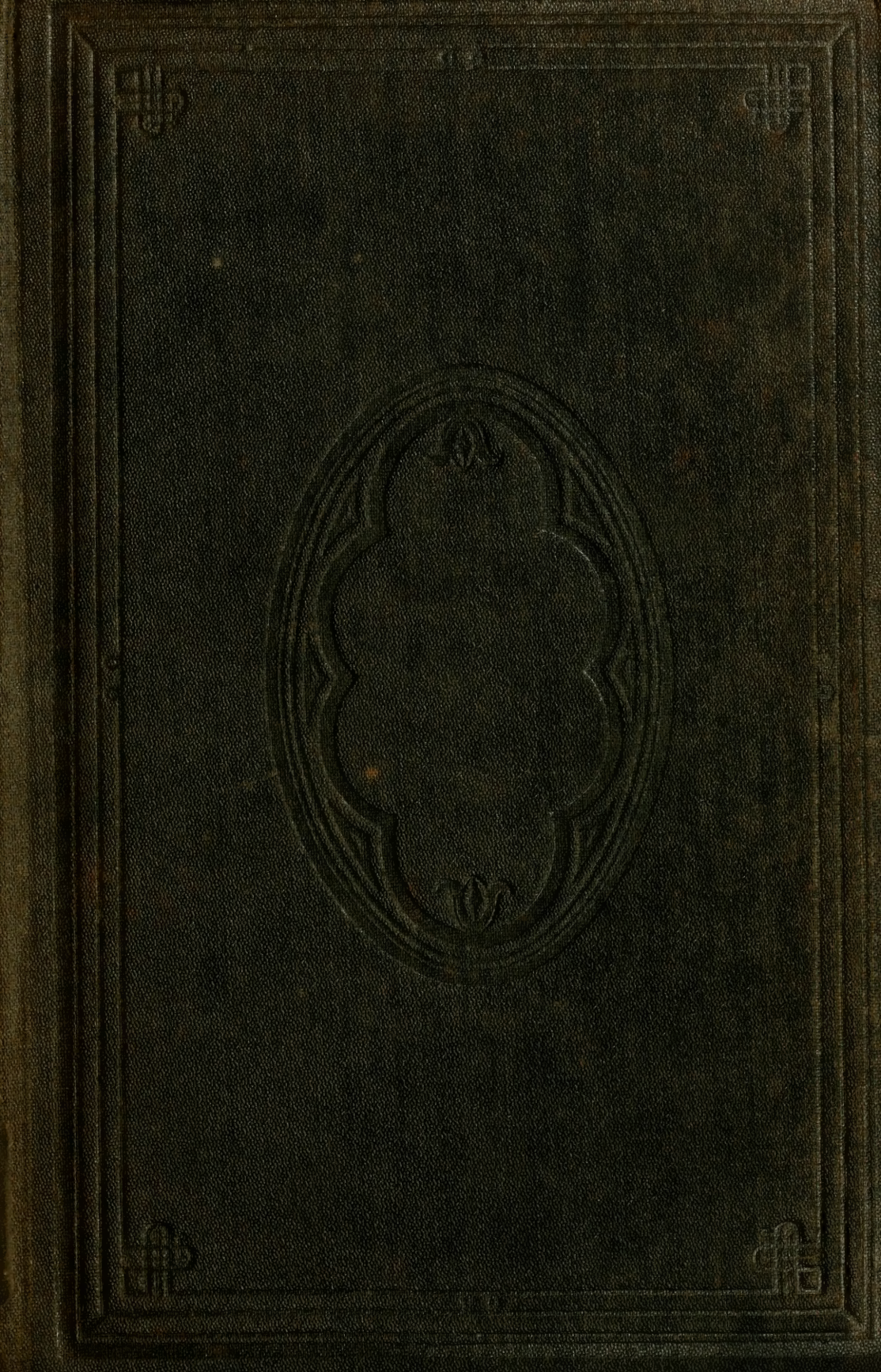

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Gift of
Thos. G. Frothingham,
June, 1885

Bound, Oct. 1885

20776.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

4111

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-ET-UNIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1884

20776.

LE VOYAGEUR

SCÈNES DIALOGUÉES.

Dans un château de Normandie. — Un petit salon décoré et meublé dans le style Louis XVI. — Du feu dans la cheminée, une lampe allumée, une table servie avec un seul couvert.

PERSONNAGES :

Laure de BRÉVILLE, jeune veuve.
Henri d'ALBRET, son cousin.
Vicomte d'ESCAREL.
Baron de MORNE-AUBERT, magistrat.
THÉRÈSE, femme de chambre.
PIERRE, domestique.

(La scène se passe de nos jours.)

SCÈNE PREMIÈRE.

HENRI D'ALBRET, puis THÉRÈSE.

HENRI ; il entre par le fond, après avoir entr'ouvert la porte avec hésitation.

Personne!.. Ah çà, c'est donc le château de la Belle au bois dormant, décidément!.. Personne nulle part... Service mal fait! — (Remarquant une tapisserie sur un guéridon.) Ah! elle travaille donc, maintenant!.. c'est un progrès!.. Une table servie... on dîne là?.. Ce n'est pourtant pas une salle à manger, ceci?.. Désordre!

THÉRÈSE, entrant brusquement à droite, et parlant à Henri qui lui tourne le dos.

Monsieur désire?..

HENRI, se retournant vivement.

Ah! pardon, mademoiselle!.. J'ai sonné à la grille et personne n'est venu... j'ai vainement cherché l'entrée des offices... et je me suis permis de pénétrer ici... Est-ce que vous ne me reconnaissez pas, mademoiselle Thérèse?

THÉRÈSE, étonnée.

Mais, en vérité, c'est M. Henri... je crois?

HENRI.

Vous pouvez en être sûre, mon enfant... Ah çà, je suis donc bien changé depuis cinq ans?

THÉRÈSE.

Ma foi! monsieur, je n'en reviens pas.

HENRI.

Comment! à ce point-là?.. Oui,.. j'ai beaucoup bruni, n'est-ce pas?.. et puis enfin j'ai vieilli...

THÉRÈSE.

Oh! non, ce n'est pas que monsieur ait vieilli... au contraire, je trouverais plutôt monsieur... Enfin monsieur a l'air bien moins empoté qu'autrefois.

HENRI.

Ah! j'avais l'air empoté autrefois?.. Oui,.. mais j'ai beaucoup voyagé... et en effet ça m'a un peu dégagé... Et vous, ça va bien, Thérèse? toujours bien éveillée... Vous n'avez jamais eu l'air empoté, vous!

THÉRÈSE, riant.

Non!

HENRI, riant avec elle.

Oh! non!.. Mais dites-moi, ma chère fille, puis-je voir ma cousine... ou son mari?.. Sont-ils à la maison?

THÉRÈSE, tranquillement et sur le même ton.

Non, monsieur,.. madame est sortie et monsieur est mort.

HENRI, saisi, avec éclat.

Comment! monsieur est mort!.. Qu'est-ce que vous me dites là? (Baissant la voix subitement.) — Comment! Gaston est mort?

THÉRÈSE.

Oui, monsieur... Monsieur ne le savait pas?

HENRI.

Mais pas du tout;.. j'ai quitté la France et l'Europe depuis cinq ans,.. j'arrive du fond de l'Amérique, du fond des déserts... (Baissant de nouveau la voix, d'un ton de consternation.) Comment! il est mort?.. vraiment?

THÉRÈSE.

Oui, monsieur.

HENRI.

Vous êtes sûre?

THÉRÈSE.

Mais certainement, monsieur, j'en suis sûre.

HENRI.

Ah! mon Dieu! mon Dieu!.. Voilà une nouvelle, par exemple!.. J'étais bien loin de m'attendre... J'ai débarqué hier soir à Cherbourg;.. j'ai pris ce matin le train de Paris,.. où je vais;.. je savais que leur château était par là dans les environs;.. je me suis fait descendre à la gare de Bréville pour leur dire bonjour en passant,.. et je tombe sur une catastrophe! (Baissant la voix.) Et comment est-ce arrivé, dites-moi?

THÉRÈSE.

Oh! monsieur, tout naturellement... Un refroidissement à la chasse!

HENRI, absorbé.

Un refroidissement à la chasse!.. Non, vraiment,.. c'est à n'y pas croire!.. Pauvre garçon!.. et quand cela?

THÉRÈSE.

Ah! monsieur, il y a dix-huit mois!

HENRI.

Dix-huit mois,.. déjà?.. vraiment? (A part.) Complètement bouleversé!.. plus une idée,.. hébété, idiot!

THÉRÈSE.

Mais monsieur peut voir madame;.. elle ne peut tarder à rentrer;.. elle est tout près, chez des voisins.

HENRI.

Non!.. oh! non! je me sauve,.. je m'en retourne! Ma visite serait trop indiscrète dans des circonstances pareilles!

THÉRÈSE.

Mais, monsieur, il y a dix-huit mois!

HENRI.

Oui, sans doute,.. il y a dix-huit mois pour vous,.. mais, pour moi, il n'y a que cinq minutes,.. et pas même... J'étais lié avec lui, vous savez,.. sans intimité précisément,.. mais nous étions camarades,.. et ma vue,.. ma présence pourraient renouveler la douleur de sa veuve.

THÉRÈSE.

Mais, au contraire, monsieur,.. ça distraira madame.

HENRI, toujours absorbé dans ses réflexions.

Vous croyez, Thérèse?

THÉRÈSE.

Certainement, et madame a grand besoin de distractions... Sa vie n'est pas très gaie à la campagne,.. avec son vieil oncle, malade.

HENRI.

Ah! son oncle demeure avec elle?

THÉRÈSE.

Oui, monsieur,.. depuis que madame est veuve,.. pour la convenance.

HENRI.

C'est très bien,.. c'est parfait... Mais écoutez, Thérèse, décidément je m'en retourne... Dites-moi, j'ai malheureusement renvoyé la voiture qui m'avait amené de la gare;.. est-ce que je ne pourrais pas en trouver une autre dans le village?

THÉRÈSE.

Il n'y a pas de village ici, monsieur.

HENRI.

Ah!.. Eh bien! je vais aller à pied.

THÉRÈSE.

Monsieur sait qu'il ne passe plus de train pour Paris avant minuit?

HENRI.

Dame! j'attendrai.

THÉRÈSE.

Et qu'il n'y a pas de buffet à la gare?

HENRI.

Pas de buffet!.. ça, c'est ennuyeux! — Mais enfin! — Allons, bonsoir, mon enfant!.. vous direz à votre maîtresse que j'étais venu pour lui présenter mes respects en passant, mais qu'en apprenant le malheur affreux qui vient de la frapper... (On entend éclater tout à coup dans une pièce voisine un air gai et brillant exécuté sur le piano. Henri s'interrompt; puis, baissant la voix :) — Qu'est-ce que c'est que ça?

THÉRÈSE.

C'est madame qui vient de rentrer.

HENRI.

Comment!.. elle s'est déjà remise au piano?

THÉRÈSE.

Mais, monsieur, puisqu'il y a dix-huit mois!

HENRI, très troublé et agité.

C'est juste!.. j'oublie toujours!.. Eh bien! écoute, ma petite Thérèse...

THÉRÈSE.

Monsieur me tutoie?

HENRI.

Oui, je te tutoie,.. ça m'est égal... Tiens, voilà deux louis... et aide-moi à sortir sans être vu.

THÉRÈSE, empochant les louis.

Merci, monsieur,.. je vais prévenir madame... (Elle se dirige vers la porte de gauche.)

HENRI, essayant de la retenir.

Thérèse, je t'en conjure!

THÉRÈSE.

Vous n'êtes plus empoté du tout,.. vous la distrairez! (Elle sort à gauche.)

SCÈNE II.

HENRI, seul, puis LAURE.

HENRI, la rappelant à demi-voix.

Thérèse!.. (Il écoute avec anxiété.) Le piano s'arrête!.. C'est fait! — Il s'agit maintenant de bien se tenir.. Moi qui me croyais complètement guéri!... Et, en réalité, je l'étais! — Mais la retrouver veuve tout à coup, c'est troublant... c'est profondément troublant!.. Sans compter que je vais nécessairement rouvrir la source des larmes... Je vais avoir des scènes de désespoir... Elle adorait cet animal... (Se reprenant.) ce malheureux Gaston!

LAURE, entrant à gauche; gaîment.

Comment! c'est possible!.. Ah! quelle bonne surprise!.. (Elle lui tend la main.)

HENRI, avec embarras.

Ma chère cousine!

LAURE.

Mais je vous croyais aux antipodes!

HENRI.

J'en arrive,.. et c'est mon excuse, ma cousine, pour tomber si maladroitement chez vous au milieu d'un deuil que j'ignorais...

LAURE, se rappelant qu'elle est veuve et changeant de ton.

Comment! vous ne saviez pas?..

HENRI.

Pas du tout... C'est votre femme de chambre qui vient de me l'apprendre à l'instant... Vous m'en voyez encore tout bouleversé!..

LAURE, avec contrainte.

Ah! oui,.. bien éprouvée! (Henri, ne sachant que lui dire, soupire et lui serre cordialement la main.)

LAURE, du même ton pénétré.

Moi que vous avez connue si vive,.. si gaie,.. si en train, n'est-ce pas ?

HENRI.

Oui !.. Ah ! mon Dieu ! que voulez-vous ?.. c'est la vie !.. et malheureusement, contre de pareilles douleurs, toutes les consolations sont impuissantes... Le temps,.. le temps seul...

LAURE.

Hélas ! oui... Mon Dieu, oui !

HENRI.

Et vous demeurez ici avec monsieur votre oncle, m'a-t-on dit ?

LAURE.

Oui, mon cousin ; mon bon oncle a bien voulu habiter avec moi... depuis...

HENRI.

Depuis la catastrophe ?

LAURE.

Oui.

HENRI.

Et il va bien, monsieur votre oncle ?

LAURE.

Non,.. pas trop bien... Il a la goutte en ce moment.

HENRI.

Ah ! vraiment !.. Ah ! pauvre homme !.. Enfin, avec une garde-malade comme vous !... Eh bien ! ma chère cousine, je vous remercie de votre accueil si amical... Vous êtes mille fois bonne de m'avoir pardonné mon indiscrétion,.. mais je ne veux pas la prolonger... Je me retire...

LAURE.

Comment ! vous vous en allez ?.. Et où allez-vous ?

HENRI.

Je vais regagner la gare en me promenant tout doucement. Il fait très beau ce soir...

LAURE.

Pas tant!... Il neige! — Et puis, voyons, vous ne pouvez pas me quitter comme cela au bout de cinq minutes, — après cinq ans d'absence... Un parent! un vieil ami!.. D'ailleurs, vous n'avez pas dîné... Où dînerez-vous?

HENRI.

Oh! ma cousine,.. un voyageur comme moi!..

LAURE.

Enfin, un voyageur dîne comme tout le monde... Dînez avec moi, je vous ferai conduire ensuite à la gare... Justement je dîne seule aujourd'hui... mon oncle garde la chambre... et vous voyez, j'ai fait dresser mon petit couvert dans ce boudoir au coin du feu, parce que la salle à manger est trop froide.

HENRI.

C'est une bonne idée.

LAURE.

Eh bien! restez... Ce sera une charité.

HENRI.

Si c'est une charité, ma cousine!.. (Il l'observe curieusement pendant tout ce dialogue.)

SCÈNE III.

LES MÊMES, PIERRE, apportant le potage.

LAURE.

Alors, — c'est dit, — n'est-ce pas? — Pierre, mettez le couvert de M. d'Albret. (Elle ajoute deux ou trois mots à voix basse, puis revenant à Henri:) Vous me conterez vos voyages,.. je vous conterai mes chagrins... Là! mettez-vous là! (Ils s'assoient devant la petite table.)

PIERRE, après avoir servi sa maîtresse, offrant une assiette de potage à Henri, d'un ton lugubre.

Potage printanier?

HENRI.

Volontiers. (En mangeant, — avec un accent de condoléance.) Mon Dieu! ma cousine, je ne voudrais pas risquer de raviver vos blessures à

peine fermées... mais je ne voudrais pourtant pas non plus vous paraître indifférent... Permettez-moi donc de vous demander quelques détails sur ce terrible événement...

LAURE.

Oh ! j'essaie de les oublier.

HENRI.

Naturellement... Mais cela a donc été bien prompt,.. bien soudain ?..

LAURE.

Oh ! la foudre !

PIERRE.

Monsieur désire-t-il de la sole ?

HENRI.

Volontiers.

LAURE, à Pierre.

Servez donc du porto à M. d'Albret. (A Henri.) Vous voyez que je me rappelle votre vin de prédilection ?

HENRI, s'inclinant.

Ma cousine, vraiment !.. (Pierre est sorti. Quand il est absent, Laure et Henri prennent un ton plus vif et plus gai. Quand Pierre rentre, ils reprennent le ton de deuil, que Pierre observe lui-même.)

LAURE, plus vivement.

Ah ! vous devez me trouver bien changée, mon cousin... bien ravagée, n'est-ce pas ?

HENRI, très doucement railleur, avec une aisance délibérée.

Ravagée, c'est beaucoup dire,.. mais, en effet, vous êtes un peu changée ;.. seulement, c'est à votre avantage... Votre beauté, — si j'ose m'exprimer ainsi, — a pris un caractère plus posé, plus correct,.. plus magistral.

LAURE.

Vous avez toujours été si indulgent pour moi !..

HENRI.

Mais non !

LAURE.

Si aveugle sur mes défauts!..

HENRI.

Vraiment non! je n'étais pas aveugle sur vos défauts,.. je les voyais parfaitement... Seulement...

LAURE, souriant.

Vous les aimiez?

HENRI.

Je les adorais, hélas! (Ils rient légèrement tous deux. Pierre rentre. Ils reprennent la mine et le ton de componction.)

PIERRE.

Poulet chasseur?

HENRI.

Volontiers... Vous ne connaissiez pas la tristesse dans ce temps-là, ma cousine... Heureusement on ne prévoit pas l'avenir...

LAURE.

Ah! oui,.. heureusement.

HENRI.

C'est un véritable bienfait de la Providence que de nous avoir caché notre destinée future,.. sans cela on ne jouirait de rien..

LAURE.

Oh! de rien du tout!..

HENRI.

Car, il n'y a pas à dire, — à mesure qu'on avance dans la vie, — il faut que le cœur se bronze...

LAURE.

Ou se brise,.. certainement.

PIERRE.

Chaud-froid de perdreau?.. salade?

HENRI.

Volontiers. (Pierre sort.)

LAURE, relevant la voix.

A propos de changement, c'est vous, mon cousin, qui êtes changé!.. vous êtes méconnaissable!

HENRI.

Méconnaissable? bah!.. en quoi?

LAURE.

Mais autrefois,.. je puis vous le dire maintenant, n'est-ce pas?.. vous aviez vraiment par trop l'air d'un savant,.. vous étiez un peu gauche,.. empesé,.. emprunté...

HENRI.

Votre femme de chambre prononce : empoté!

LAURE.

Comment!.. elle vous a dit?..

HENRI.

Elle m'a dit que je l'étais moins,.. cela m'a flatté!

LAURE, riant.

Il est certain que vous vous êtes étonnamment dégourdi,.. vous avez même, par moment, une petite pointe d'ironie voilée,.. un petit ton goguenard entre sourire et grimace,.. qui n'est pas trop désagréable!

HENRI.

Ma cousine, je vous remercie! — Il est naturel, du reste, qu'un homme qui court depuis cinq ans à pied, à cheval ou en canot à travers les forêts vierges et les pampas, ait gagné un peu d'aplomb.

LAURE.

Mais vous n'avez pas seulement gagné de l'aplomb, Dieu merci, et j'ai de grands complimens à vous faire... (A Pierre, qui vient de rentrer et qui donne les assiettes à dessert.) C'est bien, Pierre; vous pouvez nous laisser maintenant... Vous apporterez le café quand je sonnerai. (Pierre sort. — A Henri :) Je disais donc que j'avais de grands complimens à vous faire... Vous voilà célèbre,.. vous allez tout droit à l'Institut... Vos récits de voyages,.. vos livres sur les antiquités américaines ont un très grand... très grand succès.

HENRI.

Les avez-vous lus, ma cousine?

LAURE.

Non,.. je m'en suis bien gardée,.. j'étais trop indignée contre vous... Comment! vous écrivez des livres,.. vous écrivez à tout le monde... et à moi, votre parente,.. votre vieille amie, pas une ligne, pas un mot en cinq ans!

HENRI.

Ceci est cruel, ma cousine. — Car vous savez très bien que mon malheureux attachement pour vous, — attachement auquel vous avez répondu en épousant Gaston, — a été la cause première de mon long exil dans les contrées les plus sauvages... Après ma mésaventure, — et tout sentiment de fierté à part, — le plus simple bon sens me commandait évidemment de rompre mes relations avec vous, — jusqu'au jour du moins où elles cesseraient d'être pour moi un danger. (Un moment de silence et d'embarras. Laure, un peu dépitée, se lève sans répondre et va tirer un cordon de sonnette. — Henri, se levant de son côté et se posant le dos au feu, d'un ton délibéré :) Ah! le feu est une charmante invention, décidément! (Pierre apporte le café et sort.)

SCÈNE IV.

LAURE, HENRI.

LAURE, d'un ton bref.

Voulez-vous du café?

HENRI.

Volontiers, ma cousine.

LAURE, lui donnant une tasse.

Est-ce que c'est vrai toutes ces histoires que vous avez mises dans vos livres?

HENRI.

J'ai même eu beaucoup d'histoires que je n'y ai pas mises.

LAURE.

Des histoires de femmes? Des histoires de sauvages?.. Quoi?

HENRI.

Des histoires de sauvages, ma cousine!

LAURE, s'asseyant.

Est-ce que vraiment vous avez, pendant deux ou trois ans, campé en plein désert, sous la tente?

HENRI.

Parfaitement.

LAURE.

Et à quoi pouviez-vous penser, seul dans votre tente la nuit, au milieu de ces grands espaces perdus?

HENRI.

Mais souvent à vous, ma cousine!

LAURE.

Bah!.. Pour me maudire, alors?

HENRI.

Tout au contraire... pour vous bénir!

LAURE.

Je n'en crois rien... Comment cela?

HENRI, d'un accent très simple, naturel et convaincu.

Mais sans doute,.. pour vous bénir du fond du cœur d'avoir été plus sage que moi,.. d'avoir su comprendre combien notre union eût été réellement déplorable!.. Ah! si vous saviez, ma chère cousine, combien de fois, à mesure que j'ai repris mon sang-froid, je me suis félicité de ne pas vous avoir épousée!

LAURE.

Mais, enfin, mon ami, pesez vos expressions, je vous prie!

HENRI, vivement.

... Parce que vous auriez été parfaitement malheureuse avec moi... de même que, de mon côté, je n'aurais pas été très heureux avec vous,.. car nous n'avions aucun goût commun... Je n'étais pas du tout l'espèce de mari qui convenait à une mondaine élégante, vivante et charmante comme vous... Sans haïr le monde, je le regardais comme une simple distraction... J'étais surtout un homme d'intérieur, un homme de foyer,.. je m'étais voué à des études sérieuses qui ne vous intéressaient nullement...

LAURE.

Mais, pardon!

HENRI.

Pas du tout,.. elles vous semblaient même ridicules... De plus, sans être aussi jolie qu'aujourd'hui,.. vous l'étiez déjà extrêmement... Moi, j'étais laid, vulgaire, mal tourné...

LAURE.

Mais, non, mon ami, jamais!

HENRI.

Vous me le disiez encore tout à l'heure

LAURE.

Non! j'ai dit simplement que, dans ce temps-là,.. dans ce temps-là, vous étiez un peu timide, un peu gauche,.. comme tous les amoureux!

HENRI.

Et Gaston?.. Il n'était ni gauche, ni timide, lui! et pourtant il était aussi amoureux que moi, je suppose!

LAURE, à demi-voix, comme à elle-même.

C'est une question.

HENRI.

Et comme toutes ses qualités étaient bien assorties aux vôtres!..

LAURE.

Plus ou moins.

HENRI, s'échauffant.

Comment! plus ou moins?.. Mais c'était une harmonie parfaite entre vous!.. Homme de sport et de salon avant tout, gracieux et bien fait de sa personne, écuyer incomparable, valseur sans égal, tout entier comme vous jour et nuit à la vie extérieure, à la fête mondaine,.. il était vraiment digne d'y figurer à vos côtés... Vous aviez exactement la même façon d'entendre l'existence,.. les mêmes goûts, les mêmes mérites, les mêmes défauts ravissans... Aussi, quand je vous évoquais tous les deux devant mon imagination du fond de ma tente solitaire,.. quand je vous voyais galopant côte à côte dans l'allée des Acacias, ou menant jusqu'à l'aurore un cotillon triomphal, — quoique le cœur me saignât encore un peu dans

ce temps-là, — j'étais forcé de reconnaître que vous aviez fait le meilleur choix du monde et que, de toute éternité, vous étiez destinés l'un à l'autre!

LAURE, avec dépit.

Vous êtes trop bon!.. Ainsi voilà qui est entendu,.. je suis la plus vaine, la plus frivole et la plus puérile des femmes!

HENRI, se récriant.

Ma cousine, je n'ai pas dit...

LAURE.

Allons donc!.. Et tout cela pourquoi?.. Mon histoire est pourtant bien simple et bien commune... Il arrive tous les jours qu'une jeune fille, troublée par le premier éblouissement mondain, regarde un joli homme qui monte bien à cheval et qui sait conduire un cotillon comme l'idéal du mari... Mais croyez-vous que la femme, — quand elle n'est pas tout à fait une sotte, — garde bien longtemps, sur cette matière, les sentimens, les illusions de la jeune fille? Croyez-vous que l'expérience du mariage et de la vie n'ouvre pas ses yeux et son esprit, et que les prestiges, les séductions qui la charmaient si fort dans l'amoureux la charment toujours autant dans le mari? Est-ce qu'une femme ne veut pas avant tout estimer son mari, être fière de lui, et ne finit-elle pas un jour ou l'autre par régler son estime sur celle du monde? Elle voit d'autres maris que le sien, hélas!.. elle les voit recherchés, écoutés avec respect, entourés d'égards, et de plus en plus honorés à mesure qu'ils prennent des années... Tandis que son mari, à elle, reste et restera éternellement le beau cavalier et le beau conducteur de cotillon,.. et rien de plus... Et si cette femme, après tout, n'est pas une affolée ridicule, si elle veut demeurer honnête femme, si elle passe quelques soirées chez elle, est-ce qu'elle ne sent pas bientôt le profond néant du tête-à-tête avec cet éternel beau cavalier et cet éternel conducteur de cotillon?.. Il le sent lui-même, ce néant, et il s'y dérobe,.. il s'aperçoit qu'il n'est plus pour sa femme le vainqueur d'autrefois et il tâche de l'être pour d'autres moins expertes ou moins délicates,.. jusqu'à ce qu'il grisonne et s'essouffle... et devienne ce qu'il y a de plus triste et de plus déplaisant au monde,.. un vieux beau,.. qui n'est plus beau... et qui ne sait pas être vieux!

HENRI.

Ma cousine, votre langage me stupéfait... Il semble respirer une sorte de vague amertume... Je ne sais si je dois vous comprendre...

LAURE.

Oh! mon Dieu! oui, vous le pouvez!

HENRI.

Ainsi votre mariage avec ce pauvre Gaston n'aurait pas justifié toutes vos espérances?.. Vous n'auriez pas été complètement heureuse?

LAURE, avec émotion.

N'en parlons pas, voulez-vous? (Henri s'incline; après une pause, elle reprend.) Au surplus, cette demi-confidence était nécessaire pour vous préparer à la nouvelle qu'il me reste à vous apprendre... Vous trouverez moins étrange maintenant, mon cousin, qu'on ait déjà songé pour moi... et que j'aie songé moi-même...

HENRI, vivement, s'échappant.

A vous remarier?

LAURE.

Oui... Est-ce que vous m'en blâmez?

HENRI, se remettant.

Moi?.. Au contraire... Je pense que vous avez parfaitement raison... Vous avez bien droit à une compensation, — et d'ailleurs une veuve de vingt-six ans, belle comme vous êtes, et sans enfans, aurait une situation trop délicate dans le monde.

LAURE.

Alors... vous m'approuvez?

HENRI.

Absolument.

LAURE.

Vous me faites plaisir!

HENRI.

Et l'heureux mortel est-il choisi?

LAURE.

Mais,.. pas encore tout à fait... Il y a plusieurs prétendans,.. il y en a deux en particulier que mon oncle favorise, et entre lesquels il me presse de me décider... Ils sont tous deux depuis quelque temps en déplacement de chasse chez un de nos voisins, M. de Van-

couver... Et, mon Dieu! vous allez probablement les voir,.. car ils passent rarement une soirée sans venir me faire un doigt de cour.

HENRI.

Cela me sera très agréable.

LAURE, ironique.

Et à moi aussi,.. car avec votre œil d'aigle, vous les jugerez à première vue, et il est très possible que votre impression détermine mon choix.

HENRI, imperturbable.

Vous ne sauriez me faire plus d'honneur, ma cousine!

LAURE.

Tenez!.. on vient de sonner à la grille,.. c'est l'un ou l'autre... et peut-être tous deux, car ils se surveillent de près! L'un des deux, le plus brillant, est le vicomte d'Escarel, une vraie fleur des pois, la coqueluche de ces dames. L'autre, plus grave, est un magistrat de grand avenir, — le baron de Morne-Aubert,.. tous deux très riches...

HENRI.

Dites-moi un peu lequel vous préférez... Ça me guidera.

LAURE.

Tantôt l'un... tantôt l'autre!

HENRI.

Diable!

PIERRE, annonçant, au fond.

M. le baron de Morne-Aubert! — M. le vicomte d'Escarel!

SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENS, LE BARON DE MORNE-AUBERT, raide dans sa cravate, gourmé, parlant avec prétention, la main dans son gilet; LE VICOMTE D'ESCAREL, monocle à l'œil, ton froidement gouailleur, sans gêne, tenant son pied dans sa main quand il est assis.

LE BARON, baisant la main de Laure.

Ma belle voisine!

LE VICOMTE, serrant la main de la jeune femme.

Chère madame! (Tous deux regardent Henri, en s'inclinant légèrement.)

LAURE.

C'est mon cousin, M. d'Albret! (Les hommes se saluent de nouveau.)

LE BARON.

Comment! l'illustre voyageur!.. Ah! monsieur, permettez-moi de me féliciter... (Il lui tend la main.)

HENRI.

Réciproque, monsieur!

LE VICOMTE.

Enchanté, monsieur!

LAURE.

Asseyez-vous donc, messieurs!.. Eh bien! est-ce qu'il neige toujours?

LE VICOMTE.

Euh!.. il neigeote, chère madame!

LE BARON.

Quelques vagues flocons dans l'air! (A Henri.) Allez-vous publier prochainement, monsieur, quelque nouvel ouvrage,.. un de ces récits où vous savez allier à l'intérêt sévère de la science toute la grâce et tout l'attrait de la plus riante fantaisie?

HENRI.

Monsieur, vous êtes trop aimable! Oui; une fois installé à Paris, je compte rassembler mes notes et publier mon dernier voyage.

LE BARON.

Et puis-je savoir quel a été le dernier théâtre de vos savantes explorations?

HENRI.

L'Amérique centrale, et en particulier, le Yucatan et le Honduras.

LE VICOMTE, le monocle à l'œil, tenant son pied.

Ça existe donc, ça, vraiment, monsieur?

HENRI.

Quoi, monsieur?

LE VICOMTE.

Mais ces pays-là,.. le Yucatan, le Honduras?.. Quand je vois ces noms-là sur des cartes,.. je me figure toujours que le géographe a voulu se jouer de mon innocence... Ça a l'air si invraisemblable!

LAURE.

Croiriez-vous, messieurs, que mon cousin ici présent a passé deux ans de suite dans ces contrées désertes, vivant sous la tente, sans autre compagnie que ses domestiques indiens?

LE BARON.

Ce dévoûment à la science est admirable!

LE VICOMTE.

Très crâne, oui,.. il faut de l'estomac!.. Mais c'est égal, ça devait être joliment crevant par momens!.. Il est vrai que vous aviez de belles chasses par là, n'est-ce pas?

HENRI.

Je chassais rarement;.. quelques coups de fusil par-ci par-là pour renouveler mon menu... Du reste, mon travail absorbait tout mon temps.

LE BARON.

Ah! le travail,.. le grand soutien! le grand consolateur! le véritable ami de l'homme!

LE VICOMTE.

Comme le lézard!

LAURE.

Mon cher vicomte, tâchez donc d'être sérieux une minute!

LE VICOMTE.

Je ne peux pas, chère madame,.. ça m'ennuie atrocement !

LAURE.

Mais, à propos de chasse, messieurs, avez-vous chassé vous-mêmes aujourd'hui?.. Avez-vous été heureux?

LE BARON.

La neige de la nuit dernière condamnait nos fusils au repos, chère madame... Mais j'ai été heureux de ce loisir forcé;.. notre prochaine session est très chargée, et mon chef... (A Henri :) — car j'ai l'honneur, monsieur, d'être le substitut du procureur-général

de la cour de G***, — mon chef, disais-je, me laisse à peu près toute la besogne pour cette session importante... J'ai donc passé la journée enseveli dans mes dossiers;.. mais je ne m'en plains pas, car, ainsi que vous, monsieur d'Albret, j'aime le travail.

LE VICOMTE.

Eh bien! moi, mon cher baron, je le déteste,.. je ne peux pas le sentir... Je déteste la lecture, l'écriture et toutes ces sortes de choses... Quand on a tant de manières d'occuper l'existence, je ne comprends vraiment pas qu'on choisisse la plus assommante de toutes!

LAURE, agacée.

Allons! vous vous calomniez, mon cher vicomte;.. c'est de l'affectation pure.

LE VICOMTE.

Non, je vous assure, chère madame, c'est mon opinion... Avoir un bon fusil à la main, un bon cigare entre les dents, une bonne valseuse entre les bras et un bon cheval entre les jambes,.. voilà ce que j'appelle la vie... Tout ce qui n'est pas ça... crevant!

HENRI.

Je suis assez de l'avis de monsieur, moi.

LE VICOMTE, indifférent.

N'est-ce pas?.. Je crois bien que vous vous moquez un peu de moi, cher monsieur;.. mais ça ne fait rien... Un voyageur!

LE BARON.

Quant à moi, vous me permettrez, mon cher vicomte, de protester contre votre théorie de la vie avec toute l'énergie dont je suis capable.

LE VICOMTE.

Allez!

LE BARON.

Suivant moi, la plus noble conquête de l'homme...

LE VICOMTE.

C'est le cheval!.. Buffon l'a déjà dit.

LE BARON, dédaigneux.

La plus noble conquête de l'homme, disais-je, est celle de l'esprit sur la matière... En regard des jouissances toutes matérielles

dont vous venez de nous esquisser le tableau, mon cher vicomte, et dont vous faites le fond même de l'existence, j'oppose le cabinet de travail où le savant, où le penseur, où le magistrat goûtent les joies hautes et pures de l'intelligence... Si j'ajoute à cette scène la présence d'une femme aimée et spirituelle, confidente de nos travaux, j'aurai tracé, je crois, la plus parfaite image du bonheur humain dans son expression la plus délicate et la plus élevée.

LE VICOMTE.

Eh bien! voilà une petite femme qui s'amuserait crânement, par exemple! Voyez-vous cette femme aimée et spirituelle enfermée dans le cabinet du penseur?.. Je vous jure qu'elle préférerait un cabinet particulier!

LE BARON.

Je parle d'une femme honnête, légitime, monsieur, et je ne présume pas que vous fussiez disposé à mener votre femme légitime dans des cabinets particuliers!

LE VICOMTE.

C'est ce qui vous trompe, cher monsieur,.. je la mènerais partout où j'irais moi-même, comme mon petit camarade... Je la ferais pénétrer avec moi dans tous les secrets de la vie parisienne, dans tous les arcanes du boulevard, dans tout les mystères du *pschutt* et du *vlan*, — et elle m'en saurait un gré infini !.. A propos, chère madame, vous savez qu'on ne dit plus *pschutt*, ni *vlan*, ni *ah?*

LAURE, froidement.

Ah! qu'est-ce qu'on dit donc?

LE VICOMTE.

On dit *tchink*... Ainsi les mardis aux Français sont *tchink*, — les Italiens sont *tchink*... Moi, je suis *tchink*,—et le baron ne l'est pas!

LE BARON.

Et je m'en flatte! (Il se lève.) Je vous laisse, chère madame, avec votre éminent cousin, dont vous devez être impatiente de retrouver l'entretien... (A Henri.) J'espère, monsieur, avoir l'honneur de vous revoir quelque jour à Paris, où j'ai la promesse d'occuper un siège et où je me sens attiré comme tout ce qui pense!

LE VICOMTE, saluant.

Chère madame!.. (A Henri.) Adieu, monsieur, et veuillez excuser mon incurable frivolité! (Le baron et le vicomte se retirent.)

SCÈNE VI.

LAURE, HENRI.

LAURE, agitant fiévreusement son éventail.

Eh bien! les voilà partis... Qu'en pensez-vous?

HENRI, avec conviction.

Je les trouve charmans tous deux!

LAURE.

Non,.. ce n'est pas vrai... Je ne sais ce qu'ils avaient ce soir... Ils ont voulu briller devant vous probablement,.. ils ont été ridicules!

HENRI.

Je vous assure que je les trouve charmans tous deux... Ainsi, certainement, — dans le genre léger, — le vicomte est tout à fait distingué...

LAURE.

Distingué!.. avec son pied qu'il tient dans sa main... devant une femme!

HENRI.

Puisque les femmes aiment cela maintenant!.. Et puis, il est pétillant d'esprit,.. un peu sceptique,.. mais c'est si bien porté!

LAURE.

Pétillant d'esprit! avec ses *pschutt*, et ses *vlan*, et ses *tchink!*.. Je trouve cela si bête, moi!..

HENRI.

C'est que vous êtes blasée sur l'esprit parisien... Moi qui arrive, je suis émerveillé!

LAURE.

Et ses idées sur le mariage, sur la conduite qu'il doit tenir avec sa femme!.. En êtes-vous émerveillé aussi?

HENRI.

Mais c'est un point de vue... Prendre sa femme pour camarade, c'est un point de vue,.. c'est gentil!.. Enfin, vraiment, dans le genre léger,.. vous ne pourriez guère mieux choisir!

LAURE.

Merci bien!.. Dans le genre léger,.. mon expérience me suffit.

HENRI.

Dame! si vous préférez le genre sérieux, — le baron, dans ce genre-là, est un type très distingué aussi... C'est un homme évidemment nourri de fortes études, d'un esprit très cultivé, parlant très bien...

LAURE.

Trop bien!

HENRI.

On ne parle jamais trop bien!

LAURE.

Pardon!.. Et franchement, — dans le genre sérieux, — je n'irai pas épouser un important de province quand j'ai refusé un homme d'un mérite supérieur.

HENRI.

Qui donc ça?

LAURE.

Allons!..

HENRI.

Hé?..

LAURE.

Vous savez bien que c'est vous!

HENRI.

Mais enfin, ma cousine, si réellement vous me reconnaissez tant de mérite,.. dites-moi donc pourquoi vous m'avez refusé?

LAURE, se levant et s'accoudant à la cheminée.

Vous vous y preniez si mal!

HENRI.

Il est bien tard sans doute pour m'instruire,.. mais enfin, puis-je vous demander timidement comment j'aurais dû m'y prendre?

LAURE.

Comme aujourd'hui, mon ami!

HENRI, hésitant.

Mais,.. vous savez que je vais vous sauter au cou!

LAURE.

Si vous voulez!

(Il lui saute au cou.)

OCTAVE FEUILLET.

FIN.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX (1).

I.

LA RETRAITE DE PRAGUE.

SIÈGE DE LA VILLE. — EFFORTS IMPUISSANS POUR VENIR EN AIDE AUX ASSIÉGÉS.

Ce fut le 2 juillet 1742 que le maréchal de Belle-Isle, exécutant les ordres qu'il avait reçus du cardinal de Fleury, sortit de Prague à cheval avec une escorte de grenadiers pour se rendre au petit village de Komarsau, sur la rive droite de la Moldau, où il devait rencontrer le général autrichien chargé de recevoir ses propositions de paix.

Le grand-duc François, arrivé au camp de son frère, le prince Charles de Lorraine, quelques jours auparavant, avait désigné pour cet office d'intermédiaire le vieux maréchal Königseck. C'était un militaire expérimenté et qui, dans sa longue carrière, avait eu à

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1er décembre 1881, du 1er janvier, du 15 janvier, du 1er février, du 1er mars et du 15 mars 1882.

plusieurs reprises avec la France des rapports dont on gardait à Versailles un bon souvenir; mais son esprit était borné et son caractère assez faible. Aussi ne l'avait-on chargé que d'écouter les offres de Belle-Isle, sans qu'on l'eût investi d'aucun pouvoir pour y répondre. Le grand-duc savait d'ailleurs que la reine son épouse s'était refusée d'abord avec hauteur même à cette entrevue sans conséquence. « S'agit-il, avait-elle dit, d'une capitulation, le moindre officier est bon pour la faire. « Et lorsque enfin elle s'était rendue aux instances de ses ministres, c'était dans ces termes peu encourageans : « A la bonne heure! mais qu'on sache que je ne me prêterai à aucune faiblesse (1). »

Moins d'un an s'était écoulé depuis que Belle-Isle, après un séjour triomphal à Versailles, était rentré en Allemagne, amenant à sa suite une armée qui ne respirait que batailles et conquêtes; moins de six mois depuis le jour où il avait posé lui-même la couronne impériale sur la tête d'un césar fait par ses mains. Quel changement! Quel retour de fortune! et quel devait être l'état d'âme du patriote ambitieux qui avait conçu, un instant même réalisé, le rêve de détruire l'œuvre de Charles-Quint, de surpasser Richelieu et d'égaler Turenne, et qui se voyait aujourd'hui contraint de venir attendre les volontés, presque implorer la clémence de la femme outragée dont il avait méprisé tous les droits! Jamais pénitent du moyen âge, faisant sur les marches d'une église, pieds nus et la corde au cou, confession publique de ses péchés, ne dut ressentir de douleur plus mortifiante. Le calice devait être d'autant plus amer qu'au poids d'une nécessité impérieuse se joignait pour Belle-Isle le sentiment d'une écrasante responsabilité. Ayant tenu à garder en main aussi bien la conduite des armées que le fil des négociations, il ne pouvait se dissimuler qu'à ces deux points de vue, politique et militaire, la situation où il avait lui-même, et presque lui seul, amené sa patrie, était également périlleuse et à peu près désespérée.

Deux armées françaises foulaient bien encore le sol de l'Allemagne : mais l'une, la vieille, la brillante armée qu'il avait formée avec amour, décimée aujourd'hui par les maladies, les fatigues et les désertions, n'aspirait plus qu'au repos. De quarante mille hommes qu'elle pouvait mettre en ligne quand elle passait fièrement le Rhin, elle ne comptait plus que vingt mille fantassins à peine et quatre à cinq mille cavaliers. D'un jour à l'autre, il fallait s'attendre à la voir investie et bientôt affamée derrière les remparts d'une place de guerre qui, trouvée par elle en pauvre état l'année précédente (puis-

(1) D'Arneth, t. II, p. 47 et 107.

qu'on avait pu l'emporter par surprise), n'avait été depuis lors que très imparfaitement réparée. L'autre armée, celle qui était destinée à reconquérir la Bavière et dont le maréchal de Broglie, avant sa défaite, devait aller prendre la conduite, venait à peine d'arriver sur les rives du Haut-Danube; elle avançait lentement, attendant toujours son général, qui n'arrivait pas, sous la direction timide d'un chef provisoire, le duc d'Harcourt, qui n'osait rien risquer, parce qu'il n'avait ni les droits ni l'autorité d'un commandant supérieur. Tous ses mouvemens étaient d'ailleurs surveillés et tenus en échec par le corps d'armée du maréchal Khevenhüller, qui restait toujours maître de Munich. Bien des jours devaient s'écouler et bien des combats devaient être rendus avant qu'elle pût venir en aide aux troupes renfermées dans Prague, soit par une diversion heureuse, soit par une jonction toujours difficile à opérer.

Mais cette défaillance militaire n'était pas le seul ni le plus grand mal, car l'armée autrichienne, avec sa composition faite un peu au hasard, et ses bandes indisciplinées de Hongrois, de Croates et de Pandours, avait bien aussi ses faiblesses, et un coup d'audace et de fortune pouvait encore tout réparer. Le vrai sujet d'alarmes, c'était l'orage qui s'amassait de tous les coins de cet horizon européen, que Belle-Isle (l'ayant depuis plus d'une année parcouru tant de fois du regard) pouvait maintenant embrasser d'un seul coup d'œil. C'étaient toute l'Allemagne et même toute l'Europe, que la seule défection de Frédéric semblait avoir dégagées de tout lien envers la France et entraînées contre elle dans une conspiration ouverte ou sourde.

A Londres, un ministère nouveau, appuyé sur une majorité parlementaire belliqueuse, brûlait de signaler son avènement par quelque grand coup frappé contre l'éternelle ennemie de la grandeur britannique. La contagion de cette ardeur guerrière semblait déjà gagner les bourgeois de La Haye ou d'Amsterdam, chez qui un ministre anglais très actif, le lord Stairs, soufflait le feu sans relâche. En Italie, l'ambition piémontaise avait jeté le masque, et l'Espagne avait peine à lui tenir tête. Déjà le cabinet de Madrid se plaignait avec aigreur qu'on lui laissait porter seul toute la charge de la guerre et que ses armées, aventurées au-delà du Pô, ne recevaient de la France aucun appui efficace. Pour peu que, dans une coalition nouvelle, on consentît à faire une part à la tendresse maternelle d'Élisabeth Farnèse, l'intrigante princesse pouvait, à l'improviste, par un revirement subit qui était assez dans ses habitudes, changer de camp et passer d'une alliance à l'autre. A Saint-Pétersbourg, le crédit de la France, porté si haut par l'avènement d'Élisabeth, s'affaiblissait insensiblement, la nouvelle impé-

ratrice n'ayant pu consentir aux exigences excessives des Suédois, que l'ambassadeur, La Chétardie, avait eu l'imprudence de soutenir.

Chaque jour aussi voyait s'éclaircir, à Francfort, les rangs de la majorité factice et précaire qui avait porté Charles VII sur le trône. La Saxe avait déjà suivi la Prusse, et le débile Auguste III ne songeait plus qu'à faire pardonner à Vienne, où son cœur était toujours resté attaché, un égarement momentané. Après Dresde, Trèves, Cologne, Mayence, puis toutes les principautés inférieures, allaient s'éloigner, l'une à la suite de l'autre, comme se dispersent les grains d'un chapelet dont le fil est rompu. L'exemple de la défection était venu de si près et de si haut qu'on ne pouvait plus compter sur personne, même à côté de soi, dans la plus étroite intimité, pas même sur les habitans de Prague, dont les uns étaient restés Autrichiens au fond de l'âme, tandis que les autres ne faisaient que suivre docilement le cours de la fortune; pas même sur le pauvre empereur, qui, toujours criant misère, pouvait, de guerre lasse et par famine, être tenté de racheter, au moyen d'une concession opportune, la restitution de ses états héréditaires. D'ailleurs, dénué à la fois de capacité personnelle et de ressources matérielles comme l'était ce fantôme de souverain, son amitié apportait plus de charges que d'avantages, et tel moment critique était déjà à prévoir où sa fidélité, imposant des devoirs réciproques, serait plus incommode que sa défection.

Il n'était pas une de ces menaces, pas une de ces éventualités redoutables qui ne dût être présente à l'esprit de Belle-Isle au moment où il abordait le négociateur autrichien. Rien cependant dans son attitude ne trahit l'agitation de son âme. Le récit que sa dépêche nous fait de cette entrevue ne diffère par la fermeté, je dirais presque par la hauteur du ton, d'aucun de ceux où nous l'avons entendu rendre compte de ses succès et de ses espérances. Rien d'humble, rien de suppliant, rien même de trop douloureux dans l'exposé sincère qu'il trace des faiblesses de la situation. Dans ses entretiens avec le général autrichien, point de ces larmes et de ces défaillances qui déshonorent les vaincus sans émouvoir le vainqueur. L'usage du monde, le sentiment des convenances, je ne sais quelle confiance dans la dignité d'un rang qu'aucune adversité ne pouvait ébranler, donnaient aux hommes d'autrefois un calme dans le langage et une tenue dans toute leur manière d'être auxquels nous ne sommes plus habitués.

« Je me suis rendu, dit-il, aujourd'hui au rendez-vous, à l'heure marquée : j'y ai été à cheval, j'y suis arrivé avant M. le maréchal de Königseck, qui, à cause de la goutte dont il est attaqué, n'a pu y

venir qu'en carrosse qui *vont* (*sic*) difficilement sur le bord de la Moldau. J'ai fait occuper la droite dans la cour du château par les grenadiers de mon escorte, aussi bien que par les carabiniers; en dehors, toutes les sentinelles qui ont été mises aux portes ont occupé la droite, et celles de M. de Königseck la gauche. J'ai exposé la volonté où avaient toujours été le roi et M. le cardinal de procurer la pacification générale; que la démarche que venait de faire le roi de Prusse avait engagé Son Éminence à m'envoyer les pleins pouvoirs pour me mettre en état de faire cesser les troubles qui agitaient l'Allemagne, autant qu'il pourrait dépendre de Sa Majesté, persuadée qu'on n'exigerait jamais d'elle rien qui ne fût convenable à la dignité de sa couronne, à ce qu'elle devait à elle et à ses alliés. »

L'Autrichien répondit avec une politesse extrême, mais avec une froideur visible. On remarqua même (et probablement l'observation fut faite par des assistans qui se tenaient à distance) qu'il évita de tendre la main au maréchal de Belle-Isle. Mais, sur le roi de France et même sur le cardinal, il s'exprima dans des termes d'une parfaite convenance. « M. de Königseck m'a répondu que la reine sa maîtresse n'avait pris les armes que pour sa propre défense, qu'elle avait fait à plusieurs reprises les offres les plus avantageuses, qui avaient toujours été rejetées, ce qui l'avait obligée à avoir recours successivement à toutes les puissances d'Europe, qu'elle avait enfin trouvé des alliés sans lesquels elle ne pouvait rien faire; il m'a nommé le roi d'Angleterre, la Sardaigne et la Russie,.. que M. le cardinal étant l'âme de tous ceux qui avaient agi contre elle, c'était à lui à proposer un plan tel qu'il le jugeait convenable; que la situation de la reine sa maîtresse étant aujourd'hui fort différente, il convenait que les conditions le fussent à proportion. Il a parlé de M. le cardinal avec toute la considération possible. Il s'est loué de toutes les marques de bonté et d'amitié qu'il en avait reçues en toute occasion, et il a conclu que si nous voulions efficacement la paix, nous devions commencer par évacuer la Bohême et par faire cesser le dommage que nous causions. »

Cette proposition n'avait rien d'excessif, et Belle-Isle, qui s'y attendait, ne put faire difficulté de le reconnaître; mais, bien que ses instructions ne lui eussent tracé à cet égard aucune ligne de conduite précise, la condition ne lui paraissait possible à accepter qu'autant que, par une juste compensation, les troupes autrichiennes seraient le même jour retirées de la Bavière. Une fois les choses mises ainsi en état et chacun rentré dans son bien, un armistice, fit-il observer, pouvait être conclu honorablement comme le prélude d'une paix générale à laquelle les alliés des deux partis

seraient appelés à concourir. Pour appuyer ce plan, qui était aussi équitable que digne, il crut devoir passer en revue toutes les forces qui restaient encore à la France et qui devaient rendre un accord avec elle désirable, et la reprise des hostilités à craindre pour ses adversaires.

« Je lui ai dit que nous avions des vivres pour plus de six mois, et que si, maîtres de la campagne comme ils allaient l'être par leur nombreuse cavalerie, ils nous causaient bien de l'incommodité, il conviendrait aussi que trente mille hommes, maîtres de la ville capitale, leur feraient bien de l'embarras; que la multitude qu'ils rassemblaient autour ruinait encore plus la Bohême que nous; qu'il savait bien que toute leur infanterie réunie n'était pas capable de nous forcer dans cette place, et que c'était bien heureux pour la reine, bien plus commode pour ses généraux, bien plus utile pour les peuples que nous voulussions bien nous en aller, parce qu'indépendamment de tous ces motifs, les mêmes vicissitudes que la reine venait d'éprouver en sa faveur, par la défection du roi de Prusse, pourraient nous devenir favorables; que nous avions une armée considérable sur le Danube, qui, jointe aux troupes impériales, était très supérieure à celle de M. de Khevenhüller; qu'une victoire en Bavière pouvait avoir les mêmes effets que l'affaire de Denain ; qu'on n'ignorait pas la puissance du roi et les ressources de la France; que l'empire ne souffrirait pas de voir son chef poussé trop loin; que le roi de Prusse lui-même pourrait encore changer; qu'enfin il était trop sage pour ne pas sentir que le temps le plus favorable pour faire la paix était celui où se trouvait présentement sa maîtresse. M. de Königseck n'en est pas disconvenu : je dois même, à cette occasion, dire qu'il m'a toujours parlé avec une convenance et une sagesse infinies. Il ne lui est échappé aucun reproche, ni même aucun terme désobligeant, mais il ne s'est engagé à rien et a tout remis au compte qu'il rendrait au grand-duc. »

Le point sur lequel il fut impossible de tirer une parole de Königseck, ce fut celui-là même qui, aux yeux de Belle-Isle, pouvait seul ôter à la proposition dont il était porteur le caractère d'une capitulation humiliante : à savoir l'évacuation d'un pas égal (c'est son expression) de la Bavière et de la Bohême. « J'ai bien remarqué, disait-il, en terminant, qu'il a coulé légèrement sur cette partie... Je n'ai pas cru devoir l'approfondir, jusqu'à ce que je voie s'ils entreront tout de bon en matière, car, outre qu'il sera temps alors de discuter ce point, qui me paraît tout à fait convenable et nécessaire, j'espère toujours recevoir de vous de nouveaux ordres et des instructions précises sur la conduite que j'aurai à tenir... Si cette condition m'est refusée, ajoutait-il (comme pour prévenir quelque

faiblesse qu'il lui aurait trop coûté de subir), ce refus sera si injuste qu'il ne me serait pas possible de passer par-dessus, si je n'en ai un ordre précis et absolu (1). » L'entrevue se termina ainsi, sans qu'aucun jour fût fixé pour une nouvelle rencontre, Königseck ayant répété qu'il devait faire rapport de tout au prince, qui ne pouvait manquer lui-même d'en écrire à Vienne.

Belle-Isle n'avait pas tort de penser qu'il ne rencontrerait chez Fleury, ni sur le point qui lui tenait au cœur, ni sur aucun autre, une résolution égale à la sienne. Sa lettre trouva le cardinal livré au plus profond abattement. Le désir d'en finir avec cette guerre malheureuse croissait chez lui avec l'affaissement de plus en plus sensible de ses forces physiques. La paix n'était plus seulement à ses yeux la seule ressource d'une politique découragée ; c'était pour lui-même l'unique moyen d'obtenir un peu de repos et de prolonger de quelques jours son existence. C'était ce dernier espoir, non pas même de salut, mais de répit, auquel un mourant s'attache avec une fiévreuse angoisse. Dans cette disposition, la lecture du récit de Belle-Isle, les termes de politesse bienveillante dont Königseck s'était servi à son égard, et qui contrastaient avec la froideur témoignée au maréchal lui-même, lui firent croire qu'en intervenant de sa personne, il se ferait peut-être mieux écouter encore que son représentant.

Il manda auprès de lui l'agent que le grand-duc, en qualité de souverain de la Toscane, gardait encore à Versailles, le marquis de Stainville. Et, comme pour entrer en matière avec cet envoyé, il se plaignait que les réponses évasives de Königseck laissaient peu d'espoir de conciliation : « Ne voyez-vous pas, lui dit Stainville (flatté sans doute de prendre la négociation à son compte) que vous aviez choisi un mauvais ambassadeur ? La reine ne sait-elle pas que M. de Belle-Isle est l'inspirateur de la guerre qu'on lui a déclarée, et l'auteur véritable de tout le mal qu'on lui a fait ? Un tel choix était-il fait pour lui plaire ? » — Frappé de cette pensée, qui répondait déjà à la sienne, Fleury offrit au ministre toscan la commission, que celui-ci accepta volontiers, de transmettre directement à Vienne des offres pareilles à celles dont Belle-Isle s'était chargé ; et, pour être plus sûr que les propositions de paix ne sortiraient pas de cette voie confidentielle, Stainville dut faire savoir à la reine que, si elle voulait bien ne pas communiquer les bases de la négociation pro-

(1) Belle-Isle à Amelot. Prague, 4 juillet 1742. (*Correspondance d'Allemagne.* Ministère des affaires étrangères.) — Chambrier à Frédéric, 27 juillet 1742. (*Correspondance interceptée.* Ministère des affaires étrangères.) C'est Chambrier qui mentionne l'extrême froideur de Königseck pour Belle-Isle et son refus de lui tendre la main.

jetée à l'Angleterre, la France, de son côté, s'engagerait à ne pas en entretenir l'empereur (1).

Les paroles de Stainville, jetées peut-être un peu au hasard, inspirèrent encore à Fleury une autre et bien plus triste pensée : ce fut d'essayer s'il pourrait fléchir la reine offensée, en dégageant lui-même sa responsabilité des fautes passées, pour en rejeter tout le tort sur les conseils et sur l'influence de Belle-Isle. Désaveu tardif, aussi peu habile que digne et qui, en révélant à l'altière princesse le secret d'une méprisable faiblesse, ne pouvait qu'encourager la hauteur de ses prétentions. Le dessein était d'autant moins généreux que le téméraire maréchal (auquel il aurait fallu savoir résister en face, en temps opportun), maintenant absent et malheureux, était accablé d'un de ces retours d'opinion publique par lesquels se signalent dans les jours d'épreuves, l'inconstance et l'ingratitude populaires. Ce n'est pas d'hier que les Français ont l'habitude de briser leurs idoles aussi rapidement qu'ils les élèvent. De la confiance enthousiaste qui s'attachait naguère au nom de Belle-Isle il ne restait de trace et de souvenir que dans le cœur de quelques amis. Partout ailleurs que chez ces rares fidèles, à la cour, dans les ministères, dans les lieux publics, c'était un récri universel ; les quolibets, les couplets satiriques pleuvaient contre le fou qui avait mené une armée française périr dans un pays perdu, contre la dupe qui s'était laissé jouer par Frédéric. Tous les recueils de chansons du temps ne sont pleins que de ces sanglantes épigrammes (2). Déconcertés par cet assaut de reproches à moitié fondés et de plaisanteries cruelles, les partisans que Belle-Isle comptait encore s'y prenaient d'ailleurs assez maladroitement pour le défendre, car ils n'imaginaient rien de mieux que de se faire l'écho des mauvais propos de Frédéric et d'imputer la défection prussienne à la découverte de prétendues intrigues nouées par Fleury avec l'Autriche. Ce mode de justification, outre qu'il avait le tort de reposer sur une calomnie, avait aussi l'inconvénient de piquer au vif l'amour-propre d'un vieillard encore assez vivant pour se faire craindre.

Sous l'empire de ces motifs divers, moitié faiblesse et moitié dépit,

(1) Chambrier à Frédéric, *l. c.* — Robinson, ministre à Vienne, à lord Carteret, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, 7 juillet 1747. (*Correspondance de Vienne.* Record Office de Londres.)

(2) Ces recueils de chansons, qu'on réimprime aujourd'hui, sont des documens dont on doit se servir avec une grande réserve, car ils sont aussi dépourvus (ce qui n'est pas peu dire) de valeur historique que de décence et de mérite poétique. En les prenant trop au sérieux, on s'expose à se faire l'écho de tous les scandaleux commérages auxquels on ne pouvait ajouter foi que dans un temps où aucune publicité n'existait pour les contrôler. La plupart des erreurs dont fourmillent les derniers volumes de Michelet sont dues à la confiance exagérée qu'il a prêtée à des témoi-

Fleury se décida à une démarche qui a laissé sur sa mémoire une tache ineffaçable. Il prit la plume et de sa main tremblante écrivit lui-même à M. de Königseck, sous prétexte de le remercier des paroles obligeantes que Belle-Isle lui avait fait connaître : « M. le maréchal de Belle-Isle, lui disait-il, ne m'a pas laissé ignorer, monsieur, la bonté que Votre Excellence a eue de se souvenir de moi, dans la conférence qu'il a eue avec elle, et je me flatte que mes sentimens pour sa personne et pour ses talens lui sont connus depuis trop longtemps pour ne pas être persuadé que je serai toujours très sensible aux marques de l'honneur de son amitié. Je m'en serais tenu pourtant au simple remercîment que je lui dois, si je ne me croyais pas obligé de lui témoigner la peine extrême que j'ai eue en apprenant qu'on me regardait à Vienne comme l'auteur principal de tous les troubles qui agitent aujourd'hui l'Allemagne. Il ne me conviendrait pas, dans le moment présent, de me justifier d'une accusation que je ne mérite certainement pas, et moins encore de le faire aux dépens de personne. Je ne puis pourtant pas m'empêcher d'assurer Votre

gnages de cette nature. Je cite ici, seulement pour mémoire, quelques-uns des meilleurs, ou plutôt des moins mauvais couplets faits alors à l'adresse de Belle-Isle.

Fouquet, mon ami,
Qui t'a fait si sage,
D'avoir entrepris
Un si grand voyage?
Tu finiras, ce dit-on,
Comme a fini Phaéton.

Le roi décore ce grand nom
Du noble comte de Vernon
Du premier rang de son état.
Alleluia!

Ce nouveau confrère de plus,
Vous fait honneur, messieurs les ducs;
Il vous fallait ce Fouquet-là.
Alleluia!

Notre honnête homme de cardinal,
Fleury, ministre sans égal,
N'a qu'à partir après cela.
Alleluia!

On dit que notre ambassadeur
Nous a fait un empereur.
On dit que Son Excellence
A laissé Sa Majesté
Sans état et sans finances.
C'est la pure vérité.

Excellence que votre cour ne me rend pas justice. Bien des gens savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises et que j'ai été en quelque façon obligé d'y consentir par des motifs pressans qu'on m'a allégués, et Votre Excellence est trop instruite de ce qui se passe, pour ne pas *deviner aisément celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligne qui était si contraire à mes goûts et à mes principes.* J'ai regretté souvent, monsieur, de n'être point à portée de m'en ouvrir avec Votre Excellence, parce que la connaissance que j'ai de son caractère et de ses lumières me faisait présumer qu'il eût été très possible de trouver des moyens de prévenir une guerre qui ne pouvait qu'opérer de grands malheurs et l'effusion du sang humain. Dieu ne l'a pas permis, et j'ose protester que c'est ce qui cause toute l'amertume de ma vie... Les grands maux ne sont pourtant pas toujours sans remède quand on est également disposé de tous côtés à les chercher. Il s'agit aujourd'hui d'arrêter du moins les suites funestes d'une guerre qui est prête à embraser toute l'Europe. Je ne puis qu'approuver tout ce que Votre Excellence a dit à M. le maréchal de Belle-Isle, et je conviens qu'il est juste que les propositions d'un accommodement soient proportionnées à la situation où se trouvent les puissances respectives. Mais vous êtes trop équitable aussi, monsieur, et vous connaissez trop l'incertitude des événemens pour ne pas convenir aussi que, quelques succès dont Dieu favorise quelqu'un, l'humanité, la religion, ni même la politique ne doivent pas porter à en abuser, ni même à en tirer tous les avantages dont on pourrait se flatter. Ce serait mettre des barrières insurmontables à une sincère réconciliation et laisser des semences d'une haine et d'une division éternelles (1). »

Presqu'en même temps que cette déplorable épître, où l'onre trouve encore pourtant, sous la pauvreté du fond, quelque trace de la bonne grâce et du goût propres au style habituel du cardinal, une autre partait à l'adresse de Belle-Isle, dont la sécheresse hautaine n'avait plus rien de cette gentillesse si connue.

« Je ne puis vous dissimuler, monsieur, y était-il dit, l'étonnement où j'ai été d'apprendre que des gens connus pour vous être

(1) Fleury à Königseck, 11 juillet 1742. Cette pièce ayant été imprimée dans la *Gazette de Hollande*, comme on va le voir, est insérée à peu près dans tous les recueils historiques du temps, on peut en trouver en particulier le texte complet dans un appendice aux *Mémoires de Luynes*, t. IV, p. 321. C'est d'ailleurs évidemment cette lettre, postérieure de trois semaines à la défection prussienne, que les écrivains, notamment Michelet, ont confondue avec la prétendue épître adressée par Fleury à Vienne et que Frédéric aurait montrée à Belle-Isle dans une entrevue qui n'eut jamais lieu.

attachés ont eu la bonté de publier que le roi de Prusse n'avait fait que me prévenir en faisant la paix, parce que j'avais envoyé un homme à Vienne secrètement pour négocier la nôtre. Je pardonne au roi de Prusse d'avoir adopté cette fausseté pour justifier son changement; mais qu'un Français au service du roi ose répandre une aussi noire calomnie sans en avoir le plus léger indice, j'avoue que ce procédé me surprend plus qu'il me blesse. S'il ne regardait que moi personnellement, je ne m'en mettrais pas en peine, mais c'est attaquer la bonne foi du roi, sans l'aveu duquel je n'aurais osé faire une pareille tentative. Je vous honore, monsieur, très parfaitement (1). »

Ces deux lettres privées furent accompagnées ou suivies de communications officielles dans lesquelles Belle-Isle put aisément reconnaître, sous la convenance extérieure des paroles, le même sentiment d'irritation et de déplaisir. Par l'une, ordre était donné au duc d'Harcourt de rejoindre au plus tôt et par tous les moyens les troupes assiégées dans Prague, et, une fois la jonction faite, les deux armées devaient rester sous le commandement unique et suprême du maréchal de Broglie. Belle-Isle ne demeurait auprès de son collègue qu'en qualité de second et de conseiller. « L'intention du roi, disait la lettre ministérielle, est que vous restiez auprès de M. le maréchal de Broglie, qui certainement en usera avec vous avec toute la politesse et la justice qui vous sont dues. Si cet arrangement vous fait de la peine, comme je n'en doute pas, je connais trop votre zèle pour le service du roi pour ne pas vous faire la violence que vous ne pouvez refuser dans les circonstances présentes. Je vous exhorte comme ami et comme serviteur à vous conformer aux ordres du roi qui l'exige de vous. » De plus, le ministre Amelot avertit Belle-Isle confidentiellement que, quand les pourparlers devraient être repris avec le maréchal de Königseck, ce serait probablement le maréchal de Broglie qui en serait chargé, comme devant être agréé plus facilement en qualité de négociateur par la cour de Vienne.

Belle-Isle répondit à ces instructions désobligeantes avec un mélange tout à fait caractéristique de hauteur et d'acrimonie : « Je conviens, dit-il, que M. le maréchal de Broglie sera beaucoup plus

(1) Fleury à Belle-Isle, 3 juillet 1742. (*Correspondances diverses.* Ministère de la guerre.) — Cette lettre est la meilleure preuve que Fleury n'avait sur la conscience aucune des intrigues dont l'histoire l'a accusé. Il n'eût point osé tenir un tel langage s'il eût craint d'être démenti par une preuve que Belle-Isle, piqué au vif, n'eût pas manqué de moyens de se procurer. Belle-Isle, d'ailleurs, qui insère dans ses Mémoires presque toutes les lettres importantes qu'il a reçues, n'a eu garde d'y faire figurer celle-là, que j'ai retrouvée dans les correspondances laissées par lui au département de la guerre.

agréable à la cour de Vienne que moi ; il ne faut pour cela que jeter les yeux sur la conduite que nous avons tenue l'un et l'autre. J'ai été assez heureux pour remplir en entier les intentions du roi et les vues de Son Éminence pour le succès complet de l'élection dont j'ai été chargé, en détachant, comme j'ai fait, le plus grand nombre des membres de l'empire du parti autrichien, faisant cesser l'opposition si invétérée contre la France et faisant voir avec tranquillité par les cercles les troupes du roi au milieu de l'Allemagne. M. le maréchal de Broglie a causé la destruction de ces mêmes troupes : il a aliéné par sa conduite et par ses discours publics le prince qu'il était le plus nécessaire de ménager,.. et il vient de rendre en dernier lieu, à la cour de Vienne, le plus important service pour être resté si mal à propos, et contre mes instances, sur le haut de la Moldau, et s'être ensuite retiré avec précipitation.., ce qui a réduit l'armée du roi à l'état où elle se trouve. Il est donc très naturel qu'il soit plus agréable à ceux à qui il a procuré de tels avantages, et que ce soit lui qui négocie les moyens de sortir de l'embarras où il s'est mis. Aussi puis-je bien vous assurer, monsieur, que de tous les sacrifices que j'ai jamais faits au roi, et de tout ce que je puis avoir fait en ma vie pour son service, rien ne m'a jamais tant coûté que la démarche et l'entrevue que j'ai eues avec M. de Königseck. Mais la connaissance intime que j'ai de notre situation et mon zèle pour Sa Majesté m'ont déterminé dans cette occasion, qui n'a pas été moins méritoire que celle où j'ai plusieurs fois exposé ma vie pour son service. Je vais, de ce pas, remettre à M. de Broglie la lettre que vous lui écrivez : je lui recommanderai de nouveau l'importance du secret et lui ferai part plus en détail de tout ce qui s'est passé dans ma conférence avec M. de Königseck. Sans doute que l'officier que je vous ai dépêché le 3 lui rapportera les instructions que je vous avais demandées avec des pleins pouvoirs en son nom. Après quoi, me trouvant avec une patente de général d'armée sans commandement et avec le titre d'ambassadeur plénipotentiaire sans fonctions, je resterai spectateur de ce qui va se passer. » Et en même temps il ajouta de sa main sur l'expédition des lettres de commandement du maréchal de Broglie, qui lui était communiquée, cette note au crayon qu'on y peut lire encore : « L'ancienneté sans capacité est, de tous les titres, le plus désastreux pour la ruine des armées et des empires. Ce n'a jamais été un droit, et cette lettre confirme entre mille autres sottises du conseil du roi le proverbe : *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi* (1). »

(1) Fleury et Amelot à Belle-Isle. — Belle-Isle à Amelot, 25 juin et 17 juillet 1742. (*Correspondance d'Allemagne.* Ministère des affaires étrangères.) La note, évidemment écrite de la main de Belle-Isle sur l'expédition des lettres patentes, se trouve dans les correspondances diverses du ministère de la guerre de septembre 1742.

L'irritation très naturelle de Belle-Isle n'eut pourtant pas l'occasion de se donner carrière, car la faiblesse de Fleury resta sans effet. Tout le mois de juillet s'écoula sans que Königseck offrît de reprendre la conversation, et toutes les fois que, directement ou indirectement, on lui faisait proposer de Prague une nouvelle entrevue, il répondait que les pouvoirs dont il avait besoin n'étaient pas arrivés et que d'ailleurs il avait lieu de croire que des pourparlers directs étaient engagés entre les deux cours. En attendant, les troupes autrichiennes approchaient toujours, et se massant autour de la place, la resserraient de plus en plus et y rendaient les conditions d'existence de l'armée française plus difficiles.

De la part de Stainville aussi, même silence et aussi peu de nouvelles. Le chargé d'affaires, Vincent, écrivait seulement de Vienne que le courrier envoyé par cet agent, ayant dû traverser sur le Haut-Danube les lignes de l'armée du duc d'Harcourt, faisait des récits lamentables de l'état de dénûment et de découragement où ces troupes étaient réduites avant même d'avoir combattu. Vainement Fleury, dont l'impatience croissait d'heure en heure, lâchant pied dans sa correspondance et probablement aussi dans sa conversation, faisait-il entendre qu'il ne ferait pas de l'évacuation de la Bavière une condition absolue; en échange de cette condition qui indignait Belle-Isle, il n'obtenait pas même un accusé de réception qui le tirât de peine (1).

Ce qui rendait cette attente encore plus pénible, c'est qu'autour de lui et sur les divers théâtres politiques d'Europe, des transactions diplomatiques suspectes, de toute nature, étaient engagées dans tous les sens. Les chancelleries étaient partout en éveil et à l'œuvre. Depuis qu'un coup de théâtre imprévu était venu remettre toutes les alliances en question, il n'y avait pas de combinaison nouvelle qui ne parût possible, et il n'y en avait aucune qui ne fût imaginée, proposée, et poursuivie quelque part. C'était d'un bout de l'Europe à l'autre un enchevêtrement, un feu croisé pour ainsi dire de négociations. Jamais il n'y eut un tel échange de courriers, un tel débit de nouvelles vraies ou fausses.

L'Angleterre d'abord reprenait avec une activité passionnée son plan favori, celui qui n'avait échoué au commencement de la guerre

(1) Belle-Isle à Amelot, 21, 26 juillet 1742. — Amelot à Belle-Isle, 14 juillet 1742. (*Correspondance d'Allemagne.*) — Vincent à Amelot, 6 juillet 1742. *Correspondance de Vienne.* Ministère des affaires étrangères.) — D'Arneth, t. III, p. 113, 114, 489. La lettre d'Amelot, indiquant qu'il ne ferait pas une condition absolue de l'évacuation de la Bavière, et la réponse de Belle-Isle à Amelot, furent interceptées par des agents autrichiens et communiquées indirectement à Charles VII pour le décider à se séparer de la France. — Blondel à Amelot, de Francfort, 16 avril 1745. (*Correspondance d'Allemagne.* Ministère des affaires étrangères.)

que par l'antagonisme, aujourd'hui suspendu, de Marie-Thérèse et de Frédéric : la réunion de toute l'Allemagne et, s'il se pouvait, de toute l'Europe dans une action commune contre la France. Arracher à Marie-Thérèse quelques concessions de territoire en Allemagne en faveur de Charles VII ou au moins la reconnaissance de son titre impérial, obtenir en échange, de l'empereur lui-même, l'abandon de tout le reste de ses prétentions sur les états autrichiens, satisfaire aussi par quelques avantages nouveaux et un traité définitif le Piémont, dont l'alliance était toujours douteuse; faire consacrer ces arrangemens par une diète solennelle et courir ensuite tous ensemble sus à l'envahisseur du territoire germanique : telles étaient les bases de la coalition nouvelle que les agens anglais étaient chargés de proposer, chacun pour sa part, à la cour auprès de laquelle ils étaient accrédités. C'était le thème commun que devaient plaider Robinson à Vienne, Stairs à La Haye, et à Francfort un gendre de George II, le prince de Hesse, engagé dans les troupes impériales, enfin Hyndfort à Berlin, car on se flattait d'entraîner dans l'entreprise Frédéric lui-même et de le faire sortir, par l'appât de conquêtes nouvelles, de la neutralité où il avait annoncé le dessein de s'enfermer. Le but poursuivi n'était pas moins (le ministre Carteret le disait très haut) que d'enlever à la France tout ce qu'elle avait acquis depuis un siècle, et de la réduire aux limites antérieures à la paix des Pyrénées. Il y avait là une riche perspective de dépouilles sur laquelle chacun pouvait compter en espérance pour satisfaire ses convoitises ou se payer de ses sacrifices. Mais, à côté de ce plan peut-être un peu trop gigantesque pour être réalisable, d'autres étaient en circulation, qui, plus facilement applicables, pouvaient d'un moment à l'autre amener des complications nouvelles. Un petit souverain ecclésiastique, par exemple, l'évêque de Wurtzbourg, entreprenait de persuader à Charles VII qu'il devrait prendre lui-même l'initiative de renvoyer les Français d'Allemagne et de remettre à la diète la connaissance et la décision de tous ses différends avec Marie-Thérèse, l'assurant que ce grand acte de patriotisme servirait mieux sa cause que toutes les armées du monde. La proposition, à peine connue, était accueillie dans toute l'Allemagne avec une grande faveur. D'autres, au contraire, rêvaient la réconciliation des deux grandes puissances catholiques et une alliance franco-autrichienne, conclue sur place aux dépens de Frédéric, par la reprise immédiate de la Silésie. Tous ces faiseurs de projets se disputaient et se dénonçaient les uns les autres. C'était vraiment la confusion des langues diplomatiques (1).

(1) Droysen, t. II, p. 16, 18. — D'Arneth, t. II, p. 114 et 115. — Blondel à Amelot, 24 juillet, 16 août 1742, de Francfort. (*Correspondance d'Allemagne.* Ministère des

L'agitation des esprits était accrue par un état de méfiance général et réciproque de toutes les puissances les unes envers les autres. C'était encore la conséquence du coup de tête de Frédéric. Il avait mis le parjure en vogue et, comme nous dirions dans notre langue parlementaire d'aujourd'hui, à l'ordre du jour européen. La perfidie était partout dans l'air et chacun s'y préparait ou en soupçonnait son voisin. Toutes les démarches, de part et d'autre, étaient mal interprétées. Le courrier envoyé par le maréchal de Belle-Isle, le lendemain de son entrevue avec Königseck, traversant Francfort, y avait causé une véritable consternation. A la nouvelle d'une négociation engagée, dont les conditions n'étaient pas connues, tous les alliés de la France, l'empereur en tête, se voyaient déjà abandonnés. « Je croirais trahir le roi, écrivait tout ému le résident Blondel, si je ne vous prévenais pas de l'effet que cela produit... Cela paraît excuser la conduite du roi de Prusse... L'état de subalterne où je suis, ajoutait-il, doit se borner à exécuter les ordres et à rendre compte de ce qui se passe; mais j'espère que vous n'attribuerez qu'à la qualité fidèle de citoyen si je m'émancipe à vous exposer mes sentimens. Mais je suis sur les lieux, je vois, j'entends la fermentation, je ne dois pas vous la cacher. »

D'un autre côté, le roi de Prusse, ayant, quelques jours après, invité le maréchal de Seckendorff, commandant des troupes impériales, à venir le trouver à Berlin pour causer avec lui des chances de la guerre et terminer des questions de subsides qui restaient à régler, Valori était aux champs et aux écoutes, se demandant si cet entretien n'avait pour but de préparer encore une paix fourrée de l'Autriche avec l'empire par l'entremise de l'Angleterre. La position d'impartiale neutralité que Frédéric prétendait garder était aussi commentée dans tous les sens : personne n'y voulait croire et chacun la dénaturait à sa manière. Le bruit d'une alliance offensive contractée, ou à la veille de l'être, entre lui et les puissances maritimes, bien que constamment démenti, n'en était pas moins généralement répandu. « Ce prince, écrivait Amelot, n'est pas perfide à demi;.. il n'y a point de noirceur à laquelle on ne doive s'attendre de sa part. » Et Frédéric, dont la conscience chargée redoutait toujours quelque représaille de la part de ceux qu'il avait trompés, répondait à ces douceurs, qu'il soupçonnait sans les connaître, par d'autres du même genre : « Ne vous fiez jamais, écrivait-il à son ministre Chambrier, aux paroles emmiellées et aux protestations amiables du cardinal. Veillez plus que jamais sur ce qu'il peut méditer contre moi (1). »

affaires étrangères.) — *Pol. Cor.*, t. II, p. 240, 248, 249. — Coxe, *House of Austria*, t. II, chap. CIII.

(1) Blondel à Amelot, 3 et 23 juillet 1742. (*Correspondance d'Allemagne.*) — Valori

A travers la mobilité de ces impressions et la complication de ces intrigues diverses, une seule personne restait immuable et gardait cette tranquillité d'esprit que donne, même dans l'excès de la passion, une résolution inébranlable : c'était Marie-Thérèse. Pas un jour, pas un moment, l'orgueilleuse princesse ne se montra disposée ni à ouvrir l'oreille aux supplications de Fleury, ni à donner les mains aux concessions conseillées par le ministre anglais. Du plan britannique elle acceptait bien ce qui l'accommodait : la coalition à former en Allemagne contre la France, et le partage anticipé des conquêtes de Louis XIV ; mais quant à retirer, sous une condition quelconque, la protestation qu'elle avait faite dès le premier jour contre l'élection de Charles VII ; quant à renoncer par là à l'espérance de couronner un époux chéri ; quant à céder un pouce de territoire, à restituer même la Bavière avant d'être assurée d'une compensation qui la consolât de la perte de la Silésie, c'est de quoi elle n'acceptait pas même la pensée, et dont elle ne laissait pas même Robinson achever devant elle la proposition. « Si je dois céder quelque chose à tous mes ennemis, disait-elle, que me restera-t-il ensuite? » — « Voulez-vous, disait-elle encore à Robinson avec cette clairvoyance prophétique que la haine seule peut donner, que je fasse moi-même la prépondérance de la Sardaigne en Italie et de la Prusse en Allemagne? »

Des ouvertures pacifiques de la France elle voulait encore moins se laisser parler. Vainement le maréchal Königseck, le grand-duc et le prince Charles lui-même osaient-ils assez timidement faire observer que le siège d'une place de guerre défendue par vingt mille hommes et deux capitaines comme Broglie et Belle-Isle ne serait l'affaire ni d'un jour ni d'un coup de main, et que, pour reprendre la Bohême, peut-être était-il plus sûr de mettre, sans coup férir, la main sur la capitale. Ces suggestions, faites à voix basse, la trouvaient sourde. Une capitulation sans condition, l'armée française tout entière désarmée, prisonnière, et ses drapeaux portés à Vienne, il ne fallait pas moins pour satisfaire ses ressentimens et pour qu'elle pût vider jusqu'au fond la coupe du plaisir de la vengeance.

Le courroux qui grondait encore dans son âme contre Frédéric, mais qu'elle était obligée de contenir, elle l'épanchait en paroles ardentes contre Belle-Isle et Fleury : « Comment ose-t-il me parler, disait-elle, celui qui a ameuté contre moi, par l'argent et par les

à Amelot, 17 juillet 1742. (*Correspondance de Prusse.*) — Frédéric à Chambrier, 24 juillet 1742. (Ministère des affaires étrangères.) — Amelot à Belle-Isle, 15 juillet 1742.

promesses, tous les princes d'Allemagne, et qui s'est vanté d'écraser la maison d'Autriche? Je n'ai poussé que trop loin la condescendance. Cédant à la nécessité, j'ai abaissé la dignité royale jusqu'à écrire au cardinal dans des termes qui auraient attendri un rocher : il a rejeté insolemment mes prières. Je puis démontrer, pièces en main, que la France a cherché à exciter la sédition dans le cœur même de mes états, qu'elle a cherché à renverser les lois fondamentales de l'empire et à mettre le feu aux quatre coins de l'Allemagne ; je laisserai ces preuves pour avertir la postérité. » Entraînée par son éloquence, l'unanimité des ministres se rangea avec elle du parti d'une résistance absolue. C'était, d'ailleurs, le tort généralement reproché aux hommes d'état autrichiens d'alors d'être aussi présomptueux dans la bonne fortune que facilement abattus dans la mauvaise. Le vieux Bartenstein, autrefois partisan décidé de la France, se montra cette fois aussi hostile que Stahremberg lui-même, dont les sentimens étaient, dit Robinson, pétrifiés par quarante années de haine invétérée (1).

Dictée par de tels avis, la réponse que Stainville transmit enfin dans les premiers jours d'août fut conçue dans des termes d'une sécheresse hautaine : « La reine, y était-il dit, a été aussi attentive qu'il était humainement possible de l'être à ne pas donner une ombre de prétexte à ses injustes ennemis de l'attaquer, et M. le cardinal de Fleury doit connaître mieux que personne ses sentimens pacifiques. On n'en a fait nul cas dans le temps qu'on a cru pouvoir l'opprimer. La reine a en main des preuves authentiques de tout le mal qu'on a voulu lui faire, jusqu'à perdre de vue le christianisme. L'espérance d'y réussir est maintenant évanouie, et les choses ont beaucoup changé de face. Cependant on a d'avance ruiné et saccagé ses états, renversé les constitutions fondamentales de l'empire, opprimé la liberté germanique, et il n'a pas tenu à la France d'anéantir la maison d'Autriche, qu'on prétendait ne plus exister, et tout ceci s'est fait sans nul égard aux traités et garanties les plus solennels. On s'est même vanté de vouloir dicter des lois sur les bastions de Vienne, et il ne s'est agi de rien moins que de faire passer sous ce joug l'Allemagne et toute l'Europe. La cause de la reine est donc devenue celle de tous les princes de l'empire, vrais patriotes, et de toutes les puissances qui ont à cœur le repos et l'indépendance. Il s'agit d'assurer l'un et l'autre avec leur concours, sans lequel on ne travaillerait qu'à une paix plâtrée, et,

(1) Coxe, *loc. cit.* — Robinson dit en propres termes : La persuasion de cette cour est que l'Angleterre veut donner la supériorité à la Prusse en Allemagne et à la Sardaigne en Italie, 3, 4 juillet 1742. (*Correspondance de Vienne.* Record Office.)

quoique la reine persiste dans sa modération et ses sentimens pacifiques, il est pourtant également juste et indispensable tant de réparer l'extrême tort qu'on lui a fait par le passé que de la rassurer contre de pareilles entreprises à l'avenir (1). »

Un non, en trois lettres, eût été moins injurieux que cet ajournement ironique à un avenir indéfini et le vague de ces conditions menaçantes. L'insulte officielle ne suffit pourtant pas : sans pitié pour un vieillard qui était à ses pieds, la reine y joignit une insulte cruelle aussi peu digne de son rang que de son caractère. Presque au même moment où Stainville remettait sa note à Versailles, la triste lettre de Fleury à Königseck paraissait en Hollande, dans la *Gazette d'Utrecht*, et se trouvait ainsi livrée, par une indiscrétion dont l'origine n'était pas douteuse, à la connaissance et aux railleries de toute l'Europe. On juge de l'effet, surtout à Versailles, sur une jeune noblesse qui avait du goût, et qui aimait à rire. L'émotion fut telle qu'elle perce même à travers les lignes du procès-verbal, sec et discret, où le duc de Luynes notait chaque soir tous les incidens de la cour : « M. le cardinal, dit-il, est accablé des affaires présentes : on parle beaucoup d'une lettre qu'il a écrite à M. de Königseck, qui est même rapportée dans la *Gazette d'Utrecht*. Il cherche dans cette lettre à se justifier de la cause des troubles actuels de l'Allemagne et les rejette sur autrui, sans cependant nommer le projet qui a donné lieu aux dits troubles (2). » — « La lettre du cardinal à M. de Königseck, écrivait en même temps Chambrier à Frédéric, qu'on vient de voir dans la *Gazette de Leyde*, fait beaucoup de bruit. On la trouve basse et rampante et d'une fausseté outrée et on assure que cette lettre est restée sans réponse : ce qui est mortifiant pour le cardinal (3). »

Il y a une mesure à tout, et Fleury, cette fois, se redressa sous l'injure. Reprenant la plume : « Ce n'est qu'avec une extrême surprise, écrivit-il à Königseck, que je reçois dans ce moment la copie de la lettre que j'eus l'honneur d'écrire à Votre Excellence, le 11 du mois dernier, et qu'au lieu de la réponse dont je croyais avoir lieu de me flatter, j'apprends que cette lettre était dans les mains de tout le monde à La Haye. Je ne devais pas m'attendre, ce me semble, qu'un témoignage de politesse et de confiance à un ministre de votre réputation, de la part duquel j'avais reçu souvent des assurances d'estime et de bonté, dût avoir un pareil sort, et vous m'apprenez aujourd'hui, un peu durement, que je m'étais

(1) *Correspondance de Vienne*, 10 août 1742. (Ministère des affaires étrangères.)

(2) *Mémoires du duc de Luynes*, t. II, p. 209.

(3) Chambrier à Frédéric, 20 et 24 août 1742. (Ministère des affaires étrangères.) — Barbier, *Chronique de la Régence et de Louis XV*, août 1742.

trompé. C'est une leçon dont je vous remercie et dont je tâcherai de profiter, et que j'aime encore mieux avoir reçue qu'avoir donnée. Je n'en ai pas usé de même pour des lettres beaucoup plus importantes que j'ai reçues en diverses occasions, quoique j'eusse pu souvent en tirer de grands avantages. Mais il paraît que l'usage est différent à Vienne ; il est juste de s'y conformer et je vais du moins me corriger (1). » Il faut dire que Königseck, en gentilhomme bien élevé, s'est toujours défendu d'avoir été pour rien dans cette inconvenante publication, et M. d'Arneth, qui, même après un siècle, en paraît encore embarrassé, essaie d'en justifier aussi la reine. On ne voit pourtant pas trop comment une telle pièce, de nature confidentielle, serait tombée entre les mains des gazetiers hollandais si personne ne la leur avait livrée (2).

L'amour-propre blessé arracha à Fleury ce que ni prudence, ni patriotisme n'aurait probablement pu obtenir de lui : un acte de courage. La résolution fut prise presque immédiatement *d'agir de vigueur* pour tirer de peine les assiégés de Prague et rétablir les affaires en Allemagne. Que faire cependant? On avait bien espéré d'abord que le corps d'armée du duc d'Harcourt pourrait se frayer un chemin jusqu'à Prague, en passant sur le corps du maréchal de Khevenhüller ; on avait même confié cette entreprise audacieuse à l'homme des coups hardis par excellence, le comte de Saxe, revenu précipitamment, sur les nouvelles de la paix de Breslau, d'un voyage qu'il avait fait en Russie pour assister au couronnement d'Élisabeth. Mais Maurice, mis à la place de d'Harcourt, dut reconnaître lui-même, après examen, qu'avec le petit nombre et le mauvais état des troupes dont il disposait, l'opération était non-seulement impossible à mener à fin, mais dangereuse à tenter : car si on était forcé de reculer en déroute, Khevenhüller pourrait alors aller rejoindre le prince Charles, et les Autrichiens seraient en liberté de rassembler toutes leurs forces pour accabler ceux qu'on aurait vainement essayé de secourir. D'autre part, envoyer des renforts de France, au moyen de levées nouvelles, était une extrémité presque impraticable dans l'état d'épuisement du royaume. Une seule ressource restait : c'était de diriger sur l'Allemagne le corps d'armée qui, par le conseil de Belle-Isle et sous les ordres du maréchal de Maillebois, avait été placé, l'année précédente, à l'entrée de la Westphalie, afin de tenir en observation et en échec tous les mouvemens qu'auraient pu faire, soit les Hollandais en Flandre, soit les

(1) Fleury à Königseck, 13 août 1742. (*Correspondance de Vienne.* Ministère des affaires étrangères.) Cette lettre est également imprimée dans les *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 336.

(2) D'Arneth, t. II, p. 490.

Anglais dans le Hanovre. Cette division, forte d'environ trente mille hommes, était encore à peu près intacte, car ni Anglais, ni Hollandais n'ayant bougé, elle était restée toute l'année l'arme au bras, dans un pays riche et paisible, où elle ne manquait de rien (1).

Mais, bien que ces troupes fussent en état de se mettre en route au premier ordre qu'elles recevraient, il n'en était pas moins très grave de le leur donner, car si leur présence en Westphalie avait été, jusque-là, assez inutile, c'était uniquement, comme je viens de le dire, grâce à l'inaction des puissances maritimes. Or le moment était justement venu où cette inaction paraissait devoir cesser. Devant les menaces proférées très haut par les ministres anglais et déjà répétées à demi-voix par les états-généraux de Hollande, éloigner l'armée qui était destinée à tenir tête à ces nouveaux adversaires, c'était ouvrir à l'ennemi une libre carrière jusqu'au centre de l'Allemagne, et, qui sait? peut-être même jusqu'au cœur de la France. Une fois cette dernière armée française partie et trop engagée au loin pour pouvoir être rappelée, qui pouvait répondre que des régimens d'infanterie anglaise, débarqués à Anvers ou Rotterdam, puis grossis d'auxiliaires hessois ou hanovriens que les subsides du parlement avaient déjà recrutés, et guidés par un nouveau Marlborough, n'auraient pas l'audace de se porter sur quelque point de nos provinces du Nord? Cette diversion ne trouverait alors rien devant elle que la fameuse frontière de fer de Vauban, complètement dégarnie de défenseurs. Le temps n'était pas si éloigné où, après Hochstedt et Ramillies, des éclaireurs ennemis s'étaient avancés jusqu'en vue de Versailles. Ce fut sans doute le souvenir de ces jours d'angoisses, dont on était séparé par trente ans à peine, qui décida le roi et le cardinal, avant de prendre un parti qui pouvait en amener le retour, à demander, par une consultation solennelle, l'avis de ceux qui en avaient été les témoins, des compagnons encore vivans de Berwick et de Villars. Les doyens des maréchaux de France, présens à Paris : Puységur, Asfeld et Noailles furent réunis chez le marquis de Breteuil, dans un véritable conseil de guerre, et, après avoir exprimé leur sentiment sur l'expédition projetée, ils furent engagés à le consigner par écrit dans divers mémoires qui durent être soumis au roi et aux ministres.

Les deux plus âgés, Puységur, qui n'avait pas moins de quatre-vingt-quatre ans, et Asfeld, qui en comptait déjà soixante-dix-huit,

(1) Voir sur les difficultés rencontrées par Maurice de Saxe pour conduire en Bohême l'armée du Haut-Danube, les correspondances du chevalier d'Espagnac avec le marquis de Breteuil (*Campagnes du maréchal de Broglie*, t. IV, publiées à Amsterdam), et celles du chevalier de Puysieux, en appendice aux *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 308 et suiv.) — Voir aussi les *Correspondances officielles* du ministère de la guerre, *passim*.

conclurent sans hésiter à la négative : « Il ne faut pas, disait Puységuir au nom de sa vieille expérience, risquer toutes les ressources de la France et la dégarnir entièrement. Or, dans les Trois-Évêchés, dans toute la Flandre, la Champagne même, en réunissant tout ce qui s'y trouve, nous ne ferions pas de quoi composer une armée de vingt mille hommes. Il faut mettre la *vieille France* à l'abri des courses et des entreprises de l'ennemi. » Noailles seul, plus jeune et soutenu peut-être par la pensée qu'il était encore d'âge à lutter lui-même contre les périls qu'on allait affronter, opina pour qu'on songeât avant tout à sauver les Français captifs en pays lointains : — « Le péril, disait-il, est plus pressant en Allemagne qu'en France, et le contre-coup d'un échec en Allemagne serait désastreux même en France. On n'aperçoit, ajoutait-il, de véritables obstacles que la perfidie du roi de Prusse, supposé qu'il se portât jusqu'à donner des troupes à la reine de Hongrie pour achever d'accabler les nôtres. C'est de quoi personne ne pourrait répondre, et qui cependant ne doit point arrêter quand il s'agit d'un point aussi capital que le salut de deux armées (1). »

Le débat qui suivit dans le conseil fut long et assez orageux. Plusieurs des ministres soutinrent l'avis des deux vieux maréchaux, et le cardinal, dont les fortes résolutions n'étaient jamais à toute épreuve, bien que décidé, ou plutôt résigné à l'expédition proposée, était, par instant, repris d'hésitation. Ce fut le roi qui, à la dernière heure, se tournant vers le contrôleur-général Orry : « Avez-vous de quoi, monsieur, lui dit-il, fournir à tout le nécessaire? — Sire, répondit Orry, je fournirai toujours tout ce que Votre Majesté jugera à propos de m'ordonner. — Eh bien! je veux que M. de Maillebois marche en Bohême (2). »

La résolution, aussitôt connue, ne rencontra guère à la cour que des approbateurs. Les partisans que Belle-Isle comptait encore ne pouvaient qu'applaudir à la reprise vigoureuse d'une guerre dont il demeurait toujours l'auteur responsable. Ceux (devenus beaucoup plus nombreux et plus influens) du maréchal de Broglie étaient les plus empressés à désirer qu'on portât secours à leur ami, dans le péril extrême où il était placé. — C'étaient même eux, dit Chambrier, qui avaient *mis le feu sous le ventre* du cardinal. Mais l'attitude réso-

(1) Mémoires du maréchal de Noailles et du maréchal de Puységuir. 26 juillet 1742. (*Correspondances diverses*. Ministère de la guerre.) — La date de ces deux mémoires prouve que le projet d'envoyer l'armée de Maillebois en Allemagne avait devancé la réponse définitive de l'Autriche aux propositions de paix. Mais, dès la fin de juillet, le retard même apporté à cette réponse faisait pressentir qu'elle serait négative, et l'idée de l'envoi d'une armée de secours devait déjà être mise en délibération.

(2) Chambrier à Frédéric, 10, 11 août 1742. (*Correspondance interceptée*. Ministère des affaires étrangères.)

lue du roi et le ton sur lequel il avait prononcé ces mots : *Je veux*, qui sortaient si rarement de ses lèvres, donna aussi beaucoup à penser et à parler. Était-ce là seulement l'effet des supplications de Mmes de Toulouse et de Mailly, qui l'avaient, cette fois encore, conjuré avec larmes de ne point abandonner Belle-Isle? Ou bien était-ce enfin le réveil si longtemps attendu de l'autorité royale? Une aventure nouvelle et plus que jamais périlleuse allait être tentée : on remettait au jeu dans une partie bien compromise. Le cardinal, dans le déclin de ses forces physiques et morales dont chacun notait journellement les symptômes, devenu presque sourd, mangeant à peine, se soulevant difficilement de son siège, souvent ne parlant que par soupirs entrecoupés, pouvait-il se croire capable de diriger seul une telle entreprise et de tenir, entre ses mains tremblantes, de telles cartes? Lui-même avait parfois l'air d'en douter et de chercher un appui pour se fortifier. Le roi avait-il enfin le sentiment de cette impuissance? Comprenait-il qu'un rajeunissement ministériel était nécessaire pour donner une impulsion nouvelle aux opérations militaires? On le crut un instant quand on sut que le neveu de l'ancien ministre Chauvelin, simple magistrat au parlement, venait d'être appelé, par lettres-patentes, à une présidence honoraire. On concluait de cette faveur inespérée que l'oncle aussi n'allait pas tarder à rentrer en grâce. « Orry, disait-on, d'accord secrètement avec l'oncle, n'avait parlé au conseil qu'en son nom. » Des gens bien informés prétendaient même savoir que les lettres de rappel de Chauvelin étaient déjà signées et un courrier prêt pour les expédier (1).

Cette fois encore c'était une erreur, et la déception ne tarda pas. Quelques jours après la séance où l'expédition de Maillebois avait été résolue, on apprit bien, en effet, que le conseil allait s'augmenter de deux nouveaux membres. Mais ce n'étaient pas des rivaux, moins encore des remplaçans de Fleury, c'étaient au contraire ses créatures ou tout au moins ses affidés. L'un était le comte d'Argenson, second fils du lieutenant de police de Louis XIV, attaché depuis la régence à la fortune du cardinal, et qui avait rempli sous ses ordres deux postes qu'un ministre, jaloux de son pouvoir et de sa renommée, ne pouvait confier qu'à un ami sûr : la direction de la librairie et la présidence du grand conseil. L'autre, le cardinal de Tencin, diplomate habile, mais prélat sans mœurs et sans considération, qui n'avait dû qu'à la faveur sa haute dignité sacerdotale, et qui, dans l'espoir d'une future succession, était tout disposé à rester le coadjuteur de son confrère en dignité ecclésias-

(1) *Journal de d'Argenson*, t. IV, p. 21. — Barbier, *Chronique de la Régence et de Louis XV*, août 1742.

tique. L'un et l'autre, d'ailleurs, entraient au conseil simplement avec droit d'assistance et de vote, sans département qui leur fût propre. Fleury avait donc cherché des auxiliaires pour le soulager de la fatigue de commander, sans le contrôler ni le contenir. « Il s'est donné, dit dans son journal le frère même d'un des nouveaux ministres, le caustique marquis d'Argenson, des *auvens* dont il avait besoin dans le conseil. » Et pour que personne ne se méprît sur le caractère de la mesure, les lettres-patentes accordées au jeune Chauvelin lui furent brutalement retirées quinze jours après seulement leur expédition. Il fut clair alors que, pour régner lui-même, s'il en avait conçu le désir, le roi était résigné à attendre que la mort se décidât à remplir son office. Tout le monde baissa la tête, sauf les plaisans de Paris, dont rien ne pouvait plus contenir les mauvaises langues. Ils raillèrent sans pitié les deux prêtres qui envoyaient une armée de *frères mathurins* à la rédemption des captifs. Les mathurins étaient un ordre spécialement consacré au rachat des prisonniers faits par les corsaires barbaresques (1).

L'armée envoyée ainsi sous d'assez tristes auspices n'en partit pas moins dans les derniers jours d'août avec entrain, et aux cris de : « Vive le roi ! » La nouvelle de son approche produisit dans toute l'Allemagne une profonde impression. L'empereur, tiré d'inquiétude, sauta presque au cou du résident qui venait la lui annoncer ; Frédéric (sans sortir de son rôle de spectateur indifférent) fit à Valori des complimens un peu contraints, mais qui avaient l'air sincère. Il se montrait seulement incrédule sur l'énergie avec laquelle cette résolution généreuse serait soutenue ; et comme Valori lui représentait que la prudence aussi serait nécessaire pour ne pas compromettre la dernière ressource de la France : « Ah ! mon ami, lui dit-il, de la prudence, vous en avez assez montré ; si vous essayiez de la vigueur, peut-être vous en trouveriez-vous mieux. » Bref, toutes les intrigues engagées s'arrêtèrent, toutes les amitiés ébranlées se raffermirent, et chacun mit en panne pour attendre ce que la fortune allait décider de cette nouvelle épreuve (2).

II.

Il était temps d'en courir la chance, car la situation des Français dans Prague s'aggravait tous les jours. Le grand-duc, gardant

(1) D'Argenson, *Journal*, t. IV, p. 22 et suiv. — Barbier, août 1742. — Duc de Luynes, *Mémoires*, t. IV, p. 211.

(2) Blondel à Amelot, 2 août 1742. (*Correspondance d'Allemagne*. Ministère des affaires étrangères.) — Valori à Amelot, 11, 14 août 1742. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

sous ses ordres le prince son frère et le prince Lobkowitz, avait ouvert, le 13 août, les opérations du siège. Bien qu'elles fussent mollement conduites avec une artillerie insuffisante, et bien que le blocus établi autour de la ville fût imparfait (comme le prouvent les correspondances régulières qui ne cessaient d'être entretenues avec le dehors et que nos archives possèdent) la gêne n'en était pas moins très grande. Si les hommes ne souffraient pas encore de la faim, grâce aux approvisionnemens abondans très bien préparés par l'intendant Séchelles, la cavalerie manquait entièrement de fourrages et dépérissait à vue d'œil. On essayait bien de pourvoir à cette insuffisance croissante par des sorties très fréquentes, très énergiquement conduites, et l'une, en particulier, dirigée par le maréchal de Broglie en personne, fut une véritable victoire qui lui fit beaucoup d'honneur : il détruisit toutes les parallèles tracées par l'ennemi en face de la place et lui emporta vingt canons et autant de drapeaux. Mais ces brillans faits d'armes n'apportaient à la disette, qui était le véritable mal, que des remèdes insuffisans et momentanés. Le regret de voir périr, la douleur de devoir abattre soi-même ces nobles bêtes qui sont, en campagne, les véritables amies de leurs cavaliers, répandaient dans l'armée entière une tristesse et un découragement profonds.

Le mécontentement n'était pas moindre dans la cité : les souffrances inévitables d'un siège que le sentiment patriotique lui-même fait difficilement supporter, paraissaient intolérables aux habitans de Prague, indifférens sinon hostiles aux succès des armées françaises. Leur impatience était d'autant plus grande que le maréchal de Broglie avait la main très dure et ne leur épargnait ni exigences ni réquisitions d'aucun genre. Un instant, même il eut la pensée, pour se créer des ressources, de faire vendre ou de fondre tous les objets de prix qu'il pourrait trouver dans les monumens publics et dans les églises ; ce fut Belle-Isle, plus prudent et plus politique, qui réussit à le détourner de cette exécution (1).

Malheureusement ce n'était pas le seul point de dissidence qui mît aux prises les deux maréchaux. Leur vieille inimitié, excitée par l'ennui d'un tête-à-tête incommode, se donnait carrière avec plus de vivacité que jamais, et faisait de la vie commune dans un espace si resserré un véritable enfer. Vainement avaient-ils essayé de répartir entre eux la besogne, afin de se prêter mutuellement appui

(1) Voir les détails de la grande sortie exécutée par le maréchal de Broglie, le 22 août. (*Campagnes des maréchaux de Broglie et de Belle-Isle en Bohême et en Bavière*, t. v, p. 172.) — Barbier mentionne ce brillant fait de guerre, qu'il appelle une victoire complète et infiniment glorieuse à M. de Broglie, t. iv, septembre 1742. — Belle-Isle à Amelot, 29 juillet 1742. (*Correspondances diverses*. Ministère de la guerre.)

sans se rencontrer trop fréquemment ; vainement Belle-Isle s'était-il chargé des travaux nécessaires à la défense intérieure de la place, tandis que Broglie, séjournant habituellement au milieu des troupes qui campaient un peu en avant de la ville, dirigeait les sorties et toutes les opérations agressives ; encore fallait-il manœuvrer d'accord, et c'est ce qui ne leur arrivait jamais. Il n'était pas une mesure prise, pas une parole prononcée par l'un qui ne fût à l'instant l'objet de la critique violente et publique de l'autre. Et ce qu'il y avait de pis, c'est qu'ils avaient trop souvent tous deux raison, chacun, dans le partage des attributions qui leur étaient échues, ayant été chargé de la tâche qu'il était le moins propre à remplir. Aucun rôle ne convenait moins à l'activité fougueuse, à l'imagination toujours en campagne de Belle-Isle que celui de subordonné et spectateur. N'étant appelé à diriger aucun plan d'ensemble, il frémissait en quelque sorte dans le harnais, il entassait projets sur projets, dont les difficultés l'arrêtaient d'autant moins qu'il n'avait pas à compter avec leur exécution. Broglie, de son côté, dont l'esprit, d'une nature plus lente, était encore alourdi par l'âge, suffisait mal à la variété, à la promptitude des résolutions qu'exige le commandement actif. Ces défauts clairement aperçus étaient aussi impitoyablement signalés de part que d'autre. Tandis que Broglie accusait Belle-Isle de dépenser tout son feu en écritures et de l'assassiner de mémoires qu'il n'avait pas même le temps de lire, Belle-Isle se plaignait d'indiscrétions imprudentes causées par une sénile incontinence de parole. Il n'y avait pas jusqu'aux accidens de santé qui ne fussent matière à récriminations réciproques. Belle-Isle, sous l'empire des fortes émotions qu'il avait subies, était repris de violentes douleurs sciatiques, de fièvres intermittentes, accompagnées de fréquentes syncopes. « Que voulez-vous qu'on fasse, disait Broglie, d'un général qui ne peut pas mettre un pied devant l'autre? » Mais Belle-Isle n'était pas en peine de répondre qu'une fausse attaque d'apoplexie avait, depuis plus d'un an, frappé d'une atteinte irréparable l'intelligence de son collègue. Et finalement toutes ces querelles en revenaient toujours à la grande, l'éternelle question, sans cesse agitée, jamais vidée, de savoir à qui était imputable le malheur de la situation. « C'étaient, disait l'un, les fausses manœuvres, suivies de la déroute devant Prague, qui avaient causé tout le mal. — Non, reprenait l'autre, mais bien la folie d'avoir emmené une armée guerroyer à trois cents lieues de son pays (1). »

(1) Les accusations réciproques des deux maréchaux de Broglie et de Belle-Isle remplissant toutes leurs correspondances, je ne puis faire à ce sujet aucune citation particulière. On peut ouvrir, à peu près au hasard, tous les volumes de dépêches officielles ou privées, datées de Prague en août et septembre 1742, pour s'assurer de

L'exaspération des deux chefs se communiquait naturellement à leur entourage. La plupart des officiers supérieurs, autrefois choisis par Belle-Isle, lui restaient attachés, ce qui ne rendait pas la situation de Broglie plus facile, ni son humeur plus aimable; mais ses trois fils, tous jeunes et aussi braves qu'intelligens (comme la suite de leur carrière l'a fait voir), formaient autour de lui, avec les compagnons de leur âge, une garde vigilante qui ne laissait passer aucun défi sans le relever. Toujours les premiers au feu, ils faisaient à leur père une véritable popularité dans les rangs inférieurs de l'armée, tandis que Belle-Isle, trop souvent confiné dans sa chambre de malade, commençait à y être oublié. La guerre intestine, ainsi échauffée de toutes parts, finit par rendre impossibles même les plus froides relations officielles. Ainsi Broglie fit savoir un jour à Belle-Isle qu'il eût à s'abstenir de lui adresser des factums dont il ne voulait plus prendre connaissance, et à ne plus envoyer d'officiers de sa suite pour prendre note de toutes les opérations du siège, « ne voulant pas, disait-il, avoir toujours des surveillans à ses trousses. » En prenant cette mesure de colère, il ajoutait sans rire : « Vous m'apprenez à être sage et modéré, ce qui est bien nécessaire à un général. » Et Belle-Isle, à son tour, bien que ne cessant de repéter qu'il avait fait une provision de patience intarissable, déclara que cette fois le fond en était épuisé, et qu'il allait se plaindre à la cour, qui lui ferait raison, attendu que le droit reconnu à son ancien de lui commander n'allait pas jusqu'à celui de le dégrader. Belle-Isle se vantait, ou bien il ignorait que Fleury, à la fois excédé et ulcéré, était désormais décidé à lui donner toujours tort : « M. de Belle-Isle bat la campagne, disait le cardinal à Chambrier; il n'y a que M. de Broglie qui soit net et précis. »

Les choses en étaient venues à cette extrémité lorsque arriva à Prague, par le moyen de courriers déguisés traversant les lignes autrichiennes, l'annonce d'un prochain secours. La nouvelle de l'envoi de l'armée de Maillebois fut annoncée à Broglie à la fois par une dépêche officielle du ministre, envoyée en triple expédition, dont une seule arriva à son adresse, par des lettres de sa femme, et par une de l'abbé, son frère, écrite avec le mélange de facétie et de dévotion qui lui était habituel : « Ayez confiance en Dieu, disait le joyeux ecclésiastique, qui détruit les superbes; et le diable n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme. » On eut bientôt, en effet, la confirmation de la nouvelle par l'envoi, égale-

l'exactitude du tableau que je viens de tracer. Voir cependant, en particulier, *Campagnes des maréchaux de Broglie et de Belle-Isle*, t. VI, p. 50 et suiv., une lettre d'un des deux maréchaux annotée par l'autre qui résume à peu près tous leurs griefs.

ment inattendu, d'un émissaire du maréchal de Königseck, demandant enfin lui-même l'entrevue qu'il avait tant de fois refusée.

La joie est un calmant qui apaise, au moins pour un moment, les nerfs les plus agacés; et, d'ailleurs, il fallait bien se voir et s'entendre pour faire face à ce changement inespéré. « La reine met de l'eau dans son vin, » je l'avais toujours pensé, dit Broglie, à qui sa confiance en lui-même avait, en effet, toujours conservé un fond d'espérance. Belle-Isle était moins pressé de se réjouir; cependant, comme l'invitation lui était adressée à lui personnellement, il consentit volontiers à se charger encore d'une commission désagréable à laquelle son collègue se reconnaissait lui-même médiocrement propre.

Je ne sais si le général autrichien s'était imaginé que sa police était assez bien faite autour de la ville pour avoir arrêté toutes les informations au passage, ou s'il voulait simplement masquer par un surcroît de hauteur un mouvement de retraite; mais, toujours est-il qu'il se montra plus raide et moins poli, dans cette nouvelle conférence, que dans la première. Il feignit d'avoir reçu une lettre suppliante des principaux habitans de Prague le conjurant de leur épargner les horreurs d'un bombardement. « Au moment de commencer cette exécution décisive et meurtrière, la reine, dit-il, sensible aux maux de ses sujets de Bohême, et par répugnance pour l'effusion du sang, voulait bien essayer encore un moyen de conjurer une douloureuse extrémité. Elle consentirait à laisser sortir l'armée française de Prague, avec ses armes et tous ses effets, moyennant l'engagement pris par les officiers comme par les soldats d'évacuer non-seulement la Bohême, mais toute l'Allemagne, et de ne plus servir dans la guerre présente pendant un temps dont on conviendrait; la même condition serait imposée également à l'armée du Danube. »

La surprise et l'indignation coupaient la respiration à Belle-Isle, qui le laissa achever sa harangue sans l'interrompre. « Vous ne répondez rien? dit enfin l'Autrichien, surpris de son silence. — Je ne réponds rien, dit Belle-Isle, parce qu'il n'y a rien à répondre à de telles propositions. » Puis, reprenant son sang-froid, il retrouva l'éloquence de ses meilleurs jours. « Combien de batailles avons-nous perdues, s'écria-t-il, pour que nous soyons obligés d'entendre un tel langage? Êtes-vous déjà maîtres de Prague pour nous commander d'en sortir? La place est mauvaise à défendre, je l'avoue, mais toutes les places sont bonnes quand elles sont défendues par des gens de cœur. Tant que nous aurons de la poudre et des balles, vous ne devez pas vous flatter d'être maîtres de nous; nous sommes quarante mille Français, dont douze mille valets, à la vérité, mais

qui sont Français comme nous et qui prendront les armes au premier ordre. Êtes-vous prêts à monter à la brèche? Après ce qui s'est passé ces jours derniers et la manière dont M. de Broglie a emporté vos parallèles, vous êtes trop homme de guerre pour conseiller à M. le grand-duc de s'y risquer. (Il fallait qu'il fût bien en colère pour rendre cette justice à un fait d'armes de M. de Broglie.) Puis, quand vous aurez emporté la première ligne, vous en trouverez une seconde, et un nouveau siège à faire. Ne le savez-vous pas? — Il est vrai, dit le maréchal, un peu étonné d'être pris si vivement à partie, que vous avez fait abattre bien des maisons pour vous mieux défendre. — Ah! vous n'avez pas tout vu, bien que, de la hauteur où vous êtes campé, vous puissiez découvrir, comme si vous y étiez, tout ce qui se fait dans la place. (Ici c'était lui-même qui se mettait en scène et son propre ouvrage qu'il vantait, car il s'était particulièrement occupé des travaux de fortification.) Je ne vous parle pas, dit-il enfin, touchant le point sensible, du secours qui va venir, vous savez mieux que nous combien de journées nous avons encore à l'attendre. Mais, bien que vous nous ayez intercepté bien des petits courriers, nous en savons aussi quelque chose. Vous savez mieux que nous aussi ce qui se passe en Europe; mais la démarche présente, après le refus si sec opposé à des propositions comme celles que j'avais faites, nous donne à penser que la reine et M. le grand-duc ont des intérêts pressans pour nous rechercher. Peut-être avez-vous perdu une bataille sur le Danube? Peut-être le roi de Prusse se repent-il de nous avoir abandonnés, et le roi de Pologne de l'avoir suivi? Enfin, nous étions à *bille égale* le 2 juillet. Il paraît que nous ne le sommes plus aujourd'hui. »

Il conclut en disant qu'en aucun cas, il ne pourrait entrer en négociation, après tous les changemens survenus dans l'état des choses, sans avoir demandé de nouvelles instructions à sa cour. Si les sentimens pacifiques du grand-duc étaient sincères, la meilleure manière de les témoigner était de suspendre le siège, de conclure un armistice et de lui laisser le temps d'envoyer un courrier à Versailles. « Pendant ce temps, ajoutait-il, tout restera en panne. — Non, dit le maréchal, M. le grand-duc ne consentira pas à suspendre le siège, tout au plus à laisser passer un courrier. En attendant, défendez-vous comme vous pourrez, nous attaquerons comme nous pourrons. » Et, quelques heures après, il faisait savoir que le grand-duc se refusait même au passage du courrier (1).

En venant rendre compte de son entrevue au maréchal de Bro-

(1) L'entrevue de Belle-Isle et de Königseck est rapportée tout au long par le maréchal de Belle-Isle lui-même, dans une dépêche adressée par lui à Amelot le 31 août 1742 et qui fait partie de la correspondance d'Allemagne.

glie, Belle-Isle, se souvenant des instructions timides et hésitantes qu'il avait reçues du ministère des affaires étrangères, se demandait si la hauteur de son langage n'avait pas passé la mesure de la prudence. Mais la contenance plus résolue encore de son collègue ne lui laissa pas longtemps cette crainte. « J'ai reçu l'ordre de tenir jusqu'à l'arrivée de M. de Maillebois, dit le vieux maréchal, et je ne connais que cet ordre-là. Vous feriez ce qui vous conviendrait avec M. de Königseck que je n'y aurais aucun égard. » — « Cet avis si décisif ne me laisse pas à délibérer, » écrivait Belle-Isle également satisfait et de se ranger à un parti vigoureux, et de laisser à autrui la responsabilité des conséquences.

Il n'eut pas lieu d'ailleurs de s'en repentir, car dès le début de la semaine suivante, le 13 septembre, à la tombée de la nuit, on s'étonna de voir cesser tout à coup le bruit de la canonnade, et un grand silence se faire dans le camp autrichien. Puis, vers deux heures du matin, le ciel s'illumina comme des flammes d'un vaste incendie. C'étaient les Autrichiens qui mettaient le feu à leurs ouvrages en les abandonnant. Tout s'expliqua quand le lendemain un envoyé du ministre de France à Dresde, pénétrant dans la ville sans difficulté, annonça que le maréchal de Maillebois était arrivé à Amberg, où il attendait le comte de Saxe pour marcher avec lui sur Prague. C'était donc devant cette menace que les Autrichiens se retiraient, et le siège était levé. De joyeuses acclamations s'élevèrent d'un bout à l'autre du camp français (1).

Cette joie si naturelle était pourtant excessive et prématurée. L'entrée de l'armée de Maillebois et même ses premières marches en Allemagne s'opéraient bien en effet presque sans obstacle, mais cette facilité des commencemens n'était rien moins que le gage d'un succès certain. Au début même, il ne fallait y voir qu'un piège tendu par Marie-Thérèse à l'imprudence et à la légèreté françaises. Le côté faible et même dangereux de l'expédition, signalé à Paris par les vieux maréchaux, n'avait pas échappé à la perspicacité de la reine; aussi se prêtait-elle sans peine et même avec une certaine complaisance à laisser la France engager ses ressources suprêmes au fond de l'Allemagne, comptant qu'une diversion redoutable qu'elle ne cessait de réclamer, et qui lui était promise, serait portée sur le sol même de la France par l'Angleterre et les Hollandais. « Laissez les faire, lui avait écrit de La Haye l'envoyé britannique, lord Stairs; s'ils vont à Prague, nous irons à Paris, et Paris vaut bien Prague. »

Cette espérance fut trompée, parce que les Hollandais, plutôt

(1) Récit du siège de Prague. (*Correspondances diverses de* 1742. Ministère de la guerre.)

satisfaits qu'alarmés de voir l'armée de Maillebois s'éloigner de leurs frontières, et n'ayant nulle envie de la retenir, hésitèrent à se mettre en campagne. Puis de nouveaux retards furent causés, à Vienne même, par l'incertitude qu'on éprouvait sur la direction que se proposait de suivre la nouvelle armée française. Tendrait-elle en droiture vers la ville investie? ou bien, prenant pour la délivrer un moyen indirect, pousserait-elle une pointe hardie vers l'Autriche à travers la Bavière, afin de rappeler le grand-duc à la défense de ses propres foyers? L'hésitation était permise, car l'une et l'autre opération étaient possibles, chacune ayant ses inconvéniens et ses avantages; et si Marie-Thérèse (ce qui est croyable) avait encore des émissaires bien informés à Francfort, elle devait savoir que l'empereur plaidait chaleureusement pour celui des deux procédés qui le remettrait le plus tôt en possession de son patrimoine envahi et couvrirait, comme disait le comte de Saxe, *saite chaire Baviaire*. Il offrait même en ce cas de prendre personnellement la direction des deux armées, offre qui ne pouvait tenter personne, Maillebois et Saxe moins que tout autre, mais qui, comme il disposait lui-même d'une petite armée, bavaroise et impériale, pouvait faire balancer quelque temps entre les deux partis. La question ne parut tout à fait résolue que lorsque Khevenhüller fit savoir que le comte de Saxe, se mettant en mouvement avec sa résolution et sa fougue accoutumées, quittait les bords du Danube et remontait vers la Bohême. Il fut clair alors que c'était à Prague que se rendait l'armée de secours; alors seulement aussi, la diversion anglaise se faisant toujours attendre, la reine dut songer sérieusement à se mettre en défense. Khevenhüller reçut l'ordre de suivre le mouvement du comte de Saxe et le grand-duc de se joindre à lui pour faire tête aux deux corps d'armée française qui allaient se réunir. On ne dut laisser devant Prague que huit ou dix mille hommes de cavalerie hongroise ou croate pour empêcher, ou du moins gêner le ravitaillement de la place.

Ce ne fut pas sans un vif regret cependant et après une longue délibération que la reine se décida à abandonner, ou du moins à ajourner l'espoir d'emporter d'assaut la capitale d'un des royaumes qu'elle avait perdus, et de prendre toute une armée française d'un coup de filet. A cette contrariété se joignait le chagrin, tout aussi sensible pour elle, de retarder le retour et d'exposer à de nouveaux combats la vie du grand-duc, qu'elle s'était déjà flattée de voir revenir en triomphe. « Mon cher vieux (*alter*), lui écrivait-elle en lui envoyant ses dernières instructions, voilà donc une lettre que, je crains, ne vous plaira point; mais vous verrez que je vous ouvre mon cœur et nos sentimens... Je sais ce que cela me coûte et ça m'éloigne furieu-

sement de vous, mais j'aime mieux me mortifier que de vous voir tristement... Avec cela je vous embrasse, vous envoie et souhaite la bénédiction divine, et prierai bien pour vous : lui peut tout ; j'ai tout plein de courage, il ne nous abandonnera point, il nous a trop clairement aidés : je suis tout cœur ; je vous prie de ne point vous abattre non plus : jusqu'à cette heure tout est bien allé... A vous une fois et pour toujours. — TERESE. » Et en *post-scriptum* : « Je n'ose penser à mon Mimi » (c'était la princesse nouvellement née que la reine, depuis sa dernière couche, avait eu à peine le temps de présenter à son père) (1).

Toutes les forces des deux parties belligérantes se trouvèrent ainsi vers la fin de septembre en présence l'une de l'autre, sur deux lignes très rapprochées et, comme dit une dépêche anglaise, en quelque sorte bec à bec. La jonction de Saxe et de Maillebois s'opéra entre Amberg et Égra sur les confins du Haut-Palatinat et de la Bohême ; celle de Khevenhüller et du grand-duc autour de Pilzen même en Bohême et de l'autre côté de la frontière. Les deux quartiers généraux n'étaient séparés que par une dizaine de lieues d'un territoire très montagneux, coupé de gorges abruptes et d'étroites vallées, au fond desquelles leurs éclaireurs ou leurs partis avancés pouvaient se rencontrer journellement. Un combat sanglant et douteux ne pouvait manquer de s'engager si Maillebois voulait à tout hasard poursuivre sa marche vers Prague en ligne directe.

Il y eut alors, dans les deux armées, ce qui arrive souvent dans les momens solennels, un temps d'arrêt causé par une intimidation réciproque, qui ne dura pas moins de plusieurs semaines. Des deux parts, des conseils de prudence, de faiblesse même, se faisaient entendre. Dans le camp autrichien, le grand-duc, peu entreprenant de sa nature, fatigué d'ailleurs et malade d'un dérangement d'estomac, et le maréchal Königseck, dont l'âge accroissait l'irrésolution naturelle, commencèrent, sinon à dire eux-mêmes, au moins à se laisser dire tout haut par leur entourage ce qui était au fond de leur pensée depuis le commencement du siège : à savoir qu'il n'était guère raisonnable de remettre en question tous les succès obtenus quand la France elle-même s'offrait à les compléter et à les consacrer, et se montrait prête à évacuer le sol de l'Allemagne sous une condition aussi modérée qu'avantageuse : la restitution réciproque et simultanée de la Bavière et de la Bohême. Le

(1) Mémorandum de la reine de Hongrie adressé au gouvernement anglais, 21 novembre 1742. (*Correspondance de Vienne*. Record Office.) — Le comte de Saxe au maréchal de Breteuil, 20, 25 août 1742. — L'empereur au maréchal de Maillebois, 13 septembre 1742. (*Correspondances diverses*. Ministère de la guerre.) — D'Arneth, t. II, p. 490, 491.

prince Lobkowitz, qui, en sa qualité de grand seigneur de Bohême, voyait avec regret échapper l'occasion d'entrer en triomphe dans sa capitale, exprimait cette pensée sans détour : « Était-on sûr, disait-il, sinon de la fidélité, au moins de la consistance des hordes de cavalerie indisciplinées des *insurgens*, comme on les appelait, qu'on avait laissées seules devant Prague ? Si les généraux assiégés, forçant, ce qui ne pouvait être difficile, cette ligne mobile et très peu profonde (la seule qu'ils eussent maintenant devant eux), descendaient en rase campagne, les troupes autrichiennes pourraient se trouver subitement soit prises à revers, soit séparées du Danube et coupées de leur base d'opérations. Un armistice conclu à temps pouvait prévenir ce hasard et épargner une inutile effusion de sang (1). »

Dans le camp français, un langage analogue était tenu plus ouvertement encore, et par le général lui-même. Maillebois était un officier supérieur estimable, instruit à bonne école, mais, comme tous ceux qu'employait Fleury, manquant à la fois de jeunesse et d'entrain. On lui avait d'ailleurs tant dit, tant répété, avant de le mettre en campagne, qu'on lui confiait la dernière espérance de la France, que la main lui tremblait en vérité avant de jouer cette carte suprême. Les meilleures chances de victoire n'auraient même pas suffi à le rassurer, car on ne lui avait pas dissimulé qu'on l'envoyait en Allemagne, non pour y rester lui-même en vainqueur, mais pour en revenir avec l'armée délivrée le plus tôt possible. A ce point de vue, l'éclat même d'un trop grand succès était à craindre. « Il faut, lui avait dit le maréchal de Noailles dans un mémoire écrit, que les généraux se persuadent qu'il s'agit bien moins, dans cette conjoncture, de remporter des victoires que de parvenir, par de bonnes et sages mesures, à réunir nos troupes pour les ramener au plus tôt dans le royaume. On regardera sans doute comme un paradoxe, et c'est cependant une très grande vérité, que, lorsque toutes nos troupes seront en Allemagne, une bataille gagnée, quelque décisive qu'elle soit par rapport aux affaires de l'empereur, nous mettra dans un extrême embarras, attendu la situation de nos frontières et les efforts que l'ennemi ne manquera pas d'y faire pour y opérer une diversion, et la continuité d'une guerre fort onéreuse qu'on ne terminerait peut-être qu'au désavantage de la France (2). »

Un général qu'on mettait ainsi en garde contre la tentation de

(1) Robinson à Carteret, 3 octobre 1742. (*Correspondance de Vienne*. Record Office.)

(2) *Mémoires du maréchal de Noailles*. (*Correspondances diverses*. Ministère de la guerre.)

vaincre n'était pas pressé de combattre. Personne d'ailleurs autour de lui n'en était plus impatient. Cet éloignement pour le combat, provenant non de la crainte, mais du découragement, est un fait assez rare, mais qui n'est pourtant pas sans exemple chez le soldat français, comme nous avons pu le constater, même après nos derniers malheurs. La persistance de la mauvaise fortune enlève aux meilleurs de nos compatriotes, non pas le courage, mais l'audace. Quand la confiance dans leur étoile, souvent exagérée, qui leur est habituelle, a été plusieurs fois trompée par l'événement, l'impression contraire s'empare de leurs imaginations mobiles, et, dans les périls qu'ils ne craignent jamais de braver, ils n'aperçoivent plus que les mauvaises chances. Toute tentative un peu hardie leur paraît d'avance désespérée. C'était l'état d'esprit des plus brillans chevaliers français qui composaient l'état-major de Maillebois, aussi bien que ceux de Broglie et de Belle-Isle. Le comte de Saxe, seul peut-être, paraissait échapper à cette contagion d'abattement et de défaillance. Il était, comme toujours, plein de feu et prêt, disait-il, *à faire rafle de tous les pandours;* mais il convenait que ses soldats étaient loin d'être en pareille humeur et croyaient voir, derrière chacun des sapins des montagnes, un pandour embusqué pour tirer sur eux. « D'ailleurs, ajoutait-il, non peut-être sans quelque secrète impatience, la *subordination allemande* m'apprend à ne faire que ce que l'on me prescrit.» Et comme ce qu'on lui prescrivit fut de ne rien tenter qui pût empêcher un accommodement et rendre une bataille nécessaire, il s'amusait, avec sa brusquerie accoutumée, à exagérer ses instructions. Ayant à recevoir, quelques jours après son arrivée, un parlementaire de Königseck qui venait traiter d'un échange de prisonniers : « Pourquoi sommes-nous ici, lui-dit-il, vous et moi? Pas plus Autrichiens que Français n'ont rien à y faire. Si vous vouliez seulement fermer un œil, le maréchal de Broglie sortirait d'Allemagne sans être vu, et tout serait fini (1). »

Averti par cette boutade et par des lettres interceptées qui leur tombaient entre les mains que leurs dispositions conciliantes étaient partagées par leurs adversaires, les généraux autrichiens insistèrent plus que jamais auprès du grand-duc pour qu'on essayât au moins une tentative d'accommodement. Le prince, au fond plus de cet avis qu'il ne voulait le paraître, mais craignant de s'attirer quelque orage dans son intérieur conjugal s'il paraissait aller lui-même au-devant de la faiblesse, réunit un conseil de guerre, et là,

(1) Le comte de Saxe à Breteuil, 18, 23 août 1742. (*Correspondances diverses.* Ministère de la guerre.) — Robinson à Carteret, 3 octobre 1742. (*Correspondance de Vienne.* Record Office.)

dit la dépêche anglaise à laquelle nous empruntons ce récit, il n'y eut qu'une voix pour déclarer que la paix, dans l'intérêt de l'Allemagne et de l'armée, devait être conclue moyennant l'échange des deux royaumes envahis. Procès-verbal de la délibération fut adressé à Vienne par le grand-duc, qui accompagna l'envoi d'une lettre à la fois d'explications et d'excuses, assurant la reine sa femme qu'il ne s'était déterminé à cette démarche que lorsqu'il était, jour et nuit, harcelé et tourmenté (*teazed and tormented*) par tous les officiers de l'armée, ensemble ou séparément.

La précaution était prudente. Non qu'à Vienne, dans le public, et même chez les fonctionnaires d'une certaine importance, le sentiment pacifique qui régnait dans l'armée ne fût partagé. On murmurait, au contraire, assez hautement que, les conditions offertes par la France étant raisonnables, la paix n'était plus retardée et les malheurs publics prolongés que, par l'obstination du grand-duc et de la reine à vouloir se parer de la couronne impériale (1). Mais il n'en allait pas de même à la cour et partout où se faisait sentir l'action ardente et impérieuse de la volonté de Marie-Thérèse. Là tout respirait la guerre, et l'adresse des généraux de l'armée fut reçue avec un véritable accès d'indignation. Le ministre anglais, qui en fait le récit dans sa dépêche, est d'autant plus croyable qu'il recevait lui-même quelques éclats de cette colère, car la reine ne se gênait pas pour dire que les nouveaux embarras étaient dus aux lenteurs du gouvernement britannique, qui ne se pressait pas de lui tenir parole, et qu'elle n'aurait jamais laissé les Français passer si avant si elle n'avait cru qu'une armée anglaise allait se lever derrière eux. Le mal étant fait cependant, elle entendait bien y tenir tête; l'armée allait apprendre enfin que ce n'était à elle ni à délibérer ni à négocier, mais bien à combattre et même à souffrir, s'il le fallait. Désormais toute négociation, tout pourparler engagé sous les armes était désavoué d'avance, quel que fût, ajoutait-elle, cette fois par une menace significative, « celui sur qui le blâme en retomberait. » Et ses ministres, enflammés par l'ardeur de la souveraine, déclaraient, eux aussi, que cette fois la reine leur maîtresse était décidée à être maîtresse tout de bon (2).

(1) Vincent à Amelot, 29 août, 15 septembre 1742. (*Correspondance de Vienne.* Ministère des affaires étrangères.)

(2) Robinson à Carteret, 7 septembre et 1er octobre 1742. — « It is for the army to fight, if necessary to persevere and suffer... The Hungarian Majesty frankly desclaims, disavows all those pernicious steps, let the blame fall where and upon it will... and the ministers are pleased to think themselves able to advise and counsel their mistress to be mistress. » Le mécontentement de la reine, comme on peut le voir par ces dépêches, avait devancé la démarche des généraux; elle avait sévèrement blâmé l'entrevue demandée par Königseck à Belle-Isle avant la levée du siège de Prague. — D'Arneth, t. II, p. 120, 127.

En même temps qu'elle envoyait à l'armée des commandemens sans réplique, elle faisait répandre dans toute l'Allemagne, sous la forme ordinaire, des rescrits de sa chancellerie, de véritables proclamations qui, si elles étaient mises aujourd'hui dans sa bouche par un romancier de nos jours, paraîtraient un anachronisme, tant elles ressemblent aux expressions les plus récentes du patriotisme germanique. Depuis que Frédéric s'était retiré sous sa tente, on ne voyait plus en présence que des Allemands et des Français; la reine profitait habilement de ce tête-à-tête pour soulever les ressentimens populaires. « Combien de temps, disait-elle, laisserait-on l'étranger fouler le sol de la chère patrie allemande? Est-ce bien un empereur d'Allemagne, celui qui ne faisait que souscrire aux prescriptions honteuses d'un général français? N'était-ce pas à présent l'occasion d'affranchir la patrie d'une oppression séculaire? Ceux qui s'y refuseraient avaient-ils du *noble sang germain* dans les veines? » Vainement, pour user de représailles, l'empereur lui reprochait-il à son tour, dans des documens publics, d'avoir livré l'empire au pillage en y introduisant des hordes semi-barbares sorties des steppes de la Tartarie. La réponse paraissait insuffisante. La diète réunie à Francfort auprès de Charles VII lui-même, mais intimidée par ces appels contradictoires, se renfermait dans un prudent silence, et l'accent comme l'écho manquait à la voix du souverain en détresse (1).

Pendant que les ordres de Vienne prévenaient ainsi chez les généraux autrichiens toute ombre d'hésitation, Maillebois était loin de recevoir de sa cour de pareils stimulans. Tout ce qui venait de Versailles ne parlait, au contraire, que de désirs et d'offres de paix. « Dites un mot, ne cessait de répéter presque officiellement le ministre Amelot au marquis de Stainville, que vos troupes fassent mine de s'éloigner de Munich, et l'ordre de rétrograder sera expédié aux nôtres. »

La perplexité du malheureux maréchal croissait d'heure en heure, car il ne pouvait faire un mouvement sans trouver toutes les forces ennemies prêtes à se masser devant lui pour lui barrer le passage. Le comte de Saxe, confident de ses incertitudes, prenant pitié de sa peine, lui indiqua enfin un expédient que sa connaissance du pays lui faisait croire praticable. Au lieu de tendre directement vers Prague en forçant l'obstacle qu'on rencontrait devant soi, on pouvait incliner vers le nord et atteindre ainsi la frontière de Saxe, le long de laquelle se trouvaient encore plusieurs places où, depuis

(1) Les divers rescrits de Marie-Thérèse et de Charles VII, qui furent tous publiés, se trouvent inscrits à leur date dans la *Correspondance de Vienne* au ministère des affaires étrangères.

la conquête de la Bohême, les Français n'avaient pas cessé de tenir garnison. Celle de Leimeritz, en particulier, était une citadelle très bien retranchée, située à une dizaine de lieues seulement au nord de Prague. C'était l'une des étapes de la route de Dresde, et, dès le lendemain de la levée du siège, le maréchal de Broglie s'était hâté de rétablir avec ce point important des communications régulières. Que Broglie s'y transportât en personne, ou seulement qu'il y envoyât un détachement considérable pendant que Maillebois s'en approcherait de son côté en longeant la petite rivière d'Eger, ce double mouvement, opéré sur des lignes convergentes, amènerait les armées françaises très près l'une de l'autre, dans un angle de terrain étroit, où l'ennemi, craignant d'être pris entre deux feux, ne se hasarderait peut-être pas à pénétrer. La jonction pouvait ainsi s'opérer presque sans coup férir. Tel fut le projet que Maillebois soumit à ses collègues dans un billet chiffré qu'un émissaire fut assez heureux pour faire arriver jusqu'à Prague à travers les défilés de la montagne (1).

Le message trouva Broglie et Belle-Isle comptant les jours et les heures, l'oreille au guet, dans une attente impatiente qui ne faisait pourtant pas trêve à leurs dissentimens habituels. Chose remarquable, ni l'un ni l'autre ne paraissaient songer à la seule opération qui eût été décisive, c'est-à-dire à une sortie en masse, tombant sur les derrières des troupes autrichiennes pendant qu'elles faisaient face à l'armée de Maillebois. Apparemment, ils auraient craint que la ville, laissée sans défenseurs, fût victime d'une surprise et qu'on leur reprochât, par la suite, d'avoir laissé échapper de leurs mains le gage le plus important de la paix future. Mais Belle-Isle, qui ne pouvait jamais tenir en place, surtout dans les momens critiques, aurait voulu que, réunissant tout ce qui restait encore de cavalerie en état de tenir la campagne, en empruntant même aux officiers leurs chevaux, pour remplir les vides des escadrons dégarnis, on poussât à droite ou à gauche, au nord ou au sud, quelque pointe hardie qui aurait inquiété l'ennemi et menacé même ses communications avec Vienne. Broglie traitait le projet de périlleuse chimère, trouvant peut-être avec raison que tout son monde, bêtes et gens, après six mois de privations, était trop épuisé pour qu'il fût prudent d'aller provoquer en campagne les Croates et les Hongrois, dont la cavalerie, en très bon état, passait pour une des meilleures d'Europe.

L'expédient proposé par Maillebois eut la bonne fortune de les mettre pour un instant d'accord. Broglie se hâta de promettre à son collègue par le retour du messager, non de se rendre lui-même

(1) Maillebois à Broglie, 29 septembre, 2 octobre 1742. (Ministère de la guerre.)

à Leimeritz, mais d'y envoyer assez de monde pour qu'on pût lui tendre utilement la main dès qu'il approcherait de la ville. Il devait aussi y préparer des provisions de toute nature, indispensables pour refaire son armée après une marche longue et qui ne pouvait manquer d'être très fatigante. « Arrivez seulement à portée de Leimeritz, lui écrivait-il, et vous pouvez regarder que la jonction est faite, et nous serons en mesure, si vous le désirez, de prêter le collet à M. le grand-duc (1). »

Maillebois, ainsi encouragé, commença par concentrer toutes ses troupes aux environs d'Égra, puis se mit en marche dans le sens indiqué. Il plaça en tête le corps d'armée du comte de Saxe, lui confiant par là, en réalité, la conduite d'une expédition où il ne s'embarquait, disait-il, que sur sa *périlleuse parole*. Mais Maurice avait compté sans la mauvaise saison et, oubliant qu'il n'était plus Allemand, n'avait pas prévu non plus la mauvaise volonté des populations. Aussi, à l'épreuve, la marche se trouva bien plus pénible et surtout bien plus longue qu'on ne s'y attendait. On avait à traverser des bois fourrés et des défilés étroits très peu propices en tout temps au transport d'une grande masse d'hommes, mais où des pluies d'automne précoces avaient déjà transformé les moindres sentiers en véritables fondrières. Pour venir en aide aux équipages embourbés, il fallait réclamer à tout instant le concours des habitans, qui, très hostiles à l'armée étrangère et en rapport constant, au contraire, avec celle qui parlait leur langue, ne prêtaient leurs services qu'en rechignant et faussaient compagnie dans le moment où on aurait eu le plus besoin d'eux. « J'ai dû, écrivait Maillebois, prendre deux mille voitures appartenant à des paysans de mauvaise volonté; mais ils emmènent leurs chevaux et abandonnent leurs chariots; il faudrait mettre après chacun d'eux une sentinelle pour les garder : c'est au point que, pour ne pas perdre tous les transports de vivres et d'artillerie, il faut faire faire les équipages par des soldats pris dans les régimens. » En quittant les Français, les paysans déserteurs allaient tout droit au campement des Autrichiens les avertir et des mouvemens auxquels ils avaient refusé de s'associer et des embarras qu'ils venaient d'accroître. Aussi de poste en poste on rencontrait des partis détachés placés en embuscade qui attendaient le passage des troupes françaises pour leur enlever leurs éclaireurs, leurs traînards ou leurs malades, et les tenir jour et nuit sur le qui-vive. C'est ainsi qu'arrivé aux défilés de Casden, l'endroit, disent les relations, le plus affreux du passage, le comte

(1) Broglie à Maillebois, 13 octobre 1742. — Note de Belle-Isle sur la lettre de Maillebois, 14 octobre 1742. (Ministère de la guerre. *Correspondances officielles et diverses.*)

de Saxe lui-même se trouva surpris et coupé, et, s'il ne s'était dégagé avec son sang-froid et sa vivacité ordinaires, il tombait de sa personne aux mains de l'ennemi avec l'escorte qui l'accompagnait.

Force fut alors de s'arrêter et de réfléchir. On avait compté sur quinze jours de route et on s'était muni de vivres en conséquence. Au bout de la première semaine, le tiers du chemin était à peine fait, et, une grande partie des provisions se trouvant gâtées et pourries par l'humidité, on était presque au bout des subsistances. Les hommes et les chevaux étaient déjà mis à la demi-ration et les officiers réduits à manger du pain de munition. Si les difficultés de ce qui restait à faire croissaient en proportion de celles du commencement, le calcul était facile, on serait pris par la famine avant d'être en mesure de recevoir de Leimeritz le secours attendu. Maillebois, retombant dans ses incertitudes, convoqua les officiers supérieurs en conseil de guerre, et là, après une longue et douloureuse discussion, il fut reconnu que tout mouvement en avant devait amener la ruine complète de l'armée et que le seul parti à prendre était de rétrograder vers Égra, soit pour en repartir avec des précautions mieux prises, soit pour se porter de là vers le Danube, avec l'espérance d'y ramener aussi l'armée du grand-duc. Le comte de Saxe fut presque seul à combattre une résolution dont toute son audace avait peine à contester la nécessité.

En conséquence, le 22 octobre, après une marche en retour presque aussi pénible que l'allée, Maillebois rentrait à Égra quinze jours après en être parti, la tête basse, et faisant défiler devant les populations étonnées ses bataillons décimés, sa cavalerie amaigrie et épuisée, ses caissons vides et presque brisés : une armée en fuite après une bataille perdue n'aurait pas offert le spectacle d'un plus grand désastre (1). « Si je ne considérais que moi, écrivait-il au cardinal dans une lettre désespérée, j'aurais la mort dans le cœur de n'avoir pu arriver jusqu'à Prague, puisque c'était le but de ma mission, mais je cherche à me consoler comme citoyen, en pensant que je n'ai point exposé mal à propos la seule armée qui reste au roi, laquelle est encore en état d'agir utilement pour son service. »

Une consolation plus réelle, quoique celle-là même insuffisante, lui était pourtant réservée, car il trouvait à Égra la nouvelle que

(1) Mémoires de Maillebois. — Maillebois au cardinal de Fleury, 16 octobre 1742, à Broglie et à Belle-Isle, 15, 17 octobre 1742. (Ministère de la guerre. *Correspondance officielle et diverses.*) — L'opposition du comte de Saxe au mouvement rétrograde de l'armée est consignée dans une lettre du comte à Maillebois lui-même du 20 octobre, commençant par ces mots : « Quoique mon avis n'ait pas prévalu... »

le maréchal Seckendorf, à la tête de la petite armée impériale, avait profité de l'éloignement de Khevenhüller pour reprendre possession de la Bavière et rentrer dans Munich. Mais ce succès même rendait plus impossible de songer à un nouvel effort pour délivrer Prague, car Seckendorf ne pouvait se défendre longtemps seul, pour peu qu'on laissât aux Autrichiens le temps de revenir. Il fallait donc évidemment reporter toutes les troupes françaises sur le Danube, si l'on voulait conserver au moins cet avantage partiel.

Les mauvaises nouvelles se répandent vite : celle-ci pénétra rapidement à Prague, publiée par la joie des cavaliers autrichiens qui tenaient la plaine, avant même d'être apportée par les messagers désolés de Maillebois. Dans quelle consternation elle jeta les malheureux condamnés à une captivité nouvelle, c'est ce qu'il serait plus aisé d'imaginer que de peindre. Le désappointement fut d'autant plus vif que l'approche du dénoûment avait exalté leurs espérances. Toutes les précautions paraissaient heureusement prises par le maréchal de Broglie pour faciliter à Maillebois l'accès de Leimeritz. Un officier supérieur s'y était transporté avec un gros détachement et y demeurait en permanence, tous les vivres étaient prêts, tous les logemens faits pour les arrivans. De Leimeritz à Prague, ce n'était plus qu'une suite de postes français échelonnés de place en place, rendant tout retour offensif des Autrichiens impossible. C'est par cette route sur laquelle tous les regards étaient fixés qu'on s'attendait, à tout instant, à courir au-devant d'amis et de compatriotes. La confiance était telle que Belle-Isle avait déjà écrit à Paris pour demander un congé que le délabrement de sa santé rendait nécessaire, et toutes ses lettres à sa femme respiraient la joie de la revoir et d'embrasser son jeune fils. Tomber de si riantes espérances dans l'abîme de nouvelles angoisses, pour des cœurs déjà si éprouvés, quelle déception ! et quelle amertume plus grande encore de ne pas savoir ce que leurs maîtres découragés allaient décider de leur sort ! Séparés désormais de leur patrie par une barrière reconnue infranchissable, ne leur laisserait-on d'autre choix que les horreurs de la famine, ou l'humiliation de demander merci à un vainqueur impitoyable?

DUC DE BROGLIE.

MADEMOISELLE BLAISOT

PREMIÈRE PARTIE.

O primavera, gioventù dell' anno!
O gioventù, primavera dell' età!

I.

O printemps, jeunesse de l'année ! O jeunesse, printemps de la vie ! a dit un poète d'autrefois.

Daniel de Fierchamp, l'allure dégagée dans son uniforme de sergent, ses deux galons d'or brillant sur ses manches, ne songeait certes point à se résumer sa situation d'une façon si poétique, par ce beau dimanche de mai.

Tant il y a qu'il avait vingt-quatre ans, que depuis huit jours il était libéré du service, et que les herbes folles parsemées de pâquerettes, qui verdoyaient sous les tendres feuillées, témoignaient du renouveau, comme il suivait d'un pas hâtif la jolie route ombreuse qui coupe à travers bois, de la station du chemin de fer de Belfort à Baumet.

Tout plein d'espérances, que troublaient par instant de fugitives terreurs d'insuccès dans la grande et sérieuse démarche qu'il allait tenter, il avait bien autre chose en tête que le printemps, son frère ou son cousin ; et, quoiqu'ils se ressemblassent en vérité tous deux, on eût presque dit que, chacun d'eux tout à son affaire, ils ne se connaissaient pas.

Grand, bien découplé, le regard franc, beau comme un enfant de l'amour avec sa moustache vierge et ses cheveux coupés ras. Sous le teint un peu hâlé du soldat transparaissait encore le ton rose et vivace du jouvenceau fondu dans l'homme. Son air de décision, sa marche alerte, trahissaient naïvement l'école toute fraîche du régiment, consolidant des façons où se devinait le fonds d'une éducation très supérieure à son grade.

Ce qui préoccupait le sergent Daniel de Fierchamp n'était certes point de mince importance. Tout fier d'être libre, et libre enfin d'être fier, il se demandait tout simplement comment il allait nourrir ces deux biens suprêmes de tout homme ici-bas, et se nourrir lui-même à l'occasion. Sans autre bien au soleil qu'une solide volonté, ce qui souvent vaut un Pactole, son temps de service achevé et son congé définitif en poche, il s'agissait pour lui, ni plus ni moins, d'aborder le grand combat, en se pourvoyant immédiatement d'un emploi qui le fît vivre, et que ses ressources ne lui permettaient point d'attendre.

Pour qui naît sur le sein nu de la pauvreté, la recherche d'une position sociale et le choix d'un état constituent à coup sûr le plus grave problème à résoudre au début d'une destinée. Actif, entreprenant, armé d'une réelle instruction qui dépassait le niveau, et se sentant le courage d'escalader le ciel, Daniel avait bien prévu l'assaut et le péril de la mêlée; mais la terrible affaire, c'était d'abord de trouver un terrain de lutte, et, pour soulever le monde, de chercher un point d'appui. Or ce diable de point d'appui ne lui semblait pas facile à trouver.

Pour l'heure, il arrivait de Paris, sur une lettre de son parrain, le commandant Béraud, lequel, étant de bon conseil, avait promis de l'aider. Mais le plus gros souci de Daniel, à ce moment de réflexions sévères, c'était surtout une question qu'il avait résolu d'aborder avec son parrain sur une douloureuse complication de sa vie.

Élevé par une mère qu'il adorait, et qui n'avait réussi à payer ses années de collège qu'en acceptant l'humble condition de dame compagnie ou de lectrice chez la comtesse de Roucroix, il ne s'était jamais connu de famille ni de foyer. A vingt ans, lorsqu'il s'était engagé, son acte de naissance lui avait révélé le triste mystère de leur abandon par ces étranges mots : — fils de Mlle Marie-Christine de Fierchamp, *père inconnu*. — La pauvre mère n'avait jamais osé aborder une aussi poignante confession. Quant à lui, résigné à une situation dont il n'avait jamais souffert, il avait redoublé de tendresse, et jamais une allusion n'avait troublé leurs deux cœurs éprouvés et confians l'un dans l'autre.

Tout ce qu'il savait, c'était que son parrain, le commandant Béraud, était le dépositaire du secret de sa vie. « Il t'apprendra tout, quand tu seras un homme, » avait-elle dit. Cette parole gravée dans son esprit ne lui avait laissé d'autre impression que la conscience d'un malheur immérité par elle. Il s'était tu, sans impatience, attendant le jour où il serait un homme.

Ce jour était venu.

Baumet est une assez jolie ville manufacturière, dont l'industrie métallurgique n'était point sans importance autrefois. Sa spécialité présente est la fabrication de l'horlogerie, qui occupe la presque totalité de ses habitans. Bâtie sur le Doubs, elle est en outre un centre de batellerie pour le transport des houilles, en tout ce bassin où abondent les usines et les grands fourneaux. Toutefois, malgré le mouvement commercial et la population ouvrière, la ville est d'ordinaire d'aspect peu animé; pourtant, ce matin-là, Daniel la trouva singulièrement agitée. C'était jour d'élections communales. Sur la place Nationale, les gens endimanchés discutaient affaires et péroraient, devant l'hôtel du *Cheval blanc*, orné pour la circonstance d'une immense bannière tricolore qui semblait faire honte au drapeau du gouvernement, lequel pendait modestement étriqué au-dessus de la porte de la mairie. Une douzaine de tables, sorties en avant du cabaret et chargées de brocs et de verres, disaient assez que la politique altérait les gosiers. Les meneurs faisaient circuler les bulletins de vote.

De l'autre côté de la place, le riche café Minerve n'était pas moins rempli, quoique plus calme d'apparence à cause de sa clientèle plus choisie.

— Tiens, voilà M. Perrin qui va rejoindre les jésuites! dit un ouvrier désignant un personnage important du lieu qui se dirigeait vers l'estaminet.

— On dit que le commandant est avec eux, reprit un autre.

— Le commandant Béraud? allons donc! Lui, c'est un bon! C'est pour cela qu'il n'est plus maire et qu'ils ont tant intrigué contre lui. Mais ils ne nous empêcheront pas de le faire passer sur la liste du conseil municipal.

Des filles en déshabillé coquet, sortant de la messe, passaient, s'arrêtant aux étalages de quelques marchands forains.

Venant pour la première fois dans le pays, Daniel s'informa de la demeure de son parrain, auprès du pharmacien qui était assis devant le seuil de sa boutique.

— Le commandant Béraud, sergent? — C'est à *La Pétaudière*. Prenez cette rue à gauche, et marchez jusqu'aux enclos: là, tout le monde vous l'indiquera.

Dix minutes après, presque à l'extrémité du faubourg, Daniel sonnait à la grille d'une propriété d'assez confortable apparence, une fort belle bâtisse à deux étages de style Louis XV, plantée entre deux jardins. Les hautes fenêtres, à petits carreaux verdis par le temps, s'ouvrant de plain-pied, dénonçaient une vieille demeure aristocratique, quelque chose comme la maison des champs de quelque président à mortier d'autrefois. Un bout d'allée de charmilles s'alignait encore dans une certaine correction majestueuse, et laissait deviner l'amorce d'un parc disparu. Les deux ou trois hectares qui en restaient à cette heure étaient modestement enclos d'une haie.

Au bruit de la cloche que faisait tinter la grille en s'ouvrant, un domestique en blouse parut sur le seuil du logis.

— Ah ! monsieur Daniel ! s'écria-t-il joyeux.

— Bonjour, Gervais ! dit le sergent ; mon parrain est-il là ?

— Oui... Ah ! comme vous êtes grandi depuis le dernier voyage du commandant à Paris !.. Et des moustaches !.. Ce que c'est que de nous ! Je ne vous aurais pas reconnu sous votre uniforme, si je n'avais pas su que monsieur vous attendait.

Tout en exprimant sa surprise, Gervais avait traversé le salon, meublé du traditionnel velours d'Utrecht jaune, et, ouvrant une porte, il annonça l'arrivant.

Dans le demi-jour de la pièce, où tous les rideaux étaient fermés, le commandant était assis dans un grand fauteuil.

— Ah ! c'est toi, gamin ?.. dit-il. Embrasse-moi sans me secouer, car j'ai ma satanée névralgie.

— Ah ! mon pauvre parrain !.. Et Gervais qui ne m'en dit rien !

— Bah ! nous pouvons causer, ça me distraira de ce coquin de trou que j'ai sur le crâne et dont il me faut souffrir tous les mois.

La vie fait l'homme et lui crée fatalement une sorte de type : si le commandant avait gardé dans sa voix un peu mâle et dans son accent net cette décision qu'un officier supérieur ne perd jamais, il n'avait pourtant rien du soudard traditionnel. Grand, sec, et charpenté pour le harnais, sa tête grise, et la barbe qu'il portait tout entière, coupée en brosse, lui donnaient ce cachet de résolution froide des hommes nés pour l'action. Rien qu'à le voir, à la verdeur de ses soixante-deux ans, on devinait qu'un fait brutal avait dû le reléguer aux champs, et son histoire, en effet, tenait en trois mots... Chef d'un bataillon de chasseurs, à l'assaut de Malakof, un éclat d'obus avait arrêté sa carrière juste à l'heure où sa bravoure héroïque lui valait, avec l'ordre du jour, la croix d'officier. Quelques milliers de francs de rentes et sa pension de retraite lui suffisaient à La Pétaudière, qu'il avait héritée d'un oncle.

Les effusions et les échanges de nouvelles terminés :

— Eh bien! te voilà donc redevenu pékin? reprit le commandant.

— Oui, mon parrain, et il s'agit maintenant de me choisir un état. C'est pour régler cette grande affaire que je viens passer quelques jours avec vous.

— Dame! reprit le commandant, cela doit dépendre un peu de tes goûts, ou de tes ambitions de gloire ou de fortune...

— Des goûts, je n'ai pas le moyen d'en avoir, mon parrain. J'ai la vie de ma mère et la mienne à gagner tout d'abord. Elle a travaillé pour nous deux jusqu'à ce jour, c'est à moi de prendre sa place et de la soutenir à mon tour... Quant à mes ambitions de gloire ou de fortune, elles ne viendront qu'après... Ce luxe-là, vous en savez quelque chose, n'est qu'une question de courage et de volonté.

— Comme tu y vas, gaillard!

— O mon parrain, ne prenez pas cela pour de la présomption! A quoi me servirait d'avoir passé deux baccalauréats d'une façon si brillante si j'ignorais encore que je ne sais rien!.. Sauf, pour le moment, ma théorie, que je possède sur le bout du doigt... Voulez-vous que je vous la récite?

— Non, merci! dit le parrain... Au régiment, qu'est-ce que tu as fait?

— Je me suis par hasard préparé pour l'École polytechnique en servant de piston au fils du major.

— Eh bien! avec tes galons tu obtiendrais aisément une bourse... Moi-même je t'y aiderais.

— Oui, mais nous retombons dans les mêmes embarras. C'est deux ans, quatre ans d'école, et au bout de ce temps-là une garnison, Dieu sait où, et deux mille francs pour y faire vivre maman.

— Bon! reprit le commandant; alors il reste l'administration... un ministère quelconque.

— Avec votre protection, c'est mille francs tout de suite; trois mille six dans quinze ans, par voie hiérarchique... Mon parrain, j'aime mieux mes coudées franches. Avec de la volonté, de la poigne et du travail, en toute carrière libre, et par notre temps, tout homme intelligent peut arriver... vous l'avez bien prouvé!

— Oui, ma volonté m'a mené loin!.. reprit le commandant... En ce cas, rabattons-nous sur ce que j'ai proposé à ta mère. Aurais-tu quelque répugnance à entrer dans une usine?

— Moi! j'y entrerai comme ouvrier si l'on veut!.. dit le sergent, bien que ce mot jurât avec un air de distinction un peu aristocratique qui lui était naturel... Je vous avoue même que, dans mes

grandes réflexions, c'est précisément dans l'industrie que je voyais les plus grandes chances pour moi.

— C'est ce que ta mère m'a écrit. Et, à tout hasard, j'ai même déjà parlé aux Blaisot.

— Qu'est-ce que les Blaisot?

— Une fabrique d'horlogerie.

— J'aimerais mieux une industrie plus importante,.. mais il ne me reste que soixante-deux francs de ma réserve du régiment, et vous pensez si je suis pressé!.. Va donc pour les Blaisot! C'est toujours ça, en attendant mieux!

Le commandant le regarda avec un sourire.

— Dis donc, reprit-il, cette petite industrie sans importance, ça occupe plus de cinq mille ouvriers, et ça couvre une demi-lieue de pays.

— Que me dites-vous là?.. s'écria Daniel.

— Ça nécessite deux cents employés, une demi-douzaine d'ingénieurs, des machines de plus de mille chevaux... Tu vois que, si l'on te prend, tu trouveras là peut-être assez de travail pour ton ardeur...

— Mon parrain, je vois que j'ai dit une bêtise. Portez-la en compte avec les autres. — Et dans quel endroit se trouve la fabrique en question?

— A deux kilomètres de Baumet.

— Alors nous pourrons avoir une solution prompte? s'écria Daniel ravi.

— Je peux du moins entamer l'affaire, et même te présenter demain.

— Si nous allions flâner par là aujourd'hui?

— C'est dimanche. L'usine est fermée.

— Quel dommage!

— Sans compter qu'avec ma névralgie, je ne m'en irais pas courir au soleil.

— C'est vrai! Et même je vous fatigue, mon pauvre parrain, reprit Daniel. Voulez-vous que je vous laisse?

— Oh! tu peux rester avec moi, répondit le commandant fait à sa souffrance. Dans une heure, je prendrai ma potion pour dormir et je t'enverrai promener.

— Tiens, j'irai voir les bâtimens de la fabrique.

— Gervais pourra t'y conduire avec la carriole; il va justement porter un mot d'excuse aux Blaisot, chez qui je devais déjeuner.

— Mais cette lettre, moi, je peux la porter sans que vous vous priviez de Gervais.

Le commandant réfléchit un instant.

— Au fait, reprit-il, puisque tu es si pressé de voir le dehors de l'établissement, tu en verras aussi les maîtres.

— Quelle chance si j'allais réussir! Moi qui avais si peur d'un tas de délais et de difficultés, avant de me trouver une carrière!.. Ainsi, vous avez bon espoir?

— Dame! tu sais, cela dépend beaucoup de l'effet que tu produiras,.. puis, enfin, des circonstances, peut-être d'une vacance d'emploi quelconque...

— Ah! que l'on me prenne seulement, c'est tout ce que je demande! s'écria le filleul tout plein de cette belle vaillance des vingt ans.

— Alors, je vais récrire ma lettre, si c'est toi qui la portes, dit le commandant en se mettant à son bureau avec ces précautions de mouvemens qu'impose la névralgie.

Il traça les quelques lignes suivantes :

« Mon cher Jean-Jacques,

« Je suis ce matin souffrant en diable. Impossible de bouger. Je profite du sergent ci-joint, de qui je vous ai déjà parlé, pour vous envoyer ce mot. J'ai trop mal à la tête pour insister sur de nouvelles recommandations. Tout ce que je puis vous dire, c'est que, si j'avais un fils, je le voudrais comme ce garçon-là.

« A vous.

« Marius Béraud. »

— Tiens, lis ce que je mets, dit le commandant en donnant le billet à Daniel pendant qu'il écrivait la suscription de l'enveloppe.

— Ah! cher grand parrain, que vous êtes bon! s'écria le sergent à la lecture des derniers mots, et que je suis heureux de vous avoir!

— Tu es bête!.. Qui, par hasard, veux-tu que j'aide si ce n'est le fils de ta mère?

— Mon Dieu! si cela s'arrangeait!.. Quelle joie de lui annoncer cette nouvelle!

— Est-elle encore pour quelque temps à Paris?

— Jusqu'au mois de juillet. La comtesse partira alors pour Biarritz. Que j'obtienne un emploi dans votre usine, et vous pensez si ma mère me restera!.. Mais cela dépendra de ce que je vais gagner tout de suite, ajouta-t-il avec un soupir.

— Oh! une fois que tu seras casé, le reste ira tout seul, répliqua le commandant. Le grand point, une fois ta décision prise, c'est de marcher de l'avant, en homme.

— C'est entendu, mon parrain!.. Seulement, ajouta Daniel en hésitant un peu, j'aurais quelque chose à vous demander, précisément comme vous le dites, en homme qui va agir et lutter.

— Je t'écoute. — Eh bien! tu restes coi?.. ajouta le parrain en voyant l'embarras du pauvre garçon.

— C'est que c'est un peu difficile à aborder, reprit Daniel soucieux. Et pourtant, il le faut!

— Si ce n'est que difficile, saute le pas.

— Oui, il le faut! répéta le sergent en réussissant à s'enhardir. Enfin, mon parrain, ajouta-t-il bravement cette fois, jusqu'à présent, j'ai tout naturellement vécu en tutelle. Tutelle de ma mère, tutelle du collège, et, pour ainsi dire, tutelle du régiment, sous la discipline qui règle tout, même les duels, et j'en ai eu deux un peu raides;.. mais, à cette heure où j'entre dans la vie, prêt à l'action et maître de moi-même, pour avoir vraiment mes coudées franches, j'aurais besoin,.. mon Dieu, je ne sais guère comment vous dire cela,.. j'aurais besoin de me connaître enfin, pour n'être pas exposé à des présomptions pas plus qu'à des timidités qui ne sont point dans mon caractère, et dont je supporterais mal la gêne... Vous savez si je vénère et si j'adore ma mère, et c'est aussi pour elle que je vous parle ainsi,.. car, vous le comprenez, c'est là un sujet que, avec elle, je ne puis guère toucher : la pauvre chère âme en souffrirait trop.

— Allons, je t'ai compris. Arrive au fait. — Elle ne t'a jamais rien dit?

— Rien! si ce n'est une fois, quand j'étais encore enfant, pour me recommander de m'adresser à vous quand je serais un homme. Depuis, jamais un autre mot sur ce sujet n'a été prononcé entre nous. Elle sait que je suis fier d'elle. Vous savez dans quelle tendresse nous avons toujours vécu. Je lui obéis en vous interrogeant, si vous croyez que le moment est venu.

— Enfin, qu'est-ce que tu sais?.. demanda le commandant.

— Dame! je n'ai jamais entendu parler de mon père, répondit Daniel assez insoucieusement. Et, quand j'ai tiré au sort, j'ai bien été forcé d'apprendre la vérité sur ma naissance, sans en être, je vous le jure, autrement troublé... Pas plus que je ne le serais si vous refusiez de me répondre...

— Je ne refuse en aucune façon, mon cher ami, reprit le parrain, et je trouve, comme toi, qu'il vaut mieux que tu saches tout, pour n'être point préoccupé de l'avenir, vers lequel tu peux mar-

cher droit, tête haute, et sans crainte, et fier de ta mère, comme tu le dis, en dépit d'un état civil incomplet. Qu'est-ce que tu veux savoir?

— D'abord le nom de mon père, dit Daniel.

— Un certain comte Aymar de Lantrac, qui était parent de ta mère.

— Y a-t-il longtemps qu'il est mort?.. demanda le sergent d'un ton indifférent.

— Il vit! répondit le commandant Béraud, et très bien même, s'il a continué le train qu'il menait à Paris.

— Allons donc! s'écria Daniel surpris.

Le parrain devina la pensée de son filleul.

— Ah! ne cherche pas à t'expliquer! reprit-il. L'histoire n'est pas longue. Une simple infamie, une simple lâcheté, voilà tout! Ta mère, toute seule au monde, à dix-huit ans, une séduction, un piège indigne, une crédulité d'enfant égarée par son innocence même, leurrée par des promesses...

Ce fut, en effet, un roman vulgaire que raconta le commandant. Orpheline sans fortune, à la mort de sa mère qui ne vivait que d'une pension de l'état, Christine de Fierchamp avait été recueillie, en attendant qu'on lui trouvât une place quelconque d'institutrice, par les Lantrac, parens riches, que l'orgueil du nom contraignait à la protéger. Veuve, et fort lancée dans le tourbillon d'une grande existence, la comtesse de Lantrac avait un fils de vingt-quatre ans, objet d'orgueilleuses espérances. Christine de Fierchamp, en deuil, vivait depuis trois mois, isolée, oubliée, dans ce milieu d'agitations mondaines où elle était traitée en cousine pauvre, quand, la belle saison venue, la comtesse alla s'établir en son château de Touraine. La solitude aux champs amollit les âmes; l'ennui aidant, la comtesse s'aperçut tout à coup du charme et de la grâce de l'orpheline, dont elle fit aussitôt sa favorite et sa distraction. Christine était belle, ardente à vivre, d'une haute intelligence. En son cœur reconnaissant, elle s'éprit d'enthousiasme pour cette bienfaitrice en qui elle crut retrouver une mère. Un acte de dévoûment décida de sa destinée. Aymar de Lantrac, grièvement blessé en duel, fut un jour rapporté au château. Christine le soigna, le sauva, pendant des semaines, veillant à son chevet, puis, le soutenant aux premiers pas d'une convalescence qui dura des mois... La pitié est une pente dangereuse dans un cœur de dix-huit ans. Ils étaient amis d'enfance, Aymar l'aima avec la fougue d'une passion sincère. Innocente, à n'avoir même pas la conscience d'un péril, elle crut à ses sermens, à l'honneur, à cette loyauté vulgaire qu'elle était trop droite et trop fière pour suspecter. Il y eut presque, à cette séduction indigne, jusqu'à la réelle complicité d'une mère ne songeant qu'à son fils.

— Une simple infamie, répéta le commandant.

— Et, après? demanda Daniel palpitant.

— Après, Aymar de Lantrac parla vaguement d'un mariage promis, auquel la mère s'opposa. Elle exigea le départ du jeune comte pour l'Italie, il partit.

— Et que devint ma mère alors? reprit Daniel.

— Ta mère resta au château, espérant encore... Mais, trois mois plus tard, devant un autre malheur plus complet, Mme de Lantrac l'éloigna pour étouffer une déplaisante affaire. Et elle lui offrit une rente de douze cents francs. Inutile de te dire que ta mère la refusa avec mépris.

— Mais lui? lui enfin? répéta Daniel.

— Ta mère lui écrivit. J'ai là trois lettres qui t'appartiennent et par lesquelles il répondit en exprimant ses regrets... d'une opposition formelle et déclarée... qui rendait impossible toute désobéissance...

— Et ces lettres, pouvez-vous me les montrer? reprit Daniel.

— Assurément! puisque je n'en suis dépositaire que pour te les garder. Tiens, prends cette clé, ouvre le second tiroir à gauche de mon bureau, et cherche un paquet à ton nom.

Daniel eut vite trouvé. Le commandant fit sauter la cire de l'enveloppe, en tira des papiers jaunis.

— Tiens, lis, dit-il, et tu sauras tout.

La lecture faite, Daniel replia tranquillement les trois lettres.

— Cet homme était un fier lâche, reprit-il au bout d'un instant.

— Peuh! il y a des gens qui appellent cela une escapade de jeunesse!.. Tu en verras bien d'autres! ajouta le parrain.

— Et vous dites qu'il vit encore... Où çà?

— Dans sa terre, à une douzaine de lieues d'ici. C'est une famille originaire du pays. Ils sont une demi-douzaine de cousins du même nom.

— Et quel homme est-ce, monsieur mon père?

— Oh! un personnage important!.. Et, de plus, dit-on, un des chefs du parti clérical dans le département.

— Grand bien lui fasse!.. Ouf, me voilà allégé! — Ainsi, c'est là tout ce malheur que ma pauvre mère a toujours tremblé de m'apprendre?

— Ah! elle a eu une plus rude souffrance! reprit le commandant.

— Laquelle?

— Celle de vivre dans l'angoisse, dans la crainte de te perdre et de voir ton père te réclamer, te reconnaître, revendiquer ses droits sur son fils. Par bonheur, cette idée ne lui vint pas.

— Ah! pauvre mère! s'écria Daniel accablé.— Et elle a vécu dans ce martyre! — Enfin, je vais donc pouvoir la consoler!

— Veux-tu que je lui écrive notre entretien?

— Non, laissez-moi la revoir pour tout lui dire. C'est de moi seul qu'elle doit apprendre que je vous ai interrogé.

— Tu as raison, cela vaut mieux. Tu n'as plus rien à me demander?

— Non, parrain, car, le reste, je le sais mieux que vous. Je sais que, grâce à votre aide, ma mère a pu m'élever. J'ai compris, tout enfant, que vous l'aviez soutenue, guidée, protégée. Aujourd'hui, c'est avec moi que vous continuez votre œuvre.

— C'est bon! c'est bon! interrompit le commandant. Alors, tu vas aller avec ce mot à l'usine... et me laisser dormir? As-tu apporté ton bagage?

— Non, je l'ai laissé à la gare,.. bien qu'il ne soit pas gros.

— Bon! Gervais ira le prendre.

II.

« L'adversité, dit-on, fait les hommes. » Si ce grand mot n'est pas toujours vrai, il a, du moins, la chance de l'être pour les âmes bien trempées. Fils d'une génération que l'idée du relèvement et le passage sous les drapeaux ont déjà rendue plus virile, entre la saine rudesse du collège et la tendresse d'une mère admirablement douée, Daniel avait senti suffisamment la rigueur du sort pour s'accoutumer à l'effort. Sans rien avoir d'un héros de roman, il avait surtout dans son heureuse nature cette grâce d'état de la jeunesse, l'enthousiasme, la foi en l'avenir et cette croyance instinctive au bien qu'une énergie rare dirigeait naïvement. Affermi par le sentiment du devoir contracté dans la vie de soldat, il était à ce joli moment d'éclosion plein d'orgueil, il était un homme, il avait vu le feu des batailles, couché sur la dure, sous le ciel, et conduit crânement des hommes à la mort. Vingt-quatre ans, l'esprit ouvert et le cœur débordant... Enfin le monde était à lui, voilà tout.

Renseigné par Gervais, Daniel de Fierchamp marchait donc, respirant à pleins poumons, comme il suivait le chemin de Blaisotbourg, délivré de son plus grave souci. Accoutumé à une sorte d'isolement, il s'était fait, sans même y songer, à une irrégularité de condition dont il n'avait jamais ressenti le moindre trouble. L'idée cuisante de n'être pas le fils d'une honnête femme ne lui était jamais venue. Cependant, parfois cet inconnu de sa vie l'effrayait vaguement. Ce qu'il savait à cette heure le soulageait enfin d'un

sentiment d'inquiétude que lui causait certaine souffrance de sa mère, qu'il devinait sans oser la guérir.

— Quoi! c'était là ce grand secret, ce mystère qu'elle avait si longtemps redouté d'aborder? Et, déjà victime, elle avait encore tremblé devant lui comme devant un juge! Il lui souvenait que, une fois, comme il lui disait ingénument qu'il était fier d'elle, il l'avait vue rougir et puis pleurer! Avec quelle joie il allait la forcer à relever la tête! Assuré de n'avoir plus à craindre quelque malheur ignoré, il en vint à cette étrange réflexion : un père! il avait un père! Et ce fut avec un étonnement profond qu'il s'aperçut que ce mot n'éveillait en lui qu'un sentiment hostile contre cet inconnu par qui sa mère avait souffert.

— Bah! c'est à rayer de notre vie! se dit-il. Songeons d'abord à cette place qu'il me faut tout de suite, à tout prix!

A ce moment, comme il atteignait le haut de la montée qui commence à la sortie de Baumet, il découvrit tout à coup le but de sa course. Au fond de la vallée, avec ses hautes cheminées, ses ateliers, ses bâtimens immenses, et plus d'un millier de maisons groupées autour d'elle, l'usine des Blaisot semblait avoir l'importance d'une seconde petite ville, d'où partait un chemin de fer d'une dizaine de kilomètres, allant se relier à la grande ligne de Lyon.

— Diable! dit-il, le parrain avait raison, il pourrait y avoir là de quoi m'occuper suffisamment, si l'on veut de moi.

Il eut bientôt gagné la berge, qui était son chemin tout tracé, suivant les contours de la colline : un chemin charmant, bordé de saules et de trembles sur la rive gazonnée; le cours tranquille du Doubs; puis, de l'autre côté, la plaine accidentée remontant jusqu'aux crêtes des Vosges, que l'air pur teintait de bleu.

Un garçon de quinze ou seize ans, assez débraillé, qui descendait aussi la route, s'étant approché de lui pour lui demander du feu pour sa pipe, il l'interrogea sur une assez belle bâtisse qu'on apercevait à mi-côte, regardant la rivière.

— Ça, c'est l'hôpital à Mlle Blaisot! répondit le gamin, qui s'était mis au pas militaire avec lui, suivant le même chemin.

— Est-ce que tu travailles à la fabrique? reprit Daniel, qui voulait s'instruire.

— Ah! ouiche!.. Moi, je suis en apprentissage chez M. Perrin. Faut trop d'affaires pour être à Blaisot-bourg... Et puis il y a les jalousies de Baumet contre les mécaniques, qui ruinent le métier. J'aime mieux ne pas y être quand on ira tout y casser.

— Ah! on doit donc y aller tout casser?

— Ça, on ne sait pas! Mais ça se dit toujours, bien qu'il paraît que ça se dit depuis quarante ans qu'ils ont commencé la concur-

rence. Les anciens fabricans de la ville sont dans la rage, parce que tous les ouvriers s'en vont là-bas... Mais on compte tout de même sur une grève qu'on est en train de monter, bien qu'elle ait déjà manqué deux fois.

— Les ouvriers ne sont donc pas contens non plus à Blaisot-bourg? reprit Daniel.

— On n'a jamais de raison pour être content! répliqua naïvement le garçon.

— Et cette autre maison-là, qu'est-ce que c'est? demanda le sergent, en désignant une sorte de joli cottage à terrasse dans le jardin duquel jouaient des enfans.

— Eh bien! c'est la crèche à Mlle Blaisot, répondit le gamin.

— Ah çà, mais c'est la marquise de Carabas, pensa Daniel... Mlle Blaisot, demanda-t-il, c'est sans doute la fille du directeur de l'usine?

— Non, c'est sa nièce, la fille de M. Firmin, qui est mort, ce qui fait qu'elle a hérité d'un tas de millions, sans compter qu'on dit qu'elle a aussi la moitié de l'usine.

En causant, ils étaient arrivés à l'entrée de Blaisot-bourg, où le mauvais drôle bifurqua.

Tout en gagnant la demeure du grand industriel, Daniel se prépara un superbe discours, sérieux, mais modeste. Il s'agissait, sans éblouir, de révéler un fond de facultés rares. S'imaginant l'interrogatoire qu'il allait subir, il se posait des questions, les résolvait...

Comme il arrivait devant une villa de fort grande apparence, M. Jean-Jacques était en train de lui offrir d'être son associé.

— Dites-moi, mon brave, voulez-vous me dire où demeure M. Blaisot? demanda-t-il à un homme en blouse, armé d'une lance de pompe, et arrosant du dehors une rangée de lilas en fleurs qui débordaient sur le mur.

— C'est ici, répondit l'homme sans cesser son ouvrage.

— Tiens! comme ça se trouve, reprit Daniel. Et est-il chez lui?.. Savez-vous si on peut le voir?

— Oui!... Attendez que j'aie fini ce coin-là, et je vais vous faire entrer.

Touchant si brusquement au but de son importante démarche, le sergent eut ce léger battement de cœur qui saisit tout solliciteur peu aguerri... S'il allait être éconduit?.. Presque heureux d'un répit à ce moment solennel, pendant que l'homme arrosait, il considérait, au-delà d'une belle pelouse, un péristyle monumental et les larges baies ouvertes d'un grand salon baigné d'ombre, les stores à demi baissés. Les sons d'un piano, sur lequel on jouait du Schu-

mann, arrivaient vaguement jusqu'à lui... Il repassa son discours d'entrée.

— Là!.. Venez! dit enfin l'homme, en fermant le robinet de sa lance, qu'il posa en dedans de la grille; après quoi il marcha vers le perron.

Daniel suivit. Dans l'antichambre, un domestique, qui nettoyait des cuivres, ne bougea pas.

— Annoncez que je viens de la part du commandant Béraud, lui dit le sergent.

— C'est inutile, répondit l'homme à la pompe, en ouvrant la porte du salon et y pénétrant tout droit, suivez-moi.

Au bruit de l'entrée, le piano se tut, une jeune personne se leva et s'effaça dans la pénombre.

Une vieille et forte dame, qui tricotait, eut une exclamation d'effroi :

— Ah! mon Dieu! Jean-Jacques, comme te voilà fait! s'écria-t-elle. Tu as chaud, et tu es mouillé comme un barbet...

Daniel n'entendit que ce seul mot : « Jean-Jacques, » adressé à son introducteur, que, depuis dix minutes, il traitait comme un jardinier. Il devint rouge jusqu'aux oreilles, absolument décontenancé, tandis que M. Blaisot ôtait sa blouse. Le fil de son discours brisé, planté sur ses deux jambes, après une telle méprise, il attendait que le parquet s'entr'ouvrît pour l'engloutir,.. lorsqu'il entendit ces mots :

— Vous venez de la part du commandant Béraud. Est-ce qu'il ne vient pas?

— Non, monsieur... c'est-à-dire... si, monsieur, je viens de sa part, balbutia Daniel, s'embrouillant en voulant répondre à la fois à cette double question.

— Alors il vient?.. reprit M. Jean-Jacques, il n'est pas malade?

— Non, monsieur... c'est-à-dire... si, monsieur! répliqua Daniel, jouant de malheur avec des interrogations à deux sens opposés l'un à l'autre.

— Asseyez-vous, mon cher monsieur, dit sérieusement la vieille dame de son ton un peu brusque.

Daniel se vit perdu. Ce malheureux début ruinait ses espérances. Il songea presque à s'enfuir, pourtant il s'assit.

— Voyons, débrouillons-nous, ajouta M. Blaisot : Béraud vient-il ou ne vient-il pas?

— Non, monsieur, il est malade! répliqua Daniel, se raccrochant enfin.

Mais au ton trop précipité qu'il mit, ce coup-là, dans sa réponse,

un éclat de rire général partit. Par bonheur, l'excès même de sa confusion sauva cette fois le sergent.

— Mon Dieu ! monsieur, reprit-il quand le dernier rire eut cessé, pardonnez-moi ces ridicules réponses... J'ai été pris d'une affreuse terreur en entrant dans ce salon, à la pensée que je venais de commettre une si déplorable bévue... Il n'en fallait pas tant pour me faire perdre toute assurance.

— Là, tu vois, avec tes barbotages, ta blouse et ta fameuse pompe!.. dit la vieille dame, qui avait repris son tricot, j'ai l'air d'avoir un neveu de quatre sous...

— Ah! je te conseille de parler, toi, riposta M. Blaisot, avec ta robe à baldaquin !..

— Ma robe à baldaquin m'avantage, dis donc, vilain malhonnête!.. Et qu'est-ce qu'il lui arrive à ce Béraud, qu'il nous plante là?.. demanda-t-elle à Daniel.

— Une névralgie, madame, et voici une lettre dont il m'a chargé pour M. Blaisot.

— Il fallait donc le dire tout de suite!

Pendant que M. Jean-Jacques lisait les quelques lignes de recommandation qu'il avait tirées de son livret, Daniel, tout à son affaire, rappelait son courage. Remis de son émotion, et tout prêt à répondre aux questions qu'il s'était préparées, il se tenait ferme; un peu gêné pourtant par la présence de la forte dame et de la jeune personne, qu'il n'avait pas prévue.

Mme Merlin, femme de soixante à soixante-cinq ans, d'un embonpoint sérieux, avait un air rébarbatif des plus inquiétans. Des traits accentués, qui avaient dû être jadis très beaux, le nez un peu busqué, le teint bistré, avec de grands yeux de charbon; un certain duvet noir estompant sa lèvre en guise de moustache; des cheveux aile de corbeau, mélangés de gris; le ton brusque, avec des façons hautes et délibérées,.. tout cela lui donnait un aspect à décourager les plus braves.

Derrière son fauteuil, à demi cachée dans un recoin d'ombre, la fameuse Mlle Blaisot, que, sur les récits du gamin, et sans qu'il sût pourquoi, il s'était représentée comme une vieille fille, n'intimidait pas moins Daniel. De grands yeux bruns dans un visage un peu pâle. Était-elle laide? était-elle jolie? La tête, fine, avait une attitude naturellement hautaine. Dans ce contre-jour, qui dissimulait ses traits, elle faisait à Daniel l'effet d'une énigme troublante.

M. Jean-Jacques était un homme de cinquante ans, aux cheveux blond roux grisonnans. Des traits énergiques taillés à coups de serpe, une barbe inculte. Alsacien d'origine, il avait dans ses

manières calmes et réfléchies la tranquillité particulière à cette bonne et forte race du Nord, qui sent toujours couler dans ses veines le sang français. De taille moyenne, les épaules larges, tout dénonçait en lui l'assurance que donne une vie de travail et de lutte, appuyée sur des facultés rares d'intelligence et d'esprit.

Lorsqu'il eut parcouru la lettre du commandant, il la retourna une ou deux fois entre ses doigts.

— Vous avez quitté le régiment? dit-il enfin à Daniel, qui attendait immobile, son képi à la main.

— Oui, monsieur!.. avec mon congé définitif de l'armée active, répondit-il d'un ton laconique et précis, comme il eût dit : Oui, mon capitaine.

— Ah!.. Et vous cherchez un emploi?

— Oui, monsieur... Voilà mon livret... et mes états de service.

L'industriel prit le document que Daniel lui tendait, et le feuilleta un instant d'une main machinale. Puis, du même air tranquille :

— L'état militaire ne vous plaît donc pas? demanda-t-il.

— Si, monsieur, mais je suis obligé de le quitter.

— Pourquoi?.. Vous aviez là une carrière...

— C'est vrai... Mais je ne peux pas la suivre, à cause de maman.

A ce mot ingénu et charmant, qui lui échappa, le pauvre Daniel eut un véritable sursaut. Il vit Mme Merlin et Mlle Blaisot échanger un sourire. Par surcroît, M. Jean-Jacques ajouta :

— Et pourquoi ne veut-elle pas, votre maman?

Le visage du sergent s'empourpra des teintes du coquelicot.

— Ma mère ne m'en empêcherait pas, monsieur, reprit-il vivement, c'est moi qui ne veux pas la laisser seule.

— Ah!.. Votre mère n'a que vous?

— Oui, monsieur.

— Et qu'est-ce qu'elle fait?

— Elle est dame de compagnie chez Mme la comtesse de Roucroix, répondit bravement Daniel.

— Et votre famille?

— Nous n'en avons pas. C'est pourquoi, vous le comprenez, je veux pouvoir rester près d'elle.

— Mais si, de son côté, elle demeure chez la comtesse de Roucroix?..

— Elle n'y demeurera plus, monsieur, sitôt que, moi, j'aurai une place.

— Hum! fit Jean-Jacques, réfléchissant. Enfin nous verrons ce qu'il y a à faire. Vous nous êtes recommandé par notre ami Béraud; nous trouverons peut-être à vous caser...

A cette conclusion vague, tout s'écroula pour Daniel. Depuis son entrée, ses grandes espérances s'en allaient une à une à vau-l'eau; et, dans son for intérieur, tout lui disait que le tour bizarre de ce malencontreux entretien devait laisser de lui la plus déplorable opinion... Cet interrogatoire, dont les réponses étaient si bien méditées pour provoquer des ouvertures brillantes, la fameuse lettre de son parrain, tout cela s'était effondré pour faire place à cette série de questions banales par lesquelles on procède à l'engagement d'un domestique. Il éprouvait une horrible douleur.

Comme M. Blaisot lui rendait son livret, il se leva pour prendre congé.

— Eh bien! où allez-vous?.. dit Mme Merlin au moment où il ébauchait devant elle un grand salut.

— Madame,.. balbutia-t-il.

— Est-ce que vous m'avez assez vue?.. Et le déjeuner?

— Pardonnez-moi, madame,.. je ne savais pas,.. je n'avais pas espéré...

— En voilà un sergent!.. Vous remplacerez Béraud, puisqu'il est malade. Est-ce qu'on ne se nourrit pas dans la troupe?

— Ah! madame, je vous jure que si! dit en riant Daniel, émerveillé tout à coup de ce retour.

— Je crois bien!.. Avec ces dents insolentes!.. Allons, ajouta-t-elle en déposant son tricot, vous allez m'offrir votre bras de guerrier pour un tour de jardin en attendant qu'on serve. Fillette, donne-moi mon chapeau.

Mlle Blaisot se leva.

Comme elle paraissait dans la lumière, Daniel eut presque un geste d'effarement qu'il eut peine à réprimer, surpris à la fois par deux sentimens, l'un d'admiration, l'autre de pitié.

Avec une tête d'ange expressive et charmante, Mlle Blaisot était bossue,.. ou certes peu s'en fallait, car, quoiqu'elle fût grande et de taille assez bien prise, la saillie de ses épaules trop hautes attirait tout d'abord le regard.

Pour comble de malheur, il sentit en rencontrant ses yeux qu'elle devinait l'impression qu'elle produisait sur lui. Il devint encore plus cruellement confus, à un sourire d'ironie qu'il crut voir errer sur ses lèvres.

— En route! dit la grand'mère.

Une fois au jardin, qui, de ce côté, précédait un immense parc aux ombreuses allées, Daniel, de plus en plus abasourdi, eut la réelle vision d'un désastre. Après une telle succession de maladresses, que pouvait-on décidément penser de lui? Pendant que M. Jean-Jacques s'arrêtait sous la vérandah près d'une table chargée de jour-

naux, Mme Merlin quitta le bras du sergent pour fourrager dans un massif.

— Tenez, garçon, dit-elle, allez-vous-en prendre dans la serre, là-bas, une des corbeilles vides que vous trouverez à droite, près de la porte, nous la garnirons.

Daniel courut et rapporta l'objet; puisqu'on le faisait travailler, il voulait y mettre au moins du zèle.

Comme il revenait, Mme Merlin était en contemplation devant un plant de rosiers.

— Il me semble que tous ces bourgeons-là sont un peu languissans, lui dit-elle, regardez donc.

— Oh! pas du tout, madame, répondit Daniel, bien que, comme tout Parisien, il n'entendît absolument rien aux choses du jardinage.

— Vous croyez?

— Ils sont, au contraire, très vivaces, ajouta-t-il avec aplomb.

— Ah! ouiche!.. vous verrez ça dans un mois!

Dans un mois!.. A ce mot, Daniel eut encore un sursaut. Dans un mois... mais alors il était donc question de lui donner un emploi?

Tout aussitôt, jaloux de plaire à la bonne dame en se rangeant à son avis, au moyen d'une petite restriction d'amateur, il se pencha pour examiner les bourgeons. Puis, songeant que la dernière semaine avait été très pluvieuse aux manœuvres :

— Effectivement, reprit-il, il se pourrait bien qu'ils eussent eu un peu trop d'eau.

— Cela vous fait cet effet-là, n'est-ce pas?

— Oh! oui.

— Là, tu vois, Jean-Jacques, cria Mme Merlin à M. Blaisot : voilà le sergent qui trouve aussi que les rosiers ont trop d'eau!.. Avec ta rage d'arrosement, tu finiras par les noyer.

Daniel resta foudroyé.

— Tu ne sais pas ce que tu dis!.. ni lui non plus! C'est une espèce qui craint les terrains secs, riposta M. Blaisot.

— Est-ce vrai que cette espèce-là craint les terrains secs? demanda à mi-voix la grand'mère à Fierchamp.

— Mon Dieu! madame, je n'en sais rien, confessa-t-il, effrayé de cette nouvelle déveine.

— Hé!.. Jean-Jacques, il n'en sait rien! reprit Mme Merlin.

— Parbleu! répondit M. Blaisot sans se déranger.

Le pauvre Daniel, réellement ballotté entre ses espérances et ses craintes, se désolait de plus en plus à l'idée de la déplorable impression qu'il devait produire... Marchant de balourdise en

balourdise, certain qu'il donnait de lui une opinion qui le classait d'emblée comme un garçon nul et stupide, il n'osait plus parler, précisément parce qu'il était loin d'être un sot, de peur de tomber encore inconsciemment dans quelque autre maladresse que relèverait la terrible Mme Merlin.

— Eh bien! à quoi pensez-vous? lui dit-elle, comme il restait planté avec sa corbeille, oubliant de la tendre aux fleurs qu'elle cueillait, vous avez l'air de porter le diable en terre...

— Hélas! madame, reprit-il en se rapprochant vivement, je pense que je viens de dire encore une bourde, à propos de ces rosiers... Depuis quinze jours, il pleuvait affreusement à Châlons...

— Tiens!.. ici nous avons été grillés.

— Et il s'ensuit que, sans le savoir, j'ai paru critiquer les arrosages de M. Blaisot.

— Bah! nous ne faisons que ça... Et ça lui est bien égal, allez!

— Oui, mais de ma part, à moi, qui viens pour tâcher d'obtenir chez lui un emploi...

— Comment! pour tâcher d'obtenir?.. Eh bien! est-ce que vos réflexions ne sont pas faites?

— Quoi! madame, vous croyez que je puis espérer?..

— Pardi! puisque Béraud vous recommande. — Passez-moi donc le grand sécateur... Seulement il s'agit de savoir à quoi vous êtes bon... Quelles ont été vos études?

— J'ai travaillé pour l'École centrale, madame.

— Pourquoi n'y êtes-vous pas entré?.. C'était votre affaire.

— Parce que ma mère ne pouvait pas payer la pension...

— Ça, c'est une fameuse raison... Quel âge a-t-elle votre maman?

— Quarante-trois ans. Juste dix-neuf ans de plus que moi.

— Eh bien! il faudra me l'amener un dimanche quand elle arrivera, que je fasse sa connaissance.

— Ah! madame, que vous êtes bonne! s'écria Daniel d'un ton qui laissait naïvement percer la surprise.

— Dites donc, grand impertinent, je n'en ai donc pas l'air?

— Ah! si, madame! exclama-t-il convaincu.

— Bon, bon, l'effet de mes moustaches!.. Il faudra, pour sûr, que je cède à Jean-Jacques, qui me tourmente pour me faire la barbe... Ah! voilà l'annonce du déjeuner; vite, sauvons-nous.

III.

Lorsque, revenu de toutes ses transes, Daniel se trouva à table à côté de Mme Merlin qui faisait face à M. Jean-Jacques, il lui sem-

bla positivement qu'il venait d'entrer dans un rêve. Comme si quelque rideau magique eût été tiré de devant ses yeux, il comprit tout à coup son erreur sur cet accueil qui lui avait d'abord paru si glacial, et qui n'était que l'effet d'une naturelle bonhomie qu'il n'avait point su reconnaître. Il s'apercevait enfin que, toutes choses ayant été sans doute convenues avec le commandant Béraud, il était au contraire traité d'emblée comme quelqu'un de la famille.

Deux convives étaient arrivés pendant qu'il était au jardin. L'un, M. Landon, un des ingénieurs de l'usine, qui paraissait avoir trente-deux à trente-cinq ans, à l'air posé et avec des façons d'une correction un peu anglaise; l'autre, le docteur Cabagnou, homme d'environ soixante ans, carré, trapu, à l'accent franc-comtois très prononcé, et en qui Daniel devina sans peine un hôte du château, à son parler ouvert et familier avec tous.

— Diantre! dit-il en regardant Mme Merlin, quelle toilette *à la douairière*, ce matin!

La somptuosité et le ton du service annonçaient un grand train de maison. L'entretien se généralisa au hasard sur les questions intéressantes de l'usine, du jardin, des travaux ou des expéditions en cours. Le sergent devinait que cette bonne franchise, qui ne s'occupait pas de lui, marquait du coup son admission à une intimité plus cordiale au fond que des attentions ou des égards payés à un étranger.

Ce qui le frappait surtout, c'était le ton de familiarité entre Mme Merlin et M. Jean-Jacques, une sorte de fonds de camaraderie fraternelle de gens qui ont travaillé, souffert, lutté, vaincu ensemble, attachés à la même œuvre, associés aux mêmes affections et à la même fortune. Il l'appelait Zoé tout court, ou parfois emphatiquement « la reine, » comme elle l'appelait Jean-Jacques, monsieur l'Ours ou le patron. Esprit très original et plein d'humour, le docteur Cabagnou brochait sur le tout, avec une sorte de franchise de paysan du Danube du plus curieux effet. Mais ce qui surtout surprit Daniel, ce fut d'entendre Mlle Blaisot, assise près de lui, qui causait avec Landon des choses de l'usine, tout comme s'ils eussent parlé chiffons.... Il était question d'une nouvelle découverte en chimie métallurgique. Daniel, tout frais émoulu *en sciences*, put placer dans leur petit groupe quelques aperçus sans trop de désavantage, et se montrer enfin sous un meilleur jour. Mlle Blaisot lui fournit très courtoisement quelques heureuses occasions de réplique; et, comme si elle eût été confuse d'aborder de telles dissertations techniques :

— Ne vous étonnez pas de ma belle instruction, dit-elle en souriant. J'ai une superbe écriture, d'où il résulte que mon oncle m'emploie à copier ses travaux...

Enhardi cette fois, et la glace rompue, il osait maintenant fixer ses regards sur cette bizarre jeune fille, riche de tant de millions, et qui semblait si bien oublier sa disgrâce, qu'il l'oubliait lui-même pour ne plus voir que l'expression animée de deux grands yeux noirs intelligens et doux, mais un peu fiers, dans un visage d'enfant sérieux.

— A la bonne heure, au moins, lui dit-elle tout à coup, vous voilà apprivoisé avec ma bosse!

— Oh! mademoiselle!.. balbutia-t-il en rougissant encore au souvenir de l'impression qu'il n'avait pu cacher.

— Bon, reprit-elle délibérément, je suis accoutumée à l'effet que je produis!.. J'aimerais mieux être bien faite; mais voici M. Landon qui vous dira que je me console avec un peu de l'esprit que l'on prête à la confrérie. C'est pourquoi je vous mets à l'aise tout de suite, ne voulant pas que mes amis souffrent pour moi.

On se levait, le déjeuner fini, pour aller sous la vérandah, où le café fut servi.

Comme Daniel fumait un cigare, assis à l'écart avec le jeune ingénieur:

— Hé! sergent, lui cria Mme Merlin, si vous voulez vous promener, vous savez : *Liberté, libertas!*

— Mon Dieu! dit naïvement Daniel à Landon, je suis encore presque ébahi devant un pareil accueil.

— Bon, répondit Landon, vous vous y ferez!.. Et pour peu que vous soyez piocheur, tout ira bien.

— Oh! sur ce point-là, du moins, je vous réponds de moi! ajouta vivement Daniel. Et si vous voulez me soutenir de vos bons conseils?..

— Très volontiers!.. D'abord, savez-vous jouer au billard?

— Oui.

— Eh bien! vous allez faire la partie du docteur pour remplacer le commandant; car son dimanche lui semble déjà perdu. Venez. Monsieur Cabagnou, je vous amène un joueur.

— Vrai? Êtes-vous fort? demanda le docteur.

— Si vous voulez bien m'accepter, monsieur, répondit Daniel, je ferai de mon mieux.

On gagna une très belle salle de billard, aux murs tendus de drap pourpre, dans des panneaux chêne et or, avec des appliques de faïence de Perse. Tout le monde avait suivi pour faire galerie. Madeleine s'arma du petit bâton à marquer les points :

— En cinquante, n'est-ce pas?.. dit joyeusement Cabagnou, tirant une superbe queue de son fourreau de serge verte.

— Oui, monsieur, répondit Daniel, tout heureux de capter la bienveillance du docteur.

La partie commença. Dès les premiers coups, le sergent se révéla. Grand, svelte, naturellement adroit à tous les exercices, dans sa vie de sous-officier les occasions ne lui avaient pas manqué de pratiquer le jeu, et il en avait profité.

— A la bonne heure! s'écria le docteur, que ses années d'étudiant, de son côté, avaient rendu d'une certaine force... Landon, ce n'est pas une mazette comme vous!

La lutte, en effet, était fort belle... Au milieu de la partie, Daniel, qui s'appliquait, avait une douzaine de points d'avance, qu'il garda jusqu'à la fin, malgré les prouesses et quelques belles séries de Cabagnou.

— Oh! oh! Cabagnou de mon cœur, vous êtes joliment battu! dit Mme Merlin, déjà armée de son tricot.

— Bah! j'ai besoin de m'échauffer, et j'ai livré trop de points!.. Nous allons voir à la seconde manche, reprit Cabagnou.

Mais, dès le début de la revanche, Daniel, enflammé, servi par des coups heureux, prit un avantage encore plus marqué, élargissant son jeu et ramenant les billes avec un bonheur de précision rare, tandis que Cabagnou, dérouté, s'exhalant en plaintes, manquait les coups les plus sûrs, en rageant contre la déveine... Il n'était arrivé qu'à vingt points; son terrible vainqueur en avait déjà quarante...

A ce moment, Daniel se trouvant près de Madeleine :

— Mais, imprudent, laissez-vous donc gagner! lui souffla-t-elle à mi-voix.

Le malheureux, à ce trait de lumière sur sa nouvelle balourdise, fut si troublé qu'il n'eut réellement pas besoin d'user d'artifice pour commettre faute sur faute à partir de là. — Qu'avait-il fait, grand Dieu!.. Quoi! imbécile et stupide, il n'avait pas compris qu'il froissait l'amour-propre d'un de ses protecteurs en le battant ainsi à plate couture!

Une belle série du docteur rétablit les chances. A cet arrêt subit dans sa déroute, le vieux joueur reprit confiance et se mit à plaisanter le jeune téméraire.

— Eh bien! et ce beau feu, camarade?.. Il est donc tombé?.. disait-il, au grand ravissement de Daniel, qui se voyait sauvé.

La partie enlevée, Daniel échouant à quarante-deux, l'honneur sauf, on en resta là.

— Combien je vous dois de remerciemens, mademoiselle, pour m'avoir averti de ma sottise! dit le sergent à Madeleine comme ils se retrouvaient sous la vérandah.

— Oh! vous ne pouviez pas savoir, répondit-elle. Le billard, c'est le grand faible du docteur. Il est ravi de gagner tout le monde... Mais ne croyez pourtant pas que je vous aie sauvé d'un péril grave, ajouta-t-elle avec un fier sourire; quand vous aurez appris à con-

naître notre ami Cabagnou, vous l'estimerez plus haut que cette innocente boutade d'amour-propre.

— Hélas! mademoiselle, je dois avouer que je me suis déjà si malencontreusement présenté ici...

— Rassurez-vous, reprit-elle, ce n'est point en un jour que l'on formera un jugement sur vous... D'ailleurs mon parrain Béraud est votre répondant.

— Quoi! mademoiselle, s'écria Daniel surpris, le commandant Béraud est votre parrain?

— Oui, comme il est aussi le vôtre, je le sais. Il nous a quelquefois parlé de vous. De là ces avances que je vous fais, de par notre lien spirituel, en attendant que nous devenions amis, si un jour nous devons l'être, ajouta-t-elle avec une nuance de restriction où il crut surprendre un fonds d'orgueil.

Daniel avait trop de tact pour oser s'écarter d'une discrétion respectueuse, en ce tête-à-tête si plein d'encouragemens.

— Je m'efforcerai de mériter ce titre, mademoiselle, dit-il en s'inclinant, quand j'aurai pu vous donner de moi une opinion moins défavorable que celle d'aujourd'hui.

— Ne vous en mettez point en peine! Le commandant nous avait avertis que vous êtes un peureux, et vous l'avez bien fait voir.

— J'avoue que j'étais si inquiet de ne pas réussir!.. Mais maintenant, les bontés que j'ai rencontrées m'ont rendu brave.

— Je crois bien, un militaire! reprit-elle en souriant.

Par ce temps de service obligatoire, il faut le dire, rien n'est plus charmant que ce sentiment de sympathie spontanée qui s'attache à l'uniforme. Fils et frères passant sous les drapeaux, il semble que ce lien du régiment, créant une sorte de solidarité de famille, éveille au cœur de tous, et des femmes surtout, une sorte de tendre intérêt à la pensée des êtres chers auxquels le même devoir s'impose et qui paient, ou qui paieront cette noble dette au pays. Malgré les sceptiques, ce rude joug est comme un stage d'honneur qui dispense de toute autre caution. Les galons d'un sous-officier sont déjà le signe d'une jeune vaillance qui couvre son homme et répond de lui. Daniel ne pouvait se tromper à cette gentille audace de protection que lui valait son habit de soldat; pourtant, si brave qu'il se dît, l'étrange personne de Mlle Blaisot l'intimidait bien autrement que les moustaches de Mme Merlin. Sous ces gracieuses avances, une sorte de réserve, poliment voilée, semblait marquer une si réelle distance qu'il l'eût presque trouvée hautaine.

— Alors, reprit-elle, vous comptez faire venir votre mère, si vous restez à Blaisot-bourg?..

— Oh! c'est ma plus vive espérance, mademoiselle. Nous avons

pour ainsi dire vécu toujours séparés, et nous attendons ce grand jour où nous ne nous quitterons plus.

— Eh bien! mon oncle Jean-Jacques vous aidera à réaliser ce bon souhait, qui ne dépend que de vous, sachez-le bien, pour ne jamais perdre courage. D'ailleurs notre parrain m'a déjà faite votre alliée, ajouta-t-elle, souriante dans son attitude pleine de grâce calme. S'il vous survenait quelque crainte, n'oubliez pas qu'il y a presque parenté entre nous.

Daniel était de plus en plus étonné de ce langage de fille de dix-huit ans, où il devinait le naturel exercice d'une supériorité déjà conquise. Tout en écoutant une voix d'or où vibrait le charme, intimidé par ces grands yeux noirs qui se fixaient sur les siens avec une ingénuité si hardie, troublé enfin par ce visage d'ange qui lui souriait, il ne retrouvait plus du tout ce sentiment de pitié qui l'avait d'abord saisi. Revenu de son impression première, il en était presque à se demander si, comme elle le disait si hardiment elle-même, elle était réellement bossue. Ces épaules hautes, qui l'avaient d'abord frappé, il ne les voyait plus.

Mais l'entretien fut rompu tout à coup par l'arrivée d'un brillant équipage qui s'arrêtait devant le perron. Sur un signe de sa grand'-mère, Madeleine la rejoignit pour recevoir les hôtes au salon.

Les nouveau-venus, la comtesse Seaugée-Descombes et son fils, firent leur entrée sous la vérandah avec ces grandes façons accomplies de gens à l'aise partout où ils sont.

Du rose et du blanc sur les joues, du rouge aux lèvres et du noir aux yeux, avec des appas plantureux et une taille encore belle, Mme Seaugée marquait visiblement les cinquante ans dont elle s'efforçait trop d'atténuer les ravages. Une des reines des salons de l'empire, elle en avait gardé le goût des toilettes tapageuses, en femme qui n'avait point abdiqué.

Avec une certaine nuance de protection, qui semblait descendre d'un nuage, elle embrassa Madeleine.

— Elle est toujours gentille comme un cœur, cette chère enfant! dit-elle.

Puis, tendant familièrement la main à M. Jean-Jacques et au docteur, qui lui offraient un fauteuil, tout en mesurant un salut collectif et discret à la ronde avec son élégance suprême, elle s'assit.

— Hé! mais, voilà mon sergent! s'écria tout à coup le jeune comte.

— Tiens! c'est vous, Seaugée?.. dit Daniel, reconnaissant dans cet irréprochable gentleman un des volontaires d'un an qu'il avait eus dans sa compagnie.

La rencontre avait produit son effet.

— Ma mère, je vous présente M. Daniel de Fierchamp, ajouta le comte courtoisement.

A l'énoncé du nom couvrant le petit grade, la comtesse eut presque un regard surpris, en dévisageant hardiment Daniel qui s'inclinait.

— Les amis de mon fils sont les miens, monsieur, dit-elle d'un air particulièrement gracieux.

La causerie s'engagea sur un ton qui faisait deviner de vieilles relations de voisinage, que confirmait, d'ailleurs, entre le jeune comte et Mlle Blaisot, une sorte de camaraderie d'enfance. Il l'appelait Madeleine, elle l'appelait Fulgence.

— Ah! chère Mme Merlin, reprit la belle visiteuse, que vous perdez de ne pas venir à la chapelle!.. Nous avons eu aujourd'hui un sermon délicieux, et l'orgue était tenu par Sophie Dorichef.

— Eh bien! et mon curé, qu'est-ce qu'il dirait, répondit Mme Merlin, si j'allais à la concurrence?

— Vous lui reviendriez dans l'hiver. Songez donc, des malheureux proscrits! Le service divin célébré dans l'ombre, malgré les persécutions!.. Des prières de martyrs!.. Le père Lange et quatre pauvres expulsés comme lui, recueillis par Mme de Gontrailles, sont à son château pour toute la saison... C'est nous qui devons donner l'exemple en ces temps d'exécration où l'on veut supprimer Dieu.

— Bonté du ciel! qu'est-ce que vous me racontez là? reprit Mme Merlin, je suis entrée dans mon église comme sur la place du marché... C'est notre maire qui rendait le pain bénit.

— Oh! vous, je sais que vous êtes un esprit fort. Vous ne voulez pas voir les abominations qui crèvent les yeux... Tout cela n'empêche pas que je viens vous voir ce matin en dame quêteuse... Nous fondons une école libre.

— Il fallait donc le dire tout de suite! répliqua Mme Merlin. Les écoles, ça rentre dans les affaires de Madeleine.

— Je serai très heureuse, madame, d'ajouter notre offrande à la vôtre pour un tel but, dit Mlle Blaisot.

— Le père Lange nous a promis pour les Combes deux frères de la doctrine chrétienne. Nous ne nous laisserons pas voler l'âme de nos enfans par cette indigne instruction laïque et obligatoire que l'on prétend nous imposer.

— Mon Dieu! madame, dit Madeleine en souriant, notre instituteur est précisément un de ces affreux laïques!.. Est-ce que vraiment je volerais l'âme de mes pauvres petits?.. Et M. le curé qui ne m'avertit pas de mon crime! C'est pourtant lui qui leur enseigne le catéchisme.

— Aussi le curé, ma chère enfant, n'est-il pas favorablement

noté à l'évêché. Il pourrait bien se repentir de ce beau libéralisme... Le père Lange, qui a l'oreille de monseigneur, ne nous l'a point caché... Et, quant à votre instituteur...

— Oh! celui-là, reprit Mme Merlin, comme il est ici aux frais de l'usine, de même que sa femme, qui tient l'école des filles, le père Lange n'y fera rien auprès de monseigneur. C'est Madeleine qui est l'évêque!

— Voyez-vous la petite tête! s'écria en riant la comtesse. Je l'ai souvent dit : quelle merveilleuse petite supérieure elle ferait, dans une de nos congrégations, quand elle songera à l'avenir!

A ce mot malheureux, rappelant la disgrâce qui supprimait le mariage pour elle :

— Oh! madame, répliqua gaiement Madeleine, je n'ai pas encore dix-neuf ans... Il faut attendre que j'aie l'âge de raison!

— Oui, faites donc la modeste! Il n'est question que de Mlle Blaisot dans Baumet, de ses fondations, de sa crèche... Le père Lange, hier, en était tout édifié, et il a le plus vif désir de vous connaître.

— Le père Lange n'est pas une bête!.. dit Cabagnou d'un ton doux.

— Ah! c'est vrai, affreux docteur. Il paraît que, vous et lui, vous êtes compères.

— Parbleu! dans une maladie qu'il a faite, il m'a donné la préférence sur l'eau de Lourdes!

— Aussi, tout païen que vous êtes, je vous ai mis sur notre liste de souscription.

— Hé! halte-là! madame la comtesse! c'est moi qui prierai le père Lange de s'inscrire sur la mienne. Ses douze malheureux frères et lui ont, autour de Blémonté, pour plus de sept millions de bons biens, dont ils se sont arrondis depuis trente ans...

— Quel conte! s'écria Mme Descombes. C'est le bien des pauvres!

— Des pauvres congréganistes! riposta le docteur, en s'éloignant sur ce trait.

A quelques pas, le jeune comte devisait avec Daniel et Landon. Les souvenirs du régiment, peu récréatifs et peu regrettés par l'élégant oisif, bientôt épuisés, il s'informa de l'heureuse circonstance qui amenait entre eux cette rencontre à Blaisot-bourg.

— Diable! dit-il, lorsqu'il eut appris l'espoir de Daniel, mais c'est à périr d'ennui, ce trou d'usine! Vous trouveriez cent fois mieux à Paris!

Cela dit, comme autre chose, avec des façons correctes qui n'excluaient pas un certain laisser-aller de camarade, le comte, obéissant

à un signe de sa mère qui l'appelait, rejoignit le groupe des gens sérieux.

On se levait pour aller visiter les serres. Tout le monde suivit, excepté le docteur, qui partait pour la Pétaudière. Daniel se rapprocha de Mme Merlin, la discrétion l'obligeant à prendre congé.

— Ah bien! il faut régler l'affaire de notre guerrier, dit-elle à Landon, car voilà Jean-Jacques empaumé par la comtesse.

— A vos ordres, madame! répondit l'ingénieur.

— Quand comptez-vous commencer vos prouesses chez nous? demanda-t-elle au sergent.

— Demain, madame, si vous le permettez, répliqua-t-il bravement.

— Bigre! sitôt pris, sitôt pendu! exclama-t-elle. — Eh bien! demain, ça va-t-il, Landon?

— Nous avons conseil à neuf heures, répondit l'ingénieur; mais à midi je serai au bureau.

— Alors la chose est entendue, reprit la douairière. Là-dessus, notre sergent, filez à l'anglaise; car je vois Cabagnou qui vous attend et qui me fait de gros yeux.

IV.

Ancien professeur à la faculté de Montpellier, le docteur Cabagnou n'avait vraiment rien du praticien traditionnel. D'apparence plutôt rustique, vêtu d'un gros veston, chaussé de guêtres et coiffé d'un chapeau de feutre mou, on l'eût volontiers pris, sur sa mine, pour quelque bon campagnard faisant valoir sa vigne ou vendant ses bestiaux, n'eût été certain regard qui semblait contenir tant de choses que l'on se sentait d'emblée, comme on dit, en face de quelqu'un. Cinquante-huit ans, d'une charpente osseuse, des traits irréguliers, la barbe coupée court, des poils lui montant jusqu'aux yeux; tout cela lui donnait un air féroce qui contrastait avec ses façons posées, et apportait la plus drôle d'originalité à ses boutades, qu'il débitait avec le même sérieux que les plus graves propos. Philosophe matérialiste, épris de science, et réellement très savant, il ne pouvait entendre un lieu-commun ou une sottise, d'où qu'elle vînt, sans la relever impitoyablement. « Il adore la vérité avec une trique! » disait Mme Merlin. — Et Dieu sait si sa trique chômait! — Son établissement à Blaisot-bourg s'expliquait en deux mots.

Célèbre déjà par ses travaux scientifiques, mais peu fait pour l'exercice de la clientèle, qu'il considérait comme une perte de temps, au milieu de son courant d'études plus hautes, il n'avait

pas eu plus tôt gagné trois ou quatre mille livres de rentes qu'il avait brusquement abandonné le métier productif pour la chaire de l'enseignement. Quinze ans avant le jour où commence cette histoire, une lettre de son ami Firmin Blaisot l'avait appelé en consultation désespérée, pour cette terrible maladie d'enfance d'où la pauvre Madeleine était sortie contrefaite. Le cas était grave. Cabagnou s'était installé au château. Pendant dix ans, il avait lutté jour à jour et l'avait sauvée. Tout en accomplissant sa tâche, il se trouva qu'il avait entrepris un grand ouvrage d'histologie. Blaisot-bourg mettait à sa disposition de superbes laboratoires, un hôpital, toute une clinique pour lui tout seul. Il y resta, n'exerçant plus, si ce n'est parfois par quelques conseils que venaient prendre près de lui les médecins de Montbéliard et de Besançon.

Daniel, ravi de pouvoir se renseigner sur les choses de l'usine et sur ses patrons pour régler sa conduite, interrogea le docteur avec toutes les effusions de son cœur joyeux.

— Dame ! Jean-Jacques est un homme, répondit Cabagnou, et tout dépendra de vous!.. Dans une aussi grande machine, qu'il a créée, et avec les intérêts qu'il a entre les mains, il n'a pas le loisir, mon cher garçon, de s'attarder à des affaires de complaisance ou de sentimens, même pour Béraud, ni même pour moi. Cependant, vous pouvez être certain d'une chose, c'est qu'il vous jaugera et qu'il tirera de vous ce que vous pourrez donner. Ce qui est la plus sûre de toutes vos chances.

Daniel n'en demanda pas davantage, il se dit que sa fortune était faite.

— Seulement, jeune homme, ajouta le docteur, tenez-vous-en à une chose qui prime tout : tâchez d'obtenir l'estime de Mlle Blaisot, et vous nous aurez tous pour amis.

Une fois lancé dans ses interrogations, à propos de l'usine, Daniel crut devoir confier au docteur les menaces de grève qu'il avait entendues le matin.

— Bah ! il faut en rire ! s'écria le docteur. Nos gens ne sont pas si bêtes que d'écouter les excitations de quelques coquins de Baumet ; et quand vous aurez vu *notre* organisation ouvrière... (je dis *notre* parce que j'ai contribué à bien des innovations) vous comprendrez que les mauvais chenapans du dehors ne s'y frotteront pas. Ils savent trop bien qu'ils seraient mangés. Allez donc débiter à Blaisot-bourg les grandes phrases des collectivistes sur le problème social ! Parmi les cinq mille ouvriers de la fabrique, il y en a plus de mille qui sont des associés.

Comme ils arrivaient à La Pétaudière, ils trouvèrent le commandant sur pied.

— Ma foi! Cabagnou, vous êtes un sorcier, dit-il au docteur, votre nouvelle potion m'a encore enlevé mes douleurs comme avec la main.

— Et vous avez bien dormi?

— Comme un loir. Et je me sens si léger que vous allez dîner avec moi.

A ce moment, des vivats éclataient sous les fenêtres. C'étaient les électeurs du commandant qui venaient lui annoncer son triomphe au conseil municipal.

Le dîner fut plein d'entrain, grâce à la verve du docteur, qui partit, laissant à Daniel la satisfaction de savoir qu'il aurait un chaud protecteur à l'usine.

— Eh bien! demanda le parrain à Daniel, quand ils furent seuls le soir, qu'est-ce que tu dis des Blaisot? Te décides-tu pour cette place?

— J'y entre demain! répondit le sergent.

— Diable! tu n'as pas barguigné.

Daniel lui raconta sa visite dans tous ses détails.

— Et Madeleine? demanda le commandant.

— Votre filleule, parrain?.. Ma foi, je dois avouer que c'est vous qui avez fait tous les frais de son bon accueil, car il est impossible d'être plus intimidé que je ne l'ai été d'abord en présence de cette jolie fée Carabosse. Quant à vous dire ce qu'elle pense de moi, j'ai bien peur que ce ne soit guère à mon honneur, tant j'ai eu le malheur d'accumuler les maladresses.

— Bah! reprit le parrain, tu as le temps de te rattraper quand elle te connaîtra mieux.

— Est-il vrai qu'elle possède la moitié de l'usine et de Blaisot-bourg?

— Sans doute, puisqu'elle a hérité de son père!.. Mais la raison de son ascendant tient à une tout autre cause... Bien qu'elle soit aujourd'hui vivante et pleine de sève, elle n'a été élevée que par un véritable prodige; de là des tendresses inquiètes, des tourmens qu'on lui cache avec soin.

— Quoi! demanda Daniel, on craindrait pour sa vie?

— La force de résistance et l'énergie de sa nature vaillante peuvent en décider... Et, aussi bien, ajouta le commandant, puisque tu vas être des nôtres, vaut-il mieux que tu saches tout pour n'être pas exposé à quelque parole imprudente. — Jusqu'à l'âge de cinq ans, Madeleine était la plus merveilleuse enfant qu'on pût voir, quand, un jour, comme elle revenait de Montbéliard en calèche avec sa mère, les chevaux s'emportèrent en descendant la côte... la voi-

ture, lancée dans le ravin... La mère fut tuée sur le coup... L'enfant survécut par miracle, mais la colonne vertébrale déviée, et pour languir trois ou quatre ans sur un lit, dans des souffrances inouïes, auxquelles se mêlaient des accidens de croissance... Par bonheur, Cabagnou était là... Bref, tu devines les suites de ce malheur et les causes de sa disgrâce. Jusqu'à quinze ans, ce fut une lutte, désespérée, dans laquelle l'enfant résista, ne vivant que par l'âme, et par une flamme d'intelligence étrange que Cabagnou développa, passant ses journées auprès d'elle, distrayant et trompant la douleur par le ressort de l'esprit... De là ce caractère qui t'étonne. Elle n'a, pour ainsi dire, pas eu d'enfance. La femme, en elle, n'a pas pu naître, et il est hors de doute qu'elle ne se mariera jamais. Il en résulte qu'elle s'est bravement créé à son usage un idéal de la vie, où se dépense le foyer de sa nature, expansive et jeune comme ses dix-huit ans, mais avec une réserve qui vient de ses réflexions et d'un jugement très net du monde peut-être au-dessus de son âge. Là-dessus, tiens donc pour assuré qu'une prévention quelconque ne saurait entrer dans son esprit très droit. Aucune fille n'est moins sujette à des caprices d'humeur, et sa prodigieuse fortune ne lui monte pas la tête. Ce que tu prends pour de la fierté ou de l'orgueil n'est que la prudence de cœur qu'elle apporte en toute chose. Je te le répète, elle attendra de te connaître; ne cherche pas au-delà.

Éprouvé par les vives émotions de cette journée si remplie, après une nuit de chemin de fer, Daniel eut un sommeil agité de rêves, où M. Jean-Jacques, les moustaches de Mme Merlin et le docteur Cabagnou lui réapparaissaient comme dans une apothéose où trônait Mlle Blaisot, avec cet étrange regard de sphinx qui fouillait l'âme.

MARIO UCHARD.

(La deuxième partie au prochain n°.)

VICTOR COUSIN

ET

SON ŒUVRE PHILOSOPHIQUE

I.

SES MAITRES, PREMIER ENSEIGNEMENT. — VOYAGE EN ALLEMAGNE.

Aucun philosophe de nos jours n'a joui d'une aussi grande célébrité, ni exercé un aussi grand empire que Victor Cousin. Mais cette fortune a eu ses revers, et les jours de la défaveur et de la disgrâce ont depuis longtemps remplacé l'éclat et la puissance d'autrefois. Puis le bruit de la critique elle-même a fini par s'éteindre, et a fait place au silence et à l'oubli. Aujourd'hui, on ne sait plus rien de Victor Cousin, et les jeunes générations ne peuvent s'expliquer en aucune manière le rôle considérable qu'il a joué. Il y a là cependant un problème intéressant qu'il est devenu opportun d'aborder, et que l'on peut traiter aujourd'hui avec une entière liberté. Il ne s'agit point d'ailleurs d'une apologie, mais d'une histoire; il s'agit de soumettre aux règles sévères de la critique historique une matière trop obscurcie par le préjugé et la passion; il s'agit enfin de laisser parler les faits et les textes, et de traiter de la philosophie de Victor Cousin comme s'il était question de Parménide et d'Empédocle. Peut-être cependant nous supposera-t-on encore quelque partialité,

car nous ne voulons pas cacher que nous avons été des amis de l'illustre philosophe ; que, dans les dernières années de sa vie, il nous a honoré d'une bienveillante affection ; que, la veille de son départ de Paris, c'est avec nous qu'il a passé sa dernière soirée ; enfin, qu'au moment de sa mort, c'est à nous que le regretté directeur de cette *Revue* a bien voulu s'adresser pour nous demander un respectueux et douloureux hommage (1). Nous devons rappeler ces faits, qui peuvent ôter quelque crédit à notre témoignage ; mais, en revanche, un tel travail pourrait-il être fait fructueusement par quelqu'un qui fût tout à fait étranger à la personne et au temps qu'il faut expliquer? Pour bien comprendre un rôle si varié et une philosophie si complexe, pour se démêler entre tant d'écrits divers dont la date même est si difficile à retrouver (leçons, programmes, préfaces, articles, notes même, car tout avait sa valeur pour lui), pour se diriger au milieu de ce dédale de textes tant et si souvent remaniés, il faut un fil conducteur ; et ce fil est chaque jour entre les mains d'un plus petit nombre de personnes : il serait imprudent d'attendre qu'il fût entièrement rompu. Il faut avoir connu les choses et les faits, les circonstances et le milieu, et être en possession (ce qui n'est pas commode), de tous les documens. Nous avons cru être du nombre de ceux qui pouvaient parler avec quelque autorité sur cette matière, ayant connu par nous-même la seconde période à partir de 1840, et ayant reçu de première main la tradition de la première. Peut-être aussi, nous étant éveillé à la pensée sur les confins des deux mondes philosophiques qui ont partagé notre siècle, et, malgré les liens qui nous rattachaient au passé, ayant assez vécu avec les générations ultérieures pour être au courant de leurs réclamations, de leurs besoins et aussi (car elles ont les leurs) de leurs illusions, peut-être sommes-nous en mesure d'expliquer aux nouveaux la pensée des anciens, et de leur demander pour leurs devanciers la justice qu'ils réclameront un jour pour eux-mêmes. Telles sont les raisons qui nous ont fait entreprendre ce travail ; on pourra juger autrement que nous ; mais on jugera sur des documens authentiques et sur des faits certains (2).

(1) 1er février 1867.

(2) Nous n'avons pas besoin de dire qu'indépendamment des textes, nous avons consulté tout ce qui a été écrit sur Victor Cousin. Il serait trop long de faire ici la bibliographie complète du sujet. Rappelons seulement les écrits dus à ses deux illustres amis : M. Mignet, dans sa savante et large notice lue à l'Académie des sciences morales (16 janvier 1879) et M. Ch. de Rémusat dans sa *Réponse à Jules Favre*. Signalons encore les spirituels articles d'Ernest Bersot dans le *Journal des Débats*, les dernières pages qui soient tombées de sa plume. (Voir *Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales*, février-mars 1880, page 29) ; et enfin l'article de M. Ad. Franck dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*. Nous ne parlons ici que des travaux publiés depuis la mort de Cousin.

I.

Il y a peu de chose à dire sur la biographie de Victor Cousin avant l'époque où il a débuté dans l'enseignement philosophique. Né en 1792 à Paris, dans la Cité, il était, comme J.-J. Rousseau, le fils d'un horloger. Il fit au lycée Charlemagne les études les plus brillantes. En 1810, il eut le prix d'honneur de rhétorique et tous les premiers prix au concours général, sauf un seul, le prix de vers latins; et encore raconte-t-on qu'il avait mérité ce prix, et qu'il l'aurait obtenu si, dans sa pièce de vers, dont le sujet était le cimetière du Père-La-Chaise, ayant rencontré sur sa route le tombeau d'Héloïse, il n'eût fait quelque allusion un peu trop vive aux amours de cette illustre héroïne. Immédiatement après sa rhétorique, il entra à l'École normale, qui venait de s'ouvrir, et il fut le premier de la première promotion. Il est donc en quelque sorte le chef de section de l'École normale tout entière dans toutes ses générations. Après ses deux années d'école (car je crois qu'on ne restait que deux ans alors), il fut nommé répétiteur, mais pour la littérature et comme auxiliaire de Villemain, dont il avait été l'élève. C'est seulement en 1815 qu'appelé par Royer-Collard à la suppléance de la faculté des lettres, il entra dans l'enseignement philosophique. Il avait vingt-trois ans. A ce moment, si décisif pour lui et pour la philosophie française, que savait-on autour de lui? que savait-il lui-même en philosophie?

La philosophie française, depuis le XVIIe siècle jusqu'au commencement du XIXe, peut se diviser en deux grandes périodes et en deux grandes écoles : l'école de Descartes, qui date de 1637 avec le *Discours de la méthode*, et l'école de Condillac, qui commence en 1754 avec le *Traité des sensations*. Ces deux écoles, si différentes pour tout le reste, ont cependant un caractère commun; elles sont l'une et l'autre une rupture absolue avec le passé. Descartes avait complètement répudié la philosophie d'Aristote, à laquelle il ne reconnaissait aucune valeur et dont il n'y avait à tirer, suivant lui, aucune vérité (1). Sous ce rapport, le XVIIIe siècle resta fidèle, comme le XVIIe, à la tradition cartésienne. Pas un philosophe, pas un penseur, au temps de Voltaire, n'aurait eu l'idée d'aller chercher quelque vérité dans la *Métaphysique* d'Aristote, dans sa *Physique*, dans son *Traité de l'âme*. Platon du reste n'était pas mieux traité; en

(1) « Je dis hardiment que l'on n'a jamais donné la solution d'aucune question suivant les principes de la philosophie péripatéticienne que je ne puisse démontrer être fausse ou non recevable. » (Lettre au père Dinet, *OEuvres*, t. IX, p. 27.)

général, Descartes, Malebranche et les cartésiens avaient découragé les esprits de la lecture des livres et de l'étude des anciens. Mais, de même que Descartes avait détrôné les anciens en philosophie, de même Voltaire et Condillac détrônèrent Descartes et le reléguèrent dans le passé. Si Platon était un rêveur, Descartes ne l'était pas moins. Sa physique était un roman, à plus forte raison sa métaphysique. Inutile de dire qu'à cette époque et jusqu'à nos jours, presque personne n'avait lu Spinoza. Malebranche n'était admiré que pour son chapitre sur les erreurs des sens et de l'imagination. Leibniz n'était guère connu que par le *Candide* de Voltaire. Les *Nouveaux Essais*, parus en 1764, ne sont jamais cités. Il n'y avait alors ni grandes traductions des anciens, ni éditions populaires, ni œuvres complètes des grands philosophes. Non-seulement l'école condillacienne ne connaissait ni l'antiquité, ni le XVIIe siècle, ni Leibniz, ni Spinoza; mais elle ignorait même ce que faisaient alors les écoles contemporaines, en Angleterre et en Écosse, dans le même sens que la philosophie française. La philosophie de Hume, qui tout d'abord s'était introduite en Allemagne et avait réveillé Kant « du sommeil dogmatique, » était inconnue parmi nous. Quoique les *Essais* de Hume eussent été traduits en français (1764), ni Condillac, ni Destutt de Tracy, ni Laromiguière n'ont connaissance du fameux *Essai sur la causalité*, qui est une date de la philosophie moderne. Reid lui-même, quoique traduit également vers 1768, était resté oublié et inconnu jusqu'au moment où Royer-Collard l'introduisit dans la discussion philosophique en 1811. Quant à l'Allemagne, l'ignorance n'était pas moins grande; le vague et diffus ouvrage de Villers sur la *Philosophie de Kant*, le sec *Abrégé* de Kinker, traduit du hollandais, et, en 1814, quelques pages brillantes de Mme de Staël, telles étaient les seules ressources que l'on eût à sa disposition.

Dans ce vide et ce dénûment des connaissances philosophiques, il faut faire une exception en faveur d'un livre des plus estimables, dont le prix est singulièrement relevé quand on le compare avec le milieu environnant : c'est l'ouvrage de M. de Gérando sur l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie* (1804). Ce livre, malgré ses lacunes, et malgré l'esprit un peu étroit qui l'anime, n'en était pas moins le seul alors où l'on pût apprendre quelque chose sur le passé et sur le présent. Gérando connaissait Leibniz, Hume, Reid, Kant, et même n'était pas étranger aux plus récens travaux de la philosophie allemande. Mais la froideur générale du style, l'absence de préparation chez les lecteurs, l'opinion, universellement admise, que toute philosophie n'avait été jusqu'à Condillac qu'un tissu de rêves, ôtaient toute influence à cet ouvrage, dont on ne remarque l'effet et l'action sur aucun penseur contemporain.

Il y avait d'ailleurs encore à cette époque une autre cause de

rupture et d'ignorance : ce fut la révolution. En supprimant tous les établissemens d'instruction publique sans les remplacer, si ce n'est d'une manière tout à fait insuffisante, la révolution avait fait le vide dans les esprits et les avait réduits à l'état de table rase. On remarquera que Victor Cousin était entré à l'École normale sans avoir fait de classe de philosophie. C'est qu'il n'y en avait pas. Une philosophie élémentaire, si scolastique qu'elle soit, met cependant au courant des questions, conserve une certaine tradition, fait connaître, ne fût-ce que par la réfutation, diverses idées et divers systèmes. On n'avait même pas cet avantage en 1810. Il est donc permis de dire qu'à cette époque, lorsque Cousin entra à l'École, on ne savait plus rien, et qu'il ne savait rien lui-même en philosophie. Cousin n'eut d'autre éducation philosophique que celle qu'il dut à ses maîtres de l'École normale et de la Faculté des lettres, à savoir Laromiguière et Royer-Collard. A ces deux maîtres il en ajoute un troisième, Maine de Biran, et il nous apprend lui-même ce qu'il dut à chacun d'eux; car, disait-il, « je n'ai pas, grâce à Dieu, l'âme faite de manière à être débarrassé de la reconnaissance. » Écoutons-le donc lui-même caractériser la philosophie de ses trois maîtres en des termes qui n'indiquent pas une nature envieuse et jalouse de ceux qui l'ont précédé.

« Il est resté et restera toujours dans ma mémoire, avec une émotion reconnaissante, le jour où pour la première fois, en 1810, élève de l'École normale, destiné à l'enseignement des lettres, j'entendis M. Laromiguière. Ce jour décida de toute ma vie; il m'enleva à mes premières études, qui me promettaient des succès paisibles, pour me jeter dans une carrière où les contrariétés et les orages ne m'ont point manqué. Je ne suis pas Malebranche; mais j'éprouvai, en écoutant M. Laromiguière, ce qu'on dit que Malebranche éprouva en ouvrant, par hasard, un traité de Descartes. M. Laromiguière enseignait la philosophie de Locke et de Condillac, heureusement modifiée sur quelques points, avec une clarté, une grâce qui ôtaient jusqu'à l'apparence des difficultés, et avec un charme de bonhomie spirituelle qui pénétrait et subjuguait. L'École normale lui appartenait tout entière. L'année suivante, un enseignement nouveau vint nous disputer au premier; et M. Royer-Collard, par la sévérité de sa logique, par la gravité et le poids de sa parole, nous détourna peu à peu, et non sans résistance, du chemin battu de Condillac, dans le sentier devenu depuis si facile, mais alors pénible et infréquenté, de la philosophie écossaise. A côté de ces deux éminens professeurs, j'eus l'avantage de trouver encore un homme sans égal en France pour le talent de l'observation intérieure, la finesse et la profondeur du sens psycholo-

gique, je veux parler de M. de Biran. Me voilà déjà, de compte fait, trois maîtres en France; je ne dirai jamais tout ce que je leur dois. M. Laromiguière m'initia à l'art de décomposer la pensée; il m'enseigna à descendre des idées les plus abstraites et les plus générales que nous ayons aujourd'hui, jusqu'aux sensations les plus vulgaires qui en sont la première origine, et à me rendre compte du jeu des facultés élémentaires ou composées qui interviennent successivement dans la formation des idées. M. Royer-Collard m'apprit que si ces facultés ont en effet besoin d'être sollicitées par la sensation pour se développer et porter la moindre idée, elles sont soumises, dans leur action, à certaines conditions, à certaines lois, à certains principes que la sensation n'explique pas, qui résistent à toute analyse, et qui sont comme le patrimoine naturel de l'esprit humain. Avec M. de Biran, j'étudiai surtout les phénomènes de la volonté. Cet observateur admirable m'exerça à démêler dans toutes nos connaissances, et même dans les faits les plus simples de conscience, la part de cette activité volontaire, de cette activité dans laquelle éclate notre personnalité. C'est sous cette triple discipline que je me suis formé: c'est ainsi préparé que je suis entré, en 1815, dans l'enseignement public de la philosophie à l'École normale et à la Faculté des lettres (1). »

Tel est le témoignage rendu par Victor Cousin à ses maîtres à une époque où, devenu chef d'école à son tour, il aurait pu avoir la tentation si naturelle d'exagérer ses propres mérites aux dépens de ses prédécesseurs. On ne peut résumer avec plus de précision ni avec plus de justesse les mérites propres à chacun de ces trois maîtres, et le genre de services que Cousin a reçus de chacun d'eux. A M. Laromiguière il dut la distinction de la sensation et de l'attention; à Royer-Collard, la distinction de la sensation et de la perception et l'affirmation des principes de la raison; à Biran, le principe de la volonté. Tout ce qui a dépassé ces doctrines dans l'école éclectique est venu de lui.

Quant à l'influence exercée sur la philosophie du siècle, quant au renouvellement des études philosophiques, il ne faut pas oublier que, sauf Laromiguière, les maîtres de Cousin n'avaient rien ou presque rien publié. Royer-Collard, après trois ans d'enseignement, abandonna la philosophie pour la politique. Il n'avait rien écrit; les fragmens que nous avons de lui furent publiés douze ans plus tard par les élèves de Cousin, et durent leur succès au succès même de l'école fondée par celui-ci. Quant à Maine de Biran, qui n'avait pas eu à sa disposition l'action de l'enseignement public,

(1) *Fragmens philosophiques*, préface de la seconde édition, 1883.

il n'avait publié de son vivant que le *Mémoire sur l'habitude*, qui appartenait encore à l'école idéologique, et deux écrits courts et obscurs pour ceux qui ne connaissaient pas sa nouvelle philosophie, à savoir l'*Examen de Laromiguière* et l'article *Leibniz* dans la *Biographie universelle* (1). Il résulte de ces faits qu'il y eut bien, en effet, au début de notre siècle, un commencement de mouvement philosophique, mais qui se borne en réalité, d'une part, à trois ans d'enseignement bien vite perdus et oubliés dans le tourbillon de la politique; et, de l'autre, à deux écrits fort ignorés, et qui n'ont eu, à leur date, aucune influence, Biran, comme Royer-Collard, n'ayant dû son succès ultérieur qu'à l'école de Cousin, et à Cousin lui-même (2).

Tel est, en toute exactitude, le bilan des connaissances philosophiques que l'on possédait en France (3) lorsque Victor Cousin vint prendre la direction du mouvement et lui imprimer l'action de sa puissante personnalité. Suivons-le donc dans cette chaire de la Sorbonne, où il vient de monter à l'âge de vingt-trois ans, et mesurons l'étendue des progrès dont il a été l'auteur.

L'enseignement de Cousin dura d'abord cinq ans, de 1815 à 1820, pour reprendre plus tard, de 1828 à 1830. Il ne professa donc en tout que de sept à huit années, en deux périodes distinctes. Nous possédons ces deux séries de cours. La première série (de 1815 à 1820), se compose de cinq volumes qui ont été publiés deux fois dans des conditions très différentes. La première édition a été donnée par les amis de Victor Cousin (MM. Garnier, Danton et Vacherot), sur les rédactions mêmes des élèves; elle est la reproduction aussi littérale que possible du cours primitif, et comprend cinq volumes in-8° publiés chez l'éditeur Ladrange de 1836 à 1841, plus une petite brochure de cent cinquante pages qui reproduit les premières leçons de 1820, et dont nous parlerons plus tard. La seconde édition a été faite par Cousin lui-même, qui a revu et remanié tous ses cours, en a perfectionné la forme, et plus ou moins modifié le

(1) L'un et l'autre furent publiés en 1817, par conséquent, après les débuts de Victor Cousin.

(2) C'est Cousin qui, dans ses leçons de 1828 et de 1829, dans sa préface de 1833, fit connaître le premier en France le nom et la philosophie de Biran, qu'il proclama « le premier métaphysicien de son temps. » C'est lui qui publia ses écrits.

(3) Pour être tout à fait complet, il faudrait signaler encore : 1° les chefs de l'école physiologique, Cabanis et Bichat, les vrais maîtres de la psychophysique actuelle; 2° les fondateurs du traditionalisme, de Maistre, Bonald et Lamennais; 3° enfin les chefs du socialisme, Charles Fourier et Saint-Simon. Ce sont là des mouvemens divergens dont nous sommes loin de méconnaître la valeur, mais ces trois grandes écoles ont eu pour caractère commun d'absorber la philosophie dans des études étrangères : les sciences, la religion, la réforme sociale. Nous nous plaçons ici au point de vue de la philosophie proprement dite.

fond : elle se compose également de cinq volumes, mais de format in-18, publiés par l'éditeur Didier en 1846. C'est de cette nouvelle édition qu'a été détaché plus tard (1853) le livre *du Vrai, du Beau et du Bien*, qui, ayant eu beaucoup plus de succès que les autres, a eu un grand nombre d'éditions.

Pour se rendre compte du véritable enseignement de Cousin, c'est la première édition qu'il faut consulter, celle qu'avaient donnée ses élèves de 1836 à 1841. Voici comment est composée cette édition. Le premier volume comprend les deux premières années de l'enseignement de Cousin de la faculté des lettres, de 1815 à 1816, et de 1816 à 1817. Le second comprend le cours de 1818 : le Vrai, le Beau et le Bien. Le troisième reproduit la première partie du cours de 1819, à savoir la morale sensualiste du XVIIIe siècle ; le quatrième, la seconde partie de ce cours, la morale de l'école écossaise. Le cinquième enfin est consacré à la philosophie de Kant. J'ai dit déjà qu'il y a en outre un demi-volume contenant les principes généraux de la morale et de la politique. En 1820, le professeur fut obligé de quitter sa chaire dans des circonstances et pour des raisons que nous étudierons plus tard. Alors commence pour lui une période nouvelle, dont il n'est pas encore temps de parler.

Le premier des cinq volumes précédens, qui comprend le cours de 1816 et de 1817, ne peut exciter aujourd'hui qu'un assez faible intérêt ; et nous ne pourrions guère l'analyser, pour deux raisons : la première, c'est que Victor Cousin n'y est pas encore lui-même ; il n'est que l'élève, le répétiteur de Royer-Collard ; la seconde, c'est que c'est un cours exclusivement historique, assez superficiel d'ailleurs, et qu'il serait peu utile pour nous de résumer des résumés. Mais il ne faut pas croire qu'à cette époque Victor Cousin ne fût occupé que d'histoire et qu'il ne pensât pas aux problèmes eux-mêmes. Au contraire, il semble bien que ce fut alors que sa pensée a le plus travaillé à remuer les problèmes philosophiques et à les traiter théoriquement. Seulement ce travail n'avait pas lieu à la faculté des lettres, où il occupait la chaire d'histoire, mais à l'intérieur de l'École normale, où il était resté maître de conférences. Ces cours intérieurs de l'École, nous ne les avons malheureusement pas ; nous n'en avons qu'un programme (1) dont il serait assez difficile de remplir les cadres ; mais tout ce travail intérieur est venu aboutir au cours de 1818, et c'est en l'étudiant bientôt que nous pourrons nous rendre compte de la doctrine qui était sortie de cette élaboration intérieure.

Quant à présent, ce qui nous paraît le plus important à signaler et

(1) Programme d'un cours de philosophie, 1817, dans les *Fragmens philosophiques* (1826), p. 228.

à étudier, c'est l'impression produite par ce premier enseignement intérieur de l'École sur ceux qui l'ont entendu : c'est l'appréciation qu'ils en ont donnée, le caractère qu'ils lui ont attribué. Avant d'interroger sur ce point les témoins fidèles et autorisés, demandons-nous d'abord quelle idée on se fait aujourd'hui de la philosophie éclectique, de la philosophie de Victor Cousin. Il règne sur cette philosophie une opinion courante et diffuse que nous aurions eu peut-être quelque peine à caractériser si ce travail n'avait pas été rendu facile par un jeune philosophe distingué qui, dans un travail récent (1), a été amené à résumer en quelques lignes la manière dont il se représente la philosophie de M. Cousin : « C'était la thèse de l'éclectisme, dit-il, sorte de religion laïque et appauvrie. *L'éclectisme était surtout préoccupé de sauvegarder les croyances morales de l'humanité.* Le libre arbitre fait l'homme responsable ; l'immortalité de l'âme permet le règne de la justice ; l'existence de Dieu l'assure. *La philosophie est faite pour ces dogmes.* » Ainsi, d'après notre critique, nous devons nous représenter l'éclectisme comme une philosophie qui a eu surtout un but pratique et moral, comme un déisme populaire analogue à celui du vicaire savoyard, comme une religion appauvrie : la philosophie n'y est pas cultivée pour elle-même ; elle n'existe que pour défendre et établir certains dogmes préconçus. Tel est le type sous lequel on se représente aujourd'hui la philosophie éclectique. Comparons maintenant ce type avec la réalité historique, telle qu'elle résulte des témoignages les plus authentiques, et, nous le verrons, les plus désintéressés.

Nous avons, pour apprécier les cours de 1815 à 1817, un témoin aussi compétent que pénétrant, qui a assisté aux débuts de Victor Cousin, non-seulement à la faculté des lettres, mais à l'intérieur de l'École normale, c'est-à-dire qui a entendu précisément ces cours que nous n'avons plus. Ce témoin, c'est Théodore Jouffroy (2). Jouffroy nous peint vivement l'attente provoquée dans la jeunesse d'alors par le prochain début du jeune philosophe. Comment cette attente fut-elle satisfaite ? C'est ce que nous devons lui demander. Et d'abord dans quel état d'esprit était Jouffroy lui même lorsqu'il entendit ces premiers cours de Cousin ? Qu'attendait-il en réalité ? Qu'a-t-il trouvé ?

Jouffroy nous dit qu'il était entré à l'école encore chrétien, ou du moins croyant l'être, car son esprit n'avait pu se dérober aux objections du XVIIIe siècle, à ces objections, dit-il, « semées comme la poussière dans l'atmosphère de notre siècle. » Bientôt il se rendit compte du ravage que ces objections avaient fait dans son esprit ;

(1) *Revue philosophique, la Philosophie de M. Lachelier*, par M. Séailles, janvier 1883.

(2) *Nouveaux Mélanges philosophiques*, p. 110 et suiv.

il s'aperçut que les croyances chères et sacrées, qu'il se persuadait avoir conservées intactes, depuis longtemps il ne les avait plus; il vit le fond de son âme, et il n'y trouva plus rien. Il a raconté cette ruine de ses croyances dans une page mémorable, l'une des plus belles de notre siècle. Il ne s'en était pas tenu au doute sur le christianisme. Toutes ses opinions reposant sur des bases chrétiennes, il lui fut impossible de se faire à lui-même aucune illusion; et « la divinité du christianisme une fois mise en doute à ses yeux, il dut reconnaître qu'il n'y avait plus rien en lui qui restât debout. » Ce moment nous dit-il, fut affreux, et il fut bien près de tomber dans le désespoir. Mais, comme c'était une âme courageuse et un esprit ferme, il reprit courage et se proposa pour but de retrouver par la raison les croyances que la foi avait perdues. Il crut que le problème de la destinée humaine était le seul problème digne des recherches de l'homme; et ce que la religion ne lui donnait plus, il crut devoir le demander à la philosophie. « En un mot, dit-il, mon intelligence, excitée par les besoins et élargie par les enseignemens du christianisme, avait prêté à la philosophie le grand objet, les vastes cadres, la sublime portée de la religion. »

Tel était l'état d'esprit de Jouffroy lorsqu'il commença à entendre les leçons de Victor Cousin. Assurément nul n'était mieux préparé pour recevoir les conclusions et les doctrines que l'on nous dit avoir été l'objet propre de l'éclectisme. Que voulait Jouffroy? Une sorte de religion. Qu'était-ce que l'éclectisme, d'après l'idée que l'on nous en donne? Une religion laïque, nous dit-on; à la vérité, une religion appauvrie. Mais par cela seul que l'on passe de la foi à la raison, il y a toujours un déchet pour l'imagination, une religion de raison sera toujours quelque chose d'appauvri et de desséché par rapport à une religion de sentiment. En un mot, Jouffroy avait besoin de croyances; et l'éclectisme avait, dit-on, pour but exclusif de sauvegarder les croyances de l'humanité. Il semblait donc être une réponse toute prête aux questions posées par Jouffroy.

Maintenant, sachant ce que Jouffroy attendait, demandons-lui ce qu'il a trouvé. Nous avons dit quelles étaient ses espérances, apprenons ce que furent, ce sont ses propres expressions, « sa surprise et son désappointement. »

On remarquera que l'on n'a pas affaire ici à un témoin prévenu, qui idéalise les souvenirs de sa jeunesse, mais au contraire à un élève désappointé, à une âme avide de croyance et de religion, un Pascal frémissant dans l'attente d'une révélation nouvelle, et qui trouve, quoi? L'analyse de la perception extérieure et la question de l'origine des idées. « Condillac l'avait résolue d'une façon, que M. Laromiguière avait reproduite en la modifiant. M. Royer-Collard l'avait résolue d'une autre, et M. Cousin, évoquant tous les systèmes,

s'épuisait à démontrer que Royer-Collard avait raison et que Condillac avait tort. C'était là tout; et je ne pouvais revenir de mon étonnement qu'on s'occupât de l'origine des idées avec une ardeur si grande qu'on eût dit que toute la philosophie était là. Encore, si on eût commencé par nous montrer le vaste et brillant horizon de la philosophie, et dans cette perspective les grands problèmes humains chacun à leur place!.. Mais non; le mouvement philosophique était alors trop jeune pour qu'on en sentît bien le besoin. Toute la philosophie était dans un trou. »

En quoi donc consista, à ce premier moment de l'éclectisme, la surprise, la déception de Jouffroy? Précisément en ceci, qu'au lieu de trouver un cours répondant aux besoins de l'âme, cherchant à sauvegarder, comme on dit, les grandes croyances de l'humanité, il se vit pendant deux ans en face d'un problème abstrait, technique, qui lui était absolument indifférent, à savoir le passage du moi au non-moi, et la réalité du monde extérieur; à peu près, pour prendre un exemple de notre temps, comme si un jeune homme travaillé comme Jouffroy par le doute, et dévoré du besoin de croire, entrait aujourd'hui à l'École normale dans l'espérance d'une doctrine nouvelle et qu'il y trouvât pour toute nourriture la doctrine de l'idéalité de l'espace et du temps. En un mot, pour résumer l'antithèse, Jouffroy attendait précisément une doctrine semblable à celle que l'on nous dit avoir été l'éclectisme, une philosophie demi-croyante, dominée par les besoins de la pratique, et il trouvait au contraire une philosophie toute spéculative, poursuivant par les méthodes les plus abstraites le problème du monde le plus inutile. Évidemment, au moins pour ce qui concerne cette première période, l'idée que l'on nous propose aujourd'hui comme l'expression de l'éclectisme, est absolument infidèle.

Jouffroy, après cette première surprise, resta-t-il cependant hostile et indifférent aux leçons de son jeune maître? En se plaignant de n'avoir pas trouvé ce qu'il désirait, veut-il dire qu'il n'a rien trouvé du tout? Bien loin de là; peu à peu, il renonça à demander ce qu'il n'était pas question de lui donner; et, laissant pour un temps la satisfaction des besoins de l'âme, il entra dans la voie qu'on lui ouvrait et prit goût aux questions posées. Il commença à s'apercevoir de l'importance de ces questions, importance qu'il n'avait pas comprise tout d'abord; et surtout son esprit éminemment scientifique se laissa bientôt subjuguer précisément par le caractère spéculatif, sévère, abstrait, du nouvel enseignement.

D'abord il découvrit que le problème de l'origine des idées n'était autre chose que le problème de la certitude : remarquez ici dans quel état de naïveté et d'inexpérience étaient ces nobles esprits qui ont fondé la philosophie de notre siècle. Ce que savent aujour-

d'hui les derniers des bacheliers, ils l'ignoraient : à savoir que si les idées viennent des sens, la connaissance humaine est toute relative; que si nous voulons admettre une certitude absolue, il faut quelque notion *a priori*. Jouffroy ne savait pas cela; il nous apprend qu'il le découvrit avec un grand étonnement et une grande joie : « Car je commençai, dit-il, à me trouver moins perdu dans le coin de la philosophie où l'on m'avait jeté. »

Mais ce qui surtout le charma, l'entraîna, fit de lui un disciple, ce fut précisément la méthode, l'esprit de recherche, l'effort de la pensée pure et libre, en un mot, tout ce qu'on refuse aujourd'hui à l'éclectisme : « Jeune comme nous, dit-il, et comme nous nouveau-venu dans la philosophie, M. Cousin, en débutant, partageait notre inexpérience. Ce que nous ignorions, il l'ignorait; ce que nous aurions voulu apprendre, il aurait voulu le savoir... Il avait donc écarté et ajourné les questions générales et s'était replié sur les questions particulières. Une fois aux prises avec ces questions, il nous avait fait assister à ses propres recherches; et jeune comme il était, il avait porté dans ces recherches toute l'ardeur, toute l'analyse minutieuse, la scrupuleuse rigueur qui sont le propre des débutans. En suivant les recherches ardentes du maître, nous nous étions enflammés de son ardeur; les excessives précautions que sa prudence avait répandues dans sa méthode nous avaient appris à fond tout le détail de l'art de poursuivre la vérité et de la trouver. La même prudence appliquée à l'examen des systèmes nous avait enseigné à pénétrer jusqu'aux entrailles de ces systèmes et à les juger profondément. Enfin, l'absence même de tout cadre, de tout plan, de toute idée faite sur l'ensemble de la philosophie, avait eu pour premier résultat, en nous la laissant inconnue, de la rendre plus séduisante à notre imagination et d'augmenter en nous le désir de pénétrer ces mystérieuses obscurités, et pour secours, de nous obliger à nous élever par nous-mêmes à ces hauteurs, à nous créer par nous-mêmes notre enseignement, *à penser par nous-mêmes, et à le faire avec liberté et originalité : voilà ce que nous devons à M. Cousin*. Je sortis de ses mains *sachant très peu, mais capable de chercher* et de trouver, et dévoré par l'ardeur de la science, et de la foi en moi-même. »

Ainsi, suivant le témoignage de Jouffroy, ce qu'il reçut de Victor Cousin, ce ne fut pas une doctrine toute faite, un *Credo* philosophique et religieux, mais au contraire « l'art de penser par soi-même avec liberté et originalité. » Ce qui donne à ce témoignage sa haute autorité, c'est qu'il n'est pas précisément accompagné d'une bien grande bienveillance de l'élève à l'égard du maître. Tous ceux qui ont connu les rapports de Jouffroy avec Cousin peuvent facilement comprendre la page précédente. Ils n'étaient pas ensemble dans les meilleurs termes. Cousin tenait à honneur d'avoir Jouffroy pour disciple, et

il le traitait comme tel : Jouffroy, au contraire, n'était pas satisfait de n'être qu'un disciple ; il tenait fort à sa personnalité. C'est pourquoi il aimait à faire remarquer, et c'est le résumé du passage précédent, que Cousin ne lui avait pas appris grand'chose, et que la plus grande partie de ses pensées lui venaient de lui-même, ce qui, d'ailleurs, était vrai. On entrevoit donc dans les pages précédentes un désir secret de faire sa propre part plus grande, en réduisant autant que possible celle de son maître. Mais, s'il a fait ce calcul, il ne pouvait rendre un plus grand hommage à Cousin que de nous montrer avec quelle absence de ressources, quelle inexpérience (c'est le mot de Jouffroy), quels tâtonnemens on marchait alors sous la conduite du jeune professeur. C'est aujourd'hui pour nous un témoignage inestimable, car c'est la réfutation péremptoire de ceux qui nous représentent la philosophie de Cousin comme une philosophie de parti-pris et de pondération habile entre la religion et la philosophie ; l'éclectisme fut tout autre chose : il fut, comme toute philosophie, le produit de la pensée libre et désintéressée.

Le témoignage de Jouffroy sur le caractère de l'enseignement de Cousin à l'École normale n'est pas le seul que nous possédions : il est corroboré par celui de Damiron, camarade de Jouffroy à l'École et qui nous représente les choses exactement de la même manière : « Ce qu'il y avait d'excellent dans sa méthode, dit Damiron, c'est qu'il faisait école sans lier ses disciples ; c'est qu'après leur avoir donné l'impulsion et une direction, il les laissait aller et se plaisait à les voir user largement de leur indépendance ; *nul n'a moins tenu que lui à ce qu'on jurât sur ses paroles ;* il voulait des hommes qui aimassent à penser par eux-mêmes, et non des dévots qui n'eussent d'autre foi que celle qu'il leur donnait ; il le voulait d'autant plus qu'il savait bien, surtout en commençant, qu'il n'avait pas un système assez arrêté pour prendre sur lui de dogmatiser et de formuler un *Credo ;* comme chaque jour il avançait et changeait en avançant et qu'il ne pouvait prévoir où le mènerait cette suite de changemens et de progrès, il se serait fait scrupule de dire à ceux qui le suivaient : Arrêtez-vous là. Rien de moins réglementaire que son enseignement. C'étaient la liberté et la franchise mêmes (1). » Ajoutons enfin aux deux témoignages précédens celui de Cousin lui-même, confirmé, comme on vient de voir, par ceux de ses élèves : « Dans l'intérieur de l'École, dit-il, l'enseignement était plus didactique et plus serré ; le cours portait le nom de *Confé-*

(1) *Histoire de la philosophie au XIXe siècle*, t. II, p. 155. Ce passage n'est nullement la répétition de celui de Jouffroy ; il lui est antérieur et date de 1827. Il n'est question, à la vérité, ici que du premier enseignement de Cousin (de 1815 à 1820). Mais c'est justement celui qu'il importe le plus de caractériser et d'apprécier avec exactitude.

rence et le méritait... Formés à la méthode philosophique, les élèves s'en servaient avec les professeurs comme avec eux-mêmes; ils doutaient, résistaient, argumentaient avec une entière liberté, et par là s'exerçaient à cet esprit de critique et d'indépendance, qui, je l'espère, portera ses fruits; une confiance vraiment fraternelle unissait le professeur et les élèves. Nous aimons tous aujourd'hui à nous rappeler ce temps de mémoire chérie où, ignorant le monde et ignorés de lui, ensevelis dans la méditation des problèmes éternels de l'esprit humain, nous passions notre vie à en essayer des solutions qui, depuis, se sont bien modifiées, mais qui nous intéressent encore par les efforts qu'elles nous ont coûtés et les recherches sincères, animées, persévérantes dont elles étaient le résultat (1). »

Nous pouvons maintenant nous rendre compte avec fidélité du caractère propre du premier enseignement philosophique de Victor Cousin. Nulle doctrine arrêtée; pas l'ombre de préjugé dogmatique; recherche ardente, passionnée, désintéressée de la vérité pure. Cependant les élémens d'une doctrine étaient peu à peu préparés et rapprochés : ils allaient bientôt se réunir en système. Le disciple de Royer-Collard allait devenir maître à son tour et ouvrir à la philosophie un champ nouveau. C'est ce qu'on vit en 1818. Mais, entre ces deux époques, entre le cours de 1817 et celui de 1818, se place un épisode significatif, qui a eu la plus grande importance dans la carrière philosophique de Cousin et qui a contribué à déplacer l'axe de la philosophie française; c'est le voyage de Victor Cousin en Allemagne pendant les vacances de 1817. Ce voyage a été de si grande conséquence qu'il importe de nous y arrêter quelques instans.

II.

Il est probable que c'est de Mme de Staël que Victor Cousin reçut le premier aiguillon de la curiosité des choses allemandes. Le livre *de l'Allemagne*, imprimé pour la première fois en 1810, mais étouffé par la censure impériale, venait de reparaître avec succès en 1814 et avait inspiré un vif intérêt pour ce monde nouveau et inconnu. Dans l'hiver de 1817, Cousin nous apprend lui-même qu'il avait été reçu chez Mme de Staël, rue Royale, quelques mois avant sa mort, et qu'il y avait causé avec Auguste Schlegel. Le jeune professeur, alors dans tout l'éclat de son succès et de son talent, pouvait-il n'avoir pas conversé aussi avec la maîtresse du

(1) *Fragmens philosophiques* (1826), appendice, p. 352.

lieu? Et celle-ci, dont l'éloquence était au moins égale à celle de son auditeur, et dont la conversation, nous dit-on, était plus souvent un monologue qu'un dialogue, avait-elle pu ne pas lui parler de philosophie et, en particulier, de philosophie allemande? N'était-elle pas là sur son véritable terrain et aussi sur celui de Cousin, qui précisément, à la même époque, enseignait à la faculté des lettres la philosophie de Kant? Je ne doute pas que ce ne soit dans ces conversations avec Mme de Staël ou avec Auguste Schlegel, dans la lecture *de l'Allemagne* (1) que Victor Cousin prit sa première idée de voir cette Allemagne qui, après nous avoir battus sur les champs de bataille, allait encore nous conquérir par la pensée et dans le domaine des lettres. Goethe, comme Shakspeare, allait devenir l'idole de la jeune école romantique. Schelling et Hegel, de leur côté, allaient devenir les inspirateurs de la nouvelle philosophie. Mais n'allons pas si vite; nous n'en sommes encore qu'à la curiosité. Néanmoins l'idée seule d'aller en Allemagne indiquait de la part du jeune professeur une vue claire des nécessités nouvelles de la philosophie. La France commençait à échapper à l'empire de Condillac. Depuis cinq ou six ans, elle s'était tournée du côté de l'Écosse; mais la philosophie de Reid commençait à son tour à être aussi épuisée en Écosse que la philosophie de Condillac en France. Cousin lui-même en était un peu las : « J'en avais assez, nous dit-il, de la philosophie écossaise. » Au contraire, la vie philosophique était, en Allemagne, dans toute sa verdeur et sa fécondité. Kant, Fichte et Schelling étaient encore tout vivans; Hegel allait paraître et remplir de son empire les quinze ans qui le séparaient encore de la mort. Connaître par soi-même ce grand mouvement, voir les hommes, causer avec eux, s'inspirer de leurs idées pour enrichir le génie français, c'était là un genre de curiosité qu'aucun philosophe n'avait encore eu, en France, et qui rappelle les voyages des anciens philosophes grecs. Victor Cousin nous a laissé de ce voyage un journal qui est un écrit charmant (2). La vie, le mouvement, la liberté de ton, la précision brève des descriptions, les portraits des hommes, quelques anecdotes çà et là, tout cela compose un tableau aussi vrai qu'attachant de l'Allemagne en 1817, surtout au point de vue philosophique, mais sans que l'auteur ait négligé le point de vue littéraire et politique, et même le côté pittoresque. Ce morceau est particulièrement intéressant

(1) Il y avait encore à cette époque, en France, quelqu'un qui connaissait très bien l'Allemagne : c'est Stapfer. Cousin l'a-t-il connu? Nous ne le savons pas directement; mais comme Stapfer était lié avec Maine de Biran, avec Royer-Collard, avec Guizot, il est bien peu probable que Cousin ne l'ait pas connu et rencontré quelquefois.

(2) Il a été publié dans la *Revue* sous ce titre : *Promenade philosophique en Allemagne*, 1er octobre 1857.

pour l'histoire de la philosophie française, car il nous donne la date à laquelle il faut faire remonter l'action immédiate de la philosophie allemande sur la nôtre. Depuis, et bien souvent, on a invoqué parmi nous l'autorité et le prestige des idées allemandes précisément contre la philosophie de Cousin : la justice veut que l'on reconnaisse que ces idées mêmes, retournées contre lui, viennent de lui, qu'il en a été le premier promoteur et initiateur (1).

Non-seulement ce voyage en Allemagne indiquait, dans la curiosité opportune dont il était le signe, une sagacité peu commune et une vue clairvoyante sur les besoins de la philosophie nouvelle, mais il fallait, pour en tirer les fruits que Victor Cousin en a tirés, les qualités propres de celui-ci, à savoir l'esprit d'audace, d'entreprise, d'autorité impérieuse et en même temps fascinante qui étaient les traits de son caractère. Pour un jeune homme de vingt-cinq ans, avoir l'audace d'aller trouver les hommes les plus illustres de l'Europe, les faire parler dans un mauvais français (ce qui humilie toujours quelque peu l'étranger), quelquefois en latin, quelquefois avec la nécessité de parler soi-même un mauvais allemand, arracher à des Allemands peu causeurs, peu communicatifs leurs confidences sur les idées, les systèmes, les personnes, il fallait pour cela la hardiesse, la volonté et l'esprit de domination et de séduction de Victor Cousin. Il voulait et cela suffisait. Cette curiosité juvénile, ardente, toute française, à l'égard de l'Allemagne charmait et entraînait ces vieux professeurs. L'Allemagne, en feignant de mépriser la France, l'a toujours enviée; elle envie cette liberté, cette aisance, cette clarté, ce goût que nous portons en toutes choses, et, quelque fière qu'elle soit de sa profondeur, elle se sent gauche et embarrassée. Plaire à la France a toujours été l'ambition des grands Allemands : Frédéric, Goethe, Humboldt, Wagner (lequel ne nous a jamais pardonné de ne nous avoir pas plu). De là le succès de Cousin dans son voyage d'Allemagne. Lui-même a décrit dans une page admirable le charme de ces confidences philosophiques, arrachées par la jeunesse et que l'âge mûr n'obtiendrait pas. « J'avais aussi, nous dit-il, un bien grand avantage. J'étais jeune et obscur; je ne faisais ombrage à personne; j'attirais les hommes les plus opposés par l'espoir d'enrôler sous leurs drapeaux cet écolier ardent et intelligent que leur

(1) On a dit que M. Victor Cousin n'a pris de la philosophie allemande que des généralités, et qu'il n'est pas entré dans la technique des questions. Cela est vrai, mais ceux qui l'ont suivi n'ont guère fait autrement. MM. Vacherot, Renan, Ravaisson, qui, après une éclipse momentanée des idées allemandes préconisées par Victor Cousin, ont remis de nouveau ces idées en circulation, se sont également bornés aux sommités des questions; ils se sont inspirés de l'esprit et ont laissé la lettre. A plus forte raison, cela était-il permis à celui qui ouvrait la voie.

envoyait la France. Privilège de la jeunesse perdu sans retour avec le charme de ces conversations où l'âme d'un homme se montre à l'âme d'un autre homme sans aucun voile, parce qu'elle la croit encore vierge de préjugés contraires, où chacun vous ouvre le sanctuaire de ses pensées et de sa foi la plus intime parce que vous-même vous n'avez pas encore sur le front le signe d'une religion différente! Aujourd'hui que j'ai un nom, que je suis l'homme de mes écrits et d'un système, si peu personnel d'ailleurs que je me sois efforcé de le rendre, on s'observe avec moi; les esprits se retirent dans leurs convictions particulières; les cœurs même se resserrent, et, rançon assurée d'une réputation incertaine, à force d'être connu en Allemagne, j'y suis devenu étranger. Mais alors, au-delà du Rhin, j'étais accueilli comme l'espérance; j'osais proposer toutes les questions, et on y répondait avec un entier abandon. Il n'y a qu'un printemps dans l'année, une jeunesse dans la vie, un fugitif instant de confiance entre les membres de la famille humaine. »

Victor Cousin commença son voyage par Francfort. Il y vit d'abord l'historien Schlosser, assez peu favorable à la philosophie de son pays. « Ce que vous connaissez de la philosophie allemande, lui dit-il, c'est-à-dire Kant, est précisément ce qu'elle a de mieux. Le reste ne vaut pas la peine d'être appris. » Il vit encore le philosophe Passavant, disciple du mystique Baader, qui essaya de lui faire connaître la philosophie de son maître. Baader était un disciple de Schelling passé au mysticisme et revenu depuis au catholicisme. Passavant donna à Cousin un petit traité de Baader sur l'eucharistie, dans lequel, entre autres profondeurs, on apprenait que *Eva* nous perdit et que *Ave* doit nous sauver, car *Ave* est l'anagramme de *Eva*. Mais la conversation la plus intéressante que Cousin ait eue à Francfort est celle de Frédéric Schlegel. Celui-ci était un écrivain très brillant qui avait débuté par un roman immoral, *Lucinde*, avait poussé à l'extrême la philosophie de Fichte, et était devenu, avec son frère Auguste et le philosophe Novalis, l'un des chefs de l'école romantique. Plein d'imagination et de mobilité, il avait épousé une femme juive, qu'il avait convertie d'abord au protestantisme, puis au catholicisme, auquel il s'était converti lui-même. « Aujourd'hui, dit Cousin, ils convertissent tous deux à qui mieux mieux. » Il dit à Cousin qu'une fois engagé dans Kant, il devait aller jusqu'à Schelling, et que la raison ne pouvait conduire qu'au panthéisme. Jacobi lui-même, inventeur de cet aphorisme, en était devenu la preuve. Auguste Schlegel, frère de Frédéric, avait dit la même chose à Paris l'hiver précédent, en affirmant que Kant avait rendu un immense service à la

philosophie en la débarrassant des argumens pour ou contre l'existence de Dieu. Il ajoutait d'ailleurs que la raison pratique ne prouvait pas plus Dieu que la raison spéculative. La foi seule peut conduire à Dieu. Telle était alors la philosophie commune aux deux frères Schlegel. Frédéric Schlegel résumait ensuite en ces termes son jugement sur les philosophes de son temps : « Fries et Krug (kantiens) sont des hommes médiocres; Bouterweck (jacobiste) est superficiel; Hegel est subtil. A Berlin, il faut voir Schleiermacher. Les seuls hommes éminens de l'Allemagne sont Jacobi, Schelling et Baader. »

De Francfort Victor Cousin alla à Heidelberg voir le théologien Daub, que Schlosser lui avait recommandé. Daub lui dit que, s'il était curieux de philosophie, ce n'était pas à lui qu'il fallait s'adresser, mais à son collègue, le professeur de philosophie Hegel. Cousin connaissait à peine ce nom; il l'avait seulement entendu prononcer par Schlegel, qui lui avait dit en passant que Hegel était subtil. Il hésitait donc à aller le voir, car il n'avait que peu d'heures à sa disposition; il y alla cependant, « et ce jour-là, nous dit-il, la voiture partit sans moi, ainsi que le lendemain. » Il resta deux jours à Heidelberg, et noua ainsi avec Hegel une liaison et même une amitié intime qui ne se démentit jamais et dura jusqu'à la mort de celui-ci. Ce qu'il aima, ce qu'il admira dans Hegel, ce fut, nous dit-il, « un esprit de liberté sans bornes, qui soumettait à ses spéculations toutes choses, gouvernement, religions, arts, sciences, et qui plaçait au-dessus de tout la philosophie. » Cousin fut donc subjugué et captivé, malgré le langage scolastique de Hegel, « par ces propositions plus hardies et plus étranges les unes que les autres, qui lui faisaient l'effet des ténèbres visibles de Dante. » Cette connaissance faite à Heidelberg décida Cousin à modifier le plan de son voyage. Il remit à l'année suivante l'Allemagne du Midi, c'est-à-dire Schelling et Jacobi, il se borna à l'Allemagne du Nord, et se proposa de revenir à Heidelberg pour revoir encore une fois Hegel avant de rentrer en France.

A Marbourg, il s'entretint avec Tennemann, le célèbre historien de la philosophie. « C'est un homme, dit-il, d'environ cinquante-cinq à soixante ans, de taille moyenne, grêle de corps et chétif de figure, d'une politesse extrême et qui me reçut fort bien. Malheureusement il ne parle pas français. J'essayai un peu d'allemand, que je ne pus soutenir, et nous fûmes réduits à nous entretenir en latin. » Tennemann, en philosophie, s'était arrêté à Kant, et il regardait sa philosophie comme la dernière conquête de l'esprit humain. Il niait que le kantisme fût le scepticisme. Lorsqu'il apprit que Cousin, l'année précédente, avait enseigné Kant à Paris, il n'en revenait pas, et il lui dit que, si ce n'était pas lui qui le disait, il ne

l'aurait pas cru. Il lui prit les mains en le comblant de caresses. Il lui recommanda d'aller à Iéna voir le philosophe Fries, comme celui qui entendait le mieux la doctrine de Kant. A Goettingue, il vit deux hommes distingués, Schulze et Bouterweck. Schulze était une célébrité : son nom même fait époque dans l'histoire de la philosophie allemande. Son livre d'*Enésidème*, où il avait poussé le criticisme de Kant jusqu'au scepticisme absolu, avait décidé la transformation du kantisme en idéalisme subjectif. Le premier écrit de Fichte a été précisément une critique d'*Énésidème*. Schulze dit à Cousin qu'il n'y avait que trois philosophies en Allemagne : le vieux kantisme, le panthéisme de Schelling et la doctrine du sentiment de Jacobi ; mais à ces trois philosophies il ajoutait la sienne, qui, disait-il, « détruit toutes les autres. » Il était surtout opposé à la philosophie de Schelling, et, de concert avec son collègue Bouterweck, il s'efforçait de lui fermer l'université de Goettingue. Malheureusement Schulze parlait très peu et très mal le français ; au contraire, Bouterweck s'exprimait avec finesse et avec grâce. Le philosophe de Bouterweck était Jacobi ; l'homme le plus dangereux, selon lui, était Schelling. Tous ses disciples, disait-il, ont corrompu les sciences : Oken, l'histoire naturelle ; Creuzer et Goerres, la théologie, et voilà que Hegel fait de la scolastique sur la poésie de son maître.

A Berlin, les hommes éminens étaient Ancillon, Schleiermacher et le théologien de Wette. Cousin nous fait d'Ancillon un portrait frappant et vivant : « C'est, dit-il, un homme d'une grande stature, assez gros, tête et figure larges ; quelque chose de distingué, mais aussi de composé jusqu'à l'affectation dans toute sa personne. Il parle très bien, mais comme un livre ; il s'écoute et désire qu'on l'écoute ; il procède par phrases détachées où il place toujours quelque chose de saillant, une pensée, ou au moins une tournure spirituelle. » Ce philosophe, de famille française réfugiée, ayant écrit et bien écrit en français, semblait devoir fournir à Cousin un interlocuteur intéressant ; mais celui-ci eut beaucoup de peine à l'attirer sur le terrain de la philosophie. « Je n'ai pu en tirer, dit-il, que des propositions très générales, que la raison n'est pas le raisonnement, que le système de l'existence universelle est la plaie de la philosophie allemande. » Il n'aimait pas son collègue Schleiermacher ; il rendait justice à sa traduction de Platon, mais avec des réserves fines et justes : « C'est un bel ouvrage, disait-il, qui entre profondément dans le sens de Platon, mais qui n'en reproduit pas la grâce. L'ironie de Platon s'exprime par un sourire ; celle de Schleiermacher est un rire amer. » Solger, autre philosophe qu'il vit à Berlin, lui parla sévèrement de tous les philosophes du temps, et lui dit que la philosophie allemande était dans une période de

crise, qu'un seul philosophe pouvait enfin remplacer Fichte : c'était Hegel.

Schleiermacher fut un des hommes qui frappèrent le plus vivement Cousin. Le récit de la visite qu'il lui fit mérite d'être reproduit textuellement : « J'éprouvais une certaine inquiétude à l'idée de me trouver en face d'un des hommes les plus illustres de l'Allemagne. Métaphysicien hardi, moraliste, théologien, politique, orateur, érudit, mon imagination rassemblait tous ces titres sur quelque imposant personnage. La porte s'ouvre et dans le fond d'un cabinet mal éclairé, j'entrevis un petit homme chétif et bossu : c'était Schleiermacher. Je demeurai immobile d'étonnement ; je me remis peu à peu ; et ce commencement ne m'ayant pas égayé, j'entrai en matière avec un grand sérieux ;.. notre conversation dura deux heures qui furent bien remplies. Ce qui m'a le plus frappé dans M. Schleiermacher, c'est ce qu'on m'avait aussi le plus vanté en lui, la prodigieuse subtilité de son esprit. On ne saurait être plus habile, plus délié et pousser plus loin une idée. Si je pouvais reproduire sa conversation, on y verrait un modèle d'adresse ; il ne voulait pas me dire sa pensée ; mais sans cesse il me plaçait sur des pentes qui y conduisaient. J'aurais dû y consentir et me donner le spectacle de l'esprit de M. Schleiermacher, mais les choses m'occupaient tout entier ; et je lui demandai trop et trop vite. Il me vanta beaucoup le système de Spinoza. Je faisais mille objections : « Eh bien ! alors prenez Platon au lieu de Spinoza. Admettez que la matière n'est pas un attribut de Dieu, mais une substance à part. Êtes-vous bien sûr que la matière soit étendue ? » Et il insinuait que le moi pourrait bien être aussi étendu que le non-moi. Nous nous sommes enfoncés dans la question de la création : « Il est aisé de s'élever à Dieu ; mais il est difficile d'en descendre, il faut sauter de l'infini dans le fini. » Je lui demandai s'il concevait l'état d'immortalité sans conscience, sans réminiscence ? — Oui. — On peut, lui dis-je, attribuer cette doctrine à Aristote ; mais croyez-vous que ce soit celle de Platon ? — Oui ; il faut distinguer dans Platon la partie systématique et la partie populaire. Dans *le Phédon,* il n'y a rien qu'on ne puisse ramener à l'existence sans conscience. » On peut juger de quel attrait et de quelle influence sur une jeune imagination pouvaient être, en 1817, de telles conversations. Recueillir à la source et de la bouche même des maîtres des idées neuves alors, et que personne ne connaissait en France l'apologie discrète, mais convaincue du spinozisme, le rapprochement de Spinoza et de Platon, l'idée d'une immortalité impersonnelle, la non-étendue de la matière, tout cela devait être pour le disciple de Royer-Collard une surprise et une fascination dont il n'est pas facile de nous faire

une idée, aujourd'hui que de telles idées sont devenues banales, et que tout le monde les a plus ou moins traversées. Ce n'en est pas moins un événement important pour l'histoire de la philosophie, car c'est de ce moment, et par l'intermédiaire de notre voyageur que date l'infiltration en France des idées allemandes. Cousin revit une seconde fois Schleiermacher et jugea plus favorablement cette fois de sa personne physique : « Je m'étais trompé, dit-il, sur sa personne; je l'avais mal vu le soir; le jour, il m'a paru mieux. Il est vrai qu'il est un peu bossu; mais il a des yeux de génie. Il a près de cinquante ans, et il est marié avec une femme encore jeune et belle. Il m'a conseillé de traduire un ouvrage de Lessing : *de l'Éducation du genre humain.* » Après Schleiermacher, Cousin vit encore à Berlin le théologien de Wette, rationaliste célèbre, mais peu indulgent pour la philosophie de son temps, qu'il exécutait sans façon et d'une manière tranchante : « Que pensez-vous de la philosophie de Schelling ? — Que c'est un délire. — Et de M. Hegel? — Qu'il a mis en évidence l'absurdité de Schelling. J'ai lu les écrits de Hegel ; ils m'ont tous paru des non-sens. »

De Berlin, Victor Cousin alla à Leipzig, et là il eut le plaisir de rencontrer un curieux vestige de la philosophie antérieure à Kant : ce fut le vieux Platner, psychologue et médecin, qui avait été élevé dans la philosophie de Leibniz. Cousin crut lui faire plaisir en lui parlant de cette philosophie de sa jeunesse; mais Platner l'avait déjà oubliée; quoiqu'il eût soixante-treize ans, il était tout entier aux querelles du temps ; il ne pensait qu'à Kant et à ses successeurs; très opposé d'ailleurs à la philosophie de Schelling, il était décidé à lui fermer l'université de Leipzig, comme on l'avait fait à Goettingue. Rien de plus piquant que ce vieux philosophe, qui, sur le bord de la tombe, était encore tout entier aux luttes philosophiques de son temps, et qui, tout en combattant les nouveautés, avait oublié un peu lui-même ce qu'il avait cru autrefois. Cousin vit encore à Leipzig un disciple de Kant, le philosophe Krug, très ennemi de la philosophie nouvelle, de la philosophie de la nature: mais il parla avec lui de politique plus que de philosophie. A Iéna, autre kantien, M. Fries; même difficulté de s'exprimer, à cause de la langue. Cependant, chose curieuse, Fries, qui s'exprimait péniblement en français sur la philosophie, s'animait et se passionnait pour la politique. Il était profondément libéral : la France, même vaincue, était alors un idéal et un objet d'envie pour ses vainqueurs, à cause de sa constitution et de sa liberté : « Plus heureux que nous, disait-il, vous êtes une nation ! »

La plus grande figure que Cousin ait rencontrée pendant son voyage est celle de Goethe. Ici, les paroles rapportées ont peu d'im-

portance : ce qui est intéressant, c'est l'impression vive que le voyageur avait conservée et qu'il nous a transmise du grand homme qu'il venait de visiter. Il le revit encore une fois plus tard en 1824 ; et, quoique n'ayant pas écrit ce second voyage, il en a extrait tout ce qui concerne Goethe, et il a ajouté cet extrait à ses souvenirs de 1817. Ce ne sont que des détails personnels sur Goethe et sa famille, mais ils sont pleins de vie, de vérité et de couleur ; et tout intéresse lorsqu'il s'agit d'un aussi grand personnage. Mais le récit est trop long pour être résumé, nous renvoyons au texte même.

A son retour, et en passant de nouveau par Heidelberg, Cousin revit Hegel comme il se l'était promis, et, cette fois, ce ne fut pas quelques heures et quelques jours, mais plusieurs semaines qu'il passa auprès de lui. Hegel venait de publier son *Encyclopédie*. Cousin essaya de la déchiffrer avec un des disciples du maître, Carové, avec qui il se promenait tous les matins dans l'Allée des philosophes, le manuel de Hegel à la main, l'un interrogeant, l'autre répondant. Le soir, on allait prendre le thé chez Hegel, que l'on consultait sur les endroits obscurs, mais « l'oracle lui-même n'était pas toujours fort intelligible. » Cousin profita de cette circonstance pour nous raconter la vie de Hegel, nous résumer sa philosophie et nous exposer les objections qu'il lui faisait, disait-il, mais qui nous paraissent un peu antidatées. Cette seconde partie du voyage (1) n'a plus le même caractère de fidélité et de vérité que la première. Ce ne sont plus des notes de voyage, c'est un travail sur Hegel fait après coup à propos de quelques souvenirs. Cependant, on peut y recueillir encore quelques traits intéressans. La conversation de Hegel était variée ; il aimait à causer d'art, d'histoire, de religion, de politique. Il traçait à grands traits une philosophie de l'histoire. En politique, il était libéral constitutionnel, mais grand ami aussi de l'autorité : à peine approuva-t-il plus tard la révolution de 1830. Il avait des préventions invincibles contre la religion catholique. Un jour, à Cologne, devant la cathédrale, voyant le petit commerce qui se fait à la porte des églises : « Mourrai-je, dit-il, sans avoir vu tomber tout cela ? » Il était indulgent pour les matérialistes du XVIIIe siècle, que Cousin combattait si vivement en France : « Ce sont, disait Hegel, les enfans perdus de notre cause ! » Dans l'histoire de la philosophie, il penchait du côté d'Aristote plutôt que du côté de Platon. Il avait une grande admiration pour le génie de Descartes : « Votre nation, disait-il, a assez fait pour la philosophie en lui donnant Descartes. » Il n'aimait pas Leibniz et ne le mettait pas dans

(1) Voyez cette seconde partie dans la *Revue* du 1er août 1866, *Souvenirs d'un voyage en Allemagne.*

la compagnie des grands philosophes, au moins de ceux de premier ordre. Ces traits épars, très conformes d'ailleurs à l'idée générale que l'on se fait de Hegel, ont un grand prix, et complètent d'une manière intéressante la physionomie de ce grand esprit.

En résumé, l'état de la philosophie en Allemagne, en 1817, à l'époque du voyage de Cousin, était le suivant. Il y avait deux camps : d'un côté, les partisans de Kant à tous les degrés, plus ou moins réconciliés avec les partisans de Jacobi, comme Fries et Bouterweck; par conséquent, l'école critique et l'école du sentiment; — de l'autre, la philosophie de la nature, l'école de Schelling, c'est-à-dire le panthéisme. La lutte était vive entre ces deux écoles. Cousin n'ayant vu cette fois que l'Allemagne du Nord n'avait guère rencontré que Schleiermacher et Goethe qui fussent dans des tendances philosophiques analogues à celles de Schelling. C'était seulement l'année suivante qu'il devait voir à Munich Schelling et Jacobi. Malheureusement, il ne nous a pas donné le récit de ce second voyage.

Il est donc vraisemblable que de cette première tournée en Allemagne, Cousin n'eût rapporté qu'une impression assez peu favorable pour la philosophie de la nature, comme on appelait alors la philosophie de Schelling, si le hasard ne l'avait pas mis précisément en rapport avec l'homme qui non-seulement représentait alors de la manière la plus originale la philosophie de Schelling, mais qui même commençait déjà à la supplanter et la dépasser. En 1817, la grande gloire de Schelling prévalait encore; mais le nom de Hegel allait bientôt triompher. Cousin connut donc Hegel, non-seulement le premier en France, mais en Allemagne même, un des premiers. M. Rosenkranz lui a reproché d'avoir écrit plus tard qu'il avait en quelque sorte « prophétisé » Hegel dans son propre pays; il y a là sans doute quelque exagération; mais il paraît certain cependant par l'histoire que Hegel n'était pas encore en 1817 ce qu'il est devenu plus tard. On était encore plus préoccupé de Schelling que de Hegel; et il est fort vraisemblable que de vieux professeurs comme Schulze et Fries, qui en étaient encore à Kant, et pour qui l'ennemi était Schelling, n'avaient pas encore eu le temps de découvrir ce nouvel adversaire dont les formules inextricables furent d'abord, même en Allemagne, un sujet d'étonnement. Quoi qu'il en soit, par Hegel, Cousin fut initié à la philosophie de Schelling; il reçut d'eux, et cette année même et l'année suivante, une influence commune dont nous retrouverons les traces dans les années qui vont suivre.

Les vacances finissaient. Cousin était rappelé à Paris par les obligations de ses fonctions. Il raconte qu'en quittant l'Allemagne, et

au retour, il s'interrogea lui-même; il se demanda s'il allait troubler la naissante école spiritualiste française en la jetant brusquement dans l'étude prématurée de ces doctrines étrangères; et il pensa, dit-il, qu'il valait mieux laisser la nouvelle philosophie se développer librement et spontanément. Nous ne savons s'il fit ce raisonnement d'une manière aussi explicite; mais il est évident que cette résolution était dans la nature des choses; car ce n'est pas à la suite de quelques conversations de vacances que l'on peut changer le cours entier de ses idées et introduire des systèmes que l'on ne s'est pas encore assimilés. Mais, si on ne doit pas s'attendre à l'introduction subite du système hégélien dans la philosophie française, on aurait tort toutefois, malgré ce que dit Cousin, de croire que l'influence des doctrines allemandes ne se soit pas fait sentir, même dans le cours de 1818. En tout cas, ce qu'il est permis de supposer, c'est que le contact de l'esprit allemand a dû contribuer à élargir la pensée du jeune philosophe et à développer la flamme qui était en lui et qui allait éclater avec tant de puissance et de succès dans son prochain enseignement. Ce qui serait intéressant, ce que Cousin ne nous a pas dit, ce serait de savoir, si le sujet vaste et élevé qu'il allait traiter dans son cours de cette année, (le Vrai, le Beau, le Bien), si ce sujet avait été choisi par lui avant son voyage, ou si, au contraire, il en a été le produit et le fruit. Nous inclinons vers cette seconde hypothèse. Que Cousin, à la fin du cours précédent, eût déjà formé le projet de consacrer son nouveau cours, non plus à l'histoire, mais à la philosophie elle-même, qu'il se soit proposé d'essayer devant le grand public les solutions qu'il avait élaborées jusque-là avec ses élèves dans le sanctuaire secret de l'école, cela est probable. Mais, autant que je puis connaître les habitudes des professeurs, le cadre du cours qu'il devait faire n'a pas dû être tout d'abord fixé : ce n'est pas, en effet, au moment où l'esprit est fatigué d'un enseignement qu'il est capable d'en construire tout de suite un nouveau. Cousin était donc décidé, je le crois, à traiter cette année-là de philosophie théorique; mais je suis porté à croire aussi que c'est de son commerce avec l'Allemagne et de ses conversations avec Hegel et avec Schleiermacher qu'est sortie dans son esprit cette trilogie célèbre qui restera son titre d'honneur dans l'histoire de la philosophie, et dont nous essaierons de faire comprendre, pour l'époque où elle s'est produite, l'importance et la nouveauté.

PAUL JANET.

LE

VATICAN ET LE QUIRINAL

DEPUIS 1878

III[1].

LE PAPE LÉON XIII ET LA RÉCONCILIATION DE L'ITALIE ET DU SAINT-SIÈGE.

I.

Entre toutes les solutions de la question romaine (ou mieux de la question pontificale), il en est une que nous devons d'abord écarter parce qu'il nous semblerait peu digne de nos lecteurs de nous y arrêter. C'est la restauration du pouvoir temporel des papes, de l'ancienne monarchie pontificale, sous quelque forme et dans quelques limites que ce soit. Il est permis d'en regretter la chute, d'en montrer la raison d'être et les avantages dans le passé ; il n'est pas sérieux d'en discuter le rétablissement. Ceux qui s'obstinent à l'espérer se placent en dehors des prévisions humaines et du cours naturel des faits. Ce ne sont plus des politiques, mais des mystiques qui, les yeux fixés au ciel, attendent que les anges d'Héliodore descendent chasser les profanateurs du temple. Un sceptique dira que tout arrive, que tout ce qui a vécu peut revivre. Erreur! il y a des choses mortes qui ne renaissent ni ne ressuscitent. Le pouvoir tem-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1882 et du 15 octobre 1883.

porel des papes, il est vrai, a dans ce siècle même été par deux fois rétabli, mais il n'a été relevé que pour tomber de nouveau ; et, si par impossible, il l'était encore, ce serait encore pour s'écrouler à brève échéance. Le plus difficile, en effet, — et c'est là ce qui en est la condamnation irrévocable, — ce ne serait pas tant de restaurer la royauté pontificale que de la faire durer. Lorsqu'elle a été définitivement renversée, en 1870, elle survivait déjà, depuis plusieurs générations, à l'ordre de choses dont elle était sortie, à l'état social et politique dont elle était la conséquence et la plus haute consécration. Dans le monde issu de la révolution, elle n'était plus qu'un archaïsme politique, un anachronisme anormal, un témoin isolé d'un âge écoulé, une vénérable antiquité artificiellement conservée par la piété des uns et les calculs des autres.

Que, dans les transports contagieux de l'enthousiasme, des pèlerins, exaltés par la foi et éblouis par l'inamissible majesté du pontife romain, aillent, sous les voûtes des Loges de Raphaël ou sous la ronde coupole de Saint-Pierre, crier : « Vive le pape roi ! » presque autant vaudrait monter sur les gradins vides du Colisée ou sur les arcades écroulées du Palatin, ou bien descendre, au pied du Capitole défiguré, sur les dalles usées du forum, pour jeter aux ruines de la Rome impériale, le cri de : « Vive César ! vive le très puissant et très clément Auguste ! » L'époque, l'âge historique des pontifes rois est aussi irrévocablement passé que l'ère des empereurs grands-pontifes. La séparation des deux pouvoirs, la disjonction de la crosse et de l'épée, si ardemment appelée de Dante, est partout effectuée. La royauté pontificale, jadis escortée en Europe d'un nombreux cortège de souverainetés de même ordre, n'est pas plus aisée à relever que les vieilles principautés ecclésiastiques qui, durant des siècles, lui ont servi de satellites. Au milieu de nos états laïques modernes, il ne reste guère plus de place pour un pape monarque temporel que pour les électeurs souverains de Cologne ou de Mayence, pour les princes évêques de Liège ou de Salzbourg, ou les abbés casqués et cuirassés du moyen âge. La royauté terrestre des papes est enterrée, avec Pie IX, dans la confession de Saint-Laurent hors les murs, entre les vénérables reliques des basiliques constantiniennes, et elle n'en ressuscitera pas plus que son ancien rival, le saint-empire romain.

Une erreur, partout commune, c'est de ne voir, à la destruction de la royauté papale, d'autres raisons que l'unité de l'Italie et la révolution de 1860. Penser ainsi, c'est s'arrêter aux causes secondes et immédiates sans remonter à la cause première et aux lois générales de l'histoire. Le grand coupable de la spoliation de la chaire romaine, ce n'est ni Victor-Emmanuel, ni Cavour, ni Garibaldi, c'est l'esprit moderne, l'esprit dont est imbue toute la société contemporaine, et

la France avant l'Italie. La vérité, c'est que la durée de la monarchie romaine était inconciliable avec la sécularisation des états, ailleurs partout achevée dès les premières années du siècle. Le trône temporel du successeur de Pierre eût été établi en France, en Allemagne, en Espagne, qu'il eût été renversé de même, un peu plus tôt seulement. Les trois millions de sujets du pape eussent habité une île, la dévote Sicile ou la catholique Irlande ; ils eussent été enfermés au cœur de montagnes escarpées, ou emprisonnés dans une oasis ceinte des sables du désert que, pour les maintenir sous la souveraineté pontificale, il eût fallu soustraire le patrimoine de l'église aux vents du dehors et arrêter à ses frontières les idées qui soufflaient sur le monde. L'Italie nouvelle serait détruite, elle verrait dissoudre son unité, qui, pour être plus récente que celle de la France, n'est ni moins naturelle, ni guère moins solide, que la monarchie pontificale, relevée sur les débris de la royauté unitaire, s'effondrerait bientôt sous son propre poids. Pour tenir debout, il faudrait qu'elle fût constamment étayée d'appuis étrangers, de contreforts et d'arcs-boutans du dehors, et où en trouver d'assez solides ou d'assez sûrs pour s'y fier?

Au Vatican même, on ne saurait guère se faire illusion là-dessus. On y spécule sur les faiblesses de la politique italienne, sur les difficultés de la monarchie ; on y spécule sur l'appui éventuel des puissances, sur la possibilité même d'une sorte de coalition morale en faveur de la papauté ; mais, parmi les plus optimistes, bien peu oseraient se promettre de toutes ces combinaisons une véritable restauration de l'ancienne monarchie pontificale, même restreinte aux murs de Rome. Sur quelle puissance, en effet, compter pour la rétablir, pour la maintenir? Laquelle serait assez désintéressée pour tenter une pareille aventure, et assez présomptueuse pour s'en croire capable? Sans la longue domination de l'Autriche aux plaines du Pô, sans le besoin de ne pas lui abandonner toute la péninsule, la France elle-même, en 1848, n'eût probablement pas assumé une aussi lourde mission. Qui se porterait aujourd'hui héritier de Mentana? Le dernier prince qui ait pu se croire une telle vocation gît enseveli à Goritz dans le drapeau de Louis XIV. Ce qu'une puissance isolée n'oserait raisonnablement rêver, plusieurs états réunis ne le pourraient-ils entreprendre? Ce serait là, à notre sens, une autre illusion. Aucun syndicat européen ne saurait se charger à perpétuité d'une telle besogne. Les puissances sont trop divisées pour s'unir aisément dans une campagne effective en faveur du pape, et la plupart des états ont trop à compter chez eux avec les défiances de la démocratie pour s'engager dans une sorte de croisade au profit de la chaire romaine.

Est-ce à dire que la politique du Vatican, depuis l'avènement de Léon XIII, la politique qui, pour fortifier le saint-siège vis-à-vis de l'Italie, semble vouloir s'appuyer et pour ainsi dire s'adosser aux puissances, repose sur une illusion ou un faux calcul? Non assurément; les dernières années, les dernières semaines surtout en ont montré l'habileté. Léon XIII, dès le premier jour de son pontificat, a prévu que les monarchies en guerre avec l'église se lasseraient bientôt d'un conflit qui ne pouvait profiter qu'aux influences révolutionnaires. Il a prévu que, hétérodoxes ou catholiques, les plus grands états du continent sentiraient tôt ou tard le besoin de réunir toutes les forces conservatrices et que, dans cet effort pour relever en Europe le principe d'autorité, les puissans de ce monde ne sauraient faire fi du saint-siège. La brusque évolution du prince de Bismarck a été une justification éclatante des calculs du Vatican. Dans ses relations avec les cours impériales, le saint-siège a puisé une force nouvelle vis-à-vis de l'Italie; mais s'ensuit-il que la chaire romaine puisse compter sur les monarchies européennes pour lui restituer quelques lambeaux de son ancienne royauté temporelle? Rien ne permet de le penser. L'Allemagne de M. de Bismarck, que certains catholiques regardent déjà comme le futur instrument de la Providence, est peu faite pour un pareil rôle. Il est difficile de découvrir, dans l'hérétique chancelier, revenu du Culturkampf, l'étoffe d'un Pépin ou d'un Charlemagne. S'il se plaît à faire des avances au saint-siège, à envoyer l'héritier du nouveau trône germanique lui rendre hommage, M. de Bismarck a soin de flatter en même temps l'amour-propre de l'Italie et de son roi. Dans l'espèce de sainte alliance qu'il semble rêver de reconstituer, la maison de Savoie a sa place non moins que la papauté. Si, parmi les projets qu'agite son remuant génie, figure la réconciliation de l'Italie et du saint-siège, il est peu probable que, pour y gagner le Vatican, M. de Bismarck aille engager sa nouvelle alliée à se décapiter elle-même. Ce que le saint-siège peut attendre de l'Allemagne et de l'Europe, ce n'est pas une restauration chimérique, mais un concours moral, un arbitrage bienveillant, de bons offices vis-à-vis de l'Italie. Leur appui moral, l'aide même de leur diplomatie, les cabinets ne sauraient dans leur propre intérêt le lui refuser, le jour où, infidèle à ses engagemens, l'Italie disputerait au pontife les libertés nécessaires à son indépendance spirituelle. Déjà, nous l'avons dit, la plus effective des sûretés dont jouisse le Vatican, ce sont les ambassades accréditées près du saint-père : elles lui servent en quelque sorte de garantie internationale et renforcent singulièrement les garanties italiennes.

Quant à une action à main armée, à une expédition militaire telle

que, du pape Étienne II à Pie IX, le saint-siège en a si souvent provoqué, les interprètes les plus autorisés de la cour romaine protestent qu'elle n'en a même pas la pensée. Ils répudient patriotiquement la politique qui appelait « les barbares » en Italie et faisait descendre des Alpes les lourds « troupeaux » de Francs ou de Germains (1). Et cela, ils le font assurément de bonne foi, reconnaissant spontanément que compter sur une intervention armée du dehors est une illusion et que, dans l'état actuel de l'Europe, une occupation étrangère permanente n'est plus possible (2); sentant en outre que la chaire romaine est la première intéressée à ne pas blesser mortellement le sentiment national du noble pays qu'elle habite. Dans leur crainte de compromettre la cause pontificale en la rendant suspecte aux Italiens, les plus politiques des membres du clergé vont même jusqu'à repousser l'intervention diplomatique aussi bien que l'intervention militaire de l'étranger (3).

On n'en est pas encore là au Vatican. L'on n'y a pas renoncé à l'espérance de voir les gouvernemens, entraînés par l'instinct de la conservation et le besoin de mettre un frein au radicalisme, chercher de concert à asseoir d'une manière plus certaine la situation du pontife, à lui assurer des garanties plus larges et plus solides que les *guarentigie* de 1871. On compte sur la diplomatie pour peser sur l'Italie et obtenir au pape de meilleures conditions. Ce rêve est-il lui aussi une chimère? Cela dépendra surtout, cela dépendra presque uniquement de l'Italie, de sa prudence, de la façon dont elle saura respecter les libertés du pape et montrer au monde qu'il est libre. S'imaginer que les puissances se désintéresseront jamais d'une question d'un caractère aussi général, qu'elles abdiqueront entièrement le droit d'y veiller, ce serait, en effet, de la part du Quirinal, une non moindre illusion que l'illusion des catholiques qui se représentent une intervention de la diplomatie comme certaine et prochaine. A nos yeux, la papauté doit plutôt compter sur les puissances pour consolider ou renforcer les garanties de 1871 que pour y substituer quelque combinaison nouvelle. Si, comme tout l'indique, le saint-siège refuse de laisser jeter un pont entre le Vatican et le Quirinal, s'il persiste à protester contre la loi des garanties, s'il prétend à tout prix modifier la situation que Léon XIII a déclarée intolérable, c'est moins au nord qu'au sud des Alpes, moins vers l'étranger qu'en Italie même qu'il doit porter ses regards et ses efforts. La solution, s'il peut y en avoir une, doit

(1) *Gallici Armenti*, de Filicaja.
(2) Voyez la brochure *il Papa e l'Italia.*
(3) Je citerai, par exemple, M. Savarese, *Ultima Fase della quistione romana.*

plutôt venir du dedans que du dehors. Aussi, laissant de côté les conciliateurs étrangers et cette sorte de *deus ex machina* de la diplomatie, dont la problématique intervention peut longtemps se faire attendre, préférons-nous examiner quelles chances de réparation peuvent s'offrir au saint-siège en Italie; quelles sont pour lui les probabilités et les difficultés d'une réconciliation avec la nouvelle monarchie. Dans ce grave différend de la papauté et de l'Italie, dans cet interminable procès de la chaire romaine et d'un des peuples qui ont fait le plus d'honneur à l'église, le règlement le plus simple serait, comme en toute affaire litigieuse, une entente directe entre les deux parties. Reste à savoir si, après leurs longs débats, en dehors même de leurs griefs réciproques, une pareille entente est encore possible.

II.

C'est en Italie, peut-on dire aux catholiques, qu'est le principe du mal, c'est là que doit être cherché le remède. C'est la révolution italienne qui a renversé l'antique maison royale des papes; c'est dans le sol italien que les papes doivent creuser patiemment les fondations de la demeure qu'ils sont obligés de rebâtir. Là est encore le terrain le plus sûr et le moins périlleux. On paraît le sentir au Vatican. Léon XIII, tout le premier, sans rien négliger pour se ménager des appuis extérieurs, ne cesse de répéter que le saint-siège n'est pas l'ennemi de l'Italie, qu'il en a toujours été l'honneur et le bienfaiteur (1). On le sent encore davantage dans le clergé et parmi les fidèles de la péninsule, chez tous ceux qui souffrent de l'apparent conflit de leur sentiment national et de leur foi religieuse. Clercs et laïques, du père Curci et des conseillers de la résignation aux plus ardens fauteurs des revendications temporelles, se plaisent à rappeler qu'en aucun pays le peuple n'est demeuré aussi catholique, et, malgré ses démêlés avec elle, aussi attaché à la chaire romaine. De tous les états, c'est encore, dit-on, l'Italie qui accorde à l'église le plus de liberté réelle; c'est le pays le plus sévèrement traité par la papauté qui serait le plus généreux pour le saint-siège, à condition qu'on ne lui demandât plus de se suicider ou de se mutiler lui-même.

Une chose hors de doute, c'est qu'en aucun pays de l'Europe il n'y a autant d'hommes soucieux de la dignité du siège apostolique et désireux de le voir se réconcilier avec le gouvernement natio-

(1) Voyez, entre autres, le discours aux pèlerins italiens en octobre 1883.

nal. On ne saurait nier que tel soit le vœu de la grande majorité de la nation, quoique les déceptions des dernières années aient souvent diminué la foi ou lassé la patience de ceux qui rêvaient d'en être témoins. L'attitude même de Léon XIII, qui, sur ce point, a trompé beaucoup de naïves espérances, n'a pas laissé que de décourager les partisans de cette réconciliation tant invoquée. Si leur zèle est souvent refroidi et la réalisation de leur ancien songe renvoyée à l'obscur avenir, ils n'en restent pas moins nombreux, les uns guidés surtout par un sentiment religieux, les autres par des considérations politiques.

La question, en effet, n'intéresse pas moins la prévoyance des patriotes que la piété des fidèles. Quel événement plus heureux pour l'Italie qu'un rapprochement avec la papauté, à la condition, bien entendu, que son unité en sortît intacte? Ce serait la consécration définitive de cette unité, l'apaisement de la conscience nationale, l'affermissement des institutions, l'unification morale après l'unification matérielle. L'avantage ne serait guère moindre au point de vue extérieur, au point de vue des relations internationales et de l'influence politique de la péninsule. Qui ne voit que la situation de l'Italie vis-à-vis des puissances en serait notablement simplifiée et améliorée? Mais ce ne serait pas tout. Pour des yeux à longue vue, ce ne serait même peut-être que le petit côté de la question. Le rapprochement de l'Italie et du saint-siège pourrait, avec le temps, avoir pour elle de plus amples et plus lointains avantages. Une fois rentrée en grâce près de la curie romaine, la nouvelle Italie pourrait s'en faire une amie, un alliée, et, comme telle, utiliser à son profit une bonne part de l'influence et de la force morale que possède encore dans le monde la chaire romaine. Avec de la dextérité et du savoir-faire, ce qui ne leur a jamais manqué, en sachant accorder chez eux à l'église certains avantages, en en soutenant, au besoin, les intérêts au dehors, en profitant habilement des fautes d'autrui, en exploitant contre leurs rivaux les froissemens ou les justes ressentimens du Vatican, les Italiens acquerraient des titres à sa reconnaissance et pourraient faire avec lui un fructueux échange de bons procédés et de bons offices. Possédant chez elle le chef suprême de l'église, le pape et la majorité des cardinaux continuant à être Italiens, l'Italie, érigée en puissance de premier rang, n'aurait-elle pas de grandes chances de voir l'église romaine, devenue plus que jamais italienne, subir peu à peu son influence nationale? Le Vatican et le catholicisme, avec leur immense clientèle, ne sauraient-ils, à la longue, se faire les auxiliaires, sinon les instrumens, du pays dont le pape serait l'hôte?

Qu'on ne dise pas que ce sont là de vaines chimères, auxquelles

ne saurait s'arrêter aucun esprit politique. De pareils songes seraient trop séduisans et trop naturels pour que l'Italie sût toujours s'en défendre. Une fois réconciliée avec le saint-siège, la maison de Savoie serait tôt ou tard tentée de s'en approprier, au moins en partie, l'ascendant moral, tentée de réaliser à son profit le vieux rêve de tant de potentats d'outre-monts, le rêve des Othon ou des Hohenstaufen, ambitionnant d'avoir un pape à eux, de Philippe II et de la maison d'Autriche, prétendant identifier les intérêts de l'église aux leurs, de Philippe le Bel et de Napoléon, essayant de transporter le saint-siège au bord du Rhône ou de la Seine. L'alliance de la papauté serait, pour l'Italie moderne, le seul moyen d'atteindre à ce fascinant *primato* auquel n'ont pas renoncé tous ses enfans, d'atteindre, en particulier, à cette suprématie sur la Mediterranée, à cette hégémonie de l'Orient que convoite pour elle plus d'un patriote.

Quelle autre alliance lui offrirait autant d'avantages avec moins de risques? Quelle autre politique lui ouvrirait d'aussi vastes horizons? Le principal obstacle à toute combinaison de ce genre, c'est précisément que l'Italie y trouverait trop son compte et en recueillerait trop de bénéfices pour que les appréhensions et les susceptibilités du saint-siège n'en fussent pas éveillées. Alors même qu'entre eux il n'y aurait pas incompatibilité de principes, une pareille alliance, une pareille intimité des deux adversaires d'aujourd'hui serait trop favorable à l'un pour que l'autre y consente jamais, ou y demeure longtemps fidèle. On voit ce que l'Italie y pourrait gagner, on voit moins ce que la papauté recevrait en échange. Il y aurait disproportion manifeste entre la protection ou la sécurité matérielle que l'Italie pourrait offrir au saint-siège, et l'autorité, l'ascendant moral que ce dernier devrait apporter à l'Italie. Bien plus, — et ce n'est pas le moindre empêchement à toute entente, à toute coopération de ce genre, — l'ascendant moral, dont la papauté semble libre de faire bénéficier l'Italie, ne survivrait pas longtemps à un tel usage. L'influence politique, l'autorité religieuse même du saint-siège y succomberaient. Le catholicisme, institution essentiellement cosmopolite, ne saurait longtemps résister à une telle épreuve. Toute apparence d'appropriation ou d'accaparement national de la tête de l'église amènerait à bref délai la révolte et la séparation des membres. C'est là un point sur lequel il convient d'insister, car il n'y a pas là seulement un obstacle à une alliance effective de la papauté et de l'Italie, mais, dans une certaine mesure, un obstacle à leur entente, à leur réconciliation, à tout rapprochement entre elles.

Des penseurs italiens, à l'exemple de Gioberti, ont pu voir dans l'église catholique et dans la chaire romaine l'héritière indirecte des Césars, un instrument de domination de l'Italie sur la chrétienté.

Tout autre est le point de vue du saint-siège : il ne saurait sans se trahir lui-même laisser confisquer la papauté au profit de l'Italie. Ce serait là pour lui une sorte de suicide, une déchéance autrement grave que la perte de sa couronne temporelle. Toute alliance de l'Italie et du siège apostolique semblerait, en dehors de la péninsule, l'asservissement de l'autorité spirituelle. Et, qu'on le remarque bien, le saint-siège ne doit pas seulement se garder de toute intimité, de tout *connubio* avec la nouvelle Italie, il est contraint de fuir toute apparence de complaisance et de dépendance vis-à-vis de l'état, dont sa résidence est devenue la capitale. Ce n'est qu'à ce prix que la papauté sera sûre de maintenir l'unité de l'église, d'échapper aux schismes nationaux dont certains penseurs ont fait la conséquence inévitable de la chute de la royauté pontificale (1).

Rien de plus erroné à cet égard que les appréhensions des politiques du Nord des Alpes ou les calculs des disciples de Gioberti (s'il en reste encore en Italie), quand ils croyaient que, une fois dépouillée de sa souveraineté temporelle, la chaire de Saint-Pierre tomberait bientôt sous la domination du gouvernement civil. Les événemens montrent déjà le contraire et ne cesseront de l'attester. Le fait de demeurer en Italie sur le territoire d'une royauté laïque, sous l'apparente sujétion d'un monarque national, oblige la papauté à fuir plus que jamais tout ce qui pourrait lui donner les dehors d'une institution nationale, dirigée par des vues et des intérêts nationaux. Plus les papes sembleront dans la dépendance matérielle de l'Italie, plus ils devront, par leurs actes ou leur langage, s'en montrer indépendans. Moins ils auront de force effective pour résister à la pression politique du souverain temporel de Rome, plus ils seront tenus de se montrer susceptibles à tout empiétement de sa part. Moins il leur restera de chances de recouvrer leur royauté temporelle, plus ils se sentiront désarmés vis-à-vis des nouveaux maîtres de la ville éternelle et plus les chefs de l'église auront à cœur de faire voir à tous qu'ils ne sont ni les serviteurs, ni les complaisans du pouvoir dont ils se proclament les captifs. Quelle est la plus répandue des objections populaires, quel est le plus commun des argumens politiques contre l'église et le clergé? C'est qu'ils servent un pouvoir étranger. Combien plus fondé, combien plus redoutable serait ce banal reproche si, aux yeux des autres peuples, la papauté semblait liée à une grande monarchie!

Pour qui veut y réfléchir, loin d'être disposée à plus de condescendance vis-à-vis des maîtres du sol romain, la curie romaine sera toujours tenue à plus de fierté, à plus de défiance, à plus de froi-

(1) M. Renan en particulier.

deur à leur égard. Les souvenirs de la royauté temporelle des papes seraient évanouis, toute espérance de la rétablir, sous une forme ou sous une autre, serait abandonnée que cela ne suffirait pas pour rendre bienveillantes et faciles les relations du saint-siège et de la monarchie unitaire. Il resterait entre eux une autre cause de froissement, une autre barrière : le besoin pour la papauté, dépouillée de sa couronne terrestre, d'affirmer aux yeux de tous son indépendance morale, sa liberté d'action, sa souveraineté spirituelle, le besoin, en un mot, de ne pas sembler sacrifier le monde à la péninsule et *orbem Urbi*. Le pays où le saint-siège a sa résidence traditionnelle sera fatalement celui auquel les papes témoigneront d'habitude le moins de condescendance. Leur déchéance temporelle et leur faiblesse matérielle les obligeront à se montrer plus raides et plus exigeans. Dans la vie ordinaire, les personnes qui, par leur fortune ou leur position, semblent dépendre d'autrui, sont souvent les plus difficiles, les plus susceptibles; elles sentent un continuel besoin de faire acte d'indépendance et de dignité. Ainsi, dans l'avenir, la papauté dépossédée vis-à-vis de ses vainqueurs de 1870. Un pontife interné dans le Vatican et captif apparent de l'Italie ne saurait concéder, à ceux qu'on pourrait prendre pour ses maîtres ou ses geôliers, ce qu'il accorderait librement à des étrangers sans prise matérielle sur lui.

Contrairement au rêve de Gioberti et de maints patriotes de 1848, la reconstitution de l'Italie en nation indépendante, l'unification de la péninsule, auront tôt ou tard pour conséquence l'affaiblissement de l'influence italienne et de l'élément italien dans l'église. C'est là, pour nous, un des résultats les plus certains de la chute de la royauté pontificale. En devenant ou en risquant de devenir sujette de l'état italien, la papauté se fera de moins en moins italienne; elle ne restera romaine que dans le sens impérial et antique. Le saint-siège redeviendra plus universel, plus œcuménique, plus catholique au sens grec du mot. On commence déjà à s'en apercevoir. Déjà Léon XIII a nommé proportionnellement plus de cardinaux étrangers qu'aucun de ses prédécesseurs. La transformation sera lente, la papauté étant trop vieille, l'église vivant trop d'habitudes et de traditions pour ne pas répugner aux changemens brusques. L'évolution ne s'en effectuera pas moins; elle serait déjà plus marquée si elle n'était retardée par les prétentions mêmes du Vatican, par ses espérances de restauration temporelle. L'élection d'un étranger au trône pontifical serait aujourd'hui interprétée comme un abandon des revendications du saint-siège. Quoi qu'il en soit, on peut prévoir le temps où le sacré-collège et les papes eux-mêmes cesseront d'être Italiens pour appartenir à toutes les nations. Ce qui depuis trois siècles, faisait toujours élire des Italiens, ce n'était pas

uniquement que le pape était souverain de Rome, c'est que, vis-à-vis des grandes monarchies, l'Italie, l'état romain en particulier était en quelque sorte un terrain neutre. L'érection de la péninsule en grande puissance a enlevé aux prêtres et aux cardinaux italiens cet avantage. L'heure reviendra tôt ou tard où les conclaves ne répugneront plus à élire des « ultramontains, » sinon des Français, des Allemands, des Autrichiens, qui pourraient porter ombrage, du moins des prélats originaires des états neutres ou secondaires, des Belges, des Suisses, des Portugais, des Espagnols, ou encore des Irlandais ou des Américains, de façon qu'un jour le pape et ses principaux collaborateurs pourraient ne plus être par la naissance sujets de l'Italie.

Qu'ils demeurent ou non Italiens, les papes devront faire taire leurs préférences nationales. Un prêtre, un moine, un évêque, a le droit de garder sa nationalité et de rester citoyen, un pape ne l'a plus. Chez lui tout doit être absorbé par le caractère cosmopolite du souverain pontife. Quand il était prince italien (et c'est ce qui explique les incertitudes et les contradictions de Pie IX en 1848) le pape pouvait se trouver embarrassé entre ses devoirs de souverain temporel et son rôle de chef de l'église (1). Aujourd'hui cette antinomie a cessé. Des deux personnages, longtemps confondus dans le pontife romain, il n'en reste qu'un, le chef religieux, et il ne saurait plus y avoir au Vatican d'autres intérêts que les intérêts catholiques. Le pape ne doit plus connaître d'autre patrie que l'église, servir d'autre gouvernement que le saint-siège. Agir autrement serait de sa part le moins pardonnable des népotismes ; avoir en vue d'autres avantages serait une sorte de trahison. Quelque affection qu'il lui garde au fond de son cœur, le saint-père est obligé d'appliquer à sa patrie terrestre la froide parole du Christ de Cana à sa mère : « Femme, qu'avons-nous de commun, vous et moi. »

C'est là une chose dont on ne semble pas toujours se rendre compte au sud des Alpes. En cas de transaction ou de pacification, ce serait le point de départ de graves malentendus et de nouveaux conflits. A Rome, à Florence, à Naples, on entend souvent parler comme si le pape était tenu de servir les intérêts italiens, ou d'avoir pour eux une considération particulière. On y entend formuler contre le saint-siège des griefs qui décèlent des illusions profondes. A peser les reproches, adressés en certaine occurrence par la presse italienne à un pape en guerre avec le Quirinal, on peut deviner les exigences qu'aurait la péninsule envers un pontife ami ou réconcilié.

Pour sortir des généralités, je citerai un exemple récent. Lors-

(1) Voyez, *un Empereur, un Roi, un Pape*. Paris, Charpentier.

qu'à la suite de l'occupation de Tunis par les Français, Léon XIII se permit de nommer vicaire apostolique l'archevêque d'Alger à la place de l'octogénaire M. Sutters, une grande partie de la presse italienne dénonça la conduite du saint-père comme antipatriotique et antinationale, lui reprochant de favoriser les ambitions françaises, comme si l'église n'avait pas avantage à voir flotter sur les ruines de Carthage et sur l'ancienne métropole de Saint-Cyprien le drapeau d'une nation catholique! Lorsque, quelques mois plus tard, Léon XIII éleva au cardinalat le même M. Lavigerie, l'un des plus anciens évêques français, et, à tous égards, l'un des plus distingués, le fondateur des missions d'Afrique et l'homme de la chrétienté qui a le plus fait pour l'évangélisation du continent noir, les mêmes clameurs, les mêmes plaintes recommencèrent (1), comme si, pour le recrutement du sacré-collège, le pape devait consulter les sympathies italiennes, comme si en Afrique le pape n'avait droit de servir les intérêts de l'église qu'autant qu'ils sont d'accord avec les convenances de la péninsule! Quel eût été, en semblable circonstance, le langage des feuilles de Rome ou de Florence, si le pape eût été officiellement en paix avec la monarchie de Savoie? On voit par cet exemple à quelles épreuves seraient exposées les relations du saint-siège et de l'Italie, après une réconciliation, combien la curie romaine aurait peine à demeurer en de bons termes avec le gouvernement italien, sans aliéner l'une des premières libertés de l'église, celle du choix de ses hauts dignitaires. Les récriminations soulevées par une nomination ecclésiastique sur les côtes de Tunisie pourraient, en mainte occasion, se renouveler à Malte, au Tessin, à Trieste, à Trente, en Corse, en Albanie, en Syrie, en Égypte, sur toutes les plages de la Méditerranée et jusque sur la Mer-Rouge ou sur les océans, partout où la politique ou le commerce italien peuvent jamais se trouver en jeu (2).

La papauté ne saurait être ni italienne ni française, ni autrichienne, ni allemande, ni polonaise, ni hongroise. Elle ne peut avoir d'autre politique que celle de ses propres intérêts. L'égoïsme est-il permis à une nation, il l'est bien plus encore à une église, qui prétend tenir les clés du ciel. Si jamais le saint-siège semble par momens s'allier à une puissance, ce sera toujours dans un intérêt purement catholique, pour se venger ou se défendre des dédains ou des persécutions des autres états. Si jamais, par exemple, la chaire romaine tournait contre la France son influence séculaire en Orient

(1) Voyez, par exemple, *la Nazione* et le *Corriere della sera* du 1er avril 1882.

(2) En fait, les reproches adressés à Léon XIII pour la Tunisie auraient pu l'être aussi bien pour l'Herzégovine et la Bosnie, où, depuis l'occupation autrichienne, les franciscains italiens ont, en grande partie, été remplacés par un clergé autrichien.

ou en Afrique, ce ne serait pas pour complaire à l'Italie ou à l'Allemagne, ce serait que l'aveuglement de nos néo-jacobins l'aurait contrainte à répondre à leurs hostilités sur le continent par des représailles ailleurs. Le temps est loin où la cause de l'église pouvait se confondre avec celle d'un peuple ou d'une dynastie, comme il y a mille ans, avec celle des Francs et des premiers Carlovingiens. Il est interdit au Vatican de s'inféoder à aucune alliance temporelle, à aucune ligue monarchique ou autre, et encore moins à l'alliance italienne, parce que de toutes, ce serait la plus lourde.

Est-il besoin d'insister sur les difficultés et les périls que présenterait, pour le saint-siège, toute intimité, toute entente, tout accord avec la royauté italienne? Ne vaut-il pas mieux nous demander si, dans un pareil rapprochement, le Vatican et l'autorité spirituelle seraient seuls à risquer une part de leur liberté d'action? si le Quirinal et le pouvoir civil n'y seraient pas également exposés à perdre quelque chose de leur indépendance? si, en un mot, la plupart des considérations, qui interdisent au Vatican toute intimité avec le Quirinal ne peuvent pas se retourner pour mettre le Quirinal en garde contre toute alliance avec le Vatican? Devant les maximes traditionnelles de l'église, avec la façon dont le saint-siége entend la liberté dans le pays où il réside, on peut dire que l'amitié et le concours du pape ne coûteraient guère moins à la monarchie que le concours ou l'amitié de la royauté à la papauté. Si tout patriote doit désirer la pacification religieuse de l'Italie, il est difficile à un politique de souhaiter un accord en règle, et encore moins un traité d'alliance avec le saint-siége. En Italie, plus encore qu'ailleurs, sur la terre habitée par le vicaire du Christ, l'état sent qu'il ne saurait devenir l'allié de l'église qu'en obéissant à sa direction, qu'en s'en faisant peu à peu le serviteur et l'homme-lige. Or, si la papauté a son indépendance à garder vis-à-vis de l'Italie nouvelle, le gouvernement civil a, lui aussi, son indépendance à maintenir vis-à-vis de l'église et de la papauté. Si le souverain pontife doit éviter tout ce qui semblerait faire de lui le grand aumônier ou le chapelain du roi d'Italie, ce dernier n'a guère moins de raisons de fuir tout ce qui paraîtrait le rabaisser au rang de vicaire temporel ou de gonfalonier du pape. Pour l'état laïque, non moins que pour l'autorité ecclésiastique, toute apparence de dépendance, de connivence, de complaisance excessive serait une cause de faiblesse, serait un péril dont, pour garder leur ascendant, ils ont presque également à se défendre. Plus on y réfléchira, et plus, croyons-nous, l'on s'en convaincra. Quelle que soit leur bonne volonté réciproque, en dehors de leurs mutuels griefs, en dehors même de l'incompatibilité trop manifeste de leurs principes, l'église et l'état, en Italie, à Rome,

dans leur capitale commune, se trouveront toujours trop exigeans l'un l'autre pour demeurer longtemps en bonne harmonie. Toute alliance, tout accord durable des deux adversaires semblant impossible et presque également pleins d'écueils pour tous deux, une simple réconciliation, la paix même entre eux, n'y perd-elle pas quelque chose de son prix? La fin des hostilités entre le saint-siège et l'Italie n'en paraît-elle pas à la fois moins désirable et moins aisée, car, devant porter moins de fruits, elle imposera moins de sacrifices?

En dehors de l'utopie d'une conciliation et d'un traité d'amitié des deux pouvoirs ennemis, il reste la possibilité d'amener entre eux, sinon une transaction, du moins une trêve, un désarmement réciproque, un *modus vivendi* laissant à chacun ses droits et prétentions. A cela doit se borner l'ambition des esprits pratiques de l'un et l'autre camps. Cette tâche, en apparence modeste, est encore singulièrement compliquée. Qui osera s'en charger, et par quelles voies y parvenir? Dans un pays en possession des libertés politiques, le moyen le plus simple semble d'y intéresser la nation, de la convaincre des avantages qu'elle y trouverait, de constituer un parti capable d'y préparer, d'y amener le pays et le gouvernement. Comment, sous ce rapport, n'a-t-on pas fait davantage en Italie? Pourquoi ne voit-on pas au Monte-Citorio de parti qui se soit attribué cette haute mission?

III.

Dans tous les états qui comptent un grand nombre de sujets catholiques se rencontrent aujourd'hui des partis politiques dont le but, plus ou moins avoué, est la défense des privilèges ou des libertés de l'église. Comment un pays dont la presque totalité des habitans sont catholiques, un pays qui possède dans son sein l'arbitre suprême de la foi, est-il presque le seul de l'Europe qui, parmi ses différens groupes ou fractions parlementaires, ne compte pas de parti catholique ou « clérical? » Assurément ce ne sont pas les élémens, les matériaux sociaux dont se forme ailleurs un tel parti qui font défaut des Alpes à l'Etna. Ce qui leur manque, c'est un ciment pour les réunir, des mains pour les mettre en œuvre. Les classes et les intérêts où pourrait se recruter une droite catholique n'ont pas, depuis 1860 ou 1870, disparu du sol sur lequel ils ont si longtemps régné. Bien que diminués en nombre et en importance, bien que moins puissans qu'on ne l'imagine parfois à l'étranger, la péninsule possède encore les soldats et les cadres d'une droite cléricale; il serait aisé de les former en troupes régulières

pour les amener aux batailles rangées du parlement. Une telle armée ne manquerait assurément ni de chef, ni de mot d'ordre, ni d'étendard. En Italie, sous quelle autre bannière combattrait une droite catholique que sous les clés de Saint-Pierre? Quel autre objectif aurait-elle que de défendre la liberté et la dignité du vicaire du Christ, que de lui faire une situation acceptable dans le nouveau royaume, que de travailler à le réconcilier avec l'Italie et à réconcilier l'Italie avec lui?

La difficulté manifeste de cette tâche, pour les patriotes même qui la croient la plus urgente, est en réalité une des raisons qui ont entravé jusqu'ici la constitution d'un parti catholique, ou la descente de ce parti dans l'arène parlementaire. En tout pays libre, la première condition de succès pour un parti politique, c'est de ne pas froisser le sentiment national. Or, en Italie, les catholiques, les défenseurs de l'hôte auguste du Vatican ont, depuis 1860 et 1870, été fatalement suspects de mettre en danger l'indépendance et l'unité nationales, deux choses sur lesquelles l'immense majorité de la nation, les catholiques compris, est d'autant plus susceptible qu'elle en a été plus longtemps privée. Pour prendre une part ouverte aux luttes politiques, il fallait avant tout que les conservateurs catholiques eussent su rassurer à cet égard le sentiment public. Et comment le faire tant qu'au Vatican restaient vivantes des prétentions plus ou moins inconciliables avec l'unité de la péninsule? alors que, dans la plupart des provinces, la communauté des regrets confondait les défenseurs de l'église avec les derniers débris des anciens partis absolutistes de Naples, de Toscane, des duchés? Nulle part, il n'était plus difficile aux catholiques et, avec eux, aux simples conservateurs, aux esprits défians du libéralisme ou de la démocratie, d'arrêter un programme, d'adopter un cri de guerre et une plate-forme de combat. Ceux qui le tentaient ne risquaient rien moins qu'un désaveu des influences mêmes qu'ils prétendaient servir. Et, de fait, on a vu plus d'une fois les essais d'organisation ou d'intervention de catholiques sincères publiquement répudiés d'en haut.

Aussi les conservateurs, dans le sens donné ailleurs à ce mot, les partisans de la tradition et de l'autorité ont-ils, sous Léon XIII comme sous Pie IX, renoncé à toute action politique directe, à toute ingérence dans les luttes parlementaires. Ils ont, pour la plupart, émigré à l'intérieur, abandonnant la gestion des affaires publiques aux différens groupes issus de la révolution de 1860. Au début, beaucoup croyaient peu à la solidité de l'édifice si rapidement élevé sous leurs yeux; mais l'œuvre hâtive de Victor-Emmanuel et de Cavour a duré. Les fils des anciens adversaires de la révolution uni-

taire s'y sont peu à peu ralliés. Presque tous acceptent les bases de l'Italie nouvelle; ils en sont même fiers, et se montrent prêts à verser leur sang pour une monarchie que leurs pères raillaient avec incrédulité. Cette Italie, faite par la révolution, ils voudraient seulement la laver de ses souillures d'origine, la présenter au baptême de l'église, la faire bénir de la bouche qui l'a maudite au berceau; mais, pour cela, il leur faut d'abord l'aveu de l'autorité à laquelle cette Italie nouvelle a coûté sa couronne, et cet aveu, le saint-siège l'a jusqu'ici refusé.

Sous Léon XIII, comme sous Pie IX, le Vatican, loin de rien attendre des armes légales, a tenu systématiquement les catholiques en dehors des luttes politiques et du parlement. L'abstention lui paraissait la meilleure manière de protester contre un ordre de choses à la durée duquel il se refusait de croire. On a fait aux fidèles une sorte de cas de conscience de participer aux élections législatives. On leur a interdit l'entrée des assemblées, dont le serment au roi et au statut leur eût seul ouvert l'accès. Tout ce qu'ils pouvaient se permettre, c'était de prendre part aux affaires locales, aux humbles travaux des conseils provinciaux et municipaux. Lors de l'avènement de Léon XIII, on a pu croire que la fameuse maxime : *Ne eletti 'ne elettori* serait officiellement abandonnée du Vatican, qu'encouragé par leurs succès dans les élections municipales et provinciales, il se déciderait à laisser ses adhérens approcher des urnes politiques. Les divisions intestines des deux grands partis issus de la révolution, le morcellement de la gauche, la déroute des modérés, semblaient inviter les catholiques à intervenir sur le champ de bataille parlementaire, à lancer, au milieu de ces troupes en désordre et en révolte contre leurs chefs, une phalange serrée qui, par sa discipline, sinon par le nombre, eût pu décider de la victoire et se la faire payer des vainqueurs. Les catholiques avaient le choix entre deux tactiques. Ils pouvaient former un parti nouveau, strictement conservateur et catholique, se portant, selon les besoins du moment, d'un côté ou de l'autre, pour faire pencher la balance à son gré, et vendant sa coopération au plus offrant. Ils pouvaient, au lieu d'avoir leurs propres candidats ou leurs propres députés, soutenir, dans les élections et dans le parlement, les hommes et les ministres les moins hostiles à l'église. La défaite de la droite constitutionnelle semblait leur en offrir l'occasion. Les modérés, incapables de ressaisir seuls le pouvoir, ne devaient-ils pas faire bon accueil à des auxiliaires dont l'appui pouvait leur ramener la victoire ? Quelques anciens cavouriens paraissent l'avoir un instant rêvé; mais, des deux parts, une telle alliance soulevait d'insurmontables répugnances. Les catholiques demeu-

raient généralement opposés à toute entente avec les héritiers de Cavour, avec les hommes auxquels la papauté devait ses pires échecs et que, durant vingt-cinq ans, ils s'étaient habitués à dénoncer comme les plus fourbes et les plus dangereux des ennemis de l'église. Ils eussent craint, en leur apportant l'appoint de leurs voix, de ne servir qu'à renflouer et remettre à flot le vaisseau désemparé des monarchistes constitutionnels (1). De leur côté, les membres de la droite parlementaire n'étaient pas sans redouter toute apparence de connivence avec un parti qui eût voulu être leur maître, qui, au lieu de leur donner une force réelle, eût pu achever de les discréditer, ou compromettre l'œuvre de 1860 et de 1870, dont ils se font plus que jamais gloire. L'impossibilité d'une pareille alliance n'a pas été étrangère à la résignation de la droite à se rapprocher de ses rivaux parlementaires, sous les auspices de M. Depretis, pour consolider leur œuvre commune.

S'ils ne voulaient renforcer aucun des anciens partis, les catholiques restaient maîtres de grouper leurs bataillons et de combattre hardiment sous leur propre drapeau. Ils demeuraient libres d'imiter leurs coreligionnaires du Nord, de créer une droite à la belge ou un centre à l'allemande, de façon à prendre les partis légaux entre eux et les fractions radicales. Pourquoi Léon XIII ne le leur a-t-il pas permis? Est-ce par scrupule religieux, par attachement aux maximes absolues de Pie IX? Non, sans doute, c'est plutôt qu'aux yeux du Vatican, le moment d'une pareille entrée en campagne n'est pas encore venu; qu'à l'heure présente, elle lui semble avoir plus de périls que d'avantages. On appréhende de faire sans profit une sorte d'acte de reconnaissance de la monarchie usurpatrice, de renoncer inutilement à la politique de protestation qui permet à la curie de dénier au parlement le droit de représenter le pays. On craint, en faisant publiquement manœuvrer ses soldats, de les trouver moins nombreux ou moins disciplinés qu'on voudrait le laisser croire. On redoute enfin, en engageant la lutte dans le parlement, de faire le jeu des adversaires, d'apaiser les discordes intestines du libéralisme italien, de rajeunir et de fortifier le régime que l'on prétend combattre.

IV.

Entre les barrières qui arrêtent les catholiques au seuil de la lice parlementaire, il en est que l'on n'avoue pas, que l'on n'aperçoit même peut-être pas distinctement au Vatican, mais qui n'en sont

(1) *La Civiltà cattolica*, dans un article du père M. Liberatore (octobre 1882), allait jusqu'à dire que mieux vaudrait pour l'église la victoire des socialistes.

pas moins réelles et auxquelles tout parti catholique se heurterait forcément à l'entrée du Monte-Citorio. Supposons le moment de l'action venu : le Vatican a laissé tomber son *veto*, les catholiques, encouragés par la bénédiction pontificale, sont accourus aux urnes. Supposons, ce qui n'est pas certain, que, dans cette arène plus large, ils aient remporté les mêmes succès que dans l'étroite enceinte des villes et des provinces. Imaginons-les un instant victorieux, en majorité dans la chambre, ou bien tenant la balance entre les radicaux, enclins à la république, et les défenseurs de la royauté constitutionnelle. A quel usage emploieraient-ils leurs forces? Quelles offres ou quelles conditions pourraient-ils faire à la monarchie? A quel prix pourraient-ils lui promettre leur concours et que feraient-ils du pouvoir si, d'accord avec les rêves du père Curci, ils parvenaient à mettre légalement la main sur les institutions tant vilipendées en leur nom? — C'est au moment où ils seraient à l'œuvre, revêtus du mandat de législateurs, au moment surtout où ils seraient vainqueurs, ou en passe de le devenir, que surgiraient devant eux toutes les difficultés de leur tâche; qu'ils se verraient exposés à tous les malentendus, à toutes les suspicions et, en même temps, à toutes les divisions et les scissions, car bien peu parmi eux oseraient songer à restaurer la monarchie pontificale.

Une chose qui nous frappe d'abord, c'est la situation toute particulière où se trouverait, en Italie, un parti parlementaire catholique, à la façon de la droite belge ou du centre allemand. Vis-à-vis du chef de l'église, comme vis-à-vis de la nation, une droite « cléricale » serait dans des conditions d'existence et de lutte tout autres que les partis analogues en n'importe quel autre pays. Ailleurs, ce que leurs adversaires reprochent sans cesse aux défenseurs de l'église, aux catholiques qui inscrivent leur foi sur leur drapeau politique, c'est d'être les sujets d'une autorité étrangère, les soldats d'un souverain du dehors. Au sud des Alpes, leur patriotisme serait en butte à un soupçon plus grave encore et bien fait pour la badaude crédulité publique, au soupçon d'être les agens d'un ennemi de l'état, les champions d'un adversaire de l'intégrité et de l'indépendance nationales. Ce grief fondamental, que leurs ennemis politiques auraient trop d'intérêt à exploiter pour leur permettre de s'en disculper aisément, les catholiques, il est vrai, pourraient plus ou moins s'en défendre en donnant leur adhésion à l'unité de la péninsule et à la monarchie constitutionnelle. Il est une accusation, au contraire, qu'en Italie, un parti strictement catholique aurait peine à repousser sans se renier lui-même; ce serait sa docilité vis-à-vis de l'église, sa dépendance directe du souverain pontife. Cette dépendance, partout plus ou moins sérieusement impu-

tée aux catholiques, aurait, en Italie, bien plus d'apparence et de raison d'être, aurait bien plus d'inconvéniens et de périls; elle susciterait bien plus d'appréhensions et de susceptibilités; elle serait bien plus étroite et plus difficile à nier ou à éviter, alors que, au lieu de suivre de loin les inspirations d'un pouvoir étranger, les catholiques italiens s'inclineraient devant les instructions d'un chef résidant au milieu d'eux, dans la capitale même du royaume. Au nord des Alpes, en Belgique, en Allemagne, en France, ils sont dans leur droit, lorsqu'ils disent que le pape n'est pour eux qu'un chef religieux dont, en politique, ils n'ont ni ordre ni conseils à recevoir. Et, de fait, la papauté n'a pas la prétention d'intervenir dans les affaires intérieures des états; elle n'y a d'ordinaire aucun intérêt. Comment ne pas voir qu'il en serait tout autrement en Italie? Ailleurs, en Espagne, en Belgique, en Allemagne, en Irlande, l'impulsion de Rome, dans les affaires religieuses elles-mêmes, n'est pas toujours servilement obéie des « cléricaux, » qui, étant sur les lieux, prétendent mieux connaître ce qui convient à l'église et au pays. En Italie, tout autre encore serait la situation du parti catholique. Pour lui, le saint-père serait forcément presque autant un chef politique qu'un chef religieux. Avec le prestige moral de l'autorité pontificale, avec les reflets éblouissans que jette autour d'elle la tiare infaillible, avec la tendre piété des fidèles de notre siècle pour le maître de la foi, pour « le Christ voilé, » auquel tout pouvoir a été donné sur terre et au ciel, avec la forte centralisation de l'église enfin, le parti catholique n'aurait d'autre *leader* effectif que le pape. C'est du Vatican qu'il recevrait le mot d'ordre, et l'on verrait fatalement intervenir dans la politique le *Roma locuta est*. Le Monte-Citorio serait trop près de la cité léonine pour que les députés ou les ministres catholiques ne suivissent pas religieusement la direction du Vatican.

Les catholiques au pouvoir, le vrai roi n'est plus au Quirinal, le chef réel du gouvernement n'est plus à la Consulta ou au palais Braschi. Les « cléricaux » maîtres des chambres, il n'y a qu'à établir un télégraphe ou un téléphone entre les ministères et la place Saint-Pierre. Ce jour-là, les libertés parlementaires ne seraient plus qu'une forme ou un voile. Selon le rêve de quelques catholiques, le pouvoir temporel du saint-siège serait indirectement rétabli, avec toute l'Italie comme patrimoine de Saint-Pierre. L'unité italienne confisquée tournerait au profit de sa grande victime. Le pape serait le véritable souverain de la péninsule et souverain presque aussi absolu qu'autrefois. Au sommet du royaume, élevé par la révolution sur les débris des états de l'église, seraient arborées les clés de Saint-Pierre, de même que jadis Sixte-Quint dressait la

croix au-dessus des obélisques de l'Égypte et les statues des apôtres au faîte des colonnes des césars.

A se laisser transformer en chef de parti, le successeur de Pierre aurait peut-être, en dépit de ces brillantes perspectives, plus à perdre qu'à gagner. Vaincu ou victorieux, porté au gouvernement ou relégué dans l'opposition, un parti parlementaire franchement catholique et papalin exposerait le saint-siège à des difficultés nouvelles de l'ordre le plus grave, et cela des deux côtés des Alpes. Vis-à-vis de l'étranger, la transformation du pape en chef de parti italien aurait pour conséquence de lier trop intimement l'église à la péninsule, d'italianiser, de nationaliser outre mesure la papauté; et le danger serait d'autant plus grand que le parti dévoué au Vatican serait plus puissant. Le saint-siège serait, par une autre voie, ramené à l'écueil signalé plus haut, la confusion des intérêts catholiques et des intérêts italiens. Au dedans, vis-à-vis des nationaux, il n'y aurait guère moins d'inconvénient pour l'église à se laisser identifier à un parti, à une politique, à un gouvernement que, au dehors, vis-à-vis de l'étranger, à être identifiée à une nation, à un état. La chaire romaine recommencerait la turbulente existence de l'époque des Colonna et des Orsini, des guelfes et des gibelins ; sa liberté dépendrait plus que jamais des factions de l'intérieur. Quelle lourde charge pour un pontife que la responsabilité de *leader* parlementaire, que le commandement d'un parti militant, que l'inspiration d'un gouvernement! Le saint-siège se trouverait directement mis en cause dans les luttes intestines de la péninsule. Confondu avec un parti politique, il en subirait les vicissitudes ; il verrait retomber sur lui les haines et les représailles des partis adverses; il se laisserait désigner comme cible à tous les traits de la révolution et des ennemis de ses amis.

Les embarras, les périls d'une pareille situation seraient tels que la papauté, et le parti qui lui serait dévoué, n'auraient tous deux bientôt d'autre souci que d'y échapper. La curie romaine en viendrait bien vite à décliner toute compromettante solidarité avec les groupes s'inspirant de sa politique. Ces derniers, de leur côté, éprouveraient tôt ou tard le besoin de manifester leur indépendance vis-à-vis de l'autorité dont ils prétendraient défendre les droits, et ce besoin de paraître indépendans les amènerait à des scissions qui, en Italie, aussi bien qu'au nord des Alpes, sont partout en germe parmi les catholiques. On les verrait fatalement se morceler en fractions, en libéraux et en autoritaires, en modérés et en ultras, en cléricaux purs et en simples conservateurs, lesquels auraient seuls chance d'arriver un jour au gouvernement, mais y seraient compromis et affaiblis par les autres.

Allons plus loin. Laissons de côté ces difficultés de conduite; supposons que le pape et les catholiques ont su éviter de se compromettre réciproquement, que pourraient faire les néo-guelfes dans l'opposition ou au pouvoir? Ils pourraient assurément défendre la religion, rendre à ses ministres ou à son chef telle ou telle liberté, tel ou tel privilège. Ils pourraient demander et obtenir le rappel des mesures de guerre votées contre l'église depuis vingt-cinq ans, faciliter, par exemple, le recrutement du clergé, lui restituer l'exemption du service militaire, encourager les écoles ecclésiastiques, accroître la liberté de l'épiscopat ou des congrégations. Ils pourraient même, à certaines heures, obtenir pour le saint-siège des sûretés nouvelles, élargir les garanties qui lui ont été accordées, et, en tout cas, appliquer autrement, dans un esprit plus favorable au Vatican, les prérogatives que lui reconnaît déjà la loi. Ils pourraient en un mot accomplir bien des choses sans être obligés d'ébranler les bases de l'état, sans toucher au statut ou bouleverser la législation. L'erreur, — erreur aussi manifeste que repandue, — c'est de croire que, s'ils l'emportaient jamais au parlement, les catholiques pourraient refondre les lois, pourraient améliorer la situation de l'église et du saint-siège, d'une manière durable, permanente. Ce n'est là qu'une illusion, commune, il est vrai, à presque tous les partis, mais fondée sur une fausse conception du gouvernement représentatif. Une majorité parlementaire peut, sans doute, presque tout modifier, tout changer; mais les changemens effectués par elle ne durent guère qu'autant qu'elle dure elle-même. Les mesures que les catholiques seraient maîtres de voter en faveur du saint-siège, les prérogatives et les garanties nouvelles qu'il leur plairait de lui accorder, il serait hors de leur pouvoir de lui en assurer le maintien et le respect. Quand ils réussiraient à inscrire au fronton de la monarchie unitaire le *Christus vincit, Christus imperat*, que les papes ont gravé sur les monumens païens, une victoire de leurs adversaires pourrait le lendemain abattre de nouveau la croix du Capitole. La vie des états, telle que l'a faite le parlementarisme, est une vie essentiellement militante, où les conquêtes d'un jour ne sont gardées qu'au prix de continuelles victoires. Les concessions qu'une majorité catholique pourrait jamais faire au pape ne demeureraient assurées qu'autant qu'une telle majorité resterait maîtresse de l'arène politique. Or l'une des conséquences les plus manifestes d'un gouvernement représentatif, c'est qu'aucun parti ne saurait indéfiniment se maintenir au pouvoir. Les catholiques sont en droit de compter sur les armes constitutionnelles pour défendre ou pour étendre les garanties reconnues au pape; ils ne sauraient compter sur une vic-

toire parlementaire pour transformer d'une manière permanente la situation actuelle du saint-siège. Toute solution, sortie d'un triomphe électoral des catholiques, serait de sa nature aussi précaire que ce triomphe, c'est-à-dire au fond non moins précaire que la loi des garanties de 1871. Seul, un acte international pourrait lui donner une valeur supérieure, et encore l'œuvre de la diplomatie et des congrès n'est-elle pas toujours beaucoup plus solide que l'œuvre des majorités parlementaires.

En serait-il autrement d'une entente directe entre le saint-siège et la monarchie, entre le pape et le roi? Pour le Vatican et les catholiques, l'entrée au parlement, l'assaut direct du pouvoir n'est sans doute pas l'unique moyen de modifier la situation actuelle. Ils peuvent tenter une autre voie en apparence plus courte et plus sûre, un accord immédiat entre le Vatican et le Quirinal. « C'est là, me disait un de mes amis d'outre-monts, un élément du problème que vous ne devez pas négliger. » Certains catholiques, en effet, spéculent de loin sur un revirement, sur une sorte de conversion politique de la maison de Savoie. Loin de se croire obligés de conquérir pied à pied le terrain électoral, ils se flattent de voir un jour le commandant officiel de l'armée ennemie venir, à la tête de ses troupes, déposer l'épée aux pieds du saint-père. De même que les libéraux se leurraient naguère de l'espoir d'amener le Vatican à s'incliner spontanément devant les faits accomplis, je connais des conservateurs qui ne désespèrent pas de voir le Quirinal faire amende honorable, qui se représentent la maison de Savoie murmurant son *mea culpa* et allant, elle aussi, à Canossa.

Faut-il montrer sur quoi se fondent les fauteurs de ces hardis calculs? « Ne sentez-vous pas, disent-ils, que les progrès de la démocratie et les menaces du radicalisme contraindront tôt ou tard la monarchie à se réconcilier avec la papauté, à courtiser l'appui des catholiques et à le payer? Ne voyez-vous pas que la main secourable offerte par Léon XIII à tous les gouvernemens, la royauté italienne n'en a pas moins besoin que les autres monarchies européennes? Ne savez-vous point que, dans notre âge révolutionnaire, une monarchie n'a de solidité qu'autant qu'elle repose sur toutes les forces conservatrices du pays, et que, dans les états catholiques, il ne saurait y avoir de vrai parti conservateur avec l'hostilité de l'église? Ignorez-vous qu'un trône appuyé sur un parti, comme naguère chez vous la monarchie de juillet ou le second empire, est exposé à être renversé au premier choc, et nierez-vous qu'en fait d'innovations démocratiques, de changemens et d'expériences de tous genres, en fait de travestissement populaire, il est des transformations qu'une monarchie ne saurait subir sans se suicider?

Rappelez-vous le langage de M. de Bismarck, dénonçant en plein Reichstag la faiblesse de la maison de Savoie et montrant le gouvernement italien prêt à glisser, des mains des radicaux de la gauche, aux mains des adversaires de la monarchie (1). »

Une chose certaine, c'est qu'en dehors même des catholiques ou des conservateurs proprement dits, les Italiens ne sont pas tous, à cet égard, sans inquiétude. Les hommes, qui ont pris part à la révolution unitaire, sont parfois les premiers à se demander quelle est la solidité d'une royauté démocratique, jusqu'à quel point un trône peut être entouré d'institutions républicaines, quelles sont les chances de durée et la force de résistance d'une monarchie qui s'achemine de plus en plus à n'être qu'une république avec un roi pour président. Ces appréhensions, souvent inavouées, n'ont pas été étrangères au récent rapprochement de la droite et de la gauche parlementaires, et au *transformisme* de MM. Depretis et Minghetti. Le danger du côté de la démocratie, du côté de la république surtout, a beau sembler moins prochain qu'on ne l'imagine parfois sur ce versant des Alpes, l'on conçoit que les catholiques spéculent sur cette perspective. Ils montrent déjà Léon XIII, dans sa miséricorde, tout prêt, dès qu'il y sera invité, à se joindre à l'Italie pour arrêter les hordes envahissantes de la démagogie, — comme saint Léon arrêtait Attila (2).

La maison de Savoie, de son côté, a de trop vieilles traditions monarchiques, le roi Humbert, comme le roi Victor Emmanuel, est de trop antique race souveraine et a trop de sens politique pour ne pas désirer réunir sous la bannière royale toutes les forces conservatrices du pays. C'est là un rêve auquel la couronne pourrait à certaines heures faire de grands sacrifices; mais il est une chose qu'elle ne lui saurait immoler, c'est son œuvre, c'est l'Italie nouvelle, qui lui doit l'existence, c'est le régime libéral qui a été la raison d'être et la justification de sa fortune. Pour effacer de son écusson la tache révolutionnaire et affermir l'assiette du trône, la royauté achèterait sans doute la reconnaissance des grandes influences reli-

(1) Discours de M. de Bismarck en décembre 1881.

(2) Voyez *il Papa e l'Italia* (1881). Léon XIII lui-même semble parfois prévoir le moment où le gouvernement italien peut être obligé de recourir à lui. Tel paraît du moins le sens de certains passages de ses discours, de celui-ci par exemple : « Si les passions populaires, qui ne sont pas moins funestes à la société civile qu'à la religion, continuent à croître et à prévaloir comme nous le voyons, il viendra peut-être un temps où les ennemis eux-mêmes reconnaîtront et invoqueront la puissante et bienveillante vertu qui abonde dans le pontificat romain, même pour la sauvegarde de l'ordre public et pour le salut des peuples. (Réponse du pape au cardinal di Pietro; février 1882.)

gieuses; mais cet appui, elle n'ose le payer le prix qu'on semble exiger d'elle. Si, pour échapper à la pression du radicalisme, la couronne était jamais tentée de se réfugier dans le giron de l'église et d'en venir à composition avec la papauté, ses conseillers pourraient, à l'heure même des grandes résolutions, trouver ce parti non moins périlleux que le danger qu'on prétendrait ainsi conjurer.

Pourquoi la maison de Savoie, qui a tant d'intérêts à les gagner, n'a-t-elle pas fait plus d'avances aux catholiques? C'est uniquement que, vis-à-vis d'un trône élevé dans Rome sur les ruines de la royauté pontificale, l'église et les catholiques seraient incomparablement plus exigeans qu'ailleurs. Il n'y a qu'une circonstance, qu'un moment où la couronne pourrait se décider à subir les conditions du saint-siège, c'est le jour où la monarchie, minée par le radicalisme, se sentirait en danger; et ce jour-là, l'appel *in extremis* que le Quirinal lui adresserait, le Vatican pourrait bien ne pas l'entendre et refuser à son tour le secours qu'on implorerait de lui. Au salut de son ancien adversaire, amené à résipiscence par le péril, le saint-siège pourrait bien préférer les vagues perspectives qu'ouvrirait devant lui une révolution. Au sacré palais comme ailleurs, il ne manque pas de conseillers qui n'attendent le bien que de l'excès du mal. En face d'une révolution, s'il voyait le trône d'Italie acculé à la république, le Vatican serait tenté de laisser s'accomplir ce qui lui semblerait les desseins de Dieu, de laisser la main de la Providence écarter du séjour des papes les pâles héritiers des césars.

Pour la papauté, en effet, les menaces de la démocratie et le spectre de la révolution, qui plane au-dessus du déclin de notre siècle, ne sont pas aussi redoutables que pour une monarchie : s'ils lui offrent des dangers, ce n'est pas sans lui offrir des compensations. Là où la royauté ne peut voir que ruine et déchéance, la papauté peut rêver de relèvement et de restauration. La tiare n'est pas de ces couronnes qu'une révolution brise. La chute de la monarchie italienne pourrait empirer la situation du saint-siège, mais, en faisant de la péninsule une sorte de table rase, elle aurait pour l'église le mérite de laisser le champ libre à des combinaisons impraticables aujourd'hui. Quand une restauration de la royauté pontificale demeurerait manifestement impossible, quand l'Italie devrait être convertie en république unitaire ou fédérative, la république ne saurait être envisagée au Vatican du même œil qu'au Quirinal. Sans compter que, pour un pouvoir déchu qui se pique d'être légitime, la chute des « usurpateurs » est toujours la mieux venue des vengeances, le renversement même du trône qui s'élève à côté d'elle pourrait être regardé comme un avantage pour la chaire romaine,

ainsi délivrée d'un voisinage qui lui porte ombrage. Le pape croirait se sentir plus libre sans roi dans Rome à côté de lui; il aimerait encore mieux un consul, un tribun, un président. Une fois privée de couronne temporelle et sans espoir d'en recouvrer une, la papauté ne saurait en Italie être ardemment monarchique. Ne pouvant régner à Rome, elle aimerait mieux n'y voir pas de roi régner à sa place. L'histoire de dix siècles montre assez combien, de tout temps, rois et empereurs ont, dans son voisinage immédiat, été peu du goût du saint-siège.

Cela est si clair et cela est si naturel que, au risque de la scandaliser, on pourrait presque prédire à la papauté une évolution républicaine. Ce qui s'y oppose, ce n'est ni le dogme, ni la morale catholique, ni le passé du Vatican. Aucune chaîne indissoluble n'attache l'héritier du pêcheur de Galilée aux monarchies et aux rois. De même qu'au moyen âge la papauté s'est souvent faite l'alliée des libres communes et des villes guelfes contre les empereurs du Nord ou les rois du Midi, elle pourrait un jour, selon les conseils qu'elle a jadis repoussés de la bouche de Lamennais, « abandonner les rois pour les peuples, » passer avec l'eglise, avec les pauvres et les humbles du Christ, à la politique démocratique. Ce ne sont pas les textes ou les maximes évangéliques qui feraient defaut pour autoriser une telle conversion. Bien plus, rien n'interdirait au saint-siège d'emprunter la tactique essayée déjà par les catholiques dans plusieurs états, de chercher, lui aussi, à tirer parti des revendications sociales, de faire valoir à son profit les intérêts des classes déshéritées, de prêcher au monde avec la fraternité chrétienne la rénovation économique de nos vieilles sociétés. L'Italie, avec ses paysans à la fois croyans et misérables, avec ses terres réparties en trop peu de mains et ses populeuses campagnes où couve sourdement le socialisme agraire, l'Italie offrirait pour cela un sol mieux préparé qu'aucun pays de l'Europe, sauf l'Irlande. Si la papauté semble aujourd'hui plus éloignée que jamais d'une pareille évolution, si, en Italie notamment, elle paraît répugner à la république et à la démocratie, c'est en grande partie que la démocratie moderne, — la démocratie européenne surtout, — n'a rien épargné pour susciter les défiances du saint-siège. Comme nous l'avons dit ici même et, pour des raisons plus profondes que ne l'imagine le vulgaire, l'église et la révolution sont devenues les deux poles opposés du monde moral (1). Cette antipathie réciproque de la papauté et de la démocratie est, pour la royauté italienne, le meilleur des paratonnerres contre les orages révolutionnaires. Tant que la démocratie sera presque partout en

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1882, *le Pape Léon XIII et l'Europe.*

lutte directe avec l'église, il sera malaisé au saint-siège de s'en montrer, en Italie, l'allié ou le complice.

Malgré ses légitimes appréhensions, la papauté, si elle n'avait en vue que la péninsule, n'hésiterait peut-être pas longtemps à préférer, dans Rome, l'inconnu de la république à la monarchie unitaire. Le Vatican ne se laisserait pas épouvanter par le déchaînement de passions et de convoitises que soulèverait une révolution; peut-être même redouterait-il moins les brutales violences de la plèbe et les ignorantes fureurs populaires que la perfide astuce des légistes et la guerre savante des parlementaires. Les nouveaux barbares, les modernes sauvages qui peuvent sortir des bas-fonds du peuple, l'église se flatte d'avoir de quoi les dompter, comme jadis les barbares accourus des forêts de la Germanie (1). Ce qui arrête la papauté, c'est l'intérêt de l'église au nord des Alpes; c'est que, en face des attaques aveugles de la démocratie, le saint-siège craint de s'aliéner les monarchies européennes et ne veut, même pas en apparence, faire aux bords du Tibre le jeu de leurs ennemis.

Les décevantes expériences de Pie IX en 1848, la guerre acharnée menée en tant de pays contre l'église au nom de la démocratie, ont plus que jamais rejeté le saint-siège vers les idées d'autorité et les principes conservateurs. Cette politique, pratiquée avec la passion du désenchantement par Pie IX, a été accentuée en même temps que perfectionnée par Léon XIII. Elle lui a déjà trop bien réussi pour qu'il aille y renoncer. Ce n'est pas lui qui entraînera jamais le saint-siège à une évolution républicaine. C'est là, pour la papauté, une ressource suprême, à laquelle de longtemps elle ne se résoudra qu'à la dernière extrémité. Il ne s'ensuit pas qu'à l'heure du péril les héritiers de Victor-Emmanuel puissent compter sur les successeurs de Pie IX. Loin de là, s'il leur répugne de rien faire pour renverser la maison de Savoie, les papes ne feront rien pour l'empêcher de tomber, à moins que, dans sa detresse, elle ne consente à payer leur appui un prix que, dans sa puissance, elle n'en saurait donner.

V.

Quelles conditions le saint-siège mettrait-il aujourd'hui à sa réconciliation avec la maison de Savoie? Le Vatican, depuis l'avènement de Léon XIII, les a plus d'une fois laissé entrevoir d'une manière au moins officieuse. Le successeur de Pie IX ne demande pas à l'Italie de renoncer à son unité. Pour donner l'absolution aux usurpateurs, il ne demande plus la restitution intégrale des états ravis à l'église; il ne paraît même plus réclamer formellement le retour

(1) Voyez, par exemple, *la Civiltà cattolica*, octobre 1882.

de Rome à ses anciens maîtres ecclésiastiques. Léon XIII, du moins, ne se fait pas scrupule de laisser mettre en avant des combinaisons naguère repoussées avec dédain par son prédécesseur. Avec lui, le *Non possumus* a singulièrement perdu de son inflexibilité. S'il prétend toujours faire reconnaître la souveraineté du saint-siège, il semble prêt à se contenter d'une sorte de haute souveraineté ou de suzeraineté idéale, qui, sans lui rendre une autorité temporelle directe, assurerait davantage sa souveraineté personnelle. Le point sur lequel les organes autorisés du Vatican refusent de transiger, le point essentiel sur lequel ils sont unanimes à insister, c'est l'abandon de Rome par le roi, c'est le transfert de la capitale italienne en dehors des murs de la ville éternelle. Le saint-siège se résigne à l'Italie une, il ne peut se faire à Rome capitale. S'il n'exige pas absolument d'en redevenir le roi, le pape veut être seul à y habiter. Qu'elle s'administre librement comme une sorte de ville libre, qu'elle reste même italienne et garde, si l'on veut, le titre de capitale morale de l'Italie. Rome doit être rendue tout entière à son rôle de métropole catholique. Le départ du roi et du parlement, telle est pour le Vatican la condition *sine qua non* de toute réconciliation, de toute négociation.

Pour qui n'a pas oublié les hautaines revendications de Pie IX, il y a loin de là à l'intransigeance indignée du dernier pape roi. Léon XIII, en abaissant ainsi les prétentions de la curie, donne une preuve incontestable de modération et d'esprit politique. Il ne réclame des maîtres de l'Italie que ce que le gouvernement italien a jadis spontanément offert au saint-siège, moins même peut-être que ne lui eussent accordé plusieurs des ministres de Victor-Emmanuel, Cavour et Ricasoli entre autres (1). Par malheur, des combinaisons que l'Italie aurait accueillies avec joie, lorsqu'elle était encore campée à Turin ou à Florence, elle se refuse à les discuter après être montée au Capitole. Ce que Pie IX a décliné vers 1867, Léon XIII le proposerait en vain aujourd'hui. Le grand art de la politique, c'est de saisir le moment; la papauté n'a pas su le faire et n'en était peut-être pas libre. Elle s'en est tenue trop longtemps au *Sint ut sunt, aut non sint*. L'Italie installée dans Rome ferme l'oreille aux propositions du saint-siège comme le saint-siège a repoussé les siennes tant qu'il conservait Rome. Il n'était pas impossible d'empêcher la monarchie unitaire d'établir sa capitale à Rome, il est singulièrement moins aisé de l'amener à la transporter ailleurs (2).

Est-il nécessaire d'en faire voir les raisons, d'en discuter les dif-

(1) Voyez la *Deutsche Rundschau*, mars 1882.

(2) Nous ne pouvons revenir sur ce sujet sans rappeler aux lecteurs l'excellente étude de M. G. Valbert, *La Question romaine et M. de Bismarck*, *Revue* du 1er février 1882 et *Hommes et choses du temps présent*; Hachette, 1883.

ficultés? Ce n'est pas assurément que Rome soit pour l'Italie la plus commode des capitales, ni pour le roi Humbert ou ses ministres le plus confortable des séjours. Les catholiques ont beau jeu quand ils en énumèrent les inconvéniens politiques, économiques, sanitaires. Ils peuvent soutenir sans paradoxe que, au lieu de rehausser l'influence de l'Italie et le prestige de la royauté, Rome capitale les diminue. La présence du pape est presque aussi gênante pour le roi que l'est pour le pape le séjour du roi. Si, pour ce dernier, le voisinage du saint-siège n'est pas une cause de confinement, il est une cause d'isolement et en quelque sorte d'interdit, de quarantaine vis-à-vis des souverains catholiques. Sous ce rapport, la Rome de la maison de Savoie n'est guère plus favorisée que le Paris de la république, si grossièrement incivil pour don Alphonse. Empereurs et rois sont peu curieux d'en fouler le sol, et, pendant longtemps encore, la plupart, — les souverains catholiques du moins, — se priveront d'en aller admirer les merveilles. Il y a là, pour le légitime amour-propre de l'Italie, pour la dignité de la nation et du roi, une mortifiante cause de froissemens. On l'a bien vu lors du voyage, peut-être inconsidérément précipité, du roi Humbert Ier à Vienne. La politesse faite à l'empereur d'Autriche dans sa capitale, François-Joseph n'a pu la rendre à son hôte dans la sienne. La presse italienne de toute couleur a, de Palerme à Venise, discuté, durant des mois, dans quelle ville l'empereur d'Autriche rendrait au roi sa visite. Malgré les naturelles susceptibilités de la péninsule, la question n'a pas été résolue, et il demeure douteux qu'elle le soit conformément aux vœux de l'amour-propre national. Le cabinet italien, ayant donné à entendre que la visite du roi à Vienne ne pouvait être rendue qu'à Rome, la visite du roi d'Italie ne lui a pas encore été rendue. En restant à Rome, la maison de Savoie s'expose à n'être point en pareil cas traitée sur un pied d'égalité. Le roi d'Italie au Quirinal, c'est jusqu'ici un roi chez lequel les rois ne vont pas. A cet égard, l'interdit, lancé par le pape sur son ancien palais, a été respecté de toutes les têtes couronnées.

S'il y descend un prince protestant, — comme ces jours derniers, le prince impérial d'Allemagne, — on a soin de le loger en dehors des murs excommuniés de l'ancienne résidence pontificale, dans la *palazzina* bâtie par Victor-Emmanuel après 1870. La visite même de l'héritier des Hohenzollern, acclamé avec un humble orgueil par la Rome italienne, a fait doublement ressortir les inconveniens du voisinage du pape, en suscitant à l'hôte impérial du roi, dans sa visite au Vatican, de fastidieuses questions d'étiquette et en faisant mettre en doute l'objet réel de son soudain et équivoque voyage. Si le fils de l'empereur Guillaume est allé à Rome, l'Europe s'est demandé s'il y allait pour le roi ou pour le pape.

Les catholiques ajoutent que Rome capitale peut, en certains cas, être non moins nuisible aux intérêts politiques de la péninsule qu'à la dignité de son gouvernement. Dans presque tous les états étrangers, la présence d'un prince de Savoie au Quirinal indispose contre l'Italie une fraction considérable de la population. Ses démêlés prolongés avec la papauté peuvent un jour contribuer à l'isoler en lui aliénant de nombreuses sympathies; ils lui rendraient plus malaisée et plus précaire toute alliance avec les états ou les gouvernemens où prédominent les influences religieuses, influences que les attaques mêmes de la démocratie tendront à fortifier autour de plus d'un trône.

Comme capitale de l'Italie, Rome n'a guère moins de désavantages au dedans qu'au dehors. A quoi bon les énumérer? Au point de vue matériel, l'insalubrité, la solitude, la pauvreté de la campagne environnante, admirable fond de tableau pour des ruines antiques ou des villas peuplées de statues et emplacement misérable pour un grand centre de population moderne. Au point de vue de l'art, la difficulté d'adapter la ville des césars et des papes à son nouveau rôle sans la défigurer et la vulgariser, sans lui ravir tout ce qui en fait la supériorité et la poésie. Au point de vue moral, le voisinage du sud, qui attire le centre de l'état vers les parties les plus corrompues de la nation et tend à accroître démesurément les influences méridionales. Au point de vue politique enfin, le grand nom même de Rome, les souvenirs de la république et des empereurs, qui, pour un peuple moderne, ont quelque chose de disproportionné et l'exposent à de périlleuses réminiscences ou à des ambitions démesurées. On peut dire, il est vrai, et nous-même tout le premier (1), que Rome est la tête historique de l'Italie, que, sans elle, la nouvelle monarchie eût ressemblé à l'une de ces statues acéphales que l'on découvre dans les fouilles du sol romain; mais, à cela, ne peut-on répondre que c'est une tête trop lourde et en même temps trop petite pour le cou qui la porte, qu'en réalité, c'est une tête antique sur un corps moderne?

Entre les glorieuses métropoles régionales de la péninsule, les adversaires de Rome capitale n'ont pas beaucoup à chercher celle qui aurait le plus de titres à la succession de Rome rendue à l'église, à l'art, à la jalouse poésie des souvenirs. Leurs yeux se portent d'ordinaire sur « le riant bercail où Dante dormit agneau (2), » et où, avec lui, grandit l'art italien; sur la noble cité qui, plus que toute autre, a le droit d'être regardée comme le cœur de l'*italia-*

(1) Voyez *un Empereur, un Roi, un Pape;* IIIe partie : *Pie IX et le Saint-Siège.*

(2) Il bello ovile, ov' io dormi agnello. (Dante, Paradis, xxv, 2.)

nità moderne. Quel parallèle facile entre les bords du Tibre et ceux de l'Arno, entre la ville symbolisée par la louve d'airain et celle qui, pour arme parlante, porte une fleur de lis rouge! Combien l'une est plus gaie et plus saine, plus aisée d'accès et plus facile à défendre! combien la campagne en est plus fertile et plus peuplée! comme, au pied de ses gracieux *colli*, elle semble se mieux prêter à l'expansion d'une capitale digne d'un grand royaume!

Tout cela est vrai, et pourtant, malgré tous ces avantages naturels, malgré les dépenses et les frais de parure qu'elle avait faits pour son nouveau rôle et ses hôtes royaux, Florence, affublée durant son court règne du sobriquet de la *tappa* (l'étape), a été abandonnée, dès que le chemin de Rome a été libre: et les raisons qui ont poussé le gouvernement à la quitter, en partie malgré lui, l'empêchent d'y revenir. Plus on lui conteste la légitime possession de Rome, plus le gouvernement unitaire se croit obligé d'y maintenir son siége. La monarchie de Savoie peut regretter d'y être entrée, il lui est malaisé d'en sortir. « Quand le roi désirerait quitter cette demeure incommode et l'encombrant voisinage du pape, serait-il prudent pour la monarchie, demandent les libéraux, de donner comme mot d'ordre à ses ennemis le nom de Rome capitale? A qui profitera une pareille désertion, si ce n'est au radicalisme et aux républicains? Supposez, — hypothèse irréalisable, — le roi Humbert enclin à l'abandon de Rome, ne rencontrerait-il pas, pour lui barrer la sortie, le souvenir et le tombeau de Victor-Emmanuel? Il lui faudrait, pour ainsi dire, passer par-dessus le corps de son père. Évacuer Rome, où, malgré ses répugnances personnelles, Victor-Emmanuel est venu s'installer et mourir, ne serait-ce pas ternir sa mémoire et compromettre son œuvre sous prétexte de la consolider? Avec la tombe de son fondateur au Panthéon, l'Italie a déjà dans Rome ses reliques et son sanctuaire, qu'elle ne peut déserter ni emporter sans se démentir et se trahir elle même. »

Ainsi pensent beaucoup de ceux même qui regrettent que le siége du gouvernement ait été porté à Rome. Les catholiques répondent en rappelant que, depuis Constantin, aucun prince temporel ni césar romain, ni roi barbare, ni empereur étranger, ni souverain national n'a pu établir sa demeure dans le voisinage du pape. Ils se flattent que les héritiers des ducs de Savoie ne tiendront pas là où n'ont pas tenu de plus puissans qu'eux. Ils se représentent les modernes rois d'Italie fuyant la « Rome fatale (1) » comme autrefois Constantin ou Théodose, Odoacre ou Théodoric. Ces exemples, répétés durant quinze siècles, cette série de souverains si divers,

(1) Expression de la brochure *il Papa e l'Italia*.

entrés à Rome ou venus à ses portes sans oser s'y installer, fournissent aux avocats du Vatican une sorte d'argument historique, à leurs yeux irréfutable, qui, plus que tout autre peut-être, les encourage dans leurs résistances et leurs espérances (1). Ils découvrent là le doigt de la Providence; ils ne peuvent croire qu'elle ait retiré sa main pour toujours, et ils ne se lassent pas d'attendre son heure. Quelle que soit la force des liens qui attachent déjà l'Italie à Rome, la nouvelle monarchie a beau nous y paraître enchaînée, les complications de l'avenir ont tant de côtés obscurs qu'il serait peut-être présomptueux d'affirmer que jamais les rois d'Italie n'imiteront Constantin ou Théodose, les Goths ou les Lombards. Si, par impossible, ils viennent jamais à le faire, si une main mystérieuse les emporte à leur tour loin de ces collines prédestinées, l'instrument providentiel ne sera ni une armée descendant des monts ou débarquant de la mer, ni une diplomatie divisée ou indifférente, mais bien la politique italienne et le peuple italien même : c'est qu'une majorité catholique aura triomphé au Monte-Citorio; mais, plus cette révolution se fera attendre, plus longtemps les rois et les ministres resteront à Rome, et plus il s'y créera d'intérêts pour les y retenir, plus il sera difficile de les en arracher, plus grand, en un mot, sera le miracle de leur départ.

VI.

Si le roi ne sort pas de Rome, le pape en devra sortir: tel est le dilemme dans lequel les plus ardens de ses partisans veulent enfermer le saint-siége; le prudent Léon XIII semble l'avoir lui-même publiquement admis en 1881 et 1882. Durant plusieurs mois, on ne l'a pas oublié, le saint-père a laissé annoncer qu'il faisait ses préparatifs de départ, que les évêques réunis pour la canonisation de Benoît Labre lui en avaient donné le conseil, qu'il avait même fait dresser l'inventaire des trésors du Vatican pour les placer, durant son absence, sous la sauvegarde des puissances. Par bonheur pour l'église, s'il y a jamais sérieusement songé, Léon XIII ne s'est pas encore mis en route. A l'heure actuelle, il ne saurait, croyons-nous, s'en repentir. Un pape ne peut spontanément se décider à un tel pas que si, en sortant de Rome, il est sûr d'y rentrer en maître. Pie IX lui-même, s'il est parti pour Gaëte en 1848, est resté en 1870. Or, sur quel bras pourrait compter Léon XIII pour

(1) Voyez notamment la lettre de Léon XIII à propos de la bibliothèque Vaticane et des travaux d'histoire.

le ramener vainqueur dans l'héritage de Pierre? Le pape n'a plus ni les Normands de Robert Guiscard, comme Grégoire VII, ni les Français, les Autrichiens, les Espagnols, comme Pie IX à Gaëte. S'il avait quitté la ville aux sept collines, Léon XIII eût fort risqué de ne point revoir la croix d'or de la coupole de Saint-Pierre, et ses successeurs, s'ils fussent jamais rentrés au Vatican, auraient pu n'y pas retrouver tout ce que le saint-siége y eût laissé. De nos jours, l'exil des papes, loin du tombeau des apôtres, pourrait durer plus longtemps que les soixante-dix ans de captivité d'Avignon, et, dans leur nouvelle résidence, ils ne seraient pas sûrs d'entendre, comme les successeurs de Clément V, l'Italie, par la voix d'un Rienzi et d'un Pétrarque, les conjurer de rendre à Rome veuve son immortel époux, ni sûrs de voir à leur retour, ainsi que Grégoire XI, le peuple romain, accouru sur leur passage, les saluer de ses acclamations.

Quand on parle du départ du pape, il ne s'agit ni d'un simple voyage ni d'un simple déménagement de la cour romaine. Il ne s'agit de rien moins que du déplacement de la capitale de l'église. Or, qu'il soit question de Pétersbourg ou de Moscou, de Rome ou de Florence, c'est toujours une grave et dispendieuse affaire que la translation du siège d'un grand gouvernement d'une résidence à une autre. Une capitale politique ou religieuse, une capitale comme Rome surtout, ne s'improvise point, et cela est peut-être plus vrai encore d'une métropole ecclésiastique qui tient ses titres et sa consécration du sol et des souvenirs. Le pape serait obligé d'emmener avec lui et le sacré-collège, et les congrégations romaines, et les chefs des ordres religieux, et toutes les administrations pontificales, sans compter les ambassadeurs accrédités près de sa personne. Ce ne serait pas là une tâche aisée; un pareil exil des cardinaux, de la prélature, de la cour la plus casanière qui fut jamais, serait une révolution dans les mœurs et les habitudes de l'église romaine. Le personnel de son palais, ses ministres, ses cardinaux, ses camériers, sa chapelle, jusqu'à ses suisses et ses gendarmes, le saint-père pourrait encore les faire émigrer avec lui; mais, dans cet exode sans terre promise au bout, il ne saurait se faire suivre des tombeaux des apôtres, ni encore moins des basiliques et des catacombes où sont inscrits, dans la pierre et le marbre, dans la poussière des siècles et dans les entrailles du sol, les titres de ses prédécesseurs. Le pape ne peut emporter avec lui Saint-Pierre de Rome ou Saint-Paul-hors-les-Murs, comme les Israélites dans leur marche emportaient l'arche d'alliance, ou mieux, comme les anges ont transporté la *Santa-Casa* des collines de la Galilée aux rives de l'Adriatique.

Et ces églises ou ces palais qu'ils seraient contraints de laisser

derrière eux, les papes, s'ils se décidaient à rentrer dans Rome, seraient-ils certains de les retrouver intacts? Rentreraient-ils en possession de tous les trésors dont Léon XIII a, dit-on, fait dresser le catalogue, en possession de tous les droits que l'Italie leur a reconnus? Cela est bien douteux. En temps de guerre, le meilleur moyen de faire respecter sa demeure, c'est de ne pas l'abandonner; la plus sûre façon de défendre ses droits, c'est, d'habitude, de rester là où ils sont contestés.

Si, en dehors de Rome ou de l'Italie, le saint-siège conservait, à Avignon ou ailleurs, un domaine temporel, il serait naturel qu'il y cherchât un refuge. Mais, où le pape, dépouillé de toute couronne terrestre, semblerait-il mieux à sa place, où garderait-il plus de prestige qu'à Rome, dont, selon le mot de Dante, les murailles et les pierres ont quelque chose de sacré (1)? à Rome, où le souverain pontife a pour lui l'autorité des souvenirs et des monumens, là où il est entouré de toute la majestueuse mise en scène que lui a préparée une longue série de pontifes? Où, pour les cérémonies catholiques, trouver une coupole aussi ample et aussi harmonieuse que celle de Michel-Ange? où, pour la demeure du pape, chercher une résidence aussi royale que le Vatican?

On raconte que Pie IX, un jour de 1870 ou 1871 qu'on l'engageait à quitter Rome, répondit à ses imprudens conseillers par un vulgaire proverbe de sa province natale : *A bove vecchio non gli cambia stalla* (2). Sous sa forme grossière, cet adage des Marches pourrait presque aussi bien s'appliquer au saint-siège lui-même qu'à la personne du vieux pontife. La papauté, quoique bien loin d'être encore caduque, comme l'imaginent les esprits à courte vue, la papauté a, elle aussi, vieilli, elle a dans Rome toutes ses habitudes et ses traditions, l'église en a tiré jusqu'à son nom; ce serait pour elle une manifeste imprudence de quitter sans nécessité le berceau où elle a grandi, le domaine où elle a vécu, le sol où sont toutes ses racines. En se transportant au loin, la cour romaine risquerait de se dépayser elle-même et de dérouter la piété des fidèles, accoutumés depuis tant de siècles à diriger leurs regards vers Rome, comme les musulmans vers La Mecque, ou les anciens juifs vers Jérusalem.

En dehors de Rome et de l'Italie, le pape s'exposerait à n'être qu'un étranger, qu'un exilé de passage, hôte plus ou moins respecté de peuples et de gouvernemens plus ou moins tièdes ou indifférens, parfois même hostiles. Il aurait, plus encore qu'à Rome

(1) Dante, *Convito*.

(2) A vieux bœuf on ne change pas l'étable.

peut-être, à subir les contre-coups de la politique des états où il séjournerait. Une fois les portes de bronze du Vatican fermées derrière lui, il pourrait être obligé de reprendre souvent le bâton du pèlerin, et, comme le poète florentin, éprouver combien parfois il est dur de gravir l'escalier d'autrui. Dans la Rome italienne, le vicaire du Christ, pour emprunter les symboliques figures des catacombes, ressemble à un Daniel dans la fosse aux lions, d'autant que, à l'exemple du jeune prophète, il demeure épargné par la dent des lions. Hors de Rome, il ressemblerait au Noé des catacombes, qui, les bras en croix, flotte sur les eaux. En quittant Rome, la papauté ne cesserait d'être captive qu'en s'exposant à devenir errante.

Où le pape, en effet, pourrait-il se rendre? Quel pays, quelle ville lui offrirait une demeure stable pour y vivre indépendant et y installer, en toute liberté et sécurité, tous les services de l'église? Certes, le saint-père aurait de quoi choisir; plus d'un état, catholique ou non, se ferait honneur de lui donner l'hospitalité. Il pourrait se réfugier dans les fraîches vallées de l'un ou l'autre versant des Alpes, à Trente, à Innsbruck, à Salzbourg; il pourrait chercher un abri dans cette riche et catholique région du Rhin, appelée autrefois de ses souverains ecclésiastiques, « la rue des Prêtres » (*Pfaffengasse*). Il y a là plus d'une vieille cité à demi gothique qui, après avoir été longtemps un fief de l'église, deviendrait volontiers le séjour d'un pape. Des Alpes au Rhin, le saint-père aurait le choix entre maintes capitales de prince-évêque ou de prince-abbé; mais, quelque part qu'il fût, à Salzbourg, à Cologne, à Fulda, pas plus qu'à Malte ou qu'à Avignon, le pape ne serait souverain. Les souvenirs de l'ancienne domination ecclésiastique, dont sa nouvelle résidence serait encore pleine, ne feraient que lui rappeler que la chaire de Saint-Pierre n'a pas seule été dépouillée de ses états temporels et que, au nord comme au sud des Alpes, l'époque des souverainetés sacerdotales est passée.

A quelque pays que se confiât le siège apostolique, quel état moderne lui saurait longtemps garantir une demeure plus sûre et des lois plus libérales que la Rome italienne? Partout le pape rencontrerait sur son chemin les empreintes de la révolution, et les menées de la démocratie avec ses haines aveugles et ses grossières menaces. S'il venait à découvrir quelque part, en Allemagne ou ailleurs, un protecteur puissant, l'église sait par expérience combien lourde est la main des pouvoirs qui s'arrogent la mission de la défendre. Il y aurait imprudence de la part du pape à se confier à l'un des grands potentats de l'Europe, imprudence à faire de l'église, ne fût-ce qu'en apparence, la cliente d'une des puissances rivales du continent. L'in-

dépendance que le saint-siége peut montrer en face de l'Italie, qui s'est emparée de sa capitale, il lui serait malaisé de la manifester au même degré vis-à-vis d'un gouvernement auquel il serait lui-même venu demander asile. Les états où le saint-siège rencontrerait la plus grande liberté de mouvement pour le souverain pontife, pour le sacré-collège, pour ses établissemens et ses congrégations, ce seraient encore les pays anglo-saxons et en majorité protestans, ce seraient les États-Unis, le paradis des sectes, et l'Angleterre, où le peuple brûlait naguère le pape en effigie. Un journal américain, le *New-York-Herald*, engageait un jour Léon XIII à passer l'Atlantique pour se fixer aux États-Unis ou au Canada. Nulle part, en effet, il ne saurait trouver plus de latitude et de réelle liberté qu'à l'abri de la bannière étoilée ou à l'ombre du léopard britannique ; mais ce serait la liberté du droit commun, sans restriction, ni privilèges, exposée à tous les voisinages et à tous les contacts. Or, ce n'est pas ce que cherche encore la curie romaine. Puis le nouveau monde, et l'Angleterre même, sont trop éloignés des plus populeuses nations catholiques. Pour que le pape puisse songer à traverser l'Atlantique, il faut attendre deux ou trois siècles que la population catholique des deux Amériques dépasse celle du vieux continent. Aujourd'hui, les souverains pontifes hésiteraient à mettre la mer entre eux et l'épiscopat, le clergé, les pèlerins de l'Europe. C'est pour cela que, s'il vient à quitter Rome, dont il peut être un jour chassé par la violence ou par de mesquines tracasseries, le saint-siège n'ira probablement pas se reléguer dans une île, ni à Malte, ni aux Baléares, si favorables qu'en puissent sembler la position, le climat, le régime politique. Le jour où le pape se verrait contraint d'abandonner le Vatican et les tombeaux des apôtres, ce ne sont pas les grands états de l'Europe qui lui offriraient la demeure la plus acceptable, ce seraient, croyons-nous, les plus petits, les moins forts, ceux qui ne sauraient lui faire payer trop cher leur hospitalité et qui porteraient le moins d'ombrage à autrui ; et, entre tous les petits états, ce serait, nous semble-t-il, le plus minuscule, Monaco, — car San-Marino n'est qu'une enclave italienne et Andorre une bourgade au fond des montagnes. Il n'est pas dans toute l'Europe d'endroit où le saint-siège ait plus de chances de conserver sa dignité et son indépendance, de mieux échapper à l'ébranlement des révolutions et aux luttes des puissances. Il n'y aurait, pour faire place au pape, qu'à débarrasser le vieux rocher du voisinage de Monte-Carlo. Nulle part la cour romaine ne saurait être moins dépaysée et aucune ville ne lui offrirait des communications plus faciles, par terre ou par mer, que cette lilliputienne principauté des Grimaldi. A Monaco, le saint-siège n'aurait rien à craindre du dedans ni du dehors, il y serait aussi libre que s'il y régnait ; rien

même ne lui défendrait d'en rêver un jour la souveraineté. Succéder aux jeux de Monte-Carlo, mettre la chaire romaine à la place de la roulette peut sembler une pénible perspective, mais, en cas d'exil, ce serait probablement la combinaison la plus acceptable à la papauté, à moins que, selon une poétique image de M. Döllinger, alors encore orthodoxe, la Providence ne fasse exprès surgir des flots une demeure pour son représentant terrestre, comme, d'après le mythe grec, l'île de Délos s'éleva de la mer Égée pour servir de berceau au fils de Latone.

L'heure de l'émigration de la papauté ne semble pas, en tous cas, aussi proche qu'on pouvait le craindre, il y a moins de deux ans. Léon XIII et le sacré-collège paraissent s'être convaincus qu'ils ne sauraient abandonner le Vatican que si la position y était manifestement devenue intenable. Autrement, il y aurait tout inconvénient pour la curie à laisser Rome aux *buzzurri*. Aux catholiques et au clergé d'Italie, un départ précipité semblerait une désertion, une fuite, *una fuga*, comme ne craignaient pas de la qualifier d'avance des écrivains ecclésiastiques. Certes, l'évasion du prisonnier volontaire du Vatican n'irait pas, comme l'imaginent certains rêveurs, jusqu'à déterminer en Italie un schisme et la formation d'une église nationale. L'Italie serait non moins impuissante à élever une église italienne que M. de Bismarck et le nouvel empire germanique à faire surgir un antipape ou à faire prospérer le vieux catholicisme. La « fuite » du pape n'en serait pas moins un motif de joie pour tous les adversaires de la papauté, pour les propagandistes protestans, qui auraient un argument de plus contre l'église, pour les radicaux surtout qui veulent en finir avec les garanties de 1871, pour tous ceux qui proclament que la présence du pape à Rome est une épine séculaire au flanc de l'Italie. A la diplomatie du gouvernement italien une pareille fuite fournirait une réponse directe aux revendications papales, car, ainsi que se plaisait d'avance à le constater le ministre des affaires étrangères du royaume, « en se transportant dans un état où il n'aurait ni possession territoriale, ni garanties souveraines, le pape confesserait lui-même, à la satisfaction de l'Italie, que l'autorité spirituelle peut s'exercer en pleine liberté sans pouvoir temporel (1). »

Il en serait tout autrement si le souverain pontife sortait de Rome à la suite de violences contre sa personne ou de violation notoire des engagemens pris par l'Italie à son égard. Un pape chassé de la ville éternelle serait, au dedans et au dehors, un autre embarras pour

(1) Note confidentielle de M. Mancini à M. de Launay, ambassadeur d'Italie en Allemagne, du 10 janvier 1882, publiée par le *Secolo* du 24 janvier 1882.

la péninsule qu'un pape cloîtré dans le Vatican. Les prétendans sont souvent plus dangereux en exil que sur le territoire national. Au-delà des frontières, ils peuvent devenir un centre d'intrigues pour leurs partisans du dedans, un instrument pour les desseins de l'étranger. Les catholiques d'Italie, comme ceux du monde entier, seraient profondément remués par l'émigration forcée de leur chef. Le clergé italien, aujourd'hui paisible, prudent, patient et, malgré tout, peu enclin à faire la guerre au pouvoir, lui deviendrait ouvertement et activement hostile. L'opposition conservatrice, maintenant assoupie et bornée à l'abstention, aurait contre le régime légal un nouveau grief qui la ferait sortir de sa torpeur. « Le bannissement du pape, me disait un ancien ministre de Victor-Emmanuel, aigrirait et envenimerait nos luttes de partis. Le radicalisme en prendrait un nouvel ascendant; une politique modérée en deviendrait plus malaisée; la monarchie, s'étant aliéné une notable partie de la nation, en verrait sa base rétrécie et ébranlée. » D'un autre côté, le pape, expulsé de sa résidence séculaire, aurait plus de chances d'obtenir l'intervention des puissances, inquiètes des influences sous lesquelles pourrait tomber le saint-siège. Aussi peut-on dire que, si le gouvernement italien n'a rien à perdre au départ de la papauté sur une sorte de coup de tête, il courrait au-devant de graves difficultés en donnant ou laissant donner au saint-père des raisons ou des prétextes d'émigration.

Chacun des deux adversaires paraît en ce moment trop bien comprendre son intérêt pour que l'Italie réduise le souverain pontife à une telle extrémité, et pour que ce dernier s'y résigne sans y être manifestement contraint. Il semble donc qu'une telle éventualité soit pour longtemps écartée. Cela cependant n'est nullement certain. Il y a d'abord un cas où le saint-père aurait peine à rester dans la Rome italienne, parce que le gouvernement n'y saurait plus répondre de sa sécurité; c'est une guerre européenne où seraient engagées les armes de l'Italie. Qu'on imagine la péninsule en guerre ouverte avec l'un ou l'autre de ses voisins, le Vatican serait presque immédiatement dénoncé comme un complice de l'ennemi et un foyer d'espionnage. Qu'on se rappelle la surexcitation qu'inspirent à un peuple affolé les obscures nouvelles des opérations, les mensongères rumeurs, les cris de trahison, l'annonce d'une bataille, d'une défaite surtout. Qu'on se représente Rome éveillée au bruit d'un débarquement sur les plages voisines, et l'on comprendra quels périls pourraient courir à certaines heures le palais et la personne même du souverain pontife. Le Vatican serait en pareil cas exposé à une sorte de 10 août dont les hallebardes des suisses du pape sauraient mal le défendre. Les loges de Raphaël risqueraient

d'être souillées par des scènes analogues aux massacres de septembre 1792. Dans le désarroi où glissent à certains instans les gouvernemens, avec la frénésie qui saisit parfois les foules, il pourrait se faire que, pour sauver la demeure pontificale d'une irruption populaire, pour soustraire le saint-père aux mains des forcenés, les ministres italiens fissent eux-mêmes conseiller au pape et à ses cardinaux de fuir de Rome en toute hâte.

Laissons cette sombre hypothèse de guerre. Tout nous interdit de nous y arrêter. Avec qui donc l'Italie aurait-elle la guerre? Presque seule en Europe, elle n'a pas d'ennemis. Si jamais elle prend les armes, la guerre sera de son fait et non du fait d'autrui. Éloignons ce spectre invraisemblable; en dehors de là, en dehors même des transformations que peut subir la politique intérieure du royaume, sans tenir compte des inconséquences, des témérités ou des faiblesses du pouvoir civil, un événement en lui-même insignifiant, des considérations en apparence mesquines peuvent à l'improviste déterminer le pape à franchir, pour n'y plus rentrer, les portes de Rome.

Il faut, en pareil cas, compter avec l'humeur et le caractère personnel des souverains pontifes, avec la santé et les infirmités des vieillards portés à la chaire de Saint-Pierre. Le Vatican, avec ses vastes horizons et ses jardins fiévreux, est une demeure dont la patience même d'un pape peut se lasser; le Belvédère, bâti comme une villa de plaisance par Bramante, est un séjour d'été plus agréable pour les dieux de marbre que pour des hommes de chair. La claustration même, entrée dans la tradition pontificale depuis 1870, est pour le chef de l'église une cause de plus d'ennui et d'insalubrité. Dans les conditions où elle s'exerce, la suprême magistrature de l'église est devenue une charge qui demande une continuelle immolation de l'âme et du corps, presque également victimes de ce solennel internement au fond d'un palais solitaire. Trouvera-t-on longtemps une dynastie de vieillards capables d'un tel sacrifice? Léon XIII, on le sait, se ressent déjà cruellement de sa captivité dans sa superbe prison et regrette amèrement l'air vif des collines de Pérouse. Il peut venir un pape qui se fatigue de cette éternelle claustration, qui prenne en dégoût les monotones promenades dans les allées ou les galeries du Vatican, comme un détenu les muettes récréations dans le préau d'une maison centrale; un pape qui, las de voir ses forces décliner dans son froid palais, cède au fascinant appel des montagnes qu'il aperçoit de ses fenêtres, et, suivant le conseil de ses médecins, se décide à aller chercher ailleurs l'air et la santé. Les pontifes, qui tomberont malades au Vatican, ne se résigneront peut-être pas tous à être martyrs de la nouvelle con-

signe, et, une fois le pied hors de Rome, les papes ne s'arrêteront guère en Italie. Il peut se faire aussi qu'un conclave tombant en été, les cardinaux, bannis du Quirinal, répugnent à s'enfermer dans les malsaines cellules du Vatican, et que le pape, élu dans quelque ville des Alpes, hésite à venir se constituer prisonnier à Rome. Dans la question pontificale, comme dans toutes les choses humaines, il reste ainsi, en dehors même des complications politiques, une part d'imprévu qui peut déjouer tous les calculs.

VII.

De tous ces aperçus divers quelle conclusion tirer? Une seule, que le lecteur aura formulée avant nous. Le saint-siège et l'Italie sont tous deux enchaînés, tous deux rivés à Rome; ils seraient tous deux presque également embarrassés de transférer leur capitale ailleurs. Le pape et le roi restent en face l'un de l'autre, dans la ville éternelle, condamnés à l'antagonisme par leur voisinage, par le besoin de maintenir réciproquement leur indépendance, par leur coexistence dans les murs d'une ville où ils sont comme affrontés. Entre eux et leur mutuel désir de pacification se dresse Rome, leur résidence commune; Rome, que chacun d'eux revendique comme son héritage, que l'un exige solennellement pour lui seul, que l'autre refuse hautement d'abandonner; Rome qui leur interdit toute conciliation. A quoi bon chercher entre eux les conditions d'un compromis, puisque, sur le principal point en litige, ils ne peuvent ou ne veulent s'entendre? A quoi bon leur proposer un traité de paix, quand ce que l'Italie demande au saint-siège, c'est d'accepter l'occupation de Rome et ce que le saint-siège réclame de l'Italie, c'est l'évacuation de Rome (1)? Le jour est encore loin où, selon le vœu de tant d'Italiens, on verra le pape appuyé sur le bras du roi; et, si jamais un souverain pontife doit, dans une de ses basiliques, couronner de ses mains le roi d'Italie, ce n'est ni notre siècle ni notre génération qui assisteront à pareil spectacle. Pendant longtemps encore, le saint-siège et la monarchie demeureront en présence dans les murs de Rome comme deux combattans en champ clos.

Leur lutte a ceci de particulier que, tout en étant contraints de demeurer en guerre, les deux adversaires se trouvent intéressés à

(1) Aussi ne nous arrêterons-nous pas à examiner les diverses propositions faites à ce sujet, pas même celle de notre compatriote, M. E. Rendu, dont, récemment, l'ingénieuse combinaison a été discutée dans la presse italienne des deux bords opposés. Voyez notamment *la Rassegna nazionale* juin, juillet et août 1883.

ne pas se porter de coups trop rudes, à ne pas se désarçonner l'un l'autre ou se blesser mortellement; car, en se mettant hors de combat, ils risqueraient de n'avoir travaillé qu'au profit d'un ennemi commun, au profit de la démocratie niveleuse qui les guette tous deux. Et ce n'est pas la seule raison qui leur défende de se presser trop vivement l'un l'autre. Autour de la lice où ils combattent sont rangés des spectateurs dont ils ne sauraient oublier la présence ni dédaigner l'opinion. Ils ont pour témoins les gouvernemens, les monarchies européennes qui les engagent à déposer les armes et à se donner la main; qui, si elles ne peuvent les réconcilier, sauront leur persuader de se maintenir en certaines bornes. Cela est surtout vrai de la royauté italienne; dans sa querelle avec le pape, elle doit craindre de froisser et ses sujets catholiques et les puissances étrangères, devant lesquelles l'Italie est responsable de la liberté pontificale. En voulant frapper le saint-siège, elle risquerait de se blesser gravement elle-même. Aussi peut-on voir, dans ce singulier duel, les deux adversaires se ménager à dessein, faire réciproquement acte de courtoisie, se contenter souvent de joutes innocentes, ou se tenir tous deux d'accord sur la défensive, en venir même à s'entendre sur tel ou tel point ou à conclure des trêves plus ou moins longues, sans arriver à une véritable réconciliation, à une véritable paix.

En tout autre pays, en toute autre ville, un pareil conflit aurait peine à durer des années sans s'envenimer et en venir aux dernières extrémités. Il faut être à Rome, la cité des contrastes, où partout les monumens du paganisme touchent les monumens du christianisme; à Rome, où deux ou trois civilisations se confondent ou se superposent, pour que le pape et le roi puissent sans trouble tenir à quelque distance leurs cours rivales. Il faut pour cela être en Italie, chez le peuple le plus souple et le plus fin, le plus politique, et, d'un côté comme de l'autre, le moins fanatique de l'Europe; chez un peuple habitué de longue date à résister à la papauté en s'agenouillant devant elle. Au sud des Alpes, on sait toujours plier les principes aux faits. C'est en de pareilles difficultés, grâce à d'apparentes inconséquences, que triomphe le caractère italien; c'est dans ces situations, pour d'autres inextricables, que les compatriotes de Machiavel montrent le plus de ressources.

Et maintenant comment tout cela finira-t-il? Quelle sera la solution définitive? nous demandera quelque naïf lecteur. Oiseuse et naïve demande, en effet, comme si tous les problèmes politiques devaient fatalement aboutir à une solution! Loin de là, en politique de même qu'en philosophie, il y a nombre de questions qui ne sont jamais définitivement tranchées; qui sont inhérentes à l'es-

prit humain et participent de ses obscurités, de ses incertitudes, de ses variations; qui se présentent aux diverses époques sous des faces différentes; que chaque génération, que chaque siècle reprend à son tour, suivant son tempérament et son génie, sans pouvoir se flatter de les résoudre jamais. Il en est ainsi surtout du problème dont nous venons d'analyser les données et qui n'est lui-même qu'un aspect de la grande et éternelle question de l'indépendance de la conscience humaine et de la liberté religieuse. Ce qui est en jeu derrière le Vatican et la personne du pape, ce n'est rien moins, en réalité, que la situation du catholicisme, du christianisme, de la religion même, dans les sociétés laïques issues des trois derniers siècles. Le saint-siège et le catholicisme devront peu à peu s'accommoder à la sécularisation de l'état et de la société, s'adapter à la démocratie, que l'église a en partie couvée dans son sein et qui, en fille ingrate, la repousse aujourd'hui. Et, de leur côté, tant que le cœur de l'homme restera religieux, tant que ses désirs ou ses rêves dépasseront les horizons terrestres, la démocratie et l'état moderne devront compter avec le christianisme et avec la papauté, qui en demeure la plus haute expression. La solution de la question ne saurait se trouver que dans la liberté, qui seule peut concilier les antinomies, dans la liberté de l'église, dans le respect de l'indépendance spirituelle du saint-siège. Mieux cette indépendance sera assurée, plus elle sera entourée de garanties, et moins l'Europe et l'Italie auront à se préoccuper de ce vieux problème. L'Italie le sent; elle sait que la présence de la papauté lui impose des devoirs qu'elle est la première intéressée à bien remplir. Ses publicistes les plus éminens ne font pas difficulté de le confesser; ils reconnaissent que la liberté du pape est pour la péninsule « une dette internationale (1). » Ils se plaisent à proclamer que la mission spéciale de la nouvelle Italie, que sa vocation providentielle, s'ils nous permettent ce mot, est de fonder en Europe la liberté religieuse, — grande et délicate mission qui, à notre époque d'anarchie intellectuelle et de confusion politique, suffirait à la gloire d'un peuple.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) *Un debito internazionale.* Cadorna, *Illustrazione giuridica*, etc.; 1882.

LA

PÊCHE ET LA PISCICULTURE

EN FRANCE

II[1].

LES EAUX SALÉES.

I. *L'Industrie des eaux salées*, par M. J.-B.-A. Rimbaud; 1869, Challamel. II. *Les Grandes Pêches*, par M. Victor Meunier; 1878, Hachette. — III. *La Pisciculture fluviale et maritime*, par M. de Bon, directeur au ministère de la marine; 1880, Rothschild. — IV. *Six Conférences sur la pisciculture en eaux salées*, par M. Gobin. Rapports manuscrits à la Société nationale d'agriculture, 1883. — V. *Statistique des pêches maritimes*, 1866-1882. — VI. Rapports de la commission sénatoriale du repeuplement des eaux, 1879-1883.

L'enquête sénatoriale sur le repeuplement des eaux, dont nous avons parlé dans un précédent travail (1), n'a pas restreint ses investigations aux fleuves et aux rivières, elle les a étendues au littoral maritime. Là aussi, on se plaint de la disparition du poisson, de la diminution du produit des pêches, de l'emploi d'engins destructeurs; là aussi, par conséquent, la commission s'est fait un devoir d'entendre les témoignages des personnes compétentes ou intéressées dans la question et s'est préoccupée des moyens d'empêcher la ruine d'une industrie qui entre pour une si forte part dans l'alimentation publique, et qui pourrait y entrer pour une part beaucoup plus grande encore.

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1883.

Les poissons que nous consommons ne sont, en effet, qu'une bien petite partie des produits que nous pourrions retirer des mers pour en faire notre profit. Quand on songe que les océans couvrent les trois quarts environ de la surface du globe et qu'ils sont habités par une multitude d'êtres animés, depuis les couches supérieures jusqu'aux abîmes insondables, on s'étonne que l'humanité tout entière n'y trouve pas sa nourriture. A quelles conditions l'exploitation des mers doit-elle être soumise, sinon pour qu'il en soit ainsi, du moins pour que celles-ci conservent leur fertilité, c'est ce que la commission d'enquête s'est demandé et c'est ce que nous allons examiner de notre côté, en nous aidant dans notre étude, non-seulement des dépositions qu'elle a recueillies, mais encore des nombreux travaux qui, dans ces dernières années, ont été publiés sur la matière.

I.

Avant de nous occuper des poissons, jetons d'abord, comme l'a fait M. Gobin, dans les intéressans mémoires qu'il a adressés à la Société nationale d'agriculture, un coup d'œil sur le milieu dans lequel ils vivent. Nous trouverons, dans les données que nous fournit à ce sujet la géographie physique, l'explication de certains faits jusqu'ici obscurs sur la vie des habitans de l'océan.

Les mers doivent leur salure à la dissolution des substances minérales enlevées à la croûte terrestre par les eaux qui, à l'origine des âges géologiques, couvraient tout le globe, ou apportées par les fleuves des terrains qu'ils arrosent. Ces substances, parmi lesquelles dominent les chlorures de sodium, de magnésium et de calcium, les sulfates de magnésie, de chaux et de soude, ne sont pas emportées par l'évaporation solaire et s'accumulent depuis des milliers de siècles au fond des mers, auxquelles elles communiquent la salure qui les caractérise et qui est loin d'être uniforme. Pour ne parler que de celles qui baignent nos côtes, la Méditerranée est plus salée que la Manche, et celle-ci plus que l'océan.

La densité de l'eau de mer augmente avec la quantité des sels en dissolution; elle atteint son maximum, non plus comme pour l'eau douce à 4 degrés centigrades, mais à — 2° 22; le degré de congélation descend lui-même au-dessous de cette température. La présence des sels a encore pour effet de ralentir l'évaporation de l'eau et d'atténuer l'intensité des phénomènes qui se produiraient si cette évaporation se faisait trop rapidement. La mer ne renferme pas seulement des substances minérales en dissolution, elle contient aussi des gaz qui permettent à une foule de plantes de s'y développer.

L'eau de mer étant mauvaise conductrice du calorique, la température de la surface est moins variable que celle de l'atmosphère; aussi l'influence des saisons ne s'y fait-elle pas sentir à plus de 100 mètres de profondeur, et dans cette zone les variations diurnes se manifestent-elles très lentement. La distribution de la chaleur dans le sens vertical y est beaucoup plus compliquée que sur terre. Tandis que, dans l'atmosphère, la température décroît à mesure qu'on s'élève, dans la mer, elle décroît à mesure qu'on descend. Cette différence est due à ce que, la densité de l'eau augmentant jusqu'à — 2° 22, les couches les plus froides tendent à s'enfoncer. Les couches superficielles s'échauffent pendant le jour, mais elles se refroidissent pendant la nuit, et, devenant alors plus pesantes que celles qui se trouvent au-dessous d'elles, elles prennent leur place et produisent ainsi un mouvement vertical du liquide dans toute la partie impressionnée par la chaleur solaire. C'est ainsi que, sous les tropiques, la température de l'air étant de + 32 degrés, celle de la surface de la mer est de + 24 degrés, et celle de l'eau à 1,500 mètres de profondeur de + 4° 17. Vers les pôles, la température s'accroît, au contraire, de la surface au fond, puisque la température atmosphérique est plus froide que celle de l'eau. A une profondeur variable suivant les climats et les courans, on rencontre dans toutes les mers une couche d'eau à la température constante de + 4° 17, qui, partant à l'équateur d'une profondeur de 2,200 mètres, va en s'élevant progressivement jusque vers le 56e degré de latitude nord et sud, où elle affleure la surface, pour redescendre ensuite en se rapprochant des pôles, et décrit ainsi une immense courbe à peu près symétrique dans les deux hémisphères. Dans nos mers, cette zone isotherme se rencontre à 800 mètres de profondeur dans l'océan, au sud du golfe de Gascogne, à 400 mètres dans la Manche, à la surface dans le Pas de Calais et la mer du Nord; elle redescend ensuite jusqu'à 1,350 mètres au 70e degré de latitude. Dans la Méditerranée, elle varie entre 950 mètres et 1,445 mètres.

La lumière solaire ne pénètre pas dans l'eau à plus de 150 mètres; mais les fonds plus profonds ne sont pas pour cela plongés dans une obscurité absolue, car un grand nombre des animaux qui les habitent sont doués de phosphorescence.

Le fond des mers a le même relief que le continent et présente comme lui des plateaux, des vallées, des montagnes et des pics. Il est lui-même ou un continent englouti comme l'Atlantide, ou un continent en voie de formation qui quelque jour surgira du sein des flots. La profondeur en varie pour l'océan entre 50 et 8,000 mèt.; pour la Manche, entre 10 et 180 mètres, et pour la Méditerranée, entre 300 et 4,275 mètres. Près du littoral, elle est d'autant plus grande que les côtes sont plus abruptes.

La mer, on le sait, est sujette à des oscillations périodiques appelées marées qui, dues à l'attraction qu'exerce la lune sur les flots, se produisent deux fois par jour et qui ont pour effet de couvrir et de découvrir alternativement les rivages sur une étendue variable suivant l'inclinaison des côtes et les phases du satellite. Ces oscillations ne sont pas les seuls mouvemens auxquels la mer soit soumise; les vents en produisent d'autres qui, suivant leur force, donnent lieu à de simples houles ou à de violentes tempêtes soulevant des vagues qui, dans les mers fermées comme la Méditerranée, ne dépassent pas 7 mètres, mais qui peuvent atteindre jusqu'à 30 mètres aux environs du cap de Bonne-Espérance et font sentir leur action jusqu'à 200 mètres de profondeur.

Outre ces mouvemens accidentels, il y en a de permanens qui sont provoqués par des courans sous-marins dont la marche est régulière et constante. Ce sont d'abord les courans verticaux dont nous avons déjà parlé et qui sont dus à la différence de température des diverses couches; ce sont ensuite les courans qui s'établissent entre les mers intérieures et les océans, lorsque les premières communiquent avec les derniers par un détroit. C'est ainsi que les eaux de l'Atlantique, moins lourdes que celles de la Méditerranée, pénètrent dans cette dernière par un courant supérieur qui franchit le détroit de Gibraltar, et sont remplacées par les eaux de la Méditerranée, qu'entraîne dans l'océan un contre-courant inférieur.

Il y a enfin des courans généraux et permanens, véritables fleuves qui transportent les eaux chaudes de l'équateur vers les pôles et ramènent les eaux froides des pôles vers l'équateur, passant d'un hémisphère à l'autre, modifiant les climats géographiques, équilibrant la température et la salure des eaux, et formant des routes ambulantes au milieu de l'immensité liquide. De ces divers courans, celui qui nous touche le plus est le *gulf-stream*, dont le commandant Maury, qui le premier en a signalé l'importance, a fait une si poétique description : « Il est, dit-il, un fleuve dans la mer. Dans les plus grandes sécheresses, jamais il ne tarit; dans les plus grandes crues, jamais il ne déborde. Ses eaux tièdes et bleues coulent à flots pressés sur un lit et entre des rives d'eau froide : c'est le *gulf-stream!* Nulle part, dans le monde, il n'existe un courant aussi majestueux. Il est plus rapide que l'Amazone, plus impétueux que le Mississipi, et la masse de ces deux fleuves ne représente pas la millième partie du volume d'eau qu'il déplace. » Il prend naissance dans le golfe du Mexique, remonte au nord-est le long des côtes des États-Unis jusqu'à Terre-Neuve, où il s'infléchit vers l'est, traverse l'Atlantique du sud-ouest au nord-est, vient baigner l'Islande, les côtes orientales de l'Angleterre et de l'Écosse, se dirige vers la Norvège, côtoie la Russie et toute l'Asie septentrionale,

et revient dans le grand Océan par le détroit de Behring. A la sortie du golfe du Mexique, le *gulf-stream* a une largeur de 60 kilomètres, une profondeur de 375 mètres et une belle couleur azurée qui tranche sur le vert de l'océan. Il a une température de 30 à 32 degrés, tandis que les eaux voisines n'ont que 22 à 24 degrés, et une vitesse de 7 à 8 kilomètres à l'heure; mais l'une et l'autre diminuent à mesure que le courant s'éloigne de son point d'origine et que sa largeur augmente. Au large des côtes de France, sa température n'est plus que de 16 à 18 degrés, sa largeur de 600 kilomètres, sa profondeur de 1,000 à 1,500 mètres, et sa vitesse de 4 à 5 kilomètres; sa couleur bleue se distingue alors à peine de celle des eaux qu'il traverse. C'est à ce fleuve d'eau chaude que la Bretagne, la Normandie, les îles Britanniques, la Belgique, les Pays-Bas, doivent leur climat humide et tempéré; c'est grâce à lui que la Norvège et l'Islande sont habitables. Né sous les tropiques, là où la vie se développe avec le plus d'intensité, il charrie des myriades d'animalcules et de molécules organiques qui nourrissent dans son lit des légions de poissons, de crustacés et d'annélides.

Un courant secondaire se détache du *gulf-stream* à la hauteur du cap Finistère d'Espagne, s'infléchit dans le golfe de Gascogne en produisant des remous auxquels on attribue la formation des dunes landaises. Divers hydrographes pensent qu'un autre courant pénètre dans la Manche, suit les côtes de la Picardie, de la Belgique et des Pays-Bas, et va s'éteindre sur la côte allemande, à l'embouchure de l'Elbe.

Tous ces mouvemens des eaux modifient sans cesse non-seulement le relief du fond des mers, mais aussi les contours des rivages. Avec les matériaux qu'ils enlèvent aux terrains qu'ils traversent, les fleuves comblent les vallées sous-marines et forment des couches nouvelles qui se superposent aux anciennes et qui paraîtront peut-être quelque jour à la surface. Les falaises battues, pendant des siècles, par les flots qui minent leur base sans jamais se lasser, finissent par s'écrouler, et leurs débris, entraînés par les courans, vont sur quelque autre point du littoral créer des barres et des lagunes. C'est ainsi que le Pas de Calais s'élargit de $2^{m},14$ par an et que les matériaux arrachés à nos côtes s'accumulent dans la Mer du Nord, en face de la Hollande, en atterrissemens continus. Le détroit de Gibraltar est relativement récent. L'Afrique, autrefois réunie à l'Espagne, enfermait les eaux de la Méditerranée, qui était alors un lac d'eau douce. A la suite d'un cataclysme, la digue se rompit, et l'océan envahit le bassin intérieur en inondant les côtes basses de l'Espagne, de la Provence, de l'Asie-Mineure, de l'Égypte, de façon à former un bassin de 200 millions d'hectares.

Notablement agrandi par le tremblement de terre de Lisbonne, en 1755, le détroit s'élargit d'environ 6 mètres par an et a aujourd'hui une largeur de plus de 20 kilomètres. D'autre part, les flots jettent sur le rivage du golfe de Gascogne des sables incessamment renouvelés qui envahissent les terres, empêchent l'écoulement des eaux pluviales et provoquent sur tout le littoral la formation d'étangs et de marais, qui restent plus ou moins en communication avec la mer par des chenaux souvent comblés. L'océan est un grand niveleur, il abat les caps, envase les baies, comble les vallées et broie les rochers. C'est une force inconsciente qui, — comme le suffrage universel, — brise tout ce qui résiste et renverse tout ce qui s'élève.

Les mers sont habitées par une population nombreuse et variée d'êtres aux formes bizarres, dont les diverses espèces restent confinées dans les régions qui leur conviennent, et dont les aquariums, qu'on voit aujourd'hui dans toutes les grandes villes, permettent de se faire une idée. Ce sont d'abord les poissons, grands et petits, fusiformes ou aplatis, émigrans ou stationnaires, vivant la plupart de proies vivantes et se dévorant les uns les autres; les crustacés, recouverts d'une carapace qui les protège contre leurs ennemis; les mollusques, aux espèces innombrables, dont les uns restent fixés aux rochers que les marées baignent et découvrent alternativement; dont les autres, abrités par des coquilles, gisent au fond des mers, ne faisant mouvoir que leurs valves pour absorber les imperceptibles animalcules contenus dans l'eau; les zoophytes (animaux-plantes), les lithophytes (plantes-pierres), qui couvrent les montagnes et les vallées sous-marines de forêts de coraux et de madrépores aux inextricables rameaux; les anémones, les actinies, dont les brillantes couleurs émaillent des prairies sans soleil; les méduses, qui ne sont que des masses gélatineuses composées d'un assemblage de cellules à peine organisées; enfin les infusoires, animaux microscopiques, qui contribuent à maintenir toujours identique la composition des eaux, en absorbant les sels que les fleuves y amènent et en transformant ces élémens solides en coquillages dont l'amoncellement forme des couches calcaires d'une puissance prodigieuse. Ne pouvant vivre dans les eaux douces, ces animalcules meurent à l'embouchure des fleuves et sont la cause principale de l'insalubrité des estuaires.

La vie, dans les profondeurs de l'océan, est donc variée à l'infini, mais elle se simplifie à mesure qu'on s'enfonce. Tandis que les couches supérieures sont peuplées d'animaux vertébrés vivant au milieu de plantes et d'algues marines, à 2,000 mètres, on ne rencontre plus que quelques mollusques et rayonnés; au-delà, toute vie semble avoir disparu. De cette multitude d'êtres, l'homme n'en a encore utilisé pour son usage qu'un bien petit nombre; c'est de

ceux-ci seulement, et particulièrement de ceux qui habitent nos eaux, que nous avons à nous occuper.

Les rivages français se trouvent répartis entre différentes mers de la manière suivante : Océan Atlantique, 940 kilomètres; Manche, 840; Pas de Calais, 80; Méditerranée (continent), 600; Corse, 450. — Total, 2,910 kilomètres.

En évaluant à 6 kilomètres la largeur sur laquelle l'homme peut, à partir du rivage, exercer son action, largeur qui limite les eaux nationales, on obtient une surface de 1,746,000 hectares. En y ajoutant, pour les embouchures maritimes des fleuves, 15,000 hectares; pour les étangs salés ou saumâtres du littoral, 94,034 hectares, on arrive au total de 1,855,034 hectares, qui constitue le domaine de la pêche française proprement dite.

Les poissons de mer sont pour la plupart ichtyophages; ils se dévorent les uns les autres en prodigieuses quantités, mais la reproduction en est elle-même si considérable que, pris dans son ensemble, le nombre n'en diminue pas. Il paraît donc superflu de leur appliquer les procédés de fécondation artificielle dont nous avons parlé à propos des poissons d'eau douce. Sans doute cette fécondation serait possible, et rien ne s'opposerait à ce que, comme pour ces derniers, on provoquât l'embryonnement des œufs extraits de la femelle en projetant sur ceux-ci la laite du mâle. Mais ces œufs et les alevins qui en sortent sont si petits, que nulle trame n'est assez serrée pour les retenir; aussi les quelques tentatives d'éclosions factices qu'on a pu faire ont-elles été abandonnées. C'est donc plutôt par des mesures de protection destinées à empêcher les abus que par une action directe sur la reproduction que l'on parviendra à conserver aux mers leur fertilité.

Des diverses espèces de poissons dont nous tirons parti pour notre consommation, les unes sont migratrices, les autres sédentaires. La migration des animaux, dont les naturalistes de tous les temps se sont préoccupés, est une conséquence de la question des subsistances. Les uns voyagent pour fuir la disette ou chercher une nourriture plus abondante, les autres poussés par l'instinct de la reproduction qui les dirige sur les points où leurs petits trouveront un milieu favorable et des alimens appropriés à leur nature. Il en est ainsi des poissons, dont les uns, comme les saumons et les aloses, remontent les fleuves pour frayer en eau douce, dont les autres comme les harengs, les morues, les sardines, font leurs migrations en pleine mer, en se rapprochant plus ou moins du rivage à la poursuite des proies vivantes dont ils se nourrissent. La plupart des poissons migrateurs vivent en troupes et, comme les animaux hibernans, s'engourdissent dès que la température de l'eau vient à s'abaisser. Quand arrive l'hiver, ils cherchent un abri contre le froid

dans la zone de la mer qui, comme nous l'avons vu, se maintient à la température uniforme de 4° 17. Ceux qui, pourvus d'une vessie natatoire, peuvent vivre à des profondeurs de 500 mètres à 1,500 mètres et supporter des pressions de 50 à 150 atmosphères, s'éloignent du littoral et cherchent dans les fonds cette température constante. Ils y restent engourdis, jusqu'à ce que le milieu ambiant en s'échauffant les rende à la vie; ils remontent alors affamés à la surface et s'approchent des rivages, où l'abondance de la nourriture les dédommage du jeûne prolongé auquel ils ont été soumis. Ceux qui, privés de vessie natatoire, ne peuvent s'enfoncer dans les eaux s'avancent au nord pour trouver la même zone isotherme qui, vers le 56e degré de latitude, affleure à la surface. Au printemps, ils suivent la marche inverse pour revenir dans leurs parages accoutumés. Au nombre des premiers sont la morue, le hareng, la sardine et l'anchois ; au nombre des derniers, le thon et le maquereau de l'océan. Ainsi, ce qui détermine pour ces poissons le lieu de leur station d'hiver, c'est le besoin instinctif d'un milieu à température constante, assez basse pour produire l'engourdissement, assez élevée pour ne pas amener la mort. En eaux plus chaudes, ils conserveraient l'énergie de leurs mouvemens et l'impérieux besoin d'une alimentation réparatrice qui leur ferait défaut; ils mourraient de faim ou se détruiraient mutuellement; en eaux plus froides, ils périraient indubitablement. Les migrations des poissons sont périodiques, mais elles sont variables, et, sans qu'on puisse s'expliquer pourquoi, elles se dirigent tantôt vers un lieu, tantôt vers un autre. On suppose que c'est l'absence d'ennemis ou l'abondance de nourriture qui détermine leur itinéraire. Ce qui tend d'ailleurs à le faire supposer, c'est que ces poissons ne traversent jamais les océans, mais suivent toujours dans leur marche les rivages et les contours des continens.

A côte des poissons migrateurs, il y a les poissons sédentaires qui habitent certaines mers et ne vivent en troupe que pendant leur jeune âge. Parmi ces espèces les unes stationnent plus particulièrement près du littoral, les autres restent plus au large, sans cependant habiter jamais les grandes profondeurs; elles fraient toutes à proximité des rivages. Celles qui entrent pour la plus grande part dans la consommation générale sont : le bar commun, le rouget, le surmulet, la dorade, le muge, le merlan, la plie, la limande, le turbot, la barbue, la sole, la murène, la raie, la lamproie, etc., elles habitent à la fois l'océan et la Méditerranée, quoique parfois plus abondans dans l'une que dans l'autre.

II.

La pêche maritime comprend la grande pêche, qui s'exerce au loin, et la pêche côtière, qui se pratique à peu de distance du littoral. Cette dernière, qui ne nécessite que des bâtimens d'un faible tonnage, a surtout en vue les espèces sédentaires. La première, au contraire, qui exige des armemens d'une certaine importance, ne comprend plus aujourd'hui que la pêche de la morue, et dans une certaine mesure celle du hareng. Autrefois on y aurait ajouté la pêche de la baleine; mais la diminution du nombre de ces animaux, qu'il faut actuellement poursuivre jusque dans le voisinage des pôles, a réduit chez nous les armemens à un chiffre insignifiant. Cette pêche est aujourd'hui le monopole des Anglais et surtout des Américains, qui, chaque année, y emploient encore de nombreux navires.

La morue (*gadus morrhua*) est un poisson du Nord; elle semble cantonnée pendant l'hiver dans l'Océan-Glacial Arctique, où elle cherche, à une profondeur de 1,300 mètres à 1,400 mètres, la température constante de 4° 17 due aux courans chauds inférieurs. Du commencement de mai à la fin d'août, elle remonte à la surface et voyage en masses profondes; une partie descend par le détroit de Behring dans la mer de ce nom, sans jamais dépasser le 50e degré; le surplus se rend par les détroits de Smith, de Lancastre, d'Hudson et de Davis, dans la mer de Baffin et l'Océan-Atlantique jusqu'à l'île de Terre-Neuve, d'une part, l'Islande et la Mer du Nord, d'autre part, sans franchir jamais les courans chauds du *gulf-stream*. Ces légions, toujours précédées de leurs guides qui indiquent la route à suivre, conservent un ordre invariable; les femelles se tiennent plus près de la surface que les mâles; elles laissent échapper en pleine mer leurs œufs, qui sont fécondés avant d'atteindre le fond par le liquide que ces derniers, placés au-dessous, ont sécrété sur leur passage.

Pendant longtemps, la France, propriétaire des côtes de l'Acadie, du cap Breton, du golfe Saint-Laurent, de Terre-Neuve, avait les pêcheries les plus florissantes du monde; mais, dépouillée de ses colonies, elle n'a plus pour exercer cette industrie que les îles Saint-Pierre et Miquelon et un droit de pêche sur les côtes est et ouest de Terre-Neuve, aujourd'hui à l'Angleterre. Ce droit comporte la faculté de descendre à terre pour y préparer et sécher le poisson, mais sans pouvoir y faire d'établissement permanent. Les pêcheurs français font encore la pêche de la morue dans la Mer d'Islande et quelquefois aussi sur le *dogger-bank*, grand banc qui se trouve dans la Mer du Nord, entre la Grande-Bretagne, la Hollande et le Danemarck. Ce sont surtout les marins des côtes de la

Normandie et de la Bretagne qui s'y livrent, et c'est des ports de Dunkerque, de Fécamp, de Granville et de Saint-Malo que partent chaque année au mois de février, le plus grand nombre de bateaux. Ceux-ci, d'un tonnage de 250 à 300 tonneaux, appartiennent à des armateurs qui traitent avec leur équipage, soit moyennant un salaire fixe par homme (de 90 à 100 francs par mois), soit à la part de prise; dans ce cas, ils se réservent les 2/3 ou les 4/5 de la pêche, suivant que les divers frais sont ou ne sont pas à leur charge, et abandonnent le reste à l'équipage, qui le vend pour son compte. Pour la pêche de Terre-Neuve et des îles, les bâtimens se rendent dans les havres qui leur sont assignés par le sort, où ils sont désarmés et où les marins installent à terre l'établissement nécessaire à la préparation du poisson et les cabanes pour s'abriter. La pêche se fait sur des embarcations, qui rentrent tous les soirs, au moyen de lignes, de sennes et de filets de toute nature. Les Anglais emploient un engin appelé *trap*, dont il serait à désirer que nos pêcheurs fussent munis : c'est un filet, terminé à une de ses extrémités par une poche, qui, tendu verticalement et perpendiculairement au rivage, arrête le poisson dans sa marche le long de la côte, le fait dévier de sa route jusqu'à ce qu'il rencontre l'ouverture de la poche, où il vient se faire prendre comme dans le sac d'une senne. On lève le filet à volonté et souvent on y trouve une récolte abondante.

Dans les mers d'Islande qui sont souvent agitées par les tempêtes, la pêche se fait toujours sous voiles. Elle se pratique surtout au moyen de lignes de fond, pourvues chacune de 120 hameçons placés à $1^{m},50$ l'un de l'autre, amorcées d'un hareng salé et fixées à une corde maintenue sur l'eau au moyen d'une *flotte*, c'est-à-dire de bouées de liège ou de verre creux. On les tend vers midi et on les relève le lendemain avec les poissons plus ou moins nombreux qui y sont pris. Les Norvégiens, qui sont les plus intrépides et les plus habiles pêcheurs de morues, exercent leur industrie aux îles Loffoden, au nord-ouest de la Norvège, où ils s'installent pendant l'hiver et d'où ils se mettent à la poursuite des bancs de poissons qui fréquentent ces parages. Ils font usage de filets qu'ils tendent verticalement sur le passage des poissons, qui en avançant s'engagent dans les mailles et, une fois pris, ne peuvent se dégager à cause de leurs ouïes, qui s'opposent à ce qu'ils reviennent en arrière, et de leurs nageoires, qui les empêchent d'avancer. Le matin, les filets sont relevés, et si la nuit a été favorable, chaque tessure, ou réunion de 20 filets tendus ensemble, donne de 500 à 600 pièces. C'est Bergen qui est l'entrepôt général de ces pêches; ce sont les négocians de cette ville qui le plus souvent font les avances de fonds nécessaires et achètent les produits de la campagne. Ces produits,

grâce à une marine marchande aussi nombreuse qu'intelligente, sont expédiés par eux non-seulement dans toute l'Europe, mais aux États-Unis, au Brésil et même en Chine.

Les morues sont ou séchées ou salées; dans un cas comme dans l'autre, on commence par leur couper la tête et les vider. Les têtes se vendent à des fabricans d'engrais; les foies servent à la fabrication de l'huile médicinale; les vessies sont employées pour faire de la colle de poisson; quant aux œufs, qu'on désigne sous le nom de *rogues*, ils sont salés, mis dans des barils percés de trous et vendus comme appât pour la pêche de la sardine. La meilleure rogue est celle de Norvège, parce que lorsqu'elles arrivent sur les côtes de ce pays, les morues sont sur le point de frayer et ont leurs œufs en pleine maturité. Sur la côte de Terre-Neuve, au contraire, elles n'ont que des œufs insuffisamment développés et trop légers. Débarrassées des têtes et des entrailles, les morues destinées à être séchées sont liées deux à deux par la queue au moyen d'une ficelle et placées à cheval sur des perches dans des hangars ouverts. Elles restent dans cet état jusqu'à ce qu'elles soient assez sèches pour être transportées. Quand on veut les saler, on commence par les flaquer, c'est-à-dire par les ouvrir jusqu'à la queue afin de les aplatir; puis on enlève l'épine dorsale et enfin on les entasse dans des barils en saupoudrant de sel chaque couche de poissons ainsi préparée. La morue qu'on prend le long des côtes se vend à l'état frais sous le nom de cabillaud.

C'est en Norvège aussi que l'on fabrique la plus grande quantité et la meilleure huile de foie de morue, avec les poissons qui proviennent des pêcheries des îles Loffoden. Les foies, après avoir été lavés et séchés, sont placés dans des boîtes de fer-blanc, enfermées elles-mêmes dans des boîtes plus grandes où l'on fait passer un courant de vapeur; ils se liquéfient peu à peu en laissant échapper l'huile qu'ils contiennent, qu'on enlève au fur et à mesure et qu'on filtre avant de la mettre en baril pour la livrer à la consommation. La première huile obtenue est la plus claire et la meilleure, elle porte la dénomination de *blanche supérieure*; celle qui vient ensuite a la couleur du vin de Madère et est désignée sous le nom de *blanche ordinaire*; la troisième est d'un brun clair; enfin la dernière, qu'on obtient avec les parties qui ont résisté à une première opération, n'est employée qu'au corroyage des peaux.

Le gouvernement français, pour favoriser le développement de la grande pêche et pour conserver la pépinière de ces marins courageux qui, dans les cruelles épreuves que nous avons traversées, ont sauvé l'honneur du pays, donne aux armateurs une prime de 50 francs par homme d'équipage pour la pêche de la morue dans les mers d'Islandeou de Terre-Neuve avec sécherie; et de 30 francs

pour la pêche à Terre-Neuve sans sécherie; et une autre prime de 12 à 20 francs par quintal de morue sèche, suivant les lieux où elle est expédiée. Il ne néglige rien non plus de ce qui peut améliorer pour les marins les conditions de la pêche, et leur signale les meilleurs modèles de bateaux ou de filets employés par les étrangers et dont il juge qu'ils auraient avantage à se servir.

Depuis une trentaine d'années, la pêche de la morue est restée, sauf les variations dues aux saisons plus ou moins favorables, et aux prix plus ou moins élevés, sensiblement la même. Elle comprend de 350 à 400 navires jaugeant 40,000 tonneaux et montés par 12,000 hommes. Elle produit 30 millions de kilogrammes de morue d'une valeur de 15 millions de francs. Rien, du reste, n'est plus aléatoire que la grande pêche, en raison des mauvais temps auxquels les bâtimens sont exposés, et l'on trouve fréquemment, d'une année à l'autre, des différences considérables. Le produit de la pêche peut être évalué pour l'armateur à 25 ou 30 pour 100 du capital déboursé, et pour chaque matelot à 500 ou 600 francs pour chaque campagne. Faible rémunération pour un si rude labeur!

La pêche du hareng ne rentre pas dans la grande pêche; bien qu'elle se fasse au large de nos côtes et qu'elle exige des bâtimens d'un assez fort tonnage, elle figure dans les statistiques de la marine parmi les pêches côtières.

Le hareng, au moment de frayer, c'est-à-dire vers le mois de janvier, s'élève du fond des eaux et se rapproche des rivages pour y déposer ses œufs. Il se groupe en bancs innombrables qui, sauf certaines intermittences jusqu'ici inexpliquées, visitent chaque année les mêmes régions. Comme ces bancs passent avec une grande rapidité, les pêcheurs ne peuvent, comme pour la morue, s'installer sur des points déterminés, ils sont obligés de suivre les poissons dans leur marche et se rendent à cet effet, en juin et juillet, aux Orcades et aux Shetlands, en août et en septembre sur les côte d'Écosse et dans la mer Baltique, et reviennent en octobre, novembre et décembre dans la Manche. Ils se servent pour la pêche de filets en fil de coton tannés (1), réunis par groupes de trois ou quatre et tendus verticalement dans la mer au moyen de pierres attachées à la partie inférieure et de flottes fixées à la partie supérieure. Ces filets, placés le soir et relevés le matin, donnent en moyenne un millier de poissons. La préparation des harengs est très simple : après leur avoir enlevé les ouïes et les intestins, on les place par couches dans des barils en les recouvrant de sel. Quand le baril est

(1) Les filets de coton, plus souples que ceux du chanvre, offrent moins de résistance aux poissons, qui se prennent ainsi plus facilement dans les mailles. C'est à l'instigation de la marine que les pêcheurs ont consenti, non sans peine, à cette substitution.

rempli, on y ajoute de la saumure pour combler les vides et on le ferme immédiatement. Il reste dans cet état jusqu'au moment d'être livré au commerce. Le poisson pêché sur les côtes de France est acheté par des maisons spéciales qui en vendent une partie à l'état frais et font saler ou fumer le surplus. Les produits français sont loin d'avoir la réputation des produits norvégiens, hollandais ou anglais; la supériorité de ces derniers tient, d'une part, à la qualité des sels qu'emploient les pêcheurs de ces nations, d'autre part à l'habitude qu'ils ont de tuer et de vider immédiatement les poissons qu'ils viennent de prendre. Lorsqu'on les laisse mourir comme font les pêcheurs français, la chair devient molle et se conserve mal, puisque les intestins sont une cause de décomposition. Le commissariat de la marine, toujours si attentif à pousser nos marins dans la voie du progrès, devrait bien leur recommander cette pratique très simple et qui ne demande qu'un peu de soin. Il en est de même de l'usage de la glace, qui contribue singulièrement à la conservation du poisson en attendant qu'on puisse le préparer pour la consommation.

La pêche au hareng, sauf lorsqu'elle s'exerce dans les mers du Nord et de la Baltique, n'exige pas d'armemens spéciaux et se pratique le long de nos côtes avec les mêmes bateaux que ceux de la pêche côtière; on ne peut donc connaître le nombre des marins qui s'y adonnent exclusivement. En 1878, la pêche a produit 21,764,000 kilogrammes, valant 8,138,000 francs; en 1879, 29,582,000 kilogrammes, valant 9,194,000 francs; en 1880, 33,681,000 kilogrammes, valant 8,384,000 francs; en 1881, 39,101,000 kilogrammes, valant 9,055,000 francs. Depuis quelques années, un certain nombre d'armateurs portent directement en Belgique et en Allemagne les produits de leur pêche, qu'ils salent à bord, et trouvent là un marché pour ainsi dire illimité, sur lequel ils ne rencontrent encore que la concurrence hollandaise. Ce sont les ports de Boulogne, de Dieppe, de Fécamp et de Saint-Valéry qui font le plus d'armemens pour la pêche du hareng. Ces armemens se font le plus souvent à la part; l'armateur prélève la moitié ou les deux tiers des produits et le surplus est distribué suivant les grades entre l'équipage. Les simples matelots gagnent de 600 à 700 francs par campagne. Quant aux patrons, lorsque la pêche est bonne, ils peuvent, en quelques années, devenir propriétaires d'un bateau de 35 à 40 tonneaux, valant de 14,000 à 15,000 francs.

La sardine est moitié moins grande que le hareng, elle habite l'Océan-Atlantique, la Mer du Nord, la Baltique et la Méditerranée. Elle hiverne entre les 50e et 60e degrés, dans la zone à température constante, et, dans la Méditerranée, à des profondeurs de 500 à 600 mètres. Elle se nourrit de menus poissons, de vers et surtout de frai. Vers le mois de mars, elle se rapproche des rivages en

bancs plus ou moins considérables pour s'y reproduire, et disparaît vers la fin de septembre; mais elle ne fréquente pas toujours les mêmes parages, et, comme le hareng, se porte sur d'autres points; c'est ainsi que, depuis quelques années, elle a abandonné les côtes de la Bretagne et du Poitou pour se diriger vers celles de l'Espagne et du Portugal. On pêche la sardine sur toutes les côtes de l'océan, particulièrement dans le quartier de Lorient. On emploie pour cela soit des bateaux non pontés, appelés yoles, de 10 tonneaux, soit des chaloupes pontées de 12 à 30 tonneaux, à l'arrière desquelles on laisse pendre un filet à peu près semblable à une senne, garni de plomb à la partie inférieure et de liège à la partie supérieure; on attire la sardine en jetant à la mer des *rogues,* ou œufs de morues desséchés, délayés dans de l'eau de mer ou quelque autre appât artificiel. Les sardines se laissent ainsi entraîner dans le filet, qu'on relève quand on le juge plein et dont on vide le contenu dans le bateau sans y toucher, condition indispensable pour la conservation du poisson. Les armemens se font à la part; après le prélèvement des frais d'amorce et des avances d'argent, on répartit, chaque jour ou chaque semaine, le produit de la pêche en un certain nombre de parts. On en donne trois au bateau, une à chaque homme et une demie au mousse. Le patron est traité comme un simple matelot; mais, comme il est le plus souvent propriétaire de tout ou partie du bateau, il est par le fait mieux partagé. On pêche, on prépare et on vend sous le nom de sardines plusieurs petits poissons appartenant à d'autres espèces et dont quelques-uns ne sont peut-être que les jeunes d'espèces plus grosses. Ce sont : le royan, à l'embouchure de la Gironde, le pilchard, le sprat et la blaquette dans la Manche, le nonnat dans la Méditerranée. La pêche de la sardine a donné naissance à une industrie qui a pris une importance considérable dans un grand nombre de villes du littoral, notamment à Nantes : c'est celle des conserves, dont les produits sont connus du monde entier et donnent lieu à une exportation de 26 millions par an. La supériorité de ces produits a provoqué une déloyale concurrence de la part de spéculateurs américains, qui vendent, sous l'étiquette de maisons françaises, des boîtes de conserves renfermant des harengs au lieu de sardines. C'est un genre de contrefaçon que les conventions internationales doivent être en mesure d'empêcher.

La quantité de sardines pêchées en 1881 s'est élevée à 372 millions 940,031 contre 628 millions 478,248 pêchées en 1880 : c'est une diminution de 255 millions.

Comme les harengs, les maquereaux se pêchent pendant l'hiver sur les côtes d'Écosse et plus tard sur les côtes de France, où ils descendent au printemps jusqu'à la latitude de Rochefort.

La plupart des autres poissons, soles, turbots, limandes, muges, mulets, etc., sont pêchés à peu de distance des côtes au moyen de bateaux pontés ou non, suivant qu'on s'en éloigne plus ou moins. Les pêches du large sont généralement plus fructueuses que celles du littoral, mais elles exigent un outillage plus perfectionné. Sous ce rapport, nos pêcheurs auraient beaucoup à apprendre des Norvégiens ou des Hollandais. Entre autres pratiques qu'ils pourraient leur emprunter, il faut mentionner l'usage du vivier, qui permet de conserver le poisson en vie jusqu'au moment de la vente; et l'habitude qu'ils ont d'avoir des filets uniformes, de façon à pouvoir les réunir, tandis que nos marins, qui en ont de toute forme et de toute dimension, sont obligés de pêcher isolément. Grâce à cet usage de pêcher en commun, les bateaux norvégiens ne sont pas forcés de rentrer au port quand leur chargement est complet et peuvent garder la mer tant que la pêche est fructueuse. Des bateaux spéciaux bons marcheurs viennent journellement recueillir le poisson pris et le transportent sur le marché, où il est immédiatement vendu. C'est un grand avantage pour les pêcheurs, qui ne perdent pas de temps en allées et venues et qui livrent à la consommation une marchandise en parfait état de fraîcheur.

Nos pêcheurs font usage de différentes espèces d'engins, dont l'un, des plus employés, est un filet du poids de 65 kilogrammes, qui, dans la Manche et l'océan, prend le nom de *chalut*. C'est une bourse de 15 mètres environ d'ouverture et d'une égale profondeur qu'on fait traîner au moyen d'une corde avec la vitesse que peut imprimer le vent à un bateau couvert de voiles. On a une idée de l'énergie de cet appareil quand on voit dans les ports des ancres de navires abandonnées, ramenées par le *chalut*. Il ramasse ainsi tout ce qu'il rencontre, coquillages, poissons, frai, et est considéré comme très destructeur; aussi n'est-il généralement permis qu'au large, c'est-à-dire à plus de 3 milles des côtes. Dans la Méditerranée, on se sert d'un filet traînant appelé *bœuf*, qui se compose de deux ailes et d'une poche, qu'on remorque avec deux bateaux à voile ou à vapeur. Ce filet, qu'on ne peut employer qu'en pleine mer, à 10 ou 15 brasses de profondeur, est moins désastreux que le *gangui*, qui, comme le *chalut*, est retenu par des poids et laboure le fond en détruisant tout sur son passage.

La pêche à pied se fait soit au moyen de filets à main, avec lesquels on fouille, à marée basse, les anfractuosités des rochers; soit au moyen de filets verticaux qu'on tend parallèlement au rivage et que l'eau recouvre au moment du flux, en les laissant à sec au reflux avec les poissons qu'elle y a apportés.

Dans la Méditerranée, on se sert spécialement, pour la pêche du thon, de *madragues :* ce sont des filets fixes, tendus verticalement

dans l'eau, dont la pièce principale, de un ou deux kilomètres de longueur, est perpendiculaire au rivage et aboutit à une enceinte de filets formant un labyrinthe. A l'extrémité de celui-ci, est le *corpou* ou chambre de mort, dont le fond est tapissé d'un filet mobile qu'on relève au moment voulu. Les thons qui naviguent par bandes s'engagent entre la *madrague* et la terre; arrêtés par le filet perpendiculaire, ils pénètrent dans le labyrinthe, dont les enceintes successives se referment derrière eux et arrivent jusqu'au *corpou*, où les pêcheurs les attendent pour les harponner. La *madrague*, d'invention phénicienne, est également en usage sur les côtes d'Espagne et d'Italie; elle couvre une superficie assez étendue, coûte au moins 50.000 francs et exige un entretien dispendieux en raison des dégâts qu'y commettent les requins et les marsouins. L'état se fait payer annuellement une redevance assez élevée pour l'occupation de l'emplacement de la *madrague*; mais il se montre assez avare de concessions nouvelles, parce que les autres pêcheurs se plaignent du tort que leur cause ce genre de pêche et surtout parce que les madragues sont un obtacle à la navigation et ont plusieurs fois failli causer la perte de bâtimens. Il n'en existe plus aujourd'hui que 16 sur notre littoral.

Le long des côtes de France se trouvent un grand nombre d'étangs salés qui sont dus à l'accumulation des sables sur le littoral (1). Dans le bassin de la Gironde notamment, ces sables forment des dunes qui empêchent l'écoulement des eaux pluviales, donnent naissance à une suite d'étangs parallèles au rivage, communiquant avec l'océan au moment des marées. Comme ils sont une cause d'insalubrité, on en avait proposé le desséchement au moyen d'un canal qui, partant du bassin d'Arcachon, traverserait de part en part les étangs situés au nord de celui-ci et viendrait déboucher dans la Gironde. Quant aux étangs situés au sud, ils auraient été desséchés au moyen de canaux ouverts directement sur la mer. Ces projets ont dû être ajournés et céder le pas à des travaux considérés comme plus urgens. Le plus important de ces étangs est celui d'Arcachon, qui a une superficie de 14,660 hectares; placé à l'embouchure de la Leyre, il communique avec l'océan et présente une profondeur moyenne de 8 à 9 mètres à marée haute et de 4 à 5 mètres à marée basse, avec une certaine étendue de fonds émergens. Il appartient à l'état, qui y concède des terrains, pour l'établissement de viviers et de parcs à huîtres; la pêche y est exercée comme en mer par les marins de l'inscription maritime et produit environ pour

(1) On évalue leur contenance totale à 94,000 hectares, dont 32,000 hectares le long des côtes de l'océan, 58,000 hectares le long de celles de la Méditerranée et 4,000 hectares en Corse.

1 million de poissons de toute espèce. Dans la Méditerranée, les étangs sont des baies ou des anses que les sables ont fermées; ils ont été pris sur la mer et non sur la terre comme ceux de l'océan.

Plusieurs de ces étangs pourraient être transformés en pêcheries, comme celui de Comacchio, dont tous les ouvrages spéciaux donnent la description. Située à l'embouchure du Pô, cette lagune peut être alternativement mise en communication, au moyen de canaux et d'écluses, soit avec le fleuve, soit avec la mer. Au printemps, les jeunes alevins de muges, de bars et d'anguilles recherchant l'eau douce, pénètrent dans la lagune, qui est elle-même divisée en 15 bassins, et y sont retenus par des filets formant des labyrinthes. On y fait ensuite pénétrer l'eau salée dans laquelle ces poissons s'engraissent et deviennent rapidement comestibles; c'est ainsi qu'un kilogramme de montée d'anguilles, comprenant 3,600 individus, donne en trois ans un poids de 6,000 kilogrammes, d'une valeur de 3,000 à 3,500 francs et qu'un kilogramme de montée de muges fournit, en un an, 1,400 kilogrammes de poissons, d'une valeur de 700 fr. Le produit annuel de cet établissement est de 800,000 fr. à 850,000 francs, ou d'environ 25 francs par hectare. Des pêcheries semblables existent dans les lagunes de Venise, où elles sont établies depuis le XIIe siècle.

Des divers étangs qui se trouvent sur les côtes françaises, l'étang de Caronte est exploité à peu près de la même façon depuis le IXe siècle par les habitans de Martigues, au moyen de pêcheries connues sous le nom de *bordigues;* on pourrait en établir également à celui de Valcarès, qui peut être alimenté par le petit Rhône; c'est peut-être le seul qui soit susceptible d'être aménagé comme celui de Comacchio, car la condition indispensable pour y attirer le poisson est d'y établir un courant alternatif d'eau douce et d'eau salée. Dans les autres, et notamment dans l'étang de Berre, qui, avec une superficie de 20,000 hectares, est une petite mer intérieure, il serait facile de créer des établissemens de conchyoculture pour l'élevage des huîtres, des moules et des autres coquillages. Il suffirait que la marine poursuivît les expériences qu'elle a entreprises pour que cette industrie s'y développât rapidement.

L'administration de la marine s'est toujours montrée défavorable à l'établissement le long des côtes de pêcheries fixes, nécessitant des constructions de pierre ou de bois, à cause des entraves qu'elles apportent à la navigation et du privilège qu'elles donnent à leurs propriétaires sur une portion de mer et de rivage qui doit appartenir à tous. Tout en respectant les droits établis, elle n'accorde d'autorisation nouvelle que sur les points où les constructions peuvent servir à défendre la côte contre les érosions de la mer. Tel a été le cas sur le littoral des îles de Ré, d'Oléron, de Noirmoutiers, et aux

environs de Pornic et des Sables-d'Olonne. Il en existe aujourd'hui 924, couvrant une étendue de 1,467 hectares.

Indépendamment des pêcheries et des parcs de pêche établis sur le littoral, il existe un assez grand nombre de viviers qui sont destinés à emmagasiner le poisson pour le conserver jusqu'au moment de la vente. La plupart des marins traitent de leur pêche à forfait avec des négocians à raison de tant par kilogramme. Si la pêche a été abondante, comme le poisson ne se conserve pas, les prix s'avilissent et les négocians se trouvent en perte; d'autre part, quand la pêche est nulle par suite des mauvais temps, ils ne peuvent satisfaire leur clientèle, quelque prix qu'on leur donne : c'est à empêcher les fluctuations du marché que sont destinés les viviers où l'on conserve les poissons vivans. En 1881, il en existait 1,620 couvrant une supercie de 1,174 hectares et appartenant à des particuliers. Il serait désirable qu'on en multipliât le nombre.

Les réservoirs alimentés par les marées ont un autre objet que les viviers; ils sont destinés à engraisser et à domestiquer en quelque sorte certaines espèces de poissons, comme les turbots, aptes à vivre en stabulation, qu'on y recueille à l'état d'alevins et qui s'y développent rien que par la nourriture que leur apporte la mer. Les réservoirs sont d'origine romaine, et les historiens nous disent combien les patriciens de la république et de l'empire y attachaient d'importance. Depuis longtemps déjà, il en existe dans le bassin d'Arcachon, ou plutôt dans les marais salans qui y confinent, et dans lesquels on renouvelle l'eau au moyen d'un jeu d'écluses et en utilisant les marées : 300 hectares sont exploités de cette façon et donnent un produit net de 252 francs par hectare.

Les côtes de Bretagne, dont les découpures ressemblent en petit aux fiords norvégiens, sont admirablement disposées pour ce genre d'industrie. Un certain nombre de viviers, encore trop peu nombreux, y sont établis: les principaux sont ceux de Roscoff, sur la Manche, et de Concarneau, sur l'océan. Ce dernier, auquel est annexé un laboratoire, est surtout un établissement d'études et d'expériences physiologiques. C'est là que MM. Coste, Moreau, Gerbe, Davaine et Robin ont fait leurs beaux travaux de physiologie et nous ont fait connaître bien des particularités intéressantes sur les mœurs des poissons. Jusqu'ici, les tentatives faites dans la Méditerranée n'ont pas réussi, probablement à cause de la difficulté d'alimenter les viviers, faute de marée.

Les poissons ne sont pas les seuls habitans des eaux dont nous fassions notre profit; les classes des mollusques et des crustacés fournissent aussi leur contingent à notre alimentation. Ces derniers, qui comprennent les crabes, les langoustes, les homards et les crevettes, sont recouverts d'un test, ou carapace, dont ils se dépouil-

lent en grandissant et qui sert, dans une certaine mesure, à les mettre à l'abri des attaques de leurs ennemis.

Les crabes sont très voraces; invulnérables eux-mêmes, ils dévorent tous les petits animaux qu'ils rencontrent et souvent s'attaquent entre eux; on pourrait certainement les élever dans des viviers en les nourrissant avec des débris d'abattoirs; mais ils sont trop peu recherchés pour qu'il y ait intérêt à le faire. La langouste, abondante sur nos côtes, surtout dans la Méditerranée, peut atteindre une taille de $0^m,50$ et un poids de 4 à 5 kilogrammes. Elle habite ordinairement les grands fonds, mais au printemps elle se rapproche du rivage, où elle cherche les endroits rocailleux. La femelle pond en automne, après accouplement, de 60,000 à 100,000 œufs, qui restent agglutinés sous sa queue pendant environ six mois; elle les détache alors et les abandonne au gré des eaux; après quinze ou vingt jours, ces œufs donnent naissance à des larves appelées *phyllosomes*, qu'on a longtemps supposées appartenir à une espèce différente et qui ne prennent leur forme définitive qu'après une série de transformations successives. Les langoustes sont très faciles à élever dans des parcs et n'exigent d'autre nourriture que les animalcules dont la mer est remplie.

Le homard, ou écrevisse de mer, peut atteindre une longueur de $0^m,55$ et un poids de 6 à 7 kilogrammes. Il habite surtout les côtes de l'Océan, dans les anfractuosités des rochers, où on va le pêcher. Il se reproduit à peu près comme la langouste et, comme elle, peut facilement être conservé et élevé dans des réservoirs. En 1881, ceux-ci étaient au nombre de 92 et livraient chaque année au commerce plus de 100,000 pièces.

En Norvège, — car c'est toujours à ce pays qu'il faut revenir quand il s'agit de pêche, — les côtes sont très abondantes en homards. On les prend au moyen de barils de bois, percés de deux trous qui permettent l'entrée du homard et renferment une combinaison intérieure qui l'empêche de sortir. Cet engin, amorcé de petits poissons, est coulé à la profondeur de 2 à 4 brasses. Le pêcheur vient prendre les homards, qu'il renferme, leur lie les pinces pour les empêcher de se mutiler réciproquement et les met dans un vivier jusqu'au moment de la vente. Ce sont ordinairement des commissionnaires qui les recueillent pour le compte de compagnies anglaises, auxquelles ils sont vendus à l'avance à un prix déterminé

Les salicoques, ou crevettes, comprennent plusieurs espèces; elles sont très communes sur nos côtes des deux mers et d'une fécondité prodigieuse; on les pêche soit à pied en suivant le flo quand il baisse et en poussant devant soi un filet en forme de truble, soit en bateau avec des filets qu'on traîne sur le sable et qu'on relève de temps en temps. On pêche, année moyenne, de

1,300,000 à 1,700,000 langoustes, homards ou crabes, et 1,500,000 kilogrammes de crevettes, valant en tout 2,300,000 à 3,000,000 de francs.

La pêche côtière, qui comprend non-seulement celle qui s'exerce le long des côtes, dans les étangs salés et à l'embouchure des fleuves, mais aussi celle du hareng et du maquereau, qui se pratique beaucoup plus au large, jusque sur les côtes d'Écosse, a employé, en 1881, 21,786 bateaux, jaugeant 108,562 tonneaux, montés par 72,275 hommes, et a produit un total de 68,911,196 francs.

III.

Les mollusques sont des animaux à corps mou, sans squelette interne ni carapace externe. Ils comprennent les poulpes, les seiches et tous les coquillages, dont les principaux, au point de vue qui nous occupe, sont les moules et les huîtres.

La moule est très commune sur le littoral de l'océan aussi bien que sur celui de la Méditerranée. La coquille se compose de deux valves triangulaires bombées, entre lesquelles passent des filamens qui forment le pied, ou *byssus*, avec lequel l'animal peut se fixer sur les corps qu'il rencontre ou se mouvoir sur les fonds par un mouvement alternatif de contraction et de dilatation. La moule est dioïque; les œufs de la femelle, renfermés dans les membranes qui l'enveloppent, sont fécondés par la laitance que le mâle répand dans l'eau et qui est transportée souvent fort loin. Après une incubation d'environ cinquante jours, les jeunes moules déjà formées s'échappent du nid maternel et se laissent entraîner par les eaux jusqu'à ce qu'elles rencontrent un milieu convenable et un corps solide sur lequel elles puissent se fixer le plus près possible de la surface. Elles sécrètent alors des filamens qui servent à fortifier le *byssus* et à attacher solidement la coquille, de façon que, dans les mers agitées, elles ne soient pas exposées à être emportées par les flots. Elles restent sur le même point, en bornant leurs fonctions à ouvrir et à fermer les valves pour absorber les animalcules que l'eau leur apporte. La moule vit en société, en agglomérations plus ou moins nombreuses sur les rochers immergés, en bancs sur les fonds de sable vaseux, mais à une profondeur qui ne dépasse pas 4 mètres. Elle est très robuste et vit partout, quoiqu'elle préfère les eaux fortement salées aux eaux saumâtres des étangs de la Méditerranée; elle ne souffre ni du froid ni de la chaleur et se reproduit avec une merveilleuse facilité. Il en existe un banc considérable de 45 kilomètres le long de la côte du Calvados, entre Lion-sur-Mer et Isigny; mais on en trouve d'autres plus ou moins riches sur tout le littoral, où on la pêche au

moyen de filets traînans et de dragues. Le naissain produit par les moules est si abondant qu'on voit fréquemment, notamment dans l'étang de Berre, le banc se reformer dès que la drague y a passé. Il arrive parfois cependant que les bancs sont envahis par les sables et détruits. C'est pour obvier à cet inconvénient et pour s'assurer une production constante que l'on a tenté dans diverses localités de pratiquer l'élevage des moules sur bouchots. Cette industrie a été introduite par un Irlandais nommé Patrick Walton, qui, ayant fait naufrage en 1235 dans la baie d'Aiguillon (Vendée), s'y établit comme pêcheur et y construisit le premier bouchot. On donne ce nom à un appareil fixe formé de pieux verticaux enfoncés dans le sol, s'élevant dans la mer à une hauteur de $2^{m},40$ et reliés entre eux par des claies et des fascines. Cet appareil, qui a la forme d'un V, dont les branches ont de 200 mètres à 800 mètres de longueur et dont la pointe est dirigée vers la mer, est destiné à recueillir le naissain et à fixer les jeunes moules entraînées par les eaux. A Aiguillon, les bouchots sont établis sur plusieurs rangs successifs et parallèles les uns aux autres; ils s'étendent sur une longueur totale de 140 kilomètres. Le naissain est d'abord recueilli sur les bouchots d'aval, puis transporté, enveloppé dans de vieux filets, sur les bouchots d'amont, où il se fixe et se développe jusqu'au moment où la moule devenue comestible peut être livrée au commerce, c'est-à-dire lorsqu'elle a deux ans. On évalue le produit annuel de cette baie à 15 millions de kilogrammes d'une valeur de 450,000 francs.

On a cherché à transporter sur d'autres points du littoral cette industrie simple et lucrative; mais, comme elle exige, d'une part, que l'établissement soit protégé contre les flots du large, d'autre part, qu'il se trouve à proximité d'une moulière naturelle qui fournisse le naissain, et que ces conditions sont assez difficiles à rencontrer, elle ne s'est pas généralisée autant qu'on pourrait le supposer. M. Léon Vidal, qui a publié une *Monographie de la moule*, a essayé d'en établir dans la Méditerranée sans avoir pu y réussir à cause des tarets qui perforaient les pieux. Il a pratiqué alors la culture des moules par bancs en recueillant le naissain sur des pierres, des cordages et des fascines placées à proximité des moulières naturelles et en le transportant ensuite dans les fonds à repeupler. Il évalue à 10,000 hectares environ l'étendue qui, sur le littoral méditerranéen, pourrait, presque sans mise de fonds, être transformée en moulière. La pêche des moules, en 1881, a fourni 506,394 hectolitres, représentant une valeur de 1,822,610 francs.

Comme la moule, l'huître est un mollusque bivalve qui s'attache au rocher, où il reste fixé pour la vie. On en rencontre dans presque toutes les mers, à proximité des embouchures où la nourriture est

plus abondante. On en fait une consommation prodigieuse, non-seulement en Europe, mais aussi en Asie et surtout en Amérique. C'est un aliment de facile digestion, mais peu nutritif, car il n'en faudrait pas absorber moins de 16 douzaines par jour, pour assimiler les 315 grammes d'azote qui doivent former la ration journalière de l'homme adulte. Aussi, quelque intéressans que soient les procédés employés pour la multiplication de ce mollusque, ne doivent-ils pas être élevés à la hauteur d'une question d'alimentation publique. La pêche se fait au moyen d'une drague, espèce de râteau de fer muni d'un filet qui arrache les huîtres à leur rocher et ramène tout ce qu'il rencontre. Celles qui ne peuvent encore être livrées à la consommation sont placées dans des parcs d'engraissement jusqu'à ce qu'elles aient acquis les qualités requises. Ces parcs, ou claires, peuvent être immergés aux grandes marées et être mis à sec au moyen de vannes de décharge. Ils ont une superficie de 250 à 300 mètres carrés et sont fermés du côté de la mer par une digue munie d'une écluse qui permet de régler la hauteur des eaux pendant l'intervalle des marées. Les huîtres déposées sur le sol de ces claires doivent être fréquemment nettoyées et changées de compartiment quand la vase devient trop abondante. Ce n'est qu'à la condition de leur donner des soins constans qu'on réussit à obtenir des huîtres savoureuses comme celles de Marennes ou d'Ostende.

Il existe plusieurs espèces d'huîtres qui toutes ne sont pas également estimées. Ce sont l'huître commune de l'océan, qui n'est pas la même que celle de la Méditerranée; l'huître plissée ou *gravette*, plus petite que la précédente, qu'on rencontre à Arcachon, à Cancale, et qui jouit d'une réputation méritée; l'huître de Toulon, petite, à coquille épaisse et de forme bizarre; l'huître anglaise, ou d'Ostende, qui n'est autre que l'huître de Bretagne importée sur les côtes anglaises et parquée à Ostende; l'huître de Corse, qui ressemble à l'huître commune, quoiqu'elle soit plus longue; l'huître *pied de cheval*, commune dans la Manche et dans l'océan, très grande, à valves épaisses et qui n'est probablement que l'huître commune arrivée à l'état de vieillesse. Depuis quelques années, une nouvelle espèce se montre sur nos côtes, c'est l'huître de Portugal, qui paraît plus précoce, plus robuste et plus prolifique que les autres. Comme preuve de sa rusticité, M. Léon Vaillant, professeur au Muséum d'histoire naturelle, dans son *Rapport sur les produits de la pêche à l'Exposition de 1878*, cite le fait suivant. Un bateau frété pour déposer, en 1866, sur les crassats d'Arcachon un chargement d'huîtres du Tage fut forcé par le mauvais temps de chercher un refuge dans la Gironde, qu'il remonta jusqu'à Bordeaux. Son chargement s'échauffa, et l'infection devint telle que l'autorité obligea le capitaine à reprendre la mer. Celui-ci

n'attendit pas qu'il fût au large pour se débarrasser de sa cargaison et la jeta dans le fleuve; c'est à cette circonstance qu'on doit l'immense gisement huîtrier qui s'étend de la rive gauche de la Gironde à la pointe de Grave et même au-delà, puisque le frai s'est répandu jusqu'à l'île de Ré et l'île d'Oléron. Malgré les avantages que présente cette huître, il est certain que, sous le rapport de la forme, qui est très irrégulière, comme sous celui de la qualité, elle est inférieure à l'huître indigène et que beaucoup d'ostréiculteurs redoutent de la voir, soit directement, soit par voie d'hybridation, se substituer à celle-ci (1).

L'immense consommation d'huîtres qui se fait, qui à Paris seulement s'élève à 200 millions, et que le développement des voies ferrées accroît de jour en jour, jointe à diverses causes de destruction, a amené peu à peu l'épuisement des bancs autrefois si riches qui entouraient nos côtes d'une ceinture presque continue. L'huître a tout d'abord à redouter de nombreux ennemis; beaucoup de familles de poissons, de mollusques, de crustacés, de polypes vivent à ses dépens. Les uns la dévorent à l'état d'embryon avant qu'elle soit fixée; les autres, comme les crabes et les langoustes, la surprennent pendant qu'elle a les valves entr'ouvertes; d'autres enfin, comme le *murex tarentinus* (bigorneau perceur) et le *nassa reticulata* perforent les coquilles et introduisent dans l'orifice un siphon, au moyen duquel ils aspirent la substance animale. Sur certains points, les bancs ont été envahis et détruits par les moules, sur d'autres par le *maërle*, plante de la famille des spongiaires, d'un aspect gélatineux, qui se recouvre d'une couche calcaire et se multiplie de proche en proche. Si redoutables que soient ces ennemis, ils le sont moins encore que l'envasement des bancs, dû, suivant M. de La Blanchère (2), à l'emploi de la drague pour pêcher les huîtres. Cet engin agit, en effet, comme une charrue qui creuse d'énormes sillons dans lesquels la vase s'accumule peu à peu et de là s'étend sur les huîtres voisines. Cette pêche d'ailleurs se fait d'une manière barbare par des embarcations montées par 5 ou 6 hommes et réunies au nombre de 20 ou 30 sur un même banc; elles mettent toutes ensemble leurs dragues à la mer et ne quittent la place que lorsqu'on les y oblige. C'est pour empêcher la ruine de nos bancs et pour mettre un terme aux dévastations dont ils étaient l'objet de la part des pêcheurs qu'ont été rendus les décrets de 1853, de 1859 et de 1862, en vertu desquels la

(1) Dans un intéressant article publié dans *le Journal de l'agriculture* sur le repeuplement du rocher de l'Estrée par M. de Piolan, M. Chabot-Karlen ne paraît pas partager cette opinion et croit, au contraire, que l'huître portugaise s'améliorera sur les côtes de France.

(2) *Culture des plages maritimes*, par M. de La Blanchère. Paris; Rothschild.

pêche de l'huître est absolument interdite pendant la nuit, durant l'époque du frai, c'est-à-dire du 1er mai au 31 août, et même lorsque la pêche est ouverte, sur les bancs désignés par l'autorité maritime. Tandis que, par ces mesures conservatoires, l'administration de la marine cherchait à reconstituer les anciens bancs, elle ne négligeait pas les moyens d'en créer de nouveaux, et prêtait tout son concours à M. Coste, qui avait rêvé d'entreprendre le repeuplement artificiel de nos rivages. A la suite d'un voyage d'exploration dont il avait été chargé, en 1855, sur les côtes de France et d'Italie, ce savant proposa, pour atteindre ce but, de mettre en pratique les procédés qu'il avait été à même d'observer sur le lac Fusaro, près de Naples, dont les huîtrières ont de tout temps joui d'une grande réputation. Ces procédés sont décrits dans une série de rapports qui ont été livrés à la publicité et dont chaque page trahit l'espoir de doter la France d'une richesse nouvelle.

L'huître est un mollusque hermaphrodite qui pond du mois de juin au mois de septembre; elle n'abandonne pas immédiatement ses œufs, mais les conserve en incubation entre les lames branchiales, plongés dans une matière muqueuse d'un aspect laiteux. Lorsqu'ils sont suffisamment développés, les embryons sont rejetés par la mère, et, grâce à un appareil natatoire dont ils sont munis, ils vont à la recherche d'un point d'attache. Chaque huître pond de 1 à 2 millions de germes, qui sont pour la plupart emportés vers la haute mer avant d'avoir pu se fixer; d'autres deviennent la proie de leurs ennemis, contre lesquels ils ne peuvent se défendre; la plus faible partie seulement échappe à la mort, et, se fixant sur les rochers, contribue à la perpétuation des bancs. Pour combattre ces causes de destruction, M. Coste a proposé d'appliquer en grand le procédé employé au lac Fusaro, qui consiste à donner artificiellement au naissain des points d'appui, pieux ou fascines, pour s'y fixer, et que M. de Bon, alors commissaire de la marine, avait déjà expérimenté, en 1854, à Saint-Servan avec un certain succès. M. Coste ne s'est jamais donné comme l'inventeur de ce procédé, mais il a eu la gloire de le faire passer dans la pratique par l'ardeur qu'il a mise à le vulgariser. La première tentative de repeuplement sur une grande échelle fut entreprise, en 1858, dans la baie de Saint-Brieuc; 3 millions d'huîtres achetées à Cancale et à Tréguier furent versées sur divers points de cette baie avec l'aide de deux avisos de l'état, remorquant une flottille d'embarcations qui portaient le coquillage. Sur ces bancs improvisés on répandit à profusion des écailles d'huîtres, et l'on descendit de longues lignes de fascines maintenues par un lest de pierre à $0^m,30$ ou $0^m,40$ au-dessus du fond, destinées les unes et les autres à servir de collecteurs. La réussite parut d'abord complète, car, après

le frai, tous les collecteurs retirés étaient couverts de naissain. M. Coste crut pouvoir faire un pas de plus et, emporté par son imagination, entreprendre immédiatement le repeuplement de toutes les côtes. Il fit mettre à sa disposition le bâtiment le *Chamois* pour se porter sur les points où de nouvelles expériences étaient tentées, fit acheter en Angleterre plusieurs millions d'huîtres, qu'il expédia à Cette pour repeupler la Méditerranée, ensemença la rade de Brest, créa des parcs dans le bassin d'Arcachon et contribua à donner un vif essor à l'industrie privée, car, à ses yeux, l'état devait se borner à fonder des établissemens modèles pour servir d'exemple aux particuliers. Ceux-ci n'hésitèrent pas à suivre l'impulsion qui leur était donnée, et, sur les côtes de Normandie, comme sur celles de Bretagne et de Gascogne, les populations riveraines sollicitèrent des concessions de terrain pour l'exercice de cette industrie nouvelle qui promettait de si beaux résultats et pour laquelle d'ailleurs les capitaux ne faisaient pas défaut. Au début, tout sembla marcher à souhait; dans un rapport publié en 1861, M. Coste affirme que la baie de Saint-Brieuc peut dès ce moment livrer annuellement plusieurs millions d'huîtres marchandes; que l'île de Ré a vu ses côtes converties par les parqueurs en une vaste huîtrière; que le bassin d'Arcachon promet une moisson d'une profusion inimaginable; que, dans les rades de Brest et de Toulon, le succès paraît assuré; qu'à La Rochelle et à Marennes, la production est satisfaisante, et que, dans l'étang de Thau, les huîtres acquièrent des qualités exceptionnelles. Au bout de quelques années, il fallut singulièrement en rabattre. Les bancs artificiels de Saint-Brieuc furent détruits et dispersés par les mauvais temps; la rade de Brest s'appauvrit par l'insuffisance de la reproduction; les parcs de l'île de Ré et de La Rochelle déclinèrent peu à peu et furent abandonnés. La cause principale de ces insuccès doit être attribuée à l'ignorance où l'on était des lois naturelles qui président à la formation des gisemens huîtriers, ignorance qui conduisit ces ostréiculteurs improvisés à s'établir sur des fonds absolument impropres à l'élevage de ce mollusque. C'était une expérience à recommencer, sinon sur de nouvelles bases, du moins avec plus de prudence, et c'est la tâche que la marine s'est imposée et qu'elle a réussi à mener à bien. Elle provoqua d'abord les décrets qui interdisent la pêche de l'huître pendant la saison du frai; choisit avec soin, pour la création de bancs artificiels, des terrains situés à proximité des bancs naturels, et ne donna plus de concessions qu'à ceux qui furent jugés capables de les faire prospérer. Les particuliers qui se livrent à cette industrie sont aujourd'hui plus sûrs d'eux-mêmes et réalisent des bénéfices importans. Les centres principaux sont le bassin d'Arcachon et le Morbihan.

Les parcs d'Arcachon sont établis sur des terrains émergens appelés *crassats*, qui se montrent à chaque marée et qui sont recouverts d'une herbe fine et serrée; dans la partie supérieure du parc sont établies des claires semblables à celles que nous avons décrites plus haut; elles ont de 30 à 40 mètres de long sur 4 à 5 mètres de large et sont divisées en plusieurs compartimens. A côté de ces claires, sont des réservoirs en bois pour servir d'ambulances aux jeunes huîtres qui auraient été blessées dans les diverses opérations qu'elles subissent. Comme collecteurs pour retenir le naissain, on emploie les corps les plus divers; des planchers mobiles, des pierres, des fascines, des briques; mais on paraît aujourd'hui donner la préférence à la tuile courbe, qu'on blanchit à la chaux et qu'on enduit ensuite d'une légère couche de mortier; celui-ci, se détachant au moment du détroquage, permet d'enlever les huîtres sans risquer de les blesser.

On commence par garnir le parc d'huîtres mères, achetées soit aux pêcheurs, soit aux parqueurs voisins; on pose ensuite au moment même de la ponte, c'est-à-dire en mai et dans la partie inférieure du parc, les collecteurs formés de tuiles placées sur des cadres en bois, la partie concave vers le sol, et superposées par rangs alternatifs. Ces piles, qui comprennent de cinq à neuf rangées de tuiles, s'appellent *ruches* et sont consolidées soit par des pieux, soit par un fil de fer; elles restent en place jusqu'en octobre; elles sont alors défaites et les tuiles sont placées dans des claires où l'on commence le détroquage. Cette opération est faite par des femmes qui détachent les huîtres en coupant circulairement l'enduit de mortier sur lequel elles reposent. Celles-ci sont rangées par couches de $0^m,3$ à $0^m,4$ d'épaisseur dans les ambulances où elles restent de deux à trois mois, avant d'être transportées dans les claires d'élevage, et dispersées sur le sol, de façon à ne pas se gêner réciproquement dans leur développement. Les claires, protégées par des filets à maille serrée, doivent être maintenues dans un grand état de propreté, et renfermer toujours une couche d'eau de $0^m,15$ à $0^m,20$ qui suffit pour mettre les mollusques à l'abri des froids ou des grandes chaleurs. Après deux ans d'un élevage ainsi conduit, l'huître est devenue comestible; mais avant de la présenter sur le marché, on l'accoutume à rester à sec, en vidant la claire à chaque marée; on l'habitue ainsi à fermer ses valves pour conserver l'eau et à pouvoir supporter le voyage sans perdre sa fraîcheur.

Dans le Morbihan, les méthodes de reproduction et d'élevage sont à peu près les mêmes; comme collecteurs, on y emploie, de préférence aux ruches à cause de la nature vaseuse du sol, soit des planches de sapin superposées et séparées par des traverses, soit des tuiles suspendues à des piquets par des fils de fer. D'autre part,

comme les emplacemens pour le parcage des huîtres font défaut, l'administration de la marine a imaginé de transformer en claires d'anciens marais salans. Elle a fait au Croisic et aux Sables-d'Olonne des expériences qui ont parfaitement réussi et qui permettront d'utiliser des terrains improductifs pour l'engraissement et l'élevage des jeunes huîtres achetées aux pêcheurs, ou produites artificiellement le long des côtes. Plusieurs tentatives ont également été faites dans la Méditerranée; on peut citer, entre autres, le parc de Bregaillon, sur les bords de la Seyne, où M. Malespine élève et reproduit non-seulement des huîtres, mais des moules, des clovisses et autres coquillages, recherchés sur les côtes de la Provence.

La mise en exploitation d'un parc d'huîtres d'un hectare d'étendue exige une mise de fonds de 7,000 à 8,000 francs pour l'aménagement du terrain et l'achat des appareils nécessaires. Quant au produit, il varie beaucoup suivant les emplacemens plus ou moins favorables, suivant l'habileté de l'ostréiculteur et suivant l'abondance de l'émission du naissain. Les concessions sont accordées par l'administration de la marine, qui réserve aux inscrits maritimes une partie des terrains propres à l'ostréiculture et concède les autres moyennant redevance, aux personnes qui lui semblent aptes à ce genre d'industrie. Elle ne néglige rien d'ailleurs pour éclairer la population sur les meilleurs procédés à employer, et depuis quelques années, des professeurs sont chargés par le ministère de l'instruction publique, d'accord avec celui de la marine, d'aller sur les lieux d'élevage faire des conférences sur cet objet, qui intéresse à un si haut point la prospérité de nos côtés (1).

Ces efforts ont déjà porté leurs fruits; le nombre des parcs, claires ou dépôts d'huîtres, s'élève aujourd'hui à 33,334; ils couvrent une superficie de 8,966 hectares et sont détenus par 28,547 personnes, dont 10,706 dépendent de l'inscription maritime.

En 1881, 680,372,750 huîtres, provenant tant de ces parcs et dépôts que de la pêche à pied et en bateau, ont été vendues au prix de 17,951,114 francs. La pêche proprement dite entre dans le chiffre ci-dessus pour 374,985,770 huîtres, d'une valeur de 2,061,753 francs; les parcs et claires pour 305,386,980 d'une valeur de 15 millions. La différence entre les prix tient à ce que les huîtres de pêche ne sont pas vendues directement aux consommateurs, mais aux propriétaires des claires et dépôts répartis sur tout le littoral, qui les conservent dans leurs bassins jusqu'à ce qu'elles soient comestibles. En 1865, la production huîtrière représentait une valeur

(1) M. le docteur Brocchi, maître de conférences à l'Institut agronomique, qui depuis deux ans a fait des cours d'ostréiculture et de pisciculture sur divers points de nos côtes occidentales, a inauguré cette année ses conférences dans le bassin de la Méditerranée.

de 1,930,000 francs; en 1869, elle était descendue à 864,000 fr. Elle est donc, depuis cette époque, devenue vingt fois plus importante. La pêche des huîtres sur les bancs naturels a augmenté en même temps que la production artificielle; on a remarqué, en effet, que si ces bancs sont pour les parcs des foyers d'alimentation, ceux-ci à leur tour leur renvoient en naissain une partie des richesses qu'ils en ont reçues. Il s'opère donc entre eux un échange de germes qui est une garantie de leur prospérité commune.

L'ostréiculture est une industrie française. C'est en France qu'elle a pris naissance et que jusqu'ici elle s'est à peu près exclusivement développée. Toutes les côtes ne lui conviennent pas, et il n'y a guère que la Hollande où, depuis quelques années, elle ait passé dans la pratique. Les premiers essais datent de 1877; ils ont été faits par l'état dans les polders et ont assez bien réussi pour qu'en 1881 on ait pu livrer pour 200,000 francs d'huîtres à la consommation.

IV.

La pêche maritime prise dans son ensemble a armé, pendant l'année 1881, 22,125 bateaux jaugeant de 149,297 tonneaux montés par 80,895 hommes; elle a rapporté, en y comprenant le gain des pêcheurs à pied, au nombre de 55,485, en poissons et mollusques, un total de 82,670,058 francs. Dans ce chiffre ne figurent pas les produits des parcs et viviers, dont l'importance, comme nous venons de le voir, surtout pour les huîtres, est considérable.

En 1875, le produit de la pêche maritime a été de 77,166,542 fr., en 1869, de 68,897,550 francs, et en 1865, de 57,459,152 francs. La comparaison de ces chiffres fait donc ressortir une augmentation progressive dans le revenu de cette industrie; augmentation qu'il faut attribuer autant à l'accroissement des prix qu'à celui de la quantité du poisson pêché.

L'extension des voies ferrées a eu pour effet de faire pénétrer les poissons de mer sur tous les points du territoire, si bien qu'aujourd'hui il n'est pour ainsi dire localité si éloignée, où l'on ne puisse s'en procurer dans un état de fraîcheur suffisant. La consommation augmente en même temps que les prix s'élèvent; et comme la pêche française est impuissante à répondre à ces demandes, il nous faut chaque année en importer pour une trentaine de millions de l'étranger. En revanche, nous exportons pour 26 millions de poissons marinés ou conservés dans l'huile.

Au point de vue économique, la pêche maritime offre donc pour notre pays un intérêt majeur; non-seulement à cause de son importance directe pour l'alimentation publique, mais aussi et surtout

parce qu'elle est la rude école à laquelle s'aguerrissent nos marins si courageux et si dévoués, qui forment une des assises de la grandeur de la France. On sait que cette pêche est réservée à ceux qui figurent sur les registres de l'inscription maritime et que tout individu qui s'y livre est inscrit d'office sur ces registres. Il n'est fait d'exception que pour ceux qui ne naviguent pas et qui, comme les ostréiculteurs, exploitent le littoral sans quitter la terre.

L'inscription maritime a été instituée par l'ordonnance royale de 1681; c'est une création de Colbert, dont la vigilance s'étendait sur tout ce qui pouvait contribuer à la gloire et à la richesse du pays. Modifiée dans ses détails par divers actes postérieurs, notamment par la loi du 3 brumaire an IV, les décrets du 27 février 1866 et du 30 décembre 1872, cette institution s'est maintenue jusqu'à nos jours, malgré les efforts que les gens à courte vue ont faits pour la détruire. C'est à elle que nous devons l'admirable organisation de notre marine et le personnel d'élite qui la compose. Elle a pour objet de mettre à la disposition de l'état, toutes les fois qu'il le réclame, tous les citoyens qui se livrent à la pêche ou à la navigation. Elle comprend tous les marins de dix-huit à cinquante ans; mais, à moins de besoins extraordinaires, le service exigé d'eux ne dépasse pas trois années. Cette obligation, que certains écrivains n'ont pas craint d'appeler le servage de mer, et dont ceux-ci peuvent d'ailleurs s'affranchir en renonçant à leur métier, a perdu le caractère exceptionnel qu'elle avait autrefois, depuis que la loi astreint tous les hommes valides au service militaire jusqu'à l'âge de quarante ans. Elle n'est pas d'ailleurs sans compensation. Les marins, en effet, même lorsqu'ils ne sont pas au service de l'état, bénéficient de l'institution de la caisse des invalides de la marine, qui leur assure des pensions dans leurs vieux jours, ainsi qu'à leurs femmes et à leurs enfans en cas de malheur, et qui est pour eux une véritable banque, puisqu'elle reçoit en dépôt toutes les sommes auxquelles ils ont droit. Ils trouvent dans l'administration de la marine un appui constant et une bienveillance qui se traduit souvent par des avances de fonds pour l'amélioration de leur matériel de pêche ou pour son remplacement en cas de sinistre. Enfin, ils jouissent, comme nous l'avons dit, du monopole de la pêche maritime. Il faut croire que ces avantages leur paraissent suffisans puisque le nombre des inscrits ne cesse de s'accroître : en 1825, il était de 94,000; en 1840 de 110,000; en 1869 de 180,000; il est aujourd'hui de 190,000.

Les inscrits n'ont, pour se livrer à la pêche, à payer ni droit ni patente, et, en pleine mer, ne sont astreints à aucune restriction. Il n'en est pas de même le long des côtes, où, sur la zone de 3 milles (5,556 mètres) de largeur qui limite les eaux nationales, l'autorité

maritime se réserve le droit de réglementation. Cette zone est interdite aux pêcheurs étrangers, sauf dans la Méditerranée, où le traité du 15 août 1761, dit *pacte de famille*, entre la France, l'Espagne et le royaume des Deux-Siciles, avait autorisé les marins de ces pays à pêcher indistinctement sur toute l'étendue de leurs côtes (1).

La pêche côtière a été réglementée par la célèbre ordonnance de 1681, qui contient un code complet de législation maritime et qui a été la base de tous les règlemens postérieurs. Plusieurs projets de loi furent élaborés depuis cette époque par les divers gouvernemens qui se sont succédé en France; mais c'est en 1852 seulement qu'on fut en mesure d'en présenter un au corps législatif. La loi votée à cette époque organise la police de la pêche côtière, tout en laissant au pouvoir exécutif le soin d'édicter les prescriptions qui seraient jugées nécessaires suivant les localités. C'est en conformité de cette disposition qu'ont été rendus les décrets du 4 juillet 1852, du 19 novembre 1859 et du 10 mai 1862. D'après ces divers actes, la police est confiée au préfet de l'arrondissement maritime et, sous les ordres de celui-ci, aux chefs des sous-arrondissemens et aux commissaires de l'inscription maritime de chaque quartier. Ceux-ci sont secondés par des agens officiels, qui sont les inspecteurs des pêches, les syndics des gens de mer, les gardes et gendarmes de la marine, et par des agens bénévoles désignés sous le nom de prud'hommes ou de gardes jurés, lorsque la population maritime veut bien s'y prêter.

En vertu des prescriptions réglementaires, dans la zone des eaux nationales, les mailles des filets doivent avoir des dimensions déterminées; les filets traînans ne peuvent être employés sans une autorisation spéciale du ministre de la marine, provoquée par un rapport du préfet maritime constatant que l'usage de ces engins ne présente aucun inconvénient; toute pêche peut y être temporairement interdite en vue de protéger certaines espèces et d'empêcher la destruction du frai; la pêche des huîtres sur les bancs compris dans cette zone peut être suspendue par les préfets maritimes pour un laps de temps plus ou moins long et soumise aux restrictions jugées nécessaires; l'établissement de pêcheries fixes ne peut avoir lieu sans une autorisation spéciale; la vente et le transport de poissons, de crustacés et de mollusques au-dessous de certaines dimensions sont prohibés, à moins qu'on ne justifie de la possession de claires ou de viviers où ils doivent être élevés.

Telles sont les principales dispositions aujourd'hui en vigueur, et

(1) Cette clause du traité est abrogée, depuis 1878, à l'égard de l'Espagne; mais elle a été maintenue, à titre de tolérance, en faveur des pêcheurs italiens.

dont la commission d'enquête nommée par le sénat a eu à s'occuper pour se rendre compte des conditions dans lesquelles s'exerce la pêche maritime et des moyens d'en augmenter le rendement.

Il a été reconnu tout d'abord qu'il n'y avait aucune mesure à prendre pour la pêche du large. Nos marins s'y trouvent en présence des marins étrangers, et toutes les restrictions qu'on leur imposerait ne pourraient que les gêner sans influer sur la production générale, puisque les derniers n'en tiendraient aucun compte. D'ailleurs les poissons qui habitent la haute mer se reproduisent en telle abondance que, quels que soient les moyens de pêche employés, il n'y a pas à en redouter la diminution. S'ils résistent aux causes de destruction multipliées auxquelles ils sont exposés, ce n'est pas l'emploi de filets traînans ou à mailles serrées qui pourra en réduire le nombre.

Il ne paraît pas non plus qu'il soit possible, pour augmenter la quantité de poissons, de recourir aux procédés de fécondation artificielle dont on fait usage pour les poissons d'eau douce. Toutes les tentatives faites à ce sujet, notamment à Westminster, ont échoué, car les alevins sont si petits au moment de l'éclosion qu'on ne peut ni les conserver dans des lieux clos, ni leur donner la nourriture qui leur convient. La pisciculture marine ne saurait donc comprendre que l'elevage du poisson dans des viviers, ainsi que nous l'avons indiqué dans le cours de cette étude, et l'éducation artificielle des huîtres, qui est aujourd'hui pratiquée sur une très grande échelle. Sous ce rapport, la commission du sénat n'a pu que constater ce qui existe et n'a eu à proposer aucune mesure nouvelle pour donner à cette industrie une plus vive impulsion ; elle pense qu'il faut la laisser se développer spontanément suivant l'état des marchés et les exigences de la consommation. C'est donc spécialement sur la pêche côtière et sur les mesures de protection qu'elle réclame que la commission sénatoriale a fait porter ses investigations. Elle a entendu dans son enquête, non-seulement les représentans des divers syndicats de pêcheurs et les commissaires de la marine, mais toutes les personnes ayant quelque compétence dans ces questions qui ont manifesté le désir de donner leur avis. Les opinions émises ont été très contradictoires ; nous allons les résumer en peu de mots.

M. Bouchon-Brandely, secretaire du Collège de France, qui a été chargé par la commission de parcourir le littoral de la Méditerranée, déclare que l'appauvrissement du rivage est un fait indéniable ; que les poissons se sont éloignés des côtes et que pour la pêche il faut aller les chercher au large. Parmi les causes de cette disparition il cite en première ligne l'emploi des filets traînans qui labourent le fond de la mer et dévastent les frayères. Ce qui, aux yeux

de M. Bouchon-Brandely, confirme ces appréciations, c'est que dans les stations où, comme à Saint-Tropez et à Saint-Raphaël, les pêcheurs se sont interdit l'usage de ces filets, les côtes sont très poissonneuses et les pêcheurs dans une situation prospère. D'autres causes encore ont contribué à cet appauvrissement, c'est notamment l'emploi, pour s'emparer du poisson, des substances toxiques ou des matières explosibles, l'abondance des marsouins, qui détruisent les filets, et surtout l'inobservation des règlemens sur la pêche. Le défaut de surveillance est général, et le braconnage, surtout de la part des pêcheurs étrangers, s'exerce sur la plus grande échelle. Lorsque les délits sont constatés, les amendes encourues ne sont jamais payées et les peines corporelles jamais prononcées; il en résulte que l'impunité est absolue et que les eaux méditerranéennes sont abandonnées aux entreprises les plus audacieuses.

M. Roy de Loulay et M. de Lorgeril, qui ont résumé les enquêtes faites sur les côtes de l'océan et sur celles de la Manche, arrivent à des conclusions analogues. D'après eux, on ne signale aucune diminution dans les espèces migratrices, dont le plus ou moins d'abondance dépend de causes naturelles, et dont la quantité varie d'une année à l'autre; mais il n'en est pas de même des espèces sédentaires qui, sur un grand nombre de points, semblent s'être éloignées des côtes par suite de l'emploi des chaluts et autres filets traînans. Si la quantité de poissons pêchés n'est pas moindre qu'autrefois, c'est parce que le nombre des pêcheurs a augmenté et non parce que le poisson est plus abondant; la pêche est devenue plus laborieuse et la part de chacun a diminué. Les honorables rapporteurs se plaignent également du défaut de surveillance et particulièrement de braconnage qui s'exerce sur la plupart des bancs d'huîtres.

M. Ch. Brun, ancien directeur des constructions navales et ancien ministre de la marine, voit les choses moins en noir. D'après lui, la diminution du poisson le long des côtes est loin d'être constatée; la quantité pêchée augmente au contraire chaque année, ainsi que le nombre des pêcheurs. Si les marchés du littoral sont moins bien approvisionnés et si les prix se sont élevés, c'est parce que les débouchés se sont multipliés dans une énorme proportion par l'extension des voies de communication. Les règlemens édictés en vue de la protection du poisson de mer sont plus nuisibles qu'utiles; car la fécondité de ce poisson est telle, les surfaces sur lesquelles il se reproduit sont si grandes que la pêche, même abusive, ne peut avoir qu'une très faible influence sur le peuplement des eaux de mer et ne peut entrer en parallèle avec les causes naturelles de destruction. Sans nier cependant les dommages que causent les filets traînans employés le long des côtes, M. Brun fait remar-

quer que, de tout temps, ces engins ont été accusés d'avoir amené la dépopulation des eaux, parce que de tout temps les pêcheurs se sont plaints de l'insuffisance de leurs bénéfices. Les filets traînans ont été interdits dès Henri III, en vertu d'un édit de 1584 ; cette interdiction a été renouvelée par l'ordonnance de 1681, puis par la loi de 1790, mais toujours sans succès, parce que ces prescriptions ont toujours été méconnues, clandestinement d'abord et le plus souvent avec la tolérance des autorités locales et l'adhésion de l'administration supérieure. En fait, la liberté a été toujours à peu près absolue, sans qu'on ait réellement eu à se plaindre des résultats. Il en a été de même en Angleterre, où une enquête a également été ouverte à ce sujet en 1866. On a reconnu à cette occasion que, sans l'emploi de filets de fonds, une grande quantité de poissons échapperaient, ce qui diminuerait d'autant l'approvisionnement des marchés. Il est certain qu'il n'y a pas d'engins de pêche qui ne détruisent inutilement un certain nombre de poissons; mais cette destruction n'a jamais amené le dépeuplement des eaux de la mer; et en ce qui concerne en particulier les filets traînans, c'est tout au plus s'ils ont pu produire une diminution temporaire dans certaines localités.

Quoi qu'il en soit de ces appréciations, il est certain qu'en pleine mer, quand les fonds le permettent, l'usage des filets traînans ne peut avoir aucun inconvénient; il n'est, d'autre part, pas douteux qu'il en a de très sérieux sur le littoral, parce qu'il détruit le frai qui se trouve déposé dans les fonds peu profonds; il est difficile, aussi, de ne pas se rendre au sentiment général des pêcheurs, qui attribuent le dépeuplement des côtes à l'inobservation des règlemens sur la pêche. C'est à cette conclusion qu'est arrivée la commission du sénat, qui trouve ces règlemens suffisans et se borne à émettre le vœu qu'on les fasse observer strictement.

Le décret de 1862, en effet, proscrit l'usage des filets traînans, sans autorisation spéciale, à moins de 3 milles des côtes; c'est laisser au poisson un espace suffisant pour frayer; au-delà de ces 3 milles, les dommages que peuvent causer ces filets sont peu appréciables. Ce décret permet également au préfet maritime d'empêcher la pêche sur certains points des côtes pendant un laps de temps déterminé, et par conséquent d'établir des réserves qui, à l'époque du frai, seraient interdites aux pêcheurs et favoriseraient ainsi le repeuplement du littoral. On a constaté, en effet, que partout où la pêche a été momentanément interrompue, le poisson s'est multiplié rapidement, et l'on cite notamment la partie de la rade de Toulon comprise dans la zone des poudrières de la marine, où la pêche est interdite, comme extrêmement poissonneuse. Enfin, il dépend absolument de l'autorité d'exercer sur les côtes une surveillance plus

active et de poursuivre les délinquans avec plus de rigueur. Les dispositions légales existantes ne laissent rien à désirer, il suffit d'en exiger l'application ; et il ne servirait de rien d'en édicter de nouvelles, si, comme celles d'aujourd'hui, elles restaient en partie lettre morte.

Mais les prescriptions légales, si utiles qu'elles soient, ne sauraient avoir sur la prospérité de la pêche maritime une influence comparable à celle qu'auraient des mesures d'un autre ordre. Il serait tout d'abord désirable que l'institution des prud'hommes, en vigueur sur tout le littoral de la Méditerranée, se répandît également sur les côtes de l'océan sous la forme des associations prévues par les règlemens. Ces prud'hommes sont des espèces de sociétés de secours mutuels qui ont en outre pour objet la défense des intérêts communs. Ainsi, d'après M. Bouchon-Brandely, la prud'homie des pêcheurs de Marseille a fondé une caisse de secours au profit de laquelle les patrons paient une cotisation de 24 francs par an pour les embarcations de deux ou trois hommes, et de 48 francs pour celles qui en ont davantage. Cette caisse possède aujourd'hui un capital de 200,000 francs et paie annuellement 14,000 francs de pensions, sans compter les secours qu'elle donne aux veuves de marins. Ces prud'hommes ont leurs propres règlemens, et leurs chefs servent d'intermédiaires entre les pêcheurs et l'autorité maritime. Malheureusement la politique tend à s'y introduire et à en fausser l'esprit.

De toutes les industries, la pêche est une de celles auxquelles le principe de l'association entre le patron et l'ouvrier, c'est-à-dire de la participation de ce dernier aux bénéfices, convient le mieux. Ce mode de rémunération du travail ne saurait s'appliquer aux entreprises qui exigent de grands capitaux, une direction unique, une instruction spéciale, de grandes capacités industrielles et commerciales, à celles, en un mot, où la main-d'œuvre n'est pour ainsi dire que l'accessoire; mais il est, au contraire, admirablement approprié à celles qui, comme la pêche, exigent peu de capitaux, et dont les profits dépendent surtout du travail et de l'ardeur de ceux qui y sont employés. Aussi y est-il très généralement en usage, et la plupart des armemens de pêche se font-ils à la part, c'est-à-dire que, sur le produit de chaque pêche, une proportion, qui varie suivant le tonnage, est réservée au propriétaire du bateau, et que le surplus est distribué entre l'équipage. Si fructueuse que soit la pêche, il est rare que la part des simples matelots leur rapporte plus de 3 francs par jour. C'est bien peu pour des hommes qui mènent l'existence la plus rude qu'on puisse imaginer, et dont la vie est incessamment en péril. Si l'on compare leur sort à celui des ouvriers des villes, qui ne cessent de s'en prendre à la société de

leur destinée, on se dit qu'il faut que la mer exerce une bien puissante attraction sur ceux qui sont nés sur ses rivages pour qu'ils ne reculent pas devant les périls de la vie de marins. Peut-être serait-il possible d'augmenter leur salaire en leur facilitant les moyens de vendre leur poisson. On voit dans les ports de mer chaque bateau, en accostant le quai, y déposer les poissons, souvent encore vivans, dont il s'est emparé. Les parts faites entre le patron et les matelots, ces poissons sont vendus aux enchères par lots assortis, et achetés soit par des marchands de la localité, soit par des commissionnaires, qui les font emballer séance tenante et les expédient sur tous les points du territoire. Sans parler de ce qu'a de répugnant le spectacle de ces poissons qui agonisent et expirent sur le sol, souvent boueux, du rivage, il serait désirable que les municipalités fissent faire partout des marchés couverts, comme il en existe déjà dans quelques villes, où des agens spéciaux procéderaient aux ventes publiques et feraient directement, sans le concours des commissionnaires, leurs expéditions aux facteurs de la halle, à Paris, ou des marchés de l'intérieur. On supprimerait ainsi des intermédiaires onéreux, tout en multipliant les débouchés, au grand profit des pêcheurs et des consommateurs de poissons.

Il n'y aurait toutefois pas grand avantage à augmenter le salaire des marins, si, d'autre part, on ne cherchait à leur donner le goût de l'épargne et du bien-être. Habitués à affronter tous les dangers, ils sont trop souvent insoucians de l'avenir et dépensent sans compter le peu qu'ils gagnent. Les statistiques des pêches maritimes constatent que partout où les pêcheurs ont des habitudes de désordre et d'intempérance, ils sont misérables, et que partout, au contraire, où ils mènent une vie régulière, ils sont dans l'aisance et possèdent souvent une petite propriété, qu'ils cultivent pendant la saison où ils ne peuvent exercer leur métier. L'administration de la marine entre, d'ailleurs, dans cette voie ; elle comprend qu'elle a charge d'âmes et qu'elle a le devoir de développer chez les marins l'esprit de prévoyance en mettant à leur portée les institutions qui leur permettent d'améliorer leur sort. C'est ainsi qu'elle cherche à leur démontrer les avantages qu'ils trouveraient à s'associer pour l'exercice de leur industrie. Aujourd'hui, la plupart des bateaux pêchent isolément, chacun pour son compte et suivant les conventions faites entre le patron et son équipage : aussi sont-ils obligés de rentrer au port, aussitôt la pêche faite, pour vider et vendre leur chargement. Ils éviteraient cette perte de temps et pourraient rester indéfiniment en mer si les patrons étaient associés et si, comme les pêcheurs norvégiens, ils avaient des bateaux spéciaux pour transporter à terre les produits de leur pêche et leur rapporter leurs provisions. Les poissons n'attendraient pas ainsi plusieurs jours avant de paraître

sur le marché, au grand préjudice de leur qualité, et seraient vendus aussitôt pris.

En s'associant, les pêcheurs pourraient aussi avoir leurs viviers, améliorer leurs engins de pêche et augmenter le tonnage des bateaux. La pêche au large est la plus fructueuse, mais elle nécessite des bateaux pontés, que la plupart des patrons sont trop pauvres pour pouvoir se procurer; elle demande aussi des engins plus dispendieux. S'ils étaient associés, ils pourraient se procurer le matériel à frais communs, ou tout au moins trouveraient plus facilement du crédit pour pouvoir l'acheter.

Il existe en Irlande, sous le nom de *Reproductive Loan Fund*, une institution fondée par le *Board of public Works*, qui a pour objet de faire aux pêcheurs des prêts d'argent sur bonnes recommandations et cautions. Depuis le 1e janvier 1875, date de la mise en vigueur de la loi, jusqu'au 31 décembre 1879, cet établissement avait effectué 1,420 prêts se montant à 25,212 livres sterling, ou 630,000 francs, sur lesquelles 15,424 livres, ou 385,000 francs, avaient été recouvrées. Une institution du même genre devrait exister en France, et si l'on jugeait que l'état ne peut s'en charger, du moins pourrait-on créer quelque société de crédit qui rendrait à la pêche maritime des services du même ordre que ceux que le Crédit foncier devait rendre à l'agriculture. Nul doute qu'une vive impulsion de cette branche d'industrie ne soit la conséquence de l'écoulement des capitaux dans cette direction (1).

Une autre question qui se présente naturellement est celle de savoir s'il ne conviendrait pas de protéger l'industrie de la pêche par un droit plus élevé sur les produits étrangers. Ces droits sont aujourd'hui de 5 francs par 100 kilogrammes pour les poissons frais; de 10 francs par 100 kilogrammes pour le poisson salé ou fumé autre que la morue, et de 48 francs pour cette dernière. Ils sont assez élevés pour empêcher les prix de s'avilir sur le marché français, sans éloigner pour cela le poisson étranger, dont la consommation a absolument besoin, puisque nos importations s'élèvent à une trentaine de millions. Ce qui prouve qu'ils sont suffisans, c'est que l'industrie de la pêche, au lieu de péricliter, est en voie de progrès, tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la valeur des produits.

Bien des personnes ont pensé et écrit que l'inscription maritime était un obstacle au développement de la pêche en France. Nous ne saurions partager cette opinion. L'inscription maritime n'entrave

(1) Dans certains ports, notamment à Bayonne, il s'est fondé des sociétés pour l'exploitation de la pêche au moyen de bateaux à vapeur; c'est une innovation très heureuse et qui mérite d'être encouragée.

aucune entreprise, elle ne touche ni les capitalistes, qui mettent leurs fonds dans l'industrie navale, ni les armateurs, ni les concessionnaires d'huîtrières ou de viviers; elle ne s'adresse qu'à ceux qui naviguent, et, comme nous l'avons dit, elle ne leur impose pas des charges plus lourdes que la loi du recrutement n'en impose aux populations de la terre ferme; elle leur donne en plus des compensations qu'ils savent apprécier, puisque le nombre des inscrits ne fait qu'augmenter. On s'en est pris aussi à l'inscription maritime de la situation précaire dans laquelle se trouve aujourd'hui, dit-on, la marine marchande. Mais ce qui diminue la portée de ces plaintes, c'est qu'elles sont générales, et qu'on les entend en Angleterre aussi bien qu'aux États-Unis. Cette situation tient à ce que les conditions de la navigation sont absolument changées; le cabotage est remplacé par les chemins de fer et les navires à voile par des navires à vapeur, qui, à capacité égale, demandent un équipage moins nombreux. Les capitaines au long cours ne sont plus que des entrepreneurs de transport et n'ont plus, comme autrefois, la responsabilité des transactions, puisque les armateurs traitent directement avec leurs correspondans et que les marchés se concluent par le télégraphe. On ne peut rien changer à cet état de choses, qui, en somme, constitue un progrès, et dont il faut tâcher de s'accommoder. C'est la loi du monde de changer sans cesse. Gardons-nous donc de porter la main sur cette institution nationale, dont la suppression transformerait notre marine si belle, si homogène, en une marine cosmopolite, où viendraient se réfugier les pires élémens des nations étrangères. Ici encore, comme dans bien d'autres circonstances, la rigueur des doctrines économiques doit baisser pavillon devant les faits. A vouloir pousser à l'extrême les conséquences des principes et considérer une nation comme composée d'élémens inertes obéissant, comme la matière, à des lois immuables indépendantes de toute influence morale, on risque, comme l'ont fait autrefois les révolutionnaires de l'école de Rousseau, de précipiter le pays dans la ruine. Craignons les sectaires, de quelque nom qu'ils s'appellent, car ce sont eux qui font le malheur de la France.

De toutes nos institutions, la marine est celle qui jusqu'ici a eu le moins à souffrir des fluctuations de la politique : fasse le ciel qu'elle en soit toujours préservée et que cette peste ne vienne pas détruire une des pierres fondamentales de la richesse publique et de la grandeur nationale!

J. Clavé.

LA

GUERRE MODERNE

D'APRÈS UN ÉCRIVAIN MILITAIRE ALLEMAND

L'auteur de *Gambetta et ses Armées*, M. le baron von der Goltz, lieutenant-colonel dans le grand état-major allemand, vient de publier sur la guerre moderne un livre plein de vues et d'intérêt (1). Nous sommes heureux d'apprendre qu'on en prépare une traduction française, qui ne peut manquer d'être bien reçue de nos officiers. M. von der Goltz n'est pas seulement un écrivain fort instructif; il joint à la solidité du fond l'agrément et la chaleur du style. Il aime passionnément la guerre et ne s'en cache pas. Il la regarde non comme un mal nécessaire, mais comme le premier, le plus séduisant des métiers, comme celui qui fournit au génie ses plus nobles exercices et à l'humaine vertu l'occasion de montrer au monde tout ce qu'elle vaut. Mais son enthousiasme n'a rien de dur ni de féroce. Si épris qu'il soit des spectacles terribles qu'offrent les champs de bataille, il n'en parle point en soudard. C'est un soldat très civilisé qui cite volontiers les poètes.

Il faut lui rendre encore ce témoignage que son patriotisme n'est point accompagné de jactance. Quoiqu'il ait un sentiment très vif de la grandeur de son pays et qu'il soit justement fier des exploits accomplis par les armes allemandes, il lui en coûte peu de reconnaître que

(1) *Das Volk in Waffen*, ein Buch über Heerwesen und Kriegführung unserer Zeit, von Colmar Freiherr von der Goltz. Berlin, 1883.

la guerre moderne a été inaugurée par la révolution française et Napoléon Ier, que le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna en a le premier appliqué les principes avec un incomparable génie, qu'il a été le grand maître dans l'art de vaincre, qu'il faut encore s'inspirer de ses leçons, pourvu qu'on tienne compte des changemens considérables introduits dans les pratiques militaires par le nouveau système de recrutement et par l'invention des armes à longue portée. M. von der Goltz n'a pas l'habitude de mépriser ses ennemis; il a pour nos malheurs le respect qui leur est dû. Il avoue que les savantes combinaisons des généraux allemands n'ont pas tout fait, qu'une part de leurs succès revient au Dieu des gros bataillons, qu'ils ont eu autant de bonheur que de génie, qu'au début de la campagne de 1870, ils ont dû leurs victoires à la supériorité du nombre et que, plus tard, ils ont eu la bonne chance de pouvoir opposer des troupes aguerries à des conscrits levés à la hâte, qui allaient au feu pour la première fois. M. von der Goltz est un homme raisonnable, et il y a toujours de la générosité dans la raison.

Nous laissons aux hommes compétens le soin de démêler et d'apprécier tout ce qu'il peut y avoir de neuf dans les considérations qu'il présente sur la meilleure manière de composer et de diviser les armées, sur les opérations, sur le combat, sur les règles à observer dans l'ordre de marche, sur les cantonnemens, sur les subsistances. Ce qui nous intéresse encore plus, ce sont ses judicieuses réflexions touchant les avantages, les inconvéniens, les inévitables conséquences du nouveau système de recrutement inventé par la Prusse et qui, à l'exception de la Grande-Bretagne, est en train de s'acclimater dans toute l'Europe. M. von der Goltz en prend occasion pour esquisser à grands traits comme une philosophie de la guerre moderne, et, tout en faisant quelques réserves, il nous semble difficile de ne pas se rendre à la rigueur de sa logique et de ses conclusions.

Jadis la guerre se faisait avec de petits corps de troupes, composées de soldats qui étaient des hommes du métier et pour la plupart des vétérans. A l'enrôlement par les sergens recruteurs a succédé la conscription, à la conscription le service universel et obligatoire, qui a tout changé. Le temps du service actif est devenu beaucoup plus court, et nous avons des armées de jeunes soldats; mais l'effectif en est énorme, ce sont des masses d'hommes qu'on n'eût jamais songé à rassembler autrefois, et peut-être en verrons-nous de plus considérables encore : l'avenir nous réserve des surprises. En supposant que l'armée allemande s'avisât de traverser l'Allemagne sur une seule chaussée, la tête de la colonne déboucherait à Mayence lorsque l'arrière-garde serait encore sur la frontière russe, et de cette frontière au Rhin, toute la route serait encombrée de soldats, de pièces d'artil-

lerie, de chevaux, de voitures. Si l'on supposait de plus que cette même armée défilât par la porte d'une ville, sans un instant d'arrêt ni le jour ni la nuit, il s'écoulerait un demi-mois avant que le dernier homme eût passé. « Quand deux puissances de premier ordre, nous dit M. von der Goltz, mettent leurs armées en mouvement, on croit assister à une émigration de peuples. Chacune d'elles fait entrer en campagne un million d'hommes, trois cent mille chevaux, et on pourrait croire qu'un petit royaume tout entier se dispose à déverser sa population sur le territoire de son voisin. La mise en marche et l'entretien de telles masses d'hommes seraient absolument impossibles sans les nouveaux moyens de transport dont nous disposons... A Solférino, 160,000 Autrichiens se sont battus contre 150,000 Français et Italiens. A Gravelotte-Saint-Privat, 200,000 Allemands faisaient face à 130,000 Français. A Kœniggraetz, on a vu 221,000 Prussiens en présence de 219,000 Autrichiens et Saxons. Mais rien n'empêche qu'à l'avenir on ne voie rassemblées sur un champ de bataille des armées de 300 ou 400,000 hommes, soit dix ou quinze corps d'armée réunis sous un seul commandement en présence d'un ennemi de force égale. »

La première conséquence à en tirer, c'est que le commandement deviendra de jour en jour une chose plus difficile, plus ardue, plus compliquée, plus hasardeuse. Où trouver une main assez puissante pour gouverner et faire manœuvrer ces masses, un cerveau capable d'en régler et d'en suivre les mouvemens, de prévoir toutes les chances, tous les incidens qui peuvent résulter de leurs chocs? Ce qu'on appelle « un bon général ordinaire » succombera sûrement à la tâche, le génie lui-même se sentira plier sous le fardeau. M. von der Goltz estime que les qualités les plus indispensables à l'homme de guerre sont l'ardeur de l'imagination et la ténacité de la mémoire, jointes à la puissance des combinaisons. Mais quand les problèmes se compliquent à l'excès, l'effort devient trop grand pour l'intelligence la mieux douée; la mémoire la plus heureuse ne peut tout retenir, l'imagination la plus vive ne peut tout concevoir, et l'esprit de combinaison se brouille dans ses calculs.

Ce qui ajoute à la difficulté, c'est l'effet des armes à longue portée, qui permettent de donner aux champs de bataille des dimensions qu'ils n'avaient jamais eues. Il en est de fort célèbres, où s'est décidé le sort du monde, et qui de notre temps suffiraient à peine aux exercices d'une brigade. Jadis, avant que la bataille s'engageât, les deux adversaires en présence étaient aussi rapprochés l'un de l'autre qu'ils le sont aujourd'hui dans le fort du combat, et avant d'arrêter ses dispositions, il ne tenait qu'au général de se rendre un compte exact de l'état des lieux et des choses. Le grand Frédéric prétendait qu'il avait été battu à Kollin pour avoir négligé de reconnaître par ses propres yeux tout le

terrain. A l'heure présente, le général qui veut en faire autant est fort empêché. Il trouve difficilement un endroit d'où son regard puisse tout embrasser, et une fois l'action engagée, il doit renoncer à savoir par lui-même ce qui se passe sur ses ailes. Il ne le sait que par ouï-dire, par des rapports souvent vagues, décousus ou trompeurs.

Comme le remarque M. von der Goltz, les statues de généraux qui ont été de grands stratégistes nous les font voir d'ordinaire tenant dans leur main un rouleau de papier. Ce rouleau est censé représenter leur plan, leurs combinaisons, leur sagesse. Ce n'est qu'une idée de sculpteur, car Napoléon lui-même prétendait n'avoir jamais eu de plan d'opérations. Les choses se passent toujours à la guerre autrement qu'on ne pensait, et les chefs d'armées sont des improvisateurs. Eussent-ils du génie, ils sont incapables de prévoir la marche des événemens, de dire d'avance l'endroit où ils rencontreront l'ennemi, les moyens qu'ils emploieront pour le battre. Mais c'est aujourd'hui surtout qu'un général doit être modeste, se garder de toute vaine présomption et sentir que les événemens sont ses maîtres. Nous lisons dans la relation officielle de la guerre de 1870 par le grand état-major allemand : « Il n'y a que les profanes qui s'imaginent reconnaître dans le cours d'une campagne l'exécution réglée d'avance d'un plan arrêté dans tous ses détails et poursuivi jusqu'à la fin. Sans contredit, le général ne perdra jamais de vue un certain objectif; mais les moyens de l'atteindre, il ne peut jamais les prévoir avec sûreté. » M. von der Goltz remarque à ce propos que l'objectif de l'état-major allemand, en 1870, était de déborder l'armée française et de la couper de ses communications avec Paris, mais qu'il n'avait prévu ni Vionville, ni Metz, ni Sedan.

Si, dans tous les temps, les généraux ont dû compter avec l'imprévu, la guerre moderne, la force numérique des armées, l'étendue qu'elles occupent, l'immense développement de leurs lignes, multiplient les hasards qui peuvent contrarier leurs desseins les mieux concertés. Ils sont à la merci des incidens, leurs lieutenans doivent agir sans attendre leurs ordres, et ils se voient souvent contraints de livrer bataille dans un endroit qu'ils n'avaient pas choisi, dans des circonstances qu'ils ne pouvaient deviner. Ce qui se passa au jour de Gravelotte fit à un témoin, qui n'était pas un homme d'une médiocre intelligence une si vive impression qu'il disait quelques mois plus tard à M. Moritz Busch : « Ce n'est pas le commandement qui, chez nous, ordonne et dirige les batailles, ce sont les troupes elles-mêmes. On se croirait revenu au temps des Grecs et des Troyens. Deux sentinelles se prennent de bec, se disent des sottises, elles en viennent aux coups, elles dégaînent, d'autres accourent, dégaînent aussi, et il en résulte une bataille. D'abord les avant-postes se fusillent sans néces-

sité; si cela va bien, d'autres s'avancent, un sous-officier amène son peloton, après quoi arrive un lieutenant avec un peu plus de monde, puis le régiment, puis enfin le général avec tout ce qu'il a sous la main. Ce fut ainsi que s'engagea la bataille de Gravelotte, qui, à proprement parler, ne devait avoir lieu que le 19. » Dans le temps où M. de Bismarck s'exprimait de la sorte et profanait les saints mystères avec tant d'irrévérence, de candides journalistes déclaraient à l'envi que M. de Moltke avait renouvelé l'art de la guerre, en lui donnant désormais la sûreté et la précision d'un calcul mathématique. Le silencieux maréchal ne tient qu'à l'estime des connaisseurs, il se soucie peu de l'admiration des badauds, et les éloges qu'ils décernaient à son omniscience n'étaient pas de nature à le toucher beaucoup. Il le sait mieux que personne, loin que la guerre soit en train de devenir une science de précision, jamais les combinaisons des tacticiens n'ont été plus subordonnées aux fantaisies *de sa sacrée Majesté le Hasard.*

Rien ne fait tant d'honneur au génie de Napoléon que cette immortelle campagne d'Italie où il avait sous ses ordres de quarante à cinquante mille hommes, dociles instrumens de ses volontés et de ses pensées. Voyant clair sur son échiquier, il gouvernait ses pièces à son gré; dans la suite, il eut plus d'obligations à la fortune. A mesure que les armées s'accroissent, l'art de la guerre est moins un art, et désormais la victoire dépend du nombre et de la valeur des soldats plus encore que du talent des généraux. On pouvait dire autrefois : Tant vaut le général, tant vaut son armée. Cela n'est plus aussi vrai, et s'il est certain que le commandement aura toujours une grande part dans le succès, celle qui revient au soldat est plus considérable que jadis. La stratégie et la tactique ne perdront jamais leur importance, mais le sort des campagnes sera toujours plus décidé par les vertus militaires. La première de ces vertus est assurément la discipline, qui peut seule donner de la consistance et de la solidité à une armée. Mais il importe de plus en plus d'y joindre l'esprit d'initiative et le courage des responsabilités. Quand les armées deviennent si nombreuses que les chefs se sentent incapables de tout voir et de songer à tout, les subalternes sont tenus de suppléer à leurs impuissances. Ils doivent s'accoutumer à prendre conseil d'eux-mêmes, à commenter les ordres qu'on leur donne, à interpréter leur consigne, quelquefois même à l'oublier. Il est d'heureuses désobéissances qui peuvent déterminer le gain d'une bataille et sauver des milliers de vies.

Malheureusement la discipline et l'esprit d'initiative sont des vertus difficiles à concilier. C'est une chose rare que l'obéissance qui raisonne et qui ne laisse pas d'obéir, et quand on s'accoutume à interpréter sa consigne, on finit peu à peu par suivre ses fantaisies, par n'en faire qu'à sa tête. M. von der Goltz semble croire qu'il en va autrement

dans l'armée allemande, que tout le monde y apprend également à obéir et à raisonner. Mais nous nous souvenons que M. de Moltke disait naguère : « Nous ne savons pas encore ce que nous valons, car nous n'avons jamais été malheureux. » S'il est vrai que, comme le dit Darwin, la discipline soit le résultat de la confiance qu'a le soldat dans ses camarades et dans ses chefs, la défaite et ses effaremens la mettent à de dangereuses épreuves. Le malheur se défie de tout le monde, et il ne faut pas lui demander non plus de prendre de courageuses initiatives; il est hors d'état de répondre de soi et des autres, il sent la terre lui manquer sous les pieds, il ne croit plus à rien qu'aux trahisons de la fortune et des hommes. Au surplus, M. von der Goltz ne se dissimule pas que, si les vertus militaires nous sont plus indispensables que jamais, l'esprit de notre siècle, nos habitudes sociales, le laisser-aller de nos mœurs, le désordre de nos idées, sont peu propres à les développer. Aussi ne craint-il pas de prédire qu'un jour viendra où notre système militaire et nos millions de soldats seront bons à mettre au rebut, que tôt ou tard on verra surgir un nouvel Alexandre, qui, avec une petite troupe d'hommes bien armés et bien exercés, chassera devant lui comme de vils troupeaux nos énormes armées, recrutées désormais parmi des bourgeois ne demandant que paix et aise et qui ne seront plus que des Chinois d'Europe.

En attendant cette révolution et aussi longtemps que l'Europe conservera le service universel et obligatoire, il sera toujours plus difficile de faire la guerre avec art; le nombre et la discipline des soldats seront un plus sûr garant du succès que le génie des chefs d'armée, et un bon général ordinaire se fera fort de battre le plus habile homme du monde s'il a sur lui l'avantage de commander à des troupes plus solides et mieux exercées. Il en résulte qu'en matière militaire, la politique acquerra plus d'importance que la stratégie. C'est le peuple le mieux administré qui aura le plus de chances de se tirer heureusement de ses démêlés avec ses voisins, et désormais les généraux eux-mêmes auront moins de part à la victoire que les gouvernemens. C'est aux gouvernemens, en effet, que revient le soin de préparer la guerre en maintenant l'esprit militaire dans la nation, en lui donnant le goût de l'ordre et de la règle, en protégeant la discipline contre les propagandes anarchistes. Il leur appartient aussi d'assurer à leurs soldats l'avantage de la supériorité du nombre par des traités d'alliance. La victoire étant promise à celui des deux adversaires qui mobilise le plus rapidement ses forces et se met en état de frapper, dès l'ouverture des hostilités, un grand coup décisif, il importe qu'un gouvernement ait assez de liberté d'esprit et d'autorité pour déclarer la guerre en temps opportun et pour la faire agréer au pays. N'oublions pas en outre que jamais il ne fallut tant d'argent pour suffire aux frais de la moindre expédi-

tion militaire, que sans des finances prospères on est bientôt à bout de ressources, que l'armée d'une grande puissance sur le pied de guerre coûte chaque jour de six à sept millions, que c'est par son crédit seulement qu'un état peut pourvoir à de telles nécessités. — Dis-moi quel est ton gouvernement, pourrait-on dire à un peuple qui se dispose à en découdre avec son voisin, et je te dirai quelle armée tu as et si elle reviendra victorieuse ou battue.

Mais c'est surtout dans la façon d'engager la partie que la politique joue un rôle essentiel et que les hommes d'état sont tenus d'exercer tous leurs talens. M. von der Goltz estime que, par le temps qui court, les entreprises n'ont de chances de réussir qu'à la condition d'être précédées d'une habile campagne diplomatique ; coûte que coûte, il importe de leur donner bon air et de belles couleurs. Ce n'est pas tout d'être fort, il faut paraître avoir raison. Autrefois, on se faisait moins de scrupules à ce sujet. Un philosophe du siècle dernier disait que, pour qu'un prince se crût autorisé à entrer en campagne, il suffisait de lui prouver qu'il descendait en droite ligne d'un comte dont les parens avaient fait, trois ou quatre siècles auparavant, un pacte de famille avec une maison disparue depuis lors, laquelle avait eu des prétentions éloignées sur une province dont le dernier possesseur était mort d'apoplexie. « Le prince et son conseil voient son droit évident. Il trouve incontinent un grand nombre d'hommes qui n'ont rien à perdre ; il les habille d'un gros drap bleu, à cent-dix sous l'aune, borde leurs chapeaux avec du gros fil blanc, les fait tourner à droite et à gauche et marche à la gloire. Des peuples assez éloignés entendent dire qu'on va se battre et qu'il y a cinq à six sous par jour à gagner pour eux s'ils veulent être de la partie ; ils se divisent aussitôt en deux bandes comme des moissonneurs et vont vendre leurs services à quiconque veut les employer. Ces multitudes s'acharnent les unes contre les autres non-seulement sans avoir aucun intérêt au procès, mais sans savoir même de quoi il s'agit. » Voltaire en concluait que tant que le caprice d'un souverain fera égorger des milliers d'hommes, la guerre devra être considérée comme une forme du brigandage et comme le plus horrible des fléaux.

Un philosophe allemand a répondu à cela que ce fléau a ses côtés utiles et bienfaisans, que les peuples qui ne connaissent et ne recherchent que les douceurs de la vie ne tardent pas à dégénérer, qu'il est bon de contraindre quelquefois les hommes à sacrifier leur bien-être à une volonté supérieure ou à l'intérêt général, que les prédicateurs qui enseignent le détachement des biens de la terre sont souvent admirés pour leur éloquence, mais que chacun se dit en les écoutant : Puisse mon voisin faire son profit du sermon ! Quant à moi, je m'arrangerai pour conserver ma maison et ma vigne. — « Le seul prédicateur, disait

Hegel, qui démontre aux hommes, par des moyens efficaces, la vanité des choses de ce monde est un hussard, le sabre au poing, qui pille et qui massacre. On se répand en malédictions contre lui, après quoi la paix se rétablit, les champs reverdissent et le bavardage se tait devant les sérieuses répétitions de l'histoire. »

Tout cela peut être vrai; mais il est difficile de recommander aux peuples un fléau en le leur présentant comme une épreuve salutaire où ils se nettoieront de leurs souillures comme l'or se purifie dans le creuset. Les peuples ne se rendent guère à ces raisons, et ceux qui les dérangent dans leur repos et mettent en péril leurs plus chers intérêts assument une redoutable responsabilité. Pour qu'une guerre soit agréée par eux, il faut leur prouver qu'elle est nécessaire et qu'elle est juste. Aussi les conquérans se sont-ils toujours appliqués à chercher d'adroits déguisemens pour autoriser leurs injustices. Le grand Frédéric lui-même tenait à démontrer à l'Europe qu'en prenant la Silésie, il ne faisait que rentrer dans son bien. Il chargeait le comte de Podewils, son ministre, du soin de cette démonstration. Le bon Podewils, qui avait des candeurs, jugeait à part lui que les droits de la Prusse étaient périmés, que l'Autriche pouvait invoquer des traités solennels par lesquels la maison de Brandebourg avait renoncé à ses prétentions. Frédéric ne lui laissait ni cesse ni repos; il lui écrivait : « L'article de droit est l'affaire des ministres, c'est la vôtre; il est temps d'y travailler en secret, car les ordres aux troupes sont donnés. » Mais si les conquérans d'autrefois cherchaient déjà à sauver les apparences, c'est bien autre chose dans ce temps de service obligatoire, quand les armées englobent toute la jeunesse d'une nation, que tout le monde est soldat, qu'une mobilisation ne peut être ordonnée sans porter le trouble dans toutes les familles comme dans tous les ateliers.

Les peuples n'entendent plus se battre pour le caprice d'un homme, pour un intérêt dynastique, pour l'ambition d'un ministre. Il importe de leur persuader qu'ils ont un intérêt au procès; ils veulent savoir de quoi il s'agit, ils demandent des explications, il faut les leur donner; c'est à cela que servent les journaux officiels ou officieux. Une armée qui est la nation en armes a besoin pour se bien battre que l'enthousiasme ou la colère allume son courage; elle a besoin d'être convaincue que le voisin dont elle envahit le territoire méditait de noirs attentats, qu'elle accomplit une œuvre de justice, qu'elle se défend quand elle attaque. Frédéric écrivait à Podewils : « Prenez du meilleur orviétan et de bon or pour dorer vos pilules. » C'est aujourd'hui surtout que les pilules demandent à être dorées, et c'est là que se déploie tout le génie des hommes d'état. Nous en avons vu d'étranges exemples dans ces vingt dernières années.

S'il est aisé de persuader à un peuple qu'en envahissant le bien

d'autrui, il défend le sien contre d'injustes appétits, la galerie, les témoins désintéressés, les écrivains militaires sérieux ne s'y laissent pas tromper. M. von der Goltz convient avec une entière bonne foi que, dans certaines circonstances, un peuple est fatalement voué à la politique d'action, que la politique d'action mène nécessairement aux guerres offensives, que les ministres entreprenans qui les ont voulues communiquent quelque chose de leur tempérament et de leurs façons d'agir aux généraux qui les exécutent, que les opérations militaires se ressentent de la première impulsion donnée, et que c'est l'homme d'état qui la donne. M. de Bismarck n'a jamais commandé d'armées, mais ceux qui les ont commandées pour lui semblent lui avoir emprunté sa dévorante activité et l'audace de ses méthodes. Notre auteur ajoute que, tant que l'empire germanique aura à sa tête l'homme supérieur qui dirige ses affaires étrangères, il n'entrera jamais dans l'esprit d'aucun officier allemand qu'il puisse être appelé un jour à tirer son épée pour défendre son pays. « Aujourd'hui, nous dit-il, notre méthode allemande consiste à frapper coup sur coup pour amener un combat décisif, qui nous paraît la suite nécessaire d'une offensive énergique jusqu'à la brutalité, *von rücksichtsloser Offensive*. Une pensée offensive préside en secret aux spéculations de nos théoriciens comme à la plupart de nos exercices pratiques. L'attente, la temporisation, le repos de l'homme qui se défendront pour nous peu d'attrait. Nous dressons nos officiers à agir par eux-mêmes, à prendre l'initiative, à poursuivre des résultats positifs, et tout cela pousse à l'action. Notre force réside dans les grandes décisions sur le champ de bataille. »

D'autre part, M. von de Goltz constate que, s'il en faut juger sur les apparences, la France n'est plus occupée que du soin de se défendre, témoin les grands travaux de fortification dont nous avons hérissé notre frontière de l'est et qui sont destinés à arrêter ou à ralentir la marche d'un envahisseur. Il estime que ces travaux sont fort sérieux et ne peuvent manquer de modifier les conditions où s'ouvrirait une nouvelle campagne : « C'est un point, dit-il, auquel il est bon de réfléchir pour ne pas commencer avec des idées fausses la guerre qui pourrait survenir. Le désenchantement remplacerait bientôt les illusions, et la confiance des soldats dans leurs chefs en serait ébranlée. Disons-nous bien qu'en tout état de cause, le travail sera plus dur, que nos premiers gains seront beaucoup plus maigres. » Ailleurs, il donne à entendre que, si désireux que soient les généraux allemands d'abréger le temps des périls et des énormes dépenses en obtenant de prompts résultats par de grands coups, la guerre que pourrait faire l'Allemagne à l'un de ses voisins, soit à l'est, soit à l'ouest, traînerait probablement en longueur, qu'ayant affaire à des puissances qui auraient préparé leur résistance de longue main et dont les armées

seraient presque égales aux siennes, l'envahisseur ferait des progrès insignifians, qu'il perdrait la liberté de ses mouvemens et de ses allures, qu'on ne reverrait plus ces rapidités de succès et de fortune dont il a donné au monde l'étonnant spectacle, que la partie se terminerait par l'épuisement de l'un des deux adversaires, que la victoire resterait à celui qui serait le moins vite au bout de ses ressources et de ses forces.

M. von der Goltz ne laisse pas d'avoir une préférence marquée pour la guerre offensive. Il est d'avis que, dans la grande loterie des batailles, celui qui attaque a plus de chances que celui qui se défend. Il remarque que, pour être vainqueur, ce dernier doit l'être sur toute la ligne, qu'il suffit au premier de remporter l'avantage sur un seul point. Il affirme aussi que l'offensive est plus propre à échauffer le courage du soldat, à exalter ses espérances, et l'espérance est le secret des grands efforts : « Celui qui cherche son salut derrière des murs et des fossés témoigne ainsi qu'il n'a pas le sentiment de sa force. De plus en plus il se renfermera dans une résistance passive, dont le terme assuré est la défaite, si longtemps qu'on la retarde. » Cependant, quoi qu'il en dise, l'histoire nous montre par de mémorables exemples que la défense a souvent eu raison de l'attaque. Quand Wellington, se repliant pas à pas devant Masséna, se fut retiré dans ce vaste camp fortifié qui embrassait tout le promontoire de Lisbonne, de l'embouchure de l'Arruda dans le Tage à l'embouchure du Zizandro dans l'océan, Masséna désespéra de l'atteindre dans ses retranchemens. En vain le lion rugissant tournait jour et nuit autour du repaire où s'était enfermé le léopard, il dut renoncer à l'y chercher, et ce fut contre les lignes de Torres-Vedras que vint échouer la fortune du prodigieux conquérant qui attaquait toujours et méprisait ceux qui se défendent.

Au surplus, quand un peuple qui a beaucoup fait parler de lui dans le monde paraît se replier sur lui-même et n'avoir d'autre pensée que de protéger sa frontière contre toute agression, il faut croire qu'il y a de bonnes raisons pour cela. Ce n'est pas seulement la fatalité des circonstances ou la défiance qu'il a de lui-même ou de fâcheux souvenirs ou le caractère de ses gouvernans qui déterminent sa ligne de conduite. La nature des institutions qu'il s'est données agit par degrés sur ses penchans héréditaires et les modifie profondément; c'est une influence dont M. von der Goltz n'a pas tenu assez de compte. Une nation qui, après avoir éprouvé de grands malheurs, adopte le régime de la démocratie parlementaire, renonce par cela seul aux vastes ambitions, aux rêves de prépotence, et on ne peut la soupçonner d'avoir encore la fièvre des entreprises. Sauf dans les temps d'enthousiasme révolutionnaire, qui sont bien loin de nous, il en coûte peu aux démocraties d'être modestes. Elles n'ont pas horreur du terre-à-terre,

elles sacrifient sans peine la gloire et ses fumées à leurs intérêts, leurs rancunes mêmes à l'amour de leur repos, et lorsqu'elles ont des difficultés avec leurs voisins, elles considèrent la guerre comme un remède extrême, le plus souvent funeste, dont il ne faut user que dans les cas de force majeure et d'urgente nécessité. Si la France a paru chercher des aventures dans l'extrême Orient ou en Afrique, il ne s'agissait pour elle, selon l'heureuse et juste expression de M. Jules Ferry, que de pourvoir aux intérêts de sa conservation coloniale. Elle ne serait allée ni à Tunis ni au Tonkin si elle n'avait craint, en n'y allant pas, de perdre l'Algérie et de compromettre la sûreté de la Cochinchine.

Clausewitz disait qu'à la guerre la défensive est encore le parti le plus commode et le plus sûr. L'offensive a ses avantages, elle a aussi ses inconvéniens, qui souvent les balancent, et on peut en dire autant de la politique d'action. La vérité est que, dans ce monde, chacun fait ce qu'il peut. L'essentiel est de se connaître, de se sentir, de ne pas trop présumer de soi; on se trouve toujours bien d'avoir du bon sens. Nous ne sommes pas de ceux qui, en toute rencontre, attribuent à M. de Bismarck de sinistres et ténébreux desseins. Victoire oblige, et, après ses triomphes, l'Allemagne se doit à elle-même d'affirmer sans cesse sa prééminence, de la rappeler à ses voisins, de ne pas souffrir que personne en doute. Au temps de sa grandeur, Napoléon III se plaisait à inquiéter l'Europe par ses mots à effet, par le mystère de ses démarches. Longtemps M. de Bismarck s'est tenu sur la réserve; il affectait de n'intervenir dans les affaires des autres qu'avec une extrême discrétion; il se contentait du rôle d'honnête courtier. Depuis, il a changé d'attitude et de conduite. Il semble avoir adopté la méthode napoléonienne, la politique démonstrative, la politique à sensation. Toujours agité et toujours agitant, il fournit l'Europe de spectacles et de surprises. L'émotion qu'il excite partout lui fait sentir sa grandeur; mais, à force d'émouvoir les peuples, on finit quelquefois par les lasser, sans compter que les démonstrations n'atteignent pas toujours leur but.

Dernièrement il a envoyé le futur empereur d'Allemagne se promener en grande pompe à Madrid et à Rome, et son choix était heureux; le prince impérial a plus que personne le don rare d'attirer et de s'attacher les hommes. Mais est-il prouvé qu'après ce voyage qui a fait tant de bruit et un si grand éclat, le roi Alphonse se sente mieux assis, plus ferme sur la selle? Est-on certain qu'en partageant à dose inégale ses attentions entre le Quirinal et le Vatican, on ait procuré aux Italiens un plaisir sans mélange? Croirons-nous que cette ligue des couronnes, cette société d'assurance mutuelle qu'on prétend fonder entre les monarchies, soit la plus efficace des inventions? Si nous

avions l'honneur d'être roi d'Espagne ou d'Italie, il nous déplairait d'être si visiblement protégés contre l'ingratitude ou l'inconstance de nos sujets. Dans le siècle où nous vivons, les peuples sont ombrageux, et, quelque puissantes qu'elles soient, les protections étrangères nuisent plus aux souverains qu'elles ne les servent.

Sans contredit, la politique défensive n'a rien de flatteur pour un amour-propre exigeant et chatouilleux, mais il n'est pas sûr qu'elle conduise aux humiliations. On peut, sans blesser aucune vraisemblance, se représenter une république démocratique, tout occupée de ses propres affaires, très discrète dans ses relations avec ses voisins et qui n'aurait pas à se repentir de sa réserve. Elle serait assez sagement gouvernée pour n'être jamais un sujet de scandale, et il se commettrait chez elle moins de désordres que dans maint royaume. Ne menaçant personne, elle travaillerait sans cesse à fortifier son armée pour se mettre hors d'atteinte et à l'abri de toute insulte. Fidèle à ses engagemens, mesurée dans sa conduite, soucieuse de sa dignité, mais laissant aux rois les aigreurs et les vanités du point d'honneur, elle n'aurait garde de s'émouvoir des démonstrations qui pourraient se faire autour d'elle, et, en toute chose, elle ne regarderait qu'aux résultats, comme un bon négociant passe tout au compte des profits et pertes. A la longue, elle croîtrait en autorité, en crédit; sa discrétion lui gagnerait les sympathies, qui vont d'ordinaire aux pacifiques et aux modestes. Malgré la défaveur attachée à la forme de son gouvernement, plus d'une monarchie s'intéresserait à sa conservation, il y aurait peu d'apparence que l'Europe se coalisât pour tramer sa ruine, et si jamais quelqu'un lui cherchait une injuste chicane, toutes les machines qu'on pourrait dresser et remuer viendraient se briser contre l'intrépide et calme énergie de ses résistances, comme se fût brisé Masséna contre les lignes de Torres-Vedras s'il eût conçu le fol espoir de les forcer.

Nous croyons fermement que tant que la France sera sage, elle n'aura rien à craindre, et qu'elle a le droit de beaucoup espérer. Puisse-t-elle avoir cette correction dans la conduite et ces longues patiences qui sont toujours récompensées! C'est le vœu que nous osons former dans ces jours où tous les souhaits sont permis, et ce n'est pas un miracle que nous demandons.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

L'EXPRESSION DANS LES BEAUX-ARTS.

L'Expression dans les beaux-arts; application de la psychologie à l'étude de l'artiste et des beaux-arts, par M. Sully Prudhomme, de l'Académie française. Paris, 1883; Alph. Lemerre.

C'était une mode, il y a quelque vingt ans (et même, comme l'on dit, une mode fort bien portée) ,que celle de l'indifférence en matière d'esthétique. Sous prétexte qu'elles étaient autant de manifestations de l'esprit ou de « momens de l'idée, » toutes les œuvres de la littérature et de l'art étaient réputées pour égales en intérêt, en mérite, en dignité même, puisque aussi bien elles étaient identiques en nature. Et, comme les positivistes enseignaient vers le même temps qu'il n'y a rien de certain si ce n'est cette vérité : qu'il n'y a rien de certain, la critique professait que toutes les manières de voir se valent, une seule exceptée : celle qui justement consiste à voir que toutes les autres se valent. Mais c'est le propre des modes, fort heureusement, que de ne pas régner longtemps. Celle-ci n'aura même pas duré l'espace de la génération qui l'avait inventée. C'est que si nous avons, selon le mot célèbre, un « besoin de croire » invincible à tout le scepticisme, nous

avons également un « besoin de juger » invincible à tout le dilettantisme. En matière de littérature ou d'art, tout ce que nous n'approuvons pas, nous le condamnons; tout ce que nous ne condamnons pas, nous l'approuvons; et ce que nous n'approuvons ni ne condamnons est à notre égard, exactement comme s'il n'existait pas. Il eût presque été plus facile à M. Jourdain de parler sans faire de prose ni de vers qu'au premier qui vit une œuvre d'art de la voir sans la juger.

Les transformations profondes que la critique a subies dans notre siècle ne l'ont donc nullement dégagée de cette nécessité de conclure qui demeure dans l'avenir comme elle le fut dans le passé, sa raison d'être, son objet, et son tout. La méthode a pu changer, mais le but est resté le même. Après toutes les belles choses que l'on a dites sur « la relativité de la connaissance » et sur « l'identité des contradictoires, » il s'agira demain comme il s'agissait hier de faire une distinction, c'est-à-dire un choix, parmi la foule des œuvres de la littérature et de l'art, et le problème sera toujours de motiver les raisons de ce choix par quelque autre principe que celui de nos préférences ou de nos antipathies personnelles. Ou plutôt, les progrès de la critique ont précisément eu pour effet de substituer partout aux décisions arbitraires d'autrefois, fondées sur ce principe ondoyant et divers que l'on appelait « le goût, » des jugemens tirés de la connaissance des rapports nécessaires des choses : de la condition de l'esprit, de la loi de l'histoire, de l'essence des genres. C'est ce « fondement rationnel » de la critique, cette loi de l'art antérieure à l'art lui-même, — comme les propriétés des nombres sont antérieures à la découverte qu'en font les mathématiciens, — que le plus philosophe de nos poètes, M. Sully Prudhomme, s'est efforcé de déterminer dans son livre récent sur *l'Expression dans les beaux-arts.*

Je ne sais si l'on trouvera qu'il y ait complètement réussi. Riche de faits, d'observations, d'idées, d'images tour à tour gracieuses ou hardies, qui rappellent fréquemment le poète, le livre de M. Sully Prudhomme est par malheur assez pénible, laborieux, difficile au moins à lire. Sa richesse même en est sans doute la première cause. Trop d'idées accumulées dans un trop étroit espace, et pressées, pour ainsi dire, les unes contre les autres, se gênent, se nuisent, s'offusquent réciproquement. Le style, d'autre part, toujours sincère, sobre et nu, sans paillon ni clinquant, souvent puissant à force de simplicité, est pourtant trop abstrait, trop philosophique, trop scientifique surtout. On dira que la matière n'y répugne pas, et de fait c'est même au public une assez sotte exigence que de réclamer dans un livre d'esthétique quelque chose de la nature du plaisir que donne l'œuvre d'art. Mais M. Sully Prudhomme abuse vraiment de son droit. « Les proportions d'un individu sont à ses traits mobiles, à ses gestes

et à ses attitudes ce qu'un système constant d'axes est aux courbes variables que leurs coordonnées y rattachent. La courbe visible de notre activité invisible, en un mot notre physionomie mobile, trouve des axes dans le système osseux et des coordonnées *maxima* et *minima* dans le système musculaire, car un point de la peau, mû par l'effet d'une passion, a une trajectoire variable, mais limitée par l'extension et la contraction possible du muscle sous-jacent. » La comparaison est sans doute ingénieuse, ou plutôt spécieuse, car un géomètre la trouverait-il parfaitement exacte? Avons-nous tort en tout cas de craindre qu'elle ne soit pas assez à l'usage de tout le monde? Mais avons-nous tort de croire que beaucoup de comparaisons de cet ordre mathématique soient les plus propres qu'il se puisse à lasser l'attention du lecteur? J'ajouterai qu'elles sont, sous la plume de M. Sully Prudhomme, les effets d'une théorie que je tiens pour fausse, et même pour dangereuse. Elle est tout entière dans cette affirmation que ce qui fait l'harmoniste en musique et le coloriste en peinture, c'est une aptitude à résoudre d'instinct et d'emblée les problèmes que les savans se chargent de mettre en équation. M. Taine, dans ses leçons sur l'art, avait dit quelque chose de semblable. On voudrait seulement qu'il en eût donné la preuve démonstrative. Car jusque-là, nous persisterons tout au contraire à penser, avec les hommes du métier, que l'embarras n'est pas de savoir « comment Rubens a fait, mais comment il a pu si bien faire en faisant comme il a fait; » et que « ce qui constitue les beautés d'une symphonie de Mozart, c'est quelque chose de libre qui ne saurait s'évaluer en chiffres. » S'il y a des rapports entre les lois de l'acoustique ou de la chimie des couleurs et la musique proprement dite ou la peinture, il n'y a pas plus de solidarité qu'entre les généralisations de la linguistique et l'art d'écrire.

Enfin, puisqu'il faut tout dire, c'est la méthode aussi de M. Sully Prudhomme qui fait l'obscurité sur les questions qu'il traite. Dans ce livre, dont le titre principal : *l'Expression dans les beaux arts*, semblait avoir bien nettement circonscrit l'objet, le sous-titre : *Application de la psychologie à l'étude de l'artiste*, est survenu pour tout gâter. Mais il eût fallu choisir entre trois ou quatre questions qui, de si près qu'elles se touchent, n'eussent pas moins gagné à être traitées et vidées séparément. Il eût fallu du moins, si l'on voulait les traiter toutes, nous montrer clairement les rapports qu'elles soutiennent entre elles, et comme quoi la solution de la première, ou de la seconde, ou de la troisième, impliquait une solution déterminée des deux autres. Et il eût fallu surtout débarrasser l'ouvrage de tout un appareil psychologique infini. M. Sully Prudhomme, qui fait trop de fond sur nos connaissances mathématiques, n'en fait pas assez vraiment sur nos connaissances psychologiques. Il définit l'attention, il définit la réflexion, il

définit l'imagination; il s'étend à perte de vue sur la nature de la perception; il disserte plus qu'abondamment sur la distinction de *l'objectif* et du *subjectif;* et comme sur tous ces sujets il ne nous apporte rien de bien neuf, une bonne moitié de son livre se trouve ainsi remplie de détails et d'explications qui seraient beaucoup mieux à leur place dans un traité de psychologie élémentaire. C'est au surplus une fâcheuse affectation chez lui que d'ignorer ses prédécesseurs, et de traiter les questions comme s'il était le premier qui s'en fût avisé. Cette méthode a quelques avantages et beaucoup d'inconvéniens. S'il ne faut pas se contenter, comme quelques-uns, de lire, prendre des notes, les classer, les rédiger et suppléer ainsi l'absence ou la pauvreté de la pensée par la paperasserie de l'érudition, il ne faut pourtant pas non plus, comme a fait M. Sully Prudhomme, pousser la naturelle ambition d'être personnel, original et nouveau jusqu'à l'ingratitude envers ceux qui nous ont frayé les chemins. En fait, esthétique ou psychologie, de toutes les questions qu'agite M. Sully Prudhomme, je n'en vois presque pas une qui n'eût été traitée déjà plus d'une fois; et ces questions sont surtout de celles où il importe à l'avancement même de la science que chaque nouveau-venu parte du point où les autres se sont arrêtés.

Nous ne saurions ici discuter en détail le livre de M. Sully Prudhomme, et encore moins opposer d'autres théories aux siennes. Il y faudrait trop de temps, et, par conséquent, trop d'espace. Contentons-nous d'exposer brièvement ce qui nous en semble essentiel, et prenons avec lui notre point de départ dans la psychologie de l'artiste. Qu'est-ce donc que l'artiste, musicien ou peintre? Est-ce, comme le croient encore beaucoup d'honnêtes gens et trop de critiques, un homme qui posséderait, dans un degré tout à fait éminent, des qualités universelles, pour ne pas dire communes, lesquelles se retrouveraient, par suite, mais dans un degré moindre, chez tout homme à peu près indistinctement? Non pas du tout; mais un homme qui possède, et quelquefois dans un degré relativement médiocre, des qualités spéciales, particulières, personnelles. On peut manquer de cœur ou même d'intelligence, et n'être pas moins ce qui s'appelle un véritable artiste. Si c'est l'intelligence qui fait les philosophes et si c'est le cœur qui fait les poètes, c'est l'oreille avant tout qui fait les musiciens et c'est l'œil qui fait les peintres. Un artiste est d'abord un homme doué par la nature d'un sens éminemment apte à jouir d'une couleur ou à souffrir d'un son, et prédisposé d'instinct à inventer lui-même les moyens de satisfaire la sensualité de son oreille ou de son œil. M. Sully Prudhomme, en divers endroits de son livre, a fortement appuyé sur la nécessité de cette aptitude originelle de l'artiste. En effet, posez-la, vous avez un artiste qui pourra manquer par beaucoup de côtés, mais vraiment un

artiste ; ôtez-la, vous n'avez plus, selon la juste expression de M. Sully Prudhomme, qu'un poète fourvoyé dans les arts. — Nous en avons beaucoup connu, nous en pourrions nommer beaucoup encore, dans notre école française, à qui rien n'a fait défaut de ce qui s'acquiert par l'étude et le travail, par la patience et par la volonté, par l'enseignement de l'école et par l'intelligence de la tradition : quelques mètres de toile qu'ils aient couvert ou quelque vaste pan de mur, c'était ce que l'on voudra, mais non pas des peintres ; et leur réputation pouvait bien être légitime, mais leur nom était usurpé. Pour être peintre, il faut naître peintre ; on ne le devient pas.

Remarquons en passant que c'est là tout ce que l'on a voulu dire et rien de plus, quand on a dit que le peintre peignait « comme l'oiseau vole, » sollicité par son instinct de peintre et sous l'impulsion d'une fatalité de nature. On se rappelle sans doute l'indignation que souleva la formule, dans le camp, nombreux encore alors, des esthéticiens du spiritualisme. « Comme l'oiseau vole ? » se récriaient-ils ! Alors, au sortir du nid ? sans apprentissage et sans guide ? sans étude ni travail ? sans défaillance et sans peine ? Et là-dessus de recommencer l'hymne platonicien à la beauté, cette beauté pure, comme ils disent, qui n'a point de saveur particulière, — cette beauté vague qu'ils reconnaissent aux mêmes traits dans l'Apollon du Belvédère et dans la Madone de Saint-Sixte, — cette beauté tout abstraite enfin à laquelle on serait parfois tenté de croire qu'il n'ont jamais pris d'intérêt que pour la beauté des choses qu'ils en pouvaient dire eux-mêmes. Ce que leur spiritualisme, en effet, refusait, refuse encore d'admettre ou plutôt de reconnaître, c'était surtout ici l'existence d'un beau spécifique, déterminé pour chaque art par la nature même des moyens d'expression propres à cet art. Or il y a un beau musical et il y a un beau sculptural. Le beau musical, c'est ce que les sons, et la possibilité de leurs combinaisons infinies, recèlent en soi de séductions pour l'oreille. Le beau sculptural, c'est ce que les lignes, et l'inépuisable variété des systèmes qu'elles peuvent former entre elles contiennent en soi de voluptés pour l'œil. Celui-là seul est artiste qui sent ce beau spécifique, et réciproquement, quiconque ne le sent pas ne l'est point. Une esthétique manque donc par la base, et croule, pour ainsi dire, avant que d'être achevée d'édifier, toutes les fois qu'elle ne commence pas par poser ce beau spécifique et la capacité native de l'artiste pour le sentir. Le peintre, en ce sens, peint vraiment comme l'oiseau vole, et le musicien compose à peu près comme l'arbre porte ses fruits. — Trois hommes, depuis vingt ans, auront contribué à rétablir sur ce point, contre les rêveries d'un platonicisme attardé, la claire, la saine, la vraie vérité des principes : M. Taine dans ses leçons sur *la Philosophie de l'art*, Eugène Fromentin dans ses *Maîtres d'autrefois*, et M. Sully Prudhomme, dans le livre que nous suivons.

On craignait évidemment, en l'acceptant elle-même, de paraître accepter aussi ce qu'il y a de *sensualisme* ou de *matérialisme* apparent dans cette doctrine du beau spécifique. Nouvel exemple, après tant d'autres, de l'inconvénient qu'il y a de mêler ou de confondre les questions! Matérialisme ou spiritualisme, c'est un problème de métaphysique, ce n'est pas une question d'esthétique. Et, quant à la doctrine du beau spécifique, M. Sully Prudhomme montre fort ingénieusement que bien loin de réduire l'art à n'être plus qu'une source de jouissances matérielles, elle est au contraire le fondement et le support de la plus exacte conception que l'on se puisse former de l'idéal dans l'art. Si vous placez, en effet, deux musiciens en présence d'une même situation à traiter, ou deux peintres en face d'un même modèle à reproduire, vous êtes parfaitement assuré par avance que leur œuvre à chacun différera d'autant plus de celle de l'autre qu'ils seront l'un et l'autre mieux doués pour leur art, et qu'ils en posséderont, par conséquent, un sens plus complet, plus étendu, plus profond. Entre Raphael et Titien, appelés à peindre la même *Assomption,* la différence sera bien autrement grande qu'entre Pater et Lancret, appelés à peindre la même *Fête galante.* La quantité dont chacun d'eux s'écartera du modèle qu'il a eu sous les yeux, voilà la mesure de son idéal personnel; mais comme il s'en écartera d'autant plus que le modèle aura plus vivement éveillé ses puissances de peintre, voilà l'idéal rétabli dans ses droits; l'idéal, c'est-à-dire quelque chose d'ultérieur à la nature, et de plus achevé en son genre ou de plus énergiquement caractérisé qu'elle-même. L'idéal se dégage ainsi sans effort de la nécessité qui s'impose à l'artiste digne de ce nom de « persévérer dans son être, » comme disent les philosophes, ou, comme disent les critiques, « d'aller au bout de son tempérament. » En poursuivant sa propre perfection (que détermine la nature de ses aptitudes), l'artiste rencontre son idéal; et cet idéal est d'autant plus élevé que ses aptitudes naturelles (plus puissantes ou plus rares) sont mieux appropriées à la perfection de son art.

Faisons un pas de plus maintenant. Nous n'avons jusqu'ici considéré les perceptions de la forme, de la couleur, du son que comme *affectives,* c'est-à-dire comme capables de plaire ou de déplaire à l'artiste et de contrarier ou d'aider le développement de sa personnalité. Mais elles sont en outre, pour lui comme pour les autres hommes, ce que l'on appelle *représentatives.* Sources de plaisir ou de souffrance d'abord, elles sont aussi sources d'instruction. Elles révèlent l'homme à lui-même, et les objets du monde extérieur à l'homme. Nulle couleur, on le sait, n'est perçue que sous l'espèce d'un objet coloré, nul son que sous l'espèce d'un objet vibrant. Enfin, comme la condition de notre intelligence est telle que ce qui serait absolument incomparable nous serait absolument incompréhensible, la connaissance elle seule

que nous avons des objets extérieurs nous est une preuve à n'en pas douter qu'il y a quelque chose de comparable, ou autrement dit de commun entre eux-mêmes et nous. C'est ce que l'on veut dire quand on dit que nos perceptions ne sont pas seulement *affectives* et *représentatives*, mais qu'elles sont encore *expressives*. S'il n'est pas précisément démontré que, comme l'ont gravement enseigné de fort savans hommes, tout accord de septième diminuée traduise le « désespoir, » ni même que la nuance rousse exprime « la dignité tempérée par la grâce; » il y a pourtant, il doit y avoir quelques rapports, quelques convenances entre de certaines couleurs et de certaines dispositions d'esprit, comme entre de certaines tonalités et de certains sentimens. Encore moins est-il douteux qu'entre de certains objets et les idées qu'ils éveillent il y ait de réelles analogies, puisqu'enfin son idée même, selon la métaphysique, est quelquefois exactement tout ce que nous connaissons de l'objet. Le premier qui vit un éléphant, si du moins sa terreur lui permit d'analyser sa perception, n'y trouva pas au fond l'idée de légèreté, de grâce, d'élégance; et assurément, le premier qui vit un oiseau-mouche ne s'en étonna pas comme de la rencontre d'un monument de lourdeur. Indépendamment du plaisir qu'elles nous procurent et des connaissances qu'elles nous apportent, nos perceptions provoquent donc positivement en nous des états de conscience déterminés, et ces états sont analogues en quelque manière aux objets qui les ont provoqués. « Il existe des caractères communs aux perceptions sensibles et aux états moraux, et ce sont précisément ces caractères que nous appelons expressifs. »

M. Sully Prudhomme s'est donné la peine de l'établir démonstrativement dans un chapitre qu'il considère sans doute comme capital : en effet, c'est ici la clé de sa théorie générale de l'expression. De quelque manière que s'établisse, pour parler comme les philosophes, la communication des substances, — de l'âme et du corps, du physique et du moral, du matériel et du spirituel, de l'étendue et de la pensée, — il y a quelque chose d'identique entre les perceptions sensibles ou *qualités des corps*, et les états de conscience ou *sentimens, idées, volitions*. Le langage en porte témoignage. Si quelques mots ne conviennent uniquement qu'à la notation des qualités des corps ou des sentimens de l'esprit, nous voyons que la plupart des substantifs, des adjectifs, des verbes peuvent également servir, — en allemand comme en français, en hébreu comme en syriaque, en chinois comme en thibétain, — à la notation des qualités des corps et des sentimens de l'esprit à la fois. C'est même le principe de la métaphore. Une aptitude nouvelle vient ainsi s'ajouter à toutes celles que nous avons déjà reconnues à l'artiste. On n'est pas artiste si l'on n'est pas éminemment propre à démêler dans le monde sensible ce qu'il a d'expressif du monde intellectuel et

moral, et, réciproquement, un artiste est un homme de qui l'œil on l'oreille savent découvrir dans l'univers des sons ou dans celui des couleurs des ressources nouvelles pour l'expression des sentimens ou même des idées. Le problème de l'expression se pose donc à peu près en ces termes : Jusqu'à quel point les diverses formes de l'art peuvent-elles exprimer des sentimens ou des idées sans empiéter sur le domaine l'une de l'autre? sans transgresser aucune des conditions que leurs moyens d'exécution mêmes leur imposent? et sans tomber enfin dans l'illusion du symbolisme? Ce n'est pas tout à fait ainsi que M. Sully Prudhomme a posé la question; mais, ainsi posée, nous trouverions aisément dans son livre de quoi la résoudre; et c'est peut-être ainsi qu'il eût dû la poser.

Il suit de là qu'entre toutes les facultés de l'artiste, l'une des plus importantes (on serait presque tenté de dire la plus importante de toutes), est l'aptitude à la sympathie. C'est d'elle, en effet, que dépend son aptitude même à comprendre le langage des formes, et c'est elle qui seule lui permet de pénétrer jusqu'à l'âme même des choses. Encore ici M. Sully Prudhomme se rencontre avec M. Taine. Et de cette rencontre au même point, — par des voies si diverses, pour ne pas dire inverses, — de deux esprits si différens, on peut tirer au moins cette leçon qu'il n'est pas vrai, comme les sceptiques aiment à le dire, que chacun de nous se fasse à part soi « son petit religion, » sa morale et son esthétique. En esthétique, aussi bien qu'en morale, il se pourrait qu'il y eût plus de points fixes que l'on ne croit. « La puissance d'aimer, » pour M. Taine, et, pour M. Sully Prudhomme, « la faculté d'être sympathiquement excité : » voilà dans tous les arts, et toutes choses égales d'ailleurs, ce qui fait le grand artiste. Mais, réciproquement, l'incapacité d'aimer et l'inaptitude à la sympathie, voilà dans tous les arts, quelle que soit l'habileté singulière de la main, ce qui fait immédiatement tomber l'artiste au rang inférieur. Si les esthéticiens du spiritualisme, comme nous le disions tout à l'heure, ont trop oublié, dans leur esthétique, de mettre en quelque sorte à la base l'aptitude spéciale de l'artiste à être ému par le son ou par la couleur, c'est le cas de dire maintenant, pour faire à tout le monde sa part, que les esthéticiens du naturalisme, dans la leur, ont trop oublié de mettre au sommet cette faculté de sentir et d'aimer. Car c'est elle qui, dans une simple mélodie populaire, est seule capable de discerner ce que le génie d'une race y a mis de lui-même, de ses regrets ou de ses espérances, de son amour de la terre natale ou de son goût des lointaines aventures, comme c'est elle qui, dans une simple *nature morte*, est seule capable d'empreindre cette intimité qui en fait le charme, ou, dans un modeste *intérieur*, la visible révélation du caractère et des goûts de celui qui l'habite. A plus forte raison, ce qu'elle

opère dans les petits genres, l'effectuera-t-elle dans les genres supérieurs.

Ici, toutefois, une difficulté se présente, et une difficulté dont on ne saurait se dissimuler la gravité. Si cette aptitude à la sympathie l'emporte, chez l'artiste, sur l'aptitude physiologique à sentir le beau de son art, s'il est plus touché de ce qu'il y a d'expressif dans un visage ou dans une attitude que de ce qui s'y rencontre de proprement pittoresque ou de proprement sculptural, enfin si la valeur intellectuelle et morale de son modèle ou si la signification littéraire et dramatique de son sujet en dépassent à ses yeux la signification et la valeur spécifiques, n'est-il pas à redouter qu'en envahissant ainsi sur le domaine de la perception l'expression ne l'en chasse, et que finalement, comme le dit M. Sully Prudhomme, des préoccupations qui n'ont rien en soi de sculptural ou de pittoresque n'introduisent frauduleusement dans la sculpture et dans la peinture un élément hostile et contradictoire à l'art même? On est d'autant plus naturellement conduit à se poser la question que, si de fort grands hommes n'ont pas atteint toute la perfection de leur art, c'est évidemment pour avoir prétendu donner à l'expression morale une place trop considérable; et que si, d'autre part, de très grands artistes semblent, au contraire, l'avoir systématiquement bannie de leurs œuvres, il semble bien que ce soit pour demeurer plus fidèles aux conditions primordiales de leur art. Plus expressives, dans le sens moderne du mot, les statues grecques seraient sans doute moins belles; mais, moins expressives, les figures psychologiques où Poussin s'est complu seraient assurément moins laides. Le troisième livre tout entier de l'ouvrage de M. Sully Prudhomme est consacré à l'examen de cette délicate question. Si nous ne pouvons le suivre dans les efforts qu'il fait successivement pour déterminer, — dans les arts décoratifs, dans l'architecture, dans la musique, dans la sculpture, dans la danse, dans la peinture, dans l'art dramatique enfin, — les limites exactes de l'expression, il faut du moins examiner le chapitre qu'il consacre particulièrement à la sculpture. C'est aussi bien l'un des meilleurs, et, de ce troisième livre, le plus profondément senti.

La sculpture a pour objet la représentation du beau plastique, et, le plus généralement, par le moyen du corps humain nu, drapé, ou vêtu. La première loi qui semble s'imposer au sculpteur est donc celle du respect de la forme. Or, « toute passion, en détruisant à son profit l'équilibre des facultés morales, fait nécessairement prédominer les traits qui l'expriment dans la figure du corps aux dépens de tous les autres, et par suite au préjudice de l'harmonie plastique. » On ne saurait nier, en effet, qu'au point de vue de la forme pure l'expression de la colère, par exemple, soit laide, et plus laide encore l'expression de la terreur. Elles peuvent même devenir, de laides qu'elles sont natu-

rellement, tout à fait ridicules, quand le corps, au lieu d'être nu, est enveloppé de certains vêtemens. A la vérité, nous ne nous en apercevons pas dans la vie réelle, nous n'y faisons pas attention, parce que la terreur, pour peu qu'elle ait une cause, est aisément contagieuse, et parce qu'en présence d'un fou déchaîné nous avons autre chose à faire que d'observer les déformations qui traduisent sa colère. Mais la sculpture, en raison même de ses conditions, ayant quelque chose d'immuable, et par sa matière quelque chose d'éternel, sortirait d'elle-même et manquerait aux lois qui sont sa raison d'être en essayant de fixer la laideur et d'immortaliser la difformité. Les expressions violentes lui seront donc interdites, et généralement toutes les expressions capables, en déséquilibrant le corps, d'en altérer la beauté naturelle. — C'est ce que n'ont pas compris les imagiers du moyen âge. En s'efforçant de donner à la physionomie de l'homme une valeur d'expression qu'elle peut à peine recevoir de la peinture, et ne reculant d'autre part devant aucune trivialité de l'attitude ou du geste, ils ont abouti à ce résultat qu'il faut vraiment, comme dit M. Sully Prudhomme, regarder leurs chefs-d'œuvre avec les yeux de la foi pour être en état d'en admirer l'expression morale sans en déplorer la laideur. — Mais réciproquement, tout ce qu'il peut y avoir d'expressions diverses conciliables avec cette beauté naturelle sera permis à la sculpture, et en un certain sens imposé, puisque, par hypothèse, aucune de ces expressions n'introduira rien dans l'art qui ne se subordonne à sa loi primordiale.

Tout ce que le seul jeu, libre, facile, actif des fonctions organiques, d'abord, peut conférer au corps humain de valeur expressive, sera donc incontestablement du domaine de la sculpture, — depuis la vigueur épaisse des Hercules antiques jusqu'à la grâce des Vénus que sculptait Praxitèle, et depuis la joie bruyante des Silènes ivres jusqu'à la mollesse efféminée des Bacchus victorieux. En second lieu, tout ce que le corps humain, dans cette longue lutte qu'il soutient pour l'existence, a conquis de facultés utiles à sa conservation, et qui sont ainsi l'expression du plus haut degré de convenance possible entre une race et le milieu où elle s'est développée, sera encore du domaine de la sculpture. « Il y aura la beauté du nègre et du Chinois, comme il y a la beauté de l'Arabe et du Géorgien. » En troisième lieu, tout ce que la beauté morale peut ajouter souvent de signification et de splendeur à la beauté physique, tout ce que la sévérité des mœurs, tout ce que l'habitude de la méditation, tout ce que la discipline des nobles pensées peuvent introduire d'elles-mêmes dans des formes parfaitement pures et parfaitement belles, sera toujours du domaine de la sculpture. « Les œuvres de Ghiberti, de Donatello même, de Michel-Ange et de tant d'autres maîtres plus modernes nous permettent de concevoir la beauté corporelle au service d'une beauté d'un autre ordre. » Il faudra

seulement faire attention à ne pas vouloir superposer dans une même œuvre de sculpture toutes ces expressions l'une à l'autre : dans un buste de nègre mettre en relief à la fois un idéal de beauté plastique et les traits essentiels qui caractérisent le type africain, ou encore, dans une figure de femme nue, faire à la fois ressortir la caractéristique d'une race et montrer la victoire de la volonté sur les sens. L'expression d'un caractère unique par des moyens appropriés, et sous la condition que la beauté de la forme y soit toujours et par-dessus tout respectée, telle semble donc être la loi de la sculpture. Il reste d'ailleurs toujours possible à l'artiste, ou plutôt c'est sa fonction même et son privilège, comme on l'a vu, que de découvrir entre le physique et le moral des rapports nouveaux, des analogies inaperçues entre le beau spécifique de son art et la puissance expressive des sensations qui le constituent.

Nous exposons, nous résumons, nous mutilons sans doute ; nous ne discutons pas. Il faut cependant y venir : — quoique la chose ne soit pas facile dans un sujet où l'on ne pourrait contester utilement les théories de l'auteur qu'autant que l'on en aurait de toutes prêtes à leur opposer. On trouvera donc que tout cela, quelque opinion que l'on ait sur le fond, demeure en somme un peu vague, et n'avance pas beaucoup la solution du problème de l'expression dans les arts. La preuve en est que M. Sully Prudhomme n'y a pu trouver ni de quoi fonder, en sculpture, par exemple, ou en peinture, la hiérarchie des genres, ni seulement la hiérarchie des arts entre eux. Tous les genres sont bons, dirait-il volontiers, et il n'est question que de savoir ce que les œuvres valent. Ou bien encore, la distinction des genres, en dernière analyse, étant fondée sur la diversité des aptitudes qui font le peintre (ou même sur ce que ces aptitudes ont d'inconciliable et d'incompatible entre elles), à peine peut-on supposer que les genres soient seulement comparables entre eux. En effet, si l'on ne voit pas de commune mesure entre l'aptitude qui rend un peintre uniquement propre à jouir d'un effet de lumière et celle qui, au contraire, le rend propre exclusivement à jouir de la beauté des lignes, quelle raison aura-t-on de décerner à la peinture du nu quelque supériorité sur la peinture de paysage, ou réciproquement? mais surtout quelle raison tirée de la nature intime des moyens de l'art de peindre? Et maintenant, si l'on ne peut pas même classer les genres entre eux, si toute classification théorique est immédiatement démentie par la réalité, si l'on n'a pas plus tôt placé l'histoire, par exemple, au-dessus du paysage que le nom de Claude Lorrain vient balancer celui de Poussin, et le nom de Ruysdaël éclipser celui de Lebrun, sur quel fondement espérera-t-on de pouvoir établir une classification des arts entre eux, et décerner une supériorité constante à la peinture sur la sculpture ou à la sculpture sur la musique? De même qu'il faut se

borner dans chaque art à évaluer la supériorité de chaque œuvre dans son propre genre, il faudra donc se borner à évaluer la supériorité de chaque artiste dans son art. C'est par là que les conclusions de M. Sully Prudhomme rejoignent ses prémisses. — Nous avons appris dans l'intervalle quels étaient les moyens d'évaluer la supériorité des œuvres et des artistes. L'artiste est d'autant plus grand que son aptitude à sentir, comprendre, interpréter les formes de la nature par les moyens de l'art est plus grande, et l'œuvre, à son tour, tient un rang d'autant plus élevé qu'elle nous révèle dans l'artiste un « tempérament » plus personnel, c'est-à-dire plus original.

Mais M. Sully Prudhomme nous avait promis davantage. En s'engageant à rechercher ce que c'est que l'expression dans les beaux-arts, il s'engageait pour ainsi dire à nous donner un moyen de classer les arts selon leur degré de puissance expressive. M. Taine, plus hardi, l'avait fait, on se le rappelle, dans sa *Philosophie de l'art*. Si M. Sully Prudhomme ne l'a pas fait, la principale cause en est, je crois, qu'il a voulu formuler pour tous les arts, de manière que ses définitions convinssent à l'architecture, par exemple, comme à la sculpture, et à la peinture comme à la musique. J'ai déjà dit qu'il avait poursuivi l'application de sa théorie générale de l'expression jusque dans les arts décoratifs, jusque dans l'art de la danse et jusque dans l'art dramatique enfin, ou, pour mieux dire, jusque dans l'art du comédien. Et, sans doute, ce sont bien des arts, mais si différens, quant à la nature même de leurs moyens et quant à l'espèce de leur action, qu'il ne peut y avoir de commun entre eux que quelques lois très générales et, par conséquent, assez vagues. Il est évident que, dans l'art de la danse et dans l'art du comédien, tout particulièrement, l'intervention de la danseuse ou de l'acteur, c'est-à-dire de la personne humaine vivante, introduit un élément tout nouveau. Je ne trouve pas que M. Sully Prudhomme en tienne suffisamment compte. Nous ne saurions essayer ici de débrouiller incidemment cette question complexe. Mais nous pouvons bien dire que, dans l'art du comédien, les conditions fondamentales du problème de l'art sont absolument changées. Il ne s'agit plus, en effet, d'interpréter au moyen de formes spécifiques ce que M. Sully Prud'homme appelle « les essences latentes des choses, » mais seulement de mettre en relief, et de dresser comme en pied ce qu'il y a d'expression manifestement contenue dans l'œuvre du poète. Le thème initial n'est plus donné par la nature, mais déjà par une œuvre d'art, et de quelque talent ou de quelque génie que le comédien puisse faire preuve, il n'est jamais, après tout, que ce que le traducteur est au poète, et le graveur au peintre. Faute d'avoir observé cette distinction nécessaire, M. Sully Prudhomme en arrive à des conclusions comme celle-ci : que l'on ne saurait dire, de l'art du comédien et de celui du peintre, lequel

est le plus favorable à « l'expression; » ou comme celle-ci, que : tandis que les autres arts procéderaient par imitation, le comédien seul procéderait par « création. » Sans vouloir déplaire aux comédiens, il est permis de croire que M. Sully Prudhomme leur fait la part trop belle, et que les mots dont il se sert, impliquant une espèce de supériorité de l'art du comédien sur tous les autres, sont au moins un peu trop forts.

La grande habileté que M. Taine, au contraire, avait eue dans sa *Philosophie de l'art*, ç'avait été non-seulement de n'introduire parmi les arts dont il traitait ni l'art du comédien ni les arts décoratifs, mais d'éliminer même de ses généralisations l'architecture et la musique, les arts mathématiques en un mot, comme on pourrait les nommer par opposition aux arts plastiques. Si l'imitation de la nature est ou n'est pas la fin de la peinture et de la sculpture, c'est une question que nous n'avons pas à discuter, mais l'imitation de la nature est au moins le principe de toute sculpture et de toute peinture. Est-il besoin de démontrer qu'il en va tout autrement de la musique et de l'architecture, quelque opinion que l'on professe d'ailleurs sur leur première origine? On peut dès lors se demander si ce n'est pas se condamner à demeurer nécessairement dans le vague que de vouloir envelopper dans les mêmes formules les lois de la peinture et celles de la musique. S'il y a des analogies entre les sons et les couleurs, comme entre les lignes de l'architecture et les formes de la sculpture, ces analogies elles-mêmes, étant de l'ordre scientifique, ne peuvent être exprimées que par des formules tout abstraites. Ce qui constitue l'essence propre de chaque art s'évanouit ainsi dans l'effort même que l'on fait pour atteindre à ces hauteurs, et de toute l'esthétique il ne demeure que le formel, c'est-à-dire ce qui n'est vrai que de tous les arts pris ensemble et considérés comme tendant au même but. M. Sully Prudhomme serait sans doute arrivé à des conclusions plus précises s'il n'avait traité que de l'expression dans les arts plastiques, ou, si ses sympathies l'entraînaient plutôt de l'autre côté, de l'expression en musique ou en architecture : « Chaque art a son verbe particulier, intelligible seulement à ses adeptes et à ses initiés et tous les arts ont un langage commun, intelligible à tout le monde. Ce langage commun se compose de certains moyens d'expression qui leur appartiennent à tous et qui permettent jusqu'à un certain point de les transposer les uns dans les autres; mais ce qu'ils ont d'équivalent est ce qui les spécifie le moins. » Je crains que M. Sully Prudhomme, si net sur ce point, n'ait quelquefois oublié, chemin faisant, ce qu'il dit là si bien. Il semble au moins qu'il ait, dans sa *Théorie générale de l'expression*, trop insisté sur ce que tous les arts ont « d'équivalent, » et que, s'il a fort bien parlé dans son livre de *l'Expression dans les différens arts* de ce qu'ils ont chacun de « spécifique, » il n'ait pas

assez solidement établi le lien qui rattache ses observations particulières à ses formules générales.

Tel quel, en dépit de nos critiques, le livre de M. Sully Prudhomme, s'il n'est pas tout à fait ce que nous attendions de lui, ne contient pas moins, comme nous le disions en commençant, des parties remarquables, et demeure, dans son ensemble, l'expression d'un généreux effort pour substituer à la mobilité changeante et arbitraire du goût quelque principe fixe de critique. A ce point de vue, puisque nous avons signalé particulièrement les chapitres où M. Sully Prudhomme a éloquemment rétabli dans leurs droits les aptitudes originelles de l'artiste, ces aptitudes sans lesquelles on peut être un poète, un philosophe, un penseur, mais non pas un peintre ou un musicien, nous ne saurions en finissant oublier de mentionner tout particulièrement aussi ses excellentes observations sur la critique d'art et la manière dont nous voyons qu'elle est trop communément entendue. Le grand défaut de l'ancienne critique, ce n'était pas de trop juger, puisque le mot même de critique impliquerait contradiction si toute critique n'aboutissait pas à des jugemens, mais c'était de juger sans principes, et, sous le nom d'*usage* ou de *goût*, de n'invoquer trop souvent que ses préférences personnelles. Or, notre goût n'a de valeur qu'autant que nous pouvons en dire les raisons, comme l'usage n'a d'autorité que si nous en pouvons retrouver les fondemens. Mais, à son tour, l'usage n'a de fondemens solides que dans sa conformité avec les lois génératrices des arts, comme il n'y a de raisons de notre goût que celles qui se tirent de la connaissance de la technique des arts. En face de certaines œuvres, quelque vif plaisir que nous y prenions, il se peut donc que nous n'ayons pas le droit de prendre du plaisir, et, réciproquement, si certaines œuvres nous déplaisent, il se peut que nous ayons tort. C'est ce que le public, dans son ensemble, ne se résigne pas aisément à croire. Il ose à peine se porter juge de l'ouvrage d'un artisan, et il se constitue le prôneur ou, comme on dit, l'exécuteur de l'œuvre d'un artiste. Ce n'est pas en le contredisant, comme font trop souvent les artistes, que l'on réussira à lui démontrer son erreur, et c'est encore moins en s'isolant de lui pour faire profession de railler toutes ses exigences, mais c'est en essayant de débrouiller avec lui, parmi ces exigences, celles qui sont fondées sur la nature des choses, et c'est en essayant de concilier avec ce qu'il demande ce que l'artiste ne peut pas, ne doit pas abandonner du propre de son art. C'est ce qu'a fait ou plutôt c'est ce qu'a voulu faire M. Sully Prudhomme, et s'il n'y a pas complètement réussi, c'est que le problème est en réalité des plus difficiles qu'il y ait, — puisque la critique est née contemporaine de l'art même, et que depuis ce temps l'artiste et la critique n'ont pas pu parvenir encore à s'entendre.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Que d'années déjà passées depuis les grandes épreuves de la France! Que de jours sont tombés en tourbillonnant comme les feuilles mortes dans l'abîme des choses évanouies! Toutes les fois que revient cette dernière heure de décembre, qui marque dans notre vie une étape de plus, on ne peut se défendre d'une sorte de serrement intérieur en songeant à tout ce qui n'est plus, à tout ce qui a disparu, et, devant cette fuite du temps, devant cette précipitation universelle des choses, s'il est un sentiment qui s'éveille, qui se précise en nous, c'est que tant d'années et de jours écoulés auraient pu certes être mieux employés pour le bien et pour l'honneur du pays. Après treize années, qu'a-t-on fait pour la France? C'est l'inévitable et douloureuse question.

Il faut sans doute se garder de toute humeur morose. Nous ne voulons pas dire que, dans ce passé, qui déjà se dérobe dans le lointain derrière nous, il n'ait été rien fait de sérieux et d'utile pour notre nation si cruellement éprouvée. Oui sûrement, il y a eu des efforts généreux; il y a eu des instans, surtout au lendemain de nos grandes misères, où les patriotismes se sont émus, où l'on oubliait à demi qu'il y avait des partis, où toutes les bonnes volontés s'alliaient pour remettre la France debout, pour lui rendre les moyens de vivre. Malheureusement, à mesure qu'on s'est éloigné des jours de deuil national, on a perdu quelque peu le sentiment de tout ce qu'il y avait encore à faire. On est revenu aux vieilles querelles, aux agitations stériles

comme si rien ne s'était passé, comme si les désastres de la patrie ne comptaient plus, et, parmi ces années qui se sont succédé, s'il en est qui ont été fructueuses, relativement prospères, il en est aussi qui ont été à coup sûr fort mal employées. Les unes ont été des années de crises violentes où la paix publique aurait pu périr; les autres ont été remplies de toutes les représailles d'un parti victorieux et abusant de ses succès. Celles-ci se sont passées à tout désorganiser ou à tout ébranler sous prétexte de fonder le régime nouveau qui triomphait; celles-là ont vu l'esprit d'aventure et de confusion rentrer dans les affaires extérieures, l'imprévoyance et la prodigalité rentrer dans l'administration de la fortune nationale. Sans vouloir montrer trop de rigueur pour ce régime républicain, tel qu'il est apparu depuis qu'il a pris sans partage et sans contestation le gouvernement de la France, tel que l'ont fait ceux qui prétendent en être les inspirateurs, les directeurs jaloux et exclusifs, on peut lui demander quelle sécurité morale il a donnée au pays, quelles améliorations sérieuses il a réalisées, comment il a continué l'œuvre de réparation commencée au lendemain de nos désastres. Et cette année même qui finit aujourd'hui, qui n'est, après tout, que l'héritière des cinq ou six années de l'ère dite républicaine, par quels bienfaits s'est-elle signalée? Quelle succession va-t-elle léguer? S'il ne faut que des discours, certes il y a des discours; il y a eu les discours de Rouen et du Havre, il y a eu même un discours de Tourcoing. Les paroles sont des paroles; les actes, ils viennent d'être rappelés et caractérisés dans ces discussions qui se sont pressées depuis quelques jours à propos du budget, qui sont comme le bilan de tout ce qui s'est fait dans ces derniers mois. Cette année qui expire, elle n'a pas été beaucoup plus heureuse que les précédentes; elle va laisser notre politique extérieure engagée dans de lointaines et dangereuses affaires, les institutions les plus essentielles ébranlées par les passions de parti, les consciences troublées par les violences de secte, les finances publiques embarrassées et obérées, — des œuvres médiocres, en définitive, accomplies par un ministère qui veut refaire un gouvernement avec des irrésolutions et des équivoques.

Assurément, ce n'est pas par l'action extérieure, par le déploiement victorieux de notre ascendant, que cette année aura brillé. Elle laisse la France aux prises avec ces affaires lointaines de l'Indo-Chine, où l'on s'est trouvé engagé un peu sans le savoir. Avant de disparaître, elle a eu, il est vrai, une dernière bonne fortune que lui a ménagée le courage de nos soldats; elle finit au lendemain d'un succès militaire. Notre petit corps expéditionnaire, aventuré sur les bords du Fleuve-Rouge, a pu définitivement se mettre en marche, il y a quelques jours, sous les ordres de l'amiral Courbet, et il n'a pas tardé à enlever intrépidement cette place de Son-Tay, depuis longtemps désignée comme

une des positions que la France doit occuper. Ce n'est point sans doute une grande bataille; c'est du moins une action qui a été vigoureusement conduite contre une place hérissée de défenses et qui, en définitive, ne laisse pas d'avoir été assez meurtrière, puisqu'elle nous a coûté deux cents hommes. C'est la premiere affaire sérieuse, le premier succès de quelque valeur; mais si ce petit corps français lancé si loin de la patrie a mis si longtemps à entrer en action, si, même encore aujourd'hui, apres la prise de Son-Tay, il semble réduit à attendre des renforts avant de poursuivre ses opérations, à qui la faute? Elle ne peut être qu'à cette politique de faux-fuyans, de dissimulation et de demi-mesures qu'on a suivie depuis le premier jour. Évidemment, si, dès la première heure, au lendemain de l'héroïque aventure où périssaient Rivière et ses compagnons, on avait avoué tout haut une politique résolue et définie, on aurait prévenu bien des difficultés et on se serait épargné bien des mécomptes. On aurait dégoûté la Chine de ses velléités de résistance belliqueuse, de ses intrigues diplomatiques, en lui montrant qu'il y avait de la part de la France la ferme volonté d'aller jusqu'au bout. On aurait rallié l'opinion en lui montrant un but clair et précis, au lieu de la fatiguer et de l'impatienter en la tenant indefiniment en présence d'une affaire qu'elle ne comprenait pas, qui ne lui représentait rien de distinct et surtout de seduisant. On aurait certainement mieux fait de toute façon, et pour notre considération extérieure et pour la facilité même des opérations où l'on s'engageait, d'aborder la question de front dès l'origine.

Qu'avait-on à craindre? Il se peut sans doute que les parlemens créent des difficultés et cherchent à arrêter un gouvernement prêt à se jeter dans une aventure; mais ils sont dans leur droit, ils sont faits pour cela, et c'est alors justement qu'il faut les éclairer, les convaincre, au lieu de commencer par leur dérober une partie de la vérité, au lieu de les traîner à travers une série d'expédiens inefficaces et de crédits insuffisans jusqu'au moment où les résolutions ne sont plus libres. Les parlemens ne sont pas insensibles à une politique sérieuse proposant des moyens sérieux pour la défense ou la protection d'un intérêt réellement national, et des que le sang a coulé, on vient de le voir encore une fois, ils ne refusent plus rien. Lorsque le gouvernement s'est enfin décidé, il y a quelques jours, à demander des crédits proportionnés aux circonstances, on a vu des hommes comme M. l'évêque d'Angers dans la chambre des députés, comme M. le maréchal Canrobert, dans le sénat, accorder patriotiquement ce qu'on leur demandait. Ni M. l'évêque d'Angers, ni M. le maréchal Canrobert, n'ont dissimulé assurément leur opinion sur la manière dont les affaires du Tonkin ont été conduites. Ils ont néanmoins donné leur vote; ils l'ont donné, comme l'a dit le vieux maréchal, et pour soutenir nos soldats combat-

tant au loin, et pour laisser au gouvernement les moyens de « nous tirer de là le mieux possible, » d'arriver à « un arrangement conforme à la dignité et aux intérêts de la France. » Ce qu'on peut justement reprocher au ministère, c'est d'avoir attendu que tout fût engagé, et, ce qu'il y aurait le plus à craindre aujourd'hui, ce serait qu'après avoir montré aussi peu de décision que de clairvoyance dans la première partie de l'entreprise, il n'eût pas des idées plus nettes sur la solution qu'il a maintenant à poursuivre ; ce serait qu'avec l'autorité et les moyens qu'il a reçus pour subvenir à des nécessités évidentes, il continuât à suivre le même système sans savoir ce qu'il doit faire et où il doit s'arrêter. Cette question du Tonkin, elle reste, en définitive, au moment présent telle qu'elle était, telle qu'on l'a faite,— à demi éclairée par un succès si l'on veut, assez obscure encore néanmoins pour peser sur l'opinion de tout le poids des fautes qui ont été commises, qu'il s'agit aujourd'hui de réparer dans l'intérêt bien entendu de la France.

Non, certes, ce n'est pas par l'habileté, par la prévoyance, par l'esprit de suite dans les affaires extérieures que le ministère a brillé, et ce n'est pas précisément non plus dans les affaires intérieures qu'il a montré sa supériorité. Il a duré, il est vrai; il a tenu tête à quelques assauts et il a réussi à rallier une certaine majorité dans les occasions difficiles. Il a duré en se faisant plus ou moins le complice de passions qu'il affecte parfois de ne pas partager, qu'il ne combat néanmoins qu'à demi, en rachetant quelques velléités de résistance par d'incessantes concessions à l'esprit de parti et de secte. Comme on demandait il y a quelques semaines à M. le président du conseil ce qui avait été fait cette année, M. Jules Ferry répondait avec une fierté singulièrement placée que la question de la magistrature avait été résolue.

Elle a été résolue, en effet, cette question de la magistrature; elle a été résolue pour satisfaire des ressentimens, des convoitises de parti, et on vient de voir, par une récente discussion du sénat, ce qu'a été cette œuvre mémorable qu'on appelle par un complaisant euphémisme la réforme judiciaire, qui suffit, à ce qu'il paraît, pour illustrer une année. C'est M. Denormandie qui s'est chargé de raconter devant le sénat avec autant de fermeté que d'esprit l'histoire de l'exécution de cette loi de parti, et rien certes n'est plus édifiant; l'exécution est digne de la pensée qui a inspiré la loi ! Toutes les précautions ont été prises, tous les subterfuges ont été employés pour que l'épuration fût aussi complète que possible, pour que la magistrature inamovible fût à peu près exclusivement atteinte dans ses chefs les plus éminens comme dans ses plus humbles représentans. Il y a des cours d'appel qui ont été presque entièrement renouvelées ; il y a des tribunaux où il n'est resté qu'un seul juge, et la

cause de la disgrâce est à peu près invariable. Tous ces conseillers, ces présidens, ces juges qui viennent d'être frappés sont pour la plupart ceux qui avaient eu l'occasion d'affirmer par leurs arrêts la compétence de la juridiction civile dans les affaires des congrégations religieuses. Et ces magistrats ainsi sacrifiés à des animosités de parti, comment ont-ils été remplacés? Il a pu y avoir, il y a eu vraisemblablement de très dignes choix; il y en a aussi, il faut en convenir, de bien singuliers, puisque, dans une ville de province, un homme qui avait l'ivresse bruyante et qui avait été conduit en prison a été exonéré de toute poursuite parce qu'il allait entrer dans la magistrature. Qu'a répondu à tout cela M. le garde des sceaux? Il n'a sûrement pas fait de grands frais de défense. Il a exécuté la loi! il n'a frappé qu'à bonne intention! Il a choisi ce qu'il avait de mieux pour faire de nouveaux magistrats! Après tout, on avait mis dans ses mains une arme, il s'en est servi, et ce qui reste de plus clair, c'est que de longtemps peut-être la magistrature française ne se relèvera de ce coup, d'une mesure violente que M. le président du conseil veut bien mettre au compte des œuvres utiles de l'année.

Le malheur de M. le président du conseil est de mettre dans ses actes une équivoque qui est dans son esprit, de ne pas se faire une idée exacte des conditions de cette politique modérée dont il parle quelquefois, et il le montre bien certainement dans ces affaires religieuses, où, à tout instant, il mêle des passions de secte à quelques intentions de prudence. M. le président du conseil a de la peine à se débrouiller, à mettre un peu d'ordre dans ses idées. Est-ce donc qu'il fût si difficile de revenir définitivement à une politique réellement modérée, et même de faire accepter cette politique par une chambre dévorée de préjugés vulgaires? Il suffirait peut-être de le vouloir avec une certaine suite, de défendre des idées justes avec une sérieuse et persévérante résolution.

On vient d'en avoir un exemple par ce qui s'est passé il n'y a que peu de jours dans cette chambre même à propos de l'ambassade de France auprès du saint-siège. Une fois de plus, les énergumènes de la république ont réclamé avec âpreté la suppression de cette ambassade. Un homme qui ne passe pas, que nous sachions, pour clérical, M. Spuller, d'accord avec le gouvernement, a courageusement défendu l'ambassade, démontrant avec talent la nécessité d'une représentation de la France auprès du Vatican; il a résisté aux violentes objurgations des radicaux et il a gagné sa cause. Hier encore, M. le président du conseil n'a point hésité à livrer bataille pour défendre devant la chambre un vote du sénat rétablissant au budget le traitement de M. l'archevêque de Paris, quelques bourses pour les séminaires, et il a obtenu ce qu'il demandait. — Oui, sans doute, M. le président du conseil et quelques-uns de ses amis républicains, qui veulent

être des politiques, sentent le danger des persécutions religieuses. Malheureusement, c'est ce qu'on peut appeler une sagesse assez intermittente. M. le président du conseil ne poursuit pas moins son système d'expédiens et de concessions. Il livrera lestement les bourses das séminaires pour l'avenir, tout en les défendant pour le moment. Il laissera passer sans mot dire dans une loi municipale toute sorte de mesures dépouillant les églises et les fabriques. Il permettra à M. le ministre de l'intérieur de présenter une loi sur les associations, enlevant tout simplement aux associations religieuses les moyens de vivre. M. le président du conseil ressemble un peu à M. le président du sénat, qui avait dit l'autre jour qu'un honnête et digne historien, M. Henri Martin, mort récemment, avait « rendu son âme à Dieu, » et qui, se ravisant le lendemain, a supprimé ce mot compromettant de « Dieu » dans le compte-rendu officiel. Dieu, c'est de trop dans une oraison funèbre ou dans le *Journal officiel*, comme c'est de trop dans nos écoles. Voilà où l'on en est au moment même où l'on croit devoir défendre l'ambassade de France auprès du saint-père. M. le président du conseil et ses amis ne s'aperçoivent pas qu'avec ces procédés et ces tactiques, on n'arrive à rien; on ajoute à l'anarchie morale, on ne rétablit pas la paix religieuse, on ne fait pas surtout de la politique sérieuse.

Non, quoi qu'en puisse penser M. le président du conseil, on ne refait pas ainsi un gouvernement; on ne refait pas de l'ordre avec du désordre, pas plus qu'on ne relève les finances du pays avec des prodigalités et des fantaisies, avec l'abus organisé de toutes les ressources publiques. Qu'en est-il, en effet, au moment présent, à cette dernière heure de l'année, de cet état des finances qui est, depuis assez longtemps déjà, l'objet d'une préoccupation universelle? On aurait beau se faire illusion, cet état est assurément grave. Il l'est devenu non pas en un jour, mais par degrés, par suite de toute une politique. On s'est accoutumé à dépenser sans compter, à disposer de ce qu'on avait et de ce qu'on n'avait pas, à abuser de tout, du crédit aussi bien que des ressources régulières et permanentes. Ce qui n'aurait été possible qu'avec le temps, avec des ménagemens, on a voulu le faire au pas de course. Ce qu'on n'a pas pu inscrire dans le budget ordinaire, on l'a introduit arbitrairement dans le budget extraordinaire. On vient encore de mettre dans ce budget fort extraordinaire, en effet, 30 millions pour les écoles. On n'a pas emprunté seulement pour l'état, on a poussé les départemens, les communes à emprunter, à s'engager au-delà de leurs forces. On est arrivé ainsi, par le plus court chemin, au déficit dans le budget ordinaire et à l'embarras du crédit. Le mal est que, depuis quelques années, on ne cesse d'aller à l'aventure, traitant la fortune publique comme si elle n'existait que pour populariser le régime ou pour satisfaire des intérêts électoraux. On prend toutes les libertés avec cette malheureuse situation financière, et rien certes ne carac-

térise mieux ce système que ce qui vient de se passer pour le budget. Ce budget n'existe pas d'hier, il a été présenté depuis près de dix mois. On s'est pourtant arrangé de telle façon qu'il a fallu tout expédier aux derniers momens sans réflexion, de la manière la plus précipitée et la plus décousue. La vérité est que le sénat n'a reçu le budget qu'à la dernière extrémité, si bien que le président de la commission des finances, M. Calmon, le rapporteur, M. Dauphin, n'ont pu eux-mêmes se dispenser de signaler les inconvéniens d'un tel système. Le sénat y a mis de la bonne volonté. Il a, dit-on, fait preuve d'abnégation, — il a tout voté sans discuter; mais on ne prend pas garde que, sous prétexte d'épargner à la république « l'humiliation des douzièmes provisoires, » c'est la France qui est la victime, et que, si l'on est réduit à expédier ainsi un budget de plus de trois milliards sans un contrôle sérieux, sans une discussion sévère, c'est le pays qui reste sans garanties. De sorte que, pour cette année qui finit, les affaires financières ne sont pas plus brillantes que les affaires extérieures et intérieures.

Eh! assurément, c'est la France qui souffre de cette politique qu'on lui fait, et, s'il y a une compensation, c'est que, malgré tout, sous des dehors inquiétans ou peu flatteurs, au milieu des agitations artificielles du moment, il reste un pays toujours vivace. Le pays vaut mieux que ceux qui le représentent et le gouvernent, et, n'en doutez pas, si, pour don de joyeux avènement, l'année nouvelle lui réservait une politique plus digne de lui, il retrouverait bientôt, avec son inépuisable vigueur, sa juste confiance dans ses destinées.

Le temps passe pour les autres nations comme pour la France. Les jours se succèdent, et si cette année qui finit a eu ses nuages, ses incidens ou ses surprises, on peut du moins dire aujourd'hui qu'elle a passé, en définitive, sans troubles sérieux, qu'elle laisse l'Europe en paix. A coup sûr, l'avenir ne peut pas être considéré comme bien clair et bien assuré; des obscurités et des incertitudes, il y en a partout en Orient comme dans l'Occident; des ombrages et des inquiétudes, il y en a peut-être dans les gouvernemens comme parmi les peuples: on a du moins gagné une année. La vie européenne a échappé aux grandes crises, et, après tout, les puissances qui disposent souverainement de la paix, qui seules peuvent ouvrir ou fermer l'outre aux tempêtes, ces puissances sont-elles donc si pressées de provoquer des conflits, de chercher des occasions d'aventures? Ne sont-elles pas retenues par des intérêts de toute sorte, souvent par leurs propres embarras?

Toutes les nations ont leurs difficultés et leurs problèmes. L'Angleterre a sans doute, depuis longtemps, la préoccupation de nos affaires du Tonkin, qui la tiennent sans cesse en éveil sur tout ce qui pourrait se passer dans ces régions de l'extrême Orient, et elle ne demanderait pas mieux que de mettre sa médiation au service de la France si les

événemens lui en offraient l'occasion; mais elle a pour sa part, elle aussi, les affaires d'Égypte, qui ne laissent pas de l'embarrasser. Elle a cru presque en avoir fini il y a quelques semaines, toucher au moment où elle allait pouvoir rappeler tout au moins une partie de son armée; elle a été retenue tout à coup par cette insurrection du Soudan, qui menace de déborder dans la vallée du Nil. Elle reste provisoirement fixée en Égypte, où elle n'a rien fait jusqu'ici de bien brillant ni même de bien utile. Elle a de plus chez elle les affaires d'Irlande qui sont une perpétuelle difficulté, et si, avec tout cela, le ministère de M. Gladstone ne semble pas encore sérieusement menacé à la prochaine session du parlement, il peut avoir du moins des luttes assez laborieuses à soutenir contre ses adversaires, peut-être contre une fraction de son propre parti. L'Angleterre, avec sa puissance et sa liberté de mouvemens, ne laisse pas d'être sérieusement occupée de ses affaires, — assez occupée pour ne point désirer des complications extérieures, sur le continent.

Il y a eu certes dans ces derniers temps bien des nuages plus ou moins menaçans entre ces puissances jadis alliées, la Russie, l'Autriche, l'Allemagne. On l'a si souvent dit et répété, et on a paru même parfois en ressentir de si vives alarmes, qu'il faut bien un peu le croire; mais le gouvernement du tsar a dans l'empire tant de passions révolutionnaires à contenir, tant de questions épineuses et redoutables à résoudre qu'il est sans doute peu impatient de se jeter dans une guerre aux proportions inconnues. L'Autriche, de son côté, à l'heure qu'il est encore, a toute sorte de difficultés dans l'intérieur de la monarchie, en Croatie, même en Hongrie, où les luttes politiques s'animent singulièrement, — et l'Autriche ne fait pas des guerres de coups de tête. L'Allemagne elle-même, si ombrageuse pour sa jeune puissance, a peut-être bien des raisons de tenir à la paix, et toutes ces propositions de réformes sociales, économiques ou fiscales, que M. de Bismarck vient de faire porter au Landtag de Berlin, à la veille des vacances parlementaires, sembleraient bien peu d'accord avec des projets de conflits à courte échéance. La réalité vaut quelquefois mieux que les apparences. Les apparences, dans la situation de l'Europe, sont assez confuses, assez désordonnées, nous en convenons; la réalité des intérêts, des dispositions universelles est pour la paix continentale aujourd'hui comme hier, — et ce qu'il y a de mieux à espérer, à souhaiter, c'est que cette réalité reste dans l'année nouvelle ce qu'elle a été dans l'année qui finit.

Quelle est en tout cela la signification de ce voyage que le prince impérial d'Allemagne vient de faire à Rome après le voyage qu'il a fait à Madrid? A juger les choses d'une façon générale, il est assez vraisemblable que l'Allemagne, par ce coup d'éclat, a voulu attester une fois de plus la prépondérance qu'elle prétend exercer, qu'elle

exerce après tout réellement en Europe. Ce qu'il y a eu de nouveau, d'inattendu dans le voyage de Rome, c'est la visite du prince allemand au souverain pontife, et cette visite, elle s'est faite dans des conditions évidemment convenues. Le prince s'est rendu à l'ambassade d'Allemagne auprès du pape, c'est-à-dire en territoire allemand, et c'est de là qu'il est parti, avec ses équipages, pour aller au Vatican, où il a eu une entrevue de près d'une heure avec le saint-père. Rien de plus simple et de plus extraordinaire en même temps, puisque, pour la première fois, l'héritier du puissant empire d'Allemagne et le chef de la catholicité se rencontraient dans une conférence intime, visiblement recherchée par le prince, acceptée par le pontife. Que les polémistes italiens s'ingénient à battre la campagne sur un tel fait, à démontrer que le prince allemand n'est allé à Rome que pour voir le roi Humbert, qu'il a été l'hôte du Quirinal, que l'entrevue du Vatican n'a été qu'un incident, que, dans tous les cas, après cette visite, on ne pourra plus parler de la captivité du pape dans son palais; que les Italiens, comme pour voiler l'importance de l'événement ou pour déguiser leurs préoccupations, se soient de plus empressés de ménager au prince allemand une réception magnifique, de l'entourer d'ovations et de manifestations, saluant en lui le chef de la triple alliance, peu importe; les commentaires restent pour ce qu'ils valent, les démonstrations ne déguisent pas la vérité des choses. Le seul point clair et évident, c'est que, dans la circonstance présente, le prince impérial d'Allemagne n'est allé à Rome que pour faire cette visite au Vatican, qu'il a fait ce qu'il voulait, et, sans en croire tout ce qu'ont répété les nouvellistes, il est infiniment présumable que le futur empereur d'Allemagne et le saint-père n'ont pas passé une heure ensemble pour ne rien dire.

Il n'est point douteux d'abord que, dans l'esprit de ceux qui l'ont préparée et décidée, cette entrevue est destinée à avoir un jour ou l'autre une sérieuse influence sur la pacification religieuse de l'Allemagne; elle n'a été visiblement conçue que pour cela. Il est certain aussi qu'elle a dès ce moment un autre caractère singulièrement frappant. Assurément elle n'a point eu pour objet, et elle n'aura point pour résultat de reconstituer le domaine temporel du saint-siège : elle confirme du moins aux yeux de tous et elle relève l'importance de la papauté en Europe; elle est comme l'attestation visible de la place que la souveraineté morale du pontife garde toujours dans le monde. Y a-t-il eu quelque calcul de politique générale, quelque arrière-pensée de la part de M. de Bismarck, qui, par cette démarche organisée avec un peu d'ostentation, se serait proposé d'engager le pape dans les grandes alliances conservatrices dont il est le promoteur ou le chef? M. de Bismarck ne fait rien pour rien, cela est bien clair. Toujours est-il que, dans la pensée du chancelier, la poli-

tique de bonne intelligence avec l'Italie n'exclut pas une sorte de reconnaissance publique de la souveraineté du saint-père, et que le fait a certes son importance comme signe caractéristique d'une situation.

Les Italiens ne s'y sont pas sûrement mépris; ils ont feint de ne pas comprendre la portée d'une démarche qu'ils ne pouvaient empêcher. Ils ont redoublé de flatteries et de manifestations à l'égard d'un prince dont ils se sont efforcés de gagner les faveurs, dont ils ont voulu paraître les alliés empressés et préférés. Les Italiens sont peut-être bien compliqués ou bien subtils dans leurs tactiques et ils finissent par n'être plus même très habiles; ils en viennent à rendre plus sensible ce qu'on pourrait appeler la moralité de cet incident qui vient de se passer à Rome. Car enfin, dans tout cela, il faut l'avouer, c'est le pape qui a le beau rôle. Le pape n'a rien demandé. Il a reçu en toute indépendance, sans compromettre son caractère, un prince dont il n'a pas recherché la visite, tandis que les Italiens mettent vraiment un peu trop d'obséquiosité dans leurs démonstrations. Ils ne s'aperçoivent pas qu'avec ces affectations trop visibles ils se créent une situation un peu diminuée. Ils ont l'air de rechercher à tout prix un patronage, de mettre leur indépendance sous l'égide d'un protecteur tout-puissant. C'est bien la peine d'avoir tant travaillé à conquérir l'indépendance, d'avoir tant lutté contre les suprématies étrangères pour en venir à paraître se placer sous le protectorat du vieil empire d'Allemagne reconstitué. Nous ne savons pas si, par sa visite au Vatican, le prince Frédéric-Guillaume est allé pour M. de Bismarck à Canossa. L'Italie est exposée à aller chercher son Canossa à Vienne ou à Berlin, et ce qui est pis, sans autre avantage que de paraître jouer un rôle dans des combinaisons où elle n'a qu'une influence assez limitée. Il y aurait, ce nous semble, une politique plus fière en même temps que plus prévoyante et plus sûre : elle consisterait pour l'Italie à garder sa liberté entre les nations qui l'entourent au lieu de se donner l'air d'aliéner son indépendance dans les mains de protecteurs puissans dont elle n'a pas besoin puisqu'elle n'est pas menacée, dont elle n'est après tout que l'alliée subordonnée et parfois compromise.

Le voyage du prince impérial d'Allemagne est peut-être destiné à laisser plus de traces au-delà des Alpes qu'il n'en laissera au-delà des Pyrénées. A peine les fêtes de Madrid ont-elles été terminées, l'Espagne s'est retrouvée aussitôt en face d'une situation intérieure qui existait sans doute avant le passage du prince allemand, qui maintenant se dévoile de plus en plus dans tout ce qu'elle a de compliqué et de difficile. Les cortès se sont réunies il y a quelques jours, et le discours par lequel le roi Alphonse a ouvert les chambres, ce discours qui était attendu avec une impatiente curiosité, a eu nécessairement pour première conséquence d'accuser plus vivement cette situation, en mettant aux prises tous les partis, toutes les influences. Le discours royal

est l'exposé complet, touffu, demesuré de la politique espagnole, du programme du ministère de M. Posada Herrera, des réformes de toute sorte qu'on se propose de demander aux chambres.

Il y a une partie qui touche aux affaires extérieures et qui n'a rien que de rassurant. Le roi Alphonse se félicite naturellement de l'accueil qu'il a reçu dans ses excursions en Allemagne, des marques d'amitié qui lui ont été prodiguées, du récent voyage du prince Frédéric-Guillaume à Madrid. Il parle aussi de la France simplement, courtoisement, de manière à bien faire comprendre qu'il n'est rien resté des incidens de son passage à Paris, que les relations des deux pays demeurent parfaitement cordiales. Rien de mieux ; à vrai dire, la difficulté n'était pas là ; elle était dans l'exposé des affaires intérieures, des réformes toutes politiques que le ministère a inscrites dans son programme. Le discours royal a été visiblement conçu de façon à ne pas trop effaroucher les instincts conservateurs; il aborde cependant les points décisifs. Il annonce qu'on proposera, sinon le rétablissement du suffrage universel, du moins ce qu'on a appelé « l'universalisation du suffrage, avec une représentation équitable pour tous les intérêts sociaux. » Il fait entrevoir aussi que le moment viendra où il faudra s'occuper d'une réforme de la constitution, et il ne laisse pas ignorer enfin que lorsqu'on aura fait une nouvelle loi électorale, il faudra en appeler au pays par une dissolution des cortès. Tout cela, encore une fois, est présenté sous une forme assez adoucie; la question se trouvait néanmoins engagée par le discours royal, et c'est ici que les partis devaient nécessairement se rencontrer, qu'ils se sont rencontrés, en effet, dès les premières opérations des chambres.

La vérité est que le président du conseil, M. Posada Herrera, pour réaliser son programme, aurait eu besoin avant tout de l'appui d'une fraction de la majorité parlementaire dont son prédécesseur, M. Sagasta, est le chef. La première condition était d'arriver à une certaine fusion ou à un certain rapprochement des divers groupes libéraux sur le terrain des réformes politiques. Il y avait eu, il est vrai, des négociations, des conférences pour arriver à cette entente avant la réunion des cortès ; on avait cru même un instant être d'accord. Il n'en était rien. A peine le discours royal a-t-il été connu, la scission a éclaté plus vive, plus acerbe, plus irréconciliable peut-être que jamais. M. Sagasta, qui a été élu président du congrès, a inauguré sa présidence par un discours qui laissait entrevoir une hostilité déclarée. Dans l'élection de la commission nommée pour préparer la réponse au discours de la couronne, le ministère a rencontré la plus vive opposition, et un conservateur très résolu, ancien ministre de l'intérieur du cabinet Canovas del Castillo, M. Romero Robledo, a même été élu commissaire. La lutte s'est trouvée immédiatement engagée. Elle a été forcément ajournée par la sépara-

tion momentanée des chambres pendant les vacances de Noël; elle se rouvrira inévitablement aux premiers jours de janvier dans des conditions qui ne laissent pas d'être assez graves. Il est désormais très vraisemblable que M. Sagasta et ses amis, qui disposent de la majorité dans le congrès, refuseront de suivre le cabinet jusqu'au bout de ses projets de réforme. Ils n'admettent ni la revision constitutionnelle telle que la médite la gauche dynastique, qui est aujourd'hui au pouvoir, ni le suffrage universel ou « universalisé, » ni des élections précipitées, et ils ne cachent pas que, dans leur pensée, le mieux serait de tout ajourner à une législature nouvelle. D'un autre côté, le ministère s'est trop avancé pour pouvoir reculer aujourd'hui. Si, avant d'aller au combat, il était assuré d'obtenir éventuellement du roi la dissolution des cortès, il aurait encore quelque chance; mais, depuis quelques jours, cette éventualité semble être redevenue douteuse; il n'est point impossible que les difficultés qui se révèlent de toutes parts ne mettent le roi en garde contre une dissolution qui pourrait ressembler à une aventure. Le ministère se trouve dans une situation d'autant plus critique qu'il n'a pas seulement affaire à une vive opposition parlementaire; par un traité de commerce qu'il vient de négocier avec l'Angleterre et qui s'inspire plus ou moins des idées de liberté commerciale, il a suscité en Catalogne une certaine agitation où patrons et ouvriers font alliance dans l'intérêt de l'industrie catalane : de sorte que le ministère a contre lui, et une opposition politique dans le congrès, et une agitation industrielle en Catalogne, sans être assuré de pouvoir trancher la question par une dissolution.

C'est évidemment une crise des plus sérieuses qui commence au-delà des Pyrénées. Comment l'Espagne va-t-elle sortir de là? Si le ministère de la gauche, qui est arrivé au pouvoir d'une manière assez imprévue, tombe maintenant sans avoir pu dissoudre les cortès, ce sera sans nul doute un sujet d'irritation pour les partis démocratiques, qui, après s'être ralliés à la dynastie, se rejetteront peut-être dans une opposition violente, plus ou moins révolutionnaire. Par qui d'ailleurs le ministère sera-t-il remplacé? Jusqu'ici, M. Sagasta, qui dispose de la majorité, semble le chef parlementaire le plus désigné pour rentrer aux affaires. Seulement il n'est pas bien sûr que, la crise une fois engagée et les événemens se développant, le pouvoir ne passe rapidement aux conservateurs, toujours prêts à recueillir l'héritage. De toute façon, c'est l'imprévu rentrant encore une fois avec l'année nouvelle dans les affaires espagnoles.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation du 15 décembre a vu dégénérer en une véritable panique la baisse lente et continue qui frappait depuis plusieurs mois nos rentes et presque toutes les valeurs mobilières. Bien que l'argent n'eût pas fait plus défaut à cette liquidation qu'aux précédentes, un profond découragement semblait s'être emparé de la spéculation à la hausse, dont les rares tenans restés sur la brèche ne songeaient plus qu'à abandonner, volontairement ou par impuissance de prolonger la lutte, des positions conservées jusqu'à ce moment avec la plus énergique obstination. C'est dans la journée du 17 que l'on a vu le 3 pour 100 tomber à 74.15, coupon de 0 fr. 75 détaché, l'Amortissable à 76.20, le 4 1/2 à 104.20. Ces cours représentaient environ 2 francs de baisse sur les prix auxquels avait été établie la compensation en liquidation de fin novembre. En même temps, le Suez reculait à 1,825, le Crédit foncier à 1,155, le Lyon à 1,180, le Nord perdait le cours rond de 1,700, le Midi celui de 1,100, la Banque de Paris tombait à 775.

Un revirement favorable n'a pas tardé à se produire, provoqué par l'exagération même de la réaction et par l'étonnement que causait au parti de la baisse la facilité même de son succès. Alors que ce parti allait sans doute chercher à pousser à fond sa victoire et à en tirer le plus gros bénéfice possible, au risque de ruiner le marché, des achats sont survenus, achats dont la marque d'origine ne pouvait tromper personne sur la puissance de l'intervention qui venait troubler la sécurité du découvert. Le marché a aussitôt repris confiance, et, grâce à l'heureuse nouvelle de la prise de Son-Tay, qui a dissipé les inquiétudes si vives provoquées par le long silence de l'amiral Courbet, il a suffi de quelques séances aux nouveaux acheteurs pour relever sensiblement les cours et préparer une liquidation de fin d'année moins désastreuse qu'on n'avait pu l'appréhender après celle du 15 décembre.

Comme il arrive dans les journées de reprise où le marché renaît à l'espoir, les bonnes nouvelles ont surgi de tous côtés, aussi nombreuses que les mauvaises qui circulaient la veille. On a parlé de l'ajournement probable de l'emprunt à cinq ou six mois ; on a même dit que cet emprunt pourrait bien ne pas avoir lieu, l'état négociant avec une de nos plus grandes puissances financières l'aliénation de son réseau

de chemins de fer, ou bien que, si l'emprunt avait lieu, il comprendrait en bloc toutes les sommes nécessaires à l'ensemble de nos dépenses extraordinaires pour une longue période et signifierait la fermeture définitive du grand grand-livre de la dette publique. Toutes les mesures seraient prises alors pour que l'opération conçue sur ce plan grandiose présentât le caractère d'une imposante manifestation en faveur du crédit national. Enfin les haussiers, voyant les cours des rentes se relever sans trop de peine et le 4 1/2 se rapprocher de 106 francs, ont prêté une oreille complaisante à des bruits annonçant comme imminente la prise de Bac-Ninh par l'amiral Courbet.

La place risquait ainsi, après avoir failli sombrer dans la désespérance, de tomber dans une exagération manifeste d'optimisme. Elle a été ramenée au sentiment de la réalité par des dépêches de Hong-Kong laissant entendre que la marche sur Bac-Ninh n'a pas encore eu lieu et que cette position ne sera peut-être attaquée qu'après l'arrivée des derniers renforts. En ce qui concerne l'emprunt, le public est tenu dans l'incertitude la plus complète, le gouvernement ayant fait déclarer officieusement qu'il n'avait pas encore délibéré sur la date de l'opération. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine que le budget de 1884 a pu être voté *in extremis*. Il a fallu pour cela que le sénat renonçât à toute discussion générale, et que la chambre acceptât certains crédits qu'elle avait supprimés et que la haute assemblée a rétablis. Grâce à une véritable abnégation du sénat, le gouvernement a pu éviter le recours à l'expédient des douzièmes provisoires, au moins pour le budget ordinaire ; mais les conditions dans lesquelles les recettes et les dépenses viennent d'être législativement arrêtées n'en sont pas moins déplorables et forment un fâcheux prélude à l'opération de l'emprunt.

Quoi qu'il en soit, les rentes et valeurs vont être cotées le dernier jour de 1884 en reprise sensible sur les cours du milieu du mois ; mais cette amélioration n'est que très relative, et les prix actuels sont en quelque sorte les plus bas de l'année si l'on ne tient compte que des cours successifs de compensation de mois en mois.

Il y a un an, le 3 pour 100 valait 79 francs, l'amortissable 80 fr. 75, le 5 pour 100, 114 fr. 80. Les cours actuels étant 75.70, 77.80 et 105.70, on voit que les deux premiers fonds ont perdu de 3 francs à 3 fr. 50, et que la conversion a valu au dernier un recul de 9 francs représentant à peu près exactement la capitalisation du demi-point d'intérêt qui a été retranché aux rentiers. Il est vrai qu'il y a un an le 5 pour 100 était sous le coup d'une conversion immédiate, tandis que le 4 1/2 aujourd'hui est garanti pendant dix ans contre une réduction nouvelle. De cette différence de situation on ne retrouve aucune trace dans la comparaison des cours d'une année à l'autre.

La dépréciation a été considérable pour toutes les grandes valeurs. Les titres de la compagnie de Suez ont été frappés avec une rigueur extrême, les actions du chemin de fer de Lyon ont perdu plus de 300 fr. Le Nord et le Midi ont également beaucoup baissé, et il en est de même du Crédit foncier, de la Banque de France, de la Banque de Paris, de la Banque ottomane, de presque tous les titres des établissemens de crédit, et d'un grand nombre d'actions d'entreprises industrielles, ou de transports ou de mines, qui ont souffert du ralentissement général des affaires et dont les inventaires de fin d'année accuseront des bénéfices en diminution.

Cette situation est-elle de nature à se modifier au début ou dans le cours de l'année prochaine? Au point de vue financier, nous sortons d'un budget en déficit pour entrer dans un autre budget en déficit; le commerce et l'industrie languissent, la concurrence étrangère est difficile à vaincre; les capitaux ou sont moins importans qu'on ne le dit, ou se montrent plus méfians que jamais; les suites du *krach* de 1881 continuent à se dérouler, et la série des désastres légués par cette crise est loin d'être close.

Toutefois un fait économique d'une extrême importance vient d'obtenir ce mois-ci sa consécration définitive. L'achevement du réseau de nos voies ferrées est remis par les conventions aux grandes compagnies. L'état n'aura plus à supporter de ce chef que des charges relativement minimes, et le régime des chemins de fer est consolidé, en France, pour une période de temps qui peut paraître indéfinie. Les dernières assemblées des compagnies se sont tenues pendant cette quinzaine, et toutes les conventions sont approuvées. Les compagnies auront, en 1884, d'importans capitaux à emprunter; il n'est pas impossible que la connexité et la solidarité d'intérêts que les conventions ont établies entre l'état et les compagnies provoquent l'an prochain un vigoureux effort de la haute banque pour réagir contre le pessimisme qui n'a cessé de régner en maître à la Bourse en 1883.

La Banque de France s'est maintenue au-dessus de 5,100 francs, coupon de 106 francs détaché. Cette fermeté est d'autant plus remarquable que le dividende du second semestre de 1883 est inférieur de 19 francs à celui du semestre correspondant de 1882. Le Crédit foncier a repris sans peine et dépassé le cours de 1,200 francs. Cet établissement va répartir en janvier un acompte de 30 francs sur le dividende de 1883, ce qui suppose la distribution en juillet prochain d'un solde égal, ce qui donnerait en tout pour l'exercice 60 francs, soit 5 francs de plus que les actionnaires n'ont reçu pour 1882.

La Société générale est très offerte à 477, ainsi que le Mobilier à 330. Le Crédit Lyonnais, la Banque franco-égyptienne, la Banque d'escompte, le Comptoir d'escompte, sont immobiles. L'année qui finit a

été extrêmement dure pour les banques qui trouvaient naguère dans les émissions leur principale source de bénéfices.

Les actions des chemins français se sont relevées en même temps que les rentes. La valeur de l'action du Paris-Lyon-Méditerranée est l'objet d'ardentes discussions, que la publication même du rapport de la compagnie à l'assemblée générale extraordinaire du 24 n'a pu calmer. Il s'agit de savoir si l'état a garanti ou non un dividende minimum de 55 francs. Il résulte des explications du conseil que cette garantie, pour n'être pas explicitement formulée, n'en résulte pas moins des clauses de la convention, et que, si le dividende devait une fois exceptionnellement descendre au-dessous de ce niveau, ce ne serait que parce que la compagnie aurait tenu précisément à ne pas faire appel à cette garantie de l'état.

Les Chemins étrangers sont tous cotés en reprise, les Autrichiens et les Lombards surtout, dont le véritable marché est maintenant à Vienne et à Berlin.

Les Obligations de la ville de Paris, des grandes compagnies de chemins de fer, du Crédit foncier, et de quelques grandes entreprises industrielles conservent une excellente tenue et restent le placement préféré de la petite épargne. Parmi les valeurs industrielles, peu sont en hausse; nous devons citer, parmi les privilégiées, l'action du Gaz, sur laquelle les acheteurs escomptent l'impression probable du rapport des experts, que l'on croit devoir être favorable à la compagnie. Les Voitures et les Omnibus ont fléchi lentement et se capitalisent sur un rendement probable de 35 francs pour les unes, de 65 francs pour les autres. L'action Suez a été tour à tour précipitée au-dessous, puis relevée au-dessus du cours de 1,900 francs. Les clauses de l'arrangement avec les armateurs donnent lieu à un débat si passionné, à des controverses si actives, qu'il devient douteux que l'arrangement puisse être approuvé et appliqué dans sa forme actuelle.

Les fonds étrangers ont échappé, en général, à la dépréciation qu'ont eue à subir les valeurs françaises. Il faut faire exception pour les titres d'Égypte, auxquels la victoire du mahdi dans le Soudan a fait autant de tort qu'en avait déjà fait le bruit de l'évacuation partielle du pays par les troupes anglaises, et aussi pour les valeurs ottomanes, sur lesquelles une spéculation engagée depuis longtemps à la hausse semble bien près de perdre tout à fait courage, bien que la réorganisation des finances de la Turquie ne soit plus absolument un mythe et ait trouvé, dans l'organisation du conseil d'administration des revenus concédés pour le service de la dette, un commencement très appréciable de réalisation.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE
D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

I.

LA RETRAITE DE PRAGUE (1).

III.

Au bout de quelques jours d'une cruelle attente, les malheureux assiégés apprirent par les instructions venues de Versailles que le roi et la France ne voulaient désespérer encore ni de leur fortune ni de leur courage. Soit, en effet, que l'héritier de Louis XIV eût conservé au fond de son cœur quelque chose de la fermeté magnanime qu'avait souvent déployée son aïeul, soit qu'il y ait dans une vieille monarchie depuis longtemps glorieuse une tradition de grandeur qui prévient même la pensée de certaines faiblesses, la décision du cabinet fut empreinte de plus de résolution qu'on n'en aurait pu attendre des mains débiles qui y présidaient. Le fait est d'autant plus remarquable qu'à l'annonce de cette nouvelle déconvenue, l'effarement à Versailles comme à Paris fut universel. Ce fut le pauvre Maillebois, surtout, contre lequel s'éleva

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

un cri général, et comme il arrive ordinairement, ceux qui avaient le plus contribué à lui troubler le cerveau par leurs conseils de prudence étaient les premiers à lui reprocher sa timidité. Jusqu'aux portes du cabinet royal on fredonnait contre lui des couplets sanglans (car chansons et chansonniers allaient toujours leur train, malgré les malheurs publics).

François dit : « Les Français viennent.
Ma mie, sauvons-nous.
— Oh ! que nenni ! dit la reine ;
C'est Maillebois qui les mène ;
Je m'en f.... »

On allait même, par une injustice criante, jusqu'à prétendre que, de connivence peut-être avec Belle-Isle, il avait renoncé volontairement à un succès qui l'aurait placé sous le commandement d'un collègue (1).

On ne pouvait lui laisser la direction d'une affaire si tristement engagée. Ordre fut donc envoyé au maréchal de Broglie de quitter Prague de sa personne pour aller prendre le commandement de l'armée qui faisait retraite vers le Danube. Ce serait à lui ensuite à juger sur place si quelque chose pouvait être tenté encore pour le salut des assiégés, soit en faisant un nouvel effort pour les rejoindre, soit en attirant à soi l'armée autrichienne et en prévenant la reprise des opérations du siège par une diversion dirigée sur Vienne. Si, à l'épreuve, tout secours, sous une forme directe ou indirecte, était reconnu impraticable, Belle-Isle, alors resté seul à Prague, recevait pour ce cas extrême l'instruction tout à fait secrète, mais impérative, de se dégager à tout prix et à tout risque, soit par une évasion qu'il déroberait à l'ennemi, soit en forçant le passage, au prix d'un grand sacrifice. Une seule chose paraissait impossible à admettre, c'était une capitulation aux conditions qu'imposait Marie-Thérèse.

La mission donnée au maréchal de Broglie, toute de confiance, et qui le faisait considérer, lui écrivait son frère, comme le sauveur de la France, était si flatteuse pour son orgueil qu'il n'était pas utile de l'accompagner d'aucun encouragement. Mais plus de ménagement pouvait paraître nécessaire pour imposer à Belle-Isle, ulcéré comme il avait le droit de l'être, travaillé par un mal cruel et épuisé de fatigue et d'émotion, une tâche ingrate dont la gloire ne pouvait égaler le péril et le labeur. L'ordre de risquer sa

(1) Cette calomnie a trouvé place dans le *Journal* de d'Argenson, 17 et 27 novembre 1742.

vie et sa renommée dans cette œuvre, peut-être impossible, lui fut pourtant envoyé sur un ton de simplicité confiante, le plus beau des témoignages d'estime pour une âme digne de le comprendre.

« Les nouvelles arrivées à ce moment même de Prague, et de l'armée de M. de Maillebois (lui écrivait le ministre de la guerre, le marquis de Breteuil), ont déterminé le roi à y faire partir sans délai le maréchal de Broglie, et je lui en envoie l'ordre par ce courrier, soit qu'il y conduise un détachement, soit qu'il s'y rende de sa personne. Vous croyez bien que, dans ces circonstances, Sa Majesté, qui connaît votre zèle pour son service, n'imagine pas que vous songiez à quitter le commandement de son armée. Aussi, loin de vous donner le congé auquel elle était décidée il y a quelques jours, elle me marque de vous mander formellement que son intention est que vous preniez le commandement de cette armée et que vous mettiez tout en usage pour en remonter la cavalerie, soit en tirant les chevaux de la Bohême... ou de Dresde, en un mot, comme vous le jugerez plus à propos... l'intention du roi étant de tirer de Bohême l'armée de Prague... le plus tôt possible. Sa Majesté sait qu'elle ne peut mettre cet intérêt en meilleure main que la vôtre pour une besogne si importante et si difficile. Elle se remet donc à vous avec une entière confiance... Cependant elle désire que cette démarche soit absolument ignorée, et, qu'au lieu de la laisser entrevoir, vous débitiez l'arrivée de trente mille hommes de recrues, motif dont je me servirai pour faire faire les dispositions de subsistance pendant la route et que nos armées trouveront toutes disposées lorsqu'il sera question de leur retour. Je n'entrerai ici dans aucun détail de ce que vous ferez, sentant qu'il suffit de faire connaître à un homme comme vous les intentions du roi pour être sûr de leur réussite. Le regret que j'ai de ne vous point voir aussitôt que je l'avais espéré est un peu compensé par les nouvelles marques que vous donnerez, en cette occasion, de votre zèle pour le service du roi et de vos talens, et le plaisir que j'en aurai. La seule personne que je ne sais comment j'oserai aborder est Mme de Belle-Isle, mais j'espère qu'elle me pardonnera à la longue, et qu'elle connaît trop mon attachement pour elle et pour vous pour me savoir mauvais gré de rien, surtout des choses qui ne peuvent que contribuer à votre gloire (1). »

Le ministre des affaires étrangères, Amelot, entrant dans un peu plus de détail sur la situation politique, concluait avec la même con-

(1) Breteuil à Belle-Isle. (*Correspondance de Belle-Isle avec divers.* Ministère des affaires étrangères.) — La lettre de Breteuil porte la date du 11 octobre, qui est évidemment erronée. A cette époque, on attendait encore à Paris la jonction de Maillebois et de Broglie à Prague même, et il n'y avait aucune raison de donner à ce dernier l'ordre de quitter précipitamment son armée.

fiance dans l'obéissance empressée que l'ordre du roi devait rencontrer : « Il n'y a pas de paix à espérer en ce moment, lui disait-il ; si au moment où M. le maréchal de Maillebois paraissait près de se rendre à Prague, l'orgueil autrichien n'a pu plier, que pourrions-nous espérer aujourd'hui d'une nouvelle démarche qui ne ferait que montrer plus vivement notre inquiétude? La cour de Vienne est plus animée que jamais contre la France, et les rescrits qui en émanent ne respirent que vengeance... Si nous abandonnions la partie, on verrait bientôt tous les ennemis de la France se réunir pour l'accabler, au lieu que, si on nous voit soutenir avec courage notre situation présente et redoubler de vigueur pour réparer nos fautes et nos malheurs, il y a toute apparence que, pendant cet hiver, nous pourrons prendre des voies de conciliation. Mais, sans attendre ce que nous pouvons nous promettre de la diversion sur le Danube et des progrès que nous pourrions faire en Autriche, votre principal objet doit être de ramener en France, plus tôt que plus tard, l'armée de Prague... Je sais qu'il ne faut pas moins que vous pour une pareille manœuvre, mais je ne la crois pas impossible quand vous la conduisez. Si l'affaire était moins importante, l'état de votre santé aurait déterminé M. le cardinal à vous donner le congé que vous demandez. *Mais quand on vous l'aurait accordé, vous n'en auriez pas usé.* Personne ne peut vous remplacer dans une besogne aussi difficile et qui demande autant de sagacité et autant de détail, s'agissant du salut de la France et d'épargner une honte et une ignominie éternelle aux armes du roi ; et vous êtes trop bon citoyen pour ne pas donner dans cette occasion une marque aussi essentielle de votre zèle à toute épreuve pour son service. Vous avez la confiance et l'amour des troupes qui sont actuellement sous vos ordres; il n'y a pas un officier qui ne s'empresse de vous soulager et de vous seconder; aucun autre ne pourrait se flatter d'un pareil avantage. Ne doutez jamais de mon parfait attachement (1). »

La réponse de Belle-Isle fut digne de ce qu'on attendait de lui. L'ordre du roi lui fut apporté par le maréchal de Broglie lui-même, qui le trouva au lit, où la fièvre et le rhumatisme le retenaient depuis plusieurs jours. Il y répondit le jour même, bien qu'ayant peine à se tenir sur son séant, et, ni dans cette lettre ni dans deux autres qui la suivirent de près, on ne saisirait soit un reproche, soit une plainte ; nul désir de se soustraire au fardeau ou au péril ; au contraire, une sorte d'impatience frémissante de les affronter. La seule crainte exprimée avec un accent de sincérité et de douleur tou-

(1) Amelot à Belle-Isle, 7 novembre 1742. (*Correspondance de Belle-Isle avec divers.* Ministère des affaires étrangères.)

chantes, c'est de ne pouvoir suffire à la tâche dans l'état de misère d'une constitution épuisée.

Après avoir discuté assez longuement, dans toutes les hypothèses, les chances de salut que pouvait fournir encore une diversion tentée sur le Danube, il envisage en face l'extrémité où il ne resterait plus d'autre alternative qu'une sortie à tout hasard ou la prolongation d'un siège dont l'issue serait fatale, et, tout aussi résolument que les ministres, il repousse avec dégoût le dernier parti : « Celui-là, dit-il, serait accompagné de tant de calamités et de circonstances dures et fâcheuses, terminées par la perte de l'armée, et une fin aussi honteuse qu'humiliante, que je ne puis l'envisager qu'avec horreur, et, à mon sens, il n'y a pas à balancer à tenter l'autre : et comme la perte et la destruction de l'armée est évidente dans le premier cas, il est infiniment plus honorable pour le chef, et plus glorieux pour la nation et les armes du roi, de combattre et de périr plutôt les armes à la main, d'autant que, de cette manière, on ne périt pas seul, on se fait acheter cher à l'ennemi, dont on se fait également craindre et respecter; on peut même raisonnablement se flatter que, si on ne sauve pas tout, il y en aura du moins une partie... Ce sont presque toujours les partis audacieux qui réussissent. Mais, plus je suis décidé pour cette démarche,.. plus je sens en même temps toute l'étendue de tout ce qu'il faut que fasse le chef d'une pareille entreprise, pour laquelle la force et la vigueur du corps doivent égaler celle de l'esprit, surtout dans la rigoureuse saison où on va entrer, et autant j'oserais répondre raisonnablement de faire, si j'étais en état d'agir, comme j'ai fait à la guerre toute ma vie, autant je suis presque assuré du contraire, ne pouvant être transporté de mon lit et de ma chambre que dans une voiture... Je crois qu'il s'agirait de ma vie, que je ne pourrais me tenir un quart d'heure à cheval... Je serais criminel au premier chef de penser et de parler autrement, parce qu'il est impossible de faire exécuter de pareilles manœuvres par d'autres que par soi-même. Ce sont ces réflexions qui aggravent encore mon mal, par la vive douleur que je ressens de manquer une occasion telle que j'en ai désiré toute ma vie et que j'achèterais de tout ce que j'ai de plus cher au monde. Mais je tromperais le roi, et je me tromperais moi-même de m'en charger, ayant la certitude de ne la pouvoir remplir (1). »

Les excuses patriotiques de Belle-Isle ne pouvaient arriver à temps (il s'en doutait peut-être) pour le décharger d'une tâche qu'au fond de l'âme il n'avait aucune envie de décliner; et Broglie non plus

(1) Belle-Isle à Breteuil, 25, 29, 31 octobre 1742. (*Correspondances diverses*. Ministère de la guerre.)

n'avait pas de temps à perdre pour remplir celle qui lui était confiée, car l'armée de Maillebois opérait rapidement son mouvement de retraite vers le midi, et le chemin à suivre pour la rejoindre, déjà très hasardeux et très difficile, pouvait être d'un moment à l'autre complètement intercepté. Il partit donc le 1er novembre avec une forte escorte, laissant Belle-Isle investi de ce commandement unique et suprême, si regretté, si désiré, et qu'une dérision du sort lui rendait dans des circonstances si différentes de ses prévisions et de ses espérances. Il ne restait plus qu'à s'en montrer digne : « C'est pourquoi, écrivait-il au cardinal lui-même, je ferai tout ce qui est humainement possible et au-delà. »

Dès le lendemain, se soulevant de sa couche de douleur, le nouveau général en chef était à l'œuvre. Le plus pressé et le plus difficile, c'était de relever les courages, cette fois tout à fait abattus, et d'arrêter ce relâchement de la discipline qui est la suite ordinaire des revers prolongés. Le mal était grand, car jusque dans l'état-major le plus élevé c'était une débandade et un désarroi général. « Le découragement, écrivait Belle-Isle le 6 novembre, s'est emparé du cœur et de l'esprit de chaque officier ; j'apprends journellement avec la plus vive douleur que, non contens de tenir les propos les plus criminels devant les troupes, ils n'exécutent aucun ordre, ce, à la honte de la nation, ils sont les premiers à prendre et à piller tout ce qu'ils trouvent... Ce mal intime et domestique est de tout point bien plus fâcheux que les autres (1). »

Pour rétablir l'ordre, il fallait faire renaître la confiance. Mais comment l'inspirer sans la partager et en dissimulant le but unique, et celui-là même presque désespéré, que pouvait se proposer un nouvel effort? Belle-Isle y réussit dans une harangue adressée aux officiers généraux et aux commandans de corps et où beaucoup d'art pour relever les espérances, en donnant le change sur ses intentions véritables, était caché sous un ton de bonhomie. « Mes sieurs, leur dit-il, notre honneur et nos vies sont intéressés au rétablissement de l'ordre dans nos troupes ; nous devons redoubler de force et de courage dans cette occasion, où il faut nous suffire à nous-mêmes. Nous ne pouvons pas nous dissimuler qu'entourés d'ennemis ils ne fassent tous leurs efforts pour nous détruire. Aussi ce n'est que par notre union que nous pourrons éviter une malheureuse destinée : j'entends par union non pas celle qui doit être parmi les officiers généraux, mais celle des officiers entre eux avec leurs soldats pour que tous concourent au bien. Nous avons deux objets principaux qui dépendent de ce qui se passera sur le Danube.

(1) Belle-Isle à Breteuil, 6 novembre 1742. (*Correspondance de Belle-Isle avec divers*. Ministère des affaires étrangères.)

Si nos armes y ont un heureux succès, nous marcherons alors ou pour nous joindre ou pour faire quelqu'autre opération. Il faut mettre en état six pièces de gros canon et des mortiers pour être prêt à tout événement. Si, au contraire, elles n'agissent pas, ou que leurs entreprises soient suivies de quelque malheureux succès, nous devons tous concourir à pouvoir subsister ici et donner le temps au roi de faire ce qu'il avisera être bon pour nous en retirer. Aussi nous devons tous songer à épargner et à remplir les magasins de cette ville. Je sais tous les chagrins que chaque particulier essuie, mais il est des momens critiques où l'homme de courage s'élève au-dessus de lui-même... Il faut écarter tous les sujets de peine et n'être rempli que de l'objet principal, qui est de nous soutenir ici avec honneur et de ne rien faire que de digne de nous. Si quelqu'un de vous a un bon projet pour l'utilité publique, qu'il me fasse plaisir de me le dire. Pour moi qui ne dors point, je suis occupé toute la nuit à ce qui peut procurer le bien. J'ai vu creuser l'abîme où nous sommes ; je m'y suis opposé autant que je l'ai pu. Représentations, écrits, que n'ai-je point fait pour être écouté ! C'est à moi de chercher les moyens de nous en tirer. Écartons tous ces objets et ne pensons qu'au principal, qui est d'amasser des subsistances et de les épargner (1). » Les dernières paroles, empreintes d'un sentiment de personnalité et de rancune, déparent seules ce ferme langage. Il eût mieux valu prêcher d'exemple l'oubli des injures et la conciliation.

Les objurgations du maréchal de Belle-Isle furent pourtant écoutées et la liberté que laissait encore pour quelques jours l'éloignement des troupes autrichiennes fut activement employée pour se mettre en état d'attendre et d'agir. Au départ du maréchal de Broglie, il ne restait plus de vivres que pour un mois. Huit jours après, moyennant des réquisitions faites dans la campagne ou des transports mandés de Saxe, les subsistances de tout genre étaient assurées jusqu'au 1er février suivant. La cavalerie, qui ne comptait plus que de 1,200 à 1,300 chevaux, était reportée à 2,000, sans compter les chevaux d'attelage, qui de 250 avaient passé à 800. Toutes les précautions étant ainsi prises dans la mesure possible, il ne resta plus qu'à demeurer l'arme au bras et à voir venir jusqu'à ce qu'on pût connaître l'effet des opérations du maréchal de Broglie sur le Danube.

Cette attente devait être vaine, et Belle-Isle sans doute y était

(1) Discours du maréchal de Belle-Isle aux officiers généraux et aux commandans de corps, 1er novembre 1742. (*Correspondances diverses*. Ministère de la guerre.) — Par une erreur de date analogue à celle que nous avons relevée plus haut, cette pièce porte la date du 1er octobre. Le maréchal de Broglie n'ayant quitté Prague que le 27 de ce mois, c'est évidemment le 1er novembre qu'il faut lire.

préparé, car il ne se faisait pas faute de déclarer tout haut d'avance qu'il ne comptait ni sur les talens de son collègue, ni sur son zèle à servir la cause commune. Quelque injuste, ou tout au moins excessive, que fût cette méfiance, il est certain qu'elle fut confirmée par l'impossibilité très réelle où Broglie se trouva même de tenter aucune manœuvre de nature à porter un secours efficace aux compagnons d'armes qu'il avait laissés dans Prague. D'abord ce ne fut pas sans beaucoup de peine et de longs détours qu'il put arriver à prendre possession de son nouveau commandement. Pour ne pas courir risque d'être enlevé ou de tomber dans une embuscade, il dut traverser la Saxe en passant par Dresde et Leipzig, et là, malgré le bon accueil que lui fit le roi de Pologne, il put se convaincre que, même chez ses alliés de la veille, peuples et courtisans voyaient de mauvais œil, et sans aucune sympathie pour ses peines, le général en chef de l'armée française. Puis le voyage à travers les neiges, dans des chemins où les voitures se cassaient à tout instant et où personne ne mettait de bonne volonté à les réparer, fut affreux et interminable. On était déjà à la seconde quinzaine de novembre et Maillebois prenait ses quartiers en Bavière quand son successeur put enfin l'atteindre pour le remplacer. L'état matériel et moral que Broglie eut alors sous les yeux ne différait pas du désolant tableau que Belle-Isle décrivait tout à l'heure, à cette distinction près que si, à Prague, l'armée captive périssait d'ennui d'être enfermée depuis plus d'une année dans des murailles, en Bavière, l'armée errante était épuisée et exaspérée par les longues et stériles promenades qu'elle venait de faire à travers l'Allemagne. Les désertions se multipliaient, les officiers même quittaient leur poste sans autorisation et pour le moindre prétexte. « L'amour de la patrie, écrivait un des généraux, qui, jusqu'à ce moment, a toujours été regardé comme une vertu, est dans cette armée un vice qu'il est impossible d'approuver. Partie des officiers abandonnent leur emploi et retournent en France; l'autre partie s'use à déplorer son sort; et la troisième à approuver ou à condamner ce qu'elle ne peut savoir (1). » Tout à l'entour, d'ailleurs, la contrée était ravagée, les Autrichiens, avant de l'évacuer, après un an d'occupation, l'ayant absolument mise à sec.

Avant de rien essayer, il fallait porter remède à cet état de désordre et de dénûment; Broglie y travaillait avec activité, puissamment aidé par le comte de Saxe, qu'il appelait son bras droit et qui lui portait, en effet, un tendre dévoûment. Leurs efforts réunis n'y avaient encore qu'imparfaitement réussi quand il leur

(1) Le comte d'Estrées à Pâris-Duverney, 19 novembre 1742. (*Correspondances diverses*. Ministère de la guerre.)

fallut, toute affaire cessante, courir au-devant des Autrichiens, qui reparaissaient en force sur les confins de la Bavière.

C'était l'effet de l'ordre toujours décisif de Marie-Thérèse. « Suivez le maréchal de Maillebois partout où il ira, » avait-elle écrit sur-le-champ à son mari, en apprenant le mouvement rétrograde de l'armée française ; et se retournant vers Robinson : « Avais-je tort de ne pas céder ? » lui dit-elle, et elle ajouta avec un sourire d'orgueil : « Il n'y a que moi, après tout, qui sache ici la vraie manière de parler et d'agir. — Je le crois bien, lui répondit le ministre anglais ; aussi, pour ma part, je m'attacherai toujours au tronc de l'arbre plutôt qu'aux branches. » Mais comme elle témoignait en même temps au grand-duc une vive impatience de le revoir, il fut convenu qu'il laisserait son commandement au prince Charles, en partageant d'avance ses troupes en deux corps : l'un des deux, confié au prince Lobkowitz, se présenterait devant Prague pour empêcher Belle-Isle de bouger, tandis que l'autre, sous la conduite du prince Charles lui-même, suivrait l'armée de Maillebois, devenue celle de Broglie, pour la déloger, s'il était possible, de la Bavière.

Dans ce dessein, qui fut rapidement accompli, le prince arriva presque à l'improviste devant la ville de Braunau, place forte située à quelques lieues au-dessous de Munich sur la rivière d'Inn, le principal affluent du Danube dans cette région. Le point d'attaque était bien choisi, car Braunau une fois pris, Munich, qui n'avait point de défense propre, succombait du même coup. La ville, très mal fournie de subsistances en tout genre, ne pouvait tenir plus de quelques jours. Broglie, quoique lui-même pris au dépourvu et presque dénué de munitions et d'artillerie, n'hésita pas à s'y porter de sa personne et accourut encore à temps pour y pénétrer avant que l'investissement fût complet. Le prince Charles, plus intimidé peut-être que de raison par cette résolution que son adversaire eût eu assez de peine à soutenir, crut le coup manqué et se retira sans insister, se bornant désormais à monter la garde sur la frontière de la Haute-Autriche.

La Bavière était préservée : c'était un succès imputable, suivant les uns, au mérite, suivant d'autres (car il y avait des amis de Belle-Isle dans l'armée de Broglie) simplement à l'étoile du maréchal ; peut-être, plus simplement encore, à l'effet des conseils énergiques de Maurice. Mais, en tout cas, le fait était devenu trop rare pour qu'on ne craignît pas de le compromettre en voulant en tirer plus d'avantage qu'il ne comportait. D'ailleurs, l'opération elle-même avait achevé d'épuiser l'armée en interrompant son travail de réparation. On était au 10 décembre : commencer une campagne dans cette saison de l'année était un fait contraire à toutes les habitudes du temps. Il était donc, en conscience, aussi impossible de pousser une pointe

en Autriche que de retourner en Bohême : tout effort pour dégager Belle-Isle était condamné d'avance et n'aurait servi qu'à compromettre tous les Français présens en Allemagne dans la même ruine. Broglie obéit donc à une impérieuse nécessité en faisant poser les armes à ses troupes et en les dispersant dans leurs cantonnemens d'hiver, et quelque douloureux qu'il pût être d'annoncer à Belle-Isle qu'on l'abandonnait, il fallut bien lui tenir le langage de la vérité. Seulement, on aurait pu le faire avec moins de sécheresse, et, dans une telle extrémité, une parole de sympathie fraternelle, dût-elle être accueillie avec dédain et défiance, n'aurait pas été déplacée; mais il y avait longtemps que de tels sentimens ne se trouvaient pas plus dans l'âme que sous la plume d'aucun des deux rivaux.

« Ce n'est pas ma faute, monsieur, écrivait Broglie, le 21 décembre, après un long silence, si je n'oblige pas le prince Lobkowitz à vous quitter et à venir de mon côté; je le souhaiterais de tout mon cœur, mais à l'impossible nul n'est tenu. Vous n'êtes pas bien instruit quand vous paraissez croire que cette armée est aussi considérable que celle du prince Charles : toute l'infanterie que j'ai ne se compose pas aujourd'hui de plus de vingt-cinq mille hommes d'effectif : cela est aisé à démontrer; à l'égard de la cavalerie, il est certain que les ennemis sont beaucoup plus forts que moi et que la leur est en meilleur état que la nôtre. Je n'ai pas un canon ni un cheval d'artillerie. Je rends compte à la cour dans ces termes, et la vérité de ce que je vous mande est à la connaissance de toute l'armée. » — Se souvenant alors très mal à propos que Belle-Isle lui avait reproché plus d'une fois de ne jamais savoir se tirer d'embarras, tandis qu'il se vantait lui-même des ressources et de la fertilité de son imagination, il ajoute cette phrase au moins superflue : « Comme vous savez vous retourner mieux que personne, j'espère que vous pourrez trouver quelque moyen de vous tirer d'affaire. Je le souhaite de tout mon cœur, tant par rapport à vous que pour le bien du service (1). »

A vrai dire, la lettre elle-même était inutile, car les faits parlaient assez haut et s'expliquaient sans commentaires : Lobkowitz arrivait devant Prague tout à son aise, et, sans se presser, il organisait ses travaux d'investissement avec une précision lente et méthodique, n'hésitant pas même à envoyer, en divers sens, de forts détachemens pour s'emparer des places fortes du voisinage, où les Fran-

(1) Broglie à Belle-Isle, 21 décembre 1742. — Par la date de cette lettre on voit qu'elle ne put être remise à Belle-Isle avant son départ de Prague, qui eut lieu le 17; mais elle lui parvint à son arrivée à Égra, comme on le verra par la manière dont il releva alors l'allusion qui la termine. (*Correspondances diverses.* Ministère de la guerre. — *Correspondance de Belle-Isle avec divers.* Ministère des affaires étrangères.)

çais tenaient encore garnison, entre autres de la citadelle de Leimeritz, qui capitula le 1er décembre. En fallait-il davantage pour faire comprendre à Belle-Isle que l'ennemi préposé à sa garde n'avait plus à craindre, ni d'être interrompu dans ses opérations, ni d'être inquiété sur ses derrières, et que les prisonniers, n'ayant plus rien non plus à espérer du dehors, n'avaient rien à attendre que d'eux-mêmes?

IV.

Le feu ayant ainsi cessé partout en Allemagne, ce fut sur Prague, devenu comme le dernier champ clos de ce long et sanglant duel, que se concentra toute l'attention et se fixèrent les regards de toute l'Europe. A Vienne, Marie-Thérèse comptait les jours et les heures, attendant l'instant désormais assuré qui lui amènerait, avec le triomphe de son droit, le complément de sa vengeance : c'était l'aigle d'Autriche elle-même, tenant déjà sa victime dans ses serres. Dans toutes les cours et cités d'Allemagne, comme à La Haye, à Turin, à Saint-Pétersbourg, à Londres et partout, en un mot, où il y avait encore des partis en balance, tout le monde retenait son souffle, chacun hésitant encore à croire avant l'événement qu'on pût voir ce fait inouï depuis tant de siècles : toute une armée française, commandée par un maréchal, se rendant à discrétion et traînée prisonnière sans ses drapeaux et sans ses armes.

En France, l'angoisse était au comble, sans pourtant, il faut le dire à la honte éternelle de la race frivole des courtisans, faire trêve à leurs vaines rivalités de cour : « Les ennemis de M. de Belle-Isle, écrivait le chargé d'affaires d'Angleterre, se réjouissent de sa situation... ils demandent en riant comment il se tirera des difficultés présentes. Voilà l'homme, disent-ils, qui, pendant que M. de Broglie avait le commandement, l'accusait continuellement de ne savoir faire usage de ses forces et maintenant il se laisse enfermer comme lui,.. il a carte blanche pour tout essayer, et, au lieu de rien faire, il va commencer par capituler (1). »

Heureusement pour l'honneur de la nation, il y avait encore, à tous les étages de la société, de vrais citoyens qui suivaient le cours des événemens en spectateurs aussi passionnés, mais animés d'une curiosité de meilleur aloi. Dans le nombre, un document inconnu, qui a quelque prix, me permet de compter un homme dont le nom est familier à tous les amateurs d'écrits militaires,

(1) Thomson, chargé d'affaires d'Angleterre, à Carteret, 11 novembre 1742. (*Correspondance de France*. Record Office.)

mais alors plus remarqué qu'apprécié pour l'originalité de ses vues, et qui, malgré de longs et utiles services, vieillissait dans le poste modeste de mestre de camp. C'était le chevalier de Folard, l'érudit commentateur de César et de Polybe, à qui l'étude des grands faits d'armes de l'antiquité avait suggéré l'idée de réformes tactiques très peu comprises de son temps et auxquelles la science moderne, si j'en crois des juges compétens, a fait plus d'un emprunt.

Ce digne serviteur de la France avait connu Belle-Isle pendant les guerres précédentes et lui fit tout de suite l'honneur de penser qu'il ne se condamnerait pas à rester enfermé dans des murailles. Supposant que le fruit de ses recherches pourrait aider son ancien général à sortir d'affaires, il n'hésita pas, dans deux lettres successives, à lui offrir ses conseils : « Je ne doute pas, monseigneur, lui écrivait-il, que vous n'abandonniez Prague; cette entreprise est délicate et digne de votre intelligence et de votre courage. Je voudrais bien être de la partie, mais il n'est plus temps... Je ne saurais que vous dire, n'étant pas sur les lieux; mais il me semble qu'une telle extrémité conseille une grande résolution. Trente mille hommes, avec des vivres pour quinze jours peuvent fort bien se retirer et se *faire large*... Mais, pour cela, il ne faut pas une capacité médiocre. » Suivait une instruction très détaillée sur la manière de composer des colonnes de marche et de faire face à toute attaque pendant leur défilé. « Quelques-unes de ces dispositions, disait-il, lui étaient suggérées par les enseignemens qu'il avait tirés de la retraite des Dix mille de Xénophon, et ainsi, ajoutait-il en terminant, vous percerez et vous irez droit votre chemin : une grande résolution sans délibérer fait votre gloire et votre salut. » La lettre arriva à son adresse, et, chose singulière, bien que Belle-Isle n'en ait jamais parlé ni alors ni plus tard dans ses Mémoires, non-seulement il ne la jeta pas dédaigneusement de côté, mais il l'étudia avec soin et, comme on va pouvoir s'en convaincre, en suivit à peu près littéralement les directions (1).

Aucun avis d'ailleurs n'était superflu, car jamais problème plus compliqué ne fut à résoudre par un général. Il fallait tout à la fois et faire tous les préparatifs qu'exigeait une route longue et difficile et en dérober, non-seulement la connaissance, mais le soupçon même à la surveillance de l'ennemi. De l'ignorance où on pourrait le maintenir jusqu'à la dernière heure dépendait la seule chance de succès. Point d'espoir si on ne réussissait pas à faire prendre à l'armée en retraite assez d'avance sur celle qui pourrait la suivre

(1) Le chevalier de Folard à Belle-Isle, 2 et 11 novembre 1742. (*Correspondances diverses.* Ministère de la guerre.)

pour que celle-ci, avertie trop tard, ne pût ni lui barrer le passage ni la rejoindre. La célérité des mouvemens n'était donc pas moins nécessaire que leur secret; mais comment marcher assez vite avec l'énormité des bagages et des transports nécessaires à toute une armée et, de plus, avec le nombre considérable de blessés, d'infirmes et de malades dont de si longues souffrances avaient encombré les hôpitaux et dont les plus valides étaient incapables de faire, jusqu'au bout, même une journée de campagne ordinaire? Belle-Isle prit résolument le douloureux parti de faire très large la part de ces non-valeurs et de laisser derrière lui sans pitié tout ce qui ne pourrait le suivre qu'en le retardant. Il calculait d'ailleurs, non sans raison, qu'une garnison de plusieurs milliers d'invalides laissée à Prague serait utile pour occuper les points les plus en vue, et servirait ainsi à masquer la sortie des autres; dût-elle ensuite se rendre, même à discrétion, une fois le gros de l'armée échappé, ce mesquin triomphe laisserait intact l'honneur du nom français.

Seulement il fallait trouver un homme de confiance et de dévoûment pour rester en compagnie des malheureux sacrifiés, simuler à leur tête une apparence de résistance, et ne céder qu'à la dernière heure avec dignité. Le choix de Belle-Isle tomba sur le même officier de fortune qui avait déployé naguère, à la surprise de Prague, tant d'audace et de sang-froid. Ce fut Chevert qui, obéissant cette fois encore sans murmurer, accepta une tâche plus pénible pour lui que pour tout autre, car c'était l'ingrate contre-partie du rôle brillant qu'il avait rempli l'année précédente, dans le même lieu, presque à pareil jour.

L'instruction que Belle-Isle lui laissa explique assez bien l'espèce de comédie militaire qu'il le chargeait de jouer, pour occuper le devant de la scène, pendant que lui-même, derrière le rideau, préparerait le véritable dénoûment. « Le service du roi exigeant, dit ce document, que je conduise l'armée hors de Prague pour agir relativement aux opérations de l'armée du Danube, je ne crois pas pouvoir confier le commandement d'une place aussi importante en de meilleures mains qu'en celles de M. de Chevert, brigadier des armées du roi. Il a eu tant de part à la conquête de cette place, il s'est si dignement acquitté du détail qui lui a été confié depuis ce jour, et il a acquis des connaissances si intrinsèques de tout ce qui concerne la partie militaire et la partie civile, que tout concourt à lui donner la préférence pour être chargé d'une commission si importante. » Puis, après lui avoir indiqué toutes les précautions nécessaires pour se garder d'une surprise et prolonger le plus possible l'incertitude et l'ignorance des assiégeans, Belle-Isle arrive au moment où enfin le secret étant éventé, la place sera sommée de se rendre. « Dans ce cas, dit-il, M. de Chevert continuera

de répandre sans affectation le bruit que j'ai déjà établi que les troupes du roi devaient hiverner en Bohême, que nous comptons conserver Prague et y ramener les régimens après cette expédition, et que nous y avons laissé cependant sous ses ordres quatre ou cinq mille hommes de troupes plus que suffisantes pour la bien défendre, en quoi M. de Chevert *ne mentira pas, quant au fond,* puisque, compris les malades et autres Français, il reste bien ce nombre dans la ville. Dans le cas supposé de sommation, M. de Chevert cherchera à gagner du temps par sa réponse et demandera à cet effet de pouvoir être informé de ce qu'est devenue l'armée que nous conduisons et de nous envoyer quelqu'un pour recevoir nos ordres. » Enfin, quand tous les artifices seront épuisés et de plus longs délais inutiles, la capitulation peut être acceptée aux conditions suivantes : remise de l'artillerie et des munitions de guerre, mais sortie de toute l'armée avec armes et bagages et les honneurs de la guerre, sans autre engagement que de ne plus servir pendant un an contre la reine de Hongrie. « Pour obtenir ces conditions favorables, M. de Chevert mettra en œuvre toute sa fermeté et sa dextérité, faisant observer à l'ennemi que le pis qui puisse arriver à la garnison étant d'être prisonnière de guerre, elle est en état, si on la réduit à cette extrémité, de faire acheter cher cet avantage (1). »

Si, malgré toutes ces précautions, le sort toujours incertain des pauvres gens qu'il était obligé d'abandonner serrait le cœur paternel de Belle-Isle, ceux qu'il devait emmener avec lui, plus sains de corps, mais non moins malades d'esprit, lui causaient presque autant de souci. Dès qu'il devint apparent qu'il avait en vue un projet de délivrance, ce fut dans tous les rangs de l'armée une joie si peu tempérée et si bruyante qu'à tout instant on pouvait craindre qu'un avis indiscret recueilli par les malveillans, si nombreux dans Prague, n'allât tout révéler à l'ennemi. Chacun d'ailleurs avait son plan de retraite qu'il développait tout haut dans les chambrées et qu'il venait confier au maréchal, dont les réponses évasives devenaient ensuite le thème d'interminables commentaires. Ce fut au milieu de ce tapage étourdissant d'avis contradictoires que Belle-Isle seul, cloué le plus souvent dans sa chambre par le rhumatisme, devait penser et pourvoir à tout, sans rien dire de trop, et donner des ordres dont il ne pouvait ni tout à fait expliquer le but ni surveiller lui-même l'exécution. L'aide active et puissante qu'il trouvait dans le zèle de son frère le chevalier, qui passa plusieurs nuits de suite à ses côtés sans fermer l'œil et sans se déshabiller, le soulageait, sans le consoler, dans ses défaillances. A tout instant,

(1) Instruction du maréchal de Belle-Isle à M. de Chevert, 14 et 16 décembre 1742. (*Correspondances diverses.* Ministère de la guerre.)

l'infirmité de ses membres trahissait l'ardeur de son âme et ce cri : « Ah! si je pouvais seulement monter à cheval! » sortait de sa bouche, comme il se retrouve à toutes les lignes de sa correspondance.

Le temps pressait cependant, car, d'heure en heure, le prince Lobkowitz complétait ses travaux, le cercle se resserrait, et chaque jour perdu rendait la sortie plus hasardeuse. Déjà même les plus simples communications avec le dehors devenaient périlleuses, et Belle-Isle, bien que renfermant ses dépêches sous le plus petit volume et payant les prix les plus élevés, avait peine à trouver des messagers assez résolus pour les porter. A la dernière heure même (ce sont des dépêches anglaises qui nous l'apprennent), tout faillit être perdu, parce qu'une lettre, où tout le plan de l'évasion était discuté, tomba entre les mains d'un poste ennemi. Elle était chiffrée à la vérité, mais cela même n'eût point été une garantie suffisante, car la chancellerie autrichienne avait su se procurer la clé de la plupart de nos chiffres ; seulement, cette fois, la table numérique employée étant nouvelle, c'est à Vienne qu'il fallut envoyer la pièce pour en avoir l'explication. Expédiée le 13, elle revenait mise au clair seulement le 19 (1).

Mais, dès le 16, Belle-Isle était prêt à partir; dès la première heure du jour, toutes les portes furent gardées avec défense absolue de laisser sortir âme qui vive. Dans l'après-midi, seize habitans notables de la ville, quatre pris dans la noblesse, quatre dans le clergé, quatre dans la bourgeoisie et quatre dans la magistrature, étaient mandés chez le maréchal, qui leur fit savoir qu'ils auraient à suivre l'armée en qualité d'otages, pour répondre de la sûreté de ceux qu'on laissait en arrière. On leur donna huit heures pour préparer leur arrangement, mais sans sortir du logis, où ils durent rester renfermés jusqu'au départ (2). Un même nombre fut remis à la garde de Chevert pour être consignés dans la citadelle. Belle-Isle alors se crut en mesure d'annoncer à Breteuil son départ pour la nuit même, et affectant sans doute plus de confiance qu'il n'en éprouvait, il n'hésitait pas à calculer, à un jour près, le temps qui lui serait nécessaire pour atteindre la ville d'Égra, où l'armée délivrée pourrait se trouver en sûreté. « Le prince Lobkowitz, écrivait-il, augmente chaque jour les obstacles à ma retraite, ce qui, joint à ce que vous m'avez marqué et à mon propre goût, m'a déterminé à me mettre en marche cette nuit avec tout ce qui est en état de marcher de cette armée, pour la con-

(1) Robinson à Carteret, décembre 1742. (*Correspondance de Vienne.* Record Office.) D'Arneth, t. II, p. 136.

(2) D'Arneth donne le nom de quatre otages, dont un mourut en route.

duire à Égra... Je ne suis point en peine de vaincre tous les obstacles que pourra m'opposer le prince Lobkowitz et résolu de l'attaquer et de le combattre partout, s'il ose se mettre sur mon chemin. ... Je doute fort qu'il le fasse, et j'oserais vous répondre de tout si j'étais en état d'agir. Je supplée autant qu'il est en mon pouvoir à ce défaut essentiel par les meilleures dispositions et les exhortations les plus pathétiques. Je serai au milieu et le plus à portée que le terrain et mon état pourront le permettre pour donner des ordres. L'article de la rigueur de la saison est celui contre lequel je peux le moins; mais enfin le sort en est jeté... J'espère pouvoir arriver à Égra le 25 ou le 26. Vous comprendrez aisément, monsieur, quelle est la situation d'un homme sur lequel roule le succès d'une pareille entreprise, pour laquelle il faudrait être partout, et qui a le malheur de ne pouvoir être de sa personne nulle part. Cette douleur et cette inquiétude se renferment au dedans; je ne laisse voir que le courage de l'esprit pour le donner aux autres (1). »

L'ordre du jour adressé aux troupes s'exprime également avec ce ton d'autorité qui respire la confiance et la commande. Les admonestations les plus sévères sont faites aux officiers de ne jamais s'écarter de leur troupe et de partager toutes leurs souffrances. Défense absolue d'amener aucune espèce de carrosse, charrette, chaise roulante de quelque nature que ce puisse être. « Le maréchal est bien fâché de ne pouvoir avoir sur cet article aucune espèce de condescendance et il avertit que les premières voitures qui se trouveront seront pillées et brûlées. S'il y a des officiers dont la santé ne permette pas de faire leur service et de rester à cheval, ils n'ont qu'à rester à Prague... C'est à eux aussi de contenir les soldats, de faire observer la plus exacte discipline et d'empêcher la maraude, d'autant que ce qui traînera, ou s'écartera, sera pris par l'ennemi ou assommé par les paysans... Quoique les officiers, ajoute-t-il enfin (comme si, déjà rendu à Versailles, il eût tenu dans ses mains la récompense aussi bien que le châtiment), guidés uniquement par leur devoir, n'aient besoin d'aucun autre motif, le maréchal est néanmoins bien aise en leur montrant la gloire qu'ils acquerront dans une opération si importante, de les assurer qu'il emploiera tout son crédit et toutes ses forces pour leur procurer les grâces du roi, et les récompenses qu'ils ont déjà en partie méritées. Il ne croit pas devoir en dire davantage à des troupes qui savent depuis longtemps l'affection qu'il leur porte (2). »

(1) Belle-Isle à Breteuil, 16 décembre 1742. (*Correspondance de Belle-Isle avec divers*. Ministère des affaires étrangères.) — *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 450. t. IX, p. 402.

(2) Instruction du maréchal de Belle-Isle aux troupes. (*Correspondances diverses*. Ministère de la guerre.)

Grâce à ces ordres, sévèrement exécutés, la sortie s'opéra dans la nuit du 16 au 17 décembre avec une facilité qui tient véritablement du prodige : 11,000 hommes d'infanterie, 3,000 de cavalerie grosse ou légère, 30 pièces de campagne et tout leur attirail, environ 300 voitures et 6,000 mulets ou chevaux de bâts, portant des cartouches et des pierres à fusil pour l'infanterie, des provisions de pain, de riz, de lard et d'eau-de-vie pour six jours de route, du foin pour deux et de l'avoine pour quatre, le trésor, les ambulances, un nombre de bœufs suffisant pour une distribution journalière d'une livre de viande par homme pendant toute la durée présumée du voyage, telle fut, d'après l'énumération de Belle-Isle lui-même, la formidable procession qui traversa les remparts la nuit et fit trois heures d'une traite sans être aperçue, pour arriver au point du jour au rendez-vous où le général lui-même vint la rejoindre. Prague était ainsi évacué, comme on l'avait occupé, dans l'ombre et le silence d'une nuit d'hiver.

Le moment était venu de faire prendre à cette masse énorme d'hommes et de transports un ordre de marche régulier conforme à la nature du terrain, qui ne lui permettait de se déplier que sur une seule colonne. C'est ici qu'est particulièrement reconnaissable le profit que Belle-Isle sut tirer discrètement des prescriptions de Folard. Presque toutes les dispositions dont il donne le détail lui-même avec complaisance, dans ses comptes-rendus, sont les mêmes qu'avait indiquées du fond de son cabinet le tacticien érudit, adaptées seulement, moyennant de légères modifications, à l'état particulier des lieux. C'est en application de ces avis que Belle-Isle plaça en tête de tout le convoi deux avant-gardes à la suite l'une de l'autre (chose, disait Folard, absolument nouvelle) : la première, chargée de reconnaître le terrain, d'aplanir les obstacles, de s'emparer des défilés ou endroits difficiles et suspects, où l'ennemi aurait pu se loger à l'avance, et composée, pour remplir cet office, de troupes de diverses armes, principalement de cavalerie, en état de soutenir un combat; la seconde destinée seulement à préparer le campement dans les conditions ordinaires. La première avant-garde devait prendre une avance d'une marche entière sur l'armée, la seconde d'une demi-marche seulement; mais la première avait pour instruction de céder toujours la place à l'arrivée de la seconde, pour se porter immédiatement en avant et garder ainsi constamment sa distance.

D'après la même inspiration, le gros de l'armée fut partagé en cinq divisions composées d'un nombre égal de brigades d'infanterie et de cavalerie et de pièces d'artillerie, formant ainsi chacune une unité complète, au centre de laquelle étaient placés les équipages

portant les fournitures nécessaires à leurs divers besoins. « Ainsi, dit Belle-Isle, j'étais toujours en état de faire face en force, à la tête, à la queue et le long de ma colonne, parce que, faisant à droite ou à gauche, suivant le côté où se présenterait l'ennemi, je me trouvais toujours en bataille, mes armes mêlées, cavalerie, infanterie et canons, couvrant mes équipages, que je faisais mettre derrière. » C'est, à très peu de chose près, la disposition même dont Folard lui avait envoyé, au bas de sa lettre, un petit dessin à la plume; on peut y voir, en effet, derrière une double avant-garde, de grosses colonnes d'infanterie dont le centre est occupé par des transports et des bagages, et dont les lignes sont entrecoupées de loin en loin à divers intervalles par des détachemens de cavalerie et des pièces de canon. Il est rarement arrivé, je crois, que la théorie opérant à de telles distances sur des données si incertaines, ait servi de guide aussi exactement à la pratique (1).

La marche ainsi réglée se poursuivit toute la journée du 17 sans rencontrer de résistance; vers le soir seulement, un corps de hussards se présenta à l'arrière-garde, qui, faisant front immédiatement, repoussa les assaillans sans difficulté et les eût emmenés prisonniers sans un brouillard qui protégea leur fuite. Cette fausse attaque était l'effet d'une méprise de Lobkowitz, qui, averti seulement l'après-midi qu'on apercevait des mouvemens dans la campagne, s'était imaginé avoir affaire seulement à un détachement poussant une pointe pour faire des fourrages et avait pensé en venir à bout à bon marché. Grâce à cette erreur, qui dura jusqu'au lendemain, huit lieues purent être faites le premier jour et six le second, sans difficulté sérieuse, et, chose plus importante, c'était la traversée complète de la plaine qui entoure Prague, et où une attaque à fond, faite en pays découvert, aurait été particulièrement à redouter. On arrivait sain et sauf, le 18 au soir, en vue de la chaîne de montagnes qui borde de ce côté la frontière occidentale de la Bohême. Les troupes campèrent cette nuit-là, comme la précédente, en front de bandière, c'est-à-dire sans rompre leur ordre de marche et en se tenant prêtes à toute alerte.

Rien n'était sauvé, en effet, car l'ennemi, enfin averti, et pouvant forcer sa marche sans être encombré de bagages, devait regagner aisément le terrain perdu. Aussi, sans se faire illusion sur le péril, mais sans s'émouvoir, Belle-Isle écrivait-il, le 18 au soir :

(1) Le récit de la retraite de Prague a été fait plusieurs fois par Belle-Isle. Le compte-rendu le plus exact et le plus complet est celui qu'on trouve dans le recueil que j'ai déjà cité : *Campagnes des maréchaux de Broglie et Belle-Isle*, t. VII, sous ce titre : *Lettre du maréchal de Belle-Isle à un des ministres du roi dans une cour étrangère*, Amberg, 6 janvier 1742. Cette pièce se trouve aussi insérée dans les *Mémoires du duc de Luynes*.

« Il était capital de dérober la marche dans la grande plaine ; mais les ennemis s'amoncellent de toutes parts : il y en a en vue de nos gardes et de tous les côtés ; je m'y suis bien attendu, mais si on exécute bien mes ordres, cela ne nous arrêtera point. Je marcherai cette nuit au lever de la lune (1). »

Ces dernières paroles étaient l'annonce d'une résolution très hardie qu'il venait de prendre, celle-là due uniquement à son inspiration personnelle, et qui, tout en lui coûtant cher, fit en réalité le salut de son entreprise. Au point où on était parvenu, on n'était plus séparé d'Égra que par un gros pâté de montagnes : deux routes se présentaient pour y conduire, l'une et l'autre tournant l'obstacle qu'on trouvait élevé devant soi. L'une prenait à gauche, par Pilsen : c'était la plus courte, la plus directe, la plus aisément praticable, celle par conséquent où on courait le plus de risque d'être poursuivi et atteint ; l'autre, se dirigeant à droite, par Karlsbad, à travers un pays plus couvert, et longeant la montagne le plus près ; mais il fallait traverser la rivière d'Eger, et, pour peu que l'excellente cavalerie de l'ennemi fît diligence, les ponts pourraient se trouver coupés. Ce fut celle-là, cependant, que Belle-Isle fit mine de prendre ; mais, arrivé tout à fait au pied des monts, il quitta brusquement le chemin ordinaire pour reprendre à gauche et se jeter dans la montagne elle-même. Il entreprenait de la gravir, puis de la traverser en ligne droite par des sentiers de forêt réputés impraticables, et où jamais armée en marche n'avait pénétré. Mais là, du moins, pensait-il, personne ne l'aurait devancé, et personne peut-être n'oserait s'aventurer derrière lui. Pour mieux dérouter la poursuite, il fit faire à ses troupes pour la première étape, et par ces chemins détestables, près de vingt-quatre heures sans temps d'arrêt. Parties avant le jour, elles n'arrivèrent qu'à minuit à la bourgade de Luditz, où on leur permit enfin de faire leurs cantonnemens et de prendre quelques heures de repos.

L'opération, très hasardeuse, avait dû coûter de grands sacrifices. « J'ai dû, écrivait Belle-Isle au moment de s'y résoudre, brûler une partie de mes voitures de vivres et d'artillerie, après avoir fait distribuer le chargement aux troupes, par l'impossibilité de les traîner avec des chevaux aussi maigres et de longue main aussi mal nourris... Je forcerai nature pour arriver avec le corps sauf, en laissant en arrière l'immensité d'équipages que chacun a voulu emporter malgré mes remontrances. Pour moi, depuis cinq jours, je n'ai pas été six heures dans mon lit : je suis infiniment plus perclus que je n'étais en partant ; il serait difficile que ce fut autre-

(1) Belle-Isle à Breteuil, 18 décembre 1742. (*Correspondance avec divers.* Ministère des affaires étrangères.)

ment. Je suis étonné d'exister encore, mais, comme l'esprit soutient le corps et que mon zèle est sans bornes, j'espère que j'arriverai au bout (1). »

« Nous voici dans les montagnes, ajoutait-il, ce sera encore bien pis. » Il avait raison; les marches qui suivirent furent véritablement cruelles, et ceux qui en avaient subi la terrible épreuve ne purent jamais depuis lors y songer sans frémir. Pour ne pas perdre une seule heure de ces courtes journées d'hiver, il fallait partir bien avant l'aube, par une bise très âpre et sous ce ciel des nuits glacées, dont la sérénité même a quelque chose de dur et d'impitoyable. On avançait, la hache à la main, à travers des forêts dont les troncs noircis et chargés de givre semblaient, sous les pâles reflets de la lune, revêtus d'un voile funéraire. Les premiers rayons du soleil, loin de ramener ni chaleur ni lumière, faisaient lever du sol un brouillard épais et, fondant la surface de la neige, étendaient comme un miroir de verglas sur lequel hommes et chevaux trébuchaient à chaque pas; chutes fatales dont beaucoup ne se relevaient pas, n'ayant pas le courage d'arracher leurs membres engourdis à ce sommeil trompeur qui n'a de réveil que dans la mort.

« O funeste guerre! s'écriait, peu d'années après, un survivant de ces tristes scènes! ô climat redoutable! ô rigoureux hiver!.. Vous dites : Est-ce là cette armée qui semait l'effroi devant elle? Vous voyez, la fortune change : elle craint à son tour, elle presse sa fuite à travers les bois et les neiges. Elle marche sans s'arrêter. Les maladies, la faim, la fatigue, accablent nos jeunes soldats. Misérables! on les voit étendus sur la neige, inhumainement délaissés. Des feux allumés sur la glace éclairent leurs derniers momens : la terre est leur lit redoutable (2)! »

Celui qui devait peindre ainsi les souffrances qu'il avait partagées n'avait que trop de sujet de les maudire. Luc Clapier, marquis de Vauvenargues, gentilhomme de la noblesse de Provence, capitaine au régiment du roi, n'était remarqué alors de ses chefs que par la tranquille régularité de son service et le respect affectueux dont l'entouraient ses camarades. La gravité de son maintien, un courage stoïque, mais doux et sans orgueil, une habitude de rêverie philosophique, traversée seulement par intervalles de vagues aspirations vers la renommée, lui avaient fait, parmi les officiers de son âge, une place à part qui les surprenait sans les offenser. Au milieu du désespoir et de l'impatience universels, le jeune sage

(1) Belle-Isle à Breteuil, Stebel, 21 décembre 1742. (*Correspondance avec divers.* Ministère des affaires étrangères.)

(2) Vauvenarges, *Éloge funèbre de Paul-Emmanuel-Hippolyte de Seytres, officier au régiment du roi.*

souffrait sans se plaindre, assurant volontiers qu'il ne s'était jamais mieux porté. Ignorait-il donc ou ne voulait-il pas savoir que le froid versait dans ses veines un poison subtil atteignant les sources mêmes de la vie, et que le perfide éclat de la neige frappait d'une infirmité incurable ses yeux éblouis? La guerre allait le rendre à la France pour jamais invalide et presque aveugle. La gloire devait venir pourtant à son heure, mais non pas telle qu'il la rêvait peut-être durant ses mortelles veillées, non pas parée de ces grâces de la jeunesse qui la font (c'est lui qui l'a dit) plus douce que les premiers feux de l'aurore. C'est sa tombe qu'elle devait éclairer d'une lueur pensive et mélancolique.

Enfin, après cinq jours de souffrances et de deuil, le 25, jour de Noël, l'armée s'étant mise en marche à minuit, comme d'ordinaire, arriva à la pointe du jour au débouché de la forêt qui couvrait la haute montagne de Königswart et d'où on dominait la campagne dans laquelle Égra est située. Il ne restait plus qu'à descendre, mais par des pentes tellement à pic et bordées de tels précipices que ce dernier passage eût été le plus périlleux de tous, si la neige, cette fois secourable, n'eût formé un tapis épais qui adoucissait l'escarpement. Cinq heures furent employées à cette opération très délicate, et ce ne fut que vers le milieu du jour que toute l'armée, arrivée enfin dans la plaine, put se cantonner le long de la rivière de Wondesheim. Elle était décimée, mais libre; elle avait perdu tous ses transports, mais pas un canon, et l'honneur était sauf.

Dès le soir même, le chevalier de Belle-Isle, arrivé à Égra avec son frère, emportait à Paris la lettre suivante : « Je vous dépêche ce courrier, disait le maréchal, pour vous apprendre que j'ai conduit ici l'armée du roi, sans échec, quoique le prince Lobkowitz m'ait suivi avec toute son armée, et que je n'aie pas cessé d'avoir ses hussards à ma tête, à mes flancs, et à ma queue. Il est certain que cette marche fait honneur aux armes du roi. Je ne puis encore vous mander quelle est notre perte; il est mort une quantité de soldats de froid dans la neige; la moitié de l'armée est malade ou au moins enrhumée; mais il serait difficile qu'il en fût autrement avec le froid excessif et la marche la nuit comme le jour... Mon corps est à bout. ...J'ai un rhume fort considérable sur la poitrine qui m'eût mis hors d'état de faire la marche s'il m'eût attaqué plus tôt... Il faut que la machine soit bien délabrée pour que la satisfaction que j'éprouve d'avoir pu exécuter ce que nous venons de faire ne m'ait pas guéri : mon zèle a suppléé à la faiblesse du corps et j'ai le plaisir d'avoir deux fois tiré cette armée du péril où d'autres l'avaient plongée. »

Et, le même jour, en envoyant le même avis au maréchal de Broglie, il se donnait le plaisir d'ajouter : « J'avais bien compris que

l'armée du roi ne trouverait pas son salut dans les opérations que vous projetiez. M. de Lobkowitz n'a pas eu un seul instant l'idée de quitter la Bohême, aussi n'ai-je songé qu'au moyen de suppléer de mon propre fonds pour exécuter les ordres du roi, et à me retourner, comme vous me le conseilliez (1). »

La satisfaction de Belle-Isle fut accrue par la nouvelle qui lui arriva dès le lendemain, que Chevert, répondant à sa confiance, s'était conduit en lieutenant digne de son général. Sommé de se rendre dès que le départ de l'armée avait été connu, le brave officier n'avait pas perdu son temps à feindre et passant sur-le-champ au dernier article de ses instructions : « Faites savoir, dit-il, à M. de Lobkowitz que, s'il ne se hâte pas de m'accorder à moi et à tous les hommes en état de porter les armes la sortie sauve avec les honneurs de la guerre, je mets le feu aux quatre coins de Prague et je m'ensevelis sous ses ruines. » Il fit porter cette fière réponse par un officier autrichien prisonnier, à qui il avait eu l'art de persuader qu'en fait de soldats valides pouvant profiter des conditions qu'il demandait, il n'y avait plus guère que les cinq cents qui formaient la garnison de la citadelle. Lobkowitz hésita un instant, partagé entre les ordres formels qui lui défendaient aucune concession et le désir d'épargner à sa ville natale les horreurs de l'incendie. Il crut cependant que, pour cinq cents hommes seulement qui échapperaient à ses rigueurs, la reine n'y regarderait pas de si près et consentit au sauf-conduit demandé. Mais quelle ne fut pas sa surprise quand, au lieu du faible bataillon qu'il attendait, il vit défiler plus de quatre mille hommes, les uns, à la vérité, estropiés ou manchots, les autres pâles ou chancelans, mais faisant encore en ligne et sous les armes assez bonne contenance! Chevert avait mis sur pied tout ce qui pouvait se tenir debout et ne laissait à l'hôpital que ceux qui ne pouvaient absolument quitter leur grabat. Le dépit de Lobkowitz fut tel qu'au premier moment il jura qu'aussitôt que les prisonniers qui lui échappaient ainsi par artifice auraient dépassé la limite marquée par la capitulation, il se mettrait à leur suite pour les rejoindre et les écraser avant qu'ils eussent pu se réunir à l'armée de Belle-Isle. La menace, en définitive, ne fut pas réalisée, et ainsi finit, à l'honneur de tous, le drame de cette longue captivité.

Il y avait là sans doute de quoi justifier, même au milieu des souffrances qui l'entouraient et des gémissemens des malades, la joie et même l'orgueil de Belle-Isle. Grande était pourtant son erreur s'il s'imaginait qu'un suffrage unanime allait lui rendre le

(1) Belle-Isle à Breteuil, Égra, 24 décembre 1742. (*Correspondance avec divers.* Ministère des affaires étrangères.) — Belle-Isle à Broglie, 27 décembre 1742. (*Correspondances diverses.* Ministère de la guerre.)

témoignage qu'il s'accordait à lui-même! Quand les jours de la popularité sont passés, ceux de la justice se font longtemps attendre. Objet naguère d'une confiance exagérée et d'une admiration irréfléchie, Belle-Isle, cette fois, dans la seule occasion peut-être où il avait déployé toutes les qualités de son caractère, ne devait obtenir ni de ses concitoyens ni de ses adversaires le tribut d'estime qui lui était dû.

Au premier moment, à la vérité, la sensation fut grande, et Blondel, le résident de Francfort, pouvait écrire qu'on venait le féliciter de toutes parts comme d'une bataille gagnée. Le dépit de Marie-Thérèse fut aussi très vif, et elle le laissa éclater avec son entraînement de paroles accoutumé. Elle s'en prit à tout le monde, à Lobkowitz d'abord, qu'elle accusa (non peut-être sans raison) de n'avoir songé qu'à rentrer chez lui et à sauver son palais de Prague; puis aux Anglais, dont elle incriminait la lenteur et qui, faute d'avoir tenu leur promesse, faisaient échouer, disait-elle, toute la campagne. Ses reproches furent même si piquans que Robinson, malgré son dévoûment, ne put s'empêcher de lui faire remarquer que le cabinet anglais lui en ferait peut-être à elle-même de pareils et de plus spécieux. N'était-il pas plus naturel de croire, en effet (et, de fait, ce fut le bruit qui se répandit en Angleterre), qu'elle aussi ne s'était souciée que de rentrer en possession de son royaume, et que Lobkowitz avait eu des ordres secrets pour fermer les yeux sur une évasion qui pouvait faciliter la conclusion d'une paix avantageuse? Au bout de quelques jours cependant, de part et d'autre, la reflexion vint, les récriminations cessèrent, et l'on comprit qu'il valait mieux feindre le contentement quand même on ne l'éprouverait pas. Les pertes des Français n'étaient que trop réelles. Belle-Isle, en les estimant (comme il le fait dans ses dépêches) à mille ou onze cents hommes seulement, restait peut-être au-dessous de la réalité. Mais la rumeur publique, accrue par les faux rapports d'agens autrichiens, exagéra aussi le mal sans mesure. Il fut acquis bientôt dans toute l'Allemagne que les routes de Bohême étaient jonchées de cadavres, de chevaux morts, d'armes et de canons abandonnés, et que ce qui restait de troupes autour de Belle-Isle, ramassis de malades et de mourans, ressemblait plus à un hôpital qu'à une armée. Dès lors, le triomphe de l'Autriche était complet, puisque la Bohême était soumise et la principale force française anéantie. L'opinion que la prétendue retraite n'était qu'une fuite et même une déroute fut tellement accréditée que Frédéric crut devoir en faire malicieusement ses complimens de condoléance à Valori, qui, faute de nouvelles précises, n'y put opposer qu'un démenti assez vague. Plus tard, à la vérité, dans ses *Mémoires*, le grand homme,

devenu plus équitable sans être moins dédaigneux, a bien voulu convenir que les dispositions de Belle-Isle étaient bonnes, mais il lui reproche sérieusement de n'avoir pas dans sa marche assez ménagé ses troupes. C'était parler à l'aise; il eût été plus commode, en effet, de s'y prendre comme il avait fait lui-même, de sauver son armée aux dépens de celle de ses alliés; mais tout le monde n'a pas l'art de se ménager à temps ce genre de ressources (1).

Une appréciation plus juste devait être espérée de la France, car Belle-Isle, dépassant l'attente des uns, trompant les fâcheux pronostics des autres, n'avait fait qu'exécuter les ordres de son roi. Là aussi, la première impression, qui fut celle d'une surprise reconnaissante, fut la plus conforme à la vérité. Le vieux cardinal, se soulevant de la couche où il languissait, poussa un soupir de soulagement et murmura qu'on lui enlevait de la poitrine le poids de la colline de Montmartre (2). Mais, après la nouvelle de la délivrance, vinrent les désolans détails, les lettres privées qui décrivaient l'étendue des sacrifices, la rigueur des souffrances et apprenaient à chacun la perte d'un parent ou d'un ami. Les partisans de Belle-Isle n'eurent point la délicatesse de ménager ces douleurs domestiques. Leur accent de triomphe, leur affectation de faire du maréchal le sauveur de la patrie, leur comparaison constante avec Xénophon et sa fameuse retraite, qui devint le thème de tous leurs entretiens, toutes ces vanteries imprudentes réveillèrent les haines assoupies et rendirent la parole à l'envie, un instant réduite au silence. Après tout, ne se fit-on pas faute de dire, qu'avait-il fait, ce grand général, sinon ramener lui-même, exténuée et meurtrie, l'armée qu'il avait conduite à sa ruine, et solder, Dieu sait à quel prix, le compte ouvert par les fautes de sa politique? Tout ce qu'il avait souffert et bravé ne faisait que donner la mesure de son imprévoyance.

Ce fut dans le monde surtout des curieux et des nouvellistes qu'on se plut à rabaisser ainsi l'idole qu'on n'adorait plus. Là, les leçons d'indifférence politique données par Voltaire commençaient à profiter. On s'habituait à assister aux malheurs publics en spectateurs et en critiques, et dans les revers où l'orgueil national aurait eu trop à souffrir, la vanité prenait sa revanche en jugeant de haut et avec dédain les ministres et les généraux. C'est Voltaire lui-même qui, dans un morceau d'éloquence, écrit à peu près à cette époque, nous dépeint les Parisiens amollis, raisonnant des faits de guerre dans

(1) Robinson à Carteret, 26, 27, 31 décembre 1742. (*Correspondance de Vienne.* Record Office.) — Frédéric, *Histoire de mon temps.* — Chambrier à Frédéric, 5 janvier 1743. (Ministère des affaires étrangères.) — Blondel à Amelot, 26 décembre 1742. (*Correspondance d'Allemagne.*)

(2) Chambrier à Frédéric, 11 janvier 1743. (Ministère des affaires étrangères.)

les cafés et dans les théâtres, entre un repas délicat et un brillant spectacle, appréciant les torts et les pertes de chacun, « toujours prêts surtout, dit-il, à enfler les nôtres (1). »

C'est ce grave aréopage qui rendit sur la conduite de Belle-Isle une sentence dont la forme était aussi sérieuse que le fond, car ce fut encore un couplet qui, cette fois, eut tant de vogue que Frédéric a cru pouvoir le consigner dans son *Histoire*.

Quand Belle-Isle partit
Une nuit,
De Prague à petit bruit,
Il disait à la lune :
« Lumière de mes jours,
Astre de ma fortune,
Prolongez votre cours. »

Pour un plus grand dessein,
Un matin,
Josué fit soudain,
Retourner en arrière
L'astre brillant du jour;
Il cherchait la lumière,
Fouquet la craint toujours.

« En pareille occasion, ajoute Frédéric, on aurait jeûné à Londres, exposé le sacrement à Rome, coupé des têtes à Vienne; il valait encore mieux se consoler par une épigramme. »

Je serais surpris, je l'avoue, si des Français de nos jours avaient le courage de sourire de ces froides plaisanteries. Éclairés par nos tristesses récentes, nous pouvons mieux peut-être que les contemporains mesurer l'étendue du service que Belle-Isle rendit à son roi, à sa patrie, à ses compagnons d'armes, car les douleurs qu'il leur épargna, nous en avons, nous, connu l'amertume. Si, parmi ceux qui jetteront les yeux sur ces pages, il est des combattans de nos dernières guerres qui aient subi le supplice d'un siège soutenu sans espérance, et terminé par une capitulation sans conditions, s'il en est qui aient été traînés captifs et désarmés sur les rives glacées de l'Elbe ou de l'Oder, ceux-là, j'en suis sûr, estimeront heureuse l'armée qui avait trouvé un général décidé à la soustraire, n'importe au prix de quels hasards, à ces dernières insultes de la fortune. En mémoire de ce qu'ils ont souffert, ils accorderont à la résolution virile qui sauva, ce jour-là, l'honneur des armes françaises, un retour de justice et presque de reconnaissance.

(1) Voltaire, *Discours sur les officiers morts dans la guerre de 1745.*

Je prie qu'on me pardonne ce rapprochement : je sais que la sévère discipline de l'histoire doit se les interdire et qu'ils pèchent d'ailleurs toujours par quelque côté. Qu'y faire cependant? La force de certaines situations l'emporte, et les comparaisons reviennent involontairement sous la plume de l'écrivain, comme à la pensée du lecteur. Avouerai-je, par exemple, que dans le cours de ces études, rencontrant parfois, entre des dépêches insignifiantes, de petites lettres, datées de Prague, écrites d'un caractère imperceptible sur un papier frêle et transparent, je me suis arrêté saisi d'une soudaine émotion? L'illusion pour un instant a été complète. J'ai cru tenir entre les mains quelqu'un de ces envois furtifs qui nous arrivaient naguère, sous une forme toute semblable, de Metz ou de Paris pour porter dans nos familles l'espérance ou le deuil, et j'ai vu la feuille jaunie se mouiller, malgré moi, d'une larme arrachée par le souvenir d'angoisses patriotiques et d'alarmes paternelles! Combien on sent dans de pareils momens que, quoi qu'on fasse et quel que soit l'effet prétendu des révolutions, l'histoire d'hier ressemble toujours à celle d'aujourd'hui ; et quel lien intime, quelle solidarité étroite, unissent entre elles les diverses générations d'un même peuple! Combien paraît vaine et téméraire l'entreprise d'étroits sectaires, qui, taillant dans la réalité des faits au gré de leurs passions et de leurs préjugés, s'obstinent à nous faire plusieurs Frances, une France de l'ancien et une France du nouveau régime, afin d'exalter l'une en dénigrant l'autre! Non, ces mutilations sont impies : une grande nation est un être chéri et glorieux, dont la vie se prolonge à travers les siècles, et, dans le passé, comme dans le présent, tout ce qui la grandit ou l'honore, comme tout ce qui l'afflige ou la blesse, vient toucher les mêmes fibres du cœur chez ses véritables enfans!

Après quelques jours de séjour à Égra, Belle-Isle se transporta avec tout son état-major à Amberg, sur les confins du Palatinat, point central d'où il pouvait également diriger son armée vers la Bavière, s'il recevait l'ordre de faire sa jonction avec celle de Broglie, soit vers la France, si le parti était pris de l'y rappeler. Les instructions qui lui arrivèrent de Versailles, dans les premiers jours de janvier, conçues en des termes assez sobres de remercîmens, ne lui prescrivirent ni l'une ni l'autre conduite. On lui enjoignit de partager son armée en deux corps, les bataillons les plus valides devant aller se placer sous les ordres du maréchal de Broglie, tandis que ceux qui avaient besoin de soins et de repos viendraient les chercher dans leur patrie. Lui-même, le plus malade de tous, fut autorisé à rentrer en France pour rétablir sa santé ; mais seulement, après avoir passé par Francfort pour y remplir auprès de

l'empereur une assez ingrate mission. Il s'agissait de faire comprendre au prince que, la Bavière comme la Bohême se retrouvant maintenant placées sous la main de leurs anciens possesseurs, loin de mettre en question cette restitution réciproque, il convenait de la prendre pour base de prochaines propositions de paix. D'ailleurs, la France, épuisée, ne voulait plus faire, en Allemagne du moins, de nouvel effort, et il n'y fallait plus compter. Dans cette situation, ce que l'empereur avait de mieux à faire et ce que Belle-Isle devait obtenir de lui, c'était de suivre le conseil que plusieurs princes allemands ne cessaient de lui donner, c'est-à-dire : de s'attribuer, par un rescrit solennel, le mérite du renvoi des troupes étrangères, en remettant à un congrès ou à la diète le soin de régler le litige subsistant entre lui et Marie-Thérèse. On l'engageait même à réduire ses prétentions aux moindres exigences possibles, et on lui indiquait qu'il devrait se contenter de réclamer quelques districts séparés de la masse des possessions autrichiennes, comme, par exemple, la province qui, située sur le bord du Rhin, portait le nom d'Autriche antérieure et dont la ville de Fribourg-en-Brisgau était la capitale (1).

En prenant connaissance de ce plan politique, très différent sans doute de celui qu'il aurait conseillé et sur lequel on ne prenait pas la peine de le consulter, Belle-Isle ne put se méprendre; il comprit que, pendant qu'il était séparé du monde entier, des influences nouvelles avaient prévalu à Versailles, et qu'en rentrant sur ce théâtre mobile, il ne reconnaîtrait plus ni les décorations, ni les acteurs. Tout était changé, en effet; Fleury allait cesser de régner sur la France, et Mme de Mailly ne régnait déjà plus sur le cœur du roi.

DUC DE BROGLIE.

(1) Amelot à Belle-Isle, 14 janvier 1743. (*Correspondance de Bavière.* Ministère des affaires étrangères.) — *Mémoires de Belle-Isle*, dernier volume. — Ce recueil se termine ici, Belle-Isle n'ayant pas poussé plus loin le récit de sa vie, et d'ailleurs, n'ayant plus été mêlé depuis lors à des négociations importantes.— C'est ici que se place, dans la collection imprimée des dépêches du ministère de la guerre (t. VI, p. 294) un écrit intitulé : *Mémoire*, en forme de réflexions, que beaucoup d'historiens ont attribué à Belle-Isle et qui lui a attiré de justes critiques, parce qu'on y trouve des idées entièrement différentes de celles qui avaient dicté jusque-là la conduite du maréchal et qu'on y voit une preuve d'inconstance et de légèreté d'esprit. Mais rien n'autorise à penser que ce mémoire soit de Belle-Isle, et on rencontre entre autres, à la page 301, un éloge du maréchal de Broglie qui, certainement, ne s'est jamais trouvé sous sa plume. (Voir Jobez, *Histoire de Louis XV*, t. II, p. 293-298.)

MADEMOISELLE BLAISOT

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Le lendemain, à six heures du matin, Daniel était sur pied, et, disant adieu à l'uniforme, revêtait l'unique costume bourgeois qu'il eût dans sa valise. A sept heures du matin, il se trouvait prêt pour son rendez-vous, qui était pour midi. La tête montée, sa volonté tendue, il s'agissait du premier coup de donner sa mesure. A onze heures, il avait visité tout Blaisot-bourg et fait trois fois le tour extérieur des immenses bâtimens de l'usine, que reliaient des tramways, étudié le système de communications des ateliers, des hangars et des docks, inspecté le chemin de halage sur la berge, supputé le nombre des machines d'après le nombre des cheminées. Ravi d'être attaché à Landon, il se voyait déjà partageant le poids de cette importante direction, l'esprit enfiévré de superbes découvertes industrielles qu'il ne pouvait manquer de faire et qui allaient doubler les produits de fabrication.

L'horloge sonna, une grosse cloche retentit annonçant l'heure du déjeuner, il assista à la sortie des ouvriers. Une vraie foule : hommes, femmes, filles, enfans, débouchant à la fois par les portes. Les gens des forges et des machines noirs de charbon, au milieu des monteurs, des ajusteurs propres et nets comme des artisans aisés,

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

employés à ces minutieux ouvrages de la main qui exigent de l'art et du goût; tous se pressant, s'interpellant, s'attendant, se groupant par familles pour gagner le logis. Daniel fut frappé de l'air joyeux de tout ce monde qui semblait représenter tous les corps de métiers. Il fut content de cette revue de son personnel.

Enfin, cinq minutes avant midi, il franchissait la grande entrée principale, portant sur son fronton monumental ces simples mots : *Usine Blaisot.* Il se trouva dans une immense cour, formant un parallélogramme, et bordée de bâtimens hauts de quatre étages, percés d'une innombrable quantité de fenêtres. Sur la droite, un corps de logis pour l'administration, qui semblait avoir les proportions d'un ministère. Daniel s'informa auprès du portier; une minute après, il entrait dans le cabinet de l'ingénieur en chef.

— Ah! vous voilà, dit Landon. Parfait! Je viens justement de causer de vous avec notre directeur... Vous allez être sous M. Bonnard, qui est averti et à qui je vais vous faire conduire.

— Je vous suis bien reconnaissant, monsieur! répondit Daniel enchanté d'entrer si vite en fonctions.

— Mais il faut d'abord vous installer, car votre service exige que vous habitiez l'usine. Mon appartement est à l'étage au-dessus. Il y a, à côté, une chambre toute prête que vous prendrez. Quant à vos repas, vous aurez la cantine des employés, jusqu'à ce que vous ayez réglé votre train.

Là-dessus, l'ingénieur sonna. Un garçon de bureau ayant reçu les ordres, Daniel le suivit pour visiter sa chambre, proprette, charmante dans sa confortable simplicité, où tout était prévu, air, gaz, chaleur et eau, pour ainsi dire scientifiquement... Enfin, impatient et joyeux, il repartit sur les pas de son guide.

M. Bonnard, un homme de cinquante ans, était un employé comme tous les employés. Il reçut Daniel avec le ton de supériorité d'un chef, et, sans s'arrêter à des façons ou à des discours superflus :

— Ah! c'est vous, monsieur, dit-il, qui m'êtes annoncé? Attendez.

Sur ce mot, il appliqua son doigt sur le bouton d'une sonnerie. Au bout d'un instant, Daniel vit paraître un grand garçon de son âge, long, dégingandé, des cheveux filasse, mais l'air très dégourdi et très intelligent. Il était vêtu d'une blouse d'ouvrier.

— Tiens, Michaut, reprit M. Bonnard, voilà le nouveau-venu, que tu as à mettre au fait et qui va faire ta besogne avec toi.

Cinq minutes après, le sergent était installé devant un bureau, dans une grande salle, au milieu d'une douzaine d'employés.

Son entrée à l'usine, et toutes ses espérances d'une superbe carrière comblées en un jour avaient transporté Daniel d'une joie trop vive, pour qu'il ne ressentît pas un contre-coup très cruel à sa pre-

mière désillusion. Enthousiasmé, plein de flamme et de zèle, conscient de valoir quelque chose par une instruction forte, un courage résolu prêt à tout surmonter, il s'attendait à une haute tâche... Son réveil fut rude en s'apercevant que tous ses rêves aboutissaient à un emploi des plus infimes, qui consistait à copier des feuilles de salaires...

A deux heures, Michaut lui fit interrompre son travail.

— Si vous voulez venir, lui dit-il, nous allons faire le pointage.

Daniel suivit, armé d'un crayon et d'un carnet.

Parcourir l'usine à la suite de Michaut, monter, descendre des escaliers, traverser à chaque étage des ateliers immenses, peuplés de gens et de machines, au milieu du roulement des arbres de transmission, du ronflement des tours, des laminoirs, n'était certes pas mince besogne. Au bout d'un quart d'heure de cette visite, le pauvre Daniel se sentit absolument écrasé sous la mise en jeu de cette puissance s'épandant pour ainsi dire en atomes à chacun de ces établis rangés devant les larges fenêtres et manœuvrant des outils de précision étranges; il se voyait comme perdu dans ce dédale d'inventions étonnantes, révélant une somme de science, d'études et de découvertes appropriées à une division du travail dont il ne pouvait jamais avoir eu la moindre idée. Il s'arrêta presque stupéfié devant deux fillettes qui fabriquaient des vis d'acier pour les montres d'une dimension tellement petite qu'on eût dit des grains de sable. Avec une adresse de main inouïe, elles les plaçaient l'une après l'autre dans un trou percé à l'extrémité d'une saillie ovoïde, où une petite fraise imperceptible, mue par l'arbre de transmission, traçait le sillon du tournevis.

— Mais cela tient du miracle! dit Daniel.

— Vous en verrez bien d'autres!.. répondit tranquillement Michaut. Songez que, à elles deux, elles font quatre ou cinq cents douzaines de ces vis par jour.

L'ordre qui régnait dans cette Babel n'était pas le moindre étonnement du sergent; et, tout abasourdi, lorsque, à la fin de la journée, il eut tout vu de l'usine, depuis les entrepôts de charbon jusqu'à l'atelier d'ajustage, envahi par un découragement intense, il se demanda sur quel appoint d'intelligence il avait pu compter pour prétendre à un emploi plus relevé que celui qui lui était assigné.

Situé à quelques kilomètres de Montbéliard, dans le massif qui sépare la Franche-Comté de la Suisse, Blaisot-bourg a été fondé, il y a soixante ans, par l'arrière-grand-père de Mlle Blaisot. Fils d'un chef d'atelier doué de facultés exceptionnelles, Joseph Merlin eut un des premiers l'idée, hardie pour le temps, de fabriquer à la mécanique les ébauches de montres et de rouages de pendules

qu'on ne faisait guère alors qu'à la lime. Il inventa, construisit lui-même, presque sans ressources, ses premières machines. Dix années plus tard, il avait révolutionné l'industrie, et, en lutte avec les fabricans dont il ruinait les vieux procédés, il fondait à une lieue de Baumet un modeste établissement qui prit si rapidement une telle extension que, là comme au Creuzot, un trou de village devint bientôt presque une ville qu'il fallut un jour ériger en commune. La période de progrès industriel et les chemins de fer avaient accru l'importance de la production de l'horlogerie dans des proportions inouïes quand Amédée Merlin, fils de Joseph, donna sa fille à Firmin Blaisot, un jeune ingénieur de grand talent qu'il avait chez lui depuis cinq ans. A la mort de son beau-père, Firmin s'associa son frère Jean-Jacques, de dix ans plus jeune que lui, et qui sortait de l'École centrale. Ardens, travailleurs, inventifs, ils eurent vite compris la nécessité d'appliquer les forces de l'usine à une spécialité moins restreinte... L'invention de la télégraphie électrique leur donna l'idée d'entreprendre la fabrication de tous les appareils de précision, depuis l'instrument de mathématiques jusqu'au vulgaire tournebroche automatique à ressort et à échappement... Le nombre des ouvriers, hommes et femmes, était alors monté de huit cents à cinq mille en vingt ans, personnel formé, créé pour une industrie absolument nouvelle.

Mais si Daniel avait senti son infériorité devant la puissance des forces de l'usine, il demeura non moins frappé, dans la vie pratique, du résultat obtenu à Blaisot-bourg. Comme, à huit heures, sa journée finie, il achevait de dîner avec Michaut qui l'avait emmené à la cantine des employés :

— Venez-vous au cercle?.. lui demanda son compagnon.

— Au cercle?.. Quel cercle? répondit Daniel. Je n'en fais pas partie.

— Mais si!.. puisque vous êtes de l'usine; venez!

Dix minutes plus tard, le sergent entrait dans un charmant casino : un grand hall, confortablement installé, orné de larges baies donnant sur la rivière; de longs divans, des fauteuils, des tables recouvertes de tapis, autour desquelles des femmes et des jeunes filles travaillaient à l'aiguille; d'autres tables de marbre, chargées de verres et de bouteilles; des ouvriers, des employés jouant aux cartes; un piano sur une estrade qui semblait toute prête pour un concert. Par une porte ouverte sur une autre salle, Daniel remarqua une immense bibliothèque avec une longue table, sur laquelle quelques jeunes gens, garçons et filles, écrivaient ou lisaient. Tout ce monde riait, causait par groupes, par familles, avec un libre entrain.

— Votre entrée vous fait reluquer par les filles, dit en riant Michaut à Daniel. Vous tombez sur l'un des jours où toute la jeunesse est au complet.

— N'est-ce pas toujours ainsi? demanda Daniel.

— Non; trois fois par semaine, il y a les cours du soir et les conférences dans les salles de l'école.

— Des cours et des conférences sur quoi? reprit Daniel étonné.

— Mais sur tout, depuis l'astronomie jusqu'à la musique et la danse, car tout cela se fait gaîment, en manière de récréations curieuses et de passe-temps pour qui s'y amuse ou pour qui veut s'instruire : mathématiques, physique et chimie, mécanique pour les garçons, classes de dessin pour tout le monde; hygiène même et médecine élémentaire tous les quinze jours, par M. Cabagnou, à l'usage des mères de famille... A ce cours-là personne ne manque. Le docteur parle de tout, touche à tout d'une façon si originale, selon son humeur, il entremêle ses expériences de démonstrations si plaisantes sur l'histoire, les peuples, les races, la philosophie,.. que l'on attend son cours comme un régal. Il nous connaît tous, il nous interpelle, et parfois nous rabroue. Sans préjudice des tours qu'il joue, comme celui d'avant-hier à cette jolie blonde que vous voyez lisant à notre droite. Pendant la conférence, il l'aperçoit sur son banc se tenant la joue dans la main. Il s'arrête tout à coup : — Ah çà, Claudie, est-ce que tu trouves poli de me faire des grimaces? lui dit-il. — Oh! non, monsieur, lui répond-elle, c'est que j'ai bien mal à une dent. — Petite bête, je t'ai déjà dit d'y mettre du coton. Viens me la faire voir. — Claudie monte sur l'estrade, ouvre la bouche... et voilà qu'elle pousse un petit cri. M. Cabagnou, qui tenait son instrument caché, lui avait enlevé sa dent... Vous pensez si l'on a ri, et elle aussi, très enchantée de ne plus souffrir... Et, là-dessus, M. Cabagnou a saisi l'occasion de parler de la formation des os et du phosphate de chaux.

— Et pour tous ces cours, demanda Daniel, quels sont les professeurs?

— Tout le monde. En tête, les ingénieurs, qui font les classes supérieures, et puis nous tous, parmi les plus avancés, en qualité de moniteurs, ce qui nous fait inviter à dîner une fois par mois chez le patron. Les moniteurs composent une élite dans laquelle se recrutent les contremaîtres, qui deviennent alors associés dans les affaires de l'usine. Il y en a qui se font ainsi jusqu'à six mille francs par an. Si vous ajoutez à cela les avantages de notre société coopérative, qui nous réduit de vingt-cinq pour cent tous les objets de consommation achetés en gros, vous voyez qu'on arrive.

— Et pour les ouvriers? reprit Daniel, fort intéressé par tous ces détails.

— Même régime pour tout le monde, car tout le monde ici concourt au même but. Dans les ateliers d'horlogerie, où la machine fait tout , vous avez déjà vu la diversité des mains-d'œuvre par

lesquelles passe la fabrication d'une montre; ces mains-d'œuvre sont au nombre de sept cents... Eh bien! il y a dans l'article 10 du règlement de l'usine « que tout ouvrier ayant inventé un procédé, trouvé une méthode ou un perfectionnement reconnu plus avantageux que ceux existans aura droit à une récompense proportionnée à l'importance de la découverte... »

— Mais ce système d'émulation et d'instruction est merveilleux! s'écria Daniel.

— Ah! vous en verrez bien d'autres! reprit Michaut.

— Et beaucoup d'ouvriers suivent ces cours?

— Mais à peu près tous, parce que tous y trouvent leur intérêt et leur plaisir; il y a là une affaire d'entraînement et d'amour-propre. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas ici, comme ailleurs, des ignorans, des vicieux; pourtant ceux-là ne font pas long séjour. Il est probable, je le vois à votre étonnement, que vous vous êtes imaginé l'ouvrier sur le modèle de je ne sais quel être inférieur que l'on dépeint dans de mauvais romans. La vérité, c'est qu'il y a encore là, comme partout, une question de niveau, mais qui varie surtout, comme dans toute autre classe, selon le degré d instruction, et le bien-être matériel en résulte, pour peu que l'on s'entende à créer l'association. A côté de notre société coopérative, qui nous nourrit comme vous l'avez vu, nous avons une société immobilière au moyen de laquelle la plupart de nos familles d'ouvriers sont propriétaires d'une maison, avec jardin, payée en onze ans à raison de vingt-deux francs par mois,.. sans compter une caisse de retraite qui assure la vieillesse.

— Mais c'est fabuleux! s'écria Daniel.

— Pas le moins du monde. C'est ignoré de bien des gens, voilà tout! Beaucoup d'usines importantes sont organisées de même façon. Seulement, ici, M. Cabagnou nous a perfectionné tout cela, grâce aux capitaux avancés par le patron. Il nous a fait venir un chef de musique, qu'il paie douze cents francs par an, pour diriger notre fanfare. Nous avons une société de tir qui nous entretient au métier de soldat et, tous les quinze jours, nous faisons l'exercice et des manœuvres... Vous verrez notre bataillon : onze cents hommes, ni plus ni moins, que commande le commandant Béraud. Tout cela nous amuse, nous enlève, nous fait hommes; on se sent les coudes et, surtout, on se sent libres, parce qu'on est une force unie, compacte et qu'on se sait du travail assuré. Un mot vous expliquera l'idée de solidarité qui nous domine; chacun ici dit: *notre* usine.

Daniel s'étonnait fort d'entendre ce garçon en blouse parler un tel langage. Après avoir parcouru les salles et le jardin, il le suivit vers un groupe auprès duquel ils s'assirent. Une grande fille de dix-

huit à vingt ans, ni laide ni jolie, vêtue d'un sarrau de toile qui dessinait bien sa taille, se recula pour leur faire place sur la banquette.

— Comme tu viens tard! dit-elle à Michaut en jetant un regard curieux sur l'étranger.

— C'est à cause d'un nouveau camarade qui est à l'usine d'aujourd'hui et que je suis chargé de piloter, ajouta Michaut en présentant le sergent.

— Ah! bien, monsieur, vous avez bien le *cicerone* le plus bavard de tout Blaisot, dit en riant la jeune fille.

Daniel remarqua encore ce mot *cicerone* employé par une ouvrière. La conversation engagée ainsi, il fut bientôt en familiarité avec tout le groupe; la mère l'interrogea sans façon. Un vieux, qui lisait le journal, lui parla politique. Ce qui frappait le sergent, c'était surtout le contraste du degré d'instruction des jeunes avec le langage des vieux. On devinait qu'un courant d'intelligence d'un tout autre ordre avait élevé la génération nouvelle à un niveau supérieur d'éducation et d'idées. Un jeune ouvrier et sa femme, qui étaient nés à Blaisot-bourg, et ne l'avaient jamais quitté, surprirent Daniel par leurs questions sur Paris, parlant de tout en gens qui avaient lu, pendant que leurs deux mères, ravaudant à la même table, causaient entre elles cuisine et ménage.

VI.

Daniel rentra chez lui sous une impression d'émerveillement et de terreur de tout ce qu'il avait vu et appris au seul cours de cette journée, et, lorsqu'il put réfléchir, il se sentit accablé d'un effroyable découragement. Que pouvait-il espérer d'une protection de son parrain, au milieu des intérêts puissans en face desquels il découvrait du premier coup son insuffisance? Dans cet immense fonctionnement de l'usine, il se voyait tellement perdu et tellement inutile qu'il en venait à se demander si on le garderait même comme aide de Michaut.

La semaine s'écoula pour lui dans d'affreuses perplexités, si surmené par son travail ingrat, qu'il avait une seule fois rencontré Landon en rentrant dans sa chambre, le soir, harassé.

— Eh bien! ça marche-t-il? lui avait demandé l'ingénieur.

— Très bien, merci, monsieur! répondit-il.

Cependant il lui arriva un réconfort qui dissipa ses doutes les plus cruels sur sa situation présente. Au bout de quelques jours, M. Bonnard, son chef, l'informa que ses appointemens étaient fixés

à dix-huit cents francs, et l'invita en même temps à se présenter à la caisse pour y toucher un mois d'avances.

Ce mois d'*avances* impliquait du moins son admission définitive à l'usine. Dix-huit cents francs, c'était la vie assurée! Vite au courant de sa vie nouvelle, en quelques soirs, le cercle lui fit des relations. Ce qui le frappa bientôt dans les propos sur les choses de Blaisot-bourg, ce fut l'importance et l'étonnant prestige de Mlle Blaisot, dont on parlait presque autant que de M. Jean-Jacques, mais avec un sentiment de dévotion mêlée d'une sorte de tristesse étrange et voilée qui le surprit. Il s'informa auprès de Michaut.

— Dame! répondit Michaut, tout le monde sait que, sans qu'elle s'en doute, la pauvre demoiselle est condamnée.

Bien que déjà renseigné par son parrain, Daniel fut presque consterné en entendant ainsi confirmer toute l'étendue de ce malheur dont il n'avait rien soupçonné, en voyant Mlle Blaisot si florissante et si pleine de quiétude.

Quoi qu'il en fût, à la fin de la semaine, le samedi soir, un mot du commandant, qu'il n'avait point eu le temps de revoir, lui fut apporté, l'avertissant qu'il le trouverait le lendemain au château.

A cette sorte d'injonction de son parrain, Daniel, qui avait délibéré longtemps sur l'opportunité d'une visite de remercîment à son directeur, à laquelle il n'osait pas se résoudre, se trouva tout à coup allégé de la peur de paraître indiscret ou ingrat. Avec la mobilité d'impressions de la jeunesse, il se rattacha à l'espoir. Après tout, à l'usine comme au régiment, ne fallait-il pas conquérir ses grades?

Le lendemain, dimanche, il se prépara. Il s'agissait cette fois de faire figure en sérieux employé. Après avoir traîné sa matinée pour gagner le moment de se présenter dans les formes, vers deux heures, il arriva au château. Tout le monde était rassemblé au billard.

— Eh bien! vous voilà, vous? s'écria la terrible Mme Merlin en le voyant. Ah çà, qu'est-ce que ça veut dire que vous n'êtes pas venu déjeuner?

— Je n'avais pas cru, madame,.. balbutia Daniel, encore du premier coup interloqué, mon parrain ne m'avait pas dit dans sa lettre...

— Il n'avait pas cru!.. Mais, grand nigaud, votre place est marquée ici pour tous les dimanches!.. Ah! c'est Madeleine qui va vous recevoir!.. Allez lui dire bonjour, là-bas, si vous l'osez!

Daniel, tout naïvement penaud de cette algarade, se glissa derrière les joueurs et gagna le fond de la salle, où Mlle Blaisot marquait les points.

— Vous êtes assez grondé, lui dit-elle avec son clair sourire. Allez saluer l'oncle Jacques et revenez vite vous asseoir là.

Encore une fois, Daniel resta abasourdi. Le cœur lui battit, comme il s'approchait de M. Jean-Jacques, juché sur une banquette et causant avec Landon. Une poignée de main cordiale le rassura.

— Eh bien! mon cher monsieur de Fierchamp, vous voilà installé, lui dit le patron. Vous entendez-vous avec Bonnard?

— Je fais mon possible, monsieur, pour le contenter, répondit Daniel, et j'espère vous prouver ma reconnaissance en faisant mieux, si je le puis.

— Oui, vous avez une grande bonne volonté, je le sais, reprit M. Jean-Jacques.

Daniel se retira par discrétion et rejoignit Mlle Blaisot.

— Savez-vous pourquoi j'étais impatiente de vous voir arriver? lui dit-elle. Devinez un peu.

— Pour vous remplacer sans doute à cette marque, mademoiselle, répondit-il.

— Ah! bien, oui! vous en êtes loin! Ce n'est pas ça du tout. Notre parrain m'a dévoilé que vous êtes très bon musicien et que vous jouez du piano. J'ai reçu de Paris tous les quatuor de Beethoven à quatre mains et je veux vous demander de les essayer...

— Ah! mademoiselle, c'est un grand honneur et un grand plaisir pour moi...

— C'est surtout le grand honneur!.. lui dit-elle avec une emphase plaisante en lui riant au nez. — Songez donc, jouer avec Mlle Blaisot, de la maison Jean-Jacques Blaisot!..

La partie de billard finie, on retourna sous la vérandah, qui faisait salon d'été. Daniel s'était rapproché de Mme Merlin, cantonnée avec sa table à ouvrage et son éternel tricot. En le voyant debout, sans dire un mot, elle frappa de la main sur le siège qui était près d'elle pour l'inviter à s'y asseoir.

— Madelon! cria-t-elle, apporte donc les cigarettes pour Daniel, qui reste là le bec ouvert comme un pierrot.

Daniel n'en était déjà plus à s'interloquer du langage de la bonne dame. Les cigarettes apportées, il en prit une, après quoi, il posa la boîte sur la table.

— Merci! je n'en use plus, dit flegmatiquement la grand'mère, comme s'il la lui eût présentée.

Madeleine partit d'un éclat de rire.

— Oui, ris, bonne pièce! reprit Mme Merlin en mordant sa laine pour la casser. Figurez-vous, mon cher garçon, que ce misérable Jean-Jacques a voulu absolument un jour m'en faire essayer!.. Pour lui faire plaisir, j'ai pipé une de ces horreurs-là... J'ai été malade,.. mais malade!.. On ne m'y reprendra plus!

— Mais, en ce cas, madame, dit Daniel, j'ai peur que la fumée ne vous gêne.

— Au contraire, allez donc, j'aime ça!.. Et c'est ce qu'il y a de plus bête, dans mon cas! Qu'est-ce que tu as à me regarder, toi?.. reprit-elle en s'adressant à Madeleine, restée debout... Ah! ton satané piano et ton Beethoven... Allons, décampez!.. Taper à deux, c'est pour le coup que ça va être la fête des oreilles, comme dit Cabagnou!..

— O terrible mère! dit Madeleine en l'embrassant.

Cinq minutes après, Daniel était au piano, faisant la seconde main, ébloui, troublé à ne pouvoir lire sa partie. Par bonheur, stylé dès l'enfance par sa mère, excellente musicienne, il avait souvent joué avec elle les quatuor, et, bien que ses doigts se fussent rouillés au régiment, dès les premières mesures, il avait révélé du moins des qualités de lecteur, à côté du talent très réel de Mlle Blaisot.

— Ah! mais vous êtes tout à fait déchiffreur, monsieur! dit-elle comme ils arrivaient au bout d'une très courte introduction.

Daniel fut encore une fois surpris du ton dont elle prononça ces mots, et qui semblait si bien rappeler la distance qui les séparait. Ce mélange de grâces avenantes et de fierté, où il sentait la restriction d'une volonté ferme et réfléchie, l'intimidait décidément malgré lui, et le jetait très sérieusement dans des alternatives de joie et de crainte. Après les paroles de Cabagnou, le malheur de déplaire à Mlle Blaisot était un désastre... La séance s'acheva pourtant, non sans succès pour lui.

— Bon! je vois que, en musique, nous pourrons nous entendre, lui dit-elle, le dernier accord frappé.

— Je suis à vos ordres, mademoiselle, répondit-il en s'inclinant.

— Il ferait beau voir que vous n'y fussiez pas, répliqua-t-elle en riant.

Comme elle se levait, le commandant paraissait à la porte du salon.

— Eh bien! dit-il, c'est fini, ce concert?

— Oui, parrain, répondit Mlle Blaisot, et *vos filleuls* ont joué comme des anges,.. soit dit sans déprécier votre fanfare, que vous préférez au piano.

Daniel suivit Béraud, qui l'emmena faire un tour sous les acacias.

— Parlons peu et parlons bien, dit le commandant; je ne t'ai pas revu depuis ton entrée à la fabrique, donne-moi des nouvelles. Crois-tu que ce soit ton affaire et es-tu content?

Le filleul fit son récit sincère sans dissimuler la déconvenue de ses ambitions, réduites au piètre emploi qu'il avait obtenu. Il confessa avec franchise le réel découragement qui l'avait saisi en se

rendant compte nettement de tout ce qui le séparait de cet état-major de l'usine, dont il avait cru d'emblée faire partie.

— Ah! dame, dit le commandant, il y a loin du bagage de l'école au savoir de tous ces gaillards-là, mon petit. C'est comme si tu croyais pouvoir commander une armée avec ta théorie de l'école de compagnie. Il y a ici trente ans d'un travail acharné, d'études poursuivies sans relâche. Tous ces gens-là sont des hommes d'une trempe que le monde des oisifs ne connaît guère... Et il te faudra une rude volonté pour te faire leur égal... L'important, c'est de pousser de l'avant... Une place d'amateur, ça ne se connaît pas dans l'usine; ce n'est pas en une semaine que l'on peut savoir à quoi tu es bon... Seulement tu peux être certain de l'intérêt qu'on te porte et te dire que ton avenir ici dépend de toi.

— C'est entendu, cher parrain, répondit Daniel. Vous savez d'ailleurs que je n'ai pas le droit de faire le difficile. J'ai vu les bontés que, grâce à vous, l'on a pour moi. Il s'agit de vous faire honneur, je ne l'oublierai pas.

— Et Madeleine?.. demanda tout à coup le commandant, comment est-elle avec toi?

Cette question semblait tomber de si loin que Daniel en demeura tout surpris.

— Mlle Madeleine?.. répliqua-t-il un peu embarrassé. Mais, parrain, je n'oserais pas trop vous répondre à ce sujet. Le docteur Cabagnou m'a déja parlé de la nécessité d'obtenir son estime... Et je vous avoue que ce que j'ai tout de suite appris d'elle m'a porté à un véritable sentiment d'admiration, que je vois à Blaisotbourg partagé par tous les gens... Pourtant, puisqu'il faut tout vous dire, et puisque vous m'interrogez, j'ai un peu peur de n'avoir pas réussi auprès d'elle...

— A quoi vois-tu cela?

— Mon Dieu! je ne saurais trop vous expliquer ce qui n'est pour moi qu'une impression très fugitive et tout intime...

— Ta, ta, ta, dit le commandant; Madeleine n'est pas de ces filles qui accordent leur amitié à la légère, voilà tout : tu es mon filleul, cela suffit pour qu'elle t'accueille bien; pour le reste, on augure bien de toi, c'est tout ce qu'il te faut!

Daniel s'en retourna la tête montée par les encouragemens de son parrain. Après cette seconde visite, invité pour chaque dimanche au château, pouvait-il en effet douter de l'intérêt qui lui était si largement témoigné?..

Disons-le, malgré ses vingt-quatre ans, Daniel, destitué de toute famille, n'avait guère vu le monde que par échappées. Comme chez tout collégien avide de vivre, le courant des romans malsains, des

chroniques scandaleuses des journaux, des diatribes enflammées sur la *pourriture* sociale, sans détremper sa nature généreuse, avait pourtant empreint son esprit d'une sorte de scepticisme précoce, qu'il estimait à ses heures comme une force et comme une arme dans ce fameux combat de la vie. Ses premiers pas chez les Blaisot lui ouvraient des idées si nouvelles sur ce clan des bonnes gens, dont les soi-disant moralistes ne parlent jamais, qu'il eut presque un naïf étonnement.

Suivant le bord de la rivière, par un clair de lune splendide et respirant avec délices le parfum des acacias qui bordaient la route, il se mit à repasser dans son esprit les nouveaux incidens de cette journée. Il se revit au piano avec Mlle Blaisot, et retrouva presque ce trouble inquiet qu'il éprouvait décidément près d'elle, sous ces yeux fiers dans lesquels il devinait une sorte de défiance orgueilleuse... Il en restait si préoccupé qu'il lui semblait ressentir une souffrance.

— Ah çà, est-ce que j'irais m'éprendre, comme dans les romans, de la fille du patron? dit-il en se raillant. Il ne me manquerait plus que cette folie-là! Avec sa bosse et ses millions!.. Qu'elle ne me soit pas hostile au fond, après tout, cela me suffit!

VII.

A coup sûr, Daniel n'avait guère le temps de s'attarder à des rêves ; il reprit bravement le lendemain sa place auprès de Michaut, ne songeant plus qu'à son affaire, et certain désormais que, grâce à ses visites du dimanche, il ne serait du moins pas oublié dans l'obscurité de sa modeste situation. Sortant du joug de la caserne, il se trouvait tout heureux de se sentir son maître. Il se mit à suivre les cours de mécanique appliquée aux travaux de l'usine et fut bientôt tout ravi de voir que ses connaissances acquises lui permettaient de débrouiller aisément tout ce qui lui avait paru d'abord un insondable chaos. La bibliothèque lui fournissait des livres spéciaux sur les machines, et sur ces étonnantes transformations des forces qu'il voyait tout le jour fonctionner sous ses yeux. Comprenant les avantages de cette étude pratique, il ne tarda pas à se réjouir même de ce labeur ingrat, qu'on lui imposait sans doute comme un noviciat nécessaire avant de l'admettre à quelque emploi plus relevé.

Un jour de la semaine, pourtant, il éprouva une assez vive mortification d'amour-propre. Comme, dans l'après-midi, il sortait avec Michaut de l'entrepôt des houilles, bâti près de la berge, il aperçut tout à coup sur la route Mlle Blaisot, dans son petit panier-chaise, attelé de deux jolis poneys d'Irlande, qu'elle conduisait elle-même.

Un enfant était assis près d'elle. En blouse comme un ouvrier, noir de charbon, Daniel allait faire une manœuvre habile pour se dissimuler derrière une baraque, quand Madeleine s'arrêta devant Michaut, qui avait mis sa casquette à la main :

— Bonjour, monsieur de Fierchamp! cria-t-elle. Ne vous cachez pas, je vous ai vu!

Pris et interpellé, Daniel fut contraint de s'approcher.

— Pardonnez-moi, mademoiselle, dit-il confus, je n'osais me montrer à vous si peu présentable.

— Vous avez l'air de deux diables, reprit-elle en riant, tout en pesant avec un joli geste sur ses guides pour retenir ses poneys qui voulaient repartir. Comment va ta tante, Michaut?

— Merci, mademoiselle, elle est allée aujourd'hui à Baumet voir ma sœur, qui est accouchée hier d'un garçon.

— Bon! déjà?.. Cette bonne Joséphine!

— Ça s'est très bien passé, ajouta Michaut tranquillement, pendant que Daniel, embarrassé, le poussait du coude :

— Et le médecin, dit-il qu'elle pourra nourrir? demanda Mlle Blaisot.

— Ah! ça, je ne sais pas, mademoiselle...

— Naturellement! reprit-elle en riant... Eh bien! tu vas lui écrire tout de suite, que, en tout cas, j'ai deux très bonnes nourrices toutes neuves à la crèche, et que j'irai la voir demain...

— Bien, mademoiselle!

— Et puis, ce n'est pas tout. En rentrant à l'usine, monte dire au père Garnier que tu viens de me rencontrer avec son petit, que je conduis au docteur, et qu'il ne s'inquiète plus... Adieu, monsieur de Fierchamp!

Et, là-dessus, lâchant ses guides avec un petit claquement de langue qui fit démarrer les poneys à fond de train, elle repartit :

— Pourquoi donc m'avez-vous poussé le coude? demanda bien vite à Daniel Michaut tout inquiet.

— Malheureux! vous vous mettez à lui parler de l'accouchement de votre sœur...

— Hé bien?..

— Mais ne comprenez-vous pas?.. A une jeune fille?..

Michaut se livra à un fort éclat de rire :

— Ah! elle est bonne, cette farce-là!.. reprit-il enfin. Mlle Blaisot!.. Eh bien! et les sœurs de charité?.. Mlle Blaisot! Mlle Blaisot! repétait-il comme si l'énonciation d'un tel nom répondait à tout. Eh bien! et notre hôpital où elle vient nous voir et nous soigner tous?.. Et les ménages où elle va s'installer, gardant souvent la femme et le nourrisson pendant que le mari est à l'usine?.. Mlle Blaisot! eh bien! ce serait drôle de ne pas oser lui parler de maternité!

A l'accent qui accompagnait ces paroles, Daniel comprit que c'était

lui qui s'était fourvoyé dans une appréciation vulgaire du caractère de Madeleine, et que le sentiment de vénération de Michaut la plaçait autrement haut que la ridicule pruderie des conventions mondaines...

Bien qu'il en fût resté un peu penaud, cette rencontre avait eu du moins pour effet d'affermir sa raison contre des pensées extravagantes dont il s'était déjà lui-même raillé. Devant cet élégant attelage, sous sa blouse de travail, il avait pris la mesure de son humilité. En fallait-il davantage pour rabattre tout rêve insensé qui troublerait son repos?.. Par le concert de louanges qu'il entendait chaque fois que le soir, au cercle, on prononçait le nom de Mlle Madeleine, quoi de plus naturel, d'ailleurs, que de se laisser prendre à cette admiration ambiante que respirait tout Blaisot-bourg?..

Lorsque, trois jours après, il la revit au château, il comprit de reste qu'elle avait tout à fait oublié ce futile incident d'une rencontre avec lui.

Au bout de quelques semaines, ses visites du dimanche définitivement réglées, Daniel se livra de tout cœur à l'encourageant accueil de la douairière, de M. Jean-Jacques et de Cabagnou. Quelques séances de musique avec Mlle Blaisot établirent même entre eux une sorte d'intimité moins contenue, qui lui était l'occasion de pénétrer ce caractère si étrange, et d'une élévation si haute, qu'il se sentit à l'abri de toute crainte de déraison.

Un certain dimanche pourtant, une vive déception gâta pour lui son jour de fête attendu. Les Seaugée-Descombes déjeunaient au château. Au premier mot des nobles personnages, il s'aperçut que son entrée à l'usine avait amené à son égard un changement très significatif de leurs façons; et il se trouva cette fois si relégué à son très humble plan, dans le silence que la discrétion lui imposait, qu'il eut tout le loisir des plus saines réflexions sur sa condition modeste d'employé à dix-huit cents francs, comparée à l'éclat du jeune comte Fulgence, qui trônait, à sa place, auprès de Mlle Blaisot, en la traitant, du reste, avec la familiarité d'une amitié d'enfance. Il faut le dire, — malgré les immortels principes, — pour les natures les mieux trempées, la pauvreté est un misérable dissolvant qui altère la confiance des plus éprouvés, et cette conscience de soi-même qui est l'arme des forts. Certes, Daniel, au régiment, avait pu sonder la nullité de ce dameret oisif, infiniment plus brillant d'allures dans les salons qu'à la caserne ou dans le rang; mais, pourtant, en dépit de lui-même, il ressentait ce sentiment amer de l'impuissance résultant pour lui d'une simple pénurie d'argent. Ne portant plus l'uniforme et réduit à ses habits civils un peu râpés qui dataient de quatre ans, il se sentait gêné, ridicule presque,

auprès de ce parfait miroir des modes, à l'aise dans son élégance accomplie.

Après le déjeuner, M. Bordeau, le maire de Blaisot-bourg, survenant avec sa femme et ses filles, Daniel profita de cette visite pour se dissimuler à l'écart discrètement. Cependant, une promenade en bateau ayant été décidée, il lui fallut bien suivre la compagnie. Il faisait un de ces beaux jours de la fin de mai, qui sont déjà presque l'été. Tout naturellement le comte Fulgence et Daniel durent prendre les avirons; le train de gaîté de l'élément jeune se donna libre carrière, s'interpellant d'une barque à l'autre sans adresser la parole à l'infime employé. Pourtant, dès le départ, il y eut une sorte de joute entre les deux rameurs; une yole assez légère donnant l'avantage au comte, plein de feu, les filles du maire applaudirent leur élégant champion.

— Allons, sergent, allons! cria en raillant le dandy.

Mais, au bout de dix minutes, le fonds d'ardeur du comte étant épuisé, les chances changèrent d'aspect; grâce à l'habitude de la fatigue, et au sain entraînement de ses muscles solides, le sergent avançait sans ralentir son impulsion réglée, et dépassait bientôt son vainqueur essoufflé.

— Hé! l'ami, prenez garde! lui dit la comtesse, vous allez nous faire chavirer.

Ce mot de familiarité, qui semblait le faire déchoir au rang d'un domestique, cingla si cruellement Daniel qu'il devint pourpre de colère de ne pouvoir rien répondre, sinon demander raison au fils de l'offense de la mère. Il y songeait déjà, pour le retour, quand au même instant, dans la barque voisine, il entendit la voix de Madeleine s'adressant au comte Seaugée.

— Hé! l'ami! prenez garde! dit-elle sur la même inflexion, vous vous laissez battre!

Cette répétition des mêmes mots, tournés en une sorte de jeu qui assimilait les deux rameurs, comme s'ils eussent tous deux été des bateliers à gages, sauva le pauvre Daniel. Il eut un tel étonnement de cette généreuse rescousse qu'il ressentit un battement de cœur et se consola tout à coup de l'isolement voulu où semblaient le laisser les « demoiselles du maire. »

On rentra au château, où Daniel retrouva le commandant, Cabagnou et Landon, heureux d'être allégé de sa corvée près des dames, si ce n'est lorsque l'heure du dîner arriva, et le maître d'hôtel annonçant :

— Mon cher Daniel, dit Mme Merlin, offrez le bras, je vous prie, à Mlle Zélie Bordeau.

Daniel comprit que la douairière, qui pendant la promenade,

n'avait pas eu ses yeux dans sa poche, voulait faire payer à la dédaigneuse personne ses hautaines froideurs envers lui. De son plus gracieux sourire, il s'avança, arrondissant son geste, et remplit son office de l'air le plus galant.

Il n'est point d'ennuyeuse journée qui ne s'achève. Vers dix heures, sa voiture avancée, la comtesse prenant congé, M. le maire et sa famille se crurent forcés d'imiter cette retraite. Daniel, voyant rester son parrain, demeura pour l'attendre, ravi d'être enfin délivré des fâcheux qui lui avaient gâté son dimanche, et d'entendre surtout les boutades du docteur sur les divers incidens du jour, relevés par son esprit mordant. Cette heure de l'intimité venue, on put commencer une tournée de whist, à la grande joie de la douairière.

La soirée était douce, l'air imprégné du parfum des derniers lilas. Toutes portes ouvertes, à un moment, Madeleine étant sous la vérandah éclairée par la lumière adoucie des lampes du salon, Daniel alla la rejoindre timidement. C'était la première occasion de la journée qui lui était offerte de l'approcher. La voyant songeuse, il n'osait pourtant lui parler, lorsque l'apercevant près d'elle :

— Monsieur de Fierchamp, lui dit-elle tout à coup de son ton calme un peu fier, pourquoi donc n'avez-vous pas pour vous toute l'estime que vous vous devez ?

Daniel demeura surpris de cette brusque question.

— Mon Dieu, mademoiselle, balbutia-t-il avec embarras, je ne saurais trop que répondre à cette parole de vous si bienveillante..

— N'éludez pas ! ajouta-t-elle. J'ai remarqué en vous, tout le jour, une sorte de défiance et de gêne que je ne vous avais pas encore vue. Expliquez-moi franchement pourqnoi.

— Je vous avoue, mademoiselle, reprit-il, de plus en plus déconcerté par cette interrogation précise, que j'ai cru devoir en effet me renfermer dans une réserve... qui n'est que la respectueuse discrétion que m'imposait la présence des hôtes que vous receviez... et pour lesquels je ne suis qu'un bien chétif personnage.

— Et pourquoi ? poursuivit-elle... Par quoi êtes-vous ce chétif personnage ?.. Dites-m'en la raison.

— La raison ? ma pauvreté, mademoiselle, dit enfin hardiment Daniel à bout de détours.

— Oh ! que voilà une belle réponse ! s'écria Mlle Blaisot.

— Ou mieux encore peut-être, mademoiselle, la conscience de ma condition modeste aux yeux de Mme la comtesse et de Mlles Bordeau, qui savent que je ne suis qu'un simple ouvrier de l'usine...

— Ah oui ! ajouta-t-elle avec un grand sérieux. Et elles vous ont sans doute aperçu, comme moi, tout noir de charbon !..

Comme elle disait ces mots, Daniel rencontra son grand regard

limpide, et il comprit si bien le ridicule de ses apologies, qu'il demeura confus d'y avoir recours.

— J'ai mérité que vous vous moquiez de moi, mademoiselle, dit-il avec franchise.

— Vous croyez?.. reprit-elle de ce sourire de sphinx dont il se sentait si troublé.

— Et ma seule ressource, poursuivit-il gaîment, c'est de vous remercier de la leçon.

Elle allait répliquer, lorsque au même instant survint Cabagnou, apportant une résille.

— Tu vas m'attraper un rhume, toi, Madelon, dit-il de son ton grondeur. Viens que je t'emmitoufle.

— Emmitouflons! répondit-elle en tendant le cou docilement, et laissant le docteur lui nouer sa fanchon à son gré.

Il y avait tant d'abandon à ce véritable mouvement d'enfant, accompagné d'une moue résultant de l'attitude droite de la tête, que Daniel demeura tout surpris du contraste charmant de cette grâce soumise, succédant tout à coup à tant de haute raison.

VIII.

Daniel revint cette fois singulièrement troublé. Les incidens de cette journée, l'un après l'autre, lui revenaient à l'esprit. Tout honteux, il se revoyait pliant sans ressort sous les dédains, s'abandonnant à son découragement. Furieux contre lui, il croyait entendre encore la voix de Madeleine redressant une stupide injure; puis, il en arrivait à cet entretien sous la vérandah. Il se rappelait chacun des mots de ce court colloque, les inflexions ironiques et brèves; ces grands yeux noirs fiévreux dans son teint pâle. C'était décidément une étrange fille que cette bossue, vingt fois millionnaire peut-être, prêchant l'orgueil de la pauvreté et lui reprochant d'être humble devant la richesse oisive ou le faux prestige du rang. Bien qu'il fût au fond assez mortifié d'avoir mérité cette franche leçon, il ne pouvait pourtant se défendre d'une sorte de joie à la pensée qu'il y avait du moins là une marque d'intérêt pour lui, qui fondait un peu cette barrière de glace que, depuis le premier jour, il croyait sentir entre eux.

Quoi qu'il en fût, réconforté par l'idée qu'il n'avait pas le temps de s'attarder à des rêves, avec un redoublement d'ardeur il se replongea dans ses études, attendant chaque dimanche dans une impatience anxieuse; il vécut tout un mois, sans que rien modifiât sa situation au château. Toujours bien accueilli, il s'éprenait de plus en plus d'admiration pour M. Jean-Jacques, pour Cabagnou, pour la douairière, qui le traitait avec son original sans-gêne. Mais un

événement inattendu vint tout à coup le frapper et réveiller encore ses inquiétudes d'avenir. Comme il était en plein dans ces études acharnées de mécanique, dont il espérait un si grand fruit, un matin, à l'usine, il fut averti tout à coup qu'il quittait M. Bonnard pour entrer au bureau de comptabilité. Cette situation était certes plus relevée que celle de pointeur aux ateliers; mais elle le parquait dans ce travail administratif de commis, où ses connaissances techniques allaient se trouver superflues. Remplir des imprimés, les inscrire sur un registre, ou faire des balances d'addition,.. comment se distinguer, sortir des rangs par quelque coup d'éclat?.. Il arriva même, deux autres semaines écoulées, que, à peine au courant de son nouvel emploi, il se vit encore déplacé. Il s'aperçut alors, avec terreur, que son apparence d'avancement ne consistait qu'à changer de bureaux, comme si l'on n'eût su à quelle branche le fixer. Plus que jamais perdu dans cette immense administration si admirablement réglée, passant d'un service à l'autre sans que son entrée ou sa sortie y pût paraître seulement remarquée, il comprenait si bien son inutilité qu'il eût été lui-même fort en peine de se choisir un poste qui déjà ne fût pas occupé. Des années de travail, dût-il y épuiser ses nuits, n'effrayaient certes point son courage; mais à quoi se prendre, à quoi s'adonner, dans ce dédale de questions industrielles qui toutes exigeaient des facultés de premier ordre?.. Comment surtout justifier la présomption d'être rattaché à ce groupe des savans de l'usine?.. Il était de force à faire une épure de mécanique ou à servir de préparateur dans quelque laboratoire de métallurgie; mais, là, comme dans les bureaux, des dessinateurs et des chimistes spéciaux lui barraient encore la route. Pouvait-il demander qu'on lui payât ce supplément d'instruction qui lui manquait, ou cet apprentissage qui devait être nécessairement fort long? Ponctuel dans les fonctions changeantes qui lui étaient dévolues, rongeant toujours son frein, semblant toujours être à l'essai, après avoir ambitionné les plus hautes tâches, il arriva que, au bout d'un nouveau mois, ayant pour ainsi dire traversé toute la partie contentieuse, que du moins il commençait à connaître, un dernier coup vint le frapper. Un jour, son chef l'informa qu'il avait reçu l'ordre de l'envoyer à la correspondance. Daniel eut un moment d'espoir, pensant qu'on allait l'employer enfin à un travail plus relevé... Son illusion fut de courte durée. On le mit à la copie des lettres, parmi cinq ou six pauvres diables au milieu desquels il prit rang. Cette fois le découragement l'accabla. C'était redescendre au rang des expéditionnaires. Il se vit perdu, sans retour, jugé, classé, dans cette région infime des plumitifs, où il n'avait, pour se faire remarquer, que son orthographe, ou son écriture, qui ne valait pas celle de ses collègues, rompus à cette besogne ingrate.

Déjà deux mois s'étaient passés, dans ce contraste de l'intérêt qu'on semblait affecter de lui témoigner au château, et de l'oubli profond dans lequel il se voyait à l'usine. Il écrivait à sa mère des lettres désolées, lui racontant tout, n'osant plus la faire venir, pour partager cette existence précaire. Par instans, il lui venait de grandes résolutions de réclamer, auprès de M. Jean-Jacques, contre ce qu'il croyait un mauvais vouloir de ces chefs de bureaux qui se le renvoyaient de l'un à l'autre presque aussitôt qu'il était au courant de son travail... Puis, il songeait à se confier à Mlle Blaisot. N'avait-elle pas dit qu'elle serait son alliée?.. Mais il n'osait pas... Sur quoi fonder cette ambition présomptueuse d'une position supérieure? Qu'allait-il arriver, si devant une démarche audacieuse on lui signifiait son incapacité?.. Était-il certain de retrouver d'emblée même l'équivalent de cette place, qu'il ne devait qu'à l'influence de son parrain, et qui du moins assurait sa vie?

Il en était là de ses perplexités, lorsque, en arrivant un matin à l'usine, il fut averti d'avoir à se rendre à la direction. Cinq minutes après, tout oppressé par cette nouvelle, et se demandant s'il n'allait point recevoir son congé, il se présentait à ce fameux cabinet dont il n'avait même jamais vu le seuil. Comme il y entrait, M. Blaisot, assis à son immense bureau chargé de plans, achevait un entretien avec deux des contremaîtres. Au bout d'un quart d'heure d'attente cruelle, enfin demeuré seul avec le directeur :

— Daniel, dit M. Jean-Jacques, j'ai besoin de vous pour ce soir. Il s'agirait de remplacer Landon, qui est malade, au cours de mathématiques qu'il fait aux ouvriers. Prenez votre temps jusque-là, et voyez-le pour préparer la leçon.

— Bien, monsieur, répondit Daniel émerveillé de se voir désigné pour suppléant.

— Et, en outre, nous avons à causer. Depuis trois mois que vous êtes à Blaisot-bourg, vous avez très vaillamment supporté une épreuve que je croyais nécessaire, et qui devait m'apprendre quel fond je pouvais faire sur votre caractère et sur votre zèle. C'est pourquoi, ignorant moi-même ce que vous donneriez, je réservais l'avenir. Il fallait d'ailleurs vous mettre au courant de tous les services dans leurs moindres détails, et que rien dans l'usine ne vous fût étranger pour le travail que j'attends de vous. A cette heure, votre apprentissage est fini, et, à partir de demain, vous entrez au bureau de la direction, où vous étudierez les affaires générales de plus près. Encore là, vous allez passer rapidement par tous les degrés, et je vous recommande d'y apporter toute votre intelligence et tous vos soins. J'en suis venu à avoir besoin d'un secrétaire particulier, et il faut que dans un mois vous soyez en mesure de remplir cette fonction.

Daniel était si loin de s'attendre à un pareil résultat, qu'il se crut un moment le jouet de quelque hallucination.

— Ah!.. quant aux appointemens de votre situation nouvelle, reprit M. Jean-Jacques, ils sont dès aujourd'hui portés à trois mille francs. Plus tard, nous réglerons définitivement les choses.

IX.

Les coups du sort sont toujours imprévus, et celui qui tombait sur Daniel le laissa tout d'abord abasourdi. Il s'y fit cependant, tant les fortunes inespérées sont faciles à porter. Après les agitations, les doutes qui l'avaient assailli, il se demandait s'il n'allait pas se réveiller d'un si beau songe; mais bientôt, pris par l'intérêt de son nouvel emploi, des hauteurs de ce bureau de direction qui embrassait tout un monde d'affaires et d'où partait le mouvement de cette immense machine, il reconnut si vite l'utilité des épreuves qu'il avait dû subir pour en voir fonctionner tous les rouages, qu'il eût presque béni ses jours de détresse. Désormais certain de son avenir, sa première joie fut d'apprendre ce grand événement à sa mère. Cette fois, tous leurs vœux étaient comblés; il l'attendait, la pressait d'accourir. Deux jours plus tard, elle lui annonçait son départ prochain.

Pourtant, au milieu de sa joie, un souci le mordit au cœur, en songeant à sa situation, et à celle de sa mère, à l'égard des Blaisot... Il s'en ouvrit à son parrain.

— Pourquoi t'inquiéter de cela?.. répondit le commandant. Il y a beau jour que j'ai tout dit!

— Comment! Mme Merlin sait?..

— Elle sait, comme Jean-Jacques et Cabagnou, que ta mère et toi vous méritez leur estime... Et je te prie de croire que ma caution y a suffi... La seule chose que je ne me suis pas cru le droit de leur confier, c'est le nom de ton père, car c'est là un secret qui n'appartient qu'à toi!

Allégé par les paroles du commandant, Daniel se rassura du moins sur une position pénible et délicate, dont il avait jusqu'alors redouté les effets.

Le dimanche venu, comme il arrivait au chateau, Mme Merlin et Mlle Blaisot étaient seules au salon.

— Salut à monsieur le secrétaire! lui dit la douairière.

Mlle Blaisot, assise près de la fenêtre, lisant sa correspondance du matin, se joignit au compliment.

— Il faut que je vous félicite aussi, monsieur de Fierchamp, ajouta-t-elle de son ton affable et sérieux.

Devant ces marques d'intérêt, Daniel eut un moment d'émotion si douce qu'il ne sut presque que répondre.

— Eh bien! reprit la grand'mère, voilà qu'il reste coi, comme s'il descendait de la lune!

— Ah! madame, répondit Daniel, mon bonheur est si grand, que je ne trouve pas de mots pour vous en exprimer ma gratitude.

— En ce cas, ne cherchez pas. Les paroles, ce n'est que du vent!.. Mais ce n'est pas tout, ajouta la douairière en le regardant par-dessus ses lunettes, il s'agit maintenant de nous occuper de votre mère. Béraud m'a appris qu'elle sera ici dans la semaine. Où allez-vous la caser?

A ce témoignage d'intérêt, si franchement et si généreusement formulé, Daniel, conscient à cette heure que Mme Merlin savait tout, se sentit si profondément touché au fond du cœur, qu'il eut encore besoin d'un effort pour répondre.

— Je venais justement, madame, balbutia-t-il, vous consulter sur ce grand point...

— Pardi! le château est assez grand pour qu'elle y demeure quelques jours. Mais puisque vous allez être un personnage chez nous et qu'il faut que nous vous logions près de Jean-Jacques, autant décider l'affaire tout de suite... Vous ferez à votre mère la surprise de votre installation.

— Mon Dieu! madame, que vous êtes bonne! dit Daniel avec effusion.

— Très bien! c'est convenu! Je suis positivement une perle; mais ne nous embrouillons pas. Donc, il y a le pavillon du bord de l'eau, qui servait au prédécesseur de Landon... Nous avons le temps d'aller voir s'il est en ordre, avant déjeuner... Prends ton ombrelle, Madeleine.

La-dessus, sans désemparer, la grand'mère déposa son tricot et partit de son pas alerte. Daniel et Madeleine suivirent. Par l'allée des marronniers, on eut bientôt gagné la rive et, cinq minutes après, on arrivait à une assez jolie maison à l'italienne, en retraite sur un petit jardin.

— He! Martine! cria Mme Merlin en entrant tout droit.

Une forte servante, à mine réjouie, parut aussitôt. On commença la visite par le rez-de-chaussée, composé d'un salon, d'une autre pièce arrangée en cabinet de travail et d'une salle à manger; le tout tendu d'une perse cretonne uniforme de l'effet le plus gai. L'ameublement, d'un goût simple mais confortable, était à l'avenant. Au premier, les chambres étaient aménagées à souhait. On redescendit, Martine ayant levé les stores.

— Voilà la chose! dit Mme Merlin assise au milieu du salon et

s'éventant. Tout me paraît en bon état. Pas besoin de tapissier, ni de peintre... Ça vous va-t-il?

Daniel s'extasiait.

— Mais c'est un vrai paradis pour ma mère! s'écria-t-il.

— Eh! si la maison vous paraît si belle, prenez-la dès demain... Bigre! reprit-elle en se levant, j'entends la cloche du déjeuner, sauvons-nous, ou gare aux cris de Cabagnou!

— C'est le premier coup, dit Madeleine.

Si l'on eût dit à Daniel que le roi était son cousin, il ne l'eût certes pas cru, tant sa fortune dépassait ses espérances. Le lendemain, il s'installait dans sa nouvelle demeure. Les choses réglées par Mme Merlin, Martine restait au pavillon, toute prête au service du ménage. Trois jours plus tard, une dépêche lui annonçait sa mère.

A quatre heures, Daniel était à la gare avec la carriole du commandant... Dix minutes après, le train arrivant, à une des portières il aperçut une tête, un visage souriant. Il se précipita et ouvrit.

— C'est toi! c'est toi! s'écria-t-il en l'embrassant.

— Oui, répondit-elle. Et libre! tout à nous!

Gervais, qui savait que Daniel venait au-devant de sa mère, resta tout ébahi en la voyant paraître. Grande, avec des façons élégantes et posées, Christine de Fierchamp, encore fort jolie, avait absolument l'air d'être la sœur aînée de son fils, tant ils se ressemblaient tous deux, et, bien qu'elle eût quarante-deux ans sonnés, on lui en eût à peine donné trente-cinq. Une sorte de gravité douce, qui contrastait avec un son de voix jeune et nettement timbré, dénonçait seule l'autorité de la mère, que la forme des attentions et des soins de Daniel savait encore rehausser par un respect charmant qui ressemblait presque à de la galanterie.

En cinq minutes, le bagage fut enlevé, et ils étaient en route, se regardant, riant, pleurant, tout en se pressant de questions tous les deux à la fois, et gardant dans leur cœur tout ce que la présence de Gervais sur son siège les empêchait de se dire. Puis, elle reconnaissait le pays, qu'elle n'avait plus revu depuis son enfance... A la porte de La Pétaudière, le commandant attendait sur la route; il fallut s'arrêter.

A cinq heures, ils arrivaient enfin à Blaisot-bourg.

— Tu m'installes sans doute à l'hôtel pour quelques jours, lui dit-elle.

— Non, je t'ai préparé un logis quelconque, répondit Daniel indifféremment, et tout joyeux à l'idée de sa *surprise;* tu vas voir si cela te plaît.

Ils avaient atteint la rive du Doubs, et la carriole roulait sous

l'ombre des marronniers; elle s'extasiait à la vue de ces coteaux dont la ligne onduleuse s'étendait au loin.

— Justement, tu auras tout ce paysage sous tes fenêtres,.. dit-il gaîment.

— Avec la vue de la rivière?

— Avec la vue de la rivière.

Dix minutes après, la voiture s'arrêtait devant le pavillon. Martine accourut. Daniel fit descendre sa mère, et, sans lui laisser le temps d'une réflexion, l'entraîna dans la maison.

— Te voilà chez toi! dit-il, lorsqu'ils furent au salon, qu'il avait tout fleuri pour cette fête.

— Quoi! s'écria-t-elle, c'est dans cette jolie maison que je vais habiter?

— C'est du moins la demeure assignée au secrétaire de M. Blaisot,.. et comme ce secrétaire est ton fils...

Là-dessus, pendant que Gervais et Martine s'occupaient du bagage, dans un élan de joie inexprimable, ils se prirent par la main pour visiter leur pavillon du haut en bas, entrant partout, furetant...

— Nous sommes chez nous! Nous sommes chez nous! disait Daniel, et elle après lui.

A ce mot si simple, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre... Ce mot *chez nous* contenait, pour tous deux, l'allègement de vingt années de dépendance, dans une condition presque servile, courageusement acceptée... Il fallait bien payer les mois de collège!.. Ce pauvre rêve, que Daniel couvait depuis si longtemps, il était accompli! Sa mère, affranchie de tout joug, allait vivre enfin sans avoir à subir d'autre volonté que la sienne, sortir, rentrer à sa guise... En cet instant de triomphe, qui était pour elle comme l'évasion d'une captive, Daniel se rappelait tout à coup son enfance, les jours de congé qu'on lui permettait de passer à cet hôtel Roucroix, où il gardait les tristes timidités de l'enfant pauvre. Il se revoyait, couché le matin dans le lit de sa mère, une femme de chambre entrant avec ce mot : « Madame la comtesse est levée. » Et il demeurait seul, passant de longues journées à regarder des images, attendant qu'elle pût s'échapper un instant de sa chaîne pour accourir lui donner un baiser en disant : « Sois bien sage! » Quels temps de misère ils oubliaient, dans l'éblouissement de cette heure présente où ils n'allaient plus se quitter! Quel bonheur et quelle fierté dans ce cri de joie : « Nous sommes chez nous! »

L'installation fut bientôt faite, et le désordre du voyage réparé, Christine de Fierchamp rejoignit Daniel au salon.

— Dieu! qu'il y a longtemps que je ne t'ai vu! dit-il plaisamment.

Martine servit bientôt le dîner dans la jolie salle à manger donnant sur la rivière. Les rosiers, les clématites et les liserons qui encadraient les fenêtres y répandaient leurs senteurs.

— Eh bien! mère, tu les vois, tes montagnes, s'écria Daniel en riant.

— C'est un véritable enchantement! répondit-elle.

Ils causèrent alors des Blaisot, de la visite qu'ils allaient faire le soir-même au château; par les lettres de Daniel, elle en connaissait tous les hôtes... L'heure venue, ils s'apprêtèrent; pourtant, au moment de partir, malgré toute sa bravoure, elle ne put dissimuler une émotion que Daniel devina.

— Allons, mère craintive, dit-il tendrement, à quoi penses-tu encore?

— Mon Dieu! soupira-t-elle en s'efforçant de sourire, pourvu que les moustaches de Mme Merlin ne me fassent pas trop peur!..

Mme Merlin était au salon avec Madeleine; le docteur et M. Jean-Jacques lisaient les journaux quand on annonça : « Madame de Fierchamp et son fils! » La douairière, à leur entrée, ne put retenir un geste d'étonnement.

— Ah! qu'est-ce que je vois là?.. dit-elle. Qu'est-ce que c'est qu'une mère pareille pour ce grand garçon de vingt-quatre ans?..

Puis, s'étant levée pour aller au-devant de Christine, un peu décontenancée :

— Que ça ne vous empêche pas, ma chère dame, de m'embrasser tout de même, ajouta-t-elle, car ce vieux diable de Béraud a déjà fait de moi votre amie.

— Ah! madame! dit Christine de Fierchamp, tout émue d'un pareil accueil.

L'attitude et les façons de la mère de Daniel n'avaient pas moins surpris M. Blaisot et le docteur.

— Oh! mon cher, Béraud ne nous avait pas trompés... C'est une femme! dit Cabagnou à demi-voix.

— Mais regarde donc, Jean-Jacques, et toi aussi, Madeleine, reprit la grand'mère, s'ils ne sont pas tous les deux ridicules!.. C'est pour le coup que ma beauté va être éclipsée!.. Bon, voilà qu'elle pleure! et puis qu'elle rit!.. Quelle enfant!

De fait, à cette brusquerie de cœur de l'originale douairière tombant sur leur abandon, Daniel et sa mère avaient les yeux humides.

— Bah! un brin de larmes, c'est bon signe!.. Et ça soulage, reprit Mme Merlin.

La gentille déférence de Mlle Blaisot, et quelques paroles courtoises de M. Jean-Jacques achevèrent de rassurer Christine.

— Maintenant que la connaissance est faite, poursuivit la douai-

rière, asseyez-vous là... Nous allons jacasser entre femmes. Donc, toi, Madeleine, et vous, Daniel, allez-vous-en lire les journaux avec Jean-Jacques, vous nous gêneriez !

Ce ton et ces prévenances sauvant tout embarras, Mme de Fierchamp, à son tour, eut bientôt fait la conquête de l'excellente Zoé, gagnée par le charme. Elles eurent bien vite abordé l'importante affaire d'une installation à Blaisot-bourg. Avec une discrétion aimable, la bonne dame donna quelques conseils de forte ménagère qui mirent la mère de Daniel si bien à son aise, qu'au bout d'une demi-heure de tête-à-tête, elle osa aborder, devant tant de preuves d'intérêt, un sujet délicat.

— J'aurais honte et peine à la fois de rester oisive, dit-elle, ce qui va me causer de grandes querelles avec Daniel. Il met tout son orgueil à m'élever à son tour, comme il dit; mais j'espère en votre bonté, madame, pour lui faire entendre raison. Avec votre aide et votre patronage, je pourrais donner des leçons à la ville.

— Ah ! chère enfant, vous n'y pensez pas !.. interrompit la grand'mère en souriant, des leçons dans ce trou !.. Vous ne savez pas du tout de quoi vous parlez là... Seulement, je trouve fort naturel que vous désiriez vous occuper... C'est à voir... Mais laissez-moi combiner cela. Vous arrivez à peine; dans une huitaine de jours, nous en reparlerons.

Mlle Blaisot s'étant rapprochée, et la causerie devenue générale, il fut à un moment question de musique et des fameux quatuor... Sur une prière de Cabagnou, enthousiaste de Beethoven, Mme de Fierchamp se mit au piano et joua l'andante du septuor. Ce fut un dernier triomphe.

— Ah ! madame, s'écria Madeleine, si vous étiez assez bonne pour me prêter un peu ce style !

Lorsque, leur visite faite, Daniel et sa mère revinrent chez eux, ils rapportaient si bien cette bonne et saine sensation de n'être plus seuls au monde, que, leurs imaginations montées, il leur semblait naître à un bonheur imprévu et nouveau qu'ils n'avaient jamais soupçonné, et les projets d'avenir allaient leur train pendant qu'ils suivaient la berge, par un clair de lune splendide.

Comme ils rentraient pourtant, Daniel surprit encore sur le visage de sa mère un certain nuage de mélancolie qu'il connaissait trop bien. C'était l'ombre de ce douloureux mystère qu'elle n'avait jamais osé aborder. Il la prit par la main, et, la faisant asseoir sur un divan :

— Allons, mère, dit-il, viens là. Car je devine ta pensée ici, comme j'ai vu ta timidité et ta crainte là-bas, au château.

— Mais non, tu te trompes, répondit-elle en essayant un sourire, je suis peut-être trop heureuse, voilà tout.

— Oui, reprit-il en se mettant à genoux devant elle comme un enfant, mais je veux, moi, que ce bonheur ne soit plus troublé. — Maman, je sais tout! j'ai causé avec mon parrain.

— Quoi !.. dit la mère, tu sais?..

— Je sais que tu es la plus digne, la plus adorée et la plus vénérée des mères, que je suis fier d'être ton fils, et que je ne veux pas d'autre famille que toi !

— Mon Dieu ! reprit-elle brisée d'émotion, Daniel, tu sais,.. tu sais le nom de ton père?..

— Je sais le nom d'un homme que je ne veux jamais rencontrer ni connaître.

— Mon Dieu ! répéta-t-elle, mon enfant ! mon Daniel !

— Oui, ton enfant, et qui est aussi un homme!.. Maintenant, mère, relève la tête et regarde-moi en face. Je te bénis, je t'admire, je t'aime!.. Et d'aujourd'hui, tu m'entends, car tu vas m'obéir, à présent, ajouta-t-il avec un inexprimable accent de tendresse; d'aujourd'hui, je te défends de jamais douter de toi, et de nous !

— Mais, reprit-elle encore hésitante, les Blaisot?

— Ils savent par mon parrain que je n'ai pas de père, voilà tout. En t'accueillant comme ils l'ont fait, c'est la mère que tu es qu'ils ont honorée.

Si une seule fois cet axiome « que la richesse ne fait pas le bonheur » s'est trouvé vrai, ce fut à coup sûr pour Christine et son fils. Le cœur a des trésors inconnus du scepticisme vulgaire. Lorsque, le lendemain matin, Daniel trouva sa mère déjà levée pour l'embrasser à son départ, il n'en fut point surpris. Ils avaient soif de se voir. Mais ce fut bien autre fête quand il revint au déjeuner, où il trouva le commandant. C'était la première fois qu'il voyait sa mère affranchie, qu'ils possédaient un foyer de famille!.. Quelle fête ! Libre, rassérénée tout à coup par la révélation de ce secret dont elle avait tant souffert, avec sa gravité douce, elle osait enfin être mère sans trembler, réhabilitée, relevée, soutenue par son fils qui savait tout.

On s'attabla sous une tonnelle, le commandant entre la mère et le fils, faisant sonner sa voix pour cacher un attendrissement intempestif, aux effusions de ce bonheur qui était son œuvre. Naturellement on reparla des Blaisot, de Mme Merlin, de Madeleine.

— Je puis déjà vous annoncer, ma chère Christine, que vous avez charmé tout votre monde, dit le commandant, car j'ai passé au château en venant ici... On n'y tarissait pas sur vous.

Le jour même, Mme Merlin et Mlle Blaisot vinrent rendre sa visite à Mme de Fierchamp, délicatesse qui achevait si bien de déterminer les marques voulues d'une considération toute particulière de la part de la douairière, que ce fut presque un événement dans Blai-

sot-bourg. Une invitation en règle pour le dimanche au château s'ensuivit.

— Eh bien! mère, lui dit Daniel, le soir, crois-tu enfin au bonheur?

Mais ce fut bien une autre affaire quand, le dimanche, après le déjeuner, Mme Merlin prit à part Mme de Fierchamp.

— J'ai un emploi tout trouvé pour vous, lui dit-elle.

Et elle lui expliqua le système de l'association ouvrière de l'usine, fondée par M. Jean-Jacques.

— Vous comprenez, ajouta-t-elle, que l'hôpital de Cabagnou, les visites chez nos malades, les écoles de garçons et de filles, sans compter la société coopérative pour l'alimentation de tout notre monde, c'est un fameux gouvernement pour Madeleine et pour moi, qui nous sommes réservé tout ce train-là... Et, nous n'y suffisons pas... Ce serait donc un vrai soulagement pour nous si vous partagiez notre besogne.

Le discours était délicatement accompagné de l'offre de douze cents francs, par an, affectés à l'emploi.

X.

Un mois plus tard, Daniel inaugurait ses fonctions de secrétaire.

Chaque matin, il se rendait au château et travaillait avec M. Jean-Jacques, qui, le plus souvent, n'allait point à l'usine et donnait ses ordres du fond de son cabinet, qu'un système de téléphones reliait avec tous les chefs de service. Là, s'élaboraient les travaux, les plans, les correspondances et les grandes affaires qui ne passaient point par les bureaux. Tout cela se brassait au jour le jour, dans la matinée, imprimant à l'immense machine son étonnante impulsion. Surchargé d'un énorme travail, mais au courant de son rôle tout intime et tout confidentiel, et désormais dans la familiarité de M. Jean-Jacques, Daniel comprit les étonnantes facultés de cet homme, si simple et si fort sous son apparence enjouée. Décidément fondu dans la vie de famille, à ce véritable foyer d'intelligences, complété par Cabagnou et l'originale Mme Merlin, qui ne pouvait plus se passer de sa mère, que lui restait-il à envier en ce monde? Le déjeuner les rassemblait tous; c'était l'heure où se discutait l'emploi de la journée. Souvent la douairière recourait à lui, pour mille soins que rendaient nécessaires ses attributions, et Dieu sait s'il s'en acquittait de tout cœur! En quinze jours, aidé de Cabagnou, il s'était mis au fait de tous les détails d'administration de l'hôpital et particulièrement de la crèche, ce qui lui donnait l'occasion de très sérieuses conférences avec Mlle Blaisot, qui, parfois même, l'emmenait, comme elle emmenait l'architecte, pour lui don-

ner ses ordres sur la construction commencée d'une annexe à la maison d'école, qu'elle dirigeait en fille de tête avec son étonnante raison, toujours affable, mais sans qu'il la vît jamais oublier cette réserve un peu hautaine dont il souffrait comme d'une défiance.

— Bah! se dit-il un jour avec mélancolie, ne vaut-il pas mieux qu'il en soit ainsi?

Cependant, forcément admis à l'intimité du château, et bien qu'en voyant Madeleine si active, il eût voulu rejeter les craintes qu'il avait entendu exprimer, au bout de quelques semaines, il lui fallut pourtant constater parfois chez elle un état singulier, des indispositions subites, pendant lesquelles elle disparaissait un ou deux jours avec une sorte de mystère, sans que nul l'approchât que sa grand'mère ou Cabagnou. Puis elle reparaissait, un peu pâle, mais sans que rien trahît qu'elle eût le moindre souvenir d'une souffrance.

Discuter sur l'éveil d'une passion et se sonder le cœur pour reconnaître si d'aventure il n'est point blessé, c'est déjà un symptôme grave. Par malheur pour Daniel, délivré des préoccupations troublantes de son avenir et près de Madeleine chaque jour, les détours mêmes de sa raison, pour se convaincre qu'il n'éprouvait pour elle qu'un sentiment platonique de reconnaissance, l'agitaient d'autant plus qu'il s'y mêlait la compassion. Malgré sa glorieuse fortune, Mlle Blaisot était à ses yeux une âme adorable, déshéritée de ce bonheur d'être aimée que le plus pauvre a encore pour lot dans la vie. Sous l'indifférence railleuse qu'elle affectait pour ce qu'elle appelait plaisamment « son imperfection, » il lui semblait parfois saisir dans ces grands yeux noirs si beaux l'expression d'une amère et d'une douloureuse résignation, une indéfinissable tristesse maladive qu'elle dissimulait avec soin, prenant pour prétexte quelque fatigue ou quelque migraine, que raillait Cabagnou. A coup sûr, ce n'étaient là que de légers symptômes de mélancolie rêveuse que sa nature énergique et sérieuse savait secouer. Comment croire à quelque peine secrète en ce cœur si fier et si résolu?

— Tu es fou! lui dit un soir sa mère, comme il lui confiait ses inquiètes pensées. Je vois Mlle Blaisot plus que toi, et nous courons assez toutes les deux tout le jour pour que je remarque ses papillons bleus..

Daniel crut d'autant plus s'être trompé qu'il voyait tout à coup succéder à ces éclairs sombres des effervescences de vie et d'activité fiévreuse qui le rassuraient. A quoi bon d'ailleurs, dans son humble position de secrétaire, s'exposer à manquer de tact ou de délicatesse par une sollicitude dont le moindre inconvénient était de paraître importune?.. Résolu à affermir sa raison, en ses courses avec Mlle Blaisot, il en arriva même à affecter une si respectueuse ou une si froide discrétion que parfois elle l'en raillait elle-même,

et que l'on eût presque dit que c'était lui qui fuyait les avances qu'elle lui faisait avec cette grâce un peu sérieuse dont tous subissaient le charme. Assailli tout à coup par la peur, il tremblait à l'idée qu'elle pouvait se méprendre sur ce trouble inexplicable où sa présence le jetait. Quoi qu'il en fût, une circonstance assez singulière vint pourtant le confirmer dans cette poignante certitude, que Mlle Blaisot portait en elle un chagrin ignoré de tous.

Un matin, il l'avait accompagnée à la crèche pour y recevoir ses indications sur un travail qu'il s'était chargé d'ordonner. La crèche, un très grand cottage à l'anglaise, net, propre, aménagé sur les plans de Cabagnou, était un lieu de prédilection pour Madeleine. Bâti aux confins d'un petit bois qui dominait la route, une belle terrasse, ombragée de platanes et donnant sur la rivière, servait aux ébats et aux jeux d'une trentaine d'enfans. Presque tous orphelins, il fallait les voir autour de Mlle Blaisot, les embrassant avec ses jolis airs de jeune mère; les mines rougeaudes et saines, les yeux éveillés, ils accouraient avec des cris de joie, les plus petits se pendant à ses jupes; une fois là, elle ne s'appartenait plus.

Venu pour surveiller des ouvriers employés à l'installation d'une piscine dérivée d'une source d'eaux vives, et ayant achevé sa visite, Daniel regagnait la terrasse, où elle s'était assise à l'écart, jouant avec deux de ses babies, lorsque s'étant rapproché d'elle sans qu'elle l'aperçût, il la retrouva le visage baigné de larmes qui roulaient sur ses joues. Surprise brusquement, elle eut presque un mouvement d'irritation.

— Quoi! qu'y a-t-il? dit-elle.

N'osant paraître remarquer son désarroi, il demeura tout embarrassé.

— Je venais vous annoncer, mademoiselle,.. balbutia-t-il.

— Ah! oui... Pardon! reprit-elle en se levant, vous avez bien pris vos notes, n'est-ce pas?.. En ce cas, partons.

Le retour fut, sinon silencieux, du moins plein de réserve des deux parts, Daniel évitant de porter ses regards sur elle. Comme ils rentraient au château et qu'ils se trouvaient seuls sous le péristyle :

— Monsieur de Fierchamp, lui dit-elle, il ne faut pas que vous m'ayez vue pleurer; je compte sur votre silence, même avec votre mère.

— Je vous obéirai, mademoiselle, répondit-il en s'inclinant.

Daniel resta sous le poids d'une tristesse indicible. Cette effusion de larmes lui révélait-elle un état d'âme et de pensées qu'elle dissimulait à tous, ou bien n'était-ce que l'effet nerveux qu'une lourdeur d'orage, répandue dans l'air, produisait sur sa nature impressionnable?

Cependant, il la revit au déjeuner, animée et joyeuse comme chaque jour, racontant avec abondance à Cabagnou l'avancement des travaux pour son grand projet.

— Patati! patata!.. exclama la grand'mère, en riant. Si on ne dirait pas qu'elle vient de décrocher les étoiles!

Madeleine devint toute rouge en rencontrant le regard de Daniel.

— Bah! dit Cabagnou, un petit grain de fièvre allumé par le grand air du matin.

Daniel fit diversion en rendant compte des travaux à M. Jean-Jacques, et l'incident passa.

Comme on quittait la table et que Daniel allait partir pour l'usine, il se trouva un moment près de Madeleine.

— Merci! lui dit-elle brièvement tout bas.

Il resta tout étourdi à ce mot qui créait entre eux une sorte de secrète entente, et l'impression de son bonheur fut si vive que, malgré un fort surcroît de besogne, il en garda toute la journée le ravissement.

— Mais, fils, qu'est-ce que tu as donc aujourd'hui? lui demanda sa mère en riant, comme il rentrait dîner à leur logis. On dirait que tu es changé depuis ce matin!

— Je t'ai! répondit-il doucement ému, à ce choc en retour sur lui des paroles de Mme Merlin au déjeuner.

Le lendemain, Daniel aperçut à peine Madeleine, en course tout le jour; mais le soir, étant retourné au château, il la revit dans sa sérénité calme. Il lui sembla pourtant qu'elle évitait de se mêler à la causerie sur la fameuse piscine, comme si elle eût craint de recourir à la dissimulation, au rappel de ce qu'il avait surpris d'un moment d'oubli ou de faiblesse. Il ressentit un coup cruel, à la pensée qu'il était devenu peut-être une gêne pour cette âme si loyale et si droite, contrainte à feindre devant lui. Assise au piano, feuilletant d'une main machinale une partition, comme pour se donner une contenance, elle lui semblait préoccupée, et il n'osait tourner ses yeux vers elle, de peur qu'elle ne rencontrât son regard.

L'orage ayant éclaté dans la journée, balayant le ciel, il faisait un temps de fin d'août, doux et tiède, et par les fenêtres ouvertes pénétraient les fraîcheurs du jardin. Daniel sortit sous la vérandah et fit quelques pas sur la terrasse.

Il y était depuis cinq minutes, lorsque, dans la baie éclairée, il vit paraître Madeleine.

— Mère, dit-elle, je vais jusqu'au rond-point avec M. de Fierchamp.

Et elle partit, silencieuse, Daniel marchant près d'elle sans oser la troubler, et songeant avec tristesse que l'incident de la veille semblait, au contraire, encore accroître ce désaccord qui déjà régnait

entre eux ; quand, arrivée au grand bosquet de rosiers, elle s'arrêta et s'asseyant sur un banc, elle l'invita du geste à y prendre place.

— Monsieur de Fierchamp, dit-elle, il faut que nous causions, le voulez-vous ?

— Je suis à vos ordres, mademoiselle, répondit Daniel.

— Non, vous n'êtes pas à mes ordres, reprit-elle, car c'est moi qui ai un tort à me faire pardonner. J'ai dû hier rougir d'un mensonge devant vous. Je ne ne suis point habituée à ces rougeurs-là, et, en vous rendant complice envers grand'mère et tous les miens d'une dissimulation que vous seriez en droit de me reprocher, j'ai pour devoir de me confier pleinement à vous.

— Oh ! mademoiselle, répondit-il, ne doutez pas, je vous en prie, de mon dévoûment...

— Oui, je sais maintenant que nous devons être amis,.. reprit-elle, amis comme frère et sœur, qui peuvent se fier l'un à l'autre, et c'est parce que le moment est venu de nous le dire, et que c'est à moi de parler la première, que je vous tends la main dans toute la franchise de mon cœur. Voulez-vous me donner la vôtre en signe d'oubli de ce que le sort a fait de trop pour moi ?

A cet exorde inattendu, Daniel eut presque un éblouissement.

— Ah ! mademoiselle, s'écria-t-il, touché jusqu'aux larmes. — Et, saisissant sa main : — Comment ce seul nom de frère, que vous me donnez, ne me rendrait-il pas digne de souffrir avec vous ?

— Merci, dit-elle simplement ; j'avais su voir depuis longtemps que, seul, vous m'aviez devinée. Peut-être parce que l'âge nous rapproche... Eh bien ! c'est cette souffrance qu'il faut que vous m'aidiez à cacher, en la partageant, à des instans où elle m'étouffe, où j'ai besoin d'être protégée, soutenue, pour conserver mon courage.

Elle lui avait laissé sa main, le regardant de son air un peu grave.

— Hélas ! pourquoi souffrez-vous, lui dit-il naïvement, quand vous êtes entourée de tant d'affections vraies, de respects, d'admirations que vous méritez si bien, quand l'avenir est si plein de promesses ?..

— Des promesses ! répondit-elle avec un triste sourire. C'est ce que j'attends et ce que je crains de ces promesses et de cet avenir que je pleurais hier, ces deux enfans sur mes genoux.

— Mon Dieu ! que dites-vous ?.. s'écria-t-il ému.

— Oh ! ne vous effrayez pas, reprit-elle vivement. Si je me confie à vous, c'est que vous avez été témoin d'une de ces heures de découragement que je sens venir, et qui me sont d'autant plus cruelles, je vous le dis, que je me sens toute seule, et comme perdue dans des angoisses que je veux cacher à ceux qui m'aiment,

de peur de les désespérer, alors que déjà ils tremblent pour ma vie; il me faut le courage de les tromper, du moins sur des souffrances d'âme qu'ils ignorent... Il faut enfin, au nom de leur repos à tous, que vous me sauviez de mes pensées, que vous soyez de moitié dans ce mensonge, que vous seul encore avez pénétré, que vous m'y aidiez, que vous m'y souteniez, jusqu'au jour où je serai à bout de forces... Acceptez-vous?

— Ah! disposez de moi! s'écria-t-il, et je vous jure...

— Ne protestez pas, reprit Madeleine avec cet accent fier et juvénile qui, chez elle, dénonçait tant de franchise, nous n'en sommes plus là! Depuis trois mois que vous êtes avec nous, moi aussi je vous ai pénétré avant de savoir quel attachement nous lierait. Ma pauvre enveloppe me met en défiance et m'a rendu le cœur peureux... Ne m'en accusez pas. La vie m'a été lourde, et, dans le bien que j'ai eu le bonheur de pouvoir faire autour de moi, il m'a bien fallu voir parfois des sentimens bas, hypocrites et faux, qui ont mûri, ou peut-être vieilli trop tôt mes pensées et ma raison,.. et, pourquoi maintenant ne pas vous le dire, à vous?.. qui m'ont fait prendre en haine une richesse, que je me voyais envier plus que cet amour de la justice et du bien, qui jaillissait de mon cœur comme d'une source sacrée.

Tandis qu'elle parlait, Daniel, tout ému de ce langage, regardait son visage et ses grands yeux profonds, limpides comme des yeux d'enfant rêveur. Dans l'attitude de son front, d'instinct toujours un peu hautaine, il y avait un tel contraste avec l'accablement résigné que trahissaient ses paroles qu'il devina sa pensée.

— Grand Dieu! s'écria-t-il, vous, désespérer de la vie!.. Ah! puisque vous m'acceptez comme ami, laissez-moi vous défendre contre vous. Votre souffrance, c'est ce manque de foi, c'est cette défiance, non des autres, mais de vous-même, qui vous fait douter de l'avenir.

— Daniel, dit-elle avec son étrange ton de hardiesse, je ne serai jamais ni femme, ni épouse, ni mère... Et s'il se trouvait un homme qui osât me dire qu'il m'aime, je ne pourrais que le prendre en mépris...Voilà ce qu'il faut que je me dise... Vous voyez donc que j'ai besoin d'un frère, ajouta-t-elle en lui tendant une seconde fois la main.

MARIO UCHARD.

(La troisième partie au prochain n°.)

VICTOR COUSIN

ET

SON ŒUVRE PHILOSOPHIQUE

II[1].

LE COURS DE 1818 : LE VRAI, LE BEAU ET LE BIEN. — LE COURS DE 1820 : LEÇONS INÉDITES.

La doctrine philosophique élaborée par Victor Cousin dans l'intérieur de l'École normale, avec ses élèves Jouffroy, Damiron et Bautain, en 1816 et 1817, agrandie et enrichie par un commerce de quelques mois avec l'Allemagne, fut enfin portée devant le public à la fin de cette dernière année. Nous avons, pour étudier et pour apprécier cette doctrine, deux documens importans : d'abord le cours de 1818 lui-même, publié plus tard sous ce titre : *le Vrai, le Beau et le Bien*, et, en second lieu, l'*Introduction* au cours de 1820, publiée également, mais seulement d'une manière partielle, et dont nous avons retrouvé le texte complet et original. Nous allons faire connaître ces deux documens ; je dis : faire connaître, car le premier, quoique très célèbre, est à peu près aussi ignoré que le second.

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

I.

Si nous demandions aujourd'hui à l'un de nos jeunes philosophes ce qu'il pense du livre : *le Vrai, le Beau et le Bien*, il répondrait vraisemblablement (s'il était impartial et bienveillant) que c'est un livre élégamment écrit, éloquent par endroits, d'un sentiment élevé, mais, en somme, d'une philosophie superficielle, un peu banale, toute littéraire, d'une philosophie de sens commun.

Cependant, ceux qui avaient assisté aux premiers enseignemens de Cousin, et qui nous en ont transmis le souvenir, en avaient conservé une impression bien différente. Sa philosophie passait alors, et même encore dans notre jeunesse, pour une philosophie profonde, obscure, mystérieuse; lui-même paraissait une sorte d'hiérophante venant d'un monde invisible annoncer des choses inconnues. Un des rares survivans de cette première époque nous disait encore récemment que l'impression dominante qui restait de l'enseignement de Cousin était celle de « transcendantalisme (1). » C'était donc une philosophie transcendante, et nullement populaire, qu'on attribuait au professeur.

Non-seulement les élèves, plus ou moins captivés par le prestige de la parole du maître, avaient eu et ont gardé cette impression; mais elle paraît avoir été partagée par un juge de la plus haute compétence et non suspect en matière de transcendance, par le philosophe Hegel lui-même. Voici comment celui-ci parlait de Cousin vers cette époque : « En l'année 1817 et en 1818, le professeur Cousin, de Paris, dans les deux voyages qu'il fit alors en Allemagne, vint me rendre visite à Heidelberg. Dans les relations que j'eus avec lui pendant un séjour de quelques semaines, je le connus comme un homme qui s'intéressait très sérieusement à toutes les connaissances humaines, et notamment au genre d'études qui nous étaient communes à lui et à moi, et qui avait un ardent désir de se rendre compte avec exactitude de la manière dont la philosophie était traitée en Allemagne. Son ardeur si précieuse pour moi, surtout chez un Français, de plus la *profondeur* (die Gründlichkeit) avec laquelle il entrait dans notre manière plus abstruse d'entendre la philosophie, et *que je ne pouvais non plus méconnaître dans ses leçons de philosophie faites à Paris, et dont il m'entretenait* m'inspirèrent le plus vif intérêt pour sa personne (2). »

(1) Le terme de transcendantal est ici employé comme synonyme de transcendant.

(2) *Hegel's Werke*, biographie, t. XIX, p. 308. Ce qui donne à ce jugement de Hegel toute sa valeur, c'est la nature du document d'où il est tiré. Il ne s'agit pas d'un article de complaisance, d'un écrit de politesse, mais d'une *Lettre au ministre de la*

Comment s'expliquer maintenant que des idées que Hegel jugeait profondes paraissent aujourd'hui superficielles à nos jeunes écoliers? Aurions-nous donc fait tant de progrès en philosophie? Sans doute il faut faire une part à l'action personnelle et au prestige de Victor Cousin; il faut reconnaître aussi que beaucoup d'idées alors nouvelles ont pu devenir banales avec le temps par le fait même d'un enseignement très généralisé de la philosophie : c'est précisément le propre et la suite de tout enseignement de changer bien vite les nouveautés en lieux-communs; et il serait de la dernière injustice d'en faire rejaillir la défaveur sur celui-là même qui a introduit ces nouveautés et fondé cet enseignement; mais il y a, pour expliquer la contradiction précédente, d'autres raisons plus décisives et plus péremptoires.

L'ouvrage qui porte pour titre : *le Vrai, le Beau et le Bien*, n'est guère connu aujourd'hui que par l'édition remaniée en 1845, et plus tard encore en 1853, par Victor Cousin lui-même : c'est la seule qui ait cours; mais il ne faut pas oublier que, dans la seconde période de sa carrière, à partir précisément de 1845, Cousin, soit par des scrupules de doctrine, soit par des scrupules littéraires, a fait lui-même les plus grands efforts pour atténuer, amortir, éteindre les traces de sa propre originalité. Nous entrerons dans plus de détails sur ce point quand nous arriverons à cette période de sa vie. Ce qui suffit quant à présent, c'est de savoir que, si l'on veut se rendre compte du cours de 1818 et de l'effet produit à cette époque, il faut lire non l'édition récrite après coup, quoique plus belle peut-être au point de vue littéraire, mais l'édition première, celle de 1836, publiée par Ad. Garnier sur les rédactions mêmes des élèves de l'École normale (1).

Si l'on compare l'édition de 1836 à celle de 1845 ou de 1853, voici le fait qui frappe tout d'abord : c'est que la première partie du livre, celle qui traite du Vrai, remplit la moitié du cours primitif, tandis qu'elle n'occupe que le quart de l'ouvrage corrigé; et cela ne tient pas seulement à quelques additions dans le reste du volume, mais à des suppressions considérables dans la première partie. Pour ne pas fatiguer le lecteur par des précisions trop matérielles, disons que, toute comparaison faite, il résulte qu'une centaine de pages, et des plus importantes, ont disparu du texte, et que le reste, ainsi

police, lors de la fameuse arrestation de Cousin à Berlin, dont nous parlerons plus tard. Or il importait fort peu au ministre de la police que Cousin fût profond ou non. Ce n'était donc pas pour le besoin de sa cause, mais spontanément, sans réflexion et sans calcul, que Hegel portait ce jugement.

(1) Cette publication était la reproduction littérale des rédactions de l'École normale, comme j'ai pu m'en assurer moi-même en 1845, ayant eu ces rédactions entre les mains pendant près d'une année. Elles ont disparu depuis.

mutilé et appauvri (je ne parle que de la première partie), a perdu toute signification. Or ces cent pages supprimées contiennent toute une métaphysique. La métaphysique, qui avait été la moitié du cours et l'objet de tout le semestre d'hiver (on sait que c'est de beaucoup le plus important dans les facultés), la métaphysique, dis-je, n'est plus, dans l'édition de 1846, qu'une sorte d'introduction générale ; et l'ouvrage nouveau est presque exclusivement une esthétique et une morale. Ce qui était le fond est devenu la préface ; ce qui n'était qu'application et conséquence est devenu le corps du livre. Par là s'explique ce caractère littéraire et oratoire que l'on a pu signaler avec raison dans l'édition définitive, mais qui n'est pas du tout, bien au contraire, le caractère de l'ouvrage primitif.

En mutilant ainsi la partie métaphysique de son œuvre, Victor Cousin nous paraît avoir été véritablement injuste et en quelque sorte ingrat envers lui-même ; car il sacrifiait ce qui avait fait sa gloire et son succès. La grande nouveauté du cours de 1818 a été précisément la renaissance en France de la métaphysique. Que venait, en effet, ajouter le jeune professeur à la philosophie de son maître, Royer-Collard, si ce n'est la métaphysique elle-même? Depuis longtemps, cette science avait disparu en France. Avec Condillac, elle s'était réduite à être l'analyse des sensations. Maine de Biran, que Cousin appela plus tard « le premier métaphysicien de son temps, » n'avait publié aucun de ses ouvrages et était presque entièrement inconnu. Laromiguière n'était encore qu'un idéologue, et Royer-Collard lui-même un psychologue à la manière écossaise, avec plus de dialectique. Ce n'est pas Cabanis ni Destutt de Tracy que l'on appellera des métaphysiciens. Au XVIIIe siècle, Voltaire, d'Alembert, Condorcet, ont eu sur la métaphysique les mêmes idées que nos positivistes modernes. Le seul métaphysicien du XVIIIe siècle est Diderot, et encore à l'état confus et rudimentaire. Ajoutez-y quelques philosophes oubliés, Lignac, Gerdil (celui-ci plus Italien que Français), voilà le bilan de la métaphysique dans ce siècle de critique et d'empirisme. En un mot, il faut remonter jusqu'à Malebranche pour renouer la chaîne, et il ne serait pas exagéré de dire que, depuis les *Entretiens métaphysiques* de 1688, la première réapparition éclatante de la métaphysique en France a été le cours de 1818. Ce fut du reste l'impression du temps. Ce que Broussais combattit dans Victor Cousin, ce fut le métaphysicien. A l'étranger, ce qui représenta la métaphysique française pendant vingt années (pour Schelling, Hamilton, Gioberti), ce fut la philosophie de Cousin. Lorsque, plus récemment, on a cru devoir réagir contre Cousin au nom de la métaphysique, on n'a fait que revenir à la source. C'est un phénomène d'atavisme.

Abordons maintenant l'analyse du cours de 1818, d'après l'édi-

tion de 1836. Dès la première leçon, Victor Cousin pose le principe de l'*éclectisme*. Il vient, dit-il, proposer à toutes les écoles un traité de paix. Puisque l'esprit exclusif nous a si mal réussi jusqu'à présent, essayons de l'esprit de conciliation. L'éclectisme n'est pas le syncrétisme, qui rapproche forcément des doctrines contraires : c'est un choix éclairé qui, dans toutes les doctrines, emprunte ce qu'elles ont de commun et de vrai, et néglige ce qu'elles ont d'opposé et de faux. Tel est le principe que Cousin développe, dès cette première leçon, à l'aide de considérations neuves et importantes. Il cite l'exemple des sciences positives. C'est l'esprit éclectique, disait Cousin, qui est l'esprit des sciences positives, qui les a créées et les a fait grandir. Unité de méthode, diversité de recherches et de théories, triage parmi ces théories de ce qui est solide et juste, liaison de toutes ces parties de vérité les unes avec les autres : voilà ce qui a fait le succès des sciences physiques. Pourquoi la philosophie n'a-t-elle pas fait des progrès égaux? Que lui a-t-il manqué? D'être fidèle à son propre principe, à savoir la méthode d'observation, d'avoir su tolérer des dissidences apparentes pour en tirer les vérités communes, en un mot d'avoir bien entendu ses véritables intérêts.

Depuis l'époque où Cousin s'exprimait ainsi, le principe de l'éclectisme, c'est-à-dire le devoir et le droit pour la philosophie de prendre partout son bien où elle le trouve, de s'enrichir en puisant à toutes les sources, a paru si évident qu'on ne lui a plus fait qu'un reproche, c'est de l'être trop. Qui est-ce qui n'est pas éclectique? a-t-on dit. Les faits prouvent que c'est précisément le contraire qui est la vérité. Jusqu'à notre siècle, la philosophie française a toujours pratiqué la méthode révolutionnaire. Descartes avait rejeté les anciens sans aucune réserve; Condillac et Voltaire avaient rejeté Descartes avec les anciens. Pour Descartes, la philosophie d'Aristote était comme l'astrologie à l'égard de l'astronomie; pour Condillac, la philosophie de Descartes était comme l'alchimie à l'égard de la chimie. L'idée d'une tradition en philosophie était absolument ignorée; l'idée d'un rapprochement et d'un concordat entre les diverses écoles ne l'était pas moins. L'éclectisme était donc une grande nouveauté et une nouveauté vraie. Il plaidait pour l'honneur de la raison humaine, qui ne serait autre chose qu'une immense folie si elle n'était capable que d'enfanter des conceptions contradictoires se détruisant sans cesse l'une l'autre et entassant ruines sur ruines. On a cru que, pour Victor Cousin, l'éclectisme était fondé sur l'histoire et n'était que la conséquence de l'histoire des systèmes. La philosophie n'eût été alors que l'histoire de la philosophie. Il se peut que cette confusion ait été faite à la longue : à force d'étudier les systèmes, on a pu être amené à croire qu'il n'y avait pas d'autre

philosophie que cette étude. Mais ce n'est pas ainsi que le principe s'est présenté tout d'abord. Cousin, fidèle à l'école de Royer-Collard, ne sépara jamais le principe de l'éclectisme de celui de la méthode psychologique. La vraie méthode, pour la philosophie comme pour les sciences, est la méthode d'observation, et c'est le mérite du XVIIIe siècle de l'avoir posée; mais cette observation, qui porte sur la conscience, ne doit pas être exclusive; elle doit exprimer ce qui est dans la conscience, rien que ce qui y est et tout ce qui y est. Ainsi, le point de départ de la science, c'est bien toujours la méthode du XVIIIe siècle, mais pratiquée dans un esprit nouveau, dans l'esprit éclectique. Or, c'est ce qui n'avait pas été fait. Toutes les écoles du XVIIIe siècle avaient pratiqué la méthode psychologique, mais dans un esprit exclusif, en insistant sur un seul élément de la conscience, en niant les autres. La vérité, c'est ce qu'elles affirment; l'erreur, c'est ce qu'elles nient.

Il y a d'abord deux grandes écoles au XVIIIe siècle : d'une part, celle de Locke et de Condillac; de l'autre, celle de Reid et de Kant. Les unes expliquent l'intelligence tout entière par la sensation et font de la pensée ou du moi le reflet du monde matériel. A cette première école Cousin fait trois objections : 1° le moi, suivant Locke, ne travaille que sur des objets changeans et contingens; comment arrive-t-il au nécessaire et à l'absolu? 2° le moi, dispersé dans le multiple, ne peut se trouver lui-même; il ne peut atteindre à l'unité et, par conséquent, il ne peut pas apporter l'unité à la multiplicité; 3° le moi de Locke et de Condillac ne peut pas même arriver à l'idée de la sensation, car s'il n'est qu'un redoublement de l'impression sensible, cette impression restera toujours impression sans s'élever à l'idée. Le moi n'est pas le produit du dehors; il réagit sur le dehors; c'est lui « qui impose l'unité à la matière » au lieu de la recevoir.

L'autre école, celle de Kant, développée et systématisée par Fichte, part du moi, elle en trouve la preuve dans le fait irrésistible de la liberté. Mais comment du moi peut-on s'élever à l'absolu, et aussi comment du moi peut-on passer au non-moi? Dans cette doctrine, les principes absolus ne peuvent être que les formes du moi. De deux choses l'une : ou il faut que le moi crée l'absolu de toutes pièces par un acte pur et libre (c'est la doctrine de Fichte), ou qu'il le subisse comme une loi nécessaire (c'est la doctrine de Kant). Dans les deux cas, l'absolu devient relatif, subjectif; le non-moi est absorbé par le moi.

Indépendamment de cette objection générale contre les écoles subjectives, Victor Cousin dirigeait un argument particulier contre celle de Fichte. L'erreur de Fichte est de ne pas avoir aperçu dans

le développement du moi deux momens, le moment réfléchi et le moment spontané. Il dit que le moi se pose et pose le non-moi; mais cela n'est vrai que du moi réfléchi. Oui, lorsque la réflexion arrive, le moi prenant possession de lui-même peut être dit *se posant*, et, en tant qu'il s'oppose au non-moi, on peut dire aussi qu'il pose le non-moi. Mais, avant de se poser par un acte réfléchi, il se *trouve* d'abord par un acte spontané. De même, avant d'avoir posé le non-moi par sa lutte contre lui, il faut d'abord qu'il l'ait aperçu sans l'avoir posé. Ainsi le fait signalé par Fichte est vrai, mais ce n'est pas le premier fait de conscience.. Dans tout fait de conscience, il faut toujours distinguer deux formes : la spontanéité et la réflexion.

Cette distinction importante, sur laquelle Cousin est revenu très souvent dans sa philosophie, avait échappé en général à toutes les écoles antérieures, au moins aux écoles modernes; car elle est déjà dans la distinction célèbre d'Aristote de l'acte et de la puissance. Mais précisément, par suite de la chute de l'école péripatéticienne, l'élément du virtuel, du potentiel, de l'instinctif avait disparu des écoles ultérieures. Le point de vue spontané fait entièrement défaut dans la philosophie de Condillac; il n'apparaît guère dans la philosophie de Descartes. Celui-ci ramenait tout au mécanisme et aux idées claires et distinctes; celui-là expliquait tout par l'analyse. Il n'est pas moins vrai aussi que Fichte avait sacrifié le point de vue spontané au point de vue réfléchi. C'est l'école de Schelling (après Leibniz) qui a rétabli le principe de la spontanéité. On peut, si l'on veut, rattacher sur ce point Cousin à Schelling. N'oublions pas cependant que, dans son récent voyage en Allemagne, Cousin n'avait pas vu Schelling : ce ne pourrait donc être que par Hegel qu'il aurait pu être mis sur la voie de cette importante distinction; cependant Hegel lui-même, en ramenant tout à la logique, paraissait encore faire prédominer le principe réfléchi sur le principe spontané. En supposant d'ailleurs que cette idée eût son origine en Allemagne, ne serait-ce pas encore un service rendu que de l'avoir introduite et popularisée parmi nous? L'enrichissement de la philosophie ne se fait-il pas de peuple à peuple par des emprunts réciproques? Et quelle sagacité pour un jeune homme qui vient de causer quelques jours avec un grand esprit, malgré tous les obstacles qu'opposait la diversité des langues, de démêler et de recueillir, dans ces conversations brisées, un principe nouveau !

Quoi qu'il en soit de ce point historique, ce qui est certain, c'est que pour Victor Cousin, comme pour Schelling et Hegel, les deux écoles du XVIIIe siècle étaient incomplètes et qu'elles avaient négligé un troisième monde qui plane au-dessus du moi et de la nature

extérieure et qui est aussi nécessaire que les deux autres : c'est l'absolu. C'est par Victor Cousin que cette expression fait son apparition dans la langue philosophique de la France; on ne peut dire cependant qu'il l'ait rapportée d'Allemagne, car elle était déjà dans le cours de 1817 (1). Le moi ne crée pas l'absolu : il se l'oppose. La raison n'est pas seulement, comme le veut Kant, la raison humaine : c'est purement et simplement la raison. Du moi et du non-moi réduits à eux seuls on ne peut faire sortir ni une morale, ni une esthétique, ni une religion. Ce sont deux élémens relatifs qui n'existent que dans leur rapport réciproque. Ils ne peuvent aboutir, en morale qu'à l'intérêt, en esthétique qu'au plaisir, en religion qu'au fétichisme et à l'anthropomorphisme. Voilà Dieu ramené à la mesure du relatif et du fini. Au-dessus de ces deux élémens, le moi et le non-moi, il faut donc en admettre un troisième, « l'infini ou l'absolu, qui est le fondement et la raison ontologique des deux autres. » Ce troisième élément n'est pas seulement nécessaire pour fonder la morale, l'art et la religion ; il l'est encore pour rendre possible la connaissance, et même la connaissance du fini. Sans doute il est vrai de dire avec Fichte : « Sans moi, pas de non-moi ; sans non-moi pas de moi ; » mais ces deux formules sont insuffisantes, il faut ajouter : « Pas de fini sans infini, et réciproquement. » Les deux écoles précédentes ont été dans l'impuissance d'expliquer ces trois faits : 1° le moi (pour les sensualistes) et le non-moi (pour les idéalistes) ; 2° l'unité de la conscience ; 3° les vérités absolues. La doctrine de la raison donne satisfaction à ces trois difficultés : car, d'une part, elle donne évidemment l'absolu; mais de plus, elle explique l'unité de conscience, car « l'unité de conscience est le reflet de l'unité abolue. » Quant au moi et au non-moi, ils sont donnés comme deux faits corrélatifs coexistans dans l'absolu : aucun d'eux ne peut engendrer l'autre; il faut donc les admettre tous les deux, mais alors d'où vient leur unité? Cette unité est dans le troisième principe : « l'être absolu qui, renfermant dans son sein le moi et le non-moi finis et formant, pour ainsi dire, le fond identique de toutes choses, un et plusieurs tout à la fois, un par la substance, plusieurs par les phénomènes, *s'apparaît à lui-même dans la conscience humaine.* » Cette dernière formule, tout imprégnée d'hégélianisme, nous révèle l'influence certaine et immédiate de cette philosophie sur Victor Cousin. N'oublions pas toutefois qu'il était tout prêt à ressentir cette influence, et que, dès l'année précédente, sa philosophie s'était développée dans cette direction. Lorsqu'il disait

(1) Maine de Biran parle de l'absolu dans un fragment publié par M. Gérard (*Maine de Biran*, appendice), fragment qui paraît avoir été écrit en 1811, mais qui n'était pas connu.

en 1817 que « la notion du moi était la manifestation du principe de substance dans la conscience, » confondant déjà la substance avec l'absolu, il n'était pas loin de la formule hégélienne.

Cette théorie de la raison soulevait un grand problème, celui de l'objectivité de la connaissance : c'est le problème auquel Cousin a le plus pensé et qu'il a le plus profondément creusé ; c'est là le point culminant de sa philosophie. Quelle que soit d'ailleurs la valeur de la solution qu'il a proposée, ce qu'il faut reconnaître, c'est qu'il est le premier qui ait posé ce problème en France, le problème du passage de l'idée à l'être. Condillac, Laromiguière, Royer-Collard, avaient ignoré ce problème, et Biran même ne l'avait traité que d'une manière assez étroite. Cousin le posa le premier, non-seulement en France, mais encore en Europe, l'Allemagne exceptée. Il l'a fait avant Hamilton (1828), avant Rosmini (1831), et on peut dire que c'est en partie par lui que ce problème, parti de l'Allemagne, a été répandu dans l'Europe entière (1).

A quoi reconnaît-on qu'une vérité est absolue? A deux caractères que Kant a signalés après Leibniz, à savoir la nécessité et l'universalité : chacun de ces caractères est un critérium, mais de valeur inégale. L'un est relatif; l'autre est absolu. La nécessité est un critérium relatif, l'universalité est un critérium absolu. La nécessité est relative, parce qu'elle n'exprime qu'un rapport avec notre intelligence : elle n'est que l'impossibilité pour l'intelligence humaine de nier une vérité. L'universalité, que Cousin appelle aussi « l'indépendance, » est un critérium absolu, parce qu'elle pose l'indépendance de la vérité en soi, abstraction faite de notre intelligence. Pour qu'une vérité soit une vérité, il faut qu'elle puisse être conçue comme existant en soi, supposé qu'il n'y eût pas d'intelligence humaine. Quand une vérité subit cette épreuve et peut se dégager ainsi des lois de l'esprit, elle passe de l'état de notion nécessaire à l'état de notion absolue. Maintenant, est-ce de l'absolu que l'on doit aller au nécessaire, ou du nécessaire à l'absolu? Kant a cru qu'il fallait partir du nécessaire; mais c'est faire tomber l'absolu dans le relatif, c'est confondre la vérité avec les formes du moi. Si vous partez du nécessaire, vous n'en pourrez plus sortir. La nécessité n'est que le signe de quelque chose d'antérieur : le nécessaire n'est pas la raison de l'absolu, c'est l'absolu qui est la raison du nécessaire. Il faut renverser la méthode de la philosophie écossaise et de la philosophie kantienne; au lieu d'établir la vérité

(1) Le problème de l'objectivité est déjà dans Descartes : le *Cogito*, le principe de la véracité divine, la doctrine de l'adéquation de l'idée avec son objet, sont des formes diverses de solution données à ce problème. Cependant il est permis de dire que, même dans Descartes, le problème n'est pas aperçu dans sa généralité et qu'il n'est pas traité, comme dirait Hegel, en soi et pour soi.

sur la croyance (c'est-à-dire sur l'impossibilité de nier), il faut établir la croyance sur la vérité. Il faut donc qu'il y ait un état primitif antérieur à la nécessité d'affirmer : cet état est ce que Cousin appelle « l'aperception pure de la vérité ; » cet état est très difficile à saisir par la conscience; il passe comme un éclair, mais on peut l'induire de ce qui est donné; on peut encore le retrouver dans le souvenir.

Pour établir l'existence de cette aperception pure, Cousin donnait une théorie profonde du jugement. Il y a deux sortes de jugemens : affirmatifs et négatifs. On dit souvent que les jugemens négatifs sont affirmatifs; cela est vrai, mais, ce qui n'est pas moins vrai, c'est que le jugement affirmatif est en même temps négatif; car, lorsque j'affirme qu'une chose est vraie, j'affirme par là même que le contraire est faux, c'est-à-dire que je nie ce contraire; on peut même dire qu'on n'éprouve le besoin d'affirmer que lorsque la vérité a été niée d'abord soit par nous-mêmes, soit par autrui. L'affirmation suppose le doute. C'est après avoir essayé de mettre une vérité en doute que je dis : *Non*, cela n'est pas douteux ; la chose est comme je la vois; elle est, je l'affirme. L'affirmation, ou jugement réfléchi, est donc « le résultat laborieux de deux négations (1). » C'est à ce moment qu'apparaît la nécessité de la croyance; une croyance nécessaire est une croyance qui résiste à l'épreuve du doute. C'est le même critérium que M. Spencer a proposé sous cette forme : « l'inconcevabilité du contraire. » Un tel critérium est tout subjectif; si l'on s'en tient là, les principes ne sont plus que les formes de l'entendement, les lois constitutives de l'esprit humain. Mais ce caractère de nécessité correspond, on l'a vu, à un état ultérieur de l'esprit, à l'état réflexif : c'est la réflexion qui introduit la subjectivité dans la connaissance. Avant cette période de subjectivité et de réflexivité, il doit y avoir un état antérieur, un acte qui ne se met pas lui-même en question, un acte spontané. C'est donc encore dans la distinction de la spontanéité et de la réflexion que Cousin trouve la solution du problème de l'objectif. C'est seulement lorsque cette aperception première vient à être combattue et contestée, que l'intelligence étonnée se donne elle-même pour preuve de la vérité. C'est alors, mais alors seulement, qu'apparaissent les formes subjectives de l'entendement, les catégories.

(1) Programme de 1818 (*Fragmens*, page 281). Cette théorie, aussi solide qu'ingénieuse, se vérifie parfaitement sur le *Cogito, ergo sum* de Descartes. C'est après avoir tout mis en doute et essayé de douter du *Cogito* que Descartes ajoute : « Mais il *est impossible* que *je ne sois pas*, moi qui pense. » On voit que c'est la négation d'une négation; et c'est en cela que consiste l'affirmation réfléchie; mais n'est-il pas vrai que cette affirmation réfléchie suppose une affirmation spontanée, antérieure au doute?

Primitivement, « la raison est une table rase; » elle ne contient pas plus de principes innés que la sensibilité et la liberté. La vérité n'est pas une forme innée de la raison : c'est elle qui impose à la raison ces formes qui deviennent les nécessités, les lois de la raison. Cousin n'admet pas même les virtualités de Leibniz, tant il craint que l'innéité n'amène la subjectivité. « La raison est vide, » dit-il. Ainsi, primitivement, la vérité n'apparaît pas comme nécessaire, mais simplement comme vraie. C'est le domaine de l'aperception, qui n'est pas subjective. « Toute subjectivité expire, dit Cousin, dans l'aperception spontanée de la raison pure. » La nécessité n'est donc que la forme extérieure de la vérité. Démontrer la vérité par la nécessité, c'est renfermer la vérité dans l'enceinte du moi; c'est subjectiver l'absolu : c'est prendre le signe pour la chose signifiée; c'est conclure du dehors au dedans. L'absolu, étant le principe du nécessaire, ne peut être démontré par le nécessaire. L'absolu est en dehors et au-dessus de la portée de la démonstration.

Dans le *Programme sur les vérités absolues* qui résume l'enseignement intérieur de l'École normale dans ce même semestre de 1818, Victor Cousin développait et approfondissait cette théorie de l'aperception pure de la raison. Il disait que la raison, à l'égard de l'absolu, passe par quatre degrés ou quatre positions successives : 1° aperception pure; lumière et obscurité; lumière au point de vue de la spontanéité; obscurité au point de vue de la réflexion; 2° aperception pure réfléchie; elle commence à prendre conscience d'elle-même, elle s'éclaircit, mais elle s'éclaircit en se subjectivant; 3° la conséquence de la réflexion, c'est l'impossibilité de nier; l'aperception pure devient conception nécessaire; elle s'éclaircit pour la réflexion, mais elle s'obscurcit comme intuition spontanée; 4° la conception nécessaire passe en habitude; elle cesse d'être réfléchie, elle devient croyance et prend la fausse apparence de la spontanéité : c'est le point de vue du sens commun. Ces quatre points de vue différens correspondent aux diverses écoles psychologiques. Le quatrième degré, le dernier, celui du sens commun, est le point de vue de Reid; le troisième ou la conception nécessaire, c'est Kant; le second, ou aperception réfléchie non encore passée à l'état de conception nécessaire, c'est Fichte. Enfin, le premier point de vue, qui est le vrai, est celui de Cousin lui-même.

Cette théorie de l'aperception pure, de l'aperception spontanée, a beaucoup de rapports avec la doctrine de l'*intuition intellectuelle* de Schelling. Faut-il dire cependant qu'elle vienne de cette source et que Cousin l'aurait recueillie, en passant, dans son voyage d'Allemagne? Cela est bien peu probable. D'une part, comme nous l'avons dit, Cousin, cette année-là, n'a pas vu Schelling et il n'a guère ren-

contré que ses adversaires. Hegel lui-même était fort peu partisan de l'intuition intellectuelle. D'un autre côté, si l'on compare cette théorie avec celle de 1817, résumée dans le *Programme* de cette année, antérieur au voyage d'Allemagne, on voit que si cette théorie ne s'y trouve pas en termes explicites, elle y est du moins toute préparée : « L'absolu, disait-il en 1817, apparaît à ma conscience, mais il y apparaît indépendant de la conscience et du moi. Un principe ne perd pas son autorité parce qu'il apparaît dans un sujet ; de ce qu'il tombe dans la conscience d'un être déterminé, il ne s'ensuit pas qu'il devienne relatif à cet être. — Nous croyons à l'absolu sur la foi de l'absolu, à l'objectif sur la foi de l'objectif. » On voit de combien il s'en fallait peu alors que la théorie précédente se condensât et se formulât. Que le voyage d'Allemagne ait été l'excitant qui a poussé en avant la pensée spéculative de Victor Cousin et qui a provoqué l'éclosion du germe, nous le croyons, mais il ne ne l'a pas produit; et la théorie de l'aperception, quelle qu'en soit la valeur intrinsèque, doit être considérée comme le résultat d'un développement parallèle à celui de Schelling, mais non dérivé.

La théorie de l'aperception pure n'épuise pas, à beaucoup près, toute la théorie de la raison, telle que l'a donnée Cousin dans la première partie de son cours. Il y aurait encore à signaler un grand nombre d'autres points intéressans : la réduction de toutes les catégories à deux, la substance et la cause, ramenées elles-mêmes à l'opposition de l'être et du phénomène, de l'infini et du fini; — la distinction de l'actuel et du primitif, de la conception concrète ou de la conception abstraite des premiers principes; — la distinction de deux espèces d'abstractions : l'abstraction médiate ou comparative qui forme les vérités générales par la comparaison de plus en plus nombreuse des cas particuliers, et de l'abstraction immédiate qui, d'un seul cas individuel, tire l'universel; — la théorie de l'amour, qui correspond dans ses différens degrés à tous les degrés de la raison; — enfin l'antinomie de la causalité et de la liberté résolue par le principe de substance mis au-dessus du principe de causalité. Sans insister sur toutes ces théories, nous devons, pour compléter l'intelligence du système, considérer encore par un autre endroit la métaphysique de Victor Cousin.

Le principal service, avons-nous dit, rendu par Cousin en 1818 a été de ramener en France la métaphysique, si discréditée par la philosophie du XVIIIe siècle. Un autre service non moins important a été encore d'introduire ou de rappeler en métaphysique un élément nouveau ou du moins oublié : la notion de l'idéal, l'élément platonicien. La philosophie française, en général, a été peu platonicienne; aucun des maîtres de Cousin n'était platonicien, ni Laromiguière, ni Royer-Collard, ni même Maine de Biran; Voltaire,

Diderot, d'Alembert, Condillac l'étaient encore moins; Descartes lui-même ne l'était pas beaucoup. Il faut encore remonter jusqu'à Malebranche pour ressaisir la tradition qui vient se renouer à Victor Cousin. Encore le platonisme de Malebranche est-il un platonisme très différent de celui de Cousin, un platonisme mystique, un peu sec, dénué du sentiment de la nature, de l'amour des beaux-arts, de l'amour de la vie. Au contraire, Victor Cousin n'avait pas le tempérament mystique. C'était une nature concrète et vivante, qui, tout en plaçant dans le divin la source de l'idéal, le cherchait cependant plus près de l'homme dans la science, dans l'art, dans la liberté politique et sociale, en un mot dans la nature et dans la vie. C'est toute la différence du XIXe et du XVIIe siècles. Néanmoins le fond de la doctrine vient en droite ligne de Platon. La pensée même du cours, la trilogie du vrai, du beau et du bien, était une pensée platonicienne. Cette formule était une véritable trouvaille; elle est entrée depuis dans la raison commune; nous n'avons plus besoin de l'apprendre, nous la recevons, sans y penser, de tout ce que nous lisons, de tout ce que nous entendons. Pour mesurer ici la valeur du service rendu, sans engager cependant la question de fond, rappelons que l'esprit platonicien est un élément essentiel de l'humanité, comme l'esprit stoïcien, l'esprit chrétien, l'esprit cartésien. Chez les anciens, c'est le platonisme qui, dans la dissolution universelle des doctrines et des croyances, a rendu quatre siècles de vie à la pensée grecque. Au XVe et au XVIe siècles, après dix siècles de barbarie et de sécheresse scolastique, c'est le platonisme qui a donné l'essor à l'esprit moderne. Après le XVIIIe siècle, après la lassitude où l'on était des excès du matérialisme et des pauvretés du sensualisme, c'était du platonisme que l'esprit avait besoin pour recommencer à penser. A une société nouvelle sortie des ruines de la révolution il fallait un idéal. Depuis, il s'est fait une réaction en sens inverse; on s'est lassé de l'idéal, et on a éprouvé le besoin de se retremper dans le réel. Peut-être cela même a-t-il eu sa raison; mais, au temps dont nous parlons, la notion d'idéal était encore toute fraîche et toute neuve; l'on n'en avait point fait abus : elle enflammait les âmes, et ce fut elle qui attira autour de la chaire du jeune professeur un concours d'auditeurs tel qu'on n'en avait pas vu depuis Abélard.

Après avoir posé la triple idée du vrai, du bien et du beau comme l'objet idéal de la volonté, de la sensibilité et de la raison, Cousin était encore fidèle à la pensée platonicienne en rattachant ces trois idées à Dieu comme à leur substance commune. Ce sont les trois formes de l'absolu, les trois manifestations de l'absolu dans la raison humaine. C'est par là que sa doctrine se distinguait, disait-il, de celle des mystiques. Le mysticisme prétend connaître Dieu ou l'ab-

solu face à face, le saisir en lui-même indépendamment de ses formes. Mais, suivant Victor Cousin, nous ne pouvons pas apercevoir Dieu en lui-même, nous ne savons qu'une chose de lui, « c'est qu'il est; » nous ne le saisissons que dans la science, dans l'art ou dans la vertu. Toute pensée contient Dieu. Il n'y a point d'athée. La logique, les mathématiques, la physique sont autant de temples élevés à la divinité. On peut trouver cette doctrine passablement panthéistique, mais ce n'était pas le temps d'entrer dans les précisions. Il s'agissait de réintroduire la notion de Dieu dans la science métaphysique, d'où le matérialisme et le sensualisme du dernier siècle l'avaient chassée. Le matérialisme niait Dieu, le sensualisme n'en parlait pas. Dieu était rentré dans la philosophie populaire et dans la littérature par Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre. Il fallait lui faire sa place en philosophie à titre de notion scientifique; Cousin le fit à l'aide de la conception platonicienne des idées. Comme Platon, il démontra que toutes les idées supposent une idée première et suprême, dont elles sont les émanations ou les degrés. La raison, qui nous révèle Dieu, le fait par le moyen du vrai, du beau et du bien. C'est Dieu que nous poursuivons, que nous aimons, que nous nous assimilons dans les sciences, dans l'art, dans la vertu. On peut dire que, dans cette conception, la religion est en quelque sorte immanente; elle réside, non dans la contemplation et la jouissance immédiate de l'absolu en lui-même, mais dans la contemplation et la jouissance de ses formes : la raison qui nous le révèle est identique au Λόγος divin; elle est, suivant l'expression de Cousin, « le médiateur. »

Une telle philosophie est bien un idéalisme, si on entend par là la doctrine de l'idéal. Ce terme d'idéalisme la caractérise beaucoup mieux que celui de spiritualisme, que jamais Cousin n'employait lui-même à cette époque pour désigner sa philosophie. Le spiritualisme se rapporte plus spécialement à la question de l'âme et du corps, de l'esprit et de la matière; or Cousin ne s'occupe pas une seule fois de cette question en 1818; et, même dans tout le cours de sa philosophie, il n'y a jamais beaucoup touché. Son principal objet a toujours été d'établir des idées pures, distinctes des idées sensibles : ces idées pures sont pour lui, comme pour Platon l'expression de la raison éternelle qui se manifeste en nous sans être nous, et qu'il appellera plus tard la raison impersonnelle. Or, une telle philosophie est essentiellement idéaliste : ce n'est pas un idéalisme subjectif à la manière de Kant, mais un idéalisme absolu à la manière de Platon et de Schelling. Telle était la métaphysique de 1818, doctrine dont il reste bien peu de traces dans l'édition de 1846. Sans doute, l'esprit platonicien y est toujours présent, mais dépouillé de tout ce qui en faisait la substance. L'idée d'une récon-

ciliation de l'empirisme baconien et du subjectivisme de Kant dans la doctrine de l'immanence y a tout à fait disparu : et c'est bien là cependant le fond du cours de 1818. C'est le seul point que nous ayons voulu dégager dans cet ouvrage si célèbre et si mal connu.

II.

Le cours de 1818 n'est pas le seul document que nous ayons à notre disposition pour reconstituer la première philosophie de Victor Cousin. Quoiqu'obligé par le titre de sa chaire de rentrer dans l'histoire de la philosophie, cependant, dans les premiers mois de son dernier cours, du 6 décembre 1819 à la fin de février 1820, Cousin, avant d'aborder la philosophie de Kant, avait encore essayé de résumer en une introduction générale les principes de sa métaphysique, de sa psychologie et de sa morale. Ces leçons sont fort peu connues, et même pour une bonne part entièrement inconnues. Elles n'ont pas été jointes au cours sur Kant, dont elles avaient été l'introduction, mais avec lequel elles n'avaient aucun rapport. En 1841, M. Vacherot a publié quelques-unes de ces leçons dans une brochure de cent cinquante pages, devenue très rare et qui est restée ignorée ; ces leçons, d'ailleurs mutilées, comme nous allons le voir, ont perdu toute signification. Nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur le cours original et complet (1), qui contient beaucoup plus que la publication de M. Vacherot. Celle-ci, en effet, ne renferme que sept leçons, et le cours primitif en avait douze : deux de ces leçons ayant été réunies en une seule dans la publication imprimée, il reste quatre leçons entièrement inédites, et dans toutes les autres, de nombreuses différences et d'importantes additions. Le cours inédit renferme en réalité presque le double, ou tout au moins un tiers en sus du cours publié. Ces documens nous permettent de caractériser la première philosophie de Cousin avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

La première question est de savoir quelle a été la raison de ces suppressions. J'ai interrogé sur ce point l'éditeur de 1841 ; mais il n'a conservé aucun souvenir qui puisse servir à expliquer le fait. Il est très probable que ces documens étaient déjà triés lorsqu'ils ont été remis entre ses mains. Pour nous qui pouvons les consulter, tels qu'ils ont été rédigés au moment même du cours par les élèves de l'École normale, nous n'hésitons pas à affirmer que ce sont des

(1) Nous devons cette communication à l'obligeance de M. Delcasso, ancien élève de l'École normale, ancien recteur de Strasbourg, l'un des rares témoins de ce premier enseignement de Cousin, et qui en parle encore aujourd'hui avec l'enthousiasme de la jeunesse.

raisons doctrinales qui ont fait supprimer le tiers du cours primitif. A l'époque où cette publication eut lieu, en 1841, il y avait en effet des raisons sérieuses et que nous expliquerons en temps et lieu, qui forçaient M. Cousin à une grande réserve. Cette publication pouvait être mal interprétée à ce moment où commençait précisément la lutte si vive alors de l'université et du clergé. De là la précaution prise de supprimer tout ce qui, à tort ou à raison, pouvait paraître suspect. Ainsi, par une rencontre piquante, dans le temps même où Victor Cousin dénonçait avec tant d'éclat la mutilation de Pascal par ses amis de Port-Royal, il pratiquait sur lui-même et sur les pensées de sa jeunesse une mutilation analogue; et si « la paix de l'église » avait été pour les éditeurs de Port-Royal la cause des suppressions et altérations qui leur étaient si sévèrement reprochées, cette fois c'était la guerre de l'église qui était la cause d'une opération semblable.

De telles raisons n'existent plus aujourd'hui et nous ne croyons pas manquer à la discrétion historique en faisant connaître des leçons qui dans leur temps ont été publiques et dont les idées sont restées la propriété de ceux qui les ont entendues et recueillies. Il y a d'ailleurs, à ce qu'il semble, quelque intérêt à faire revivre des paroles qui n'ont pas vu le jour depuis soixante ans, et qui ne sont pas si mortes qu'elles ne respirent encore le souffle de la vie ou même de la jeunesse : car on y retrouve les deux traits qui caractérisent le mieux la jeunesse : l'ivresse de l'abstraction et l'ivresse de l'enthousiasme. Nous négligerons dans cette analyse les parties du cours déjà publiées pour nous borner aux documens nouveaux et aux plus significatifs.

Nous avons déjà signalé dans le cours de 1818 le principe de l'unité de substance. Toutes les idées de la raison ramenées à la substance et à la cause, et ces deux idées réduites elles-mêmes à celles de l'infini et du fini, de l'absolu et du relatif ; Dieu présent dans toute la nature et se manifestant surtout dans la science, dans l'art et dans la vertu, c'était bien là, à n'en pas douter, un ensemble de doctrines fortement empreintes de l'esprit panthéistique. Cependant le principe de l'unité de substance paraissait encore alors sous une forme indistincte et voilée, et en quelque sorte inconsciente. Dans nos leçons inédites, au contraire, nous allons voir reparaître ce principe sous sa forme la plus énergique et la plus précise. Seulement, par scrupule de méthode, et toujours fidèle à l'esprit psychologique de Royer-Collard, le jeune philosophe ajournait cette doctrine plutôt qu'il ne l'enseignait. Il la glissait sous forme de prétermission et simplement à titre d'hypothèse. Mais il était facile de voir que cette hypothèse était le fond même de sa pensée.

« La pensée ou le moi, disait-il (1), est donc le point de départ nécessaire de la science humaine. Tant que la pensée est encore en rapport avec quelque chose qui n'est pas elle, elle s'ignore et ne se connaît point telle qu'elle est. Il faut pour cela qu'elle soit à la fois le sujet et l'objet. Il faut que l'objet de la pensée soit la pensée, que l'objet soit identique au sujet, soit le sujet lui-même. Cependant, il y a encore ici une distinction, en ce sens que le sujet est objet; il en résulte encore un dualisme, une différence de sujet à objet. Sans doute, l'objet est identique au sujet; mais enfin ce sujet se divise encore en une pensée qui considère (sujet qui contemple) et une pensée qui est considérée (objet contemplé.) La pensée fait effort pour aller au-delà, pour approfondir le dualisme et trouver l'unité absolue. Elle ne le peut, et pourquoi? Pensez-y bien, messieurs, c'est que trouver l'unité absolue, ce serait trouver l'unité sans quelque chose qui la trouve, sans une distinction entre l'unité trouvée et ce qui l'atteint. Dans toute pensée il y a toujours une distinction ineffaçable, soit entre la pensée et un objet extérieur, soit dans la pensée elle-même. Il n'y a d'autre moyen d'arriver à l'unité que d'anéantir la pensée.

« Lorsque, dans le développement de ma philosophie, j'aurai épuisé cet univers, où la pensée comme pensée est enfermée, lorsque je serai sorti du cercle moral et physique qui nous environne, peut-être alors tomberai-je dans l'unité absolue. Je raierai cette distinction de la pensée de l'homme et de la nature; je détruirai le sujet et l'objet pour atteindre cette unité absolue, ou *la substance éternelle qui n'est ni l'un ni l'autre et qui les contient tous deux;* mais cette substance éternelle ne tombe pas sous l'œil de la pensée. Sans doute le moi n'est pas son fondement à lui-même, il ne se suffit pas; il n'est ni sa fin ni son origine; il a été et il retourne à la substance éternelle dont il est venu et dont il n'est pas sorti; et, sous ce rapport, la préexistence des âmes est indubitable. Le moi avant d'être, avant de penser, se préexiste à lui-même, et l'on peut affirmer d'avance qu'il se survivra à lui-même et qu'il retournera à la substance dont il est venu. Avant d'avoir connaissance de lui-même, il était dans cette substance, et ce n'est pareillement que hors de l'univers qu'il peut se soustraire à lui-même. Mais, sans parler maintenant de la substance éternelle, indestructible, de cette fusion du moi dans l'unité absolue, disons seulement que dès que le moi s'offre non plus seulement comme être, mais comme être pensant, il se manifeste toujours dans

(1) Nous tenons à dire que nous reproduisons le texte d'une manière absolument littérale. On voudra bien se souvenir que ce sont des improvisations rédigées par des élèves; il faut donc s'attendre à beaucoup de négligences, et il y a même lieu de s'étonner que le tissu soit encore si ferme et si cohérent.

une opposition avec son objet. Il se saisit dans un dualisme dont les deux termes sont identiques, et où l'objet n'est que le moi redoublé. C'est là le seul commencement scientifique. Toute science qui prétendrait remonter plus haut, qui voudrait commencer par l'unité absolue débuterait par une hypothèse, commencerait par la substance du moi et non par le moi lui-même, ce qui est illogique : on ne va pas de la substance à la pensée, mais de la pensée à la substance. C'est le moi qui, en se détruisant lui-même, ou en faisant semblant de se détruire, trouve la substance. »

Dans une autre leçon, Cousin enseignait la division tri-partite des trois facultés : la raison, la sensibilité et la volonté ; mais il avait soin de dire que cette division n'était que relative, qu'elle n'exprime que le moment de la conscience, et qu'avant l'apparition de la conscience, les trois facultés étaient confondues dans l'unité, comme elles doivent retourner à l'unité quand la conscience aura disparu.

« La conscience ne dit pas et ne doit pas dire que ces trois faits soient distincts en eux-mêmes avant qu'ils apparaissent dans l'homme. La conscience ne peut pas dire que la sensibilité réunie à son principe, qui est le *principe vital*, que la volonté réunie à son principe, qui est la *force*, que la raison réunie à son principe, qui est la *vérité*, n'ont pas des liens qui se brisent lorsque ces trois faits apparaissent, mais qui les réunissaient avant leur apparition et peuvent les ramener à une unité absolue. Je ne traite pas cette question ; et puisque je ne parle que de la conscience, je ne dois pas la traiter. — Je ne traite pas non plus cette autre question de savoir si la loi de l'humanité a un principe différent de celui du monde ; si la raison qui révèle ma loi n'est pas aussi cette raison qui a fait les lois de la nature extérieure, en un mot si *les lois de la nature ne sont pas ontologiquement réductibles au principe de ma loi personnelle*, encore une fois, j'écarte ces questions. Aussitôt que l'homme s'est posé en opposition à ce qui n'est pas lui, là est un combat perpétuel. L'homme ne se connaît pour ainsi dire que sur un champ de bataille. Mais je ne prétends pas pour cela qu'avant de se connaître il ne fût pas ; je ne prétends pas qu'avant d'être comme lui, c'est-à-dire pour lui, il ne fût pas comme substance. Or je sais que, dans la substance universelle où le moi avant de se connaître était ontologiquement contenu, il n'y avait pas de combat ; mais je ne traite pas de la substance, ce n'est point là une question psychologique.

« La recherche des principes de ce monde n'est pas une recherche où l'on puisse procéder analytiquement, c'est-à-dire par observation. Si je faisais de la synthèse, je commencerais par poser la substance éternelle : *je vous montrerais comment du sein de cette substance éternelle sortent les deux grandes apparitions de l'homme et*

de la nature, avec des caractères contraires, bien qu'elles soient toutes deux d'une substance commune, et comment elles retournent ensuite à cette substance dont elles sont émanées. Mais je procéderais par la synthèse au lieu de procéder comme je le dois, par l'analyse. Je vous enseignerais peut-être des choses vraies, mais je vous les enseignerais mal. L'analyse doit conduire à la synthèse; mais la synthèse ne conduirait pas à l'analyse. »

Il est bien évident que c'est la doctrine de Schelling, la doctrine de l'identité, qui est enseignée ici, ou du moins annoncée par anticipation et ajournée seulement par scrupule de méthode. La distinction de l'homme et de la nature, la distinction des trois facultés, toute différence en un mot, n'était posée que provisoirement avec promesse de réduction ultérieure à l'unité. C'est encore la doctrine qui résulte des leçons suivantes. Si nous en croyons une note de notre manuscrit, « quatre leçons paraissent surtout représenter l'essence du système, ce sont : la 8e, la 9e, la 10e et la 11e. Elles présentent le développement ascensionnel de l'amour, de l'activité volontaire, de la raison, et, par la dialectique, nous conduisent de degré en degré à la vérité suprême, à la beauté absolue, au souverain bien, c'est-à-dire jusqu'à Dieu. Ainsi la psychologie conduit le philosophe jusqu'à la religion, devant laquelle il s'arrête avec respect. » De ces quatre leçons, trois sont entièrement inédites; la première seulement, qui traite de l'amour, était déjà dans la publication de 1841, mais incomplète et mutilée. Il en manque au moins la moitié, et la plus caractéristique. Dans la leçon publiée, en effet, Cousin se contentait de placer l'amour pur au-dessus de l'amour des sens, et s'arrêtait au platonisme; mais dans notre manuscrit il va beaucoup plus loin et du platonisme il passe à l'alexandrinisme; c'est ce qui résulte du passage supprimé que voici, et qui est d'une assez grande audace pour la forme et pour le fond.

« L'amour, dit-il, tend à la mixtion la plus intérieure de la faculté d'aimer avec son objet, de l'essence qui désire avec ce qui est désiré. Or, cette mixtion dans la sensibilité (physique) est impossible. L'espace est toujours condamné au vide comme au plein. Tout se touche, rien ne se confond, et toute mixtion dans la matière est impossible. Voilà pourquoi, à la suite de l'extase amoureuse, la conscience sent et dit qu'il n'y a pas eu mixtion et que l'amour a manqué son objet. Quant à l'amour rationnel, il est beaucoup plus intime à son objet que l'amour sensible; mais quelle que soit cette intimité, elle n'est pas encore l'identité. Nous ne faisons pas que la vérité soit nous et que nous soyons la vérité; et, quelque près que nous soyons d'elle, nous ne pouvons parvenir à la confondre avec nous-mêmes; dans le monde physique, l'amour veut se faire un avec son objet; l'amant veut se détruire pour ne vivre que dans l'objet aimé; il ne peut y

parvenir. Dans le monde rationnel, l'amour veut aussi se faire un avec l'objet aimé, mais il ne s'identifie pas avec lui. Qui de nous n'a jamais failli? Le sage, l'artiste et le poète s'approchent indéfiniment du beau, du vrai et du bien, mais il y a impossibilité de mixtion entre la vérité et l'amour; dans ce cas, aussi peu satisfait que dans le premier, le désir du bonheur n'est pas encore accompli, et les soupirs de l'amour s'adressent encore à quelque autre chose; ils s'adressent à l'unité absolue... Ce Dieu n'est pas de ce monde; l'unité absolue ne sera jamais trouvée dans la sphère des phénomènes; il faut briser cette sphère et s'élever jusqu'à l'être qui la soutient et qui ne s'y montre jamais. Voilà pourquoi les jouissances les plus vives sont toujours suivies d'un retour pénible sur nous-même et de la conscience profonde et triste de notre impuissance : *omne animal triste*,.. et, dans l'autre sphère, *tout savant est triste après ses méditations*. Il a sans doute approché de la vérité; mais c'est pour connaître l'abîme infranchissable qui l'en sépare. »

L'idéal de l'amour n'est donc pas seulement, comme pour Platon, l'union, la mixtion, le rapprochement de deux moitiés d'un même être qui cherchent à se rejoindre. C'est quelque chose de plus : c'est l'unification, l'ἕνωσις alexandrine, l'identité finale avec la substance absolue : telle est la doctrine de la leçon primitive, dont le texte publié ne nous donne que la moitié. Cette même unité finale est également l'idéal de la liberté, comme on le voit par la leçon suivante. En voici les passages les plus significatifs :

« Le *moi* peut d'abord avoir pour objet quelque chose qui n'est pas lui; mais, puisqu'il est libre, il peut se prendre lui-même pour objet; il peut se contempler lui-même. La lutte cesse alors parce qu'il n'y a plus de diversité; le principe est revenu à lui-même. Les deux termes extrêmes sont donc, d'une part, le *moi* mêlé au *non-moi* et tombé dans la plus basse dégradation, près de cesser d'être *moi;* de l'autre, le *moi* ramené à lui-même, devenu à lui-même sa loi, la *liberté absolue*. Entre ces deux pôles il y a des degrés intermédiaires... L'esprit en soi n'est ni dans le temps, ni dans l'espace; mais quand il commence à entrer dans le temps et dans l'espace, son action, qui tombe sur le variable, devient elle-même variable... L'esprit, quand il est tombé dans la nature, gémit sur sa chute... Le règne de l'esprit n'est pas de ce monde; le règne de l'esprit est dans l'esprit... Lorsque l'homme retourne à son essence, que fait-il? Il retourne à la liberté absolue... La morale n'est que le retour à la liberté absolue. Le point de départ est le sacrifice ou la séparation violente de la nature extérieure et de l'activité. Le but est de se faire un avec son principe... Une force sans formes, sans bornes, est une force absolue; la puissance sans formes, l'activité sans bornes, c'est Dieu même... L'idée d'un principe actif hors du temps et de

l'espace, voilà Dieu. La liberté absolue est sa loi. C'est sur les hauteurs de cette idée que se réunissent la morale et la religion. Dieu est le but de la morale, puisque la liberté éternelle est Dieu lui-même. Mais, en morale, il est plutôt question de tendre vers ce principe que d'y arriver. »

Après l'histoire de la liberté, la leçon dixième nous donne l'histoire de la raison. Dans cette leçon, Victor Cousin montre qu'à tous les degrés de la connaissance, c'est toujours une seule et même faculté qui juge et qui distingue le vrai du faux. Ces degrés, suivant lui, sont au nombre de quatre. Au premier degré, la sensation; au second, les vérités générales; au troisième, les vérités nécessaires; enfin, au dernier et au plus haut degré, les vérités absolues. A tous ces degrés, c'est toujours à la raison qu'appartient la connaissance et l'affirmation de la vérité : c'est elle qui décide que telle sensation est vraie ou fausse; c'est elle qui généralise et qui fait les collections que nous appelons genres, espèces, lois; c'est elle enfin qui aperçoit le nécessaire et, au-delà du nécessaire, l'absolu, source du nécessaire. C'est donc la raison, qui est d'abord concrète, puis abstraite, qui est réfléchie dans l'apparition des vérités nécessaires, et spontanée dans l'apparition des vérités absolues. Cette doctrine de l'unité de la raison et de sa présence à tous les étages de la connaissance est intéressante et a été peut-être trop négligée dans la psychologie ultérieure; pour ne pas abuser de la patience du lecteur, nous irons droit à la onzième leçon, la plus curieuse de ces leçons inédites et qui mérite d'être étudiée en elle-même; mais, comme elle porte sur la morale, nous devons, pour la bien comprendre, nous demander quelles avaient été jusque-là les doctrines de Victor Cousin en philosophie morale.

III.

Remarquons d'abord quelle faible part avait été faite à la morale dans la philosophie antérieure. Ni Laromiguière ni Royer-Collard ne s'étaient occupés de morale; Condillac, pas davantage. Dans l'école sensualiste du XVIIIe siècle, on ne peut citer que le médiocre et superficiel ouvrage d'Helvétius, le livre *de l'Esprit*, et les secs catéchismes de Saint-Lambert et de Volney. Dans Destutt de Tracy, on trouve un volume qui porte pour titre *la Volonté :* on s'attend à un traité de morale; on ne trouve qu'une économie politique. En un mot, dans l'école condillacienne et idéologique, rien de semblable à la savante construction de Bentham, aux fines, délicates et pénétrantes analyses des philosophes écossais. Ce fut donc une grande nouveauté, en 1818, quand le jeune professeur vint

introduire en France et enseigner la morale de Kant, la morale du devoir, distinct du plaisir, de l'utile, du sentiment, de la volonté divine, des peines et des récompenses, la doctrine du devoir pour le devoir. Cousin ne se séparait de Kant que sur un point : il soutenait contre celui-ci que c'est le devoir qui repose sur le bien et non le bien sur le devoir; seulement il ne définissait pas le bien ; il n'en donnait pas la formule. C'est là qu'il s'arrêtait en 1818. L'année suivante, il alla plus loin; dans la leçon d'ouverture du cours de 1819, il établissait que la loi d'un être doit se tirer de la nature de cet être ; or quelle est la nature propre, essentielle de l'homme, le fait constitutif de cette nature? C'est la liberté. La loi morale doit donc consister à conserver en soi-même et à respecter chez les autres la liberté humaine. De là cette formule : « Être libre, reste libre. » Cousin était passé de la doctrine de Kant à celle de Fichte; mais il n'était pas encore allé au-delà. A la fin de 1819, dans la leçon d'ouverture du nouveau cours, il fit encore un pas en avant. Il reconnut que la morale de la liberté était incomplète, qu'elle ne donnait qu'une loi négative. Il ne suffit pas de s'en tenir au désintéressement et au respect des droits d'autrui; il ne suffit pas de s'abstenir, il faut agir. Au-delà des devoirs de justice, il y a les devoirs de dévoûment, qui ne sont plus soumis à des règles précises. Le dévoûment, l'héroïsme, le sacrifice, c'est le luxe de la morale, luxe nécessaire et obligatoire, mais qui ne peut être imposé sous forme de loi. Victor Cousin appelle *instinct de la raison* ce commandement d'ordre supérieur qui nous porte à agir au-delà de ce qui est la conséquence étroite et rigoureuse de la liberté. Mais bientôt cet élément nouveau, qui se confondait avec l'enthousiasme, allait à son tour grandir au point d'effacer, d'obscurcir, ou tout au moins de subordonner étrangement le rôle de la justice et du devoir strict. C'est le sujet de la leçon inédite qu'il nous reste à analyser et qui porte pour titre dans notre manuscrit : de l'Esprit et de la Lettre.

« La raison, y est-il dit, est essentiellement la faculté qui juge; c'est elle qui dicte et prononce les arrêts en disant : Cela est vrai; cela est faux. Tous les efforts possibles pour se passer de la raison, pour lui résister, pour la dégrader, tous ces efforts sont faits par elle-même. Soit qu'elle approuve, soit qu'elle désapprouve, c'est toujours elle qui prononce. Vous ne pouvez vous soustraire à son autorité en faveur du beau et du laid, du bien et du mal, du vrai et du faux. C'est vous qui êtes le dépositaire de la raison ; vous n'êtes point la raison sans doute, mais elle est en vous. C'est en vous et non de l'extérieur qu'il faut saisir la vérité; autrement, vous la contemplez dans ses reflets les plus affaiblis et les plus ternes. La

source de la vérité est en vous; c'est la loi; c'est mieux que la loi : c'est *l'esprit de la loi*. Passons à la lettre. »

En même temps que la loi commande par l'esprit qui est en elle, elle est obligée de se traduire en un certain nombre de formules, de règles, de préceptes, qui sont *la lettre de la loi*. Si la raison en elle-même est inconditionnelle et absolue, il n'en est pas de même de la lettre : « Je soutiens qu'il n'y a d'absolu, d'inconditionnel, que la raison; que tous les produits de la raison, comme relatifs aux choses sur lesquelles la raison prononce, sont, comme elle, conditionnels et relatifs. La lettre, de quelque manière qu'on s'y prenne, n'est pas l'esprit. L'esprit qui a fait la lettre, et sans lequel la lettre ne serait pas, n'est pas vivant dans la lettre; il y est mort, et c'est une très fausse image de lui-même que ce produit extérieur. Prenez tel exemple que vous voudrez des formes de la vérité; donnez-moi toutes vos règles de beauté : en ne les connaissant pas, en faisant le contraire, Homère, Dante, Raphaël, pourront créer des chefs-d'œuvre. »

La loi morale, aussi bien que la loi esthétique, se présente donc à nos yeux sous un double aspect et soutient un double rapport : d'un côté, avec la raison, et par ce côté elle est absolue; de l'autre, avec le contingent, le variable, le matériel de la loi, et par là elle est conditionnelle et relative. Toutes les lois, en tant que matérielles, sont donc susceptibles d'exceptions. « La raison ne dit jamais : Cela est vrai, *in abstracto*. Ainsi, en morale, par exemple, je prononce ceci : *Il faut être reconnaissant;* ou bien : *Il faut obéir à ses parens;* ou : *Il faut obéir aux lois*. La raison dit cela dans tel cas. Si le père ou la mère, par exemple, donnent à l'enfant un ordre juste en soi, mais qui lui coûte, l'enfant doit obéir. La raison dit à l'enfant : Obéis à ton père; mais elle le dit sous condition : Si l'ordre qu'on te donne est juste en soi, tu dois obéir. Dans ce cas, la loi d'obéissance est donc une loi conditionnelle, puisqu'on pourra ne pas y obéir, si tel ou tel cas arrive. Il en est de même de l'obéissance aux lois. Si la loi est injuste, et elle peut l'être, il ne faut pas lui obéir. Ainsi, cette proposition morale, cette forme sacrée, et par conséquent absolue d'un côté, est de l'autre relative et conditionnelle, parce que la raison tombée dans ce monde, la raison qui plane sur tous les cas donnés à son tribunal, prononce exactement comme cette institution qui est déjà gravée dans les nôtres, *le jury*. Elle prononce pour un cas, mais jamais d'une manière générale. Chacune de ses décisions est l'oracle, et ne la lie pour aucune autre décision. »

Cette doctrine, on le voit, est le contrepied de la doctrine de Kant, que Cousin avait enseignée jusque-là sans restriction. Celui-ci disait que la loi morale commande toujours *sans* condition; Cousin

enseigne, au contraire, qu'elle commande toujours *sous* condition. Sans doute, il retient du kantisme cette vérité que la loi est absolue en elle-même; mais ce qui est absolu, c'est seulement ceci : à savoir qu'il y a du devoir. En tant qu'il s'applique à une matière contingente et mobile, ce devoir devient par là même contingent. Il ne peut se formuler en règle absolue. Toutes les règles morales sont donc conditionnelles et relatives. La raison ne prononce que dans chaque cas particulier : la raison est un *juré*. Elle décide en souveraine sans être liée par aucune loi. Les esprits vulgaires prennent les règles matérielles, formulées par l'usage, pour les décisions absolues de la loi morale. C'est une fausse moralité; c'est confondre la lettre avec l'esprit : *la lettre tue et l'esprit vivifie.*

« Lorsque l'esprit agit, s'il agit de telle ou telle manière, ce n'est pas cette manière d'agir qui est sacrée, c'est le jugement intérieur de l'esprit, c'est le principe agissant, c'est la conscience intime. Voilà la loi intérieure. Prend-on le mode du jugement, sa forme extérieure et visible pour le sentiment intime, c'est se tromper du tout au tout, c'est confondre l'extérieur avec l'intérieur, la lettre avec l'esprit. Or, on sait que, dans les arts, la lettre tue et l'esprit vivifie. L'axiome passe pour les arts; mais, en morale, on se récrie contre le penseur audacieux qui en appelle de la formule au penseur qui a fait la formule, et de toutes les règles inventées à la règle des règles, à la loi des lois, à la raison. On cherche en morale quelque chose qui, *décrétorié et péremptorié*, décide ce qui est bien et mal et juge en dernier ressort. Alors on prend quelques règles : les contingentes, on en a bon marché; on en prend d'autres qui sont plus générales, auxquelles on s'asservit soi-même, de telle sorte qu'on ne les confronte plus avec la raison; mais c'est abjurer l'esprit moral. En général, je dis que la morale est la conformité de l'action à la raison. L'immoralité consiste à désobéir au jugement de la raison. Il y a en outre une non-moralité, qui n'est ni morale ni immorale : c'est une action qu'on n'a faite ni conformément, ni contrairement à la raison, mais conformément ou contrairement à une lettre. Il arrive que la lettre est conforme à l'esprit, et alors l'action, sans l'avoir voulu, sans aucun mérite moral, se trouve bonne par hasard, d'une bonté toute matérielle; ou que la lettre est en contradiction avec la raison, et alors l'action est mauvaise, mais d'une méchanceté matérielle, sans que l'agent soit plus ou moins coupable de l'avoir accomplie. »

Lorsqu'il s'agit de passer aux exemples, il semble que Victor Cousin redoute lui-même d'introduire le débat sur le terrain même de la morale; il n'ose pas dire, comme il le devrait d'après ce qui précède, que ces préceptes : « Tu ne tueras pas; tu ne déroberas pas; tu ne mentiras pas, » ne soient que des règles relatives et

conditionnelles dont la conscience est seule juge. Il prend pour exemples, non les règles morales (quoiqu'il ne s'agisse ici que de morale), mais les règles esthétiques et littéraires.

« Que si l'on vient me demander : Que faut-il faire? Donnez-moi une formule (car tel est l'homme; il lui faut des idoles); donnez-moi une formule que je n'aie besoin que d'apprendre une fois par cœur, à laquelle ensuite je ne pense plus et que j'applique sans l'examiner de nouveau; je déclare qu'il y a un grand nombre de cas où je ne pourrais donner cette formule, parce que je ne l'ai pas. Si quelqu'un l'a, qu'il la montre, et que cette formule soit donc une fois soustraite au reproche de conditionnalité dont je la frappe d'avance. Si un artiste venait me dire : Donnez-moi une formule pour faire des statues plus belles que celles de Canova, je ne lui dirais pas autre chose que ceci : Tâchez d'avoir autant de génie que Canova. Ce n'est pas la règle qui fait les chefs-d'œuvre, c'est l'esprit de la règle, c'est l'esprit ignorant la règle, c'est-à-dire la sachant si bien qu'il ne s'en rend pas compte, c'est le génie d'Homère, c'est le génie de Canova; c'est l'esprit, en un mot, qui rend sur cette harpe les impressions divines et sacrées que lui fournit la nature. Mais ce n'est pas la sensibilité qui, dans tous ces ébranlemens profonds, peut produire cet amour, ce pur enthousiasme : cet enthousiasme vient de la raison qui, supérieure à la sensibilité, est si immédiate au vrai, au beau et au bien qu'elle les rend sans règles et qu'elle les rend avec autant d'énergie qu'elle les sent. Les règles font les tragédies de d'Aubignac; elles ne font pas les chefs-d'œuvre. Chef-d'œuvre! mot extraordinaire, mot parfait parce qu'il rend merveilleusement l'œuvre du génie, qui est un vrai *miracle*. Le génie ne produit que des miracles, c'est-à-dire qu'il produit des choses qui ne sont pas réductibles à des propositions matérielles, à des lois fixes et immobiles. Ainsi, loin que le miracle soit impossible, il se fait par le génie. Un miracle, c'est la poésie d'Homère; un miracle, c'est Platon, c'est le *Parménide*, c'est la *Mécanique céleste* de Laplace, c'est l'action de d'Assas, c'est la vie entière de saint Vincent de Paul, c'est la vie de tous les hommes sur lesquels l'humanité, qui ne se trompe jamais, prononce qu'ils sont des hommes de génie, qu'ils sont l'élite du genre humain. Il n'y a point de code du génie; il n'y en a pas de haute morale. Un code du génie serait destructif du génie lui-même. »

Il n'est pas difficile d'expliquer pourquoi cette leçon a été supprimée dans la publication de 1841, quoiqu'elle soit certainement une des plus éloquentes et des plus originales de Victor Cousin. Il est évident qu'il est ici sur la pente d'une doctrine très dangereuse, si même il n'y tombe pas tout à fait. C'est la doctrine de la souveraineté de l'individu en morale; car, sous le nom de raison, c'est

l'individu qui, sous sa responsabilité, paraît décider en dernier ressort du bien et du mal. Parti de la morale de Kant en 1818, la développant l'année suivante par celle de Fichte, s'élevant au-dessus de celle-ci en ajoutant au principe du devoir pur la doctrine chrétienne de la charité et du dévoûment, il avait fini par dépasser encore le but, et, plaçant l'enthousiasme au-dessus du devoir, il aboutissait à la morale de Jacobi (1). A la vérité, dans quelques passages de la même leçon, on le voit hésiter et reculer en quelque sorte devant les conséquences de ses principes. Il semble limiter et restreindre sa pensée, en la réduisant à la distinction précédemment établie entre la justice et le dévoûment. Mais tout le reste de la leçon contredit cette interprétation. Cette formule : *La lettre tue et l'esprit vivifie* s'applique à toute espèce de lettre et non pas seulement à la lettre en matière de charité. Les exemples cités (reconnaissance, obéissance aux parens, obéissance aux lois) ne sont nullement des préceptes de charité qui nous laissent plus ou moins libres : ce sont des règles de morale stricte et qui sont même d'entre les plus strictes. La question n'est donc pas de savoir si, au-dessus des lois strictes de la justice, il n'y aurait pas des actes libres et non imposés de dévoûment et de sacrifice, pour lesquels il ne peut y avoir de formule. Non, la question était plus délicate, plus profonde et plus glissante; la théorie, plus hardie et plus dangereuse. C'est que les lois les plus strictes ont encore leurs exceptions; c'est la doctrine du « droit de grâce, » comme l'appelait Jacobi, droit que l'homme s'arroge à lui-même malgré la loi, au-dessous de la loi. C'est ce qui ressort manifestement du passage suivant :

« Le législateur n'est pas lié par la loi qu'il a faite. Cette maxime, qui n'est pas toujours vraie en politique, est vraie en morale. Dieu ne reçoit pas la loi de cette nature sur laquelle il agit, il ne prend pas conseil des circonstances ; il ne prend conseil que de lui-même et de son éternelle puissance ; et *l'homme-dieu*, c'est-à-dire l'homme fait à l'image de Dieu et qui a pris Dieu pour modèle, l'homme, dis-je, doit prendre conseil en toutes choses non pas des circonstances qui changent, mais de lui-même, de l'intérieur, c'est-à-dire de la raison *fille de Dieu, parole divine*, et agir conformément à cette parole. » En parlant ainsi, Victor Cousin n'ignorait pas à quelles difficultés il se heurtait; car il disait : « Je connais aussi bien, je

(1) Cousin avait vu Jacobi à Munich en 1818 en même temps que Schelling. Nous reconnaissons ici sa doctrine exposée dans la *Lettre à Fichte*. L'idée même d'attribuer l'enthousiasme non à la sensibilité, mais à la raison, était une des idées de Jacobi. Cousin, avec la faculté d'assimilation qui caractérise sa jeunesse, avait fondu dans ces dernières leçons la philosophie de Fichte, celle de Schelling et celle de Jacobi.

vous assure, qu'aucune des personnes de cet auditoire les objections qu'on peut faire contre cette doctrine ; mais je déclare que je ne la considère pas comme une doctrine,.. c'est la vue de ce qui est ; c'est l'expression du fait qui se joue des règles vulgaires. On a beau le nier dans un cas ; on l'avoue dans un autre, de telle sorte que les ennemis les plus acharnés de ce principe ont reconnu de temps à autre, au moins dans quelques cas, que la raison gouverne et n'est pas gouvernée. Au moins dans quelques cas, ils ont agi contrairement à leur profession de foi, et conformément à ce principe, qu'ils nient dans leurs systèmes, et qui pourtant parle à leur cœur. »

Tout en reconnaissant ce qu'il peut y avoir de périlleux dans les maximes précédentes, faisons remarquer cependant la raison profonde et vraiment philosophique sur laquelle Victor Cousin appuie sa doctrine, c'est que toute règle morale a deux aspects : l'un par lequel elle se rapporte à la raison, et à l'absolu, et l'autre par lequel elle touche au contingent et au relatif ; elle est un rapport entre l'absolu et le relatif. La forme est pure et rationnelle, mais la matière est phénoménale. Or, dans cette infinie complication de faits, d'événemens, de choses entrelacées les unes dans les autres qui constitue l'univers, comment espérer que l'on puisse enfermer chaque règle dans un cercle inflexible et qu'elle ne flotte pas toujours quelque peu en deçà et au-delà suivant les circonstances ? Sans doute, la doctrine de la souveraineté de la conscience peut conduire au fanatisme, mais la souveraineté de la loi n'a-t-elle pas aussi ses fanatiques ? Ce sont ceux qui s'écrient : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! *Fiat justitia, pereat mundus !* » De telle sorte qu'on arrive aux mêmes conséquences de part et d'autre. Il peut donc y avoir une part de vérité dans la doctrine de Victor Cousin, mais peut-être est-ce une de ces vérités qui ne sont pas toujours bonnes à dire. L'homme n'est que trop disposé à s'accorder à lui-même toute sorte de permissions morales, à se voter dans sa conscience des lois d'exception ; il n'est pas nécessaire de lui prêcher le droit de grâce à l'égard de lui-même. On a dit que, dans toutes les constitutions, il y a un article 14 sous-entendu ; peut-être aussi y a-t-il un article 14 dans toute conscience, mais c'est un article secret, dont chacun saura bien faire usage quand il le faudra, et qu'il est inutile et dangereux de transformer en principe. Cela dit dans l'intérêt de la saine morale, on ne peut et on ne doit pas cependant interdire au penseur de percer quelquefois au-delà du cercle convenu et du pur formel, et de faire éclater la liberté de l'esprit.

De tous les textes qui précèdent il nous semble qu'il résulte manifestement que, si la philosophie de Victor Cousin, dans cette première période, a péché par quelque endroit, ce n'est certes pas par excès

de déférence pour l'orthodoxie religieuse et pour le sens commun vulgaire. Au contraire, il est le premier qui ait introduit en France cet ensemble de conceptions, hardies et mystérieuses, mais enivrantes, qui, à cette époque, captivaient l'Allemagne et devaient encore, pendant près d'un quart de siècle, la tenir sous le prestige. La philosophie de Victor Cousin a donc été un rameau détaché de la philosophie allemande; mais ce serait une erreur de croire qu'en introduisant en France les idées allemandes, comme Voltaire au XVIIIe siècle a introduit les idées anglaises, Victor Cousin ne leur a pas imprimé le cachet de sa nation et de son propre esprit. Son originalité a été de fondre la métaphysique allemande avec la psychologie écossaise, afin d'échapper à l'arbitraire de l'une et au scepticisme de l'autre. Il a toujours fait des réserves au nom de la méthode d'observation et d'analyse, qu'il appelait la méthode du XVIIIe siècle. Il présentait l'unité de substance comme une hypothèse vers laquelle on pouvait tendre et qu'il donnait comme le terme de la science, mais dont il ne fallait pas partir comme d'une vérité *a priori*. Cette méthode est la plus sage, car elle permet de marcher d'accord avec des doctrines diverses le plus longtemps possible, et de ne se séparer qu'au terme de la route. Selon cette méthode, ce qu'on appelle le panthéisme pourrait être soit accepté, soit rejeté; mais il le sera en connaissance de cause, on saura de quoi il s'agit. La méthode synthétique, au contraire, est une méthode dictatoriale qui ne se laisse pas discuter. Il faut croire ou nier; sa devise est : Tout ou rien. Cousin, en maintenant les droits de l'analyse sans méconnaître les droits de la synthèse, en essayant de retrouver par la conscience la même philosophie que les Allemands posaient *a priori* et par une sorte de surprise et de divination, était donc bien plus dans l'esprit de la philosophie moderne, dont le principe est le droit d'examen. Ce qui est certain, c'est que, parti trois ans auparavant de la philosophie écossaise, Cousin, par son seul élan, ou du moins aidé seulement par quelques conversations avec Hegel et Schelling, s'était élevé aux sommets de la spéculation philosophique. De Reid, il avait, en passant par Kant et par Fichte, rejoint Platon et Plotin. Nul autre philosophe à cette époque ne s'élevait si haut et n'avait embrassé l'ensemble des questions avec cette largeur et cette audace. L'élan était donné et une philosophie nouvelle était créée en France. Mais cet enseignement si brillant allait être interrompu. Le cours de 1820 termine la première période d'enseignement de Victor Cousin. Nous avons à nous demander quelles circonstances l'ont éloigné de la chaire, quelles circonstances l'y ont ramené, et, à travers ces péripéties, quelles phases diverses sa philosophie a traversées.

PAUL JANET.

UN CHAPITRE

DE

L'HISTOIRE FINANCIÈRE

DE LA FRANCE

LES ABUS DU CRÉDIT ET LE DÉSORDRE FINANCIER A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

II[1].

LES EXPÉDIENS FINANCIERS.

I. — LA CAPITATION ET LE DIXIÈME.

La résolution que Louis XIV avait prise, au début de la guerre, de pourvoir aux dépenses militaires au moyen de ressources extraordinaires et sans autre impôt nouveau que quelques taxes indirectes sans importance, ne put être longtemps maintenue. Les emprunts se négociaient avec plus de peine et à un taux d'intérêt de plus en plus élevé; tous les expédiens dont on abusait devenaient plus difficiles et plus coûteux; on ne pouvait subvenir qu'avec des ressources extraordinaires aux charges permanentes que les opérations des

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1883.

années précédentes imposaient au trésor. Après cinq ans d'efforts désespérés, Pontchartrain fut obligé de reconnaître qu'il fallait ajouter au produit des emprunts et des affaires extraordinaires celui d'un impôt ; mais ce ne fut pas sans réflexion et sans une sérieuse étude préparatoire qu'il s'y décida.

Dès le mois d'août 1694, il consulta secrètement sur l'établissement d'une *capitation* les intendans et les principaux personnages des pays d'états, « si défians de toute nouveauté (1) ; » et le premier président du parlement de Bretagne s'empressa de répondre : « Il se trouve ici, non pas en grand nombre à la vérité, d'assez honnêtes gens pour être prêts de subir une capitation et qui la regardent comme utile et nécessaire à l'état,.. mais c'est un cas délicat. » Une circulaire générale fut adressée, le 31 octobre, aux intendans pour leur faire connaître les vues du gouvernement. Elle leur annonce « qu'on a proposé au roi de faire une capitation générale sur tous ses sujets, » et elle les invite, après avoir examiné cette forme nouvelle de contribution, à mander ce qu'ils en pensent et ce qu'elle pourra produire dans leur département. Nul n'en sera exempt, excepté les pauvres et les ecclésiastiques, que, quant à présent, le roi ne juge pas à propos d'y assujettir ; elle comprendrait donc les nobles qui, dans les pays de taille personnelle, peuvent prétendre n'être pas imposables. « Généralement elle ne serait à charge à personne ; » son produit, s'il était aussi considérable qu'on l'espère, *pourrait faire cesser dans la suite beaucoup d'autres affaires extraordinaires ;* son recouvrement, au lieu de profiter aux traitans, « qui font une infinité de frais et de vexations, » s'opérerait sans frais par le moyen des receveurs généraux. Plusieurs intendans se montrèrent favorables au projet. A Lyon, « il est envisagé d'assez bon œil, et la capitation, attendue comme un moyen de voir cesser toutes les affaires extraordinaires, loin de faire peur, fait plaisir. » En Languedoc, l'intendant détermine les états à faire des offres pour racheter toutes les affaires extraordinaires, afin que, la province étant libre, la capitation y soit reçue *plus agréablement* (2). »

Le maréchal de Vauban fut consulté : invité à présenter un projet, il s'empressa de produire les idées générales qu'il devait, quelques années plus tard, consigner dans sa célèbre *Dîme royale.*

(1) Note de M. de Boislisle. — *Mémoires de Saint-Simon*, t. II, app. IV.

(2) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. I, nos 1365, 1387, 1395, 1397. Au commencement de novembre, les intentions du gouvernement étaient connues; elles sont mentionnées dans le *Journal* de Dangeau et dans la *Gazette d'Amsterdam*. Suivant cette feuille, il est bon de le remarquer, on avait même pensé à prendre le dixième de tous les revenus, mais on avait reculé devant l'idée de pénétrer dans toutes les fortunes et dans le secret des familles.

C'est moins une capitation qu'il propose qu'un impôt général fixé au quinzième sur tous les revenus : « le dixième lui paraît trop rude, et le vingtième trop faible. » Par des calculs compliqués et reposant sur la connaissance qu'il croit, depuis longtemps, avoir acquise de la fortune publique et de la fortune privée, il en évalue le produit à 60 millions. L'assiette et la perception en devront être confiées à des gens de bien, éclairés, qui ne s'occuperont que « d'observer la justice dans une imposition qui ne saurait être assez proportionnelle aux facultés des contribuables; évitant surtout de tomber aux mains des traitans, qui sont *les destructeurs du royaume.* » Mais il entend qu'on supprimera presque tous les impôts établis, et notamment la taille : il ne conserverait que la taxe sur le sel en la réduisant à 20 livres le minot, et en rendant le commerce et la consommation libres; l'impôt sur le vin, au cabaret, « parce que le poids ne tomberait que sur ceux qui en mésusent; » les douanes extérieures, « à cause des marchandises étrangères; » les eaux-de-vie et le tabac, « à cause du mésusé; » le papier timbré, « pour la punition des plaideurs; » un impôt sur le thé, le café, le chocolat; les postes modérées d'un tiers ou au moins d'un quart. Il supprime les douanes intérieures, « qui rendent les sujets étrangers les uns aux autres, et ne sont bonnes qu'à empêcher le commerce... ... Sa Majesté y trouvera son compte et ôtera le moyen à 200,000 fripons de continuer à s'enrichir aux dépens d'une infinité de pauvres gens. » Mais si ce projet est utile, « il y va de l'honneur du roi et de la conservation de la maison royale, *de le faire cesser à la paix*, attendu que c'est peut-être un des derniers efforts de son autorité sur la liberté de son clergé, de sa noblesse, de ses peuples; et que si on veut bien prendre garde à la conduite de tous les grands états du passé, on trouvera que, quand ils ont poussé la liberté de leurs sujets à l'extrémité, tous s'en sont mal trouvés, et la plupart ont péri (1). »

Ces idées de Vauban étaient trop hardies et trop nouvelles pour être adoptées par le gouvernement de Louis XIV. Une déclaration du 18 janvier 1695 (2) établit la capitation, mais elle conserva les impôts existans. Le roi rappelle à la nation que, pour repousser les attaques des puissances de l'Europe, « que la gloire de son état et la prospérité dont le ciel a béni son règne » ont engagées à se liguer pour lui faire la guerre, il a aliéné des rentes et créé des charges; « si ensuite il a été obligé de pratiquer quelques autres moyens plus à charge à ses peuples, ce n'a été que par la nécessité de s'as-

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. I, app., p. 561.
(2) *Ibid.*, p. 565.

surer, dans des termes fixes, les fonds convenables au bien de son état. » Mais, voulant faire connaître à toute l'Europe « que les forces de la France sont inépuisables, si elles sont bien ménagées, » il a résolu, « pour se mettre en état de soutenir les dépenses de la guerre aussi longtemps que l'aveuglement de ses ennemis les portera à refuser la paix, » d'établir une capitation générale payable par feu ou par famille. « Si ce recouvrement réussit, il lui donnera lieu de se passer à l'avenir des affaires extraordinaires auxquelles la nécessité des temps l'a obligé d'avoir recours, et il promet, *en foi et parole du roi*, de faire cesser cette capitation trois mois après la paix. » Il ordonne aux intendans de chaque généralité d'arrêter des rôles conformément au tarif adopté en conseil.

Ce tarif distribue tous les Français en vingt-deux classes. Les contribuables de la première, taxés à 2,000 livres, sont : le dauphin, le duc d'Orléans, les princes du sang, le chancelier, les ministres, les gardes du trésor, les trésoriers de l'extraordinaire des guerres et de la marine, les fermiers généraux; ceux de la seconde, taxés à 1,500 livres, sont : les princes, les ducs, les maréchaux de France, les officiers de la couronne, le premier président du parlement de Paris, les gouverneurs des provinces, les conseillers au conseil des finances, les intendans des finances, les trésoriers des parties casuelles. Pour les classes suivantes, l'impôt s'abaisse successivement à 1,000 livres, à 500 livres, à 400 livres, à 300 livres, à 250 livres, à 200 livres, à 150 livres, à 120 livres, à 100 livres, à 80 livres, à 60 livres, à 50 livres, à 40 livres, à 20 livres. La dix-huitième classe impose à 10 livres les capitaines de bourgeoisie, les commissaires aux revues, les ingénieurs des places, les recteurs et chanceliers des universités,.. etc.,.. les mesureurs de bois, les artisans des grandes villes tenant boutique et employant des garçons, *partie* des fermiers et des laboureurs, *partie* des vignerons, les maîtres d'hôtel,.. etc.., et la vingtième à 3 livres seulement, les lieutenans d'infanterie, les médecins, chirurgiens, apothicaires des petites villes, les notaires des bourgs et villages,.. etc.;.. *partie* des fermiers et laboureurs, *partie* des vignerons, les valets et les femmes de chambre,.. etc... Enfin, la vingt-deuxième et dernière classe, dont la contribution n'est que de une livre, comprend : les soldats, les cavaliers,.. les simples manœuvres et journaliers, et généralement tous les taillables à 40 sous et au-dessus qui ne sont pas compris dans les classes précédentes, les bergers, charretiers et autres valets,.. les servantes des petites villes.

Aucun Français ne sera exempt de la capitation, excepté les pauvres et les taillables dont la cotisation à la taille et autres impositions sera inférieure à 40 sous. « Les ecclésiastiques, dit le roi

dans sa déclaration, se soumettront d'autant plus volontiers à cette contribution que l'intérêt de la religion et leur zèle les y engagent et qu'en outre, leur profession les empêchant de servir dans les armées où la plupart seroient appelés par leur naissance, ils ne peuvent que par cette voie contribuer à la défense de l'état, dont ils forment le premier corps. Cependant, comme l'assemblée générale du clergé se doit tenir cette année, et que son zèle fait présumer qu'elle accordera, *par un don gratuit*, des secours proportionnés aux besoins de l'état, et qu'il ne seroit pas juste qu'elle contribuât, en même temps, à la capitation, le roi veut que, quant à présent, le clergé ne soit compris ni dans le tarif arrêté, ni dans les rôles qui seront dressés (1). »

« La noblesse, qui expose tous les jours sa vie pour le service du roi, sacrifiera avec le même dévoûment une aussi légère portion de ses revenus que celle à laquelle la taxe des gentilshommes sera réglée (2). »

Le produit de la capitation est destiné aux dépenses de la guerre, et il importe qu'on puisse « s'en prévaloir dans la campagne prochaine ; » elle devra donc être payée en deux termes, l'un au 1er mars prochain, l'autre au 1er juin.

Dans un régime fiscal qui reposait sur l'inégalité des conditions sociales, sur des exemptions et des privilèges, la capitation avait le mérite de réaliser un progrès en assujettissant à l'impôt la plupart de ceux qui jusque-là en avaient été affranchis ; mais elle avait le défaut de ne point être proportionnelle aux fortunes. Il résultait de la division des contribuables en classes, suivant leur profession et leur état social, que tous ceux compris dans la même classe étaient imposés à la même contribution, bien que leur fortune fût loin d'être égale. Ainsi tous les marchands en gros étaient imposés à 100 livres (onzième classe), tous les bourgeois des grandes villes à 60 livres (dixième classe), tous les notaires des villes de parlement à 20 livres (dix-septième classe) ; cependant, dans chaque classe, les uns étaient plus riches que les autres, quelques-uns même pouvaient être dans la gêne. Ce n'était pas néanmoins qu'il ne fallût parfois tenir compte des facultés des contribuables. Les fermiers et les laboureurs figuraient dans quatre classes et étaient imposés à 30 livres, à 20 livres, à 10 livres et à 3 livres ; il est évident qu'ils devaient être cotisés à l'une ou à l'autre de ces taxes à raison de

(1) Le clergé se soumit à la capitation et s'en racheta par un don gratuit de 10 millions. (Forbonnais, t. II, p. 84 et 85.)

(2) Les marquis, comtes, vicomtes, barons étaient inscrits à la septième classe et imposés à 250 livres ; les gentilshommes, seigneurs de paroisse, compris dans la dixième classe, étaient taxés à 120 livres.

leur fortune; mais c'était l'exception. Plusieurs intendans signalèrent ce défaut : quelques-uns indiquèrent même comment on pourrait rendre l'impôt proportionnel, en imitant ce qui se faisait dans beaucoup de villes, où tous les habitans, privilégiés ou non, étaient imposés, à raison de leurs facultés contributives, pour les dépenses extraordinaires des cités. On se borna à remédier au mal en diminuant quelques taxes après la confection des rôles; mais, dans ces réductions, ordonnées arbitrairement par les intendans, la faveur eut plus de part que la justice. Elles compromirent le principe même de l'impôt et son produit.

La capitation ne donna pas, en effet, ce qu'on avait espéré. Le recouvrement fut difficile et les non-valeurs très nombreuses. Au lieu de 30 millions, les rôles de la première année ne produisirent que 22,700,000 livres. Ce chiffre se maintint à peu près pendant les trois ans et demi que dura cette première capitation. Or, depuis 1689 jusqu'à et y compris 1695, on avait émis 9,500,000 livres de rentes, et les affaires extraordinaires, sinon réalisées au moins engagées, montaient à 283 millions, dont les intérêts, calculés au denier 18 seulement, s'élevaient à 15 millions : il y avait en tout 24 millions 1/2 d'arrérages annuels à payer. Le nouvel impôt ne suffisait même pas à assurer le paiement de cette somme et ne pouvait fournir aucune ressource pour les dépenses de la guerre.

L'engagement du roi de faire cesser la capitation à la paix fut scrupuleusement tenu; mais la guerre de la succession d'Espagne ne tarda pas à la faire rétablir. Le 12 mars 1701 (1), le roi expose à la nation la situation politique et militaire de son gouvernement, et les ordres qu'il a donnés pour réunir des armées dont la dépense excédera de beaucoup ses revenus ordinaires. « Il se trouve donc dans la nécessité d'avoir recours à des fonds extraordinaires qui soient moins à charge à ses sujets que les secours qu'il a été obligé de se procurer dans la dernière guerre par des traités dont plusieurs subsistent et n'ont pu être exécutés qu'avec beaucoup de frais... Entre tous les moyens qui lui ont été proposés et qu'il a mûrement examinés, il n'y en avait pas de plus convenable que de *rétablir la capitation*, en s'appliquant à la rendre aussi égale qu'il se pourra... Mais, comme il s'est trouvé plusieurs embarras dans la capitation ordonnée en 1695 qui ont donné lieu à des non-valeurs, en sorte que le recouvrement n'a pas produit les sommes nécessaires... sans le secours d'autres affaires extraordinaires, il a résolu, en rétablissant la capitation, *de l'augmenter et de fixer celle de Paris et de chacune des généralités aux sommes qu'elles peuvent*

(1) Collection Isambert, t. xx, p. 381.

porter. » La répartition en sera faite, à Paris, entre les officiers de justice par les chefs des compagnies judiciaires, entre les bourgeois et habitans par le prévôt des marchands et les échevins; dans les provinces, par les intendans et les commissaires départis : les rôles seront ensuite arrêtés en conseil. Il promet d'en faire cesser la levée six mois après la paix « et de ne faire, pendant que la guerre durera, aucunes autres affaires extraordinaires qui puissent être à charge à ses sujets. » — Comme en 1695, il assujettit en principe le clergé à l'impôt; mais il admet qu'il s'en exonère au moyen d'un don gratuit (1), et il ne doute pas que la noblesse, « qui, dans la dernière guerre, a si libéralement contribué au soutien de l'état, ne sacrifie avec le même dévoûment les sommes auxquelles elle pourra être raisonnablement taxée à proportion de ses dignités et revenus. »

La capitation de 1695 était *un impôt de quotité*, puisque chaque contribuable était directement imposé à la taxe que lui assignait le tarif, et que le produit total, non fixé à l'avance, était le résultat des cotes individuelles inscrites aux rôles. Celle de 1701 devient *un impôt de répartition :* la somme à percevoir dans chaque généralité est arrêtée en conseil, et elle est ensuite répartie entre les contribuables par des officiers publics déterminés et, en dernier ressort, par les intendans. Cette répartition ne peut plus s'opérer exclusivement suivant le tarif de 1695, et le plus souvent elle se fait à raison des facultés des contribuables. Sous ce rapport, la capitation est plus proportionnelle aux fortunes; mais la déclaration du 12 mars ne contient sur ce point important aucune disposition précise, et la réserve qu'elle garde a pour effet d'accroître l'autorité ou plutôt l'arbitraire des intendans. Leur correspondance avec le contrôleur-général est remplie d'observations sur la somme imposée à leur généralité et d'explications sur les procédés qu'ils suivent pour la répartir.

Le recouvrement ne s'effectue pas sans difficulté, et l'administration ne se fait pas faute de recourir à des moyens de contrainte vraiment excessifs. En Poitou, l'intendant a fait tout ce qu'il a pu pour engager, sans frais, la noblesse à acquitter la capitation. « Mais, écrit-il le 8 février 1702, les gentilshommes de cette province sont lents à payer; j'ai même été obligé, en 1697, lors de la dernière capitation, d'envoyer, avec l'agrément du roi, dix ou douze dragons et un maréchal-des-logis pour faire payer les restes de la

(1) Le clergé paya, en 1701, 1,500,000 livres pour sa subvention annuelle, et il s'engagea à payer pour la capitation 4 millions, pendant chacune des huit années suivantes; en 1710, il se racheta par un nouveau don de 24 millions. (Forbonnais, t. II, p. 129 et 219.)

capitation de 1695 et de 1696. Si j'avais des troupes ici, je vous demanderois la même liberté. On faisoit donner 20 sols par jour à chaque dragon et 30 sols au maréchal-des-logis, et le gentilhomme nourrissoit le cheval et le dragon. Aussitôt qu'on les eut envoyés chez deux ou trois, les autres se dépêchèrent de payer... Comme il n'y a pas de troupes ici, on se servira d'archers, si vous le jugez à propos. On enverra dix archers avec un prévôt résolu. Dès que cet ordre sera rendu public, j'espère que tous paieront (1). » Le contrôleur-général répond, il est vrai, « qu'il faut faire en sorte de tenter toute autre voie avant de recourir à celle-là, qui lui paraît bien violente; » mais il ne l'interdit pas. — A Aix, en 1703, un avocat « des plus aisés » refusa de payer sa capitation, et le receveur fut invité à faire saisir ses meubles et à les faire vendre jusqu'à concurrence du montant de l'impôt et des frais, si dans la quinzaine il ne s'était pas libéré; il s'était, en outre, vanté de sa résistance, et l'intendant signala, le 26 juillet, ce qu'il appelait une *insolence* au contrôleur-général, qui donna l'ordre *d'envoyer l'insolent, pour six mois, à* 60 *ou* 80 *lieues d'Aix* (2).

L'intention du roi, formellement exprimée dans sa déclaration, avait été d'augmenter la capitation. On sait qu'en effet elle produisit de 28 à 30 millions et s'éleva même à 34 en 1711; mais elle descendit à 22 ou 23 millions les trois années suivantes, sans qu'on connaisse exactement les causes de ces variations. En 1701, les capitaux qu'on s'était procurés, depuis 1689, par emprunts et par tous autres moyens, s'élevaient à plus de 650 millions, dont la charge annuelle dépassait 35 millions 1/2, somme très supérieure au produit de la capitation. Cet impôt ne put donc, dès la première année de son rétablissement, et comme en 1695, ni fournir aucun secours effectif pour la guerre, ni dispenser de recourir à tous les expédiens ruineux qu'il avait cependant pour but d'éviter : il en fut ainsi, à plus forte raison, les années suivantes, et Chamillart fut obligé de multiplier à l'excès les créations d'offices, les augmentations de gages, toutes les affaires extraordinaires.

Son successeur, Desmarets, avait pris, comme directeur des finances, une grande part à ces tristes opérations, et il ne put y renoncer complètement, quand (en 1708) il fut chargé du contrôle-général; cependant, neveu et élève de Colbert, il en sentait, plus encore que ses prédécesseurs, les abus et les fatales conséquences. En 1710, la situation militaire devint de plus en plus critique. Les conférences ouvertes à Gertruydenberg pour la paix avaient échoué

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. II, n° 363.
(2) *Ibid.*, t. II, n° 503.

et la guerre avait aussitôt recommencé : les armées ennemies s'étaient emparées de Douai, de Saint-Venant, de Béthune et n'étaient qu'à 45 lieues de Paris. « Il fallut travailler à rechercher de nouveaux moyens pour continuer la guerre,.. s'assurer d'un fonds annuel qui ne chargeât pas les revenus du roi, comme tous les autres moyens dont on s'était servi auparavant. » C'est en ces termes que Desmarets lui-même, dans le mémoire qu'il adressa au régent, en 1715, sur son administration, explique et motive la proposition grave qu'il présenta au roi et que le roi n'accepta pas sans de longues hésitations (1).

Par une déclaration du 14 octobre 1710, Louis XIV proclame les efforts qu'il a inutilement tentés pour rendre le repos à tant de peuples qui le demandent : « Il ne peut plus douter que tous ses soins pour procurer la paix ne servent qu'à l'éloigner, et qu'il n'a plus de moyens pour y porter ses ennemis que celui de faire véritablement la guerre; mais il a cru qu'il était du bien de ses sujets, avant de prendre cette dernière résolution, de faire examiner et de se faire proposer tous ceux auxquels il pourroit avoir recours,.. et il n'en a pas trouvé de plus juste et de plus convenable que *celui* de *demander à ses sujets le dixième du revenu de leurs biens*;.. il espère qu'après avoir assuré le paiement des billets de monnaies, de ceux des receveurs et fermiers généraux, de toutes les assignations tirées jusqu'à ce jour et pourvu au paiement des intérêts de la caisse des emprunts, la levée du dixième le mettra en état de pourvoir aux dépenses extraordinaires de la guerre, de payer exactement les rentes constituées sur les revenus, les gages et autres charges dont les fonds se prennent au trésor, lui donnera les moyens d'accorder un cinquième de diminution sur la taille de 1711, et *le dispensera d'avoir recours, dans la suite, aux affaires extraordinaires, dont le recouvrement est toujours à charge aux peuples.* » — Et, comme il ne demande le dixième du revenu que pour soutenir la guerre, la levée en cessera trois mois après la paix (2).

Ainsi le projet de Vauban est adopté dans son principe et dans son idée générale trois ans à peine après que son livre de la *Dîme royale* a été saisi et confisqué en vertu d'un arrêt du conseil, et que l'illustre maréchal, perdant la faveur du roi, n'a pas tardé à succomber.

(1) On dit que ces hésitations et les scrupules de la conscience du roi ne cédèrent que devant une consultation des docteurs en Sorbonne, établissant que « le prince est le vrai propriétaire et le maître de tous les biens de son royaume; » mais rien ne garantit la vérité de cette anecdote rapportée par Saint-Simon.

(2) Collection Isambert, t. xx, p. 558 et Moreau de Beaumont, t. ii, p. 300.

Tous les Français, nobles ou roturiers, privilégiés ou non, tous les biens, tous les revenus seront assujettis au dixième (1) : les fonds de terre, les prés, les bois,.. les cens, rentes et droits seigneuriaux, et généralement tous les biens et droits tenus à rente, affermés ou non affermés; les maisons des villes louées ou non louées, et les maisons des campagnes dont la location assure un revenu aux propriétaires; le revenu de toutes les charges et de tous les emplois; les rentes sur l'état et sur le clergé, les augmentations de gages, les pensions et gratifications; les rentes même constituées sur particuliers, ainsi que les douaires et les pensions résultant de contrats et de jugemens, et tous les droits et émolumens attribués aux officiers du roi comme aux particuliers, aux corps et aux communautés. L'impôt frappera aussi les gens d'affaires et tous ceux dont la profession est de faire valoir leur argent; chacun d'eux contribuera, suivant des rôles arrêtés à cet effet, à raison du dixième de ses profits et revenus. Les profits purement personnels et les salaires des ouvriers ne sont pas expressément imposés; mais beaucoup tomberont indirectement sous le coup de la taxe, parce qu'ils supposent l'achat d'une charge ou l'emploi d'un capital sous une forme ou sous une autre.

Il est défendu aux fermiers, aux locataires, aux mandataires quelconques, tenant et exploitant des biens dont le revenu est assujetti au dixième, de faire aucun paiement aux propriétaires de ces biens sans justifier qu'ils ont acquitté le terme courant, à moins qu'ils n'aient autorisé leurs débiteurs à payer en leur acquit le dixième des biens et revenus dont ils sont chargés. Tous les contribuables remettront, dans le délai de quinze jours, des déclarations de la valeur de leurs biens et du montant de leurs revenus, à Paris au prévôt des marchands, dans les provinces aux intendans, sous peine de payer le double de leur contribution et le quadruple en cas de fausse déclaration. Des dispositions particulières ont pour effet de ne faire porter l'impôt que sur les revenus nets, après déduction des charges dont ils sont obligés de supporter le prélèvement.

Le dixième ne rendit pas plus de 24 millions dans les meilleures années. Les espérances si formellement exprimées par le roi dans sa déclaration ne furent encore, comme pour la capitation, qu'une illusion. Les produits cumulés de la capitation et du dixième réunis étaient inférieurs, en 1710, au montant total des charges annuelles résultant des emprunts et de toutes les affaires extraordinaires réalisées ou engagées.

(1) Le clergé n'est pas désigné; réuni extraordinairement en juillet 1711, il accorda un don gratuit de 8 millions qu'il fut autorisé à emprunter, et ce don le racheta du dixième. (Forbonnais, t. II, p. 227.)

Considérés en eux-mêmes, la capitation et le dixième ont soulevé et méritent les plus justes critiques. La capitation, qui imposait les situations plutôt que les fortunes, n'était pas, surtout à l'origine, proportionnelle aux facultés des contribuables, et, quand elle le devint, son assiette se prêta à l'arbitraire. Le dixième, en exigeant que le fisc pénétrât dans le mystère des fortunes privées, avait des inconvéniens qui ont provoqué ces véhémentes paroles de Saint-Simon : « Tout homme, sans aucun excepter, se vit en proie aux exacteurs, réduit à supputer et à discuter avec eux son propre patrimoine, à recevoir leur attache et leur protection sous les peines les plus terribles, à montrer en public tous les secrets de sa famille, à produire au grand jour les turpitudes domestiques, enveloppées jusqu'alors sous les replis des précautions les plus sages et les plus multipliées. » Les historiens et les publicistes modernes ont souvent reproché ces deux impôts au gouvernement de Louis XIV. Cependant il ne faudrait pas les juger en se plaçant exclusivement au point de vue des institutions et du régime fiscal du XIXe siècle. A la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe, ils avaient un grand mérite qui devait leur faire pardonner bien des défauts : ils n'admettaient ni exception ni privilège. De plus, ils étaient nécessaires, non pour subvenir à des dépenses de luxe, mais pour contribuer à la défense du pays dans des guerres qu'on pouvait avoir eu tort d'entreprendre, mais où la France, attaquée par toute l'Europe, avait à défendre à la fois son influence, sa grandeur, et sa nationalité.

La capitation et le dixième méritent plus justement le reproche d'avoir été tardifs. S'ils avaient été établis, l'un et l'autre, dès le commencement de la guerre et levés quand la richesse publique n'avait pas encore été profondément atteinte, ils eussent été plus productifs et il eût été facile d'en tirer 50 millions par an, qui, en vingt-six ans, eussent produit 1,300 millions : il eût suffi alors de porter à une somme égale les emprunts, qui s'élevèrent à 720 millions, et cela eût été possible, sans même hausser le taux de l'intérêt, si on n'eût pas appauvri le pays des 900 millions qu'on lui demanda sous la forme de créations d'offices, d'augmentations de gages et d'autres expédiens. Le produit des emprunts et celui des impôts temporaires de guerre, montant ensemble à 2,600 millions, eussent couvert, ou à peu près, les dépenses extraordinaires (1) qui se seraient d'elles-mêmes réduites d'un milliard au moins, si elles n'avaient pas compris les gages, augmentations de gages et autres charges qui s'accrurent, chaque année, pendant ces vingt-six ans, et si tous les

(1) C'est l'opinion qu'exprime le duc de Noailles dans son rapport sur les finances du 2 juin 1717.

prix, et notamment celui des vivres et des fournitures de l'armée, n'avaient pas été considérablement surélevés, à raison même de ce que l'état ne payait pas ou ne payait qu'en valeurs dépréciées ou avilies. On évitait ainsi toutes les affaires extraordinaires. C'est ce qu'explique très judicieusement Forbonnais (1) en ajoutant : « On ne sauroit trop répéter que le point capital dans le maniement des finances est de veiller à la conservation du revenu national,.. et ce ne sera jamais que par un usage modéré *du crédit et de l'imposition* qu'on parviendra à répondre aux dépenses extraordinaires sans épuiser l'état, et à établir en même temps la confiance dans l'administration dont elle doit être le principal ressort. »

La capitation et le dixième, établis, au contraire, tardivement, tout en grevant le pays, ne le préservèrent, malgré les promesses si souvent et si solennellement renouvelées, ni des affaires extraordinaires, auxquelles on ne cessa d'avoir recours, ni des variations dans les monnaies et de l'émission désordonnée de billets royaux, remboursables à terme fixe et non payés à leur échéance, qui portèrent à toutes les transactions, et surtout à celles du commerce et de l'industrie, à l'activité et à la prospérité publiques un coup plus funeste encore, et que, pour compléter le lamentable tableau de cette triste époque de nos finances, il reste à faire connaître.

II. — LES REFONTES ET LES VARIATIONS DES MONNAIES.

Les bases fondamentales du régime monétaire n'avaient pas changé depuis le moyen âge : il comprenait toujours une monnaie fictive, ou monnaie de compte, et des espèces réelles, des pièces d'or et d'argent (2). La monnaie de compte servait à exprimer la valeur des espèces monnayées, le prix des achats et des ventes, le montant des obligations au comptant ou à terme, en un mot, les sommes énoncées dans tous les marchés, dans toutes les transactions : c'étaient encore, comme au temps de saint Louis, la livre, le sou, le denier ; la livre valant 20 sous et le sou 12 deniers. Le poids, le titre, les empreintes, la dénomination des espèces monnayées avaient, au contraire, souvent varié. Dans les premières années du ministère de Colbert, en septembre 1666, les principales espèces étaient :

Le *louis d'or* (au titre de 22^{k}, de 36 1/4 au marc), ayant cours pour 11 livres et valant intrinsèquement 21 fr. 31 de la monnaie actuelle, c'est-à-dire contenant une quantité d'or fin égale à 21 fr. 31.

(1) Forbonnais, t. II, p. 233.
(2) N. de Wailly, *Mémoires sur les variations de la livre tournois.*

Le *louis*, ou *écu d'argent* (au titre de $11^d 11^g$, $\frac{11}{23}$, de 8 $\frac{11}{12}$ au marc), ayant cours pour 3 livres et valant intrinsèquement 5 fr. 59 de la monnaie actuelle, c'est-à-dire contenant une quantité d'argent fin égale à 5 fr. 59.

Ces espèces n'avaient alors ni titre ni poids légal. La fixité de la monnaie, qui est son caractère essentiel, puisqu'elle sert de commune mesure, devait résulter, non de ce que les espèces monnayées auraient toujours le même titre et le même poids, mais de ce que, d'une part, ce poids et ce titre, c'est-à-dire la quantité de métal qu'elles contenaient, et, d'autre part, leur valeur exprimée en livres, sous et deniers, conserveraient le même rapport. Le louis d'argent (à 11^d, 11^g, $\frac{11}{23}$, de loy, ou titre, et de 8 $\frac{11}{12}$ au marc) avait cours pour 3 livres; si on avait frappé un louis de 6 deniers environ de loy, ou de 18 au marc, ou affaibli tout à la fois de titre et de poids dans la proportion d'un quart, ce qui aurait également diminué de moitié la valeur réelle de la pièce, et qu'on lui eût donné cours pour 1 liv. 10 s. au lieu de 3 livres, le régime monétaire n'eût point été altéré; car la livre, le sou, le denier, qui servaient à exprimer tous les prix, auraient continué à indiquer la même quantité d'argent fin. Au contraire, en conservant au louis d'argent le même titre et le même poids, mais en élevant sa valeur légale de 3 à 4 livres, on changeait entièrement le régime de la monnaie. Dans le premier cas, la livre indiquait une quantité d'argent égale à 1 fr. 86 de notre monnaie, et, en ce sens, on peut dire qu'elle valait 1 fr. 86; dans le second, elle ne valait plus que 1 fr. 39. Celui qui, empruntant 100 livres, avait reçu 186 francs, s'il remboursait ces 100 livres quand la valeur de la monnaie avait été changée, se libérait en rendant une quantité d'argent égale à 139 francs seulement : 25 pour 100 en moins.

C'est cette valeur intrinsèque de la livre, déduite du cours des espèces, plutôt que ce cours lui-même, qu'il faut considérer dans les variations monétaires : c'est sa fixité qui constitue la fixité de la monnaie, — principe d'honnêteté publique qui domine le droit des gouvernemens et qu'ils ne peuvent impunément méconnaître. Ainsi l'administration pouvait modifier les espèces monnayées; mais en réglant leur titre, leur poids, le cours pour lequel elles circulaient, elle devait s'attacher à ne pas leur attribuer fictivement une valeur légale supérieure à la quantité réelle d'or et d'argent qu'elles contenaient. Si, par suite des mutations ordonnées, la monnaie de compte variait sans cesse, si on la diminuait pour l'augmenter ensuite, si on l'augmentait pour la diminuer plus tard, on troublait arbitrairement toutes les transactions. Quand le cours des espèces était rehaussé, la valeur de la livre était affaiblie et les débiteurs y gagnaient ce que perdaient les créanciers : la réduction du cours des espèces produisait l'effet contraire. Dans tous les cas, on dépla-

çait les intérêts, au profit des uns, au préjudice des autres, et toujours incontestablement sans justice et sans droit.

Le système monétaire reposait donc sur le rapport établi entre le poids et le titre des espèces et leur valeur exprimée en livres, sous et deniers. Or rien, ni dans la dénomination, ni dans l'empreinte des pièces, des louis d'or et des louis ou écus d'argent, ne constatait cette valeur : elle était fixée par un édit et, pour la changer, il n'était pas nécessaire d'avoir recours à une opération matérielle. Aujourd'hui, on ne pourrait modifier la valeur du franc sans être obligé de refondre toutes les monnaies existantes, ou sans les faire circuler pour une somme différente de celle qui est inscrite sur l'une de leurs faces : on pouvait au XVIIIe siècle élever ou abaisser le cours des espèces, sans leur faire subir une transformation réelle, sans modifier leur titre et leur poids ; il suffisait qu'un acte de l'autorité publique changeât la somme exprimée en livres, sous et deniers pour laquelle elles devaient être reçues dans la circulation.

En se servant de la même monnaie de compte pour exprimer la somme pour laquelle circulaient les espèces soit d'or, soit d'argent, on avait par cela même établi un rapport légal de valeur entre les deux métaux, comme on l'a fait de nos jours, quand la loi a décidé que le franc serait à la fois un poids déterminé d'or et un poids déterminé d'argent. Ainsi 8 louis ou écus d'argent et $\frac{11}{12}$, taillés dans un marc de métal à 11 den. 11 gr. $\frac{11}{23}$ de loy, avaient cours chacun pour 3 livres, et 36 louis d'or et 1/4, taillés dans un marc d'or à 22 kar. avaient cours chacun pour 10 liv. 15 s. : il est facile d'en déduire par le calcul que la livre (ou 20 sols) représentait à la fois un poids d'argent fin et un poids d'or fin qui supposait entre les deux métaux le rapport de 14.96. Notre système monétaire actuel, qui a le franc pour expression commune des deux métaux, repose sur la présomption que le rapport de leur valeur est de 15.50. Le franc ne sert de dénomination commune aux espèces d'or et à celles d'argent qu'à la condition que le kilogramme d'or soit considéré comme valant 15 kilogrammes et demi d'argent. En septembre 1666, la livre ne servait de mesure commune aux espèces d'or et d'argent alors en circulation qu'à la condition que le kilogramme d'or fût considéré comme valant 14 kil. 96 d'argent.

Enfin le gouvernement avait le monopole, non-seulement, comme aujourd'hui, de la fabrication matérielle de la monnaie, mais aussi de l'opération commerciale qui consiste à convertir des matières d'or ou d'argent en monnaies.

Telle était l'organisation générale du régime monétaire à la fin du XVIIIe siècle ; elle permettait, elle rendait même faciles, sans les

justifier, les nombreuses variations de monnaies qui ont eu lieu de 1689 à 1715.

Colbert n'avait pas fait varier les espèces monnayées : pendant son long ministère, elles ne sont l'objet d'aucune autre opération importante qu'une fabrication de pièces de 4 sols à laquelle il se laissa malheureusement entraîner, en 1674, par les embarras que lui donnaient les dépenses de la guerre de Hollande, et dans laquelle Desmarets fut compromis. Mais, après sa mort, la question monétaire ne tarda à devenir pour le nouveau contrôleur-général une sérieuse préoccupation. La guerre et les paiemens qu'il avait fallu faire à l'étranger pour l'entretien des armées avaient fait sortir une partie du numéraire, que les transactions du commerce n'avaient pas encore fait rentrer. Le manque des espèces était général, à Paris comme dans le reste du royaume, dans les caisses privées comme dans celles de l'état. Les uns demandaient que l'importation des productions étrangères fût prohibée, pour que les marchandises françaises vendues au dehors fussent payées en numéraire, et on commença à faire droit à leurs demandes en frappant de droits prohibitifs les toiles de l'Inde. D'autres disaient que, les métaux précieux circulant en France à un cours plus bas que dans le reste de l'Europe, on ne pouvait remédier au mal qu'en portant les louis à 12 livres et les écus à 3 liv. 2 s. Lepeletier, indécis et hésitant, se borna à élever (1er août 1686) le cours des louis de 11 livres à 11 liv. 10 s., en alléguant, « que les états voisins tiraient un bénéfice illicite de la fixation restée la même en France depuis 1666. » (Déclaration du 27 juillet.) Le cours des espèces d'argent ne fut pas modifié et il en résulta que le rapport entre les deux métaux monta de 14.96 à 15.64. Ce changement provoqua aussitôt de nouvelles réclamations : on se plaignit qu'il fît exporter l'argent et qu'on reçût en échange, non pas seulement de l'or, mais des marchandises étrangères, ce qui diminuait encore le numéraire. Aussi « pour rétablir la proportion entre l'or et l'argent, » les louis furent réduits à 11 liv. 5 s. (Arrêt du 20 octobre de 1687) et le rapport entre les deux métaux descendit à 15.30.

Dans les derniers mois du ministère de Lepeletier, des personnages importans proposèrent d'entrer résolument dans la voie des expédiens, d'ordonner la fonte des meubles et de la vaisselle d'argent, et de réformer les espèces, « avec un rehaussement de leur valeur ; » mais ils ajoutaient : « *suivi en temps convenable d'un rabais.* » Il ne s'agissait donc pas seulement de rétablir l'équilibre entre le cours des espèces, en France et à l'étranger. Les scrupules de Lepeletier ne lui permirent pas de se résoudre à une telle mesure, et il laissa à Pontchartrain, qui lui succéda le 20 septembre 1689, le soin de la prendre.

Avant que trois mois se fussent écoulés, Louis XIV écrivait lui-même (7 décembre 1689) à l'intendant de la couronne (1) : « Ayant résolu de faire fondre et convertir en espèces les tables, guéridons, vases et autres pièces d'argenterie qui sont tant dans mon appartement que dans mon garde-meuble,.. mon intention est que vous les fassiez porter à la Monnaie pour être fondus ; » ce qui a fait dire à Voltaire : « que le roi se priva de toutes ces tables, de ces candélabres, de ces grands canapés d'argent massif, qui étaient des chefs-d'œuvre de ciselure des mains de Ballin, homme unique en son genre, et tous exécutés sur les dessins de Lebrun. Ils avaient coûté 10 millions, on en tira 3. » Ce fut même un peu moins : il résulte du procès-verbal de la cour des monnaies qu'il fut fondu 88,222 marcs, qui produisirent 2,507,637 livres d'espèces.

Mais le roi n'avait sacrifié ses meubles d'argent que pour se sentir plus autorisé à imposer le même sacrifice à ses sujets, et (le 14 décembre) il interdit « de fabriquer aucun ouvrage d'or de plus d'une once et aucun meuble et pièce d'argent, à l'exception de la vaisselle plate de moins de 12 marcs, des flacons (de 8 marcs) et des flambeaux (de 4 marcs) sous peine de confiscation, de 6,000 livres d'amende, et de peine corporelle en cas de récidive. Il ordonne à tous les détenteurs d'ouvrages défendus de les porter aux Monnaies, qui les paieront à raison de 29 liv. 10 s. le marc de vaisselle plate et de 29 livres celui de vaisselle montée ; enfin il défend *de fondre ou difformer les espèces à peine des galères à perpétuité.* » Les meubles d'argent des particuliers portés aux Monnaies et refondus ne produisirent que 3 millions de livres d'espèces.

La défense de fondre et difformer les espèces et la peine des galères qui la sanctionne se référaient à un édit plus important qui, la veille (13 décembre 1689), avait ordonné « la fabrication de nouvelles espèces et la réformation de celles qui avaient cours. » Ces nouvelles espèces, le louis d'or et l'écu d'argent, avaient le même titre et le même poids que les anciennes ; mais elles devaient avoir cours, les louis pour 12 liv. 10 s. au lieu de 11 livres et les écus pour 3 liv. 6 s. au lieu de 3 livres. La conversion de l'ancien numéraire devait être opérée dans un délai de quatre mois et demi durant lequel les ateliers monétaires comme le commerce (celui-ci jusqu'au 1er avril seulement) pouvaient recevoir toutes les espèces frappées depuis 1640, sur le pied de 11 liv. 12 s. les louis et de 3 liv. 2 s. les écus ; prix un peu supérieur à celui pour lequel elles circulaient.

(1) Ce document et plusieurs autres sont extraits de pièces et de notes que M. de Boislisle a eu l'obligeance de me confier, et que le savant éditeur de la *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans* et des *Mémoires de Saint-Simon* a recherchées et réunies avec le soin pénétrant et judicieux qu'il apporte à ses travaux.

Le préambule de cet édit rappelle que le roi s'est toujours appliqué à perfectionner le titre, le poids, le monnayage du numéraire; mais l'abondance des espèces ayant encore plus d'importance, « et afin de réparer le tort que le luxe avait causé, » il a fait porter aux Monnaies une partie des excellens ouvrages d'orfèvrerie qui ornaient ses palais pour les monnayer. Cependant l'envoi de sommes considérables aux frontières pour la subsistance de l'armée et la fortification des places facilite tellement l'exportation des espèces que les précautions ordinaires pour l'empêcher deviennent inutiles, et il a cru ne pouvoir remédier à ce mal qu'en augmentant d'un dixième *l'évaluation* de ses monnaies, pour ôter toute espérance de gain à ceux qui seraient tentés de les exporter, et « comme il n'est pas juste que les particuliers profitent seuls d'une augmentation si considérable, » il a résolu « de faire convertir les monnaies courantes en nouvelles espèces d'or et d'argent du même titre et du même poids que les précédentes. » Il ne dissimule donc pas le véritable but de la mesure et il y insiste en ajoutant que si les particuliers qui porteront leurs anciennes espèces aux monnaies (à un prix légèrement supérieur aux cours actuels) profitent d'une partie de l'augmentation, « le surplus demeurera à son profit, ce qui lui a paru un moyen très légitime et très innocent pour tirer une partie du secours dont il a besoin pour soutenir les frais de la guerre. » L'opération n'aura même pas l'avantage de substituer aux pièces anciennes, souvent usées ou rognées, un numéraire neuf. On avait souvent regretté, dans le passé, le temps et les dépenses qu'exigeaient les refontes des monnaies : on les évitera à l'aide d'une machine récemment inventée par un ouvrier, et qui fournit, dit l'édit, « un moyen très simple de difformer, réformer et convertir les espèces, et d'épargner les frais et le temps nécessaires pour la refonte. » C'est précisément ce que la déclaration du lendemain a soin de défendre aux particuliers, sous peine des galères. Il ne s'agit donc, en définitive, que de faire rentrer un moment dans les mains de l'état, à un prix déterminé, toutes les espèces, pour les remettre aussitôt en circulation, après leur avoir donné l'apparence de pièces nouvelles, à un prix très supérieur qui procure un bénéfice au trésor.

La rentrée des anciennes espèces ne se fit pas aussi rapidement qu'on l'avait espéré : à l'expiration du délai de quatre mois et demi qui avait été assigné à l'opération, 168 millions seulement avaient été portés aux monnaies, et on estimait que la France avait 500 millions de numéraire à la mort de Colbert. De la fin d'avril à décembre 1690, il fallut proroger sept fois les prix de faveur (11 liv. 12 sols pour les louis et 3 liv. 2 sols pour les écus), qui avaient été attribués aux espèces anciennes, pour faire profiter les

détenteurs d'une partie du bénéfice et pour les déterminer à les porter aux Monnaies. On accorda de nouvelles prorogations en 1691, en abaissant cependant à 11 liv. 8 s. 6 d. le cours des anciens louis, et à 3 liv. 1 sol le cours des anciens écus, tout en les payant 11 liv. 12 s. et 3 liv. 2 s. aux Monnaies. En avril 1691, les Monnaies avaient déjà réformé 325 millions d'espèces, et on espérait qu'elles atteindraient 400 millions à la fin de l'année. Cependant il fallut encore continuer les prorogations en 1692 en réduisant, au 1er avril, les prix qui seraient payés par les monnaies à 11 liv. 5 sols pour les louis et à 3 livres pour les écus : ce ne fut que le 13 décembre que le *décri* des espèces non réformées fut définitivement ordonné, et, le 27, on offrit même encore aux détenteurs de vieilles espèces et de matières un délai de trois mois pour les porter aux Monnaies au prix du 1er avril.

Mais, en même temps, dès le 1er août 1692, avant même que la réforme fût terminée, le cours des nouvelles espèces avait été réduit, celui des louis à 12 liv. 5 sols et celui des écus à 3 liv. 5 sols, et cette première réduction fut suivie de plusieurs autres, qui, successivement (les 1er janvier, 1er juillet et 1er août 1693), abaissèrent la valeur légale des louis à 12 livres, 11 liv. 15 sols, 11 liv. 10 sols, et celle des écus à 3 liv. 4 sols, 3 liv. 3 sols, 3 liv. 2 sols. Ces réductions avaient pour but de préparer et de rendre plus fructueuse une nouvelle réforme opérant un nouveau rehaussement des espèces. Si, par exemple, on croyait pouvoir, dans cette nouvelle réforme, porter le cours des louis à 14 livres et celui des écus à 3 liv. 12 s. et qu'à ce moment ils circulassent pour 12 liv. 10 sols et 3 liv. 6 s., prix fixés en 1689, le bénéfice résultait de l'écart entre ces cours : le trésor avait donc intérêt à faire tomber auparavant les louis à 11 liv. 10 sols et les écus à 3 liv. 2 sols. Il effectuait d'ailleurs ces réductions sans aucuns frais, non par une refonte ou réformation, mais simplement par des édits ou par des arrêts du conseil qui les prononçaient, en laissant les espèces entre les mains du public et à ses dépens.

En effet, ces réductions opérées, le roi s'empresse de reconnaître (édit du 28 septembre 1693, modifié les 10 et 11 octobre) qu'aucune mesure « n'a pu empêcher le trafic sur les monnaies, ni diminuer les pertes de l'état, que dès lors il est urgent de relever le cours des espèces. » Il a résolu d'en faire fabriquer de nouvelles, de faire réformer les anciennes et d'en augmenter l'évaluation. » Comme en 1689, il déclare « que si les particuliers qui porteront leurs espèces aux Monnaies profitent d'une partie de l'augmentation, il emploiera utilement ce qui lui en reviendra pour soutenir les dépenses de la guerre. »

Les nouvelles espèces auront même titre et même poids que les

anciennes; mais elles courront, les louis pour 14 livres au lieu de 11 liv. 10 sols, et les écus pour 3 liv. 12 sols au lieu de 3 liv. 2 s. La réformation, sans refonte, devra être effectuée dans un délai de trois mois durant lequel les anciennes espèces resteront à 11 liv. 10 sols et 3 liv. 1 sol; mais elles seront reçues avec bénéfice par les monnaies, les changeurs et les caisses publiques, à 11 liv. 14 s. et 3 liv. 3 sols. La réforme monétaire de 1693 présenta dans sa marche et dans son développement les mêmes circonstances que celles de 1689 : elle s'effectua encore moins rapidement, et il fallut plus d'une fois prolonger les délais, ce qui avait pour effet d'enlever plus longtemps une partie du numéraire à la circulation. A la fin de 1693, les Monnaies avaient réformé et émis 93,928,000 livres d'espèces nouvelles, 353,473,000 liv. à la fin de 1694, 401,700,000 l. à la fin de 1695 : les comptes donnent à la fin de 1699 un total de 483,240,000 livres; mais, à cause de la variation de valeur des espèces, ces 483 millions ne contenaient qu'une quantité d'or et d'argent égale à celle que contenaient 402 millions seulement au temps de Colbert. Si donc la France avait, à cette époque, 500 millions de numéraire, près d'un cinquième avait échappé à la réforme, soit qu'il eût été enfermé et conservé dans les caisses privées, soit plutôt qu'il eût été réformé par l'industrie privée, qui s'efforçait de réaliser le bénéfice que donnait l'opération en portant les espèces à l'étranger pour les y transformer et les réimporter ensuite, soit même en les transformant secrètement en France. La Hollande ne put se livrer à ce trafic à cause de la guerre; mais, en Suisse et en Allemagne, le billonnage n'avait pas d'obstacle. Aussi les rigueurs redoublèrent contre l'exportation et la transformation des monnaies (1).

A la même époque, on procédait bien différemment en Angleterre. Les monnaies y étaient dans un grand désordre, parce que leur mauvaise fabrication avait facilité l'industrie des rogneurs. Au plus fort de la guerre, en 1695, le gouvernement anglais, dirigé par le chancelier de l'échiquier, le comte de Montague, et conseillé par des hommes tels que Locke et Newton, entreprit de refondre ses monnaies et prit toute la perte à sa charge. Ce fut le salut de l'Angleterre, car ce fut le crédit et la confiance ne tardant pas à remplacer le discrédit général qui menaçait toutes les affaires. On lit dans la

(1) Dès le 28 novembre 1693, une déclaration avait défendu de faire aucun trafic ou billonnage à peine de confiscation et d'amende, et de peines corporelles en cas de récidive; elle punissait de la confiscation et *de la mort* tous ceux qui exporteraient espèces ou matières *sans une permission écrite du roi :* ces pénalités excessives furent souvent appliquées. (Voir au t. I de la *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, les nos 1296, 1299, 1411, 1726, 1813, et au t. II les nos 210, 311, 314, 320, 380, 417, 457 et *passim*.)

Gazette d'Amsterdam du 27 février 1696 : « C'est une chose glorieuse pour le parlement anglais qu'il ait entrepris de soutenir d'une main le fardeau de la guerre et de l'autre le redressement des monnaies. On a réformé les monnaies en France, afin de les donner au public à un plus haut prix qu'elles ne valaient et d'y trouver une partie des dépenses de la guerre. Mais, en Angleterre, loin d'altérer l'ancien ordre, on entreprend de le rétablir, de remédier aux abus, d'en supporter la perte et de fournir en outre aux frais immenses de la guerre. C'est l'œuvre de la nation elle-même qui sent ses forces et ses moyens, au lieu qu'en France l'autorité qui impose les taxes, n'ayant point de part au fardeau, le rejette sur qui bon lui semble. » Quelque sévères que soient pour la France ces paroles et cette comparaison, on ne saurait en contester l'exactitude.

La réforme monétaire, ordonnée en 1693, était à peine terminée, en 1699, qu'on commença à réduire (le 1er janvier 1700) le cours des espèces, comme on l'avait fait en 1692 par un édit, et toujours aux dépens du public : ce fut invariablement à cette époque *le prélude sinistre* de réformes nouvelles, de celle qui venait d'être effectuée et de celles qui le furent en 1701, en 1704, en 1709.

En 1701 et 1704, la réformation des espèces ne s'opéra pas sans difficulté : le trésor était si épuisé qu'il n'avait pas de fonds disponibles pour acheter et pour payer les espèces anciennes et les matières, et le directeur de la Monnaie de Paris fut obligé de faire accepter par ceux qui les lui apportaient des billets à courte échéance, qui devaient être acquittés au moyen des espèces nouvelles, au fur et à mesure qu'elles seraient fabriquées : l'exactitude avec laquelle ils furent d'abord payés accoutuma le public à les recevoir et à les négocier comme des lettres de change, et cette émission de billets remboursables à terme fixe inaugura une forme nouvelle d'emprunt qui prit rapidement un développement aussi considérable que périlleux pour le trésor.

En 1709, la réforme coïncida avec l'arrivée, en France, d'un chargement de lingots d'or et d'argent venant des mers du Sud, et l'administration des finances, en les payant moitié comptant, moitié en assignations sur les recettes générales avec intérêt à 10 pour 100, put déterminer les négocians qui en étaient possesseurs à les porter aux Monnaies ; 30 millions de matières, frappés sans délai, devaient donner aux directeurs des Monnaies les moyens de payer comptant les espèces à réformer sans recourir à des émissions de billets qui étaient alors entièrement discrédités. Cet emploi de métaux non encore monnayés fit naître, en outre, la pensée de substituer des pièces d'un type nouveau, — des louis conservant le titre de 22 karats, mais un peu plus lourds que les

anciens (de 30 au marc au lieu de 36 1/4) et qui auraient cours pour 20 livres ; des écus qui, un peu plus lourds et d'un titre un peu plus élevé que les anciens, auraient cours pour 5 livres, — à l'ancien numéraire altéré par les réformations dont il avait été l'objet. C'est sur ce motif d'intérêt public qu'un arrêt du conseil (du 16 mars 1709) se fonda pour ordonner une nouvelle refonte ; mais son but véritable est de procurer un bénéfice au trésor, car il porte « que le profit de l'opération servira à supprimer 72 millions de billets de monnaies ayant cours dans le public et causant un grand préjudice à toutes les affaires... »

On ne pourrait retracer dans leurs détails chacune de ces réformes monétaires de 1701, de 1704, de 1709, sans répéter, en partie, ce qui déjà a été dit de celles de 1689 et de 1693. On fera mieux connaître leurs résultats généraux et leurs effets économiques en réunissant et en résumant les variations incessantes qu'elles ont apportées dans la valeur des monnaies ; en s'attachant exclusivement aux espèces d'argent pour rendre le tableau plus simple, et, par cela même, plus saisissant ; mais en faisant ressortir en même temps les variations qui en résultèrent dans la valeur intrinsèque de la monnaie de compte.

Les écus, ayant cours depuis 1665 pour 3 livres, ce qui donnait à la livre une valeur intrinsèque de 1 fr. 86, déduite de ce cours, avaient d'abord été portés à 3 liv. 6 s. en 1689, et la valeur intrinsèque de la livre n'avait plus été que de 1 fr. 69 ; puis on avait successivement réduit le cours des écus à 3 liv. 5 s., 3 liv. 4 s., 3 liv. 3 s., 3 liv. 2 s., en faisant remonter la valeur de la livre à 1 fr. 72, 1 fr. 74, 1 fr. 77, 1 fr. 80.

En 1693, on porta le cours des écus à 3 liv. 12 s., ce qui abaissa la valeur intrinsèque de la livre à 1 fr. 55, et, le 1er janvier 1700, on commença à réduire les écus à 3 liv. 11 s. pour les abaisser à 3 liv. 5 s. par six réductions successives de chacune 1 sol, en faisant remonter proportionnellement la livre à 1 fr. 72.

En 1701, une nouvelle réforme élève le cours des écus à 3 liv. 16 s. et la valeur de la livre descend à 1 fr. 51 ; mais on ne tarde pas à ramener successivement le cours des écus à 3 liv. 14 s., 3 liv. 12 s., 3 liv. 11 s., 3 liv. 10 s., 3 liv. 9 s., 3 liv. 8 s., tandis que la valeur de la livre remonte successivement aussi, et par degrés, à 1 fr. 64.

En 1704, nouvelle opération qui porte les écus à 4 livres et diminue la valeur de la livre à 1 fr. 41, suivie de dix réductions successives des écus jusqu'à 3 liv. 7 s., et de dix changemens correspondans dans la valeur de la livre, qui remonte à 1 fr. 66.

Enfin, en 1709, on élève le cours de l'écu jusqu'à 5 livres ; mais

c'est une pièce d'un nouveau type, un peu plus lourde et d'un titre un peu plus élevé que l'ancienne (1), et la valeur de la livre n'est plus que de 1 fr. 24 : puis, à partir de décembre 1713, l'écu subit onze réductions successives, presque de mois en mois, et n'a plus cours le 1er septembre 1715 que pour 3 liv. 10 s., tandis que la valeur de la livre, par une progression correspondante, se relève jusqu'à 1 fr. 78.

De 1689 à 1715, le cours des espèces varia *quarante-trois fois*, et ces variations furent alternatives : après une hausse, il y eut une période de baisse, suivie d'une nouvelle hausse, suivie elle-même d'une période nouvelle de baisse. L'écu, qui avait couru pour 3 liv. avant la réforme de 1689, monta d'abord à 3 liv. 6 s. pour ne redescendre qu'à 3 liv. 2 s. Il remonta à 3 liv. 16 s. pour ne redescendre qu'à 3 liv. 8 s.; à 4 livres pour redescendre à 3 liv. 7 s., et à 5 livres pour redescendre à 3 liv. 10 s. Chacune de ces cinq réformes porta le cours des écus à un chiffre de plus en plus élevé et fut suivie d'une diminution, qui, sauf une fois, ne ramena pas l'écu à la valeur qu'il avait eue à la fin de la période précédente. Mais il y eut toujours entre les hausses et les baisses cette différence, que les premières s'opéraient au profit du trésor et les secondes aux dépens du public.

La monnaie de compte varie nécessairement comme les espèces réelles. Sa fixité est un principe essentiel : elle éprouva, en vingt-six ans, quarante-trois changemens qui eurent, en sens inverse, le même caractère que ceux des écus. De 1 fr. 86 avant 1689, sa valeur intrinsèque tomba successivement à 1 fr. 69 en 1689 ; à 1 fr. 55 en 1693 ; à 1 fr. 47 en 1701 ; à 1 fr. 39 en 1704 ; à 1 fr. 24 en 1709 ; et, dans chacune de ces périodes intermédiaires, pendant lesquelles elle était successivement relevée, elle ne revenait pas plus que l'écu à la valeur qu'elle avait eue à la fin de la période précédente.

Pour se faire une idée précise des effets économiques et financiers de ces variations, on peut supposer qu'une rente de 1,000 livres fût payée, par semestre, durant ces vingt-six ans : il n'y eut presque pas un paiement qui fût effectué avec la même quantité d'argent. Payée avant la première réforme par une quantité d'argent égale à 1,860 francs de notre monnaie, cette rente ne fut plus payée en 1689 que par une quantité d'argent égale à 1,690 francs ; par 1,555 francs en 1693 ; par 1,470 francs en 1701 ; par 1,390 francs en 1704, et en 1709 par 1,240 francs seulement : les deux tiers de ce que le débiteur devait autrefois donner pour acquitter son engagement. Entre chacune de ces époques, la rente de 1,000 livres

(1) L'ancien écu valait intrinsèquement 5 fr. 59, et le nouveau, à raison de son titre et de son poids, 6 fr. 23 : un peu plus du dixième en sus; — mais la valeur légale de l'écu, qui était de 4 livres en 1704, fut élevée à 5 livres en 1709 et fut ainsi augmentée d'un quart.

fut payée par une quantité de métal variant encore, presque à chaque échéance, entre les termes extrêmes qui viennent d'être mentionnés. L'exécution de toutes les obligations, de tous les contrats fut soumise aux mêmes oscillations, aux mêmes perturbations. On a peine à comprendre comment la vie civile, et surtout la vie commerciale, purent supporter une telle mobilité dans le signe des échanges, dans la commune mesure de toutes les valeurs.

Les prix des choses ne sont que les quantités d'or ou d'argent contre lesquelles elles s'échangent : ces prix, toujours énoncés en monnaie de compte, devaient varier toutes les fois que la livre, le sou, le denier exprimaient une quantité différente d'argent. Il est vrai que ces variations étaient toujours ralenties et atténuées par les efforts que faisaient soit les producteurs et les marchands, soit les consommateurs, tantôt pour réaliser un bénéfice et tantôt pour éviter une perte; elles se combinaient aussi avec les circonstances commerciales, qui, indépendamment de la valeur des monnaies, déterminent les prix : l'abondance ou la rareté des marchandises, les besoins et la richesse du public. L'abaissement le plus considérable de la livre, qui devait amener la plus grande hausse des prix, coïncida avec le terrible hiver de 1709 et la disette qu'il produisit : il contribua à accroître l'horrible misère qui désola la France. Dans des années moins malheureuses, dans celles qui auraient été prospères, la mobilité et l'incertitude des prix ne laissèrent au commerce ni sécurité, ni activité.

Les espèces d'or varièrent toujours en même temps que les espèces d'argent (1) ; mais le cours des unes et des autres ne fut jamais assez rigoureusement calculé pour que le rapport de valeur entre les deux métaux ne se trouvât pas modifié presque aussi souvent que ce cours lui-même : quelquefois même, comme en 1701, la valeur légale de l'or et celle de l'argent furent réglées avec l'intention arrêtée et réfléchie de changer ce rapport. Il varia *trente-six fois*, sans s'élever, il est vrai, au-dessus de 15 fr. 87 et sans descendre au-dessous de 14 fr. 94 ; mais on sait qu'en cette matière délicate, une variation de quelques centimes suffit pour exercer une grande perturbation sur les transactions et sur les mouvemens internationaux des métaux précieux.

A d'autres époques, dans le passé, aux temps de Philippe le Bel, de Philippe de Valois, de Jean, de Charles VI, on avait vu les mon-

(1) Le cours du louis, fixé à 11 livres en 1666, fut élevé à 12 liv. 10 s. en 1689 (la pièce conservant le même titre et le même poids); à 14 livres, en 1693 et 1701; à 15 livres, en 1704; à 20 livres, en 1709; mais c'était alors une pièce un peu plus pesante que la précédente : dans l'intervalle, entre chaque réforme, le cours du louis fut, successivement et par degrés, réduit à 11 liv. 10 s. avant 1693, à 13 livres avant 1701, à 12 liv. 10 s. avant 1704, à 13 livres avant 1709.

naies éprouver des variations plus grandes, des altérations plus profondes; mais la hausse et la baisse alternatives du cours des espèces, déformées et refrappées sans être refondues, n'avaient pas suivi la marche régulière, calculée, méthodique, on pourrait dire scientifique, qui donne aux réformes monétaires de 1689 à 1715 un caractère particulier.

On estime que la France avait, au temps de Colbert, 500 millions de livres de numéraire : les monnaies transformèrent et émirent, en 1689, 466 millions d'espèces; en 1693, 483 millions; en 1701, 321 millions; en 1704, elles reçurent et réformèrent 175 millions, et, en 1709, elles reçurent 288 millions d'espèces avec 38 millions de billets de monnaies à retirer de la circulation. Mais ces sommes sont exprimées en livres, dont la valeur est différente pour chacune d'elles; leur rapprochement ne fournit donc aucune indication utile. Pour les rendre comparables et par suite significatives, il faut rechercher, par un calcul d'ailleurs très simple, la quantité d'or ou d'argent exprimée en francs que contenait chacune d'elles. On voit alors que le numéraire, du temps de Colbert, valait 940 millions de nos francs; que les monnaies transformées et émises en 1689 valaient 782 millions, celles de 1693, 734 millions; celles de 1701, 321 millions; celles de 1704, 285 millions, et celles de 1709, 472 millions. Chaque réforme monétaire ne comprit qu'une partie plus ou moins considérable, et, le plus souvent, décroissante du numéraire en circulation; non qu'il eût autant diminué, mais parce qu'une partie était transformée, soit en France, soit à l'étranger, par l'industrie des billonneurs disputant à l'état le profit de l'opération, et qu'une autre partie restait enfouie dans les caisses privées, qui refusaient de s'en dessaisir par des motifs divers, et, malgré tous les efforts qu'on faisait pour l'attirer aux Monnaies par des prix relativement avantageux.

Quel que fût d'ailleurs le numéraire resté dans la circulation, il fut souvent détourné de sa fonction économique et commerciale. De 1689 à 1718, il fallut le transporter cinq fois des caisses privées aux Monnaies, pour le reporter ensuite des Monnaies aux caisses privées après qu'il avait été réformé : ces mouvemens en rendaient une partie stérile et inactive. On ne peut donc s'étonner qu'on se plaigne constamment de la disette du numéraire. Les deux volumes, aujourd'hui publiés, de la *Correspondance du contrôleur-général*, sont remplis des réclamations et des doléances des intendans sur le manque d'espèces, sur la stagnation et la ruine du commerce.

Le trésor réalisa-t-il du moins un bénéfice qui puisse, non justifier, mais expliquer l'obstination avec laquelle l'administration des finances persévéra, sous trois contrôleurs-généraux, dans une voie si funeste? Il résulte des récapitulations des fonds du trésor que les

bénéfices de la première réforme s'élevèrent à 25 millions, et ceux de la seconde à 52. Forbonnais évalue à 69 millions ceux des trois autres : en tout, 146 millions. Mais ce n'est là qu'un produit brut dont il faudrait déduire les frais de fabrication pour avoir le produit net, et ce produit net lui-même est plus apparent que réel ; il fut compensé pour le trésor par plus d'une perte.

Lorsque le cours des espèces fut surélevé, l'état vit nécessairement décroître, par suite de l'abaissement de la monnaie de compte, la valeur réelle et effective de ceux de ses revenus dont le montant était réglé en livres, sous et deniers; il réalisa au contraire, il est vrai, un profit en payant avec une quantité moindre d'or et d'argent ses rentes et d'autres charges aussi réglées en monnaie de compte; mais ses recettes étaient bien supérieures aux dépenses de cette nature. Si on ne considère que le produit net des revenus publics, il fut, en 1689, de 105 millions de livres, et de 107 en 1693 : il semble avoir augmenté de 2 millions. Mais, comme on l'a déjà fait remarquer, ces sommes, exprimées en livres dont la valeur est différente, ne sont pas comparables. Il faut s'attacher aux quantités d'or et d'argent qui furent versées au trésor en 1689, alors que la livre avait conservé son ancienne valeur, qui ne changea qu'au 1er janvier 1690, et celles qui furent versées en 1693, quand la seconde réforme avait élevé le cours des espèces : or on trouve qu'en 1689, le trésor reçut l'équivalent de 192 millions de francs, et en 1693 l'équivalent de 162 seulement. Le produit net des revenus, au lieu d'un léger accroissement, avait en réalité éprouvé une perte d'un sixième. Cette perte devint plus considérable quand les réformes de 1701, de 1704, de 1709 élevèrent encore le cours des espèces et diminuèrent la valeur de la monnaie de compte. La hausse et la baisse du cours des louis et des écus furent, il est vrai, alternatives; mais ce cours ne redescendit jamais autant qu'il avait monté : le résultat général des réformes fut une hausse des espèces, une baisse de la monnaie de compte, une perte pour le trésor sur le produit net de ses revenus.

L'état eut en outre à supporter, pour toutes celles de ses dépenses qui n'étaient pas réglées à l'avance et d'une manière permanente en livres, sous et deniers, comme les gages des officiers publics, les effets de l'élévation des prix qui fut la conséquence de la diminution de valeur de la monnaie de compte. Si on peut admettre qu'à l'intérieur cette élévation des prix ne fut pas toujours et entièrement proportionnelle à la baisse de la livre, il ne faut pas perdre de vue que la guerre obligeait à faire au dehors, pour l'entretien de l'armée, des dépenses considérables, et, comme le dit avec raison Forbonnais : « les étrangers ne vendirent leurs marchandises et n'en reçurent le prix *qu'à poids et à titre.* »

Tout porte à croire que l'état ne réalisa qu'un bénéfice minime, et il éprouva le contre-coup de l'ébranlement donné aux affaires par la variation des monnaies, le contre-coup de la ruine et de la misère de tous. Ce fut assurément l'une des causes principales qui, de 1689 à 1715, firent décroître le produit *brut* des revenus de 136 millions à 118.

On ne peut étudier ces perturbations monétaires dans leurs détails techniques, dans leurs résultats financiers, dans leurs conséquences économiques, dans leurs funestes effets sur la prospérité publique, sans être invinciblement ramené aux principes élémentaires et fondamentaux de la science et du régime des monnaies qu'Aristote avait formulés le premier, que saint Thomas d'Aquin, au XIIIe siècle, et Nicole Oresme, au XIVe, avaient remis en pleine lumière, et, qu'au moment où la France les oubliait, Locke et Newton faisaient reconnaître et consacrer en Angleterre.

III. — LES EFFETS ROYAUX ET LA DETTE DE L'ÉTAT A LA MORT DE LOUIS XIV.

Non-seulement la variation des monnaies n'enrichit pas l'état, mais elle fut l'origine d'expédiens de trésorerie qui devinrent désastreux. Les billets de monnaies, qu'on a vu créer en 1701 pour faciliter la réforme monétaire, furent suivis de billets émis par une caisse des emprunts, de billets souscrits par les receveurs et les fermiers généraux, des billets d'une caisse spéciale, la caisse Legendre. A partir de 1706 ou 1707, les trésoriers de l'extraordinaire des guerres et de la marine firent en outre accepter leurs billets par les fournisseurs de l'armée quand ils n'avaient pas reçu du trésor des fonds suffisans pour les payer, ce qui arrivait souvent. Tous ces billets, émis avec l'intervention du gouvernement et par ses ordres, étaient des effets royaux, ce qu'on appelle aujourd'hui des *bons du trésor :* ils apportèrent à l'état le périlleux secours d'une *dette flottante* (1).

La première émission de billets de monnaies, en 1701, paraissait devoir être limitée et temporaire. Le directeur de la Monnaie de Paris n'avait pas les fonds nécessaires pour payer les anciennes espèces qui lui étaient apportées : afin que le prix pût en être

(1) Les détails qui suivent ont été, en partie, extraits avant 1870, d'un manuscrit intitulé *Histoire des effets royaux*, que possédait la bibliothèque des finances et qui a été détruit par l'incendie du ministère; ils ne s'écartent pas d'ailleurs des renseignemens qu'on trouve, à cet égard, dans les *Comptes* de Mallet et dans les recherches de Forbonnais.

acquitté avec les pièces que ces espèces auraient servi à fabriquer, un arrêt du conseil du 19 septembre 1701 ordonna que, *jusqu'à la fin d'octobre,* des billets à courte échéance seraient donnés en échange de l'or et de l'argent versés à la Monnaie. Ces billets, que le roi s'engageait à rembourser le plus tôt possible, et qui avaient pour gages les espèces qu'ils représentaient, pourraient être reçus dans les paiemens comme argent comptant. L'exactitude avec laquelle ils furent payés leur donna beaucoup de faveur, et cette nouvelle monnaie de crédit, qu'on continua à émettre après la fin d'octobre, fut souvent préférée à la monnaie métallique.

Il parut simple et commode de se procurer ainsi de l'argent, quand on en avait un si pressant besoin, et la caisse des emprunts, qui avait été fort utile à Colbert, et que Lepeletier avait si peu habilement liquidée, ne tarda pas à être rétablie (11 mars 1702). Cette caisse, instituée à l'hôtel des Fermes, devait délivrer, en échange des sommes qui y seraient versées, des *promesses* ou billets, à échéance fixe, en ajoutant au principal l'intérêt calculé à 8 pour 100.

Ce mode de crédit aurait pu être le salut de l'état, s'il avait été employé avec modération et prudence, si des fonds avaient toujours été tenus disponibles pour payer ceux des billets dont on aurait demandé le remboursement, si on eût laissé désirer l'abondance du papier de circulation : « Le grand art du crédit est de faire peu d'engagemens et de les acquitter exactement (1). » Malheureusement, la détresse du trésor ne comportait pas alors cette sagesse et ces précautions.

Cependant la confiance était telle qu'elle ne fut pas ébranlée quand un arrêt du conseil (27 septembre 1703), ordonna que des billets du directeur de la Monnaie de Paris, au lieu d'être remboursés, continueraient provisoirement, « à être reçus pour comptant dans les paiemens, » parce que le travail de la réforme monétaire avait été retardé par quelques difficultés matérielles de fabrication. Il en fut tout autrement quand, quelques mois après, le gouvernement annonça (2) qu'on ne rembourserait en décembre, janvier et février, que les billets de 600 livres et au-dessous, que ceux de sommes plus élevées seraient convertis en d'autres billets payables en juillet seulement, mais avec un intérêt de 8 pour 100, qui fut réduit à 7 l'année suivante ; il était en outre permis de convertir les billets de monnaies en billets souscrits par les receveurs généraux. C'était indiquer que les espèces fabriquées avec l'or et l'argent dont ils avaient été le prix avaient été employées à acquitter

(1) Forbonnais, t. II, p. 132.
(2) Déclaration de décembre 1703 et arrêts du conseil de janvier 1704.

les dépenses courantes et qu'on offrait de les remplacer par d'autres sûretés : dès lors, les billets de monnaies ne furent plus négociés qu'avec une perte qui s'accrut sans cesse. On n'en continua pas moins à les multiplier, et la réforme monétaire de 1704 en fit émettre de nouveaux. Bien que dépréciés, ils avaient encore une circulation : on commença à en émettre directement pour subvenir aux dépenses publiques, sans qu'alors ils eussent pour gages des matières d'or et d'argent en cours de fabrication.

Pendant que la circulation des billets de monnaies recevait ce développement, la caisse des emprunts émettait ses promesses, et elles étaient bien reçues par le public. Mais, en temps de guerre, le crédit dépend du sort des armes : après la défaite de Hochstedt (12 août 1704), des remboursemens considérables furent demandés, et il fallut (Arrêt du 17 septembre) les ajourner au 1er avril 1705 : ce fut en vain que, quelques jours avant cette échéance (le 23 mars), pour essayer de déterminer les porteurs à la reculer eux-mêmes, l'intérêt fut élevé à 10 pour 100, et que, pour attirer les étrangers, on exempta du droit d'aubaine ceux qui prendraient des promesses de la caisse des emprunts. Les porteurs de cette valeur se présentèrent en grand nombre le 1er avril et ne purent être payés que moitié en argent et moitié en billets de monnaies, créés et émis tout exprès à cet effet. Jusque-là ces billets, quoique dépréciés, s'étaient soutenus ; mais quand on les vit changer en quelque sorte de nature et servir à rembourser des effets qui n'inspiraient aucune confiance, ils furent entièrement discrédités. Les commerçans en détenaient une quantité considérable : on ne les rassura pas en commençant à en faire du papier-monnaie, en ordonnant qu'ils pourraient entrer pour un quart dans tous les paiemens, alors qu'ils n'étaient pas reçus par le trésor en acquittement des contributions. Ceux qui ne possédaient pas d'autres valeurs furent entraînés par la peur ou contraints par le besoin à les négocier à tout prix, et en peu de jours, ils perdirent 75 pour 100. Le commerce fut profondément troublé. C'était l'acquittement des promesses de la caisse des emprunts en billets de monnaies qui avait discrédité ceux-ci ; on espéra vainement les relever en les faisant accepter par cette caisse pour moitié des sommes qu'elle recevait ; elle les donna ensuite en paiement aux fournisseurs de l'état. Mais la plupart des négocians opèrent à l'aide de l'argent et du crédit. Ce ne sont pas des effets portant intérêt qu'il leur faut. Payés en papier, ils le mettent à tout prix sur la place ; seulement, quand ils peuvent le prévoir, ils ont soin de régler auparavant les conditions de leurs marchés, à raison de la perte qu'ils ont à craindre.

La situation des billets de monnaies fut pendant plusieurs années

l'une des plus vives préoccupations du contrôleur-général : il aurait fallu pouvoir, sinon les rembourser, au moins assurer leur remboursement dans l'avenir en y affectant annuellement un fonds déterminé, libre et certain. Au contraire, malgré le discrédit dans lequel ce papier était tombé, les besoins du trésor firent créer (Arrêt du 17 février 1706), pour 5 millions de nouveaux billets, sans intérêt, qui seraient remboursés à raison de 50,000 livres par jour, à compter du 1er mars 1706. On en créa d'autres. On en émit autant que les besoins l'exigèrent et en telle quantité que la circulation des espèces en fut presque interrompue. Alors on en fit de plus en plus un papier-monnaie en ordonnant (le 6 juillet 1706), que les paiemens de 400 livres et au-dessous devraient seuls être faits exclusivement en argent ; que ceux de 4 à 600 livres se feraient moitié en billets et moitié en argent ; ceux de 7, 8 et 900 livres, deux tiers en billets ; ceux de 1,000 livres et au-dessus avec un huitième seulement en argent : en même temps, pour la facilité du commerce, il était permis de couper les billets à la volonté des porteurs. Mais, trois mois après (le 24 octobre), tous les billets étaient convertis en coupures de 500 livres et de 1,000 livres et il était défendu de les comprendre pour plus du quart dans les paiemens. On ne procédait que par expédiens, allant de l'un à l'autre, suivant les besoins du moment.

La totalité des billets de monnaies en circulation s'élevait à 173 millions de livres, et leur diminution était une urgente nécessité : 25 millions furent convertis en billets souscrits par les receveurs généraux, et 25 millions en billets souscrits par les fermiers généraux, les uns et les autres payables, à compter du 1er janvier 1708, avec intérêt à 5 pour 100, à raison de 10 millions par an, ce qui les fit appeler *billets à cinq ans*. Ce nouveau papier jeté sur la place perdit autant que celui qu'il remplaçait, parce qu'on ne croyait pas plus à son remboursement. Il devint aussitôt l'objet d'un agiotage qui le déprécia pour le retirer à 60 ou 80 pour 100 de perte, pour l'employer ensuite à de meilleures conditions, quand même il ne parvenait pas, par ses agissemens, à le passer en compte, sur le pied du principal, au trésor, qui était obligé de le remettre bientôt en circulation. Ces spéculations furent l'occasion de grands bénéfices et devinrent, au commencement du règne de Louis XV, le motif ou le prétexte de la création d'une chambre de justice.

Après cette conversion, il restait pour 123 millions de billets de monnaies. Le trésor promit, pour en assurer le paiement, de donner 6 millions par an, à raison de 500,000 livres par mois, à compter du 1er janvier 1708 ; mais personne ne croyait que cette promesse pût être tenue, et il fut permis aux porteurs de faire convertir leurs

billets soit en promesses de la caisse des emprunts, qui portaient intérêt à 5 pour 100, soit en rentes sur l'hôtel de ville, en payant moitié en argent. Ces conversions éteignirent encore pour 51 millions de billets de monnaie et les réduisirent à 72 millions (1).

Leur circulation, tout en s'élevant à une somme considérable, ne s'était pas étendue, depuis leur origine, hors de Paris, et elle y avait causé une crise monétaire d'autant plus grave qu'elle y était concentrée : on vit le change des provinces sur Paris monter parfois jusqu'à 60 pour 100. Il parut donc opportun de combiner les mesures prises pour diminuer la masse des billets avec l'extension de leur circulation dans les provinces et avec la défense générale et absolue de les comprendre pour plus d'un quart dans les paiemens. (Déclaration du 12 avril 1707.) La première de ces dispositions, que l'intendant de Lyon combattait avec vivacité depuis plus de deux ans, souleva des réclamations si nombreuses et si pressantes que le contrôleur-général, toujours hésitant, l'ajourna d'abord (11 mai); mais quelques mois après (18 octobre), il en prescrivit définitivement et énergiquement l'exécution (2).

La défense de comprendre les billets pour plus d'un quart dans les paiemens provoqua les plaintes des débiteurs; ils voulaient pouvoir acquitter la totalité de leurs engagemens avec ces valeurs dépréciées. Chamillart était cette fois résolu à ne pas céder, et il le témoigna en termes expressifs quand il chargea (le 1er décembre 1707) Desmarets de dire à ceux qui n'exécuteraient pas la déclaration « que le premier qui serait capable de l'oublier et qui serait pris en contravention, quand même la preuve ne serait pas complète pour lui faire son procès, serait mis dans une dure prison et chassé des affaires pour le reste de ses jours (3). »

Pendant les trois années 1705-1706-1707, les billets de monnaies, ceux de la caisse des emprunts, ceux des receveurs et des fermiers-généraux, ceux que les trésoriers de l'extraordinaire des guerres et de la marine commencèrent à émettre pour assurer leurs services quand ils ne recevaient pas des fonds suffisans, furent la principale ressource du trésor pour subvenir à toutes les dépenses, et particulièrement à celles des armées; il ne restait sur les impositions que quelques restes non encore engagés; et les affaires extraordi-

(1) Déclarations des 26 octobre et 27 novembre 1706 et 2 janvier 1707. Les 72 millions de billets restant durent être présentés à l'hôtel de ville pour être échangés contre de nouveaux titres signés par le prévôt des marchands et un syndic; on voulait garantir ainsi que la quantité de ces billets ne serait plus augmentée.

(2) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. II, nos 741, 1081, 1104, 1231, 1233, 1234, 1235, 1237, 1241, 1242, 1244, 1250, 1334, 1345.

(3) *Ibid.*, no 1357.

naires fournirent des sommes moins considérables que les années précédentes. On peut dire que *la guerre se fit à crédit :* elle coûta au moins un tiers de plus que si les revenus eussent été libres et des fonds assurés; elle coûta plus encore à mesure que les papiers donnés en paiement s'avilirent (1).

Au commencement de 1707, la crise financière, monétaire, commerciale avait tellement troublé l'esprit de Chamillart que, ne pouvant acquitter à leur échéance les obligations du trésor, il ne comprenait plus que les négocians continuassent à faire honneur à leurs engagemens. Un banquier de Lyon, sur lequel une lettre de change de 150,000 livres avait été tirée pour fournir des fonds à l'armée d'Italie, lui ayant demandé comment il serait remboursé de cette avance, il répondit (le 27 mars) : « ... Je vous avouerai naturellement que la grande exactitude dont vous êtes et qui a établi votre crédit parmi les étrangers et les bons négocians du royaume, quoiqu'elle ne soit pas blâmable, ne laisse pas d'être bien dangereuse dans un temps comme celui-ci. » Et, en lui faisant parvenir sa lettre par l'intermédiaire de l'intendant, il écrivait, en particulier, à celui-ci : « La grande exactitude d'un banquier accrédité, qui dans un temps de paix doit le faire canoniser, est un mal pour l'état dans celui-ci. Je m'explique dans des termes moins naturels avec le sieur P.; je verrai par la manière dont il répondra à mes demandes si les idées que l'on m'a données de lui sont fausses ou véritables. Tout bon négociant et tout banquier sera pour lui; je ne suis point surpris que vous ayez pris ce même esprit depuis que vous êtes à Lyon, au milieu de gens de commerce. S'ils avoient été dans d'autres sentimens, ils auroient épargné bien de l'argent au roi et les billets de monnaie se seraient soutenus (2). » Chamillart regrettait que, dans des conjonctures si graves, les banquiers ne soutinssent pas l'état de leur crédit, et il leur demandait de le détruire eux-mêmes en suivant l'exemple du trésor.

Au 1er janvier 1708, l'état devait 72 millions en billets de monnaies, 54 millions 1/2 en billets des receveurs et des fermiers-généraux, 60 millions 1/2 en promesses de la caisse des emprunts; et les billets des trésoriers de l'extraordinaire montaient à près de 62 millions. La guerre, poursuivie avec vivacité, ne permit pas de commencer les remboursemens qui avaient été annoncés, et il fut plus impossible encore d'y songer en 1709. Mais on sait déjà que l'arrivée de 30 millions de lingots, venant de la mer du Sud et achetés par l'état, fit ordonner une refonte générale des monnaies, dont

(1) Forbonnais, t. II, p. 165.
(2) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. II, n° 1214.

le bénéfice fut affecté à l'extinction des billets de monnaies. Dans ce dessein, on permit de porter aux Monnaies 1 sixième en billets à supprimer et 5 sixièmes en espèces anciennes à réformer. Il y avait pour les détenteurs du numéraire plus d'un cinquième de perte réelle sur la refonte et, par conséquent, on ne rendait rien sur la valeur des billets; cependant l'opération en fit rentrer pour 43 millions, et il n'en resta plus que pour 29 millions en circulation. Cette diminution ne releva pas leur cours : ils continuèrent à perdre 80 pour 100, et on se décida à en interdire la circulation à dater du 1er février 1711. Toutefois, pour que ceux qui les possédaient ne perdissent pas tout, ils purent encore les porter aux Monnaies jusqu'au 1er octobre avec 4 cinquièmes seulement d'espèces anciennes au lieu de 5 sixièmes : ils furent aussi autorisés, en payant moitié en argent et moitié en billets, à les employer en rentes perpétuelles au denier 20, ou en rentes émises en tontine au denier 12 jusqu'au 1er avril 1712, époque à laquelle ils furent « abolis et de nulle valeur. » Ainsi s'éteignirent les billets de monnaies, convertis à des conditions onéreuses, et supprimés plutôt que liquidés.

Les promesses de la caisse des emprunts éprouvèrent d'abord moins de vicissitudes. Elles ne furent pas remboursées à leur échéance, mais on en acquitta régulièrement les intérêts jusqu'au commencement de 1709 : à cette époque, tout paiement, capital et intérêts, cessa jusqu'à la fin de 1710. Les intérêts à 10 pour 100, échus et non payés, furent alors réunis au principal, et, pour l'avenir, il fut décidé que les intérêts réduits à 5 pour 100 seraient payés annuellement jusqu'au remboursement, qu'on ajourna, mais qu'on promit d'effectuer à la paix (Déclaration des 14 octobre et 20 décembre 1710). Pour remplir cet engagement, aussitôt après le traité d'Utrecht (avril 1713), le remboursement fut prescrit à raison de 500,000 livres par mois (6 millions par an) et par voie de tirage au sort des effets qui seraient remboursés. Mais on assure qu'en même temps, pour se procurer les fonds nécessaires et aussi afin de pourvoir aux dépenses courantes, on émit secrètement et à des conditions onéreuses, pour une somme importante (plus de 21 millions), de nouvelles promesses, qu'on parvint à déguiser pour qu'elles se confondissent avec les anciennes. Cette émission clandestine n'était pas de nature à relever les cours. La situation embarrassée du trésor et le discrédit de toutes les valeurs ne permettaient d'ailleurs de prendre aucune mesure utile et durable. Après avoir prescrit le remboursement des promesses par la voie du tirage au sort, il parut préférable que tous les porteurs fussent remboursés, sans distinction, par portions égales, à raison d'un vingtième par an, avec paiement des intérêts à 5 pour 100 (Décla-

ration du 15 décembre 1714.) Ce remboursement en vingt ans n'offrait ni sécurité ni garantie. Un arrêt du conseil (9 mars 1715), qui avançait en mai le premier acompte, payable seulement en décembre, un édit (7 mai) qui créait une imposition spéciale et en affectait le produit à ce paiement, une déclaration (11 juin 1715) qui, revenant au procédé du tirage au sort, prescrivait de déterminer ainsi, le 2 juillet, les promesses qui seraient remboursées au mois d'octobre, ne parvinrent pas à rétablir la confiance que ces changemens continuels et tant d'incertitude devaient, au contraire, achever de détruire. Deux ans s'étaient écoulés depuis la paix, et les promesses de la caisse des emprunts, qui montaient à 147 millions de livres, alors qu'elles ne dépassaient pas 61 millions au 1er janvier 1708, perdaient 80 pour 100 sur le marché.

Lorsque des effets émis soit par l'état, soit par des particuliers, sont dépréciés, à raison du peu de confiance qu'inspirent ceux qui les ont créés, ils ne se transmettent plus pour la somme même qu'ils expriment, et l'écart entre leur *pair* et le prix auquel ils se négocient varie sans cesse. Ces variations deviennent l'objet de spéculations qui ne sont pas illicites si elles sont publiques et libres; c'est la dépréciation de ce papier qui est un dommage pour la richesse publique, et ce dommage ne peut être imputé qu'à l'insolvabilité des débiteurs. Cependant, au commencement du XVIIIe siècle, on voyait dans ces spéculations des manœuvres coupables, et on considérait comme un fait d'usure l'achat d'un effet au-dessous de sa valeur d'émission. On pensait aussi que cet achat relevait le débiteur de l'obligation de rembourser intégralement ses billets, et qu'il s'acquittait largement en donnant à ses créanciers un peu plus qu'ils n'avaient payé eux-mêmes pour acquérir le titre qu'ils possédaient.

C'est la thèse à l'aide de laquelle les états ont toujours cherché à justifier leurs banqueroutes. La réduction arbitraire des rentes, en 1713, a déjà montré combien les notions les plus élémentaires des conditions du crédit public et du respect des engagemens de l'état étaient alors inconnues. On en trouve une preuve plus décisive encore dans les dispositions et les motifs d'un édit (août 1715) qui, au moment où le sort des promesses de la caisse des emprunts paraissait fixé, vint au contraire supprimer la caisse, en ordonnant que ses billets seraient remboursés en rentes au denier 25, mais, qu'après avoir été visés par des commissaires du conseil, *ils ne seraient reçus que pour moitié du principal, ou même pour la somme qui serait liquidée, en ayant égard aux négociations qui seraient reconnues en avoir été faites.* Le préambule de cet édit rappelle « que des attentions particulières et suivies pour assurer

le paiement des intérêts et le remboursement du principal des promesses de la caisse des emprunts, mettaient les porteurs de ces promesses en état de s'en servir facilement dans leurs affaires et devaient empêcher qu'elles se négociassent à perte... Cependant les usuriers continuent à en faire un trafic criminel et si usuraire que la négociation ne s'en peut faire qu'à 80 pour 100 de perte... Ainsi il est indispensable d'ôter ces promesses du commerce, d'en payer la valeur et de supprimer la caisse des emprunts. Le roi aurait souhaité pouvoir ordonner ce paiement en argent comptant; mais les dettes contractées pour les dépenses de la guerre et les aliénations de partie de ses revenus ne le permettant pas, il s'est déterminé à les faire payer en contrats de rentes remboursables d'année en année. — Mais, comme *il ne serait pas juste de faire rembourser en entier le montant des dites sommes à ceux qui en ont acquis par des négociations usuraires*, il en fera faire le remboursement sur le pied de la moitié, et *ce paiement sera même encore trop favorable par rapport aux profits illicites qui y ont été faits*, puisque la plupart de ceux qui en sont à présent porteurs n'en ont pas payé le quart de la valeur; et, à cet effet, elles seront représentées devant des commissaires du conseil pour reconnaître celles qui n'auront été négociées ni directement ni indirectement, et leur remboursement sera fait sans aucun retranchement. » Cet édit n'avait encore reçu aucune application quand la mort du roi vint, quelques semaines après, en suspendre l'exécution.

Les billets des trésoriers de l'extraordinaire des guerres, de la marine et de l'artillerie, causèrent les mêmes embarras que les promesses de la caisse des emprunts. Comme on ne pouvait les rembourser, on permit de les employer, tantôt en acquisitions de charges, tantôt en rentes perpétuelles ou viagères aux mêmes conditions que les autres effets royaux, et toutes ces combinaisons n'en éteignirent qu'une faible partie. Au 1er janvier 1708, ils s'élevaient à 61 millions et ils n'avaient pas diminué en 1715, bien que l'année précédente (juin 1714) on eût établi une loterie en forme de tontine, dont les actions de 1,000 livres étaient payables en billets des trésoriers avec un quart de numéraire. Cette loterie ayant échoué, elle fut supprimée par un édit (août 1715) qui convertit tous ces billets en rentes au denier 25; mais, *attendu la négociation usuraire qui en avait été faite*, ils ne furent reçus que pour partie de leur principal, ainsi que les promesses de la caisse des emprunts. Cet édit, comme celui qui concernait les promesses, ne fut pas exécuté.

Aucun de ces expédiens de trésorerie n'avait réussi : Desmarets, devenu contrôleur-général, n'en fut pas découragé et tenta un essai nouveau. Il entreprit de faire faire la régie et le recouvrement d'un

certain nombre d'affaires extraordinaires par douze receveurs-généraux qu'il réunit et qui s'en chargèrent sans remise ni bénéfice, ne demandant que des frais de bureau. L'économie qui devait en résulter donna faveur à la nouvelle institution. Elle eut un directeur-général à Paris et un caissier, le sieur Legendre, qui donna son nom à sa caisse. Elle était chargée de recouvremens et de paiemens montant à des sommes considérables; ce mouvement de fonds devait lui laisser toujours des disponibilités qui serviraient de gages aux billets payables à terme qu'elle était autorisée à émettre. Du 1er janvier 1710 au 1er avril 1715, la caisse Legendre, gérée avec intelligence, put fournir au paiement des troupes et aux dépenses les plus urgentes; elle négocia les emprunts de l'état et toutes ses opérations en argent et en papier; « elle fit presque toutes les fonctions du trésor royal. » Mais quand il n'y eut plus d'affaires extraordinaires, le mouvement de fonds, qui était la base de son crédit, cessa. Ses billets étant devenus la seule ressource du contrôleur-général et étant encore estimés du public, on en força la circulation sans pouvoir renouveler ses encaissemens. Desmarets lui-même explique, dans le mémoire qu'il présenta au régent, en 1715, quand déjà il avait quitté le contrôle général, que « l'impossibilité de procurer des ressources à la caisse Legendre, dans un temps où l'argent était fort resserré, a été la cause que son crédit est tombé et qu'on n'a pu le relever jusqu'à la mort du roi. » Au mois d'août 1715, ses billets en circulation montaient à 32 millions : ils étaient en souffrance et dépréciés comme les promesses de la caisse des emprunts et comme les billets des trésoriers de l'extraordinaire.

Le montant total des effets royaux émis par l'état, et en circulation, s'élevait à 600 millions à la mort de Louis XIV. Des ordonnances et des assignations sur le trésor avaient été délivrées en paiement des dépenses publiques, pour au moins 300 millions : une somme égale, non encore ordonnancée, était due pour des dépenses faites. Les finances des offices et des augmentations de gages supprimés à la paix, et qu'il fallait liquider et rembourser, s'élevaient à environ 200 millions. Le capital des rentes perpétuelles et viagères était de 941 millions. La dette générale de l'état, comprenant encore quelques élémens de moindre importance, montait, à la mort de Louis XIV, à 2 milliards 382 millions de livres, dont 1,200 millions étaient immédiatement exigibles. Or la valeur intrinsèque de la livre étant, le 1er septembre 1715, de 1 fr. 78, ces 1,200 millions représentaient une quantité d'or et d'argent égale à *2 milliards 136 millions de nos francs,* valeur absolue, et à *4 milliards*, valeur relative, si on tient compte de la différence entre le pouvoir de l'argent aux deux époques.

Mais la charge et le danger d'une dette exigible dépendent du rapport entre le chiffre de cette dette et celui du produit net des revenus publics; car c'est ce produit net qui, après avoir pourvu aux dépenses nécessaires du gouvernement, fournit à l'état les moyens de se libérer, ou, si la dette exigible est convertie en rentes, les moyens de payer les arrérages de la nouvelle dette consolidée. On ne peut prendre pour l'un des termes de ce rapport le revenu net des dernières années de la guerre, parce que les événemens l'avaient accidentellement et exceptionnellement amoindri. Il avait été de 89 millions en 1683, la dernière année du ministère de Colbert : le duc de Noailles, dans son rapport du 2 juin 1717 sur la situation des finances, constate qu'il fut de 69 millions en 1715, et prévoit qu'il s'élevera à 86 en 1717 ; en le portant à 90 millions, on évalue à un chiffre élevé les forces contributives de la France à cette époque. La dette exigible à la mort du roi était donc égale à treize fois le produit net des revenus publics. Nous avons aujourd'hui plus de 3 milliards de revenu brut; si, pour le ramener à ce qu'était le revenu net de 1715, on en déduit les arrérages de la dette publique, les frais de régie des contributions, etc., il reste encore plus de 1,500 millions. Une dette exigible, une dette flottante égale à treize fois ce revenu dépasserait *19 milliards*. C'est là une hypothèse invraisemblable, inadmissible! Cependant, toutes proportions gardées, elle était réalisée en 1715. La banqueroute, « la hideuse banqueroute » était menaçante quand Louis XIV mourut le 1er septembre.

« La crise, dit Forbonnais, était plus violente que jamais, il ne se trouvait plus un seul motif qui pût engager les propriétaires de l'argent à s'en dessaisir ou à le faire passer dans le commerce. Les denrées étaient chères, parce qu'il y avait un risque infini à les donner à crédit : comme, d'un autre côté, on manquait d'argent pour les payer, la consommation et, par conséquent, le travail étaient anéantis. L'état, qui, depuis plusieurs années, ne subsistait que sur le crédit, restait sans chaleur et sans vie : les principaux revenus étant engagés à perpétuité : l'excédent sur les charges ne suffisait pas au maintien du gouvernement et cet excédent était consommé d'avance pour plusieurs années. La famine, les inondations, la mortalité des bestiaux avaient désolé les peuples, affligés par une guerre et des détresses de vingt-deux ans. Une partie des maisons manquaient des réparations nécessaires, les terres étaient abandonnées. La paix, faite depuis deux ans, n'avait point encore fait goûter ses douceurs. »

Cependant, au milieu de ces ruines et de ces misères, les bénéfices que procuraient les affaires extraordinaires avaient élevé rapidement d'immenses fortunes, et celles-ci s'étaient empressées de déployer

un luxe excessif dont l'imitation était une charge pour ceux qui ne s'étaient pas enrichis. « Cette imitation, c'est encore Forbonnais qui l'affirme, — est devenue générale dans tous les temps et dans tous les pays, lorsqu'un certain nombre d'hommes sans industrie ont trouvé le secret d'accumuler promptement de grands trésors ; ce qui n'est point acquis avec peine se dépense avec ostentation, et l'ostentation est le charme des âmes vulgaires. » Vainement, un édit fut publié contre le luxe en 1700 : il fut bientôt révoqué en partie et ne fut pas exécuté. L'histoire fournit de nombreux exemples de ces lois somptuaires, et toujours elle atteste leur impuissance. Depuis 1700, la continuation des affaires extraordinaires, le trafic des monnaies et des effets royaux, excité par les variations continuelles de leurs cours, avaient encore accru l'opulence et le faste des banquiers et des traitans. Ces richesses, nées de ce qui avait appauvri tout le monde, firent naître l'envie. Ce fut un funeste exemple qu'on s'empressa de suivre quand l'occasion parut favorable : elles inspirèrent à toute la nation, à la noblesse, à la bourgeoisie, au peuple, la pensée qu'après tout il était facile, aux momens de crises, de s'enrichir dans les affaires par le commerce du papier, par l'agiotage. Les abus du crédit préparèrent ainsi et facilitèrent les excès auxquels la spéculation se livra avec une sorte de frénésie au commencement du règne de Louis XV.

Mais, quels qu'aient été ces abus du crédit, le désordre financier, les revers de nos armes pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg et pendant celle de la succession d'Espagne, le règne de Louis XIV est resté grand devant l'histoire et devant la postérité. Recueillant les fruits de la politique du génie de Richelieu et de l'habileté de Mazarin, ce prince a complété la formation du territoire national en nous assurant la possession du Roussillon au midi, de la Franche-Comté et de l'Alsace à l'est, de la Flandre au nord, et en protégeant, par les forteresses de Vauban, notre frontière, plus menacée de ce côté. Les noms de Corneille, de Racine, de Molière, de La Fontaine, de La Bruyère, de Descartes, de Pascal, de Fénelon, de Bossuet, sont restés inséparables du sien. La gloire des lettres françaises, retentissant dans toutes les cours et chez tous les peuples, donnait à notre langue une prépondérance qui en faisait la langue diplomatique de l'Europe. Après quelques années, la France ne s'est plus souvenue que de ces grandes satisfactions données à la sécurité et à la fierté nationales : elle a oublié tout le reste.

AD. VUITRY.

CLAUDE LORRAIN

Claude Lorrain, sa vie et son œuvre d'après des documens nouveaux, par Mme Mark Pattison, 1 vol. in-4°. Librairie de l'Art.

Claude Lorrain est, avec Cuyp et Hobbéma, l'un des peintres préférés des Anglais. A la National Gallery, dans les collections de la reine, à Windsor et à Buckingham-Palace, dans celles des grands seigneurs et des amateurs, notre célèbre paysagiste est représenté par de nombreuses et importantes compositions. Ce goût marqué des Anglais pour Claude nous vaut aujourd'hui l'intéressant volume que Mme Mark Pattison vient de publier sur sa vie et ses œuvres. Admiratrice passionnée du maître, Mme Pattison n'a rien négligé pour nous faire partager les sentimens qu'il lui inspire, et ses recherches à travers la plupart des musées et des bibliothèques de l'Europe ont été récompensées par de précieuses découvertes. On souhaiterait sans doute un ordre plus méthodique dans la composition de son livre. Mais quant au style même de cette étude, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre du tour un peu anglais que l'on pourrait parfois relever dans quelques-unes de ses phrases. Il convient plutôt de remercier Mme Pattison de ce qu'en publiant son travail dans notre langue, elle nous en ait ainsi réservé la primeur. Aussi bien, par l'élévation et la délicatesse de sa critique, par la sincérité d'une admiration dont la vivacité ne nuit jamais à la clairvoyance, Mme Pattison s'est montrée digne d'apprécier un talent si pur et si accompli. La conscience et le zèle intelligent dont elle a fait preuve lui créent des droits à la gratitude de tous ceux qui, chez nous, ont à cœur la gloire d'une des plus hautes illustrations de l'école française.

Il n'est guère d'artiste dont l'existence ait, autant que celle de

Claude, défrayé l'imagination des historiens. Sauf la courte notice dans laquelle M. Meaume, le premier, rectifiait, sur bien des points, sa biographie, et l'excellente préface placée par M. Duplessis en tête des reproductions de ses eaux-fortes, cette vie de Claude avait donné lieu aux versions les plus contradictoires et aux fables les plus grossières. Les sources d'information cependant ne manquaient pas, et deux écrivains surtout, Sandrart et Baldinucci, nous avaient laissé sur le Lorrain des indications assez détaillées. Il est vrai que Baldinucci n'est pas étranger aux légendes qui, surtout à propos de la jeunesse du maître, ont trouvé pendant longtemps si facile créance. C'est qu'il tenait ses renseignemens de l'un des neveux du peintre, un étudiant en théologie qui, admis dans la société romaine, croyait sans doute peu séant de confesser l'humble naissance et les modestes commencemens de son oncle. Mais Sandrart est plus digne de confiance, ou plutôt, sur cette époque des débuts du Lorrain, Mme Pattison a nettement établi la sûreté de ses témoignages. La véracité du biographe, que garantissait déjà son étroite et longue intimité avec le maître, nous est d'ailleurs confirmée aujourd'hui par le testament de Claude, dont nous devons aussi la publication à Mme Pattison. A tous ces divers points éclaircis par elle il convient d'ajouter le contrôle souvent nécessaire de plusieurs dates ou d'assertions jusqu'ici acceptées, une étude approfondie du *Livre de vérité*, et enfin une foule d'informations nouvelles sur divers personnages qui ont été les patrons de l'artiste. En profitant largement des recherches de Mme Pattison, nous voudrions essayer à notre tour de raconter la vie de Claude et d'apprécier l'originalité de son talent, afin de marquer de notre mieux la place qu'il nous paraît occuper dans l'histoire de la peinture de paysage.

I.

Ce surnom de Lorrain, qu'il aimait à prendre lui-même et qu'il honora par son talent comme par son caractère, Claude Gellée, on le sait, le doit au lieu de sa naissance. Né en 1600 dans le petit village de Chamagne, situé au bord de la Moselle, il était le troisième des cinq fils issus du mariage de Jean Gellée et d'Anne Padose. La condition de sa famille était des plus humbles, et le peu de dispositions que l'enfant montrait pour l'étude n'était pas de nature à faire présager sa glorieuse destinée. Envoyé de bonne heure à l'école, il ne profita guère des années qu'il y passa. D'après les quelques lignes qu'on a conservées de son écriture, on peut affirmer que l'orthographe ne fut jamais son fort. Quand, vers la fin de sa vie, désirant mettre ordre à ses affaires et disposer en faveur des siens de l'honnête aisance qu'il s'était acquise par son talent, Claude vou-

lut réunir sous son nom les titres des créances qu'il possédait, il rencontra de sérieuses difficultés. D'après les indications que lui-même avait successivement données pour ces placemens, ce nom se trouvait écrit de manières bien différentes : Gillet, Gillie, Gilliet ou Gillier. L'artiste confessait alors naïvement que la faute n'en était imputable qu'à lui-même et qu'il y avait lieu, pour rétablir la véritable orthographe, de se référer à la signature de ses frères, qui avaient toujours écrit Gellée. Nous pouvons donc nous en rapporter entièrement sur ce point aux assertions de Sandrart : Claude était et devait rester jusqu'à la fin de sa vie fort ignorant : *scientia valde mediocri.*

Chargés de famille comme ils l'étaient, les parens de Claude ne pouvaient pas prolonger beaucoup le temps consacré à l'instruction de ce garçon qui s'y montrait si rebelle. Ils le mirent donc en apprentissage chez un pâtissier; mais, peu après, Claude, alors âgé de douze ans, étant devenu orphelin, fut recueilli par un de ses frères aînés, Jean Gellée, qui, exerçant à Fribourg-en-Brisgau la profession de graveur sur bois, lui donna quelques notions de dessin. Pour que l'on songeât à diriger dans ce sens un garçon qui, d'après le peu d'aptitude qu'il avait montré à l'école, devait sembler très borné, il fallait évidemment qu'il eût manifesté déjà quelque signe de sa vocation. Si imprévue que celle-ci nous paraisse, elle avait sans doute été bien précoce ; elle était, en tous cas, bien impérieuse, pour provoquer les sacrifices et les efforts obstinés auxquels nous allons bientôt voir Claude se résoudre pour la suivre.

Cette vocation, d'où avait-elle pu lui venir? Son amour de la nature, qui le lui avait inspiré et où avait-il commencé à en ressentir le charme? Ses biographes sont muets à cet égard. Pour nous, nous en avons la conviction, c'est à ces premières années si stériles pour l'étude, c'est à ce gracieux pays de Chamagne où elles s'écoulèrent, qu'on en doit reporter le bénéfice et l'honneur. Ayant eu, à plusieurs reprises, l'occasion de parcourir cette aimable contrée, chaque fois nous avons été surpris des ressemblances formelles que nous y rencontrions, presque à chaque pas, avec quelques-uns des motifs favoris de Claude. Ces eaux qui, se partageant en plusieurs bras, apparaissent à divers plans, tantôt rapides dans leur cours, tantôt étalées en nappes dormantes, cette végétation variée qui se presse sur leurs bords, ces côtes aux contours mollement onduleux, ces horizons qui s'étendent au loin vers la vallée, tous ces aspects familiers de son pays natal, nous les retrouverons dans plusieurs des toiles les plus célèbres du grand artiste. En lui permettant plus tard de varier ses compositions italiennes, ces souvenirs du pays lorrain lui rappelaient sans doute les jours d'enfance où, échappé de l'école, poussant devant lui quelques bestiaux le long des prés de la Moselle,

il avait senti son âme s'ouvrir à la grâce de ces spectacles et en avait vaguement compris la beauté.

Les enseignemens que Claude avait pu trouver près de son aîné furent certainement bien modestes. Celui-ci se bornait, en effet, à exécuter quelques dessins de feuillages ou d'arabesques destinés probablement à la broderie, qui déjà, à cette époque, formait un des principaux produits de cette partie de la Lorraine où les deux frères étaient nés. Mais les progrès de l'enfant avaient été sans doute assez rapides pour inspirer quelque confiance à ceux qui l'entouraient, et décider de sa carrière. Toujours est-il qu'un an après, un de ses parens, qui se livrait au commerce des dentelles, passant par Fribourg pour se rendre à Rome, où l'appelaient ses affaires, offrit de l'emmener avec lui, afin qu'il pût y trouver les ressources nécessaires à son instruction artistique.

Le moment et le lieu étaient bien choisis. Outre les chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance qui, depuis longtemps, en recommandaient le séjour aux gens de goût, Rome présentait alors pour un jeune peintre aussi épris de la nature que l'était Claude un attrait particulier. Le paysage, que bientôt il allait illustrer, y était désormais cultivé comme un genre nouveau, et comptait déjà de nombreux adeptes. Après les maîtres de l'école vénitienne, qui lui avaient donné dans leurs œuvres une si large place et une si éloquente signification, les Bolonais, s'inspirant de leurs exemples, avaient essayé de les dépasser dans cette voie, mais sans arriver toutefois à mettre dans la seule représentation de la nature un intérêt qui suffît à leurs tentatives. On ne saurait, en effet, trouver un bien grand charme à ces ouvrages un peu trop vantés, dans lesquels Annibal Carrache ou le Dominiquin, avec une habileté d'exécution d'ailleurs très réelle, ne nous offrent que l'image d'une nature factice, toute d'apparat, privée de ces traits intimes et caractéristiques qu'une étude plus pénétrante découvrait bientôt à leurs successeurs. On sent dans ces conventions purement académiques le parti-pris de restaurer un art épuisé, bien plus encore que cet amour et cette sincérité qui président aux créations vraiment inspirées et destinées à vivre. L'honneur d'assurer au paysage une existence indépendante était réservé à des étrangers. Deux Flamands, les frères Brill, reprenant les traditions des Van Eyck, — continuées après eux dans l'école par Henri de Bles et Patenier, — allaient lui tracer sa véritable voie. Mathieu, l'aîné, dans sa trop courte vie, n'avait guère fait qu'indiquer la direction. Mais son frère Paul, que de bonne heure il avait attiré près de lui, devait nettement marquer le sens du paysage moderne. Ses compositions, dans lesquelles des préoccupations de style se mêlent assez heureusement à la nature sont, il est vrai, souvent déparées

par une facture un peu lourde et par la dureté du coloris, mais la variété de leurs arrangemens dénote une grande richesse d'imagination. Les nombreux dessins de Brill que possède la collection du Louvre témoignent d'ailleurs de la multiplicité de ses études. On dirait que, comme il arrive assez souvent aux novateurs, le peintre a voulu prendre à la fois possession de toutes les parties de ce nouveau domaine conquis à l'art.

Après les Brill, et profitant des progrès qu'ils avaient réalisés, un autre étranger, l'Allemand Elsheimer, avait exercé sur le développement du paysage une influence que, dans la consciencieuse étude qu'il lui a consacrée, le savant directeur du musée de Berlin a eu raison de mettre en lumière (1). Dessinateur habile et correct, Adam Elsheimer avait, dans des tableaux de petite dimension, traité les sujets les plus divers, s'efforçant de donner à chacun d'eux le caractère qui s'accordait le mieux avec la donnée choisie, appropriant la finesse de son exécution à la dimension de ses ouvrages, apportant un soin particulier à leurs premiers plans, et cherchant enfin à les rendre plus expressifs par les effets de lumière qu'il y introduit. Malheureusement, à ces qualités très réelles le peintre joignait une touche sèche et une couleur terne et opaque. A Rome, où il s'était établi dès sa jeunesse, Elsheimer n'en avait pas moins suscité une grande quantité d'imitateurs, et, dans cette colonie cosmopolite dont les Hollandais composaient la plus grosse part, on put compter, presque en même temps, Poelemburg, Breemberg, Uytenbroeck, Pinas et le maître enfin de Rembrandt, Pierre Lastman.

Il ne manquait pas, on le voit, de maîtres auxquels Claude aurait pu être confié. Comment, au lieu de s'adresser à l'un de ces artistes en vue, devint-il l'élève d'un peintre aujourd'hui tout à fait inconnu? Les modiques ressources dont il pouvait disposer ne lui permettaient sans doute pas beaucoup de choisir, et, à peine son parent avait-il quitté Rome qu'elles se trouvèrent épuisées. Étranger au pays, n'en connaissant pas la langue, timide et dépourvu de tout savoir-faire, le pauvre enfant, ainsi livré à lui-même, dut traverser des jours bien difficiles; mais, à défaut d'habileté, il était plein de courage et ne se laissait pas aisément abattre. C'est Baldinucci qui nous apprend qu'ayant quitté Rome à ce moment, il fit à Naples un séjour de deux ans, travaillant sous la direction d'un peintre de paysage originaire de Cologne, et nommé Godefroi Wals. D'après les informations que nous avons sur lui, Wals, en arrivant à Naples, avait commencé par y colorier des estampes; puis, après avoir été à

(1) *Studien zur Geschichte der holländischen Malerei*, von Wilhelm Bode. Braunschweig; 1883, Vieweg.

Rome l'élève d'Agostino Tassi, il s'était de nouveau fixé à Naples, où il peignait de petits tableaux aujourd'hui très rares et qui, par leurs dimensions et leur fini, rappellent ceux d'Elsheimer (1). Le séjour de Claude à Naples nous est confirmé par l'œuvre entière de notre paysagiste. Ces ports de mer, qui y tiennent une si grande place, et que, depuis ses débuts jusqu'à la fin de sa carrière, il ne s'est pas lassé de reproduire, ces ports et la lumière qui les inonde, c'est évidemment à Naples ou aux environs qu'il a dû les étudier et se pénétrer de leur beauté.

Dès 1619 cependant, le Lorrain était de retour à Rome; car, d'après un document communiqué par M. Müntz, nous l'y voyons employé chez le cardinal Montalto à des travaux de décoration dont la direction était confiée au peintre Agostino Tassi, auquel Wals, son élève, l'avait sans doute recommandé. L'honneur d'avoir été le maître de Claude préserve seul aujourd'hui le nom de Tassi d'un oubli complet. C'était cependant alors un peintre fort célèbre, mais ses contemporains ou ses biographes nous apportent sur lui les témoignages les plus contradictoires. Sandrart le représente comme un homme aimable et gai dont la bonne humeur n'était en rien altérée par les souffrances que la goutte lui faisait endurer, et, suivant Baldinucci, Claude n'aurait pu rencontrer un meilleur guide, puisque la vraie supériorité de son nouveau maître se montrait surtout dans la peinture des paysages, et principalement des marines, auxquelles il excellait. Tassi n'est pas aussi bien traité par d'autres écrivains. Salvator Rosa, dans sa *Satire sur la peinture,* ne l'épargne guère, et, si l'on en croit Passeri, qui le charge encore davantage, les occasions qu'il eut d'étudier de près la mer, les ports et les vaisseaux, lui auraient été fournies par un séjour forcé à Livourne, où, pour certains méfaits de jeunesse, il avait dû purger une condamnation aux galères (2). En présence d'informations si divergentes, il est difficile de nous renseigner sur la moralité de Tassi. Nous n'avons pas beaucoup plus de facilités, d'ailleurs, pour apprécier sa peinture. A notre connaissance, du moins, il n'existe pas de tableaux de lui, et il serait peut-être imprudent de certifier l'authenticité des dessins, très peu nombreux qui, dans la collection du Louvre, lui sont attribués. Ces dessins, exécutés à la plume et rehaussés d'un

(1) Raffaello Soprani, *Vite de' pittori genovesi.* Genova 1674. C'est à tort que d'Argenville, qui cite le nom de Wals, le dit élève de B. Breemberg. Ce dernier étant né, ainsi que l'a prouvé M. H. Havard, en 1599 ou en 1600, avait, à un an près, le même âge que Claude et n'aurait pu, par conséquent, être le maître de son maître.

(2) Giambattista Passeri, *Vite de' pittori che hanno lavorato in Roma,* morti dal 1641 fino al 1673. Roma, 1772. De son côté, Soprani dit simplement que Tassi, ayant été appelé à Livourne, s'y était fixé. Lanzi, qui rend hommage au talent de Tassi, parle également de sa condamnation aux galères. (*Storia pittorica*, t. I, p. 171.)

lavis à l'encre de Chine, suivant un procédé généralement usité à cette époque, nous montrent des figures d'une élégance un peu maniérée et quelques paysages, — des monumens ou de hautes murailles encadrées d'une riche végétation, — faits évidemment d'après nature avec cette facilité banale qui, chez les peintres d'alors, était assez répandue.

Pour devenir l'élève de Tassi, Claude, pressé par le besoin, avait dû se contenter auprès de lui de la plus humble situation. Outre la préparation de ses couleurs, le nettoyage de ses pinceaux et de sa palette, il lui fallait s'occuper du service de la maison, qui comprenait, avec les soins à donner au maître, le pansage d'un cheval que celui-ci avait à l'écurie. Sandrart, à qui nous devons ces détails, les tenait de son ami lui-même, qui, loin de rougir de ces souvenirs, prenait plaisir à les rappeler alors qu'il avait déjà acquis quelque célébrité. A défaut des leçons de Brill, à ce moment trop âgé pour avoir encore un atelier, Claude retrouvait du moins quelque chose de ses enseignemens chez Tassi, qui, après avoir été l'élève du vieux maître, devait avoir conservé avec lui des relations. Par sa bonne volonté, par les dispositions qu'il avait manifestées, le jeune domestique s'éleva peu à peu au rang de collaborateur, et son talent fut utilisé par son patron dans la décoration de palais où les frères Brill avaient laissé eux-mêmes des ouvrages importans dont la vue et l'étude pouvaient lui être très profitables. Mais, en 1621, Tassi, ayant perdu son protecteur par la mort de Paul V, se trouva lui-même dans une situation fort difficile. La part de collaboration et sans doute les gages qu'il était en état de donner à son factotum en furent naturellement fort réduits. Pressé de nouveau par la misère, rebuté par l'impossibilité où il se voyait de se consacrer, comme il l'aurait voulu, de plus en plus à son art, c'est alors que Claude conçut l'idée de retourner dans son pays, où il espérait trouver un emploi plus honorable et plus fructueux de son talent.

La cour de Lorraine jouissait alors en Europe d'un renom de luxe et de goût que ses ducs s'appliquaient à mériter. Imitant ces voisins de Bourgogne dont ils avaient si efficacement contribué à abattre la puissance, ils avaient inauguré à leur tour ces traditions d'élégance et d'amour des arts qui, jusqu'à Stanislas, devaient se continuer dans leur capitale. Ils ne cessaient pas d'attirer auprès d'eux des artistes célèbres, ou d'encourager ceux qui étaient nés dans leurs états. Un plan de la ville de Nancy, daté de 1611, vante « les architectes, tailleurs de diamans, rubiz et pierreries, peintres, sculpteurs, statuaires, brodeurs et tapissiers de haute lice fort expertz » qui à cette date y exerçaient leur profession. Après avoir produit un sculpteur tel que Ligier Richier, la Lorraine comptait alors des peintres et des graveurs comme Bellange, Deruet, Henriet et

ce célèbre Callot. Si, comme l'a prouvé M. Meaume (1), Claude n'avait pu connaître aucun de ces artistes en Italie, il savait du moins que les arts étaient en honneur à la cour de Lorraine et qu'il avait quelque chance de s'y créer une situation. Il se décida donc à quitter Rome vers la fin du mois d'avril 1625 et, en passant par Venise, le Tyrol, la Bavière et la Souabe, il regagna son pays natal. Un de ses parens, ami de Deruet, l'ayant mis en relations avec cet artiste qui jouissait à ce moment de la faveur du duc Charles III, Claude fut employé à la décoration de la chapelle des Carmes et chargé d'abord d'y peindre des figures, puis des ornemens d'architecture. Mais ce genre de travail ne convenait guère à son talent et il en fut tout à fait dégoûté à la vue d'un accident qui avait failli être mortel à l'un de ses compagnons, occupé sur un échafaud voisin du sien. Peut-être aussi avait-il reconnu l'inutilité de ses efforts pour se faire en Lorraine la vie qu'il avait rêvée. A distance, d'ailleurs, les séductions de la nature italienne revenaient en foule à son esprit et, avec elles, le charme de la liberté dont les artistes jouissaient à Rome et l'émulation qu'ils y trouvaient. Il résolut donc, vers le milieu de l'année 1627, d'abandonner de nouveau sa patrie, et cette fois pour ne plus la revoir.

II.

Agé de vingt-sept ans, Claude rentrait dans Rome deux ans après l'avoir quittée, encore inconnu, probablement presque aussi misérable. N'y avait-il pas de quoi décourager une vocation à laquelle il avait déjà fait tant de sacrifices et dont il semble que des épreuves et des mécomptes si nombreux auraient dû le détourner? Mais, loin de se rebuter, il s'était aussitôt remis avec une nouvelle ardeur à l'étude. Peut-être le règlement de ses affaires à Chamagne ou le paiement des décorations exécutées à Nancy lui avaient-ils procuré quelques modiques ressources, car son premier soin fut de se louer, dans le voisinage du Panthéon, un logis où il pût travailler à sa guise. Ce qu'il avait appris jusque-là chez ses différens maîtres était peu de chose. Mais, s'il n'avait pas tiré grand profit des enseignemens d'autrui, il avait été plus heureux dans ceux qu'il avait déjà directement demandés à la nature. C'est de ce moment de sa vie que datent ces études consciencieuses, désintéressées, opiniâtres qui, en mûrissant son talent, allaient enfin lui assurer, avec une existence moins difficile, une réputation bien légitime; c'est aussi sur cette période de son développement artistique que nous commençons à avoir des renseignemens plus détaillés, recueillis par un témoin qui mérite toute notre confiance.

(1) M. E. Meaume, *Recherches sur Claude Deruet*. Nancy, 1854.

En même temps que Claude rentrait à Rome, un jeune artiste y arrivait qui, pendant les huit années qu'il a passées en Italie, devait contracter avec lui une étroite amitié. Comme Elsheimer, Joachim de Sandrart était né à Francfort. De six ans plus jeune que Claude, il avait eu une existence singulièrement plus facile. Sa famille était noble, et l'aisance dont elle jouissait lui avait permis, quand il avait voulu s'adonner à la peinture, de trouver toutes les ressources d'instruction qu'il pouvait souhaiter. Entré dans l'atelier de G. Honthorst, à Utrecht, il y eut comme condisciples plusieurs artistes qu'il devait plus tard retrouver en Italie. Quand, après la perte d'Isabelle Brandt, sa première femme, Rubens, pour se distraire de sa douleur, entreprit une courte excursion en Hollande, Honthorst, qui avait dû l'accompagner, étant malade à ce moment, chargea son élève de le remplacer. Le maître d'Anvers, alors à l'apogée de sa gloire, s'était montré plein de prévenance et de bonté pour le jeune homme, et celui-ci, grâce à cet auguste patronage, avait pu pénétrer chez quelques-uns des artistes hollandais les plus célèbres. Aimable, inspirant bien vite sympathie et confiance à ceux qu'il approchait, Sandrart fut ainsi de bonne heure en mesure de recueillir sur un grand nombre de peintres de son époque des informations qui font le principal intérêt du livre consacré par lui à l'histoire de son art (1). Peu après, en Angleterre, où le conduisit Honthorst, il s'était trouvé en relation avec Charles Ier et avec le comte d'Arundel, le protecteur de Rubens et de Van Dyck, et il aurait pu, en se fixant dans ce pays, s'y créer bien vite une brillante situation. Mais, renonçant à ces perspectives d'avenir, il avait voulu, pour compléter ses études, visiter l'Italie. Il s'y était acheminé par la France, en compagnie d'un de ses propres parens, personnage lui-même assez connu, nommé Michel Le Blon. Orfèvre et graveur de quelque talent, Le Blon commençait aussi à s'occuper du trafic des œuvres d'art, trafic dans lequel la sûreté de son caractère et de son goût lui méritait rapidement l'estime des souverains ou des riches amateurs qui le chargeaient de leurs commandes et de leurs achats.

Avec un tel compagnon, Sandrart pouvait compter sur le meilleur accueil dans tous les ateliers. Une occasion naturelle s'offrait d'ailleurs aux deux voyageurs de nouer, dès leur arrivée, des relations avec ceux des artistes de la colonie cosmopolite qu'ils désiraient connaître ou revoir. C'était l'usage alors pour les peintres d'un même pays de former entre eux des associations qui avaient leurs lieux de réunion et leurs fêtes. Les nouveaux débarqués trouvaient là où prendre langue. Après avoir régalé la troupe, la *brigata*, ils étaient eux-mêmes reçus de la confrérie et, dans le *baptême*

(1) *Academia nobilissimæ artis picturæ*. Nuremberg, 1683. In-f°.

qui leur était octroyé, le vin payé par eux coulait à flots. Sandrart et Le Blon n'eurent garde de manquer à cette tradition. Quarante convives vinrent s'asseoir au banquet organisé à ce propos, et, dans la réception qui suivit, une décoration symbolique installée par leurs soins obtint beaucoup de succès et fit grand bruit. On y voyait figurer, au sommet du Parnasse, Apollon et les Muses, auprès desquels Mercure introduisait la Poésie, la Peinture et la Sculpture. Enfin, pour clore la soirée, des pièces d'artifice éclatèrent au milieu des vivats des assistans.

Ayant ainsi largement payé sa bienvenue et fait avec son amabilité habituelle les honneurs de la fête, Sandrart pouvait désormais frayer avec le monde des artistes. Mais, quelle que fût sa curiosité pour les monumens et les œuvres d'art, le jeune homme entendait bien aussi profiter pour son talent de cette nature italienne qui, dès l'abord, l'avait complètement séduit. Sans viser à devenir paysagiste, il trouvait dans la campagne romaine une foule de détails pittoresques qui pouvaient servir heureusement de cadre à de grandes figures ou à des scènes historiques. Les environs de Tivoli lui fournissaient en abondance ces élémens d'étude dont il cherchait à remplir sa mémoire et ses cartons. C'est là qu'un beau jour, parmi les rochers, il eut occasion de rencontrer Claude. Entre les deux jeunes gens la connaissance fut bientôt faite, et l'intimité devint étroite. On échangeait ses admirations, ses confidences au sujet des procédés de travail. Ceux de Claude étaient, à son gré, restés jusque-là fort insuffisans. Il s'était contenté d'abord de dessiner en face de la nature au crayon, ou à la plume s'il voulait préciser davantage les formes, avec quelques teintes plates d'encre de Chine ou de bistre pour indiquer les valeurs. Jugeant ces indications trop sommaires et désireux de pousser ses études dans le sens d'une vérité plus complète pour la couleur, il avait, par la suite, imaginé un mode de notation assez compliqué, mais dont, à force d'observation et de persévérance, il avait encore su tirer de bons effets. Levé avant l'aube, il restait parfois jusqu'au cœur de la nuit dans la campagne afin d'étudier ses aspects aux diverses heures du jour, épiant avec amour les modifications que subit un même paysage depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. A côté des dessins qu'il faisait alors pour étudier les formes et les relations d'ombre et de lumière que lui offrait la nature, il préparait aussi sur place, d'après les teintes mêmes de la réalité, des tons qu'il utilisait dans ses tableaux, puis rentrait en hâte à son atelier pour conserver la vivacité de ses souvenirs. Le procédé était compliqué; il exigeait du temps, des efforts obstinés, des lenteurs peu compatibles avec les nécessités d'une vie assez misérable. Sandrart, instruit sans doute par ce qu'il avait vu faire aux paysagistes hollandais, était en possession de moyens d'in-

formation plus exacts et peignait ses études entièrement d'après nature. Séduit par les avantages et la simplicité de cette pratique, Claude s'empressa d'y recourir, et ses tentatives antérieures facilitèrent ses rapides progrès.

Unis par cet amour pareil de l'étude d'après nature, les deux jeunes gens prenaient plaisir à se retrouver toutes les fois qu'ils le pouvaient pour travailler ensemble dans la campagne, dans ces belles villas qui, aux portes mêmes de Rome, offrent aux peintres les motifs les plus pittoresques et les plus variés, notamment dans les jardins du prince Giustiniani, dont les grands arbres et les eaux courantes étaient justement admirés. Peu à peu leur attachement était devenu de plus en plus vif, et, comme gage de leur mutuelle amitié, ils échangeaient entre eux leurs meilleures études. Sociables comme ils l'étaient tous deux, ils étaient devenus le centre d'un groupe de paysagistes qui se joignaient à eux dans leurs excursions. Pendant qu'il fréquentait à Utrecht l'atelier de Honthorst, Sandrart avait pu connaître quelques élèves de Bloemaert. Parmi ceux-ci, Poelemburg, le premier, avait émigré en Italie, où il devait être bientôt suivi par Saftleven, H. Swanevelt, les frères Both et W. de Heusch. Sandrart servit sans doute d'introducteur auprès de son ami à la plupart de ces *italianisans*, qui tous allaient devenir les sectateurs ou même les élèves de Claude. De son côté, celui-ci était probablement déjà lié avec un artiste qui, par son humeur joviale et son esprit naturel, servait de boute-en-train à toute cette jeunesse. Pierre de Laar, *il Bamboccio*, comme on l'avait surnommé, appartenait à une famille honorable de Harlem, et il avait reçu une éducation distinguée. Fixé à Rome depuis 1623, il devait y passer seize années. Son mérite et son amabilité lui avaient valu l'affection de tous ses confrères. Difforme, d'un aspect très étrange, — la tête enfoncée dans la poitrine, le haut du corps très petit et tout en jambes, — Pierre de Laar plaisantait lui-même de sa tournure, et, avec une bonne grâce parfaite, il se prêtait à des charges d'atelier dont Sandrart nous a conservé le souvenir. Bon musicien d'ailleurs, il était, comme peintre, doué d'une telle mémoire et d'une telle facilité qu'il lui suffisait de regarder un objet pour en reproduire, même longtemps après et avec une grande fidélité, la forme et la couleur.

A côté de ce gai compagnon et de son ami Jean Miel, Sandrart rencontrait aussi auprès de Claude un artiste de plus noble race, plus âgé, déjà célèbre, et respecté de tous. Malgré sa gravité, sa vie austère et retirée, Poussin se plaisait, en effet, dans la compagnie de Pierre de Laar, dont il estimait le caractère et le talent, et il se laissait dérider par ses joyeusetés. Ces relations de Claude avec Poussin, sur lesquelles Mme Pattison semble émettre quelques doutes,

nous sont certifiées par le témoignage réitéré de Sandrart, qui nous dit positivement que Poussin aimait à se réunir à eux avec François Duquesnoy, le sculpteur. Sans doute, ce dernier était pour le peintre des Andelys l'ami le plus éprouvé, et il composait avec l'Algarde sa société habituelle et intime. Sans pouvoir, comme il le faisait avec ces artistes, causer de son art et des hautes questions qui hantaient sa pensée, Poussin trouvait pourtant à s'entendre avec Claude sur bien des points. Son goût toujours croissant pour le paysage contribuait à le rapprocher peu à peu d'un homme dont le talent grandissait aussi de jour en jour et qu'on savait constamment disposé à aller au dehors étudier la nature. Le plus souvent, il est vrai, Poussin préférait se promener solitaire. Mais parfois aussi, pour des expéditions plus lointaines, le grand artiste se joignait à la bande studieuse dont Claude était le chef.

On partait de bonne heure, à cheval ou dans quelque char loué pour la circonstance, et, dès la première auberge, il pouvait bien arriver qu'on laissât en route les Flamands ou les Hollandais, séduits par un motif à leur goût: une danse rustique, des buveurs attablés sous une treille, ou le coup de l'étrier vidé devant l'ostérie de Porta-Prima (1). Le gros de la troupe poussait jusqu'à la montagne latine, et, après une bonne journée de travail dont Claude aimait à conserver le souvenir en dessinant quelqu'un de ses compagnons assis à côté de lui sous les grands arbres ou au bord de l'eau, on regagnait la ville, le cœur dilaté et l'appétit ouvert par ces longues stations au grand air. Il ne fallait pas grand incident pour égayer nos voyageurs et, avec ses bouffonneries imprévues, le Bamboche mettait tout ce monde en liesse. Sandrart nous raconte même qu'un jour, — Claude et le grave Poussin étaient de la partie, — qu'on avait chevauché jusqu'à Tivoli, sous la menace de la pluie, Pierre de Laar avait hâté son retour, et, devançant le gros de la bande, était rentré dans Rome. Pelotonné sur sa selle, il traversait les portes de la ville sans être aperçu des gardes. Interrogés par les survenans sur ce qui était arrivé à leur ami, ces gardes répondirent qu'ils n'avaient vu qu'un cheval sans cavalier passant au galop, chargé seulement d'une valise surmontée d'un bonnet; deux longues bottes, d'une dimension démesurée, pendant de chaque côté, battaient les flancs de l'animal. Après le premier émoi, on se rassura bien vite en reconnaissant à cette description le Bamboche lui-même, qui fut le premier à en rire quand la chose lui fut contée. On aime à voir ces grands artistes se délassant ainsi entre eux de leurs travaux par ces détentes salutaires qui sont, dans la chro-

(1) Ce sont là, en effet, quelques-uns des épisodes reproduits par les artistes hollandais qui vivaient alors à Rome.

nique des peintres, comme un équivalent de ce souper d'Auteuil dont l'histoire littéraire nous a conservé la joyeuse mémoire.

Si de pareilles expéditions étaient des raretés pour Poussin, qui n'aima jamais à s'écarter beaucoup de son logis, Claude, au contraire, était désireux d'étendre son champ d'étude et de varier les données de ses paysages. Avec Tivoli, ses stations favorites étaient Lariccia, Frascati et Subiaco. Ou bien, sans trop se soucier du mauvais air, il poursuivait ses pérégrinations à travers les marais Pontins, le long de cette côte enchanteresse qu'embellissent des cours d'eau nombreux descendus des montagnes voisines. La mer y apparaît à chaque instant avec des aspects nouveaux, et dans mainte composition Claude a introduit les silhouettes fièrement découpées du promontoire de Circé, des îles d'Ischia ou de Capri, que l'on découvre à l'horizon. Sans doute, plus d'une fois aussi, il voulut revoir cette baie de Naples, dont il connaissait déjà les splendeurs, mais d'où, maintenant qu'il était en pleine possession de son talent, il avait espoir de rapporter un plus riche butin. Il y retrouvait cette mer étincelante et radieuse qui l'avait autrefois charmé, bien différente de ce qu'elle se montrait à lui dans le voisinage de Rome, avec ses plages basses et dénudées.

Ces diverses stations d'étude, on peut en suivre la trace dans les dessins de Claude, les uns sommaires, enlevés à la hâte et comme à la volée, en quelques traits d'une brutalité un peu grossière; les autres plus soignés, précis et pleins de charme, jamais minutieux cependant et toujours faits d'entrain et librement. Claude ne négligeait aucune occasion de se perfectionner dans son art. Au début, on avait bien pu lui reprocher, non-seulement, comme Sandrart le fait, quelque lourdeur dans ses premiers plans, mais aussi ces végétations massives, ces lianes épaisses dans lesquelles, à l'exemple de Brill, il emmaillote ses arbres, la raideur et la monotonie de leurs souches, et ces branchages simplifiés à l'excès qui les font ressembler à des coraux. Mais l'artiste s'était appliqué à se corriger de ces défauts. Ses premiers plans avaient désormais la même perfection que ses lointains. Il avait compris que, pour donner à ceux-ci tout leur prix, il fallait acquérir plus de souplesse et de légèreté, et ne pas compromettre l'aspect de ses œuvres par la rudesse de ces repoussoirs trop peu déguisés. S'il n'avait pu gagner grande habileté pour les figures et les animaux, pour tout ce qui tenait au paysage pur, il possédait maintenant à fond la pratique de son art: il était devenu maître. Sans minutie comme sans négligence, dans une mesure exquise il savait, il pouvait finir. Dans ses études peintes d'après nature il montrait aussi une science consommée. Ainsi que le rapporte Sandrart, Claude, pour ces études, se servait de carton « dûment préparé » ou de toile.

Après avoir établi avec soin son esquisse et massé largement l'effet à l'aide du crayon noir ou blanc, il excellait à rendre par des colorations harmonieuses l'aspect de la campagne ensoleillée, « les montagnes, les cavernes, les terribles chutes du Tibre, » en un mot, tous les accidens pittoresques de cette riche contrée. C'étaient là, pour les tableaux futurs, des ressources d'autant plus précieuses que quelques-unes de ces études étaient poussées fort loin. Claude y tenait beaucoup, et, plus tard, il ne pouvait se décider à se dessaisir de l'une d'elles, que Clément IX lui proposait d'acquérir à un prix très élevé. Cette étude, que l'artiste avait peinte pour lui-même, à la villa Madame, il se plaisait à la consulter souvent, à y puiser de sûres indications « pour la variété des arbres et des feuillages. » Il retrouvait, en face des travaux de sa jeunesse, le souvenir de ces chaudes admirations qu'il avait éprouvées autrefois au contact de la nature, alors que, plein de santé et d'ardeur, il pouvait impunément renouveler ses bonnes séances de travail en plein air.

Grâce à un labeur si persévérant, le talent du Lorrain s'était mûri. Il avait appris à se servir de tous les matériaux ainsi amassés, non pour des reproductions serviles auxquelles il répugna toujours, mais pour des tableaux dans lesquels il les combinait entre eux suivant le but qu'il se proposait. Bien rarement, en effet, on trouverait chez lui des vues, des portraits reconnaissables de tel ou tel lieu : il faut même un examen assez attentif pour démêler dans les compositions où il les a utilisées la trace formelle de ces études par lesquelles l'artiste avait surtout en vue d'accroître son instruction.

Le nom de Claude, déjà bien connu de ses confrères, s'était peu à peu répandu parmi le public. Vers 1634, il était assez célèbre pour que Sébastien Bourdon, à peine débarqué à Rome, profitant de son adresse singulière à contrefaire les ouvrages des autres, songeât à reproduire un tableau qu'il avait vu sur le point d'être terminé dans l'atelier du maître. L'ayant exposé comme s'il était de celui-ci, il surprit le jugement des connaisseurs jusqu'à ce que Claude lui-même, ému du bruit qui se faisait autour de cette œuvre, la vît et découvrît la fraude (1).

Malgré les succès de Claude, et bien que certainement il eût déjà peint un assez grand nombre de tableaux, les premières œuvres datées que nous connaissions de lui sont ses eaux-fortes, dont il convient de parler brièvement ici. Son habileté à se servir de la plume

(1) Ces procédés assez indélicats de Bourdon, renouvelés vis-à-vis de Pierre de Laar, de Poussin et de plusieurs autres peintres, lui attirèrent naturellement des ennemis et, ainsi que le remarque Mme Pattison, ne furent sans doute pas étrangers à l'obligation où il se trouva bientôt de quitter l'Italie pour échapper aux poursuites qui allaient être dirigées contre lui, à la suite de ses démêlés avec un peintre nommé de Rieux, qui l'avait dénoncé comme hérétique.

était pour lui une préparation naturelle à ce travail de la gravure dans lequel il rencontrait, comme un encouragement, l'exemple et les succès de Callot, son compatriote. Peut-être d'ailleurs en avait-il appris les élémens à Fribourg, chez son frère, ou chez son premier maître, G. Wals, qui, suivant certains biographes, était aussi graveur. Plus tard, autour de lui, Pierre de Laar, Jean Miel, Sandrart lui-même et bien d'autres encore auraient pu lui enseigner la pratique de ce procédé alors fort en honneur. Ses eaux-fortes, — on en compte quarante-quatre, — sont de valeur fort inégale. La première en date, *la Tempête*, montre une entente déjà complète des ressources du métier, et à ce moment du reste (1630), Claude était déjà un artiste de talent. A côté de certaines planches d'une facture un peu molle et confuse, il en est d'autres, comme le *Lever du soleil* et le *Passage du gué* de 1634, comme le *Campo Vaccino* et surtout *le Bouvier* de 1636, ou encore le *Troupeau en marche par un temps orageux* et la *Danse au bord de l'eau*, qui sont des merveilles de grâce et de finesse. Ainsi que l'a remarqué M. Duplessis, Claude y montre une liberté extrême. Sans se préoccuper des difficultés techniques, ainsi que ferait un graveur de profession, il s'ingénie, en combinant entre eux les procédés les plus divers, à exprimer de son mieux sa pensée. Avec le burin pas plus qu'avec la plume, il ne vise à faire étalage de science, et son travail gagne à cette liberté un cachet très personnel d'élégance et de légèreté.

C'est dans les belles épreuves du Cabinet des estampes qu'il faut admirer la souplesse, la transparence et la sûreté avec lesquelles sont traités les groupes d'arbres du *Bouvier*, de *Mercure et Argus* et du *Chevrier*. Il semble, en vérité, que la planche du *Pâtre et la Bergère* ait été gravée en face même de la nature, tant l'exécution en est vivante, précise et facile, pleine de franchise et d'abandon. Parmi les personnages et les animaux assez nombreux qu'on remarque dans ces eaux-fortes et qui, tous, évidemment, sont de la main de Claude, quelques-uns sont assez gauchement indiqués. Mais, chez d'autres, la justesse des mouvemens, la vérité des attitudes, montrent qu'à l'occasion il valait sur ce point les collaborateurs, — d'ailleurs moins nombreux qu'on le suppose, — auxquels il a eu recours. De toute façon, ces eaux-fortes font honneur à l'artiste, et il dut encore tirer profit pour son talent de l'obligation que lui imposa ce métier, nouveau pour lui, de résumer d'une façon plus précise les côtés significatifs de ses compositions, d'indiquer, comme il sut le faire en quelques traits, la végétation d'un paysage, le caractère des terrains, le grand vol des nuages et jusqu'au mouvement de la lumière, dont il semble que, dans le *Soleil couchant* surtout, il ait exprimé d'une touche délicate les vibrations et le radieux éclat.

III.

Claude, nous l'avons dit, avant ses premières eaux-fortes datées de 1630, avait certainement dû peindre un grand nombre de tableaux, mais on n'en connaît pas de lui qui portent une date antérieure à 1639. Le Louvre possède deux paysages de cette année : la *Fête villageoise* et le pendant : un *Port de mer au soleil couchant* (numéros 221 et 222 du catalogue) peints tous deux pour le pape Urbain VIII. Dans la *Fête villageoise* on retrouve comme un lointain souvenir de cette gracieuse vallée de Chamagne où la Moselle s'attarde en paresseux détours. Ni la végétation, ni les collines basses qui bornent l'horizon, ni même les fabriques n'ont un caractère bien franchement italien. Au centre, un groupe de beaux arbres, pénétrés de lumière et peints avec amour, s'enlève vigoureusement sur le ciel clair et sur des fonds noyés dans une atmosphère dorée. Les personnages, indiqués d'une touche un peu lourde, forment des groupes bien répartis, et cette pastorale naïve, — *cose pastorali*, comme disait Claude, — est en parfait accord avec la gaîté d'une si splendide journée. Ces jeunes seigneurs qui, au retour de la chasse, survenant parmi des villageois, les surprennent dans leurs amusemens champêtres, forment un heureux épisode qui s'accorde harmonieusement avec cette nature en fête. L'un de ces brillans cavaliers a mis pied à terre pour se mêler au quadrille. La tête découverte, prenant la main de sa danseuse, il semble, — comme don Juan à Zerline, — conter fleurette à la jeune fille, qui paraît à la fois flattée et confuse de cet honneur. Ces personnages, quoique le catalogue du Louvre, et, d'après lui, Mme Pattison, les attribue à Jean Miel, nous croyons pouvoir affirmer qu'ils sont de Claude lui-même, non-seulement parce qu'ils font admirablement corps avec le paysage et que leur exécution, à la fois rude et indécise, est bien, dans sa maladresse pénible, celle d'un peintre qui s'essaie à dissimuler son inexpérience par son application, mais parce que le Lorrain lui-même a reproduit quelques-uns d'entre eux dans ses eaux-fortes ou ses dessins (1). Le *Port de mer*, est une des données qu'avec de légères modifications Claude a le

(1) Le groupe des chasseurs, à gauche, est étudié à part dans un dessin du *Livre de vérité* (n° 37), et la petite fille qui, relevant gauchement ses jupes, s'efforce de danser de son mieux, ainsi que le paysan couvert d'une peau de bique qui s'avance les bras en l'air se retrouvent dans deux eaux-fortes de Claude. D'autres détails encore sont bien de lui : les indications incertaines des mains, les types invraisemblables des bœufs avec leurs yeux énormes et leurs mufles ronds. Il suffit d'avoir observé un tableau de Jean Miel, l'aisance un peu banale, mais très réelle, de sa touche dans les personnages et les animaux, pour ne pas songer un seul instant à lui imputer les figures de la *Fête villageoise*.

plus souvent traitées. La mer, encadrée à gauche par une enfilade de palais, à droite par des vaisseaux et des barques, vient expirer sur le rivage, qu'animent des figures assez nombreuses de promeneurs, de matelots et de portefaix. A l'horizon, dans un ciel calme, déjà rougi par les lueurs du couchant, le soleil, sur le point de disparaître, colore de ses derniers reflets la mer où il va plonger, et les embarcations, les édifices placés à différens plans et les flots eux-mêmes, à proportion de leur éloignement, s'imprègnent de plus en plus de sa chaude lumière. Le tableau cependant n'a pas l'ampleur d'exécution que Claude montrera plus tard. Consciencieuse et suivie, la facture est restée un peu sèche, et les architectures plates, froides et uniformes manquent aussi de consistance. D'ailleurs, ainsi que le remarque Mme Pattison, des restaurations malencontreuses ont altéré cette peinture et dépouillé le coloris de sa fraîcheur habituelle.

Avant ces deux tableaux, on croit que Claude avait peint pour M. de Béthune, ambassadeur de France à Rome, deux autres petits paysages que possède également le Louvre : la *Vue d'un port* et le *Campo-Vaccino* (numéros 219 et 220), dont Mme Pattison fait remonter la date jusqu'à l'année 1630 et pour lesquels elle nous semble un peu sévère. S'il est, en effet, probable que le *Campo-Vaccino* a dû précéder l'eau-forte qui en est la reproduction, nous ne voyons pas la nécessité, cette eau-forte étant datée de 1636, de reporter au-delà de cette date celle du tableau dont il est d'ailleurs aujourd'hui bien difficile d'apprécier la valeur, à raison des détériorations et des vernis roussâtres qui en compromettent l'aspect. Quant à la *Vue d'un port*, dans laquelle, pour plaire à son noble client et marquer la destination de son œuvre, Claude a peint les armes de France sur les pavillons des navires qui occupent la droite de la composition, loin d'avoir quelque critique à en faire, nous trouvons que ce petit bijou est, au contraire, une merveille de poésie et l'un des chefs-d'œuvre du maître. La disposition en est charmante et, dans cet espace restreint, il a su déployer les plus attrayantes perspectives de ses horizons pleins d'étendue et de lumière. Une ombre projetée par les vaisseaux sur la partie moyenne de la mer fait valoir par sa coloration vigoureuse la légèreté des fonds et la transparence ensoleillée du flot qui, avec un mince ourlet d'argent, vient mollement expirer sur la grève.

Si les années d'apprentissage et de jeunesse avaient été dures pour ce pauvre enfant de la Lorraine, qui, seul, sans appui, sans ressources, avait quitté sa patrie, si avec son caractère naïf et confiant, il était plus qu'un autre exposé à de cruels mécomptes, cependant grâce à sa ténacité, à son esprit d'ordre et de stricte économie, il commençait à connaître des jours meilleurs. Quand, en 1635,

Sandrart le quitta pour se rendre à Nuremberg, Claude avait déjà quelque célébrité, et une aisance relative avait succédé à la gêne des premiers temps. Le portrait que l'artiste allemand fit de son ami avant de se séparer de lui et qu'il a gravé dans son *Académie de la peinture* nous donne l'idée d'une nature énergique et vigoureuse. Le regard semble un peu craintif, mais l'expression honnête et franche; le visage carré est d'une charpente solide; des cheveux épais et rebelles, noirs comme étaient ses yeux, ombragent son large front. L'aspect général respire la force et la santé.

Sandrart parti, notre peintre avait senti son isolement. Résolu à rester célibataire, il avait cependant besoin d'avoir à son foyer des affections, une famille. En 1636, il se décida à faire venir à Rome un de ses neveux pour tenir sa maison. S'étant déchargé sur lui du soin de ses affaires, il pouvait désormais se livrer tout entier à son art. Nous trouvons une preuve de la vogue dont il jouissait dans la contrefaçon que déjà, en 1634, Bourdon avait faite d'un de ses tableaux. Il est certain que, sans parler de cette tentative, le succès de Claude avait provoqué de nombreux imitateurs. S'il fallait en croire Baldinucci, le désir de démasquer les fraudes auxquelles il était exposé lui aurait alors inspiré l'idée de conserver le dessin de tous les tableaux sortant de son atelier, afin d'en certifier l'authenticité. Telle serait l'origine du précieux recueil de deux cents dessins, connu sous le nom de *Liber veritatis*, nom sous lequel l'éditeur Boydell en fit paraître en 1777 les reproductions assez médiocrement gravées à l'*aquatinte* par Earlom. Bien que très imparfaites, ces reproductions sont cependant fort utiles à consulter. Quant au recueil original dont la France aurait pu, au siècle dernier, s'assurer la possession, il est maintenant, on le sait, la propriété du duc de Devonshire et se trouve dans son beau domaine de Chatsworth, en Angleterre. Après M. Léon de Laborde, qui en avait déjà donné dans les *Archives de l'art français* une description détaillée, Mme Pattison, à son tour, vient de faire une étude minutieuse des dessins qui s'y trouvent réunis.

Disons d'abord que rien ne confirme l'indication toute gratuite de Baldinucci que nous devons y voir une sorte de registre de l'état civil destiné à attester la paternité des œuvres reproduites. Ces dessins, en effet, ne sont ni classés chronologiquement, ni même datés pour la plupart (1), et un certain nombre d'entre eux, — cinquante environ, — ne portent au revers aucune mention des destinataires des tableaux. D'autre part, il est positif que plusieurs des paysages de Claude, et des plus remarquables, ne sont pas repré-

(1) Sur deux cents dessins, cent trente-cinq sont sans date. Les dates spécifiées sont comprises entre 1648 et 1680.

sentés dans ce recueil. La présence au *Livre de vérité* d'un dessin reproduisant un tableau donné comme étant du Lorrain ne justifierait d'ailleurs aucunement cette attribution, car rien ne prouverait si ce tableau est l'original primitif ou bien une copie postérieure. En faisant ces dessins, le maître n'a donc pu avoir la prétention de garantir par ce moyen l'authenticité de ses œuvres dispersées à travers le monde. Mais s'il en est ainsi, n'y a-t-il pas lieu de distinguer parmi eux ceux qui, exécutés d'après des tableaux terminés, étaient destinés à en conserver le souvenir et ceux qui peuvent être considérés comme des esquisses, des projets ayant précédé ses tableaux? La question a son importance et il nous semble, comme à M. Meaume, que cette hypothèse est non-seulement vraisemblable, mais qu'elle est confirmée par une comparaison attentive des dessins avec les tableaux. Cette étude faite pour plusieurs d'entre eux nous a révélé des modifications assez importantes introduites au cours de l'exécution par l'artiste, qui évidemment ne se croyait pas lié par son esquisse au point de s'interdire toutes les améliorations qu'une intelligence plus complète de son œuvre pouvait lui suggérer. Les modifications pour certains tableaux sont parfois telles qu'il est bien difficile de les identifier avec les esquisses du *Livre de vérité* et qu'il est permis d'hésiter entre plusieurs d'entre elles. On conçoit dès lors qu'un double intérêt s'attache à ces dessins, d'abord à cause de leur valeur propre, et aussi, — ce qu'on n'a peut-être pas assez remarqué jusqu'ici, — à cause des révélations qu'ils peuvent nous fournir sur la marche suivie par Claude dans son travail, sur la vision plus ou moins claire de l'œuvre définitive entrevue par lui dès ces premiers linéamens qu'il en trace, sur les changemens plus ou moins considérables qu'il y apporte, enfin sur les transformations qu'a subies une même donnée dans les répétitions ou les variantes qu'elle a inspirées à l'artiste.

D'une manière générale, ces dessins diffèrent sensiblement de ceux que Claude a faits en face de la nature. Plus posés, moins imprévus, ils témoignent en faveur de la netteté de l'esprit du maître et de la clairvoyance de ses conceptions. La composition s'y montre toujours franchement arrêtée dans sa structure, dans sa silhouette, dans ses valeurs surtout, car ce point pour lui est essentiel. Quant aux procédés qu'il emploie, ce sont ceux-là mêmes auxquels il recourt pour ses études d'après nature. Ils comportent à la fois une grande largeur dans l'effet, dans la répartition des masses, qu'il indique par des teintes plates d'encre de Chine ou de bistre qui accusent les principales différences des plans, et aussi beaucoup de précision dans les contours et les détails de la végétation, précision que la plume ou la pointe du crayon lui permettaient d'obtenir. A-t-il à remanier quelque partie de son esquisse, il efface

avec un peu de gouache le travail primitif et corrige ensuite ce qui lui avait paru défectueux. Ces esquisses, du reste, sont pour Claude un soutien, jamais une contrainte. Tout y a été réglé par lui d'une manière assez formelle pour qu'il n'ait plus ni embarras, ni incertitude, et pas assez rigoureuse cependant pour qu'il se sente complètement assujetti. Il y aura dans l'exécution place pour cet entrain qui, avec des sûretés acquises, suppose une certaine liberté d'action.

D'autres renseignemens encore, ainsi que le remarque Mme Pattison, nous sont offerts par ces esquisses. Nous y pouvons apprendre que, même lorsqu'il confiait à des collaborateurs le soin de peindre les figures ou les animaux qui devaient entrer dans ses compositions, le Lorrain en avait préalablement marqué la place, l'importance, la silhouette des groupes, la tache sombre ou lumineuse qu'ils feraient dans son tableau. Grâce à cette précaution, l'unité de l'œuvre était respectée, et les coopérateurs n'avaient plus qu'à se conformer aux indications de l'auteur. Si gauches que soient parfois ses personnages, ils font corps avec la composition, ils y jouent même, au point de vue de l'arrangement des lignes et de l'effet, un rôle utile; on ne peut les en détacher par la pensée, comme on serait tenté de le faire, nous ne dirons pas impunément, mais même pour le plus grand profit de certains paysages dans lesquels des scènes ou des figures intercalées après coup n'y sont aucunement justifiées. Claude, tout en se rendant compte de son peu d'habileté à cet égard, n'entendait pas cependant abdiquer ses droits sur ce point. On rapporte même que, dans un de ses paysages, *les Israélites adorant le veau d'or,* destiné au chevalier Lély, le célèbre peintre de portraits de Charles Ier, ce peintre s'étant réservé le soin d'y mettre les figures, Claude les lui envoya toutes faites, disant que « c'était à prendre ou à laisser (1). » Claude d'ailleurs n'avait rien négligé pour être à même de se passer des collaborateurs auxquels, — moins souvent qu'on ne suppose, nous l'avons dit, — il dut quelquefois recourir. Mais, bien qu'il s'appliquât à dessiner souvent des animaux dans la campagne et qu'il eût assidûment fréquenté les académies pour faire des études d'après les statues ou le modèle vivant, sa touche, quand il les peignait, était restée rude et maladroite, sans la souplesse et la sûreté qu'elle fait paraître dans le paysage. Il faut bien reconnaître également que, malgré leur talent, Jean Miel, Allegrini, Lauri et Courtois, qui mirent leurs pinceaux au service du maître, n'ont eu ni la discrétion, ni l'à-propos qu'on leur

(1) Ce paysage, qui fait aujourd'hui partie de la collection du duc de Westminster (*Grosvenor-House*), est inscrit par Claude au *Livre de vérité* comme ayant été livré au signor Carlo Cardello; mais ce dernier n'a peut-être servi que d'intermédiaire, et le nom de sir Peter *Lilly* (sic) figure, en effet, en tête de la liste des possesseurs successifs de ce tableau. (*Livre de vérité,* n° 129.)

souhaiterait et l'on serait presque tenté d'excuser ce comte de Nocé, qui, devenu propriétaire d'une des œuvres les plus charmantes de Claude, le *Polyphème*, qui appartient aujourd'hui au musée de Dresde, en fit repeindre les personnages par Bon Boulogne (1).

IV.

Avec le temps, la renommée du Lorrain s'était accrue. Les commandes affluaient maintenant et, malgré son assiduité et son ardeur au travail, il pouvait à peine y suffire. Un peintre de quelque talent ne manquait pas alors d'occupation à Rome; il y trouvait, mieux que dans aucune autre ville, bien des occasions de vendre ses ouvrages, car la capitale du monde chrétien était devenue le rendez-vous de l'élite de la société européenne. Quiconque avait le goût des lettres et des arts s'y sentait attiré, et les princes, les financiers, les simples *curieux* qui essayaient de se former une collection ne manquaient guère de joindre aux œuvres anciennes qu'ils pouvaient acquérir quelques ouvrages des contemporains alors le plus en vue. Sur la liste des patrons de Claude, nous trouvons des souverains, comme le roi d'Espagne ou l'électeur de Bavière, et des personnages de nationalités et de conditions très diverses, des Anglais, des Allemands, des Flamands, et, parmi les Français, des ambassadeurs comme le duc de Béthune, le duc de Créquy et M. de Fontenay, leur successeur, des grands seigneurs, comme le duc de Bouillon et le duc de Liancourt, et un maître des comptes, M. Passart, qui était aussi grand admirateur de Poussin. A côté de ces étrangers, chez les Romains, nous remarquons le prince Panfili, qui commandait à l'artiste quatre paysages très importans, et un grand nombre de dignitaires de l'église, dont quelques-uns devaient devenir papes, les cardinaux Barberini, Rospigliosi, Giorio, Poli, Médicis, Bentivoglio, et d'autres encore dont, au travers de l'orthographe fantaisiste de Claude, Mme Pattison a su découvrir les noms et sur lesquels elle nous communique d'intéressans détails.

Quant aux données des compositions exécutées pour ces divers amateurs, on peut, en parcourant le *Livre de vérité*, constater que c'étaient les sujets en vogue à cette époque, les uns tirés de la Bible ou de l'Évangile : des traits de la vie d'Agar ou de Joseph, de Moïse ou de Tobie; la *Fuite en Égypte*, *Madeleine dans le désert*, et jusqu'à une *Tentation de saint Antoine*, avec son cortège habituel de démons; d'autres inspirés par la mythologie ou l'histoire : les aventures des

(1) En repeignant, à la place même où elles étaient les figures primitives de Claude, Boulogne se contenta d'y ajouter le petit Amour qui, assis à droite des deux amans, retient deux colombes attachées par un fil.

dieux de l'Olympe, *le Parnasse*, *Apollon chez Admète*, *Mercure et Argus*, l'*Enlèvement d'Europe*, *Écho et Narcisse*, *Diane et Actéon*, ou bien le *Débarquement de Cléopâtre*, l'*Embarquement de sainte Ursule*, celui de *sainte Paule*, *Saint Philippe baptisant le ministre du roi d'Éthiopie*, etc. D'autres enfin, mais plus rares, sont de simples épisodes de la vie pastorale : la *Fête villageoise*, *le Bouvier*, *le Gué*, etc.

A vrai dire, en traitant des sujets si variés, Claude ne se préoccupe guère de leur signification ni des convenances historiques dont il pourrait avoir à tenir compte. C'est au milieu des mêmes palais, antiques ou modernes, qu'il place indistinctement Cléopâtre ou la reine de Saba, Ulysse ou sainte Paule, Agar ou sainte Ursule et ses compagnes. Ces anachronismes d'ailleurs ne lui sont point particuliers. Excepté chez Poussin, qui, plus cultivé, plus désireux de mettre, — autant que le permettait l'état des connaissances archéologiques à cette époque, — le décor de ses paysages en rapport avec les épisodes qu'il y introduit, on pourrait les relever chez presque tous les peintres d'alors. Ce que Claude demande à un sujet, c'est tout simplement, avec le titre de son tableau, un motif qui s'encadre harmonieusement dans les lignes et l'effet de son paysage. Sans trop s'embarrasser de la géographie ni de l'histoire, il cherche à en varier de son mieux les dispositions pittoresques, et quand on passe en revue l'ensemble de son œuvre, on peut voir qu'il a imaginé une grande diversité dans ces combinaisons. Mais lorsqu'il tient un arrangement qui lui plaît, il n'éprouve aucun scrupule à le répéter. Non-seulement il en reproduit plusieurs fois la silhouette générale, mais, dans ses ouvrages, on pourrait noter certains détails qui y jouent les rôles de *grandes utilités* et qui sont devenus pour lui de véritables passe-partout. Tels sont, par exemple, le palais Médicis et surtout ce temple romain, dont la colonnade, engagée le plus souvent dans le cadre, laisse entrevoir un bouquet de végétation vigoureuse qui, en se profilant sur le ciel, établit un contraste heureux avec le ton moyen des fabriques et l'éclat lumineux de l'atmosphère. Placées tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt au premier plan et tantôt dans le lointain, ce sont là des coulisses commodes dont Claude essaie successivement tous les arrangemens. D'autres élémens pittoresques, certains massifs d'arbres, ou bien encore les fûts de colonnes ou les bas-reliefs mutilés, qu'il sème parmi les gazons, sont utilisés avec la même industrieuse sollicitude par le peintre. Il ne se lasse point de les employer, et quand il a trouvé une invention à son goût, on peut bien compter qu'il l'épuisera.

Laborieux comme il le fut, Claude a donc beaucoup produit, mais il s'est assez souvent répété. Sans entrer dans le détail de ses ouvrages, nous essaierons de les ramener à quelques types princi-

paux, en citant ici ceux qui, par leur importance et leur beauté, nous paraissent marquer dans son œuvre.

Les quatre grands paysages peints pour le prince Panfili, et qui, aujourd'hui encore, font l'ornement de la galerie Doria, ne sont point datés, mais il est probable qu'ils appartiennent au début de la maturité de l'artiste. Le plus célèbre, *le Moulin*, est surtout remarquable par sa large et belle ordonnance. Une impression de calme et de bienfaisante sérénité se dégage de ces campagnes riantes, de ces côtes aux contours gracieux et de cette rivière dont les eaux, barrées par la retenue du moulin qui a donné son nom à la composition, s'étalent au centre même du tableau et reflètent l'azur du ciel dans leur immobile miroir. L'exécution cependant n'est pas ici exempte d'une certaine sécheresse et, quoique moins vanté, le *Temple de Délos* de cette même collection nous paraît supérieur. Le faire y a plus d'ampleur et de souplesse, et les timidités dont il présente encore la trace ont un charme d'ingénuité qui s'allie délicieusement aux colorations fraîches et matinales de la nature. Des deux grands paysages de la galerie Borghèse, l'un surtout mérite d'être cité pour sa belle conservation, pour la clarté argentine de sa lumière, pour la richesse et l'élégance des beaux arbres derrière lesquels apparaît une contrée fertile, avec la silhouette du cap Circé et la mer à l'horizon. Sans aucun artifice, le ciel est, dans sa pureté, d'une profondeur et d'une transparence admirables. Le musée de Naples et le palais Madame, à Turin, possèdent aussi des paysages importans de Claude.

En Allemagne, le musée de Berlin n'a aucune œuvre de ce maître à nous montrer. Quant à la Pinacothèque de Munich, à côté des deux paysages : *Agar renvoyée par Abraham*, et *Agar dans le désert*, dont nous avons eu déjà occasion de parler (1), et qui tous deux sont datés de 1668, elle nous offre encore deux autres tableaux de Claude, dont l'un, daté de 1656, reproduit la jolie composition du *Bouvier*. L'autre, un *Matin*, bien qu'il soit un de ses derniers ouvrages et qu'il ait été peint en 1674, ne porte aucune trace de fatigue, la *Fuite en Égypte* et le *Polyphème* de la galerie de Dresde sont peut-être encore plus remarquables. Dans le premier de ces tableaux, les personnages qui lui ont donné son nom sont relégués au second plan, à peine visibles; mais les beaux ombrages dont quelques arbres légers viennent à propos rompre la masse vigoureuse, les côtes qui, en s'abaissant vers le centre, laissent apercevoir des lointains d'un violet bleuâtre, les eaux courantes qui, après s'être épandues en cascades, forment, sur le devant, un bassin aux rives gazonnées et fleuries dans lequel s'abreuvent quelques bestiaux, tout cet ensemble heureux nous rappelle une

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1877.

fois de plus la vallée de la Moselle et ses aimables aspects. C'est une inspiration très franchement italienne, au contraire, que nous trouvons dans ce *Polyphème*, dont les personnages, nous l'avons dit, ont été repeints par Bon Boulogne. A demi couché au sommet d'une colline qui surplombe la mer, le cyclope joue de la flûte en gardant ses troupeaux qui paissent autour de lui, tandis que, dérobés à ses regards par une tente sous laquelle ils sont abrités, Acis et Galatée se livrent à d'amoureux ébats. Plus loin, des montagnes escarpées dont les profils rappellent ceux de Capri, étagent leurs cimes dans l'azur du ciel. La mer, d'un azur plus vif, mais douce encore et limpide, occupe toute la partie moyenne du tableau et en forme la coloration dominante. Dans l'ombre transparente où sont noyées les côtes voisines, on découvre une riche végétation dont la fraîcheur est entretenue par les eaux qui jaillissent de tous côtés. Partout des images récréantes et un aimable assemblage de formes gracieuses et de suaves couleurs font de ce paysage une des plus poétiques compositions de Claude. Sa facture, d'une perfection irréprochable, atteste la pleine maturité du maître et semble confirmer la date de 1650 qu'on croit pouvoir y lire.

Le musée de Cassel n'était pas autrefois moins bien partagé que celui de Dresde en œuvres du Lorrain. De la collection de la Malmaison qui s'était formée de ses dépouilles, elles ont passé dans la galerie de l'Ermitage, où elles sont aujourd'hui. Il n'y en a pas moins de douze. *Le Matin*, l'une des plus célèbres, nous montre une disposition assez rare chez Claude, qui, d'ordinaire, réserve au ciel et aux lointains une large place. Une végétation magnifique remplit presque toute la toile, laissant à peine entrevoir, çà et là, quelque percée. A demi cachées par ces grands arbres, des ruines pittoresques semblent perdues dans ce pays solitaire et complètent l'impression de silence et de mystérieux abandon de ce joli coin. Dans la *Madeleine en prières* du musée du Prado, la donnée est toute différente et la lumière s'étale au centre en une large trouée dont la tonalité puissante des arbres qui l'encadrent rehausse encore l'éclat. Les fonds où apparaissent confusément des bois, des cours d'eau, des montagnes, sont comme noyés dans les vapeurs matinales que le soleil qui monte dans le ciel va bientôt dissiper.

Avec la petite marine faite pour M. de Béthune, le *Débarquement de Cléopâtre*, peint probablement vers 1647 pour le cardinal Giorio, est le meilleur des seize ouvrages de Claude que nous possédions au Louvre. A part quelques taches provenant d'anciennes restaurations dans le haut du ciel, la conservation en est excellente. La limpidité de ce ciel qui d'un bleu pâle se dégrade insensiblement jusqu'à un jaune neutre, les nuages légers qui flottent capricieusement dans l'air et tamisent la lumière, la mer surtout, cette mer d'une colora-

tion savoureuse, profonde, glauque, indéfinissable quoique franche, qui va en s'effaçant depuis le bleu vert des premiers plans jusqu'au ton atténué de l'horizon, les reflets plus vifs des rayons du soleil qui se jouent parmi les flots et en font vibrer les mille nuances, les franches intonations des personnages et des barques, l'exécution même, aussi large que délicate, tout enfin recommande à notre admiration cette belle toile comme un des chefs-d'œuvre de Claude (1).

Mais c'est en Angleterre surtout que le grand paysagiste nous montre ses productions les plus nombreuses et les plus remarquables. Bien qu'on n'en compte pas moins d'une dizaine à la National Gallery, ce n'est cependant pas là qu'on trouverait les meilleures. Le *Mariage d'Isaac et de Rébecca*, qui reproduit presque identiquement *le Moulin* de la galerie Doria, a subi de graves détériorations, et, par suite d'un nettoyage peu discret, cette peinture est aujourd'hui dépouillée des transitions délicates que sans doute l'artiste y avait ménagées. Le modelé des arbres et des premiers plans s'accuse avec une sécheresse et une dureté extrêmes, et l'eau du lac qui occupe le centre du tableau ne semble juste ni de valeur ni de ton. Elle est d'un bleu uniforme et ne reflète pas le ciel. L'*Embarquement de la reine de Saba*, qui fait pendant à ce tableau, a été également peint en 1648, pour le duc de *Buillon*, — ainsi que l'écrit Claude, en tenant compte de la prononciation italienne plus que de l'orthographe, — mais il est de qualité bien supérieure et vaut presque notre *Embarquement de Cléopâtre*, dont il rappelle d'ailleurs la disposition. Un peu moins monté de ton, il a le même éclat, la même puissance de rayonnement, et la vivacité de la lumière y justifie bien le geste de ce personnage qui, placé au premier plan et le visage tourné vers le soleil, abrite ses yeux de sa main pour ne pas être aveuglé. Claude est mieux représenté encore dans certaines collections particulières, dans celle de la reine, par exemple, où l'*Enlèvement d'Europe* (n° 134 du catalogue de Buckingham-Palace) est une merveille de douceur et d'exquise conservation. Le bleu de la mer, chatoyant et velouté, y est travaillé avec un art infini, et l'on croirait entendre le faible bruissement des arbres placés au centre de la composition, dans lesquels la brise se joue amoureusement. Sans entrer dans le détail de tant d'autres ouvrages qui nous solliciteraient dans quelques-unes des collections anglaises, nous nous

(1) Les deux petits tableaux du Louvre : le *Siège de la Rochelle* et le *Pas de Suze* (n° 233 et 234 du catalogue), qui est signé et daté de 1651, sont, à notre connaissance, les seuls ouvrages que Claude ait peints pour représenter des faits historiques contemporains. L'un et l'autre ont appartenu au comte de Brienne, qui les lui avait commandés. Le catalogue de 1841 en attribuait les figures à Callot ; dans l'édition de 1859, elles sont attribuées à Courtois. Il y a, en effet, une impossibilité absolue à ce que Callot ait collaboré à ces deux tableaux peints en 1651 ; à cette date, il était mort depuis seize ans.

contenterons de citer, pour les motifs assez étranges qu'ils nous présentent : *le Château enchanté,* appartenant à lord Overstone, avec une grande construction massive et sans aucun caractère qui s'élève au centre du tableau, entourée de tous côtés par la mer ; chez le duc de Westminster, *le Sermon sur la montagne*, une composition bizarre dans laquelle le Christ, du haut d'un grand rocher conique, donne ses enseignemens à des auditeurs évidemment placés hors de la portée de sa voix ; enfin, pour terminer par deux des toiles les plus importantes de Claude et qui nous paraissent mériter tout à fait la première place dans son œuvre, les grands tableaux que possède lord Ellesmere (Bridgewater-House). Ces deux pendans très décoratifs nous montrent des paysages pleins de grâce et de suavité, enveloppés et comme pénétrés d'une lumière éblouissante, tout frémissans de ce souffle de vie qui est la suprême poésie de la nature. Si, à distance, leur tenue est magnifique, de près, leur exécution n'est pas moins admirable. Dans l'un d'eux, le *Démosthène*, nous retrouvons encore cette mer azurée à laquelle Claude a su donner un aspect à la fois si doux et si puissant.

Il est regrettable que Félibien, qui nous a laissé sur Poussin tant de précieux détails (1), parle à peine du Lorrain. Mais le nombre et l'importance des commandes qui étaient faites à Claude nous permet d'apprécier la vogue dont il jouissait. Son caractère aimable lui avait de bonne heure valu de nombreux amis. Très accessible aux jeunes gens, il était envers eux plein de bienveillance et ne leur épargnait ni les leçons ni les encouragemens. Parmi les artistes qui profitèrent de ses conseils, on peut citer un Hollandais, Herman Swanevelt, qui fut son élève. D'humeur sauvage et mélancolique, celui-ci ne voulait frayer qu'avec son maître, et son amour de la solitude lui avait fait donner le surnom d'*ermite*. Talent froid, correct, un peu mou, très supérieur comme dessinateur et graveur à ce qu'il est comme peintre, Swanevelt devait quitter l'Italie pour se retirer en France, où, en 1653, il était reçu membre de l'Académie de peinture. D'autres paysagistes, compatriotes d'Herman, s'ils n'ont pas été les élèves de Claude, ont sans doute eu avec lui des relations plus ou moins suivies et, en tout cas, ont subi son influence. De ce nombre sont Asselyn, élève de Pierre de Laar et qui a dû être introduit par lui auprès de son ami ; Pynacker, Jean Both et, plus tard, Karel du Jardin, d'autres encore qui, avec un réalisme plus marqué, ont reproduit les aspects familiers de la nature italienne. Dans les représentations exactes qu'ils nous donnent de cette

(1) Félibien était à Rome en 1647, en qualité de secrétaire d'ambassade et s'occupait lui-même de peinture ; il reçut alors des leçons de Poussin, dont il demeura toute sa vie l'admirateur et l'ami.

nature, ils ne visent que la vérité. Les personnages les plus humbles, des paysans, des pâtres, des muletiers, des *facchini* remplacent les héros de la fable ou de l'histoire et les figures mythologiques ou sacrées qui animaient les poétiques compositions de leurs devanciers.

L'obligation de suffire à ses commandes multipliées absorbait toute la vie de Claude. Pour varier les données de ses paysages, il lui fallait donc recourir aux nombreuses études qu'il avait amassées, sans pouvoir, comme autrefois, réserver une aussi large part de son temps au travail d'après nature. L'eût-il voulu d'ailleurs, il eût été empêché de le faire à cause de la goutte dont il souffrait depuis l'âge de quarante ans. Sans doute, ses stations réitérées dans la campagne avaient contribué à développer en lui cette maladie. Ces heures charmantes du lever et de la tombée du jour, qu'il aimait surtout à étudier et qui lui paraissaient les plus belles, sont aussi, aux environs de Rome, les plus pernicieuses. Avec l'âge, avec l'aggravation de ses souffrances, le peintre était tenu à plus de prudence. Comme dédommagement à la vie sédentaire à laquelle il était désormais condamné, on avait cru jusqu'à présent que, vers la fin de sa carrière, il avait pu, en habitant les hauteurs du Pincio, jouir des vastes perspectives qui de là se déroulaient à ses regards. Aujourd'hui encore, on montre sur la place de la Trinité les deux maisons voisines que Claude et Poussin auraient occupées. Acceptée jusqu'ici, cette tradition, d'après les recherches de Mme Pattison, doit être reléguée au nombre des légendes.

Quoi qu'il en soit, et bien que son mal se fît sentir de plus en plus cruellement, Claude continuait à peindre. C'est à l'âge de soixante-quatorze ans qu'il signait ce tableau du musée de Munich, dont nous avons parlé, exécuté d'une main ferme et sûre, sans aucun indice de lassitude, avec cette vivacité et cette fraîcheur d'impression que la sage conduite de sa vie avait méritées à sa vieillesse. Si, l'année d'après, il terminait son *Livre de vérité* par cette naïve inscription : « Icy finy ce présent livre, ce jourd'huy 25 du mois de mars 1675 ; Roma, » il ne renonçait pas cependant au travail, car il existe des dessins, — notamment dans la collection de la reine Victoria, — qui sont encore postérieurs, et l'on connaît plusieurs tableaux de lui datés de 1680, entre autres *le Parnasse*, peint pour le connétable Colonna.

Cette assiduité au travail était pour Claude une habitude et un besoin ; il y trouvait un refuge contre les souffrances et l'isolement de sa vieillesse. Bien des vides s'étaient déjà faits autour de lui, quand Poussin mourait en 1665. Claude n'avait pas attendu cet avertissement pour prendre ses dernières dispositions et régler l'emploi de son petit avoir. Avec cet esprit d'ordre dont il avait donné tant de preuves, dès le 28 février 1663, pendant une mala-

die qu'il croyait dangereuse, il faisait un testament auquel, le 25 juin 1670 et le 13 février 1682, il ajoutait plusieurs codicilles. Malgré ses habitudes de simplicité et bien qu'à raison du prix élevé qu'avaient atteint ses œuvres, il eût, par un labeur opiniâtre, gagné des sommes considérables, le grand paysagiste ne jouissait que d'une aisance bien modeste : 10,000 écus environ, suivant Baldinucci, qui attribue la modicité de ce chiffre à la générosité du peintre, à ses libéralités répétées vis-à-vis de sa famille. C'est entre les membres de cette famille qu'il partage son bien. La plus petite part ira aux parens restés à Chamagne, mais tous recevront quelque argent (1); le reste est attribué à deux des neveux qui vivaient à Rome auprès de leur oncle, Jean et Joseph, ce dernier étudiant en théologie, jeune homme du meilleur monde, *giovane costumatissimo*, nous dit Baldinucci, qui tenait de lui la plupart des informations qu'il nous a transmises sur Claude. A côté des noms de ces deux neveux, le testament porte celui d'une jeune fille dont seul il nous révèle l'existence. Qu'était cette Agnès, cette fille adoptive du maître, qui, née vers 1652, habitait aussi sa maison, y avait été élevée et entourait de soins son père adoptif; « *mia zitella,.. cresciuta ed allevata in casa*, » ainsi qu'il s'exprime lui-même à son égard? Était-ce, comme il le dit ailleurs, une pauvre enfant recueillie « par charité, » ou plutôt ne tenait-elle pas au peintre par des liens plus étroits, fruit de quelque amour mystérieux et tardif? On serait tenté de le croire en voyant les avantages qui lui sont faits, les précautions prises pour assurer son avenir, soit qu'elle songe à se marier, soit qu'elle entre en religion. Mais, en l'absence de toute indication positive, toutes les suppositions qu'on pourrait faire à son sujet seraient également possibles et vaines. C'est entre Agnès et les deux neveux vivant à Rome qu'est distribué le meilleur de la fortune de Claude, le montant de son avoir et ses diverses créances sur *les lieux de mont* (2), pour lesquelles il avait fallu rectifier l'orthographe souvent altérée du nom du déposant.

Le testament d'ailleurs débute par une profession de foi religieuse et ce bon catholique se recommande à la miséricorde de Dieu, « par l'entremise de la vierge Marie, de son ange gardien et de tous les saints du paradis. » Il laisse une somme assez ronde, mais qu'on ne devra pas dépasser, à l'église de la Trinité du Mont pour les

(1) La famille de Chamagne n'avait eu garde évidemment de se laisser oublier par Claude quand elle avait appris ses succès, les gains qu'il amassait par son talent. Mais la généalogie de tous ces parens lorrains semble un peu embrouillée par le testateur et les dispositions parfois contradictoires de ses codicilles successifs donnèrent lieu, par la suite, à d'interminables démêlés devant la justice.

(2) Ces lieux de mont étaient des sortes de banques municipales qui constituaient alors un mode de placement fort usité et assez avantageux.

frais de ses funérailles. D'autres églises reçoivent aussi des marques de son souvenir, et parmi elles, comme pour donner une nouvelle preuve de son attachement à son pays natal, il cite celle de Saint-Nicolas « de la nation lorraine » et l'église de Saint-Denis de Chamagne, où cinquante messes seront dites pour le repos de son âme. Personne, du reste, n'est oublié, ni les pauvres auxquels on distribuera dix écus en aumônes le jour même de sa mort; ni les femmes qui, à ce moment, seront à son service; ni aucun de ceux qui auraient pu lui être de quelque utilité ou lui témoigner quelque affection. Sur cette liste, de petites gens, comme Alardino l'expéditeur, comme la fille d'André son tailleur, et son filleul Giovanni Piomer, se trouvent cités à côté du cardinal Rospigliosi et de Mgr di Belmonte, qui tous deux ont aidé Claude et les siens de leurs bons offices ou de leurs conseils. Enfin, deux secrétaires apostoliques, Francesco Canser et Renato della Borne, sont priés de servir de tuteurs ou de curateurs à Agnès et de veiller sur ses intérêts. A chacune des personnes ainsi désignées on remettra quelque objet choisi pour elle, des dessins, des gravures ou l'un des rares tableaux qui se trouvent dans la maison de l'artiste, généralement des copies du Guide ou du Dominiquin. Quelques meubles, des chaînes et des médailles d'or et deux bagues enrichies de diamans, cadeaux de papes ou de souverains, seront partagés entre Agnès et les deux neveux. Tout se trouvant ainsi réglé, Claude pouvait mourir en paix, et le 23 novembre 1682 (1), il s'éteignait, après d'assez vives souffrances. Le 13 février de cette même année, probablement en prévision de sa fin prochaine, il avait encore ajouté un codicille à son testament. Suivant sa dernière volonté, il fut inhumé à l'église de la Trinité du Mont, qui, jusqu'en 1798, garda sa sépulture. A cette époque, cette église fut dévastée par les troupes françaises, et le monument de Claude n'ayant pas été plus respecté que les autres, ses restes furent, en 1840, sur la proposition de M. Thiers, transportés aux frais de l'état dans l'église Saint-Louis-des-Français.

V.

Nous avons indiqué le rôle important qu'avait joué Paul Brill dans la création du paysage comme un genre distinct et se suffisant à lui-même. Claude doit beaucoup à ce maître. L'intelligence des beautés pittoresques, la mise en œuvre des élémens dont elles sont faites, ces riches végétations disposées pour offrir au regard un

(1) Et non le 25 novembre, ainsi que le porte l'épitaphe de la Trinité du Mont. L'acte du notaire mandé aussitôt après la mort de Claude, et qui certifie avoir reconnu son cadavre déposé dans une des salles du premier étage de la maison qu'habitait le peintre, est daté du 23 novembre.

aspect agréable, la façon heureuse d'encadrer les lointains ou de rompre à propos une masse d'arbres un peu compacte par quelques arbres légers qui s'en détachent, ce sont là autant de progrès réalisés par Brill, mais qu'une certaine lourdeur de coloris et une exécution trop souvent sèche et dure empêchent d'apprécier comme il faudrait. Après Elsheimer qui, en profitant de ces progrès, avait su y ajouter le fini des détails et un dessin plus serré, plus précis, il appartenait à Claude de donner au genre nouveau son complet développement. Sous ce rapport, il a certainement devancé Poussin, qui ne devait que tardivement s'appliquer au paysage.

Sans doute, même dans les œuvres de sa jeunesse, on peut déjà relever chez celui-ci la préoccupation d'ajouter à l'intérêt de ses compositions par le rôle qu'il y fait jouer à la nature. Titien, pour lequel il professait une grande admiration, lui offrait d'ailleurs à cet égard des exemples qu'il avait étudiés; mais ce n'est guère que vers la fin de sa vie que le peintre des Andelys se proposa de faire du paysage l'objet principal de quelques-uns de ses tableaux. Encore est-il permis de dire que, dans ceux mêmes où, par leur rareté et leur dimensions, les figures ne semblent qu'un accessoire, ce sont encore elles cependant qui forment la pensée dominante de l'artiste, qui lui fournissent le cadre et qui dictent le sens de ses compositions. Le paysage leur reste subordonné. Dans ces campagnes disposées pour servir de promenades aux sages ou de décor à la vie des héros, rien ne saurait amollir leur âme, ni solliciter trop vivement leur attention; ils y peuvent, sans distraction, donner libre cours à leurs entretiens et se sentir soutenus dans leurs mâles résolutions. Vue ainsi au travers des poètes ou des historiens, la nature chez Poussin revêt un caractère épique et souvent même un peu abstrait. Cet art a une élévation et une noblesse auxquelles Claude n'a pas prétendu et qu'il n'a pas atteintes. Il n'est que juste d'y louer une facture ferme, posée, égale qui, sans raffinemens, sans subtilités, affirme nettement ce qu'elle veut exprimer. Avec une sincérité constante, on y trouve je ne sais quel air de grandeur et d'austérité qui commande le respect. A ces solides qualités Poussin en joint une qui les contient et les dépasse toutes, la science accomplie de la composition. Portée à ce degré, elle justifie le rang qu'il occupe dans l'art, elle constitue sa vraie excellence et son originalité. Mais cette qualité elle-même, comme toutes celles que nous venons de constater chez lui, quelle que soit leur valeur, contentent encore plus la raison qu'elles ne séduisent le regard. Elles trahissent un certain effort; elles ont un côté philosophique et littéraire qui s'adresse à l'esprit, mais qui ne les recommande pas spécialement à notre admiration dans les œuvres de la peinture. Si, à tant de titres, elles font de Poussin un génie éminemment français; si, par

de nombreuses affinités d'allures et de race, elles autorisent ces comparaisons qu'on s'est plu à établir entre lui et les grands écrivains de son pays et de son temps, il faut bien confesser cependant, ainsi que Delacroix le disait ici-même (1), que peut-être « il a donné à l'idée un peu plus que ne demande la peinture. »

Tout en proclamant avec de Piles que « le style héroïque » inauguré dans le paysage « est une agréable illusion et une espèce d'enchantement quand il part d'un beau génie et d'un bon esprit comme était celui du Poussin, » on peut donc aussi, puisqu'il s'agit de représentations de la nature, rester plus sensible à celles où, suivant une autre remarque du même critique, « sont heureusement joints ensemble ce style héroïque » et cet autre style, moins noble assurément, mais plus rapproché de la nature, où « elle s'y fait voir toute simple, sans fard et sans artifice, mais avec tous les ornemens dont elle sait mieux se parer lorsqu'on la laisse dans sa liberté que quand l'art lui fait violence (2). »

A quoi bon choisir d'ailleurs ? et pourquoi ne pas goûter aussi bien ces satisfactions d'esprit que Poussin nous réserve et ce mélange heureux de styles dont Claude nous offre un si séduisant exemple? Chez lui, la part de la nature est restée plus grande, et les impressions qu'il en a reçues ont été plus naïvement ressenties. C'est elle qui avait décidé de sa vocation précoce, et c'est elle surtout qui fait le charme de ses ouvrages. La voie qu'elle lui avait tracée, il l'avait suivie sans hésitation. On ne trouve pas, en effet, dans le développement de son talent ces inquiétudes, ces arrêts ou ces différences de manières qu'on rencontre chez des natures plus raffinées. L'unité qu'on remarque dans la vie de Claude, on la remarque aussi dans son talent. De même qu'il lui avait coûté de longs et opiniâtres efforts, de même que sa maturité avait été tardive, ainsi chacune de ses œuvres était lentement menée, et la perfection n'y était acquise qu'à force de travail et de conscience. D'autres montrent un génie plus fougueux, plus puissant; lui n'a pas de ces grands coups, ni de ces surprises; mais, sans rien livrer au hasard, sans se presser, il arrive au but. Il n'épargne pour cela ni son temps, ni sa peine, et, quand il abandonne un de ses ouvrages, il y a mis tout le soin dont il est capable. Le bon Sandrart, qui se contentait à meilleur compte, s'étonne de lui voir passer quinze jours encore sur un tableau qui lui avait semblé terminé, sans qu'il puisse apprécier ce que ce travail y a ajouté. Mais Claude l'avait jugé nécessaire, et ce travail prolongé, au lieu d'amoindrir l'œuvre, lui a donné tout son prix. Ces mille nuances, ces rapports délicats,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1857, *des Variations du beau.*

(2) De Piles, *Cours de peinture par principes.* Paris; Estienne, 1708, p. 202.

cette harmonie discrète, l'accord de tant d'élémens divers, la souplesse d'une exécution toujours accomplie, mais qui ne vise pas à se faire remarquer, tout cela ne saurait s'improviser; tout cela témoigne d'une sincérité, d'une possession de soi-même et d'un amour de son art qui jamais ne se démentent. Loin de lasser, une étude attentive des meilleurs ouvrages de Claude ne fait qu'ajouter à l'admiration qu'ils méritent, et il faut avoir essayé de les copier pour se douter de tout ce qu'ils renferment de perfection.

Quoique compliquée, la technique du maître est saine et méthodique. Bien qu'il revienne souvent sur son œuvre, il ne la fatigue pas, il n'en compromet pas la solidité. Aussi, généralement, sa peinture n'a pas subi les altérations qui, trop souvent, se voient dans celle de Poussin. Ceux de ses tableaux qu'ont respectés les restaurateurs ont gardé intacts leur fraîcheur et leur éclat. Sur des demi-teintes transparentes, les détails y sont spécifiés par des rehauts d'empâtemens qui s'harmonisent toujours heureusement avec le ton qui les supporte et les relie entre eux. Jamais, même quand il oppose la lumière la plus vive à l'ombre la plus intense, le contraste n'est dur ou exagéré; c'est par des moyens modérés qu'il obtient des effets saisissans. Sans éparpiller son effet, sans souligner une forme, sans faire vibrer un ton pour lui-même, il se préoccupe surtout de l'ensemble, de l'unité d'aspect et de l'harmonie générale. Mais la grande simplicité à laquelle il aboutit est, chez lui, le résultat d'une pratique très complexe. Aussi, malgré les éloges que lui donne Sandrart, nous ne croyons pas que les décorations, peu nombreuses d'ailleurs, que Claude, à son retour de Lorraine, exécuta dans plusieurs palais de Rome, chez le cardinal Crescenzio et chez les Muti, pussent, si nous les voyions aujourd'hui, ajouter beaucoup à sa renommée (1). Avec ses simplifications forcées, son coloris sommaire et les grands partis qu'il suppose, le procédé de la fresque n'est guère propre à rendre ces aspects délicats et ces nuances, multipliées à l'infini, qui font le charme des paysages du Lorrain. Poussin, à notre avis, s'en serait mieux accommodé, et son grand talent de composition, son dessin magistral, la hauteur même de ses conceptions auraient trouvé un magnifique emploi dans ce genre pour lequel, au début de sa carrière, il avait montré des aptitudes si manifestes.

Aucune des parties de son art n'a été négligée par Claude, et, s'il n'a pas traité les figures avec le même talent qu'il mettait à peindre le paysage, nous savons du moins qu'il prenait soin de régler exactement la place et les dimensions des personnages qu'il introduisait dans ses tableaux. Ces personnages, assez habilement

(1) Ces fresques sont aujourd'hui, sinon détruites, du moins restaurées ou complétées par des adjonctions ultérieures, et il paraît bien difficile de se prononcer sur l'authenticité de celles que l'on présente comme étant de Claude.

répartis au point de vue pittoresque, s'harmonisent toujours heureusement avec les lignes et l'effet de la composition, mais il faut bien reconnaître que l'intérêt qu'ils y ajoutent et la signification qu'ils peuvent avoir par eux-mêmes sont à peu près nuls. Claude était complètement illettré, et en matière de convenance historique il ne pouvait se piquer d'être un bon juge. Ce qu'il connaissait des fables antiques, il l'avait appris dans une traduction d'Ovide (1), où il avait l'habitude de chercher les sujets mythologiques qu'il voulait représenter. Quand, parfois, les épisodes dont il anime ses paysages offrent avec eux un accord heureux, c'est un hasard. Nous en avons cité quelques-uns, — et il serait facile d'en grossir le nombre, — où les discordances sont choquantes et sautent au regard. L'artiste ne semble pas, du reste, y attacher grande importance. C'est pour se conformer au goût d'alors et pour plaire à ses cliens qu'il garnit ainsi son tableau de figures, et, comme il le dit, « il les leur donne par-dessus le marché. » Si, dans ces tentatives, Claude se sent paralysé et montre quelque gaucherie, en revanche, pour tout ce qui a trait au paysage pur, il est à l'aise, et la nature est son vrai domaine. Il n'y avait pas pour lui de plaisir supérieur à celui qu'il goûtait à l'étudier. C'est avec une sincérité respectueuse qu'il la consultait; mais, quelque charme qu'il trouvât à cette étude, il ne croyait pas que dans ses tableaux il dût se borner à reproduire, sans les modifier, les copies fidèles qu'il avait ainsi recueillies. On serait même tenté de regretter, quand on parcourt la série de ces études, que quelques-unes d'entre elles n'aient pas été plus naïvement interprétées par lui, avec leur saveur originale, avec ce parfum de franche rusticité qui l'avaient séduit. Ce lac silencieux, perdu sous de grands arbres, et les montagnes élevées qui émergent de ce fouillis de verdure; ces fermes de si belle apparence qui se dressent fièrement au bord du Teverone, dominées elles-mêmes par des côtes aux contours purs et gracieux; ce torrent aux berges ravinées qui coule à travers une campagne déserte, tous ces coins intimes ou grandioses dont Claude a si bien exprimé la beauté dans ses dessins, semblaient devoir prêter à des tableaux qu'il ne s'est pas décidé à peindre. Timide et modeste comme il l'était, il n'avait pas assez de confiance dans son propre goût pour imposer à ses contemporains des sujets aussi simplement agrestes. C'est pour sa propre satisfaction qu'il les reproduisait dans leur vérité familière; mais quand il s'agissait de tableaux, il devenait plus exigeant en fait de pittoresque. Les études dont il avait pu meubler ses cartons, il les modifiait, les combinait entre elles, en variant leurs dispositions suivant le dessein qu'il s'était formé. Il

(1) Dans la traduction d'Anguillara, accompagnée des notes de G. Horologgi.

excellait à relier ainsi les divers élemens qu'il faisait entrer dans une composition et à les fondre dans un ensemble harmonieux. Sa poétique, à cet effet, n'était pas bien subtile; l'instinct y avait sans doute plus de part que le raisonnement, mais s'il se sentait impuissant à formuler une théorie, le pinceau en main, il savait excellemment exprimer sa pensée dans son art. Développées et mûries par le travail, ses qualités originales s'y manifestaient dans tout leur éclat. Peu à peu son talent avait acquis une sûreté remarquable, et, à voir la facilité apparente de ses œuvres, on ne pourrait guère se douter des efforts qu'elles lui ont coûtés.

Dans les combinaisons très variées auxquelles Claude a eu recours, l'aspect de la composition s'accuse toujours avec une grande franchise, sans monotonie, sans étrangeté. Ce mélange de régularité voulue et de contrastes habilement ménagés lui semble dicté par un sentiment d'élégance qu'on ne s'attend guère à rencontrer chez cet homme sans culture. Les lignes s'appellent et se répondent, se mêlent ou s'opposent, nettes ou flottantes, avec de subites décisions ou des ondoiemens pleins d'une grâce exquise. Sans doute, on pourrait souhaiter dans ses arbres un dessin plus intimement suivi qui en accuserait les particularités significatives et leur donnerait une physionomie propre et un port individuel. Mais s'ils ne sont que médiocrement spécifiés quant à l'essence, du moins Claude s'attache-t-il à exprimer avec délicatesse l'épaisseur profonde de leurs frondaisons. Pénétrables et mobiles, les masses de feuillages semblent doucement balancées dans l'air. Entre leurs molles découpures brillent les clartés du ciel et des horizons ensoleillés vers lesquelles l'œil est comme invité à se reporter. Tout l'y ramène : la succession des plans qui s'enfuient, les montagnes dont les cimes vont s'inclinant peu à peu, et « ces ondulations de cours d'eau cherchant leur chemin à travers un terrain accidenté qui, ainsi que le remarque Mme Pattison, ont toujours eu un attrait particulier pour le peintre. »

La prédilection de Claude pour l'étendue et la lumière explique la place importante que dans ses paysages il réserve au ciel et à la mer. C'est là ce qui l'attirait le plus dans la nature et les amateurs de son temps avaient bien compris que c'était aussi là pour lui la meilleure occasion de montrer tout son talent. Aussi, quand on lui commandait deux tableaux destinés à se faire pendans, presque toujours l'un d'eux était un de ces *Port de mer* dont, avec des modifications plus ou moins grandes, il existe de si nombreuses répétitions. On est étonné de la perfection constante avec laquelle le peintre a traité cette donnée, de la variété qu'il a su y mettre, sans se lasser jamais. Il n'est guère de collection publique en Europe qui ne possède quelqu'une de ces vastes perspectives où entre des palais, des arbres, des montagnes et des embarcations qui y mar-

quent les différens degrés de l'éloignement, la mer apparaît étincelante sous un ciel radieux. Du zénith jusqu'à la base du ciel, depuis la grève où le flot vient expirer jusqu'à l'horizon, de part et d'autre, en même temps que les colorations vont de la force à l'extrême légèreté, les formes passent du fini minutieux du premier plan jusqu'au vague effacement des lointains.

Pour savoir ainsi, dans des colorations moyennes et sans contrastes forcés, parcourir cette gamme restreinte, y moduler avec tant de finesse toutes ces suaves harmonies, il faut le merveilleux pinceau du Lorrain. Aussi, malgré de nombreuses tentatives, la gravure est-elle restée impuissante à rendre l'impression de ses paysages. Tandis que les ouvrages de Poussin perdent peu ou gagnent même quelquefois aux traductions que nous en ont laissées Audran, Baudet, Stella et surtout Pesne, il n'est pas de burin assez souple pour nous donner une idée suffisante de ceux de Claude. Et cependant, chez lui pas de mystère, rien qui reste obscur ou indécis, rien qui ne soit écrit et formellement réalisé. Dans la claire transparence des ombres tous les détails nous apparaissent lisibles. Alors que, vers cette époque, Rembrandt enveloppait de voiles la lumière et n'en laissait filtrer que quelques rayons furtifs à travers les ténèbres, c'est la lumière seule et son éclat triomphant qui chez Claude envahit l'espace et le remplit de ses vibrations radieuses.

D'autres paysagistes chercheront dans la nature un écho des agitations humaines, et, par ses frémissemens et ses colères, s'appliqueront à nous rappeler nos tristesses et nos misères : Claude nous invite à sortir de nous-mêmes. Les perspectives infinies qu'il ouvre à nos regards sont toutes riantes. Ces campagnes heureuses nous parlent de fécondité. Ici des eaux dormantes reflètent la sérénité du ciel, tandis qu'ailleurs elles s'écoulent en aimables détours et s'épandent joyeusement. Jamais vous ne trouverez sur leur bord un de ces arbres tels que Ruysdaël les a peints, cramponnés au sol, rugueux, tordus convulsivement, courbés et mutilés par le vent. Les arbres de Claude n'ont pas connu la lutte ; ils élèvent, majestueux et respectés, leurs cimes élégantes dans une atmosphère toujours tranquille. La mer non plus n'a pas de menaces; avec un rythme harmonieux, elle rend au rivage les caresses qu'elle reçoit de la brise. Impunément les palais peuvent se presser sur ses bords ; la vague paresseuse expire au pied de leurs grands escaliers. Dans le ciel que remplit la tranquille splendeur de l'aube ou le recueillement solennel du couchant, çà et là quelques légers nuages déroulent autour du soleil leur gracieuse escorte. Partout la gaîté est répandue dans cette nature clémente, et l'homme, en jouissant de sa beauté, ne trouve dans l'immensité de l'espace qui s'ouvre devant lui que des aspects aimables et rassurans. Presque jamais Claude n'a peint la

tempête, jamais la pluie, jamais l'hiver. Dans les épisodes mêmes les plus dramatiques, le maître ne se propose pas de vous émouvoir. La *Fuite en Égypte* est une agréable promenade à travers des contrées pittoresques, avec des anges pour protéger la marche; sainte Ursule s'embarque pour le martyre comme pour une fête, et vous ne sauriez vous apitoyer beaucoup sur le sort d'Ismaël quand vous voyez courir de tous côtés, au milieu d'un frais paysage, les sources d'eau vive auxquelles il pourrait si facilement s'abreuver. Cet art est bienfaisant et il ne se propose que votre délectation. Au milieu des blasphèmes et des cris de protestation de tous les désenchantés, de tous les désespérés d'aujourd'hui, vous vous surprenez à écouter cette voix pure et ingénue qui vous parle d'harmonie, de paix et de lumière; qui trouve que la vie est bonne, que la nature est une amie et qui exhale au soleil un hymne de reconnaissance et d'amour.

Avec Poussin et Claude, l'Italie avait trouvé des maîtres dignes de la comprendre et d'exprimer sa beauté. Lorsque, à son tour, Salvator Rosa, de son pinceau rude et fougueux, en eut montré les aspects les plus abrupts, la nature italienne ne devait plus, de longtemps, fournir des représentations bien neuves à ses interprètes. Malgré ses qualités de peintre et son excessive facilité, Gaspard Dughet, le beau-frère de Poussin, ne manifeste pas un sens très personnel dans ses paysages. A des degrés divers, on peut y démêler l'influence combinée des trois artistes que nous venons de citer, et cette fusion de leurs manières, aussi bien que les préoccupations purement décoratives qui dominent dans la plupart de ses œuvres, allaient contribuer à la formation de ce genre conventionnel qui, sous le nom de « paysage historique, » nous a valu tant de médiocres et insignifiantes compositions, dont ni Claude, ni Poussin ne sauraient être rendus responsables. Après le Guaspre, des peintres formés exclusivement à l'étude de leurs devanciers, comme Jean Glauber, qui peignait l'Italie bien avant de la visiter, et François Millet, qui la peignit sans jamais la voir, puis des copistes de ces copistes, tels que les Patel, Allegrain, etc., par leurs productions aussi dépourvues de style que de naturel, provoquèrent à la fin une réaction légitime contre un genre qu'ils avaient ainsi eux-mêmes peu à peu discrédité.

Il faut ensuite aller jusqu'à Joseph Vernet pour retrouver, avec une pratique plus sommaire et des visées moins élevées, quelque chose des aspirations du Lorrain. C'est encore l'influence de notre peintre qu'on peut reconnaître chez un contemporain de Vernet, Wilson, qui, malgré sa mollesse et sa lourdeur, doit être considéré comme le promoteur de l'école anglaise de paysage. Presque de nos jours, un autre Anglais, Turner, a dû aussi beaucoup à Claude, et quel-

ques-unes de ces compositions ne sont que des pastiches de celles du maître que non-seulement il imitait dans ses œuvres, mais dont il cherchait aussi à calquer la vie. A l'exemple du *Livre de vérité*, il avait dans son *Liber studiorum* réuni ses propres esquisses, et sans songer à ce qu'un pareil voisinage aurait de dangereux, il eut l'imprudence de demander qu'après sa mort deux des paysages légués par lui à la nation fussent placés à côté de deux paysages de Claude. La satisfaction de ce désir et l'indiscrète profusion des toiles de Turner qui remplissent deux des salles de la National Gallery ont bien mal servi la réputation du peintre. En présence des aberrations auxquelles ce talent inégal et mal équilibré s'est laissé entraîner, on regrette de voir confondues dans une telle promiscuité les œuvres trop peu nombreuses dans lesquelles il a su rendre avec une originalité poétique le mirage changeant de ces brouillards britanniques qu'un pâle soleil essaie vainement de traverser.

Enfin, de notre temps même, il était réservé à un artiste français de nous montrer, — avec des analogies et des différences également frappantes, — réunies en lui quelques-unes des meilleures qualités de Claude. Sans qu'il soit besoin de s'étendre à ce sujet, n'est-il pas évident qu'aux enseignemens de cette nature italienne qui devait exercer sur le développement de Corot une action si décisive, les vives et pures impressions qu'en a retracées Claude se sont associées et confondues dans son esprit? Pour nous en tenir aux ressemblances, n'est-ce pas chez les deux peintres la même humeur aimable et sereine, le même besoin de clarté, la même délicatesse dans les harmonies, et souvent avec des dispositions pareilles dans les masses, une gaucherie à peu près égale dans les personnages? Sans doute, la naïveté de Corot est moins entière. Elle est plus accommodée au sens moderne; sa facture moins suivie est aussi plus subtile, son goût plus fin, plus délié, et ce voile argentin dans lequel il brouille et noie tous ses contours lui prête, à meilleur compte, un charme mystérieux qui ne résisterait peut-être pas à des formes moins flottantes et à des indications mieux définies. Mais, sous peine d'injustice, ne convient-il pas de reporter quelque chose de l'admiration qu'il nous inspire à ce Claude auquel il doit tant et qui, par bien des côtés, lui reste supérieur? On oublie un peu trop aujourd'hui le solide mérite des œuvres du Lorrain et peut-être n'était-il pas inutile de rappeler que ce génie si modeste a été un créateur et qu'aussi épris des beautés de la nature que de la perfection de son art, il a su le premier nous révéler dans le paysage la poésie de la lumière.

ÉMILE MICHEL.

LES

NOUVEAUX ROMANCIERS

AMÉRICAINS

III[1].

GEORGE W. CABLE.

S'il est une qualité qui, parmi toutes celles que l'on exige de l'artiste, se fasse de plus en plus rare et qui soit cependant par-dessus toutes les autres enviée, revendiquée, poursuivie à travers des audaces injustifiables et tout le dérèglement dont est capable l'imagination aux abois, c'est assurément la nouveauté. Certains romanciers l'ont cherchée, à l'encontre du bon goût, loin de la source où ont toujours puisé, où puiseront jusqu'à la fin les véritables créateurs : l'étude de la nature et de l'homme dans ce qu'elle a de noble et de grand, la peinture fidèle des passions et des sentimens du cœur, l'observation pénétrante du monde et des caractères multiples qu'il produit. Nous ne nous occuperons pas de ceux-là. Pour avoir esquivé

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 1er mai 1883.

trop aisément le péril de l'imitation, ils ont été se briser contre un autre écueil bien plus dangereux, celui où conduit la recherche puérile et choquante de l'excentricité à outrance. Mais, sans se proposer ce but misérable d'étonner coûte que coûte, quelques écrivains, en petit nombre il est vrai, doivent au seul fait d'être nés sur un sol encore vierge, dont les mœurs et les aspects n'avaient pas encore trouvé leur peintre, le bonheur de pouvoir offrir à notre appétit blasé des fruits vraiment nouveaux. Tels, en Europe, Tourguénef et Sacher-Masoch; tels, en Amérique, Bret Harte et George Cable. Ce dernier est assurément de tous les romanciers qu'aient produits les États-Unis celui que l'on connaît le moins de ce côté de l'Atlantique, et cependant, sous le rapport de l'originalité, il est supérieur à tous ses émules, l'auteur des *Récits californiens* excepté.

En effet, le talent correct et raffiné d'un Aldrich ou d'un Henry James se rattache très étroitement à la pure littérature anglaise; Howells, bien qu'il note volontiers les provincialismes de langage, les habitudes locales du Canada et de la Nouvelle-Angleterre, finit toujours par ramener son héros voyageur dans quelque grand centre civilisé qui ressemble plus ou moins à Paris ou à Londres. Ces trois romanciers en renom ne s'inspirent d'ailleurs que de la vie contemporaine. Cable, au contraire, s'est voué à rendre, non pas seulement les curiosités d'un jargon à part, la physionomie bien tranchée de figures inconnues, mais encore le caractère très particulier d'une certaine période qui, si peu éloignée de nous qu'elle puisse être, offre dans un pays où tout marche à la vapeur l'intérêt de temps quasi fabuleux. De même Hawthorne, dans le Nord, évoqua l'âme de ses ancêtres, les vieux puritains, qui allumèrent des bûchers et brandirent le fouet de la persécution sur ce sol où devait un jour fleurir la plus libérale des démocraties. Les créoles de Cable sont l'antithèse de ces saints farouches; ils ont, avec nous autres Français, de secrètes affinités qui nous les rendent tout à coup sympathiques. Nous nous sentons, en face de nos frères exilés, un peu gâtés par les mœurs coloniales, frottés de morgue espagnole, attardés dans l'ornière des préjugés et de l'ignorance, mais toujours prêts cependant aux choses héroïques, passionnément attachés surtout à la mère patrie, quelque cruelle et ingrate qu'elle se soit montrée envers eux. Napoléon avait vendu ce paradis transatlantique aux États-Unis sans se soucier de l'offense infligée aux fils des vieux colons français qui formaient la majeure partie de la population et dont sa politique implacable disposait comme d'un troupeau d'esclaves. C'est le désespoir de cette société si vaillante et si fière, dévouée quand même à qui la reniait, et que l'on voit encore, après quatre-vingts ans, garder le même esprit de fidélité à ses origines,

qui a inspiré au romancier les plus belles pages des *Grandissime*, un ouvrage trop long, trop diffus, trop hérissé de patois et de jargon pour qu'on puisse jamais avoir l'idée de le traduire en entier, mais duquel nous chercherons à détacher dans une brève analyse certains portraits remarquables par un charme singulier de vie intense et de sincérité.

I.

L'histoire des *Grandissime* commence au moment même où la Louisiane est devenue américaine. Personne encore ne veut croire à l'événement, et moins que personne le vieil Agricola Fusilier, car comment admettrait-il qu'un traité dans lequel aucune mention n'est faite de la grande famille des Fusilier de Grandissime puisse compter pour quelque chose? Non, ce prétendu traité n'a pas de valeur et n'aura point de suites. Il suffit de tenir ferme contre l'invasion des Yankees en répondant par le mépris à leur insolence, en opposant au débordement des denrées britanniques l'indigo, le café, le riz, les vins de France, tout ce qui a fait si longtemps la prospérité du commerce dans les rues Royale, de Toulouse, Saint-Louis et Conti. La traite des noirs, le commerce d'importation non surveillé, la liberté de nommer leurs gouvernans, tels sont les droits des créoles; ils seront soutenus jusqu'à la mort par le plus obstiné de tous, Agricola, un vigoureux vieillard, fort comme un chêne, dont les cheveux gris frisent aussi drus que les petites boucles semées sur le front d'un taureau et que sa belle prestance recommande encore à l'admiration des dames.

Ses révoltes, ses colères, ne l'empêchent pas d'assister au bal masqué du théâtre Saint-Philippe par lequel s'ouvre gaîment le premier chapitre. Nous le voyons passer majestueux et superbe au milieu des interpellations en créole : — *Comment to yé, citoyen Agricola?* — Et à une reine sauvage audacieuse qui lui crie : — *Mo piti fils, to pas connais to zancestres?* il répond avec orgueil par un exposé de sa généalogie : ne sort-il pas de la reine de Tchoupitoulas et d'un brillant officier de dragons sous Bienville, Epaminondas Fusilier? C'est même cette origine qui fera tout l'intérêt du roman, car elle contrariera les amours du neveu d'Agricola, le bel Honoré Grandissime, et de la délicieuse veuve Aurore Nancanou, née de Grapion. Nous nous trouvons en face d'une haine de famille qui rappelle celle des Montaigu et des Capulet; comme Roméo et Juliette, la reine sauvage, Aurore, et Honoré, le dragon d'Iberville en casque doré, se rencontrent dans un bal et

deviennent amoureux sans se connaître. Aurore a levé son masque l'espace d'une seconde, assez cependant pour que la magie de deux grands yeux noirs ait produit son effet, car elle est divinement belle cette petite veuve, quoiqu'elle ait une fille en âge d'être mariée. C'est une grande erreur de croire que les créoles se fanent plus vite que les Européennes. Très souvent, leurs charmes, épanouis de bonne heure, défient néanmoins les atteintes du temps. Aurore de Grapion est une de ces privilégiées.

Que si le lecteur nous demande maintenant le motif de la haine séculaire qui divise les Grapion et les Grandissime, nous lui apprendrons qu'en 1699, deux jeunes aventuriers français s'étaient égarés, le fusil sur l'épaule, dans des solitudes inexplorées où régnait, vêtue de plumes éclatantes et ceinte de peaux de serpens, une certaine Lufki-Humma, autrement dite *Terre-Rouge*, grande chasseresse elle-même. La reine vierge, la Diane de Tchoupitoulas errant sous les magnoliers, son arc à la main, rencontra Épaminondas Fusilier et Zéphyr Grandissime, qui mouraient de faim au milieu des bois, après avoir vainement cherché un chemin qui pût les ramener vers le Mississipi. Elle les fit prisonniers, mais comme Calypso retint Ulysse, avec des intentions bienveillantes, et quand, à quelques jours de là, ils réussirent à rejoindre les canots de la flotte de M. d'Iberville, leur chef, elle les suivit, préférant à la royauté le bonheur d'appartenir au beau Fusilier. Toutefois, celui-ci ne resta pas son maître et son époux sans quelques combats. Elle lui fut disputée par l'impétueux Démosthène de Grapion, qui comptait aussi parmi cette troupe d'explorateurs. On jeta les dés pour régler le différend, Épaminondas fut vainqueur, et son rival se consola bientôt en choisissant une épouse dans le premier chargement que la police expédia de France. Ainsi s'arrangeaient les mariages à cette époque. Quelquefois aussi on épousait une *fille à la cassette*, une orpheline de bonne maison huguenote, par exemple, que le roi avait dotée, puis envoyée au loin faire souche d'honnêtes gens. Zéphyr Grandissime, pour sa part, épousa certaine veuve bien née, qu'une lettre de cachet amenait aux colonies. Leurs descendans se multiplièrent avec une énergie incroyable, tandis que, chez les de Grapion, au contraire, les fils uniques se succédaient languissamment comme à la file indienne et, presque tous, mouraient jeunes : il y avait pour cela plusieurs bonnes raisons; c'étaient de rudes batailleurs, de terribles duellistes, des viveurs sans frein. Le dernier de la branche directe n'eut qu'une fille, mariée très jeune à un planteur d'indigo du nom de Nancanou, dont l'habitation se trouvait située sur la Fausse Rivière.

Mais à peine sa charmante Aurore avait-elle eu le temps de lui

donner une fille que Nancanou fut appelé à la Nouvelle-Orléans pour affaires. Il se lia intimement dans cette ville avec Agricola Fusilier : les deux amis burent ensemble, fréquentèrent ensemble les bals de quarteronnes, jouèrent surtout du soir au matin. Une nuit, au club, le planteur perdit contre son inséparable tout l'argent qu'il avait apporté. S'obstinant, il fit ce qui a été fait maintes fois par ces joueurs enragés des colonies : il inscrivit sur un chiffon de papier jusqu'au dernier arpent de sol, jusqu'au dernier esclave qu'il possédait et jeta cet enjeu sur la table. Agricola refusa de jouer.

— Vous jouerez! lui dit Nancanou.

Et, quand il eut gagné de nouveau :

— Monsieur Fusilier, vous avez triché, entendez-vous?

Or un créole peut jouer jusqu'au pain de ses enfans, mais il ne triche jamais. Une pareille injure devait être lavée dans le sang. Nancanou fit remettre à son adversaire un titre auquel ne manquait que la signature de sa femme, puis il se battit... et tomba au premier feu. Que fit Agricola? Quelque chose de bien créole encore; il écrivit à la veuve qu'il lui en coûterait de la priver de ses biens, mais qu'il les prendrait cependant, afin que son honneur fût sauf, si elle refusait d'écrire qu'elle ne le soupçonnait pas d'avoir triché. La jeune femme répondit avec dédain qu'elle ne se souciait point d'approfondir le cas, qu'il lui semblait plus simple de se retirer devant M. Fusilier de Grandissime en le laissant libre de disposer d'un héritage qu'elle ne revendiquait nullement, ayant l'intention d'aller vivre désormais chez son père.

Et, en effet, avec l'orgueil apathique et invincible de sa race, elle agit jusqu'au bout comme elle l'avait dit, et vécut tristement aux Cannes-Brûlées, une terre que les Grapion tenaient du fameux gouverneur de Vaudreuil, le grand marquis, comme on le nommait, qui, sous Louis XV, éblouit la Louisiane par son faste, ses folies magnifiques et sa facilité à répandre l'argent sous forme d'un papier-monnaie, qui, pour la multitude, avait à peu près la valeur de feuilles de chênes. Son père étant mort, la jeune veuve fut privée encore de ce dernier asile; les propriétés de M. de Grapion étaient surchargées d'hypothèques; il s'était acharné à la culture de l'indigo parce que cet indigo son père l'avait planté; d'année en année, il avait perdu de l'argent. Le résultat de son obstination fut que sa fille et sa petite-fille restèrent sans ressources et qu'elles se virent réduites à venir cacher leur pauvreté dans un coin de la Nouvelle-Orléans, où elles ne connaissaient personne, ayant toujours habité de lointaines plantations.

Mais cette haine entre Grandissime et Grapion, elle ne s'explique

pas, direz-vous, par le fait qu'Épaminondas Fusilier avait jadis ravi une reine indienne à l'arbre généalogique des Grapion, ni même par cet autre fait plus récent qu'Agricola avait tué le mari d'Aurore après lui avoir gagné au jeu tout ce qu'il possédait? Peut-être avons-nous négligé de dire que de nombreuses alliances étaient venues de bonne heure entrelacer inséparablement les branches sorties de ces troncs robustes, Zéphyr Grandissime et le premier Fusilier. En Louisiane, les parentés ont un grand poids, elles créent des liens puissans. « Dans une volée de Grandissime, on comptait toujours quelques Fusilier, des oiseaux à l'œil ardent, au bec solide, noirs et munis de lourds éperons, qui, s'ils ne chantaient guère, avaient du moins le plus riche plumage et savaient mordre, frapper, se tenir prêts à fondre la crête en l'air sur les étrangers, les envahisseurs, les ennemis de la Louisiane et de la France. »

Il serait impossible, sans une grande attention, de se retrouver au milieu des innombrables Grandissime : le doyen de la famille, Alcibiade, un monument antique du temps du grand marquis et des guerres de Galvez; Agamemnon, le colonel, qui représente la gloire militaire de sa maison; Achille et Théophile, de jeunes élégans, dont la conversation se réduit à ceci : « Le Yankee est un animal inférieur; — accepter un emploi sous le gouvernement des Yankees serait indigne; — et cependant il ne faudrait pas laisser les Yankees envahir les emplois : — quand la France sera rentrée en possession de la colonie, elle se rappellera certainement ceux qui ont été fidèles et les récompensera. » Mais si la Louisiane ne redevient pas française?.. Chut! voilà une supposition que l'oncle Agricola ne veut pas admettre! Il y a aussi Valentin Grandissime, une brute taciturne, un colosse de haute mine, qui passe pour ne pas savoir lire, et Sylvestre, le duelliste, et Raoul, l'artiste de la famille, qui, faute d'occasion meilleure de l'exposer, met en vente dans la vitrine du pharmacien le chef-d'œuvre de son pinceau : *la Louisiane refusant d'entrer dans l'Union*, allégorie confuse, barbouillée comme ne peut barbouiller qu'un créole, l'être le plus étranger à la peinture qui soit au monde, si la musique, en revanche, est souvent chez lui un don naturel. Nous nous fraierons de notre mieux un chemin au milieu de cette foule pressée de figures toutes originales, mais évidemment secondaires, pour arriver au chef, au cacique de la famille, au seul Grandissime qui importe véritablement, Honoré, le Montaigu amoureux d'Aurore de Grapion-Capulet. Ce qui rend sa situation à l'égard de celle-ci étrangement délicate, c'est qu'il est, contre son gré, détenteur de la fameuse plantation gagnée au jeu, son oncle ayant fait passer sur sa tête, dans un partage, ce bien mal acquis. Il est déchiré entre le désir violent de le rendre à la belle

veuve pour faire cesser sa pauvreté, quitte à se ruiner lui-même, et le sentiment de solidarité si fort dans les familles créoles. Cette restitution ne serait-elle pas un blâme formel jeté à l'oncle Agricola? Longtemps Honoré balance, et, quand il prend le parti décisif de se dépouiller coûte que coûte pour Aurore, ce n'est point entraîné par l'amour, c'est parce que la justice parle chez lui plus haut que tout le reste.

Honoré Grandissime représente à la Nouvelle-Orléans le type par excellence du vrai gentilhomme, quoiqu'il ait une fois déjà désolé sa famille en choisissant une carrière commerciale où d'ailleurs il prospère. Il a été élevé en France et en a rapporté des idées libérales qui, peu à peu, se sont affaiblies au contact des préjugés créoles. Ainsi tout humain, tout généreux qu'il soit, nul n'est plus éloigné que lui des sentimentalités de certains négrophiles; mais il se montre en plein soleil, chevauchant côte à côte avec le gouverneur Claiborne, ce qui le fait chansonner. Les noirs accompagnent leur *calinda*, cette bacchanale africaine, du couplet suivant :

Miché Honoré, allé! h...allé!
Trouvé to zamis parmi les yankis.
Dancé calinda, bou-joum! bou-joum!
Dancé calinda, bou-joum! bou-joum!

L'apostasie d'Honoré ne va pas jusqu'à accepter les places que lui offre le nouveau gouvernement; il est pour cela trop occupé; il se vante de n'être qu'un marchand, mais il donne volontiers en haut lieu et dans l'intérêt général, des conseils de discrète politique où marchent d'accord la finesse et la loyauté. Cependant serrer la main d'un Yankee et être amoureux d'une Grapion, c'en est trop pour la bonne renommée d'un Grandissime. Il est vrai que généralement on ignore au moins un de ces crimes : la passion insensée qu'il a conçue pour Aurore et qui ne trouve aucune occasion de se manifester. La veuve vit enfermée chez elle avec sa fille, son égale en beauté, que tout le monde prend pour sa sœur. A peine entre-bâille-t-elle les jalousies de son petit logement de la rue Bienville, où règnent l'ordre le plus parfait et même des débris d'élégance toute française. Pour vivre, les deux femmes brodent en cachette et donnent des leçons de guitare. Leur tendresse mutuelle les console de bien des privations. Du reste, avec un peu de riz et de café, une créole ne se trouve pas à plaindre, et il suffit que celles-ci se regardent dans la glace pour voir que, sous leurs modestes atours, elles sont délicieuses, ce qui maintient toujours en belle humeur les femmes les plus exigeantes. Mais il y a le

loyer à payer; en vain, Aurore (cette créature si distinguée, vraiment exquise, a toutes les superstitions) frotte-t-elle le seuil de sa porte avec du basilic pour y amener l'argent. Une fois, elle a retrouvé pleine une bourse qu'elle avait perdue vide, et, loin de croire à l'intervention d'une main généreuse, elle n'en devient que plus assidue chez Palmyre la philosophe, une quarteronne dont les opérations cabalistiques ont certainement amené ce miracle. Palmyre fait brûler de la cire de myrte dans du sirop; elle évoque à son gré le démon des bonnes fortunes, Miché (1) Assonquer, Agoussou, le démon de l'amour, Danny, le démon de la discorde, et papa Lébat, le diable en général; elle connaît certain mélange de poils de chien et de chat, hachés avec du poivre, infaillible pour ensorceler les gens. Le rôle important qu'elle joue dans toute l'histoire nous oblige à traduire *in extenso,* pour la faire mieux connaître, l'émouvant chapitre des aventures de Bras-Coupé, si étroitement liées aux siennes. C'est une des perles de cet écrin un peu trop surchargé de richesses incohérentes et en désordre que l'on nomme *les Grandissime :*

Il n'y a guère plus de quatre-vingts ans que se passa l'histoire de Bras-Coupé. Bras-Coupé avait été en Afrique, et sous un autre nom, un prince parmi son peuple. Au cours d'une guerre de conquête, il fut fait prisonnier par ses ennemis, dépouillé de sa royauté, conduit sur le rivage de l'Atlantique et, dans l'accoutrement d'Adam, échangé contre un miroir. On l'embarqua en bonne condition à bord du schooner *Égalité,* capitaine Blank, pour être conduit à la Nouvelle-Orléans. Celui qui a donné aux hommes un même sang sous des peaux de différentes couleurs dut inscrire ce marché dans le livre qui restera scellé jusqu'au jour du jugement. De son voyage on ne sait que peu de chose. Moins nous en parlerons, mieux cela vaudra peut-être. Une partie de la marchandise vivante ne se conserva pas : le temps était rude, la cargaison considérable, le navire très petit. Cependant le capitaine s'avisa qu'il y avait de la place par-dessus bord et, de temps à autre, durant la traversée, il lançait à la mer les nègres trop détériorés.

Ce qui est certain, c'est que, quand les panneaux d'écoutille se rouvrirent et laissèrent pénétrer jusqu'à lui les parfums de la terre, Bras-Coupé vivait. On jeta l'ancre dans les profondeurs vaseuses du Mississipi, il entendit le bruit du fleuve qui léchait, en bondissant avec de sourds murmures, les flancs du navire et l'apparition de la petite ville franco-espagnole-américaine aplatie sur cette rive basse à demi submergée fut pour lui un magnifique spectacle. Les forts

(1) Monsieur.

blanchis à la chaux, le terrain de parade d'un beau vert, la caserne, le *cabildo*, l'hôpital, et la douane, et la prison voisine de la cathédrale, tout cela d'un blanc et d'un jaune éclatans avec les traces noires de l'incendie de 1794, puis, de distance en distance, s'élevant au-dessus des toits écrasés, quelque haute demeure surmontée d'un belvédère d'où l'on découvrait au loin les plantations d'indigo et de café, — vraiment il n'en fallait pas tant pour éblouir Bras-Coupé. Quand il aborda en trébuchant, on ne le laissa guère qu'une minute parmi le lot de nègres proposé à la curiosité de la foule. Agricola Fusilier, qu'avaient frappé tout d'abord les perfections physiques du géant noir, l'acheta pour un de ses voisins, don José Martinez, qui allait épouser sa nièce, la sœur d'Honoré Grandissime.

Dans la riche paroisse de Saint-Bernard se trouvait la plantation dite de La Renaissance, où fut conduit Bras-Coupé. Il éprouva, en arrivant, plusieurs agréables surprises. Ses nouveaux maîtres, ou plutôt ceux qui les représentaient, le traitèrent avec humanité; on lui offrit un vêtement propre; on lui fit comprendre qu'une certaine case, plus belle que son ancien palais, lui appartenait dorénavant. La nourriture parut si bonne à Bras-Coupé qu'il en tomba malade. Dans son pays, un rival ambitieux l'aurait promptement délivré de ses maux en le dirigeant sans remords vers l'autre monde; ici on lui donna des drogues, et, à sa grande surprise, il guérit.

Alors on lui demanda son nom et il répondit en langue yoloff quelque chose qu'un peu plus tard il consentit à traduire en congo : Mioko-Koanga, c'est-à-dire Bras-Coupé. Voulait-il faire entendre que sa tribu en le perdant avait perdu son bras droit? Ou bien prétendait-il affirmer que ce bras robuste, qui ne pouvait plus brandir la lance, ne se lèverait jamais pour un autre emploi? On le vit bien par la suite.

Bras-Coupé, en une semaine, fit connaissance avec plus de luxe que n'en eussent rêvé ses sujets en un siècle. Les négresses se paraient de cotonnades que, dans les sauvages contrées d'où il venait, on eût payées une défense d'éléphant la pièce. Tout le monde était vêtu, sauf les enfans et les jeunes garçons. Jamais un lion ne pénétrait en ces parages, les serpens étaient peu de chose, à peine en venait-il un de temps à autre à travers le plancher. La régularité des repas lui faisait craindre qu'on ne l'engraissât pour quelque usage comestible; ce régime succulent, malgré l'extrême méfiance qu'il lui inspirait, eut la vertu de lui rendre très vite la force herculéenne qui, en Afrique, avait fait de lui un objet de terreur. Quand il fut redevenu lui-même, on l'invita poliment à suivre le commandeur de l'atelier, dehors au soleil. Il marcha dans un vague étonnement, sans se douter de ce qu'on allait lui demander, jusqu'à certain champ

où travaillaient des hommes et des femmes. Bras-Coupé avait vu ses sujets travailler quelquefois un peu, très peu, à vrai dire. Le commandeur lui tendit une pioche. Il l'examina silencieusement d'un air d'intérêt. Mais quand par signes on osa l'engager à s'en servir : « Quoi?... » Ce ne furent pas ses lèvres qui prononcèrent ce mot,.. qui pourra décrire l'expression féroce de ses yeux démesurément ouverts? L'invitation du commandeur fit d'un ciel noir jaillir l'éclair. En une seconde et trop clairement il comprit qu'il était condamné à la dernière abjection, au travail.

Bras-Coupé mesurait plus de six pieds de haut. D'un coup rapide et irrésistible comme l'instinct qui l'avait dirigé, la pioche ouvrit la tête du commandeur. Ensuite, le prince nègre à bras tendus souleva l'un des esclaves, et, ayant imprimé trente-deux dents acérées dans ses jambes qui s'agitaient frénétiquement, le rejeta par terre comme un mauvais morceau. Après quoi encore il en lança un autre parmi les branches des saules voisins et fit sauter par-dessus sa tête une négresse dans le canal. Enfin, d'un bond il réclama sa liberté, mais pour tomber aussitôt à genoux frappé au front par la balle d'un pistolet. Le surveillant général, celui qu'on nomme le *géreur*, avait fait feu, et une tradition facétieuse veut que la balle, après avoir couru tout autour du crâne, soit sortie là où elle était entrée, ne trouvant aucun moyen de percer cette tête de fer. Le fait est que Bras-Coupé guérit et que le géreur ne poussa pas plus loin sa punition. Les victimes de l'Africain n'étaient que des nègres. A quoi bon faire grand bruit de cette peccadille? Quelques emplâtres remirent tout le monde sur pied, sauf le malheureux commandeur qui était mort.

De ce qui s'était passé don José sut peu de chose. Quand le géreur lui fit part en peu de mots de la mort d'un misérable subalterne, ce fut en rejetant tout le blâme sur celui qui n'était plus. Il ajouta, en terminant, qu'il fallait renoncer à châtier le meurtrier, lequel n'était pas de ces animaux que l'on fouette.

— Caramba! et pourquoi?.. s'écria le maître avec étonnement.

— Peut-être señor fera-t-il mieux de venir voir au quartier des esclaves, répondit le géreur.

C'était un grand sacrifice de dignité ; don José l'accomplit cependant.

— Qu'on m'amène Bras-Coupé !

On l'amena, les pieds, les poignets chargés de chaînes, un joug de fer au cou. Souvent le créole espagnol avait vu un taureau pointer ses cornes dans l'arène, l'œil étincelant, mais il lui sembla être face à face plutôt avec un rhinocéros.

— Cet homme n'est pas du Congo, dit-il.

— C'est un Yoloff, répondit le géreur, encouragé. Voyez ce nez droit et fin. D'ailleurs il est *candio*, il est prince. Si je le fouette, il mourra.

Le maître impassible et le captif indompté restèrent quelque temps à s'entre-regarder dans le blanc des yeux, chacun d'eux reconnaissant dans l'autre son égal en courage. Si Bras-Coupé avait bronché si peu que ce fût, il aurait eu les coups de fouet.

— Faites venir un interprète, dit don José; il faut que nous arrivions à nous entendre.

Mais où trouver l'interprète en question, quelqu'un qui fût capable non pas seulement d'interpréter en créole la pensée d'un Yoloff, mais encore d'un peu de diplomatie?

On eut recours à Agricola Fusilier, qui avait en lui apparemment tout ce qu'il fallait pour amener le diable lui-même à la raison.

— Moi, Agricola Fusilier, condescendre à être l'interprète d'un nègre?.. — Mais il se ravisa et reprit : — Si je ne vous aidais, qui donc en serait capable?.. Vous pouvez amener Palmyre, elle sait autant de dialectes nègres que je sais, moi, de langues européennes.

Palmyre était la femme de chambre favorite de sa nièce, Mlle Grandissime, — une superbe quarteronne, grande et svelte, aux yeux noirs pleins de flammes. Son front intelligent, d'un jaune pâle couronné de cheveux de jais, ses sourcils lourdement arqués, la faible rougeur qui animait facilement l'ambre clair de son teint, l'éclat des lèvres empourprées, la rondeur de son cou d'une forme parfaite, tout cela lui prêtait une sorte de beauté magnétique comparable à l'éclair qui jaillit d'une lame incrustée de pierreries que l'on dégaine à l'improviste. Les charmes de sa personne enveloppaient un esprit délié, adroit, une ruse merveilleuse, une grande force de volonté, enfin, ce qui est le plus rare des dons chez les femmes de couleur, une réelle pureté de mœurs. Peut-être était-elle gardée par la passion silencieuse et tenace que lui inspirait le frère absent de sa jeune maîtresse.

Elle partit pour la plantation, suivie des vœux les moins bienveillans d'Agricola, qui eût donné beaucoup pour qu'elle n'en revînt pas, car il la haïssait à cause de son orgueil et de l'amour qu'elle osait avoir pour Honoré. Palmyre, de son côté, lui rendait ses sentimens avec usure, mais elle se disait : « Quand mademoiselle sera señora, il sera bon que j'aie l'estime de señor. Je tiens donc à la gagner dès aujourd'hui. »

Ce fut là le mobile qui décida d'une toilette resplendissante, toute d'écarlate et de bijoux, que sa maîtresse l'aida gaîment à revêtir en assurant qu'elle ne pourrait manquer de conquérir ainsi l'admira-

tion du rebelle. Hélas! elle n'y réussit que trop bien. A peine l'Africain eut-il tourné vers elle son regard de tigre, que ce regard s'adoucit, et, quand elle lui eut parlé avec l'accent de sa langue natale, le sujet même du débat s'effaça de sa mémoire : il aimait. Assis tranquillement sous ses fers, il écoutait les raisonnemens de Palmyre comme un naufragé pourrait écouter le son d'une cloche consolatrice. Il approuvait brièvement, la dévorait des yeux, approuvait de nouveau, prêtait l'oreille avec délices; mais quand, à la fin, elle hasarda le mot abhorré, quand, d'une voix caressante, elle l'engagea au travail, il se dressa tout à coup, superbe, tel qu'une noire statue de l'Indignation. Palmyre en éprouva un sentiment de fierté; elle salua cette révolte de sa race, puis alla rendre compte de l'entretien au maître.— Bras-Coupé comprenait bien, dit-elle, qu'il était esclave, c'était la fortune de la guerre; guerrier vaincu, il se soumettait; mais, selon un principe généralement reconnu en Afrique, nul ne pouvait s'attendre à ce qu'il travaillât.

— Je le disais bien! s'écria le géreur; comment laboureraît-on avec un zèbre? — Alors il rappela un fait dont il avait été témoin. Certain Africain de la même trempe avait fini par devenir un excellent commandeur. Il savait faire travailler les autres.

Là-dessus, de nouveaux pourparlers, qui durèrent deux ou trois jours, eurent lieu avec le prince noir. Quelle fut la stupéfaction de don José d'apprendre que, finalement, il refusait l'emploi proposé!

— Attendez! s'écria le géreur, remarquant quelque chose de suspect dans la physionomie de Palmyre, il n'a pas refusé, je gage. Avant de rien décider, qu'on me laisse conduire cet homme chez M. Agricola...

— Non! non! interrompit Palmyre, s'abandonnant à toute son épouvante, messieurs, je dirai la vérité... Il accepte si vous me donnez à lui... O messieurs, vous ne le ferez pas... pour l'amour de Dieu!.. Je ne serai jamais sa femme!

Le géreur regarda don José, prêt à être de son avis, quoi qu'il pût décider. L'audace de Bras-Coupé avait pris d'assaut le cœur de l'Espagnol.

— Je laisse cette affaire à la disposition d'Agricola Fusilier, déclara-t-il.

— Mais il n'est pas mon maître, je ne dépends que de mademoiselle... Il n'a pas le droit...

— Silence!

Le consentement d'Agricola fut donné avec un empressement malicieux, et, quand tombèrent les chaînes de Bras-Coupé, on décida que, s'il se conduisait bien, un mariage d'esclaves aurait lieu chez les Grandissime en même temps que celui des maîtres,

fixé à six mois de là. Quant à présent, Palmyre resterait avec mademoiselle, qui, pour sa part, s'était mis en tête de la défendre contre tous :

— Va! lui disait-elle, tu ne seras mariée que si tu le veux bien.

Bras-Coupé ne fit aucune objection désormais : il fut pendant quelque temps encore royalement inutile, mais apprit vite en somme, se mit non moins vite à parler « gumbo, » bref, devint en six mois le plus précieux serviteur que l'on eût jamais acheté au marché. Néanmoins, il n'y avait que trois personnes qui n'eussent pas peur de lui : Palmyre d'abord. Il lui témoigna, en toute circonstance, un respect solennel, exalté. Était-ce générosité pure, était-ce l'effet du regard magnétique de la belle quarteronne? Quoi qu'il en fût, c'était étrange et presque touchant.

Le second intrépide n'était assurément pas le géreur. Quand Bras-Coupé disait, de temps à autre : *Mo courri'c'ez Agricola Fusilier pou' 'oir n'amourouse*, le géreur aurait plutôt tenu tête à une vingtaine d'Indiens tatoués qu'à ce seul amoureux. Le suivant des yeux, et secouant la tête d'un air prophétique : — Il en cuirait, disait-il, de tromper ce gaillard-là! — Palmyre, cependant, n'hésitait pas à le tromper; son admiration pour Bras-Coupé était sincère; elle s'enorgueillissait de sa force, elle voyait incarnée dans la gigantesque personne de ce fiancé terrible comme une réalisation de son propre désir d'être puissante et capable de prodigieuses vengeances. Mais il manquait à ses sentimens pour lui ce genre de préférence que tant de femmes ont trouvé impossible de définir; comment lui eût-elle donné son cœur, puisqu'elle en avait déjà disposé? Toutefois, après les premiers instans de résistance désespérée, elle feignit de se raviser, et, au secret étonnement de sa jeune maîtresse, déclara qu'elle consentait. C'était un artifice. Elle connaissait le pouvoir d'Agricola, elle savait que le seul moyen de le fléchir était de paraître céder. Si ce moyen échouait, elle avait la promesse de mademoiselle, qui, au dernier moment, saurait bien la délivrer; sinon, elle aurait recours contre elle-même au poignard caché dans son sein. Peut-être la rusée Palmyre fut-elle cette fois trop habile.

La seconde personne qui ne redoutait pas Bras-Coupé, c'était la fiancée de don José, Mlle Grandissime. Dès sa première visite à Palmyre, il dut comparaître devant elle. Fièrement, comme à l'ordinaire, il entra, couvert, comme c'était sa coutume, d'un simple lambeau d'étoffe éclatante qui lui serrait la taille et les cuisses; mais, dès que ses yeux eurent rencontré la belle jeune fille blanche, il tomba la face contre terre, les deux bras étendus devant lui, et jamais il ne voulut bouger avant qu'elle fût partie : — *Bras-Coupé 'n pas oulé 'oir zombis*, expliqua-t-il ensuite : — Bras-Coupé

n'ose pas regarder les esprits. — Il l'avait prise pour une apparition du ciel et il l'adorait. Depuis, il la revit souvent, et chaque fois il se prosternait dans la poussière.

La troisième personne qui ne craignait pas ras-Coupé, c'était son maître, l'Espagnol, ce jeune homme indifférent et hautain, que rien, dans la nature, n'avait jamais fait frémir. Longtemps avant la fin de l'épreuve à laquelle on le soumettait, ras-Coupé aurait rompu ses chaînes, quelque légères qu'on les lui rendît, si don José n'eût pas flatté une de ses passions dominantes en faisant de lui son garde. Il l'emmenait, tantôt dans les marais pestilentiels et sur les maigres collines qui les séparent, faire la guerre au daim, à l'ours, au chat sauvage; tantôt sur le Mississipi poursuivre l'oie sauvage et le pélican. Terribles parties de chasse où un mot imprudent eût suffi pour faire de l'un de ces hommes le meurtrier de l'autre.

Cependant les mois s'écoulaient, la nuit du mariage arriva (1). Une assemblée nombreuse était réunie. Sur la grande piazza de derrière, fermée par des rideaux de toile à voile, éclairée par des lanternes, Palmyre, indéchiffrable jusqu'à la fin, et possédée de nouveaux projets aussi profonds que mystérieux, jouait son rôle, vêtue d'une ravissante toilette qui n'avait que plus de prix à ses yeux pour avoir été portée une fois, une fois seulement par mademoiselle. Mais où donc était Bras-Coupé? Cette question fut posée à Palmyre par Agricola d'un ton qui signifiait nettement : — Ne va pas nous jouer de tes tours !

Parmi les domestiques empressés aux fenêtres afin de voir du dehors les magnificences intérieures de la maison, un murmure d'effroi circulait déjà.

— Nous avons fait une triste découverte, miché Fusilier, dit le géreur. Bras-Coupé est là,.. nous l'avons conduit dans une chambre,.. mais le fait est que... n'en doutez pas, miché,.. Bras-Coupé est *voudou* (2).

— Eh bien !.. après?.. Inutile que son maître le sache. Tous les nègres sont *voudous* plus ou moins.

— C'est qu'il refuse de s'habiller,.. il s'est peint lui-même partout avec des desseins extraordinaires, des anneaux, des rayures...

— Dites-lui qu'Agricola Fusilier ordonne qu'il s'habille sur-le-champ.

(1) Les créoles de la Louisiane se mariaient volontiers le soir dans leurs propres maisons, au lieu d'aller à l'église.

(2) Sorcier.

— Oh! nous le lui avons dit déjà plus de dix fois, et sa réponse... pardon, miché, sa réponse n'a été que de cracher par terre.

Il fallut appeler la mariée, mademoiselle elle-même. Elle s'avança dans ses voiles blancs. Et Bras-Coupé de tomber à plat ventre, le bout de ses doigts d'ébène touchant la pointe des petits souliers de satin. Elle le pria doucement d'aller s'habiller et il y alla.

Et maintenant voilà Bras-Coupé qui revient, dépassant tout le monde de la tête au moins, dans un ridicule uniforme bleu et rouge, mais avec cet air de dignité sauvage qui empêche de rire les plus moqueurs. Le murmure d'admiration qui circule dans la galerie pleine de monde arrive jusqu'à Palmyre; le cœur de la quarteronne bat à coups redoublés. Oui, elle laissera ce héros la mener devant le prêtre, auquel, pas plus que lui-même, elle ne croit, et, ensuite, sa ruse saura bien la préserver de ce qu'elle redoute plus que la mort, tout en lui assurant le pouvoir de diriger ce bras intrépide pour frapper à son gré ici ou là, l'heure une fois venue :

— Il cherche Palmyre, dit quelqu'un. — Au moment même, il la vit et son cri de joie fut un rugissement. Tous les hommes sortirent pour voir ce qui se passait. Il avait pris la main de sa fiancée, posé son autre main sur la tête de celle-ci, puis, battant la mesure lentement de son pied nu, il chantait en créole pour que chacun pût entendre cette déclaration :

En haut la montagne, zami,
Mo pé coupé canne, zami,
Pou' fé l'azen, zami,
Pou' mo baille Palmyre.
Ah! Palmyre, Palmyre mo c'ère,
Mo l'aimé ou' — mo l'aimé ou'.

Et rien n'était plus curieux, plus pitoyable que ce jargon enfantin dans la bouche du lion asservi.

— *Montagne?* dit un esclave à un autre, *qui ci ça, montagne? gnia pas quiç 'ose comme ça dans la Louisiane.*

— *Mein ye gagnein plein montagnes dans l'Afrique*, répondit le second nègre. Écoutez!

Bras-Coupé avait repris d'une voix de stentor :

Ah! Palmyre, Palmyre, mo piti zozo,
Mo l'aimé ou'! — Mo l'aimé, l'aimé ou'.

— Bravissimo!

Mais presque aussitôt toute la compagnie blanche dut regagner le salon. Un vieux prêtre français, assez malpropre, les pieds nus dans des sandales, venait d'arriver. On fit accueil au bon père, puis un grand silence s'établit, quelques larmes coulèrent sur des visages de femmes. La blanche main de Mlle Grandissime avait été placée par autorité de l'église dans celle du jeune Espagnol. Alors la gaîté reprit, malgré un gros orage qui se préparait au dehors, obscurcissant les fenêtres.

L'ouragan éclata dans toute sa violence au moment où s'achevait l'hyménée du couple de couleur. Comme le digne prêtre, d'humeur joviale, faisait semblant de vouloir embrasser la mariée, d'un geste assez brusque, Bras-Coupé l'écarta, et, très résolu, attira vers lui sa femme.

La voix de la maîtresse de Palmyre vint arrêter ce mouvement. Jusque-là, elle n'avait rien compris à la conduite de sa favorite, mais un regard suppliant que lui lança cette dernière la fit intervenir.

— Bras-Coupé !

Le formidable époux s'arrêta comme si un javelot passant au-dessus de sa tête fût venu se planter dans le mur.

— Que Bras-Coupé attende jusqu'à ce que je lui aie donné sa femme.

Il s'affaissa, le visage entre ses mains, sur le plancher.

— Bras-Coupé, dit-il en créole, entend la voix du zombis ; la voix est douce, mais les mots sont durs ; de la même canne sortent le sirop et le tafia. Bras-Coupé répond au zombis : Bras-Coupé attendra, mais si les *dotchians* (les blancs) mentent à Bras-Coupé, — il se redressa en pied, les yeux fermés, son poing noir formidable levé au-dessus de sa tête, — Bras-Coupé appellera Voudou-Magnan !

L'orage couvrit ces derniers mots d'un fracas qui ressemblait à de lugubres applaudissemens ; un coup de vent qui devait emporter dans son tourbillon tout le régiment des sorcières fit claquer les rideaux de toile de la galerie, et un nuage noir, enveloppant la lune d'un sinistre manteau, se déchira pour livrer passage aux éclairs qui soudain inondèrent le sol d'un torrent de feu. On eût dit que la maison s'écroulait sous le tonnerre, chacun demeura pétrifié, sans haleine. Fut-ce une minute ou une heure?.. On ne mesure pas de pareils instans. Puis le vent s'apaisa, les cataractes du ciel s'ouvrirent. Savez-vous ce que c'est qu'une trombe d'eau dans ces terres basses de la Louisiane? Il semble que le monde craque. Vous regardez par la vitre obscurcie ; votre maison est un îlot, battu apparemment par les flots de la mer.

Cependant, le souper était servi ; les hôtes des Grandissime fini-

rent par y faire honneur. En bas, dans le sous-sol, les fils et les filles de Cham fondaient, comme des oiseaux au milieu d'un champ de riz, sur une table non moins abondamment servie que celle des maîtres, et Bras-Coupé, bondissant tel qu'un fauve en gaîté, goûta, pour la première fois de sa vie, au jus de la vigne. Une seconde fois, il y revint, une cinquième, une dixième peut-être, buvant à chaque tour davantage, et il eût recommencé dix fois si sa femme n'eût adroitement caché la bouteille. Figurez-vous un tigre auquel on vole ses petits. Le moment revint vite où il cria : « Encore! » et un frisson parcourut la sombre assemblée. Pour accompagner sa requête et lui donner plus de force, il fendit alors la table d'un coup de poing en manière de ponctuation; là-dessus les convives se dispersèrent, remontant précipitamment l'escalier et se cachant dans les coins. Tout à coup, Bras-Coupé se trouva seul à table.

Se levant, il alla droit au grand salon où l'on dansait. Le cotillon s'interrompit à sa vue ; ce furent de longs murmures. Bras-Coupé n'hésita pas, il rejoignit son maître, posa lourdement sur l'épaule de celui-ci sa griffe massive, puis d'une voix de tonnerre, demanda :

— Encore!

Le maître avait lancé un juron en espagnol; il leva la main et tomba sous un coup terrible que lui asséna son esclave. Tous les candélabres en sonnèrent. Coup funeste... à celui qui le porta. Un blanc l'eût payé d'une amende et de quelques jours de prison ; à ce sauvage ivre il assurait la mort d'un félon. Ainsi le voulait le vieux code noir.

Un instant, les convives restèrent glacés d'épouvante comme si l'insurrection et la rapine allaient immédiatement s'ensuivre, tandis que, seul et désarmé dans une chambre pleine d'épées, le géant noir se tenait debout auprès de son maître, décrivant des signes étranges et roulant dans sa langue maternelle des paroles de haine. Point n'était besoin d'un interprète pour apprendre aux témoins pétrifiés qu'il s'agissait d'une malédiction voudou.

— Nous sommes *grigris!* nous sommes ensorcelés! s'écrièrent deux ou trois dames.

— Veillez sur vos femmes et vos filles, hurla un M. de Brahmin-Mandarin, allié aux Grandissime.

— Tirez sur ces diables noirs, sans merci, reprit un autre parent, un Mandarin-Fusilier, qui résuma en ce seul mot l'unique remède créole aux haines et aux vengeances de race.

Mais d'un bond Bras-Coupé avait gagné la porte; on vit son uniforme éclatant filer et disparaître le long de la galerie dans un éclair bleu et rouge; puis une nuée de gentilshommes poudrés s'élança en dégainant sur la vérandah pour voir au milieu du

sinistre incendie d'un ciel d'orage Bras-Coupé jouant des jambes vers la savane; après quoi tout redevint ténèbres et l'on n'entendit plus qu'un cliquetis mêlé de créole, d'espagnol et de français.

Tandis que les lanternes mouillées s'agitaient follement aux arbres, le long du chemin par lequel le marié aurait dû emmener sa jeune femme, tandis que Mme Grandissime improvisait à la hâte une chambre nuptiale, tandis que l'Espagnol pansait de son mieux la blessure qu'il avait au visage, tandis que Palmyre errait fiévreusement de côtés et d'autres dans un délire d'émotions contradictoires et que les invités se retiraient, l'orage fini, à la nage ou autrement, Bras-Coupé, réfugié dans les profondeurs du marais, proclamait pratiquement son indépendance sur un morceau de terre mesurant soixante pieds de circonférence environ et qui s'élevait à peine au-dessus de la surface de l'eau. Quel horizon! les cyprès, formant d'interminables colonnades et perçant la vase de ces excroissances énormes qui portent l'air à leurs racines, tandis qu'à leurs branches sont suspendues, comme de longues draperies, des barbes de mousse grise; les larges nappes d'eau, silencieuses et d'un noir d'encre, stagnantes sur une vase insondable; çà et là des verdures flottantes du plus perfide éclat; plus loin, là où les rayons du soleil peuvent se glisser, des constellations de nénufars, d'iris de toutes nuances et de fleurs qu'aucun homme n'a jamais nommées!

Les serpens ne manquent pas, grands et petits, quelques-uns colorés et brillans comme des gemmes; l'affreux *mocassin* se détache avec précaution des arbres morts; dans des coins plus sombres, l'alligator a caché son nid. Il y a là des tortues vieilles d'un siècle, des hiboux et des chauves-souris, des ratons, des sarigues, des rats, des scolopendres et autre vermine; de grandes lianes, qui vous présentent la mort en grappes de fruits d'écarlate, mêlées au plus magnifique feuillage, des moustiques bourdonnant à vous rendre fou, des insectes parasites, des libellules qui voltigent étincelantes, et les jolis lézards d'eau, et le héron bleu à queue blanche, l'oiseau rouge, l'oiseau des mousses, le faucon nocturne, l'engoulevent de la Caroline.

Le calme solennel qui règne dans l'air étouffé n'est troublé de temps à autre que par l'appel du canard, la voix de ventriloque du « corbeau de pluie » ou le bruit d'une branche morte tombant dans le bayou clair, mais immobile.

Et la meute de chiens cubains qui aboie dans les chenils de don José ne peuvent flairer la piste du canot volé, qui glisse à travers les sombres vapeurs bleuâtres de ce lieu de refuge: les flèches lancées par le bras du fugitif ne projettent aucun éclair révélateur dont ses ennemis puissent profiter. Aux jours déjà lointains qu'il

passa sous ses palmiers natals, Bras-Coupé a réduit plus d'un misérable à une existence telle que celle-ci; par conséquent, il ne fait aucune réflexion philosophique sur la cruauté des humains. Il trouve ces choses toutes simples et cherche sa vie, voilà tout.

L'automne s'écoula, puis l'hiver. Don José, à sa façon majestueuse, s'efforçait d'être heureux. Il avait emmené chez lui sa jolie señora; grâce à elle, pour un temps, cette maison de chasse devint un foyer. Partout où passait la jeune femme, suivie de Palmyre, qui de fait régnait en son nom, les fusils, les chiens, les rames, les filets, tout ce qui avait été l'intérêt unique du célibataire disparaissait, prenant le chemin de l'exil, et les planchers, maintenant recouverts de nattes, ne retentissaient plus d'un pas de solitaire mélancolique et ennuyé; ni fleurs ni chansons ne manquaient aux grandes salles, naguère lugubres. Mais ces chansons-là ne partaient pas de la bouche de celle que Bras-Coupé avait appelée, dans le jargon enfantin si étrange dans sa bouche au sourire féroce, *mo piti zozo*. Taciturne, elle se reprochait jour et nuit la folie, maintenant inexplicable pour elle, qui lui avait fait, par orgueil de dominer cet invincible, mettre sa main dans celle de Bras-Coupé. Oh! son orgueil! où l'avait-il conduite?

D'abord, elle s'était consacrée à un amour sans espoir; et réduite à n'être après tout que la femme d'un nègre, elle ne tenait même pas ce nègre à ses pieds pour lui apprendre la leçon dont elle brûlait de le pénétrer: une leçon de révolte, une leçon de meurtre! Palmyre avait entendu parler de Saint-Domingue et, pendant plusieurs mois, des visions sanglantes, des visions d'incendie avaient fait battre son cœur outragé. Elle eût communiqué ce qu'elle avait de haine à ce géant, qui l'adorait; mais il était trop tard... Pour atteindre son but, elle avait consenti à se laisser donner en mariage, et tout cela finalement avait été en vain. Un désespoir farouche s'empara d'elle; les côtés agressifs et violens de son caractère, qui avaient paru s'adoucir un instant sous l'influence de mademoiselle, reprenaient plus de force; la flamme sauvage qui brillait dans son œil noir gardait une perpétuelle intensité; tout était fini pour elle, sauf l'œuvre de vengeance : l'amoureuse ne tenait plus en bride la rebelle, la rebelle qui n'a rien à perdre.

— Elle aime son *candio*, disaient les nègres.

— Imbéciles! répliquait le géreur, — un homme perspicace, nous l'avons déjà vu; — elle abhorre Agricola, voilà tout.

Nègres et géreur avaient en partie raison; sa pensée ne quittait plus guère l'Africain fugitif, ses sentimens secrets étaient intimement liés à ceux de cet homme, et elle s'était donné pour tâche la ruine d'Agricola.

Nous avons dit que le señor s'efforçait d'être heureux, mais il

ne réussissait qu'à demi. Son existence était pour la première fois empoisonnée par la peur, une peur née de la superstition. Cet homme, si hardi et si altier naguère, se croyait ensorcelé. Les nègres disaient tous que Bras-Coupé avait maudit la plantation, et, en effet, une nuit, le ver s'était mis à dévorer ses champs d'indigo de telle façon qu'entre le coucher du soleil et son lever le lendemain, il n'était plus resté une seule feuille verte. Puis la fièvre et la mort vinrent fondre sur ses esclaves avec une fureur inconnue jusque-là. Ceux dont on parvenait à sauver la vie, mais non pas à rétablir les forces, se traînaient comme autant d'ombres désolées en répétant :

— *No' ouanga* (Nous sommes ensorcelés), *Bras-Coupé fé moi des grigris* (1).

Personne ne chantait plus dans l'habitation désolée, personne dorénavant ne la parait de fleurs.

Une fois encore, les chiens furent lâchés contre Bras-Coupé. On rapporta le meilleur percé d'une flèche.

Il arriva aussi que les nègres essayèrent de lever la malédiction par certaines pratiques mystérieuses et certains chants nocturnes, mais le maître fit taire d'un mot ces incantations monotones et sauvages. Il ne lui convenait pas de combattre les démons avec leurs propres armes. Parfois l'espoir et le courage revenaient à don José; il se disait : — La perte des récoltes n'a été qu'un accident de la fortune. Nos voisins n'ont pas été beaucoup plus heureux après tout! Mais les mieux informés secouaient la tête : *C'est ce maudit cocodri là-bas!* disaient-ils en montrant le marais. — Et la superstition reprenait son empire sur l'Espagnol.

Le retour de l'été marqua aussi celui de la fièvre et de nouveau les récoltes furent nulles.

— Hélas ! s'écrièrent les planteurs, nous sommes ruinés.

Mais plus desséchés, plus stériles que tous les autres étaient les champs du maître de Bras-Coupé.

— Il n'entend rien à la culture, disaient les voisins; peut-être aussi est-il vraiment ensorcelé.

Enfin, par une brûlante après-midi, don José tomba malade. La fièvre l'avait pris.

Trois heures après, il était au lit, sa femme auprès de lui, quand soudainement au milieu de sa chambre, la porte ouverte derrière cette effrayante apparition, se dressa Bras-Coupé demi-nu. Il ne se prosterna pas comme autrefois quand les yeux de sa maîtresse rencontrèrent les siens, quoique toute sa chair frémît. Le malade

(1) On appelle grigris les charmes du voudou, du sorcier.

gisait accablé; la fièvre avait fait en trois jours une terrible besogne.

— *Mioko-Koanga oulé so femme!* (Bras-Coupé veut sa femme!)

A ces mots, don José tressaillit violemment.

— *Bras-Coupé oulé so femme!* répéta l'Africain.

— Emparez-vous de lui! cria le malade essayant de se lever.

Mais, bien que plusieurs serviteurs fussent accourus, aucun d'eux n'osa s'attaquer au géant. Le maître tourna ses yeux supplians vers sa femme; le visage caché entre ses mains, elle semblait paralysée par le pressentiment de ce qui allait s'ensuivre.

Bras-Coupé leva son grand bras noir et commença :

— *Mo cé voudrai que la maison ci là et tout ça qui pas femme ici s'raient encore maudits!*

Et le maître retomba sur ses oreillers avec un gémissement de rage impuissante.

Bras-Coupé, désignant les champs par la fenêtre ouverte, les condamnait à ne plus connaître la charrue, à ne plus nourrir le bétail. Tout à coup Palmyre entra.

— Parlez-lui, cria faiblement le malade.

Elle marcha droit à son mari et leva la main. Avec la rapidité de l'éclair, comme un lion fond sur sa proie, il la saisit par l'épaule.

— *Bras-Coupé oulé so femme!* dit-il.

En ce moment, Palmyre l'aurait suivi jusqu'à l'équateur.

— Tu ne l'auras pas! balbutia le maître.

La stature gigantesque de l'Africain parut grandir encore, et tenant toujours sa femme à longueur de bras, il reprit ses malédictions; il souhaita que les mauvaises herbes couvrissent la terre jusqu'à remplir l'air de leur odeur et à servir d'asile aux bêtes de la forêt.

Par un effort surhumain, don José s'était soulevé, le poing tendu en signe de défi, mais son cerveau s'embrouilla, il se sentit devenir aveugle, et quand il reprit connaissance, sa femme, aidée par Palmyre, lui prodiguait des soins. Bras-Coupé avait disparu.

Tout continua d'aller mal sur la plantation : les paroles du voudou furent accomplies; le sol refusait de rien produire, les troupeaux dépérissaient, les ronces et les mauvaises herbes s'entrelaçaient partout dans un désordre désespéré :

— Pourquoi, demanda plus tard un prêtre au géreur découragé, pourquoi la señora ne s'est-elle pas servie du pouvoir qu'elle exerce sur ce misérable en interrompant sa malédiction?

— S'il faut dire la vérité, mon père, répondit tout bas le géreur, je crois qu'elle trouve que Bras-Coupé a un peu le droit d'agir comme il le fait.

— Mais Palmyre,.. Palmyre en serait venue à bout. Un regard de Palmyre l'eût arrêté.

— Palmyre !.. Bah ! elle est devenue la meilleure *monture* (médium infernal) de la paroisse. Ne le saviez-vous pas ? Quelquefois je me dis que Bras-Coupé est mort et que son esprit est entré dans le corps de sa femme. Elle ajouterait plutôt à la malédiction qu'elle n'en retrancherait rien.

Sur ces entrefaites, don José eut une double occasion de se réjouir : sa femme lui donna un fils et il apprit que la police avait mis la main sur Bras-Coupé. Ce fut un dimanche, dans l'après-midi, que s'accomplit cette mémorable capture. Une bande d'Indiens Chactaws ayant organisé un jeu de raquettes derrière la ville et une autre partie étant sur le point de s'achever entre les champions blancs de deux faubourgs rivaux, la populace entière, attirée par le fracas des tamtams et des cornes de bois, s'était portée à travers champs vers un endroit dont le nom actuel, place Congo, rappelle encore le souvenir de ces vieux passe-temps barbares. Sur la plaine herbue, au-dessous des remparts, les musiciens, si l'on peut donner le nom de musique à un vacarme aussi discordant, étaient assis par terre, les uns en face des autres, et autour d'eux les danseurs tournaient par couples, tordant leurs corps dans les plus inconcevables attitudes, tandis que le public nègre, excité par le bruit et le spectacle de ces contorsions effrénées, se balançait en masse avec les signes d'une sympathie passionnée, battant des mains, se frappant la poitrine ou les cuisses avec des tambours et des mâchoires de mules, employées en guise de crécelles, puis par intervalles chantant à l'unisson sur ce mode africain que l'on ne peut ni décrire ni oublier, les refrains impossibles à reproduire des danses Babouille et Counjaille, avec les éjaculations voulues de : « *Aie ! aie ! Voudou Magnan ! Aie Calinda ! Dancé Calinda !* » Le volume de son s'élevait et retombait à mesure qu'augmentaient ou diminuaient les folies des danseurs. Tantôt un nouveau-venu souple et reposé, bondissant dans le cercle, réveillait par ses gambades la verve des musiciens et l'enthousiasme des assistans ; tantôt un danseur épuisé, saisi d'émulation, rassemblait ses dernières forces au cri de : *Dancé zisqu'à mort !* faisait une magnifique, une extravagante culbute finale, et tombait en écumant. L'excitation était au comble. Il avait fallu entraîner dehors plus d'un danseur à bout de forces, quand tout à coup le plus noir des Africains bondit dans le cercle, un athlète d'une extraordinaire beauté, tout carillonnant de clochettes des pieds à la tête, chaussé de mocassins, la tête parée de plumes, un collier de dents d'alligator retombant sur la poitrine, un serpent en vie enroulé autour du cou.

Le hasard voulut qu'un couple unique dansât en ce moment; on prétendit par la suite que ce couple avait été envoyé d'après le conseil d'Agricola, averti que la police était sur la piste de Bras-Coupé. Arrachant un tambourin aux mains des spectateurs, celui-ci, — car l'étranger n'était autre que Bras-Coupé, cela va sans dire, — repoussa le danseur, se mit à sa place en face de la danseuse, puis commença une série de gambades au prix desquelles tout ce qui s'était produit jusque-là était timide et médiocre. A la fin, il sauta en faisant sonner ses talons par-dessus la tête de la dame effarée, tandis que le public hurlait de ravissement. Malheureux Bras-Coupé! il était dans cet état d'irresponsabilité que procure l'ivresse.

Soit hasard, soit dessein, nous le répétons, les deux nègres dont il avait interrompu le plaisir se trouvaient être justement l'homme que jadis il avait lancé dans les saules, et la femme qui, grâce à lui, avait fait un plongeon au plus profond du marais. D'abord, l'homme regarda d'un air stupide son ancien commandeur; peu à peu il le reconnut et joua des jambes. Cinq minutes après, la police espagnole avait préparé un plan de capture. Comme le merveilleux sauteur exécutait une prouesse plus incroyable encore que la précédente, un lasso siffla dans l'air, s'enroula autour de son cou, et l'amena violemment à terre comme un arbre qu'on abat.

« L'esclave marron, — dit le vieux code français, — l'esclave marron dont la fuite aura duré un mois après le jour où il a été dénoncé à la justice, sera condamné à avoir les oreilles coupées et l'épaule marquée au fer rouge d'une fleur de lis. Un second délit de la même durée lui vaudra d'avoir les jarrets coupés et d'être marqué de la fleur de lis sur l'autre épaule. A la troisième fuite, il périra. »

Bras-Coupé ne s'était enfui que deux fois, mais, comme le disait Agricola, il fallait remettre ces drôles à leur place. En outre, un article du même code impliquait que tout esclave qui, ayant frappé son maître, aurait produit une meurtrissure, passerait par la peine capitale. — Jamais Agricola n'oublia le regard que lui lança Palmyre lorsqu'il rappela cet article.

L'Espagnol se montra très miséricordieux pour un Espagnol; il épargna la vie du captif, mais là s'arrêta sa clémence : les supplications éplorées de sa femme ne purent obtenir rien de plus. Il s'agissait de faire un exemple. Il lui parut magnanime de renoncer à punir l'attentat contre sa personne et ses propriétés. Bras-Coupé, livré à la loi, n'expierait qu'un seul crime : celui qu'il avait commis contre la société en essayant d'être un homme libre.

Palmyre abaissa son orgueil jusqu'à intercéder pour son mari, ce fut en vain.

Au milieu de la vieille ville, dans un quartier qui aujourd'hui

s'écroule, se trouvait la Calebasse, avec ses voûtes humides, ses cellules grillées, ses cages de fer, ses fouets cruels. Là, on coucha Bras-Coupé le visage contre terre, pour subir son supplice. Pas un cri n'échappa à l'Africain mutilé, mais toujours indomptable. Le sommeil de la ville endormie ne fut pas troublé par le moindre gémissement. Au lever du soleil, on le ramena sur un chariot à la plantation. L'air était embaumé de tous les parfums du matin. Les bœufs à longues cornes qui le traînaient, dirigés par un enfant nu, s'arrêtèrent devant sa case.

— Vous ne pouvez le mettre là dedans, dit le géreur, il étoufferait; depuis trop longtemps sa vie se passe en plein air. Placez-le sous le porche de ma maison.

Là enfin, Palmyre pleura des larmes brûlantes, à genoux auprès du lit d'herbes sèches où gisait le géant désormais inoffensif, un drap jeté sur son dos déchiré, les oreilles coupées tout près de la tête, et les tendons des genoux rompus. Ses yeux étaient secs, mais on y lisait ce désespoir inexprimable du noble cheval de guerre, quand, tombé dans la bataille, il contemple, le col incliné, la ruine que l'on a faite de lui. Ce regard navrant se tournait quelquefois avec lenteur vers sa femme. Il n'avait plus besoin de la réclamer maintenant, elle était toujours à ses côtés.

On bavardait beaucoup autour de lui; il n'y a pas de circonstances au monde qui arrête le babil d'un créole. Peu lui importait apparemment, il semblait insensible à tout, mais une langue inconsidérée ayant laissé tomber le nom d'Agricola, il regarda Palmyre de telle façon qu'elle crut qu'il allait parler. Non, ses yeux seuls parlèrent. Elle répondit à l'ordre impérieux qu'ils lui donnaient par un signe affirmatif. Alors courbant la tête avec effort, il cracha sur le sol.

Une nouvelle épreuve était réservée à cette nature sauvage. Du lit de douleur où son maître était toujours retenu, l'ordre lui vint de lever la malédiction. — Bras-Coupé ne fit que sourire. Que Dieu garde ton ennemi de ce sourire-là!

Le géreur essaya de la persuasion,.. bien inutilement. Palmyre fut chargée de vaincre sa résistance, et, pour la première fois, Bras-Coupé témoigna de la colère à celle qu'il avait aimée. Il lui imposa silence en fermant le poing. Tout le monde se tut, car il faisait encore peur.

Vers minuit, la brise apporta le bruit des sanglots et des lamentations qui partaient de la maison. Don José était allé rejoindre le Juge qui nous demandera compte de tous nos actes. La lampe, — comme il arrive, hélas! à la plupart d'entre nous, — n'avait pas dans sa main brûlé d'une bien vive lueur, sans s'éteindre complètement

toutefois. Un indifférent de plus allait s'accuser au tribunal de Dieu de n'avoir été ni bon ni mauvais en ce monde.

— Bras-Coupé, dit Palmyre le lendemain soir, parlant bas, tout près de son oreille sanglante, le maître est mort, on vient de l'enterrer. En mourant il a demandé que tu lui pardonnes.

Le mutilé fixa sur sa femme un regard ferme. Il n'avait pas ouvert la bouche depuis que le fouet l'avait touché, il ne parla pas maintenant encore, mais dans ces grands yeux où ce qui lui restait de force avait pris refuge, la férocité d'autrefois se ralluma une seconde, puis comme un flambeau expirant s'éteignit.

— Votre maîtresse aura-t-elle le courage de venir ici? dit le géreur à Palmyre. Qu'elle se hâte, qu'elle amène l'enfant vite...

Et la jeune femme, tout enveloppée de deuil, apporta son fils. Elle s'agenouilla auprès du lit d'herbes, mit intrépidement le petit être dans le creux du bras de l'Africain. Et l'innocent sourit de ce sourire qui avait été celui de sa mère en promenant sa petite main sur le noir visage qui se tournait vers lui. Alors les premières larmes que Bras-Coupé eût versées de sa vie, — le témoignage suprême de son humanité, — jaillirent de ses yeux comme des projectiles et coulèrent le long de sa joue sur la main de l'enfant. Il posa la sienne tendrement sur le petit front bouclé, puis la retirant, l'agita de côté et d'autre, en remuant ses lèvres, d'où ne sortait aucun son. Puis il laissa retomber son bras, ferma les yeux. La malédiction était levée.

— Pauvre diable! dit le géreur en s'essuyant les yeux. Palmyre, appelez le prêtre.

Le prêtre vint, dans la même robe qu'il portait la nuit du double mariage. A ses exhortations Bras-Coupé ne répondit que par un regard trouble qui n'exprimait rien.

— Savez-vous bien où vous allez? demanda enfin le saint homme.

— Oui, répondit l'éclair de sa prunelle soudainement rallumé.

— Où donc?

Il garda le silence. Perdu dans une évidente contemplation, il regardait au loin.

Le prêtre renouvela sa question : — Savez-vous où vous allez?

Des yeux il fit encore signe qu'il savait...

— Où donc?

La veuve, toujours à genoux avec son enfant, Palmyre et le prêtre courbés sur le lit de mort, attendirent la réponse d'une oreille anxieuse.

— En...

La voix lui manqua. Il essaya de nouveau... Non, c'était impossible... Enfin il en vint à bout : par un dernier effort, avec un sou-

rire d'extase levé vers le ciel, il murmura d'une voix faible comme un souffle :

— En Afrique !..

C'était fini.

Palmyre s'est chargée du soin de la vengeance ; ayant reçu sa liberté, elle se fait une renommée de magicienne, elle devient célèbre, nous l'avons dit, par la puissance de ses philtres et la sagacité de ses divinations. En même temps, elle souffle le feu de la révolte chez tous ceux de sa caste et, en attendant le grand jour d'une revanche générale prise par l'esclave contre le maître, poursuit de sa haine personnelle avec un acharnement diabolique Agricola Fusilier. Celui-ci finira par tomber sous ses coups. Elle a dirigé le couteau qui frappe mortellement ce type par excellence du vieux créole pénétré de ses droits sur la race de Cham, sincèrement persuadé que la société a des pyramides à construire pour lesquelles il lui faut le bras des mercenaires, et que ces mercenaires, la nature a pris soin de les vêtir d'une peau noire pour qu'on pût les reconnaître sans s'y tromper. Agricola meurt fidèle aux convictions de toute sa vie, en pardonnant à ses ennemis, en abjurant ses haines, en unissant les mains de son neveu Honoré Grandissime et d'Aurore de Grapion ; il lègue à la postérité une *Philippique* véhémente qu'il a écrite contre la conduite du gouvernement de la Louisiane.

« C'est une grande œuvre, dit-il, sur un grand thème, je l'ai faite en une soirée... Le gouvernement yankee ne peut réussir, il vivra un an ou deux, pas davantage... La vérité triomphera... On verra se relever notre vieille Louisiane...

Il s'agite, balbutie encore quelques passages de son fameux chapitre sur l'absurdité de l'éducation des masses, comme s'il croyait haranguer une foule, et retombe en criant : « Vive la Louisiane ! » Ces mots sont ensuite gravés sur son tombeau.

Le caractère tout d'une pièce d'Agricola, le patriote invincible, est peut-être ce que la plume de Cable a rendu de plus intéressant et de plus vigoureux. Il est tracé avec le détachement et l'impartialité dont le peintre des mœurs créoles fait preuve non moins que son émule, Bret Harte, le peintre des mœurs californiennes. Quoique la mort de Bras-Coupé n'ait pu lui ouvrir les yeux, si peu que ce fût, sur l'atrocité de la traite des nègres, il est humain, il a besoin de croire, pour être heureux lui-même, que les noirs sont à la Nouvelle-Orléans le peuple le plus heureux qui existe sous le soleil et il réussit sans peine à se le persuader, grâce à cette impossibilité d'aller droit au fond des choses qui rend si difficile les rapports du créole avec l'Américain, doué de la qualité opposée.

Son opinion est inébranlable sur les questions de caste et d'esclavage; pour qu'un pont soit solide, il faut une arche et une pile, l'arche au-dessus, la pile au-dessous... La doctrine des droits égaux est donc une folie et une iniquité. Que si elle est devenue le sujet principal de la pensée humaine, que si elle déborde dans la littérature universelle, eh bien! on sera quitte pour ne pas lire. Peu importe l'ignorance qui s'ensuivra. Il restera, pour éclairer les esprits, l'éloquente et fougueuse *Philippique* d'Agricola Fusilier. Tout intrus dans la colonie qui ne voudra pas s'acclimater, c'est-à-dire admettre la traite, la contrebande et autres libertés créoles, lui est suspect, et cependant il reste capable d'amitiés irréfléchies, de chauds dévoûmens, il est loyal et bon, malgré la curieuse absence de sens moral qui se mêle à ses prétendus principes, comme se confondent aussi chez lui l'égoïsme et la courtoisie, la bravoure et la ruse. Assez obstiné pour retenir les biens de la veuve et de l'orpheline en otage de son honneur, il est trop généreux pour jamais toucher aux revenus, et, tout en satisfaisant sa rancune, se berce de l'idée d'une réparation. Sa conscience a de nobles réveils. En somme et malgré tout, c'est un homme dont nous sentons battre le cœur et bouillonner le sang; s'il se trompe, s'il pèche, sa bonne foi peut lui servir d'excuse; une vague sympathie s'attache à ses fautes mêmes.

Honoré Grandissime, lui aussi, est bien humain et bien créole, quelque peu dilettante en politique, en philosophie, en morale, en religion; pour nous faire mieux sentir cette particularité de son caractère, l'auteur oppose à ses aspirations trop vagues vers les réformes nécessaires l'énergie indignée d'un émigrant américain d'origine allemande, Joseph Frowenfeld, qui fronde à tour de bras, attaque les abus en face, quitte à se briser contre eux, et fait passer la recherche de la vérité avant toutes les questions de nom, de famille et d'intérêt :

— Les causes doivent importer à un homme raisonnable beaucoup moins que les résultats, dit plaisamment à ce personnage son ami Honoré, lorsqu'il déclame avec trop de violence sur des questions générales.

Honoré Grandissime excelle à tourner finement les difficultés, à concilier ce qui est apparemment inconciliable. Il évite de rien condamner, il veut seulement réussir par la force de sa politique, sans troubler l'ordre. Un jour vient cependant où cet homme habile et mesuré, brusquement placé en face d'un devoir, agit avec le plus héroïque dédain du préjugé, se mettant à dos toute la société dont jusque-là il était l'arbitre et l'orgueil : c'est le jour où il accepte comme associé dans ses affaires un homme libre de couleur, son frère aîné, riche, intelligent, élevé en France comme lui; c'est le

jour où la raison sociale de sa maison de commerce porte le double nom : *Grandissime frères*. On crie à la trahison, des insultes s'ensuivent et de sanglantes représailles.

Personne jusqu'ici n'a peint avec plus de force et d'éloquence que Cable la situation intolérable qu'avait dans l'ancienne société créole l'homme de couleur affranchi de fait, mais toujours esclave de par la volonté d'une caste hostile qui le tenait à l'écart et le méprisait. Malgré le prétendu privilège qui lui était accordé, il était peut-être plus à plaindre que le dernier des nègres, étant mieux doué pour comprendre son malheur et son humiliation. Le libertinage a présidé à sa naissance, et une éducation faussée lui fait considérer le crime dont il est sorti comme son principal mérite, comme un titre d'honneur. Il en est fier, tout en ayant l'occasion de souffrir à chaque heure de sa vie du stigmate qui le marque au front. Ni la fortune, ni les qualités intellectuelles, ni l'instruction la plus développée, ne le rendent l'égal de la caste à laquelle il appartient par son père; il ressemble exactement aux frères légitimes qui le renient, mais l'œil d'un créole sait toujours discerner la tache funeste et jamais on ne l'oublie. Mieux vaudrait, dit Cable, être esclave marron dans les bois que se contenter d'une telle liberté. Pourtant, les hommes pour de l'argent, les femmes pour de l'amour, se sont longtemps réconciliés avec cet ordre de chose odieux dont la civilisation moderne n'a pas encore effacé dans nos colonies les dernières traces.

Notez que l'auteur des *Grandissime* n'idéalise nullement l'homme de couleur : rien des revendications philanthropiques d'une *Case de l'oncle Tom*. Il nous montre cette victime des préjugés avec ses violences où tout à coup l'Africain se révèle, avec ses faiblesses, ses vices, ses jalousies frénétiques. L'intérêt est d'autant plus excité chez le lecteur qu'il ne se trouve pas en présence d'un plaidoyer, mais bien d'un exposé de faits irréfutables expliqués par certaines nécessités sociales qui ont droit au respect, en admettant qu'il faille respecter quelque chose au monde plus que la justice, comme le dit dans son honnête indignation Joseph Frowenfeld.

Palmyre est un autre exemple de ce que peuvent devenir l'intelligence, la volonté, de fiers sentimens aux prises avec les fatalités qui résultent de l'esclavage. Livrée en mariage à un nègre, éprise d'un fol amour pour un blanc, elle est amenée par l'horreur que lui cause la mort tragique du premier, par le désespoir qu'elle éprouve des dédains du second, aux pratiques occultes des voudous. Sa véritable magie, c'est sa beauté, la force de son caractère, l'intensité d'une haine qui ne reculera pas devant le meurtre. Elle domine ceux-là mêmes qui professent pour elle le plus de mépris,

ceux qui affectent de la considérer comme une proie légitime, tout en sachant que, par orgueil et pour d'autres raisons plus puissantes peut-être, elle a esquivé le bourbier où roulent presque sans exception ses pareilles. Jamais plus belle personnification féminine de la révolte acharnée ne fut sculptée en marbre doré par le soleil.

Au-dessous, bien au-dessous sur la même échelle, mais curieuse à sa manière, est la vieille négresse marchande de gâteaux, Clémence, qui, tout en criant : *Bé calas tout chauds!* fait de l'espionnage et sert les *voudous*. Les passions qui animent encore sa carcasse chancelante lui sont venues par une suite sauvage de générations africaines, à travers des feux qui ne purifient pas, mais qui, au contraire, salissent et dévorent. Elle vous raconte avec orgueil quel prix énorme sa mère a jadis atteint dans la vente aux enchères qui les a séparées pour la vie ; elle a eu des enfans de couleurs assorties, dispersés de ci et de là ; ses maris furent aussi nombreux que ceux de la Samaritaine. Au milieu de tout cela, elle n'a jamais fait que rire, danser ou ramasser les aventures, les scandales de la ville pour les transformer en chansons. S'il y a un duel, par exemple, elle s'en va le long des rues en fredonnant :

Apportez-moi mo sabre,
Ba boum, ba boum, boum boum !..

Ainsi de suite, selon les circonstances, et toujours avec autant d'à-propos. Sa vivacité d'esprit amuse, son intarissable gaîté fait dire avec un semblant de raison par les créoles aux négrophiles : « Et voilà les gens que vous plaignez ! Ils n'ont pas un souci.» Mentir lui semble aussi naturel que de respirer; au milieu de sa dépravation subsistent néanmoins certains dévoûmens dont ceux de sa race sont toujours capables, et quand, après avoir dansé plus gaîment que jamais : *Miché Igenne, oap ! oap ! oap !* elle est prise au piège comme une bête fauve dans le cimetière où elle enterre, par ordre de Palmyre la philosophe, un bras coupé en cire, armé d'un poignard, quand, soupçonnée d'être complice du meurtre d'Agricola, elle périt dans la savane, exécutée par une poignée fanatique de Grandissime qui prétendent se passer de la justice américaine, il est difficile de ne pas accorder une larme à cette destinée misérable, toute de ténèbres. Son dernier cri d'agonie : *O! michés, y 'en a ein zizement!* (Il y a un jugement) dut être un des innombrables cris de victimes qui retombèrent sur les créoles en pluie de feu quand ce fut au tour des nègres déchaînés de devenir bourreaux.

Combien nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter devant chacune des figures qui forment l'intéressante galerie exotique des Grandissime! Telles que deux branches de jasmin jumelles au milieu de fleurs inconnues et bizarres, brillent les dames Nancanou de Grapion, également séduisantes, la mère un peu plus jeune seulement et plus enjouée que sa fille, qu'il a fallu rendre sérieuse et réfléchie en vue de son mariage final avec l'austère Frowenfeld. Quel type adorable que celui de cette créole trois fois femme, éternellement pourvue des grâces de l'enfance, vaillante devant le danger, gardant sa gaîté au milieu de tous les revers, sachant être pauvre sans qu'il y paraisse, redevenant riche sans le moins du monde s'en étonner, à la hauteur enfin de toutes les situations! Telle est Aurore. Le sang français pétille dans ses veines; vive et fière, elle est capable d'une pointe de malice; volontiers elle relève ses discours du grain de sel de l'exagération et brode parfois de la langue aussi bien que de l'aiguille. Peut-être est-elle ignorante, mais elle a trop d'esprit pour en laisser rien paraître et s'intéresse avec grâce à ce qui lui est le plus étranger. Noter ses reparties imprévues, ses gemillesses irrésistibles, ce serait vouloir piquer un papillon sur le papier. Elle est charmante soit qu'au bal masqué elle soulève son masque à demi pour ensorceler Honoré Grandissime, soit qu'enveloppée dans sa mantille, elle aille mystérieusement acheter le basilic qui doit ramener l'argent dans sa maison, soit qu'elle fatigue ses beaux yeux à travailler, tout en échangeant avec sa fille des plaisanteries qui finissent par des larmes, soit qu'elle s'aventure dans l'antre de Palmyre la philosophe, pour faire ensuite d'après son conseil, des libations de champagne, en vue de se rendre propice Miché Agoussou. A quelle dignité de grande dame Honoré Grandissime se heurte dans son désir de l'obliger! avec quel détachement elle rentre en possession des biens qu'il lui rend, et comme elle sait à la fin le dédommager! La scène dans laquelle, après l'avoir réduit au désespoir, elle lui crie encore : *Non!* en tombant dans ses bras est un chef-d'œuvre d'esprit, de grâce et de coquetterie. Il est aussi impossible de l'oublier que d'autres scènes non moins parfaites dans des genres différens : la mort d'Agricola, l'exécution de la vieille négresse dans la savane ou le débarquement des Frowenfeld au seuil de cette terre promise où la fièvre jaune les attend.

Émotion, poésie, humour, incidens tantôt tragiques, tantôt burlesques, rien ne manque à l'œuvre la plus considérable, sinon la plus parfaite de Cable, rien sauf une certaine netteté dans la composition, un certain don de la perspective faute duquel le récit est souvent confus. On y avance comme à travers les lianes entrelacées d'une forêt vierge, toujours sur le point de s'égarer. La multitude des

figures, la complication des événemens, le grand nombre d'histoires différentes menées de front, reprises alternativement et qui tout à coup s'enchevêtrent les unes aux autres, les brusques retours à des circonstances du passé, alliances ou hostilités de familles, les innombrables digressions généalogiques, tout cela, joint aux bizarreries soutenues du dialecte ou de la prononciation créoles, rend la lecture des *Grandissime* singulièrement difficile ; mais, arrivé au sommet du labyrinthe, on est émerveillé d'avoir découvert un monde nouveau. On embrasse avec la netteté de la vision cette ville étrange qui sort des eaux comme un rêve, dans son cadre de savanes vert d'émeraude et de cyprès gigantesques à demi submergés. On connaît ses couchers de soleil verts et rouges, jaunes et noirs, on entend les gémissemens de son immense fleuve aux tourbillons perfides, on a monté le navire que le vent pousse contre un courant limoneux le long des champs de cannes ou des bois d'orangers, dans l'ombre profonde des jungles plantées de saules. Tous les hôtes de ces opulentes villas qui bordent les deux extrémités du croissant dessiné par le Mississipi sont de nos amis; les Grandissime, les de Grapion, les Fusilier, ne nous semblent pas moins réels que tant de personnages quasi-historiques évoqués avec eux : les Casa-Calvo, les Daniel Clark, les Laussat, les Boré, les Moralès, les Marigny de Mandeville, les Livingstone, etc., que nous rencontrons sur la place d'armes à l'heure où, la brise se levant, elle devient le rendez-vous du beau monde.

Nous savons comment s'engage une affaire d'honneur au fameux restaurant du *Veau-qui-tette;* nous avons vu danser la *calinda* en écoutant ces chansons satiriques par lesquelles la race opprimée se raille de l'oppresseur et le dénonce; nous nous sommes promenés dans ces rues pittoresques où une perspective d'arcades, de fenêtres cintrées, de jalousies, de balcons, d'auvens de toile voltigeante, va se rétrécissant, — où tranchent sur le ciel bleu des toits de tuiles rouges ridées et craquelées. Nous y avons rencontré l'Indien, paré de plumes multicolores, le Mexicain tout chamarré de passementeries, le flotteur en culottes de cuir, la négresse tignonnée de bleu ou de jaune, le planteur vêtu de flanelle blanche et de mocassins, le bourgeois arrêté aux dernières modes du siècle défunt, l'élégant boutonné avec une sévérité toute martiale que dément la surabondance efféminée de son linge fin. Et surtout nous savons ce qui se cache sous l'apparence riante et prospère de cette société qui repose comme la végétation féerique d'alentour sur un bourbier sans fond, assombri, pour employer l'éloquente expression de Cable, par l'ombre de l'Éthiopien. Corruption, dissolution, tel est le mot qui vous vient à la pensée devant les gens et devant la nature, si pres-

tigieuse que soit l'une, si séduisans que soient les autres. Depuis le temps des Grandissime, bien des choses ont heureusement changé dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, et, quelque sympathie que nous inspire le patriotisme du vieux créole français Agricola, il serait difficile de nier que ce soit grâce à l'influence américaine, qui, au figuré non moins que de fait, a éclairci la jungle inextricable et assaini les marais pestilentiels. Le système moderne des écoles publiques libres, établi en 1841, contribua certainement à ce résultat beaucoup plus que toutes les mesures de rigueur. Des milliers d'enfans allèrent chercher les bienfaits de l'instruction dans quelque vieux théâtre jadis consacré au jeu ou aux luttes armées, dans quelque ancienne salle de bal où les quarteronnes, aujourd'hui fanées, avaient valsé avec tous les dignitaires de l'état. D'autres écoles neuves s'ouvrirent et se multiplièrent, aidant à la fusion entre créoles et Américains. Il est vrai que ces derniers se créolisaient peu à peu; la guerre de sécession les trouva tous fraternellement unis. Tous montrèrent le même héroïsme, essuyèrent les mêmes revers et, vaincus par le Nord, ont subi bon gré mal gré un ascendant qui développe de plus en plus chez eux des énergies, des ambitions nouvelles. Mais la Louisiane reconstituée, transformée, n'est pas ce qui intéresse Cable.

Restons donc à cette période qu'il a nommée les vieux jours créoles; nous y gagnerons de faire connaissance avec sa plus touchante création : *Madame Delphine*.

II.

« Les deux ou trois premières décades de notre siècle furent l'âge d'or pour les quarteronnes libres de la Nouvelle-Orléans, cette caste sortie du mélange des joyeux aventuriers français, amenés dans la colonie par le service militaire, avec les Éthiopiennes les plus avenantes que l'on récoltât sur la côte d'Afrique. Les premières générations se ressentirent nécessairement de la rudesse des pères, de la servitude des mères; elles ne purent donner qu'une faible idée du résultat que devaient produire ensuite l'élimination de la couleur noire pendant un laps de soixante-quinze ans et la culture de ce qui avait survécu de plus parfait après cet intervalle. Les anciens voyageurs sont unanimes à louer la beauté des quarteronnes; ils n'épargnent aucune épithète pour peindre, en parlant d'elles, la régularité des traits, la perfection des formes, la variété des types, — il y avait même plus d'une blonde, — leur vivacité assaisonnée d'esprit, les grâces qu'elles déployaient en dansant, le

goût et l'élégance qu'elles apportaient à leur toilette. Bref, elles pouvaient passer pour les sirènes de ces parages où l'après-midi semble durer toujours. »

Courtisée entre toutes était Delphine Carraze, Mme Delphine, comme on la désignait ordinairement; mais lorsque nous la rencontrons, sa splendeur s'est évanouie : l'objet de l'amour qui a rempli ses belles années, un Américain charmant et du plus noble cœur à l'en croire, a depuis longtemps cessé de vivre. La petite maison qu'elle habite dans un faubourg bordé de jardins en fleur, elle la doit à la générosité du compagnon de sa jeunesse. Cette maison reste toujours fermée; la principale occupation de Mme Delphine est apparemment d'en tirer les verrous pour dissimuler aux regards autant que possible un trésor qui quelque jour tentera les libertins, quoi qu'elle fasse, sa fille Olive, arrivée à l'âge dangereux de dix-sept ans.

On ne rencontre guère les deux femmes que sur le chemin de l'église, Olive toujours voilée, Mme Delphine attentive à ses côtés, toute frêle, très brune, avec de beaux traits fatigués et une expression pensive qui serait longue à décrire : appelons-la une physionomie de veuve. Mais quelquefois le soir, toutes portes closes, de vagues blancheurs d'étoffe transparente éclairent le fourré de lianes et d'arbustes que les Carraze appellent leur jardin, puis une forme élancée se dessine au clair de la lune, une forme de jeune fille, de nymphe immortelle plutôt, blanche comme la mousseline qui l'enveloppe, grande, svelte, revêtue de cette beauté pénétrante des régions tropicales « à laquelle ne contribue ni le rouge du corail, ni l'azur du ciel reflété dans un regard limpide, ni le rose délicat des coquillages de mer; toutes les grâces du visage ne sont ici qu'un accompagnement harmonieux à l'inexprimable séduction des grands yeux sombres, humides et brillans, pleins à la fois de rêverie et de tendresse, de langueur passionnée et d'enfantine ingénuité. »

Le banquier Vignevielle, qui est entré furtivement dans le jardin, voit ce miracle et demeure ébloui. Si un homme est capable de braver le préjugé, de soulever des obstacles en apparence insurmontables, d'arriver coûte que coûte à ses fins bonnes ou mauvaises, c'est assurément Ursin Lemaître-Vignevielle. Tout jeune, il s'est joint à ces grands aventuriers créoles, les frères Laffitte, il a fait avec eux de la contrebande. Personne ne blâmait la contrebande à cette époque : contrebandier, patriote, étaient synonymes. Il semblait légitime d'esquiver les onéreuses redevances qui allaient s'engloutir sans relâche dans le trésor dévorant de l'Espagne. Lorsqu'on tomba sous le joug plus doux des États-Unis, la profession perdit de son honorabilité. Le gouvernement semblait avoir pris en main les inté-

rêts des masses, et dans certains combats contre les agens de la loi, les contrebandiers risquèrent de devenir des assassins vulgaires. Lemaître-Vignevielle se fit alors corsaire de préférence, — toujours comme associé des Laffitte, dont la vie avait été mise à prix. Ces pirates ayant été tentés ensuite par la Grande-Bretagne, qui leur avait offert de grands avantages s'ils voulaient se ranger sous son drapeau, fort menaçant aux environs de leur ville natale, refusèrent des offres magnifiques. Là-dessus Andrew Jackson les admit à traiter avec lui et les félicita de cet attachement à la patrie commune. Ceci est de l'histoire : Cable, comme toujours, a très ingénieusement mêlé dans son récit l'histoire à la fiction pour donner plus de force et de réalité à celle-ci.

Après une jeunesse aventureuse, et à la suite de péripéties quelque peu romanesques, le capitaine Lemaître est revenu à la Nouvelle-Orléans et, conseillé par son ancien ami, le père Jérôme, l'un des types les plus purs et les plus sympathiques du prêtre catholique qui soit jamais tombé sous nos yeux, il ressuscite pour ainsi dire, en la personne du banquier Vignevielle, que l'on appelle le banquier du bon Dieu, le banquier des pauvres ; il consacre ses richesses, fruit de rapines, fort honorées d'ailleurs, aux œuvres les plus charitables. Sa famille, une famille créole de la vieille roche, le traite de fou, mais que dira-t-elle quand, sa folie s'aggravant, il voudra, en dépit de toutes les remontrances, en dépit de la loi, épouser une quarteronne? Sans doute, à la Nouvelle-Orléans, ce serait impossible sous les peines les plus graves, mais, avec l'aide de Dieu, on peut gagner la France, où le code plus clément ne s'est jamais proposé de séparer les races. Cependant l'indignation exaspérée de la famille Vignevielle met à ce projet une entrave devant laquelle recule Olive elle-même, tout éprise qu'elle soit de l'homme magnanime qui voudrait l'arracher à l'ignominie de sa race. Plutôt que de laisser un des siens s'avilir jusqu'à épouser une fille de couleur, le propre beau-frère de Lemaître-Vignevielle livrerait celui-ci à la justice. Sur ces entrefaites, le gouvernement des États-Unis s'est avisé de relever quelques peccadilles contre l'ancien corsaire, des poursuites le menacent ; les ennemis d'Olive en profiteront.

Comment venir à bout de ce terrible dilemme? La douce, la craintive, l'humble Mme Delphine en sera capable ; elle s'arme d'une résolution désespérée. Non, cette enfant si chère ne peut payer du repos et du bonheur de toute sa vie le crime de n'avoir point choisi son père ; les blancs voudraient en vain tenir une honnête fille sous leurs pieds, dans la boue ; ils ne parviendront pas à l'empêcher d'atteindre, parce qu'elle a dans les veines une goutte invisible de sang d'esclave, l'avenir respecté auquel, du reste, tout lui

donne droit. La loi sera frustrée, elle sera vaincue, cette loi stupide, lâche et sans entrailles. Mme Delphine déclarera publiquement, et à force de ruse elle saura prouver qu'Olive, bien que la pauvre fille ne s'en soit jamais doutée, ne lui est rien, qu'elle sort d'un mariage secret contracté par son amant à l'étranger. On la lui a amenée toute petite, elle l'a tendrement adoptée, voilà tout... Un portrait auquel la jeune quarteronne ressemble d'une façon saisissante, et qui est celui d'une sœur de son père défunt, sert de complice à Mme Delphine. D'ailleurs, celle-ci ne recule pas devant le serment; elle jurera tout ce qu'on voudra, devant qui l'on voudra. Et sa fille est assez blanche, assez belle, douée d'une âme assez noble pour qu'on la croie. C'est un trait d'observation perçante de la part de Cable d'avoir entaché de mensonge le sacrifice sublime de cette mère, d'avoir donné pour base à un acte de vertu le vice indélébile de la race condamnée. Mme Delphine a ourdi avec une habileté singulière et tendu hardiment le piège où se prennent ceux qui, la veille encore, la dominaient de toute la force de leur intelligence, de toute la hauteur de leur situation sociale; mais, cet effort accompli, sa fille mariée, heureuse, à l'abri pour toujours, elle ne peut survivre au déchirement qu'elle a voulu. La cérémonie nuptiale terminée, elle se glisse défaillante au confessionnal. Le père Jérôme reconnaît la petite voix, bien altérée pourtant, qui murmure dans son doux accent créole : *Bénissez-moin, mo père, pa' ce que mo péché.*

Le péche de Mme Delphine est d'avoir trompé tout le monde et violé la loi par excès d'amour maternel. Tandis que le prêtre, qui sait combien souvent la société tout entière est responsable des mauvaises actions de chacun, lui donne l'absolution, la quarteronne, à genoux, s'affaisse, le front sur ses mains jointes. Ce pauvre cœur, dévoué jusqu'à la mort, s'est brisé.

Il est difficile de pousser l'émotion plus loin que dans ce récit rapide et serré. Les esquisses de Cable sont certainement supérieures encore à ses ouvrages de longue haleine qui, comme *les Grandissime*, ne forment guère, dans leur diffusion qu'une mosaïque de morceaux rajustés. Une des ressemblances de l'auteur de *Madame Delphine* avec l'auteur de *Miggles*, c'est qu'il ignore ou dédaigne l'art des développemens et ne réussit à nous donner que l'impression d'une série de tableaux saisissans, mais décousus. N'est-ce pas d'ailleurs un art plus rare et plus difficile encore qui lui fait condenser en quelques pages des trésors de sentiment et d'esprit? Cette habileté particulière se manifeste, à différens degrés, dans les sept nouvelles qui composent le recueil intitulé *Old Creole Days*. Nous en avons traduit une à l'intention des lecteurs de la *Revue :* la touchante

histoire de *Jean Roquelin*. *Sieu' George* est l'histoire à demi comique, lamentable à demi, d'un vieux créole affolé par les hasards de la loterie, comme l'ivrogne l'est par le vin et le joueur par les cartes. Dans *Tite Poulette*, on voit poindre le germe encore indécis de *Madame Delphine*. Cette Zalli, toujours belle, quoique fanée, qui se fait applaudir chaque soir dans la danse du châle, à la salle Condé, — un assez mauvais lieu, — et gagne ainsi le pain d'une enfant qu'elle adore, tout en lui gardant le respect, la bonne renommée auxquels, pauvre femme, par fatalité de naissance, elle ne peut prétendre elle-même, est encore le type, évidemment cher à l'auteur, de la quarteronne, capable de la plus héroïque abnégation, prête à se donner corps et âme pour le bonheur de ceux qu'elle aime.

Avec *Madame Délicieuse*, nous rentrons dans le grand monde créole, nous nous retrouvons devant une nouvelle Aurore de Grapion, qui ne diffère de l'autre que par la fortune et la toilette, car les modes ont changé depuis le temps des *Grandissime*. *Old Creole Days* comprennent une période beaucoup plus rapprochée de la nôtre. *Madame Délicieuse*, la reine de la Nouvelle-Orléans, qui tient toute la ville en servage à ses pieds et dont le salon est célèbre, se voit recherchée en mariage par le général Hercule Mossy de Villivicencio, un vétéran de 1814-1815, qui a énergiquement refusé de plier le genou devant les abominations américaines et de se prêter à aucun compromis. D'autre part, elle aime en secret le docteur Mossy, fils de ce martial personnage, mais désavoué, déshérité par son père, car il a eu l'indignité de préférer la science au métier des armes, et il condescend à parler, voire à écrire, l'ignoble langue anglaise. Selon le général, le docteur est une poule mouillée, comme s'il n'y avait pas quelque courage aussi à combattre le choléra, le typhus, la fièvre jaune et les autres épidémies meurtrières qui ravagent presque périodiquement ces climats! Dieu sait quelles ruses l'adroite créole est forcée d'inventer pour les réconcilier d'abord, pour prouver ensuite au général que son fils est à la fois un grand savant et un héros! Il est vrai que le mensonge ne lui coûte guère plus qu'à Mme Delphine, ce qui semblerait prouver que les vices de l'esclave finissent par gagner le maître. Ici le but est honnête, il est vrai. Les principes de Mme Délicieuse, — car elle en a, — ne sont pas précisément construits dans le style anglo-saxon. A quoi bon être si austère quand le confessionnal est tout près? Elle réussit, ce qui l'absout, et devient l'heureuse femme du jeune docteur, la fille bien-aimée du vieux soldat, qui un instant auprès d'elle avait oublié son âge.

L'héroïne du *Café des exilés* est aussi une fille bien née, une

dame créole exquise, et cependant sa jeunesse se passe dans la petite maison à rideaux blancs où, en 1835, sous les orangers et les lauriers-roses, les réfugiés de nos colonies viennent, en payant ou à crédit, fumer leur cigarette, boire les sirops des tropiques ou les vins de France, causer entre eux de la patrie et conspirer à l'occasion. C'est le père de Pauline, un créole de la Martinique, transporté à Saint-Domingue dès son enfance, puis forcé de se réfugier à Cuba d'abord, à la Nouvelle-Orléans ensuite, lors de la fuite générale de 1809, c'est le vieux et vénérable M. d'Hennecourt qui tient le café. Les malheurs du temps avaient produit bien des choses extraordinaires.

Tous les habitués du café, créoles espagnols pour la plupart, à l'imagination vive et au cœur ardent, sont amoureux de la belle Pauline : mais celle-ci leur préfère un Irlandais, le digne « major » Galahad Shaughnessy, dont le bonheur ne va pas sans quelques périls, l'un de ses rivaux, certain Cubain, Manuel Mazaro, qui joue de la guitare à ravir et porte toujours un couteau passé dans le col de son habit, n'étant nullement d'humeur à lui abandonner la place. Ce jaloux essaie d'abord de perdre l'Irlandais par la calomnie, puis sa rage va jusqu'à dénoncer un complot dont lui-même fait partie, mais qu'a organisé Shaughnessy, et qui a pour but d'envoyer des armes par fraude dans les colonies espagnoles. La police américaine intervient et disperse, sans les punir autrement, les conspirateurs. Seul, Mazaro est châtié. On le retrouve dans le canal Carondelet, percé de coups de couteau, et quand ses blessures sont comptées, on s'aperçoit que leur nombre est exactement celui des conjurés, au major près. Le foyer de la conspiration, le vieux café, n'a plus aucune raison d'être. Un peu de poudre suffit à le faire sauter, et il ne reste plus pour narrer l'aventure que le mari de Pauline, qui vous raconte, avec sa verve et ses amplifications irlandaises, comment l'idée lui était venue de former cette curieuse société d'Américains espagnols dans un dessein philanthropique, pour rendre les honneurs funèbres à ceux d'entre les réfugiés qui pourraient tomber victimes de la fièvre et les envoyer reposer dans leur pays natal. Deux cercueils d'individus fort bien portans du reste allaient être embarqués sur un schooner du Mississipi quand la police était intervenue et les avait fait ouvrir pour y trouver des mousquets au lieu de cadavres. Elle les eût certainement laissés passer sans la dénonciation du jaloux Mazaro.

On voit que les récits des vieux temps créoles sont peu de chose par le sujet; leur charme est dans le tour imprévu, dans la forme originale où se révèle la main d'un artiste consommé. La plus intraduisible et la plus amusante de ces nouvelles est intitulée *Pos-*

son, c'est-à-dire, en jargon anglo-créole, *Parson Jone* (*le Pasteur Jones*). Elle nous montre un prédicateur rustique, un pauvre pasteur de campagne floridien, qui jamais jusque-là n'était venu en ville, entraîné, sans le savoir, par un vicieux petit créole de la Nouvelle-Orléans, Jules Saint-Ange, d'abord au cabaret, puis dans un salon de jeu où il croit avoir perdu l'argent de son église, puis aux courses de taureaux, où, complètement ivre, il prêche, par habitude, puis, à la fin, en prison pour bruit et désordre. En même temps, telle est sa réelle innocence, telle est sa componction quand il découvre que lui, l'homme de Dieu, a été involontairement un sujet de scandale, telles sont les vertus d'apôtre qui éclatent au milieu de sa chute, qu'il convertit celui qui voulait le corrompre et se moquer de lui. Mais nous nous apercevons que donner la substance de *Posson Jone* est impossible. Il faut lire ce chef-d'œuvre d'humour, où la franche gaîté se mêle à l'émotion, où la peinture des choses les plus basses est ennoblie par ce pouvoir magique du talent qui change les cailloux en pierres précieuses ; il faut lire la description bouffonne de la lutte du taureau étique qui ne veut pas se battre et du tigre épuisé qui ne veut pas mordre, dernière et infructueuse tentative pour affirmer les mœurs espagnoles au milieu du torrent des mœurs américaines, si prompt à emporter les plaisirs, les traditions, les souvenirs du passé.

Posson Jone peut vraiment soutenir la comparaison avec quelques-unes des meilleures esquisses de Bret-Harte, que nous continuons cependant à placer en général bien au-dessus de Cable, quoi qu'en aient pu dire les admirateurs passionnés de ce dernier. Avec plus de puissance d'invention, il a eu l'avantage d'exercer son génie sur un champ plus vaste et plus varié, ayant devant lui l'immensité des sierras californiennes, où se heurtaient toutes les races, où s'entre-croisaient tous les dialectes, tandis que l'éternel panorama de la Nouvelle-Orléans, la puérilité enfantine qui caractérisent les idées, les habitudes, le jargon créole, risqueraient de nous fatiguer à la longue. Mais M. Cable saura, n'en doutons pas, étendre à de nouveaux sujets ses remarquables qualités d'observation et de description. Les deux premiers volumes qu'il ait publiés suffisent à le placer comme écrivain à un rang élevé.

TH. BENTZON.

ÉTUDES ET SOUVENIRS

LA LÉGENDE D'UN THÉATRE ET D'UN CHANTEUR.

Notre temps abonde en *Souvenirs* politiques, littéraires et dramatiques ; chacun les lit à sa manière, autrement dit, chacun de nous y cueille ce qui l'intéresse, et, comme généralement il y a autant de goûts que de lecteurs, tout le monde y trouve son compte, d'où la faveur particulière dont jouit chez nous ce genre de littérature, un des plus commodes à remuer dans la conversation. Un lecteur de mémoires ressemble à un astronome qui regarde la lune, et, naturellement, n'en observe que le côté sur lequel il a braqué son télescope. Je viens ainsi de parcourir, à propos de la mort d'un aimable homme que j'ai connu beaucoup, divers ouvrages sur son temps, qui, à dix ans près, fut aussi le mien ; les *Souvenirs* de Mme d'Agoult, la *Correspondance* de Doudan, les *Mémoires* de d'Alton-Shée, non pour chercher des *documens*, à Dieu ne plaise ! mais pour me rafraîchir l'esprit à cette atmosphère d'un passé déjà si loin et pour faire revivre mon héros dans son milieu. Vers 1832, il arrivait à Paris, un peu en chevalier de fortune. Officier dans l'armée du roi de Sardaigne, il avait, à la suite d'une escapade de jeunesse, sauté par-dessus les Alpes pour se soustraire aux punitions disciplinaires qui le menaçaient. L'accueil ici fut, dès l'abord, très sympathique ; le prince Belgiojoso le présenta partout, et partout on le reçut à bras ouverts. Bientôt, les femmes en raffolèrent, car, outre sa jeunesse et son galant renom, il avait une rare élégance, de la figure et de l'entrain ; du brillant virtuose futur pas un soupçon, mais un compagnon de plaisir infatigable,

joueur, soupeur et batailleur à tout venant. La fête dut pourtant s'interrompre, faute d'argent, et ce fut par cette aventure que la société parisienne apprit qu'il y avait chez le comte de Candia la voix de Mario. L'époque était à la virtuosité musicale; tout le monde aujourd'hui se mêle d'écrire : alors tout le monde chantait, qui les ténors, comme Belgiojoso, qui, les barytons, comme Berryer; alors il arrivait aux pianos du café Anglais de résonner la nuit sous les doigts d'un Chopin ou d'un Liszt. Le diable assurément n'y perdait rien, mais la musique valait mieux, surtout quand c'était Bellini qui accompagnait la cavatine du *Pirate* à son compatriote Candia. « Une pareille voix est un trésor qu'il faut exploiter, » s'écriait-on de tous côtés, et deux de ses amis, très haut placés dans les conseils de l'Opéra, Alfred de Belmont et d'Alton, se mirent aussitôt en campagne. Duponchel, le directeur, chapitré par Meyerbeer, se laissa faire. On arrêta donc que le jeune catéchumène subirait un noviciat de trois années pendant lesquelles des professeurs de toute espèce le dresseraient au métier des Garcia et des Nourrit et qu'une somme de 1,500 francs par mois lui serait allouée en attendant ses débuts. Je n'affirmerais point que les choses se soient passées sans difficultés; il y eut des intervalles de découragement et de paresse, des retours à la vie joyeuse qui désespéraient le pauvre Duponchel. Enfin, le grand jour arriva (30 novembre 1838). Meyerbeer, toujours habile et guettant le succès, avait écrit un air exprès pour la circonstance, une sorte de monologue placé au début du second acte de *Robert*, et qui, dans une partition déjà si remplie, devait nécessairement faire longueur. Qu'on se souvienne de l'air d'Arnold dans *Guillaume Tell*. C'était le même plan, morceau du reste très travaillé, mais plus riche d'harmonie que de mélodie et où le maître semble ne se préoccuper que des trois notes aiguës qu'il ramène partout. Il va sans dire que c'est dans ce morceau écrit pour lui, que Mario se montra le plus faible, le duo qui suit passa inaperçu, et le succès ne se déclara franchement que dans le trio et le duo du troisième acte, qu'il enleva d'une bravoure irrésistible, triomphant et des intonations si difficiles et des nombreux *la* semés sur son passage. La soirée répondit aux espérances préconçues. Ce n'était pourtant pas encore la perfection. Le comédien surtout manquait d'ensemble, sinon de flamme. Il avait le geste petit, saccadé, tantôt jouant le personnage et tantôt regardant dans la salle d'un air distrait et souriant à ses amis de la grande avant-scène de gauche qui lui faisaient fête; mais, parmi cette inexpérience et ces désinvoltures, l'enchantement se produisit : ce timbre incomparable, cette voix capable de toutes les sonorités comme de toutes les inflexions et dont la simple émission était déjà pour l'oreille un délice, cet organe seul indiquait au chan-

teur la véritable scène de sa vocation. Attiré un moment par les circonstances dans cette forêt touffue de l'Opéra, il n'y établit pas son champ de guerre. Bien des raisons, d'ailleurs, s'y opposaient: en premier lieu, ses rapports sociaux avec les princes de la jeunesse, hier ses camarades de plaisir et qui, déjà, ne lui témoignaient plus la même intimité. Des froissemens de ce genre, Candia n'était pas fait pour les supporter, de quelque part qu'ils vinssent, et il le leur prouva, mais en comprenant que le Théâtre-Italien, plus rapproché des salons, convenait infiniment mieux à sa nature. On peut donc dire que de son émigration à Ventadour date sa période d'influence.

Le Théâtre-Italien était à ce moment un des élémens de la vie parisienne; ceux qui tentent de le reconstituer aujourd'hui remontent les courans du siècle; ils s'imaginent être le public et ne sont qu'une coterie. Était-ce pour « se retrouver » et faire bande à part que cette société du gouvernement de juillet accourait, ne cédait-elle pas plutôt à un ensemble d'impulsions dont on ne se rendait pas même compte? La musique d'abord, aimée de tous, applaudie, acclamée, en plein crédit, en plein rapport et que nulle esthétique encombrante n'était encore venue atteindre; puis les musiciens: Rossini, Bellini, Donizetti; puis les chanteurs, Rubini, Lablache, la Malibran, la Sontag, la Grisi; puis enfin des sympathies de race que les événemens ont dispersées, toutes choses qui ne se rencontreront plus. Une période a son organisme dont les ressorts ne se détaillent pas à volonté, Ventadour fut un des ressorts de ce temps-là et certes pas des moins intéressans. Eussiez-vous les chanteurs, eussiez-vous les maîtres que ce serait l'auditoire qui vous manquerait; ralliez donc aujourd'hui ce personnel de duchesses sorties non pas des romans de Balzac, comme on l'a prétendu, mais des salons de Madame la dauphine; car l'esprit, le ton, le goût de la restauration survivaient dans cette salle, et jusque à ces causeries traditionnelles des entr'actes où se mêlaient des échos de la tribune parlementaire, tout respirait un air d'élégance et de distinction. Je n'en veux ni au *sport*, ni aux clubs d'avoir tué les salons, force m'est bien pourtant de reconnaître de quel côté souffle le vent. Quand j'assiste au succès toujours croissant des concerts populaires, quand je vois s'affirmer par des symptômes indiscutables l'avènement d'un art nouveau, je ne puis m'empêcher de m'étonner que ce soit juste cette occasion que l'on choisisse pour s'efforcer de rétablir parmi nous ce qui n'a plus sa raison d'être. Revenons au passé. Les *Souvenirs* de Mme d'Agoult contiennent des pages excellentes sur les dix premières années du règne de Louis-Philippe, qui furent l'âge d'or du Théâtre-Italien. La virtuosité, reine du moment, y lâche ses principaux masques, et dans le nombre il en est deux, la

Malibran et la Sontag, deux gentils masques féminins vers qui s'élancent tout de suite nos sympathies en perçant la foule des pianistes et des violonistes. Rien de plus charmant que le style dont l'auteur vous raconte comment, le concert fini et les autres artistes ayant pris congé, c'était chez la maîtresse de la maison une habitude de retenir la grande cantatrice, qui se mêlait alors à la conversation en femme d'esprit et du meilleur monde. « Elle restait volontiers et s'animait à causer. Sa conversation était originale comme son talent. Elle ne laissait paraître aucune prétention, et je crois qu'elle n'en avait pas. Tout autre était Mlle Sontag, gâtée par les adulations de l'Allemagne. Entêtée d'aristocratie et de belles manières, avide de louanges, plus avide d'argent et de fort peu d'esprit, elle essayait de jouer la grande dame et s'y prenait mal. Engagée pour un concert, elle arrivait à la fin, s'excusait à peine, chantait capricieusement et n'avait pour ses admirateurs, s'ils n'étaient princes, ambassadeurs, banquiers juifs ou directeurs des beaux-arts, qu'impertinence ou silence. » Voilà certes un bien vilain portrait du gracieux original peint par Delaroche, je n'en veux rayer que ces deux mots : « avide d'argent » qui font sourire quand on pense que Mlle Sontag, comme du reste la Malibran, se contentait d'un cachet de 300 francs. Où trouveriez-vous aujourd'hui une étoile d'opérette ou de café-concert qui se dérangerait à de pareilles conditions? Bien plus, il ne m'est pas même démontré que la Malibran et la Sontag fussent payées si cher. Les soirées musicales s'organisaient alors à l'entreprise. Voulait-on, par exemple, donner un beau concert, on s'adressait à Rossini, qui, moyennant une somme de 1,500 francs, se chargeait du programme et de son exécution, ôtant ainsi aux maîtres de la maison tout embarras du choix, tout ennui des répétitions, etc. « Le grand maestro tenait le piano toute la soirée, il accompagnait les chanteurs. D'ordinaire, il leur adjoignait un instrumentiste, Herz ou Moschelès, Lafon ou Bériot, Nadermann, le premier harpiste, Tulou, la première flûte du roi, ou la merveille du monde musical, le petit Liszt. Tous ensemble ils arrivaient à l'heure dite par une porte de côté; tous ensemble ils s'asseyaient auprès du piano, tous ensemble ils repartaient. » Mme d'Agoult ne nous dit pas si c'était par l'escalier de service, mais elle ajoute que, le lendemain, on envoyait à Rossini « son salaire. » Heureusement que de telles mœurs ne sont plus les nôtres. Compositeurs et virtuoses ont pris là-dessus leur revanche. Ce sont eux maintenant qui mènent le monde et le monde y gagne en dignité, car mieux vaut en somme voir payer 3,000 fr. une Malibran de pacotille que d'entendre une femme comme il faut vous parler du *salaire* d'un Rossini. L'enthousiasme était universel, et pourtant les compositeurs et les chanteurs gardaient encore

une place à part. Ils ne paraissaient dans les salons, en dépit de l'empressement qu'on mettait à les y avoir, que d'une manière subalterne. « Jamais, je crois, on ne rencontrera un concours plus extraordinaire de talens du premier ordre, une alliance de la beauté, de la puissance vocale et dramatique telle qu'on la voyait dans la Pasta jouant *Tancrède* (1); une union du génie, de la grâce, du pathétique comparable à ce qu'était la Malibran dans Desdemona; un éclat de virtuosité, de jeunesse, de force et de fraîcheur qui puisse égaler Mlle Sontag dans Rosine du *Barbier*. » Tout ce que les *Souvenirs* de Mme d'Agoult lui dictent sur cette période inconnue de nous se peut dire de celle non moins illustre qui suivit et vint tout clore.

Ces Mémoires ont du naturel; vous regrettez, en les lisant, que Mme d'Agoult ait tant écrit sur Dante et sur Goethe et si peu sur ses contemporains. Encore une que l'influence de Mme Sand aura déroutée et qui perdit à vouloir jouer les Titanides des qualités d'intelligence et d'éducation qui, discrètement cultivées, eussent bien autrement profité à sa gloire. A ces *Souvenirs* il faudrait joindre ceux de d'Alton-Shée; on aurait ainsi tout le *high life* de l'époque sous son double aspect de bonne compagnie et de tourbillon. Celui-ci, que nous vîmes finir en démagogue du plus beau rouge, avait commencé par être page de Charles X, et c'est un des curieux signes de cette physionomie vouée de naissance à l'excentricité d'avoir pu affronter les contacts et les contagions les plus ignobles sans que sa distinction originelle en ait souffert. Sa frénésie était de l'humanitarisme, son athéisme lui venait de sa pitié profonde pour les déshérités, et, à travers tous les désordres et les déraillemens de sa vie physique et morale, la réserve et la courtoisie du gentilhomme, une politesse d'ancien régime, un lettré, un délicat sachant par cœur Molière et Racine et vous citant Shakspeare entre deux vins. Ses *Mémoires*, beaucoup plus que ceux de Mme d'Agoult, ont le vrai style de la chose, on y sent un écrivain, et l'auteur ne s'y montre pas. Une façon d'observer très individuelle, rarement des discussions, des anecdotes et des silhouettes à foison, quelquefois même, — comme pour Berryer et Musset, — de vrais portraits, bref le panorama d'une période intéressante entre toutes, car ces vingt années-là compteront parmi les plus belles du siècle. Nos idées régnaient en Europe, les peuples ne nous témoignaient que des sympathies, et les rois, quand ils se dispensaient de nous aimer, s'en tenaient à des sentimens qui ne dépassaient point la mauvaise humeur. Nos arts d'alors, notre poésie, notre théâtre si flamboyant et large

(1) « Quel malheur que cette femme-là s'obstine à chanter! » s'écriait Talma, admirateur enthousiaste du talent de la Pasta.

d'ailes, qui nous les rendra? Qui nous rendra cette jeunesse enthousiaste et cette société française issue des traditions d'un autre âge et que nous avons vue à Ventadour fêter son été de la Saint-Martin? *Tempi passati!* J'entendais naguère un brave homme de littérateur obscur, quoique diplômé, s'écrier en parlant des coryphées de cette époque : « Au fond, tous ces gens-là, c'étaient des viveurs! » Jadis, il les eût traités de romantiques; mais, le terme n'étant plus aujourd'hui à la hauteur de son dédain, il les appelait des viveurs. Soit, le compliment n'a rien dont on ne puisse s'accommoder : viveur comme Berryer, comme Carrel, comme Alfred de Musset, comme Heine, ne l'est pas qui veut. Encore faut-il avoir les qualités professionnelles, un bon estomac, par exemple, et quelque désinvolture intellectuelle. Tous ces hommes d'esprit, de talent et de distinction se rencontraient au café de Paris, où Candia continuait à les fréquenter.

Rubini vivait encore lorsque le jeune transfuge de l'Opéra fit son apparition au Théâtre-Italien. Une succession comme celle de Rubini ne se recueille jamais qu'à distance; on n'hérite pas tout en bloc de l'empire d'Alexandre, mais quand on est un Éphestion heureux et sachant plaire, il vous advient tôt ou tard et presque naturellement d'entrer en possession. Mario ne procéda point de haute lutte; il prit le vent, s'insinua, et, le jour que le maître quitta la maison, l'enfant adoptif se trouva chez lui. Du reste, aucune ressemblance entre les deux; c'est plutôt des contrastes qu'il faudrait parler : Rubini, la synthèse d'un art compliqué à l'infini, la virtuosité, le savoir, l'expérience, le style, le génie, l'alpha et l'oméga, l'homme dont Rossini nous disait un jour : « Mettez-vous bien ceci dans la tête que nous avons entendu là ce qui ne s'était jamais entendu et ce qui ne s'entendra plus, surtout si je m'en fie à la musique de l'avenir et à ses promesses; » Mario, la jeunesse et la vocation pure, la grâce et l'élégance dans la force.

Vous souvient-il de l'Hercule de Gustave Moreau, rayonnant comme un Apollon, lui qu'on nous représente toujours sous les traits d'un gros homme que ses douze travaux ont alourdi? C'est, vers cette période de 1842 à 1854, le Mario de Ventadour. Svelte, élancé, idéal, Hercule terrassant l'hydre d'un bras léger, dont la nervure trahit seule le dieu de la force. Rubini chantait dans un diapason restreint, il plaçait les mélodies dans le cœur de la voix, les roulades, points d'orgue et cadences finales lui fournissant d'ailleurs assez d'occasions d'en parcourir tout le ravalement. C'était à cela qu'il devait ses grands effets de *spianato* et ces oppositions d'ombre et de lumière, caractère distinctif de son art. Ce clair-obscur à la Rembrandt, transporté dans la voix humaine, avait quelque chose de saturnien, on n'y résistait pas, bien que sur la fin il en abusât. J'ai

vu Berlioz pleurer à chaudes larmes au troisième acte de la *Lucia* et pendant l'*adagio* de la cavatine du *Pirate*. Nous lui reprochions, comme entachées d'hérésie dramatique, ces divines jouissances qu'il nous prodiguait, et le surlendemain nous revenions tout palpitans nous soumettre au même magnétisme, toujours avec les mêmes alternatives de réaction. Delacroix était, je dois le dire, le seul dont l'enthousiasme n'admît pas de réplique, il admirait, il adorait en vrai croyant : *quia absurdum*. Hélas! combien il avait raison, et souvent que ne donnerait-on pas aujourd'hui pour pouvoir faire table rase et goûter à nouveau, comme aux jeunes ans, tant de fruits délicieux où la grognonne esthétique nous défend de mordre à belles dents! Mario, je le répète, abordait la situation en vert galant; satisfait de réussir, sans afficher les grandes prétentions, personne plus que lui n'était modeste. Venu tard à la vie de théâtre et manquant d'études, il rechercha jusqu'à la fin les occasions de s'instruire, prenant de toutes mains et souvent des plus charmantes la science qui s'offrait, ainsi qu'il en échut lorsque la Grisi se chargea de son éducation.

En attendant, le public des Italiens l'adoptait pour le charme naturel de sa voix. On aurait peine à se figurer un Almaviva mieux doué. A l'Opéra, et dans la vaste enceinte du cloître de *Robert*, la nonchalance aristocratique du maintien ne laissait pas d'étonner un peu, mais ici, en petit comité, sur ce théâtre Ventadour et dans sa perspective de salon, ce défaut devenait une séduction de plus. Mario jouait en gentilhomme ; il avait horreur des servitudes du métier, affectait d'ignorer et le maquillage et l'art de « se faire une tête; » il excluait de parti-pris tout ce qui touche au cabotinage, et faute de jamais vouloir condescendre, il amoindrit en lui l'autorité de l'acteur, surtout dans la tragédie. Il négligeait son geste et marchait en traînant le pas, ayant l'air d'oublier qu'il foulait le plancher d'un théâtre. Quelqu'un qui, par exemple, aurait voulu se donner le plaisir d'étudier la plante-virtuose sous son double aspect de culture, n'aurait eu qu'à se rappeler en présence de Mario ce qu'était Nourrit dans son domaine, un comédien de race celui-là. Une fois au moment d'entrer en scène, son démon ne le quittait plus ; il avait beau s'intéresser à la conversation, c'était toujours Raoul, toujours don Juan, toujours Robert. Comme la philosophie le passionnait, il vous arrêtait dans la coulisse pour vous parler de Spinoza, mais pendant qu'il *panthéisait* à pleine fougue, son personnage ne le lâchait pas d'une minute. Il avait l'œil à la rampe, l'oreille à la réplique; vous le sentiez peu à peu, envahi, ressaisi par la marée montante de l'orchestre; puis, tout à coup vous échappant, il replongeait au gouffre. En quelques secondes et sans vous laisser apercevoir qu'il ne vous écoutait plus, le masque avait

changé d'aspect, la taille avait grandi et le geste s'était élargi aux proportions de la vaste salle.

Avec Mario, tout le contraire ; il devisait en amateur et, le moment venu de reparaître, il vous serrait la main et s'en allait retrouver en scène Elvire, Amina, Rosine ou dona Anna, de l'air charmant dont il accostait les belles marquises que ses beaux yeux faisaient mourir d'amour. La vie le comblait de ses caresses et, comme la plupart des favoris de la fortune, il acceptait toutes les avances ; toutes, serait trop dire, car il y en eut dans le nombre que son orgueil de Lovelace repoussa : cette illustre princesse, pour n'en citer qu'une, qui déjà fort sur le retour, l'assiégeait, au vu de tout Paris, de provocations sentimentales. OEillades assassines décochées de son avant-scène, bouquets à domicile et chez le concierge du théâtre, rien n'y faisait. Un matin, Mario voit arriver le secrétaire de la dame qui lui annonce que la princesse aura le soir même quelques personnes de son intimité et qu'elle invite le jeune ténor à venir chanter aux conditions qu'il lui plaira de fixer. Celui-ci consent, et vers dix heures et demie, il se rend à l'hôtel. La grande porte s'ouvre, il entre, la cour est à peine éclairée et, dans le vestibule, au lieu de la valetaille ordinaire, une simple soubrette chargée d'introduire : « Si M. le comte de Candia veut bien me suivre, on est dans la serre. » A ces mots de nature à souffler la défiance et même l'effroi dans l'âme du ténor, la fringante caméristé, comme cette nonne du ballet de *Robert*, l'attire vers le labyrinthe ; puis, tout à coup, elle disparaît, et voilà le chevalier mesurant le piège qu'on lui a tendu. Cette musique improvisée, les invités du cercle intime, pure fantasmagorie ! Mais que va-t-il donc maintenant se passer ? Il se le demandait, très intrigué, lorsque ses yeux s'habituant au crépuscule de l'endroit, aperçurent à quelques pas comme une forme humaine étendue, mais sans voiles, sur un canapé de satin noir. Des palmiers et des mimosas l'entouraient et dans l'enchevêtrement des feuillages veillaient des globes blafards dont la lueur prêtait ses teintes jaunissantes à ce corps de momie impudique. Isabelle endormie à son prie-Dieu avait inconsciemment tenté Robert, mais elle était jeune et jolie, cette princesse, tandis que l'autre était vieille et flétrie, et puis, attrait irrésistible ! Isabelle ne voulait pas, tandis que l'autre voulait, et voulait trop, ce qui désarçonna le chevalier.

Mario habitait en ce temps-là un ravissant petit hôtel de la rue d'Astorg, très à la mode parmi les jeunes lords de l'ambassade d'Angleterre et que le *high life* parisien fréquentait aussi beaucoup. On y causait tous les matins politique et beaux-arts à table ouverte ; le *bric-à-brac* tenait également sa place dans le discours, le maître de la maison étant grand amateur ; les vieux meubles amenaient sur

le tapis les vieux portraits, d'où maintes allusions au conte de fée renouvelé de la Belle au bois dormant et dont Alfred de Musset parlait déjà de faire un poème dans le rythme de la Ballade à la lune, car les rimes se fourraient partout en cette bienheureuse époque où rien ne se faisait sans quelque ornement, où la conversation, n'importe en quel lieu, à quelle heure se renforçait de lectures de Dante et de Shakspeare. On était poète avant tout et le reste venait par surcroît; poète, puis comédien, diplomate, ministre et même cardinal. J'en ai vu, dans ces matinées chez Candia, débuter ainsi plus d'un qui, de bonne foi, se croyait enfant de la muse et que plus tard la sainte église a consacré : ce grand flandrin de vicomte, par exemple, un des plus aimables hôtes du logis, mais d'un aplomb à déconcerter Ovide quand il nous décochait d'un air de byronisme triomphant tel vers fameux d'une de ses pièces :

Je suis né pour l'amour, les femmes me le prouvent.

Qui fût alors venu nous dire que ce gaillard-là réunirait un jour tout ce qu'il faut pour être évêque, on ne l'aurait pas cru, et cependant le fait s'est accompli; peut-être n'y avait-il qu'un écart d'appréciation. Il était né pour l'amour, la chose n'admettait aucun doute : restait à savoir pour quel amour? C'est en goûtant des deux qu'on se décide, tantôt sur les conseils de la vertu et tantôt sur l'avertissement de l'âge, ainsi qu'il en fut pour Pétrarque, lequel, après avoir été dans son printemps la fleur des libertins, devint sur le tard un parfait chanoine.

On se plaint de ce que tout le monde aujourd'hui se ressemble; cela tient à notre atmosphère de persiflage, qui tue en germe toute originalité cherchant à poindre. Des excentriques et des charlatans, nous en avons plus qu'il n'en faut, les personnalités intéressantes sont ce qui nous manque. Il y en avait nombre à cette heure et jusqu'à des gens qui savaient écouter en ayant eux-mêmes quelque chose à dire. Si chaude que fût la dispute, aucun mauvais ton ne s'y mêlait; c'était comme un mariage de l'esprit remuant et révolutionnaire avec la politesse de cour, héritage encore récent de la restauration et qui bientôt devait s'évanouir sans laisser de trace. On se chamaillait, on se jetait à la tête Bonald et Diderot, Lamennais et Béranger, et tout finissait par un sonnet que nous débitait Ferrière. Nous l'avons revu plus tard, diplomate et ministre à Hanovre; à ce moment, il se contentait d'être un bon jeune homme égaré du XVIIIe siècle dans le romantisme. Il avait du style de Voltaire et de Sterne la petite phrase concise et nette, et prenait au romantisme un certain goût de la couleur et des curiosités orientales que les traductions récentes de Garcin de Tassy l'aidaient à satisfaire.

Humoriste à la manière de Callot, de Jean-Paul, d'Hoffmann, à toutes les manières, préludant à sa carrière diplomatique par un cosmopolitisme littéraire et par un dilettantisme universels qui n'étaient point sans grâce, encore gardait-il cet avantage de savoir les langues à une époque où l'on pouvait, comme Émile Deschamps, traduire Shakspeare et Schiller sans connaître un mot d'anglais et d'allemand. Malheureusement, ses moyens de fortune s'opposaient au genre de vie aristocratique où sa naissance et ses relations l'eussent appelé. Jouer les Byron, tâche malaisée! ce rôle exigeant un ensemble de qualités et de vices qui ne se rencontrent que très rarement. Tel serait assez grand seigneur à qui les écus manquent; tel autre a les écus sans le prestige; un troisième, enfin, va se trouver millionnaire et de haute race, et cette fois c'est le talent et la tournure qui brillent par leur absence. Emploi décidément ingrat que celui-là, Musset lui-même y fut déplacé. Théophile de Ferrière l'ambitionnait-il, le regrettait-il, le rêvait-il? Je ne jurerais pas du contraire; dans tous les cas, on peut dire qu'il ne persista point, mais la nostalgie vint alors, et les honneurs relatifs que lui valut la *carrière*, comme nous disions alors et comme on dit encore aujourd'hui, n'effacèrent jamais le sentiment de la défaite infligée à sa nature d'artiste. On ne sait pas assez ce que peut cet amour des lettres : quand il vous tient, c'est pour la vie; les valeureux n'y renoncent jamais, ceux qui s'en consolent avec des places sont les médiocres. Ferrière ne voulut pas être consolé, et, je suppose, Alexis de Saint-Priest non plus, une autre vocation blessée et traînant de l'aile à travers la diplomatie, la pairie et l'Académie. A ces courtisans mélancoliques de la gloire littéraire la musique, et les Italiens servaient de refuges, le dilettantisme leur était une diversion. Que de choses, en effet, et pour l'intelligence et pour les délices de la vie présente, dans ce vieux mot de Plaute : *Musice vivere!* Les Italiens réunissaient tout cela, chacune de leurs représentations mettait le feu aux imaginations, et, le rideau tombé, le lustre éteint, il fallait encore se répandre en belles discussions renouvelées du *Neveu de Rameau*.

Cependant Mario commençait à s'ennuyer du *Barbier* et des succès de tout genre qu'il y remportait; il tendait maintenant plus haut. Un rôle lui restait à prendre du répertoire de Rubini, celui des *Puritains*, le dernier que le grand virtuose eût créé; il s'en saisit et triompha par la seule magie d'une voix désormais arrivée à sa perfection. C'était un ténor riche avec des résonances de *contraltino*, partant du *ré* pour s'élever, en sons de poitrine, jusqu'au *si* naturel, qu'il attaquait et tenait de manière à remplir la salle; un timbre dont l'enchantement ne se décrit pas, la grâce et l'agilité

dans la puissance, une justesse rare, les notes aiguës sortant de source et d'une limpidité de cristal. Le *medium*, qui, lors de ses débuts à l'Opéra, laissait à désirer, s'était amendé par le travail et l'habitude. On n'avait plus Rubini, mais on avait encore *les Puritains*. L'immortel quatuor avait réparé sa brèche : Lablache et Tamburini à leur poste ; la Grisi, en toute-puissance de beauté, de talent, d'émotion vraie, Ariane guidant Thésée à travers les labyrinthes d'un art qu'elle connaissait mieux que lui, c'était divin ! Ventadour en reçut un nouvel éclat ; nous vîmes refleurir toutes les branches du répertoire : *la Sonnambula*, la *Lucia*, *la Traviata*, *Don Juan*, période inouïe de succès et de faveurs qui se continuait ensuite à Londres sous les auspices du prince de Galles. Le théâtre, les soirées, les concerts, une pérennité de fêtes sous la pluie d'or. A Saint-Pétersbourg, mêmes ovations et même fortune. Curieux détail, l'Italie est le seul pays où Mario ne se soit pas fait entendre.

Le mot de Plaute me revient toujours :

Musice, Hercle, agitis ætatem !

Vie d'artiste et de musicien dont l'imprévoyance dépassa bientôt ce qui s'est produit de plus extraordinaire. Cet or qui lui coûtait si peu à gagner s'en allait au vent de ses caprices. Il avait la rage des collections : armes, tableaux, estampes et tapisseries qu'il payait des prix fous, pour les empiler en des résidences princières, partout semées à Paris, à Londres, à Florence. Rendons-lui, du moins, cette justice, c'était un véritable grand seigneur que ce ténor aventureux, un Albizzi, un Ruccellai des meilleurs temps. Celui-là, vous pouvez m'en croire, ne spéculait pas sur les terrains, celui-là n'était pas somptueux à frais réduits, il ne se disait pas : « Pourquoi Ruccellai dépenser de grosses sommes lorsqu'il y a moyen de se donner des airs de prince à bon marché ? pourquoi des originaux, pourquoi la réalité du chef-d'œuvre, qui coûte si cher, alors qu'il devient si commode de s'en payer l'illusion ? Pourquoi des tableaux et des estampes de maîtres quand on a sous la main la photographie et l'héliographie ? Pourquoi de l'argenterie quand le christofle et le ruolz s'offrent à vous par brassées ? Il faut être le duc d'Aumale pour commander des statues à Paul Dubois et des saint Hubert à Baudry ! » Eh bien ! non. Ce virtuose ne comprenait point cette façon bourgeoise de raisonner. S'il achetait un Michel-Ange, ce n'était point chez Barbedienne sous forme de réduction galvanoplastique et, comme le Philippe Strozzi qui commandait à Caparra les lanternes pour son palais, il voulait que chaque objet qu'on lui livrait fût un objet d'art, marqué du signe individuel, et non une mou-

lure fabriquée sur un poncif. Il s'ingéniait, ce chanteur de cavatines, à faire concourir, coûte que coûte, à la décoration de son logis l'industrie des Michelozzi, des Ghiberti et des Verocchio. Qu'est-ce aujourd'hui que le style et le non-style, se demandait-il, et pourquoi tel fabricant qui n'entend rien aux arts, livrerait-il des objets en harmonie avec l'architecture de son temps et l'individualisme, la manière d'être d'une clientèle aussi peu douée que lui de ce côté? Et son horreur de la dissonance et de l'anachronisme ne se contenait pas quand il voyait dans l'arrangement d'un boudoir Louis XV une galvanoplastie du Moïse fièrement campée sur la console au milieu des pâtes tendres de Sèvres et des céladons de Saxe.

A ce jeu là, tout le monde se ruinerait; point n'est donc besoin de tant scruter le fond des choses, surtout lorsque à ces prodigalités de millionnaire vient se joindre la munificence du cœur. Au nombre de ces plaisirs fastueux qui l'ont mis sur la paille, il en est un plus digne d'être excusé : sa charité inépuisable. Il semait l'aumône sans regarder. Quand il vous arrivait de le quêter pour quelque infortune, si vous lui parliez d'une centaine de francs, il vous en donnait mille en regrettant de ne pas faire mieux. Sa gloire dura dix ans; quand il voulut, en 1860, rentrer à l'Opéra, c'en était fini de sa voix. A rouler ainsi par le monde, à braver les fatigues et les intempéries, le diamant s'était obscurci, effrité. Soirée lamentable que cette représentation qui n'atteignit même pas son terme! On jouait *les Huguenots*, il fallut baisser le rideau dès le milieu du quatrième acte, les sons ne sortaient plus que par saccades gutturales et l'intelligence, se sentant trahie par l'organe, renonçait à son tour. Il se trompait à chaque instant, perdait la tête; pareil désarroi s'était vu, peu de temps auparavant, à l'occasion d'une autre rentrée, hélas! trop mémorable. Mais, du moins, Cornélie Falcon eut cet avantage de n'y pas survivre : la cantatrice, ce soir-là, disparut tout entière, ne laissant au public que des souvenirs de jeunesse, de beauté, de talent brisé dans sa fleur, tandis que Mario prit sa disgrâce en philosophe et, tout diminué qu'il fût, continua.

En manière de vie théâtrale, la fortune est un escalier symbolique comme celui dont parle Dante. Il faut le gravir, si dur qu'il soit, et, quand on est en haut, s'y tenir. Gare à quiconque aspire à descendre ou s'y résigne! il ira de degré en degré jusqu'aux bas-fonds où le spectre du cabotinage guette sa proie. Le théâtre ne veut pas des revenans de Cythère et de Golconde; demandez-lui de vous enrichir, mais ne lui demandez pas de vous faire gagner de quoi vivre, car il n'aura que l'humiliation à vous offrir en compensation des trésors évanouis dans le mirage d'autrefois. Comment Mario se fit à ces rigueurs du destin plus ou moins méritées, je n'ai pas à le dire ici; mais ce que l'on peut soupçonner, c'est que, s'il

les prit un moment au sérieux, il ne les prit jamais au tragique. Ces gens du Midi ont au cœur une allégresse intense, les vicissitudes ne sauraient les abattre et leur mélancolie a le sourire sur les lèvres. Il avait tout vendu, son hôtel, ses fermes et ses écuries, tout, jusqu'à sa villa des environs de Florence, lieu charmant et comme prédestiné. Jean-Paul raconte qu'il y a des sites qui semblent créés sur la terre pour qu'on n'y entende que des résonances mélodieuses et qu'on n'y serre que des mains amies; autant vous en auriez pu dire de cette résidence des bords du Mugnano, placée à l'endroit où se réunissait jadis la société du *Décaméron*, et bien faite pour continuer la tradition de Boccace. Du reste, tous ces paysages de la Toscane, festonnés d'histoire et de pittoresque, ont de quoi servir à l'encadrement d'une vie d'artiste. Si les choses de ce monde s'arrangeaient dans leur logique, Mario aurait dû finir là; sa bonne fée l'y avait amené, la mauvaise l'en exila, et le prince Charmant, métamorphosé en vieillard à barbe blanche, eut à décrocher la besace. La vie est un conte de fées, mais moins consolant, car ceux qu'elle a favorisés d'abord et disgraciés plus tard, elle n'a point pour ordinaire de les réintégrer dans leur premier état. La Belle changée en Bête y garde sa peau d'âne, et le brillant ténor, transformé en pauvre ermite, n'a plus qu'à s'accommoder de son scapulaire. « J'y suis, j'y reste. » C'est la moralité de la comédie humaine.

Celle des contes bleus est plus folâtre. Avec elle, ce triste avatar de Mario n'eût fait qu'un temps, et qui sait, un beau jour, peut-être, la sœur Anne du Théâtre-Italien de la place du Châtelet, l'apercevrait du haut de sa tour arrivant à la rescousse, par la forêt qui verdoie et le chemin qui poudroie: illusion et fantaisie, un chanteur inscrit son nom sur le sable, et, si fameux que soit ce nom, les vents du lendemain l'ont effacé. C'est un lieu-commun assurément que l'instabilité de la gloire du comédien: la gloire des maîtres a-t-elle donc plus de chances de durée? Rubini, Lablache, Duprez, ni Mario ne sont plus là pour se défendre, mais les opéras qu'ils ont interprétés se défendent-ils davantage? Un chanteur dure dix ans, un répertoire en dure quinze ou vingt. Quinze ou vingt ans de différence à l'avantage du créateur sur le virtuose, qu'est cela? J'entendais naguère un jeune homme, parlant d'une aimable personne, point trop âgée cependant, la désigner ainsi : « C'est la dame qui a connu Rubini. » Attendez encore un quart de siècle, et prononcer les noms de Bellini et de Meyerbeer sera le geste d'un Iroquois. Soyons donc sans rancune contre ces ovations tapageuses, et n'envions rien de ces richesses insolentes et de ces grandeurs; c'est si vite oublié!

HENRI BLAZE DE BURY.

REVUE DRAMATIQUE

Vaudeville : *les Rois en exil*, pièce en 7 tableaux, tirée du roman de M. A. Daudet, par M. P. Delair. — Ambigu : *Pot-Bouille*, pièce en 5 actes, tirée du roman de M. É. Zola, par M. W. Busnach. — Gymnase : *le Maître de forges*, pièce en 4 actes et 5 tableaux, de M. G. Ohnet. — Porte-Saint-Martin : *Nana-Sahib*, drame en 7 tableaux, en vers, de M. J. Richepin.

Trois romans ont paru sur la scène, à la fin de 1883, avec des fortunes diverses : *les Rois en exil, Pot-Bouille* et *le Maître de forges. Les Rois en exil*, après quelques jours, ont péri devant l'indifférence du public; *Pot-Bouille*, d'extraordinaire renommée, fournit l'ordinaire carrière d'un mélodrame jovial; *le Maître de forges* s'annonce pour le succès le plus fructueux de l'hiver; de ces trois épreuves, il nous convient de tirer une leçon, mais une seule, dans cette revue dramatique : à savoir qu'un roman peut réussir au théâtre selon qu'il contient un drame, que ce drame se dégage du reste, et qu'il est d'une qualité plus ou moins pure. Est-il besoin d'avertir que nous appelons drame une action morale, une partie engagée entre des âmes, qui se mène et se précipite selon les mouvemens propres de chacune et les effets de l'une sur l'autre, et que pour nous ce caractère plus ou moins spirituel du drame en fait le titre plus ou moins haut?

Y avait-il un drame dans *les Rois en exil* de M. Alphonse Daudet? Il semblait qu'il y en eût un, encore qu'un peu épars dans cette galerie de tableaux ; du moins on y trouvait les portraits de deux personnages, le roi et la reine, qui paraissaient capables d'être les héros d'un drame, et quelques scènes où ces deux figures se trouvaient réunies avaient

un air de composition dramatique. Ces personnages étaient peints avec assez d'art pour qu'ils parussent avoir des caractères, et dans assez d'attitudes pour qu'on crût voir en chacun d'eux les divers états d'une crise, et dans assez de rencontres pour qu'on imaginât une lutte qui eût son commencement, son milieu et sa fin. Mais prenons-y garde : l'action du roman est-elle gouvernée par ces caractères ou bien est-ce elle, au contraire, qui les détermine en commandant les physionomies d'où le spectateur les augure ? M. Alphonse Daudet, en sa connaissance du cœur humain, imagine-t-il un roi et une reine qui agissent selon leur nature, ou n'est-ce pas plutôt qu'il les suscite exprès pour agir d'une certaine manière et concourir aux fins d'un certain plan ? Toute la question est là : dans le premier cas, ce roi et cette reine sont des personnes qui, transportées à la scène, y prendront une vie plus énergique et s'attacheront notre intérêt; dans le second, ce ne sont que des figures pour décorer un poème, et lorsqu'au feu de la rampe les artifices les plus délicats du peintre se seront évanouis, aucune de ces figures ne subsistera, mais toutes les sympathies se dissiperont : l'événement ne l'a que trop prouvé.

C'est que ce livre, en effet, plutôt qu'un roman est un poème, et presque un poème fantastique; plutôt que l'histoire d'un roi et d'une reine, c'est le rêve de la fin des monarchies. Si M. Daudet me déclare qu'il a conçu la première idée des caractères de Christian et de Frédérique avant de trouver leur qualité sociale et leur milieu, assurément je le croirai. Mais à peine avait-il décidé que Christian et Frédérique seraient roi et reine et déchus, et qu'ils traîneraient leur exil dans la seconde moitié du XIXe siècle, aussitôt des apparitions se sont levées autour de lui pour étourdir sa conscience d'observateur : c'étaient des royautés mortes qui l'enfermaient dans leur danse macabre; c'était le songe que Frédérique elle-même raconte au commencement de la pièce... N'a-t-elle pas vu tout un cortège de rois et de reines qui, à mesure qu'ils marchaient, s'en allaient en fumée ? M. Paul Delair, à qui M. Daudet a laissé le soin de mettre son œuvre à la scène, a inventé ce songe, apparemment, pour en marquer l'idée maîtresse, sinon l'idée première ; M. Daudet lui-même s'était aperçu de l'empire qu'avait pris cette idée lorsqu'il a choisi ce titre général : *les Rois en exil;* s'il eût voulu que l'annonce convînt encore plus exactement à ce qui suit, il aurait dû mettre : *Comment les royautés finissent.*

Voilà ce qu'il s'agit de montrer, depuis ce premier tableau où l'on aperçoit, par les fenêtres ouvertes, les Tuileries en ruines, jusqu'à ce dernier où le petit duc de Zara se meurt presque; et pourquoi se meurt-il, cet enfant, sinon parce qu'il est fils de roi et pour ne pas être roi lui-même, attendu que, de par le décret du poète, — ou plutôt du visionnaire, — la royauté est abolie ? C'est toute la raison que

j'en trouve, et, si j'y insiste, c'est que le destin des autres personnages, leur semblant de caractère et toute leur conduite sont régis par des raisons analogues : on les jugera sans doute plus poétiques et plus politiques qu'humaines. Pourquoi la reine, d'un bout à l'autre de la pièce, paraît-elle sentir, penser, agir de telle manière? Parce qu'elle représente la royauté idéale évoquée d'un autre âge. Pourquoi le roi? Parce qu'il figure la royauté réelle et de ce temps-ci, telle qu'il faut qu'elle soit pour finir. Ne cherchons ni chez l'un ni chez l'autre des causes plus personnelles; ce ne sont point ici des personnes, mais des illustrations d'un rêve.

Dans le livre, l'art pittoresque de l'écrivain, qui est consommé, donnait aux figures des couleurs si finement particulières et des traits si spéciaux qu'on les soupçonnait de vivre : voyez plutôt certains comparses et des moindres, le duc de Rosen et sa belle-fille Colette! Même aux objets inanimés, l'auteur, par ces menues touches, communiquait un frisson visible; on eût juré le frémissement d'une âme. La couronne d'Illyrie vivait dans sa cassette de cristal, résistait à la main d'Élisée Méraut, et s'indignait. Hélas! à la scène, la couronne d'Illyrie n'est plus qu'un assemblage inerte de cuivre, de verroterie et de carton, comme le garçon d'accessoires de chaque théâtre en conserve une dans son magasin; le vieux Rosen et Colette ne sont plus que des mannequins du répertoire, une ganache à culotte de peau, une jeune coquette bourgeoise; la reine décidément n'est qu'une abstraction, qui demeure à peu près la même depuis le commencement jusqu'à la fin; le roi n'est qu'un fantoche, aussi vilain dès le premier acte qu'il doit l'être au dernier. Nous ne sentons pas ici des personnes humaines et changeantes, et, partant, nous ne trouvons pas de drame. Que reste-t-il? Un poème symbolique mis en dialogue et récité par des mannequins; dialogue et mannequins sont à la mode du jour, ainsi que dans une comédie de genre : l'ambition de l'idée forme avec la familiarité de l'exécution une équivoque où le public achève de se perdre. Il se désintéresse de l'ouvrage à ce point que les critiques s'évertuent à trouver dix raisons de sa froideur; une seule suffit, mais essentielle, et qui prévaut contre tous les mérites qu'on peut reconnaître aux *Rois en exil :* dans ce drame tiré d'un roman, et déjà, si l'on y regarde bien, dans le roman même, il n'y avait pas de drame.

Aurais-je surpris quelqu'un en traitant de poème ce que M. Daudet appelle « un roman d'histoire moderne? » J'aurais ainsi préparé le lecteur à une surprise plus forte : selon moi, ce dixième chapitre de « l'histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire, » *Pot-Bouille,* est un poème; tel est, dans nos temps troublés, l'ironie des œuvres envers ces sous-titres où s'affichent les doctrines! Je sens bien que *Pot-Bouille* ne fleure pas l'ambroisie, et que la matière n'en eût pas paru louable à Fénelon, qui tenait cependant pour les modernes.

Mais qu'est-ce donc, sinon un poème, que cette prodigieuse hallucination d'un saint Antoine bourgeois? En plein cœur du Paris contemporain, M. Zola voit s'élever une maison neuve, dont tous les habitans se connaissent et pratiquent ensemble, chaque jour, sans rémission, tous les vices apparemment nécessaires aux Parisiens de la classe moyenne : sans faire tort à l'improbité, le principal est l'adultère. Un seul étage fait exception, le deuxième, occupé par un romancier naturaliste, sa femme et ses enfans, qui ne fraient pas avec les voisins. Mais le reste ! Depuis le ménage d'un conseiller à la cour d'appel jusqu'à celui d'un petit employé, en passant par ceux d'un architecte et de plusieurs négocians, comment tous sont-ils liés ? Par l'active galanterie de deux célibataires, dont l'un cultive les maîtresses et l'autre les bonnes. Les hommes mariés cependant, depuis le magistrat jusqu'au concierge, n'ont guère plus de vertu : selon le mot d'une cuisinière, — qu'elle crie par la fenêtre en vidant un turbot, et qui se trouve justement le dernier du livre, — « c'est cochon et compagnie ! »

Une contagion de luxure se communique de la mansarde au rez-de-chaussée, comme par la rampe de l'escalier : aussi bien cet escalier, ainsi que toute la maison, est-il vivant; c'est la moelle épinière, roulée en spirale, du monstre qui jouit par toutes ses vertèbres, de ce Léviathan de la rue de Choiseul! M. Zola, dans sa tentation, voit courir de la gouttière au trottoir des chatouillemens de plaisir; il sent, au passage, vibrer impudiquement les portes et se pâmer les murailles ; il entend les hoquets voluptueux de l'évier et tremble par sympathie aux spasmes du tuyau de plomb : après cela, comment refuser à la confession du saint homme le nom de poème ? *Pot-Bouille* est épique, et c'est un souffle de poésie, — dût ce mot choquer un poète, — qui soutient d'un bout à l'autre cette apocalypse empestée.

Cependant il y a dans *Pot-Bouille* un drame, et le dramaturge attaché aux derniers romans de M. Zola, M. William Busnach, a su le découvrir et le dégager. C'est l'aventure d'une « lionne pauvre, » mais d'une lionne d'arrière-boutique ; c'est l'histoire de Berthe Josserand, fille d'un vieil employé de caractère faible et d'une bourgeoise acariâtre, élevée par sa mère dans un luxe misérable, où le faux superflu cache le manque du nécessaire, mariée sans amour à un marchand imbécile, et qui s'abandonne au premier commis venu parce qu'il l'effleure de sa moustache en croc et lui paie un chignon. Le scandale éclate, le mari renvoie sa femme chez sa belle-mère, et, à la fin, pendant que la petite sœur, avertie par cet exemple de se caser toute seule, se fait enlever, le père Josserand, qui a passé ses nuits à faire des travaux de copie pour ajouter au produit de ses journées, meurt épuisé de fatigue et de chagrin. Tel quel, et dégagé de ce fatras qui fait l'originalité monstrueuse du livre, cette fable a-t-elle une importance capitale? Non, sans doute. Ce n'est plus une « enquête » sur toute la bourgeoisie parisienne ;

c'est l'histoire d'une famille comme il s'en peut trouver à Paris. Les élémens de ce drame sont-ils d'une qualité rare ou seulement nouvelle? On ne le soutiendra pas. Séraphine Pommeau, l'héroïne de M. Augier, est plus élevée dans l'échelle des êtres ou, pour faire court, plus humaine que Berthe Josserand; elle existait avant elle. Si pourtant il y avait dans ce livre, outre les fureurs épiques dont j'ai parlé, quelque chose qui ne fût pas banal, c'était la rudesse avec laquelle l'auteur, en bon naturaliste, malmenait l'adultère. M. Busnach a fort habilement concentré, dans le quatrième acte de son drame, toute l'amertume de cette morale. Comment, d'ailleurs, ne pas le remercier de cette expérience? Elle prouve à M. Zola lui-même ce qu'on lui disait vainement : à savoir que ses bourgeois sont des caricatures. Les voilà transportés à la scène : il a fallu que presque tous fussent représentés par des comiques. Deux actes entiers, les deux premiers, se tiennent dans le ton de la farce, et M. Busnach, pour qu'ils fussent tels, n'a pas eu à transposer le dialogue. Le décor du troisième en fait le plus grand mérite. J'ai dit que le quatrième était le plus neuf de l'ouvrage. Le cinquième est de bon mélodrame bourgeois, comme les deux premiers de bon vaudeville. Le tout forme un spectacle varié auquel les curieux accourent, attirés par l'infamie du roman et par les hauts cris de certains critiques; ceux-ci, à mon sens, ont montré trop d'émotion pour quelques gros mots hasardés sur la scène de l'Ambigu. Les gourmets d'ordure qui vont là risquent, en somme, d'être déçus; les friands d'immoralité encore davantage. Cependant l'ouvrage se soutient; c'est que le *Pot-Bouille* de M. Busnach a sur *les Rois en exil* de M. Delair l'avantage d'être un drame : ce drame était dans le roman, quoiqu'il n'y tînt qu'une place médiocre, et l'auteur survenant a su l'en tirer. Ce drame est d'un genre peu relevé; hormis un point, il n'est pas neuf, d'accord : — c'est pourtant un drame.

C'en est un d'ordre supérieur, à considérer l'essence de l'ouvrage, que nous trouvons dans *le Maître de forges*. Un homme et une femme dignes l'un de l'autre et faits pour s'aimer, divisés par un malentendu, — je ne dis point par un quiproquo, — croyant se haïr et, après des péripéties nécessaires, s'avouant leur amour, quelle donnée plus dramatique et d'élémens plus purs? De la première scène à la dernière, pour les yeux de l'esprit, les deux héros sont en marche; après une première rencontre, ils s'éloignent l'un de l'autre à reculons; chacun d'eux, sans le savoir, décrit une courbe qui bientôt le rapproche de son ennemi, et le spectateur suit ce progrès avec plaisir, jusqu'au moment où, parvenus tout près l'un de l'autre, les deux adversaires se retournent et s'embrassent. C'est, à bien voir, un duel d'âmes, et chacune, en livrant combat à l'autre, enferme en elle-même un combat plus intime. Du commencement à la fin, il y a mouvement, et mouvement spirituel. Les événemens ne sont ici que des occasions

pour éprouver les cœurs ou des signes de ce qui s'y passe; les personnages se tiennent dans les régions élevées de l'art dramatique. Dira-t-on que cette manière de les conduire n'est pas nouvelle et que M. Ohnet n'a pas inventé cette courbe dont nous parlions tout à l'heure? Assurément il n'est pas le premier qui ait fondé un ouvrage sur cette espèce d'heureux malentendu. Il a pourtant renouvelé le procédé en changeant le point de départ des héros : d'ordinaire un auteur plaçait la méprise avant le mariage et célébrait le mariage à la fin, quand elle était éclaircie; M. Ohnet l'a placée dans le mariage même, et tout de suite après sa célébration.

La situation, ainsi modifiée, ne laissait pas que d'être scabreuse : un public français ne prend que peu d'intérêt à des époux qui, au sortir de l'église, tirent chacun de son côté; s'il n'accuse l'homme d'être un lâche, il soupçonne la femme d'être une précieuse : adieu la sympathie! Naguère Jane de Simerose, l'héroïne de *l'Ami des femmes*, a trouvé le spectateur aussi froid qu'elle avait souhaité son mari; elle a déplu à tout le monde, pour s'être révoltée, comme Cathos, à « la pensée de coucher contre un homme vraiment nu. » Mais le public, s'il bronche quand il aperçoit de côté certains obstacles, fait bonne mine quand l'auteur le mène bravement dessus. M. Ohnet, au lieu de laisser le malentendu dans la coulisse, l'établit devant nous; il nous fait juges de la cause et nous intéresse aux deux parties en nous donnant leurs raisons particulières, où ne comptent ni la pruderie d'une part ni la faiblesse de l'autre. Ainsi le drame s'établit dans une situation nouvelle, et s'y établit solidement.

Comment Claire de Beaulieu, une jeune fille belle de visage, noble de naissance et d'âme, hautaine de caractère, épouse à l'improviste et sans l'aimer un honnête homme épris d'elle, le maître de forges Philippe Derblay, c'est ce que le premier acte expose clairement. Depuis plusieurs semaines, dans son château, la marquise de Beaulieu attend des nouvelles de son neveu, le duc de Bligny, fiancé à sa fille. Elle apprend à la fois par son notaire qu'un procès perdu la ruine et que « le silence du jeune duc se rattache à la perte de ce procès : » M. de Bligny, fort endetté, va épouser une héritière, Mlle Athénaïs Moulinet. D'où sort cette future duchesse? De l'usine à chocolat de son père et d'une pension aristocratique où elle a été élevée, justement avec Claire de Beaulieu : dans ce séminaire de rivales, l'une commandait les bourgeoises et l'autre les nobles; longtemps humiliée par Claire, Athénaïs doit rêver une revanche; c'est une de leurs camarades, cousine de Claire, Mme de Préfont, qui nous l'assure. Mais ce messager de mauvaises nouvelles, Me Bachelin, est un notaire bien pourvu; si elle voulait l'en croire, Mlle de Beaulieu, faute d'un prétendant, ne serait pas embarrassée : il déclare à la marquise que Philippe Derblay, bourgeois, mais riche, ingénieur et décoré, aime éperdument sa fille et

serait trop heureux de la prendre sans dot. Mme de Beaulieu annonce à Claire que le duc l'abandonne, sans lui dire pour qui; elle lui fait part de la demande de Philippe, sans lui découvrir qu'elle est ruinée : ainsi le désire le maître de forges, qui ne veut pas que sa femme soit son obligée. Claire aimait le duc, au moins comme on aime un cousin à qui l'on est fiancée depuis l'enfance; elle déclare qu'elle restera fille.

M. Derblay, dont l'usine est proche, vient fort à point faire une visite avec sa sœur; il est reçu froidement. Athénaïs Moulinet survient avec son père, qui a récemment acheté une terre dans le voisinage; elle annonce à Claire son mariage et feint de la consulter : elle ne voudrait pas marcher sur les brisées d'une amie. Claire, par fierté, dissimule sa douleur; elle déclare que le duc est libre. Le voici justement, ou du moins on l'annonce : M. de Bligny accourt chez sa tante pour protester contre l'indiscrète et presque injurieuse visite de son beau-père. Avant qu'il entre, Mlle de Beaulieu fait appeler M. Derblay et lui demande s'il persiste à la vouloir pour femme; il répond « qu'il recevra sa main à genoux. » Quand M. de Bligny, publiquement, veut s'excuser auprès de Claire, elle l'interrompt : « Permettez-moi, mon cousin, de vous présenter M. Derblay, mon fiancé! »

M. Ohnet, dans ce premier acte, a résumé deux cents pages de son roman : à voir se dérouler cette série de scènes, on ne croirait pas que l'ouvrage, avant d'avoir la forme dramatique, pût en avoir une autre; on ne sent ni coupure, ni couture nulle part; quinze personnages vont et viennent, entrent et sortent avec aisance et se présentent de telle manière qu'on ne pense pas, pour les connaître, à rechercher leur dossier dans le livre. Cette exposition est lucide; elle s'achève par un coup de théâtre, qui est un coup de caractère, et qui modifie non-seulement la situation de l'héroïne, mais encore les sentimens de tous les personnages : ce premier acte fait honneur à la science théâtrale du romancier.

J'y préfère le second, pour la scène capitale qui le termine; elle est menée d'une main forte et sûre, encore qu'un peu lourde; c'est là que s'engage résolument ce que j'ai appelé le duel de deux âmes.

Le mariage s'est célébré à minuit. Après le départ des amis et de la famille, Claire se trouve seule dans le salon qui précède la chambre nuptiale; elle attend son mari, elle se recueille. Sommée par l'heure d'en accepter les suites, elle juge à présent l'action de fierté désespérée qu'elle a faite : elle appartient à un homme qu'elle n'aime pas, et, parce qu'il est son maître, cet homme lui fait horreur. Mais quoi! n'a-t-elle pas été meurtrie avant d'avoir blessé personne? Elle regarde la vie comme un état de guerre, où déjà elle se trouve en cas de légitime défense. Le mal qu'un homme lui a fait, elle a droit de le rendre

à un homme. Quel est celui-ci, d'ailleurs, sur qui elle peut se venger? Un triste personnage et peu digne d'égards : ne l'a-t-il pas acceptée quand elle se donnait par dépit, à peine détachée d'un autre, mais noble et riche? Car, même après le contrat, par les soins de Philippe, Claire ignore sa ruine; cette âme orgueilleuse se croit des droits qui seront tout à l'heure plus forts que son devoir.

Le voici, le trop délicat, l'imprudent Philippe. Il s'approche de sa femme, elle recule : est-ce le mouvement d'une pudeur qui implore sa patience? Oui, sans doute ; après quelques paroles amies, il offre de se retirer. Claire le remercie de son respect; mais, avant de la quitter, il ne peut retenir un geste d'amour, il l'attire dans ses bras pour prendre au moins un baiser. Elle échappe à son étreinte, comme s'il la brûlait. En ce point, la scène tourne : « Ah! s'écrie Philippe, ce n'est plus de la pudeur, c'est de l'horreur! » Une lueur de jalousie l'éclaire : « Vous aimez encore le duc! » Elle, par défi, répond : « Et si cela était? — Si cela est, vous êtes une misérable et je suis tombé dans un piège; c'est ce matin qu'il fallait me dire ce que vous me dites ce soir. » Elle croit couper court à ses reproches : « Gardez ma fortune et rentrons chacun chez nous! » Sa fortune! D'un mot, ici, Philippe pourrait confondre Claire, mais il l'aime; il préfère se réserver une victoire plus complète et par des armes plus nobles. « Soit! dit-il, un jour vous regretterez l'injure que vous me faites, mais il sera trop tard. Nous sommes séparés pour la vie, madame; voici votre appartement, voici le mien. » Elle sort, le front haut, comme délivrée, avec les honneurs de la guerre, mais étonnée pourtant de la force de son ennemi; et lui, regardant la porte, jure un grand serment : « Ah! fille orgueilleuse, je t'adore, mais je te briserai! »

Ainsi le malentendu est établi; avec quelle puissance, on l'aperçoit, et de quelle façon nouvelle. Pour les péripéties par lesquelles il se dissipera, il me paraît que l'auteur s'était mis en frais d'imagination romanesque plus qu'il ne s'est mis en frais d'imagination dramatique. M. Ohnet, dans le livre, avait voulu qu'après cet orage, Claire eût un accès de fièvre chaude ; pendant plusieurs semaines, Philippe la soignait; un soir, ses larmes tombaient sur le front brûlant de la jeune femme, et de ce soir-là datait une crise salutaire : en renaissant à la vie, Claire naissait à l'amour. Ni le progrès de la maladie ni celui de la guérison ne peuvent se voir sur la scène : M. Ohnet, avec raison, a supprimé ce ressort, mais je ne vois pas qu'il l'ait remplacé par aucun autre. A la fin du deuxième acte, Mme Derblay croit détester son mari; au commencement du troisième, elle sait déjà qu'elle l'aime; c'est l'intervalle que je voudrais connaître : cela me chagrine un peu que l'on mette tant de psychologie dans un entr'acte.

Restent deux points où l'action morale se précipite. Mme Derblay a

un frère, le jeune marquis de Beaulieu, tout plein d'idées libérales. « Tâchons, disait-il en un passage du livre, de constituer une aristocratie dans la démocratie même. Pour y arriver, prenons la médiocrité comme niveau, et au-dessus d'elle mettons tout ce qui aura du mérite. » A la scène, il dit volontiers que « la fraternisation de la noblesse et de l'industrie, » dans « ce siècle qui a produit la vapeur, le gaz et l'électricité, » c'est « la gloire dans le passé et le progrès dans le présent. » Pour tenir ce langage, il n'en est pas moins jeune : la façon qu'il rêve de constituer une aristocratie dans la démocratie, c'est d'abord d'épouser Susanne, la sœur de Philippe. Il confie à Claire ses espérances ; elle fait une démarche auprès de son mari, qui refuse. « Pourquoi? demande t-elle avec tristesse. — Parce qu'il y a déjà une personne malheureuse dans ma famille, du fait de la vôtre, et que je trouve que c'est assez.» D'aucuns ont jugé que cette réponse manquait de logique, et cette revanche de générosité; j'y vois, au contraire, une logique : celle de la passion qui se venge; et, si le procédé est cruel, il n'est pas pour me déplaire : il marque d'un sceau d'humanité le personnage, qui risquait d'être surhumain.

En effet, le maître de forges vit auprès de sa femme comme l'ami le plus parfait, mais aussi le plus réservé ; il se défend de voir qu'elle devient plus tendre, ou, s'il le voit, il n'en témoigne rien. Lui met-il un collier sur les épaules, au toucher de sa main, elle est près de pâmer; lui ne sourcille point. Des ouvriers de la fabrique la remercient du bonheur qu'elle donne à son mari : elle rougit, il demeure impassible. Pourtant, à moins de se jeter au cou de cet homme qu'elle a outrageusement repoussé, elle ne peut lui adresser aucun reproche. En chacune de ces occasions, elle sent, à sa douleur plus vive, son amour plus fort. Celle que j'ai citée tout à l'heure était capitale; une autre produite par la coquetterie d'Athénaïs, est décisive. Tandis que le duc rôde vainement autour de Claire, la duchesse poursuit Philippe de ses agaceries. Claire, au milieu d'une fête, la chasse tout nettement, à la façon d'une princesse George. Le duc est forcé de prendre le parti de sa femme ; Philippe soutient le dire de la sienne : les deux hommes se battront.

Au quatrième acte, Claire fait d'inutiles efforts pour empêcher ce duel. Dans une nuit d'angoisses, sa fierté s'est fondue; après être venue jusqu'à la porte de son mari, elle est retournée chez elle ; mais voici qu'au matin, elle paraît, brisée, repentante. Elle avoue à Philippe son amour, elle le supplie de lui dire qu'il l'aime encore : n'est-ce pas pour elle qu'il va se battre ? « Je défends mon honneur, » répond-il. Cependant il a au moins une explosion de haine contre le duc : ce n'est pas un indifférent qu'il tiendra tout à l'heure au bout de son pistolet, mais un ancien rival; depuis longtemps il souhaitait cette

rencontre. Avant de s'échapper pour courir au rendez-vous de mort, il crie à sa femme, qui tombe sur les genoux : « Priez Dieu pour que je revienne ! »

Le dernier tableau n'est que la mise en scène du duel. Au commandement de : « Feu ! » Claire, qui s'est glissée inaperçue entre les arbres de la forêt, se jette devant son mari et reçoit dans l'épaule la balle de M. de Bligny. « Ce ne sera rien, » dit le docteur : notre diagnostic avait précédé le sien. La jeune femme revient à elle dans les bras de son mari : « Un mot seulement : m'aimes-tu? — Je t'adore. — Comme nous allons être heureux! »

Le Maître de forges est allé aux nues. Ce qui justifie le succès de cet ouvrage, avec des mérites de facture scénique, apparens surtout dans les deux premiers actes, c'est la qualité du drame qui en fait la moelle. On peut dire et je n'y contredis pas, qu'une certaine banalité de beaux sentimens chez la plupart des personnages, une certaine vulgarité de comique chez quelques-uns, une distribution assez connue des qualités sociales appliquées à chacun (la jeune fille noble, l'ingénieur; le duc, le négociant), une disposition souvent éprouvée des « emplois » contraires (la jeune première blonde, la traîtresse brune), enfin une reproduction trop fidèle du style bourgeois qui est familier à la majorité du public, toutes ces causes étrangères à l'art, sinon au métier, concourent à cette merveilleuse fortune. Mais ce qui l'explique aussi, — même à l'insu de tel spectateur qui ne connaît pas la raison la plus forte et la plus cachée de son plaisir, — c'est que l'essentiel de l'ouvrage est un drame tout pur. La lutte de deux âmes, chacune divisée contre elle-même et suscitée contre l'autre, celle-ci partagée entre l'orgueil et l'amour, celle-là entre l'amour et la fierté, — toutes les deux agitées de mouvemens intérieurs, et toutes les deux en marche comme pour se fuir, mais pour se rencontrer en effet, — n'est-ce pas là, réduit au nécessaire, *le Maître de forges?* C'est assez pour sauver de nos chicanes le superflu et faire comprendre que le public applaudisse le tout : cet emportement de faveur ne va pas contre la bonne doctrine.

Après *les Rois en exil*, *Pot-Bouille* et *le Maître de forges*, un dernier titre a paru dans cette liquidation de fin d'année, *Nana-Sahib*, par M. Jean Richepin. Cette œuvre, à coup sûr, n'est pas d'un petit clerc en poésie; mais qu'en puis-je dire à cette place ? Aujourd'hui surtout je suis mal engagé pour l'étudier équitablement. Serait-il plus naïf ou plus cruel de chercher dans *Nana-Sahib* le drame proprement dit, on peut hésiter là-dessus ; mais le certain est que ce serait inutile. Au regard de la critique purement dramatique, M. Richepin a fait une pièce du Cirque fleurie de métaphores; disons plutôt qu'il n'a fait aucune pièce, mais un poème. C'est un poème tout franc, qui ne se donne pas, comme *les Rois en exil* ou *Pot-Bouille*, pour une imitation de la vie;

qui n'est pas même épique, ainsi que ceux-là le sont presque, mais lyrique et, plus encore, pittoresque ; un poème d'ailleurs, où ne sont chantés et dépeints que des objets poétiques ; un poème en vers, dont la plupart sont d'un poète. Il est bien vrai que ce poème se fait réciter sur un théâtre et dans de beaux décors, par de nombreux artistes vêtus de costumes magnifiques ; il est bien vrai que, par endroits, si l'on suit les détours d'une fable enfantine, on est tenté de croire qu'on voit une pantomime militaire, et puis un opéra, et puis une féerie ; le tout se termine par la chute de deux acteurs qui feignent de tomber morts, comme tous les autres, quand ils ont fini de réciter leur partie ; mais ce tout n'est qu'un poème qui ne se donne pas pour un drame. L'auteur, par un caprice ou par un dévoûment bizarre, a pu remplacer dans le principal rôle un comédien fatigué ; il pourrait aussi bien, et le même soir, pourvu que sa voix y résistât, jouer tous les rôles, ou plutôt les déclamer : aucun n'appartient à un semblant de personne humaine ; les vers sont distribués entre tous selon de certains rythmes, — c'est ce qui constitue le dialogue, — mais des morceaux peuvent se transporter de l'un à l'autre indifféremment.

Des qualités de cette poésie on pourrait disputer. Elle est tout éclatante de couleurs, qui sont probablement hindoues. C'est peut-être aussi un orientalisme de fabrique, de ce genre dénoncé par Musset, où s'échafaudent à peu de frais des pagodes,

> Avec l'horizon rouge et le ciel azuré.

Le « rosier fleuri » du *Bourgeois gentilhomme* est peut-être une métaphore aussi authentique en sa modestie que toutes celles qui retentissent dans *Nana-Sahib*, se précipitent les unes sur les autres et souvent se chevauchent d'une étrange manière. Volontiers dans ce désordre on compare la haine à un palais, qui serait un verger ; on s'appelle entre soi « mon tigre, » et ce tigre est un éléphant ; toute une flore s'épanouit dans ces vers et toute une faune y rugit, sans compter que les fauves se métamorphosent en fleurs et les fleurs en fauves. Il me paraît pourtant qu'il y a là dedans, avec du fatras, de l'abondance véritable ; avec du bariolage, de belles couleurs. Il y a même, dans cette végétation monstrueuse du style, des vers de tragédie qui poussent droit, comme des bouleaux européens dans une jungle ; quelques-uns tout grêles et misérables comme chez Campistron, quelques-uns drus et sains comme chez Corneille.

Tippoo-Raï dit à Djamma :

> Tais-toi ! la politique est un art trop caché
> Pour qu'on en montre ainsi les ressorts aux princesses.

Mais Nana-Sahib s'adresse à Tippoo-Raï dans un meilleur langage :

> Par crainte de l'Anglais, vous rêvez aujourd'hui,
> L'ayant trahi pour moi, de me trahir pour lui.

Lord Withley ne craint pas de justifier le fiancé de sa fille en ces termes :

> Il ne peut pas risquer des coups définitifs
> Qui seraient des arrêts de mort pour nous, captifs.

Mais Cimrou et le Yogui échangent ces répliques, où l'allure cornélienne se retrouve :

> Tu peux gagner le ciel !
> — Mon amour m'en tient lieu !
> Siva te maudira !
> — Je suis mon propre dieu !

Pour les vers pittoresques, il serait facile d'en citer cent d'une beauté remarquable, et facile d'en citer autant qui sont du galimatias triple. On voit que M. Richepin n'est pas avare de surprises. La nature permet qu'il produise l'excellent et le pire, et dans des genres contraires : il produit tout ce qu'il peut, et ne se gouverne pas.

Il possède les dons de la force et de la grâce, du nombre et du mouvement ; il a l'imagination théâtrale : pourquoi n'aurait-il pas la dramatique ? Nous attendons pour juger son talent qu'il daigne concevoir un drame. Jusque-là, même en supposant que le récit du Cid, dans un recueil de morceaux choisis, soit éclipsé par le récit de Nana-Sahib, nous ne pouvons nous distraire de cette pensée que l'un, à sa place, est vraisemblable et sort naturellement de la bouche du héros après la bataille, tandis que l'autre est soufflé par l'auteur à son interprète, fort inconsidérément, à l'heure où l'assaut menace. Nous avons tort sans doute, puisque ce poème n'est pas un drame, quoique représenté sur les planches ; mais un tel souci nous incommode pour en admirer les beautés propres ; nous ne saurions ensuite le traiter avec justice, et, s'il advient que nous en parlions, le mieux sera presque aussitôt de nous taire.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

A peine les premiers jours de l'année nouvelle sont-ils passés, fuyant déjà à tire-d'aile, voici qu'on est sans plus tarder ressaisi par les réalités et les tracas de la vie publique. Il faut revenir aux affaires sérieuses ou quelquefois prétendues sérieuses, aux luttes de tous les instans, aux embarras qu'on s'est le plus souvent créés. Il faut revenir à ce budget extraordinaire qui n'est point encore définitivement voté, aux lois de toute sorte qui sont restées en suspens, à l'expédition du Tonkin, dont le dernier mot est loin d'être dit, à l'armée coloniale que demande M. le ministre de la guerre, à cette réorganisation de la préfecture de police, que M. le ministre de l'intérieur réclame pour en finir avec les caprices du conseil municipal de Paris.

C'est l'œuvre du parlement, qui, après de courtes vacances, vient de se réunir de nouveau, sans beaucoup de bruit, pour la session de 1884. Les présidens que le privilège de l'âge a, dans les deux assemblées, mis pour un instant au fauteuil, — en attendant les présidens définitifs, qui viennent d'être élus, — ont cru devoir inaugurer cette session nouvelle par des paroles de sagesse. L'un a recommandé la concorde entre les partis, l'autre a signalé le danger des discussions écourtées et précipitées sur les plus graves affaires, sur les finances publiques. Rien certes de plus opportun, et si, au début de cette session qui s'ouvre avec l'année, il y a un souhait à former, c'est que dans toutes les délibérations, dans toutes les résolutions, il y ait un sentiment plus ferme, plus juste des intérêts supérieurs du pays; c'est que gouvernement et assemblées entrent dans cette carrière nouvelle avec la volonté de consulter un peu plus ce qui convient à

la France et de se livrer un peu moins aux violences, aux passions, aux préjugés, aux plus vulgaires calculs de parti. Le malheur est qu'en ce temps-ci les paroles ne sont le plus souvent que des paroles qui déguisent étrangement la réalité des choses. On parle fréquemment de concorde en faisant tout ce qu'on peut pour semer les divisions et les irritations. On prodigue les déclarations de libéralisme en violentant tous les sentimens, en s'armant de légalités oppressives, en abusant de l'arbitraire. On couvre d'un voile d'intérêt public les plus singuliers gaspillages des ressources et du crédit du pays. On fait comme M. le président du conseil, qui se croit certes un homme de gouvernement, de modération et qui choisit la dernière heure de la dernière séance parlementaire de décembre pour offrir comme cadeau à la nouvelle année, — quoi donc? — une question à laquelle personne ne pensait plus, qui ne promet que des agitations inutiles, la question même d'une réforme constitutionnelle. C'est, en vérité, ce qui s'appelle avoir de l'à-propos et agir avec la prévoyance d'un chef de gouvernement!

Par quel étrange coup de tactique ou par quel entraînement d'esprit M. le président du conseil s'est-il fait un jeu de réveiller à l'improviste, à la veille d'une année nouvelle, cette question de la revision qui ne porta pas bonheur au ministère de M. Gambetta? Ce n'est pas la première fois que M. Jules Ferry prouve qu'avec certains dons d'un politique, il reste un homme de peu de jugement et d'expédient, que, malgré tout, il ne réussit ni à fixer ses idées, ni à mesurer ses résolutions. A-t-il cru habile cette fois de tenter une diversion inattendue pour déconcerter ses adversaires de la chambre, pour obtenir d'un seul coup ce qu'il demandait, d'accord avec le sénat, le rétablissement dans le budget du traitement de M. l'archevêque de Paris et des bourses des séminaires? Ce n'était pas évidemment bien nécessaire. Il y avait, on le sentait, une majorité disposée à ratifier ce que le sénat avait fait, ne fût-ce que pour en finir sur l'heure, pour éviter ce qu'on a appelé « l'humiliation des douzièmes provisoires. » Le chef du cabinet n'avait pas besoin d'employer de si grands moyens, des moyens si disproportionnés, pour conquérir le vote. Il s'est donné le plaisir d'opérer un mouvement tournant d'une stratégie douteuse. Il s'est exposé à sacrifier la paix publique de l'avenir pour une petite et facile victoire du moment présent. Voilà une singulière prévoyance! — M. le président du conseil, dit-on, a pris des engagemens qu'il a inscrits dans son programme à son arrivée au pouvoir; il a voulu dégager sa parole sans laisser aux initiatives particulières le temps de se produire; il a tenu à devancer tout le monde, à s'exécuter comme il l'avait promis. C'est un beau scrupule de la part de M. le président du conseil; mais ces engagemens dont il parle, avec qui les avait-il pris? C'est apparemment avec la chambre ou avec l'opinion générale dans le

pays. C'est avec ces juges qu'il a en définitive à s'entendre sur la portée et l'interprétation de ses engagemens. Dans la chambre elle-même, personne ne les lui rappelait ni ne paraissait seulement y penser. Les seuls politiques qui auraient pu lui rappeler son programme sont ceux qui ne se servent de ce mot de revision qu'avec l'arrière-pensée de tout bouleverser, de réunir une assemblée constituante, d'abolir le sénat, la présidence de la république, pour arriver à tout remplacer par une convention. Est-ce pour satisfaire, pour désarmer ou adoucir ces politiques d'une turbulente minorité que M. Jules Ferry a cru devoir parler d'une réforme constitutionnelle pour cette année? Quant à l'opinion, telle qu'elle apparaît dans la masse du pays, elle s'intéresse évidemment encore moins que la chambre à la revision. Elle ne l'a pas demandée, elle n'y songe même pas, elle reste indifférente ou sceptique. On a essayé d'organiser une sorte de campagne révisionniste, et cette campagne, on en conviendra, n'a eu qu'un médiocre succès; elle n'a certes pas réussi à remuer la masse nationale. Le pays a le vague instinct que les meilleures constitutions sont celles qui durent et dont on ne parle pas, que si ses affaires ne sont pas aujourd'hui dans le plus brillant état, la constitution n'est pas la principale coupable, qu'il n'y a pas, comme on dit vulgairement, de mauvais outils, qu'il n'y a que de mauvais ouvriers. Le pays ne s'échauffe pas pour ce qu'il a de la peine à comprendre, et ce n'est sûrement pas pour répondre à ses vœux, à ses sollicitations, que M. le président du conseil a cru devoir faire les déclarations par lesquelles il a couronné la session dernière.

Où donc était la nécessité de réveiller une question dont le premier effet est de préparer une année d'incertitudes et d'agitations, d'ouvrir une carrière indéfinie aux luttes des partis? M. le président du conseil ne paraît pas sans doute l'entendre ainsi; il est plein d'illusions et de confiance. Il n'y aura, il l'assure, qu'une revision bénigne, limitée, toute raisonnable, — ou il n'y aura pas de revision du tout. C'est bien facile à dire. M. le président du conseil ne s'est pas aperçu qu'il procédait avec une singulière légèreté, que sans y être obligé, il s'exposait à déchaîner un mouvement dont il pourrait un jour ou l'autre n'être plus le maître; car enfin que ferait-il le jour où le mouvement une fois engagé dépasserait ses vues et ses calculs, où il se trouverait un congrès qui se laisserait entraîner, qui étendrait indéfiniment son programme? Il ne pourrait évidemment plus rien; il en serait pour ses espérances présomptueuses de revision limitée et modérée. De sorte qu'on retombe dans cette alternative de courir la chance d'une révolution complète dans les institutions ou d'avoir pendant des mois agité le pays pour rien, pour peu de chose.

Si encore cette revision que M. le président du conseil a imprudemment évoquée et qu'il croit pouvoir limiter était l'expression d'une idée nette, d'une politique précise et sérieusement coordonnée, on

pourrait s'y arrêter. On pourrait admettre jusqu'à un certain point que ces projets, sans être justifiés par les circonstances ou par un mouvement sensible d'opinion, offrent du moins quelques avantages en compensation des dangers auxquels ils exposent la stabilité et le crédit des institutions. Évidemment cette constitution qu'on propose de réformer n'est point théoriquement un modèle. Elle a les défectuosités et les lacunes des œuvres improvisées dans les conjonctures difficiles, et il n'est point douteux qu'avec un peu de bonne volonté, on pourrait la compléter, la rectifier. Pour ce qui regarde le sénat particulièrement, on pourrait examiner s'il ne serait pas possible de mettre plus de cohésion dans la formation de la première de nos assemblées, d'étendre l'électorat sénatorial, de fonder sur une base plus large et plus forte l'autorité d'une institution modératrice, plus nécessaire encore peut-être au milieu des mobilités inévitables de la république que sous tout autre régime. Est-ce là ce qu'a rêvé dans ses méditations revisionnistes, ce que se propose M. le président du conseil ? Oh ! certes, il n'est pas de ces réformateurs qui veulent tout simplement abolir le sénat. Il avoue au contraire l'intention de le défendre; il veut le fortifier et le consolider dans son existence comme dans son autorité; mais comment entend-il réaliser cette sage pensée et aborder le problème ? C'est ici que commence l'obscurité. A en juger par les confidences qu'il paraît avoir faites à un correspondant d'un journal anglais sur la réforme prochaine du sénat, le chef du cabinet n'a peut-être pas encore bien fixé et éclairci ses idées. Il aurait exprimé ses vues sur deux ou trois points. Pour les inamovibles du Luxembourg, il les abandonne; il veut les supprimer et les remplacer par des membres qui seraient également élus par le sénat, mais qui ne seraient nommés que pour neuf ans. Pour les attributions du sénat, M. le président du conseil voudrait en finir avec les conflits de compétence financière qui se renouvellent tous les ans à propos du budget. Il n'a pas l'intention d'enlever au sénat ses prérogatives, il veut « définir, délimiter » ces prérogatives. Il ne serait pas défendu au sénat de faire des objections, même de proposer des amendemens, à la condition pourtant que le dernier mot appartînt toujours à l'autre chambre. Si nous comprenons bien, c'est là ce qu'on appelle, pour le moment, la « revision limitée. » L'inamovibilité d'aujourd'hui serait remplacée par une élection pour neuf ans, — ce qui mettrait périodiquement les nouveaux sénateurs dans la dépendance de leurs collègues, — et, pour les attributions de l'assemblée du Luxembourg dans les affaires de finances, il serait désormais irrévocablement établi que le sénat fait des discours et ne décide rien. De sorte que, lorsque M. le président du conseil touche à la composition du sénat, on ne voit pas bien s'il entend le fortifier ou l'affaiblir, et que, lorsqu'il touche à ses attributions, on voit trop clairement qu'il veut le réduire à l'impuissance.

Il faudrait cependant mettre quelque conséquence dans les idées qu'on veut réaliser, surtout quand il s'agit des institutions les plus essentielles du pays. Si le sénat ne doit plus être qu'un pouvoir énervé et diminué directement ou indirectement, le mieux est de le laisser périr, de le livrer aux réformateurs à outrance qui ne déguisent pas, quant à eux, une pensée ennemie sous des euphémismes. Si le sénat est dans le jeu des institutions un pouvoir utile, nécessaire comme nous le pensons, comme le dit M. le président du conseil lui-même, la première condition est de ne pas l'ébranler par des revisions de fantaisie, de le respecter, de le fortifier dans sa composition, de lui laisser assez de prérogatives et d'autorité pour faire le bien, pour empêcher souvent aussi beaucoup de mal. — Mais alors, dira-t-on, comment dénouer les conflits financiers qui se renouvellent sans cesse entre les deux chambres? Il n'est sûrement pas impossible de trouver un moyen équitable, efficace, de transaction dans des différends qui n'ont rien d'insoluble, et dans tous les cas, il est par trop expéditif de trancher sommairement la question en laissant le dernier mot à celle des deux assemblées qui a le plus besoin d'être contenue et modérée. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que M. le président du conseil s'est jeté dans une singulière aventure sans trop savoir où il allait, ce qu'il voulait faire. Il a cru pouvoir, tout à la fois, livrer aux revisionnistes un peu de sénat, un peu de constitution, et rassurer les conservateurs en promettant de limiter la revision. Il n'a pas trop réussi, puisqu'il paraît chercher aujourd'hui à ajourner cette réforme constitutionnelle, à gagner du temps. On reparlera de tout cela vers l'été : fort bien! Seulement ce n'était vraiment pas la peine de tant se hâter pour ajourner maintenant une question destinée à agiter le pays, de même que ce n'était pas la peine de prendre une si bruyante et si hasardeuse initiative avec des idées si peu claires et si peu sérieuses.

M. le président du conseil s'est trompé s'il a cru, par une apparence de hardiesse, imposer à ses adversaires et se donner plus d'autorité ou de popularité; il n'a servi ni sa propre cause ni la cause du pays, qui ne lui demandait pas cette surprise pour l'année nouvelle. Il n'a provisoirement réussi qu'à mettre dans la vie intérieure de la France une confusion de plus, une complication factice de plus. Ce ne sont pas cependant les difficultés réelles qui manquent aujourd'hui; elles sont partout. Elles sont au Tonkin, où le gouvernement a reçu toute liberté d'agir et où l'on ne voit rien marcher, ni les opérations militaires ni les négociations diplomatiques. Elles sont dans les affaires financières, qui restent, qui resteront longtemps encore sans doute sous le poids d'une série de méprises, de prodigalités imprévoyantes et de fausses mesures. Elles sont dans les affaires religieuses, où le ministère n'a l'air de montrer parfois quelques velléités de paix que pour racheter aussitôt ses bons mouvemens par des concessions

nouvelles aux passions radicales. Et quand, à tout cela, on vient ajouter la revision de la constitution, n'est-ce pas une manière de tout compliquer sans nécessité et sans profit, sans tenir compte des intérêts les plus immédiats et les plus pressans de la France? La constitution, elle a suffi à tout jusqu'ici, elle n'est pas apparemment responsable de toutes les fautes qui ont été commises depuis quelques années; elle sera ce qu'on la fera dans la pratique, et, quand elle serait revue, corrigée et augmentée ou diminuée aujourd'hui, on ne serait pas plus avancé demain. Ministres et partis qui veulent reviser la constitution agiraient plus utilement en se réformant eux-mêmes, en mettant dans leur conduite et dans leurs œuvres de tous les jours plus d'ordre et de suite, plus de raison et de modération prévoyante. Au lieu de dépenser une activité remuante et déréglée dans des réformes inutiles, on ferait beaucoup mieux de songer, non-seulement à ces affaires diplomatiques, financières ou morales qui sont la juste préoccupation du pays, mais à ces lois sans nombre qui sont pour le moment à l'ordre du jour des assemblées.

Non certes, le travail ne manque pas plus que les difficultés aujourd'hui. Il y a toutes ces lois militaires qui attendent depuis longtemps, qui ne seront pas toutes votées, il faut l'espérer, ou qui seront sérieusement remaniées, et qui ont provisoirement l'inconvénient de laisser l'armée dans une pénible incertitude. Il y a cette loi municipale qui est allée de la chambre des députés au sénat, qui reviendra infailliblement corrigée du sénat à la chambre des députés, et avec laquelle il faut bien en finir, si l'on ne veut pas ajourner indéfiniment des élections locales qui devraient être déjà faites. Il y a cette loi qui replace enfin la préfecture de police dans de meilleures conditions, et il n'était vraiment que temps de soustraire un des principaux services publics à cette représentation dérisoire de Paris, à ce conseil municipal, que le nouveau préfet de la Seine, M. Poubelle, contient de son mieux, quelquefois avec fermeté, mais avec qui l'état ne peut accepter d'être en conflit perpétuel. Il y a aussi cette question de la colonisation algérienne, qui a été perdue à la fin de la session dernière devant la chambre, parce qu'il y avait beaucoup d'argent à dépenser, peut-être aussi parce qu'il y avait des intérêts mal définis, — et sur laquelle on va revenir avec un projet sérieux, pratique, de M. le comte d'Haussonville, que le gouvernement aurait mieux fait d'accepter plus tôt. Il y a tout cela, et quand on aura songé à l'essentiel, on reviendra si l'on veut, aux fantaisies, — ou peut-être aura-t-on oublié, chemin faisant, les choses inutiles, et la France n'y aura, en vérité, rien perdu.

Ce que sera l'année nouvelle pour toutes les nations de l'Europe, pour les intérêts du monde, on ne peut certes le pressentir encore après quelques jours écoulés. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle a commencé simplement et honnêtement, dans des conditions qui

paraissent assez rassurantes pour le continent européen. Les mauvais présages et les mauvais bruits semblent avoir été emportés par la dernière heure de la dernière année. L'empereur Guillaume, à l'occasion du nouvel an, et dans les lettres qu'il a récemment écrites, n'a parlé que de la paix. On ne parle que de paix à Rome; on ne parle que de paix à Saint-Pétersbourg aussi bien qu'à Vienne. Si, dans ces derniers temps, il y a eu des froissemens ou des embarras entre certaines puissances, ils tendent à s'atténuer, et le ministre des affaires étrangères du tsar, M. de Giers, qui, après un séjour en Suisse, retourne maintenant en Russie en passant par l'Autriche, M. de Giers va sans doute dissiper les derniers nuages.

Il y a quelques mois, on ne parlait que de coalitions, d'armemens, de chocs inévitables, de la guerre pour le printemps. Aujourd'hui, tout s'explique : les princes n'ont voyagé depuis quelque temps que pour la paix! il n'y a de coalitions que pour la paix! Polémiques, défis et menaces ont cessé. Et en voilà jusqu'à la prochaine occasion. C'est, dans tous les cas, fort heureux que les agitateurs de la politique européenne consentent à prendre quelque repos et que les polémistes, toujours prêts à mettre l'épée au vent, laissent le monde respirer un peu, attendre le printemps sans des émotions trop vives. Ce n'est point d'ailleurs qu'à défaut de ces collisions, toujours redoutées et jusqu'ici prudemment détournées, les questions manquent aujourd'hui pour occuper les gouvernemens et les peuples. Des questions, il y en a partout, dans tous les pays et de toutes les sortes. La Russie, en ce moment même, semble menacée d'une recrudescence du nihilisme révolutionnaire, qui vient de se manifester par un nouveau meurtre. M. de Bismarck, en Allemagne, se débat avec ces plans de réformes économiques qu'il poursuit, qu'il reproduit obstinément, et avec ses négociations pour le rétablissement de la paix religieuse. Le gouvernement de l'Autriche-Hongrie a des embarras dans toutes les parties de l'empire, et si le chef du cabinet cisleithan, le comte Taaffe, vit laborieusement au milieu de toutes les nationalités qui se disputent la prééminence, le chef du cabinet de Pesth, M. Tisza, voit se former devant lui une opposition des magnats qui ne laisse pas d'être inquiétante. La France, en dehors de ses incohérences intérieures, a ses expéditions lointaines. L'Angleterre elle-même, à part l'Irlande, a cette question égyptienne qui prend des proportions et un caractère de jour en jour plus graves. Voilà, pour un début d'année, un bagage d'affaires et de difficultés, qui suffiraient à occuper pendant bien des mois l'activité des cabinets et des parlemens, sans qu'on vienne y ajouter le souci toujours renaissant des grands conflits européens dont on menace quelquefois le monde.

Le fait est que pour le moment, entre toutes les puissances, l'Angleterre a sa part d'embarras avec cette question égyptienne dont elle a

assumé la charge et qui en vient par degrés à être à peu près inextricable. Évidemment, l'Angleterre s'est quelque peu trompée dans ses calculs en se hâtant de profiter d'une défaillance ou d'une abdication de la France pour aller seule dans la vallée du Nil, pour s'attribuer un monopole d'influence et de direction dans les affaires fort troublées de l'Égypte. Elle a cru, surtout après sa facile victoire de Tel-el-Kébir, que tout allait se plier à ses volontés et à ses intérêts, qu'elle pourrait, en peu de temps, créer une apparence de paix et d'ordre, une situation plus ou moins régulière, plus ou moins spécieuse, qui lui laisserait une prépondérance incontestée et qu'elle présenterait à la sanction de l'Europe. Malheureusement elle n'avait pas compté avec les difficultés et avec l'imprévu. Il y a dix-huit mois déjà qu'il n'est plus question d'Arabi, le vaincu de Tel-el-Kebir, que l'Angleterre est en souveraine et maîtresse à Alexandrie et au Caire. Elle a envoyé d'abord son ambassadeur à Constantinople, lord Dufferin, pour préparer une réorganisation de l Égypte; elle a expédié aussi des fonctionnaires de toute sorte, elle a placé quelques-uns de ses agens dans le gouvernement. Elle a un représentant attitré, sir Evelyn Baring, qui naturellement est le tuteur impérieux du khédive et de son ministère. Depuis dix-huit mois, elle règne et gouverne. A quoi est-elle arrivée? En définitive, elle n'a rien fait. Elle n'a remis l'ordre nulle part, ni dans l'administration, ni dans l'armée, ni dans les finances. Jamais il n'y a eu plus d'anarchie et d'abus dans la vallée du Nil. L'Égypte est livrée à une désorganisation croissante qui l'affaiblit et la ruine. C'est là, jusqu'ici, le résultat de la présence des Anglais. D'un autre côté, il s'est produit un fait avec lequel on avait encore moins compté. A la faveur de la désorganisation administrative et militaire de l'Égypte, une insurrection qui, depuis quelques années, a envahi le Soudan, et qui reconnaît pour chef ce faux prophète qu'on appelle le mahdi, cette insurrection n'a fait que se développer et grandir. Les forces envoyées pour la combattre se sont trouvées insuffisantes, et le petit corps du général Hicks a été la victime d'une effroyable catastrophe. Les détachemens égyptiens laissés dans les postes lointains et les petites colonies européennes dispersées dans ces parages, sont chaque jour exposés à périr. Le mahdi est devenu le chef d'un mouvement formidable qui s'étend sur le Haut-Nil, qui s'avance jusqu'à Khartoum. De sorte que l'Égypte, livrée à la désorganisation intérieure, se trouve de plus menacée d'un démembrement par la perte à peu près inévitable des provinces du Soudan, et un conservateur anglais, lord John Manners, avait bien quelque raison de dire dans un récent discours que la situation, telle qu'elle existait sous le contrôle anglo-français, était préférable à celle qui existe aujourd'hui.

Que faire en ces extrémités? Le khédive Tevfik-Pacha ne se dissimule pas, à ce qu'il paraît, ce qu'il y a de cruel dans la position qui

lui est créée, et il confie ses chagrins à qui veut les écouter; on sent à son langage que sa soumission résignée à toutes les volontés anglaises n'est pas sans quelque arrière-pensée amère. Le ministère égyptien, présidé il y a quelques jours encore par Chérif-Pacha, a senti lui aussi qu'il ne pouvait plus rester dans ces conditions par trop périlleuses. Khédive et ministère se sont tournés vers le protecteur tout-puissant, vers l'Angleterre : ils lui ont demandé secours contre l'insurrection du Soudan; ils lui ont dit d'une manière plus ou moins claire que, puisqu'elle était la maîtresse de l'Égypte, c'était à elle de sauvegarder l'intégrité égyptienne, — ou que, si elle n'envoyait pas des forces, on serait obligé de rétrocéder les provinces menacées à la Porte, qui se chargerait de les défendre ou de les reconquérir si elle le voulait. Probablement les ministres égyptiens comptaient un peu sur l'effet de cette menace d'un appel à une intervention de la Porte, et il est possible que, dans d'autres circonstances, l'Angleterre se fût quelque peu émue de cette éventualité. Cette fois, le cabinet de Londres s'est montré parfaitement insensible; pour toute réponse à la communication égyptienne, il paraît avoir conseillé l'abandon du Soudan, en ajoutant que, dans tous les cas, si la Porte devait intervenir, elle interviendrait à ses frais, elle ne passerait pas par le territoire égyptien, elle serait tout au plus libre d'aborder par les côtes de la mer Rouge. En d'autres termes, l'Angleterre a, pour le moment, éludé tout engagement. Devant cette réponse, surtout devant le conseil peu patriotique de céder les provinces du Soudan, les ministres égyptiens ont fini par se révolter, et ils ont aussitôt donné leur démission. Le malheureux khédive a bien été obligé d'accepter cette démission, puisqu'il ne pouvait pas faire autrement, et il s'est même donné un air de souverain en choisissant de nouveaux ministres. Il a formé, tant bien que mal, un cabinet à la tête duquel est placé un personnage connu depuis longtemps, Nubar-Pacha, qui, on le comprend, ne devient premier ministre que pour exécuter les volontés anglaises, à commencer par l'abandon du Soudan. L'Angleterre aurait certainement tout aussi bien fait de prendre directement l'administration du pays; si elle ne l'a pas fait, si elle a pris des intermédiaires, c'est qu'elle a voulu maintenir encore quelques apparences qui ne trompent d'ailleurs personne. Au fond, c'est un assez triste expédient qui ne sert à rien, qui ne remédie à rien. La condition de l'Égypte ne reste pas moins lamentable, et, à tout prendre, le rôle de l'Angleterre elle-même n'est pas des plus brillans, puisqu'il est avéré qu'une si grande puissance n'a été depuis dix-huit mois dans la vallée du Nil que pour assister à la décomposition, à la ruine et au démembrement d'un pays jadis florissant.

Non, en vérité, l'Angleterre n'a point été heureuse jusqu'ici avec ces

affaires d'Égypte ; elle n'a été heureuse ni dans l'intérêt de la vice-royauté du Nil, ni dans l'intérêt de son propre protectorat, puisque provisoirement elle n'a rien fondé. C'est en partie, si l'on veut, la faute des événemens qui ont précédé son intervention et qui avaient préparé la désorganisation présente du pays ; c'est un peu aussi, il n'en faut pas douter, la faute d'un ministère dont les divisions expliquent les hésitations, qui depuis l'origine a cru pouvoir tout concilier avec des demi-mesures et des compromis. Quelle que soit la cause, le résultat ne reste pas moins ce qu'il est, parfaitement médiocre et tel que l'Angleterre ne peut s'en tenir là sans se manquer à elle-même, sans donner à l'Europe le droit de lui demander si c'est pour présider à la ruine de l'Égypte qu'elle a voulu aller seule sur le Nil. Que fera-t-elle maintenant ? Conseiller ou imposer l'abandon du Soudan, même de Khartoum, qui a eu jusqu'ici son importance par sa position, c'est bien aisé ; mais c'est peut-être aussi une assez dangereuse combinaison de faire coïncider l'établissement d'un protectorat avec le démembrement de l'Égypte, avec l'abandon de toute une région depuis longtemps conquise et rattachée à l'empire de Méhémet-Ali. C'est créer une condition singulièrement difficile, et au gouvernement diminué qu'on laissera subsister en le protégeant, et à la puissance protectrice qui ne sera plus dans le pays que la représentation visible d'une humiliation nationale. Le dernier ministère égyptien, en se retirant, a protesté contre ce qu'on voulait lui imposer, et il n'est pas sûr que cette protestation ne trouvera pas un jour ou l'autre quelque écho. D'un autre côté, l'Angleterre, en refusant de s'engager dans une campagne au Soudan, en se bornant à une défensive limitée, permettra-t-elle au mahdi de se créer une sorte de domination, ou laissera-t-elle les Turcs aller rétablir leur suprématie dans ces contrées? C'est s'exposer à voir s'élever une puissance nouvelle qui pourra poursuivre ses agressions et menacer le cours du Nil. Un homme qui a gouverné ces régions, le général Gordon, disait récemment que le Soudan oriental était indispensable à l'Égypte, que la défense de l'Égypte proprement dite serait beaucoup plus coûteuse, si le Soudan est abandonné, que ne le serait la défense de cette province elle-même ; il ajoutait que « le danger consistait dans l'établissement, tout près de la nouvelle frontière de l'Égypte, d'une puissance mahométane entreprenante qui exercera une grande influence sur les populations égyptiennes placées sous l'autorité de l'Angleterre. » Et avec tout cela, qui sait si l'on ne prépare pas pour un jour prochain quelque réveil de la question orientale tout entière ?

L'Angleterre, on le voit, n'est point au bout des difficultés qu'elle s'est créées en Égypte. Que serait-il arrivé si, au lieu d'aller seule dans la vallée du Nil, elle y était allée avec la France ? C'était sans nul doute

la meilleure politique. Tout s'est malheureusement combiné dès l'origine de façon à ce que l'intervention qui aurait pu être la plus efficace soit devenue impossible. Les deux gouvernemens se sont trompés, l'un en cédant à des préoccupations égoïstes, l'autre en ne sachant pas prendre son rôle au moment opportun, et comme après tout, les récriminations sur le passé sont inutiles, il n'y a plus qu'à désirer que l'Angleterre sorte de là à son honneur, — comme aussi à l'honneur de l'Europe et de la civilisation.

Les problèmes qui s'agitent au delà des Pyrénées sont moins lointains et d'un ordre moins général. Ils ont assurément un singulier intérêt, puisque le repos de la péninsule dépend de ce qui va se passer, de l'issue de la discussion de l'adresse engagée depuis quelques jours devant le congrès. L'Espagne continuera-t-elle l'expérience assez aventureuse inaugurée par le ministère de la gauche dynastique que préside M. Posada Herrera? Reviendra-t-elle à la politique moins hasardée, libérale encore, du dernier ministère de M. Sagasta? Reviendra-t-elle plus loin, à la politique conservatrice représentée avec éclat par M. Canovas del Castillo aux premiers temps de la restauration? C'est là toute la question. Dès la première heure, il a été bien clair que la lutte était particulièrement entre les diverses fractions du libéralisme espagnol, entre les libéraux ralliés au nouveau ministère et les libéraux amis de M. Sagasta. Toutes les négociations, tous les essais de transaction avaient échoué dans la commission chargée de préparer la réponse au discours de la couronne. A peine le débat public a-t-il été ouvert, le conflit a éclaté avec une vivacité de passion mal contenue. D'un côté, le président du conseil, M. Posada Herrera, et ses collègues du cabinet, le général Lopez Dominguez, M. Moret, ont énergiquement défendu le programme qu'ils ont adopté à leur arrivée au pouvoir avec l'assentiment du roi, où ils ont inscrit, entre bien d'autres réformes, la revision de la constitution et le suffrage universel, ou « universalisé, » suivant l'expression qui a passé dans le discours royal. D'un autre côté, les amis de M. Sagasta se sont nettement déclarés les adversaires du programme ministériel, de la revision de la constitution, aussi bien que du suffrage universel. Jusqu'ici les conservateurs espagnols ont pris une attitude assez curieuse dans ce débat, où ils ont eu pour porte-parole l'ancien ministre de l'intérieur M. Romero Robledo. Ils se sont pour ainsi dire constitués les témoins de ce duel entre libéraux. Ils sont prêts, assurément, à combattre les projets ministériels, qu'ils n'admettent à aucun degré; ils sont pour le moins aussi opposés à la politique mixte de M. Sagasta. Ils élèvent leur drapeau entre les deux camps et, s'ils avaient à choisir, ils préféreraient encore le libéralisme décidé du cabinet d'aujourd'hui au libéralisme mal défini du cabinet d'hier. Il résulte de tout cela un imbro-

glio assez singulier où le jeune roi Alphonse XII aura peut-être quelque peine à se reconnaître.

A travers tout, ce qu'il y a d'assez évident, c'est que l'Espagne passe à l'heure qu'il est par une crise des plus sérieuses où tout est pour ainsi dire en question, puisqu'il s'agit d'une revision de la constitution, d'une réforme radicale des conditions de l'électorat, d'une réorganisation à peu près complète de l'armée, entreprise par le ministre de la guerre, le général Lopez Dominguez. Quel que soit le vote prochain des cortès, il ne peut manquer d'avoir un caractère et des conséquences graves pour la paix intérieure, pour l'avenir de l'Espagne. Si le ministère obtient la majorité dans le congrès ou si, vaincu au scrutin des cortès, il obtient du roi la dissolution, c'est l'expérience démocratique qui continue, et cette expérience peut n'être pas sans péril. Il se peut sans doute qu'à un moment donné, il y ait eu quelque avantage à rattacher par une politique plus large le parti démocratique à la monarchie. Le roi Alphonse l'a cru, et il s'est délibérément engagé dans cette voie. Après le ministère de M. Canovas del Castillo, il a appelé M. Sagasta, qui était alors le chef de l'opposition libérale modérée. Après M. Sagasta, il est allé, il y a trois mois, jusqu'à la gauche dynastique, représentée par le général Lopez Dominguez et par M. Moret bien plus que par M. Posada Herrera. Il s'est prêté à tout ce que lui a demandé son ministère, à la réforme démocratique de la constitution et au suffrage universel. Soit; il faudrait seulement prendre garde de ne pas aller plus loin sans savoir où l'on irait et de ne pas recommencer l'histoire de la constitution démocratique de 1869, qui établissait la monarchie en lui créant des conditions impossibles. C'est là, au fond, toute la question aujourd'hui, et, dans ce passé si récent encore de la monarchie démocratique d'Amédée, il y a peut-être de quoi donner à réfléchir au roi Alphonse. Si le ministère de M. Posada Herrera, vaincu dans les chambres, n'obtient pas du roi la dissolution, il est condamné, il se retirera immédiatement, cela n'est pas douteux. Par qui sera-t-il alors remplacé? M. Sagasta reste le chef de la majorité victorieuse; mais, s'il est appelé au pouvoir, il aura aussitôt contre lui et les amis du ministère tombé et les conservateurs eux-mêmes, qui lui ont d'avance déclaré la guerre. Les conservateurs attendent visiblement qu'il soit démontré que toutes ces expériences mettent le pays en péril et que seuls ils peuvent relever les affaires de l'Espagne et de la monarchie constitutionnelle qu'ils ont contribué à rétablir. Qu'en sera-t-il de tout cela? La lutte est engagée dans des conditions qui ne laissent pas d'être périlleuses, et le vote des cortès peut avoir une influence décisive sur cette nouvelle crise espagnole.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les derniers jours de 1883 avaient fait naître l'espérance d'une prochaine reprise. La première quinzaine de janvier 1884 a pleinement justifié cette espérance. Les cours des valeurs mobilières, rentes françaises ou étrangères, actions de chemins de fer ou de banques, n'ont cessé de s'élever depuis le commencement du mois; les affaires sont redevenues actives, le découragement a fait place à la confiance.

A quelles causes doit être attribué ce revirement soudain et profond? Sans doute il s'est produit dans la situation politique une notable amélioration. Le cabinet est sorti indemne des luttes parlementaires de la session extraordinaire de 1883, et l'expédition du Tonkin n'inspire plus d'aussi vives alarmes qu'il y a un mois.

Les baissiers, auxquels toute liberté d'action a été laissée dans les derniers mois de 1883, ne comptaient sans doute pas que nos affaires prendraient cette tournure satisfaisante. Ils avaient fait entrer en ligne de compte dans leurs prévisions une crise ministérielle, un échec dans l'extrême Orient, une déclaration de guerre de la Chine, une révolution en Espagne, éventuellement des troubles en Europe au printemps. Rien n'arrivant de tout ce qu'ils avaient espéré de fâcheux, ils auraient pu toutefois trouver, dans l'état de marasme et de désorganisation où ils avaient réussi à plonger le marché, les moyens de se couvrir contre l'influence d'événemens favorables et de sortir avec tous les bénéfices de la lutte de la grande campagne de dépréciation engagée depuis la conversion et si vigoureusement menée en novembre et décembre.

Mais la haute banque n'a pas voulu laisser aux baissiers le loisir de se retourner ainsi en temps opportun. L'intervention, si longtemps et si vainement attendue en 1883 par la petite spéculation à la hausse à laquelle le coup de grâce a été donné le dernier mois, a fini par se produire avec cette brusquerie qui déconcerte les prévisions les mieux fondées et les calculs les plus solidement établis. Depuis le 20 décembre, le marché a eu le sentiment qu'il n'était plus abandonné à la merci des vendeurs, que des mains puissantes avaient ressaisi les rênes, et que l'attelage allait être dirigé. Les acheteurs qui sont entrés en scène se sont fait reconnaître par la sûreté de l'impulsion donnée au mouve-

ment de reprise. Le public financier ne s'y est pas trompé. En désignant tour à tour le Crédit foncier, la maison Rothschild, la Banque de Paris, la Banque ottomane, il a considéré comme un fait acquis que les puissances financières dont le groupement constitue pour lui la haute banque avaient engagé la lutte contre le découvert, et il n'a pas mis en doute que le découvert dût être forcément battu.

L'intervention du parti de la reprise a été du reste, on doit le constater, fort opportune; les raisons de grande baisse ont disparu, et la situation fournit des motifs suffisans de hausse pour qu'une campagne puisse être tentée avec espoir de résultats fructueux.

Le plus sérieux de ces motifs est probablement la détente qui s'est produite dans les rapports de l'Allemagne et de la Russie, et qui a dissipé les appréhensions concernant l'éventualité de complications extérieures au printemps. Les assurances les plus pacifiques ont été données à la fois à Saint-Pétersbourg et à Berlin: les marchés étrangers se sont aussitôt raffermis; à ce point de vue déjà, nos baissiers ne devaient plus compter sur ces coups de panique de Berlin et de Vienne qui leur avaient été d'un si utile secours à plusieurs reprises en 1883.

A l'intérieur, le règlement de la question budgétaire a fait cesser toute incertitude sur les événemens financiers qu'il convenait de prévoir. Un emprunt de 350 millions, voilà l'opération que devra effectuer prochainement le ministre des finances, aussitôt que le vote du budget extraordinaire par le sénat aura fourni l'autorisation nécessaire. Avec cette somme, les déficits de 1883 et de 1884 seront comblés, et l'état aura de quoi subvenir à la partie des grands travaux publics dont il reste chargé. Quant à l'extension du réseau de nos voies ferrées, elle est assurée par les conventions votées à la fin de 1883 par les chambres et par les assemblées des compagnies, et entrées en vigueur depuis le 1er janvier 1884. Le programme est tracé pour une période de dix années. Il ne plane plus aucun inconnu sur ce grave problème dont la solution avait paru pendant longtemps justifier les plus vives inquiétudes.

On sait qu'en janvier des coupons sont mis en paiement sur un très grand nombre de valeurs et que cette échéance apporte à l'épargne un contingent de près de 1 milliard. Il est impossible d'évaluer quelle fraction de cette somme énorme viendra s'employer à la Bourse en achats de rentes, d'obligations et de valeurs diverses : à coup sûr, l'influence de ces capitaux ne sera pas insensible. On a observé avec juste raison qu'au plus fort de la baisse, en décembre, les porteurs de titres ne commençaient que difficilement à se décider à vendre. Les réalisations de portefeuille auraient pris peut-être un mouvement rapide de progression si la dépréciation s'était continuée. Elles ont été, au contraire, complètement arrêtées par la reprise, et la confiance

est revenue plus vite encore qu'on n'eût osé l'espérer. Si quelque défaillance subite ne cause pas au marché une déception que, dans ses dispositions actuelles, il supporterait mal; si les capitalistes peuvent se convaincre, par une continuité de bonne tenue des cours ou par un mouvement lent d'amélioration, que c'est bien la haute banque qui a repris les rênes de la spéculation, on peut compter sur un large concours des capitaux disponibles de janvier. Toutes les catégories de valeurs n'en profiteront pas dans une égale mesure, et il est plus que probable que les achats de l'épargne porteront à peu près exclusivement sur les rentes et les obligations des Chemins de fer, de la Ville ou du Crédit foncier; l'ensemble du marché aura été néanmoins très heureusement affecté, le réveil de la confiance devant ramener peu à peu une clientèle même aux valeurs à revenu aléatoire, du moins à celles que l'épreuve des deux années dernières permet de tenir pour sérieuses.

On a beaucoup parlé de l'emprunt de 350 millions que le ministre des finances doit se proposer d'émettre en 1884. L'autorisation n'en est pas encore votée. Le ministre ne peut donc avoir pris encore aucune décision soit sur la date, soit sur le mode de l'emprunt. D'après les derniers bruits en circulation, M. Tirard aurait résolu de lancer l'opération dans la première quinzaine de février.

Mais il hésiterait encore entre une souscription publique ou une vente successive aux guichets des trésoriers généraux. D'autres informations feraient supposer que rien n'est encore arrêté, même en ce qui concerne le principe de l'emprunt; une partie de la spéculation a même cru trouver, dans une récente décision du ministre des finances, l'indice d'un ajournement à l'année prochaine. Cette décision, insérée au *Journal officiel* du 10 courant, porte que l'intérêt attaché aux bons du Trésor dont l'échéance ne dépasse pas une année est fixé, à partir du 9 janvier, à 3 pour 100 l'an. De plus, des obligations à court terme 4 pour 100 seront émises au pair, jusqu'à concurrence de 29,719,500 fr., en vue du remboursement d'obligations analogues arrivées à échéance pour une somme égale. Les bons du Trésor de trois à huit mois bénéficiaient de 2 1/2 pour 100; il n'était alloué 3 pour 100 qu'aux bons de huit mois à un an. La récente décision assure 3 pour 100 à tous les bons, sans distinction, dont l'échéance ne dépasse pas une année. Or, le ministre des finances peut négocier de ces bons jusqu'à concurrence de 400 millions. Si le public se jetait sur ces valeurs avec une avidité telle que la somme entière pût être placée, M. Tirard ne pourrait-il pas être tenté de renvoyer à l'exercice prochain l'émission, devenue inutile, d'un emprunt en 3 pour 100 amortissable, plus onéreux, quel que soit le cours d'émission, que l'opération provisoire en bons du Trésor? Il en résulterait pour le budget un allègement, fort

léger il est vrai, et compensé par l'inconvénient de rendre nécessaire en 1885 un emprunt plus considérable. Il paraît que les nouveaux bons du trésor sont très recherchés; s'il en est réellement ainsi, le ministre des finances va se trouver libre d'effectuer tout de suite ou d'ajourner, autant qu'il le jugera convenable, la création de nouvelles rentes. Dans les dispositions où se trouve en ce moment le marché, il semble bien que l'emprunt définitif aurait des chances sérieuses de recevoir un excellent accueil.

Les fonds français ont, en moyenne, monté de 1 fr. 25 depuis la fixation des derniers cours de compensation. La hausse s'est faite sans interruption. Mais les cours de 107 francs sur le 4 1/2 pour 100, de 77 sur le 3 pour 100 et de 78 sur l'Amortissable, ont déterminé des réalisations d'une certaine importance; d'autre part, les vendeurs ont défendu leurs positions. Les acheteurs ont cependant conservé le dernier mot.

Sur les actions des Chemins, comme sur le Suez, le Crédit foncier et la Banque de Paris, s'était formée une spéculation à la baisse qui s'est démasquée par des brochures à sensation. Déjà les cours de ces valeurs se sont relevés assez vivement pour que les vendeurs puissent reconnaître l'étendue de l'erreur commise. Le Lyon, malgré la diminution persistante des recettes, a regagné 20 francs. L'Orléans a bénéficié d'une avance à peu près égale. Le Nord et le Midi ont progressé de 40 à 50 francs. C'est dans la journée de lundi dernier que la hausse a surtout pris une allure décisive. C'était le jour où, sur la cote à terme, étaient détachés les coupons payables en janvier. Ces coupons, en l'espace de deux bourses, ont été regagnés intégralement sur la grande généralité des valeurs, et les cours antérieurement cotés n'ont pas tardé à être dépassés.

Les titres de la compagnie de Suez ont été spécialement favorisés. L'Action a gagné 165 francs et la Part civile 112 francs. Sur l'Italien comme sur l'Extérieure d'Espagne, le mouvement de hausse a presque ramené les prix cotés avant le détachement du coupon (2 fr. 17 sur le premier fonds, 1 franc sur le second). Au marché libre, toutes les valeurs internationales se sont brillamment relevées, notamment l'Unifiée, la Banque ottomane et le Turc. Des achats de Vienne et de Berlin ont soutenu le prix des valeurs austro-hongroises, surtout des Chemins autrichiens et lombards.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

MADEMOISELLE BLAISOT

TROISIÈME PARTIE (1).

XI.

Daniel ne dormit pas cette nuit-là. Ébloui de ce qui lui arrivait, atterré de ce bonheur de pouvoir se dévouer pour Madeleine, confident de ces tristesses, de ces chagrins, de ces pensées dont il avait su découvrir le tourment secret ; le cœur plein, encore ému par ce cri de désespérance, pour la première fois il se confessa qu'il l'aimait sans combattre sa folie. Il l'aimait, après les paroles fatales qu'elle avait prononcées sur elle-même, et qui lui défendaient à jamais d'oser lui avouer son amour ; il l'aimait de cette passion sublime qui se repaît de ses douleurs et n'a pour toute joie que le sacrifice et l'abnégation. A l'abri de son rôle de frère, il ranimerait sa pauvre âme craintive et lui donnerait l'illusion de ce bonheur dont elle se croyait déshéritée. Grand Dieu ! ne pas être aimée ! elle qu'il entrevoyait depuis trois mois dans le paradis de ses rêves !

Le lendemain matin, comme il arrivait au château, il trouva Madeleine et Mme Merlin déjà descendues pour fourrager dans les parterres les dernières roses de l'été. Madeleine lui tendit la main en silence, avec ce sourire confiant de l'amitié qui se donne. Il fut tout heureux de la voir ainsi sereine, comme si leur pacte de la veille l'eût déjà raffermie.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier.

— Hé ! Daniel, dit la grand'mère, Jean-Jacques a déjà décampé. Vous allez venir avec nous à la ferme. — Avez-vous le temps ? — Oui. — Bon ! laissons nos corbeilles là, nous les reprendrons au retour.

On partit par la grande allée du parc. Sous les pieds bruissaient déjà quelques feuilles sèches au beau ton roux, parsemées de brindilles. Çà et là, dans les taillis, les grands arbres verts, chênes et sapins, artistement plantés, tranchaient sur les hautes ramures jaunissantes.

— Oh ! mère, vois donc comme les massifs sont beaux aujourd'hui ? s'écria Madeleine. On dirait un vrai décor de féerie, n'est-ce pas, monsieur de Fierchamp ?.. Tenez, juste maintenant, avec ce nuage qui passe et jette de grandes ombres sur le fond, pendant que les premiers plans resplendissent...

— Oh ! oui, c'est très beau ! dit Daniel convaincu.

— Qu'est-ce que vous me chantez là tous les deux ? s'écria Mme Merlin, en s'arrêtant, les yeux écarquillés, pour contempler la perspective ; le parc est comme tous les jours.

— Tu ne vois pas les platanes du moulin, comme ils sont verts ? reprit Madeleine.

— Pardi ! il ferait beau voir qu'ils fussent chocolat ! riposta dame Zoé.

Et ils repartirent ; mais cent pas plus loin, ce fut une autre admiration de Madeleine, à propos d'un plant de glaïeuls, vers lequel elle courut pour y cueillir un bouquet.

Après les mélancolies des derniers jours, Daniel était tout ravi de la voir si vive et si gaie.

— Allons ! décidément, ça y est ! dit la grand'mère en souriant. Qu'est-ce que vous pensez de ça, vous ?

— Oh ! Mlle Madeleine est tout à fait remise de ses migraines, répondit-il.

— Je crois bien ! elle a des ailes, la voilà partie ! C'est tout uniment la Belle au bois dormant qui s'éveille, ni plus ni moins, mon cher garçon. — Chut ! la voilà qui revient, n'ayons pas l'air.

Daniel se garda bien « d'avoir l'air. » Partageant la joie de Mme Merlin, il se disait à part lui que ce bon rassérènement, qui succédait à leur entretien de la veille, était déjà le signe d'un réconfort de pensées.

Les jours qui suivirent furent pour elle comme l'essor d'une vie nouvelle. Sans que nul songeât à s'en étonner, elle s'oubliait parfois à l'appeler bravement « Daniel ; » ce qui lui valut ce mot de la douairière :

— Oh ! oh ! garçon, voilà que vous avez gagné votre procès auprès de notre infante.

Cependant, une semaine s'était presque écoulée sans qu'il eût eu

à l'accompagner dans quelque excursion, quand, un matin, comme il travaillait dans la bibliothèque, il entendit au-dessous de sa fenêtre la voix de Mme Merlin.

— Ça n'a pas de bon sens, Cabagnou, monter à cheval, par ce temps chaud! La fatiguer!

— Ah! répliqua le docteur en riant, pauvre petite!.. Il me faut une bonne course d'une heure dans les bois, qu'elle recommencera chaque matin, pour s'ouvrir l'appétit. Tu m'entends, Madelon?

— Enfin, grand'mère, dit Madeleine, si c'est par ordonnance!

— Oui, mais Béraud n'est pas là pour t'accompagner, et avec les grooms, je ne suis pas tranquille.

— Je vais faire demander à M. de Fierchamp s'il peut venir, ajouta Madeleine. Nous devions aller voir mes travaux de la crèche, ce sera course faite.

Un quart d'heure après, Daniel, qui n'était point du tout mauvais cavalier, partait avec Madeleine. Ils eurent bientôt gravi la colline et gagné les bois. C'était leur première échappée depuis le fameux soir où elle lui avait confié ses tristesses. Encore un peu timide en son rôle d'ami, mais ne craignant plus de lui témoigner sa dévotion, il osait maintenant lui rendre ces mille soins charmans que l'amitié seule justifie; il osait la regarder sans cette triste pensée qu'il éveillait le sentiment de défiance instinctive qu'elle éprouvait toujours des regards fixés sur elle. Il lui semblait avoir charge d'âme.

« L'amour est un dieu que l'on paie facilement en fausse monnaie, » a dit un humoriste. Retranché dans son pur désintéressement comme dans sa plus solide forteresse, Daniel était sincère. Résolu au sacrifice de sa vie, fier désormais d'une passion mystique qui n'inquiétait plus sa conscience, heureux enfin de ce culte de frère épris, auquel son existence d'intimité près d'elle allait prêter d'ineffables grâces, il se livrait, dès ce jour, de toutes les ardeurs de son être, presque honteux d'avoir si longtemps combattu, étouffé cette belle flamme qui vivifiait son cœur et le rendait digne d'elle.

Il s'aperçut vite, à peine dans le bois, qu'elle montait fort bien et avec une sorte de hardiesse qui faisait presque disparaître sa disgrâce. Forcée à une désinvolture dégagée, sa taille ronde et bien prise avait une souplesse élégante s'harmonisant avec la ligne de ses hanches, dessinée par son amazone. Accoutumé à son maintien toujours un peu farouche, il la regardait, tout surpris de cette aisance décidée et robuste où elle semblait s'oublier; elle devina son étonnement et rougit.

— J'espère que je m'applique aux principes d'école, dit-elle en riant. C'est parrain qui m'a dressée: — Attention! tête droite, le corps bien assis, les épaules tombantes!.. Ça, c'est le mouvement

que je n'ai jamais pu exécuter! ajouta-t-elle. — Ah! voilà notre terrain gazonné... *Pull up!* Un temps de galop!

Elle partit, Daniel suivit, dilatant son cœur, exalté par ce bonheur de la voir vibrante, animée par la course, son gracieux visage fouetté par l'air du matin. Dans la tiède fraîcheur des allées pleines d'ombre, des gouttes de rosée pendaient encore aux branches, qu'elle faisait pleuvoir sur eux du bout de sa cravache. Après un quart d'heure de galop pourtant, il ralentit sa folle allure pour l'obliger à s'arrêter.

— Bien! je m'y attendais! reprit-elle docilement en se mettant au pas.

— Il ne faut pas vous faire une fatigue de ce qui ne doit être qu'un exercice, répondit Daniel.

— Alors il faut que je vous obéisse?

— Oui, mademoiselle, répliqua-t-il en riant.

— C'est bien!

Au ton charmant dont elle dit ces mots, au regard franc qui les accompagnait, il se sentit remué jusqu'à l'âme. Son rôle de frère commençait.

A ce moment, des fillettes débouchaient sur la route, revenant de cueillir des mûres dans les fourrés. C'était jeudi, jour de vacance pour l'école. A la vue de Mlle Blaisot, elles se rangèrent de chaque côté, souriantes et ravies. Une d'elles lui tendit son panier rempli jusqu'au bord.

— Mademoiselle, en voulez-vous?

— Ah! te voilà, petit diable! dit Madeleine en prenant quelques-uns des fruits noirs, qu'elle partagea avec Daniel. Mais, aussitôt, avec de gentilles façons, toutes jalousèrent la même faveur. Pour les accorder, elle accepta trois ou quatre petits bouquets, les remerciant chacune par son nom.

— Ce sont mes élèves, dit Madeleine en se rengorgeant, comme elles s'éloignaient.

— Et elles vous font honneur. Il faut venir à Blaisot-bourg pour voir de pareils enfans d'ouvriers. La première qui vous a parlé est jolie comme un cœur.

— Heureuses petites! ajouta Madeleine en soupirant.

Daniel se hâta de faire diversion en proposant un nouveau temps de galop. Il eut la joie de voir l'impression bientôt effacée, au courant d'une causerie sérieuse sur les coupes de vieilles futaies qu'avaient déjà commencées les bûcherons... et qu'ils inspectaient au passage. Il arriva même que, au beau milieu d'un épais taillis où ils s'étaient engagés, une sorte de tranchée leur barra le chemin, ce qui les obligeait à un assez long détour.

— Oh! dit Madeleine, ravie de l'obstacle, me permettez-vous de sauter?

— Oh! non! je vous en prie, s'écria-t-il effrayé.

— C'est bien! je m'y attendais, toujours la même peur de me casser! soupira-t-elle encore, avec une moue résignée. Me voilà tout juste comme avec notre parrain : « Madelon! Madelon! pas d'imprudence! » Je n'ai fait que changer de tyran.

Un éclat de rire qui couvrit cette boutade rassura Daniel sur la hardiesse de sa tyrannie. Cette permission qu'elle lui avait demandée établissait entre eux, du premier coup, un train d'amitié charmant, et comme la reconnaissance d'un droit de protection accordé sans conteste.

Après la visite à la crèche, leur rentrée au château s'opéra par la grande grille. Comme ils étaient au milieu de l'allée :

— Ah! vous allez voir les manigances du retour, reprit-elle en riant. — Tournez la tête, sans faire semblant de rien, du côté de la terrasse; grand'mère nous y guette sur la route, depuis notre sortie du bois. — Vous la voyez?

— Oui.

— Maintenant, regardez derrière les rideaux de la fenêtre de Cabagnou. Il attend là, chaque fois que je monte, tout prêt à me raccommoder. Il va se trouver, par hasard, au perron, pour m'ausculter de l'œil en passant. — Ayons de la tenue,.. pas d'essoufflement. Et puis, il va vous emmener au rapport dans son antre. Attention de dire que nous avons été sages comme deux images et que j'ai été gaie comme un pinson... Il faut que je vous style...

Daniel se sentait fier de se voir associé à ce complot de tendresses qu'il connaissait si bien, et auquel Madeleine le conviait avec tant d'abandon. Tout se passa comme il était prévu.

— Tiens! vous voilà?.. dit Cabagnou, paraissant en haut du perron.

— Tout entiers! répliqua Madeleine en jetant à Daniel un regard malicieux, pendant que le docteur passait son doigt entre sa collerette et son cou, comme on fait aux enfans, pour s'assurer qu'ils n'ont pas trop chaud.

— Je meurs de soif; est-ce que je peux boire une lampée de lait? demanda-t-elle.

— Tu le peux, répondit Cabagnou.

Toujours selon la prévision, Daniel se laissa emmener négligemment dans l'antre, ravi d'avoir de si bonnes nouvelles à donner.

XII.

— Hé bien?.. Et cette promenade?.. demanda Cabagnou en s'installant dans son grand fauteuil.

— Des plus hygiéniques, docteur, répondit Daniel.

— Rien de particulier chez Madeleine?

— Rien! sinon une bonne humeur joyeuse.

— En êtes-vous sûr?

A cette bizarre question et au regard fixe qui l'accompagnait, bien que son rapport fût des plus sincères, Daniel resta tout surpris, sa cravache à la main.

— Mon cher enfant, il faut que vous me répondiez en homme, poursuivit Cabagnou. Asseyez-vous là.

— Bon! c'est l'interrogatoire annoncé, se dit Daniel, en prenant place sur une chauffeuse.

— Tout d'abord, vous dites qu'elle a été fort gaie, reprit le docteur. Quelle espèce de gaîté, et sur quel sujet?

— Ma foi, docteur, répliqua Daniel en riant, c'est beaucoup de me rappeler les menus propos d'une course à cheval.

— Daniel, comprenez-moi bien, interrompit Cabagnou. Vous êtes maintenant trop des nôtres pour qu'il soit possible de vous cacher un grave souci que, probablement, hélas! vous découvrirez bientôt... Ce ne sont donc pas des échappatoires qu'il me faut. Vous avez encore toutes ses paroles dans l'oreille et le moindre de ses gestes dans les yeux... Le roman, c'est très joli, mon ami, mais, ici, il s'agit d'une chose plus grave. Moi, je vous parle en père, en médecin.

Au ton sérieux qui accompagna ces derniers mots, Daniel regarda le docteur avec inquiétude.

— Allons droit au but, reprit gravement Cabagnou. Mon cher Daniel, il est survenu depuis quelques jours, entre Madeleine et vous, un changement qui est pour moi des plus alarmans.

— Que voulez-vous dire?.. balbutia Daniel confus.

— Je veux dire que vous l'aimez,.. ou que vous êtes près de l'aimer...

Cette simple phrase, si inattendue, porta à Daniel un tel coup, que sa cravache lui échappa presque des mains.

— Oh! ne prenez point mes paroles pour un reproche, ajouta vivement le docteur, et ne vous défendez pas; c'est un malheur pour vous, voilà tout, car, selon toute apparence, elle ne pourra jamais être mariée.

— Oh! docteur, je vous le jure, s'écria Daniel, jamais un tel calcul n'a effleuré ma pensée.

— Hé! je le sais bien, malheureux! interrompit Cabagnou. Votre serment m'est d'autant plus inutile, je vous le répète, que, ayant tout vu, je serais complice d'une situation que j'ai laissée naître et dans laquelle d'avance j'avais disposé de vous. — Cela dit, Madeleine est en péril!.. et j'ai besoin que vous m'aidiez.

— En péril!.. mon Dieu! s'écria Daniel terrifié du tour subit que prenait cet entretien.

— J'ai besoin que vous veilliez, comme chacun de nous, sur elle, que vous me rapportiez tout de ses moindres paroles, de ses moindres pensées.

— Mais ce serait la trahir! s'écria Daniel.

— J'ai besoin que vous la trahissiez, reprit froidement Cabagnou, que vous l'abusiez même. J'ai besoin que vous m'obéissiez, en tendant, s'il le faut, des pièges à son imagination, à son cœur, pour en arracher le cri de l'âme... Est-ce clair?

— Mais, docteur, ce serait un abominable rôle! reprit Daniel.

— Mon cher garçon, encore une fois, il ne s'agit pas de faire du roman;.. il s'agit de vie ou de mort, ici, pour elle,.. ou de la folie, peut-être, sachez-le!

— La folie! s'écria Daniel consterné; mais c'est impossible!

Sans répondre à cette exclamation, Cabagnou le regarda un instant en silence, puis continuant :

— Là-dessus, c'est à prouver lequel, de vous ou de moi, l'aime le mieux. Décidez!

— Ah! s'il lui faut mon sang, prenez-le! s'écria le pauvre Daniel épouvanté des effrayantes paroles qu'il venait d'entendre.

— Je le prendrais! répondit Cabagnou toujours calme, mais ce que j'attends de vous est d'un plus grand prix pour elle. Et, maintenant, écoutez-moi, pour bien me comprendre.

— Je vous écoute.

— Vous savez par quel miracle nous avons réussi à faire vivre Madeleine; trois fois, depuis l'âge de treize ans, elle a été frappée de terribles crises pour une transformation de croissance qui ne s'est point accomplie. C'est là, du reste, une particularité physiologique qui n'est point rare et qui souvent persiste sans danger s'il ne survient dans l'organisme des désordres imprévus. Or, en raison de sa disgrâce physique, Madeleine a plus à redouter qu'une autre des accidens qui sont déjà si complexes dans les natures bien constituées. Son imagination, son caractère, cette intelligence supérieure même, si prête à s'exalter, qui saisit tout, lui deviennent un péril, en ce sens qu'il serait impossible de l'abuser,

elle, sur la gravité d'une crise nouvelle, qu'elle sait devoir décider peut-être de sa vie.

— Mon Dieu! dit Daniel palpitant, mais la croyez-vous donc réellement menacée?

— J'ai peur! répondit Cabagnou, comme à l'approche de chaque hiver, quand revient la date fatale où sa mère s'est tuée,.. car c'est surtout alors que ces affreux accidens de la névrose que nous avons réussi à cacher, et dont elle n'a pas même conscience elle-même, mettent chaque fois sa raison ou sa vie en danger... C'est pourquoi je vous parle ainsi, à vous, qui pouvez déjà m'éclairer sur un état d'esprit, sur une surexcitation qui m'a frappé depuis quelques jours chez elle, et qui m'est l'indice d'un trouble sans doute encore sans gravité, mais dont il faut que vous m'informiez minutieusement, si vous voulez m'aider à la sauver.

— Oh! interrogez-moi, s'écria Daniel, et je vous répondrai sans restriction.

— Bien! reprit le docteur; seulement n'oubliez pas qu'un détail, une parole d'elle, qui n'auraient aucune importance pour vous, peuvent être une révélation pour moi. Cela dit, rappelez bien vos souvenirs. L'autre soir, dans le parc, poursuivit Cabagnou, vous avez eu avec elle un entretien, à la suite duquel sa réserve envers vous s'est changée en une affection de camarade toute naturelle entre vous et que, du reste, elle n'a point songé à cacher... Comment cette explication, précédée de deux jours d'un certain embarras et d'une grande tristesse chez elle, a-t-elle été amenée tout à coup, et quel incident l'a motivée?

Daniel demeura presque terrifié de cette pénétration si profonde. Cabagnou s'en aperçut.

— Ne vous étonnez pas, reprit-il; dites-vous tout simplement que rien ne m'échappe de ce qui touche Madeleine, parce que, depuis douze ans, sa vie est dans mes mains.

La confession ne fut ni longue ni difficile. Conscient de n'avoir pas plus à défendre la pureté de sa dévotion que la générosité de sentimens de Mlle Blaisot envers lui, Daniel raconta l'incident de la crèche et la scène du parc qui s'en était suivie. Son récit achevé :

— Vous voyez, ajouta-t-il, certain d'avoir rassuré complètement le docteur, que rien ne justifie vos appréhensions.

Cabagnou, qui l'avait écouté d'un air réfléchi, garda encore un instant le silence. Puis enfin, relevant la tête lentement :

— Daniel! reprit-il, comme suivant sa pensée, si Madeleine vous aime, elle sera peut-être morte dans trois mois.

A cette parole qui le frappait au cœur, Daniel crut qu'il allait tomber foudroyé sous le coup.

— M'aimer, elle! s'écria-t-il. Mais vous n'y songez pas... C'est impossible.

— Eh! malheureux enfant que vous êtes, poursuivit le docteur, ne comprenez-vous pas que c'est cet éveil du cœur et des sens, cet éveil de la femme enfin, que je guette avec terreur comme le signe d'un dénoûment suprême? — Que ce soit vous qu'elle aime ou un autre,.. ne comprenez-vous pas que toutes les énergies d'âme qui jusqu'à ce jour l'ont fait vivre peuvent être soudainement vaincues, dans un de ces redoutables ébranlemens nerveux auxquels elle n'a résisté que par miracle?

— Ah! docteur, dit Daniel éperdu, je vous jure que jamais un mot de moi n'a pu lui faire soupçonner que je l'aime... Ordonnez-moi, s'il le faut, de partir,.. je vous obéirai.

— Au contraire, Daniel, il faut rester, quoi que vous deviez souffrir... Il est trop tard d'ailleurs. Ce cruel moment, je l'avais redouté, mais je le prévoyais. Ne vous accusez donc pas. Pour cette dernière épreuve, je vous atteste, au contraire, que je considère comme une chance de salut pour elle de vous avoir pour aide. Grâce à vous, dans ce combat désespéré, il m'est possible à son insu d'agir sur son esprit... Reste à savoir si vous aurez le courage d'aller jusqu'au bout de cette triste tâche.

XIII.

Daniel quitta le docteur absolument terrifié de ce qu'il venait d'apprendre. Ces transes, ces soins toujours en éveil pour Madeleine, ces disparitions pendant lesquelles sa grand'mère et Cabagnou seuls restaient près d'elle, ces prostrations qui suivaient, tout lui était expliqué... Puis, il songea à l'étrange coup qui venait de le frapper. En plein rêve de cet amour ignoré de tous, et dont il espérait se leurrer, prêt à l'immolation et croyant dévouer sa vie dans l'ombre, il se voyait tout à coup face à face avec la plus effrayante des réalités. — Cabagnou savait tout, il avait tout compris, tout vu de cette passion qu'il osait lui-même à peine s'avouer. Qu'allait-il arriver si d'autres que le docteur devinaient, eux aussi, son secret?.. Comment rester à Blaisot-bourg et demeurer près d'elle?.. M. Jean-Jacques et Mme Merlin n'allaient-ils pas avoir le droit de suspecter son honneur, de l'accuser de pensées viles?

Mais, au-dessus de ce malheur et de ces réflexions qui l'accablaient, planait un mot bien plus effrayant que des souffrances dès longtemps prévues :

— Si elle vous aime, avait dit Cabagnou, elle sera peut-être morte dans trois mois!

Grand Dieu! pouvait-elle donc l'aimer?..

Certes, Daniel n'avait pu se méprendre sur le sentiment qu'elle éprouvait pour lui; il savait, il sentait trop bien, par cet instinct de divination de l'amour, que cette hardiesse ingénue, provoquant entre eux une affection fraternelle, ne pouvait qu'attester le calme d'une candeur sûre d'elle-même... Non, elle ne l'aimait pas!.. Il le savait, il le sentait... Mais si peut-être cet éveil inconscient à des tristesses, à des flammes, à des enthousiasmes subits qui faisaient trembler Cabagnou, allait ouvrir ce cœur fermé?

A cette pensée, qui lui donnait la sensation du vertige, il était pris d'épouvante.

La cloche du déjeuner le força de suspendre ses tristes réflexions. Madeleine y reparut, vive, joyeuse encore de l'animation de leur course dans les bois, et elle repartit pour tout le jour avec Christine de Fierchamp.

Daniel passa une horrible journée. Sans rien avoir de plus que quelques notions générales sur ces étranges désordres psychiques, si complexes chez certaines natures maladives, il était suffisamment au courant des grands travaux de la science moderne pour ne pas tout ignorer des terribles effets aujourd'hui définis et classés sous le nom de « névroses. » Saisi de cette sorte de fascination qui nous pousse à vouloir mesurer la profondeur d'un gouffre, il prit, le soir, dans la bibliothèque de Cabagnou, l'ouvrage spécial d'un professeur célèbre et l'emporta chez lui pour le dévorer dans sa nuit. Seul alors, il se jeta dans cette lecture, où, dès le début il tomba sur ces quelques lignes : « Les *causes morales* affectant les centres nerveux déterminent parfois certaines sortes de névroses telles que le délire, l'hyperesthésie, la folie, etc. Dans ces circonstances, le médecin doit agir avec énergie en vue d'annihiler ces causes... » Avec la persistance d'un halluciné, il pénétra dans cet enfer, où s'agitent les plus effrayantes peut-être de toutes les misères humaines. Il alla jusqu'au bout, découvrant à chaque pas le détail précis de ces symptômes terrifians que Cabagnou croyait déjà reconnaître chez Madeleine. Cette surabondance de vie, ces excitations soudaines mêlées d'explosions de larmes, il les retrouvait là impitoyablement décrites comme précurseurs de désordres affreux.

Lorsqu'il eut tout lu, oppressé comme dans un horrible songe, Daniel eut un accablement de stupeur.

Mais il arrive que parfois l'excès même d'un malheur prend des formes si invraisemblables que la raison se refuse à croire qu'il puisse être réel. Ces phénomènes étranges, ces affres, ces convulsions, presque démoniaques et touchant au surnaturel, si épouvantablement analysés dans leurs causes et dans leurs effets, lui semblèrent enfin si impossibles à admettre pour Madeleine que,

après une nuit de transes folles, lorsqu'il la revit le lendemain, il en vint à accuser Cabagnou lui-même de folie.

Une pluie d'automne qui tombait assez drue ce matin-là interrompait forcément toute idée de cavalcade. Il la trouva pourtant au verger avec la douairière, vêtues toutes deux de *waterproofs* et chaussées de sabots. Elles inspectaient les espaliers.

— Hein! Daniel, dit la grand'mère, c'est ça qui est bon pour nos raisins!

— Si cela ne dure pas trop, madame, répondit-il,

— Peuh! pourquoi cela durerait-il?.. Qu'est-ce qu'il va nous chercher là, ce garçon?

— C'est un garçon sans illusions! reprit Madeleine en imitant le ton brusque de dame Zoé.

— Bon! voilà qu'elle se moque de moi, cette gamine! grommela Mme Merlin. Regardez un peu le museau qu'elle a, mouillée comme un chien fou!

Daniel, qui ne se faisait pas faute de la regarder, la vit rougir à ce mot, comme si elle se fût sentie prise en délit de coquetterie.

Dans ce vêtement qui voilait sa disgrâce, elle était si jolie, si vivante, sous son capuchon bordé de perles humides qui lui fouettaient le visage, avec ses grands yeux bruns qui souriaient du fond de leur orbite profonde, que, revenu de ses terreurs de la nuit, il lui semblait la voir transfigurée. Comment croire, avec cette nature d'ange, à ces horribles visions diaboliques dont son esprit enfiévré était plein?

Comme par un de ces étranges courans du fluide de la pensée, il tressaillit pourtant en entendant ces mots :

— Eh bien! et ce grand interrogatoire de l'ami Cabagnou?.. lui dit-elle en riant, la grand'mère s'étant éloignée, tout à son échenillage.

— Le docteur? répliqua-t-il, feignant l'oubli d'une causerie indifférente. Ah! oui, vous m'aviez bien prédit ses astuces.

— La séance a été longue, reprit-elle. Pauvre vous!

— Nous avons bavardé sur mille sujets, après le fidèle rapport de votre bonne promenade.

— Alors, je suis une jeune personne solide au poste, comme dit grand'mère? reprit-elle en souriant.

Au regard direct qui accompagnait cette question, Daniel crut démêler le vague sentiment d'une inquiétude. Son cœur se serra tout à coup au souvenir du rôle que lui destinait Cabagnou, pour la rassurer contre elle-même et « la leurrer, » avait-il dit. Mais ce ne fut qu'une impression fugitive, et le sourire était si franc et si joyeux qu'il sentit aussitôt renaître sa confiance.

— Solide au poste, oui, mademoiselle ! répéta-t-il en riant comme elle.

— Attention qu'il faut tout me dire ! ajouta-t-elle avec un gentil geste du doigt, dressé comme pour une menace. — Chut !.. dissimulons, voici grand'mère.

XIV.

Dans le train d'activité qu'elle s'était elle-même créé, occupée des mille soins de ses écoles et des enfans de la crèche, Madeleine d'ailleurs échappait forcément à ces prostrations de l'âme, à ces rêveries dangereuses pour l'imagination des jeunes filles. Avec la ténacité de l'espérance, Daniel, suspendu à la moindre de ses paroles ou au moindre de ses regards, ne tarda point à se convaincre de l'inanité de ce pronostic fatal qui l'avait tant épouvanté. Comment croire à de telles menaces en la voyant si rayonnante de vie?.. Quoi d'étonnant à ces transports ingénus qui naissaient dans son cœur de dix-neuf ans?.. Et s'il s'y mêlait parfois des mélancolies subites, fallait-il donc y voir un symptôme maladif?

C'était toutefois un terrible sujet d'anxiétés pour Daniel, quand la pensée lui revenait que le docteur avait surpris le palpitant secret qu'il avait cru si bien caché. Dans ce courant intime et familial du château, il lui semblait parfois sentir le regard de Cabagnou fixé sur elle et sur lui, comme s'il eût épié leur contenance, et il se demandait ce qu'il adviendrait si la clairvoyante grand'mère pénétrait à son tour sa folie, si Madeleine elle-même soupçonnait seulement qu'il pût avoir pour elle autre chose que cette amitié pure, loyale et droite, qui seule justifiait le naturel abandon qu'elle lui témoignait?

Il ne tarda pas, cependant, à se rassurer. Après quelques-unes de ces causeries convenues avec Cabagnou au sujet de Madeleine, il s'aperçut que cette découverte de son amour, dont il avait tant redouté les effets, n'était pour le vieux philosophe qu'un incident sans plus d'importance qu'une de ces illusions de jeunesse par lesquelles il faut passer pour arriver à la raison. On eût presque dit même qu'il s'applaudissait, comme d'une heureuse circonstance, de cet appoint sincère apporté dans la vie de Madeleine, en surcroît des tendresses et des sollicitudes qui déjà l'entouraient. Certain que l'intérêt seul du médecin lui défendait de rien trahir des confidences qu'il voulait recueillir par lui, Daniel, plus que jamais rasséréné, s'abandonnait au bonheur d'aimer, dans cette douce camaraderie déclarée qui lui donnait mille joies.

L'importance des Blaisot, faisant de leur maison le principal centre

des grands intérêts du pays, jetait en outre Daniel dans un courant d'affaires et d'études qui le prenaient tout entier et où il se trouvait forcé de suppléer M. Jean-Jacques, ce qui lui donna bientôt le réel ascendant d'une position supérieure à son âge. Sans y songer, il se trouva peu à peu qu'il était devenu un personnage avec lequel on s'aperçut qu'il fallait compter. Les Seaugée lui rendirent leur estime, et les demoiselles Bordeau, dont l'aînée, Mlle Zélie, était une assez jolie personne de vingt ans, ne dédaignèrent plus, à son fort grand déplaisir, de coqueter avec lui.

XV.

Sur ces entrefaites, la saison des chasses apporta un élément de distractions plus mouvementées. L'ouverture sur les terres des Blaisot était, chaque année, l'occasion de réceptions que la session des conseils généraux rendait quasi officielles. Pendant quinze jours, le château, à l'ordinaire si paisible, fut parfois peuplé d'une vingtaine d'hôtes. Daniel, chargé de l'organisation des matinées de battues ou des soirées de sauteries, se multipliait avec ardeur. Il voyait Madeleine heureuse, sereine et gaie. Il fut tout surpris, dans ce milieu de gens sérieux ou frivoles, de lui découvrir des gaîtés d'enfant qu'il n'avait jamais su voir sous la réserve toujours un peu contenue de son existence sérieuse. Une grande fête aux Combes couronna ces deux semaines de réceptions, et, ce tribut payé, tout rentra dans l'ordre accoutumé à Blaisot-bourg.

Mais un autre sujet de grave souci vint bientôt l'assaillir à propos des Seaugée, devenus tout à coup des plus assidus à des relations de voisinage un peu négligées autrefois. De vagues rumeurs, circulant dans le pays sur des embarras d'affaires du jeune comte, avaient déjà fait sensation. On parlait, sous le couvert, de la mise en vente d'une ferme... Dans ces conjonctures, rien d'étonnant au premier abord que l'astucieuse comtesse songeât à provoquer chez les Blaisot l'idée de s'arrondir de terres à leur portée, rien de plus naturel... Mais Daniel crut bientôt s'apercevoir à certains manèges galans du fils, à une exagération de tendresse et de soins de la mère envers Madeleine, qu'il y avait sous jeu d'autres projets. Il lui fut du reste impossible de douter longtemps.

— La comtesse est vraiment devenue tout attentions pour vous, dit-il un jour en riant à Madeleine, qu'il croyait voir un peu obsédée.

— Oh! oui, répondit-elle avec enjouement, et cela est même très flatteur; car voilà qu'elle veut me convertir au mariage, après avoir voulu me convertir au couvent.

— J'imagine que, en amie prévoyante, elle vous a du même coup trouvé un mari.

— Oh! il ne tiendrait du moins qu'à moi de le deviner si j'étais une jeune personne matoise, car son Galaor n'est pas loin, et Fulgence me dirait bien son nom.

— Le comte Seaugée ne songe-t-il pas à vendre une propriété? demanda méchamment Daniel.

— Le comte Seaugée est un ami d'enfance, et, ma foi, entre lui ou tout autre, c'est encore lui qui serait le plus excusable de m'accepter pour femme. Sa mère était amie de la mienne... Il m'a toujours vue telle que je suis, et ses yeux sont faits à mes grâces.

Malgré l'ironie un peu hautaine contenue dans ces derniers mots, il ne put se défendre d'un sentiment de jalousie. Certes, s'il eût jamais osé se formuler une espérance, sa condition modeste et sa dépendance eussent suffi à le maintenir dans sa résignation, mais cette éventualité d'un mariage, que tant de convenances après tout pouvaient rendre possible, le jeta dans les plus tristes pensées.

XVI.

Les jours passaient cependant pour Daniel dans une fièvre de travail qui assurait de plus en plus son avenir; ses appointemens, portés à six mille francs, lui créaient une fortune en ce milieu où son cœur était pris, quand une aventure des plus bizarres lui survint.

Un soir, il était au château sans sa mère; Mme Merlin, le docteur et M. Jean-Jacques venaient de commencer leur whist, lorsque l'on annonça la comtesse Seaugée-Descombes, qui, selon son habitude, entra comme un coup de vent. Elle était accompagnée d'un très gros monsieur paraissant friser la cinquantaine, qui suait et soufflait à la suivre.

— Ma chère madame Merlin, lui dit-elle, je vous amène sans façons mon ami, M. de Lantrac, qui est pour quelques semaines chez moi. Il se porte aux élections et c'est aussi comme candidat qu'il vous fait cette visite.

En entendant prononcer ce nom qu'il savait être celui de son père, Daniel eut un violent sursaut; mais, n'ignorant pas que les Lantrac étaient nombreux dans le pays, il se remit aussitôt.

— J'ai déjà eu l'honneur de vous rencontrer à la préfecture, monsieur, dit le nouveau-venu à M. Jean-Jacques d'une voix éteinte et voilée par l'asthme, qui contrastait singulièrement avec sa mine fleurie et rubiconde.

— En effet, monsieur, et je ne l'ai point oublié, répondit M. Blaisot.

On s'était levé, le whist interrompu, et Mme Merlin toute à ses hôtes. La conversation, un peu froide d'abord, s'engagea sur les banalités, M. de Lantrac faisant l'éloge de Blaisot-bourg, qu'il avait traversé, et complimentant M. Jean-Jacques d'avoir fondé presque une ville là où trente ans auparavant il existait à peine un village. Une fois sur ce terrain, M. de Lantrac, conseiller-général, et au courant des affaires du département, prit son aplomb et put parler des jalousies de Baumet en homme qui s'était occupé des rivalités de commune soulevées depuis quinze ans.

Assis à l'écart, Daniel écoutait, épiant un mot qui le renseignât sur la personnalité de cet intrus qui venait ainsi lui voler sa soirée. Interrogeant presque naïvement son cœur, il examinait cet homme qui sans doute était son parent, il cherchait à découvrir dans son visage quelque ressemblance, ou quelque trait de race qui le fixât dans ses suppositions.

L'air d'un gentilhomme campagnard, type de grand propriétaire qui se sait influent à dix lieues à la ronde, M. de Lantrac joignait à la superbe prestance qu'il devait à son embonpoint, et aux façons onctueuses d'un évêque, cet aplomb de la richesse et du nom qui suffit à donner de l'importance à la médiocrité. Sa parole assurée tranchait dans les questions sociales et politiques au moyen des grandes phrases banales ayant cours : — « Les nécessités d'intervention des classes dirigeantes... Le retour aux vrais principes... La religion seule base de toute morale... Le danger des écoles sans Dieu et la liberté des pères de famille. » — Dans ce milieu d'idées et d'esprits supérieurs, tous ces lieux-communs tombaient à plat dans le silence. Avec l'indulgente courtoisie des gens bien élevés, mais non sans quelques ironies de l'implacable Cabagnou, M. Jean-Jacques détourna la causerie sur la chasse, sujet plus à la portée de M. de Lantrac, qui se montra cette fois très réellement compétent.

La visite s'acheva par une petite conférence en *a parte* entre le noble candidat et M. Blaisot, pendant que Mme Merlin reconduisait la comtesse à sa voiture.

Quoi qu'il en fût, Daniel s'en retourna singulièrement troublé à l'idée que la rencontre de ce personnage pouvait être un chagrin pour sa mère.

Le lendemain matin, profitant d'une heure de liberté, M. Jean-Jacques étant à l'usine, Daniel fit seller un cheval, courut chez le commandant pour lui confier ses craintes, et l'interroger sur la personnalité du visiteur de la veille.

— Ma foi, répondit le parrain, je t'avoue que je n'ai vu le comte

de Lantrac qu'une seule fois, il y a vingt ans. Il n'avait rien de l'encolure que tu me dépeins. C'était, au contraire, un grand garçon mince, à l'air viveur, et qui menait un train du diable en ce temps-là... Je sais qu'ils sont quatre cousins du même nom, voilà tout. Quant à ta mère, nous sommes là, toi et moi, pour la débarrasser de tous les Lantrac, s'ils en arrivaient à la gêner... J'irai du reste m'informer tantôt auprès de Jean-Jacques.

Rassuré par les paroles du commandant, Daniel revint au château avec une idée plus saine de la situation. N'était-ce pas, en effet, une injure à sa mère que cette crainte d'une rencontre dans laquelle elle et lui pouvaient rester le front haut, ce Lantrac de la veille se trouvât-il être son oncle ou son cousin ?

Lorsqu'il arriva au déjeuner du château, la conversation en était précisément sur la visite de la comtesse et de M. de Lantrac.

— Pour moi, Jean-Jacques, dit Cabagnou, cette malice de location de tes bois de Cévrol est absolument cousue de fil blanc. La réalité, c'est que le Lantrac, candidat clérical à la députation, vient tâter Blaisot-bourg. J'ai appris, ce matin, qu'il prépare une réunion à Baumet pour la fondation d'un cercle catholique ouvrier.

— Oh ! je m'étais douté de son jeu ! reprit tranquillement M. Blaisot. Il compte même sans doute essayer ici des embauchages, car il m'a demandé à voir l'usine... Et, à ce propos, Daniel, soyez là-bas à une heure, c'est vous qui le piloterez.

XVII.

A l'heure dite, Daniel se trouva au cabinet de Landon, où le docteur était déjà arrivé.

M. de Lantrac ne fut presque point en retard, et la visite commença par le hall des machines à vapeur motrices, qui était particulièrement à remarquer. Daniel, s'apprêtant à donner les plus minutieuses explications, conduisait son noble visiteur à l'endroit le mieux choisi pour saisir l'ensemble général,.. lorsqu'il s'aperçut, aux premiers mots, que ce qui frappait surtout le comte, c'étaient les chauffeurs, le torse nu devant leurs fournaises béantes :

— Ces braves gens doivent prendre des rhumes en sortant d'ici ! dit-il très haut, d'un ton important, de façon à être entendu.

— En effet, monsieur, reprit Daniel, leur métier est dur, mais ils y sont faits.

— Je comprends, mais il faudrait ici beaucoup plus d'air. N'est-ce pas, camarades?.. ajouta le comte en s'adressant à deux grands gaillards qui le regardaient tout sourians :

— Oh ! monsieur, répondit l'un d'eux, mettez-vous à votre aise

comme nous, vous allez voir qu'on est là comme le poisson dans l'eau.

Le comte, enchanté de lui-même, goûta la plaisanterie, et tirant une pièce d'or de sa poche :

Vous ne serez toujours pas fâchés de boire à ma santé, mes braves? dit-il en la tendant à la ronde.

Un éclat de rire des mécaniciens, qui étaient survenus, répondit à cette munificence :

— Ah! vous êtes vraiment bien bon!.. reprit l'un d'eux. Mais, comme c'est vous qui nous faites l'honneur et que vous êtes chez nous, c'est à nous de vous régaler, monsieur, si vous voulez bien venir prendre un bock à la cantine...

M. de Lantrac, un peu déferré, ébaucha en bon prince un sourire, et quitta la place pour regagner la sortie, escorté des grands saluts des ouvriers. Une fois dans la cour :

— Voyez où nous allons, dit-il d'un ton navré, quand toutes les idées des distinctions sociales sont à ce point confondues!

On procéda à la visite des ateliers, où, dès les premiers pas, se rencontraient les plus curieux outillages. Daniel, prêt à donner des détails techniques, allait encore s'arrêter naïvement devant une machine à découper, mais M. de Lantrac continuait sa route, traversant sans regarder, comme s'il n'y eût eu à remarquer là que le nombreux personnel, qui le prit aussitôt pour un grand fonctionnaire en tournée. Il passait, distribuant çà et là l'éloge de la bonne tenue, de l'ordre, du zèle de chacun, de l'attention apportée au travail :

— Ah çà, mais il fallait donc s'entendre! dit le docteur à Daniel, à quelques pas derrière le comte. C'est, au contraire, lui qui vient ici se montrer en passant une revue... Il devrait faire sa visite à cheval!

Tout le vaste périmètre du rez-de-chaussée fut en effet parcouru sans arrêt. Au milieu du ronflement des machines, le comte saluait de droite et de gauche, témoignant sa satisfaction :

— Parfait! parfait! disait-il. Beaux ateliers! Très clairs!

Le docteur et Daniel suivaient. Au moment de monter au premier étage :

— Continuez tout seul, dit Cabagnou, vous me retrouverez là-bas.

En un quart d'heure, toute l'usine avait été examinée de ce train. Les bâtimens annexes et les docks lui ayant été montrés de loin, le comte, retrouvant sa voiture à la porte, offrit une place à Daniel. Ils se dirigèrent vers l'hôpital. La conversation s'engagea sur l'animation de Blaisot-bourg comparée à la morne quiétude de Baumet, d'où le mouvement commercial s'était en partie déplacé.

— Vous êtes ingénieur, sans doute, monsieur?.. demanda le comte de son ton protecteur le plus aimable.

— Non, monsieur, je suis le secrétaire de M. Blaisot.

— Ah! mes complimens!.. C'est étonnant, toutes ces rues neuves et ce quai!.. Quand on songe qu'il y a trente ans, il n'y avait là que quelques masures et des maraîchers!.. Combien y a-t-il d'habitans?

— Tout près de sept mille, monsieur. L'usine seule a cinq mille ouvriers.

— C'est fabuleux! Et a-t-on bâti quelque église?

— Il y en a deux : l'une catholique et l'autre protestante.

— Ah! une protestante! voilà! voilà! soupira le comte. M. Blaisot a eu tort d'autoriser ce culte...

Par politesse, Daniel ne répondit rien. Ils arrivaient à l'hôpital, où Cabagnou les attendait en travaillant dans son cabinet.

La visite de l'hôpital ressembla à la visite de l'usine. Suivi de son interne, Cabagnou donna imperturbablement tous les détails les plus techniques. M. de Lantrac, fidèle à son rôle, approuva, critiqua en honnête philanthrope, défenseur du brave peuple ouvrier, s'informa tout haut du régime alimentaire, de la qualité des denrées, recommandant l'emploi de bon vin reconfortant.

Dix minutes après, Daniel, remonté avec lui en calèche, retournait au château. Ses premières alarmes dissipées, il en était venu à rire en lui-même de l'effet produit par le président fondateur du cercle catholique et du résultat de popularité qu'il paraissait ravi d'avoir obtenu.

Depuis six mois dans un courant d'idées saines et hautes, cette nullité mondaine, attardée dans l'ignorance de tout progrès des temps nouveaux, le jetait presque dans l'étonnement. L'instinctif sentiment d'hostilité, si longtemps nourri pour tout ce qui pouvait se rattacher à la famille de son père, lui semblait à cette heure si puéril qu'il se demandait par quelle aberration il avait pu redouter pour sa mère l'éventualité d'une rencontre avec un Lantrac quelconque. — Ainsi c'était là un de ces parens que, sans comprendre pourquoi, il avait presque tremblé de croiser sur sa route!.. Cet être inutile, arriéré, tout bouffi de l'importance d'un nom, d'une richesse héritée, et qui n'avait même pas l'instruction générale d'un contremaître de Blaisot-bourg, avait pu troubler depuis la veille sa sérénité d'homme, sa conscience d'une position conquise, et jusqu'à sa fierté de fils?..

Daniel faisait ces réflexions, tout en suivant une conversation banale, en cicérone poli. Comme Cabagnou, il n'en était plus à douter que M. de Lantrac, absolument incapable d'ailleurs de rien

comprendre à la savante organisation de l'usine, ne fût venu la visiter que pour y jouer la popularité en vue des réunions électorales.

Après un assez long détour par la côte, d'où l'on apercevait l'immense gare pleine de wagons, la calèche rentra par une grille du parc assez éloignée du château, tout en roulant parmi les vieilles futaies.

— Mais c'est l'ancien bois des Avettes que nous traversons là, ce me semble?.. Il est donc maintenant enclos dans la propriété de M. Blaisot? demanda M. de Lantrac avec une sorte de sentiment d'envie.

— Oui, monsieur, répondit Daniel, qu'amusaient toutes ces surprises.

Il était évident que le noble comte avait décidément peine à comprendre cette édification d'une telle fortune par un simple industriel. Au bout d'une allée, on passa devant les haras... Ce fut le dernier coup.

Comme ils arrivaient en vue du château :

— Il me reste à vous remercier, monsieur, dit le comte de son plus grand air de débonnaireté pour le secrétaire, et si vous voulez bien me dire votre nom?..

— Daniel de Fierchamp, monsieur...

Daniel crut remarquer chez M. de Lantrac un léger sursaut, mais ce ne fut qu'un éclair.

— Ah! vous êtes sans doute d'une ancienne famille du pays? demanda le comte.

— Non, monsieur, et je ne m'y connais pas d'alliés! ajouta Daniel d'un ton dégagé.

La voiture s'arrêtait au perron. Le prépotent M. de Lantrac en descendit, non sans l'aide de Daniel, qui lui dit :

— Si vous voulez bien me suivre, monsieur, je vais vous conduire auprès de M. Blaisot.

En traversant le salon, il l'emmena vers la vérandah, où Mme Merlin et Madeleine se trouvaient prêtes à sortir.

— Ah! à merveille! Vous êtes expéditif, monsieur le comte! s'écria la douairière, pendant que Mlle Blaisot avançait un fauteuil. Je viens de faire avertir M. Blaisot en entendant la voiture.

Le comte s'installa.

— Daniel, mon enfant, ajouta-t-elle, sonnez donc, je vous prie, pour qu'on apporte du vin d'Espagne et des gâteaux.

Daniel obéit; mais au même instant, il reçut un terrible coup en voyant apparaître sa mère. Avant qu'il eût le temps de faire un geste, elle s'était avancée et se trouvait face à face avec le comte.

Elle devint subitement si pâle qu'il crut qu'elle allait défaillir comme Mme Merlin faisait sa présentation :

— M. le comte de Lantrac... Ma bien chère amie Mme Christine de Fierchamp.

Le comte s'était levé lourdement et saluait, la face empourprée, et comme frappé de stupéfaction.

Tout cela s'était passé si rapidement que Mme Merlin n'en avait rien vu.

— Eh bien! monsieur le conseiller général, ajouta-t-elle, pendant que Madeleine et Mme de Fierchamp se rasseyaient, que dites-vous de notre Blaisot-bourg?

Le comte s'était remis comme d'une alerte imprévue. Pourtant, bien qu'il répondît d'un air qu'il semblait vouloir rendre dégagé, il était visible qu'un embarras planait sur l'entretien. Daniel sentait bouillonner en lui une sourde colère. Il scrutait le visage de sa mère et la voyait en proie à une émotion si poignante qu'il devinait l'effort de courage qu'elle s'imposait. Enfin, un domestique vint prier le comte de monter auprès de M. Blaisot, qui l'attendait.

Daniel l'accompagna, le précédant en silence jusqu'au cabinet de M. Jean-Jacques; mais lorsqu'il redescendit, aussitôt après avoir introduit le comte, Mme Merlin et Christine étaient parties.

Quand, à l'heure du dîner, il rentra au pavillon, il trouva sa mère préoccupée, et semblant l'attendre avec une anxieuse impatience. Ils s'entendaient trop bien par le cœur pour qu'il hésitât à aborder au premier mot le sujet de sa tristesse.

— Tu as pleuré, mère? dit-il en remarquant qu'elle avait encore les yeux rougis.

— Oui, répondit-elle.

— Eh bien! causons... C'est la rencontre de M. de Lantrac, n'est-ce pas, qui t'a causé ce chagrin?.. Tu le connais et sa présence ici te fait peur?

— Oui, répéta-t-elle. D'après ce que j'ai compris, tu revenais avec lui de l'usine... Que s'est-il passé entre vous?

— Mais rien! s'écria-t-il en riant pour la mieux rassurer. Que veux-tu que m'importe ce monsieur?.. Penses-tu que son nom puisse m'émouvoir et me troubler?..

— C'est ton père, reprit-elle.

— Lui?

— Oui.

— Eh bien! qu'est-ce que cela nous fait? dit-il froidement en la regardant dans les yeux; as-tu encore peur, comme autrefois, qu'il ne me prenne pour m'emporter loin de toi?

— J'ai peur pour toi, pour ton repos, pour tes pensées, si l'on

vient à découvrir cette triste situation que je t'ai faite!.. J'ai peur à l'idée de nous retrouver, comme aujourd'hui, en présence de M. de Lantrac au milieu de ceux qui nous accueillent avec tant de bonté... J'ai peur de ce qui peut arriver entre lui et toi.

— Tais-toi! tais-toi! s'écria Daniel en saisissant ses mains avec un élan de tendresse. Toi, toi, trembler, étant la mère que tu es!.. Après toute ta vie! Et avec ton courage!

— Hélas! mon pauvre enfant, mon courage ne peut rien contre les idées du monde, qui ne voit que le fait ou le malheur. Tu sais tout, toi. De mon cœur à ton cœur, je n'ai plus de crainte, puisque j'ose te parler ainsi. Mais, au château, à cause de Madeleine, les Blaisot, bien qu'informés d'une partie de notre triste secret, ne seraient-ils pas en droit de me reprocher comme une indélicatesse de les avoir compromis dans une situation qu'ils ne pouvaient connaître, et que le moindre indice peut leur révéler?

— Oh! je te veux plus d'orgueil, mère, répliqua Daniel chaleureusement. Je t'écoute, je te comprends et je ne t'en aime que mieux. Eh bien! raisonnons sur ce malheur que tu redoutes de voir divulguer. Tu as fait de moi un homme, et je suis là pour te protéger contre tout. Je ne connais que toi et ne veux connaître que toi. C'en doit être assez, entre nous, pour ta conscience, pour ta fierté de toi-même et pour ton repos. Si ta délicatesse est à la gêne chez les Blaisot, disons-leur hautement ce que tu trembles qu'ils n'apprennent par d'autres. Quoi! parce que le hasard nous met en présence de celui dont je devrais porter le nom, c'est nous qui rougirions? c'est toi qui souffrirais?.. Non, non, mère, entre mon père et toi, devant tous, ton fils est un garant... Et cela suffit!

— Ah! mon pauvre enfant! mon pauvre enfant! dit la mère accablée.

— Veux-tu bien relever le front! s'écria Daniel en la saisissant dans ses bras pour l'embrasser.

XVIII.

Cependant, si rassurée que se montrât Christine de Fierchamp par les paroles de son fils, le dîner fini, lorsque, comme à l'ordinaire, le moment arriva d'aller passer la soirée chez les Blaisot, elle prétexta une migraine pour rester seule au pavillon.

Daniel n'insista pas. Il savait, d'ailleurs, que le commandant serait au château, et il avait décidé en lui-même de brusquer une solution, quelle qu'elle fût, en le priant de tout confier à Mme Merlin de sa situation par rapport à M. de Lantrac.

— Tiens, seul?.. lui dit Mme Merlin, et votre mère?..

— Elle est un peu souffrante, madame, répondit Daniel, et vous prie de l'excuser ce soir.

— Ah! pauvre Christine!.. Faut-il que Cabagnou aille la voir?

— Oh! mille remercîmens, à vous et au docteur, madame, reprit-il vivement; c'est un simple malaise, voilà tout.

A cette nouvelle marque d'amitié, le pauvre Daniel eut une véritable douleur. Une triste appréhension venait de frapper son esprit. Qu'allait-il arriver, grand Dieu! si, devant cette confession sincère et loyale qu'il préméditait, le souci des propos du monde, ou le rigorisme de Mme Merlin, déterminaient au château un refroidissement des affections dont, jusqu'alors, sa mère était entourée?.. Et alors, qu'advenait-il de lui?.. Frappé dans son orgueil filial, lui devenait-il possible de garder son emploi?.. Entre sa dignité de fils et l'intérêt de son avenir aurait-il seulement le droit d'hésiter?.. Il se voyait déjà réduit à quitter Blaisot-bourg, et Madeleine, et tout ce qu'il aimait.

Pour la première fois aux prises avec le monde, et forcé de réfléchir et de se résumer cette situation fausse dont il ne s'était jamais préoccupé pour lui, il resta tout épouvanté de l'aveu auquel sa mère et lui étaient contraints.

— Vous avez l'air de creuser des projets bien sombres, ce soir, lui dit gaîment Madeleine, le voyant à l'écart.

— Pardonnez-moi, répondit-il, j'attends tout uniment de pouvoir causer avec notre parrain...

— Seriez-vous vraiment inquiet de votre mère? demanda-t-elle vivement.

— Non, non, je vous assure.

— Eh bien! parrain va se lever après son mort, je rentrerai à sa place et je vous l'enverrai, ajouta-t-elle, en allant rejoindre les joueurs.

Un quart d'heure après, Daniel, ayant amené le commandant sous la vérandah, aborda avec lui son sérieux entretien.

Il lui raconta la seconde visite du comte de Lantrac et les incidens qui en étaient résultés.

— Comment! c'était ton père?.. Et ta mère l'a rencontré?

— Oui, reprit Daniel. Et faut-il vous dire quel coup elle en a ressenti?

— Je crois bien, la pauvre femme!.. Mais je ne vois pas là la raison de ses craintes. Si dure que puisse être pour elle une pareille émotion, elle n'en est plus à douter des amis qu'elle s'est faits et qui savent aujourd'hui ce qu'elle vaut... Toute l'affaire est d'aller jusqu'au bout de la demi-confidence déjà faite aux Blaisot... Par

une discrétion qu'ils comprendront, j'ai évité de nommer ton père, voilà tout... En de semblables malheurs, le mieux est de garder le silence sur des faits irréparables, dont la divulgation complète était alors au moins inutile et sans objet... L'arrivée du comte de Lantrac nous force à parler, tant pis pour lui!.. Tout le monde, ici, appréciera la délicatesse de ta mère... Nous aviserons ensuite au moyen de couper court à des visites ou à des rencontres dont elle souffrirait... Et je m'en charge, pour le cas où M. de Lantrac n'aurait pas déjà compris qu'il ne doit plus remettre le pied au château.

— Mais il a parlé d'acheter aux Seaugée les Minières et de s'y établir... Sera-t-il possible d'éviter, dans son entourage ou chez les siens, des propos sur ma mère?.. Elle tremble que notre situation ne soit ébruitée dans Baumet...

— Ta! ta! ta!.. interrompit le commandant, c'est prévoir les malheurs de trop loin... Il est bien évident que le séjour ici de ce Lantrac change les choses. Il s'agit seulement de savoir si, devant les conséquences d'une infamie, des gens de cœur comme nous déserteront leur rôle, qui est de protéger ta mère, de la défendre, de la couvrir hardiment aux yeux de tous... Le plus pressé, c'est de tout confier à la douairière, et ce ne sera pas long, tu vas voir!

Mme Merlin paraissait juste à ce moment sur le seuil du salon.

— Eh bien! qu'est-ce que vous complotez donc là tous les deux? dit-elle.

— Ma chère Zoé, trois mots! répondit le commandant, en l'emmenant autour de la pelouse.

Daniel, resté à l'écart, le cœur serré d'angoisses, les regardait, cherchant à saisir dans leur attitude et dans leurs gestes le sens de cet entretien où se décidait peut-être toute sa vie. Pour la première fois, il se sentait humilié, accablé par ce qu'il y avait de pénible et d'amer dans cette confession où l'honneur de sa mère avait besoin d'être plaidé... Il se disait que son avenir, et jusqu'à son triste bonheur de vivre pour Madeleine, allaient dépendre de cet instant. Dans les hochemens de tête de Mme Merlin, écoutant attentive et réfléchie les paroles du parrain, il lui semblait deviner l'indécision... Mais tout à coup il la vit faire un mouvement de surprise, et, comme ils se rapprochaient, il entendit ces mots :

— Ah! la pauvre Christine!.. Alors c'est pour cela, sans doute, qu'elle n'est pas venue ce soir?

— Probablement.

— Mais tout ça n'a pas le sens commun! reprit la douairière. Vite, Béraud, courez la rassurer et dites-lui que je l'attends demain matin. Notre maison lui est ouverte, et ce n'est pas Victorine-Zoé Merlin qui lui fera défaut, n'importe contre qui!

XIX.

La situation fatale que les préjugés du monde font à l'enfant qui n'est pas né d'un mariage n'est certes pas à discuter. Au théâtre et dans le roman, le sujet a été mille fois rebattu... En fait, la conquête ou la séduction d'une honnête fille n'est même pas sans attirer sur un galant quelque relief d'élégance, notre code n'ayant pas prévu pareil délit. Par accident, il se trouve parfois quelque père ou quelque frère qui, prenant mal le romanesque, cassent la tête au quidam; le jury acquitte ou condamne; la vindicte satisfaite, la fille reste déshonorée et tout est dit. Qu'importent l'abandon, la misère, les promesses, les sermens, l'innocence d'un côté, la rouerie de l'autre?.. Pour la femme, une faute reste une faute.

Si, dans son adoration pour sa mère, Daniel ne se résumait point les faits d'une façon aussi brutale, il ne ressentait pas moins la tristesse de la voir redouter une humiliation. Quoi! après toute une vie de vertu, de dignité, de courage!.. Sentiment étrange! il avait bien prévu pour lui, sans s'en soucier, les difficultés légales qui pouvaient naître de son irrégularité de naissance, mais il n'avait jamais imaginé qu'il en eût à souffrir dans son orgueil filial. Face à face avec la réalité, frappé de l'inique rigueur que la pauvre abandonnée tremblait encore d'affronter, après vingt années d'expiation, il se demandait si vraiment cet homme qui se trouvait par hasard sur leur route, glorieux dans sa noblesse, sa fortune et sa piété, ne méritait pas qu'il se dressât devant lui comme un vengeur.

Cependant, sa mère ayant été rassurée par l'attitude de Mme Merlin, il avait décidé d'attendre le résultat d'une démarche de son parrain auprès du comte de Lantrac, lorsque, le lendemain, en revenant de l'usine où il avait passé toute la matinée, il trouva le commandant chez Cabagnou, qui l'appela comme il passait devant ses fenêtres.

— Je vais aux Combes, dit le parrain; mais, avant d'entamer cette affaire, j'ai cru nécessaire de m'entendre avec toi. Hier nous avons été au plus pressé, qui était d'affirmer à ta mère qu'elle avait en nous des soutiens.

— Et de ces soutiens-là, j'en suis, mon cher Daniel, ajouta le docteur en lui tendant la main, et j'ai voulu vous dire, à vous, qu'il sera solide.

— Seulement, reprit le commandant, il nous faut maintenant tenir conseil entre hommes... Et Cabagnou n'y sera pas de trop...

— J'accepte d'avance avec reconnaissance, dit Daniel, et ne puis

trop que vous remercier, docteur, me déclarant tout prêt à accepter votre appui, car, je vous le jure, je n'avais pas hésité à compter sur vous.

— Pardi! s'écria Cabagnou, je voudrais bien voir qu'il en fût autrement!

— Là-dessus, reprit le commandant, examinons la marche des choses dans lesquelles, à notre avis, tu ne dois pas te mêler. Tu comprends bien qu'en ce qui touche une explication catégorique avec ce monsieur qui est ton père, je suis là prêt à montrer que je ne suis pas manchot sans qu'il y soit besoin de toi. Mais il y a une autre question très délicate, très sérieuse pour ta mère, qu'elle n'ose pas traiter entre vous... et que, dans son affection, elle m'a chargé d'aborder.

— Que voulez-vous dire?.. demanda Daniel, tout surpris d'un tel exorde.

— Je veux dire qu'elle a dû songer que, dans ces circonstances imprévues, il pouvait venir à ton père l'idée d'un rapprochement quelconque avec toi.

— Un rapprochement! s'écria Daniel. Eh bien! et ma mère alors que je renierais?

— Ne dramatisons pas, mon cher Daniel, dit Cabagnou de son air flegmatique. Je ne vois pas bien notre homme d'hier emporté tout à coup par un élan de cœur, mais enfin il faut tout prévoir.

— Mais un pardon octroyé par moi serait sa condamnation, à elle! interrompit Daniel. Quoi! j'oublierais le malheur de toute cette vie de misères qu'il lui a fallu subir pour m'élever?.. Et elle me verrait tendre la main à cet homme, qu'elle ne peut que mépriser et haïr pour tout ce qu'elle a souffert par lui?

— Dame! il est évident, reprit Cabagnou, que la voix du sang, mon cher garçon, n'a pas l'air de vous entraîner. Quant à moi, je ne partage pas beaucoup la chevaleresque illusion de Béraud. Pour le comte de Lantrac, témoigner par un acte quelconque de protection qu'il vous connaît, ce serait confesser et crier sur les toits qu'il a commis autrefois une très belle indignité... Mais, ce point acquis et la question de sentiment écartée, il reste encore une éventualité à prévoir. Je veux parler d'un autre cas, — toujours invraisemblable, mais enfin possible, — celui où M. de Lantrac, dépourvu d'héritiers directs et vous ayant par hasard rencontré sur son chemin, aurait l'idée de faire amende honorable de dévot, par testament... En cette dernière occurrence, des procédés un peu trop sommaires envers lui pourraient avoir pour effet de couper court à de bonnes intentions... qui... peut-être...

— Oh! assez, assez, docteur! s'écria Daniel. Il s'agit ici du repos

de ma mère, menacé par la venue de cet homme que je ne connais ni ne veux connaître. Son héritage, je m'en moque!

Réconforté par cet entretien, Daniel respira. Après tout, la rencontre de son père n'était qu'une alerte, une alerte qu'il avait prévue et qu'il n'avait jamais estimée devoir influencer sa destinée.

— Tu as vu ton parrain? lui dit sa mère, le soir, comme il rentrait.

— Oui, répondit-il en l'embrassant, et il m'a redit ta faiblesse de femme craintive, tes scrupules à propos de moi... Mère, nous sommes deux dans la vie... Mon honneur est le tien, je mets ma fierté à n'avoir rien de plus ce que je tiens de toi.

Quoi qu'il en fût de l'appui assuré des Blaisot, dans cet étrange conflit d'événemens et d'émotions des deux derniers jours, Daniel attendit pourtant avec une anxiété fébrile le résultat de la démarche du commandant Béraud.

Le lendemain matin, il courut à La Pétaudière.

— Eh bien! j'ai vu le comte de Lantrac, dit le parrain au premier mot.

— Ah!.. Et que s'est-il passé entre vous? demanda Daniel soucieux.

— Il a compris la nécessité d'épargner à ta mère des rencontres impossibles... Il ne remettra pas les pieds au château. Il a dû envoyer, hier soir, à Mme Merlin une lettre d'excuses pour le dîner de dimanche auquel il était invité.

— Et son séjour à Baumet?

— Oh! sur ce point-là, il y a des difficultés!.. Son élection d'abord,.. puis ses graves intérêts dans l'exploitation des Minières, qu'il ne me paraît pas homme à négliger pour des questions de sentiment... Pourtant, j'ai cru comprendre à l'embarras qu'il a éprouvé que, en sa qualité de champion de la foi, il redoute autant que nous que sa jolie infamie d'autrefois ne soit ébruitée... Il m'a même semblé qu'il craignait de ta part quelque démarche auprès de lui, car il s'est informé de ce que tu sais.

— Et que lui avez-vous dit?

— Tu penses si j'ai été carré dans mes explications en lui disant que tu n'ignores rien de la situation. En somme, la franche confession faite aux Blaisot et l'assurance qu'ils t'ont donnée de leur appui suffisent à calmer les scrupules de délicatesse éveillés par cette affaire. Que le Lantrac reste ou parte, tu n'as plus à t'en inquiéter!

XX.

Si Daniel avait eu besoin d'un appel à sa volonté pour se résigner au renoncement de son amour et pour raffermir sa raison, après un tel débat qui le réduisait brutalement à cette condition si humble dont il ne s'était jamais rendu compte, il eût certes pleinement compris la vanité de ses folles illusions.

— Qu'avez-vous donc? lui dit Madeleine au second jour en riant; se serait-il passé quelque drame qui vous assombrît?

Tremblant plus que jamais de lui laisser deviner la plaie de son cœur, il ne sut pas la rassurer.

Cependant, la période des chasses passées, et le calme revenu au château, Daniel retrouva l'intérêt palpitant de sa vie. Au dire même de Cabagnou, l'agitation, le mouvement et le bruit avaient amené une diversion favorable dans l'état de Madeleine.

— Mais regardez donc notre fille, disait Mme Merlin; si on ne dirait pas qu'on nous l'a métamorphosée!

Daniel écoutait, plus ému qu'il n'eût voulu l'être. Ses terribles transes évanouies, du fond de son âme et en dépit de sa raison, une folle pensée qu'il repoussait avec acharnement l'agitait comme un étrange rêve. Ces émois, ces enthousiasmes et ces effusions nouvelles le jetaient parfois dans un trouble dont il n'osait sonder la profondeur. « Si elle l'aimait? »

A cette cruelle réflexion, le rappel de sa situation le poignait au cœur comme une épine aiguë. Certes, elle ignorait le triste secret loyalement confié à Mme Merlin, à M. Jean-Jacques et à Cabagnou. Si on allait l'accuser d'une tentative de séduction indigne?.. Quand il savait, lui, qu'il ne pouvait prétendre à un mariage impossible, n'aurait-on pas le droit de l'accabler comme un misérable, trahissant tant de bienfaits par la plus lâche atteinte à l'hospitalité?

Et, pourtant, si elle l'aimait?

Au milieu de ces soucis, malgré la tranquillité d'âme qu'il avait apportée dans cet étrange débat de sa destinée, Daniel avait été trop effrayé des craintes de sa mère pour ne point redouter encore ce voisinage de M. de Lantrac. La période électorale étant ouverte, la polémique des journaux fut bientôt entamée avec tous ses excès. Le candidat libéral attaqué avec l'acharnement du parti dévot, n'épargnait point l'ancien viveur débauché, devenu le soutien de l'autel. Dans chaque affiche, fouillant et mettant à nu un passé trop peu glorieux, Daniel tremblait que sa mère ne lût quelque terrible révélation qui les atteindrait tous deux... Un incident vint bientôt réveiller

ses alarmes en amenant une nouvelle rencontre à une soirée officielle du maire de Baumet. Bien que sa mère y fût entourée des Blaisot, il la vit devenir si pâle, en apercevant le comte, qu'il se sentit au cœur un mouvement de colère qu'il ne put réprimer. Il allait marcher vers lui...

— Daniel, dit Christine qui devina son émotion, ne me quitte pas!

Rappelé à la prudence, il obéit. La présence des Seaugée, d'ailleurs, rendait toute explication impossible. De son côté, le comte, après un froid salut, s'était dirigé discrètement vers un autre salon, où il disparut bientôt, comme s'il eût éprouvé lui-même un embarras à la vue de Christine de Fierchamp et de son fils.

Une autre cause d'irritation d'ailleurs assaillait encore le pauvre Daniel. Le comte Fulgence était installé près de Madeleine... Il lui semblait, ce soir-là, que leur intimité avait un entrain plus joyeux : il en souffrait.

— Vous oubliez votre devoir de galant chevalier, dit en riant Madeleine à Daniel, au bout d'un instant, car je vois Zélie Bordeau qui attend que vous alliez l'inviter.

Daniel, craignant d'éveiller les soupçons par sa préoccupation et voulant rassurer sa mère, fit danser Mlle Zélie et sa sœur en affectant la gaîté. Par bonheur, les Blaisot se retirant vers minuit, de peur de fatiguer Madeleine, un peu dolente ce soir-là, il put quitter le bal avec eux.

Comme on attendait les voitures, son parrain se trouva avec lui à l'écart.

— Le baron de Lantrac est ici, dit le commandant.

— Oui, je le sais, répondit Daniel ; il lui a fallu venir saluer Mme Merlin et M. Jean-Jacques.

— Je viens d'avoir un entretien avec lui dans la serre... Il m'a chargé de te parler du désir qu'il aurait de te voir.

— Lui! que me veut-il?

— C'est à savoir!.. reprit le commandant. Enfin, il t'attendra demain matin aux Combes. — A mon avis, tu dois y aller, ne fût-ce que pour définir nettement l'attitude que tu entends garder envers lui... Seulement pas un mot à ta mère, que cette démarche inquiéterait.

Le groupe des Blaisot se rapprochant interrompit ce court colloque.

MARIO UCHARD.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LA

MARINE DES EMPEREURS

ET LES

FLOTTILLES DES GOTHS

I.

Les grands combats de mer, combats bien plus sanglans autrefois qu'aujourd'hui, car ils étaient la plupart du temps des combats corps à corps, sont heureusement fort rares. A la journée d'Actium, suivant l'énergique expression de Bossuet, « toute la puissance de Rome s'est mise sur mer ; » mais d'Actium à Lépante, il s'écoulera un peu plus de mille six cents ans. Combien de siècles sépareront Trafalgar d'un nouveau débat pour la suprématie maritime! Des élémens encore inconnus interviendront alors, et il est difficile de prévoir quelles nations, à cette époque, se disputeront le sceptre et jetteront les dés ; ce qui reste indubitable, ce sont les surprises que la science réserve à nos petits-neveux : la science est l'arme des nations qui perdent peu à peu leur virilité ; elle les protège pendant un certain temps contre l'invasion des barbares, et nous ne saurions oublier les services que le feu grégeois a rendus à l'empire byzantin. Ne nous arrêtons donc pas dans nos recherches : perfectionnons nos armes, faisons progresser notre stratégie, et prenant pour devise le magnifique mot d'ordre de l'empereur romain, travaillons! *Laboremus.*

Les successeurs d'Auguste auraient à peine eu besoin de marine s'ils n'avaient voulu étendre leur police vigilante jusque sur les mers. Il fallait, dans le plan de la politique impériale, que la paix et le bon ordre régnassent partout. Des stations navales échelonnées sur l'immense littoral de l'empire prévenaient à la fois les mouvemens séditieux des provinces encore mal soumises et les déprédations des pirates. On entretenait une flotte à l'entrée du golfe de Naples : c'était la grande flotte, la flotte du cap Misène, celle que commanda sous Néron un des meurtriers d'Agrippine, l'affranchi Anicetus, et, quelques années plus tard, sous un règne moins affreux, Pline l'Ancien. Une autre flotte demeurait constamment rassemblée à Ravenne, sur l'Adriatique. Rome avait des vaisseaux dans le port de Fréjus ; elle en avait également dans le port d'Aquilée, à l'entrée du labyrinthe que formaient les lagunes des Vénètes ; une division de quarante navires de guerre, montés par trois mille hommes, navires qui se portaient, suivant les circonstances, de Byzance à Cyzique et de Cyzique à Trapézonte ou à Dioscurias, répondaient, avec la flottille du Danube, de la sécurité du Pont-Euxin. La flotte de Syrie et la flotte d'Égypte s'appuyaient au besoin sur une station intermédiaire placée à Carpathos, dans les eaux de la grande île de Rhodes ; la flotte de Bretagne comptait comme auxiliaires la flottille de la Somme et la flottille du Rhin. Sur aucun point la mer n'était sans surveillance : gardée de tous côtés par une force permanente, elle appelait le commerce, rassuré contre la piraterie, à reprendre ses anciennes allures et lui rouvrait, après une longue interruption, le chemin à demi oublié de ses vieux entrepôts.

Arrien nous montrera la marine romaine au cours de ses occupations habituelles : surveillant les côtes, inspectant les postes militaires, ne rencontrant sur mer d'ennemis nulle part et devant, par conséquent, s'abandonner peu à peu à une fatale langueur. Telle la connut Arrien, telle nous la décrira deux cent soixante-six ans plus tard l'auteur des *Institutions militaires*, Flavius Vegetius Renatus, autrement dit Végèce. Aucun progrès sensible n'a marqué le long espace de temps qui s'est écoulé depuis la bataille d'Actium : « Il y avait toujours à Misène et à Ravenne, dit Végèce, deux flottes montées chacune par une légion. » — Ces deux légions étaient le rebut de l'armée : quand Didius Julianus voulut opposer aux légions de la Pannonie les soldats de marine tirés de la flotte de Misène, la populace de Rome ne put s'empêcher d'insulter aux évolutions ridicules de ces troupes novices qui prétendaient prendre place à côté des prétoriens. — Le préfet de la flotte de Misène commandait les liburnes dans les mers de la Campanie, celui de la flotte de Ravenne étendait ses croisières jusqu'à l'extrémité de la mer Ionienne. Chaque liburne avait son navarque, qui en était à la fois, comme les triérar-

ques d'Athènes, le patron et l'armateur : au navarque incombait le soin d'exercer journellement les pilotes, les rameurs et les soldats.

Végèce énumère les diverses espèces de liburnes dont on faisait usage : unirèmes, birèmes, trirèmes, quadrirèmes, quinquérèmes : « Qu'on ne s'étonne point, ajoute-t-il, de rencontrer tant de rangs de rameurs à bord d'un vaisseau. N'a-t-on pas vu combattre à la journée d'Actium de bien plus gros navires, des sexirèmes et peut-être mieux encore? Les trirèmes seules sont dans la juste mesure. » Les grandes liburnes étaient d'ordinaire accompagnées de brigantins ou de frégates, — *scaphæ exploratoriæ*. — Ces navires légers, qui semblent avoir été originaires des côtes de Bretagne, étaient des galères non pontées à vingt rames de chaque bord. Les Romains les nommaient les *bateaux peints*. On s'est efforcé, en effet, de dissimuler leur approche quand ils vont à la découverte, en leur donnant la couleur de la mer : coque, voiles, greement, casaques des matelots ou tuniques des soldats, on a tout peint en vert.

Le succès dans les batailles navales dépend, suivant Végèce, du zèle du navarque, de l'habileté des pilotes, de la vigueur de la chiourme : « Ces batailles, remarque-t-il avec raison, se livrent généralement en temps calme; les liburnes n'y déploient pas leurs voiles; ce sont les bras des rameurs qui mettent la masse en mouvement; c'est l'impulsion des rames qui enfonce le rostre dans le flanc du navire ennemi, c'est encore elle qui soustrait la liburne au choc dont on la menace. L'énergie de la vogue et l'adresse du pilote à manœuvrer le gouvernail décident de la victoire. »

L'émule de Turenne, le célèbre Montecuculli, et le chevalier de Folard faisaient, paraît-il, grand cas du livre de Végèce; je n'accorderai pas, pour ma part, la même estime au livre v de cet ouvrage, livre dans lequel Végèce traite de la science navale. Végèce me paraît confesser, dès le début du premier chapitre, son incompétence sur un sujet qui ne fut jamais, d'ailleurs, familier aux Romains : « La mer, dit-il, est depuis si longtemps pacifiée que je puis passer rapidement sur ce qui la concerne. » La rapidité ne devrait pas exclure, en pareille matière, la précision et l'exactitude. Végèce nous apprend cependant qu'on se sert dans les combats de mer de toutes les sortes d'armes dont on fait usage sur terre; « on y emploie même, ajoute-t-il, les machines qui garnissent, pour la défense des places, les murailles et les tours. » Les soldats sont aussi munis d'armes défensives; ils portent généralement l'armure complète, ou tout au moins la demi-cuirasse, avec le casque et les jambières. Leurs boucliers doivent être assez solides pour résister aux volées de pierres dont l'équipage sera très probablement assailli, assez larges pour préserver ceux qui les portent de l'atteinte des faux et des harpons. Le combat débute généralement par une grêle

de flèches, de cailloux, de balles de plomb, que font pleuvoir sur le vaisseau ennemi tous les engins de guerre connus : frondes, fustibales, onagres, balistes, scorpions. L'abordage n'en est pas moins, la plupart du temps, le seul moyen d'en finir. Le capitaine qui ne veut s'en fier qu'à son courage accroche hardiment sa liburne au vaisseau de son adversaire, jette un pont d'un navire à l'autre et passe avec son équipage à bord du bâtiment qu'il est décidé à réduire. On combat alors corps à corps, le bouclier au bras et l'épée au poing. La mêlée s'engage et se prolonge : des poutres ferrées des deux bouts, pendant du haut du mât, à la façon d'une longue antenne, sont mises en branle à l'aide de cordages fixés à l'une des extrémités. Ces béliers marins abattent et renversent tout ce qui se rencontre sur leur passage : hommes, murailles ou tours. Des faux au fer tranchant taillent en même temps, de droite et de gauche, le gréement; des soldats intrépides vont, dans de petits canots, couper les saisines du gouvernail. Si l'on ne réussit point à forcer l'ennemi l'épée à la main, on veut tout au moins le mettre hors d'état de nuire en l'immobilisant. Les grandes liburnes ne sont pas faciles à enlever : elles ont de hauts pavois et des tours d'où leurs soldats peuvent dominer l'ennemi et lui tuer beaucoup de monde. Aussi, n'osant ni les joindre, ni les approcher, essaie-t-on souvent de les incendier de loin. Après avoir entouré d'étoupes le bois des flèches, on trempe ces traits, suivis d'une longue queue flottante, dans un mélange d'huile, de soufre et de bitume ; puis, à l'aide des balistes, on les lance tout en feu sur la liburne qui a défié l'éperon et l'abordage. Le fer s'enfonce profondément dans les planches enduites de poix, de résine ou de cire. Ce n'est pas miracle si l'étoupe enflammée y propage aisément l'incendie.

Voilà bien des engins en action ; nos combats modernes seront à peine plus compliqués. L'éperon continuera de jouer son rôle, cette fois avec une formidable puissance ; les feux de bordée, le lancement des torpilles automotrices remplaceront avantageusement le jeu des balistes et celui de la poutre ferrée ; les torpilleurs seront bien autrement à craindre que les petits bateaux qui allaient, pendant la mêlée, couper sournoisement les cordages dont la boucle servait de gonds au gouvernail. Quant à l'abordage, malgré tous les instrumens de destruction que la science a mis dans nos mains, je ne crois pas qu'il ait encore dit son dernier mot. Ce sera peut-être, pour le vaisseau frappé dans ses œuvres vives d'un coup clandestin, le suprême expédient et la dernière ressource.

Si peu redoutable, si peu exercée que fût la flotte romaine, cette réunion de liburnes, grandes et petites, était cependant pour l'époque une puissante flotte de guerre : l'équivalent de nos vaisseaux cuirassés. Elle n'empêcha pas les Goths, au temps de Valé-

rien et de son successeur, de se répandre du fond du Pont-Euxin jusqu'aux extrémités de la mer Égée. Quels services, en dehors d'un service de police, avait-elle rendus jusque-là? Quels faits d'armes signalèrent, pendant près de trois siècles, son existence? A quelles expéditions les Césars, les Flaviens et les Antonins, sans compter les usurpateurs, la convièrent-ils à prendre part? Un résumé rapide du règne des vingt-six empereurs qui succédèrent à Claude et qui précédèrent Valérien nous permettra d'apprécier le rôle dévolu aux flottes impériales durant cette période.

II.

L'histoire grecque se déroule avec la rapidité de l'éclair; l'histoire romaine entasse siècles sur siècles et sa durée même en exclut l'unité. Depuis Auguste, — on pourrait presque dire depuis Marius et Sylla, — Rome n'est plus dans Rome; elle est tout entière dans les camps. Montesquieu a comparé l'empire romain à une espèce de république irrégulière, telle à peu près que l'aristocratie d'Alger : « Peut-être, ajoute-t-il, est-ce une règle assez générale que le gouvernement militaire est, à certains égards, plutôt républicain que monarchique. » Ce qui me frappe, même chez les Antonins, quand je les contemple au Musée du Louvre, avec leur tête carrée, leur front bas, leur corps gigantesque et massif, c'est la prédominance de la matière sur l'esprit, prédominance qui s'accuse d'une façon si visible dans les moindres détails d'une structure faite pour décourager le ciseau de Phidias. Tous ces colosses semblent écraser le monde sous leur large pied brutal. Quelle distance entre ces Hercules et les Apollons que divinisa le génie des Grecs! Mais si les héritiers de César pèsent lourdement sur la terre fatiguée d'un pareil fardeau, il faut avouer aussi que le vieil Atlas eût pu s'en fier à eux du soin de le remplacer. Les empereurs romains ont, pendant trois cents ans, porté le poids du ciel sur le fer de leurs piques : l'univers chancelant reprenait toujours, grâce à cet appui, son équilibre. Les deux ou trois siècles qui nous sont généralement représentés sous des couleurs si sombres ont été, — la chose est incontestable, — de toutes les périodes historiques, celle où le double fléau de la guerre et de l'anarchie a le plus légèrement effleuré le front des peuples.

Le tempérament légal du Romain facilitait d'ailleurs singulièrement la tâche des empereurs. Nous vivons encore aujourd'hui des lois que Rome nous a léguées, et, bien que ce peuple dur et implacable ne soit pas fait pour inspirer à qui s'est épris d'un idéal plus

pur une bien vive sympathie, nous serions injustes si nous méconnaissions de quel trésor sans prix la société moderne lui demeure redevable. De Rome nous est venue la science la plus indispensable, celle qui maintient les hommes dans le respect mutuel de leurs biens et de leurs droits, les empêchant ainsi de retourner par une pente insensible à l'anthropophagie : je veux parler de la science du gouvernement. Il est dans la destinée de la race humaine de ne pouvoir se promettre, fût-ce aux époques les plus favorisées par la Providence, que de courts intervalles d'une existence tranquille ; néanmoins, quand les Goths firent trembler l'empire romain sur sa base, deux cent quarante-six ans s'étaient déjà écoulés depuis la mort d'Auguste, cinq années de plus que nous n'en comptons entre notre époque et l'avènement de Louis XIV au trône ; de bons et de mauvais princes avaient exercé le pouvoir ; la confiance du monde dans les fortes institutions qui lui garantissaient, avec la paix sociale, l'exacte administration de la justice, était telle encore que l'inondation des barbares éveillait à peine dans l'empire ravagé quelques doutes sur l'éternité d'une puissance si nécessaire à la conduite de l'humanité.

Quand le grand évêque de Meaux entretenait le jeune dauphin de France « de la folie cruelle et brutale » de Caligula, « de la stupidité de Claude, » du règne de Néron, « le persécuteur du genre humain ; » quand il montrait à cet enfant destiné au trône Galba, Othon et Vitellius périssant successivement dans l'espace de moins d'une année, semblables à ces buveurs que terrassent l'un après l'autre les vapeurs de l'orgie ; quand il lui parlait « de la courte joie » apportée à l'empire par Vespasien et par son fils Titus, quand il faisait revivre Néron dans la personne de Domitien et ne laissait « respirer de nouveau le monde » que sous Nerva, sous Trajan, sous Adrien lui-même, bien que le règne d'Adrien ait été « mêlé de bien et de mal ; » quand il dépeignait Antonin le Pieux, « toujours en paix, mais toujours prêt, dans le besoin, à faire la guerre, » Marc Aurèle, en revanche, « toujours en guerre et toujours prêt à donner la paix à ses ennemis et à l'empire, » Lucius Verus, « endormi dans la mollesse, » Commode démentant « par ses brutalités » le sang glorieux d'où il était sorti, Pertinax immolé à la fureur de soldats licencieux, l'empire mis à l'encan et trouvant dans le jurisconsulte Didius Julianus un acheteur, Sévère l'Africain triomphant en Syrie, en Gaule et dans la Grande-Bretagne, Caracalla marchant à une mort tragique par un chemin tout semé de carnage, le Syrien Héliogabale étonnant l'univers « par ses infamies, » Alexandre Sévère « vivant trop peu pour le bien du monde, » le tyran Maximin, issu de race gothique, osant porter la main sur le sceptre des Césars, les deux Gordiens et l'Arabe Phi-

lippe, Dèce, Gallus, Volusius, Émilien, défilant au fond du tableau comme des ombres, et « ce vénérable vieillard, » Valérien, à qui la souveraine puissance fut déférée dans un jour d'alarme, livré aux Perses par la trahison, Gallien, le fils et le collègue du monarque captif, « achevant de tout perdre » par son inaction, — il allait à son but par une route inflexible. Sa logique chrétienne ne voulait, à travers tous ces événemens dont il arrêtait par quelques traits de feu les grands contours, discerner qu'une lumière : la poursuite des desseins de Dieu sur son église. La critique moderne ne saurait accompagner l'éloquent prélat dans cette voie; Montesquieu et Gibbon ont refusé, aussi bien que Voltaire, de l'y suivre. « La brièveté des règnes, écrit Montesquieu, les divers partis politiques, les différentes religions, les sectes particulières de ces religions ont fait que le caractère des empereurs est venu à nous extrêmement défiguré. » Je n'essaierai pas de réformer les jugemens de l'histoire sur ce point; je tiens à me renfermer exclusivement dans mon sujet technique et je pense bien moins à savoir sous quel régime le monde a vécu depuis l'avènement d'Auguste en l'an 31 avant Jésus-Christ, jusqu'à l'élévation de Claude II le Gothique en l'année 268 de notre ère, qu'à grouper de mon mieux tous les faits maritimes, sans acception de pays ou de siècle, pour en chercher la loi et pour leur demander d'utiles enseignemens.

César, suivant l'expression de Tacite, n'avait fait que montrer la Bretagne aux Romains; il ne la leur avait pas donnée. Eût-il même conquis ce territoire si profondément séparé du reste du monde, qu'il eût probablement hésité à en garantir la paisible possession au sénat : « Le Gaulois, disait-il, est prompt et ardent à prendre les armes; il manque de fermeté dans les revers; le Breton, au contraire, est tenace; il faut revenir souvent à la charge pour le soumettre. » Cette soumission définitive, Claude voulut l'entreprendre dès le début de son règne. Déjà Caligula y avait songé : le poignard de Chéréas ne lui laissa que le temps d'élever à l'entrée du port de Boulogne un phare qui put du moins faciliter l'exécution du plan de campagne arrêté par son successeur.

Claude alla s'embarquer à Ostie. Deux fois, avant d'avoir réussi à gagner Marseille, il faillit sombrer sous une bourrasque de mistral en vue de la côte ligurienne d'abord, près des îles d'Hyères ensuite. Ce premier pas n'avait certes rien d'encourageant; plus d'un Romain serait rentré chez lui : Claude continua sa route. De Marseille il atteignit Gesoriacum par terre, en traversant les Gaules. Gesoriacum, c'était autrefois Boulogne-sur-Mer, comme les îles Stéchades étaient les îles d'Hyères. Arrivé à Gesoriacum, l'empereur ne se borna pas, comme son prédécesseur, — s'il nous faut croire le moins croyable de tous les historiens, — à emporter pour tout trophée des coquil-

lages ramassés sur la plage; il exposa sans crainte son auguste personne à de nouveaux hasards. La flotte leva l'ancre et les blanches falaises de l'autre côté du détroit apparurent bientôt. En peu de jours, sans combat, sans une goutte de sang versé, Claude achevait la réduction de la partie de l'île qu'il tenait à soumettre. Ce résultat était plus positif que la pointe militaire tentée en courant par César; elle témoigne incontestablement d'un plan bien conçu, de préparatifs sagement ordonnés, et surtout d'une remarquable habileté politique. Six mois après le départ de Claude, la ville de Rome le voyait revenir triomphant. Le triomphe pouvait être plus mal décerné : Claude ne s'était pas contenté de ramener l'Angleterre insurgée sous le joug; il avait, au rapport d'Orose, conduit ses frêles vaisseaux jusqu'à la hauteur des Orcades.

A qui donc, si vous la lui refusez, accorderez-vous la couronne navale; et pourriez-vous citer de plus grandes victoires remportées jusque-là sur l'Océan? La Bretagne, l'île Iverne, « qui est presque aussi étendue et dont l'herbe savoureuse rassasie en quelques heures les troupeaux, » l'île Thulé, où le soleil, à l'époque du solstice d'été, ne cache jamais son disque sous l'horizon, toutes ces contrées à demi fabuleuses avant cette campagne n'avaient plus de mystères pour les géographes romains. En voyant partir Claude, Pomponius Mela en eut le pressentiment : « On ne tardera pas, disait-il, à parler de la Bretagne et de ses habitans d'une façon plus sûre et plus positive. Le plus grand des princes va nous ouvrir ce pays si longtemps fermé. » Oui, que le ciel conserve Claude à Rome, que ses successeurs gardent ses traditions et un temps viendra où, suivant la parole du poète, « la vaste barrière formée par l'Océan ouvrira un passage vers d'autres continens et vers de nouveaux mondes; les rivages reculés de Thulé ne seront plus considérés comme la dernière demeure de l'homme. »

Il y a deux Claudes dans l'histoire : celui qui, dans les luttes du champ de Mars, faisait, d'un coup de poing, sauter toutes les dents à son adversaire et celui que son grand-oncle Auguste n'osait pas montrer au peuple romain, de peur qu'il ne prêtât à rire aux mauvais plaisans (1). L'avorton que « la nature, assurait sa mère Antonia, n'avait pas pris le temps de finir, » ne fut pourtant pas un si mauvais prince. Ses ennemis les plus acharnés n'ont pu nous dissimuler l'importance des travaux auxquels il présida, et tous sont tombés d'accord pour lui reconnaître un esprit singulièrement cultivé. On cite de cet empereur, déclaré bien lestement, à mon sens, stupide, des jugemens qui eussent fait honneur à la sagacité de Sancho Pança.

(1) Claude Ier régna de l'année 41 à l'année 54 de notre ère; Claude II, dit *le Gothique*, monta sur le trône en l'année 268.

Montesquieu en a fait à bon droit la remarque : « Les places que la postérité donne sont sujettes, comme les autres, aux caprices de la fortune. » Comme le roi Louis XVI, auquel il n'a manqué que le don de séduire, Claude Ier adorait la géographie. La seule expédition militaire qu'il ait commandée en personne tourna surtout au profit des géographes, dont elle accrut considérablement le domaine.

Malheureusement, les héritiers successifs du pouvoir, depuis la mort de Claude jusqu'à l'avènement d'Adrien, furent loin de montrer le beau feu du petit-fils de Livie; ils négligèrent la mer et ne contribuèrent pas d'une façon bien marquée aux progrès qui excitaient toute la sollicitude du souverain célébré par Pomponius Mela. Néron seul eut une grande pensée : il conçut le projet de percer l'isthme de Corinthe. Les historiens n'y ont vu qu'une preuve irréfutable « de son extravagance. » L'opposition ne traitait pas mieux M. Guizot quand l'illustre orateur osait prévoir le jour où l'on ouvrirait un passage aux vaisseaux de l'Atlantique à travers l'isthme de Panama. « Connaissez-vous, monsieur, lui criait-on alors, beaucoup d'isthmes qui aient été percés? » Qu'aurait dit le peuple le plus spirituel de la terre s'il eût vu le premier ministre du roi Louis-Philippe « haranguer les prétoriens pour les exhorter à ce grand ouvrage, et, au signal donné par la trompette, enfoncer le premier la pioche en terre, remplir la corbeille des débris du sol et en charger, comme un simple manœuvre, ses épaules? » Voilà cependant ce que fit Néron en présence des troupes qui l'avaient accompagné dans l'Achaïe. Je crois qu'il leur donnait, en cette occasion, un très louable exemple, car les soldats de Rome ont dû en partie leurs succès à l'habitude du travail, et s'ils n'avaient ouvert autant de routes qu'ils ont soumis de peuples, leur domination ne se serait pas étendue si rapidement sur la surface du globe. L'isthme de Corinthe ne fut pas percé : ce fut un malheur plein de conséquences; personne n'osa plus s'attaquer aux isthmes. Ce qu'on aurait donc pu reprocher à Néron, ce n'est pas d'avoir entrepris cet utile travail, c'est de ne pas l'avoir achevé.

Il n'est vraiment que juste de faire honneur aux princes des grandes choses qui s'accomplissent sous leur règne, car on n'hésite guère à leur imputer les catastrophes dont le ciel se plaît quelquefois à punir la démence commune. Quand une éclipse de soleil menace les Chinois de leur ravir la lumière du jour, le souverain du Céleste-Empire, pénétré des lourdes responsabilités qui pèsent sur sa tête, fait en tremblant son examen de conscience; il se demande, le front courbé jusqu'à terre, quel si grand péché il a pu commettre pour qu'une semblable calamité vienne visiter ses peuples. L'empereur de Chine est de l'avis des

écrivains de l'*Histoire auguste;* il croit que le dispensateur suprême des biens et des maux ne s'occupe que de l'être chétif dont la main tient le sceptre, et que les nations, quoi qu'elles fassent, ne provoquent jamais par elles-mêmes sa justice. Ce système simplifie peut-être l'étude de l'histoire; il a l'inconvénient de ne point tenir compte des honnêtes intentions et de ne réserver que le blâme aux courageux efforts, lorsque le succès leur manque.

Claude Ier, — Tiberius Drusus Claudius, fils de Drusus et oncle de Caligula, — Claude Ier, honoré du double surnom de Germanique et de Britannique, était mort en l'année 54 de notre ère, d'un trépas trop subit pour qu'il n'en courût pas dans Rome quelques méchans bruits : il fallut attendre près de soixante-dix ans avant de retrouver un empereur géographe (1). Néron, Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan lui-même, n'ont peut-être pas été tout à fait indifférens à la marine; l'histoire n'a pas gardé trace des services qu'ils ont pu rendre à la géographie. Galba, Othon et Vitellius n'en auraient pas eu, il est vrai, le loisir, mais Vespasien eut plus de temps devant lui : pendant ses dix années de règne, Vespasien se contenta de naviguer sur le lac de Génésareth; il y défit les Juifs et leur tua plus de six mille hommes. Ce triomphe lui donnait sans doute le droit de faire frapper une médaille; c'était, à mon sens, aller un peu loin que de vouloir consacrer le souvenir de la défaite des Israélites par le bronze ambitieux qu'ont recueilli nos numismates. Ce bronze représente, en effet, une Victoire montée sur la proue d'un vaisseau, une couronne et une palme à la main, avec cet exergue : *Victoria navalis.* Les victoires navales, ce sont celles qu'on remporte sur l'eau salée. Il y a eu de très beaux combats livrés sur les grands lacs de l'Amérique, des lacs auprès desquels le lac de Génésareth paraîtrait à peine un étang; ces combats n'ont jamais pu cependant arriver à la notoriété du combat du *Shannon* et de la *Chesapeake :* ce qui se passe sur l'eau douce est affaire de mariniers.

Sous le règne de Titus, la flotte d'Agricola fit le tour de l'Angleterre par le nord; elle reconnut de nouveau les Orcades et l'Irlande. Peut-être Agricola eût-il poussé plus loin, peut-être l'eût-on vu, après avoir visité « les sept îles Émodes, en face de la Germanie, le golfe Codan avec sa grande île occupée par les Teutons, aller aborder aux rivages de Thulé; » Domitien, que l'espoir de ces grandes découvertes touchait peu et qui n'avait qu'un goût très médiocre pour l'hydrographie, se hâta de rappeler Agricola et de le condamner à une obscure vieillesse. Trajan aurait

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1883, *le Commerce de l'Orient sous le règne de l'empereur Claude.*

sans doute montré plus de penchant pour ces grandes entreprises. A peine eut-il battu les Daces et mérité par ses victoires en Asie le surnom de Parthique, qu'il voulut s'avancer jusqu'à l'embouchure commune de l'Euphrate et du Tigre. Cet empereur qui faisait sculpter des birèmes sur sa colonne, sans soupçonner qu'il allait ainsi fournir un nouveau thème à des discussions assoupies, se borna, — qui l'eût cru? — à contempler l'océan du rivage. Un vaisseau cependant était là, se balançant doucement sur ses ancres, n'attendant qu'un souffle favorable pour déployer ses voiles et se diriger vers les Indes. « J'aurais volontiers entrepris moi-même ce voyage, dit l'empereur, si j'étais dans un âge moins avancé. » Christophe Colomb comptait plus de soixante-six ans au moment où il partit pour sa dernière expédition ; Trajan n'en avait que soixante-trois lorsqu'il recula devant la traversée du Golfe-Persique. L'excuse invoquée par l'empereur me paraît cependant valable. Quant au successeur que Trajan se donna un peu à regret, s'il est permis de lui adresser quelque reproche, ce n'est pas celui d'avoir été un empereur sédentaire. Adrien passa presque toute entière sa vie sur les routes : il se croyait tenu d'imiter le soleil et de réchauffer successivement de ses rayons les diverses parties d'un empire dont la superficie comprenait près de six fois et demie la surface de la France.

Le souverain qui avait visité l'Angleterre, la Sicile et l'Afrique. affronté les neiges de la Calédonie et les plaines embrasées de la Haute-Égypte, laissa son héritage à un sénateur de cinquante ans, Antonin le Pieux. Antonin, durant vingt-trois années de règne, ne fit d'autre voyage que celui de Rome à Lanuvie. Le monde ne s'en trouva pas plus mal ; l'hydrographie y perdit beaucoup. Adrien n'avait pas la chasteté de Claude, « le seul des quinze premiers Césars dont les amours, a dit Gibbon, n'aient pas fait rougir la nature ; » il partageait du moins avec le petit-neveu d'Auguste le désir d'étendre le domaine d'une science qu'on n'a jamais cultivée sans en retirer de grands profits. En même temps qu'il reprenait les sages traditions d'Auguste et songeait à resserrer l'empire dans ses limites naturelles, Adrien se proposait de chercher d'amples compensations aux agrandissemens douteux qu'il sacrifiait, dans le nouvel essor imprimé au commerce. Il faisait reculer pour la première fois le dieu Terme; il vouait, en revanche, un culte particulier à Mercure. On ne lui plaisait pas moins en rédigeant des routiers et des portulans qu'en soutenant quelque thèse ingénieuse, ou en alignant de jolis petits vers. C'est à cette heureuse tendance que nous devons la célèbre lettre qui lui fut adressée par Arrien, alors gouverneur de la Cappadoce. Cette lettre contient, sous le nom

de *Périple du Pont-Euxin,* une description fort intéressante des deux rives de la Mer-Noire.

Je ne vois aucun fait maritime à relever pendant les règnes de Marc Aurèle, de Commode et de Pertinax; avec Septime Sévère, qui monta sur le trône en l'année 193, nos annales se rouvrent. L'expédition de Septime Sévère contre les Bretons et les Calédoniens doit avoir coûté à l'empire, si les écrivains contemporains n'ont rien exagéré, plus de cinquante mille hommes. Travaillé de la goutte à ce point qu'on était obligé de le porter en litière, Septime alla mourir à York dans la soixante-sixième année de son âge, terminant sous les armes un règne de dix-huit ans à la fois glorieux et prospère. Avant de rendre le dernier soupir, il prononça ce mot resté célèbre : « J'ai été tout ce qu'on peut être; à quoi cela me sert-il aujourd'hui? — *Omnia fui, et nihil expedit.*» Cela vous sert, souverain sceptique, souverain injuste à cette dernière heure envers vous-même, à laisser un nom honoré dans l'histoire. Le jour où les Romains compteront cet avantage pour peu de chose, c'en sera fait, croyez-le bien, de leur grandeur.

III.

Après le règne glorieux de Septime Sévère et le règne odieux de Caracalla, suivi du pouvoir éphémère de Macrin, l'Orient eut la satisfaction de voir deux de ses enfans, Héliogabale et Alexandre Sévère, assis sur le trône d'Auguste. Héliogabale fut massacré par les prétoriens, le 10 mars 222; son cousin, le fils de Mammée, fit goûter à l'empire les douceurs d'un règne de treize ans, tout empreint d'une mansuétude et d'une suavité presque chrétiennes. Le revenu général des provinces s'élevait alors à près de 400 millions de francs. Les labeurs ingrats d'une expédition dirigée contre la Perse compromirent le prestige du jeune empereur. Il était difficile à cette époque de maintenir la discipline; pour réprimer l'esprit séditieux de ses soldats, Alexandre crut qu'il suffirait de faire appel à leur amour-propre : du haut de sa grandeur, il les appela des bourgeois; si je ne craignais d'user d'un terme trop familier, je dirais des *pékins.* « Retirez-vous, Quirites, leur cria-t-il, et déposez les armes. » Les quirites obéirent; ils gardèrent un mortel souvenir de l'injure. Pendant qu'Alexandre Sévère commandait en personne une armée considérable rassemblée sur le Rhin, une sédition plus grave éclata. Un propos dédaigneux ne réussit pas à la calmer : Sévère fut égorgé par quelques centurions dans sa tente. Tel était, depuis Auguste, le sort de beaucoup d'empereurs romains.

Héliogabale et le doux Sévère étaient un anachronisme : Rome

revint, par instinct, à ce culte de la force physique qu'elle avait paru un instant abjurer. Le successeur que les soldats mutinés donnèrent à Sévère mesurait plus de huit pieds romains de haut : 2^{m},35. Il lui arriva souvent de boire dans un jour vingt-six litres de vin et de manger jusqu'à soixante livres de viande; on le disait de force à terrasser sept des plus vigoureux soldats de l'armée. Ce géant, doué de l'appétit de Polyphème, n'était pas un Romain ; Maximin reconnaissait pour auteurs de ses jours deux barbares ; son père était de race gothique, sa mère appartenait à la nation des Alains. Qu'était donc devenue la cour élégante et polie d'Auguste? On n'apprécie pas à sa juste valeur l'immense service que nous a rendu l'invention de la poudre; elle a soustrait le monde à la domination des butors.

En l'année 235, les butors trouvaient aisément à qui parler : les régions du Nord laissaient alors descendre peu à peu vers le monde romain une nouvelle famille de peuples qui semblait vouloir rendre à la race humaine les proportions gigantesques des temps héroïques. Si, comme on l'a prétendu avec une grande apparence de raison, les régions polaires, refroidies les premières, ont été aussi les premières à présenter des conditions d'existence possibles, il est tout naturel que la péninsule scandinave ait mérité le nom que lui donne Jornandès, de fabrique des nations et de réservoir des peuples. A une époque qui doit être postérieure à l'âge de la pierre polie, puisque déjà on construisait des vaisseaux, trois bateaux partirent de cette île Scanzia, qui, suivant le géographe Ptolémée, affecte la figure d'une feuille de cèdre, et vinrent aborder au rivage opposé de l'océan, non loin de l'embouchure de la Vistule. Un de ces vaisseaux, moins bon marcheur que les deux autres, était resté en arrière. On donna par dérision à ceux qui le montaient le nom de Gépides, ou traînards : *gépanta* signifiant, dans la langue de ces aventuriers, paresseux. Les Gépides formèrent plus tard une des puissantes tribus de la grande nation des Goths. Des siècles s'écoulèrent : les Goths s'étaient insensiblement portés des bords de la Vistule à ceux du Borysthène. Ils suivirent, poussant devant eux leurs troupeaux, le cours de ce grand fleuve et occupèrent, sans rencontrer de résistance sérieuse, les immenses plaines de l'Ukraine. Au début du IIIe siècle de notre ère, sous le règne du successeur d'Heliogabale, ils apparurent sur le littoral du Pont-Euxin, avec leurs boucliers ronds, leurs épées courtes, et leurs rois héréditaires. On les prit d'abord pour des Scythes et longtemps on ne leur donna pas d'autre nom : c'était cependant une tout autre race qui venait réclamer sa place au soleil. « Les Goths, dit Jornandès, dépassaient les Romains en taille et en bravoure. » On redouta bientôt leur fureur guerrière dans le combat.

Malgré sa vigueur incomparable, Maximin ne put échapper au destin de ses prédécesseurs; il périt bientôt, assassiné avec le jeune césar son fils. Dans l'espace de quelques mois, six princes disparurent, successivement frappés par le glaive. Les Goths cependant avançaient toujours, ravageant la Dacie, inquiétant la Mœsie, marquant chacun de leurs progrès par d'incroyables massacres. Les Perses en Asie n'étaient guère moins menaçans. Un professeur de rhétorique, Misithée, donna sa fille à un empereur de dix-neuf ans, le jeune Gordien, et marcha lui-même, sous le titre de préfet du prétoire, à la tête des armées. Les Perses reculèrent devant ce général improvisé. La vigueur d'âme d'un Sourdis, d'un Richelieu ou d'un Mazarin vaut bien pour la conduite d'un empire la force corporelle d'un Maximin. La fatalité, cependant, s'en mêlait : Misithée mourut de la dysenterie et Gordien, victime d'un attentat militaire, alla rejoindre dans la tombe Maxime et Balbin, les deux Gordiens de Carthage, Maximin lui-même et Alexandre Sévère.

Est-ce un Romain du moins qui recueillit alors la pourpre impériale? Non! ce fut encore un barbare : Philippe l'Arabe, né à Bostra, sur les confins de la Mésopotamie, fut appelé à l'empire par les soldats. « Les trente-cinq tribus du peuple romain, dit Gibbon, s'étaient entièrement fondues dans la masse commune du genre humain. Le vulgaire aveugle comparait la puissance de Philippe à celle d'Adrien ou d'Auguste : la forme était la même, le principe vivifiant n'existait plus; tout annonçait un dépérissement universel. » Ce que les égions d'Asie avaient fait, les légions d'Europe pouvaient le défaire : armée de Mœsie élut à son tour son empereur. Placé entre l'alternative de la pourpre ou de la mort, Dèce se résigna; il choisit le pouvoir. Philippe fut tué, dès la première bataille; Dèce, universellement reconnu par les provinces et par le sénat, n'eut plus à combattre que les Goths.

Ces Goths qui avaient vaincu et subjugué toutes les tribus placées sur leur chemin étaient des ennemis bien autrement redoutables que les premières hordes contre lesquelles avaient eu jadis à combattre Trajan et Arrien : la tactique que leur opposèrent les généraux romains ne paraît pas cependant avoir différé beaucoup de celle dont Arrien recommandait l'usage contre la tribu guerrière des Alains, tribu qui habitait alors, au nord du Caucase, les vastes steppes du gouvernement actuel d'Astrakan. « Rangez d'abord soigneusement, disait le gouverneur de la Cappadoce, vos troupes en bataille, infanterie, cavalerie, artillerie, en profitant de tous les accidens du terrain, puis attendez, ainsi préparé, l'attaque dans vos positions. Le plus grand silence doit régner dans les rangs, tant que l'ennemi n'est pas à portée de trait : à ce moment, mais à ce moment seulement, s'élèvera, d'un bout de la ligne à l'autre, une clameur

formidable ; les flèches, les javelots, les pierres, les traits énormes que dardent les balistes, pleuvront de tous côtés. Cette grêle de projectiles empêchera vraisemblablement les barbares d'aborder corps à corps la phalange. Supposons cependant que les Scythes, malgré tout, arrivent à nous joindre : les trois premiers rangs, se touchant des épaules, se couvrant de leurs boucliers, soutiendront, sans broncher, le choc ; le quatrième rang enverra ses traits par-dessus la tête des trois autres. Dès que l'ennemi fera mine de reculer, on lancera contre lui la cavalerie. La phalange prendra en même temps le pas accéléré et suivra la cavalerie d'aussi près que possible, pour la soutenir au besoin. »

Les provinces romaines étaient déjà envahies quand Dèce monta sur le trône. Ce vaillant général ne pouvait laisser dévaster impunément le territoire de l'empire : il dut prendre l'offensive. Dèce trouva les barbares occupés au siège de Nicopolis, ville fondée par Trajan sur le Jaterus en Mœsie. Les Goths, à son approche, se retirent : ils se retirent de la Mœsie, mais c'est pour aller assaillir la Thrace. Philippopolis, qu'ils investissent, est emporté d'assaut ; près de 100,000 hommes y périssent. Dèce revient à la charge : il attaque les Goths sous les murs d'une bourgade de la Mœsie. Une bataille des plus sanglantes s'engage : Dèce et son fils y succombent. Le successeur que l'armée leur donne achète la paix et la retraite des barbares d'un prix ignominieux ; Gallus consent à payer un tribut annuel aux Goths. Rome, à ce coup inattendu, s'indigne ; le gouverneur de la Pannonie et de la Mœsie, Émilien, renie l'odieux traité et ranime le courage des troupes ; les barbares sont chassés au-delà du Danube. La victoire a fait d'Émilien un empereur ; Gallus est immolé par ses propres soldats. Mais déjà Valérien est en route à la tête des légions de la Gaule et de la Germanie : Valérien se propose de venger Gallus. Le règne d'Émilien aura duré quatre mois ; l'armée qui lui donna la pourpre sur le champ de bataille n'hésite pas à tremper ses mains dans le sang d'un souverain dont elle est déjà lasse.

Le trône est maintenant occupé par un général de soixante ans. Le sénat montrait d'ordinaire un goût prononcé pour les vieux empereurs, le soldat aimait mieux les jeunes. Maxime avait soixante ans, Balbin soixante-quatorze quand le sénat les choisit, Gordien treize ans seulement quand le peuple exigea qu'on lui déférât le titre de césar, quelques mois de plus à peine quand les prétoriens l'appelèrent à remplir le trône vacant. Pour tout concilier, Valérien associa son fils Gallien à l'empire. Valérien brilla, nous assure l'histoire, d'un très vif éclat, tant qu'il eut la sagesse de se contenter du second rang : on vantait son courage, sa piété, la douceur de ses mœurs, l'étendue de ses connaissances. Monté sur le faîte, il ne

que déchoir. Il ne fut pas plus heureux en Orient que son fils Gallien sur les bords du Rhin, et, pour la première fois, les barbares déployèrent leurs étendards presque à la vue de Rome.

Ces barbares n'étaient pas des Goths; c'étaient des Suèves, nation plus puissante encore, dont les nombreuses tribus s'étendaient des bords de l'Oder jusqu'à ceux du Danube. L'empire se trouvait sapé de trois côtés à la fois; les Perses, traversant l'Euphrate, saccageaient Antioche, Tarse et Césarée; les Suèves envahissaient la Gaule et la Lombardie; les Goths campaient sur les bords du Danube. Les constantes incursions des Goths avaient heureusement aguerri les habitans de ces provinces romaines que Rome ne savait plus défendre. Les barbares de l'Est, arrêtés par une résistance inattendue, cherchèrent une route nouvelle pour envahir l'empire; la mer devint leur chemin. L'ère des flottilles commence : les flottilles des Goths vont précéder de deux cents ans au moins les flottilles normandes. Les Goths, si je ne me trompe, auront réalisé les premiers la pensée que je poursuis avec obstination : trouvant la voie barrée du côté de la terre, ils s'embarquent en masse, et font ainsi rentrer, trois siècles environ après la bataille d'Actium, la marine, investie d'une nouvelle puissance, « dans le jeu des armées. » Il est donc impossible que je ne m'occupe pas d'eux.

IV.

Que de fois, quand la défaite ouvrait notre territoire aux masses profondes du Nord, n'avons-nous pas entendu ce cri désolé : « Nous sombrons, et la marine ne fait rien! » Nos meilleurs amis eux-mêmes s'étonnaient de notre inaction et semblaient craindre de se trouver à court d'argumens pour l'excuser : « Pendant qu'à Paris, écrivait M. Louis Reybaud, enfermé à cette époque dans la capitale investie (1), les marins détachés tiennent un si bon rang, que devient la flotte?... Une telle force rester inactive, tant de canons muets, tant d'équipages assistant, les bras croisés, aux luttes désespérées de la patrie, c'est ce qu'on ne peut ni concevoir, ni admettre. Beaucoup s'en affligent, quelques-uns s'en indignent, aucun ne demeure indifférent... Il ne faudrait pourtant pas, dans ces heures d'amertume, se laisser aller à des accusations injustes... Voici, par exemple, une note qu'écrivait de Toulon, le 1er juin 1870, c'est-à-dire en pleine paix, deux mois avant les événemens, un officier général de la marine : « Nos escadres cuirassées, coulées dans le même moule invariable, devront céder le pas à des navires d'un moindre tirant d'eau,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1871, l'étude de M. Louis Reybaud : *la Marine au siège de Paris et à la mer.*

plus agiles, moins coûteux et tout aussi redoutables. Ces escadres relèvent trop d'un passé qui nous enlace encore de ses traditions et de ses nécessités factices. Nous avons la manie des monumens; nous *monumentons* toujours, s'il est permis d'employer cette expression, et notre flotte, avant d'être une force militaire, est un monument. Nous nous extasions devant sa fausse grandeur sans nous rendre bien compte des opérations auxquelles nous pourrions la faire servir. Il faut tenir grand compte du peu de fond que présentent certains bassins stratégiques. Si nos colosses ne peuvent ni y pénétrer, ni s'y mouvoir, il peut y avoir là un vice capital qui nous réduirait, en telle circonstance donnée, à l'impuissance! »

« Ces paroles, ajoutait M. Reybaud, étaient presque une prophétie. En effet, notre flotte s'est heurtée d'emblée à un double écueil : d'un côté, en lui enlevant sa troupe de débarquement, on avait diminué de beaucoup son importance; de l'autre, en lui donnant des bâtimens mal appropriés au service des mers où elle devait agir, on l'a paralysée. »

Qu'il me soit permis de prendre la parole après cet avocat aussi affectueux qu'éloquent et habile. « La marine ne fait rien, » disiez-vous? N'était-ce rien que d'assurer, pendant un rude hiver, à nos vaisseaux marchands, encore épars sur tous les points du globe, le libre chemin des mers? Pour peu que la constitution de la flotte s'y fût prêtée, la marine aurait fait certainement davantage. Le grand tirant d'eau des navires dont elle disposait ne lui permit à aucun moment d'opérer sur le littoral ennemi une diversion qui offrît, en regard des risques à courir, le moindre intérêt; les procès-verbaux de tous les conseils de guerre, qui se réunirent alors sous la présidence de nos amiraux, en font foi. Tout au plus la marine eût-elle pu bombarder à distance des villes ouvertes, mais pareille intervention, odieuse et sans danger, n'est pas heureusement dans nos habitudes. Tant qu'il n'y aura pas, à côté de la flotte, une flottille, nous resterons ainsi, au cours d'une guerre purement continentale, complètement désarmés. Les flottilles des pirates du Pont-Euxin, composées de misérables barques, ont mis l'empire romain à deux doigts de sa perte; une flottille française bien organisée eût peut-être, directement ou indirectement, débloqué Paris. Ce sont les incursions maritimes des Goths, précurseurs des Normands, que je voudrais ici raconter : j'espère trouver dans ce simple récit l'occasion de soutenir et de développer encore une fois la thèse dont je n'abandonnerai la défense que le jour où j'aurai vu l'inébranlable conviction qui m'anime pénétrer dans l'esprit de nos jeunes marins. Pour convaincre, il est indispensable de se répéter: la répétition était la seule figure de rhétorique à laquelle l'empereur Napoléon comprenait que l'on pût attacher quelque importance.

Strabon décrivait déjà, au temps d'Auguste, les barques dont se servaient les pirates du Pont-Euxin. « Ce sont, disait-il, de petites embarcations très légères, pouvant contenir de vingt à trente hommes tout au plus. » Les Grecs les appelaient *camaras*, — chariots couverts, — probablement parce qu'on les recouvrait, quand la mer était forte, d'un petit toit incliné. J'ai traversé plus d'une fois la lagune de Manille sur des pirogues protégées de la même façon : un Espagnol, notre compagnon de voyage, comparait en riant ces embarcations, au fond desquelles nous demeurions blottis, à un porte-cigare. Les *camaras* s'en prenaient d'ordinaire aux vaisseaux marchands; il leur arrivait néanmoins, de temps en temps, de se réunir et de s'attaquer alors à une province ou à une ville. « Il ne manque à ces pirates, remarque Strabon, que des ports, car il n'en existe guère sur la côte qu'ils habitent : les contreforts du Caucase descendent là jusqu'au rivage, et toute cette portion du littoral est abrupte. Mais les écumeurs de mer du Pont-Euxin trouvent des complices et des recéleurs dans la Chersonèse Taurique. »

On sait combien étaient cruelles les mœurs de ces populations, que leurs relations avec les Grecs ne purent civiliser qu'à demi. L'isolement inhospitalier dont elles s'étaient fait une loi favorisa plutôt qu'il ne retarda la création au fond de la Mer-Noire, sur les confins de l'Asie et de l'Europe, d'un petit état indépendant qui prit, dans les premières années du ve siècle avant notre ère, le nom de royaume du Bosphore. En l'année 108 avant Jésus-Christ, Mithridate s'emparait de ce royaume, qui confinait à son territoire; vainqueurs de Mithridate, les Romains firent du pays que la trahison de Pharnace leur livrait l'apanage d'un prince qui se reconnut sur-le-champ leur tributaire. Les Bosphoriens, nous l'avons dit, fournissaient aux pirates du Caucase ce qui leur manquait : des ports, un marché et toutes les facilités possibles pour partager à loisir leur butin. Rentrés chez eux, les pirates chargeaient leurs embarcations sur leurs épaules et les emportaient dans les forêts, qui leur servaient de repaires. « Quand revient la saison favorable, dit Strabon, ils remettent leurs péniches à la mer. Sur les côtes qu'ils ont l'habitude de dévaster, aussi bien que sur celles qu'ils habitent, ils connaissent des retraites où ils vont cacher leurs embarcations. Puis, de jour et de nuit, ils font la chasse à l'homme, poussant l'impudence jusqu'à traiter ouvertement avec les autorités du pays du rachat de leurs prisonniers. Dans les parages où quelque prince étranger commande, on peut à la rigueur obtenir justice et réparation des dommages subis en s'adressant aux magistrats, car il arrive souvent que les pirates sont traqués à leur tour et capturés avec leurs bateaux; là, au contraire, où le territoire est soumis à notre influence, il faut se résigner, tant la négligence des pré-

fets envoyés de Rome dans ces contrées lointaines est grande et ennemie de toute répression. »

Ce fut, — ne craignons pas de le répéter, — dans ce royaume du Bosphore et sur cette côte du Caucase que les Goths trouvèrent les vaisseaux, ou plutôt les embarcations dont ils avaient besoin pour transporter leurs armées au sein des provinces romaines de l'Asie. La limite de ces provinces avait été portée, depuis l'époque où Arrien côtoyait le littoral du Pont-Euxin, de Dioscurias à Pityus, « ville pourvue d'un bon port et défendue par une forte muraille. » Procope compte deux jours de navigation entre Pityus et Dioscurias; Muller reconnaît l'emplacement de Pityus dans la localité moderne de Pitsiounta, située à 30 milles environ de Soukoum-Kaleh, débouché maritime dont le nom se retrouvera souvent dans l'histoire des luttes que les Russes n'ont cessé de soutenir contre les armées du sultan. Les Romains avaient confié la garde de la frontière asiatique à un officier d'une valeur éprouvée, Successianus. Malgré la faiblesse de la garnison de Pityus, Successianus parvint à repousser les attaques des Goths. Faire un siège sans machines n'était guère plus facile à cette époque que d'enlever aujourd'hui la plus chétive place sans canons. Tout l'effort des hommes de guerre qui s'occuperont un jour de rendre les descentes par mer efficaces devra, je l'affirme hardiment, porter sur ce point : créer une artillerie maniable, légère, et susceptible d'être embarquée sur de très petits vaisseaux. Il faudra découvrir la torpille terrestre pour en faire l'auxiliaire de cette torpille maritime qui menace déjà nos énormes vaisseaux cuirassés de déchéance. Je ne saurais trop insister sur ce sujet, car, dans ma pensée, les descentes doivent être avant tout des surprises, et elles ne pourront jamais être tentées avec quelque chance de succès que par des flottilles.

Malheureusement pour les Romains, Successianus ne tarda pas à être appelé à un poste jugé plus important : les Goths reparurent à l'instant sous les murs de Pityus, enlevèrent d'assaut cette place forte et, pour qu'elle ne gênât plus à l'avenir leurs progrès, la rasèrent, puis de Pityus, en suivant le rivage de la Colchide, passèrent à Trapézonte. Cette ville était une ancienne colonie grecque. En lui donnant un port, l'empereur Adrien lui avait donné la richesse : Trapézonte prit soudain un grand développement et s'entoura d'une double enceinte ; les marchands y affluèrent en foule. A la première annonce de la mise en marche des barbares, Valérien s'était empressé de renforcer la garnison de Trapézonte. Ce ne furent probablement pas des soldats d'élite qui entrèrent dans la place, car la négligence de ces dix mille hommes, — le renfort, on le voit, était sérieux, — allait préparer un succès funeste et facile aux assiégeans. Envoyer au-devant de l'ennemi ses bonnes troupes

et confier la garde de ses forteresses à des réserves qui ont désappris la discipline peut être souvent une nécessité; seulement il ne faut pas compter que les cités ainsi défendues opposeront toute la résistance qu'on est en droit d'attendre d'une troupe appartenant à l'armée régulière. Les Goths profitèrent de la nuit pour surprendre une garnison dont la vigilance n'était que trop aisée à endormir. Ils avaient rassemblé une énorme quantité de fascines : ils en comblent soudain le fossé, escaladent les murs et se répandent dans la ville avec de grands cris. L'épouvante fait tout fuir devant eux. En un instant, ils sont maîtres d'une place qui eût pu les retenir des années entières sous ses murs. Les Goths ne pouvaient, vu leur nombre restreint, avoir la prétention de garder une si grosse conquête. Ils se contentèrent de la mettre au pillage et reprirent la mer avec un butin immense. Toute la côte du Pont fut ravagée dans cette première campagne. Des milliers de captifs allèrent conduire la charrue sur un sol que les Goths, peuple pasteur et nomade, auraient laissé en friche; les plus robustes furent réservés pour manier la rame sur les vaisseaux.

Partout où ces essaims de barbares passaient, ils ne laissaient rien à glaner à ceux qui viendraient après eux; l'invasion, quand elle se répéta, chercha donc un terrain nouveau. La côte occidentale de la Mer-Noire n'avait pas encore été dévastée; vers cette rive intacte, les Goths se portèrent d'emblée dès leur seconde campagne. Ils passèrent rapidement devant l'entrée du Dniester et devant les bouches du Danube : le plus fructueux butin qu'ils recueillirent, sur ce rivage qui leur était depuis longtemps connu, consista en un supplément de bateaux. Leur flotte augmentait ainsi à vue d'œil; leur troupe ne tarda pas à se grossir également. Tous les gens sans aveu accoururent à leur appel, impatiens de prendre part au pillage de l'empire romain. Le détroit qui sépare l'Europe de l'Asie fut franchi par cette flottille, que les fortifications de Byzance, rasées jadis par Septime Sévère, n'étaient plus en mesure d'arrêter; les habitans des bords de la Propontide virent avec effroi l'invasion menacer leurs rivages. La garnison de Chalcédoine, alors campée près du temple de Jupiter Urius, fut la première à lâcher pied. Chalcédoine, Nicomédie, Nicée, Pruse, Apamée, Cios tombèrent successivement aux mains des pirates. Ces villes, depuis des siècles, se croyaient à l'abri de tout danger; leurs murailles s'écroulaient et n'offraient plus guère que des ruines; il était trop tard pour songer à les relever, personne n'eut l'idée de les défendre. Ceux qui purent fuir se crurent trop heureux de n'avoir à sacrifier que leurs richesses; les autres courbèrent la tête sous l'ouragan. Le progrès des Goths ne fut suspendu que par le débordement du Rhyndacus, qui protégea, comme par une intervention miraculeuse, la

ville de Cyzique. Les Goths ne se souciaient pas d'exposer leur flottille aux rigueurs de l'automne, qui annonçait, par ces pluies prématurées, son approche. Ils ajournèrent à l'année suivante leurs déprédations et regagnèrent la côte d'Europe à la hauteur d'Héraclée. Mais déjà la saison était peu propice au retour. Les populations de toutes parts avaient couru aux armes; Venerianus, le commandant de la flotte romaine, annonçait l'intention de fermer le passage aux hordes qui se hâtaient de rejoindre leurs repaires. Un combat s'engagea non loin de l'entrée du Bosphore; les Goths en sortirent vainqueurs, et Venerianus y trouva, suivant l'expression de Trebellius Pollion, un des écrivains de l'*Histoire auguste*, la mort d'un soldat. Le naufrage, les pertes subies pendant les fourrages qu'il fallait faire pour se procurer des vivres vengèrent cependant largement les Romains. La flottille ne rentra dans les ports de la Chersonèse Taurique que considérablement diminuée.

Les pirates ne se découragent pas pour si peu. Une troisième expédition fut immédiatement entreprise : elle comptait plus de cinq cents voiles. Les Goths ne s'attardèrent pas, cette fois, à piller les côtes du Pont-Euxin; ils allèrent droit du Bosphore Cimmérien au Bosphore de Thrace. Bien qu'ils eussent le courant pour eux, le vent contraire les rejeta d'abord du milieu du détroit dans la Mer-Noire; le lendemain, le vent changeait; quelques heures d'une brise favorable portaient les envahisseurs jusque sous les murs de Cyzique. Enlever et détruire cette place qui avait résisté aux armes de Sparte d'abord, à celles de Mithridate ensuite, fut pour eux l'affaire d'un instant. Enivrés par ce premier succès, ils conçurent le dessein de pousser plus loin leurs ravages. C'est presque toujours un habile calcul de porter le théâtre de la guerre sur un point où l'on n'est pas attendu : la surprise et l'effroi combattent alors pour vous. Les Goths franchirent résolument l'Hellespont, jetèrent la terreur dans la mer Égée et parurent tout à coup devant Athènes, dont les murailles n'avaient pas été réparées depuis le jour où Sylla était entré par la brèche dans la ville de Minerve. Les barbares se rendirent bientôt maîtres de la place : Athènes subit le sort de toutes les villes où le fléau dévastateur pénétrait.

Combien de monumens durent alors périr; et qu'il faut remonter loin, on le voit, pour rencontrer la date des premières mutilations infligées aux chefs-d'œuvre dont nous déplorons si amèrement la perte! Trebellius Pollion nous affirme que les Goths furent enfin vaincus par les Athéniens marchant sous la conduite de Dexippe, écrivain peu connu de cette époque obscure. Que Trebellius Pollion n'a-t-il dit vrai! Ce serait du moins une consolation pour nous de savoir que les premiers qui osèrent porter la main sur ces mer-

veilles de l'art, immortel honneur de l'esprit humain, en ont été punis comme ils méritaient de l'être. L'art appartient à l'humanité tout entière; les profanateurs, qu'ils soient Goths ou Vandales, n'y peuvent toucher sans s'attirer l'exécration de la postérité la plus reculée. Malheureusement la victoire de Dexippe ne dut pas être bien décisive, car, quelques jours après, les Goths se répandaient dans l'Épire, dans l'Acarnanie et dans la Béotie. Thèbes, Argos, Corinthe, Sparte furent à leur tour saccagées.

Valérien était, en ce moment, prisonnier de Sapor; son fils Gallien venait de se faire inscrire parmi les citoyens d'Athènes. Gallien se glorifiait d'avoir obtenu, dans une cité qui commandait toujours le respect, la charge honorable d'archonte : comment ne serait-il pas sorti de sa mollesse léthargique au bruit de ce flot d'hommes dont l'irruption menaçait de tout inonder? Gallien accourut avec une armée. Les Goths comptaient parmi leurs alliés les Hérules, tribu sarmate qu'ils ramassèrent, dit-on, sur leur passage quand ils descendirent du bassin de la Vistule dans le bassin de l'Hypanis et du Borysthène. Le chef des Hérules se laissa gagner par Gallien et entra au service de Rome. L'empereur lui fit des conditions dignes de la nation belliqueuse qu'il tenait à détacher, à cette heure critique, de la confédération des barbares : il le revêtit de la dignité consulaire. Rome n'existait plus que par ces compromis; l'empire ne pencha jamais plus visiblement vers sa chute. Les Goths, déjà rassassiés de butin et de carnage, ne songeaient cependant qu'à opérer leur retraite. La retraite est le moment difficile de ces pointes audacieuses où la guerre ne peut être qu'une succession de hasards; heureusement pour le salut de la plupart d'entre eux, les pirates du Pont-Euxin n'avaient pas brûlé leurs vaisseaux. Quelques-uns commirent l'imprudence de vouloir regagner les plaines de l'Ukraine à travers la Mœsie; ils trouvèrent sur leur chemin l'armée de Marcien et des populations ardentes à la vengeance. Gallien commença par battre ces bandes dispersées dans l'Illyrie; Marcien acheva le massacre en les poursuivant jusque dans les défilés du mont Gessacus. La majeure partie des Goths avait, nous l'avons dit, eu la sagesse de se rembarquer. La flottille brûla, en passant, le temple de Diane à Éphèse, temple sept fois incendié et sept fois rebâti, ravagea la côte de la Troade et entra enfin dans l'Hellespont. A partir de cet instant, les Goths purent se regarder comme sauvés; aucune force navale n'était de taille à leur barrer la route. Ils traversèrent sans encombre la Propontide, le Bosphore de Thrace, et, — ce qui prouve bien la sécurité complète de leurs mouvemens, — allèrent se reposer de leurs fatigues à Anchiale, ville de Thrace bâtie sur le littoral, au pied du mont Hémus. Jornandès prétend qu'ils y firent une cure d'eaux; « les eaux thermales, qui

sortent d'une source située à quinze milles romains d'Anchiale, étant réputées les plus efficaces que l'on connaisse au monde pour rendre la santé et la vigueur aux malades. » De cette station balnéaire, les Goths eurent peu de peine à remonter le long du rivage jusqu'aux bouches du Borysthène.

L'effroi que cette irruption sans précédent, plus terrible cent fois que celle de Xerxès, sema sur sa route, n'a pas permis aux historiens de nous en transmettre un récit circonstancié et fidèle, c'est plutôt un cri d'horreur qu'une relation détaillée qui est parvenue jusqu'à nous. « L'incendie, écrit Ammien Marcellin, s'est promené sur la Macédoine entière ; Thessalonique et Cyzique se sont vues bloquées par des myriades d'hommes ; Anchiale et Nicopolis ont été saccagées ; Philippopolis fut détruite de fond en comble. L'Épire, la Thessalie, toute la Grèce enfin, subirent les effroyables rigueurs de l'invasion. » Les irruptions par terre, les dévastations maritimes, tout se confond dans la pensée de l'éloquent écrivain. Pour nous, il n'est qu'un fait qu'il nous importe de retenir : c'est le trouble que doit jeter, dans la défense d'un vaste territoire, l'action d'une flottille quand elle porte une armée.

IV.

L'empire russe, pendant la guerre de 1854, ne s'est trouvé vulnérable que sur deux des points de son grand développement de côtes : Bomarsund et Sébastopol. Si les hostilités se fussent prolongées, il n'est point impossible que, les préparatifs des alliés étant devenus plus sérieux et mieux combinés, la capitale même, la ville de Pierre le Grand, n'eût point été tout à fait à l'abri d'un débarquement. La revue navale de Portsmouth, qui suivit de si près la conclusion de la paix, montra du moins que les Anglais n'avaient rien négligé pour se mettre en mesure de porter au besoin ce coup décisif. Toute une flottille de canonnières fut improvisée dans le court espace d'un printemps : la paix signée, on remonta sur des cales couvertes ces escadrilles dont on ne savait plus que faire. Assurée de pouvoir les préserver ainsi d'un trop prompt dépérissement, l'Angleterre les garda pour une autre occasion, ne désespérant peut-être pas de faire naître cette occasion un jour. L'événement trompa son attente : les canonnières ne sont plus, très probablement à cette heure, que du bois pourri. Les arsenaux britanniques n'en avaient pas moins fourni la preuve incontestable de leur prodigieuse puissance de production. L'effet moral a eu, je n'hésite pas à l'affirmer, sur les négociations qui se poursuivaient une influence notable.

Ce que les Anglais auraient pu faire, les Allemands, prétendent certains stratégistes, seraient, grâce à leur voisinage des états du tsar, en bien meilleure situation pour le tenter. Une descente opérée sur la rive méridionale du golfe de Finlande aurait-elle quelques chances de réussir? Elle jetterait en tout cas l'alarme dans le camp ennemi et constituerait une diversion de la plus haute importance. Les risques à courir, dans une opération de ce genre, ne sauraient cependant être méconnus : à la guerre, il faut bien s'y résoudre, on n'obtient d'avantages qu'à la condition d'affronter quelques risques. Les Russes, sans s'exagérer le danger auquel les exposerait l'esprit ingénieux et entreprenant d'un adversaire exalté par de récentes victoires, ont voulu néanmoins étudier pratiquement la question, et, si je puis m'exprimer ainsi, en avoir le cœur net. Le 27 juillet 1883, en présence de l'empereur et des principaux membres de la famille impériale, le simulacre d'un débarquement de vive force a été exécuté sur la côte d'Esthonie. Deux corps d'armée, une escadre de quinze cuirassés, et toute une flottille de canonnières ont pris part à cet exercice : un des corps d'armée devait accomplir la descente, l'autre était chargé de la repousser. De part et d'autre, les manœuvres paraissent avoir approché, autant que possible, de la réalité ; aucun détail n'a été omis : ni les reconnaissances préliminaires, ni l'appui que l'artillerie des vaisseaux doit prêter en pareille occurrence aux troupes qui débarquent. Les bataillons placés à terre se sont tenus masqués jusqu'au dernier moment ; ils n'ont révélé leur présence que lorsque le débarquement était déjà prononcé. Retraite convenue à l'avance, retour offensif, rien n'a manqué à un programme qu'on tenait à dresser si complet, que le combat simulé faillit un instant dégénérer en bataille sanglante.

Quelle a été, quand tout fut terminé, l'impression générale des juges compétens? Le correspondant du journal *le Soleil* était sur les lieux : pour lui, si je l'ai bien compris, les assaillans auraient été fondés à s'attribuer la victoire. Je me plais surtout à enregistrer cette observation : « Les Cosaques, ivres d'enthousiasme, lançaient à l'eau leurs montures, et, à peine parvenus au rivage, exécutaient des fantasias échevelées. » Avis à nos cavaliers ! Qu'ils nous aident un peu et ne se montrent pas trop exigeans quand, avec les moyens bien imparfaits dont nous disposons aujourd'hui, nous essayons si laborieusement de les mettre à terre.

Le général duc de Rovigo a raconté, dans ses intéressans Mémoires, comment il s'y prit pour débarquer sur la plage d'Alexandrie les chevaux de l'expédition d'Égypte. Il en fit d'abord transporter quelques-uns dans des chaloupes et ordonna qu'on les rangeât sur le rivage, la tête tournée du côté de la mer ; pour les autres,

après les avoir hissés au bout de vergue, il les descendit simplement à l'eau. Des embarcations les attendaient; les cavaliers, qui y avaient pris place, saisissaient les chevaux par la longe, leur soutenaient la tête à peu près à la hauteur du plat-bord et le convoi se mettait en marche. Dès que les canots touchaient le fond et se trouvaient arrêtés par la déclivité de la plage, les conducteurs abandonnaient les animaux à eux-mêmes : l'instinct du cheval le poussait à rejoindre ses compagnons. Savary nous affirme que le débarquement de la cavalerie s'opéra de cette façon avec une rapidité surprenante : le général Desaix lui en adressa les plus vifs complimens. Dans un port, ce procédé expéditif doit en effet réussir; sur une côte battue par la moindre mer du large, il pourrait donner lieu à plus d'un mécompte : le cheval a horreur des brisans. C'est, du reste, une question à étudier.

Il y en aurait bien d'autres à éclaircir, si nous voulions suivre l'exemple des Allemands et des Russes. La création d'une flottille pouvant se suffire à elle-même ne me paraît pas chose impraticable, et cette solution du problème est celle vers laquelle j'inclinerais de grand cœur, ne fût-ce qu'à cause de sa simplicité et de ses immenses avantages, mais je prévois sans peine toutes les objections qu'un pareil projet soulèverait. Nous n'aimons pas, en France, à être troublés dans nos habitudes : l'idée d'exposer des troupes sur des esquifs qu'un seul coup de mer peut submerger n'est plus de notre époque; il faudrait avoir l'âme de Germanicus ou celle d'un hetman de Cosaques Zaporogues pour se lancer gaîment dans pareille aventure. Embarquons donc les esquifs eux-mêmes; nous écarterons ainsi toute chance contraire. Combien de péniches de vingt, de trente, de quarante ou de cinquante avirons suppose-t-on qu'un de nos grands transports pourrait recevoir, s'il était aménagé pour prendre à son bord non plus des bateaux-torpilleurs, mais des embarcations longues, étroites et légères? Cent péniches, est-ce trop? Mettons-en donc cinquante. A ce taux, dix transports pourront conduire, sur les lieux où vous vous proposerez de tenter une descente, cinq cents bateaux à rames : ces bateaux donneront très aisément passage à dix mille hommes. Voilà déjà une grosse division d'infanterie jetée à terre promptement et d'un seul coup, à une condition, cependant, c'est que l'aviron sera aux mains du soldat et que le soldat aura, de longue date, appris à le manier. Avec vingt transports, — dix pour porter les hommes, dix pour charger le matériel flottant de la descente, — on peut s'épargner les dangers d'une traversée dans des barques à demi pontées. L'artillerie et la cavalerie exigeront, il est vrai, des navires d'une construction spéciale : je ne mets pas en doute que ces navires, on n'arrive à les faire assez plats de varangues pour qu'ils puissent, dans beau-

coup de parages, s'accoster presque à terre. Si quelque scrupule retient encore ici nos ingénieurs et nos officiers, nous ferons pour l'artillerie et pour la cavalerie ce que nous avons fait pour l'infanterie : nous nous résignerons au transbordement. Seulement le problème, dès ce moment, se complique. Tout projet de descente qui emprunte le concours des navires de haut bord suppose la possession incontestée de la mer ; la flottille pourrait, à la rigueur, se passer de la protection des escadres. Avant de prendre parti, essayons d'abord la force de résistance de ces engins maniables dont nous suspectons peut-être à tort les facultés.

Depuis bientôt dix ans je le répète : tant qu'on n'aura pas créé une école de débarquement, on ne saura pas ce qu'on peut demander à une flottille. Si cette école avait son siège en Algérie, les études que je recommande trouveraient à la fois plus de secret, de loisir et de recueillement. Dans notre grande colonie militaire, les troupes sont toujours sur le pied de campagne; plus disponibles qu'en France, elles montreraient peut-être moins de répugnance pour les nouveautés. On serait agréablement surpris, j'en suis convaincu, de voir peu à peu, et dans le court espace de quelques années, ce qui semble aujourd'hui une chimère prendre corps, se développer, et réclamer sa place dans la plupart des plans de mobilisation. Une école de débarquement n'exige pas un personnel bien nombreux : une simple compagnie d'infanterie, un peloton de cavaliers, deux canons attelés feraient au besoin l'affaire. L'important serait de perfectionner par des essais intelligens et sans cesse renouvelés le matériel destiné à des opérations que nous avons compliquées à plaisir. J'ai pris ma part du débarquement d'Oldfort, j'ai dirigé celui de Kertch, et celui de Kinbourn : je déclare formellement que de longues études ne seront pas nécessaires pour faire mieux. En tout état de cause, je ne crains pas d'assumer ici le rôle de prophète : si nous hésitons trop longtemps à entrer dans la voie nouvelle que j'indique, la lumière nous viendra du Nord.

V.

Les Goths n'ont pas été les seuls à tenter de longues traversées dans de petites barques : une colonie de Francs, transplantée vers la fin du IIIe siècle sur les bords du Pont-Euxin, voulut, en l'année 282 de notre ère, profiter du désarroi dans lequel l'esprit séditieux de l'armée jetait alors l'empire; elle s'empara tout à coup de quelques vaisseaux marchands. Partis de l'embouchure du Phase, ces hardis révoltés ne trouvèrent pas d'obstacle sur leur route : ils franchirent le Bosphore, traversèrent la Propontide, descendirent l'Helles-

pont et portèrent le ravage en Asie, en Grèce, en Sicile, en Afrique. Que faisait donc pendant ce temps la flotte de Ravenne? Existait-elle encore? Une poignée d'aventuriers pouvait non-seulement saccager les rivages sans défense qui se présentaient sur son chemin, elle prenait des villes, des cités telles que Syracuse, dont la résistance faillit briser jadis la puissance, alors en pleine floraison, de la république d'Athènes. Fort heureusement les Francs songeaient encore moins à grossir leur butin qu'à se rouvrir le chemin de la patrie. Les colonnes d'Hercule les virent passer avec étonnement, l'Océan les reçut comme des brebis revenant au bercail : il garda pour d'autres ses colères. S'accrochant à la côte de la péninsule ibérique et à celle des Gaules, les nouveaux Argonautes finirent par atteindre l'embouchure du Rhin et le rivage des Bataves.

Que pensez-vous de cette traversée? Les galères de Venise, quand, au moyen âge, elles se rendaient du fond de l'Adriatique à Anvers et à Bruges, étaient-elles plus hardies que ces bateaux des Francs? Dépassaient-elles avec plus d'audace les limites que les Grecs n'osèrent jamais franchir? Ne suivaient-elles pas, avec une prudence qui n'avait garde de se démentir, le littoral dans tous ses détours? Des pilotes les conduisaient de cap en cap, à travers les écueils des côtes de Bretagne, au milieu des bancs de sable de la côte de Flandre : livrées à elles-mêmes, elles n'auraient pas accompli sans peine l'odyssée dont les historiens romains nous ont, en quelques lignes, transmis le souvenir. Prenez une de nos tartanes, un de nos chasse-marées, confiez-les à un de nos jeunes officiers et donnez-leur à recommencer ce long itinéraire; faites-les passer de Sébastopol ou de Nicolaïef à l'embouchure de la Somme ou à celle de l'Escaut, vous verrez si la tâche paraîtra aujourd'hui plus facile qu'au temps d'Aurélien et de Probus. On cite encore comme un trait d'intrépidité confiante le voyage des galères de Marseille, qui, sous le règne de Louis XIV, allèrent rejoindre l'escadre de Tourville dans la Manche et l'aidèrent à brûler les vaisseaux anglais dans le port de Dartmouth. L'habitude de monter d'énormes navires nous a rendus suspects les petits bâtimens; nous ne savons plus affronter la tempête sur des coques de noix. J'ai commandé un côtre dans ma jeunesse; j'avais pour équipage l'élite des gabiers du vaisseau le *Nestor*; quand nous prîmes la mer, nous étions tous, matelots et capitaine, aussi empruntés les uns que les autres : il nous fallut refaire complètement notre apprentissage. Les marins de haut bord ne vaudront jamais rien pour armer des flottilles; ces sortes de navires, il convient de les remettre aux mains de gens qui les connaissent, de gens qui aient passé leur vie sur des bateaux semblables, à des pêcheurs et non à des matelots de long cours. Quant aux capitaines, il n'est certes pas besoin que leur éducation

se soit faite au-delà des tropiques et qu'ils aient gagné leur brevet d'aspirant à l'école navale.

Réservez les mathématiciens pour vos flottes cuirassées, donnez vos flottilles à conduire à des caboteurs, car ce seront des opérations de cabotage que vous leur demanderez. J'entrevois d'ici, — je l'ai déjà dit bien souvent et je veux cependant le redire encore, — j'entrevois deux marines à l'œuvre dans les guerres futures : une marine savante et une marine essentiellement pratique. La première gardera le grand chemin des mers, la seconde tirera parti de cette suprématie dont, avec vos gros bâtimens, vous êtes inhabiles à obtenir le moindre avantage. Le siècle de Louis XIV a vu ainsi marcher côte à côte la marine des escadres et la marine des brûlots. Ne vous effrayez pas des nouveautés, ces prétendues nouveautés ne sont la plupart du temps qu'un heureux retour aux sages idées de nos pères. N'encombrez donc pas d'un bagage de science inutile vos flottilles de torpilleurs, de péniches et de chaloupes canonnières; jetez sans hésiter à la mer tout ce qui les surcharge. Ce sera là une marine de sacrifices : il n'est pas nécessaire pour y faire figure d'avoir appris le latin, l'anglais, l'histoire, la géographie, le dessin, la géométrie, la statique, l'arithmétique, l'algèbre, la trigonométrie rectiligne, la géométrie descriptive, la physique, la chimie, de savoir raconter, dans une composition de concours, comment « la jeune princesse Rosamonde, non moins capricieuse qu'agile à la course, après avoir évincé bien des prétendans malheureux, fut enfin vaincue et conquise par les ruses d'Abibas. » Un pilote qui aura le cœur bien placé, un bon quartier-maître, encore jeune et alerte, se trouvera fort à l'aise sur ces barques, où l'existence serait presque impossible pour un officier qui aurait passé sa jeunesse sur nos vaisseaux. Toute la science de l'encyclopédie moderne est à peine suffisante quand il s'agit de diriger nos léviathans; elle ne serait qu'une gêne sur des bateaux dont l'appareil moteur doit être aussi peu compliqué que possible et qui, de plus, ne seront jamais appelés, par le service spécial auquel on les destine, à perdre la terre de vue.

L'éducation d'un parfait officier coûte cher à l'état : pourquoi donc s'imposer des frais inutiles? La marine des enfans perdus n'a pas besoin de tant de sollicitude: elle réclame surtout des hommes de métier, durs à la fatigue, insensibles aux intempéries et indifférens au danger. J'admettrai toutefois la nécessité de sectionner cette marine, d'en former des divisions commandées par un certain nombre d'officiers de haut bord. Il ne saurait être inutile de rechercher, pour la direction supérieure, des hommes que leur éducation première et toutes les habitudes de leur vie aient imbus de longue date du grave sentiment de la responsabilité. Ma voix, je le sais, ne crie pas dans le désert; elle a déjà rencontré plus

d'un écho : il ne s'agit donc que de passer du domaine des utopies à l'exécution. Encore quelques années, et les flottilles auront repris leur rang si important sur les mers.

Nous avons vu quels ravages put exercer, pendant la captivité de Valérien, grâce à la négligence ou au dépérissement de la marine impériale, une flottille composée d'environ cinq cents voiles. Quelques mois à peine après la terrible invasion, les tribus de la Germanie et de la Sarmatie s'unissaient aux Goths du Borysthène pour préparer une expédition bien plus formidable encore. « Les affaires de l'empire, suivant l'énergique expression de Bossuet, se brouillaient déjà d'une terrible manière. » Cette époque est celle que les historiens ont désignée sous le nom de période des trente tyrans : elle ne dura heureusement que quelques mois.

La plus impardonnable des faiblesses pour tout esprit qui affiche la prétention de gouverner autre chose que son foyer consiste à s'exagérer la portée des épreuves que l'état traverse. « Jamais pareilles calamités n'ont affligé la république ! » s'écrient, dans leur épouvante, ceux qui n'ont pas feuilleté les vieilles annales ou qui les ont oubliées. L'écrivain romain leur répond : « Détrompez-vous ! le sentiment trop vif des maux présens vous égare : des événemens de même nature, des crises tout aussi graves se sont renouvelés plus d'une fois. Le mal a passé et les choses n'ont pas tardé à reprendre leur niveau — *Res in integrum sunt restitutæ.* » La situation cependant était vraiment critique en l'année 268 de notre ère : le fils de Valérien, l'empereur Gallien, venait d'être tué devant Milan, pendant qu'il assiégeait un général factieux, le fameux Auréole ; presque au même moment 320,000 barbares, portés, s'il en faut croire Zonare, par six mille bateaux, construits et rassemblés à l'embouchure du fleuve que nous nommons aujourd'hui le Dniester, faisaient à la fois irruption sur les côtes de l'Europe et sur celles de l'Asie. Rome, — la république, comme on l'appelait encore, — était épuisée ; elle n'avait plus de boucliers, plus d'épées, plus de javelots ; un autre usurpateur, Tetricus, était maître des Gaules et des Espagnes ; tous les archers servaient sous Zénobie. Il fallait un grand homme pour sauver la situation ; le sénat crut l'avoir trouvé : « Claude Auguste, vous êtes le modèle des frères, des pères, des amis, des sénateurs et des princes ! Claude Auguste, délivrez-nous d'Auréole ! Claude Auguste, délivrez-nous des Palmyréens ! » Auréole, nous l'avons déjà dit, était ce général dont le triomphe eût eu la signification d'un ordre d'exil ou de mort pour la plupart des pères conscrits ; quant aux Palmyréens, leur alliance avec les Perses, les avantages qu'ils avaient déjà remportés, mettaient en sérieux péril la domination romaine en Orient. Claude fut donc acclamé : « Il avait la valeur de Trajan, la piété d'Antonin

et la modération d'Auguste. » Sa première dépêche fut courte : on en eût difficilement rédigé de plus concluante ; en la lisant, Mme de Sévigné aurait cru reconnaître le style de Turenne. « Nous avons, se contenta d'écrire Claude, détruit 320,000 Goths, coulé à fond 2,000 navires. Les fleuves sont couverts de boucliers, partout sur le rivage on rencontre des épées et des lances, les champs disparaissent sous les ossemens dont ils sont jonchés ; pas un chemin qui ne soit encombré par l'immense bagage que l'ennemi abandonne ; nous avons pris tant de femmes que chaque soldat en a eu pour sa part deux ou trois. »

Exterminés par Claude II, les Goths léguèrent en mourant la peste aux Romains. Claude « quitta le séjour des mortels pour celui des dieux, où l'appelaient ses vertus ; » son frère Quintilius régna dix-sept jours. Les légions du Danube avaient conféré la puissance impériale à Aurélien ; Quintilius ne se sentit pas de taille à engager la lutte, il prévint le sort qui l'attendait en s'ouvrant les veines. Aurélien était fils d'un paysan d'Illyrie : les habitans de la Dalmatie, — nommez-les à votre gré Illyriens ou Serbes, — ont montré de tout temps un très vif penchant et une rare aptitude pour la guerre. « Le divin Aurélien » prenait le pouvoir dans des temps difficiles, le sceptre par bonheur tombait en bonnes mains. Claude le Gothique buvait peu, en revanche il mangeait beaucoup ; Aurélien possédait à la fois le goût du vin et celui de la bonne chère ; il ne montrait de dédain et d'indifférence que pour les plaisirs de l'amour ; ses repas se composaient surtout de viandes rôties ; son vin de prédilection était le vin rouge. Certains empereurs aimèrent les histrions, Aurélien préférait d'autres divertissemens. Voir un de ses parasites dévorer dans un seul repas tout un sanglier, cent pains, un mouton et un cochon de lait, puis avaler d'un trait la contenance d'un tonneau, le reposait des soins qu'il accordait à l'expédition des affaires. Ce vaillant rejeton d'un rustre de Sirmium reçut assurément en partage une nature énergique, on ne dira jamais que ce fût une nature délicate. Les troupes l'avaient surnommé *Main de fer*. Malheur au soldat qui dérobait un poulet ou qui détournait une brebis ! Toucher à une grappe de raisin, exiger indûment de l'habitant chez lequel on logeait, de l'huile, du bois ou du sel, était aux yeux d'Aurélien un crime irrémissible ; violenter la femme de son hôte lui semblait, à bon droit d'ailleurs, un forfait pour l'expiation duquel les supplices habituels ne suffisaient pas : il en fallait inventer de nouveaux. Aurélien se montrait sur ce point aussi ingénieux que féroce.

L'histoire des empereurs est remplie de semblables détails, et c'est toujours ainsi que la victoire s'annonce. « Il rétablit la discipline, » voilà le début ; « la discipline restaurée, il marche sans crainte à l'ennemi et le met en fuite, » voilà le dénoûment infaillible. « Nous

avons tué dans un seul combat mille Francs et mille Sarmates; maintenant conduisez-nous contre les Perses, nous les tuerons aussi par milliers : mille, mille, mille et mille! » Cela devait se chanter sur l'air de *la Casquette du père Bugeaud*. C'est avec ce refrain de guerre que l'armée d'Aurélien se mit en marche pour l'Asie. Aurélien a traversé l'Illyrie et la Thrace; il passe de Byzance en Bithynie, se porte sur le plateau du Taurus, s'empare de Tyane et va recevoir la soumission d'Antioche, le grand marché syrien, la seule rivale que reconnaissent Rome et Alexandrie. Quelle activité! quelles marches! Ces enjambées rapides sont bien dignes des troupes qui, sous Septime Sévère, venaient en quarante jours des environs de Vienne à Rome, parcourant d'une seule traite une distance de 1,182 kilomètres, faisant, par conséquent, des étapes de 29 kilomètres par jour.

Près d'Émesse, où Ibrahim-Pacha vaincra un jour les Turcs, Aurélien livre bataille à Zénobie, met les troupes de cette reine et celles de ses alliés en complète déroute, puis, sans perdre un instant, court assiéger Palmyre. Le siège fut laborieux. « Point d'espace sur les murs, écrivait Aurélien au sénat, qui ne soit garni de deux ou trois balistes; des feux même sont lancés sur nous par les machines: *ignes etiam tormentis jaciuntur.* » — Les Palmyréens possédaient-ils donc le feu grégeois? Puisque Palmyre était le grand entrepôt de l'Orient et que le feu grégeois est venu avec la poudre à canon de la Chine, la chose n'aurait rien en soi d'invraisemblable. Suivant M. Ludovic Lalanne, un des savans bibliothécaires de l'Institut, la composition de la poudre de guerre et celle du feu grégeois étaient identiques. M. Lalanne remarque en outre que les Romains, du temps de Claudien, c'est-à-dire les Romains de la fin du IVe siècle, connaissaient déjà une poudre d'artifice. D'où auraient-ils pu recevoir ce secret, si ce n'est de la Chine? Aussi, entre tous les noms que les écrivains byzantins donnèrent plus tard au feu grégeois, trouve-t-on le nom de *feu mède :* les Mèdes servirent probablement d'intermédiaires entre l'extrême Orient et l'empire. Il est hors de doute que les effets de ce mélange détonant dont le traité de Marcus Græcus, rédigé du IXe au XIIe siècle, nous a donné la composition, étaient connus des Chinois plusieurs centaines d'années avant Jésus-Christ : sous quelle forme les Chinois l'employaient-ils? Si c'était sous forme de fusées, le feu grégeois, ce feu magique, qui, suivant la chronique russe de Nestor citée par M. Lalanne, « fend l'air avec la rapidité de l'éclair, » était-il autre chose qu'une fusée s'échappant à grand bruit de son tube d'airain? Mais les Chinois se servaient aussi de pots à feu et, — il n'est pas inutile de le noter, — ils s'en servent encore. Une nuit, pendant que la corvette la *Bayonnaise*, que je commandais alors, était mouillée dans a rivière de Canton, devant le village de Wampoa, une jonque

chinoise fut attaquée presque sous notre canon par les pirates. La seule approche de nos embarcations mit ces malfaiteurs en fuite et notre intervention se borna forcément à recueillir les blessés, que nous envoyâmes se faire panser à bord de la corvette. Plusieurs de ces pauvres diables, — je crois les voir encore, — avaient le crâne presque à nu; le cuir chevelu était entièrement brûlé. D'où pouvaient provenir ces horribles blessures? Les Chinois nous l'apprirent. En sautant à bord de la jonque, les pirates leur lancèrent toute une bordée de pots à feu et les atteignirent en plein visage. Le pot à feu était en 1849 l'arme favorite des pirates de la province de Canton : ils en faisaient un plus fréquent usage que du canon.

M. Lalanne est d'avis que les effets réels du feu grégeois se bornaient à peu de chose : cette terrible invention dont les Byzantins firent un secret d'état, jouait surtout, suivant lui, dans les combats de mer, le rôle d'épouvantail. Aurélien n'était cependant pas un homme facile à épouvanter, et les feux lancés du haut des murailles de Palmyre paraissent lui avoir causé une assez vive impression. Grâce à tous ces engins, Zénobie tenait ferme : ses réponses aux sommations menaçantes que lui adressait Aurélien étaient aussi fières que son courage. Elle les faisait écrire en syrien, mais on prétend que le philosophe grec Longin les dictait ou les inspirait. Quand Palmyre succomba enfin sous des assauts vingt fois répétés, la reine essaya de gagner la Perse en se jetant dans le désert avec ses dromadaires : des cavaliers lancés à sa poursuite la primèrent de vitesse et la ramenèrent au camp d'Aurélien. Les soldats réclamaient à grands cris le supplice de l'illustre captive; Aurélien leur refusa cette satisfaction : il protégea la vie de Zénobie. Clémence bien incomplète, car, en même temps qu'il réservait la reine pour son triomphe, l'implacable empereur immolait sans le moindre scrupule à la vengeance de l'armée le rhéteur Longin

Le triomphe d'Aurélien fut un des plus magnifiques dont le spectacle ait jamais été offert à Rome : on y vit des rennes traînant un char qui avait appartenu au roi des Goths, des éléphans, des tigres, des girafes, des prisonniers de tous les pays du monde : Blémyes, Axomites, Arabes, Eudémons, Indiens, Bactriens, Ibères, Sarrasins, Perses, Goths, Alains, Roxolans, Sarmates, Francs, Suèves, Germains et Vandales, marchant deux à deux, les mains liées derrière le dos, sans compter huit cents couples de gladiateurs et dix amazones prises les armes à la main. Toute cette pompe montrait bien jusqu'où Rome avait porté sa domination sanglante; elle eût dû rappeler aussi à un peuple enivré quelles colères, quelles rancunes, devaient couver depuis des siècles chez ces multitudes qui s'amassaient lentement autour des frontières de l'empire. La foule cependant s'étouffait dans la rue Neuve, sur le marché aux bœufs, dans

la halle aux poissons; elle se pressait non moins dense au forum d'Auguste et sur la place Trajane. Les sénateurs s'étaient joints au cortège; l'encombrement fut tel qu'on ne put arriver avant la neuvième heure au Capitole.

Est-il nécessaire de le rappeler, entre le Capitole et la roche Tarpéienne la distance n'est pas grande. Aurélien, singulièrement attaché à la discipline et toujours prêt à tirer l'épée, était pour ses familiers d'un commerce difficile. Son propre secrétaire, Mnesthée, noua contre lui une conspiration : tout était prêt; Mnesthée n'attendait qu'une occasion favorable pour mettre à exécution son complot. Le vainqueur de Zénobie, non content d'avoir réduit les Palmyréens, voulut aussi assujettir, ou tout au moins refouler au loin les Perses. C'était son devoir de général et d'empereur. Il rassemble une armée formidable et se met de nouveau en marche pour l'Asie : il ne devait pas même arriver à Byzance. Un certain Mucapor, soudoyé par Mnesthée, assassina le vainqueur de Palmyre dans une bourgade obscure, à mi-chemin de Byzance et d'Héraclée. « Ainsi finit, dit son historien, ce prince plus utile que bon. » C'est déjà quelque chose, quand l'empire tremble sur sa base, d'être un prince utile. Aurélien régna six ans moins quelques jours. Au temps où il vivait, pareille fortune pouvait compter pour un long règne.

Le sénat et le peuple mirent six mois à le remplacer : jamais conclave ne fut aussi long à prendre une résolution. On cherchait, on hésitait; on eût voulu trouver un empereur sans défaut. Les soldats demandaient un prince au sénat, le sénat renvoyait ce choix à l'armée. « Songez donc enfin à vous décider! disait très sensément le consul de Rome; croyez-vous que le monde puisse se passer de maître? Nommez à tout hasard un empereur : l'armée ratifiera votre élection, ou elle en fera une autre. » Sur cette injonction, qui eût pu prendre bientôt l'accent de la menace, un sénateur, — Tacite, — se préparait à émettre son avis : on lui ferma la bouche. « Que les dieux vous protègent, Tacite! c'est vous que nous faisons empereur. — Mais je suis un vieillard, protestait le malheureux. Regardez ces bras: les croyez-vous de force à lancer un javelot, à brandir une lance, à soutenir le poids d'un bouclier? Serai-je même capable de monter à cheval, de donner l'exemple aux soldats? C'est à peine si je puis encore remplir mon devoir de sénateur. — Tacite, c'est la tête et non le corps qui commande; c'est votre âme et non votre corps que nous voulons élire: les soldats combattront pour vous; il suffira que vous leur ordonniez de combattre. »

Tacite avait soixante-dix ans quand il fut élu empereur. Il s'était enfui à Baïes, dans l'espoir d'éviter le périlleux honneur qu'on lui décernait : les sénateurs allèrent le chercher à Baïes, le ramenè-

rent à Rome et le présentèrent aux troupes. Le respectable vieillard, souverain malgré lui, harangua les soldats qui déjà l'acclamaient. « Mes chers camarades, leur dit-il, je ferai mon possible pour répondre à votre confiance : si je ne puis vous promettre de brillans faits d'armes, je vous donnerai du moins de bons conseils. » Il les donna six mois, ces conseils, aussi sages, aussi prudens qu'on pouvait les attendre de son expérience; puis, découragé par la persistance incorrigible des factions, il mourut. S'il fût parvenu à se soustraire au fardeau dont on l'accabla, il aurait probablement prolongé ses jours jusqu'à une grande vieillesse : les excès de table ne les auraient certainement pas abrégés, car Tacite était un homme sobre et d'habitudes très simples. Sept litres de vin par jour, des légumes en abondance, des laitues surtout « qui, disait-il, le faisaient dormir, » un chapon, une hure de sanglier et des œufs à son principal repas, il ne lui fallut jamais davantage. Le plus marquant, le plus utile des actes par lesquels Tacite signala son passage au pouvoir fut l'ordre de déposer dans toutes les bibliothèques les œuvres de l'illustre historien dont il prétendait descendre, et d'en dresser chaque année dix copies. Si tous les hommes de lettres dont les ouvrages ne sont point arrivés jusqu'à nous avaient eu dans leur famille un empereur, les annales de l'antiquité et l'histoire de l'esprit humain présenteraient probablement moins de lacunes.

Je m'écarte trop de mon sujet: que me font, après tout, ces souverains qui ne se sont jamais occupés de marine? Trajan, du moins, s'embarqua sur le Tigre, Vespasien navigua sur le lac de Génésareth, mais Probus! où sont les médailles qui nous parlent de ses exploits sur mer? A-t-il jamais eu le droit d'accoler à son effigie une Victoire montée, comme celle de Vespasien, sur la proue d'un vaisseau? Probus n'a point à son dossier de semblables triomphes; tout fait présumer cependant que, s'il eût vécu, il eût donné ses soins à l'extension du commerce maritime. Qu'aurait-il, sans cela, pu faire de son activité? Probus ne savait honorer que le travail : jamais il ne consentit à laisser ses troupes oisives. « Le soldat, disait-il, ne doit pas être nourri pour rien. » Aussi employait-il l'armée, quand il eut repoussé les Sarmates et les Francs, à creuser des canaux, à dessécher des marais, même à planter des vignes. Les vins de Bourgogne et de Champagne en France, ceux de Tokay en Hongrie, lui doivent, au dire de Casaubon, leur existence. Est-il beaucoup d'empereurs, même en Chine, qui aient élevé, pour tenir les barbares en respect, des murailles d'un développement de 322 kilomètres? Probus appuya un des côtés de son mur, fortifié par des tours, au Danube, l'autre côté au Rhin. Il eût peut-être mieux fait de prêter quelque attention à sa

flotte; les Francs n'auraient pas, pendant qu'il restait campé dans la Pannonie, saccagé la Sicile et pillé Syracuse.

Cet empereur, « qui ne voulait pas nourrir le soldat pour rien, » méditait, assure-t-on, dans le secret de sa pensée intime, le licenciement d'une armée qu'il croyait avoir rendue à peu près inutile. Pour son malheur, il laissa pénétrer trop tôt son dessein : « Encore quelques années d'efforts, s'était-il écrié un jour, et la république n'aura plus besoin de soldats! » Les soldats, mécontens, le tuèrent dans la cinquième année de son règne. Il avait, comme nous l'avons dit plus haut, refoulé de tous côtés les ennemis de Rome, repris la Gaule sur les Germains, dompté en Illyrie les Sarmates, accablé Saturnin dans l'Orient, Proculus et Bonose, tous rebelles, à Cologne. Le nombre des guerres qu'il a faites dans toutes les parties du monde est si grand qu'on s'étonne qu'un seul homme ait pu se trouver à tant de batailles. Probus a payé de sa personne en soldat dans une foule de circonstances, et sous lui se formèrent d'excellens généraux qui purent, jusqu'à un certain point, consoler les Romains de sa perte. Ce grand et honnête empereur introduisit pourtant, à son insu, dans un empire déjà rongé au cœur, le premier germe de la dissolution finale : en obligeant les nations vaincues à fournir à l'armée romaine un contingent de seize mille hommes, qu'il distribua par fractions de cinquante ou soixante dans les troupes nationales, Probus ruina d'un coup l'édifice vermoulu des vieilles institutions militaires. Probus ne faisait cependant qu'imiter sur ce point Alexandre : la même fatalité s'impose à tous les conquérans, à toutes les nations qui ont exclusivement grandi par la guerre. Napoléon avait un corps d'armée saxon à Leipzig : n'eût-il pas mieux valu, et pour lui et pour nous, qu'il mît en ligne trente ou quarante mille hommes de moins? La Turquie ne pouvait plus vivre avec les janissaires : son démembrement a commencé le jour où les sultans ont anéanti cette inquiète milice. Les citoyens de Rome avaient seuls, dans le principe, le droit et le devoir de défendre la patrie; on commença par leur adjoindre des affranchis et bientôt des esclaves; quand on leur eut associé des barbares, l'honneur qui s'attachait au noble métier des armes en demeura subitement amoindri. Il est souvent indispensable, il n'est pas toujours sans danger de créer une armée coloniale; la force matérielle et la vigueur morale peuvent facilement passer du côté de ces troupes dans lesquelles on n'a voulu chercher que des auxiliaires.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

HISTOIRES D'HIVER

Noël !.. c'est la nuit des longues histoires. Quand nous étions petits, les grands nous disaient de beaux contes qui faisaient penser. Maintenant, personne ne prend plus cette peine pour nous, et en vérité, elle serait superflue ; la vie a marché, nous laissant grande provision de récits. Tandis que nous écoutons le vent d'hiver, assis devant la braise songeuse, la mémoire murmure comme une vieille nourrice, nous racontant ces récits du passé. Ce soir, la mienne est retournée au pays de neige, où décembre est si dur à la terre qu'il faut plaindre et comprendre pour pouvoir l'aimer. Je me souviens d'une veillée où j'appris plusieurs histoires, là-bas. Allons, mémoire, retrouve-les, si tu n'es pas trop mauvaise gardienne.

I.

C'était à la Noël d'une des dernières années. J'avais été prié à une battue de loups dans un district de l'intérieur de la Russie. La matinée fut superbe : dix degrés de froid, un clair soleil au ciel bleu, pas un souffle d'air ; de vastes horizons de plaines, tout d'un blanc cru, avec des reflets roses et des traits d'or ; un monde mort et brillant comme une vieille porcelaine de Chine. Sur cette étendue plate, des parties repoussées en saillie ou découpées en creux, qui avaient dû être, durant la saison vivante, des bois, des collines, des rivières, des étangs. Maintenant, ces accidens de la terre n'avaient ni formes ni couleurs ; on les devinait, vagues, perdus, sous le linceul uniforme. Ce monde glacé me rappelait le désert d'Égypte, il

en avait le silence, la solitude, l'éclat et l'immobilité : de la neige au lieu de sable, c'était la seule différence. Le désert d'Afrique, vieilli, refroidi et blanchi, aura peut-être cet aspect au déclin des siècles.

Nous entrâmes dans la forêt. La neige avait percé et comblé ses plus profondes retraites, les parties basses étaient sourdes et pâles; sur nos têtes, la lumière se jouait dans une voûte de cristal. Chaque sapin, chaque bouleau semblait taillé dans un diamant géant et s'achevait là-haut en une flamme rose. On eût dit d'une salle de marbre aux colonnes innombrables, supportant des milliers de lustres étincelans de feux. Les rayons couraient, ivres de plaisir, entre les fines broderies et les fleurs de verre qui se découpaient sur l'azur du ciel; c'était comme un rire fou du soleil dans ce rêve luxueux du vieil hiver. Nous en jouissions d'autant plus que les effets de givre sont fort rares en Russie, vu la constance et la sécheresse du froid.

Les paysans battaient le bois; quelques loups vinrent montrer à la lisière leurs têtes inquiètes; ils glissaient hors du fourré sans qu'une branche eût remué ni crié, légers et silencieux comme des souffles d'enfans; ceux qui échappaient à nos coups de feu forçaient dans la plaine; on les voyait fuir et se perdre au loin, de petits points gris.

Vers deux heures, les sommets illuminés s'éteignirent brusquement, le ciel s'abaissa. Une ouate épaisse emplit l'espace, voila les objets les plus proches. D'énormes flocons, rares et lents d'abord, puis pressés et tumultueux, nous frappèrent au visage. Ils venaient de tous côtés et remontaient de terre plutôt qu'ils ne tombaient d'en haut. Un vent s'était élevé qui semblait faible et ne faisait pas de bruit; pourtant il charriait les masses de neige à d'immenses portées. Le froid, insensible auparavant dans l'immobilité de l'air, nous prenait aux yeux et aux lèvres avec d'aigres morsures. Nous remontâmes précipitamment dans nos traîneaux de paysans; les petits chevaux du village flairaient avec anxiété dans la direction de la route disparue et s'orientaient des naseaux vers la maison. Tout indice s'était évanoui; pas de lignes à l'horizon; des ténèbres creuses qui reculaient devant nous. Dans cette nuit prématurée et déloyale, avec de fausses lueurs de jour, dans cette tourmente muette qui dissimulait sa force, on sentait une fureur contenue, le désir et la puissance de nuire à l'homme par surprise, par un guet-apens sournois. Heureusement nous rencontrâmes le lit de la rivière, qui nous fournit une route certaine jusqu'à la maison. Avant la nuit close, nous étions réunis devant le poêle de faïence, autour du samovar qui chantait la chanson monotone des veillées russes.

Ce fut une longue soirée, dure à tuer. Mais pour combattre les

ennuis de leur hiver, la Providence a donné aux fils de Rurik deux armes fidèles, les cartes et le thé; entre le samovar et la table de jeu, les heures russes coulent inoffensives et inutiles, comme une monnaie dépréciée, si abondante que nul n'a jamais songé à l'économiser. Mes compagnons de chasse, des fonctionnaires du district, ne se firent pas prier; cinq minutes après avoir déposé leurs fusils, ils étaient assis devant le tapis vert, marbré de taches, où chacun disposait méthodiquement un verre d'eau bouillante, un bâton de craie pour marquer ses gains, un briquet, une boîte à tabac en cuivre jaune, avec une vue du couvent de Saint-Serge niellée sur le couvercle. A trois heures du matin, chacun ayant bu huit verres de thé et fait quinze rubbers de whist, il fallut user de persuasion pour les décider à s'aller coucher; ils s'y résolurent après force promesses de recommencer le lendemain, et s'éloignèrent avec des félicitations mutuelles, de gros rires, en répétant jusque dans leurs lits : « *Slavnyi déniok!* La bonne petite journée! »

Simple spectateur, je trouvais ce divertissement moins délicieux, et vers le soir, la tourmente s'étant calmée, je sortis pour faire un tour dans le village. Je m'arrêtai devant les vitres opaques du cabaret; les paysans qui nous avaient servi de rabatteurs le matin étaient réunis là; ils buvaient leurs gains de la journée, qui en eau-de-vie, qui en thé. On organisait un bal; les filles et les garçons dansaient, c'est-à-dire tournaient en rythmant le pas et en se tenant par la main. Le ménétrier était un petit homme à figure insignifiante, d'âge incertain, d'air souffreteux, cassé et ployé sur lui-même, comme les hommes de peine qui ont porté de bonne heure des poids trop lourds; on devinait un ancien soldat à la coupe de sa barbe et de ses cheveux, à la souquenille de drap gris qui l'enveloppait et avait dû être jadis une capote d'ordonnance. L'homme grattait trois cordes, assez gauchement disposées sur un violon de bois blanc, dégrossi à la hache; cet instrument primitif était évidemment de la manufacture personnelle du musicien. Quand les danseuses, lasses de tourner, regagnèrent leurs bancs en esquivant les baisers sonores des cavaliers, le ménétrier continua de tourmenter son violon; assis dans le coin, sous les images, le dos tourné au public, il semblait maintenant jouer pour lui-même : cependant tous l'écoutèrent religieusement, quand, après quelques arpèges irrésolus, il entonna d'une voix chevrotante, en s'accompagnant sur la troisième corde, une chanson populaire du Volga : je la reconnus, l'ayant entendu chanter l'autre été par les bateliers du fleuve.

« O ma barbe, ma petite barbe, — ma barbe de castor! — tu as blanchi, ma petite barbe, — avant l'heure, avant le temps.

« — Autrefois, si je retroussais fièrement — ma jeune mous-

tache noire, — les belles filles prenaient feu, — les filles de boïars se consumaient d'ardeur.

« — Si je mordais mon poil, — le païen scélérat se jetait à bas de son cheval, — l'Allemand effaré se cachait dans son trou. — Où sont tes boucles frisées?

« — Ce n'est pas la neige, ce n'est pas le givre, — qui t'ont flétrie, ma bonne, — qui t'ont faite grise et désolée; — ce n'est pas le vent, ce n'est pas le méchant ennemi;

« — Celui qui t'a flétrie, c'est l'hôte qu'on n'invite pas, — et cet hôte qu'on n'invite pas, c'est le chagrin, ce serpent! — O ma barbe, ma petite barbe, — ma barbe de castor! »

Je revins à la maison, où l'on m'attendait pour souper. Après souper, mon amphitryon abandonna les joueurs à leurs joies silencieuses et nous commençâmes à causer de choses et d'autres. Michaïl Dmitritch P... était un homme d'un commerce agréable, supérieur au milieu où le sort l'avait jeté. Sa famille faisait bonne figure à Pétersbourg; il avait grandi dans la capitale, voyagé au dehors et acquis une instruction solide dans les universités d'Allemagne. Après quelques années de service dans l'armée, il s'était poussé à la cour, vivant du meilleur air et contractant des amitiés brillantes. Mais, au décours de la seconde jeunesse, au moment de capitaliser ses chances de parvenir, il avait été pris de cet engourdissement qui saisit très souvent l'homme russe vers le milieu de la vie. C'est une torpeur critique, faite pour moitié de paresse et pour moitié de nihilisme philosophique; les plus intelligens sont les plus sujets à cette rupture de la volonté, qui laisse la pensée intacte; celle-ci se dépense dans le vide, le cerveau devient une machine qui chauffe sur place et produit de la force perdue, l'appareil de transmission s'étant brisé.

Michaïl Dmitritch avait alors hérité de ce domaine éloigné et s'y était retiré. Il y faisait un peu d'agronomie, sans grandes illusions sur les résultats de ce passe-temps. Il s'adonnait à l'étude des questions économiques, c'est-à-dire qu'il les mûrissait en fumant sa pipe et en discutant des soirées entières avec le maréchal de noblesse ou avec le juge de paix. Le premier étant un réactionnaire féroce et le second un *rouge* avéré, Michaïl Dmitritch possédait sur chaque question une solution autoritaire et une solution libérale qui prévalaient à tour de rôle dans son esprit, suivant l'interlocuteur rencontré la veille. Quand il était trop tourmenté par les antinomies des problèmes sociaux, M. P... relisait un chapitre de Kant, ou l'*Introduction à la synthèse négative*, du professeur Verblioudovitch; son esprit trouvait dans ces lectures, si je puis dire, un secours digestif, le mélange d'apaisement et d'excitation légère que procure le cigare après dîner; son intelligence se plaisait dans cette vapeur

de pensée comme son corps dans la vapeur du bain russe, dans l'atmosphère tiède qui n'est ni de l'eau ni de l'air, mais un brouillard doux. Pour garder plus de liberté et d'ampleur à ces études abstraites, mon ami les séparait sagement des réalités mesquines de l'existence. Ainsi Michaïl Dmitritch travaillait plus spécialement la réforme de l'administration provinciale, l'amélioration du sort des paysans, l'extinction de l'ivrognerie et l'assimilation des israélites ; cela ne l'empêchait pas de vivre en excellens termes avec les vieux abus, d'héberger volontiers les officiers de police du district, concussionnaires notoires mais bons diables, et d'affermer très cher le cabaret communal à un juif qu'il maltraitait. Si l'on croit après cela que M. P... était une nature médiocre, je me suis mal fait comprendre; il était incapable d'agir et de se décider, il en était incapable avec volupté, voilà tout; mais son esprit avait de l'étendue, plutôt trop de richesses, trop de vues, et de trop longue portée ; ces vues n'étaient ni moins ingénieuses, ni moins plausibles, ni moins contradictoires que celles de votre journal favori, où écrivent des gens de si grande valeur. Excellent voisin et bon maître, au demeurant, serviable, sensible, vibrant pour les intérêts et la grandeur de sa patrie, toujours prêt à en parler éloquemment; la parole ayant été donnée à l'homme russe pour servir de dérivatif à des rêves puissans, qui feraient éclater sa tête et son pays, si par malheur il était né muet.

— Eh bien! dit mon hôte, vous avez été voir danser nos paysans. Étaient-ils très en train?

— Comment vous dire? Votre peuple est incompréhensible. Dans toutes les manifestations de son génie, je remarque, d'une part, un grand fonds d'insouciance et de bonne humeur ; d'autre part, un accent de tristesse navrante; et je peux d'autant moins concilier ces deux traits de caractère, qu'ils se produisent au rebours de ce qu'attend la logique : ce peuple s'acquitte avec enjouement des devoirs pénibles, sa mélancolie se trahit dans ses plaisirs et ses chansons.

— Ah! vous voulez concilier!.. Votre logique s'étonne!.. Que vous êtes bien un fils de Descartes et de Rousseau, tout cuirassé de petits systèmes infaillibles, tout ébahi quand la vie les crève, quand l'univers les déborde!.. Vous arrivez avec votre mètre de Lilliput, qui doit tout mesurer ; vous entrez dans un océan inconnu, des vagues déchaînées par tous les hasards d'orage roulent sur vous des fonds du ciel, et vous voulez auner l'océan qui fuit, et vous êtes surpris qu'il emporte comme des fétus votre règle et votre raison! — Tenez, mon cher monsieur, la différence entre vous et moi, c'est que vous vous étonnez quand vous ne comprenez pas quelque chose dans l'univers : moi, je m'étonne et je me défie quand je crois y com-

prendre quelque chose; je tiens avec Shakspeare qu'il y a entre la terre et le ciel beaucoup plus de noir que la philosophie n'en peut éclaircir.

Vous voulez expliquer le génie de notre peuple. Vous êtes-vous demandé d'où il procède? Vos savans décident communément que le caractère d'un peuple est déterminé par les origines de race, par la nature du pays habité, par les vicissitudes historiques subies. M'est avis que ces messieurs négligent quelques milliers d'autres causes. Mais peu importe : je veux bien coucher mon géant sur ce lit de Procuste et je l'examine avec votre lanterne. La race? Les sources mystérieuses de l'Inde et de la Haute-Asie, coulant durant des siècles dans les ténèbres, ont formé ce fleuve trouble; un beau jour, qui est d'hier, il a surgi à la lumière; nul ne sait d'où viennent ces eaux muettes. Tout ce que Dieu a remué d'inquiets depuis le temps de Babel, entre la mer de Glace et le Pacifique, entre le Caucase et l'Altaï, tout cela est venu se heurter, se fondre et se taire dans nos déserts ignorés. Regardez-moi ces deux partenaires assis devant vous; à en juger par les traits de leur visage, l'un descend tout droit du plateau de Pamir, l'autre du plateau de Mongolie. La race ! qui a jamais parlé de la nôtre? La Bible dit : Gog et Magog. Hérodote connaît les Scythes, « la plus récente de toutes les nations; plus loin, les Hyperboréens : personne n'en peut rien dire avec certitude; des lieux au nord des régions habitées, invisibles et inabordables... » Voilà tout ce que l'ancien monde sait de nous. Le nouveau nous ignore pendant près de mille ans; le jour où il s'avise de rechercher Gog et Magog, le Scythe et l'Hyperboréen, quatre-vingt millions d'inconnus se lèvent et répondent : « Je m'appelle Ivan Ivanovitch, je n'en sais pas plus long. » Vous voici bien avancé, n'est-ce pas?

Le pays? — Allez à ma fenêtre; regardez ces mornes étendues; puis parcourez les vingt degrés de latitude que nous détenons sur le globe, visitez cent autres maisons, regardez à toutes leurs fenêtres : toujours les mêmes tableaux, sans un trait particulier qui les différencie. Ce n'est que solitude, silence, accablement. Du pays bas, plat et blanc. Six mois de mort. Des températures qui devraient tuer jusqu'aux germes de la vie. Soudain, un matin d'été, car nous n'avons pas de printemps, la vie éclate sans transition : et quelle vie! Hier il n'y avait pas de bourgeons, aujourd'hui il y a des feuilles; la fleur se hâte, le fruit la suit, un soleil des tropiques brûle cette terre figée, les eaux débordées se précipitent au travers des forêts, c'est joyeux et magnifique, mais toujours immodéré, écrasant. Surtout n'essayez pas d'assujettir notre nature à votre petit compas, bon pour vos terres soumises d'Occident. La terre russe a des rébellions et des ardeurs de vierge, elle se rit de vos efforts. Chez

vous, l'homme commande, ici, il obéit à la nature. L'an dernier, un de vos ingénieurs est venu pour endiguer le fleuve, il a travaillé toute une saison; cet été, le fleuve russe ennuyé a porté son lit à un kilomètre plus loin, et de la vallée voisine, il nargue le pauvre homme. Il fallait voir l'embarras de votre savant avec le baromètre, l'anémomètre, qui ne donnaient plus ici que des indications menteuses; je crois bien, ses instrumens de précision étaient affolés par nos vents, qui tournent d'une mer à l'autre sans rencontrer un mont. On a pu dire de la Russie du Nord, de ce sol mal séparé des eaux, que c'était un reste du chaos oublié par Dieu. — Et maintenant, devinez l'action d'un pays pareil sur l'homme jeté en proie à ses caprices!

Vous parlerai-je de l'histoire? Je ne veux pas professer un cours : vous savez comme moi que nul peuple n'a été secoué par plus de mains et par des mains plus dures, que nul n'a subi autant de servitudes domestiques et étrangéres, autant d'invasions qui ont déteint sur lui; vous savez qu'il erre depuis longtemps, comme une grande épave, entre l'Europe et l'Asie. — Tenez, j'aime mieux vous dire ma théorie scientifique, elle en vaut bien une autre. A mon sens, le Russe est le produit de la soupe qu'il mange. Vous la connaissez, la soupe nationale, vous vous la rappelez avec horreur; on y trouve de tout, du poisson, des légumes, des herbes, de la bière, de la crème aigre, de la glace, de la moutarde, que sais-je encore? des choses excellentes et des choses exécrables; on ne devine jamais ce qu'un coup de sonde va ramener de là. Ainsi de l'âme russe; c'est une chaudière où fermentent des ingrédiens confus : tristesse, folie, héroïsme, faiblesse, mysticisme et sens pratique; vous en retirez de tout au petit bonheur, et vous en retirez toujours ce que vous attendiez le moins. Si vous saviez jusqu'où cette âme peut descendre! Si vous saviez jusqu'où elle peut monter! Et de quels bonds désordonnés!

Vous venez de voir les paysans de mon village, une centaine de familles engourdies depuis des siècles sur ce lit de neige, sous ce rideau de sapins. Vous vous êtes dit avec pitié que ce pauvre tas d'hommes n'est guère qu'un prolongement vivant de la forêt, comme elle obscur, impénétrable, sourd aux grands bruits de pensée qui réjouissent et transforment le monde. Cela vous a paru sans intérêt, ces êtres primitifs réduits au minimum d'idées, de besoins et d'activité dont puissent se contenter des créatures humaines. Eh bien! essayez de remuer ces âmes endormies; qu'un sentiment, une colère, un coup imprévu les réveille, vous verrez surgir de ce néant des martyrs, des héros, des fous, de quoi remplir une épopée. — Vous me reprochez souvent de rester dans les généralités; voulez-vous des exemples? Je pourrais vous conter une histoire qui s'est passée ici, dans les premières années après l'émancipation.

Mais vous préférez peut-être remplacer un de ces messieurs à la table de whist, ou lire le *Journal de Moscou*, qu'on vient de me remettre?

Je protestai qu'aucune de ces deux offres ne me séduisait et je priai mon ami de contenter ma curiosité. Il me fit alors le récit que je vais rapporter.

II.

Au temps de ma première jeunesse, il y avait dans le pays un vieux colporteur qu'on appelait l'oncle Fédia. Nul ne lui connaissait d'autre nom. D'où venait l'oncle Fédia? Avait-il jamais eu une famille, un seigneur, un métier plus chrétien? C'est ce que personne n'aurait pu dire. Il y en a tant, chez nous, de ces petites vies foraines, isolées, errantes, qui ne tiennent à rien, ne servent à rien; il semble que Dieu les ait semées sans y penser, puis perdues, comme les mouettes sur la mer, les oiseaux inutiles, seuls, qui ne se posent jamais. L'oncle Fédia tournait dans les villages; quatre ou cinq fois par an, on le voyait reparaître avec sa télègue, son petit cheval maigre et sa balle rebondie. On ne l'aimait pas. D'abord il faisait un métier que les chrétiens abandonnent d'ordinaire aux bohémiens et aux juifs ; avec sa casquette plate, sa longue pelisse de renard en lambeaux, sa mine craintive de chien battu, il ressemblait à un vaurien de grande route bien plus qu'à un honnête paysan russe, qui se présente convenablement, en bonnet, en touloupe de mouton, l'œil franc et le rire aux lèvres. En outre, les villageois soupçonnaient le vieux colporteur de jeter des sorts; on dit que tous ces gens ambulans sont coutumiers de la chose; ce n'est pas pour rien qu'ils ont au fond de leur sac toute sorte de livres, de l'encre, des plumes, des lunettes avec lesquels on voit un homme à trois verstes; cela va partout, inspectant chaque maison, cela vient coucher à la nuit et repart avant l'aube; quoi d'étonnant s'ils regardent de travers les enfans et le bétail? Dans les habitations seigneuriales, on reprochait à l'oncle Fédia des méfaits plus sérieux: souvent, quand on avait eu l'imprudence de lui donner l'hospitalité, des objets ne se retrouvaient plus après le départ du vagabond; il manquait un couvert d'argent, une hache, une pièce d'étoffe. Les gens de l'office et de la cour étaient d'accord pour accuser le porte-balle. Enfin il passait pour un ivrogne fieffé ; plus d'une fois, on l'avait ramassé sur la route, étendu entre les roues de sa charrette. Il arrive, c'est vrai, qu'un homme s'abat de fatigue et de froid par les nuits d'hiver : mais le plus souvent, on ne risque rien à supposer que cet homme est ivre d'eau-de-vie. Pas une rixe de cabaret où l'oncle Fédia ne fût compromis; après force

explications entre la police municipale et les habitués du lieu, force coups et force cris, il se trouvait toujours que l'auteur du désordre était cet étranger, silencieux et sournois dans son coin, accusé par son méchant passeport mal en règle. A la suite de ces vilaines histoires, les enfans poursuivaient le colporteur dans la rue avec des huées et des pierres; il pressait le pas de son petit roussin et s'esquivait tête basse, comme un homme qui n'a pas la conscience en repos. Bref, les braves gens ne pouvaient estimer ni aimer ce personnage équivoque.

Moi, pourtant, j'aimais l'oncle Fédia. Il faisait partie de toute mon enfance, il figurait dans ma mémoire à la place d'honneur où sont les impressions des joies vives. Du plus loin que je me souvinsse, le colporteur était inséparable des veilles de grandes fêtes. Quelle émotion quand on entendait la clochette de son cheval au portail! Il entrait dans le vestibule bien chaud, avec sa pelisse de renard, son odeur de froid, de neige et de misère; il ouvrait sa balle d'osier à double compartiment : que de trésors logeaient là dedans! Toute la maisonnée s'assemblait; les filles de la cour, les yeux luisans de convoitise, s'étouffaient pour mieux voir, elles fourrageaient à pleines mains les rubans, les broderies, les mouchoirs d'indienne. Moi, je guettais avec impatience le casier du fond, que je connaissais bien, et où les jouets étaient empaquetés. Quand ma poche était vide de monnaie, l'oncle Fédia semblait comprendre ma mine désespérée; il me glissait en dessous des regards très bons, vraiment; il me donnait à crédit des couteaux de Toula et de belles images peintes de Souzdal. Plus tard, c'était lui qui m'apportait des livres, de la poudre de chasse, des amorces. Cependant mon père fronçait le sourcil et faisait des signes d'intelligence à notre vieux majordome, qui prenait son air de bouledogue en défiance. Aussitôt les emplettes terminées, le colporteur ne flânait pas; il ficelait sa marchandise, on lui ouvrait la porte sans le perdre de vue dans la cour, et personne ne l'aidait à soulever sur sa charrette son pesant ballot. Souvent, il me prenait envie de défendre mon vieil ami; mais la hardiesse me manquait, et puis je savais déjà qu'on perd son temps à défendre ceux que tout le monde attaque.

La dernière fois que l'oncle Fédia vint chez nous, c'était un dimanche de grand carême, sur le tard, par une bien mauvaise journée de bourrasques. Avant de repartir, il regarda le ciel, et me demanda timidement si on ne le laisserait pas coucher à l'écurie avec son cheval. A cette idée, ma mère s'effraya et mon père refusa d'un ton péremptoire. Le vieux marchand s'éloigna sans insister. Je courus après lui, je lui dis à voix basse : « Oncle Fédia, il y a la grange du moulin qui est ouverte, tu sais, au bas de

l'écluse; tu pourrais t'abriter là. — Merci, bârine, me répondit-il, mais j'arriverai bien tout de même à la ville. — Et si l'ouragan de neige te prend en chemin, qu'est-ce que tu deviendras? » L'homme fit son humble grimace de lièvre effrayé : « Ce n'est rien, bârine. Qui a souci de l'oncle Fédia? Il ne tient pas grande place dans le monde de Dieu; s'il lui arrive malheur, cela ne gênera personne. » Jamais le colporteur n'en avait dit si long d'une haleine; je m'en revins tout étonné, et je ne pouvais pas me persuader que ce fût un mauvais homme.

Le lendemain, j'eus un peu honte de ma naïveté quand mon père, entrant dans ma chambre, tout ému, m'apprit la nouvelle du jour : « Dieu merci ! s'écriait-il, je ne t'ai pas écouté. Je te félicite sur le compte de ton protégé! » Et il me raconta comment on avait mis le feu, dans la nuit, à la maison d'un de nos voisins de campagne, un seigneur qui menait durement les paysans et vivait mal avec eux. Mon père ne doutait pas que ce ne fût là un tour du mécréant qu'il avait failli héberger. En effet, on l'arrêta le jour même, vaguant dans un bois de pins près de la maison incendiée. Une enquête fut ouverte; mais, malgré tous les efforts du procureur, on ne put relever aucune charge décisive contre lui; l'instruction démontrait la culpabilité d'une femme de notre village, une certaine Akoulina, employée dans la maison de notre malheureux voisin. Cette femme, congédiée la veille même du crime, après une scène violente de menaces et de coups, n'avait reparu dans sa chaumière que le matin et ne pouvait justifier de l'emploi de sa nuit. La justice relâcha l'oncle Fédia, non sans lui signifier quelques avertissemens salutaires et l'ordre de quitter le pays.

Trois mois après, le procès criminel se jugeait au milieu d'une grande affluence de monde. Mon père fut cité comme témoin, Akoulina étant originaire de ses propriétés. Il partit pour la ville de district et consentit à me prendre dans sa voiture; il me laissa, avec les chevaux, à l'auberge, en me recommandant de l'attendre patiemment. Cela ne faisait pas le compte de ma curiosité; je me glissai sur ses pas, je me faufilai dans la salle d'audience; et là, blotti dans l'angle du poêle, près de la porte d'entrée, je suivis les débats avec une émotion bien naturelle à mon âge. Chaque détail de cette matinée est présent à mon souvenir.

Vous connaissez nos prétoires de province : une salle nue, une double rangée de bancs à droite et à gauche; au fond, sur une estrade, une table pour les juges; au-dessus d'eux, contre le mur blanchi à la chaux, une grosse horloge ronde et un Christ. Ce jour-là, la salle était comble; sur les bancs de droite, tous les seigneurs, les propriétaires de la contrée, les fonctionnaires de la ville; sur les bancs de gauche, les paysans d'Ivanofka, le hameau

incendié, et ceux de notre village, presque au complet. Au banc des accusés, la prévenue; un peu derrière elle, une de ses parentes amusait deux petites fillettes et portait un nouveau-né; c'étaient les enfans d'Akoulina. Toute mon attention se fixa sur cette femme. Elle était jeune encore, droite et forte, ni laide ni jolie; une vraie figure de fille russe, ronde, plate, haute en couleur, avec une expression bornée et obstinée. Elle paraissait écouter à peine ce que le greffier marmottait de sa voix endormie; elle ne regardait ni le public, ni les juges; ses yeux demeuraient obstinément fixés sur le gros verre bombé de l'horloge, sur les aiguilles qui marchaient là-dessous; par instans, ils se détournaient brusquement vers la porte d'entrée, puis revenaient à la pendule, déçus et anxieux; elle semblait attendre quelqu'un ou quelque chose que les heures devaient amener.

Le procureur lut son réquisitoire; les imputations et leurs preuves étaient écrasantes pour Akoulina. Son mari, un mauvais drôle, était mort dernièrement d'excès de boisson et d'inconduite; elle-même, restée veuve avec trois enfans, avait toujours montré un caractère grossier, intraitable. Congédiée et frappée pour son insolence par la dame d'Ivanofka, elle avait quitté la cour en proférant des menaces, devant tous les gens assemblés, quelques heures avant l'incendie; elle répétait la phrase habituelle de nos paysans en pareil cas : « Je lancerai le coq rouge. » Dans la soirée, la prévenue aurait dit la même chose chez le meunier, en lui achetant une charretée de paille; puis elle avait disparu. Elle était revenue dans notre village le lendemain matin, toute lasse et souillée de boue, avec sa charrette vide, faisant semblant d'ignorer qu'Ivanofka avait brûlé dans la nuit. Akoulina alléguait qu'elle avait été conduire cette paille et coucher dans une grange isolée, appartenant à un sien cousin, Anton Pétrovitch. Cet Anton ayant quitté le pays peu après pour aller chercher fortune à Odessa, où il s'était enrôlé dans l'équipage d'un bateau étranger, l'instruction n'avait pu le retrouver; mais l'absence de cet unique témoin à décharge n'offrait qu'une médiocre importance; l'alibi invoqué par l'accusée était évidemment une mauvaise défaite, alors que tout concordait à établir sa culpabilité. Le procureur conclut en réclamant la peine édictée par la loi contre le crime d'incendie : la déportation aux mines de Sibérie.

On interrogea un grand nombre de témoins. Le seigneur d'Ivanofka déclara qu'aucun doute ne subsistait dans son esprit : seule, Akoulina avait pu mettre le feu à sa maison. D'autres personnes respectables fournirent des renseignemens fâcheux sur l'accusée, nature brutale, aigrie par la misère. Les dépositions des villageois furent sans intérêt. Aucun ne se départit de l'attitude invariable des paysans devant la justice : une circonspection craintive, des

phrases vagues éludant les questions directement posées, un grand soin à ne charger personne, un plus grand encore à ne pas se compromettre. Ils ne savaient pas comment le malheur était arrivé : quelques-uns avaient entendu dire qu'on avait tenu des propos, mais qui et quels propos, impossible de le savoir au juste ; d'autres avaient vu rentrer Akoulina le matin, mais d'où et par quelle route, ils ne se souvenaient pas. Deux ou trois commères ne purent se tenir de raconter que l'accusée les avait battues ; l'une d'elles ajoutait, il est vrai, que cette femme se tuait de travail, que les trois petits enfans étaient des anges du bon Dieu, et que ce serait bien malheureux pour eux, ce qui allait arriver.

L'avocat, un petit blond imberbe, intimidé par les gros bonnets de l'auditoire, enfila quelques phrases pour appeler la pitié du tribunal sur cette veuve ; il plaça une harangue sur l'émancipation des serfs, qui devait ramener la concorde entre les classes.

Akoulina n'avait prêté aucune attention à l'interrogatoire des témoins ni aux paroles de son défenseur. Son regard errait toujours de l'horloge à la porte. Par ses brèves réponses, on pouvait deviner ce qui se passait dans sa tête. De tous les élémens du procès, de toutes les explications de l'avocat, un seul fait était compréhensible pour ce cerveau obtus et le possédait tout entier, avec la ténacité de l'idée fixe ; un mot de son cousin Anton Pétrovitch pouvait la sauver, et elle ne pouvait être sauvée que si Anton entrait par cette porte, dans ce moment, et disait ce mot. Ils affirmaient tous qu'Anton était perdu sur des mers lointaines ; n'importe, puisque lui seul était le salut, il fallait qu'il comparût, la justice de Dieu devait faire cela pour elle. Quelques jours auparavant, l'avocat avait encore écrit à Odessa, on avait répondu que des bateaux étaient signalés ; peut-être le sien, peut-être qu'il était en route pour venir, qu'il allait entrer. On sentait la pauvre femme toute cramponnée à cette espérance insensée ; elle l'attendait, comme le naufragé attend sur l'océan la voile improbable, comme elle eût attendu un miracle dans l'église si le prêtre l'avait annoncé.

A mesure que l'aiguille tournait, dépêchant les heures, cette attente se trahissait plus fébrile dans les yeux de l'accusée. Le président du tribunal l'interrogea une dernière fois. A toutes les questions elle ne répondait que ces quelques mots, répétés à satiété : « Je suis innocente. Je ne sais rien du feu. Qu'on demande à Anton Pétrovitch, qu'il vienne ; il dira ce qu'il faut. Je ne sais rien de ce qui est arrivé. Je suis innocente. »

Elle le disait avec un tel accent de sincérité, que la conviction de beaucoup était visiblement ébranlée, malgré les présomptions accumulées. Par ce qui se passait dans mon esprit, je saisissais très bien le revirement opéré depuis quelques instans dans l'esprit des

juges et d'une grande partie de l'auditoire ; ce revirement se laissait voir dans le ton et les gestes attristés du président. Nous sentions tous qu'on ne pouvait faire autrement que de condamner cette femme, et nous sentions aussi qu'on la condamnerait avec doute, avec angoisse ; nous aurions voulu qu'il survînt quelque chose d'imprévu, quelque chose qui eût enlevé ce poids de nos poitrines ; pour un peu, nous eussions attendu l'entrée d'Anton Pétrovitch, si l'on avait pu croire à cette péripétie impossible comme y croyait la désespérée. Et puis, c'était si navrant, ces enfans qui allaient être dans une heure des orphelins ! la mère ne reviendrait pas de Sibérie ou en reviendrait trop tard ; qui nourrirait ces pauvres êtres, seuls dans le monde, dans la misère ? Ils jouaient si tranquillement avec leur gardienne, sans bruit, sérieux, intimidés par la foule et la nouveauté du spectacle ! Involontairement, les juges avaient regardé plus d'une fois de leur côté.

En quelques mots, le président résuma les débats. Il laissait tomber lentement, comme à regret, ces paroles qui malgré lui amoncelaient les preuves du crime et rendaient le châtiment inévitable. Les juges se retirèrent et revinrent au bout d'un instant. Le président se leva, un papier à la main.

Alors, comprenant que c'était fini, Akoulina se raidit sur elle-même, secouée par un frisson de terreur ; elle étendit les mains derrière elle, palpa convulsivement les têtes de ses enfans ; et soudain, tout d'une pièce, elle s'abattit sous le banc. Là, abîmée à terre, étranglée par les sanglots, les mains et les yeux levés vers le Christ, elle éclata d'une voix déchirante : « Christ sauveur, sauve-moi ! Seigneur, aie pitié de ta servante et de ses enfans ! aie pitié ! »

Entraînés par l'exemple et par les paroles consacrées, tous les paysans se levèrent d'un même mouvement, se prosternèrent sur le plancher et se signèrent pieusement.

Je ne vous décrirai pas le moment de stupeur qui suivit cette scène. Les juges et les seigneurs demeurèrent immobiles, interdits ; nul ne fit un geste, ne dit un mot ; le silence fut tel que j'entendais de ma place, je m'en souviens très bien, le balancier de la grosse horloge, battant sous le crucifix, comme la mesure de la justice éternelle. Ce fut cette horloge qui rompit le silence ; elle frappa les douze coups de midi. On écouta jusqu'au bout le timbre rauque et grave ; tous ces hommes, saisis de la même pensée, attendirent pour agir qu'elle se fût tue, cette voix terrible de l'horloge qui n'avait jamais sonné que des heures de peine, marqué des douleurs et des fins de vies.

Ce bruit rappela Akoulina à elle-même, à son idée fixe. Elle se releva et jeta vers la porte un dernier regard chargé de détresse. Plus d'un suivit la direction de ce regard, même parmi les membres

du tribunal ; à ce moment-là, nul ne se fût étonné, je crois, si Anton Pétrovitch eût paru sur le seuil. Obéissant à la pensée de tous, je me retournai, je l'avoue. La porte ne bougea pas ; mais, à ma grande surprise, j'aperçus près d'elle une pelisse de renard que je connaissais bien, avec ses maigres plis, son odeur de froid et de neige. L'oncle Fédia était entré depuis un instant et se dissimulait derrière moi. Ses petits yeux clignotans erraient avec crainte sur l'assistance, les juges, l'accusée ; surtout ils s'arrêtaient longuement sur les enfans, et il me sembla qu'ils avaient alors cette bonne lueur douce que je leur connaissais d'autrefois, quand j'avais de la peine et que le vieux me donnait de belles images de Souzdal. Tandis que le président, ayant fait rétablir l'ordre, commençait la lecture du jugement, l'oncle Fédia se grattait la tête et toussait d'un air préoccupé ; il regarda encore les enfans là-bas, puis le Christ, et tout à coup, avec de grandes précautions pour ne déranger personne, il avança de son pas timide et pressé dans l'allée vide, entre les deux rangées de bancs. Arrivé dans le prétoire, il s'agenouilla, fit le signe de la croix, et vint se planter devant la table des juges en tortillant sa casquette.

— Que voulez-vous? lui dit le président interrompant sa lecture.

L'oncle Fédia répondit de sa voix humble, à peine perceptible :

— Pardon! messieurs les juges, mais cette femme n'est pas coupable. C'est moi, pécheur, qui ai mis le feu.

Les magistrats examinèrent le nouveau-venu avec étonnement et incrédulité. Ils pensèrent d'abord avoir affaire à un fou. On lui fit répéter sa déclaration, on lui demanda son nom. Ce nom excita un murmure dans l'assistance et réveilla des souvenirs dans la mémoire des juges. Ils causèrent entre eux à voix basse, se rassirent et posèrent diverses questions au colporteur. Il y répondit avec soumission, gauchement, mais de manière à écarter tous les doutes. Pendant la nuit du sinistre, il était allé coucher à la grange du moulin ; il avait rencontré Akoulina se dirigeant avec sa charrette de paille vers la maison d'Anton Pétrovitch ; après minuit, il avait quitté furtivement le moulin, gagné Ivanofka, pénétré dans l'enclos et mis le feu aux écuries ; depuis longtemps, il méditait de se venger du seigneur, qui l'avait fait battre cruellement l'année d'auparavant. — Ces mots « se venger » prenaient un accent singulier dans la bouche de cet être chétif. — Comme on lui opposait ses dénégations, lors de la première enquête, le colporteur demanda aux juges si l'on n'aurait pas trouvé à Ivanofka un pot de goudron portant une certaine marque de fabrique ; ce pot faisait partie de son assortiment de marchandises, il l'avait acheté à la ville l'avant-veille de l'événement, comme on pouvait s'en assurer. Le détail était exact, le pot qui avait du servir à allumer l'incendie figurait parmi

les pièces de conviction. — L'étonnement du premier instant faisait place à une persuasion nouvelle dans l'esprit des juges et des auditeurs. Peut-être cette persuasion était-elle aidée par le désir secret que nous avions tous de voir le châtiment détourné de la tête d'Akoulina. Tout nous préparait à trouver le coupable dans ce vagabond, sur qui les soupçons de la première heure s'étaient si naturellement portés : l'instruction ne l'avait abandonné qu'à regret, faute de preuves suffisantes, et sans renoncer à l'espoir de faire la lumière sur ses mensonges. N'était-ce pas la justice divine qui éclatait, en le forçant à se déclarer au moment où il allait perdre une innocente? Depuis qu'il parlait, il y avait une détente dans la salle, au lieu de l'angoisse qui nous oppressait auparavant, un sentiment confus que toutes choses étaient remises en leur place, pour le mieux.

L'interrogatoire, poursuivi sommairement, fut bientôt terminé. Le président invita une dernière fois le déposant à affirmer sous serment ses révélations. L'oncle Fédia sembla hésiter une seconde; il leva timidement les yeux sur le Christ, puis étendit la main vers lui. Le tribunal se retira pour rédiger une nouvelle sentence. Seul au milieu de l'enceinte, sous le poids de tous ces regards lourds de haine, le colporteur baissait honteusement la tête, écrasé par la réprobation publique. Tout en m'avouant que mon vieil ami était criminel, je souffrais pour lui de cette horrible minute, de ce châtiment par le mépris : ce fut presque un soulagement quand les magistrats reparurent avec la sentence. L'oncle Fédia était condamné aux mines de Sibérie : la peine était réduite à dix ans, en considération de l'aveu volontaire. Les gendarmes l'entraînèrent; comme il passait près de moi, retardé par la foule qui se pressait à la porte, je fouillai dans ma poche et glissai les quelques roubles que j'y trouvai dans la main du condamné : « Adieu, pauvre oncle Fédia! » — Il murmura : « Merci, bârine! ce n'est rien, mon malheur ne gênera personne. » Je me souvins alors qu'il m'avait déjà dit cette phrase, du même ton singulier, la nuit où il partit de chez nous. On l'emmena, je le perdis de vue.

Au dehors, les paysans entouraient Akoulina et l'accablaient de félicitations. Elle ne savait que pleurer en répétant : « Loué soit Dieu!.. Ah! le maudit bohémien, qui voulait faire périr une innocente! » On la ramena en triomphe au village; le soir, on fit venir les musiciens pour la fêter et il y eut grande réjouissance au cabaret.

On continua à parler quelque temps de cette affaire, tandis qu'on rebâtissait la maison brûlée d'Ivanofka. Bientôt, le souvenir disparut avec les ruines qui l'entretenaient; il en resta seulement l'habitude de faire bonne garde dans les habitations isolées, quand passaient des colporteurs. Des mois s'écoulèrent, et des années. Attendez :

quatre ans jusqu'à mon entrée à l'école militaire,.. ensuite mes deux ans d'école,.. c'est cela, il y avait six ans, quand je revins chez nous aux vacances d'été. Un matin, comme nous prenions le thé dans le jardin, nous vîmes accourir le prêtre tout troublé.

— Justice divine, si vous saviez ce qui vient d'arriver! s'écria-t-il du plus loin qu'il nous découvrit.

— Je sais, dit mon père, le meunier s'est tué en tombant de son échelle. Eh bien! quoi, la perte n'est pas grande; c'était une espèce de sauvage, mauvais coucheur et redouté des paysans.

— Oui, reprit le prêtre, mais vous ne savez pas le plus terrible; cet homme m'a fait chercher au moment de mourir et m'a confié son secret: « Père, m'a-t-il dit, je suis un grand pécheur; c'est moi qui ai brûlé Ivanofka dans le temps, pour me venger du seigneur de là-bas, qui avait jadis fait partir mon fils comme recrue. — Que dis-tu? C'est le colporteur Fédia qui a commis et expié ce crime. — Non, père, c'est moi. L'oncle Fédia avait couché dans ma grange, même qu'il m'a vendu le pot de goudron avec lequel j'ai mis le feu. Je crois bien qu'il s'est aperçu de quelque chose et qu'il me soupçonnait. Le matin du jugement, il passa au moulin et me dit d'un air entendu: « Il y aura aujourd'hui un grand malheur, on va condamner Akoulina, qui est peut-être bien innocente... » Je menaçai le colporteur, et comme il avait grand'peur de moi, il s'éloigna en tremblant. C'était une âme du bon Dieu; bien sûr il aura pris pitié de la veuve et de ses enfans, il se sera livré pour les sauver... Et moi, misérable pécheur, je me suis tu... Père, dites qu'on répare l'injustice, pour qu'elle ne pèse pas sur mon âme! Y a-t-il un pardon pour moi? » — Je n'ai eu que le temps de l'absoudre : ce malheureux est mort dans l'épouvante de son péché.

Immédiatement nous emmenâmes le prêtre chez le gouverneur de la province. On fit écrire en Sibérie, de tous côtés. Des mois se passèrent en correspondances inutiles. Faute d'indications suffisantes, on ne savait là-bas quel déporté nos magistrats réclamaient. Enfin le gouverneur-général de Sibérie a clos la correspondance par une lettre assez sèchement tournée: « On se moquait de lui, vraiment; croyait-on qu'il fût facile de trouver un Fédia dans nos possessions d'Asie et qu'il n'y eût qu'un seul vagabond de ce nom? Depuis un an, il était mort deux Fédia à l'hôpital de Tomsk et trois à l'hôpital de Tobolsk, sans parler des autres. Si les fonctionnaires de l'intérieur n'avaient pas des dossiers mieux en règle, il ne leur restait qu'à venir vérifier eux-mêmes les registres d'écrou de toute la Sibérie, pour retrouver leur Fédia dans le tas des déportés, vivans ou morts. »

Quand on apprit dans le village l'insuccès de nos démarches, Akoulina apporta un panier d'œufs au prêtre, en le priant de célé-

brer un service pour le repos de l'âme du pauvre oncle Fédia. Nous allâmes tous à l'église. Jamais je n'ai prié d'aussi bon cœur : pour la première fois, je compris bien le sens de ce verset, que l'officiant lisait dans l'évangile du jour : « Père, comme tu m'as envoyé dans ce monde, moi j'y ai envoyé les miens. » Je compris, en voyant repasser devant mes yeux l'humble figure de l'oncle Fédia, tremblant dans sa pelisse de renard, au milieu du prétoire, sous les mépris de la foule. De ceux qui l'injuriaient alors beaucoup étaient là qui pleuraient maintenant, en pensant à ce frère méconnu, mort dans l'hôpital des mines, a Tomsk ou à Tobolsk, on ne saura jamais...

III.

Comme M. P... achevait son récit, un domestique entra, apportant le troisième samovar de la soirée. Je reconnus le ménétrier qui faisait danser au cabaret tout à l'heure; je distinguai sur sa capote la petite croix de fer de Saint-George, celle qu'on donne aux soldats. — Tiens! dis-je à mon hôte, le musicien du village est à votre service? — Oui, répondit M. P... Vous savez qu'en vertu d'une loi vieille comme les patriarches, on a d'autant plus de serviteurs qu'on a moins de services à leur demander, moins de besoins à satisfaire. Dans toute vraie maison russe, ils se mettent dix pour faire très mal la besogne qu'un seul fait très bien chez vous. C'est le principe de la division du travail, appliqué à un travail absent. Ce bonhomme, qui répond au nom de Pétrouchka, est spécialement chargé de l'entretien et de l'alimentation des samovars. C'est la seule fonction que son intelligence lui permette. Encore m'apporte-t-il souvent de l'eau tiède, quand il ne disparaît pas tout à fait pour racler son violon dans quelque coin. Vingt fois j'ai voulu casser aux gages ce vieil imbécile, qui n'aurait plus qu'à crever de faim dans sa hutte, paresseux comme il est; seulement...

— Seulement, vous êtes trop bon!

— Mais non! c'est lui qui est bon! c'est lui qui est un héros! Quand j'ai envie de le battre, je me rappelle le siège de Bayazed, et alors je suis tenté de l'embrasser. Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler du siège de Bayazed. Eh bien! si ce glorieux fait d'armes illustre notre histoire, c'est peut-être à Pétrouchka que nous le devons.

Je regardai avec étonnement l'ancien soldat. Je connaissais cet épisode légendaire de la guerre de Turquie, la défense de Bayazed. Au mois de juin 1877, l'armée russe du Caucase, forcée de battre en retraite, avait jeté dans cette petite place quelques compagnies de réguliers et quelques pelotons de Kosaks, environ 1,500 hommes,

commandés par un major. Coupée du gros des forces russes, qui rétrogradaient sur Érivan, entourée par 20,000 Turcs, cette garnison avait tenu bon pendant vingt-trois jours, sans pain, presque sans eau, continuellement sur la brèche; quand les troupes du général Tergoukassof, reprenant leur mouvement offensif, parvinrent à dégager Bayazed le 28 juin, ce qui restait de la garnison était tellement affaibli que les hommes pouvaient à peine porter leurs fusils.

— Oui, reprit mon hôte, Pétrouchka, fifre au régiment d'Érivan, fut un des héros obscurs qui nous aidèrent à défendre cette bicoque contre toute une armée; non-seulement il y a versé de son sang et ramassé des blessures dont il souffre encore : cela, beaucoup d'autres l'ont fait; mais il y eut une minute où ce bonhomme, bien à son insu peut-être, décida du sort de la place. La chose vaut la peine d'être contée. — Ah! imprudent, vous ne saviez pas à quoi vous vous exposiez en venant relancer dans ses bois un ermite bavard, qui vit tourné vers le passé! Vous êtes mon prisonnier, ma victime; puisque j'ai trouvé une paire d'oreilles complaisantes, j'y vide sans pitié mon sac à souvenirs.

En 1877, quand la guerre d'Orient, qu'on supposait devoir être une marche triomphale, se dessina comme une partie sérieuse, avec ses alternatives de succès et de revers, on appela les réserves, et beaucoup d'anciens officiers reprirent du service. Je fus de ceux-là. J'obtins d'être replacé à l'armée du Caucase, dans ce régiment d'Érivan où j'avais passé quelques années de ma jeunesse; j'emmenai mon Pétrouchka, qui appartenait à une des classes rappelées. Je dois dire qu'il marquait peu d'empressement à aller délivrer ses frères slaves et que je me méfiais de ses qualités guerrières; en revanche, je connaissais ses aptitudes musicales et je lui fis donner un emploi de fifre, vacant dans mon bataillon. Je vous fais grâce du récit de notre campagne jusqu'à Bayazed; il vous suffira de savoir que nous comptions dans une des compagnies abandonnées là par l'armée en retraite.

Représentez-vous une petite citadelle à demi ruinée, posée sur une étroite corniche, au flanc d'une paroi de rocher, en face du mont Ararat; les crêtes des montagnes dominent la place de tous les côtés. Le 6 juin, au matin, nous vîmes ces crêtes se couronner de tirailleurs, puis de cavaliers et de canons; c'était l'armée turque qui prenait position sur ces hauteurs, d'où son feu plongeait dans nos retranchemens. Le gros village de Kurdes et d'Arméniens, d'où nous tirions nos subsistances, était tassé dans la vallée, sur les pentes du mamelon de Bayazed. A la nuit, une nappe de flammes couvrit ce village; les Kurdes, excités par l'ap-

proche de leurs coreligionnaires, s'étaient jetés sur les chrétiens, égorgeant les hommes et incendiant les maisons; nous voyions distinctement le massacre des malheureux Arméniens, les femmes et les enfans précipités dans les brasiers. Les cavaliers turcs se joignirent aux Kurdes pour piller le quartier chrétien et emmener le bétail; il ne resta qu'un monceau de ruines et de cendres.

Nous nous étions barricadés à la hâte, en bouchant avec des pierres les portes et les brèches du mur; notre approvisionnement consistait en une petite réserve d'orge et quelques caisses de biscuit. Ce qui nous inquiétait le plus, c'était le manque d'eau : dès ce premier jour, l'ennemi détourna la source qui alimentait la citadelle. Un autre ruisseau coulait dans la vallée, à trois cents pas du rempart; mais l'approche nous en était interdite par le feu des positions turques. En se voyant investi, le commandant ordonna de remplir tous les tonneaux, vases et marmites que nous possédions : pour 1,500 hommes, c'était de quoi vivre quatre à cinq jours. Le 8, nous repoussâmes un premier assaut qui nous coûta pas mal de monde. Les alertes se succédèrent sans interruption les jours suivans; notre faible effectif, obligé de fournir des postes nuit et jour, fut bientôt sur les dents; mais nos pertes les plus sensibles étaient celles qu'on faisait chaque nuit, en allant à la maraude pour découvrir des vivres dans les décombres du village et puiser de l'eau au ruisseau de la vallée. Tous les soirs, une colonne de volontaires partait pour ces périlleuses expéditions; les Turcs, avertis de nos habitudes, balayaient les abords de la place; la colonne laissait en chemin dix, quinze, parfois jusqu'à vingt hommes, et, pour ce prix sanglant, elle rapportait quelques seaux d'eau empoisonnée, car l'ennemi avait eu soin d'entasser dans le ruisseau des cadavres d'hommes et de chevaux, qui communiquaient à cette eau une odeur fétide. On rationna les soldats à une livre de biscuit et un bidon par jour; encore était-ce là un idéal d'abondance dont il fallut bien rabattre par la suite. Dès la première semaine du siège, on avait dû renoncer à laver les plaies des blessés et à faire de la soupe pour eux. Ce tourment de la soif nous était infligé pendant les ardeurs d'un été d'Asie, après des nuits de guet et de combat; le matin, nos premiers regards se levaient anxieux vers ce ciel, brûlant comme une voûte de four, où pas un nuage ne venait promettre un soulagement à notre supplice. Mais il reste de ces journées un monument plus éloquent dans sa simplicité que tous les récits : ce sont les ordres quotidiens adressés à la garnison par son brave commandant. Tenez, feuilletez ceci.

M. P... me montra sur un rayon de bibliothèque une plaquette de quelques pages : je les parcourus; je regrette de ne pouvoir tout reproduire d'un document si curieux et si honorable :

Ordre n° 6. — 9 juin. — J'adresse mes remercîmens sincères aux officiers et aux soldats pour la vaillance avec laquelle ils ont repoussé l'assaut d'hier.

Attendu que la provision d'eau s'épuise rapidement et que le siège peut durer longtemps, la ration est réduite à un demi-bidon.

Aujourd'hui, on creusera une fosse dans le sous-sol des casemates et on rendra à la terre le corps du lieutenant-colonel Kovalevsky, tué dans l'affaire du 6 : on damera la terre sur le corps.

Ce soir, on désignera une équipe de travailleurs et une escorte de Kosaks pour percer une tranchée dans la direction du ruisseau; les hommes qui s'engageront dans cette tranchée doivent porter avec eux de la vaisselle de bois et laisser les bidons, afin d'éviter le bruit.

Ordre n° 7. — 10 juin. — Les hommes de corvée ont fait trop de bruit hier soir, l'ennemi averti a arrêté la sortie par son feu.

Attendu que la réserve d'eau de l'hôpital est épuisée, les blessés et les malades participeront à la distribution de la garnison; ils recevront un bidon le matin et un le soir.

A partir de demain, la ration de biscuit sera réduite à une demi-livre par homme.

Ordre n° 10. — 14 juin. — A partir de demain, la ration de biscuit sera réduite à un quart de livre par homme.

La sortie d'hier ayant réussi, on donnera de l'eau aux blessés et aux malades de l'hôpital pour faire cuire la soupe.

Ordre n° 12. — 17 juin. — Afin de ménager nos réserves de biscuit, on portera de 25 à 50 le nombre des hommes commandés cette nuit pour la sortie à l'eau; une partie d'entre eux se répandra dans le village pour chercher dans les décombres des maisons les objets comestibles qui pourraient s'y trouver encore.

Ordre n° 13. — 18 juin. — Aujourd'hui, on ensevelira dans la fosse du sous-sol des casemates le corps du lieutenant-colonel Patzévitch, mort de ses blessures le 16. On damera la terre sur le corps.

La sortie d'hier ayant réussi, la distribution de biscuit est supprimée aujourd'hui. Les hommes se nourriront des alimens recueillis dans le village.

On renouvellera la sortie la nuit prochaine pour le même service.

Ordre n° 16. — 21 juin. — La sortie d'hier ayant été arrêtée par l'ennemi dès le début, on délivrera aujourd'hui du biscuit à la garnison, à raison d'un huitième de livre par homme. On fera cuire les alimens qui restent pour les malades.

Ordre n° 18. — 23 juin. — La sortie à l'eau n'ayant pas réussi hier, on donnera aux malades un bidon et aux combattans un quart de bidon.

Ordre n° 19. — 24 juin. — La sortie d'hier ayant encore échoué, on donnera aux malades un bidon et aux combattans une *cuillerée* d'eau.

Comme il n'y a plus de pain à l'hôpital, faute d'eau pour le cuire, on réservera aux malades le peu de biscuit qui reste à raison d'un quart de livre par tête ; pour nourrir la garnison, on abattra mon cheval et celui de l'adjudant de place.

Héros de Bayazed ! vous êtes dignes de ce nom, parce que, jusqu'à ce jour, vous avez supporté avec fermeté et sans murmures toutes les privations dont vous souffrez, enfermés dans cette forteresse. Courage, mes amis, courage pour les épreuves futures ! de très grandes nous sont encore réservées ; mais ne perdez pas l'espoir d'être délivrés ; soyez certains qu'on se hâte à notre secours et que des obstacles imprévus retardent seuls nos libérateurs. Quoi qu'il arrive, souvenez-vous que le serment, la loi, le devoir, l'honneur de notre patrie exigent que nous mourions à ce poste ; nous le ferons, malgré toutes les ruses de notre adversaire, qui nous propose chaque jour de nous rendre à des conditions avantageuses. Souvenez-vous, mes amis, que Dieu nous voit, que nous faisons cette guerre pour la défense de ceux qui croient en lui, et qu'il ne nous abandonnera pas.

— Songez, reprit M. P..., comme je lui rendais sa brochure, qu'après cette journée où nous fûmes rationnés à une cuillerée d'eau, il y en eut encore quatre avant la délivrance. — Mais ces souvenirs m'emportent, et je ne voulais vous parler que de Pétrouchka. Vous vous demandez ce qu'il devenait dans tout cela. Ses talens n'avaient plus d'emploi à Bayazed ; l'heure n'était pas à la musique, sauf celle du canon. On métamorphosa le fifre en canonnier. Il ne marqua pas dans cette nouvelle partie, ce ne fut pas là qu'il trouva la gloire ; mais, durant ce siège mémorable, Pétrouchka eut trois idées, les seules probablement qu'il ait eues dans toute sa vie ; les deux premières étaient des idées tactiques, elles furent médiocres et tournèrent à mal ; la troisième était une idée musicale ; celle-ci fut excellente, comme vous le verrez.

Il y avait dans la citadelle une ancienne chapelle abandonnée, adossée au mur du nord et prenant jour sur la campagne par deux meurtrières pratiquées dans ce mur. Cette chapelle était bâtie sur un vaste caveau, qui avait dû servir de prison ou de dépôt de vivres au temps des Turcs ; une large ouverture, fermée par une dalle mobile, donnait accès dans ce caveau. C'était là qu'on ensevelissait les soldats tués ; et, malheureusement, il n'y avait pas de jour où il ne fallût déplacer la dalle pour descendre de nouvelles victimes dans le souterrain. Une après-midi, comme nous étions à jeun depuis l'aube et que je faisais assez triste mine, Pétrouchka vint à moi d'un air de mystère et me confia qu'il croyait tenir notre souper. Il avait observé qu'un couple de pigeons sauvages revenait chaque soir se poser dans les embrasures du mur et en ressor-

tait le matin. Apparemment ces oiseaux passaient la nuit dans l'intérieur de la chapelle, il serait facile de les y capturer. Après m'avoir révélé son projet, mon homme partit en grand secret pour cette expédition; il se glissa dans le bâtiment désert et se mit en embuscade sous les meurtrières. Les pigeons entrèrent; Pétrouchka se jeta à leur poursuite, armé d'une grande gaule. Mais la nuit était venue dans la chapelle, et il n'avait pas osé prendre de lumière de peur d'éveiller l'attention, d'attirer des copartageans. Le malheur voulut que ce jour-là on eût déposé à l'orifice du caveau deux soldats tués la veille, en négligeant de replacer la dalle : Pétrouchka buta contre ces corps, s'embarrassa dans les cordes destinées à les descendre et tomba la tête la première dans le trou béant. Le lendemain matin, comme je le cherchais partout, on entendit des cris pitoyables qui sortaient de chez les morts, sous la chapelle; on retira le chasseur de pigeons tout contus, à demi asphyxié et fou d'épouvante, après cette nuit passée dans le sépulcre. L'aventure a eu les honneurs de l'histoire : vous la trouverez à l'appendice de la relation du siège, égayant ces pages tragiques.

La seconde idée de Pétrouchka fut encore moins heureuse, bien qu'inspirée par un brave sentiment. Le jour où le commandant prescrivit d'abattre les derniers chevaux d'officiers, j'ordonnai à mon serviteur de mener ma pauvre monture au sacrifice. Pétrouchka lut dans mes yeux le regret que j'éprouvais à me séparer ainsi de mon cheval de bataille; il me communiqua un plan dont la réussite devait nous procurer des vivres et retarder l'emploi des ressources suprêmes. Il croyait savoir qu'une bonne provision de blé existait encore dans une maison d'Arménien; seulement cette habitation, séparée du village, s'élevait au milieu d'un champ découvert, il était impossible de l'atteindre sans être mitraillé par l'ennemi. Il fallait trouver un stratagème : Pétrouchka et quelques-uns de ses camarades l'avaient trouvé. A la nuit, on les vit se partager une pile de madriers abandonnés dans les chantiers de la citadelle; chacun des volontaires chargea une de ces planches sur ses épaules et s'engagea dans la tranchée, à l'heure de la sortie aux vivres. De la tranchée, ils gagnèrent le champ découvert en rampant sous leurs carapaces. Pétrouchka ne se doutait guère qu'il plagiait la tactique d'assaut des Romains. Il allait, s'applaudissant du succès de son invention, riant aux balles turques qui mouraient sur sa cuirasse. Mais comme il touchait au port, un obus s'abattit précisément sur les planches mouvantes, culbuta avec fracas trois ou quatre d'entre elles, rompit l'ordonnance de la petite troupe : le bruit et la lumière trahirent ses mouvemens. Aussitôt les avant-postes ennemis foudroyèrent ces malheureux de décharges répétées; les volontaires se replièrent précipitamment. Continuant, hélas! leur

plagiat inconscient, ils rapportaient sur leurs boucliers improvisés, transformés en civières, une douzaine de morts et de blessés. Parmi ces derniers se trouvait Pétrouchka, percé de deux balles. Ses blessures, dont la malignité se révéla par la suite, parurent alors assez bénignes; il en fut quitte pour une semaine de lit, et, durant les deux dernières journées du siège, il revint flâner avec les convalescens dans l'enceinte de la citadelle.

Ces dernières journées avaient consterné les plus fortes âmes. Le 21, comme vous pouvez le voir à cette date dans les ordres du jour, le commandant avait communiqué à la garnison une bienheureuse nouvelle; soit qu'il eût en réalité quelque avis, soit qu'il voulût relever le moral du soldat, notre chef annonçait l'arrivée d'une armée de secours pour le lendemain. Le 22, dès l'aube et jusqu'au soir, tous les yeux fouillaient impatiemment l'horizon. Rien que l'éclair accoutumé des canons turcs. Le 23, le 24, on attendit encore d'heure en heure la réalisation de cette promesse. Rien, toujours rien! Alors les espérances, un moment exaltées, retombèrent de toute leur hauteur dans un abattement pire que les incertitudes passées. Plus de pain, une cuillerée d'eau nauséabonde, une chaleur accablante, et cette odeur insupportable des cadavres, qui pourrissaient aux abords de la citadelle, empestant l'air que nous respirions. Les hommes encore valides, brisés de fatigue, ne suffisaient plus aux services multipliés qu'on exigeait d'eux. Beaucoup s'asseyaient à terre, l'œil éteint, les lèvres serrées, sans murmure, mais avec le désir visible de la mort. Le 27, on mangea le dernier cheval; c'était l'agonie pour le lendemain, si le ciel ou les hommes n'avaient pas pitié.

Le soir de ce jour, aux premières ombres, on signala un parlementaire ennemi sous le rempart. Le commandant et les officiers du conseil se portèrent à sa rencontre; cet homme fut introduit et nous remit une missive du général turc. C'était la huitième depuis le début du siège; on avait dédaigneusement renvoyé les précédentes. Le commandant prit le papier, l'éleva à niveau de la lanterne qui éclairait le cercle d'officiers et nous en fit lecture à haute voix. Schamyl-Pacha informait les assiégés que le général Loris-Mélikof, ayant tenté d'opérer sa jonction avec l'aile gauche de l'armée russe, avait été battu et contraint d'évacuer Kars; Tergoukassof, qui commandait cette aile gauche, avait perdu, de son côté, plus de sept mille hommes en diverses rencontres et repassait la frontière : nous restions seuls, abandonnés sur le territoire ottoman. Le pacha, mû par un sentiment d'humanité, nous engageait à cesser une lutte sans espoir et nous offrait les conditions honorables que méritait notre bravoure. — Tandis que le major lisait, des groupes nombreux de soldats étaient venus se masser derrière

nous; j'épiais sur leurs visages découragés l'impression produite par ces tristes nouvelles; elles ne trouvaient que trop de créance : puisque nos frères n'accouraient pas à notre aide, c'est qu'ils étaient malheureux partout, comme l'affirmait le général ennemi. Le commandant laissa tomber la lettre à ses pieds et garda le silence. Je vivrais cent ans que je n'oublierais pas l'angoisse de cette minute. Sous la clarté hésitante du fanal, autour du parlementaire turc, l'état-major était rangé, débordé par le flot des soldats; les figures inquiètes de ceux-ci interrogeaient les chefs, et les chefs se taisaient, la tête basse. Chacun examinait son cœur, craignant de le deviner et de deviner du même coup celui de son voisin; chacun luttait à part soi, mollement, contre les sophismes du désespoir, les lâchetés qui commençaient à ramper dans les âmes. La limite des forces humaines n'était-elle pas atteinte? Faire plus, n'était-ce pas folie? Moment terrible, où nul ne parlait, parce que tous attendaient la voix d'un plus faible qui vînt entraîner et excuser la faiblesse grandissante de tous. Nous sentions que chaque seconde triomphait d'une volonté et mûrissait la défaillance commune, qui allait trouver un interprète; les regards se fuyaient pour ne pas se trahir en se rencontrant. Je détournai les miens; ils se portèrent machinalement sur un homme qui approchait, le bras en écharpe et le front bandé. C'était mon vieux serviteur, accouru pour s'enquérir de la cause du rassemblement; il n'avait rien entendu, ignorait ce qui se passait et considérait curieusement le gros Turc, immobile dans sa dignité d'Oriental.

Alors Pétrouchka eut son idée, la bonne : une idée facétieuse, une joyeuseté de paysan russe, qui traversa je ne sais comment sa cervelle. Il vint se planter tout droit devant le parlementaire, tira de sa poche son fifre, muet depuis si longtemps, le porta à ses lèvres, et, à la barbe du Turc étonné, il souffla dans l'instrument. Ce que Pétrouchka jouait, c'était la première phrase de notre hymne national et militaire : *Dieu sauve le tsar!..* — Vous savez si elle est puissante et superbe, cette phrase! Aux grands jours des fêtes d'armée, vous l'avez entendue passer comme une tempête sur le front des bataillons, faisant battre les cœurs, sonner les sabres et claquer les drapeaux. Dès qu'elle éclate, un froid serre à la gorge le plus tranquille de nous, et le sang se jette aux yeux, comme demandant à se répandre. — Ce jour-là, dans le fifre de Pétrouchka, elle n'avait pas son grondement de tonnerre; prisonnière dans ce petit roseau, elle en sortait toute sourde, malheureuse et suppliante. Pourtant chacun la reconnut et tressaillit; quelque chose d'oublié venait de se lever au milieu de nous; ce n'était pas ce paysan qui soufflait dans son méchant tuyau de bois, c'était la voix de la grande Russie qui nous promettait secours, la voix de la patrie

gémissante qui conjurait de garder son honneur et commandait de mourir. — Ah! la curieuse machine que nous sommes, mon cher ami! Une vibration d'air nous avait changés en une seconde. A la dépression morale sous laquelle nous succombions, un sursaut de tous les cœurs succéda en un clin d'œil; chacun se secoua comme tiré d'un mauvais rêve, chassant un souvenir de honte; les têtes se relevèrent, les regards qui se fuyaient se rencontrèrent avec de nobles flammes. — Le commandant ramassa brusquement le papier, le jeta à l'émissaire et dit :

— Va te faire pendre!

Prit-on cette réponse pour un ordre mal donné? Était-il vrai, comme on me l'affirma depuis, que cet envoyé fût un transfuge de notre camp, passible des lois militaires? Peut-être. Dame! vous ne trouverez pas la fin de mon histoire très correcte; mais ne demandez pas trop de sang-froid à des désespérés qui meurent de faim. Bref, je ne sais comment, je ne sais par qui, en moins de trois minutes, le parlementaire était branché à la lanterne, et, sous le pauvre diable qui gigotait, Pétrouchka, goguenard, continuait de souffler dans son fifre.

Chacun alla reprendre son poste de nuit. Il n'eût pas fait bon pour les Turcs nous attaquer à ce moment-là. Un pressentiment confus nous disait que nous touchions à la fin de nos peines. A l'aurore, le 28, des mouvemens inusités se produisirent sur les montagnes; des feux d'artillerie se croisaient qui n'étaient pas dirigés sur nous. Bientôt nous vîmes les lignes ennemies reculer en combattant; une colonne débouchait sur les hauteurs; du rempart, la vigie nous jeta un cri de joie : elle avait reconnu les uniformes et les enseignes russes. En un instant, tout ce qui pouvait encore courir dans la garnison fut sur le mur; nous suivions les péripéties de la lutte, nous distinguions les régimens qui avançaient. Vers midi, les Turcs évacuèrent en désordre la vallée; un gros de cavaliers s'élança sur les pentes de la citadelle. Je vous laisse à penser les cris, les gestes fous, les appels des gens qui m'entouraient. Cependant on affichait au quartier un ordre du commandant, le dernier.

N° 23. — 28 juin. — A l'approche de nos libérateurs, on hissera près du drapeau les enseignes du bataillon de Stavropol et les guidons des sotnias kosakes. Toutes les troupes se rangeront en ordre de parade sur le rempart; autour du drapeau, on chantera l'hymne : *Dieu sauve le tsar!* et on criera : *Hourrah!*

« Toutes les troupes, » c'est-à-dire les quelques centaines de spectres qui se traînaient encore dans les cours, se serrèrent autour

de leur étendard. Ces voix faibles, étranglées par la soif, entonnèrent le chant avec un tremblement enfantin. Un peu en avant, Pétrouchka donnait le ton, jouant sur son fifre, comme la veille. Il faut croire que nous offrions un singulier tableau, lamentable et touchant; nos yeux habitués ne s'en rendaient pas compte, mais nos camarades de l'armée de secours m'ont dit depuis qu'ils n'avaient jamais rêvé un aussi effroyable spectacle. « Vos hommes étaient verts, je ne peux pas trouver d'autre mot, » me disait l'un d'eux. Oui, nous ne devions pas avoir la mine de tout le monde. Le général Tergoukassof, arrivant au galop en tête de son escorte, s'arrêta à notre vue; des larmes montèrent aux yeux de ce vieux soldat. Il se précipita sous la poterne, serra contre son cœur notre commandant, puis il alla droit au fifre et lui cria : « Continue, mon brave, je te donne le Saint-George! » Pétrouchka, toujours facétieux, répondit : « Merci, Votre Excellence; mais qu'il vous plaise d'abord me faire donner un verre d'eau : il y a vingt-quatre heures que je n'ai bu. »

— Vous voyez bien, grommela M. P... en se levant, que je ne peux pas congédier cet animal-là!

IV.

Comme nous continuions à deviser sur la condition des paysans, je parlai à mon hôte de certains individus de cette classe que j'avais vus figurer dans les procès politiques : je lui dis combien ceux-là ressemblaient peu au type idéal qu'il venait d'évoquer.

— Au point de vue du moraliste, vous avez mille fois raison, me répliqua Michaïl Dmitritch; mais, au point de vue du psychologue, la différence n'est qu'apparente; ce sont les mêmes moteurs qui, bien ou mal dirigés, produisent des actions si diverses. J'ai essayé de vous faire entrevoir une face de l'âme russe, celle qu'on pourrait appeler l'ancienne. C'est la mieux explicable, en somme, et nous n'avons pas le privilège de l'héroïsme inconscient : votre moyen âge a connu des races pareilles à ce qu'est aujourd'hui la nôtre; vous y retrouveriez mille traits semblables à ceux que je viens de rappeler. Tel croisé français ou allemand du XIIIe siècle ne devait guère différer de mon Fédia et de mon Pétrouchka. Ce qui vous déconcerte, c'est la face nouvelle, l'aspect inattendu sous lequel se présente cette âme, quand un accident la précipite de son XIIIe siècle dans le XIXe. — Vous avez vu ce matin, mon cher monsieur, et vous avez bien voulu admirer, pour flatter ma vanité de propriétaire, l'unique arbre fruitier de ma serre, le merisier des steppes sur lequel j'ai greffé des prunes; vous m'avez cru sur

parole quand je vous ai dit que ce sauvageon, couvert d'épines et de baies amères, avait poussé au printemps une branche miraculeuse, chargée de reines-Claude grosses comme des œufs. Cet arbre est l'image de mon pays; je n'en connais pas de plus exacte. Sur le jeune tronc sauvage nous avons greffé çà et là vos idées d'Occident; longtemps encore l'arbre continue à porter ses fruits naturels; mais quelques rameaux, contraints de se soumettre à l'expérience, donnent le fruit nouveau; nourri d'une sève trop violente, ce fruit apparaît transformé, monstrueux parfois. La plupart des gens qui le contemplent ne comprennent rien à cette végétation hybride; beaucoup, trop pressés pour faire le tour du phénomène, n'en voient qu'un côté, et ceux-là de disputer: « C'est un merisier, crient les uns. — C'est un prunier, répliquent les autres. » Nous voici ramenés à cette fameuse question du nihilisme, sur laquelle on a tant déraisonné.

Le nihilisme, c'est cela et ce n'est que cela : le produit des idées modernes greffées à la hâte sur le tronc russe. Un hasard d'éducation, de fortune, tire brusquement Fédia ou Pétrouchka de son milieu naturel, de son indolence de pensée, lui infusant tout d'un trait la science nouvelle, l'orgueil de la raison moderne avec son besoin de liberté ou de révolte : prenez le mot que vous voudrez, je ne préjuge pas. L'esprit de mon paysan est changé, mais non pas son âme et ses instincts, qui résistent plus longtemps. Dans ce cerveau où vous avez logé vos spéculations hardies, le sang vigoureux du primitif continue de battre à flots pressés. Chez vous, l'évolution s'est opérée lentement sur tout l'être; ces hardiesses de pensées ne sont plus servies, sauf rares exceptions, par un tempérament redoutable, par une âme encore brûlante de foi; chez mon homme, le tempérament est entier, la foi instinctive, si bien que, faute de mieux, il en arrivera à ce compromis risible, la foi au néant, et qu'il s'y précipitera tête baissée. Dans ce malheureux il y a un conflit de natures et, si je puis dire, un conflit de siècles; plus que personne, il a droit de s'appliquer la parole de Job : *Pœnæ militant in me :* Des peines luttent en moi. Ce qui sortira de ce conflit, le diable seul le sait; mille folies, mille formes du désespoir. — Mais ne nous égarons pas dans la métaphysique. Voulez-vous voir une de ces greffes hâtives et le fruit qu'elles donnent? Il s'agit d'une femme : dans notre peuple, la femme est plus apte que l'homme à ces transformations subites, et c'est chez elle que le phénomène est le plus curieux.

Ma mère avait recueilli dans ce village une petite fille dont la vive intelligence promettait beaucoup. Cette enfant partagea les premières leçons qu'on donnait à ma jeune sœur, lut à tort et à travers tout notre vieux fond de bibliothèque. Plus tard ma sœur fut envoyée dans un institut de Moscou : sa compagne déclara qu'elle

voulait parfaire ses études et se préparer à une profession libérale. Grand embarras, comme toujours, en pareil cas. Quand le Créateur donna des ailes aux oiseaux, il eut soin de faire l'espace pour qu'ils pussent voler; nous, dans notre sollicitude imprudente, nous leur donnons des ailes et point d'espace. Ma mère consentit à emmener sa protégée à Moscou. Varvara Afanasiévna,— c'est ainsi qu'elle s'appelait, — se mit en tête d'étudier la médecine. C'était le courant du moment; des centaines de jeunes filles, en Russie, voyant là une carrière possible pour elles, assiégeaient les facultés de médecine, réclamant avec instance leur admission aux leçons d'abord, puis aux diplômes et au libre exercice de cet art. Rien n'était organisé pour satisfaire leurs vœux; on en admit quelques-unes par grâce à des cours spéciaux, ouverts dans un hôpital de Moscou. Varvara passait là ses journées depuis l'aube jusqu'à la nuit, penchée sur les tables d'anatomie, ne sentant ni le froid ni la faim, étudiant avec une passion toute féminine. Au bout d'une année, l'état de nos affaires obligea ma mère à revenir à la campagne avec ses enfans; elle voulut ramener au bercail sa petite villageoise, étant fort peu édifiée d'ailleurs par une occupation qu'elle ne comprenait guère et qui ne promettait aucun avenir à une paysanne sans un sou vaillant. Cette fois, Varvara s'insurgea tout net et refusa de suivre sa protectrice. C'était en 1872; le ministre de la guerre inaugurait à Pétersbourg, à titre d'essai, les fameux cours de médecine pour femmes à l'académie chirurgico-médicale; tous ces mots-là s'étonnent un peu de se rencontrer, mais vous n'en êtes pas à vos débuts en Russie, et vous ne vous étonnez plus de rien, j'espère. Varvara, qui n'avait pas ses vingt ans, mit dans un mouchoir quelques hardes et quelques roubles, elle prit le train pour Pétersbourg et tomba dans la capitale, plus seule que Robinson dans son île. Maintenant que vous voilà au fait, j'arrête mon récit et je laisse parler l'héroïne, ce sera tout profit pour vous. Ma mère ayant continué à lui faire passer quelques secours, Varvara se fit un devoir d'écrire de loin en loin à sa bienfaitrice. Voici ses lettres : je les garde comme un document curieux pour l'histoire morale de notre temps.

M. P... alla prendre dans une armoire de son cabinet une liasse de papiers et m'en fit la lecture. Je lui demandai la permission de transcrire quelques extraits de cette correspondance; ils n'apprendront rien à personne en Russie, où les revues périodiques ont déjà fait connaître cette histoire et d'autres semblables.

Varvara Afanasiévna à Mme P...

« Pétersbourg, 1er novembre 1872.

« Ma très honorée bienfaitrice, — enfin! l'académie nous a ouvert aujourd'hui ses portes, les cours ont été inaugurés, et j'ai le bonheur d'être au nombre des élues. Ce n'a pas été sans peine et sans inquiétudes. Par quelles transes moi et bien d'autres avons passé depuis trois mois! Toute sorte de bruits contradictoires couraient dans notre petit monde. Tantôt on parlait du refus de l'autorisation suprême, tantôt on nous menaçait de l'opposition de tel ou tel professeur. Personne ne savait au juste quel était le programme de l'examen d'entrée, mais on s'accordait à prédire que cet examen serait d'une sévérité extrême, pour décourager nos aspirations prématurées. Il y avait, assurait-on, plus de quatre cents demandes, et les admissions étaient limitées au chiffre de soixante-dix. Cependant nous nous préparions de notre mieux sur toutes les matières. Vers le milieu du mois dernier, les examens ont commencé : quelle déception pour nous! On nous a posé quelques questions sommaires sur la physique, la chimie, les mathématiques, les langues latine et française; des questions d'enfant, des plaisanteries! L'examinateur m'a demandé les propriétés communes des corps! il n'a pas daigné m'interroger sur la géométrie, que j'avais tant travaillée. Nous avons parfaitement compris la raison secrète de cette indulgence : elle était pour nous humilier. On nous donnait à entendre qu'on s'enquérait de notre développement plutôt que de nos connaissances acquises. Nos ennemis espéraient ainsi déconsidérer l'œuvre que nous fondons, en refusant de la prendre au sérieux. Mais nous la ferons vivre en dépit de tout, cette œuvre sacrée!

« Malgré la facilité ridicule de l'examen, quelques candidates ont été évincées. Ces malheureuses pleuraient à chaudes larmes et suppliaient les professeurs, en parlant de leur vie perdue. Devant ces désespoirs tragiques, on a consenti à dépasser le chiffre fixé de soixante-dix étudiantes; on en a admis quatre-vingt-six, qui se sont présentées ce matin à la leçon d'ouverture. Vous n'imaginez pas quel public varié c'était, de toute classe, de tout âge, de toute provenance. Il y a des veuves, des femmes mariées, des jeunes filles; l'une n'a que dix-sept ans. Quelques-unes de mes compagnes sont venues des parties les plus lointaines de l'empire, du Caucase, de la Sibérie. Toutes les classes sont représentées, mais inégalement: les filles de petits employés de l'état ont donné le plus fort

contingent ; puis les filles de petits marchands ; il y a seulement quatre filles nobles, une fille de paysan comme moi, et une fille de soldat.

« Quand la porte d'honneur de l'Académie de médecine, — cette porte à laquelle nos sœurs frappaient vainement depuis dix ans, — s'est ouverte pour la première fois devant nous, nous l'avons franchie avec un sentiment d'orgueil triomphant. Nous nous sentions l'avant-garde de toutes les femmes russes, appelées enfin au libre emploi de leurs talens et de leur activité sociale. Pour ne pas compromettre l'institution, encore si précaire, dont nous attendons tout, nous nous soumettons aux sacrifices et aux humiliations qu'on ne nous épargne pas. Ainsi, à notre entrée dans l'amphithéâtre, une inspectrice déléguée à notre surveillance nous a fait mettre en rangs comme des pensionnaires, comme si nous n'étions pas des femmes émancipées par le savoir !

« J'écris avec émotion la date de ce jour, qui marquera plus tard une ère dans l'histoire nationale, comme le jour de l'émancipation des serfs. Il a fait tomber les barrières dressées devant la femme. Le champ de l'avenir nous est ouvert. Nous y venons chercher d'abord un moyen pratique de vivre indépendantes et utiles aux autres ; ensuite et surtout le secret de la science, de la science que nous aimons d'une passion religieuse, qui peut seule fournir un remède à tous les maux présens, une solution à tous les doutes, un idéal de vie... »

« Pétersbourg, février 1873.

« Nous sommes sorties des hésitations et des incertitudes du début. Grâce à la protection du ministre de la guerre, grâce au legs généreux d'une donatrice et aux souscriptions du public, le cours de médecine pour femmes, qui n'avait pas de budget, est assuré de vivre. Sa durée sera de quatre ans. Après ? Après, l'avenir est encore obscur : on ne sait toujours pas si nos diplômes nous conféreront des droits égaux à ceux des médecins hommes, et sans ces droits, comment lutter, comment trouver une situation qui nous fasse vivre ? Mais à chaque jour suffit son mal. Maintenant il ne faut penser qu'à s'armer pour la lutte, à prouver notre aptitude aux droits que nous réclamons, à imposer notre supériorité. D'ailleurs nous sommes tout au bonheur de pouvoir enfin travailler librement. Il faut entendre raconter à nos aînées leurs longs désespoirs, quand jadis on les admettait dans l'amphithéâtre à la dérobée, par des portes bâtardes et pour quelques minutes, comme des voleuses. Aujourd'hui nous avons un amphithéâtre à nous et la faculté d'y travailler du matin au soir ; nous avons nos heures réservées dans

le cabinet anatomique; enfin, nous pouvons apprendre l'anatomie sur de vrais cadavres ! Vous devinez si nous en profitons. Beaucoup de mes compagnes étudient avec une telle fièvre qu'elles en tombent malades.

« Au commencement, les leçons des professeurs étaient un peu superficielles; ils s'obstinaient à nous traiter en enfans, à ne pas nous prendre au sérieux. Maintenant la plupart nous rendent justice; ils nous font les mêmes leçons qu'aux étudians, ils nous disent le dernier mot de la science. C'est le professeur d'histologie qui a su le mieux nous comprendre et conquérir nos sympathies; il doit m'examiner dans quelques jours; j'attends cet examen avec angoisse, car je voudrais sur toutes choses faire sentir à notre maître combien le sujet qu'il traite me passionne, quel amour il a su m'inspirer pour l'histologie.

« Nous vivons en assez bons termes avec l'inspectrice, malgré l'irritation que nous cause toujours cette prétention de nous conduire comme des pensionnaires. A quel propos a-t-on grevé de cette sinécure le pauvre budget des cours? Si l'on s'est imaginé qu'il s'établirait entre elle et nous des rapports maternels, on se trompe. Le règlement nous oblige à l'informer de tout ce qui pourrait nous arriver d'*extraordinaire*. Qu'entend-on par là? Que nous lui racontions nos rêves quand nous avons la fièvre? Du reste, voici ce règlement, tel qu'il est imprimé sur nos permis de séjour. « Les assistantes aux cours, — on ne veut pas nous appeler étudiantes, seule qualification que nous prenions en réalité, — sont strictement obligées d'informer l'inspectrice de tout ce qui leur arrivera d'extraordinaire. Elles doivent remplir leurs devoirs religieux et présenter en conséquence des attestats de personnes ecclésiastiques. Elles doivent observer un ordre rigoureux durant les leçons et ne les troubler par des manifestations d'aucune nature. Elles ne pourront s'éloigner de la ville sans l'autorisation de l'inspectrice. Elles doivent porter l'uniforme et en général se conformer dans leur toilette aux règles de la plus sévère décence. » Inutile d'ajouter que chacun de ces points reste à l'état de lettre morte.

« Pour ce qui est de la toilette, c'est un sujet de querelles perpétuelles avec l'inspectrice. L'uniforme en question est une robe marron, avec une bavette et un tablier noir. Personne ne veut de ce costume, nous nous mettons à notre guise, sans aucune recherche d'ailleurs; une robe noire, un paletot, un bonnet d'astrakan et les cheveux courts. C'est plus viril. Un compromis est intervenu entre l'inspectrice et nous; dans les cérémonies solennelles, quand un haut personnage honore l'académie de sa visite, nous nous présentons en uniforme et avec une résille, celles qui en possèdent: pour les autres, l'inspectrice a soin d'acheter en réserve une provi-

sion de résilles, qui servent à dissimuler nos cheveux courts dans ces cas exceptionnels. Le haut personnage parti, l'inspectrice referme les résilles dans son coffre pour la prochaine occasion. Nous prenons en riant notre parti de cette mascarade. Notre duègne veut bien fermer les yeux sur une autre infraction aux règlemens et ne pas s'apercevoir que nous fumons des cigarettes dans les corridors pendant l'intervalle des leçons. Je crois bien que cette brave dame a été surtout inventée pour surveiller nos rapports accidentels avec les étudians, quand ils se mêlent à nous à la sortie des cours. A quoi bon? les étudians sont très polis; nous ne les recherchons ni ne les fuyons, nous n'avons à nous plaindre d'aucune incivilité de eur part. »

« Pétersbourg, décembre 1873.

« Vous voulez bien vous informer de mes moyens d'existence. Je ne vous avais pas entretenue de mes difficultés, qui ont été grandes, pour ne pas vous être à charge; maintenant ces difficultés sont moindres et je les trouve supportables, quand je pense aux embarras de mes compagnes encore moins favorisées.

« Je ne sais vraiment comment nous avons fait pour vivre durant les premières semaines, avant que rien fût organisé pour nous entr'aider les unes les autres. Un petit nombre d'étudiantes avaient quelques ressources personnelles, vingt-cinq ou trente roubles (1) par mois; la majorité était bien loin de cette fortune idéale, beaucoup n'avaient au monde que la tête, les pieds et les mains. Retenues du matin au soir à l'Académie, sans relations dans cette ville, nous ne pouvions chercher le seul travail qui nous convienne, des leçons particulières. C'est à grand'peine et à des prix dérisoires que nous en avons trouvé quelques-unes. Partout la place est prise par les étudians; ils sont des centaines, aussi pauvres que nous, à l'affût de chaque demande de leçons; ils vont partout, se remuent, et nous n'avons pas les mêmes facilités. Souvent nous ne possédions pas les petites avances nécessaires pour faire insérer nos offres de service dans les journaux. Enfin notre qualité d'étudiantes en médecine épouvantait les familles; le préjugé est si fort contre nous que plusieurs de mes camarades se sont vu retirer les leçons qu'elles donnaient en ville avant leur entrée à l'Académie.

« Cette crainte que nous inspirons nous rend tout difficile. Dans beaucoup de maisons, on répugne à nous loger, quand nous exhibons le terrible permis de séjour, avec la mention : « Assistantes

(1) Environ 63 à 75 francs.

aux cours de médecine, » qui semble un avertissement officiel d'avoir à se méfier de nous. Nous sommes groupées dans quelques misérables chambres du faubourg, autour de l'Académie. Au début, j'occupais une de ces chambres de moitié avec une camarade; pour huit roubles par mois, nous avions six mètres carrés, un lit, une table, une chaise. Il y avait dans la cour une cuisine commune, qui nous fournissait des dîners à vingt-cinq kopeks (1); tous les deux jours, nous prenions un de ces dîners pour nous deux; les restes nous suffisaient le lendemain. Comme c'était encore trop luxueux pour nos moyens, nous nous sommes adressées par la suite au fourneau de charité, installé près de l'école pour les étudians; là, la soupe était tellement écœurante que nous n'avons pu la supporter, ma compagne est tombée malade. Nous avons fini par faire comme la plupart des autres, par nous contenter d'un verre de thé et d'un morceau de fromage le soir; on a bien quelques révoltes d'estomac quand il faut travailler à jeun dans l'amphithéâtre tout le jour; mais bah! la jeunesse aidant, on s'en tire. Et quand la nature crie trop fort, on s'absorbe dans l'étude avec encore plus d'ardeur. Je vous assure que le cerveau arrive à supprimer l'estomac; il supprime tant d'autres choses chez nous! Nous penserons un jour avec plaisir à ces misères, quand nous aurons conquis la clé d'or de la science, qui donne la possession du monde.

« Notre condition s'est un peu améliorée depuis que nous nous sommes réunies par groupes de cinq ou six, pour diminuer nos dépenses de logement et de nourriture. Des souscriptions publiques, des concerts donnés au profit des étudiantes, ont fourni quelques ressources. Pourtant, la vie de plusieurs d'entre nous est encore un miracle. De temps en temps, quand une étudiante ne paraît pas de quelques jours à l'école, on va à sa recherche; on la trouve sur son lit, à bout de forces, à jeun depuis l'avant-veille; les plus riches se cotisent pour lui venir en aide, et la voilà repartie pour vivre! »

« Pétersbourg, mai 1874.

« Notre œuvre progresse et s'affermit; nous, les aînées, nous approchons du but, et voici déjà derrière nous des recrues plus nombreuses dans le cours de première année. Elles sont arrivées avec la même foi, la même abnégation; il faut continuer à leur donner l'exemple du travail, sans défaillance... Ce qu'il y a de plus dur dans notre existence, c'est sa monotonie et son isolement... Rien en dehors de nos études; toute la journée se passe aux cours; on

(1) Environ 0 fr. 60 à 0 fr. 65.

rentre, on cause de la leçon du professeur, on s'enfonce dans ses livres jusqu'à minuit ou une heure. Toujours des fibres et des cellules, ne connaître que cela dans le monde, en avoir le cerveau hanté, c'est peut-être trop; par momens, à force de tension d'esprit sur le même sujet, il me prend des peurs, il me semble que je vais devenir folle! Nous n'avons pas les moyens de nous procurer un journal, pas le temps d'aller aux bibliothèques publiques; parfois nous descendons dans la rue pour surprendre les conversations des promeneurs, pour savoir ainsi ce qui se passe dans cette brave Russie, dont nous ignorons tout. Notre rêve, difficile à réaliser, c'est une soirée au théâtre de loin en loin; il faut pour cela que des étudians veuillent bien nous accompagner et se charger d'aller prendre nos places. Nous en connaissons quelques-uns, ceux qui demeurent dans les mêmes maisons que nous; ils viennent parfois à nos réunions, ils apportent un journal que nous dévorons comme des naufragées, ils nous racontent les nouvelles. Ce sont de bons enfans, mais nous sommes tenues à une grande réserve dans nos rapports avec eux, car le monde, qui nous calomnie de confiance, se méprend sur la nature de ces intimités toutes fraternelles; impossible de lui faire admettre que les préoccupations habituelles de notre sexe disparaissent ou changent de caractère chez des femmes éclairées par la science. En dépit des opinions invétérées dans la triste société qui nous poursuit de sa haine, je n'ai vu nulle part autour de moi, je vous l'affirme, ce que le monde appelle désordre. Certaines de mes compagnes, il est vrai, ont cru devoir associer leur vie à d'honnêtes travailleurs comme elles; la plupart l'ont fait avec le cérémonial communément usité, quelques-unes se sont dispensées de ce cérémonial, sans doute pour des raisons sérieuses que je ne juge pas; toutes ont agi en pareil cas avec une détermination calme et inébranlable, avec loyauté et dignité : ne donnant pas plus d'importance qu'il ne convient à ces arrangemens personnels, dans une existence vouée à l'intérêt général... Mais il est trop tôt pour entreprendre la réforme du jugement vulgaire dans ces questions, pour le dissuader d'attacher une signification morale aux phénomènes les plus simples de la vie organique... il est trop tôt! »

« Pétersbourg, janvier 1876.

« Pardonnez-moi si je vous écris rarement : la suite uniforme de nos journées ne peut vous offrir rien d'intéressant. Depuis trois ans, chacune de ces journées commence et finit, semblable à celles qui l'ont précédée. C'est hier, me paraît-il, que je suis entrée pour la première fois dans cette école. Et pourtant, durant ces trois

années, que de connaissances acquises, que de points de vue nouveaux dans mon esprit, quelle transformation morale! D'une part, je vois reculer devant moi l'horizon indéfini de la science, je désespère d'en atteindre jamais les limites. Nos professeurs nous exposent des théories contradictoires ; les résultats de leurs recherches sont pleins d'obscurité: où est la vérité? Y a-t-il une vérité? L'univers m'apparaît comme une énigme impénétrable ; représente-t-il quelque chose de réel? Peut-être n'est-il, pour chacun de nous, que le rêve d'un fou.

« D'autre part, j'apprends à mieux connaître la société et son injustice. Oh! que cette société est mal faite! Tout y est à changer ; mais combien peu nous sommes pour accomplir cette tâche gigantesque, et avec quelles forces dérisoires! Il ne vient jusqu'à nous que des nouvelles affligeantes : notre pays rétrograde au lieu d'avancer ; les hommes de bonne volonté se découragent ou, s'ils agissent, leurs efforts tournent contre eux, leurs contemporains aveugles les méconnaissent; on n'entend parler que de choses sombres, de répressions, de prisons, de Sibérie... Notre génération est sacrifiée ; peut-être n'est-elle destinée à rien édifier, et son triste idéal doit-il se borner à détruire ce qui est... Ce pauvre peuple, dont je suis et pour lequel je travaille, est assoupi dans son abrutissement; il fait chorus avec nos persécuteurs et traduit grossièrement à sa manière la réprobation qui nous poursuit. L'autre jour, je passais avec plusieurs de mes compagnes sur la Perspective, dans le traîneau public; des ouvriers nous ont reconnues, entourées et accompagnées de leurs huées : « Eh! les impératrices du faubourg de Viborg! place aux impératrices!.. Ha! ha!.. »

« N'importe. Pas de découragement, surtout pas de pleurnicheries sentimentales, indignes d'une fille qui connaît chacun de ses nerfs par leur nom, indignes d'une volonté russe. Il faut marcher en avant, contre ce monde stupide, comme marchaient les apôtres de l'ancienne foi. »

« Pétersbourg, mars 1877.

« Le voilà venu, ce moment que nous avons appelé de tous nos vœux! La dernière année des cours est terminée, nous avons subi les examens de sortie, nous possédons nos diplômes. J'hésite à me réjouir de ce que j'ai tant désiré. Que ferons-nous de ces diplômes? Ils ne nous confèrent pas les droits juridiques des véritables médecins; nous ne sommes qu'une sorte de pis-aller médical, mis d'avance en suspicion. Dans ces conditions, comment obtiendrions-nous des places de l'état et une clientèle, choses déjà

si difficiles à trouver sans cela? Cependant nous avons payé assez cher les droits qu'on nous marchande. Entrées quatre-vingt-six à l'Académie, nous en sortons soixante-quatorze. Durant ces quatre années, douze d'entre nous ont succombé, dont sept à des maladies de poitrine. C'est une jolie proportion, n'est-ce pas? elle témoigne assez haut de nos souffrances, de nos privations, de nos excès de travail. Malgré les ressources de notre jeunesse, il y a eu douze malheureuses qui n'ont pas su résister aux chambres sans feu, à la nourriture abjecte des cuisines de charité, aux veilles laborieuses qui leur brûlaient le sang. Et les autres, celles qui touchent au port, envient peut-être tout bas leurs compagnes tombées en chemin, mais délivrées et sûres du repos. Que nous offre la société pour tant de labeur et de constance? Rien. Un vain titre, et pas d'espoir de gagner le pain quotidien avec ce titre déprécié. Notre seule chance est dans un appel des zemstvos, des administrations provinciales, qui manquent partout de médecins. Nous nous adressons de tous côtés pour solliciter les places vacantes, fût-ce dans les districts les plus reculés de l'empire, en Asie, chez les peuplades des frontières! On ne nous répond pas, on nous préfère des officiers de santé, des vétérinaires. Une de nos camarades, luthérienne, a été engagée par les colonies allemandes des steppes. Nous nous extasions sur sa bonne fortune, c'est-à-dire sur le droit qu'elle acquiert d'aller ensevelir à jamais dans un désert sa jeunesse, son activité et ses talens. C'est la loi farouche de la lutte pour l'existence qui s'appesantit sur nous; on m'a enseigné que cette loi gouverne l'univers : je m'en aperçois bien.

« *P. S.* — J'apprends une triste nouvelle. Vous savez qu'il y avait dans notre cours une fille de soldat, Sophie Moltakova; c'était la plus méritante d'entre nous : partie de rien, elle avait vaincu tous les obstacles à force de courage. Après les examens de sortie, on lui laissa entrevoir l'espérance d'un service d'hôpital en Finlande. Nous fîmes une collecte pour lui faciliter le voyage et nous la mîmes en chemin de fer. A l'arrivée à Helsingfors, on l'a trouvée étendue dans son wagon, empoisonnée avec de l'acide prussique. La pauvre fille a-t-elle été prise de découragement, ou bien s'est-elle dit que le but à atteindre ne valait pas la peine qu'il coûtait? Le courage ne lui avait jamais failli, il est probable qu'elle a raisonné froidement la sottise de vivre. Mais sait-on jamais pourquoi une fille russe se tue? — Et de treize. »

« Pétersbourg, avril 1877.

« La guerre libératrice est déclarée! Enfin, voilà une solution à nos incertitudes, un champ d'activité digne de nous. On fait appel

à tous les secours médicaux, on veut bien nous connaître, maintenant : nous partons en masse pour le Danube. Sophie s'est tuée trop tôt. Quel plus bel emploi de notre science ? Nous allons concourir à la délivrance de nos frères slaves, prendre notre large part de ce grand mouvement qui emporte la Russie vers des destinées nouvelles, qui doit la purifier et la régénérer par contre-coup. Les haines et les déchiremens du passé sombrent dans l'oubli ; tous les cœurs, toutes les intelligences s'unissent dans un même élan fraternel. Debout, tous les accablés et les opprimés ! c'est l'aube qui se lève devant nous ! C'est la justice ! c'est l'amour ! — J'écris en hâte, je pars. »

« Sistovo, juillet 1877.

« J'appartiens à la grande ambulance de Sistovo, en qualité d'aide-médecin. J'exerce mon art dans des conditions désespérantes ; nous manquons de bien des choses, et nos ressources réelles demeurent le plus souvent inutiles, par suite du désordre qui règne ici. Je renonce à vous dépeindre la tristesse et l'abattement qui ont remplacé dans mon esprit la confiance des premières heures. O l'horrible et stupide chose que la guerre ! De loin, elle m'apparaissait comme un holocauste magnifique ; de près, je la vois ce qu'elle est en réalité, une boucherie inepte. La guerre déchaîne la bête sauvage qui est en nous ; l'égoïsme et la férocité se donnent joyeusement carrière. Je m'étais figuré qu'ici, du moins, l'injustice sociale était atténuée par l'abnégation commune ; nulle part elle ne blesse davantage les yeux ; les petits sont sacrifiés cyniquement à l'ambition des grands, à des rivalités vaniteuses, à des intrigues inavouées. Ces Bulgares que nous venons délivrer paraissent beaucoup plus heureux que notre peuple ; ils nous reçoivent froidement, nous regardent mourir avec indifférence. Nous sommes bien revenus sur leur compte. Nos soldats sont admirables d'héroïsme, mais rien n'est plus révoltant pour la raison que cet héroïsme inutile. J'éprouve la sensation d'horreur morale et physique qu'on ressentirait en voyant un fou égorger sans motifs, à l'aveugle, les gens bien portans qui l'entourent. Personne n'arrive à comprendre la marche et le but des opérations ; leur seul résultat évident, c'est cette longue file de charrettes qui déverse chaque soir des blessés à l'ambulance. Je vis au milieu des gémissemens, des tortures et de la mort. Je ne vois que plaies brûlantes, visages convulsés par la fièvre, monceaux de corps mutilés et cœurs en détresse... Et pourquoi, tout cela ? pourquoi ?.. »

« Plevna, décembre 1877.

« Voilà des mois et des mois que ce cauchemar dure : rien n'annonce qu'il soit près de finir. Nos progrès sont insensibles : on avance, on recule, on change les chefs,.. l'œuvre entreprise est manquée. Cet effort prodigieux a avorté, inutile pour notre patrie ; elle aura perdu le plus pur de son sang, les courages qui devaient travailler à sa rénovation, sans avoir réalisé ses rêves au dehors. Folle j'étais de croire que la raison et la science peuvent quelque bien pour le monde ! Plus que jamais, le monde va être livré aux jeux brutaux de la force : les hasards tyranniques qui le gouvernent semblent n'avoir qu'un but, l'écrasement des plus humbles, des meilleurs. Il m'arrive parfois de comparer mon esprit à ces champs de bataille, couverts de cadavres, que j'ai sous les yeux : ainsi gisent en lui toutes mes espérances, mortes.

« Nous attendons les événemens dans ce charnier de Plevna. Tout est désolation autour de nous. L'hiver est venu ajouter ses cruautés à celles des hommes. Je n'aurais jamais imaginé que la nature pût être si ingénieuse à varier les souffrances. Elles m'enveloppent comme un élément sensible, un air empoisonné. Les premiers temps, mes nerfs effroyablement tendus me soutenaient ; maintenant, ils sont las et blasés, je remplis ma tâche machinale avec des intervalles d'accablement, des nausées de dégoût moral. Les combattans, du moins, sont stimulés par le sentiment du danger, par les nécessités de la lutte ; et puis on électrise ces pauvres gens avec un signe de croix, avec quelques paroles sonores. Le spectateur n'a pas le secours de l'action ; et celui qui pense ne peut mettre en balance des phrases creuses avec la poignante réalité des douleurs physiques. Chaque matin, quand le cri d'un blessé me réveille en sursaut, je sens la vie remonter sur moi comme une roue de fer, je fais dans mon lit un geste instinctif pour l'écarter. Si cela devait finir par la folie, mieux vaudrait prévenir ce moment. D'ailleurs le spectacle auquel j'assiste depuis des mois m'a enseigné le peu de prix de l'existence. Dans le cours ordinaire des choses, quand on rencontre de loin en loin la mort, elle paraît un phénomène extraordinaire, repoussant ; mais quand on voit tout le jour la vie des hommes s'écouler comme une eau vaine, on a parfois la tentation de se joindre au torrent, pauvre petite goutte insignifiante qu'on est !

« Dernièrement, je causais avec un jeune médecin sur ce sujet. Nous étions d'accord pour reconnaître que, passé un certain degré de désespérance et de révolte, l'homme sent naturellement le besoin de détruire, d'exterminer une part, si minime soit-elle, de cet uni-

vers qui accable son cœur et outrage sa raison. C'est le suprême recours de son impuissance, anéantir quelque chose. Seulement, nous différions sur un point : je soutenais que le premier mouvement est de se détruire soi-même, que tout individu a été prêt à le faire dans un instant donné de sa vie. Lui prétendait que l'instinct de la conservation rend cet acte extrêmement difficile et qu'il est beaucoup plus facile de tuer un autre; il en donnait pour preuve le nombre des meurtres, bien supérieur à celui des suicides, et l'exemple de ces soldats qui tuent gaîment. — C'est possible; il y a là, en tout cas, une différence de tempérament. Moi, je crois bien que si j'étais soldat et placé dans cette alternative monstrueuse, je tournerais mon arme contre moi-même... Depuis, ce jeune médecin a été emporté par le typhus; c'était un cœur vaillant et résolu, le seul qui fût en communion d'idées avec moi, le seul ami que j'eusse trouvé dans cette mêlée d'égoïsmes barbares. Je le regrette... Niaiserie sentimentale, car il a tiré le bon lot, comme Sophie Moltakova... Décidément, Sophie avait raison, quand j'y pense, et j'y pense beaucoup... Encore un blessé qui m'appelle! la roue de fer qui remonte... Ne plus voir souffrir, ne plus penser... le bon néant... »

La supérieure des sœurs de la Miséricorde à Mme P...

« Plevna, décembre 1877.

« Madame, sachant que vous portiez de l'intérêt à une des assistantes de mon ambulance, Varvara Afanasiévna, je viens vous instruire de la triste fin de cette malheureuse. Depuis quelque temps, nous avions remarqué chez elle des symptômes de mélancolie, quelque chose de sombre et d'absorbé. J'ai fait de vains efforts pour pénétrer cette nature sauvage, qui devait cacher une sensibilité irritable sous ses dehors de dureté : mes tentatives amicales se sont brisées à son orgueil, à son indifférence silencieuse. Par suite des dernières affaires, nous avons eu ces jours-ci une recrudescence de blessés et de travail à l'ambulance. Varvara Afanasiévna s'est acquittée de son service comme d'habitude, avec un zèle ponctuel; mais, dans la matinée d'avant-hier, comme on la cherchait pour aider le chirurgien dans une opération, une de nos sœurs est venue toute en larmes m'appeler; elle m'a conduite, sans pouvoir parler, à la chambre de l'assistante : je n'y ai trouvé qu'un corps inanimé. Varvara venait de se pendre avec le drap de sa couchette à une poutre du toit.

« Nous nous perdons en conjectures sur les mobiles de l'infortu-

née. Je pense qu'il faut les chercher dans les doctrines désolantes dont se nourrissent ces pauvres femmes. Celle-ci passait ses rares heures de loisir sur un livre du philosophe Schopenhauer. J'ose croire que nos sœurs sont mieux inspirées quand, dans l'intervalle de leurs pénibles devoirs, elles se contentent de relire l'évangile. Comment cette âme troublée n'a-t-elle pas été réconfortée et soutenue par les admirables exemples d'héroïsme, de dévoûment et de résignation au milieu desquels nous vivons? Ces hautes manifestations de la nature humaine auraient dû la réconcilier avec la vie, si elle avait à s'en plaindre. Une femme qu'on disait si instruite et d'un esprit si viril! Je juge par mon pieux troupeau, qui nous donne tant d'édification dans ces jours d'épreuves, et je conclus que, pour savoir souffrir, il y a plus à compter sur les humbles que sur les sages. — J'unis, madame, mes prières aux vôtres, afin que le Seigneur accueille cette égarée et lui fasse place dans son repos. Votre servante, N... »

— Pauvre fille! m'écriai-je en rendant les lettres à M. P..., quelque blessure secrète l'avait achevée, sans doute une première déception du cœur!

— Ah! fit mon hôte, je vous attendais là! Que vous êtes donc bien Français! Il vous faut tout de suite un petit roman, n'est-ce pas, un amour malheureux avec son cortège de tragédie? Mon Dieu! cela se trouve chez nous comme partout, mais, dix-neuf fois sur vingt, c'est inutile pour expliquer l'épidémie de suicide qui sévit sur notre jeunesse. Allez faire intervenir l'amour quand ce sont des enfans de quinze ans, de douze ans, qui se tuent chaque mois dans nos écoles! On y est si habitué que l'annonce de ces deux suicides, à la fin du premier cours de médecine, passa inaperçue comme un fait normal, quand elle parut dans les journaux du moment. — Non, mon cher monsieur, nos jeunes filles, en se heurtant à la vie, se suicident comme un obus éclate, tout simplement parce qu'il y a de la poudre dedans. La raison, — la fameuse raison moderne, — est venue gonfler d'orgueil ces âmes sauvages; jetées par la science dans un monde nouveau, elles s'y font un idéal farouche de la vie, en dehors de toutes les anciennes formes de l'idéal. Mais l'idéal, quel qu'il soit, c'est comme l'anguille, cela vous glisse toujours entre les mains à un moment donné; alors nos héroïnes, aimant mieux s'avouer vaincues que trompées, trop fières pour revenir essayer du vieil idéal des bonnes gens, sautent dans le néant. Et de même, bien que plus rarement, pour les hommes à organisation féminine, comme il s'en trouve tant chez nous. Quelques-uns, ainsi que l'écrivait Varvara, conçoivent autrement leur revanche : ceux-là tuent autour d'eux. Heureusement, c'est le plus petit nombre; la plupart ne font justice de leur déception que sur eux-mêmes.

Appelez cela nihilisme, si vous voulez, mais à condition de voir dans ce curieux phénomène moral plus qu'une conjuration politique. C'est un état d'âme; dès que nous ne sommes plus des brutes ignorantes, nous en souffrons tous peu ou prou, avec des nuances à l'infini, depuis les frénétiques qui tuent ou se tuent, jusqu'aux rêveurs assoupis qui philosophent dans leur fauteuil, comme moi.

Et le remède? me direz-vous. Je n'en connais pas. Fermer nos écoles, supprimer nos contacts avec la civilisation, maintenir violemment dans les bas-fonds populaires chaque individu qui cherche à s'en échapper, vous savez bien que c'est impossible. Ah! il y a encore vos braves amis d'Occident, qui sont bien amusans. Ils arrivent, examinent le malade et décrètent d'un ton doctoral que, pour le guérir, il faut lui appliquer une bonne constitution selon la formule. Cela me rappelle toujours les gens qui vendent des onguens sur les places, pour mettre fin à tous nos maux en vingt-quatre heures; vous savez comment on les appelle. Et tenez, c'est une chose curieuse que l'homme, qui parvient à percevoir certaines vérités touchant le régime de son corps, se refuse à admettre ces mêmes vérités dans leur application à son âme. Tout individu sensé et instruit, à qui un médecin promettra de le guérir en vingt-quatre heures d'un vice du sang, par la seule vertu d'une ordonnance, traitera ce médecin de charlatan; il sait que la faculté ne donne pas brevet pour faire des miracles, il n'accorde sa confiance qu'au praticien assez sérieux pour lui dire : « Avec un long, très long traitement, j'espère apporter quelque amélioration dans votre état. » Mais quand il s'agit de l'âme, et de l'âme d'un peuple, pour qui les années comptent par siècles, les plus sages croient à la vertu du morceau de papier et ne veulent pas se rendre à cette dure vérité, que le temps est le seul guérisseur. C'est très dur, je le sais, d'attendre son soulagement du temps, la seule chose sur laquelle l'homme n'ait aucun pouvoir; mais tout autre espoir est un leurre, surtout quand il s'agit, comme dans notre cas, de remédier précisément à une croissance trop rapide. Le mieux que nous eussions à faire serait peut-être de dormir pendant cent ans, comme la Belle du conte de fées; mais d'aucuns prétendent que la Russie s'acquitte déjà trop bien de ce précepte. — En attendant, faisons comme elle, mon cher hôte; nos joueurs doivent être rassasiés de thé et de whist, et nous avons à prendre demain notre revanche contre les loups. Bonne nuit!

V.

Cette dernière journée de chasse réussit à souhait, et je quittai Michaïl Dmitritch avec force promesses de venir la recommencer.

Diverses causes retardèrent l'exécution de cet engagement : quand je me rendis à l'appel de mon ami, l'automne suivant, une année s'était écoulée.

En approchant du village, en traversant à la nuit la rue aux fenêtres aveuglées, je fus frappé par un air de solitude et d'abandon. Personne sur les portes, pas même un chien qui aboyât aux roues de ma voiture. Je trouvai mon hôte soucieux et mécontent ; il rappela à grand'peine sa bonne humeur pour me faire accueil. Je lui demandai ce qui le chagrinait.

— Eh quoi ! me dit-il, n'avez-vous pas vu le village ? Vide comme la bourse du seigneur, mort comme Pompéi ou Herculanum !

— Et vos paysans, où sont-ils donc ?

— Envolés ! mon ami, c'est le mot propre. Vous êtes chasseur, vous connaissez les mœurs des oiseaux ; vous savez qu'à certains jours, sans cause apparente, on les voit s'assembler, l'aile inquiète, et partir Dieu sait pour où. C'est l'instinct migrateur qui les travaille, nulle puissance ne les retiendrait alors dans le canton. Ainsi de nos paysans. Petits-fils de nomades, ils ont par instans des retours d'atavisme, des besoins subits de migration ; le village fermente comme une ruche qui essaime, et, un beau matin, le propriétaire se retrouve seul au milieu de ses champs en friche, sans bras pour les cultiver. C'est ce qui m'est arrivé à la fin de l'été ; la chose s'est passée ici comme elle se passe partout, à peu de variantes près.

L'an dernier, trois familles, mécontentes de leurs lots de terre, étaient parties pour aller chercher fortune dans les districts du sud. Le bruit se répandit qu'elles avaient trouvé des établissemens magnifiques ; les mieux informés donnaient le chiffre des arpens de terrain concédés gratuitement aux émigrans, le total fabuleux de leurs gains ; on variait seulement sur le site de cet eldorado : les uns tenaient pour la Sibérie méridionale, les autres pour la côte de la Mer-Noire. La vérité est qu'il n'y avait aucune nouvelle des familles disparues. La légende couva et grandit dans l'esprit de mes paysans ; au printemps, ils choisirent un délégué, un soldat retraité du nom de Balmakof, coquin inventif et hâbleur. C'est toujours un soldat retraité, ayant vu du pays et délié sa langue, qui est le promoteur des migrations. La commune se cotisa, munit Balmakof d'une somme ronde, et l'envoya en ambassade à trois cents lieues d'ici, dans le gouvernement d'Ékatérinoslaf, sur la mer d'Azof, avec cette mission vague et textuelle : « chercher un endroit où l'on fût mieux. » Le soldat partit, comme la colombe de l'arche. Il revint après la moisson et raconta aux paysans que les autorités du gouvernement d'Ékatérinoslaf lui avaient promis de concéder de la

terre, à raison de neuf arpens par âme, pour une redevance insignifiante. Balmakof montrait, à l'appui de ses dires, des papiers officiels couverts de cachets mystérieux et de signatures illisibles. J'essayai vainement de faire entendre la voix de la raison à mes pauvres villageois : je leur dis ce que valaient les papiers officiels de Balmakof, je leur développai, en le mettant à leur portée, l'apologue du chien qui lâche la proie pour l'ombre. On ne réfuta pas mes argumens, on se contenta de hocher la tête en clignant des yeux d'une façon qui voulait dire : Le seigneur entend nous garder pour son profit, pas si bêtes ! — Mon adversaire avait conquis les imaginations, mes raisonnemens étaient battus d'avance. On vendit en hâte le grain déjà semé et le pauvre mobilier, on entassa les hardes, les ustensiles de ménage sur les petites charrettes ; à courts intervalles, par groupes de dix à quinze familles, je vis en un mois mon village s'évanouir sur la route du sud.

Depuis lors, plus de nouvelles : les premières semaines, quelques récits contradictoires d'allans et venans, qui avaient rencontré le lamentable convoi campé dans les champs, arrêté par les rivières débordées et les routes défoncées ; ensuite plus rien. Fondue, cette poignée d'hommes, perdue dans la vaste Russie, dans ces espaces redoutables que le chemin de fer met trois jours à franchir. Leur voyage a dû être quelque chose comme l'exode des Hébreux dans le désert, avec la manne et les cailles en moins. Et dire que cette immense patrie des inquiets, cette terre d'errans, est sillonnée en tous sens par des bandes semblables, des vols de pauvres âmes en quête de l'endroit « où l'on est mieux ! » C'est la contre-partie matérielle de l'autre recherche, celle des esprits échappés du village, eux aussi, pour découvrir dans le monde des idées une contrée nouvelle, un établissement meilleur que l'ancien.

Enfin, ces jours derniers, j'ai retrouvé la trace de mes fugitifs dans un journal de Pétersbourg. Une correspondance de Mariopol, sur la mer d'Azof, relatait l'arrivée des émigrans ; le correspondant racontait les circonstances de leur départ avec les ornemens de rigueur. Naturellement, je suis un propriétaire tyrannique et vindicatif, les paysans ont dû fuir mon voisinage, cela va de soi. Puis venaient les détails de leur longue odyssée, et la conclusion inévitable. La voici.

M. P... me tendit le journal. La correspondance se terminait ainsi : « Séparées par les accidens de la route, toutes ces familles se cherchèrent mutuellement sans se retrouver, durant des mois, dans les gouvernemens d'Ékatérinoslaf, de Cherson et de Tauride. De l'explorateur Balmakof plus de traces, il avait disparu. Partout où les paysans s'adressaient pour se renseigner, on leur répondait qu'on ne savait rien des terres de colonisation. L'argent retiré de

la vente de leur petit avoir était dissipé depuis longtemps ; c'est en demandant l'aumône que la plupart purent arriver jusqu'à Mariopol. Les misérables charrettes toutes rompues, les haridelles fourbues, les haillons, les figures amaigries des enfans à la mamelle et de leurs aînés, les gémissemens des mères et des vieilles femmes, arrachées à leur foyer, — tout cela serrait le cœur. Le lendemain de l'arrivée de ces émigrans, on vola à l'un d'eux son dernier cheval; en me racontant son malheur, la victime du vol pleurait comme un enfant et essuyait ses larmes avec son sarrau en loques. On attend les autres familles; l'administration locale fait des démarches pour éclaircir les causes qui ont poussé ces gens à s'expatrier; on s'efforce d'assurer leur sort, jusqu'au moment où la loi sur l'émigration sera élaborée par la commission spéciale. »

— « La loi,.. élaborée par la commission,.. » vous êtes fixé, reprit M. P..., c'est une variante de l'ancienne formule sur les calendes grecques : la mendicité à vie pour mes paysans, s'ils ne trouvent pas de quoi revenir au bercail. En attendant, je loue à grand'peine quelques ouvriers dans les villages voisins, et je me passerai de récolte l'an prochain. Qu'y faire? « Nomades, » disait Hérodote; « vagabonds moraux, » dit notre dernier romancier; le grand médecin, qui nous garde sans doute comme un remède pour rajeunir le vieux monde, applique à ce remède la prescription sacramentelle : agiter avant de s'en servir.

La journée s'étant achevée sans que j'eusse vu circuler le vieux Pétrouchka, je demandai à mon ami des nouvelles de son serviteur. — Celui-là aussi se prépare à me quitter, répondit M. P... avec chagrin ; seulement, lui, c'est pour la migration définitive, la vraie. Ses blessures se sont encore une fois rouvertes, ses forces l'abandonnent, je crois bien que son compte est réglé. — Nous allâmes voir l'ancien soldat dans sa chambrette des communs : il était couché, très affaibli; le violon de bois blanc pendait à la muraille au-dessus de son lit. Un jeune gars s'était constitué la garde-malade de Pétrouchka et semblait s'acquitter de ce devoir avec beaucoup de zèle; c'était un petit paysan boiteux, affecté à la surveillance des abeilles dans le rucher, élève et adjoint du ménétrier. Tout en soignant son malade, le boiteux jetait de temps à autre des regards brillans de désir sur l'instrument accroché au mur. Quand nous sortîmes de la chambre, ce bout de dialogue parvint jusqu'à nous.

— Petit père, donne-moi le violon, que j'essaie de leur jouer, ce soir, dans la cour.

— Mais non, laisse donc. Attends que je sois mort, ce ne sera pas long; alors je te ferai cadeau de mon violon, et tu joueras tant que tu voudras.

— Bien vrai?

— Je te le promets.

— Merci, petit père! je serai bien content.

Le gardien des abeilles n'attendit pas longtemps. Avant la fin de mon séjour, Pétrouchka était sur la table, sa toilette achevée pour la terre. L'église étant abandonnée comme le reste du village, on alla quérir le clergé d'une paroisse voisine. Le prêtre vint : son sacristain menait un traîneau bas et long, sur patins de bois, de ceux qui portent les marchandises dans les villes. Un poulain roux, le poil frisé comme un épagneul, trottait au brancard. Quand l'équipage s'arrêta devant le perron, les gens de la cour plaisantèrent ce cheval et l'estimèrent dix roubles. Le sacristain se fâcha, défendit sa bête; la discussion dura tout le temps que le prêtre donnait l'absoute. On chargea la boîte de sapin sur le traîneau ; le sacristain, blessé au vif, fouetta son poulain, et le pauvre Pétrouchka sortit de la cour, glissant sur la neige, rapide, sans bruit, sans secousse, comme doit partir une âme. Tandis que nous l'accompagnions jusqu'au portail, j'entendis derrière nous le gardien des abeilles qui s'était déjà emparé du violon et caressait les trois cordes d'une main inexpérimentée.

— Beau thème à philosophie! murmura M. P..., qui essayait de déguiser son émotion. Cet enfant a ramassé la gauche machine; il la tourmente à son tour pour traduire l'air russe, qui ne sort pas. Combien de générations se fatigueront encore à le trouver, l'air que cherche notre peuple?

— La musique de l'avenir! fis-je en souriant.

— Ne plaisantez pas, repartit mon hôte. Le jour où quelqu'un dans ce peuple l'aura trouvé, je vous engage à vous bien tenir, mes bons amis d'Occident! ce jour-là, cette voix formidable couvrira les vôtres et l'on n'entendra plus qu'elle dans le monde.

— Heureusement pour nous, répliquai-je, il y a bien des chances pour qu'en cherchant leur air et avant de l'avoir trouvé, les musiciens cassent leur violon.

— Bah! conclut Michaïl Dmitritch, les morceaux en seront bons.

Déjà loin, sur la route où la nuit tombait, le traîneau du mort fuyait avec les répons du psaume assourdis par la neige. Sur la blancheur confuse, on ne distinguait plus que la chape noire du prêtre et la haute croix d'or : elles s'évanouirent à l'horizon, les voix graves expirèrent. La solitude russe retrouva son silence et son immobilité. Alors le petit boiteux, enhardi, préluda sur son violon et reprit à mi-voix la chanson de Pétrouchka :

« O ma barbe, ma petite barbe!.. Celui qui t'a flétrie, c'est l'hôte qu'on n'invite pas, — et cet hôte qu'on n'invite pas, c'est le chagrin, ce serpent! »

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LA

CHARITÉ PRIVÉE

A PARIS

V[1].

L'ŒUVRE DES JEUNES POITRINAIRES.

I. — LES PREMIÈRES ÉTAPES.

Dans le beau et savant livre qu'il vient de publier sur *la Chevalerie*, M. Léon Gautier a réduit à dix commandemens le code des barons qui cherchaient aventure, sonnaient du cor à Roncevaux, fondaient des royaumes et combattaient les Sarrasins. Au troisième commandement je lis : « Tu auras le respect de toutes les faiblesses et t'en constitueras le défenseur. » Ce mot d'ordre n'est point devenu lettre morte, lorsque la chevalerie disparut. Il a été recueilli par les groupes religieux, et pour plus d'un il est la loi. Les Petites-Sœurs des Pauvres, les frères de Saint-Jean-de-Dieu, les Dames du Calvaire, sans le savoir peut-être, en ont fait la vivante devise qui les guide dans leur œuvre de commisération et de salut. Ces familles composées d'êtres isolés, réunis dans un dessein charitable, « respectent toutes les faiblesses » et les protègent, comme faisait le chevalier d'autrefois qui voulait rester fidèle à sa règle. Non-seulement

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai, du 1er juillet et du 1er août 1883.

elles les respectent, mais elles les recherchent et plongent au plus profond des désespérances humaines pour y découvrir quelque misère plus lamentable que les autres. Derrière l'humilité d'une existence volontairement dénuée, il y a une persistance de dévoûment qui arrache des cris d'admiration aux plus sceptiques; sous le scapulaire de certains hommes, sous la guimpe blanche de bien des femmes, on sent battre des cœurs auxquels nul sacrifice n'est inconnu. Dans ces maisons closes où je suis entré de jour et de nuit sans être attendu, et où je n'ai jamais vu qu'un spectacle fait pour attendrir, on s'ingénie à embaumer la souffrance dans les bonnes paroles et dans les bonnes actions. Entre le mal et la charité la lutte est incessante; quelque habile que soit le mal à multiplier ses formes, la charité le guette, le poursuit, l'atteint et l'affaiblit sans oser concevoir l'espérance de le vaincre.

Au fur et à mesure que les grands centres de population se sont développés, l'indigence et les maladies y ont trouvé des proies nombreuses sur lesquelles elles se sont jetées. Dans les villes trop peuplées, le fléau est permanent et n'a qu'un ennemi : la charité permanente. Au milieu des cités immenses comme Paris, la charité ne peut rester générale, elle y succomberait, sans profit pour elle et au préjudice des malheureux; elle a dû limiter son action, catégoriser son œuvre, pour ainsi dire, afin de ne point manquer à la mission qu'elle s'est imposée. De même qu'il y a des médecins qui ne traitent que certaines maladies, de même les associations charitables n'ouvrent leurs bras qu'à certaines misères. On l'a vu déjà, les Petites-Sœurs des Pauvres n'accueillent que les vieillards indigens; les frères de Saint-Jean de Dieu ne soignent que les enfans détruits par les scrofules, les Dames du Calvaire n'admettent que les cancérées dans leur infirmerie sans pareille, l'Orphelinat des apprentis ne ramasse que les petits vagabonds. On dirait que, près de chaque défaillance de la matière et de l'esprit, la foi envoie un de ses apôtres pour panser les plaies et nettoyer l'âme. Gagne-t-elle le ciel de la sorte? Je l'ignore, mais je sais qu'elle fait un bien considérable, et cela seul m'importe.

L'œuvre dont je vais essayer de parler est spéciale; elle est de création récente, essentiellement parisienne, et cependant elle est née à Castelnaudary, dans cette ville jadis hérétique qui fut « le château neuf des ariens, » *castellum novum arianorum*. Celui qui en conçut la première idée ne se doutait guère qu'elle se ramifierait en plusieurs branches et qu'elle se diviserait vers des buts différens qu'il n'avait pas entrevus. C'était un prêtre de noble race, nommé Louis-Jean-Marie de Soubiran. Sa famille, qui habitait le château de La Louvière, dans le canton de Salles-sur-Lhers, avait émigré pendant la révolution; le futur fondateur des *Sœurs de Marie-Auxiliatrice*

naquit en Espagne, à Carthagène, le 25 août 1797. Il rentra en France lorsque les temps furent apaisés, fit ses études dans je ne sais quel séminaire, obéit à la vocation qui l'entraînait, et fut nommé vicaire à Saint-Michel de Castelnaudary, au mois de septembre 1820. Il aimait la ville où il vint dire sa première messe, s'y plaisait, et ne la quitta que pendant quatre ans, de 1829 à 1833, lorsqu'il dut aller à Carcassonne pour y exercer les fonctions de vicaire-général du diocèse. Le fardeau lui parut sans doute un peu lourd, il l'abandonna volontairement et s'en retourna vivre à Castelnaudary, non loin du lieu natal. Il y fut successivement aumônier du couvent de Notre-Dame et supérieur de la congrégation des filles. C'était un homme intelligent et austère, un de ceux que brûle le feu intérieur et auxquels la vie est trop courte pour accomplir tout le bien qu'ils ont rêvé. Il avait voulu établir aux portes mêmes de la ville, là où est situé aujourd'hui le collège de Saint-François de Sales, un béguinage analogue au petit béguinage qui fut fondé à Gand en 1234 et qui reçoit les jeunes filles trop pauvres pour payer leur dot dans un couvent. Cela est approprié au tempérament belge, un peu froid, facilement soumis, et pénétré par le calme du climat. L'abbé de Soubiran avait compté sans le soleil du Midi qui chauffe les cervelles, accélère l'action du sang dans les veines, pousse aux farandoles et convie aux promenades deux à deux. Au soir, les garçons donnaient des sérénades le long des murs du béguinage, et pendant les récréations les filles oubliaient les pieuses exhortations en dansant à perdre haleine. Le pauvre abbé désespéra de son entreprise, et le béguinage fut fermé.

J'imagine, sans le savoir, que c'est par la confession qu'il arriva à la conception de l'œuvre qu'il a fondée et qui a déjà rendu tant de services aux dédaignées de l'existence et aux élues de la maladie. Je me figure qu'il a reçu la confidence de bien des filles qui, chassées par la pauvreté, avaient quitté « le pays » pour chercher condition dans les grandes villes où l'état de servante, si pénible qu'il soit, assure le pain quotidien, le gîte, et quelques gages. Elles avaient été à Carcassonne, à Toulouse, à Lyon; les plus vaillantes avaient osé aller jusqu'à Paris. Comment la plupart étaient-elles revenues? Découragées, harassées de misère, traînant l'aile et tirant le pied, égarées sinon perdues, ayant essayé de tous les métiers et mangé un pain si amer que le dégoût d'elles-mêmes les avait saisies. Son cœur s'émut au récit des souffrances éprouvées, des périls affrontés si souvent sans victoire; il se demanda s'il ne serait pas possible et s'il n'était pas chrétien de fonder une œuvre pour les filles, les femmes sans place qui, au lieu de vaguer sur le pavé des villes, trouveraient un abri momentané où du moins elles

pourraient se réfugier, se reposer, et dormir pendant la nuit. Il savait bien que l'heure est propice à faire succomber, lorsqu'après une journée de courses inutiles et décevantes, la femme voit descendre les ténèbres et n'a pas d'asile. Plus d'une alors, par lassitude et troublée des angoisses de la peur, a suivi le premier venu ou a demandé une hospitalité qu'elle a payée si cher qu'elle ne s'en est jamais consolée. Assurer à ces malheureuses une chambre et une couchette pour une redevance insignifiante qui ne dépasserait pas un sou par jour; les garder pendant un laps de temps suffisant à se pourvoir, c'est-à-dire pendant trois mois; les soigner en cas de maladie, les aider par des conseils et au besoin par des démarches, les sauver de la misère aux aguets et du vice aux écoutes, parut à l'abbé de Soubiran un acte salutaire. Afin d'atteindre le but qu'il avait visé, il organisa la communauté des sœurs de Marie-Auxiliatrice. Les deux premières religieuses qui acceptèrent la règle et se consacrèrent à l'œuvre nouvelle furent ses nièces. Ceci date de 1854.

Castelnaudary ne fut et ne pouvait être qu'un berceau; l'œuvre y naquit, s'y condensa dans la conception du bien à faire plus que dans l'action du bien même, et reconnut qu'elle était dans un milieu trop stérile. Malgré le canal du Midi qui la côtoie, malgré le grand bassin dont elle est fière, Castelnaudary est une petite ville de 10,000 habitans; la charité devait promptement y devenir impuissante, car il lui était facile de secourir le nombre restreint de malheureux qui s'adressaient à elle. On le comprit avant même que l'expérience l'eût démontré, et, semblable aux tribus de pasteurs qui abandonnent un terrain épuisé pour aller chercher de gras pâturages, on émigra. On n'alla pas bien loin et l'on s'arrêta à Toulouse. La première étape était bien choisie : grande ville où s'agitent 120,000 âmes, ville de fabriques et vieille ville parlementaire, qui attire les filles des pays d'alentour par l'espoir du gain de l'ouvrière et du gage de la servante. L'action que l'on exerçait était surtout une action morale ; elle n'avait pas encore, elle ne devait avoir que longtemps plus tard cette puissance secourable qui la rend si précieuse aujourd'hui. L'œuvre vivait, mais ne se dilatait pas ; or il est de l'essence même de la charité de chercher les voies nouvelles. Son imprévoyance, sans laquelle elle n'existerait pas, ne lui laisse pas de repos. — Où vas-tu? — Secourir les misères. — Avec quelles ressources? — Avec l'aide de Dieu.

En 1870, l'abbé de Soubiran avait quitté notre bas monde, où il avait été un exemple; la communauté des sœurs de Marie-Auxiliatrice perdit en lui un directeur paternel dont les conseils avaient toujours été écoutés. Son âge, sa prudence, son expérience de la vie étaient plutôt pour modérer que pour exciter l'ardeur entre-

prenante de l'œuvre qu'il avait créée. La femme est plus hardie que l'homme; son cœur l'entraîne et souvent la précipite aux périls qu'elle n'a pas mesurés, qu'elle n'a même pas prévus. On rêvait une émigration plus lointaine, du côté du Nord, vers ce Paris où, quelque active que soit la charité, elle est toujours en retard pour prévenir des misères dont les causes de production sont incessantes et multiples. Paris exerce une irrésistible attraction sur les âmes bienfaisantes comme sur les âmes ambitieuses. Pour celles-ci, c'est le royaume des surprises et des coups de fortune; pour celles-là, c'est le pays de la souffrance, de l'infortune, de la déception, où le malheur ne chôme pas et où les mamelles de la charité ne sont jamais assez gonflées. On désirait donc venir à Paris; mais l'heure était mauvaise pour plier sa tente et commencer un nouvel exode. L'invasion marchait sur nous; la haine et l'envie, évitant de faire face à l'ennemi, s'armaient pour profiter de la défaite et saccager la France; après la capitulation, la commune; après la guerre malheureuse, l'assassinat, l'incendie, le pillage. La patrie oscilla sur sa base; sans l'armée qui la soutint, elle s'écroulait. Dès que la lassitude plutôt que la raison eut calmé les passions furieuses, les sœurs de Marie-Auxiliatrice accoururent à Paris, où le champ de la charité s'était agrandi en raison de nos désastres. En 1872, elles s'établirent rue de Maubeuge, au centre même de la cité dolente qui a plus de cercles que l'enfer. Les œuvres contemplatives peuvent vivre à la campagne, dans le désert même, leur platonisme ne s'en trouve que mieux; mais les œuvres actives perdent leur raison d'être si elles ne se fixent dans des milieux où la richesse, le vice, la bienfaisance, la maladie, leur assurent une large moisson de misères et d'aumônes.

L'œuvre encore indécise fondée par l'abbé de Soubiran venait de prendre possession de son véritable terrain; elle allait y rencontrer des infortunes qui devaient déterminer sa mission définitive. Dès les premiers temps de son séjour à Paris, la communauté sentit que des accroissemens considérables lui étaient imposés; à la diversité des misères, ou tout au moins des inquiétudes qui heurtaient à sa porte, elle reconnut que l'appui moral accordé à des filles en quête de condition n'était qu'une œuvre utile, mais secondaire, dont la vraie charité, — qui est sans limite, — ne pouvait se contenter. L'œuvre s'amplifia donc sous l'influence même des nécessités qui la sollicitaient et se généralisa, sans cependant sortir des bornes où son fondateur l'avait circonscrite : secourir et aider par tous moyens les jeunes filles, les jeunes femmes sans travail et ne pouvant vivre que du produit de leur labeur. Les accroissemens ont été successifs, et l'on peut dire qu'ils se sont

engendrés les uns les autres; la charité ressemble au figuier du Bengale, dont les branches inclinées jusque vers la terre y prennent racine et forment des arbres nouveaux. Il suffit, du reste, de visiter la maison pour comprendre qu'elle s'est agrandie par juxtaposition au fur et à mesure des exigences qu'elle acceptait de satisfaire et qu'elle-même avait appelées.

Elle s'ouvre rue de Maubeuge, n° 25, par une grille donnant accès à une « allée » étroite qui aboutit à une porte vitrée, derrière laquelle une sœur tourière est en permanence, j'allais dire en faction. On gravit un escalier de quelques marches, et l'on se trouve dans un préau, plutôt caillouté que sablé, qui est accosté d'un jardin auquel plusieurs arbres de belle venue donnent une apparence assez grandiose. On voit tout de suite que l'on est dans une communauté religieuse initiée aux mystères de l'économie; la desserte des tables, les débris de la cuisine ne s'en vont jamais à la borne; tous ces détritus dont fait fi la ménagère parisienne nourrissent et engraissent les canards qui se dandinent au long des plates-bandes, les dindons qui gloussent et semblent toujours en quête de pâture, les poules réunies sous un auvent masqué d'un grillage, les lapins qui vivent l'un contre l'autre dans leur boîte à claire-voie, et les pigeons, auxquels on a construit un abri pareil aux minarets des petites mosquées de la Basse-Égypte; je parierais volontiers qu'il y a là, dans quelque coin que je n'ai pas découvert, un tect à porcs où les eaux de vaisselle sont attendues avec impatience. Pour un jardin de Paris, le jardin a de l'ampleur; il est serti de trois côtés par de hautes constructions; au fond, il monte en pente douce jusqu'à une petite maison, un peu vieillie, qui ressemble à un cottage économiquement bâti par un bourgeois retiré des affaires. Au premier abord, on comprend assez difficilement l'économie générale de la construction; c'est un quadrilatère qui occupe la profondeur des terrains compris entre la rue de Maubeuge et la rue de La Tour-d'Auvergne, sur lesquelles l'immeuble prend façade. En somme, ce sont plusieurs maisons que l'on a tant bien que mal réunies et raccordées. Dans le jardin, dans le préau, on voit passer les sœurs, affairées comme toutes les religieuses, si bien prises entre les obligations de la règle et les devoirs de la charité qu'elles se hâtent toujours comme si elles n'avaient point le temps de suffire à leur double tâche. Les sœurs novices sont vêtues de blanc; les mères portent le costume noir; sur le bonnet blanc et la guimpe blanche, flotte un long voile noir. A la ceinture, elles suspendent le rosaire, qui, à chaque mouvement, bat leur genou et dit : « Pensez à Dieu ! »

Les bâtimens qui touchent à la rue de Maubeuge sont affectés à

une école, car les sœurs de Marie-Auxiliatrice sont munies de brevet, — cela se dit ainsi, — et enseignent. Dans leur école libre, il y a un internat et un externat; j'ai vu les dortoirs, qui sont aérés, et les classes, qui sont vastes. Les écolières sont de tout âge; les grandes se promènent dans le jardin avec la tranquillité un peu factice de jeunes filles qui veulent ressembler à des femmes; les petites jouent dans le préau, courent après les canards, appellent vainement les pigeons, et regardent respectueusement les dindes, dont le bec ne les encourage pas aux familiarités. Il paraît que l'école est très sérieuse et qu'elle n'a jamais eu de défaillance aux examens de l'Hôtel de Ville; du moins on me l'a raconté, je le répète de confiance. L'école est « payante, » excepté pour les élèves qui ne peuvent payer, et c'est ainsi, je le dis en passant, que devrait être entendue la gratuité dans toutes les écoles, aussi bien dans celles qui ont chassé le Christ que dans celles qui l'invoquent.

Au-delà du jardin, lorsque l'on a traversé le pavillon dont j'ai parlé, on pénètre dans une cour qui donne accès à la rue de La Tour-d'Auvergne. Là, une maison assez vaste dont la distribution a été utilisée au mieux est consacrée à une institution que l'on pourrait nommer l'asile des femmes seules, et qui se divise en trois « sections » différentes. La première est réservée à des femmes veuves ou isolées qui, n'ayant qu'une fortune modique, sont obligées de se réduire à un minimum dont l'existence, si coûteuse à Paris, ferait du dénûment si les prodiges d'économie opérés par les sœurs ne leur permettaient pas d'en faire presque du confortable. Il faut l'art des femmes et surtout des religieuses pour tirer parti d'une pension mensuelle plus que médiocre, et répondre à des besoins qui parfois ont quelque exigence. Ce quartier des dames pensionnaires ressemble à une Abbaye au bois en miniature. Tout y est propret; on voit que l'œil des supérieures y regarde souvent; les chambres sont chaudes, bien meublées; il y règne une sorte d'atmosphère à la fois douce et triste, comme si celles qui habitent là vivaient repliées sur elles-mêmes, s'entretenant avec leurs souvenirs et s'absorbant dans les choses du passé.

La seconde section ne ressemble en rien à la première; elle s'ouvre sur l'avenir, le protège et parfois l'assure. C'est là, en effet, que l'on accueille les institutrices sans position et qui sont en quête d'une « éducation à faire. » Pour celles-là, plus encore peut-être que pour d'autres, le danger de l'isolement, à Paris, est redoutable; jeunes pour la plupart, souvent jolies, parfois obligées de soutenir une famille besogneuse, elles sont exposées à bien des tentations et même à bien des tentatives. J'ai côtoyé dans ma vie beaucoup de ces pauvres filles qui, dans bien des cas, sont supé-

rieures aux familles dont elles dégrossissent les produits; toutes n'étaient point impeccables, et chez plus d'une j'ai surpris des bouffées d'orgueil et des lancinemens d'envie; mais elles sont nombreuses celles qui ont un dévoûment sérieux, une abnégation dont la pratique a dû coûter, un amour sincère et presque maternel pour leurs élèves, et j'ai compris qu'elles étaient dignes d'égards respectueux que l'on ne devrait jamais leur ménager. Le travail de préparation des examens les a épuisées; elles ont en poche le brevet de capacité supérieure; elles ont entamé leur petite réserve, — toute leur fortune, — pour avoir une mise décente, sans laquelle chaque porte se fermerait devant elles; elles battent le pavé, sollicitant des recommandations, déjeunant d'une tasse de café au lait, dînant d'un morceau de pain et de deux sous de marrons ou de charcuterie, s'étonnant que leur diplôme ne dégage pas toutes les issues, gravissant les escaliers, interrogées par des mères ignorantes, lorgnées par les jeunes gens, morguées par la valetaille, ne se décourageant pas, ne pouvant se décourager sous peine de mourir de faim, et se trouvant heureuses, s'estimant sauvées lorsqu'on leur donne trois enfans à élever, 150 francs par mois, le lit et la table. A ces infortunées, — le mot n'est pas excessif, — les sœurs de Marie-Auxiliatrice ouvrent leur maison, donnent une chambre, les protègent autant qu'elles peuvent contre la solitude, mauvaise conseillère, et leur permettent d'attendre sans privations trop dures que leur bonne ou leur mauvaise fortune les envoie en province, en Russie, en Allemagne, et même à Jaffa, où, en 1850, j'en ai rencontré une qui enseignait le piano à un vieux Turc.

La troisième section porte un nom caractéristique : c'est « le chômage, » œuvre antérieure au « secours mutuel des jeunes ouvrières, » et qui, cependant, semble en être devenu l'annexe. Moyennant une cotisation de 0 fr. 05 par jour, les jeunes filles sans travail, — ouvrières ou servantes, — peuvent s'assurer les soins et les médicamens lorsqu'elles sont malades et le paiement d'un mois de loyer pendant les périodes de chômage. Tel est le principe de l'œuvre du secours mutuel ; les sœurs de Marie-Auxiliatrice ont développé ces dispositions premières, car elles accordent au « chômage » une hospitalité de trois mois ; ce qui laisse aux filles sans place le temps de se retourner, comme elles disent, de multiplier leurs démarches et d'arriver à un résultat satisfaisant. Les services que rend l'institution du chômage sont considérables dans l'ordre moral et dans l'ordre physique. Elle est la sauvegarde de bien des jeunes filles qui, livrées à elles-mêmes et aux hasards de la grande ville, s'en iraient à la dérive jusqu'au tourbillon où l'on fait naufrage; chaque soir,

pendant trois mois, avoir la certitude de trouver le bon lit où l'on répare les fatigues du jour, dormir en paix sans voisinage inquiétant, être accueilli par le conseil qui redresse, par la parole qui fortifie, c'est bien souvent être sur le seuil du salut. Ce n'est pas tout, car, en cas de maladie, on est soigné dans la maison même et c'est un grand bienfait que de savoir que l'on évitera l'hôpital, qui cause aux pauvres gens une terreur d'autant plus vive qu'elle est sans motif et qu'elle repose sur des légendes absurdes que la réalité ferait évanouir si l'on se donnait la peine de la regarder de près. Le peuple de Paris vit de confiance sur un certain nombre de fables que les ancêtres lui ont léguées, qui se sont perpétuées de siècle en siècle et que « le progrès des lumières » n'a guère pénétrées, car elles sont aussi bêtes et aussi fausses qu'au premier jour. Nos hôpitaux sont excellens, et ils seront irréprochables lorsqu'on leur aura rendu les sœurs hospitalières.

Au chômage, il n'y a point de chambres séparées, comme pour les dames pensionnaires et pour les institutrices; il en faudrait trop, car le nombre est grand des femmes qui s'adressent à la maison de la rue de Maubeuge pour fuir la promiscuité et le péril des garnis, où « on loge à la nuit. » De vastes dortoirs sont à leur disposition, où les lits sont épais et les lavabos bien outillés; de sept heures du soir à sept heures du matin, elles sont tenues d'être présentes au logis; pendant le jour, on est en quête, comme disent les veneurs, et bien souvent l'on rentre après avoir fait buisson creux. C'est du chômage qu'est née l'OEuvre des jeunes poitrinaires. Bien des femmes sont venues au dortoir commun, non point parce qu'elles étaient sans place, mais parce que l'état de leur santé les forçait à quitter la place où elles ramassaient le pain quotidien. Les sœurs avaient remarqué qu'un grand nombre de jeunes filles « en hospitalité » étaient atteintes de maladie des voies respiratoires, et, sans qu'aucun projet de création d'une œuvre nouvelle germât dans leur esprit, elles s'étaient dit que Paris avec ses logemens insalubres, ses chambres obscures et sans air, l'agglomération des locataires dans les mêmes vieilles maisons, était impitoyable pour les enfans de constitution délicate. Vaguement l'on avait rêvé de larges infirmeries baignées de soleil, où l'on pourrait accueillir et soigner ces êtres débiles qui dépérissent, meurent dans leur milieu et qui peut-être se vivifieraient ailleurs; mais on n'était à Paris que depuis quelques années, les charges des premières installations avaient été lourdes; c'est à peine si l'école, si le pensionnat, si le chômage subvenaient à leurs besoins; lorsqu'on avait des malades, — et on en avait souvent, — on était contraint de solliciter des offrandes, afin de ne point les laisser manquer de soins. On ajournait, on se disait: « Plus tard,

nous essaierons ; quelle joie ce serait d'arracher tant de pauvres jeunes filles à la misère, à la souffrance, de les guérir peut-être, ou du moins d'ouvrir aux incurables ces horizons où l'âme s'élance avec une indestructible ferveur ! » On espérait quelque sourire de fortune et l'on attendait. Un incident, peu important par lui-même, émut les sœurs et fortifia leur volonté de bien faire.

Parmi les femmes admises au chômage, il y en avait une, jeune encore, pour qui la vie n'avait point été clémente. Depuis longtemps elle avait lancé son bonnet et le reste par-dessus les moulins ; servante par-ci, ouvrière par-là, de nature instable, plus faible que vicieuse, ramassée par les uns, courant après les autres, elle avait vécu « à la rencontre, » c'est-à-dire au hasard, quelquefois en chapeau et bien souvent nu-tête. Malade et pauvre, elle avait été recueillie par un vieux soldat qui avait quelques économies et l'avait mise « en chambre, » comme l'on dit dans ce monde-là. Son mal avait augmenté et elle était entrée à l'infirmerie du chômage. Elle n'avait rien dissimulé de son histoire et l'avait racontée avec la bonne foi un peu inconsciente de ceux qui s'abandonnent volontiers aux autres parce qu'ils se sont toujours abandonnés eux-mêmes. Les sœurs l'écoutaient, la réconfortaient, lui faisaient quelque morale ; elle levait les épaules et répondait : « Que voulez-vous que je fasse ! » On l'engageait à jeter le vice aux orties et à quitter celui qu'elle appelait son vieux troupier. La pauvre fille disait : « Si je suis vos conseils, que vais-je devenir ? Je n'ai ni père, ni mère, ni frère, ni sœur ; s'il me reste une famille, je ne sais où elle est, et elle ne me connaît pas ; je suis malade pour longtemps, peut-être pour toujours ; vos règlemens vous défendent de me garder plus de trois mois. Où irai-je en vous quittant ? Je n'ai plus que mon vieux troupier ; sans lui je coucherais dans la rue et je n'aurais pas de quoi manger. Vous me dites d'avoir du courage : je n'en ai plus, je n'en ai peut-être jamais eu. Ah ! si vous pouviez me garder, je ferais tout ce que vous me demandez, car j'en ai assez de la vie que j'ai menée et qui ne m'amusait guère. » — La mère supérieure, qui l'écoutait, fut touchée : « Si vous voulez rompre avec le vieux troupier, je ne vous abandonnerai jamais. — Et je pourrai rester toujours dans la maison ? — Toujours ? — Bien vrai ? — Je vous le promets. » — Le jour même, « le vieux troupier » était congédié ; à l'hospitalité transitoire on substituait l'hospitalité définitive ; le chômage devenait maison de retraite.

Ce fut là le premier fait autour duquel se cristallisèrent les rêves confus dont les sœurs de Marie-Auxiliatrice étaient tourmentées ; un autre fait exclusivement matériel suscita leur vocation et détermina la création de l'Œuvre des jeunes poitrinaires. J'ai dit

que lorsque des malades se trouvaient à l'infirmerie du chômage, on sollicitait des offrandes en argent et en nature pour parer aux nécessités, parfois coûteuses, de la médication. Plusieurs femmes atteintes de pleurésie ou d'affections pulmonaires étaient en hospitalité pendant les premiers mois de 1880. Deux sœurs quêteuses, parties en course, entrèrent dans une petite boutique où l'on vendait des étoffes de laine, et elles prièrent la marchande de leur donner quelques coupons, quelques morceaux de flanelle dont elles pourraient faire des camisoles pour leurs poitrinaires. La marchande les écouta et se mit à pleurer : « Vous soignez les poitrinaires! Ah! si vous voyiez dans quel état est ma fille! » Et, se levant, elle conduisit les sœurs dans une soupente sans lumière, sans fenêtre, où, sur un lit de sangle, une fillette de dix-sept ans était couchée. Les pommettes roses, l'œil brillant, la pauvrette mettait sa main maigre sur sa poitrine, toussait avec effort, essayait de sourire et avait les yeux pleins de larmes. Une des sœurs dit : « Il faudrait la transporter dans une chambre meilleure. » La mère répondit : « Où voulez-vous que je la mette? je lui ai donné ma chambre et je couche dans la boutique. » Le mot d'hôpital fut prononcé à voix basse; la mère répliqua : « Elle n'est pas encore assez malade, ça durera trop longtemps; on l'a refusée. Ah! vous devriez bien la prendre chez vous; au moins, elle sera dans un endroit où elle pourra respirer. » Rentrées à la maison de la rue de Maubeuge, les sœurs quêteuses racontèrent à la mère supérieure le spectacle qu'elles avaient eu sous les yeux. Bien vite on alla chercher la petite malade et on l'installa dans une pièce éclairée de fenêtres par où pénétraient les rayons de soleil. C'était contraire aux règlemens, mais la charité ne s'en soucia guère; elle y trouvait son compte.

Il y a donc à Paris des jeunes filles qui, faute de soins, faute des précautions hygiéniques les plus élémentaires, souffrent, s'affaiblissent et meurent! On en a vu une, mais combien en existe-t-il que peut-être on parviendrait à sauver? Cette pensée poignit les religieuses de Marie-Auxiliatrice et s'empara d'elles jusqu'à l'obsession. On prit des renseignemens et l'on acquit la certitude que les hôpitaux repoussent les phtisiques pendant la première et la seconde période de leur maladie; on ne les accepte que pendant la troisième, — la dernière, — lorsque la science affirme que tout espoir doit être abandonné; en un mot, on leur prête un lit pour mourir. Que l'on n'accuse pas l'Assistance publique de cruauté; elle obéit à une nécessité implacable. La durée de la phtisie varie entre un mois et quarante ans; c'est à Paris une affection très fréquente; il est impossible, dans l'état actuel de notre système hospitalier, d'immobiliser un nombre considérable de lits au détriment de ces malades

transitoires qui peuvent, qui doivent être soignés dans nos hôpitaux, sous peine de mourir sur le grabat de leur mansarde. Lorsque l'on a étudié ou fréquenté les hôpitaux, on sait que les malades se pressent à la porte, qu'on en est réduit, malgré bien du bon vouloir, à faire une sélection parmi les plus dangereusement atteints, et qu'un lit est à peine refroidi que déjà il est occupé. Le mal n'attend pas, il est de toutes les minutes; on a beau multiplier les ressources du « traitement à domicile, » nos hôpitaux sont encombrés; en temps de santé normale, ils sont insuffisans; qu'est-ce donc lorsqu'une épidémie, — choléra ou variole, — s'abat sur la ville? Je l'ai dit et je le répéterai sans cesse : malgré sa fortune personnelle, malgré les subventions du département, l'Assistance publique est pauvre ; l'indigence, la maladie, la vieillesse, l'incurabilité la débordent, et elle doit accomplir un effort prodigieux pour parer aux exigences immédiates qui, chaque jour, se reproduisent avec une désespérante régularité. Il lui faudrait à la campagne, au plein air, quelque vaste domaine, analogue à l'asile de Vaucluse, où elle pourrait réunir son lamentable peuple de poitrinaires et le garder, loin des causes morbides, jusqu'à la dernière heure. Elle ne l'a pas encore, elle ne l'aura peut-être jamais. La foi qu'elle laisse expulser de ses maisons a compris qu'il y avait là une lacune à combler ; elle s'est adressée à la charité privée, qui lui a répondu.

Les sœurs de Marie-Auxiliatrice, en présence de la femme au « vieux troupier » et de la jeune poitrinaire enlevée de sa soupente, ont conçu l'œuvre; elles l'ont aperçue avec tous ses développemens et elles ont compris que la première condition pour qu'elle fût vraiment secourable était de l'établir hors de Paris, loin du centre infecté d'où s'échappent à flots les poisons de la phtisie, de la subordonner à des principes d'hygiène qui primeraient toute autre considération et de ne se préoccuper que de la maladie des malades sans leur demander ni acte de baptême ni profession de foi. Par un hasard singulier, la fille qu'elles avaient retirée de la boutique de sa mère était issue d'une famille juive et d'une famille protestante. C'était démontrer que la question de secte paraissait secondaire, et que la souffrance seule était un titre à des soins dont on était résolu d'être prodigue; on se déclarait ainsi prêt, s'il le fallait, à renverser la parabole du bon Samaritain. La charité, comme l'ambition, a ses châteaux en Espagne, les rêveurs se plaisent à les bâtir, mais les âmes ferventes ne s'en peuvent contenter. Ce n'est donc pas tout de concevoir de bons projets, il faut les mettre à exécution : comment faire sans argent? La communauté était pauvre; elle subsistait, c'est tout ce que l'on en peut dire. Comme les Petites-Sœurs des Pauvres, comme les frères de Saint-Jean de Dieu, on se

dit : Cela ne doit pas nous arrêter; nous tendrons la main, et avec l'aumône des riches, nous soignerons, nous sauverons les enfans des pauvres. Une fois la résolution arrêtée, on partit en quête.

II. — LE CHATEAU DE VILLEPINTE.

On fut bien inspiré lors des premières démarches; le début fut heureux. On s'adressa à une femme qui est une grande dame que je n'ai point à nommer, quoique sa main, — sa main d'or, diraient les Arabes, — s'aperçoive partout où l'on fait du bien. Par son père et par son mari, elle appartient aux familles historiques de France : *Ante mare undæ*, dit sa devise paternelle ; *Ferro non auro*, répond la devise conjugale ; l'une et l'autre ont eu des heures glorieuses. Les sœurs quêteuses n'eurent point de déconvenue; l'offrande ressemblait à une largesse. L'impulsion était donnée ; elle fut féconde, car elle partait de haut. Les femmes s'empressèrent, elles entraînèrent les hommes, et bientôt une somme fut réunie, qui permit d'entreprendre un premier essai. Dès l'abord, une difficulté se présenta; on ne pouvait songer à établir une infirmerie de poitrinaires à Paris, mais il fallait l'installer tout près de la maison mère, presque dans la banlieue, afin de pouvoir rester en communications quotidiennes et faciles. Après quelques recherches, on loua quatre petits pavillons à Livry, dont Mme de Sévigné disait à sa fille : « Je comprends mieux que personne les sortes d'attachement qu'on a pour les choses insensibles et, par conséquent, ingrates ; mes folies pour Livry en sont de belles marques. » Quatre pavillons : je répète ce que j'ai entendu dire, mais je n'en crois rien. Le souvenir excelle à parer les choses, à les agrandir, et j'imagine que les quatre pavillons étaient quatre maisonnettes, où l'on se casa, vaille que vaille. La supérieure couchait dans le grenier, sous les tuiles disjointes; pendant les nuits pluvieuses, elle ouvrait son parapluie. On put rassembler là une quinzaine de malades; c'est tout ce que permettait la dimension des quatre pavillons, et encore faisait-on des chambrées trop nombreuses. On était tellement à l'étroit, que l'on en était réduit à devenir inhospitalier et à refuser d'encombrer encore plus une maison déjà trop peuplée. On avait un jardin, on y séjournait toutes les fois que la température était tolérable; les pauvres petites aspiraient à pleins poumons l'air des champs, qui ne ressemble en rien à l'haleine empestée de Paris. On comprenait cependant que ce n'était là qu'une étape, et que si l'œuvre voulait prospérer, elle devait échapper au milieu trop resserré qui menaçait de l'étouffer.

Des gens de bien se réunirent, — il en est beaucoup à Paris, — et voulant féconder l'œuvre qu'ils avaient déjà aidée à naître, for-

mèrent entre eux une société immobilière afin d'acquérir un domaine dont les sœurs de Marie-Auxiliatrice deviendraient locataires et où elles pourraient donner à leur infirmerie des proportions qui en feraient un institut de haute utilité. Ce fut alors, — 1881, — que l'on acheta, à 18 kilomètres de Paris, le château de Villepinte, qui est desservi par le chemin de fer du Nord, à la station de Sevran. Le fief de Villepinte était autrefois dans la mouvance de l'abbaye de Saint-Denis; au XIIe siècle, il appartenait au seigneur Hugo Lupus, le même sans doute qui possédait le clos où les ribauds et les ribaudes avaient installé « le clapier » que Charles IX fit détruire le 27 mars 1565; par la contraction des deux noms de son propriétaire, le clapier s'appelait le Hueleu; le peuple de Paris, habile à dénaturer les étymologies, nous en a conservé la tradition par les rues du Grand et du Petit-Hurleur. Le château, qui n'est qu'une maison de plaisance, a des origines plus modernes; il date de la fin du règne de Louis XIII ou du commencement de celui de Louis XIV. On voit, dans un rôle de 1649, qu'un sieur de Flexelles, président ès-comptes, est imposé pour une maison à Villepinte ; est-ce lui qui a bâti le château? La propriété a eu des fortunes diverses, elle a été morcelée, puis réunie dans l'état primitif; actuellement elle se compose de la maison d'habitation, de bâtimens ayant fait office de ferme, et d'un parc de 11 hectares. L'œuvre s'y installa le 19 mars 1881. Si le développement et l'aménagement des constructions étaient en rapport avec l'étendue des jardins, ce serait la plus belle infirmerie du monde.

On n'y est pas admis d'emblée; c'est Paris qui alimente Villepinte, le château n'est qu'une dépendance de la maison de la rue de Maubeuge ; là fonctionne le dispensaire que toute malade doit traverser avant d'être dirigée sur l'asile. Deux fois par semaine, des maîtres ès-sciences médicales, les docteurs Cadier et Gouël, examinent les pauvres filles postulantes que la maladie étreint et qui, dans le milieu où elles vivent, où elles meurent, ne trouvent que l'accroissement de leurs souffrances et le découragement. Le cabinet de consultation est petit, presque obscur, car il prend jour sur la cour sans clarté, qu'assombrissent les murs de la maison, où sont installés le pensionnat et le chômage; mobilier modeste, quelques gravures de sainteté appendues aux murailles; des fioles, des instrumens d'investigation à la portée du médecin; un bec de gaz flambe et projette sa lumière à travers le tube et le verre grossissant d'un laryngoscope. Le docteur a passé sur ses vêtemens la serpillière blanche; la supérieure, un crayon et un registre en main, se tient à ses côtés, prête à écrire les prescriptions et à donner ordre de délivrer gratuitement, par la pharmacie de la maison, les médicamens ordonnés. Une à une,

on fait entrer les malades, ouvrières de Paris pour la plupart, en robes de laine, coiffées de chapeaux prétentieux, obligées peut-être, par économie, de se restreindre pour la nourriture, mais ne pouvant faillir à la nécessité de s'affubler d'un faux chignon et de s'augmenter de ce que nos grand'mères appelaient « une tournure. » Elles sont émues. Le laryngoscope, le miroir à long manche qui permet de voir les cordes vocales, les fioles massées dans une boîte ouverte, les pinceaux les effraient un peu. Quelques-unes se défendent contre l'examen et se mettent à pleurer; on les rassure par de bonnes paroles, et pour les plus récalcitrantes, la supérieure a des câlineries qui réussissent à les vaincre. Le médecin expert en son art a vite fait d'ouvrir une bouche qui voudrait rester close, de rabattre la langue, d'éclairer les fosses de la gorge jusqu'en leur profondeur et de les barbouiller de créosote. La malade écarquille les yeux et a une seconde de stupeur, comme si elle venait d'échapper à un danger. L'auscultation est lente et minutieuse, car le plus ou moins de matité de la sonorité thoracique est un indice précieux pour déterminer la période et, par conséquent, la gravité du mal. Presque toutes les malades que j'ai vues se présenter à la consultation sont pâlottes; la main est moite, l'ongle est bombé, la voix semble fêlée; il y a dans leur carnation quelque chose de diaphane qui donne de l'étrangeté au visage; elles ont des gestes doux, un peu enfantins, et parfois des rougeurs subites. Quelques-unes expliquent nettement le genre de souffrances dont elles se plaignent; elles parlent « de la petite fièvre, » des sueurs nocturnes, des chaleurs de la poitrine, de leur voix « qui siffle sans qu'elles sachent pourquoi. » Chez plusieurs d'entre elles, le mal a déjà rompu l'équilibre nerveux; elles ont le tourment de l'inconnu: « Je voudrais m'en aller. — Où? — Je ne sais pas : bien loin, bien loin! » Pour celles-là l'anémie a fait son œuvre, la névrose n'est pas loin. Quelques-unes, parmi les plus âgées, sont obtuses. Elles souffrent, c'est tout ce qu'elles savent dire. Aux questions paternelles du médecin, elles répondent : « Peut-être bien! » Une vieille poitrinaire qui n'avait plus qu'une dent, s'était débarrassée de son corsage pour faciliter l'auscultation et découvrait des épaules pointues, où les clavicules creusaient des « salières. » On lui disait : « Qu'avez-vous? Où souffrez-vous? » Elle répétait : « Je ne sais pas, c'est quelque chose qui me « tribouille » dans l'estomac. »

Dans l'étroit cabinet de la rue de Maubeuge, les maladies du larynx ne sont pas les seules que l'on traite. Lorsque les poitrinaires ont été examinées, on voit arriver les petites filles malingres, bouffies par la lymphe, pâlies par l'hydrémie, la tête de côté, le cou gonflé de glandes, encombrées de mucosités, parfois sourdes et par

fois clignotant de la paupière, comme si la moindre clarté les éblouissait. Elles sont amenées par leur mère et souvent par les sœurs de Saint-Vincent de Paul, que l'on trouve partout où il y a quelque bien à faire. Ces créatures chétives sortent des mansardes de Paris; ce n'est pas l'insalubrité du logement qui les a faites ce qu'elles sont, c'est l'insalubrité paternelle. Les plus faibles, les plus étiolées restent entre les mains des sœurs; Marie-Auxiliatrice ne les repousse pas, et je dirai plus tard quel asile la charité vient d'ouvrir à leur débilité; car l'œuvre n'accueille pas seulement les jeunes filles poitrinaires, elle emporte sous ses ombrages les toutes petites filles qui pourraient le devenir. La fondation est récente, et la fille d'un grand architecte y a attaché le nom de son père.

Quand, après l'examen médical, une malade a été reconnue atteinte, à un degré quelconque, dans le principe même de la vie, elle est dirigée sur Villepinte, à la condition que l'on puisse lui faire une place. Il est rare que l'on ne soit pas obligé d'attendre que la mort ait vidé un lit. Cependant j'ai vu une malade à neuf heures du matin dans le cabinet de consultation et je l'ai retrouvée à l'infirmerie de Villepinte, le même jour, à une heure de l'après-midi. Je m'y étais rendu par le chemin de fer; le petit omnibus de l'asile était venu me chercher à Sevran; au bout d'un quart d'heure, j'étais arrivé devant le château rouge, ainsi que disent les gens du pays. Deux tourelles à queue d'aronde sont reliées par un corps de logis assez ample; le tout est en briques dont un badigeon a exagéré la couleur primitive. La supérieure générale m'avait précédé, et j'ai pu, grâce à sa complaisance, parcourir la maison jusque dans les recoins les plus secrets. La distribution des logemens est selon le mode des anciens architectes, qui n'épargnaient ni les escaliers, ni les couloirs, ni les chambrettes, ni les « pas, » et dont l'idéal paraît avoir été d'établir partout une différence de niveau. Dans le salon primitif, qui sert de parloir aux sœurs, quelques boiseries sculptées rappellent le souvenir des propriétaires d'autrefois et sont l'indice d'un luxe oublié aujourd'hui; de toutes les pièces, c'est la seule qui ne soit pas consacrée aux malades; la maison leur appartient; elles y sont chez elles, le savent, et s'y plaisent.

La cuisine est de dimensions sérieuses et outillée d'instrumens en fer émaillé qui dédaignent l'étamage et sont réfractaires aux accidens; les casseroles qui mijotent sur le fourneau et les broches qui tournent devant le feu sont d'aspect rassurant; on comprend que l'hygiène alimentaire est particulièrement surveillée et que, dans le traitement appliqué aux malades, la sœur cuisinière donne la main à la sœur pharmacienne. J'ai soulevé quelques couvercles et j'ai trouvé que « l'ordinaire » sentait bon. De la cuisine au réfec-

toire, il n'y a qu'un palier à franchir. Le réfectoire, c'est la salle, comme disent les petits bourgeois de Normandie ; on y mange pendant les repas ; le reste du temps on y travaille. Une trentaine de jeunes filles se sont levées lorsque j'y suis entré, laissant sur les tables couvertes de toile cirée leur tricot commencé, le linge qu'elles raccommodaient, le livre qu'elles lisaient. C'était l'heure de la récréation, mais une petite pluie continue interdisait la promenade dans le parc. Je les ai regardées, et, malgré leur sourire avenant, malgré leur air de jeunesse, je me suis senti saisi de commisération, car un tiers d'entre elles, sinon plus, est frappé du mal qui ne pardonne pas, dont peut-être on ralentit l'action, mais qui ne lâche point la proie qu'il a touchée. Pendant que je les contemplais, pendant que je visitais la maison et ses dépendances, que je me mouillais en parcourant les allées, que je pénétrais dans la vacherie, que l'omnibus me ramenait à Sevran, que le train m'emportait vers Paris, je ne pouvais me délivrer d'une obsession de mémoire qui finit par devenir insupportable ; j'avais beau faire, toujours j'entendais murmurer dans ma cervelle les vers de Millevoye : « De la dépouille de nos bois... » J'en étais irrité et je m'en voulais de ne pas réussir à faire taire cet écho entêté d'une poésie du temps jadis. Ce jour-là même, du reste, « le bocage était sans mystère ; » c'était au mois de décembre, et les grands arbres noirâtres semblaient se pencher avec tristesse vers les murailles du château. On était gai pourtant dans ce réfectoire où la vie n'a déjà plus d'avenir ; l'âge des malades les faisait insouciantes, et ce n'est pas entre dix-sept et vingt-trois ans que l'on peut se croire sur le chemin sans issue. La maladie elle-même, — la phtisie, — à mesure qu'elle prend possession d'un être, semble verser en lui des espérances plus fermes, des aspirations plus étendues, et des rêves plus vivaces. Il semble que le corps, en s'affaiblissant, donne à l'âme des forces de conception que la santé ne connaît pas ; on dirait que toutes les années qui vont être enlevées à la durée d'une existence normale se concrètent pour douer la malade, la moribonde, d'une activité cérébrale qui la fait vivre de longs jours en quelques minutes. La rêverie les enlève, les maintient au-dessus de la réalité, leur ouvre des horizons où elles se précipitent avec une sorte d'ivresse qui est souvent du bonheur et qui est toujours de l'espérance. A l'instant même de la mort, elles ne parlent qu'au futur. J'ai vu mourir, autrefois, une jeune femme phtisique ; étendue sur son lit qu'elle n'avait pas quitté depuis deux mois, veillée par des sœurs de l'Espérance qui se relayaient autour d'elle, ayant reçu les onctions suprêmes, environnée des appareils funèbres, le matin même du jour dont elle ne devait pas voir la fin, elle me disait :

« L'an prochain, quand je conduirai ma fillette à Florence, viendrez-vous avec nous? » Toutes celles qui sont à Villepinte sont ainsi; à la qualité même des projets, on pourrait, jusqu'à un certain point, reconnaître celles qui ne survivront pas. Dans quelques mois, elles seront mortes, et elles se racontent ce qu'elles feront lorsqu'elles seront grand'mères. On pourrait affirmer que les plus tristes sont les moins malades.

On s'ingénie à les rendre heureuses et il m'a semblé que l'on y réussissait. La maison a-t-elle une discipline? Je ne sais trop; il serait plus juste de dire qu'elle a des habitudes auxquelles se conforment les soixante-treize malades qui l'habitaient lorsque je l'ai visitée. On doit être levé pour assister au premier repas qui est servi à huit heures et demie du matin; puis l'on fait le ménage et l'on reste sans occupation déterminée jusqu'à onze heures et demie; on dîne et on a ensuite deux heures de récréation; de deux heures à trois heures et demie, on travaille; dans une telle infirmerie, il ne manque pas de draps à recoudre, de taies d'oreiller à réparer, en un mot, de linge à « entretenir, » et on y emploie les malades valides; à trois heures et demie, on goûte; de quatre heures à cinq heures, on reprend l'œuvre de la couture; à cinq heures, on est en liberté, on soupe à six heures, et à huit heures on se met au lit. Comme on le voit, la journée est distribuée de façon à éviter l'ennui; le travail est une distraction et ne devient jamais une fatigue. Selon la saison, les pauvres filles vivent en plein air ou dans le logis; ce sont des plantes frileuses, on les rentre en hiver, on les sort en été. La maison est un asile religieux, dirigé par des sœurs qui se conforment à une règle austère, je le sais; mais c'est avant tout un asile thérapeutique. Chaque jour, la messe est dite à sept heures et demie pour la communauté, nulle malade n'y assiste; le dimanche, elle n'est célébrée qu'à dix heures; mais celles-là seules auxquelles le médecin en a donné l'autorisation sont admises à la chapelle. De même, pour la table des malades, qui ne connaît ni les jeûnes, ni les carêmes, ni les abstinences. L'hygiène appropriée aux anémies, aux tuberculoses, aux phtisies, exige une nourriture substantielle où la viande n'est pas épargnée; on le sait à Villepinte, et le vendredi a ses filets de bœuf comme un simple dimanche. La cuisinière en chef, c'est le médecin; il ordonne les repas comme il prescrit les potions.

Les malades, sans qu'elles s'en doutent, sont divisées par catégories correspondant au degré de leur maladie : les moins malades, les plus malades, les très malades, les agonisantes. Les deux premiers groupes ont des dortoirs garantis du nord par un couloir qui fait à la fois office de double muraille et de ventilateur; un calori-

fère entretient une chaleur égale et douce dont les poumons délicats n'ont rien à redouter. Les pièces sont vastes, ouvertes sur le parc, et découvrent un horizon de verdure que nulle bâtisse n'enlaidit. Tout est clair et reluisant ; la propreté, utile dans toute salle hospitalière, indispensable dans une infirmerie de poitrinaires, est poussée jusqu'aux limites extrêmes ; comme disent les frotteurs, on peut se mirer dans les parquets. Les lits sont aussi séparés que le permet l'espace trop restreint, lits en fer, garnis d'une bonne literie ; sur plus d'un traversin j'aperçois trois ou quatre oreillers ; celles qui occupent ces couchettes si bien munies ne peuvent, sous peine d'étouffer, dormir que le torse relevé, presque assises. Tous les lits sont vides, bien bordés, enveloppés du couvre-pied de piqué blanc, sauf un où je vois une belle fille blonde qui n'est pas bien souffrante, et qui se dépite d'être forcée de rester au dortoir pendant que ses camarades rient et bavardent entre elles. Toute rose, montrant son joli cou blanc et sa chevelure cendrée, elle cache sa tête sous son bras et pleure parce qu'elle s'ennuie toute seule. Elle est honteuse de faire l'enfant, elle s'excuse, sa voix est déjà brisée par le mal ; la pauvrette en est à la seconde période ; sa main est noueuse, le pouls est aigu et rapide ; une quinte de toux la soulève ; elle dit : « Ce n'est rien, c'est un rhume que j'ai négligé. » Avant deux ans, si la science ne fait un miracle, elle ira dormir dans le petit cimetière de Villepinte.

Au-dessus des lits, on a inscrit le nom des donateurs, car chaque lit représente une fondation faite par une ou par plusieurs personnes. Ces noms, je ne les lis pas sans émotion, je les connais, je les retrouve dans presque toutes les œuvres de charité privée où j'ai regardé. Si, comme au moyen âge, on sculptait les armes du bienfaiteur ou de la bienfaitrice sur la muraille, j'y verrais plusieurs fois reproduit l'écu de gueules à trois bandes d'or, qui est celui d'une ancienne vicomté souveraine qu'en 1565 et en 1572 Charles IX érigea en duché-pairie. On ne soupçonne pas le bien que font certaines femmes du monde, dont la vie extérieure a du retentissement, que jalousent les âmes médiocres et qui semblent s'être imposé la tâche de soulager toutes les misères. On les croit occupées à leurs plaisirs, engourdies dans le luxe, frivoles, travaillant avec leur « couturier, » veillant sous la clarté des lustres et s'enivrant au milieu des hommages. Je l'ai cru comme tant d'autres, et j'en suis honteux, car, sans qu'elles le sachent, je les ai vues à l'œuvre. Sous la robe de mérinos noir, elles vont panser des plaies hideuses, elles s'assoient dans les ouvroirs, y restent trois heures de suite silencieuses et donnent aux meilleures ouvrières l'exemple de l'adresse et de l'habileté. Je sais que les pauvres n'ont

jamais tendu vainement leur main vers elles, et lorsque, chaque jour, elles montent dans les mansardes, pour y porter des secours et des consolations, on dirait qu'elles y sont descendues. Donner son argent, c'est quelque chose; mais donner son temps, donner sa vie, quitter ses habitudes élégantes pour s'engouffrer aux bas-fonds de la souffrance, c'est rare et cela mérite d'être signalé; lorsqu'elles partent pour leurs expéditions de bienfaisance, elles sont si simplement vêtues qu'on les croirait déguisées, comme si elles allaient en bonne fortune.

Après les dortoirs où brillent ces noms lumineux de charité, de l'autre côté d'un couloir s'ouvrent deux chambres qui contiennent chacune cinq ou six lits. Là on ne fait que passer, la mort guette à la porte. Quel poète grec a donc dit : « Le carquois de ma vie est épuisé, j'ai lancé ma dernière flèche? » Celles qui entrent là sont de pauvres petits archers désarmés pour toujours. La dernière chambre change souvent de nom : c'est la chambre rose, la chambre bleue, la chambre grise; plusieurs fois, au cours de la même année, on remplace le papier, que l'on se hâte d'arracher, comme si le bacille de la tuberculose que le docteur Robert Koch a montré, le 24 avril 1882, à la Société médicale de Berlin, pouvait s'y loger et se jeter sur de nouvelles victimes. Lorsque je suis entré dans cette chambre funèbre, une sœur auxiliaire, assise sur un tabouret et tricotant, gardait deux malades, deux enfans de dix-sept ans qui sont encore à peine de ce monde. La maladie les a amaigries jusqu'à la transparence; l'esprit semble dégagé; il s'est affiné et comprend des choses mystérieuses que la résistance de la matière l'empêchait d'apercevoir. Dans cet état, on dirait que l'âme bat de l'aile au-dessus du corps épuisé; elle ne s'est pas encore envolée et déjà elle n'est plus sur terre. L'une de ces moribondes a la tête enveloppée de langes; elle est déformée par un abcès fistuleux qui a gonflé le visage et tuméfié les paupières de l'œil droit. Sur la table qui est près de son lit, je vois toutes sortes de friandises à côté d'une tasse de bouillon froid et d'un verre de vin de Malaga: la pauvre petite n'y touche pas; elle est aplatie sur l'oreiller, de profil, sans remuer, comme envahie par une douce lassitude où elle se complaît; je lui parle, ses lèvres me répondent et n'émettent aucun son perceptible. L'autre est charmante, étendue sur le dos, immobile, les yeux fixés devant elle, regardant vers des choses invisibles. Chateaubriand a dit : « Pourquoi n'y aurait-il pas dans la tombe quelque grande vision de l'éternité? » Ses cheveux blonds dessinent un nimbe d'or autour de son front bombé, son visage est si pâle qu'il paraît d'un blanc mat; ses yeux sont agrandis par une ombre d'azur; le pouls se hâte comme s'il voulait en finir plus vite;

le souffle est bien court, lui aussi, il se précipite. Les mains sont allongées sur la couverture, brûlantes et agitées d'une très faible trépidation. J'ai demandé à la pauvre enfant : « Quel âge avez-vous? » Une toute petite voix m'a répondu : « Au mois de mai j'aurai dix-huit ans. — C'est le mois où fleurissent les roses, je vous en apporterai un gros bouquet. » Elle ébaucha un sourire et dit : « Cela me fera bien plaisir. » Je me suis éloigné rapidement; la vue de ceux qui vont mourir rappelle ceux que l'on aimait et qui sont morts.

Je me suis trouvé dans un couloir; une porte était en face de moi, machinalement je l'ai poussée et je suis resté saisi. Dans une pièce très étroite, éclairée par une large fenêtre qui semble s'ouvrir vers l'infini, sur un lit drapé de blanc, j'ai vu une jeune fille couchée. Derrière elle, une veilleuse et deux flambeaux étaient allumés, clarté trinaire qui est presque une profession de foi. Une sœur auxiliaire et une mère de Marie-Auxiliatrice, agenouillées, priaient. Le frêle cadavre est vêtu de blanc, un large ruban bleu contourne les épaules et descend jusqu'aux pieds; les mains, — comme elles sont blanches! — sont entourées d'un chapelet et semblent être jointes pour une oraison suprême; un long voile de mousseline enveloppe le corps tout entier. Les paupières closes, la pâleur rendue plus éclatante par le contraste des cheveux noirs, la lèvre encore souriante, donnent au visage une expression de béatitude dont je suis frappé. Une phrase de saint Paul me revient à la mémoire : « Ne soyez point tristes comme les païens, qui n'ont point d'espérance. » La supérieure, qui m'accompagnait, s'est inclinée et a récité une prière pour le repos de l'âme de la pauvre petite. — Où pourrait-elle aller, cette âme de dix-sept ans, si ce n'est dans l'apaisement de toute souffrance et dans la quiétude sans fin? — Elle était partie, le matin même, au lever du jour. Est-ce bien la chambre des morts où je l'ai vue? n'est-ce pas plutôt la chambre de la délivrance?

En suivant un corridor dont les fenêtres donnent sur la place du village, on parvient à la chapelle qui est une sorte de grenier que l'on a, du mieux que l'on a pu, approprié aux besoins du culte; la sacristie n'est pas luxueuse, c'est une armoire dont on a retiré les planches. Cet état de choses désespère les religieuses, qui voudraient une belle chapelle pour y entendre la messe quotidienne et y venir prier en commun. Le lieu est insuffisant, mal aménagé, situé sous les combles, je le reconnais; mais qu'importe? on y prie aussi bien que dans les cathédrales, et la crèche de Bethléem, où s'agenouillèrent les rois des pays d'Orient, n'était pas aussi grande. Si j'osais, je dirais : « Mes sœurs, ne songez à modifier votre chapelle qu'après avoir construit des logemens pour toutes les malades qui vous invo-

quent; c'est le moyen de plaire au Dieu que vous servez. » Si Dieu est mal logé à Villepinte, les religieuses sont encore plus mal logées que lui. Les malades les ont chassées de la maison ; à force de reculer pour faire place aux poitrinaires, elles sont arrivées jusque sous les toits, dans des chambrettes en brisis, traversées par des poutres contre lesquelles on se heurte le front, où le papier humide se détache des murs, où le sol n'est même pas carrelé, mais composé d'un mélange de plâtre et de pisé. C'est inhumain et c'est imprudent, car il faut de la vigueur pour résister aux fatigues de la fonction, et l'on compromet sa santé en dormant dans ces galetas que visitent les courans d'air et que le froid pénètre. En revanche, la pharmacie est irréprochable, rien n'y manque, pas même les bocaux rouges et bleus qui servent d'enseigne aux pharmaciens, et à l'aide desquels, le soir, ils aveuglent les passans. Là le travail ne chôme pas; la mère pharmacienne et la sœur qui l'assiste sont à l'œuvre tout le jour ; elles excellent à dissimuler les amers, afin de les faire accepter aux malades que leur mal rend capricieuses et qui, chaque matin, détournent volontiers la tête quand il s'agit d'avaler l'huile de foie de morue réglementaire.

La vie des religieuses de Marie-Auxiliatrice n'est point une sinécure. Levées à cinq heures, couchées tard, lorsque nulle dans la maison ne peut plus réclamer leur secours, elles sont sur pied toute la journée pour les soins à prodiguer, pour la surveillance à exercer, pour l'impulsion à donner aux divers services qui font mouvoir l'œuvre. Ont-elles le temps de prier, je ne sais. Mais quelle prière vaut l'acte de dévoûment? quelle litanie peut remplacer la dépense de soi-même au profit d'autrui? Le jour, elles ont mille occupations qui ne leur laissent pas un instant de repos; la nuit, elles ne sont jamais certaines de n'être pas appelées par quelque veilleuse qui les réclame auprès d'une malade. Elles m'ont paru actives, empressées et chaudes de cœur. Où se recrute cette communauté qui n'a rien de platonique et dont l'existence est un labeur perpétuel? Un peu partout, comme les autres ordres religieux. J'ai causé avec une tourière qui m'a paru être une paysanne, et il est possible que j'aie côtoyé, rue de Maubeuge ou à Villepinte, l'arrière-petite-fille d'un des maréchaux de France dont la gloire de Louis XIV a profité. Elles sont très douces, très maternelles avec leurs malades et déploient souvent une ingéniosité rare pour leur éviter quelque fatigue ou les maintenir dans l'exercice du traitement prescrit. Il faut reconnaître, du reste, que la plupart des malades sont des fillettes déjà atteintes de sagesse. Il est extrêmement rare que les affections chroniques des poumons ou du larynx se produisent avant l'âge de seize ou dix-sept ans. La phtisie proprement dite, comme

l'aliénation mentale, est presque inconnue chez les enfans. Avant la puberté, la tuberculose ne se manifeste guère que sur les enveloppes du cerveau (méningite tuberculeuse), ou sur les ganglions du mésentère (carreau); quant à l'hémoptysie (crachemens et vomissemens de sang), elle n'existe pas au-dessous de la septième année et elle est exceptionnelle avant la quinzième. Les poitrinaires de Villepinte ont donc dépassé depuis longtemps l'âge de raison, lorsqu'elles sont admises dans l'asile; aussi n'a-t-on point de reproches à leur adresser; mais si la malade est obéissante, la maladie ne l'est pas. Bien souvent il faut user de subterfuge et susciter des complices pour empêcher une pauvre fillette qui s'affaiblit et ne s'en aperçoit pas, de faire son lit, de balayer la chambre, de se livrer, en un mot, au travail quotidien, qui, pour elle, est une sorte de passe-temps. Ceci n'est pas très difficile, car cette maladie a cela de particulier qu'on la reconnaît chez les autres et qu'on l'ignore pour soi-même; aussi pendant la première et la seconde périodes, on parvient, sans trop de peine, à les occuper et à les satisfaire, même lorsque l'anémie développe chez elles un appétit que rien ne semble pouvoir apaiser et qui se traduit par une consommation de pain prodigieuse (11,700 kilogrammes en 1883); mais lorsqu'elles entrent dans la dernière période, lorsque le tubercule a creusé sa caverne mortelle, lorsque l'ongle s'est recourbé et que l'extrémité du doigt a la forme d'une spatule, lorsque la toux nocturne est incessante et que les sueurs sont profuses, la maternité des sœurs reste parfois impuissante devant l'irrégularité des caprices et les exigences d'une volonté qui ne s'appartient plus. La prédominance nerveuse est la plus forte, la malade y obéit. Elle devient instable; elle est animée d'un désir incessant que, bien souvent, elle ne pourrait formuler; partout où elle est, elle croit qu'elle serait mieux ailleurs; chaque jour, presque à chaque heure, elle veut changer de place; tant que l'on peut, on lui obéit; le règlement de Villepinte est fait en faveur des malades et non point au profit des infirmières. Et la nourriture : « c'est une affaire d'état, » me disait une sœur. Malgré deux plats de viande et deux plats de légumes variés, qui permettent au dîner et au souper de faire un choix, les malades auxquelles la mort a déjà fait signe goûtent les alimens les uns après les autres, les repoussent, et ne peuvent manger. Ainsi qu'elles le disent elles-mêmes, elles ont des « envies; » elles demandent des crevettes, du homard, des sardines, des huîtres. Eh bien! on leur en trouve, coûte que coûte; devant la fantaisie satisfaite, l'appétit se réveille et, le plus souvent, se rendort aussitôt.

A Villepinte on n'accepte pas seulement les malades du troisième degré, pour les aider à mourir; celles du premier et du second

degré sont reçues sans hésitation; on les prend avec l'espoir de les guérir, et dans bien des cas, on les guérit. Sous ce rapport, le traitement prescrit par le docteur Lefebvre (d'Aunay-lès-Bondy), médecin de l'asile, et les soins des religieuses ont produit des résultats qu'il m'a été facile de constater sur les registres de l'œuvre. Du 1er janvier au 31 décembre 1883, 229 malades sont entrées dans la maison; sur ce nombre, 74 (premier degré), sont sorties guéries; 59 (second degré), ont éprouvé une amélioration assez sérieuse pour faire espérer que l'existence sera prolongée de plusieurs années; 23 (troisième degré), sont mortes; au 1er janvier 1884, l'asile contenait 73 poitrinaires. Ces chiffres ont de l'importance et semblent prouver que le malade atteint de tuberculose pulmonaire, transporté, dès le début, dans un milieu sain, fortifié par une alimentation réparatrice, soigné avec vigilance et selon des prescriptions intelligentes, peut ressaisir la santé et vivre de longs jours. Le recrutement des malades n'est que trop facile: Paris est un infatigable pourvoyeur de phtisiques; on peut quintupler les lits de l'infirmerie à Villepinte, il ne faudra pas une semaine pour qu'ils soient occupés; à voir la quantité de pauvres filles qui se pressent dans le cabinet de consultation de la rue de Maubeuge, on comprend que s'il y a beaucoup d'appelées, il y a bien peu d'élues. Tout donateur qui a « fondé » un lit, moyennant une rente annuelle de 1,000 francs, a le droit de le réserver à telle jeune poitrinaire qu'il désignera, ce qui n'est que correct; les donateurs qui ont une moitié, un tiers ou un quart de lit se concertent pour décider dans quel ordre chacun d'entre eux fera entrer une malade à l'asile. Lorsqu'un lit est libre et n'est pas réclamé par son donateur, on ne tient compte ni de la qualité, ni de la quantité des recommandations; on n'apprécie que le degré du mal et de l'indigence, et on l'attribue à la malade qui en a le plus besoin.

Les familles sont admises, le dimanche, à visiter les malades dans une pièce spéciale; on permettait autrefois les promenades dans le parc, il en est résulté des inconvéniens, et on les a supprimées. Pendant le temps des visites, le parloir reste sous la surveillance d'une des religieuses. Les parens ne se gênent guère pour apporter toutes sortes d'alimens frelatés et de mauvaises boissons; on a beau leur expliquer qu'ils compromettent le résultat du traitement suivi, ils ne s'en soucient, font semblant de se rendre aux remontrances qui leur sont adressées et glissent, en cachette, dans la poche des malades, les cervelas à l'ail et autres denrées de même acabit qu'ils ont apportées. L'entêtement des gens à cet égard est tel que l'on a dû renoncer à accorder des sorties aux poitrinaires; il suffisait parfois à une malade en voie d'amélioration de passer deux ou trois jours près de ses parens pour perdre le béné-

fice de la vie régulière et du régime observés dans l'asile. « Les sorties provoquaient trop de rechutes, me disait une sœur. » J'ai déjà signalé le fait, lorsque je me suis occupé de l'Orphelinat des apprentis à Auteuil : jour de congé, jour de « noce. » Moralement et physiquement, le mieux obtenu est compromis ; à Villepinte, on est tellement convaincu du danger que les malades courent dans leurs familles qu'on ne laisse sortir que les incurables et encore le plus rarement possible. Quant aux autres, à celles pour lesquelles toute voie de retour à la santé n'est pas définitivement close, on s'appuie sur les prescriptions du médecin et on les garde dans la bonne maison, dans la maison vraiment maternelle, qui ne s'ouvrira devant elles qu'après guérison ; dans ce cas, « le chômage » de la rue de Maubeuge les recevra et leur laissera le loisir de trouver une condition. Ainsi l'œuvre de protection est complète ; dès lors on peut comprendre pourquoi les anciennes malades de Livry et de Villepinte conservent un vif sentiment de gratitude pour la maison qui les a sauvées, et pourquoi, dès qu'elles ont une heure de liberté, elles viennent voir celles qu'elles nomment « nos mères. »

A côté de l'infirmerie des poitrinaires, qui est l'œuvre maîtresse, l'œuvre originale des religieuses de Marie-Auxiliatrice, le château rouge accepte quelques pensionnaires. Des femmes malades, ne pouvant se faire soigner chez elles, redoutant la sécheresse de bien des maisons de santé, viennent demander secours à Villepinte, où trois chambres leur sont réservées. Le grand parc les attire, mais surtout la douceur et la tendresse des religieuses. Un de ces immenses magasins qui occupe tout un peuple d'employés s'est adressé à la maison de Villepinte pour y faire traiter ses « demoiselles, » lorsqu'elles sont malades. Là, elles sont l'objet de soins qu'elles ne trouveraient peut-être pas ailleurs, car le médicament n'est pas l'unique agent des guérisons. J'ai voulu savoir ce que l'un des chefs du grand établissement auquel je fais allusion pensait du régime de Villepinte ; je lui ai écrit et j'extrais de sa réponse le passage suivant, qui est intéressant à plus d'un égard et qui m'a paru l'expression même de la vérité : « Il faut connaître les misères des demoiselles de magasin pour apprécier l'importance de l'œuvre confiée aux religieuses de Marie-Auxiliatrice. Ces jeunes filles débutent vers dix-sept ans ; il faut qu'elles soient rendues à leur rayon à huit heures du matin pour le quitter vers neuf heures du soir. Ces treize heures de travail sont coupées par deux repas, seuls momens de la journée où il soit permis de s'asseoir, car il faut sans cesse être prévenante et empressée auprès des clientes, faire les étalages le matin, ranger les rayons et faire le déplié le soir. L'air enfermé des magasins où la foule s'est succédé au long du jour, la pous-

sière apportée par cette foule, celle qui sort des tapis, celle encore plus ténue qui provient des tissus de toute sorte, le gaz qui déverse ses résidus de combustion, tout contribue à développer les maladies des voies respiratoires chez des femmes surexcitées par l'ardeur nerveuse mise à la vente et épuisées par la station debout qui est la nécessité même de leur profession. Comment l'anémie n'exercerait-elle pas ses ravages chez elles, malgré la bonne nourriture par laquelle on les soutient, malgré les ressources que leur apporte un gain quotidien supérieur à celui des ouvrières et des autres femmes vivant du produit de leur travail? Beaucoup viennent de province et sont dans un isolement d'autant plus périlleux qu'elles ont sous les yeux toutes les séductions du luxe, et qu'elles sont constamment en relations avec des jeunes gens pour les mille nécessités du service. Vient la maladie; point d'épargne, l'abandon, l'hôpital qui vous rejette à peine convalescente sur le pavé pour faire place à d'autres, le retour prématuré au travail afin d'avoir de quoi manger et gîter, les rechutes et la ruine définitive de la santé, sinon de la vie. A ces êtres jeunes qui ont besoin d'un asile pour le cœur autant que pour le corps, il faut ces autres femmes qui voient en elles des sœurs et les aiment pour l'amour de Dieu. Que demande-t-on à Villepinte? Une profession de foi religieuse? Non; une adhésion à des statuts? Pas davantage; rien que d'épargner à la maison toute manifestation inconvenante et de se laisser soigner de bonne grâce. Silence sur le passé, bon vouloir pour le présent, espérance pour l'avenir, voilà tout ce qu'il faut aux Dames de Marie-Auxiliatrice. Elles nous ont fait un bien énorme et ont déjà sauvé plus d'une de nos demoiselles malades. » Lorsque j'ai visité la maison de Villepinte, deux demoiselles de magasin y étaient en pension et ne semblaient point s'y déplaire.

La maison a beau être un château, elle est trop étroite pour loger les jeunes poitrinaires, les pensionnaires, les religieuses, les filles de service; si l'on en était réduit aux dortoirs et aux chambres de l'asile proprement dit, il faudrait renvoyer la moitié des malades. Pour parvenir à les loger, on a utilisé les bâtimens d'une ancienne ferme qui se lézardent un peu et qui ont appartenu à l'exploitation du domaine. Vainement on a réparé les murs, soutenu les plafonds par des étais, badigeonné les couloirs au lait de chaux, c'est vieux et d'aspect triste; cela ressemble à une maladrerie. Tout est de guingois, comme l'on disait jadis. Les couloirs sont des échelles de meunier, le sol est en terre battue, de gros poêles en fonte indiquent que la température n'y est pas clémente. C'est du reste une simple annexe, on ne fait qu'y coucher. La cour a de l'animation, les volailles picorent le fumier, les pigeons roucoulent sur le

toit et de belles vaches ruminent près des chèvres qui cabriolent. Le lait entre pour une proportion considérable dans l'alimentation des malades et, grâce à ce petit troupeau, on est certain de l'avoir dans sa sincérité primitive.

Dans une des chambrettes de la ferme j'ai vu une femme d'une cinquantaine d'années, grande, très pâle, et qui a dû être fort belle aux jours de sa primevère. La supérieure m'a dit en souriant : « Je vous présente un prix Montyon. » La femme a baissé les yeux, pendant qu'un nuage rose passait sur son visage. Grâce à son nom, que je lui ai demandé, il m'a été facile de me procurer son dossier aux archives de l'Académie française. L'histoire est touchante et doit être rappelée. Elle est née en 1831 à Saint-Paul-de-Varces, dans le canton de Vif, au département de l'Isère; elle s'appelle Marie Armand et a gardé le surnom de Mariette, qu'on lui a donné au temps de son enfance. Elle était de famille pauvre et nombreuse; elle perdit sa mère et, quoique enfant, la remplaça auprès de ses deux frères et de ses sœurs. A l'âge de dix-sept ans, elle entra en condition à Grenoble, chez Mme X... Elle y resta trente ans, ne conservant rien pour elle de l'argent qu'elle gagnait et le remettant à son père âgé, infirme et incapable de travail. Mariette, après la mort de Mme X.., resta au service de la fille de celle-ci. La famille était riche; un désastre financier l'atteignit et la ruina. Ce n'était pas seulement la gêne qui pénétrait dans la maison, c'était la misère. La fille de Mme X... vint à Paris, désespérée, malade, et fut admise au pensionnat de Marie-Auxiliatrice. Mariette avait suivi sa maîtresse, dédaignant les offres de place et de mariage qu'on ne lui avait pas ménagées à Grenoble. Elle servit, en qualité de cuisinière, chez un magistrat, et elle portait régulièrement à Mlle X... le produit de ses gages. Un jour, elle tomba évanouie dans la cour du pensionnat; les religieuses la secoururent, le médecin l'examina: la malheureuse était atteinte de phtisie et de ce que l'euphémisme des gens bien élevés appelle une tumeur fibreuse. Les sœurs la firent transporter à Villepinte. Elle y reste ce qu'elle a été toute sa vie, un exemple d'abnégation et de dévoûment; quand ses souffrances lui accordent quelque répit, nulle n'est plus active auprès des jeunes poitrinaires. Le legs de M. de Montyon a permis de récompenser tant de vertu. Ce n'est pas sans un certain orgueil que je constate, au cours de ces études, que partout où je rencontre une action exceptionnellement belle, j'aperçois l'Académie française prête à la signaler et à lui offrir un de ces prix dont la valeur morale dépasse la valeur matérielle.

Lorsque je fis ma première visite à l'asile de Villepinte, j'y étais attendu; la supérieure générale m'y avait précédé; on était venu

me chercher à la station de Sevran. La maison m'était apparue comme une infirmerie modèle, où les malades, les agonisantes, les mortes même sont entourées de soins attentifs et respectueux. Je n'en avais pas été surpris; mais une enquête, pour être sincère, a besoin d'être contrôlée, et, tout en parcourant les dortoirs irréprochables, en soulevant le couvercle des casseroles bien garnies, en voyant les jeunes filles rieuses, en me sentant ému devant le petit cadavre si bien paré, je me promettais de revenir regarder dans la maison un jour que je ne serais pas attendu et, comme disent les bonnes gens, d'y tomber à l'improviste. Je suis parti de Paris en voiture, j'ai effleuré Pantin et je me suis engagé sur la route des petits ponts, qui, en langage administratif, s'appelle la route n° 24. Je n'en connais pas de plus laide ni de moins « roulante; » parfois on se croirait au milieu des fondrières de la place de l'Europe. Le paysage est affreux: dans les champs, des bandes de corbeaux; en marge du chemin, quelques masures où l'on vend de l'engrais animal; par-ci, par-là, un cantonnier remue de la boue avec sa pelle; à l'horizon se dressent des coteaux attristés par l'hiver; pas une voiture, pas une charrette; de loin en loin, on aperçoit un homme qui dort à l'abri d'une meule de paille. Aux environs d'Aunay-lès-Bondy, l'aspect du pays s'égaie un peu et des bouquets d'arbres en rompent la monotonie. Deux heures après mon départ, je sonnais à la porte du château rouge. La supérieure de l'asile me reçut et fut étonnée. La maison était en ordre, dans l'état même où je l'avais vue lorsqu'on me la montrait et que j'avais pu la croire un peu préparée à mon intention. Il m'a été impossible de découvrir une modification quelconque; tel j'avais vu l'asile à ma première visite, tel je le voyais à la seconde. Tout de suite je dis à la supérieure : « Et la petite fille aux cheveux d'or? » Elle me répondit : « Elle est morte cette nuit. » Je gravis l'escalier, j'ouvris la porte de la chambre funèbre; l'enfant était couchée sur le lit qu'elle ne quittera que pour être mise au cercueil; elle est vêtue de la robe blanche, le ruban bleu descend jusqu'à ses pieds, ses mains sont entourées par le chapelet, le voile de mousseline la couvre tout entière, les trois lumières symboliques brillent derrière elle, des femmes agenouillées prient pour son repos. C'est bien, c'est ce que j'ai déjà vu lorsque l'on m'attendait; il n'y a que la pauvre petite morte qui ne soit pas la même.

III. — L'ANCIENNE GRANGE.

Une mère qui avait perdu un de ses enfans a pensé aux enfans chétifs pour lesquels la vie s'ouvrait mal et a voulu leur venir

en aide. On ne sait pas ce que contient de chagrin un berceau vide, et par quels prodiges de charité on essaie d'apaiser une douleur qui ne s'apaise jamais, qui reste lancinante dans la solitude et dans le monde, au milieu des soins de la maison, et à travers les frivolités dont on cherche à s'étourdir. L'enfant qui s'en est allé vagit toujours dans le cœur de la mère; elle seule l'entend et les bruits les plus joyeux ne l'empêchent pas de l'écouter. « Selon la doctrine indienne, dit Chateaubriand dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, la mort en nous touchant ne nous détruit pas; elle nous rend seulement invisibles. » Cela est vrai, surtout pour les enfans. Le petit corps a disparu, il a rendu à la matière ce qu'il lui avait emprunté; sa poudre est retournée à la poudre; mais l'âme, où est-elle? Elle habite la mère, elle s'est identifiée à elle, elle l'attendrit, la conseille et l'émeut. L'enfant qui a souffert pense à ceux qui souffrent et il dit à la mère : Va secourir ceux qui sont petits comme j'étais entre tes bras, ceux qui languissent comme j'ai langui sous tes baisers, ceux qui peut-être, faute de soins, vont quitter leur mère, comme je t'ai quittée, malgré ta vigilance et tes efforts. La mère croit que c'est le souvenir de son petit enfant qui la pousse aux bonnes œuvres en faveur de l'enfance privée de sève; elle se trompe; c'est l'enfant lui-même qui survit, qui agit en elle, qui est son maître, qui la dirige et lui prête sa force pour accomplir des actions charitables auxquelles, seule, elle aurait pu ne pas songer. Paris fourmille de femmes dont la futilité apparente est rachetée par des œuvres où les malheureux rencontrent des soulagemens inespérés et qui justifient la parole de Luther aux frères moraves : « Là où se trouvent la foi et la charité, il ne peut y avoir de péché ni pour ce que l'on adore, ni pour ce que l'on n'adore pas. »

Auprès de la ferme, en bordure de la cour, à côté du parc, sous quelques arbres, s'élève une haute construction qui est une ancienne grange, devenue aujourd'hui un asile dont la destination ne peut être modifiée. On dirait une pépinière d'où sortiront peut-être les plantes maladives qui achèveront de s'étioler dans les chambres du château rouge. Au-dessus de la porte d'entrée on lit, en grosses lettres noires : Fondation Hochon-Lefuel. C'est presque une création individuelle.

Une dame sociétaire de l'asile de Villepinte, qui portait en elle le deuil d'une enfant qu'elle avait perdue, se dit qu'il était bien de soigner les jeunes filles poitrinaires, mais qu'il serait peut-être mieux de les empêcher de le devenir. Elle savait, sans avoir fait de longues études de physiologie, que les fillettes malingres, prédisposées à la chlorose, sont une proie presque certaine pour la

phtisie qui s'en empare aux dernières heures des transformations. Dès lors, elle résolut de consacrer une somme de quelque importance à la fondation d'un asile où les petites filles âgées de quatre à douze ans, affligées de constitution douteuse, passibles, dans l'avenir, d'une affection de poitrine, seraient recueillies, élevées, instruites, surveillées et soignées de telle sorte qu'elles pourraient traverser les années futures sans préjudice trop grave. Le 14 octobre 1883, une convention intervint entre elle et les Sœurs de Marie-Auxiliatrice.

La grange de la ferme fut aménagée pour sa destination nouvelle; le 1er décembre 1883, l'asile put recevoir les premières élèves. Lorsque je l'ai visité, j'y ai compté dix petites filles. La disposition des salles est excellente; Hector Lefuel n'aurait pas mieux fait. Le dortoir est immense et le cube d'air réservé à chaque enfant est considérable. Là aussi, comme pour l'OEuvre des poitrinaires, on peut fonder des lits; là aussi les noms des donateurs sont inscrits sur la muraille : toujours les mêmes! La jeune fille malade, l'enfant affaibli les apprend, les garde dans son souvenir, et sait vers qui doit remonter sa gratitude. Les baies énormes s'ouvrent au midi et pendant les belles journées laissent pénétrer les effluves du soleil et de la verdure : oxygène abondant, senteur des arbres, c'est ce qu'il faut à ces petites poitrines étroites et bombées, qui n'ont rien de rassurant pour l'avenir. A côté du dortoir, une large pièce sert de lavabo : c'est le mieux outillé que j'aie vu dans les maisons charitables que j'ai visitées. Là on semble avoir compris que la propreté,— j'entends la propreté méticuleuse, — est une des conditions primordiales de la santé, et qu'elle doit être l'emblème extérieur de la moralité. L'eau, le savon, la brosse et les éponges font leur office, je m'en suis aperçu en pénétrant dans la salle où les enfans étaient rassemblées. Elles sont proprettes, bien peignées, bien chaussées et portent des vêtemens où je n'ai remarqué ni trous ni pièces, ce qui est rare chez des bambines auxquelles on laisse toute la liberté compatible avec leur âge.

La sœur de Marie-Auxiliatrice qui les dirige est jeune et gaie; s'il ne convenait d'être réservé en parlant des religieuses, je dirais qu'elle est charmante. Cela est indispensable avec les petits enfans, qui, bien plus qu'on ne l'imagine, tombent en tristesse lorsqu'on ne sait pas les intéresser à un récit, à un jeu, ou à une occupation appropriée. C'est pour cela que les aptitudes de pédagogue se rencontrent si difficilement, car tout l'art d'enseigner consiste à savoir instruire en amusant; à Villepinte, on y fait effort, si j'en crois les joujoux rangés sur les étagères, les livres d'images répandus sur les tables et qui sont le don gracieux d'une grande

librairie, si j'en crois surtout les poupées qui participent aux leçons et ne les troublent par aucune incartade. Les petites filles que j'ai vues là viennent de Paris; les unes ont passé par le cabinet de consultation de la rue de Maubeuge, d'autres ont été amenées par des sœurs de charité; quelques-unes ont été prises à des familles qui les ont confiées sans déplaisir à des mains charitables. Ces fillettes ne ressemblent en rien aux larves humaines qui rampent chez les frères de Saint-Jean de Dieu, mais on croirait qu'elles ont été trempées dans des couleurs trop pâles; elles ont une blancheur inquiétante, comme si du lait remplissait leurs veines. Chez plusieurs d'entre elles les scrofules sont déjà visibles; à l'une on a enlevé deux des os métatarsiens; une autre est sourde, une troisième a les narines sanguinolentes; une quatrième est déformée; elle est de travers, avec les épaules trop larges, le dos convexe; elle devine que l'on parle de lui mettre un corset de fer, elle devient rouge et se redresse avec colère.

J'ai avisé une petite fille de douze ans, de regard timide, avec des cheveux bruns d'une souplesse exquise; arrivée depuis trois jours, elle semblait dépaysée et hantée par des regrets qu'elle ne pouvait vaincre. Elle ourlait un mouchoir. J'ai été étonné de la précision, « de la maturité » de son travail. Je l'ai interrogée : « Que faisais-tu avant de venir ici? — J'étais dans la chemiserie; je faisais une chemise par jour. — Te payait-on bien? — Je ne sais pas; on me donnait vingt sous par mois. » — Il y a des pères ingénieux. Elle souffre des entrailles, elle ne peut courir et marche avec peine. Elle est issue d'une mère phtisique, qui est morte; elle est atteinte d'atrophie mésentérique : autrement dit, elle a le carreau. L'hérédité fait son œuvre; la tuberculose qui a tué la mère s'est emparée de la fille; avant peu, l'une et l'autre seront réunies.

Pour ces enfans, l'asile est, avant tout, une infirmerie, mais c'est aussi une école. Une institutrice fait la classe à cette marmaille débile, qui apprend à former les lettres et sait déjà lire. J'imagine que le temps d'étude n'est jamais prolongé et que l'on sait à Villepinte ce que l'on veut ignorer ailleurs, c'est-à-dire que l'attention de l'enfant, et surtout de l'enfant chétif, ne peut se fixer que pendant un temps très limité sur le même objet. Après une demi-heure de travail au plus, il faut chanter, danser, cabrioler et renouveler, par un exercice un peu violent, la faculté de prêter l'oreille à une leçon, ce qui, chez l'enfant, est toujours le résultat d'un effort. Dans l'asile des petites filles de Villepinte, il faut d'abord s'occuper de faire de la santé ou, tout au moins, de la résistance à la maladie; on fera de l'instruction si l'on a des loisirs. Il est indispensable que ces fillettes vivent en plein air le plus possible. Dès que le printemps

sera venu, il faut leur abandonner en toute propriété un petit coin du parc, dont elles feront leur jardin, leur jardin à elles et à nul autre; elles le cultiveront et l'arroseront; elles y planteront des allumettes, y sèmeront des épingles, elles fouiront la terre de leurs mains, s'extasieront devant la poussée d'un brin d'herbe, se battront pour la possession d'une touffe de chicorée sauvage et ne s'en porteront que mieux. Si elles se salissent, le lavabo n'est pas loin, on en sera quitte pour les débarbouiller.

Cette œuvre vient à peine de naître, mais ce n'est plus un embryon; elle existe, elle fonctionne, elle a son personnel : religieuses, aumônier, médecin, enfans recueillis; le dortoir est vaste, la salle de classe est immense; dans les buffets, la vaisselle est au complet, et la lingerie ne manque pas de draps. Il n'est pas jusqu'aux jouets qui ne soient en nombre; le petit Jésus, toujours compatissant, en a déposé beaucoup dans les souliers pendant la dernière nuit de Noël. On tente là un essai dont il sera intéressant de surveiller les résultats. Le problème posé est fort simple : Prenant un enfant vicié dans les principes mêmes de l'existence par la source le plus souvent impure dont il provient, peut-on, à l'aide d'une hygiène habile, d'un régime imposé, d'un mode de vivre régulier dans un milieu choisi, peut-on détruire en lui les causes morbides qui le menacent d'une fin précoce? En un mot, peut-on modifier son tempérament? Je crois que l'expérience commencée à Villepinte répondra affirmativement.

Malgré l'alimentation qui est substantielle, malgré la pharmacie où foisonnent les médicamens, je crois que le meilleur agent de guérison pour les jeunes poitrinaires, comme pour les petites anémiques, est encore le parc. Il est très beau et il est très grand. Onze hectares d'un seul lopin, c'est quelque chose à la porte de Paris. Cela permet d'avoir un potager plantureux, qui fournit des légumes, pendant toute l'année, aux maisons de la rue de Maubeuge et de Villepinte. Une pensionnaire, les yeux brillans et la lèvre humide, me disait : « Ah! si vous connaissiez nos petits pois! » — Les pelouses sont immenses, coupées par des allées ombragées de vieux arbres. Au printemps, à l'heure du renouveau, ce doit être admirable. Çà et là, des bouquets d'épicéas forment des groupes sombres sur la pâleur de l'herbe fanée par le mois de décembre. On multiplie tant que l'on peut la plantation des arbres verts, et l'on agit sagement. Les poitrinaires qui ont vécu sous la Forêt-Noire et dans les bois d'Arcachon connaissent l'effet précieux de la résine sur les bronches. Ce n'est pas tout cependant de se promener à l'ombre des pins sylvestres, des pins maritimes et de les « respirer; » l'arbre vert peut donner ses branches pour

la chambre où dort le malade. C'était une des prescriptions favorites du docteur Flaubert, qui fut le père de Gustave et un grand chirurgien. Il recommandait toujours de suspendre un rameau d'arbre vert, principalement de genévrier, au-dessus du lit des enfans et des jeunes gens faibles. Le parc de Villepinte peut, sans s'appauvrir, fournir une ample provision de résine en branche aux dortoirs des deux asiles et l'on s'en trouverait bien.

C'est dans le parc que l'on vit pendant la belle saison, à la grande joie et au grand bien-être des malades. On ne s'y promène qu'en sabots; la terre est toujours un peu humide et les allées sont molles; elles sont si étendues, les allées, que l'on se contente d'en arracher les herbes, car le sable de rivière coûte très cher, et il en faudrait bien des tombereaux. Dans une œuvre si utile, on ne peut se permettre les dépenses de luxe; tout ce que l'on possède, tout ce que l'on recueille par des dons, par des quêtes, tout ce que l'on obtient de la charité privée suffit difficilement à l'entretien de la maison et au traitement des malades, auquel nul médicament, nul supplément alimentaire n'est jamais refusé. J'ai voulu me rendre compte des dépenses forcées qui grèvent le budget de l'asile des poitrinaires et reconnaître en même temps si les boissons toniques ne leur étaient point ménagées. En 1883, la consommation des boissons s'est élevée à 9,348 litres de vin de Bordeaux, 684 litres de vin de Malaga, 300 litres d'eau-de-vie et 5,472 litres de bière ordonnée par le médecin. Voilà ce que les malades ont consommé; quant aux religieuses, elles boivent de l'eau; mais elles ont beau ne boire que de l'eau et coucher sur des paillasses, leur budget n'en est pas moins restreint, et il faut leur habileté pour n'en pas rompre l'équilibre. Aussi l'on n'achète pas de sable pour les allées; on trouve plus économique d'avoir des sabots et d'en porter soi-même. Lorsque l'heure des récréations sonne, c'est un clic-clac assourdissant dans les couloirs.

L'endroit favori, c'est l'extrémité du parc qui confine aux champs, dont l'on n'est séparé que par une haie vive. Je m'y suis promené, et j'ai regretté de n'avoir pas de fusil, car j'y ai vu des lapins. Il devait y avoir là jadis quelque garenne dont tous les habitans ne sont point partis. Il n'y a pas seulement des lapins, il y a un lac qui fait la joie des jeunes filles. On dit un lac; je le répète par politesse; la mare d'Enghien en sourirait. C'est une pièce d'eau de forme oblongue, creusée à mains d'ouvriers, où barbotent quelques canards qui viennent à la voix dans l'espoir d'un morceau de pain et qui vivent heureux sans prévoir les douleurs de la broche et les amertumes de la casserole. Sur le lac, on « canote; » le bateau m'a paru solide, assez large pour chavirer difficilement et

muni de bons tolets qui ont laissé leur trace sur le bracelet en cuir des avirons. Quitter la terre, ramer, se sentir balancé sur « une onde paisible, » c'est un plaisir ineffable pour les malades, et j'ajouterai que c'est un plaisir hygiénique, qui développe les muscles pectoraux et force la respiration à pénétrer dans le profond des bronches; il en est de même du jeu des grâces, que recommandent la sagacité et l'expérience du médecin. J'ai été très frappé de ce fait qu'à Villepinte, le but que l'on cherche à atteindre reste toujours en vue et que les amusemens mêmes concourent à la guérison ou à l'amélioration des malades.

Les pauvres filles poitrinaires qui sont reçues et soignées à l'asile de Marie-Auxiliatrice se doutent-elles qu'elles sont privilégiées et qu'elles sont l'objet d'une rare faveur de la fortune? Deux cent vingt-neuf, nous l'avons dit, ont été admises dans la maison au courant de l'année 1883. Deux cent vingt-neuf! quel chiffre dérisoire en comparaison du nombre excessif des malheureuses qui voient se fermer devant elles la porte des hôpitaux et qui s'en vont souffrir, tousser, cracher la vie dans la soupente des loges de portier, dans la mansarde glaciale en hiver, brûlante en été, dans le grenier où l'indifférence, où la misère des parens les a reléguées! Pour celles-ci, tout est néfaste; la vigueur leur fait défaut, elles ne peuvent travailler; elles ne sont pas seulement des bouches inutiles, elles sont des bouches onéreuses; il faudrait les nourrir cependant et les tonifier; la viande coûte cher, le vin coûte cher, le médicament coûte cher; autour d'elles, on est irrité de ce surcroît de dépenses; on se gêne peu pour le faire sentir. Plus d'une, sans avoir l'oreille bien fine, a entendu dire : « Elle n'en finira donc pas d'être malade! » Pour ces pauvrettes que la mort a choisies et qu'elle tarde à saisir, l'asile de Villepinte voudrait s'ouvrir; mais, hélas! où les mettre? Le château est plein, la ferme est pleine, toutes les places sont prises; quand la phtisie a emporté une malade, on se hâte de changer les draps de lit pour celle qui va venir. Ce n'est pas la bonne volonté qui manque; la maternité des sœurs voudrait embrasser toutes les souffrances et les adoucir. On a tiré parti des recoins les plus resserrés; partout où l'on a pu installer une couchette, on a accepté une malade; on s'est tassé, plus même qu'il ne conviendrait. Dans le compte-rendu du conseil médical de l'œuvre (1882), je lis : « L'hygiène hospitalière exige de 40 à 50 mètres cubes d'air par jour et par lit; nous n'avons pu leur en accorder que 12 seulement. »

A Villepinte, comme dans presque tous les endroits où la misère humaine vient chercher un refuge, c'est la place qui fait défaut; pour parler d'une façon plus précise, c'est le logement. Le parc est

énorme et les pelouses en sont vastes : beau terrain pour bâtir, comme disent les affiches. C'est le rêve des religieuses. Sera-t-il réalisé ? Les plans sont dessinés, je les ai vus. La mère supérieure aime à les montrer, et ses yeux flamboient d'espérance lorsqu'elle en détaille l'économie. Son doigt se promène sur les lignes rouges ; elle explique, elle commente le projet de l'architecte : ici seront les dortoirs ouverts à la double action du calorifère et des ventilateurs, de façon à être vivifiés d'un air toujours renouvelé, sans perdre cependant la tiède atmosphère indispensable aux faibles poitrines ; là seront les chambres de respiration, comme dans les hôpitaux que l'Angleterre a édifiés pour les phtisiques ; au milieu s'élèvera la chapelle ; les services accessoires seront répartis dans les sous-sols. L'asile futur doit être, — il sera, — l'hospice modèle spécialement aménagé pour les poitrinaires, selon toutes les prescriptions de l'hygiène, qui est une science nouvelle, et selon tous les acquis de l'expérience médicale, qui apprend chaque jour à ne point désespérer de son pouvoir. « Quelle joie pour nous, me disait une jeune sœur, si nous pouvions ne jamais refuser une malade ! »

Certaines œuvres, dont j'ai déjà parlé au lecteur, ont eu des débuts plus modestes et se sont dilatées dans des proportions inexprimables ; les Petites-Sœurs des Pauvres sont là pour le démontrer. L'Œuvre des jeunes poitrinaires n'a pas encore quatre ans d'existence et déjà elle a prouvé ce qu'elle peut faire. Non-seulement elle est assurée de vivre, mais elle se développera et deviendra considérable parce qu'elle est destinée à combattre un péril toujours aigu : la production presque indéfinie de la phtisie dans les centres trop populeux. Le personnel est prêt et son dévoûment n'est pas à mettre en doute. Ce qui lui manque à l'heure présente, c'est un asile suffisamment spacieux pour y recueillir les victimes du mal sans pitié qui frappe la jeunesse et la couche au tombeau. Ce n'est qu'une question d'argent, question fort grave et que la communauté des sœurs de Marie-Auxiliatrice est incapable de résoudre. Plus on est actif au bien, plus on est pauvre, et l'on viderait toutes les escarcelles dans la maison de la rue de Maubeuge que l'on n'y trouverait pas de quoi acheter un moellon. C'est donc la charité privée qui sera invoquée et qui répondra, car Paris n'est jamais sourd aux appels de la bienfaisance. Le sacrifice devra être important, mais il a de quoi tenter les cœurs haut placés. Un millionnaire qui se passerait cette fantaisie ferait un acte grandiose et mériterait bien de l'humanité.

MAXIME DU CAMP.

VICTOR COUSIN

ET

SON ŒUVRE PHILOSOPHIQUE

III[1].

LA DISGRACE. — COUSIN ET HEGEL : CORRESPONDANCE INÉDITE.
LE COURS DE 1828.

I.

L'enseignement de Victor Cousin et le moment du plus grand succès de cet enseignement coïncident avec l'époque la plus brillante et la plus heureuse de la restauration. En 1817, le roi Louis XVIII avait rompu avec la faction ultra-royaliste ; un homme éclairé et sage, M. Decazes, avait essayé de gouverner avec la charte et avait rattaché à lui le parti constitutionnel. Dans l'instruction publique, M. Royer-Collard avait imprimé aux études une direction moderne et libérale dont l'École normale devait être le principal organe. Un événement déplorable vint tout bouleverser, arrêter ce mouvement, et jeter la restauration dans une voie de réaction qui devait amener sa chute. Cet événement fut l'assassinat du duc de Berry en février 1820.

Quelle influence cet événement pouvait-il avoir sur la destinée du jeune professeur ? Le voici. Après la chute de M. Decazes, le parti

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier.

constitutionnel se divisa. Une moitié, avec M. de Serre, passa du côté de la réaction; l'autre moitié, avec M. Royer-Collard, resta fidèle à la ligne constitutionnelle. A la suite de je ne sais quelle discussion de la chambre des députés, où les doctrinaires, comme on les appelait déjà, avaient voté contre le ministère, M. de Serre se vit obligé de rompre avec ses anciens alliés, et MM. Camille Jordan, Royer-Collard et Guizot furent écartés du conseil d'état. Cette rupture avec les chefs de l'opposition constitutionnelle eut son contre-coup à la Sorbonne, et, à la rentrée des cours, M. Cousin fut invité à ne pas remonter dans sa chaire. Cette disgrâce fut constatée au *Moniteur*, sans aucun acte officiel, par une simple note du 29 novembre 1820, dont les termes calculés sont d'une politesse ironique et hypocrite: « L'annonce publiée par quelques journaux, y est-il dit, d'une suspension que le conseil de l'instruction publique aurait prononcée contre M. Cousin n'a aucune exactitude. M. Cousin, qui n'est pas professeur, n'aurait pu, même dans aucun cas, être l'objet d'une semblable mesure. Occupé de travaux importans sur d'anciens ouvrages grecs relatifs à la philosophie, il ne remplacera pas cet hiver M. Royer-Collard. » M. Cousin lui-même ne fut pas remplacé comme suppléant, et la chaire resta vide pendant huit années. L'année même de cette suspension déguisée, une chaire de droit naturel étant devenue vacante au Collège de France, Cousin fut présenté seul et à l'unanimité par le Collège. Le gouvernement refusa de le nommer et choisit son concurrent, M. de Portets, médiocrité de très mince valeur, qui occupa la chaire jusqu'à 1853 : ainsi, une grande chaire fut sacrifiée pendant plus de trente ans à l'arbitraire politique. Cousin avait gardé sa conférence à l'École normale; mais cette école elle-même allait être supprimée en 1822, les professeurs ne devant continuer à toucher leur traitement que jusqu'en 1824. Si cette mesure eût été rigoureusement appliquée, Cousin en 1824 aurait pu se trouver sans aucune fonction ni traitement dans l'Université. Tel était le libéralisme de la restauration, que, par une illusion rétrospective, on se plaît quelquefois à rappeler comme l'âge d'or du régime parlementaire.

Quels étaient donc les griefs qui pouvaient autoriser le gouvernement à des mesures aussi sévères? Cousin avait-il fait appel aux passions politiques? Avait-il, comme plus tard Michelet et Quinet, ou d'autres professeurs, fait de sa chaire une tribune? Il ne le paraît pas. Cette même année 1820 avait été consacrée par lui à l'exposition de la philosophie de Kant et de la *Critique de la raison pure*. L'année précédente avait eu pour objet la philosophie écossaise et la philosophie sensualiste du XVIIIe siècle. Quoi de moins incendiaire? Nous avons résumé le cours de 1818 : c'était, on l'a vu,

de la métaphysique pure, sous la forme la plus transcendante. Où donc était le danger, où donc était le venin de cet enseignement d'un caractère si spéculatif? Uniquement dans trois ou quatre leçons de haute morale, où fondant la morale, comme Fichte, sur le principe de la liberté, il tirait de ce principe la justification des droits de l'homme, et toute une théorie du libéralisme. Ce furent surtout le leçon d'ouverture de la fin de 1818, et celle de 1819, ainsi que la douzième leçon du cours de 1820, qui purent paraître suspectes à un pouvoir de plus en plus ombrageux; ces leçons qui contenaient la philosophie du libéralisme s'étaient pourtant maintenues à une hauteur toute philosophique, comme il convient à l'enseignement; elles ne contenaient aucune allusion aux circonstances contemporaines, aucune amertume politique, aucun trait de polémique agressive. Que ce fût là cependant la vraie cause de la disgrâce de Victor Cousin, c'est ce qui résulte de tous les documens (1).

Dans cette retraite de Victor Cousin, nous pouvons saisir sur le vif à la fois et les rares qualités et les lacunes de son esprit et de son talent. D'une part, c'était sans doute une preuve de force et d'énergie chez un si jeune homme d'être capable de se retirer, comme il le fit alors, du monde des vivans et dans une absolue solitude pour se livrer à l'étude et à la publication des manuscrits de Proclus, en faveur desquels le gouvernement avait bien voulu lui faire des loisirs. Ce fut encore une marque de force que ce devoûment exclusif et sans partage à la philosophie dans son sens le plus austère. Qu'un jeune homme de vingt-huit ans, qui venait d'obtenir par la parole un succès prodigieux et tout nouveau en France, et par là une grande popularité, qui venait d'être victime d'une iniquité injustifiable, qui était lié d'ailleurs avec tout ce qu'il y avait de plus éminent dans le parti libéral, qu'un tel homme eût été tenté de profiter de toutes ces ouvertures pour entrer dans la vie publique, sinon au parlement, car il n'avait pas l'âge, au moins dans la presse, comme firent Dubois, Thiers, Carrel et Mignet, et s'ouvrir par là un champ d'ambition qui n'avait rien de disproportionné avec son talent, qui aurait eu le droit de l'en blâmer ou même de s'en étonner? Il aurait pu, comme Lamennais plus tard, entretenir sa popularité et préparer sa revanche par des brochures à tapage et à sensation. Il aurait pu, au moins, s'il ne voulait pas toucher à la politique, se livrer à la littérature, pour laquelle il s'est pris plus tard d'une si vive passion et pour laquelle il avait reçu de la nature des dons si heureux et si brillans. En un mot, sevré tout à coup, dans l'âge qui

(1) Voir les articles d'Augustin Thierry et de Kératry, rapportés comme pièces justificatives dans la publication de M. Vacherot (*Introduction aux leçons de* 1820, p. 135). Voir aussi, en sens inverse, Maugras, *Cours de philosophie morale*, p. 259.

en est le plus avide, de la gloire et du succès, il aurait pu les chercher par d'autres voies, sans que personne eût lieu de s'en plaindre. Que fait-il ? Rien de tout cela : il se livre aux travaux les plus ardus, rendant à la philosophie des services inestimables, mais presque sans gloire. La publication des œuvres complètes de Descartes, la seule édition qu'il y ait eu en France, la traduction des Dialogues de Platon, la publication de six volumes de Proclus, et cela en quelque sorte *invita Minerva*, car son talent pour la philologie n'était pas égal au goût singulier et passionné que lui inspirait cette science ; enfin quelques articles d'érudition dans des recueils savans : voilà les occupations de Cousin pendant ces années de détresse où la pauvreté et le silence venaient tout à coup interrompre une carrière ouverte sous les auspices les plus éclatans. La vraie raison d'une conduite aussi remarquable tient à une des plus rares qualités de Cousin, qui n'a pas, je crois, été signalée : c'est qu'il n'avait pas besoin de succès extérieur, il vivait de son propre feu. De quelque côté que ce feu le portât, vers Proclus quand il était jeune, ou vers Mme de Longueville quand il était vieux, il s'en nourrissait intérieurement sans se soucier du dehors. Cette indifférence au succès extérieur se montra plus tard, après sa retraite définitive, par le refus qu'il fit toujours d'être nommé directeur de l'Académie française. C'était cependant encore un moyen de se mettre en contact avec le public et de retrouver les applaudissemens de sa jeunesse. M. Guizot, si austère d'ailleurs, ne dédaigna jamais ce petit regain de gloire et de popularité, très légitime d'ailleurs : l'Académie se prêtait à son désir, et le public en savait gré à l'illustre vieillard. Cousin se contenta des succès de plume. Il était d'ailleurs indifférent aux éloges ; et quand on essayait plus ou moins gauchement de lui faire quelque compliment, il vous coupait la parole et parlait d'autre chose. Il avait donc le don de se suffire à lui-même, et j'en vois la preuve dans la retraite austère qu'il s'imposa pendant tout le temps de sa disgrâce.

Voilà les mérites ; n'hésitons pas aussi à signaler les faiblesses et les limites. Évidemment, si Victor Cousin eût été un métaphysicien créateur comme Descartes, Kant ou Hegel, cette retraite au moment de la plus grande force de l'âge et de l'esprit (de vingt-huit à trente-six ans) eût dû être pour lui l'occasion de reprendre et de rassembler ses pensées, de les poursuivre et de les enchaîner dans un grand système. C'était le moment ou jamais de faire un livre. N'eût-il fait que reprendre son cours de 1818, le rédiger, le compléter, lui donner une forme définitive, cela eût mieux valu que d'attendre trente ans pour le revoir et le remanier quand il en avait perdu le souvenir, quand les idées s'en étaient défraîchies pour lui, quand d'autres pensées et d'autres intérêts occupaient

son esprit. Il aurait pu alors en faire son œuvre ; mais cette œuvre n'a pas été faite. La vérité, c'est que Victor Cousin a été avant tout un grand professeur, un grand remueur d'idées par la parole publique. Si c'est là ce qu'on a voulu dire en déclarant qu'il n'a été qu'un orateur, on a eu raison; si on veut dire au contraire que cet orateur n'était pas un penseur, rien de plus injuste; car peu d'hommes de nos jours ont mis plus d'idées dans la circulation ; seulement, pour penser, il avait besoin du coup du fouet de l'enseignement. Il retrouva toute sa verve en 1828 en remontant dans sa chaire. Mais lorsqu'il était seul en tête-à-tête avec lui-même, sa pensée se glaçait ; il lui fallait une matière et il aimait mieux l'érudition. Ses amis eux-mêmes, dans ce temps-là, ressentirent vivement ce regret, et Jouffroy l'exprime avec discrétion dans un article du *Globe;* il justifie le maître et le loue même de sa sagesse ; mais on sent bien que le disciple voit le défaut de la cuirasse, tout en reconnaissant que M. Cousin a rendu plus de services à la philosophie en faisant connaître les grands systèmes qu'en y ajoutant lui-même un système de plus (1) !

Que si cependant, au cours de la période dont nous nous occupons, Victor Cousin n'a pas accompli l'œuvre que nous eussions désirée, il en a tracé l'esquisse dans un document remarquable, la *Préface* de la première édition des *Fragmens philosophiques*. Écrite du style le plus nerveux et parfois même le plus éloquent, mais toujours conforme à l'austérité philosophique, condensant en propositions hardies et énigmatiques toutes les idées de 1818 et 1819 avec quelque chose de plus, laissant entrevoir sous ces formules mystérieuses des profondeurs infinies, cette préface fit une très grande sensation et fut considérée comme un événement dans le monde philosophique. Elle consomma la ruine du condillacisme et fit de Cousin le véritable chef de l'école nouvelle. Pour nous, elle n'est que le résumé de ce que nous avons appris dans les cours précédens ; et beaucoup de choses qui parurent obscures dans cette préface se trouvent éclaircies dans les documens que nous avons analysés, mais que le public ne connaissait pas.

Nous retrouvons en effet dans la préface de 1826 toutes les doctrines précédemment exposées : la méthode d'observation acceptée comme point de départ, et par là la philosophie du XIXe siècle rattachée à celle du XVIIIe ; — l'ontologie ou la métaphysique défendue contre les partisans exclusifs du XVIIIe siècle, mais donnée comme conséquence de la psychologie ; — la méthode psychologique défendue à son tour contre les partisans exagérés de l'ontologie : « Si l'on

(1) Voir cet article cité par Damiron dans l'*Essai sur la philosophie du* XIXe *siècle*, tome II, p. 176.

trouve que partir de la nature humaine, c'est subjectiver la philosophie, il faut renoncer à toute ontologie : car il est impossible de partir d'autre chose que de la nature humaine ; » — le passage de la psychologie à l'ontologie, au moyen des principes absolus de la raison (principe de cause, principe de substance), qui nous forcent à dépasser l'enceinte du moi. Quelquefois cependant, comme dans l'Argument du *Premier Alcibiade*, Cousin allait plus loin et affirmait que la conscience, en pénétrant jusqu'au fond d'elle-même y trouve la substance et l'absolu (1) ; — la théorie des trois classes de faits, les faits sensibles, les faits intellectuels et les faits volontaires ; — toutes les idées réduites à deux catégories, celle de la substance et de la cause ; et surtout la doctrine de l'aperception pure ou de l'objectivité des données de la raison fondée sur son usage immédiat et spontané ; — la doctrine de la liberté absolue, que nous avons déjà rencontrée dans nos leçons inédites ; il s'y ajoutait ici quelques traits nouveaux. La liberté est l'idéal du moi ; le moi doit y tendre sans cesse sans y atteindre jamais ; il en participe, mais il n'est point elle ; en fait d'activité, la substance ne peut se trouver qu'en dehors et au-dessus de toute activité phénoménale, dans la puissance non encore passée à l'action, dans l'indéterminé capable de se déterminer par soi-même, dans la liberté dégagée de ses formes ; » — la doctrine de l'unité consubstantielle de l'homme, de la nature et de Dieu ; doctrine condensée dans une phrase célèbre, qu'il faut lire dans la première édition : « Le Dieu de la conscience n'est pas un Dieu abstrait, un roi solitaire... c'est un Dieu à la fois vrai et réel, substance et cause, infini et fini tout ensemble, triple enfin, c'est-à-dire à la fois Dieu, nature et humanité. En effet, *si Dieu n'est pas tout, il n'est rien ;* » — la doctrine remarquable d'une réconciliation de la philosophie et du sens commun, non pas dans le sens banal et un peu vulgaire de Reid, mais dans le sens poétique et profond de Vico et de Schelling : « L'humanité en masse est spontanée et non réfléchie ; l'humanité est inspirée ; le souffle divin qui est en elle lui révèle toujours et partout toutes les vérités sous une forme ou sous une autre ; l'âme de l'humanité est une âme poétique qui découvre en elle-même les secrets des êtres en des chants prophétiques qui retentissent d'âge en âge. A côté de l'humanité est la philosophie qui l'écoute avec attention, recueille ses paroles ;.. la philosophie est l'aristocratie de

(1) « N'est-ce pas un fait, est-il dit dans cet Argument, que sous le jeu de nos facultés, et pour ainsi dire à travers la conscience claire et distincte de notre énergie personnelle, est la conscience sourde et confuse d'une force qui n'est pas la nôtre, mais à laquelle la nôtre est attachée?.. Cette force antérieure, postérieure et supérieure à celle de l'homme, ne descend pas à des actes particuliers et, par conséquent, ne tombe ni dans le temps ni dans l'espace,.. cause invisible et absolue, substance, existence, liberté pure, Dieu. » Santa-Rosa, dans ses Lettres à Cousin, se refusait à cette doctrine et disait qu'il ne trouvait pas cette substance dans la conscience.

l'espèce humaine ; » — enfin, comme conclusion dernière, l'éclectisme, ou méthode d'impartialité, qui d'abord, dans la conscience, recueille et accepte tous les faits en les réunissant sous un principe unique, et qui ensuite, transportée dans l'histoire, accepte tous les systèmes en tant que chacun d'eux est l'expression d'un des points de vue légitimes de l'esprit humain ; en un mot, une doctrine « éclairant l'histoire de la philosophie par un système et démontrant ce système par l'histoire de la philosophie. »

Telle est la célèbre préface de 1826 ; et si on peut lui reprocher d'être trop vague, de trop rester sur les hauteurs, de manquer de développemens concrets et de suffisantes analyses, on ne peut nier qu'il n'y eût là assez de pensées profondes pour défrayer bien des écoles. Nous en avons fini avec la première période du développement philosophique de Victor Cousin ; cette période est plus ou moins dominée et commandée par l'influence de Schelling. Nous allons voir maintenant, dans le cours de 1828, l'influence de Hegel se substituer à celle de Schelling ; c'est le moment de revenir avec quelque détail sur les relations qui ont uni pendant de longues années le philosophe allemand et le philosophe français, Hegel et Cousin.

II.

Nous venons de dire que, de 1818 à 1826, Cousin paraît avoir subi l'influence de Schelling beaucoup plus que celle de Hegel : c'est là un fait qui paraît étrange ; car il était avec celui-ci dans des relations bien plus intimes qu'avec celui-là. Le fait cependant n'est pas difficile à expliquer. Il est vrai qu'en 1817, dans son premier voyage d'Allemagne, Cousin n'avait pas vu Schelling ; mais il n'avait entendu parler que de lui. Lorsqu'il le vit en 1818, Schelling, par son éloquence naturelle, par la facilité de sa parole, le subjugua facilement. Il décrit l'un et l'autre maître d'une manière vive et saisissante : « On ne peut pas moins se ressembler, dit-il, que le disciple et le maître. Hegel laisse à peine tomber quelques rares et profondes paroles quelque peu énigmatiques ; sa diction forte, mais embarrassée, son visage immobile, son front couvert de nuages, semblent l'image de la pensée qui se replie sur elle-même. Schelling est la pensée qui se développe ; son langage est, comme son regard, plein d'éclat et de vie ; il est naturellement éloquent. » Il est facile de comprendre qu'en présence d'une nature aussi semblable à la sienne, enthousiaste et expansive, Cousin ait été sous le charme. Hegel lui imposait par sa profondeur ; mais il ne le comprenait pas bien, et causait rarement avec lui de métaphysique ; tout l'intérêt de leurs conversations portait sur l'art, sur l'histoire, sur la politique. Enfin,

après 1818, leurs relations avaient été tout à fait interrompues. Une circonstance nouvelle et étrange vint les renouer d'une manière beaucoup plus intime.

Victor Cousin, voyageant en Allemagne à la fin de 1824 avec les jeunes de Montebello, qu'il avait été chargé d'accompagner, se vit tout à coup à Dresde arrêté par la police allemande, envoyé à Berlin et mis en prison sous l'inculpation de jacobinisme ou d'espionnage; il y resta plusieurs mois. Cette arrestation devint un événement européen : la presse libérale de toutes les nations s'éleva alors contre cet attentat au droit des gens. Plus tard, sous le gouvernement de juillet, on se moqua de cette prison de Victor Cousin; on dit qu'il s'en était fait un piédestal. C'est le contraire de la vérité. Il se refusa, au contraire, à son retour de Berlin, à toute protestation qui pût faire scandale. Dans tous ses livres, on trouve à peine la trace d'une allusion à cet événement. Pour ma part, je l'ai connu vingt-cinq ans; et c'est seulement la dernière année, quelques jours avant son départ de Paris, que je lui ai entendu raconter cette aventure. Après tout, la chose n'était pas si plaisante. Supposons aujourd'hui, par exemple, une personne importante de France, membre d'un parti libéral et populaire, qui serait arrêtée, mise au secret à Berlin, et maintenue en état d'arrestation sans aucune raison, — car on n'a jamais cité aucun grief, — demandez-vous quelle serait l'émotion et s'il pourrait y en avoir une plus légitime? Hegel, qui avait quitté Heidelberg depuis 1818, était alors professeur à l'université de Berlin. Quoiqu'il eût cessé d'entretenir des relations avec Cousin, aussitôt qu'il apprit la mésaventure de celui-ci, il s'entremit avec zèle et générosité en faveur de son ancien ami. M. Rosenkranz, dans la *Biographie* de Hegel (1), raconte avec quelques détails cet épisode et ce qui s'ensuivit :

« Cousin, en 1824, se trouvait en voyage en Allemagne. Tout à coup, par suite des plus vagues soupçons et sur l'instigation du gouvernement prussien, il fut subitement arrêté comme suspect à Dresde et envoyé en prison à Berlin. A peine Hegel eut-il connaissance de cet événement qu'aussitôt, le 4 novembre, il adressa au ministre de l'intérieur et de la police un écrit étendu dans lequel il s'employait chaudement à la délivrance du philosophe français. Par l'intervention et la médiation de l'ambassade française, et, sur sa parole d'honneur, Cousin fut mis en liberté. Il resta encore quelque temps à Berlin, où il vécut avec Hegel et quelques-uns de ses disciples (Gans, Hotho, Henning, Michelet) dans un commerce amical et philosophiquement très fructueux. Depuis ce temps, il entretint une correspondance avec Hegel. En 1827, il fut le plus

(1) *Hegel's Werke*, t. XIX, p. 368.

cordial et le plus remarquable des amis de Hegel à Paris, celui qui essaya de lui rendre son séjour le plus agréable possible, et Hegel, dans ses Lettres à sa femme, s'exprime sur lui dans les termes les plus affectueux et les plus reconnaissans. Ces rapports durèrent autant que la vie de Hegel et ne cessèrent pas même après la révolution de juillet, quand Cousin fut devenu pair de France et promu au ministère (1). »

Ce récit est exact, sauf le dernier trait. En effet, de 1824 à 1832, malgré la différence d'âge (Hegel avait vingt-trois ans de plus que Cousin), malgré l'éloignement, il s'établit entre les deux philosophes un commerce de véritable affection. Cousin eut toujours pour celui qu'il appelait son maître une déférence et une vénération particulières; et, par l'entrain de sa nature, quand ils étaient ensemble, il animait et égayait l'austère philosophe. On en voit la preuve dans les Lettres de voyage écrites par Hegel à sa femme (2), et où il parle souvent de Cousin. Ces détails, à la vérité, n'ont rien de philosophique, mais ils sont intéressans parce qu'ils témoignent de l'intimité des deux amis. On nous permettra d'en donner quelques extraits :

« 3 septembre 1827.

« Enfin, ma chère amie, je t'écris de cette capitale du monde civilisé, dans le cabinet de l'ami Cousin; celui-ci, pour le dire tout d'abord, m'a remis ta chère lettre, et j'ai reçu enfin des nouvelles de toi et des enfans dont la lettre m'a fait grand plaisir. Arrivé ici vers onze heures. Descendu à l'*Hôtel des Princes*. Aussitôt visite de Cousin. Inutile de dire que nous sommes ensemble dans les termes de la plus affectueuse cordialité. Nous n'avons pas été longs à déjeuner (côtelettes et une bouteille de vin); car, dit-il, *il a à veiller aux intérêts de Mme Hegel* (en français), et il faut que cette lettre parte aujourd'hui pour la poste avant deux heures. »

« 9 septembre.

« Tout mon temps se passe à courir et à voir des choses merveilleuses, à bavarder et à manger avec Cousin, dont l'amitié dévouée prend soin de moi de toutes les manières; si je tousse par hasard, le voilà aussitôt inquiet des responsabilités qu'il a

(1) Cousin ne fut pas ministre après 1830; il ne le fut qu'en 1840, et Hegel était alors mort depuis huit années (1832).

(2) *Hegel's Werke*, t. XVII, p. 600. Ces lettres sont très amusantes et nous reproduisent les impressions de Hegel sur Paris. Nous n'avons dû en extraire que ce qui avait rapport à notre sujet.

envers Mme Egell (1). — Il y a aujourd'hui une dédicace de chapelle à Saint-Cloud. Cousin me conseille de n'y pas aller. R... doit avoir cette après-midi une audience de Mlle Mars; Cousin dit qu'il serait plaisant d'y aller. Il dit qu'il m'aurait conduit chez Talma et chez Mme Pasta s'ils eussent été ici. Nous avons avec Cousin des délibérations et des querelles au sujet du dîner. Quand nous dînons ensemble, c'est lui qui commande; quand je suis seul, je ne comprends rien à cette énorme carte de restaurant. »

« 13 septembre.

« Dimanche dernier, après avoir déjeuné avec Cousin, et avoir fait une grande promenade au champ de Mars, après avoir traversé les Champs-Élysées, j'ai été pris la nuit de douleurs d'entrailles. J'ai payé mon tribut aux eaux de la Seine. Quoiqu'on m'assurât qu'on n'avait pas besoin de médecin pour se remettre, Cousin m'ayant trouvé l'autre jour un peu mal à l'aise, a insisté pour m'envoyer son médecin (2); c'est un jeune homme très intelligent, très prudent, et qui m'a traité à la manière française; quelque confiance que j'eusse en lui, je ne pouvais m'empêcher de penser qu'avec les moyens allemands j'eusse été quitte beaucoup plus vite. »

« 20 septembre.

« C'est un grand plaisir pour moi que Cousin m'ait promis de m'accompagner à Bruxelles; il viendra avec moi jusqu'à Cologne. C'est *chose convenue* (en français). »

« 26 septembre.

« Notre départ est fixé à lundi prochain; mais il ne faut pas trop s'en rapporter à Cousin. Quand nous avons dit dix fois : *Convenu*, tout est de nouveau bouleversé. »

« 30 septembre.

« J'ai dîné hier avec Fauriel, l'éditeur des *Chants populaires de la Grèce*. Quelques jours auparavant, j'avais dîné avec Mignet, Thiers et Fauriel (3). Ce soir, nous avons, Cousin et moi, pris nos

(1) Plaisanterie sur la prononciation de Cousin, qui, à la manière française, ne faisait pas sentir l'aspiration dans *Hegel*, et mettait l'accent sur la dernière syllabe.

(2) Je suppose que c'était M. Andral, le gendre de Royer-Collard, et qui plus tard était encore le médecin de Cousin.

(3) Hegel dînant avec Thiers! Quelle rencontre entre la spéculation et la pratique! Et qui ne voudrait avoir plus de détails sur ce dîner, dont M. Mignet se souvient encore?

billets pour la diligence de Bruxelles et nous nous sommes engagés à partir mardi. En trente-six heures nous serons à Bruxelles. »

« 7 octobre, de Bruxelles.

« Nous sommes donc partis le 2 octobre, à sept heures du matin; nous étions seuls l'un et l'autre dans le coupé. C'est un grand plaisir pour moi, et dont je suis fort reconnaissant à Cousin, qu'il ait bien voulu partir avec moi. Je suis las de voyager avec des étrangers. »

« 12 octobre.

« L'ami Cousin ne pouvait rien faire pour moi de plus agréable que de m'accompagner à Cologne. Sans cela j'aurais pris le bateau à Rotterdam, et je serais allé par mer à Hambourg. — En bavardant, mangeant et buvant (car aucune de ces trois occupations ne nous a fait défaut), nous avons fait un tour charmant et des plus agréables, et j'en serai toujours reconnaissant envers Cousin, pour lequel j'ai pris plus d'affection que jamais. »

Lorsque Hegel écrivait cette dernière lettre, la séparation avait eu lieu, et on voit combien jusqu'au dernier jour, Hegel avait été satisfait de son ami. Dans la lettre qu'il lui écrivit quelque temps après son retour (mars 1828), il rappelle « les agréables souvenirs que lui a laissés son séjour à Paris et le voyage au Rhin ; » il se loue encore de son ami, « des agrémens et de l'hilarité que son esprit, sa gaîté, sa bonne humeur a répandus partout. »

Nous sommes ainsi amené à parler du commerce de lettres qui a existé entre Cousin et Hegel, commerce, à la vérité, assez intermittent, comme il arrive entre savans très occupés de part et d'autre, mais qui est sur un ton de cordialité et de sympathie réciproques, rare entre deux hommes d'âge si différent et séparés par la nationalité et par la langue. La correspondance est en français. Cousin ne savait pas assez l'allemand pour écrire dans cette langue; Hegel, au contraire, maniait la langue française d'une manière quelquefois pénible, mais souvent heureuse et originale. M. Rosenkranz, dans sa *Biographie* de Hegel, a déjà donné quelques extraits des lettres de Cousin; mais nous devons à une confiance obligeante et généreuse la communication de la correspondance entière (1).

(1) M. Karl Hegel, fils du philosophe et professeur d'histoire à l'université d'Erlangen, a bien voulu nous communiquer les lettres originales de Victor Cousin et nous en laisser prendre copie. M. Barthélemy Saint-Hilaire nous a confié également les lettres de Hegel. Nous les prions ici l'un et l'autre de vouloir bien agréer tous nos remercîmens.

Nous en citerons les passages qui peuvent servir à éclairer l'histoire personnelle ou philosophique de Victor Cousin de 1824 à 1830. Les lettres de Cousin sont au nombre de douze; mais un certain nombre ne sont que des billets. Nous n'en avons que cinq de Hegel; mais elles sont longues et détaillées. Enfin, une dernière lettre du philosophe Gans, qui annonce la mort de Hegel à Cousin, nous apprend sur cette mort quelques détails dignes d'intérêt. La première en date est de Hegel. Elle est du 5 août 1818, en réponse à un billet de Cousin que nous n'avons pas, où il lui annonçait son prochain voyage à Munich et lui demandait des lettres d'introduction pour ses amis. Nous en extrayons tout ce qui a quelque rapport aux affaires de la philosophie et ce qui intéresse Hegel lui-même:

« M. Roth, historien et politique, habite la même maison que M. Jacobi, à qui je le prie de vous présenter et auquel vous ne manquerez pas sans cela de rendre visite : je vous prie de lui témoigner toute l'estime et l'amour que je ne cesse de lui porter, et encore de lui dire que je n'ai pas oublié que c'est lui qui ait donné la première impulsion à ma vocation pour Berlin (1). Ensuite je vous prie de faire mes complimens à M. Méthamer, conseiller à la section des études... Pour la manière de penser de ces messieurs, vous les trouverez très libéraux, du reste avec des nuances que vous saisirez aisément, et qui tirent peut-être un peu vers ce patriotisme teutonique et antifrançais. Pour M. Schelling, je vous prie de le saluer de ma part; vous trouverez sans doute auprès de lui un accueil ouvert et une façon de parler politique sans préjugés antifrançais. Il est peut-être superflu d'ajouter que MM. Schelling et Méthamer sont bien ensemble; mais que MM. Schelling et Jacobi sont sur un pied tel qu'il est plus convenable de ne pas faire mention d'une liaison avec l'un dans la conversation avec l'autre... A Stuttgart, ma ville natale, où j'ai passé ce printemps quelques jours après vingt ans d'absence, il m'est bien resté quelques anciens amis, surtout M. Schelling, frère du philosophe et médecin. Pour des philosophes, il y a M. Fishaber, professeur au gymnase, qui vient de publier le premier cahier d'un journal philosophique où il y a plusieurs articles de M. Schwab, philosophe et antikantien, qui a remporté, je crois, en partage avec M. Rivarol, il y a trente ans, un prix à l'Académie de Berlin sur les causes de l'universalité de la langue française; mais je ne connais aucun d'eux personnellement. Pour Tubingue, j'ai écrit une lettre pour vous à M. Eschenmaier, philosophe, surtout ami du magnétisme animal. Vous ne m'indiquez pas l'époque à laquelle vous pensez à peu près arriver ici : c'est

(1) Il veut dire que c'est Jacobi qui, le premier, a pensé à le faire appeler à Berlin.

Heidelberg qu'il vous plaît d'appeler votre patrie adoptive; je l'échangerai cet automne contre Berlin, où j'ai été appelé. »

A la suite de cette lettre, Cousin alla à Munich; dans ce voyage, il revit encore une fois Hegel à Heidelberg. Celui-ci passa à l'université de Berlin, et, comme nous l'avons dit, toutes relations furent interrompues pendant six ans. Elles reprirent en 1824 : à cette époque, Cousin passa six mois à Berlin, partie en prison, partie en liberté. La première lettre qui rouvre la correspondance est de lui. Il l'écrivit après son retour à Paris; elle est, ce nous semble, du plus vif intérêt :

« Paris, 1er août 1825.

« Je vous écris, mon cher ami, le cœur navré de chagrin; après un mois de la plus douloureuse incertitude, je reçois la nouvelle certaine que S. R. n'est plus (1). Il est mort cherchant à donner l'exemple à des lâches qui ne l'ont pas suivi. Vous savez comment j'aimais S. R. J'ai perdu, Hegel, ce que je ne retrouverai de ma vie, l'alliance intime et profonde des deux seules choses que j'estime, la tendresse et la force. Pardon si je n'insiste pas; mais, si je commence à parler de lui, je ne pourrai plus vous parler d'autre chose, et je veux vous apprendre tout ce qui m'est arrivé depuis notre séparation. »

Après avoir raconté les détails de son voyage et lui avoir nommé les personnes qu'il a vues sur sa route, entre autres Goethe, qui l'a reçu quoique malade, il lui rend compte de son arrivée.

« A Paris, un certain parti me préparait une sorte d'ovation que j'ai refusée pour plus d'une raison. J'ai trouvé tout le monde furieux contre la Prusse. On aurait voulu que je fulminasse un pamphlet contre elle et sa police. Assurément je n'aime pas cette police; mais, après avoir été modéré contre elle à Berlin, il ne me convenait pas de m'aviser tout à coup de me mettre en colère à Paris, à trois cents lieues du péril. Je suis donc resté tranquille, libre dans mes propos, selon mes principes et mes habitudes, mais sans violence. Même j'ai osé dire que la vie, à Berlin, était fort supportable, et cela a fait jetter (*sic*) les hauts cris à un Prussien (2), plein de génie si l'on veut, mais méchant et tracassier, qui aurait été charmé que je tournasse tout Berlin en ridicule. Enfin, pendant quinze jours, j'ai

(1) Il s'agit de la mort de Santa-Rosa, l'ami le plus cher de Cousin, celui pour lequel cette nature mâle et un peu dure s'était en quelque sorte attendrie, et qui a jeté un rayon de poésie sur sa jeunesse. Il était allé mourir en Grèce comme lord Byron. Voir, dans les *Fragmens littéraires*, l'article sur Santa-Rosa.

(2) Probablement Humboldt.

surpris et mécontenté les amateurs de scandale. Puis tout a passé, comme tout passe à Paris.

« Cependant vous concevez que mes vrais amis, Humann et Royer-Collard, ont approuvé ma conduite, et, avec eux, le très petit nombre d'hommes d'état de l'opposition; excepté les intrigans et les brouillons et quelques faux amis qui cherchaient depuis quelque temps des prétextes d'ingratitude et de trahison, le public, qui ne s'arrête pas aux bavardages, a compris l'ensemble de ma conduite. Toute cette affaire a prouvé deux choses : que j'étais invariablement attaché à la cause de la liberté, mais que m'entraîner dans aucune folie n'était pas au pouvoir de personne. Ceux qui, par leurs dénonciations, m'ont suscité cette persécution et ceux qui espéraient exploiter mes ressentimens sont découragés par la fermeté et la modération de mon attitude, et, en général, ma situation est à peu près celle que vous pourriez me désirer dans mon pays.. »

Cette petite persécution à l'étranger valut à Cousin une sorte de réparation à l'intérieur. On lui promit de remettre son nom sur l'affiche de la faculté (1); on lui rendit son titre et son traitement de l'École normale. Le gouvernement fit dans *le Moniteur* une déclaration décisive à son égard, et essaya ainsi de se disculper de toute complicité dans l'aventure de Berlin. Hegel, assez paresseux à écrire, on le comprend, dans une langue qui ne lui était pas familière, ne répondit pas à cette lettre. Cousin, la même année (décembre 1825), lui en adresse une autre par l'intermédiaire de Gans, qui venait de passer à Paris. Cette lettre est triste et fait allusion à des chagrins dont nous ne connaissons pas la cause. « Comment allez-vous? écrit-il. Comment va la bonne Mme Hegel? et vos enfans? Votre âme est en paix, Hegel; la mienne est souffrante. Je passe ma vie à regretter ma prison. Mais je n'oublie pas que je ne suis pas avec vous, seul, la nuit, assis sur votre canapé, et ce n'est pas à trois cents lieues de distance que nous pouvons causer intimement. — Le chagrin s'acharne sur moi, mais il n'a pas affaire à un lâche. Je supporte tout et je travaille... Vous connaissez ma vie comme si je vivais près de vous. Adieu. Aimez-moi toujours, et ne craignez pas que jamais je vous oublie. Je ne passe pas un jour sans penser à vous; espérons que nous nous verrons encore. Adieu, mon ami, je vous embrasse de toutes les forces de mes bras et de mon cœur. »

En réponse à ces deux premières lettres si intimes et si affectueuses et aussi aux envois de livres (Proclus et Descartes) qu'il

(1) Nous ne savons si cette promesse a été tenue. Le fait est qu'il n'est pas remonté dans sa chaire avant 1828.

avait reçus de Cousin, Hegel lui adresse à son tour une très longue lettre remplie de détails intéressans. Il reconnaît d'abord sa négligence et sa paresse, qui tiennent, dit-il, à « une idiosyncrasie de sa part; » il se fait mille reproches et avoue « sa culpabilité. » Mais enfin, prenant la plume, il le remercie et le félicite de ses nombreux travaux. Il signale notamment l'envoi d'un prospectus, prospectus que nous ne connaissons pas et que nous n'avons pas pu retrouver, mais qui, si l'on en croit le témoignage de Hegel, devait avoir un véritable intérêt. « Dans votre prospectus, dit-il, dont j'ai soigneusement distribué les exemplaires, j'ai apprécié la profondeur des vues et des rapports aussi vrais qu'ingénieux que vous y exposez, autant que la force et la netteté de l'exposition; ce style vigoureux et expressif n'appartient qu'à vous. » Hegel exprime aussi son admiration pour l'immensité des travaux entrepris par Cousin, et il fait honneur à la France du goût que de telles publications supposent pour les hautes matières spéculatives. « Ayant ce grand travail sous mes yeux (Descartes et Proclus), je vous félicite de l'assiduité dont vous êtes capable; je félicite aussi la France de ce que de telles entreprises de la littérature philosophique y puissent être faites, et, en comparant le dégoût de nos libraires pour l'entreprise des ouvrages philosophiques, je dois me persuader que le publique (*sic*) français ait beaucoup plus de goût pour la philosophie abstraite que le nôtre. » Cet étonnement de Hegel devant les trois grandes publications de Cousin (Descartes, Platon, Proclus) doit nous rendre plus attentif qu'on ne l'est d'ordinaire à l'immense service rendu par ces publications, service dû à Cousin, à lui seul, à son nom autant qu'à son travail. Que l'on y réfléchisse, en effet : quelqu'un croira-t-il que, sous l'empire, à l'époque de Laromiguière, on eût pu trouver des éditeurs et des lecteurs pour onze volumes de Descartes, treize volumes de Platon, six volumes de Proclus? Et si de telles entreprises étaient devenues possibles, ne le devait-on pas au succès de l'enseignement de Cousin, à l'impulsion qu'il avait donnée aux études philosophiques, à sa propre popularité, à ses liaisons libérales, qui faisaient rejaillir sur la philosophie même la faveur de ses opinions? Sans doute ce ne sont que des éditions, mais un éditeur quelconque eût-il pu les faire, et ne fallait-il pas un philosophe pour les rendre possibles et en assurer le succès? Que le témoignage d'un étranger nous serve ici au moins à reconnaître le mérite d'un grand compatriote.

Cousin, en envoyant à Hegel ses publications, lui avait fait adresser en même temps l'œuvre d'un de ses amis et camarades de l'École normale, la traduction développée des *Religions de l'antiquité* de Creuzer, par M. Guigniaut. Hegel, en remerciant M. Guigniaut, apprécie son travail de la manière la plus flatteuse :

« Je vous prie de faire parvenir mes remercîmens à M. Guigniaut... C'est sans doute à votre amitié que je dois cette bienveillance, dont j'ai été vivement touché; le travail de M. G... a fait un livre de l'ouvrage de M. Creuzer, et en outre de ce mérite de la réfusion (*sic*), il l'a enrichi tellement par son érudition et par les développemens des idées, que je ne connaisse (*sic*) pas d'ouvrage qui puisse donner une idée plus nette et en même temps plus richement développée des religions; aucun, surtout, qui me pourrait être plus commode pour l'espèce de mes études. » Viennent ensuite quelques appréciations et nouvelles politiques : « La marche publique de vos affaires a pris une couleur très décidément uniforme, de manière que je m'étonne même de la modération du parti dominant; si, pour des cas particuliers concernant la liberté de la presse, il a succombé dans une cour de justice, il a pris non-seulement sa revanche dans la chambre, mais d'une manière qui cause mon étonnement qu'il s'est contenté d'une telle mesquinerie. Pour nous, nous allons notre train ordinaire que vous connaissez; une lettre qui commence à circuler en copie et qui a été écrite par notre roi, de sa propre main, à sa sœur (naturelle), la duchesse d'Anhalt-Cöthen, lors de sa conversion à la religion catholique, en compagnie de son mari le duc, — très forte et très développée, — ferait un contraste singulier, si elle allait être imprimée, avec vos processions jubiliaires de Paris. »

La réponse de Victor Cousin est des plus intéressantes, et c'est même la plus intéressante du recueil. Il y exprime nettement la pensée d'introduire la philosophie allemande en France, mais en la proportionnant au tempérament français. Ce qui prouve l'importance de cette lettre aux yeux mêmes de Cousin, c'est qu'il en avait gardé copie; elle existe à la fois en Allemagne et à Paris. M. Rosenkranz en a déjà donné un passage écourté dans sa Vie de Hegel; nous le donnons ici tout entier :

« Je vous ai envoyé mes *Fragmens*, c'est-à-dire la Préface, qui seule est lisible, et sur laquelle seule je sollicite et j'attends votre opinion motivée. C'est un compte-rendu de mes essais en philosophie de 1815 à 1819. Descendez un peu des hauteurs et donnez-moi la main. Il y a quatre points dans ce petit écrit : 1° la méthode; 2° l'application à la conscience, ou la psychologie; 3° le passage de la psychologie à l'ontologie; 4° quelques tentatives d'un système historique. Laissez tomber de votre bonne tête quelque chose sur ces quatre points. Soyez d'autant plus impitoyable que, déterminé à être utile à mon pays, je me permettrai toujours de modifier sur les besoins de l'état, tel quel, de ce pauvre pays, les

décisions de mes maîtres d'Allemagne. Je l'ai dit fortement à notre excellent ami Schelling, et je crois l'avoir écrit aussi au docteur Gans (1); il ne s'agit pas de créer ici en serre chaude un intérêt artificiel pour des spéculations étrangères; il s'agit d'implanter dans les entrailles du pays des germes féconds qui s'y développent naturellement et d'après les vertus primitives du sol; il s'agit d'imprimer à la France un mouvement français qui aille ensuite de lui-même. Nulle considération ne me fera abandonner cette ligne de conduite. Par conséquent, de là-haut, nos amis peuvent être avec moi d'autant plus sévères qu'ils ne doivent pas craindre de m'entraîner ici-bas dans des démarches mal calculées. Je mesurerai la force du vent sur celle du pauvre agneau; mais, quant à moi, qui ne suis pas un agneau, je prie le vent de souffler dans toute sa force. Je me sens le dos assez ferme pour le supporter; je ne demande grâce que pour la France. Hegel, dites-moi la vérité, puis j'en passerai à mon pays ce qu'il en pourra comprendre. »

Dans la lettre suivante de Hegel, qui ne répond pas trop à ce qui précède, nous remarquerons son jugement sur Descartes, jugement inspiré par une sincère admiration, avec quelque retour sur lui-même : « C'est un beau présent que vous m'avez fait de votre édition complète de Descartes; la naïvité (*sic*) de sa marche et de son exposition est admirable; on peut regretter de n'être pas doué de la puissance à forcer les hommes à recevoir l'initiative de la philosophie par les études de ces traités si simples et si clairs. »

Cousin lui avait envoyé son troisième volume de Platon, précédé d'une dédicace à Hegel, dans laquelle il craignait d'avoir fait une allusion un peu trop vive à la police de Berlin. Hegel lui répond spirituellement que, « pour l'omniscience de cette police, Platon est un coin obscur dans lequel, probablement, elle n'a pas pénétré. » Nous rapprocherons de ce passage ce qu'il dit, dans la lettre suivante, des mérites de la traduction de Platon : « Mon cours pour l'histoire de la philosophie m'a conduit à consulter votre traduction et de regarder de plus près plusieurs morceaux; c'est un modèle de traduction d'après mon sens : vous avez conservé la précision, la clarté, l'aménité originale, et on la lit comme un original français; vous êtes maître de votre langue; il se retrouve de même dans vos argumens la même originalité et force de tours de phrase. Dans quelques-uns de ces articles, je ne serais peut-être pas tout à fait de votre avis sur le mérite que vous attribuez à votre

(1) M. Ravaisson nous dit avoir lu, il y a quelques années, des lettres imprimées de Cousin au docteur Gans et à quelques hégéliens dans un recueil de pièces inédites; seulement, il ne se souvient ni de la date de la publication, ni du nom de l'éditeur. Nous faisons chercher ces lettres, que nous n'avons pas encore pu retrouver.

protégé Platon, — voir par exemple l'argument d'Euthydème; — j'ajoute cela parce que vous voulez de ma critique, et je trouve très naturel que, n'étant pas satisfait de ce que vous avez trouvé dans un tel dialogue, vous y suppléez en donnant à attendre (*sic*) au moins où cela aurait pu être conduit. » Dans la même lettre, et en *post-scriptum*, il ajoute sur le même sujet : « Dans ce moment, il m'arrive un cahier du *Lycée*; je vois que je le dois à vous par un article dont vous êtes l'auteur; je l'ai parcouru avec plaisir. Au reste, Kant tant au-dessous de Platon ! Les modernes au-dessous des anciens ! Sous beaucoup de rapports, sans doute ; mais pour la profondeur et l'étendue des principes, nous sommes en général sur une ligne plus élevée (1). »

Voici enfin la grande année 1828 marquée par le triomphe du parti libéral en France. Nous voyons, par les lettres de Hegel, combien ce succès eut de retentissement en Europe, et quelle attente anxieuse l'avait précédé. « Mais comment ça va de votre travail et de votre assiduité? Je n'ai rien appris de vous pendant tout l'hiver; mais je me suis toujours figuré que vous ne vous êtes pas enfoui dans la solitude projetée au voisinage des vagues de la mer, et que vous avez préféré à leur brut rugissement d'être près de la musique du tocsin de l'énergie libérale dont Paris, toute la France et l'Europe retentissent. Je vous vois poussant de votre côté et rayonnant de satisfaction des victoires dont chaque jour de poste nous annonce une nouvelle; je partage particulièrement avec vous la satisfaction de voir un professeur de philosophie à la tête de cette chambre dont la composition a si furieusement trompé les calculs des gens en place; mais il reste encore beaucoup à faire, avant tout de rétablir vos cours. »

La rentrée de Victor Cousin à la Sorbonne fut, en effet, un des premiers actes de réparation obtenus par la victoire libérale. Les lettres de Cousin nous donnent quelques détails sur cet épisode intéressant de sa carrière. Après avoir parlé de la situation politique en général, et avoir caractérisé le ministère Martignac comme « un ministère de transition, » il disait :

« Je viens à moi. J'ai pris mon parti. Non, je ne veux pas entrer dans les affaires : ma carrière est la philosophie, l'enseignement, l'instruction publique. Je l'ai déclaré une fois pour toutes à mes amis, et je soutiendrai ma résolution. J'ai commencé dans mon

(1) Ce passage nous fait mesurer l'influence que Hegel exerçait sur Cousin. Cet article du *Lycée* fut réimprimé plus tard comme note à la traduction du *Phèdre* (tome VI); et le jugement qui mettait Kant au-dessous de Platon a disparu. Plus tard encore, réimprimé dans les *Fragmens* de philosophie, toute comparaison entre Kant et Platon a disparu.

pays un mouvement philosophique qui n'est pas sans importance; j'y veux, avec le temps, attacher mon nom : voilà toute mon ambition; j'ai celle-là; je n'en ai pas d'autre. Je désire avec le temps affermir, élargir, améliorer ma situation dans l'instruction publique, mais seulement dans l'instruction publique. Qu'en dites-vous, Hegel? En conséquence, je n'ai demandé à la nouvelle administration que ma réintégration dans ma chaire, mais avec un titre plus solide que celui de professeur suppléant. Pour rien au monde je n'eusse souffert que M. Royer-Collard donnât sa démission : son nom sur l'affiche de la faculté est pour la faculté un honneur et une force que je n'eusse jamais consenti à lui ôter. Voilà comment je ne suis ni suppléant, ni titulaire, mais adjoint, ce qui est mieux que l'un et moins que l'autre, et une caution d'indépendance et d'inamovibilité... Je recommence mes cours le 15 avril; dans quelques jours je reparaîtrai sur mon ancien champ de bataille et ferai ma rentrée par des considérations générales sur l'histoire de la philosophie comme introduction. C'est maintenant que j'ai grand besoin de vos conseils. »

Le cours fini, Victor Cousin écrit à Hegel pour lui en raconter le succès et les péripéties : « Mes leçons viennent de finir, dit-il, et je m'empresse de vous écrire, mon très cher Hegel. Entre nous, elles ont eu un peu de succès; on leur a fait l'honneur de les sténographier, et elles ont couru le monde. Sont-elles venues jusqu'à Berlin et jusqu'à vous? Dans le doute, je vous envoie un exemplaire complet, à la condition qu'il vous plaira, seigneur, d'en dire votre avis. Ce n'est qu'un début, une affiche, une introduction à mon enseignement ultérieur sur l'histoire de la philosophie. Il s'agissait de reprendre position, et pour cela, il ne fallait pas trop effarocher le public. En somme, le résultat a été pour moi : j'ai eu jusqu'au dernier jour un immense auditoire; j'ai provoqué des discussions animées et donné une certaine impulsion aux études philosophiques. Trois mille exemplaires de mes leçons ont été vendus. Voici maintenant le revers de la médaille. Il y a eu une vraie insurrection de tout le monde matérialiste. Les vieux débris de l'école de Condillac se sont soulevés en reconnaissant leur ancien adversaire. Faute de bonnes raisons, les accusations et les injures ne m'ont pas manqué. Mais je ne suis pas homme à me troubler beaucoup de tout cela. D'un autre côté, la théologie m'a fort surveillé; et elle me regarde d'un œil inquiet. Elle ne me tient pas pour un ennemi, mais pour un suspect. J'ai tâché de ne lui fournir aucun prétexte (1) : mais la suprématie de la raison et de la philosophie!

(1) Cousin s'exagère ici sa prudence : car, il y a dans le cours de 1828, des phrases qu'on ne lui a jamais pardonnées, par exemple, lorsqu'il dit que la philosophie fait

Enfin l'autorité, tout occupée d'elle-même et de la chambre, n'a pas pris garde à moi, ni en bien ni en mal ; et c'est précisément le seul succès que j'ambitionne auprès d'elle. »

Cet envoi des Leçons de 1828 occasionna quelque refroidissement, et quelque interruption de rapports entre les deux amis. Hegel fut-il froissé de voir que Cousin s'était inspiré de sa philosophie sans l'avoir nommé et sans lui en avoir renvoyé l'honneur? On lui attribue ce mot, à propos du cours de Cousin : « Il y a mis sa sauce, mais il m'a pris les poissons (1). » Si ce sentiment a traversé un instant son âme, il ne fut pas durable ; car ce fut lui-même qui reprit la correspondance au commencement de 1830, dans une lettre des plus amicales, où il faisait allusion à ses griefs avec beaucoup de discrétion et de délicatesse, mais sous une forme des plus entortillées :

« La raison principale de ne pas vous avoir écrit quelques lignes de lettre, c'était la bonne volonté de vous adresser une grosse épître devant le public, c'est-à-dire : il était arrêté et même publiquement annoncé que je ferais dans notre journal critique une analyse de vos deux tomes de *Fragmens* en outre de vos cours. Je croyais devoir à vos travaux un remercîment motivé et public; mais il était écrit dans le ciel que je ne devais pas exécuter ni les résolutions de ma

passer les âmes « du demi-jour de la foi chrétienne à la pleine lumière de la pensée pure. »

(1) Il s'agirait de savoir de quel ton et sous quelle forme cette parole a été prononcée, si toutefois elle l'a été ; car Rosenkranz ne la rapporte pas dans son chapitre sur Hegel et Cousin. Il est possible que Hegel, qui était d'une nature bienveillante et élevée, eût dit au contraire : « Oui, c'est vrai ; il m'a pris les poissons, mais il y a mis sa sauce. » C'est-à-dire qu'en traduisant les logogriphes de Hegel en langage humain et intelligible, en les animant par l'éclat de la parole, en les faisant applaudir par mille auditeurs, en les répandant dans toute l'Europe, il a fait pour introduire dans le monde l'*esprit* de la philosophie hégélienne ce que n'aurait pu faire Hegel lui-même avec ses formules abracadabrantes. Que Cousin, d'ailleurs, ait méconnu même dans ce cours ce qu'il devait à l'Allemagne, c'est ce qui n'est pas exact, car il y disait : « Comme aujourd'hui la France ne croit pas sa gloire compromise pour *demander des inspirations à la philosophie de l'Allemagne*, de même, ce n'est pas une illusion patriotique qui me fait supposer que les plus illustres représentans de la philosophie de la nature s'intéressent aux progrès de la philosophie française, et que Munich et Berlin ne dédaignent plus Paris. » N'était-ce pas là une allusion évidente aux rapports qui l'unissaient à Schelling et à Hegel? Que Cousin, d'ailleurs, qui affichait la prétention de réconcilier la philosophie allemande avec la philosophie expérimentale de l'Angleterre et de l'Écosse, n'ait pas voulu se reconnaître comme un simple disciple de Hegel, et qu'il ait attribué à son éclectisme plus d'originalité qu'il n'en avait peut-être, c'est là un genre d'illusion, en supposant que ce soit une illusion, qui se rencontre chez tous les chefs d'école. Enfin il ne faut pas oublier que Cousin avait dédié son Proclus à Schelling et à Hegel, *Amicis et Magistris*, qu'il avait dédié à Hegel seul le troisième volume de la traduction de Platon. Plus tard encore, dans la préface de 1833, il a hautement et largement reconnu ce qu'il devait à l'un et à l'autre.

volonté, ni les engagemens solennels. J'avoue que je n'étais pas libre d'un sentiment qui a gêné ma promptitude de me mettre à la besogne. J'ai bien conçu votre position devant le public français ; mais je n'ai pas vu la nécessité d'entrer dans des rapports historiques ; voilà, pour en parler en passant, aussi la raison que je n'ai pu être mécontent par rapport à ce que j'ai travaillé dans la philosophie ; car lorsqu'il m'a paru superflu que vous parliez du tour que la philosophie ait pris chez nous en général, il me devait paraître encore moins nécessaire de vous étendre à une époque plus avancée... J'aurais dû dire que la philosophie de Schelling dont vous faites mention embrassait dans ses principes beaucoup plus que vous lui attribuez, et que vous-même deviez bien savoir cela. Je n'aurais pu blâmer votre silence ; mais j'étais dans l'embarras de noter un air de réticence. »

En d'autres termes, Hegel eût mieux aimé que Cousin ne parlât pas du tout de la philosophie allemande que de la limiter, comme il le fait, à la philosophie de la nature, c'est-à-dire de passer sous silence la moitié de la philosophie de Schelling et celle de Hegel tout entière. Le grief est fondé ; mais ici il faut dire que Cousin n'a jamais bien démêlé ce qui distinguait Hegel de Schelling, et qu'il les a toujours tous deux enveloppés sous la dénomination commune de « philosophes de la nature ; » ce qui est une erreur d'interprétation, non de conduite ; et Hegel lui-même ne paraît ici rien dire de plus. Quoi qu'il en soit, les relations amicales ont continué jusqu'à la mort de Hegel. Après 1830, Cousin, devenu conseiller de l'Université, fit un dernier voyage, mais cette fois officiel, en Allemagne ; il retourna à Berlin, et il revit encore Hegel et sa famille ; et, de retour à Paris, il lui écrit toujours sur le même ton d'affectueuse cordialité :

« Me voici, mon cher ami. Causons un moment comme si nous étions encore couchés l'un et l'autre sur votre sofa, à trois cents lieues des importuns et des affaires... Pour la carrière politique, je vous répète que je n'y veux pas entrer. La députation elle-même me tente assez peu, et je reste fidèle à la philosophie. Ma place au conseil de l'instruction publique m'est agréable par les services qu'elle me permet de rendre à la philosophie ;.. le jour où je n'aurais plus cette utile influence sur les études philosophiques, ce jour-là je me retirerais. Mettez-vous bien dans l'esprit, cher Hegel, que toute mon âme est toujours à la philosophie. C'est là le fond du poème de ma pauvre vie ; comme je vous le disais, la politique n'en remplit que les épisodes. » Telle est la fin de la correspondance, sauf un billet sans importance pour envoi de livres. Hegel ne répondit plus. Enfin, le 31 décembre 1831, une lettre du docteur Gans annonçait à M. Cousin la mort de son illustre ami.

« Cher monsieur, j'étais sur le point de vous écrire lorsque j'ai reçu votre lettre. La nouvelle de la mort de notre cher et illustre ami nous a frappés, comme elle doit vous avoir étonné! car elle est venue subitement, sans que beaucoup de ses amis sussent qu'il était tombé malade. Hegel a été malade à peu près deux jours. Il est tombé malade lundi 13 novembre, à cinq heures d'après-midi. Les deux médecins qui le traitaient ont répondu qu'il était mort du choléra; mais c'est bien incertain, les symptômes qui accompagnent ordinairement cette maladie ayant tous manqué. Il est mort tranquillement, on peut même dire philosophiquement, travaillé et usé par une vie donnée tout à fait à des pensées qui vivront longtemps de toute la force de son esprit. Ses ennemis mêmes ont avoué que l'université de Berlin avait fait la plus grande perte qu'elle pût faire... Le nécrologue que j'ai fait de M. Hegel a été travaillé par les censeurs de la gazette d'état : je ne le reconnais plus moi-même. J'avais parlé de vous et de votre liaison; tout a été rayé, et il n'est resté de tout ce que j'avais dit que votre nom, ajouté à d'autres qui n'ont jamais vu et connu M. Hegel : voilà comment on est imprimé dans ce pays. »

Après avoir résumé, à l'aide des pièces précédentes, l'histoire des relations personnelles de Cousin et du grand philosophe berlinois, nous sommes en mesure d'aborder directement l'étude de l'ouvrage où l'influence hégélienne s'est fait le plus profondément sentir.

III.

Le cours de 1828 a été, comme on le sait, un événement dans l'histoire libérale de la France. On a si souvent rappelé le souvenir des trois grands professeurs, Guizot, Cousin, Villemain, qu'il est inutile d'y insister de nouveau. Signalons seulement le caractère de ce cours. Nommé à l'improviste à la fin de mars 1828, Cousin dut monter dans sa chaire le 15 avril, afin de ne pas laisser périmer son titre et son droit. Il n'eut devant lui que deux ou trois mois d'enseignement : point de temps pour commencer des études nouvelles. Il dut improviser un cours. Avec quoi? Avec les idées générales qu'il remuait dans sa tête depuis plusieurs années et que son séjour à Berlin en 1824, les conversations d'Hegel en 1827 avaient ravivées et fécondées. Cela explique à la fois ce qu'il y a de brillant et d'enflammé dans le cours de 1828, et aussi ce qu'il peut y avoir de vague, d'arbitraire, de risqué dans des conceptions qui ressemblent plus quelquefois à des fusées de conversations qu'à des théories profondément mûries.

Arrivons à l'œuvre elle-même. Elle se compose de deux parties. Les six premières leçons contiennent une métaphysique; les sept

dernières une philosophie de l'histoire. La métaphysique de 1828 est celle que nous avons déjà plusieurs fois exposée et résumée. Nous en signalerons seulement les parties nouvelles et nous nous attacherons seulement à y démêler l'influence hégélienne. Voici les points les plus importans : 1° l'idée même de la philosophie ; 2° les rapports de la philosophie et de la religion ; 3° la réduction de toutes les idées de la raison ; 4° la théorie de la raison impersonnelle et de l'intelligence divine ; 5° la théorie de la création.

Sur l'objet même de la philosophie, Cousin adopte et expose la doctrine de Hegel ; c'est que la philosophie est en quelque sorte, selon l'expression d'Aristote, la pensée de la pensée : elle est la pensée qui se prend elle-même pour objet. « Les idées, dit Victor Cousin, sont la pensée sous sa forme naturelle ;.. elles ont cela de propre d'avoir un sens immédiat pour la pensée et de n'avoir besoin pour être comprises d'autre chose que d'elles-mêmes. Leur caractère est d'être la forme adéquate de la pensée, c'est-à-dire la pensée elle-même se comprenant et se connaissant. Or la pensée ne se comprend qu'avec elle-même. Ce n'était qu'elle encore qu'elle comprenait dans les sphères inférieures que nous avons parcourues (industrie, science, art, législation, religion) ; mais elle s'y comprenait mal parce qu'elle s'y apercevait sous une forme plus ou moins infidèle ; elle ne se comprend bien qu'en se ressaisissant elle-même, en se prenant elle-même pour objet. Arrivée là, elle est arrivée à la limite ; elle ne peut se dépasser elle-même, car avec quoi se dépasserait-elle ? Ce ne pourrait être encore qu'avec la pensée. La philosophie dégage la pensée de toute forme extérieure ; elle est l'identité du sujet de la pensée et de son objet, l'identité absolue de la pensée se prenant elle-même pour terme de son action... La philosophie est l'élément interne, l'élément abstrait, l'élément idéal, l'élément réfléchi, la conscience la plus vive et la plus haute d'une époque. »

Cette haute idée de la philosophie nous fait pressentir ce que sera pour Cousin la théorie de la religion. Si la pensée ne peut se dépasser elle-même, au-delà de la pensée il n'y a rien : la foi sera un degré de la pensée, mais un simple degré, et la philosophie sera supérieure à la religion. Déjà, dans plusieurs des cours précédens, Cousin avait plusieurs fois invoqué les dogmes chrétiens comme des symboles qui expriment des vérités métaphysiques ; mais ce n'étaient là que des rapprochemens accidentels. Ici il élève ces rapprochemens à la hauteur d'une théorie. « La philosophie et la religion ont le même objet ; seulement, ce que la religion exprime sous forme de symboles, la philosophie l'éclaircit et le traduit en pensées, en vérités pures et rationnelles. Le christianisme est la philosophie des masses : la philosophie est la lumière des lumières, l'autorité des

autorités. — Ceux qui veulent imposer à la philosophie ou à la pensée une autorité supérieure ne songent pas que, de deux choses l'une : ou la pensée ne comprend pas cette autorité, et alors elle est pour elle comme si elle n'était pas ; ou elle la comprend, elle s'en fait une idée, elle l'accepte à ce titre, et alors c'est elle-même qu'elle prend pour mesure et pour règle, pour autorité dernière... Sœur de la religion, elle puise dans un commerce intime avec elle des inspirations puissantes ; elle met à profit ses saintes images et ses grands enseignemens, mais elle convertit ces vérités dans sa propre substance ; elle ne détruit pas la foi ; elle l'éclaire et la féconde, et l'élève doucement du demi-jour du symbole à la pleine lumière de la pensée pure... La philosophie est patiente ; elle sait comment les choses se sont passées dans les générations antérieures. Heureuse de voir les masses, le peuple, c'est-à-dire à peu près le genre humain tout entier entre les bras du christianisme, elle se contente de lui tendre doucement la main et de l'aider à s'élever plus haut encore. » Cette manière d'entendre les rapports de la philosophie et de la religion est évidemment hégélienne. Elle vient sans doute primitivement de Kant et de son traité : *de la Religion dans les limites de la raison.* Mais c'est Hegel qui a fait de cette méthode l'emploi le plus large et le plus systématique. Il a même réussi pendant quelque temps à constituer une sorte de religion d'état qui, tout en acceptant le symbole quant à la lettre, en interprétait le sens d'une manière toute philosophique. Ce mariage de raison dura jusqu'au moment où le docteur Strauss eut déchiré tous les voiles et rendu toute équivoque impossible. Si fragile que fût cet accord passager de la religion et de la philosophie, il était encore plus facile dans un pays protestant que dans un pays catholique, le dogme protestant se prêtant à une latitude d'interprétation que le catholicisme ne souffre pas. De là naquirent, en effet, plus tard entre Cousin et l'église beaucoup de difficultés.

En métaphysique pure, nous reconnaissons encore l'influence hégélienne dans l'application que fait Cousin d'une sorte de méthode trichotomique à l'analyse de la raison. Il y trouve, comme on sait, trois élémens essentiels, trois idées fondamentales : l'infini, le fini et le rapport du fini à l'infini. L'infini représente la thèse en ce que Hegel appelle l'état immédiat ; le fini représente l'antithèse ou l'état médiat ; et le rapport représente la synthèse, le moyen terme, le principe de conciliation. Cousin ne va pas jusqu'à enseigner la doctrine de l'identité des opposés ; il est probable que cette doctrine, dont il est impossible qu'il n'ait pas entendu parler, lui avait paru absurde et équivoque, il ne se sentait pas assez fort pour la défendre. Mais ce principe de la triplicité dans l'unité, qu'il rapproche de la trinité chrétienne, est certainement d'origine hégélienne.

Ce qu'il y a de plus important à signaler, ce nous semble, dans les doctrines de 1828, c'est la théorie de la raison impersonnelle et celle de l'intelligence divine. Suivant lui, comme on sait, la raison qui fait son apparition en nous n'est qu'un fragment de la raison universelle et absolue : c'est pourquoi il l'appelle raison impersonnelle. Pour bien comprendre le sens de cette théorie célèbre, il faut la rapprocher de la polémique qui avait fait tant de bruit sous la restauration contre le principe de la raison individuelle. Lamennais soutenait que si l'individu est seul juge, juge absolu, il n'y a plus de critérium, l'unité intellectuelle de la société est brisée et c'est l'anarchie dans le monde de la pensée comme dans le monde politique. De là la nécessité d'une autorité extérieure qui fît loi. Pour échapper à cette conséquence, il fallait montrer que l'appel à la raison n'est pas l'appel à l'individu, qu'il y a quelque chose de commun entre tous les individus qui est la raison, que c'est cette autorité commune qui est juge suprême, que si on fait appel aux individus, c'est que tous possèdent cette raison commune, et que le droit d'examen est précisément l'appel à la raison commune. Sans raison impersonnelle, comment expliquer la société des esprits? Et que serait une société des esprits qui ne reposerait que sur une autorité extérieure? Cette autorité elle-même, comment la reconnaître d'ailleurs, si ce n'est au moyen de cette raison même que l'on commence par récuser? Telle est l'importance historique de la théorie de la raison impersonnelle, qui était aussi le principe de l'éclectisme : car s'il y a une raison commune entre tous les hommes, il y en a une aussi entre les philosophes; les divers systèmes ne doivent être que les diverses expressions de cette raison; tous doivent être vrais à quelque degré; et la critique n'a d'autre fonction que de chercher ce qu'il y a de commun dans tous les systèmes.

La doctrine de la raison impersonnelle n'était pas une nouveauté dans la philosophie de Cousin : nous l'avons déjà rencontrée dans les leçons de 1818 et de 1820; l'expression seule d'impersonnelle était nouvelle. Il n'en est pas de même de la théorie de l'intelligence divine. Suivant Cousin, les trois idées fondamentales qui sont le fond de la raison humaine sont aussi le fond de la raison absolue, puisque la raison humaine n'est que la raison absolue faisant son apparition dans l'homme. Or, cette raison absolue, par cela seul qu'elle possède ces trois idées, est une intelligence, et une intelligence n'est telle qu'en tant qu'elle est accompagnée de conscience. « L'intelligence sans conscience, c'est la possibilité abstraite de l'intelligence, non l'intelligence en acte. » Il est impossible de connaître sans se connaître. Mais « la conscience implique la diversité et la différence. » Il faut donc mettre la diversité en Dieu, c'est-à-dire le fini. C'est pourquoi l'intelligence divine comprend l'infini

et le fini et aussi leurs rapports. Elle est une triplicité qui se résout en unité et une unité qui se développe en triplicité. Quelle est cette théorie? « Pas autre chose que le fond même du christianisme. Le Dieu des chrétiens est triple et un tout ensemble, et les accusations qu'on élèverait contre la doctrine que j'enseigne doivent remonter jusqu'à la trinité chrétienne. »

Sans insister sur ce dernier rapprochement, remarquons un important changement de doctrine par rapport aux cours de 1818-1820. En effet, Schelling, dans sa première philosophie, que l'on a appelée tantôt « philosophie de la nature, » tantôt « système de l'identité, » ne voyait dans l'absolu que l'identité du sujet et de l'objet, le point indivisible où les deux termes s'unissent et se confondent. Il n'y avait donc rien à en dire; et, pour déterminer cet absolu, il fallait considérer soit la nature, soit l'esprit; l'absolu ne se manifestait que dans ses formes, on ne l'atteignait en lui-même que par une sorte d'intuition intellectuelle, voisine de l'extase alexandrine. Aussi voyons-nous dans Schelling une philosophie de la nature et une philosophie de l'esprit; mais de l'absolu pris en soi il ne disait rien. C'est cette doctrine que Victor Cousin avait adoptée et exposée en 1818 et en 1820. Pour Hegel, au contraire, avant la philosophie de la nature, avant la philosophie de l'esprit, il y avait une science première qui concernait la pensée en soi: cette science est la logique. La pensée en soi n'est pas vide; elle est riche de déterminations, et ce sont les déterminations idéales des choses. Sans doute ces déterminations sont bien abstraites : ce sont la quantité, la qualité, la mesure, la différence, etc.; mais enfin ce sont les conditions éternelles de la pensée. Hegel n'admettait donc pas l'unité pure des alexandrins et de Schelling; c'était pour lui la plus pauvre des idées; il n'admettait qu'une pensée en mouvement. Il est vrai que Hegel n'a jamais dit, comme le fait Cousin en 1828, que l'absolu fût une intelligence et que cette intelligence eût conscience d'elle-même. Mais n'est-ce pas une question de mots? Qu'est-ce, en définitive, que ce qu'il appelle la « notion » dont les trois termes sont le concept, le jugement et le syllogisme, si ce n'est pas l'intelligence en soi dans son essence pure? Qu'est-ce que la notion absolue qu'il appelle idée, et dont le dernier terme est « l'idée de l'idée, » si ce n'est la conscience pure? Qu'est-ce tout cela, si ce n'est le monde des idées de Platon, quelque chose d'analogue au Λόγος platonicien?

En attribuant à la raison absolue les trois momens qui constituent toute raison, en essayant de déterminer la nature de la vie divine, tandis qu'en 1818, il avait affirmé qu'on ne peut dire de Dieu qu'une chose, c'est « qu'il est, » en substituant au principe de l'indifférence absolue celui de la pensée vivante, de la pensée en mou-

vement, Cousin donc, à ce qu'il nous semble, passait de Schelling à Hegel par un véritable progrès. Sans doute il ne s'en tenait pas au langage sec et aride de la *Logique*, il empruntait les couleurs de Platon et de Malebranche. C'est que Cousin a toujours été et restera toujours un platonicien : c'est là l'unité de sa philosophie, mais c'est Platon traduisant Hegel dans la langue de l'imagination et de l'enthousiasme. Ce qui est certain, par cette théorie de la vie intellectuelle en Dieu, Cousin modifiait déjà instinctivement le panthéisme primitif dans un sens plus ou moins théiste. Il était alors sur ce sommet où sont parvenus tous les grands philosophes, et qui est une sorte de terrain neutre où se rencontrent le théisme et le panthéisme sans qu'on puisse délimiter clairement leurs frontières. Lorsque les panthéistes, pour donner quelque vie à leur absolu, lui accordent l'essence pure de la personnalité et de la sainteté, et lorsque les théistes, d'autre part, pour échapper aux platitudes de l'anthropomorphisme, exaltent l'infinitude et l'unité absolue de l'être divin, lorsqu'ils disent, comme Platon, non-seulement que Dieu est bon, mais qu'il est le bien, avec Bossuet et avec l'Écriture, non-seulement qu'il est intelligent, mais qu'il est la vérité même : *Ego sum veritas*, n'y a-t-il pas là un fond commun aux deux doctrines, un acheminement réciproque de l'une vers l'autre?

Cependant, à l'époque où nous en sommes, en 1848, Cousin était loin d'avoir renoncé au panthéisme, comme on le voit par sa théorie de la création, qui a été une des parties les plus attaquées de sa philosophie, et qui en est en même temps un des points les plus intéressans et les plus originaux. Cette théorie, il ne la tient pas de Hegel, elle lui appartient en propre. Tout au plus pourrait-on la rapprocher de la dernière philosophie de Schelling. Le point de vue original, dans cette théorie, est la comparaison établie par Cousin entre la création *ex nihilo* et l'acte libre. C'est qu'en effet l'acte volontaire lui-même est une sorte de création *ex nihilo*. Qui dit acte libre dit, comme l'a remarqué Kant, puissance de commencer le mouvement, ou de produire un mouvement qui ne dérive de rien d'antérieur, qui n'est la transformation d'aucun autre, qui, par conséquent, ne vient de rien, qui n'a pas de matière autre que la cause même qui le fait apparaître à l'existence : la liberté consiste donc précisément à produire quelque chose de nouveau non compris dans les événemens précédens. Cette assimilation de l'acte créateur et de l'acte libre était une vue profonde et vraie. — Reste à savoir cependant si la puissance créatrice peut aller jusqu'à produire un acte qui se détache d'elle-même et devienne à son tour une puissance productrice et libre ayant conscience d'elle-même; autrement la doctrine de la création aura beau avoir son type et son

exemple dans l'acte libre de la créature, elle n'en serait pas moins une doctrine panthéistique : si le monde est par rapport à Dieu ce que mes actes sont à ma volonté, le monde ne sera toujours que la modification de Dieu, le phénomène de Dieu ; car mes actes ne sont que mes phénomènes, et la volonté sans les actes n'est qu'une puissance nue. A la vérité, Cousin fait bien remarquer que l'âme ne s'épuise pas dans ses actes ; elle leur est donc supérieure, et elle est transcendante par rapport à eux ; mais elle n'est rien sans eux, et ils n'ont par eux-mêmes aucune existence propre. Enfin, après avoir assimilé la création à l'acte libre, Cousin, oubliant cette comparaison, disait : « La création n'est pas seulement possible, mais elle est nécessaire... Dieu, s'il est une cause, peut créer, et, s'il est une cause absolue, il ne peut pas ne pas créer... Dieu est une force créatrice absolue qui ne peut pas ne pas passer à l'acte. » Cette théorie de la création nécessaire, malgré le point de vue hautement spiritualiste dont elle partait, n'en a pas moins été une des plus combattues par la polémique religieuse, une de celles qui a paru la plus entachée de panthéisme.

Si nous passons à la seconde partie du cours, à la philosophie de l'histoire, nous y remarquerons les points suivans, dont le développement nous entraînerait trop loin et qui sont d'ailleurs passablement connus : la théorie de l'histoire en général ramenée à l'évolution des idées ; — la théorie des grandes époques de l'histoire (Orient, Grèce, temps modernes), chacune de ces grandes périodes résumant une idée, l'Orient l'idée de l'infini, la Grèce l'idée du fini, le monde moderne ou chrétien l'union intime de l'infini et du fini ; — la théorie des peuples ; — la théorie des grands hommes, chaque peuple, chaque grand homme étant l'expression d'une idée et toutes les grandes luttes de l'histoire n'étant que le triomphe d'une pensée plus avancée sur une pensée épuisée et finie : d'où la célèbre apologie de la victoire et du succès. En résumé, la philosophie de l'histoire contenue dans les leçons de 1828 se réduisait à une sorte d'optimisme fataliste, emprunté à Hegel et qui pouvait être trop facilement interprété en une apologie de la force.

Mais, sans méconnaître la valeur des objections qui ont été faites et peuvent l'être encore contre cette doctrine, tenons compte cependant du milieu historique d'où elle est sortie. C'était la première fois, dans le développement des siècles, que l'on avait été amené à remarquer l'influence de la pensée sur les événemens de l'histoire. De là à affirmer que cette influence était irrésistible et que tout événement est le résultat légitime de la victoire d'une idée, il y avait une pente naturelle. Aussi remarque-t-on à cette époque, en histoire, un courant fataliste chez les grands historiens de la révo-

lution; MM. Thiers et Mignet avaient été accusés aussi d'une tendance de genre. Déjà auparavant une accusation semblable avait été dirigée contre M. de Barante pour la doctrine exposée par lui dans son *Tableau de la littérature du XVIIIe siècle*. Il est certain que la révolution française avait produit sur les imaginations une impression analogue à celle du *fatum* antique, tant les événemens avaient paru au-dessus des forces des hommes, et ceux-ci emportés sans savoir où comme par une espèce de trombe insurmontable. Joseph de Maistre, en appelant ce *fatum* la Providence ou même le démon, n'avait fait qu'exprimer une pensée semblable. Indépendamment de l'influence exercée sur l'imagination par le spectacle de la révolution et des progrès qui, depuis la révolution, avaient si vivement frappé les esprits, l'idée d'une marche de l'humanité vers un but, l'idée même d'une philosophie de l'histoire impliquait des lois, un ordre, une direction dans l'évolution sociale, qui, pour peu qu'on exagérât, devait conduire au fatalisme et, par là, à l'apologie du succès. Par exemple, la doctrine du progrès ne suppose-t-elle pas que l'idée meilleure triomphe de l'idée moins bonne? N'entend-on pas tous les jours condamner une certaine politique en disant qu'elle est la politique du passé, qu'elle est une cause épuisée, finie, perdue? L'école démocratique ne se faisait pas faute d'admettre cette philosophie du progrès; elle l'appliquait à l'histoire de France, et donnait raison dans le passé même à la royauté parce qu'elle avait triomphé : on l'appliquait aussi à Napoléon. L'événement du 2 decembre a changé sur ce point la doctrine des démocrates : on commença à trouver que la raison pouvait bien n'avoir pas toujours raison. La protestation contre cet excès d'optimisme en histoire se manifesta ici même, dans cette *Revue*, avec beaucoup d'éclat, dans un article mémorable sur *la Philosophie de l'histoire de France* (1). Plus tard, la réaction alla plus loin encore, on alla jusqu'à mettre en question la théorie du progrès. Mais un nouvel ordre d'idées vint rendre à la théorie de Cousin une importance inattendue, en lui apportant l'appui et l'autorité de la science : c'est l'apparition de la doctrine évolutionniste et transformiste. Cette doctrine repose, en effet, sur un principe fondamental, fort analogue au principe de Cousin et de Hegel, à savoir le principe de la survivance des plus aptes, c'est-à-dire des plus avantagés. Cette théorie est elle-même, sous une autre forme, l'apologie de la victoire, de même que la thèse du combat pour la vie est aussi l'apologie de la guerre, au moins dans le passé.

Pour H. Spencer, comme pour Cousin, le plus puissant instru-

(1) 1er mars 1855. Cet article, bien connu, était d'Edgar Quinet.

ment de progrès a été la guerre, et le critérium du plus méritant, c'est la victoire. Seulement, dans Cousin et dans Hegel, l'évolution est interne et idéale; le principe moteur est dans la pensée, qui n'est autre que Dieu lui-même; tandis que, dans Spencer et Darwin, c'est simplement le conflit des forces matérielles d'où résulte le succès du plus fort. Dans la doctrine de Hegel, c'est la raison qui fonde la force; dans la doctrine de M. Spencer, c'est purement et simplement le droit du plus fort qui assure la victoire. Seulement, quand il s'agit des hommes, M. Spencer fait entrer dans l'idée de supériorité celle des mérites intellectuels et moraux, ce qui rapproche les deux doctrines; et réciproquement la doctrine de Hegel, entendue dans la pratique, se traduit facilement en un droit de conquête matériel et brutal. La mission de la divine Providence sert alors de prétexte à la violation de tous les droits. La doctrine de l'apologie de la victoire devient alors une sorte d'offense au patriotisme. Cela était vrai même en 1828. Cousin tourna la difficulté à l'aide d'un paradoxe célèbre, à savoir qu'il n'y avait eu à Waterloo ni vainqueurs ni vaincus, et que, ce qui avait triomphé, c'était la civilisation européenne et la charte. La monarchie paternelle et la monarchie militaire s'étaient brisées l'une contre l'autre, et de leur choc était sorti le code de la société nouvelle, la monarchie constitutionnelle, qui, victorieuse en France, devait se répandre ensuite dans toutes les parties de l'Europe. Aurions-nous aujourd'hui le droit d'invoquer le même genre de consolation? Il serait trop délicat de discuter cette question. L'avenir seul peut nous dire si la liberté démocratique est la compensation suffisante d'une éclipse momentanée et le gage d'une résurrection future.

Le cours de 1828 a été le point culminant et le point final du développement de la philosophie théorique de Victor Cousin. L'histoire de la philosophie, à partir de cette époque, occupa tous ses efforts. S'il revint plus tard à la philosophie elle-même, ce fut pour refondre, remanier, corriger ses premières doctrines dans un sens que nous indiquerons bientôt. Ce fut aussi pour travailler et faire travailler ses élèves à l'histoire de la philosophie. Mais avant d'exposer cette dernière phase de ses études, nous devons considérer à part une œuvre des plus importantes dans sa carrière, et qui va nous le présenter à un autre point de vue, à savoir l'organisation de l'enseignement philosophique en France.

PAUL JANET.

LA HOUILLE

ET

LES MATIÈRES COLORANTES

I.

Depuis trente ans environ, l'agriculture de certaines contrées subit une concurrence imprévue : des produits végétaux, identiques à ceux qu'elle pouvait fournir, ont été tirés de la houille. La houille n'était employée d'abord que comme un combustible; ensuite elle a donné des gaz et même des huiles utiles à l'éclairage. Maintenant on lui doit des parfums et des couleurs : le parfum des amandes amères, celui de la vanille, découvert tout récemment; le rouge orangé de la garance, qui n'est plus cultivée autour d'Avignon. Nous tirons des houillères ce que nous cherchions autrefois dans les plantes vivantes, et l'art du chimiste a fabriqué, — c'est le mot propre, — des substances végétales.

Serait-il vrai cependant de dire que les substances végétales ont été reconstituées au moyen d'élémens minéraux? Assurément non : la houille n'est pas un minéral, mais un produit végétal décomposé. La houille n'est pas le carbone pur ; c'est un mélange de corps hydrocarbonés, de ces combinaisons que la chimie appelle organiques, parce qu'elles proviennent d'organismes vivans et qu'elles gardent un caractère, un signe distinctif propre aux substances qui ont été animées par la vie. Ce n'est donc pas le monde minéral qui nous offre les parfums et les couleurs fournis jadis par les herbes et les fleurs : c'est un monde intermédiaire, où se conservent les débris de la végétation des premiers âges.

La houille est une matière végétale. S'il est permis de l'affir-

mer, ce n'est pas seulement parce qu'elle contient du carbone, car le carbone fait aussi partie du monde minéral. Le carbone isolé et cristallisé, le diamant, ou même le graphite, n'a jamais dû être engagé dans une combinaison organique : au moins aucun signe ne nous autorise à le croire. Le carbone dont l'analyse spectrale nous révèle la présence dans la matière incandescente des astres est porté à une température extrême, contraire à toutes les conditions de la vie. Le carbone combiné à la chaux provient souvent de la coquille des mollusques : telle est l'origine de la craie; mais le marbre est aussi du carbonate de chaux, et le marbre est minéral.

Enfin le gaz acide carbonique qui abonde dans notre atmosphère et qui sans cesse est absorbé, puis restitué à l'atmosphère par tous les êtres vivans, ne peut pas être en toute circonstance qualifié matière organique. Les végétaux s'en nourrissent : humectée par la pluie et avivée par les rayons du soleil, la matière verte de leurs feuillages a la propriété de décomposer le gaz et de s'enrichir du carbone. C'est le contraire d'une combustion où le carbone s'unit à l'oxygène et se répand dans l'air; ici l'air est analysé, l'oxygène s'échappe, et l'élément solide est assimilé par l'être vivant. Les animaux, qui ne peuvent se nourrir ainsi, et, comme dit le proverbe, ne vivent pas de l'air du temps, trouvent le carbone condensé, préparé pour eux dans les végétaux. Par la respiration, animaux et végétaux rendent à l'atmosphère l'acide carbonique, résidu de la combustion de leurs organes. Ainsi l'acide carbonique est à la fois le premier aliment et le dernier résidu de la vie.

Mais les vivans ne sont pas seuls à entretenir avec l'atmosphère cette suite d'échanges; ils ne possèdent pas seuls la propriété d'absorber l'acide carbonique et de le restituer à l'atmosphère. Le monde minéral lui-même a sa manière de respirer. Il y a une haleine issue des profondeurs du globe, un souffle qui s'échappe du sein de la terre, et qui, venant de ses entrailles en fusion, poussé à travers d'insondables fissures, s'échappe par l'orifice des volcans. Les volcans vomissent dans l'atmosphère des torrens d'acide carbonique, et ces torrens sortent de cavernes inférieures aux couches géologiques les plus basses et de fournaises dans lesquelles la vie n'est pas concevable. Ils proviennent des combustions et des réactions de toute sorte qui se poursuivent entre les substances minérales, au centre du globe et sous sa croûte refroidie.

Ainsi le gaz carbonique s'exhale du sein du monde minéral. Il peut se répandre sur les forêts, se fixer sur les feuilles et pénétrer dans le monde vivant. Il peut aussi faire retour à la matière morte. Autour de l'Etna ou du Vésuve, le ciel s'obscurcit, la vapeur d'eau se condense en nuages épais; la pluie tombe. Elle entraîne avec elle et ramène à la terre l'acide carbonique qui s'est dissous dans l'eau

condensée. Cette eau descend le long des flancs des montagnes, suit la pente douce des champs et va se mêler aux eaux des mers. Elle a coulé sur des terrains calcaires ; elle contenait déjà de l'acide carbonique ; elle arrive à l'océan chargée de bicarbonate de chaux. Alors se présente un étrange phénomène : si l'air est abondamment fourni de gaz carbonique, le sel calcaire reste dissous dans l'eau. Si l'air manque de ce gaz, le sel de chaux va se dissocier : la moitié de l'acide carbonique qu'il contenait s'exhale de la surface de la mer. Et le carbonate de chaux, qui n'est pas soluble, se précipite au fond des eaux, où il va se déposer en longs sédimens.

Il y a donc entre la terre et son enveloppe gazeuse des échanges de carbone qui se font soit par l'entremise des vivans, soit en dehors de la vie. Et ces échanges continueraient si la vie disparaissait du globe. Ils s'effectueraient même si la vie n'était jamais apparue ; mais alors entre l'instant où il est emprunté à l'atmosphère, et l'instant où il lui est rendu, le carbone ne fournirait pas ces séries infiniment variées de combinaisons avec l'hydrogène ; séries d'où dérivent les alcools, les graisses, les sucres, et enfin ces matières colorantes que nous pouvons maintenant, à notre choix, tirer toutes formées des végétaux, ou reconstituer au moyen de leurs élémens retrouvés dans la houille. Il y a une respiration organique et une respiration inorganique ; il y a en ce monde une certaine quantité de carbone qui présentement est organique et une autre qui fait partie du monde minéral ; et bien que des échanges continuels s'effectuent, rien ne prouve que le carbone actuellement minéral ait jamais été vivant.

A vrai dire, en admettant, *a priori*, cette dernière hypothèse, on eût été conduit à d'étranges conséquences. Il faudrait que l'apparition de la vie sur cette terre et l'apparition du carbone eussent eu lieu au même moment. Et comme nous voyons d'immenses quantités de carbone minéralisé, il faudrait que le règne vivant, la somme totale de matière animée existant à la surface du globe, eût été portée, dès son origine, à son maximum. On devrait imaginer un créateur, faisant surgir tout à coup, sur toute l'étendue du monde minéral et inanimé, une innombrable forêt. La vie aurait progressé en perfection : en quantité elle aurait perdu. Au début, tout le carbone aurait été vivant, mais de la vie la moins parfaite. Le monde aurait été couvert des végétaux les plus rudimentaires, de masses énormes de moisissures et de champignons ; et les eaux épaissies auraient été encombrées de protozoaires. Dès le premier souffle d'acide carbonique lancé dans les airs ; dès la première haleine expirée par ces amas animés, une multitude de ces êtres seraient devenus la proie des autres ; le nombre des vivans, le poids total de la matière animée aurait diminué. Et la réserve du carbone

mort aurait commencé d'abord sous forme d'acide carbonique, puis dans ces gisemens que la terre recouvre, et que nous retrouvons après des siècles écoulés. Le Créateur n'aurait pas dit aux vivans : « Croissez et multipliez, » mais : « Diminuez et dépérissez. »

Il y a donc des combinaisons minérales du carbone, mais la houille est composée de corps organiques. Il est impossible d'en douter, d'abord à cause des innombrables empreintes animales ou végétales qu'on rencontre dans la houille ; ensuite parce qu'on y trouve des combinaisons du carbone avec l'hydrogène qui ne se voient que dans les matières animales ou végétales.

Cette seconde raison serait-elle suffisante ? Il y a soixante ans, elle aurait semblé péremptoire à tous les chimistes. Berzelius enseignait que « dans la nature vivante, les élémens paraissent obéir à des lois tout autres que dans la nature inorganique. » Et Fourcroy avait écrit en 1800 les lignes suivantes : « Il n'y a que le tissu des végétaux vivans, il n'y a que leurs organes végétans qui puissent former les matières qu'on en extrait et qu'aucun instrument de l'art ne peut imiter. » Depuis lors, les *instrumens de l'art* se sont améliorés. Des *synthèses organiques* ont été opérées dans les laboratoires ; Wöhler a fabriqué de l'urée, et M. Berthelot a su rapprocher les élémens de l'acétylène, de l'acide formique, même de l'alcool.

Ces recherches hardies et ces découvertes imprévues émurent le monde savant. Elles émurent encore plus certains philosophes qui paraissent se tenir aux aguets autour des laboratoires, toujours prêts à échafauder une théorie de l'univers sur la dernière expérience du savant et à lui expliquer la portée de ses propres travaux. Si la matière organique se formait hors de l'être vivant par réaction chimique ; si la génération spontanée faisait apparaître dans cette matière des êtres animés, et si les descendans de ces êtres arrivaient par une lente évolution à acquérir les organes complexes des animaux supérieurs, il y aurait là bien plus de vérités expérimentales qu'il n'en faut pour servir de fondement à un raisonnement philosophique. Mais le transformisme n'est qu'une hypothèse ; la génération spontanée une chimère ; et quant à la synthèse, il ne faudrait pas se presser de tirer de quelques brillantes expériences une théorie générale. M. Béchamp a dit : « Il n'y a plus de matière organique, il n'y a que la matière minérale unie au carbone. » Nous sommes tentés de répondre : « Mais c'est précisément là ce qu'on appelait matière organique. » D'innombrables combinaisons du carbone avec l'hydrogène, l'oxygène et l'azote constituent les divers tissus animaux et végétaux et les produits qu'on en tire. De ces produits si variés, les artifices de synthèse ont réussi à reproduire un très petit nombre. Ce ne sont pas les plus complexes, les plus parfaits. Ce ne sont pas

ces albumines, substance de nos muscles, et siège de la vie. Différentes en tous points des minéraux, souples et élastiques, modèles des corps colloïdes, que Graham oppose aux cristalloïdes, celles-ci se plient aux formes arrondies des animaux et des plantes, et ne s'enferment jamais entre les arêtes aiguës, les lignes géométriques et les plans de clivage d'un cristal. Ce ne sont pas les sucres dissous dans le liquide où baignent les cellules des fruits. Ce sont des corps beaucoup plus simples résultant de la décomposition des albumines ou des sucres. Lorsque ces substances sont abandonnées à une lente destruction, l'édifice compliqué élevé par la vie ne se démolit pas tout d'un coup. Il passe par plusieurs états. Il perdra quelque partie constituante, quelque pierre angulaire, mais il retrouvera chaque fois un nouvel équilibre. Ainsi, la molécule complexe de l'albumine peut se dédoubler en deux molécules plus simples donnant des corps solubles et cristallisables. La plus simple de ces albumines dédoublées, c'est l'urée, qui se transforme enfin en carbonate d'ammoniaque, sel minéral. Ainsi encore, les sucres fournissent, par fermentations successives, l'alcool, l'acide acétique, enfin l'acide carbonique et l'eau. — Or la synthèse n'a reproduit jusqu'à présent que des résidus de combustion, des corps déjà en voie de décomposition et de retour au règne minéral. Jamais ces corps nommés hémiédriques, qui ont une droite ou une gauche, des cristaux droits ou des cristaux gauches, et dont la solution intervertit à droite ou à gauche le plan de la lumière polarisée; jamais ces corps organiques supérieurs dont les étonnantes propriétés ont été si bien étudiées par M. Pasteur, jamais enfin les sucres, ni les albumines, n'ont pu encore être obtenus par synthèse. Aussi, les plus habiles opérateurs de synthèses organiques ne songent pas à prétendre que les forces physiques mises en jeu dans leur laboratoire aient pu jamais produire, en se manifestant à travers les révolutions de l'univers, les amas de matière végétale enfouis dans les houillères. L'œuvre de la vie n'est pas méconnaissable. Des forêts détruites ont été recouvertes par un sol nouveau. Elles ont été comprimées, comme des herbes qu'on dessèche entre les feuillets d'un livre; et plusieurs feuillets de ce livre gigantesque se sont retournés et appesantis sur elles. Elles se carbonisent lentement, et les lois de leur décomposition sont peu connues. Peut-être subissent-elles une sorte de lente fermentation, en exhalant peu à peu ces gaz hydrocarbonés explosibles, ce *feu grisou*, que redoutent les mineurs.

Toutes les houilles que nous connaissons ne sont pas arrivées au même degré de décomposition. L'*anthracite*, que l'on tire des terrains les plus anciens est du carbone presque pur. Les houilles qui se trouvent dans les couches plus récentes de l'écorce terrestre contiennent, en outre, de nombreuses substances composées. Ce

sont des houilles plus ou moins *grasses*. On appelle ainsi la houille qui, mise en poudre et chauffée dans un creuset, fond et se prend en une masse solide. Si nous chauffons la houille grasse dans un vase clos, communiquant avec d'autres récipiens refroidis, il nous restera du carbone, mêlé seulement à quelques centièmes de sulfure de fer; c'est le coke. Les produits de cette première distillation seront de deux sortes : un liquide épais, le goudron, et des gaz hydrocarbonés. Les gaz servent à l'éclairage. Il y a trente ans, le goudron ne servait à rien. Nous allons voir le profit qu'on en tire aujourd'hui.

II.

Que se passe-t-il exactement dans la cornue de distillation? Faut-il penser que le coke, matière légère et spongieuse, était en quelque sorte le squelette de la houille intimement uni aux matières plus complexes, et que la houille est un mélange de carbone pur et de carbone combiné? Non; la houille tout entière est un amas de substances composées de combinaisons du carbone avec d'autres corps. Ces combinaisons, la chaleur les modifie : les liquides goudronneux, les gaz que l'on recueille, n'existaient pas dans la houille; ils se sont formés lorsque la température s'est élevée dans la cornue. Il reste du coke, parce que, dans les échanges qui se font, le carbone se trouve être en excès. Le goudron se fait dans la cornue de distillation. On ne le sépare pas du coke, on le fabrique. Et les corps que nous trouvons dans le goudron résultent de combinaisons provoquées entre ceux qui existaient dans la houille. Les beaux travaux de M. Berthelot ont apporté à cette opinion des preuves certaines.

M. Berthelot chauffe au rouge sombre le gaz acétylène. La molécule de ce gaz est composée de 4 atomes de carbone et de 2 atomes d'hydrogène. A la fin de l'opération, l'acétylène s'est condensé et s'est changé en un liquide, la benzine, qui a pour formule : 12 atomes de carbone et 6 d'hydrogène. Trois molécules d'acétylène se sont en quelques sorte soudées pour fournir une molécule de benzine.

L'expérience est brillante. Le gaz est enfermé dans une cloche courbe en verre vert, placée sur le mercure, et fermée à l'extrémité qui plonge dans le mercure par un bouchon de liège. Lorsque la température a atteint le rouge sombre, la cloche se remplit d'épaisses vapeurs blanches. Bientôt ces vapeurs se condensent; des gouttelettes de benzine tombent de toutes parts. L'opération est poursuivie pendant une demi-heure. On laisse alors refroidir la cloche; puis on enlève le bouchon : aussitôt, sous la pression atmo-

sphérique, le mercure monte et remplit presque entièrement le récipient que la condensation du gaz avait laissé vide.

Nous venons de voir l'acétylène condensé et comme combiné à lui-même. Il se combine aussi à l'hydrogène pour former le gaz oléfiant ou éthylène. Ce dernier va s'unir à la benzine et donnera par synthèse un carbure liquide, le *styrolène*, identique à celui qui est produit par le *styrax* ou *liquidambar* oriental. Enfin de l'union du styrolène et du gaz oléfiant résultera la *naphtaline*, carbure solide, cristallisé en lamelles très légères et qui abonde dans le goudron de houille. Trop souvent ce corps est entraîné avec le gaz, et les conduites sont bouchées par des dépôts de naphtaline cristallisée.

L'anthracène est un des carbures d'hydrogène les plus précieux qui soient tirés du goudron. C'est une matière solide et cristallisable. L'anthracène existait-il dans la houille ou bien s'est-il formé pendant la distillation? Il paraît certain aujourd'hui que l'anthracène se forme de toutes pièces dans les cornues. Ce corps solide est produit par la combinaison et la condensation des gaz. En effet, M. Berthelot l'obtient à la chaleur rouge sombre par la réaction du styrolène sur la benzine, ou par la réaction de la benzine sur la naphtaline.

Ainsi, quand la houille est portée à une haute température, toutes les matières qui se dégagent sous forme gazeuse ne demeureront pas en cet état. La chaleur n'est pas toujours une cause de dissolution des corps et de dispersion de leurs élémens. Exposés à une température qui dépasse 1,000 degrés, ces gaz se condensent. Leurs molécules se rapprochent; ils forment entre eux, par suite d'échanges divers, des combinaisons plus riches en carbone et, par conséquent, moins volatiles. Nous avions des gaz, et, quand nous laisserons refroidir nos appareils, nous trouverons des liquides et même des cristaux. Il y a des phénomènes de synthèse opérés par la chaleur rouge.

Il y a aussi des phénomènes d'analyse. La chaleur constitue certains corps; elle va en dissocier d'autres. Au rouge vif, le gaz acide carbonique va devenir un oxydant : ce corps, si stable, si commun dans l'univers, dernier produit de toutes les combustions, perd son oxygène sous l'influence d'une chaleur excessive. Au moins le fait paraît très probable, et c'est ainsi que les bons auteurs expliquent la production des acides phénique, acétique, crésylique : ce seraient des carbures oxydés par l'oxygène de l'acide carbonique. M. Harnitz-Harnitzky a annoncé qu'il obtenait l'acide benzoïque en fixant, par une méthode indirecte, l'acide carbonique sur la benzine. Les carbures d'hydrogène peuvent aussi se dissocier. Un carbure liquide, analogue à la benzine, le *toluène*, prend de l'hydrogène et laisse un dépôt d'anthracène. Le formène, ou gaz de marais, ce carbure qui

produit le chloroforme lorsque l'hydrogène y est remplacé par du chlore, perd de l'hydrogène et fournit de l'acétylène.

Souvent des forces contraires se développent à la fois; les corps sont en même temps soumis à une influence qui les rapproche, et à une autre influence qui les sépare; le résultat dépend de faibles différences soit dans la température, soit dans les quantités respectives des corps mis en présence. La benzine et l'acide carbonique s'unissent pour former l'acide benzoïque; l'acide benzoïque se décompose en acide carbonique et en benzine. Le styrolène est produit par l'union de la benzine et du gaz oléfiant, et se dissocie en donnant de la benzine et de l'acétylène. Enfin la benzine reparaît encore si l'anthracène et la naphtaline sont chauffés en présence de l'hydrogène. Quelquefois, entre ces forces contraires, un équilibre s'établit; par exemple, l'acétylène peut se combiner à l'hydrogène pour former le gaz oléfiant; mais le gaz oléfiant, à la même température, se décompose en donnant ses deux élémens : si les trois gaz sont en présence et qu'ils soient purs, tout restera en suspens, car les tendances opposées se seront contre-balancées. La décomposition du gaz oléfiant continuera si l'acétylène, en présence d'autres corps, subit de nouvelles transformations et se trouve éliminé.

Nous avons dû donner quelques exemples des nombreuses réactions qui ont lieu lorsqu'une matière organique telle que la houille est portée à une température élevée. Les quatre corps simples qui constituent les matières organiques forment entre eux bien plus de combinaisons différentes que n'en fournissent tous les minéraux. Si l'élévation de température avait lieu à l'air libre, il y aurait combustion; toutes ces innombrables substances seraient oxydées et se dissiperaient dans les airs à l'état d'acide carbonique et de vapeur d'eau. Mais, si l'on opère à l'abri de l'oxygène et si l'on ne laisse intervenir aucun élément étranger, elles réagissent les unes sur les autres; une multitude de corps se forment ou se décomposent, échangent entre eux leurs élémens. Et le mélange que l'on recueille quand la chaleur s'est dissipée est un mélange de corps nouveaux. C'est ainsi que la houille, matière solide et sèche, nous fournit les liquides du goudron et les gaz de l'éclairage : ces liquides, ces gaz n'y étaient pas contenus; ils résultent des transformations accomplies sous l'influence de la chaleur.

En somme, grâce aux belles expériences de M. Berthelot, nous avons une idée générale de la formation du goudron et des gaz. Or, si le goudron et les gaz ne sont point, en réalité, des parties détachées de la houille, mais des corps nouveaux qui se sont créés à la chaleur rouge, qu'est-ce donc que la houille? De quels corps organiques est-elle composée? Nous ne le savons que fort imparfaitement.

Comment, dira-t-on, ce produit d'un usage si commun n'a-t-il pas été étudié par tous les chimistes? Les industriels n'ont-ils pas l'habitude de faire faire des analyses des houilles qu'ils emploient? Ce ne sont pas de véritables analyses. Quelques chimistes ont essayé sans succès d'analyser la houille. Et, quant aux commerçans, on leur indique la proportion des matières étrangères, telles que le sulfure de fer, qui sont unies à la houille; on leur apprend à peu près quel rendement ils peuvent attendre en coke, en goudron ou en gaz; on classe leur échantillon parmi les houilles riches, maigres ou grasses, à longue ou à courte flamme. Mais on n'a pas séparé et déterminé les élémens chimiques. Ce n'est là ni une analyse élémentaire ni même une analyse immédiate.

A la vérité, cette étude, qui importerait tant à la science et à l'industrie, est fort embarrassante. Pour séparer un mélange intime de plusieurs corps, le chimiste ne dispose pas de très nombreuses ressources. Le premier moyen qui se présente à lui, c'est la distillation. Quand la température s'élève, les corps divers se *sublimeront* les uns après les autres, suivant leurs différens degrés de volatilité; chacun d'eux, sous la même pression atmosphérique, passe de l'état solide à l'état liquide, puis de l'état liquide à l'état gazeux lorsque le thermomètre indique une certaine température, et c'est invariablement à la même température que le phénomène se produira. C'est ce qu'on appelle le point de fusion, le point d'ébullition. Ainsi peuvent s'opérer des *distillations fractionnées*. Lorsque le mélange est chauffé à un certain degré, on recueille certains corps dans le récipient refroidi. Dès que l'on portera la température à un degré plus haut, on verra passer par le col de l'alambic un autre corps, qui est resté séparé du premier parce que tout à l'heure il n'avait pas atteint son point d'ébullition.

Mais que fera le chimiste si les corps mélangés sont de nature à être modifiés par la chaleur; si, portés à une température élevée, ils doivent réagir les uns sur les autres et donner naissance à de nouvelles combinaisons? Il peut distiller à une température moins haute, à la condition de se débarrasser de la pression atmosphérique. Lorsque les corps sont soustraits à cette pression, leur point d'ébullition est beaucoup plus bas : sur une haute montagne, l'eau se transforme en vapeur à moins de 100 degrés. Le point d'ébullition baisse en même temps que la pression diminue, et, dans le vide, il descend à son minimum. Si cette chaleur minima est encore trop forte, si elle suffit à rompre l'équilibre moléculaire des corps mélangés et à provoquer entre eux des réactions, il faudra opérer à une température beaucoup plus basse et essayer l'effet des *dissolvans*. Les corps divers étant plus ou moins solubles dans les divers dissolvans, il y a là encore un moyen de séparation.

C'est par ce moyen que M. Commines de Marcilly entreprit, en 1862, l'analyse de la houille. Il traita les houilles par des liquides bouillans ou par les vapeurs de ces liquides en vase ouvert ou en vase clos. Il employa la marmite de Papin, afin de répéter l'opération sous des pressions plus fortes que celles de l'atmosphère. Les meilleurs résultats furent obtenus en faisant digérer la houille pulvérisée, pendant cinq ou six heures, à 100 degrés sous la pression ordinaire. M. de Marcilly essaya d'abord les acides sulfurique, azotique, chlorhydrique, puis la potasse, et il constata que les dissolvans acides et alcalins n'avaient point d'action sur la houille. Il réussit mieux avec des liquides neutres, l'éther, la benzine, le sulfure de carbone et surtout le chloroforme. Ces liquides prenaient une belle couleur brun foncé tirant sur le vert.

Ces expériences auraient valu la peine d'être reprises et poussées plus loin. Nous ne pensons pas que de nouveaux résultats aient été obtenus, et la science est aujourd'hui encore réduite à avouer qu'elle ne connaît pas exactement la composition de la houille. Nous savons ce que produit la houille chauffée au rouge sombre ; nous ne savons pas, ou du moins nous savons imparfaitement ce qu'elle est dans son état naturel.

Après avoir exposé nos incertitudes relativement à l'origine du carbone, ce qui n'importe qu'aux philosophes, et nos embarras au sujet de l'analyse de la houille, ce qui ne peut intéresser que les savans, passons à l'examen des matières tirées des goudrons de houille et des propriétés qu'on leur a reconnues. Ce dernier point touche surtout les industriels.

III.

De toutes les richesses de la végétation, de tous les branchages et de toutes les herbes des forêts antédiluviennes, il nous est resté des gisemens d'une matière noire et informe. Cependant la houille n'est pas une matière fossile. Ce n'est pas une substance redescendue au règne minéral ; si j'osais employer une image assez triste, je dirais que ce n'est pas le squelette des végétaux, mais que c'est le cadavre décomposé, où les débris de la substance vivante, de cette substance qui a fait les fibres du bois, le tissu des feuilles ou la chair des fruits, se reconnaissent encore. Dans ces débris la science va retrouver des parfums et des couleurs.

Nous avons vu l'influence de la chaleur exciter, entre les corps nombreux résultant de la décomposition de la matière vivante, des réactions fort complexes, et constituer des corps nouveaux. Voici enfin le goudron, mélange de tous ces corps, résultat de leur distillation, résidu de leurs vapeurs refroidies et condensées. C'est une

pâte épaisse et noire, dont rien encore ne fait deviner la richesse, et dont les produits chimiques les plus brillans vont être tirés tour à tour.

De cette pâte on va d'abord séparer de l'eau saturée d'ammoniaque. L'opération est fort simple, mais doit être conduite avec précaution. Les chaudières sont lentement chauffées jusqu'à 80 ou 90 degrés au plus, et cette température est maintenue pendant un temps assez long, environ vingt ou trente heures. Alors le goudron monte à la surface, où il forme une couche épaisse; et un robinet de vidange, placé à la partie inférieure de la chaudière, permet de faire écouler l'eau ammoniacale.

Après ce travail préparatoire. on procède à une opération que nous avons déjà décrite : la distillation fractionnée. On sépare ainsi les *huiles légères*, les *huiles moyennes* et les *huiles lourdes*. Les huiles légères s'évaporent à une température inférieure à 140 degrés; les huiles moyennes entre 140 et 200 degrés; les huiles lourdes, de 200 à 360 degrés. Il ne s'agit donc que de chauffer lentement la chaudière et d'atteindre successivement ces diverses températures. Les vapeurs se condensent en circulant dans un serpentin refroidi. Dès que la chaleur dépasse 140 degrés, et dès qu'elle monte au-dessus de 200, un ouvrier dirige les vapeurs vers un autre récipient. L'alambic gigantesque qui est employé pour cette distillation peut avoir 20 ou même 30 mètres cubes de capacité. C'est une chaudière en tôle épaisse, horizontalement couchée sous une voûte en briques réfractaires qui la sépare du foyer. Elle communique avec les trois appareils condensateurs, et l'ouvrier chargé de conduire la distillation n'a qu'à ouvrir un robinet et à en fermer un autre pour faire passer les vapeurs, au moment voulu, à travers l'un ou l'autre serpentin.

Ainsi une première séparation a été opérée. Nous avons d'abord soutiré de l'eau, saturée d'ammoniaque; nous avons ensuite séparé trois sortes d'*huiles*. Il nous reste un épais résidu qui a résisté à l'évaporation, le *brai*. Ce sont les *huiles* du goudron que nous devons étudier ici.

Les deux premières huiles sont encore une fois distillées, dans un alambic de 1,200 à 1,500 litres de capacité, chauffé par un serpentin à retour, où l'on fait circuler de la vapeur à haute pression. On commence par les huiles moyennes et l'on recueille tout ce qui passe entre 140 et 200 degrés. Tout ce qui a passé au-dessous de 140 degrés est mêlé aux huiles légères. Tout ce qui n'a point passé à 200 degrés est mêlé aux huiles lourdes. On épure ensuite de la même façon les huiles légères.

Celles-ci sont connues dans le commerce sous le nom d'huiles de naphte. Il serait trop long d'énumérer les dix-huit ou vingt corps

que les chimistes reconnaissent dans le naphte : disons seulement que ce sont principalement des carbures d'hydrogène. Ces corps forment des séries régulières, dans lesquelles la proportion du carbone relativement à l'hydrogène augmente suivant une formule connue. Les moins riches en carbone sont gazeux, comme le gaz des marais ; puis viennent les carbures liquides, comme la benzine ; et enfin les carbures solides comme la paraffine ou l'anthracène. On a vu comment ces corps mis en présence et portés à une haute température se combinent ou se séparent, se condensent ou se sublimment, et comment on retrouve en fin de compte des liquides au lieu de solides, des solides au lieu de gaz. Ici nous avons affaire à un mélange de carbures liquides. Pour l'épurer, il faut le débarrasser premièrement de certains carbures gazeux, qui sont restés dissous dans les liquides, secondement de produits alcalins ou acides qu'il peut contenir. Parmi les alcalis figurent de notables quantités d'ammoniaque. Les corps étrangers donnent au naphte une odeur repoussante. On les sépare par des lavages successifs, d'abord à l'eau pure, qui dissout certains de ces corps, puis à l'acide sulfurique, enfin à la soude caustique, pour enlever les acides du goudron et l'acide sulfurique resté en excès. Les lavages se font dans de grands vases cylindriques, où les liquides sont battus par des roues à aubes, qu'on fait tourner soit à la main, soit au moyen d'une force motrice. Ces vases, appelés mélangeurs, doivent être placés en gradins l'un au-dessus de l'autre. Après chaque lavage, on laisse reposer plusieurs heures. L'eau qui s'est chargée d'ammoniaque est décantée par un siphon. Le naphte coule dans le second bac, revêtu de lames de plomb, où il est agité avec l'acide sulfurique ; puis, après quelques heures de repos, cet acide est soutiré par un robinet de vidange, entraînant avec lui des carbures nauséabonds qui étaient dissous dans le naphte. Et comme rien ne doit se perdre, il est mêlé aux eaux ammoniacales, et donne des sulfates. Enfin on fait couler le naphte dans le dernier *mélangeur*, où il est traité par la soude caustique.

Après les lavages, le naphte est encore une fois distillé. C'est la quatrième distillation depuis que la houille a été apportée à l'usine. Les vieux alchimistes passaient, dit-on, des années à distiller et redistiller le même corps, espérant qu'ils verraient à la fin se *sublimer*, à travers le col de leurs étranges alambics, les vapeurs légères de la liqueur de vie, ou bien la pierre philosophale se déposer au fond de la panse de leur cornue. L'industrie moderne n'a pas renoncé à leurs procédés, qui n'ont pu fournir ni la pierre des philosophes, ni la liqueur de vie, mais qui ont conduit les Basile Valentin et les Van Helmont à de précieuses découvertes. Tant il est vrai que, dans les plus simples opérations de la science ou de l'industrie, se

trouvent appliqués les plus profonds principes de la philosophie naturelle, entrevus par ces puissans inventeurs! Ce ne sont plus les élémens terre, eau, air que nous distinguons; ce sont les *états* de la matière: état solide, état liquide, état gazeux. Et nous concevons que toute substance définie, simple ou composée, doit pouvoir passer par ces trois états : c'est une question de température. L'état liquide succède à l'état solide, l'état gazeux à l'état liquide, sitôt que la chaleur, absorbée et transformée en mouvement, a rendu les molécules suffisamment mobiles et leur a communiqué une suffisante impulsion. La pression que le corps supporte est un obstacle à cette impulsion; et pour vaincre l'obstacle il faut plus de chaleur absorbée. Mais sous la même pression, toujours le même degré de chaleur produira le même effet. Sous la pression de notre atmosphère, et avec la température moyenne de nos climats, nous voyons le fer solide, l'eau liquide, l'oxygène gazeux. Il est des parties même du monde habitable où l'eau est presque toujours solide; et nous pouvons imaginer des mondes incandescens où les métaux couleraient en ruisseaux. Car tous les corps, dans des conditions déterminées connues pour chacun d'eux, et quand le thermomètre indique le point fixé pour leur transformation, perdent leur rigidité, deviennent volatils et se *subliment*, comme disait la langue à la fois pédante et poétique des alchimistes.

Cependant ce triple phénomène n'a pu être constaté pour tous les corps. Les uns, comme le carbone, ne se subliment pas, même aux plus hautes températures que nos fourneaux puissent atteindre. Les autres, produits de combinaisons, se décomposent; la chaleur, devenue mouvement, ne sépare pas seulement les molécules, pour leur permettre de rouler les unes sur les autres comme celles de de l'eau ou de s'envoler comme celles des gaz, mais elle rompt ces molécules; les atomes composans se dispersent et entrent dans d'autres combinaisons. Ainsi s'est constitué le goudron. Alors la chaleur, qui avait été absorbée et changée en mouvement, reparaît sous sa forme primitive. L'état des corps réagissant les uns sur les autres et dégageant de la chaleur, ce quatrième état répond au quatrième élément des anciens, le feu.

Quand la chaleur est à son comble, toutes les combinaisons se détruisent, se *dissocient*, et les corps simples apparaissent isolés. Dans le soleil, les métaux doués des plus vives affinités chimiques, le magnésium, le calcium, ne se combinent pas à l'oxygène, ne sont pas brûlés, du moins au centre de l'astre. Mais leurs vapeurs incandescentes se *subliment*, montent vers la périphérie, où s'opèrent des combinaisons. Devenues plus lourdes en se refroidissant, elles retombent vers le centre, où les corps combinés se dissocient de nouveau. Ainsi s'établit, si l'on en croit les hypothèses actuelles

de la science, une éruption prodigieuse, suivie d'une rechute, un immense courant de va-et-vient. Et qu'est-ce que cette éruption, qu'est-ce que ce courant, sinon une distillation gigantesque? Sublimer les corps, les laisser retomber refroidis et condensés, puis les sublimer à nouveau, c'est ce que faisaient les alchimistes et c'est ce qui se passe dans le soleil.

Mais quittons ces hauteurs, et de toutes ces observations, gardons la connaissance de la fixité du point d'ébullition des corps, connaissance précieuse qui nous permet, étant donné un mélange confus, de faire envoler à point nommé et d'évoquer en quelque sorte, à notre gré, la substance dont nous avons besoin. Suivant cette loi, nous distillons une quatrième fois le naphte, et entre 90 et 115 degrés, nous recueillons la *benzine*.

Avant de faire l'histoire de cette précieuse matière, disons, pour n'y plus revenir, que les huiles moyennes sont traitées, absolument comme les huiles légères, par l'acide sulfurique et la soude. Comme elles sont plus riches en alcalis et en acides, il faut seulement pour le lavage une plus forte proportion d'acide sulfurique et de soude. Ainsi débarrassées des corps étrangers qui leur donnaient mauvaise odeur, et réduites à n'être plus qu'un mélange de carbures d'hydrogène, ces huiles sont livrées au commerce. Elles sont employées pour l'éclairage. Elles servent aussi à dissoudre le caoutchouc; mais, pour cet emploi, les fabricans préfèrent généralement le sulfure de carbone; car si les huiles ne sont pas parfaitement épurées et lavées, elles laissent au caoutchouc une odeur goudronneuse.

Les matières colorantes n'étant point tirées des huiles moyennes, nous n'avons plus à nous occuper que des produits du naphte et des huiles lourdes.

IV.

Faraday découvrit la *benzine* en 1825 dans des essences provenant de la fabrication du gaz par l'huile. Il l'appela hydrogène bicarboné. En 1835, Mitscherlich, ayant traité l'acide benzoïque par la soude, obtint un liquide volatil et lui donna le nom de benzine. Enfin Hofmann, en 1845, démontra que l'hydrogène bicarboné de Faraday et la benzine de Mitscherlich n'étaient qu'un seul et même corps. Ce corps, M. Berthelot en a expliqué la formation et l'a obtenu par synthèse en chauffant le gaz acétylène. Sa molécule se compose de trois molécules d'acétylène soudées ensemble; au total de douze atomes de carbone pour six d'hydrogène. La benzine est un type de ces corps organiques qui fournissent, par substitution, d'interminables séries dérivées. Ce sont des édifices dont on enlève les pierres une à une, en les remplaçant par d'autres; ou plutôt, si

l'on admet la conception des philosophes dynamistes, qui réduisent la matière à n'être plus qu'une abstraction, ce sont des systèmes de forces dirigées en sens contraires et se faisant équilibre. A chaque force on peut substituer une force égale. Les forces chlore, brome, iode étant égales à la force hydrogène, un atome de chlore, de brome ou d'iode peut être substitué à un atome d'hydrogène. On peut imaginer un système de forces disposées de manière à ce que plusieurs s'annulent entre elles et que la résultante soit égale à l'unité. Tels sont les *radicaux organiques*, véritables débris d'une molécule rompue, où plusieurs atomes de carbone et d'hydrogène sont associés de manière à laisser libre l'énergie d'un atome d'hydrogène. Ainsi, dans la benzine, à tout atome d'hydrogène nous pouvons substituer un atome de chlore et obtenir la benzine monochlorée, dichlorée, etc.; un atome de brome, un atome d'iode, qui nous donneront des benzines bromées ou iodées; ou bien encore un radical, tel que le méthyle ou l'éthyle : nous aurons ainsi la méthylbenzine ou l'éthylbenzine, la diméthylbenzine, la triméthylbenzine, et ainsi de suite.

Ces théories permettent d'imaginer les longues séries de corps que la chimie organique a fait découvrir. Parmi ces corps, beaucoup sont maintenant employés par l'industrie.

Le premier industriel qui ait utilisé la benzine et indiqué les moyens de la fabriquer en grand, est l'Anglais Charles Mansfield. En 1847, il tira ce carbure des goudrons de houille par distillation. Il imagina un alambic fort ingénieusement disposé. Le col de cet alambic, avant de se recourber vers le serpentin, traversait une enveloppe remplie d'eau. Au début, cette eau était froide; les vapeurs qui s'élevaient de la chaudière cédaient leur chaleur à l'eau et retombaient condensées. Mais peu à peu l'eau s'échauffait, et dès qu'elle avait atteint la température d'ébullition des carbures légers, ceux-ci commençaient à passer dans le serpentin.

M. Coupier, très-habile fabricant, dont les usines sont à Creil, améliora ce procédé. Il employa la colonne formée de plateaux superposés, imaginée par M. Dubrunfaut pour distiller l'alcool. Les tubes abducteurs pénétraient dans un bain de chlorure de calcium, maintenu au moyen d'un jet de vapeur à une température déterminée. C'était une sorte de réchaud où le mélange de gaz était conduit à sa sortie de la colonne de distillation; certains gaz, trouvant une température inférieure à leur point d'ébullition, se condensaient et retombaient dans la colonne, tandis que d'autres continuaient leur route et ne se condensaient que dans le serpentin. En augmentant ou diminuant la chaleur du réchaud, M. Coupier obtient successivement les différens carbures.

La benzine, chacun le sait, est un liquide léger, parfaitement

incolore et d'odeur peu agréable. Ce corps, incolore et nauséabond, fournit pourtant des parfums et des teintures.

Charles Mansfield annonça, en 1847, qu'il trouvait dans les dérivés de la houille une huile qui pouvait tenir lieu de l'essence d'amandes amères. C'était la *nitrobenzine*. Avant lui, Mitscherlich, ayant versé par petites quantités la benzine dans l'acide nitrique, avait vu se produire une réaction très vive : les vapeurs rouges de l'acide hypoazotique s'étaient dégagées en abondance, — et le chimiste allemand avait recueilli un corps liquide, incolore, dans lequel il avait constaté qu'une molécule composée d'azote et d'oxygène s'était substituée à l'un des six atomes d'hydrogène de la benzine. Mais l'expérience de Mitscherlich n'était pas sortie des laboratoires et ne paraissait pas devoir être tentée dans les ateliers. La réaction était si vive qu'elle devenait dangereuse lorsqu'on opérait sur de grandes quantités. Si la benzine n'était pas pure, et surtout si elle contenait du phénol, des explosions avaient lieu. Enfin, la respiration continuelle des vapeurs nitreuses aurait été fatale à la santé des ouvriers. C'est cette expérience que Mansfield osa répéter dans ses ateliers et qu'il réussit à rendre industrielle. Son exemple fut suivi en France par MM. Pelouze et Collas.

La nitrobenzine ne saurait être pure si la benzine employée ne l'était pas, et la benzine du commerce l'est rarement. Dans le mélange de carbures qui forme l'huile de naphte, plusieurs sont fort voisins les uns des autres, par leur composition et par leur point d'ébullition. Malgré la perfection d'appareils distillatoires tels que celui de M. Coupier, il est difficile d'arrêter certains d'entre eux au passage. Le *toluène*, par exemple, carbure liquide et volatil comme la benzine, l'accompagne presque toujours; il est attaqué comme elle par l'acide nitrique et donne un nitrotoluène. On a trouvé aussi, joint à la nitrobenzine, un acide particulier coloré en jaune, et doué de l'odeur et du goût de l'ananas. Les éthers de cet acide ont le goût de fraise ou de framboise. Bien des sorbets et bien des pots de confitures ont été parfumés grâce à cette découverte.

La nitrobenzine, ainsi fabriquée, est livrée au commerce sous le nom d'essence de *mirbane :* c'est un nom de pure fantaisie. Elle est employée par les parfumeurs. Ce n'est pas l'essence d'amandes amères, — cette dernière peut aussi être obtenue artificiellement, — mais elle en tient lieu. Elle joue dans l'industrie moderne un rôle important depuis qu'elle sert à fabriquer l'*aniline*.

A mesure que l'œuvre de la synthèse avance et que du carbure primitif sortent des corps de plus en plus compliqués, la richesse du champ des recherches ouvert aux chercheurs paraît de plus en plus surprenante. Que de combinaisons peuvent s'effectuer et combien de milliers de corps restent à connaître!

La benzine n'est que l'un des nombreux carbures contenus dans le goudron, et la nitrobenzine n'est que l'un des dérivés nitrés de la benzine. La benzine a, en outre, des dérivés iodés, chlorés ou bromés. Ces dérivés ne s'obtiennent pas seulement par substitutions successives de l'iode, du chlore ou du brome, à un ou plusieurs atomes d'hydrogène; ils s'obtiennent aussi par *addition*, sans déplacer l'hydrogène. On connaît encore des *sulfodérivés;* puis des dérivés nitrés de la benzine chlorée, bromée ou iodée. Au lieu du chlore, du brome ou de l'iode, on eût pu substituer à l'hydrogène des radicaux organiques et recommencer de nouvelles séries. Et ces séries de dérivés que fournit la benzine, — le toluène, le xylène et cent autres carbures pourraient les fournir aussi. Les mathématiciens nous montrent l'effrayant total des divers arrangemens possibles de quelques unités disposées en groupes de deux, trois ou plus. Dans les arts, nous avons deux exemples de cette étrange multiplicité : la musique varie à l'infini les arrangemens des sept notes de la gamme; et la chimie varie à l'infini les arrangemens des sept ou huit corps simples qui se rencontrent dans les matières organiques. Et si nous osions poursuivre cette comparaison, nous dirions que les arrangemens musicaux dérivent d'un certain accord fondamental, et que les arrangemens chimiques dérivent d'un certain modèle, tel que la benzine, auquel il est aisé de rapporter toute la série. Pour une manière particulière de combiner ensemble les atomes et pour une série de combinaisons qui rappelleront toujours cette manière, c'est le type, c'est l'accord parfait.

L'aniline existe toute formée dans le goudron de houille, mais en très petite quantité. L'industrie ne l'y cherche pas : les procédés d'extraction seraient trop coûteux. On a donc été amené à préférer fabriquer d'abord la nitrobenzine, puis la *réduire*, c'est-à-dire la débarrasser de son oxygène en la mettant en présence de substances avides de ce corps. C'est la méthode enseignée par le chimiste russe Zinin. Les procédés de réduction ont beaucoup varié. Zinin s'était servi du gaz hydrogène sulfuré. Aujourd'hui, d'après les conseils de M. Béchamp, le fer, en très petites particules, et l'acide acétique, sont les corps réducteurs le plus généralement employés.

Au début de cette industrie, les fabricans anglais Maule et Nicholson, les premiers qui s'y soient livrés, vendaient l'aniline au prix de 80 francs le kilogramme. Elle vaut maintenant de 4 à 6 fr. Rarement on a vu des progrès si rapides et de si brusques révolutions économiques. Tandis que le prix de la marchandise fabriquée descendait si bas, le prix de la matière première, très demandée, avait monté : telle est la loi. Le kilogramme d'aniline tombait de 80 à 4 francs; la tonne de goudron montait de 4 à 70 francs. Dans une situation commerciale si instable, les industriels n'ont qu'une

ressource et qu'un devoir : chercher constamment le progrès. C'est ce qu'ont fait M. Renard à Lyon, M. Coupier à Creil, M. Dehaynin à Paris, M. Poirrier à Saint-Denis, et tant d'autres honorables fabricans. Après tant de travaux et de progrès, il reste à leurs successeurs de belles recherches à entreprendre et de belles découvertes à espérer.

V.

Tout le travail accompli jusqu'à présent n'a été qu'un travail préparatoire. Nous avons vu le goudron se constituer par les mille réactions que la chaleur rouge provoque entre les substances organiques de la houille. Puis les huiles légères, moyennes et lourdes ont été séparées les unes des autres. Des huiles légères on a tiré la benzine ; de la benzine on a fait la nitrobenzine, puis l'aniline. Toutes ces matières sont incolores ; mais le moment est venu où les couleurs vont apparaître. En désoxygénant la nitrobenzine, on a obtenu l'aniline ; en traitant l'aniline par des agens oxydans, on pourrait s'attendre à retrouver la nitrobenzine. Ce serait une erreur : sans doute, l'oxygène se fixe sur l'hydrogène de l'aniline ; mais, pour cela, des atomes d'hydrogène se séparent de la molécule d'aniline. Ce n'est pas l'oxygène qui se fixe, c'est l'hydrogène qui s'en va. Puis un phénomène de condensation s'opère : plusieurs molécules se rapprochent et s'unissent pour ne plus former qu'une molécule de rosaniline.

Ainsi se constitue, grâce à la réaction de presque tous les agens oxydans connus en chimie sur l'aniline, cette merveilleuse matière colorante. Chose curieuse, la rosaniline ne serait point formée, si l'aniline était absolument pure : théoriquement, sa molécule est faite par une molécule d'aniline et deux molécules de toluidine soudées ensemble, perdant à elles trois six atomes d'hydrogène. On ne l'obtient pas en oxydant séparément l'une ou l'autre des deux bases.

La rosaniline est solide à la température ordinaire ; elle cristallise facilement. Ses cristaux ont la forme de tablettes ou de fines aiguilles. Quand ils se sont formés à l'abri de l'air, ils sont blancs ; au contact de l'air, on les voit devenir roses, puis rouges. Quel changement ont-ils subi ? C'est un mystère. Certains chimistes ont prétendu qu'ils absorbaient de l'acide carbonique ; mais M. Hofmann assure que leur composition n'a pas changé.

La rosaniline se dissout dans l'eau ; elle se dissout en plus grande quantité dans l'alcool, surtout à haute température, et donne à ce liquide une belle couleur pourpre. C'est une base si puissante qu'elle déplace l'ammoniaque de ses combinaisons salines, et le

plus souvent elle est employée à l'état de sel. Elle ne fournit pas seulement la couleur rouge ; suivant les manières dont on la traite et les combinaisons dans lesquelles on l'engage, on voit se succéder toutes les teintes, et, pour ainsi dire, tous les rayons du prisme.

Le violet fut le premier découvert. En 1856, M. Perkin cherchait à reproduire artificiellement la quinine. Il fit réagir, en présence de l'eau, le bichromate de potasse, corps très oxydant, sur le sulfate d'aniline ; le mélange se colora d'une belle nuance violette. Perkin renonça aussitôt à son premier sujet de recherches et réussit à fabriquer industriellement la matière colorante qu'il avait trouvée. Le violet Perkin, appelé aussi *mauvéine*, devint fort à la mode en Angleterre et dans les soieries de Lyon.

Trois ans après, MM. Renard et Verguin livrèrent au commerce une nouvelle substance rouge pourpre. C'était encore un sel de *rosaniline*, on le préparait en traitant l'aniline commerciale par un agent chimique de nature à lui enlever de l'hydrogène, le bichlorure d'étain. MM. Renard et Verguin versaient peu à peu ces corps dans de petites marmites en fonte émaillée, contenant déjà l'aniline. Ces marmites étaient chauffées à feu nu : des vapeurs irritantes se dégageaient et s'échappaient par une cheminée d'appel. Quand le mélange était devenu rouge foncé, presque noir, on laissait refroidir : la *fuchsine*, — c'est le nom qui fut donné à cette substance, — était prête à être confiée aux teinturiers, — ou aux marchands de vin. — Cette fuchsine, qu'on ne prenait pas soin de purifier, était un mélange de chlorhydrate de rosaniline et de divers sels d'étain.

Aujourd'hui, on oxyde l'aniline par l'acide arsénique. Le procédé fut breveté à peu près en même temps en France et en Angleterre. Dans de grandes chaudières chauffées sur voûte, on introduit 1,000 kilogrammes d'aniline commerciale et 1,500 kilogrammes d'une solution très concentrée d'acide arsénique. On chauffe pendant sept ou huit heures. Environ la moitié de l'aniline, n'entrant point en réaction, s'évapore et est recueillie dans un appareil réfrigérant. Cette aniline n'est plus mêlée de toluidine, puisque la toluidine a été retenue pour former la rosaniline.

L'opération finie, on peut, en laissant refroidir, obtenir une masse solide, rougeâtre, à reflets cuivrés. Il faut alors, avant de redissoudre cette masse, la pulvériser dans un moulin, ce qui est fort dangereux. Malgré les précautions prises par les ouvriers, qui ne travaillent que les mains gantées et un mouchoir attaché sur la bouche, il y a des cas d'empoisonnement par les poussières arsenicales ; aussi a-t-on cherché et trouvé une méthode nouvelle. On ferme par un robinet le tube abducteur des vapeurs d'aniline, et on introduit de la vapeur d'eau à haute pression. Un autre robinet

étant ouvert, toute la masse est chassée, par la pression, dans une autre chaudière très vaste, très résistante, où elle se dissout dans l'eau, à une température de 140 degrés, et sous une pression de cinq atmosphères. Au bout de quatre ou cinq heures de ce traitement, le liquide est dirigé, bouillant, vers un filtre; la pression lui en fait traverser les trous et les feutrages : il est ainsi débarrassé de matières insolubles. Puis on le laisse refroidir, jusqu'à 70 degrés, dans des barques, où il dépose une matière violette qu'on sépare par décantation.

Ce mélange, qu'on appelle le *rouge brut*, est surtout composé d'arsénite et d'arséniate de rosaniline. Il s'agit d'en tirer la fuchsine en substituant l'acide chlorhydrique aux acides arsénieux ou arsénique. Les uns font bouillir le rouge brut avec l'acide chlorhydrique; d'autres, — et leur méthode a prévalu, — commencent par le faire bouillir avec le sel marin. Une double décomposition a lieu; et, lorsque la liqueur est refroidie, on recueille au fond du vase des cristaux de fuchsine, tandis que l'eau mère conserve des arsénites et des arséniates de soude.

Mais toute la matière colorante ne s'est pas déposée sous forme de cristaux, et un bon industriel ne doit rien perdre. Traitée par le carbonate de soude, l'eau mère donne un précipité, d'où l'on tire un produit colorant, connu sous le nom de grenat d'aniline ou fuchsine jaune. Ce n'est pas tout : le rouge brut a laissé au fond des barques où il se refroidissait une matière violette : on la lave à l'eau bouillante; l'eau se teint en rouge, et on recueille une substance bleue, propre à la teinture des étoffes. Ce n'est pas tout encore. Le rouge brut a traversé des filtres qui ont retenu des matières insolubles. Ces matières sont soigneusement recueillies : elles forment une pâte qu'on fait bouillir avec l'acide chlorhydrique étendu et qu'on filtre de nouveau pour en tirer des restes de fuchsine. Le résidu, qu'on n'a pu dissoudre, fournit le marron d'aniline, belle teinture qui s'applique très aisément sur la laine. Ainsi, une seule opération a fourni le rouge violacé de la fuchsine, le grenat, le bleu et le marron.

D'où viennent toutes ces couleurs et comment la chimie nous expliquera-t-elle que le même corps fournisse des nuances si variées? Ces différences ne proviennent pas seulement de ce que la même base, rosaniline, a pu se trouver associée à divers acides. Il ne faut pas oublier qu'au début, malgré les séparations opérées grâce à la distillation fractionnée, nous avons eu affaire à un mélange de corps. Ces corps réagissent les uns sur les autres; et la théorie de leurs réactions, dont nous avons déjà donné quelque idée, nous semble si ingénieuse et si intéressante, que nous pensons pouvoir, sans trop de pédanterie, en dire quelques mots encore.

La benzine et le toluène mélangés ont fourni, après divers traitemens, un mélange d'aniline et de toluidine. Deux molécules de toluidine et une molécule d'aniline se sont soudées, en perdant de l'hydrogène, pour former une molécule de rosaniline. Or deux molécules d'aniline et une molécule de toluidine, perdant aussi de l'hydrogène, pourraient aussi se souder comme les premières. Et enfin trois molécules d'aniline, ou trois molécules de toluidine, pourraient se souder ensemble, toujours en perdant de l'hydrogène. Voici quatre arrangemens distincts; quatre cas possibles, conçus par la théorie et réalisés en pratique. Au premier cas, on avait eu la rosaniline; au second, on aura la *mauvaniline*; au troisième, la *violaniline*; au quatrième, la *chrysotoluidine*.

Nous avons décrit la première. La seconde forme des cristaux d'un brun clair qui deviennent plus foncés lorsqu'on les chauffe; les liquides dans lesquels ces cristaux ont été dissous prennent une teinte violette. La *violaniline* est peu soluble, et il est difficile de l'avoir cristallisée : c'est une poudre d'un brun presque noir. Ses sels, quand on ajoute à leur dissolution quelques gouttes d'acide sulfurique concentré, se colorent en bleu foncé. Enfin, la *chrysotoluidine* est jaune. Tous ces corps ont pu se former pendant la préparation de la fuchsine. Quand le travail est achevé, la filtration, les différences de solubilité, la cristallisation, les séparent les uns des autres. Pour ceux qui ne se sont point cristallisés, la séparation est difficile et demeure incomplète : le rouge reste uni au jaune, en proportion plus ou moins grande, et donne le marron ou le grenat.

Depuis le début de tout ce travail, depuis la cornue à gaz, où nous avons montré les carbures d'hydrogène s'associant entre eux en se décomposant de mille façons pour constituer des corps nouveaux, on a pu voir que la chimie de la houille n'a pas toujours besoin d'emprunter à la chimie minérale ses puissans réactifs, tels que les acides sulfurique ou nitrique, la soude ou la potasse; et que les composés du carbone, les plus voisins par leur constitution et leurs propriétés, sont très souvent capables de réagir les uns sur les autres et de se transformer, sans l'intervention d'agens étrangers. Il ne s'agit plus seulement d'acides s'unissant à des bases pour donner naissance à une troisième espèce de corps, les sels. Les carbures, les bases, s'associent, se soudent deux à deux ou trois à trois avec ou sans perte d'un de leurs élémens; ces corps forment ainsi une molécule double ou triple des composantes, bien qu'appartenant encore au même type chimique.

L'industrie doit à MM. Charles Girard et de Laire la première idée d'une réaction de ce genre : idée vraiment scientifique et féconde en découvertes. Les chimistes entendent par radicaux organiques certains groupes d'atomes de carbone et d'hydrogène, qui

peuvent, de même qu'un atome de brome, d'iode, ou de chlore, ou se combiner à un atome d'hydrogène, ou se substituer à lui dans une de ses combinaisons. D'après la théorie dynamique de la matière, c'est un groupe de forces dont la résultante est égale à la force unique que représente un atome d'hydrogène, de brome, de chlore ou d'iode. Dans un corps complexe, tel que la rosaniline, un ou plusieurs atomes d'hydrogène peuvent être enlevés et remplacés par autant de molécules d'un radical organique. C'est ce qu'ont entrepris MM. Girard et de Laire ; et c'est l'aniline qu'ils ont fait réagir sur la rosaniline. L'aniline est une base organique, une ammoniaque composée. Dans l'ammoniaque ordinaire, un atome d'azote est combiné à trois d'hydrogène. Dans l'aniline, un de ces atomes d'hydrogène a été remplacé par le radical *phényle*; mais le phénomène contraire est possible, et si le phényle est à son tour déplacé par l'hydrogène, l'ammoniaque doit reparaître.

Telle est la réaction que MM. Girard et de Laire ont provoquée en chauffant ensemble la fuchsine et l'aniline. La rosaniline cède un atome d'hydrogène et s'empare du radical *phényle*. L'aniline perd le phényle, qui est remplacé par l'hydrogène ; il se dégage de l'ammoniaque, et on recueille la *rosaniline phénylée*. Celle-ci est d'un bleu de ciel éblouissant. On peut en varier la teinte. L'échange que nous venons de décrire peut s'effectuer successivement pour trois atomes d'hydrogène contre trois molécules de phényle, suivant la dose d'aniline employée : elle peut s'élever jusqu'à huit kilogrammes ; on aura la rosaniline monophénylée, diphénylée, ou triphénylée. La première est d'un bleu violacé, la seconde d'un bleu franc ; la troisième d'un bleu qu'on a appelé bleu lumière, parce qu'à la lumière artificielle même sa teinte ne perd rien de sa franchise et ne fait que gagner en éclat.

La découverte de MM. Girard et de Laire était du plus haut intérêt, à la fois théorique et pratique. Ils en tirèrent aussitôt de nombreuses conséquences. Leur méthode était générale et permettait dans la plupart des bases organiques de substituer des radicaux à deux ou trois atomes d'hydrogène. Ils réussirent à faire sur le chlorhydrate d'aniline ce qu'ils avaient fait sur le chlorhydrate de rosaniline, et obtinrent les anilines diphénylée et triphénylée, d'où ils surent encore tirer des matières colorantes bleues. Puis ils passèrent en revue les sels de ces bases complexes. Un sel iodé de rosalinine triméthylée leur fournit un vert magnifique, d'une telle fixité et d'un tel éclat, qu'on peut l'appeler, comme le bleu qu'ils avaient déjà préparé, vert lumière.

Ces deux chimistes, tout jeunes encore, pleins d'ardeur et de talent, avaient monté vers 1875, près de Ris-Orangis, une petite usine où ils commençaient à fabriquer les couleurs qu'ils avaient

découvertes, lorsque des difficultés suscitées par des voisins vinrent les interrrompre. La chimie n'a qu'un défaut : elle ne sent pas toujours bon, il faut en convenir et excuser les voisins qui ne connaissent d'elle que ce côté désagréable. La fermeture de l'usine de Ris n'en fut pas moins fâcheuse : si l'on avait vu des savans, de vrais savans, de vrais inventeurs, tirer profit de leurs inventions, c'eût été un cas rare, une curiosité de notre époque. Et l'on peut être sûr que, dans cette usine modèle, de tels industriels n'eussent pas délaissé la science pour l'industrie. La médaille d'honneur qui leur fut décernée à l'exposition de 1878, sur le rapport de M. Würtz, fut la bien juste récompense de leurs travaux.

Aujourd'hui les brevets de MM. Girard et de Laire sont exploités par M. Poirrier, à Saint-Denis. M. de Laire dirige une usine de produits chimiques à Grenelle, et M. Girard est le chef de ce laboratoire municipal de Paris qui inspire à nos marchands de vin et à nos épiciers une terreur si salutaire et une haine si comique. Les débitans d'eau rougie par la fuchsine ont à qui s'adresser ; et M. Girard, qui sait comment la fuchsine se prépare, ne doit pas les ménager. Ce n'est pas seulement de la fuchsine qu'ils mettent dans leur vin : c'est de l'arsenic, car la fuchsine n'en est jamais complètement débarrassée.

VI.

Les huiles légères du goudron sont composées presque uniquement de carbures d'hydrogène : dans les huiles lourdes, on trouve avec quelques carbures très condensés des bases et des acides : elles contiennent, par exemple, cette aniline toute formée, que l'industrie n'a pas trouvé avantage à extraire, et l'acide phénique, si utilement employé aujourd'hui contre les miasmes et les germes de maladies.

Cet acide a rendu aussi quelques services aux fabricans de matières colorantes. En 1834, Runge, préparant de l'acide phénique, trouva parmi les résidus une matière jaune qui fut nommée coralline ou acide rosolique. En 1859, M. Jules Persoz, en faisant chauffer cette matière avec l'ammoniaque, obtint une fort belle substance rouge qu'il appela péonine, parce qu'elle rappelait le rouge des pivoines. M. Persoz céda ses brevets à la maison Guinon, Marnas et Bonnet (de Lyon), qui sut en tirer bon parti. Deux ans après, cette maison mettait en vente une substance bleu de ciel, l'azuline, qui était aussi un dérivé de l'acide rosolique.

Qu'est-ce que l'acide rosolique? La question n'est pas très clairement tranchée. M. Fresenius a soutenu que ce prétendu acide

n'était qu'un mélange de corps : il en a tiré une substance jaune orangé, à laquelle il a donné le nom d'*aurine*. Ce qui est plus intéressant au point de vue industriel, c'est que M. Fresenius a indiqué des moyens de se procurer l'acide rosolique. Aujourd'hui, on l'obtient en chauffant ensemble l'acide phénique, l'acide sulfurique, et en ajoutant au bout de six ou sept heures de l'acide oxalique. Au surplus, cette industrie est à peu près abandonnée ; mais nous ne pouvions omettre un corps tiré du goudron, qui a pu fournir à lui seul le bleu, le rouge et le jaune.

Les deux corps tirés des huiles lourdes qui présentent le plus d'intérêt sont certainement la *naphtaline* et l'*anthracène*. Ce sont deux carbures d'hydrogène.

Pour séparer la napthaline, il n'est pas nécessaire d'exécuter, comme pour la benzine, une série de distillations fractionnées. Les moyens employés sont plus simples et plus grossiers. Comme ce corps est solide à la température ordinaire et cristallise en lamelles légères avec la plus grande facilité, on se contente d'abandonner au froid pendant cinq ou six jours les huiles lourdes et on retrouve la naphtaline solidifiée. Le liquide est décanté, et les cristaux, serrés sous des presses, se débarrassent de l'huile et forment d'épais gâteaux.

Cette naphtaline fait partie de la même série que la benzine : il était naturel de chercher si elle se prêterait aux mêmes réactions. Zinin, qui avait transformé la nitrobenzine en aniline, obtint par les mêmes procédés le dérivé nitré de la naphtaline, puis, en enlevant de l'oxygène à ce produit, il découvrit une base organique tout à fait analogue à l'aniline, la *naphtylamine*. Le procédé de réduction de M. Béchamp par le fer et l'acide acétique fut employé dans l'industrie pour préparer en grand cette nouvelle base, comme il l'avait été pour la première. Les ressemblances entre les deux corps se poursuivent jusqu'au bout. De même que l'aniline, en perdant de l'hydrogène, s'est transformée en rosaniline, de même la naphtylamine se transforme en *rosanaphtylamine*.

M. Perkin avait inauguré l'industrie des matières colorantes tirées de la houille en fabriquant des violets d'aniline. Le même M. Perkin obtint par la naphtylamine des violets sans grand éclat dont la fabrication est abandonnée aujourd'hui. C'étaient des mélanges assez mal définis de sels organiques et minéraux. Ce fut M. Schiendl, de Vienne, qui prépara le premier, en 1868, la *rosanaphtylamine* pure. M. Hofmann l'étudia aussitôt et en donna la composition. Enfin M. Scheurer-Kestner la prépara en grand dans ses usines d'Alsace.

Comme pour la préparation de la rosaniline, il s'agissait ici d'enlever de l'hydrogène. La réaction indiquée par M. Schiendl est assez

compliquée, et sa description nous obligerait à nous lancer à travers une nomenclature barbare dont nous avons fourni déjà bien assez d'échantillons. Il suffit de dire qu'un corps organique azoté cède son azote à haute température, que l'hydrogène s'y combine et qu'il se dégage de l'ammoniaque. C'est le chlorhydrate de naphtylamine qu'on a employé; on recueille le chlorhydrate de *rosanaphtylamine*, qui est, on le voit, l'homologue de la fuchsine. Comme la fuchsine, le nouveau corps est facilement cristallisable et fournit une belle teinture rose. Ce rose est plus clair et moins violet que celui de la fuchsine : il est terne appliqué à la laine, mais il donne à la soie des reflets très brillans. Dissous dans l'alcool, il produit un étrange et merveilleux effet. Le liquide devient d'un rouge éclatant, et, suivant la manière dont on le présente à la lumière, on le voit traversé de nuages phosphorescens. Laissez-le reposer et attendez que l'alcool se soit lentement évaporé : le vase sera tapissé de belles aiguilles vertes à reflets irisés.

La naphtaline a fourni encore des composés très complexes, azotés, d'où l'industrie a tiré des colorans jaunes, fort brillans. Le jaune de Manchester et le jaune de Martins sont les plus connus. On a voulu sur la rosanaphtylamine répéter les expériences de M. Girard et de Laire, substituer des molécules de radicaux organiques à des atomes d'hydrogène. L'expérience a réussi, mais les couleurs bleues obtenues jusqu'à présent n'avaient ni grande fixité ni grand éclat.

Nous arrivons à la fin de notre récit des découvertes de produits colorans fournis par la houille : la dernière est peut-être la plus extraordinaire et la plus féconde. Dans le rapport présenté par M. Wurtz, lors de l'exposition universelle de 1878, nous lisons les lignes suivantes :

« Celui qui fut longtemps le doyen des industriels d'Alsace, M. D. Kœchlin-Schouch, écrivait en 1828 : « De toutes les substances qui servent en teinture, aucune ne mérite autant de fixer notre attention que la garance, qui est devenue d'un emploi si général qu'elle forme la base de presque toutes nos teintures. » Dans un certain sens, ces paroles sont encore vraies, car le principe colorant de la garance, l'alizarine, reçoit encore aujourd'hui les applications les plus variées. Et pourtant la matière première qui la contient et la fournit, cette garance dont la culture et l'emploi ont fait la fortune de plusieurs contrées, est bien près d'être atteinte dans ses principaux débouchés, et cette décadence d'un produit naturel est due à une des conquêtes les plus étonnantes de la science moderne : l'alizarine est fabriquée aujourd'hui par synthèse. »

Une pareille découverte amène une véritable révolution économique; la chimie empiète sur le domaine de l'agriculture. Qui sait

si nous ne verrons pas fabriquer un jour de toutes pièces l'alcool, l'amidon et même le sucre? Il aurait paru tout aussi paradoxal, il y a vingt ans, d'annoncer la fabrication de la garance artificielle, et nous ne sommes pas au bout des surprises que nous réserve la chimie du carbone. Mais, ce carbone, où le prendrons-nous? On l'a vu depuis le début de ce travail : ce qu'il faut à l'industrie, ce qui est nécessaire pour que toutes ces synthèses merveilleuses soient possibles, c'est d'avoir pour matière première le carbone *végétal*, le carbone *organique*, c'est-à-dire le carbone combiné à l'hydrogène. Ce sont ces carbures trouvés dans le goudron, ces corps binaires où les proportions de carbone et d'hydrogène varient d'après une progression régulière, qui, livrés au chimiste, combinés par lui à l'oxygène et à l'azote, lui servent de point de départ pour préparer des alcools, des aldéhydes, des éthers, des ammoniaques composées; alcools, aldéhydes, éthers, ammoniaques, gardant chacun le type particulier du carbure d'où ils dérivent. On a vu les séries de corps issues du carbure *benzine*, puis, grâce aux mêmes procédés, du carbure *naphtaline*. En somme, ce n'est pas le carbone que la houille nous fournit, c'est le carbure. Cette première synthèse restera pour l'industrie la plus difficile de toutes. Les autres, opérées partout par la vie, sans dépense et sans effort, sous la lumière et à la chaleur tempérée du soleil, ont pu être contrefaites; les énergies, les affinités de corps organiques ont été réveillées par la chaleur des fourneaux. Mais la première, la synthèse du carbone et de l'hydrogène, opérée une fois par M. Berthelot quand il fabriqua l'acétylène, est restée une curiosité de laboratoire. Qui donc ira chercher le carbone dans l'atmosphère, où les cheminées de nos usines et les poumons de tous les animaux le rejettent sans cesse, combiné cette fois avec l'oxygène à l'état de gaz acide carbonique? Qui donc de ce gaz minéral fera sans effort, sans bruit, sans fourneaux enflammés, sans chaudières prêtes à éclater, une substance organique? Ce sera la vie, la vie, qui fait monter la sève des arbres, qui reverdit dans les feuilles, qui gonfle la pulpe sucrée des betteraves, qui emplit de jus la pellicule des grains de raisin. La vie ne crée pas seulement l'amidon, le sucre, les huiles : elle crée aussi les carbures desquels ces corps dérivent. Et quand nous parlons de nos synthèses opérées au moyen des corps tirés de la houille, ces corps, ne l'oublions pas, sont des débris de corps vivans. Le soleil du midi ne verra plus fleurir les champs de garance, mais la garance est tirée des gigantesques magasins naturels où les plantes et les fleurs de l'ancien monde se sont entassées et desséchées depuis des siècles.

Comment les savans ont-ils été conduits à cette découverte? L'histoire de leurs recherches est fort instructive. La garance est con-

nue depuis fort longtemps ; mais le principe colorant de la garance, l'*alizarine*, fut isolé pour la première fois et analysé par Robiquet et Colin. Laurent, le célèbre collaborateur de Gehrardt, reprit l'étude de cette substance et en donna l'analyse exacte.

Mais Laurent se trompa quand il voulut donner aussi la théorie de la formation de ce corps. Il en faisait un dérivé de la naphtaline. Aussitôt divers savans essayèrent, au moyen de ce carbure, d'opérer la synthèse de l'alizarine. Strecker, Wolff, Gerhardt lui-même, furent égarés dans leurs recherches par l'erreur de Laurent. Enfin M. Schützenberger, le savant professeur du Collège de France, réussit à préparer le dérivé de la naphtaline qui devait, suivant Laurent, être identique à l'alizarine : les deux corps ne se ressemblaient en rien.

C'est alors que MM. Graebe et Liebermann recommencèrent toute cette étude; ils firent l'analyse de l'alizarine, mais non pas cette analyse élémentaire par laquelle nous apprenons qu'un corps organique contient tant d'hydrogène, tant d'oxygène et tant de carbone, sans rien connaître de sa constitution. La véritable analyse ne sépare pas du premier coup les derniers élémens d'un composé. Elle ne brise pas brutalement la machine et ne cherche pas à la mettre en miettes : elle la démonte pièce à pièce afin d'en pénétrer les secrets et permet ensuite à l'ouvrier de rétablir et de combiner de nouveau tous les rouages. Ainsi l'analyse appelée *immédiate*, apprend au chimiste, avant de lui fournir les quantités réciproques des corps simples, la nature des composés qui se sont unis pour former une molécule plus complexe.

Telle fut l'analyse entreprise par MM. Graebe et Liebermann. Le résultat ne se fit point attendre : ils eurent la bonne fortune de tirer de l'alizarine un carbure d'hydrogène, et le carbure n'était point la naphtaline, comme l'avait cru Laurent : ce n'était même pas la *paranaphtaline*, étudiée par Dumas ; c'était un carbure très voisin des précédens, par sa composition et ses propriétés, l'*anthracène* (1). Dès lors le problème était à demi résolu : MM. Graebe et Liebermann annoncèrent bientôt qu'ils avaient réussi à préparer l'alizarine artificielle. Sans décrire tous les procédés de laboratoire ou d'atelier qui furent brevetés peu de temps après la découverte, nous devons dire comment on fabrique ordinairement aujourd'hui le rouge garance.

(1) Nous proposons, disent MM. Girard et de Laire (*Traité des dérivés de la houille*, etc., p. 80), de désigner exclusivement sous le nom d'anthracène le carbure décrit par Anderson, Fritzsche, Limpricht, Berthelot, Graebe et Liebermann, et de réserver celui de paranaphtaline au carbure signalé par Dumas et Laurent en 1832. Ce dernier, probablement, n'est que le premier homologue du carbure $C^{14}H^{10}$ (formule de l'anthracène). Il convient de lui conserver, jusqu'à preuve du contraire, la formule $C^{13}H^{12}$, qui lui a été attribuée à l'origine.

Les huiles lourdes, on l'a vu déjà, quand elles sont abandonnées au froid, laissent déposer des corps solides. Ces corps sont soumis à la presse et forment des masses, des *gâteaux*, contenant beaucoup de cristaux de naphtaline; mais la naphtaline n'y est pas seule. Si l'on élève la température à 250 degrés, la naphtaline et des corps huileux, mal définis, se sépareront par distillation. Il restera de l'anthracène, mêlé d'impuretés dont on pourra le débarrasser de deux manières. Des huiles de pétrole très légères dissoudront les impuretés sans dissoudre l'anthracène : ce sera un lavage véritable. Au contraire, les huiles légères du goudron, les huiles de naphte, n'attaqueront point les impuretés et dissoudront l'anthracène : ce sera un moyen de l'obtenir cristallisé.

Les *gâteaux*, sortis de la presse, contenaient 30 ou 40 pour 100 d'anthracène. C'est sous cette forme, et sans pousser le travail plus loin, que les grands distillateurs de houille, tels que la Compagnie parisienne du gaz, ou la *Gaz Light and Coke Company* de Londres, livrent ordinairement l'anthracène au commerce (1). Malheureusement ces produits passent généralement en Allemagne, où sont les plus grandes et les plus belles fabriques de rouge. L'agriculture française avait beaucoup perdu en perdant la culture de la garance : il est fâcheux que l'industrie française n'ait pas su recueillir tout l'héritage. Pour les couleurs d'aniline, les découvertes et les progrès se sont accomplis dans les ateliers de MM. Pelouze, Coupier, Verguin, Poirrier, Dehaynin. Depuis la découverte de l'alizarine, il semble que l'élan se soit ralenti en France; nous n'entendons plus que les noms allemands de Graebe, Liebermann, Limpricht, etc.; et la teinture des uniformes de nos soldats est le plus souvent préparée dans des usines d'outre-Rhin.

Lorsque l'anthracène est à peu près purifié, on le soumet à l'action de corps oxygénans et on obtient par précipitation l'*anthraquinone*. Ce procédé direct a fait de notre carbure d'hydrogène un corps ternaire et l'a combiné à une certaine dose d'oxygène que nous ne pouvons augmenter : pourtant l'alizarine est plus riche en oxygène que n'est l'anthraquinone. Comment fera-t-on subir à cet anthraquinone un second degré d'oxydation? Par un procédé indirect : il s'agit de retirer de la molécule des atomes d'hydrogène et de substituer à ces atomes des molécules contenant de l'oxygène.

Cette substitution ne s'opère pas en une seule fois. Les premiers auteurs de la synthèse de l'alizarine réussirent à mettre le brome à la place de l'hydrogène, puis les élémens de l'eau à la place des atomes de brome. Mais le brome coûte assez cher : les fabricans

(1) L'anthracène de la Compagnie parisienne est à 50 pour 100.

tirent aujourd'hui l'alizarine, non de l'*anthraquinone bromé,* mais de l'*anthraquinone sulfuré.*

L'alizarine est maintenant, de toutes les matières colorantes tirées du goudron, celle qu'on fabrique en plus grande quantité. M. Würtz disait, dans son rapport de 1878 : « En Allemagne, huit usines, dont deux très importantes, sont en pleine activité. On en compte deux en Suisse, une en Angleterre, une en France, fondée par l'ancienne et honorable maison Thomas, à Avignon. MM. Thomas frères ont eu la bonne pensée et le courage d'étatablir une fabrique d'alizarine artificielle au centre même de ce comtat Venaissin, qui a été jusqu'ici le principal lieu de production de la garance. On peut évaluer à 3,500 kilogrammes la quantité d'alizarine artificielle produite journellement, et cette production a certainement augmenté depuis l'année dernière. »

L'anthracène, matière première de l'alizarine, est relativement abondant dans le goudron de houille. Il atteint quelquefois la proportion de 7 à 8 pour 100. On avait observé que plus un goudron est pauvre en toluène et plus il est riche en anthracène : ce fait a reçu une explication. M. Berthelot a montré que le toluène, décomposé par la chaleur, produit de l'anthracène. Suivant les réactions qui se seront effectuées dans la cornue de distillation, suivant les coups de feu ou les refroidissemens qui auront pu modifier le cours de ces réactions, le carbure léger se sera conservé ou bien le carbure lourd se sera accumulé.

Sans doute nous devons ajouter que ces différences dépendront aussi de la nature de la houille et de la matière première employée au point de départ de toutes ces opérations. Mais, nous l'avons dit, ce point de départ est à peu près inconnu. D'une matière noire et amorphe nous avons fait sortir des matières cristallisées et de toutes nuances : des rouges, des safrans, des verts, des violets, des bleus; l'alizarine, la substance même qui teint les fleurs de garance, et cette merveilleuse aniline, incolore comme le rayon de lumière avant d'être analysé par un prisme et contenant en puissance, comme le rayon, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Que savons-nous de la houille, origine de tant de merveilles et rebelle à toute analyse? Rien, si ce n'est qu'elle a vécu.

DENYS COCHIN.

CORRESPONDANCE

D'UNE MÈRE ET DE SON FILS

PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

Un homme d'esprit disait d'une femme à qui il en avait coûté de rester sage et qui s'était mise sur le tard à écrire des romans : « Sa littérature est une revanche qu'elle prend sur sa vertu. » Mme de Rémusat, que son petit-fils nous a fait si bien connaître en publiant successivement ses remarquables Mémoires et quatre volumes de sa Correspondance, n'avait point de regrets à tromper ni de revanche à prendre; si elle aimait à écrire, c'est qu'on aime à faire ce qu'on fait bien. Quoiqu'elle eût connu le chagrin et les pesantes servitudes, on pouvait la ranger parmi les femmes heureuses. Dame du palais de l'impératrice Joséphine, honorée des attentions de l'empereur, elle avait payé cher la gloire d'approcher et d'intéresser un grand homme; elle avait vécu dans les alertes, elle s'était sentie sous la coupe d'un maître peu commode, dont l'œil gris bleu lançait la foudre, et qui n'admettait pas qu'on eût du zèle quand on n'avait pas d'inquiétude. Plus tard, elle dut faire les honneurs d'une préfecture dans une ville où grondaient sans cesse des tempêtes, dans un temps où M. de Talleyrand affirmait que rien n'était plus difficile que le métier de préfet. Mais les ennuis, les dégoûts, les anxiétés ne lui causaient que de courtes défaillances; elle avait le courage de la bonne humeur.

Cette femme fraîche et grasse, aux traits réguliers, mais un peu forts, aux yeux noirs comme ses cheveux, avait une physionomie sérieuse, presque imposante, et son fils disait d'elle qu'il ne connais-

sait personne qui réunît plus de sévérité morale à plus de sensibilité romanesque. On lui reprochait, dans sa jeunesse, de manquer d'abandon, de laisser-aller; mais les grâces de l'esprit lui étaient venues avec les années, sa philosophie s'était tournée en enjouement. Longtemps indifférente aux détails de la vie courante, elle avait fini par comprendre « que, pour bien porter la vie, il faut presque toujours la mettre en monnaie. » Elle avait appris aussi de Mme de Souza que, dans tous les chagrins, il y a un certain guichet à passer, après lequel on trouve plus d'air, de calme, d'espace qu'on ne s'y était attendu, qu'il fallait se hâter de passer ce guichet, et elle disait : « Je crois que j'en suis dehors. » La belle humeur naturelle est quelquefois éphémère, elle est sujette à se faner dans sa fleur, elle n'est souvent qu'un déjeuner de soleil. La seule gaîté qui mérite confiance est la gaîté acquise, celle qui est née de l'expérience, du spectacle des choses humaines et qui résiste à la réflexion, celle qui a passé le guichet. Heureux qui arrive à se dire : Après tout, le monde est une comédie, et je ne paie pas trop cher mon fauteuil !

Si Mme de Rémusat savait s'aider à être heureuse, le ciel l'y aidait aussi. Les circonstances étaient venues au secours de sa philosophie, les choses avaient mieux tourné qu'elle n'eût pu le croire. Elle s'était mariée très jeune; l'homme qu'elle avait épousé avait dix-sept ans de plus qu'elle, il était veuf et très mûr d'esprit. Elle l'avait accepté par sagesse, par estime et pour reconnaître des services rendus. Les mariages de reconnaissance ne sont pas les meilleurs; d'ordinaire, il arrive un jour où l'on vérifie ses comptes, où l'on pense avoir payé sa dette; on se dit : Me voilà quitte, occupons-nous de moi. Mais il se trouva que cet homme très mûr d'esprit était le plus agréable, le plus doux, le plus attentif des maris, et peu à peu l'intérêt qu'il inspirait à sa femme prit tous les caractères d'un sentiment exalté et durable. En 1805, elle lui écrivait de Sannois, où elle était en séjour chez Mme d'Houdetot, Madeleine sans repentance et comme confite dans le souvenir de ses vieux péchés : « Mon ami, je suis convaincue que la société de cette femme serait dangereuse pour une femme faible ou malheureuse dans son choix. » Elle se hâtait d'ajouter : « N'allez pas croire pourtant que ce spectacle d'une vieillesse paisible après une jeunesse un peu égarée dérange mes principes. Je réponds de moi parce que je t'aime et que je te suis chère. Douze années d'expérience m'ont assez prouvé que mon cœur t'était uniquement destiné; mais, ta sévérité dût-elle s'en alarmer, je n'aurais pas été si sûre si tu n'avais pas été mon mari, et peut-être alors tu serais devenu mon amant en dépit de mes principes et de ma raison. » Que pensa M. de Rémusat de cette déclaration plus flatteuse que rassurante? Apparemment il fit ses réflexions, mais sans appuyer. Que deviendrait la paix de l'âme, si l'on appuyait trop ?

Mme de Rémusat avait un mari comme il y en a peu. Ce n'était pas son seul bonheur; le fils de grande espérance qu'elle avait eu à dix-sept ans faisait son orgueil, ses délices. On s'entendait à merveille, on s'adorait. Il avait l'esprit si ouvert, si prompt, si délié! Sa mère lui apprenait la vie et le monde, elle n'avait pas besoin d'en dire bien long, il comprenait à demi-mot et devinait le reste. Sainte-Beuve a comparé cette heureuse enfance à une promenade, dans laquelle un très jeune frère rejoint à pas inégaux une sœur aînée, qui lui fait signe et qui l'attend. — « Il n'y a pas entre votre âge et le mien, lui écrivait-elle, un assez long espace pour que je ne comprenne pas votre jeunesse. Les têtes de femmes demeurent toujours jeunes, et dans celle des mères, il y a toujours un côté qui se trouve avoir justement l'âge de leur enfant. » En écrivant à son mari, elle se tenait et se contenait; à son fils seul elle osait tout dire, les bagatelles qui l'occupaient, ses folies, ses doutes, ses imaginations, les aventures de son esprit. Il lui arrivait même quelquefois de le trouver trop sage, trop réservé, un peu prude. Elle lui demandait brusquement ce qu'il faisait de ses dix-huit ans. Elle se sentait revivre en lui, il était sa seconde jeunesse; elle entendait qu'il eût son roman et quelque chose à lui conter : — « On assure qu'il vous prend des accès de mélancolie et même de découragement, parce que vous ne savez pas comment arriver avec de certaines dames où vous voudriez... La tante qui fait des vers me paraît tout juste comme la Marceline qui fait aussi palpiter votre cœur. Vous allez me dire peut-être, pour continuer la citation : Mais c'est une femme! et moi, malgré ma dignité maternelle, est-ce que je rirai comme Suzanne? » Mais il n'admettait pas qu'on fît de lui un Chérubin, il prétendait qu'il n'avait pas la peau assez blanche pour cela. Toujours ferme à la parade, il ne se laissait point approcher; il ne se confessait qu'en vers, la poésie ne craint pas le vague :

Nos romances de troubadour
Sont souvent des effets sans cause,
Et si je vous parle d'amour,
C'est pour parler de quelque chose,
Car j'ai le malheur, entre nous,
De n'en pouvoir parler qu'à vous.

C'est ainsi que ce fils discret tenait à distance une mère trop questionneuse. Dans son dépit, elle lui reprochait d'être un peu sec; mais son grief n'était pas sérieux. Quand elle recevait ses lettres, il lui suffisait d'en voir l'adresse pour s'attendrir : « Je suis un peu sur votre sujet comme cet homme qui, en lisant l'affiche de la Comédie-Française et en voyant l'annonce d'*Andromaque*, se mettait à pleurer et disait : « Oh! que cela sera touchant! »

Au lendemain des cent jours, Mme de Rémusat était à Toulouse; son mari venait d'être nommé préfet de la Haute-Garonne. Leur fils suivait à Paris des études de droit, de sciences, de lettres et aussi de politique. Le ministère du duc de Richelieu s'occupait du traité de paix, les chambres s'étaient ouvertes. Le jeune étudiant, qui par ses hautes et nombreuses relations, était à même de se bien renseigner, observait tout, jugeait les hommes et les choses. De Paris à Toulouse, on échangeait ses réflexions, ses pensées, ses craintes, ses espérances. Les deux volumes dans lesquels M. Paul de Rémusat a réuni les lettres que s'écrivirent son père et sa grand'mère du mois de novembre 1815 au mois de janvier 1817 abondent en curieux détails, en anecdotes piquantes (1). Comme le dit l'aimable et spirituel éditeur, « cette correspondance retrace les premiers jours de ce gouvernement parlementaire qui est l'honneur de notre siècle, et dont la fortune est associée depuis tantôt quatre-vingts ans à la fortune de la France. » A vrai dire, ce nouveau régime, qui devait avoir ses années de gloire, s'annonçait bien mal. Jamais enfant souffreteux, chétif et criard ne débuta plus tristement dans la vie. On pouvait douter qu'il fût né viable.

M. de Rémusat avait accepté une lourde tâche en se chargeant de représenter l'ordre, la modération, les idées de gouvernement dans une ville comme Toulouse, livrée à tous les excès, à toutes les intempérances de l'esprit de faction, dans une ville où le général Ramel venait d'être assassiné par ces volontaires royalistes qu'on appelait les verdets. Il fallait contenir dans le devoir des énergumènes toujours prêts à se porter à quelque extrémité; il fallait prendre de l'empire sur des têtes surchauffées, qui ne voulaient entendre à rien, qui avaient décidé qu'un bon tiers des Français méritait d'être roué, le second tiers d'être pendu et qu'on devait confier au troisième le soin de pendre et de rouer les deux autres. Sur les bords de la Garonne, plus qu'ailleurs, le métier de préfet demandait un esprit toujours actif, ingénieux, fertile en expédiens, une main ferme autant que douce et paternelle. On était tenu de n'employer que des remèdes bénins; autrement le gouvernement se serait plaint « que l'humeur personnelle avait ajouté aux humeurs du pays, qu'on aurait pu avoir plus de douceur et de patience. » En quittant Toulouse, le duc d'Angoulême avait dit à M. de Rémusat : « Vous administrez bien, mais vous ne soignez pas assez ma noblesse de cette ville; elle est importante, et il est dans l'intérêt du roi qu'on la ménage. » En peu de mois, cette noblesse provinciale, qui correspondait par-dessus la tête des autorités avec les hauts personnages dont s'entouraient et le duc d'Angoulême et Mon-

(1) *Correspondance de M. de Rémusat pendant les premières années de la restauration*, publiée par son fils Paul de Rémusat, sénateur. Calmann Lévy, 1884.

sieur, avait ameuté contre elle toute la bourgeoisie par ses prétentions et sa morgue.

Ces vicomtes, ces marquis, dont la superbe se donnait carrière, causaient au préfet mille embarras, mille difficultés. S'avisait-il de leur battre froid, il se voyait recherché aussitôt par les ex-jacobins, qui cherchaient à le compromettre. Il fallait tenir à distance ces dangereux amis, leur prouver qu'on n'était pas de leur bord, et se défier de tout le monde, même des infidélités de la poste. « Dans un pays comme celui-ci il faut, ou tâcher de voir les deux partis, à quelque prix que ce soit, ou se renfermer absolument, comme si on avait la peste, et prendre la position attristante d'un préfet des cent jours. » La situation de M. de Rémusat était d'autant plus délicate que, durant de longues années, il avait servi l'empereur. « Je n'estime pas, disait La Bruyère, que l'homme soit capable de former un projet plus vain que de prétendre échapper à toute sorte de critique. » Le préfet de Toulouse aurait été le plus chimérique des administrateurs s'il s'était flatté de contenter personne, d'obtenir le plus mince éloge de qui que ce fût. Son équité témoignait de la tiédeur de son zèle, sa modération lui était imputée à lâcheté.

Dans quelque parti que nous nous enrôlions, c'est notre maladie à nous autres Français de ne pas compter assez avec l'histoire, de prétendre asservir la destinée à nos programmes. Les ultra-royalistes de 1816 se proposaient d'en finir d'un coup avec la France nouvelle. On avait raison de les appeler les jacobins blancs. Ils entendaient détruire l'œuvre de la révolution par les moyens mêmes qu'elle avait employés pour s'établir. Ils voulaient emprunter la terreur à la convention et l'arbitraire à Napoléon Ier. Ils attaquaient les institutions, ils conservaient les procédés. C'est ce qui faisait dire plus tard à Paul-Louis Courier que l'empire durait encore, que l'esprit de Bonaparte n'était pas à Sainte-Hélène, qu'il était en France dans les hautes classes. A leurs âpres et implacables rancunes les jacobins blancs joignaient de mystiques fureurs. Leurs haines s'appuyaient de Dieu, leurs appétits se réclamaient du droit divin, leurs blâmes étaient des anathèmes, leurs censures des excommunications. Ils partageaient les Français en bons et en mauvais sujets, en bien pensans et en mal pensans, en élus et en réprouvés. Les élus étaient *les purs*, ceux qui étaient plus royalistes que le roi Louis XVIII et maudissaient la charte comme une œuvre de Satan. Les réprouvés comprenaient les bonapartistes, les libéraux, les philosophes, les fédérés et ces pauvres paysans tout éperdus qui croyaient que l'empereur allait revenir de son île avec une armée de nègres à trois yeux, qu'il fallait se hâter de cacher les drapeaux blancs. Goethe prétendait qu'au dernier jour, le juge suprême, après avoir placé les boucs à sa gauche et les brebis à sa droite, dirait aux hommes de

bon sens : « Vous autres, mettez-vous tout droit devant moi afin que j'aie le plaisir de vous regarder. » En 1816, Toulouse avait pour préfet un de ces hommes de bon sens qui ne sont ni boucs ni brebis. Mais Mme de Rémusat se plaignait que dans la ville qu'il administrait le bon sens était un grave inconvénient. « C'est comme si on voulait parler raison aux habitans de Charenton. »

Les ultras exigeaient que l'administration, la justice, la gendarmerie fussent à leur dévotion et s'employassent à servir leurs jalouses colères. Ils demandaient qu'on ne fît pas de quartier aux mal pensans, que tout fût permis aux purs. Des verdets avaient entraîné dans une maison écartée un innocent qui rentrait chez lui; le pistolet au poing, ils lui avaient fait signer un billet de deux mille francs. On s'indignait que le procureur du roi eût consenti à recevoir la déposition de la victime. D'autres verdets avaient roué de coups un pauvre diable de coiffeur, soupçonné d'avoir mis autrefois des papillotes à Mme Bonaparte; ils ne furent point inquiétés. Un commissaire de police, nommé Beaurecueil, grand dépisteur de fédérés, plus royaliste que toute la ville, protégé, comme il s'en vantait, par le duc de Brancas, fatiguait les autorités de ses dénonciations téméraires. Dans un dîner dont il était, deux couverts d'argent vinrent à manquer; on les retrouva dans ses bottes. On tâcha d'étouffer l'affaire, qui n'aurait point eu de suites, si le préfet n'eût parlé haut et rendu quelque courage au ministère public. Devant le tribunal, Beaurecueil allégua que, pendant les cent jours, un fédéré lui avait appliqué un coup de sabre sur la tête, que ce coup lui avait un peu dérangé la cervelle, qu'il avait quelquefois des absences, qu'il était saisi d'un tic qui le portait à enfouir dans ses grandes bottes tout ce qu'il voyait. Son excuse parut insuffisante, on le condamna à huit ans de galères, lui, son tic et ses bottes, malgré les vives réclamations des ultras, qui levaient les bras au ciel et criaient haro sur les juges.

Les jacobins blancs s'occupaient principalement de réclamer l'épuration de tous les services publics. Si le préfet les eût écoutés, il eût mis tout le monde à pied. Il était accablé de lettres qui signifiaient à peu près : « Un tel est un drôle, donnez-moi bien vite sa place. » Ces quémandeurs, qui auraient voulu exclure de tout emploi « quiconque avait trempé dans les souillures du service de Bonaparte, » avaient souvent peu d'orthographe et encore moins de vergogne. Nombre de ces *purs* avaient sollicité jadis les bonnes grâces des préfets impériaux : « En vérité, ma petite, écrivait Mme de Rémusat à sa sœur Mme de Nansouty, il faut que votre beau-frère soit un bien bon homme, car il a des cartons pleins de lettres, de demandes, de mémoires, laissés par ses prédécesseurs et signés par les plus *purs* d'aujourd'hui, qui prouvent que s'ils n'obtenaient pas quelque chose,

ce n'était pas faute de courtiser l'autorité. Un autre que lui pourrait tirer des vengeances assez malignes avec ces paperasses. » Pour extorquer les destitutions désirées, toute illégalité semblait bonne. M. de Rémusat s'en plaignait-il, on lui représentait qu'on ne pouvait travailler avec trop de zèle à la bonne cause, qu'il fallait tous mettre la main à la pâte, que la loi était faite pour les temps tranquilles. On demandait des épurations jusque dans le clergé, on accusait l'archevêque de ne pas nettoyer assez la vigne du Seigneur. Beaucoup de desservans étaient suspects de tiédeur ou d'hérésie. Plus tard, on chargea le moine de refaire l'éducation du curé, et ce fut alors que Paul-Louis s'écria : « Dieu nous livre au picpus. Ta volonté, Seigneur, soit faite en toute chose ! Mais qui l'eût dit à Austerlitz ? »

C'étaient d'étranges gens que les ultra-royalistes. S'ils faisaient peu de cas de la loi, ils tenaient peu de compte de leur roi, de ses volontés, de ses désirs, de ses vrais intérêts. Ils lui contestaient jusqu'au droit d'être clément, ils voulaient que leur maître fût l'humble et docile serviteur de leurs passions. Autant qu'il était en eux, ils diminuaient, ils ravalaient son autorité. A Paris, la chambre introuvable se mêlait de ce qui ne la regardait pas, empiétait sur le pouvoir exécutif, sur les prérogatives royales, se permettait de critiquer des choix, de dicter des nominations. En province, on tenait des propos cavaliers sur le souverain, on le traitait fort lestement, on lui marchandait son respect, son obéissance, on lui faisait ses conditions, on lui mettait le marché à la main : « Des conditions avec le roi ! s'écriait Mme de Rémusat. Les royalistes de cette trempe devraient prendre un autre nom; la langue se trouve tellement faussée par l'esprit de parti qu'on finit par ne plus s'entendre. » Les ultras n'étaient que des ligueurs, des révolutionnaires retournés. La race n'en est pas morte. Aujourd'hui encore, ne voyons-nous pas de zélés monarchistes qui se réservent le bénéfice d'inventaire, qui disent résolument à leur souverain d'adoption : « Dis-moi si tu as mes opinions et je te dirai si tu es mon roi ! » — Il faut conclure de là que le royalisme est bien malade; il l'était déjà en 1816.

Passe encore si le préfet de Toulouse n'avait eu affaire qu'aux vicomtes et aux marquis. Les marquises et les vicomtesses lui donnaient encore plus de tracas par l'âcreté de leur humeur, par la violence de leurs propos. En matière de haine, l'homme a des pudeurs que la femme ignore. Ses iniquités lui inspirent une confusion secrète qui le porte à les colorer, à sauver les apparences. La femme qu'une mouche a piquée se sent à l'aise dans l'injustice, elle y prend un plaisir extrême. Parmi les belles Toulousaines, il y avait des blondines qui demandaient des exécutions, des gibets; plus d'une aimable dévote plaignait de tout son cœur l'assassin du général Lagarde. Quand on arrêta

Beaurecueil, l'homme au tic, Mme de P... déclara que c'était une infâme manœuvre, que les jacobins avaient voulu perdre cet héroïque défenseur de la bonne cause en fourrant des couverts d'argent dans ses bottes. D'autres disaient : — « Comment! Il avait besoin de couverts, ce pauvre homme! Que n'en demandait-il? Nous lui en aurions toutes donné. » — Ce qu'il y avait de plus grave, c'est que ces jacobines blanches prenaient à l'envi sous leur patronage les associations clandestines que le préfet avait l'ordre de poursuivre et de supprimer. Elles aimaient à recevoir des sermens secrets de vengeance, on aimait à s'agenouiller devant elles pour les prêter : — « Ce sont les femmes et toujours les femmes, disait Mme de Rémusat, qui échauffent tout cela. Les confesseurs devraient ordonner l'amour pour pénitence. On arriverait ensuite à la sagesse par ce singulier chemin. »

Elle se flattait cependant qu'à force de politesse, elle apprivoiserait ces orgueils et ces fureurs, qu'en leur procurant des plaisirs, elle réussirait à les distraire. Elle recevait beaucoup, elle donnait des bals blancs, elle pensait que la douceur et le violon viennent à bout de bien des choses. Ses inventions étaient en pure perte. Pour lui faire pièce, Mme de H... projetait d'organiser *une fête des purs,* où l'on n'inviterait que les gens qui n'avaient rien fait depuis quinze ans. Une autre de ces furibondes déclarait qu'on ne pouvait sans déshonneur mettre les pieds dans les salons de la préfecture; elle disait à qui voulait l'entendre : — « M. de Rémusat est un coquin, et il faut être des coquins pour aller chez lui. » — Malgré sa mansuétude, si imperturbable que fût son flegme, M. de Rémusat sentait par instans la patience lui échapper, la nausée le prenait; sa seule consolation était de conter ses douleurs à son chat. Il est certain qu'un beau chat est un être consolant. Soit qu'il dorme sur son museau ou roulé en boule, *in se ipso totus, teres atque rotundus,* soit que, sortant de son repos, il étire sa longue échine, bâille et nous regarde de ses yeux verts, il nous enseigne toute la philosophie d'Horace, les indifférences, les mépris qui sont nécessaires au bonheur. Le chat de la préfecture était adoré de ses maîtres, quoiqu'il eût de regrettables lubies. Il était sujet à se tromper sur les saisons. Abusé par la douceur d'un beau mois de janvier, il se croyait au printemps; les amandiers en fleur réveillaient brusquement sa jeunesse, il plantait là son monde, partait, ne revenait plus. Il fallait courir après lui; le préfet et la préfète l'allaient chercher jusque sur les gouttières. Il reparaissait quelques jours plus tard affamé, l'air confus et dolent, honteux de son aventure, une oreille déchirée, une patte foulée, le corps râpé et amaigri, promettant de ne plus recommencer. C'était un chagrin qui s'ajoutait aux autres.

C'est la marque d'un esprit distingué que de savoir employer à son instruction les hommes et les choses qui lui déplaisent. Mme de Rému-

sat était à une dure école, elle s'y instruisait tous les jours. Elle avait commencé par être beaucoup plus autoritaire que libérale. Elle avait applaudi au coup d'état du 18 brumaire, qui semblait préserver à jamais la France des désordres du directoire comme des convulsions de la terreur. Elle avait approuvé la proclamation de l'empire. Elle s'était déclarée satisfaite « de la liberté réglée » que Napoléon Ier octroyait à ses sujets. Quand cet homme à la main pesante eut lassé sa patience et son admiration, elle lui reprit son cœur, tourna ailleurs ses espérances. Elle vit avec plaisir revenir les Bourbons, la paix revenait avec eux. Elle était d'avis que la France avait surtout besoin d'être bien administrée, que de bons préfets, appliqués et corrects, suffisaient amplement à son bonheur, que l'essentiel dans ce monde est l'ordre et le repos. Mais les expériences qu'elle faisait à Toulouse, les sottises et les déraisons des *purs* lui avaient ouvert les yeux en lui révélant les origines de la révolution, ses causes et son utilité. Dès le mois de janvier 1817, elle écrivait à son fils : « On supportait encore le despotisme de Bonaparte, outre qu'il était consolidé par ses victoires, parce qu'on sentait qu'il ne produisait qu'un retard passager. On s'était arrêté, mais on ne reculait pas, et le nez de la révolution se laissait deviner sous son manteau impérial... La révolution est forte, et moi aussi je suis d'avis qu'on la comprime dans ses excès, mais pour y parvenir, il faut la légitimer dans ses libertés. Voilà mon mot, comme dit Figaro; gardez-le pour vous. »

L'influence et les avertissemens de son fils avaient contribué plus que les folies des jacobins blancs à l'affranchir de ses préjugés, à modifier ses jugemens. Au début, elle le raillait, lui cherchait plus d'une querelle. Peu à peu, elle en vint à se dire : C'est lui qui a raison. Elle finit par penser à peu près comme lui. Le frère très cadet avait devancé sa sœur aînée, et c'est une chose étonnante que la précoce maturité de ce jeune libéral de dix-huit ans, pour qui la vie et la politique semblaient n'avoir plus de secrets. Sans négliger son droit et les cours de la Sorbonne, il étudiait l'art d'être un homme du monde et de ne pas devenir un mondain. Très répandu, très goûté, il allait chercher dans les salons du plaisir, des nouvelles, une pâture pour les infinies curiosités de son esprit; il n'y cherchait pas ses opinions, il se chargeait de se les faire lui-même. Qu'il eût causé avec M. Molé, M. Pasquier ou le prince de Talleyrand, il réservait son indépendance, revisait les jugemens et les cassait quelquefois. Ce jeune esprit avait déjà trouvé son équilibre et raisonnait d'aplomb sur toute chose. Mais, comme Zadig, il n'affectait rien et savait respecter la faiblesse des hommes ; il avait découvert que l'orgueil de la raison est le plus insupportable de tous.

Ce qui se passait autour de lui l'attristait souvent. Le spectacle d'un

pays où le malheur ne faisait qu'irriter la haine lui était pénible, il déclarait qu'il n'y a rien de si hideux que des hommes qui se battent sur des ruines. Mais il augurait bien de l'avenir, son optimisme réfléchi lui rendait sa gaîté, les démences dont il était témoin lui servaient à mieux jouir de son bon sens, et c'est un des plaisirs exquis de la vie que de se sentir sage parmi des fous qu'on n'est pas chargé de guérir ou de gouverner. On voit passer dans les lettres qu'il adressait à sa mère des figures et des masques bien étranges. En apprenant la condamnation du maréchal Ney, une petite femme lève ses yeux bleus au ciel et s'écrie : « Quelle douce satisfaction ! » Une autre petite femme en rose, l'air pincé, les lèvres serrées, dit au garde des sceaux : « Monsieur le ministre, j'espère au moins qu'on va nous rendre nos anciens supplices. » Quelqu'un à qui on cite les *Provinciales* répond d'un ton sec qu'il n'a pas l'habitude d'aller chercher ses opinions en province. Un M. de Saint-Romain propose de fermer les écoles pour dix ans, parce que l'ignorance vaut mieux que les mauvais principes. Que d'inepties sont débitées « par des orateurs séraphiques dans une chambre travaillée de mains de prêtres ! » Tel député demande qu'on livre la fortune publique aux communautés et qu'on restitue l'état civil au clergé. Tel autre désire qu'on place un crucifix derrière le fauteuil du président et réclame du même coup le rétablissement de la potence. Un troisième voulait qu'on remplaçât par des rois de France la statue de Cicéron, qu'il prenait pour Mucius Scévola, ce qui fit dire dans tout Paris qu'il fallait mettre Pépin le Bref sur la tribune et en exclure Louis le Bègue : « La société est assez divertissante. On s'y dit des injures sans se brouiller. J'ai sous les yeux deux femmes qui sont les plus drôles du monde : « Alix, ne dites pas cela, ou je m'en vais. — Comment ! que je ne dise pas ! Mais je vous assure, ma très chère, que vos amis sont tous des gredins. — Les vôtres n'ont ni raison ni honneur. — Je n'aime pas les coups de patte. — C'est que vous aimez les coups de poignard... Et moi, je pouffe de rire. » Après avoir ri, il taillait bien vite sa plume, il composait d'agréables chansons, où sa gaîté s'épanchait en malice. Il égratignait tout le monde, il n'écorchait personne.

Sa mère goûtait ses petits vers, mais elle trouvait qu'il se moquait trop; elle craignait que l'abus des épigrammes et de la critique ne le gâtât. Il s'appliquait à la rassurer. Au goût des couplets il joignait un amour naissant pour la philosophie qui devait être jusqu'à la fin sa grande, sa vraie passion, et la philosophie lui avait appris que les idées sont des puissances, qu'elles travaillent sourdement, qu'elles font leur chemin dans l'ombre. « Bien travaillé, bonne taupe ! » disait Hamlet. L'apprenti philosophe signifiait à sa mère qu'en dépit des préjugés et de tous les obstacles, le triomphe des idées libérales était

assuré, que la France trouverait dans un régime de liberté constitutionnelle un adoucissement à ses malheurs, une consolation de ses défaites. Après l'avoir taxé d'esprit sec, elle le traitait d'utopiste, après quoi elle trouvait qu'il était tout simplement parfait, qu'il savait concilier le sérieux avec l'heureuse légèreté de ses années, la moquerie avec la générosité et la chaleur de l'âme. Il avait chanté au *Rocher de Cancale* des couplets où il célébrait les joies du bel âge :

Tant qu'il durera,
Larirette,
On en jouira,
Larira.
Quand il passera,
L'on poursuivra
Un cordon, un duché, la barrette...
Puis on vieillira,
Larirette,
Et l'on s'en ira,
Larira.

Il parlait pour les autres, car il n'a jamais vieilli. C'était un genre d'accident qui lui semblait bizarre et lui inspirait une dédaigneuse pitié.

Nous sommes vieux le jour où nous ne disposons plus de nous, le jour où nous devenons les prisonniers de nos souvenirs et de notre passé. L'auteur des couplets sur le bel âge est toujours resté jeune parce qu'il a gardé jusqu'à la fin toute la liberté de son esprit. Il y a deux méthodes pour la sauver : les chansons et la métaphysique ; il a usé de l'une et de l'autre. Il a été toute sa vie un sceptique idéaliste. Il parlait avec quelque ironie des événemens d'ici-bas ; il savait que la machine ronde est sujette à se déranger ; mais il croyait à quelque chose qui ne se dérange jamais et qui se mêle de nos destinées ; il était fermement persuadé que la raison finit par avoir raison. Il a eu ses métamorphoses ; s'il n'a jamais varié dans ses principes, il était toujours prêt à en changer la forme, à les accommoder aux circonstances. Il lui en a moins coûté qu'à tout autre monarchiste parlementaire d'admettre la république ; il y avait de la bonne humeur et de l'espérance dans ses résignations. Mieux que personne, il a pratiqué la maxime du philosophe qui définissait la sagesse, l'art de se prêter au monde en lui demeurant supérieur. Il nous disait, peu d'années avant sa mort, qu'il se sentait à la fois très indifférent et très passionné ; quand on tient beaucoup aux grandes choses, on se soucie médiocrement des petites, et on n'attache pas son bonheur à la roue de la fortune. Cet éminent penseur doublé d'un homme d'état a été plus d'une fois ministre, et chaque fois il a quitté le pouvoir sans chagrin, sans regret, avec un sentiment sincère de délivrance, bénis-

sant le sort qui l'arrachait aux ennuis, aux misères de la politique courante et le rendait à ses livres et à ses pensées. Il avait à peine dix-neuf ans quand il écrivait à sa mère : « Ne comptons sur rien ; ayons soin seulement que le sort nous trouve armés et préparons-nous des biens qu'on ne perd pas. Montesquieu a dit cette parole, qui doit être la règle perpétuelle de notre conduite si nous sentons que nous ne sommes pas faits comme tout le monde : « Le mérite console de tout. » C'est un livre que ce mot-là, c'est une vie tout entière. » Oui, vraiment, le mérite console de tout, même d'être battu dans une élection par M. Barodet.

Dans le temps où cette mère et ce fils échangeaient leurs réflexions en faisant assaut d'esprit et de bon sens, les troupes alliées occupaient encore Paris, et la situation de la France, en proie à des fureurs intestines, était aussi triste qu'alarmante. Elle n'avait, pour résister aux périlleux entraînemens d'une chambre affolée, qu'un ministère faible, timide, mal assis, et, comme le remarquait M. de Villèle, « quand des ministres ne sont pas forts, une chambre se laisse mener par ses plus mauvaises têtes. » C'était à peu près vers cette époque qu'une femme louche demandait à M. de Talleyrand comment allaient les affaires et qu'il répondait : « Comme vous voyez, madame. » Toutes les fois qu'on étudie l'histoire de la restauration, soit dans le beau livre de M. de Viel-Castel, soit dans des récits familiers et des documens anecdotiques, on se convainc que, si les Bourbons étaient rentrés douze ans plus tôt, la France nouvelle ne se serait sauvée qu'au prix d'une guerre civile, et on pardonne beaucoup de choses à Napoléon Ier parce que c'est lui qui a établi la nouvelle société sur des fondemens si solides que l'édifice construit par son génie a pu défier toutes les tempêtes. On se dit aussi que les partis font toujours le contraire de ce qu'ils veulent, que cette chambre introuvable qui aspirait à restaurer l'ancien régime a contribué malgré elle à créer la monarchie parlementaire, que ses perpétuelles irrévérences ont accoutumé le gouvernement royal à se laisser contrôler et discuter. Mais on se dit surtout que la France a traversé de bien lugubres défilés et qu'elle a su en sortir. Convertie à l'optimisme de son fils, Mme de Rémusat lui écrivait le 13 juin 1816 : « Que tout cela est embrouillé, mon enfant ! Et cependant j'ai la persuasion intime que d'utiles clartés sortiront de tout ce chaos. Laissons crier, et disons entre nous que la nation française sera quelque jour encore une belle nation. »

Étrange pays que la France ! on dirait parfois qu'elle s'applique à justifier toutes les craintes qu'on peut concevoir pour son avenir, et finalement elle donne toujours tort à ceux qui en désespèrent.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

CORRESPONDANCE DE GUSTAVE FLAUBERT AVEC GEORGE SAND.

S'ils eussent eu le bon goût, pour publier les *Lettres de Gustave Flaubert à George Sand*, d'attendre seulement quelque quinze ou vingt ans encore, on voit bien ou du moins on devine ce que les héritiers de Flaubert, sans aucun doute, et son libraire, peut-être, n'y eussent pas gagné; mais on voit moins clairement ce que Flaubert lui-même, et ses lecteurs, et l'histoire littéraire enfin y eussent perdu. Cette manière d'honorer des morts, en les imprimant pour ainsi dire tout vifs, a décidément quelque chose de trop irrespectueux. Il est permis d'exploiter son oncle, tous les neveux le savent; mais l'usage y demande cependant quelques précautions; et l'usage en ce point, comme en tant d'autres, ne laisse pas d'avoir sa raison d'être. On a trouvé généralement que les éditeurs des *Lettres de Flaubert à George Sand* eussent bien fait de s'y conformer.

Il n'y a qu'une excuse à tant d'empressement : c'est quand les éditeurs d'une correspondance de ce genre ont ce scrupule au moins de profiter de leur situation privilégiée pour l'éditer correctement, y joindre les éclaircissemens qu'elle réclame toujours, et, — je le dirai sans plus d'égards pour les manies de notre temps, — en faire ce que l'on appelait autrefois la toilette. Cette excuse, les éditeurs des *Lettres de Gustave Flaubert à George Sand* ne l'ont même pas. Dirai-je que je les soupçonne d'avoir gardé par devers eux des lettres entières? Je dirai du moins que s'il en manque, et il en manque, c'était strictement leur devoir d'éditeurs de nous en avertir. Il est vrai que, par compensation, ils ont laissé tout au long s'étaler dans cette correspondance les jurons, encore plus inutiles qu'indécens, dont Flaubert émaillait à plaisir sa prose familière! S'ils ne nous ont pas signalé les lacunes de la *Correspondance*, les éditeurs ne nous ont pas davantage donné les renseigne-

mens que nous attendions d'eux. Bien mieux, ou bien pis! ils n'ont pas même eu le soin d'en établir les dates, et de contrôler au moins les lettres de Flaubert par celles de George Sand. C'est ainsi qu'ils ont daté de 1867 une lettre de Flaubert qui répond mot pour mot à une lettre de George Sand datée de 1863; et ce n'est pas, comme on l'entend bien, le seul exemple de leur négligence et de leur incurie que nous pourrions donner. Nous en pourrions donner aussi de leur fâcheuse partialité. Quand on fait tant que d'imprimer les noms propres dans une correspondance, on les y imprime tous, et l'on ne fait pas exception pour « l'ami ***, » celui qui trouvait *Don Quichotte* ennuyeux et qui comparait l'auteur de *Fanny* à l'auteur de *René*. On ménage tout le monde ou on ne ménage personne, et cette règle doit être absolue.

Quoi qu'il en soit, puisque la correspondance est là, puisque, dès à présent, sur tant d'autres correspondances, elle a ce précieux avantage d'être vraiment un dialogue, et même, comme on va voir, sur plusieurs points, une discussion dans les règles, nous avons le droit d'y puiser; et c'est ce que nous allons faire. Car elle a vraiment son intérêt. Volontairement ou involontairement, impuissance ou parti-pris, si l'épistolier y est au-dessous du médiocre, s'il n'a ni cette facilité, ni cette aisance, ni ce naturel, ni quelqu'une enfin que ce soit des qualités que l'on estime dans ce genre d'écrire; et si, d'autre part, l'homme lui-même ne s'y montre nullement sous des traits propres à lui séduire ceux qui déjà n'aiment pas trop la nature de son talent, les théories de l'artiste y sont du moins curieuses à examiner. On les connaissait, sans doute, on pouvait déduire les unes de ses œuvres, et les autres, il les avait lui-même, selon son expression, « dégoisées dogmatiquement, » dans l'instructive préface qu'il a mise aux *Dernières Chansons* de son ami Louis Bouilhet. Mais, obligé qu'il est ici de sortir, comme on dit, toutes ses raisons, il s'y explique plus amplement qu'il ne l'avait fait nulle part; et rien ne saurait être plus intéressant, — sur deux ou trois questions qui sont toujours actuelles, toujours pendantes, et toujours obscures, — que d'opposer les décisions de l'auteur de *Valentine* et du *Marquis de Villemer* à celles de l'auteur de *l'Éducation sentimentale* et de *Madame Bovary*.

Nous l'avons dit déjà plusieurs fois, et nous le disions ici même, au lendemain de la mort de Flaubert : avant tout, par-dessus tout, Flaubert fut un artiste, rien qu'un artiste, et de ces artistes chez qui deux ou trois facultés prédominantes, exclusives, absolues, tyranniques, rétrécissent, absorbent et finissent littéralement par annihiler toutes les autres. Il en est résulté que Flaubert n'a rien compris du monde et de la vie que ce qui pouvait, selon son mot, « profiter à sa consommation personnelle, » et que tout le reste a toujours été, à son égard, comme nul et non avenu. Cette grande haine elle-même de la bêtise humaine,

cette haine qui l'a si bien servi dans *Madame Bovary*, mais si mal, en revanche, dans *l'Éducation sentimentale*, n'était rien de plus que la projection de sa propre sottise, à lui, sur les choses qu'il ne pouvait comprendre, et parce qu'elles étaient étrangères à son art. Lorsque, par exemple, il écrivait à George Sand, en 1867, ces lignes que l'on appellerait coupables sous une autre plume, et qui ne sont que ridicules sous la sienne : « On a tenu, au dernier Magny, de telles conversations de portiers, que je me suis juré intérieurement de n'y jamais remettre les pieds. *Il n'a été question tout le temps que de M. de Bismarck et du Luxembourg*. J'en suis encore gorgé; » cette boutade n'en était pas une, il était absolument sincère, et il ne concevait positivement pas qu'entre gens de lettres et artistes une conversation roulât sur la politique, la politique étant chose étrangère, indifférente, et, selon lui, plutôt hostile à l'art. L'homme est fait pour l'art, et non pas l'art pour l'homme ; il n'y a donc dans la vie que l'art, et rien autre chose que l'art ne nous importe ; le reste, tout le reste, n'est que sottise et vulgarité : telle est sa mesure des choses et des hommes. Les choses n'ont de valeur ou même d'intérêt à ses yeux qu'autant qu'elles peuvent servir à l'élaboration de l'œuvre d'art future, et les hommes ne sont dignes pour lui de quelque attention, ou, si je puis ainsi dire, de quelque conversation seulement, qu'autant qu'ils mettent l'art au-dessus de tout, et l'art compris comme il le comprend. Cette conception de l'art, qui devient, pour un véritable artiste, une conception de la vie même, et qui l'est effectivement devenue pour Flaubert, est haute, sans contredit, mais malheureusement très étroite, et tout à fait inintelligente.

L'une des premières conséquences que Flaubert en tirait, c'était, qu'y ayant fort peu d'hommes capables de comprendre l'art comme il le comprenait, l'artiste, impassiblement dédaigneux de la foule, ne devait travailler que pour dix ou douze lecteurs ou spectateurs seulement. On se doute aussitôt que George Sand ne goûtait pas beaucoup ce principe. « Je vous ai entendu dire : « Je n'écris que pour dix ou douze personnes seulement. » On dit, en causant, bien des choses qui ne sont que le résultat du moment ; mais vous n'étiez pas seul à le dire; c'était l'opinion du *lundi*, ou la thèse de ce jour-là : j'ai protesté intérieurement. Les douze personnes pour lesquelles on écrit vous valent ou vous surpassent; vous n'avez eu jamais besoin, vous, de lire les onze autres pour être vous. Donc on écrit pour tout le monde, pour tout ce qui a besoin d'être initié. *Quand on n'est pas compris, on se résigne et l'on recommence. Quand on l'est, on se réjouit et on continue*... Qu'est-ce que c'est que l'art sans les cœurs ou les esprits où on le verse? Un soleil qui ne projetterait pas de rayons et ne donnerait la vie à rien. » Elle aurait pu ajouter que si peut-être des philosophes (comme l'auteur du livre de *l'Intelligence*), ou des érudits (comme

l'auteur de la *Vie de Jésus* et des *Apôtres*), peuvent quelquefois, en raison même de la nature toute spéciale de leurs travaux, ne les adresser qu'à quelques douzaines de lecteurs en Europe, c'est un droit que n'ont pas ceux qui, comme Flaubert, écrivent des romans ou composent pour le théâtre. Les conditions du genre dominent ici les caprices de l'artiste. D'une manière universelle, on écrit pour être lu. Mais, d'une manière plus particulière, lorsque, comme au théâtre et comme dans le roman, c'est la représentation de la vie que l'artiste se propose pour but, alors on peut dire qu'il appelle tout ce qui lit et tout ce qui vit à juger lui-même de la fidélité, de l'originalité, de la vérité de la représentation. Les artistes proprement dits ne sont en effet juges de l'art que dans la mesure certaine, mais étroite, où l'œuvre d'art relève de l'exécution, du métier, du procédé. Mais en tant que l'œuvre d'art relève de l'expérience de la vie et de l'observation de la réalité, c'est le public, dans le sens le plus large du mot, qui en redevient le juge naturel, et, plus communément qu'on ne le croit, le vrai juge.

Si Flaubert ne le savait pas, il le sentait du moins. « J'ai déjà combattu ton hérésie favorite, qui est que l'on écrit pour vingt personnes intelligentes et qu'on se fiche du reste, lui écrivait encore George Sand. Ce n'est pas vrai, puisque l'absence de succès t'irrite et t'affecte. » Elle avait raison. Semblable en ce point à tout le monde, Flaubert, quand il réussissait, ne trouvait plus l'humanité si sotte ni le public si niais, mais quand il ne réussissait pas, plutôt que de chercher les raisons de son insuccès où elles étaient, à savoir dans la nature même du *Candidat* ou de *la Tentation de saint Antoine*, il les lui fallait trouver dans une cabale, dans un « parti-pris de dénigrement, » dans une rancune ou dans une haine de quiconque ne s'époumonnait pas à crier au chef-d'œuvre. Et toutefois, si c'était un peu chez lui, ce n'était pas uniquement excès maladif d'orgueil ou de vanité; c'était encore, c'était surtout incapacité de comprendre que son œuvre pût être autrement conçue qu'il ne l'avait exécutée. Non-seulement il ne pouvait pas voir une chose autrement qu'il ne l'avait une fois vue, et ainsi redresser, élargir, corriger sa vision; mais il n'admettait pas que personne pût la voir autrement qu'il ne l'avait vue. De là son étonnement, en présence de la critique, si modérée, si bienveillante, si complaisante qu'elle fût, comme celle que Sainte-Beuve avait faite un jour de *Salammbô*. De là encore son intolérance ou plutôt son inintelligence de toutes les œuvres qui ne répondaient pas à son idéal d'art. De là enfin son dédain, son mépris, je ne dis pas de la foule, mais de tout ce qui n'était pas les « dix ou douze lecteurs » qui voyaient et pensaient comme lui. « Il ne faut pas plus écrire pour vingt personnes, lui répétait inutilement George Sand, que pour trois ou pour cent mille. Il faut écrire pour tous ceux qui ont soif de lire et qui peuvent profiter d'une bonne lecture. » Profiter d'une bonne lecture! J'imagine qu'à ces mots, s'il s'y arrêta, car la lettre est

fort longue, les bras durent tomber à Flaubert d'étonnement et d'indignation. Profiter d'une bonne lecture! instruire en amusant! améliorer les masses en leur prêchant la vertu! faire de l'œuvre d'art un moyen d'évangélisation! mettre dans le roman des intentions, des leçons, des lieux-communs de morale!.. C'était en 1876; la correspondance durait depuis plus de dix ans : l'un s'appelait Gustave Flaubert, l'autre s'appelait George Sand. George Sand avait raison, Flaubert n'avait pas tort; ils ne s'étaient pas compris! Et ce n'est pas ce qu'il y a de moins curieux dans cette correspondance d'artistes.

Se comprenaient-ils davantage quand ils agitaient la question de savoir ce que l'écrivain doit ou ne doit pas engager de sa personnalité dans son œuvre? C'est l'une des plus complexes et des plus difficiles que l'esthétique puisse débattre. On sait encore, sur ce point, les théories de Flaubert. Drame ou roman, poésie même, l'artiste, selon lui, devait être absent de son œuvre, et se garder comme d'un crime d'y laisser seulement transparaître son opinion sur ses personnages. « J'éprouve une répulsion invincible, écrivait-il, à mettre sur le papier quelque chose de mon cœur; *je trouve même qu'un romancier n'a pas le droit d'exprimer son opinion sur quoi que ce soit.* Est-ce que le bon Dieu l'a jamais dite, son opinion? Voilà pourquoi j'ai pas mal de choses qui m'étouffent, que je voudrais cracher et que je ravale. A quoi bon les dire, en effet? *le premier venu est plus intéressant que Gustave Flaubert, parce qu'il est plus général et, par conséquent, plus typique.* » George Sand lui répondait par ce cri d'éloquence : « Ne rien mettre de son cœur dans ce que l'on écrit? Je ne comprends plus du tout, oh! mais du tout! Moi, il me semble que l'on n'y peut pas mettre autre chose. Est-ce qu'on peut séparer son esprit de son cœur? Est-ce que c'est quelque chose de différent? Est-ce que l'être peut se scinder? Enfin, ne pas se donner tout entier dans son œuvre me paraît aussi impossible que de pleurer avec autre chose qu'avec ses yeux, ou de penser avec autre chose qu'avec son cerveau. » Et Flaubert de répliquer de la seule manière qui lui fût possible c'est-à-dire en se répétant. « Je me suis mal exprimé, en vous disant qu'il ne fallait pas écrire avec son cœur; j'ai voulu dire : « ne pas mettre sa personnalité en scène. » Je crois que le grand art doit être scientifique et impersonnel. Il faut par un effort d'esprit se transporter dans les personnages et non pas les attirer à soi : voilà du moins la méthode; ce qui arrive à dire : « Tâchez d'avoir beaucoup de talent et de génie même si vous pouvez. » C'était se dérober et fermer la controverse avant qu'elle fût ouverte. Flaubert était peu discuteur, comme tous les gens dont le siège est fait, qui ne sauraient le refaire, même s'ils le voulaient; et que, par conséquent, la contradiction ennuie sans les éclairer, trouble sans les ébranler, et irrite sans les persuader. C'était d'ailleurs ici sagement fait à lui, car il n'eût guère

pu prolonger la discussion qu'en la rendant pour ainsi dire toute personnelle à George Sand.

En effet, comme tous les écrivains qui, chez nous, depuis tantôt cent ans, ont procédé de Jean-Jacques ou, pour mieux préciser encore, de *la Nouvelle Héloïse* et des *Confessions*, c'est sa personnalité que l'auteur d'*Indiana*, de *Valentine*, de *Jacques* a mise le plus souvent en scène. Or il est bien certain, — Flaubert là-dessus a raison, — qu'en ce sens, et, comme disent les mathématiciens, toutes choses égales d'ailleurs, les œuvres sont d'autant plus haut placées dans le ciel de l'art qu'elles sont plus impersonnelles, c'est-à-dire moins révélatrices de la personne de l'artiste, et surtout de l'histoire de sa vie, de ses idées et de ses sentimens. Il semble cependant, à voir les discussions qui, de notre temps, se sont élevées sur ce point, que cette vérité soit tombée dans un profond oubli. Sans prétendre ici l'en dégager tout à fai et la remettre en pleine lumière, il suffira de demander à ceux qui seraient tentés de la méconnaître ce qu'ils retrouvent donc de l'histoire et de la personne de Shakspeare dans *Hamlet* ou dans *Othello*, des aventures et de la vie de Molière dans *Tartufe* ou dans *le Misanthrope*, des amours et des secrets de Racine dans *Bajazet* ou dans *Athalie*. Ou bien encore, si l'on préférait des œuvres d'une moindre valeur et d'une moindre portée, je serais particulièrement heureux d'avoir pu rencontrer dans *Gil Blas* des renseignemens utiles à la biographie de Le Sage, quelques détails précis sur Marivaux dans la *Vie de Marianne*, enfin, dans *Pamèla*, de quoi m'éclairer sur les mœurs, sur les habitudes, sur l'existence publique et privée de Samuel Richardson. Sachons le donc, c'est bien seulement depuis Rousseau qu'au lieu de se servir comme autrefois, de son expérience du monde et de la vie pour animer l'univers de l'art, et créer ce que Flaubert appelait tout à l'heure des « personnages typiques, » on a composé leur roman de ses aventures personnelles, de ses aventures vécues, et lassé le public à force de confessions : *Werther*, *René*, *Adolphe*, *Oberman*, *Indiana*, *Valentine*, *Volupté*, *la Confession d'un enfant du siècle*, *Elle et Lui*... combien d'autres encore? Mais quoique Flaubert ne se gênât guère, et si grande que fût pour lui la bienveillance de George Sand, c'est ce qu'il lui eût été cependant assez difficile de faire poliment entendre à son illustre amie.

Il lui eût peut-être été plus difficile encore de lui faire comprendre que le roman et le théâtre n'ont pas été précisément inventés pour servir de tribune à l'exposition des idées politiques ou sociales du romancier et de l'auteur dramatique. C'est une autre façon de « mettre sa personnalité en scène, » qui n'est pas moins étrangère au grand art. Or presque tous les romans de George Sand qui ne sont pas une mise en scène de quelques-unes de ses aventures sont une mise en thèse de quelques-unes de ses idées sociales ou socialistes. Que la magnificence du style et que ce large flot d'éloquence auquel

on se laisse emporter ramènent d'ailleurs au grand écrivain la sympathie que l'on ne saurait accorder toujours à l'artiste, c'est une autre question. Il n'en est pas moins vrai que, bien loin d'encourager personne à dénaturer l'esthétique propre du roman par l'introduction de ces sortes de thèses, on n'en saurait trop détourner les jeunes écrivains qui, par hasard, s'y sentiraient portés. En cela encore Flaubert avait raison de ne pas vouloir « écrire avec son cœur. » Nous n'avons que faire, dans le roman ou au théâtre, de l'opinion du poète ou du romancier sur la chose publique ; et, s'ils tiennent à l'exprimer quelque part, il importe essentiellement à la dignité de l'art que ce ne soit pas du moins à titre de poètes et de romanciers. Si l'esprit de parti n'avait pas, au surplus, toujours et partout, deux poids et deux mesures, on n'aurait pas approuvé dans les romans de George Sand ce que, dans le même temps, on blâmait si fort et avec tant de raison dans les tragédies de Voltaire : l'intervention de la doctrine personnelle. Dans les romans de George Sand comme dans les tragédies de Voltaire, cette perpétuelle préoccupation d'agir sur l'esprit public, en insinuant quelque chose d'infiniment trop personnel, y a introduit quelque chose aussi de caduc et qui risque, par conséquent, d'entraîner quelque jour l'œuvre entière dans sa chute. Ceux des romans de George Sand qui résistent encore et qui, selon notre espérance, dureront autant que la langue française sont justement ceux où, comme dans *Mauprat* et dans *le Marquis de Villemer*, sa doctrine personnelle n'est pas intervenue.

Je dois dire, à la vérité, qu'en interprétant ainsi la doctrine de Flaubert sur l'impersonnalité dans l'art, je ne suis pas du tout assuré qu'il eût approuvé le commentaire. Je vois du moins, dans sa correspondance, que, lorsque après un long intervalle de temps, la discussion revint, il ne sut faire valoir contre George Sand aucune des raisons qui militaient pour sa doctrine. Il se contenta, selon son ordinaire, d'argumenter sur place. « Dans l'idée que j'ai de l'art, répétait-il obstinément, je crois qu'on ne doit rien montrer de ses convictions et que l'artiste ne doit pas plus apparaître dans son œuvre que Dieu dans la sienne. L'homme n'est rien, l'œuvre tout. Cette discipline, qui peut partir d'un point de vue faux, n'est pas facile à observer. Et pour moi, du moins, c'est une sorte de sacrifice permanent que je fais au bon goût. » Cette fois, George Sand, en lui répliquant, approcha un peu plus de la vérité : « Quelle fausse règle de bon goût ! lui disait-elle. Qui te parle de mettre ta personne en scène ! Cela, en effet, ne vaut rien, si ce n'est pas fait franchement, comme un récit. *Mais cacher sa propre opinion sur les personnages que l'on met en scène, laisser, par conséquent, le lecteur incertain sur l'opinion qu'il en doit avoir, c'est vouloir n'être pas compris, et dès lors le lecteur vous quitte.* Ce que le lecteur veut avant tout, c'est de pénétrer notre pensée, et c'est ce que tu lui refuses avec

hauteur. Il croit que tu le méprises et que tu veux te moquer de lui. » C'étaient là des raisons. Elles valaient la peine d'être examinées. Flaubert aima mieux se fâcher : « Quant à laisser voir mon opinion sur les gens que je mets en scène, non, non, mille fois non! Je ne m'en reconnais pas le droit. Si le lecteur ne tire pas d'un livre la moralité qui doit s'y trouver, c'est que le lecteur est un imbécile ou que le livre est faux au point de vue de l'exactitude. Car, du moment qu'une chose est vraie, elle est bonne, les livres obscènes ne sont même immoraux que parce qu'ils manquent de vérité; ça ne se passe pas comme ça dans la vie. » Sans doute; mais cette « moralité qui doit s'y trouver, » cette leçon de choses, comme on pourrait l'appeler, cette expression du sens intime et profond de la vie, elle ne s'insinue dans les œuvres qu'à la condition que l'on éprouve pour ce que l'on y représente un intérêt, une curiosité active, et d'un seul mot une sympathie que Flaubert n'a jamais éprouvée.

Tel était, en effet, son tempérament d'artiste : il ne s'intéressait véritablement et sincèrement qu'à la *forme* des choses, nullement à leur fond. On savait depuis longtemps ce que cette recherche et ce labeur de la forme avaient coûté de peines et de sueurs à Flaubert. George Sand, avec sa manière libre et large, ne comprenait pas plus cette inquiétude et cette angoisse de styliste que Victor Hugo, vers le même temps, n'a sans doute compris le laborieux effort des parnassiens. « Vous ne savez pas, vous, lui écrivait Flaubert, ce que c'est que de rester toute une journée la tête dans ses deux mains à pressurer sa malheureuse cervelle pour trouver un mot. L'idée coule chez vous, largement, incessamment, comme un fleuve. Chez moi, c'est un mince filet d'eau. Il me faut de grands travaux d'art avant d'obtenir une cascade. Ah! je les aurai connues, *les affres du style!* » Il convient de dire ici que les romantiques, d'une manière générale, trop libéralement doués d'en haut, pour la plupart, avaient singulièrement abusé de ce procédé trop sommaire qui consiste à corriger les défauts d'un ouvrage en en faisant un autre. S'il y a donc, dans ce cri de Flaubert, un aveu d'impuissance, il y a pourtant aussi quelque chose de plus : à savoir le respect du style. J'oserai dire qu'il était bon, il y a vingt-cinq ou trente ans, d'y rappeler publiquement les générations nouvelles, et même que c'était les ramener aux vraies, aux saines, aux grandes traditions de la langue : Pascal récrivait jusqu'à quinze fois telle de ses *Provinciales*, et Racine ne mettait pas moins de deux ans à composer et à écrire sa *Phèdre*.

Seulement il ne faut pas laisser cette juste préoccupation du style dégénérer en manie, et c'est là que Flaubert en vint de bonne heure, ou plutôt, étant né rhéteur, c'est de là qu'il était parti. Les mots agissaient sur lui comme les tons sur un peintre et comme les sons sur un musicien. « Je recherche surtout *la beauté*, disait-il, *la beauté* dont

mes compagnons sont médiocrement en quête. Je les vois insensibles, quand je suis ravagé d'admiration ou d'horreur. *Des phrases me font pâmer qui leur paraissent fort ordinaires...* Je suis très satisfait quand j'ai écrit une page sans assonances ni répétitions... Je donnerais toutes les légendes de Gavarni *pour certaines expressions et certaines coupes des maîtres.* » C'était déjà beaucoup dire, car enfin c'était déjà renverser l'ordre naturel des choses, placer la forme avant le fond, mettre devant ce qui doit être derrière, subordonner la fin aux moyens, ou plutôt faire des moyens la fin même de l'art. Infaillible recette pour aboutir tôt ou tard, comme dans ses dernières œuvres, à une littérature tout artificielle, creuse et vide, une littérature de mandarins, et dont les beautés n'en sont plus que pour quelques initiés, quelques fanatiques, et quelques naïfs! Mais il devait aller plus loin encore, et de la singularité tomber dans l'absurdité. « Je me souviens d'avoir eu des battemens de cœur, d'avoir ressenti un plaisir violent en contemplant un mur de l'Acropole, un mur tout nu, celui qui est à gauche quand on regarde les Propylées. Eh bien! *je me demande si un livre, indépendamment de ce qu'il dit, ne peut pas produire le même effet?* Dans la précision des assemblages, la rareté des élémens, le poli de la surface, l'harmonie de l'ensemble, n'y a-t-il pas une vertu intrinsèque, une espèce de force divine, quelque chose d'éternel comme un principe? *Ainsi, pourquoi y a-t-il un rapport nécessaire entre le mot juste et le mot musical? Pourquoi arrive-t-on toujours à faire un vers quand on resserre trop sa pensée?* La loi des nombres gouverne donc les sentimens et les images; et ce qui paraît être l'extérieur est tout bonnement le dedans. » N'entendez-vous peut-être pas clairement ce que cela veut dire? Cela veut dire qu'il n'est plus besoin que les mots expriment des idées, et que pour peu qu'on les assemble harmonieusement, sans plus d'égard à ce qu'ils signifient, l'objet de l'art est atteint. Ou, si vous l'aimez mieux, cela veut dire qu'il est inutile de penser pour écrire, — et même que c'est un embarras.

On voit le lien qui rattachait toutes ses doctrines ensemble, mais on voit surtout qu'à bien les entendre, et malgré les apparences dogmatiques, elles n'étaient au fond que l'expression de son tempérament d'artiste. Il était comme il était, et lui demander de se modifier, c'était lui demander, si je puis ainsi dire, de s'abdiquer lui-même. George Sand mit dix ou douze ans à s'en apercevoir, mais enfin elle s'en aperçut. « Les natures opposées se pénètrent difficilement, et je crains que tu ne me comprennes pas mieux aujourd'hui qu'autrefois, » lui écrivait-elle à la date du 15 janvier 1876; et, au fait, jamais peut-être deux natures de romanciers n'ont été plus contradictoires. J'essaierai d'exprimer l'espèce de cette opposition en disant qu'autant Flaubert était artiste, autant George Sand fut poète : d'un côté, toute l'étendue d'intelligence et toute la profondeur d'universelle sympathie que ce nom de poète

comporte; mais, de l'autre, toute l'incuriosité de ce qui n'est pas son art et toute l'étroitesse d'esprit compatible avec ce nom d'artiste. Car, indépendamment du *don* proprement dit,— le don d'imaginer en prose ou le don d'écrire en vers, — on ne peut être poète qu'à la condition d'une sympathie ou, pour mieux dire encore, d'une sensibilité qui vibre à l'unisson de toutes les joies et de toutes les douleurs de l'humanité, mais on peut parfaitement être un artiste, un véritable artiste, à la seule condition d'une ou deux facultés dominantes. Ces facultés, on peut dire aisément quelles elles furent, chez l'auteur de *Madame Bovary*, car elles s'y réduisent à deux : l'extraordinaire lucidité de la vision et le sentiment profond des sonorités de la phrase française. Hors de là, néant! égale incapacité de comprendre et de sentir! Pécuchet tout pur et Bouvard tout craché! Rien en lui qui soit à lui, c'est-à-dire qui ne procède ou de l'une ou de l'autre de ces deux uniques facultés. Même ce que l'on a nommé le pessimisme de Flaubert ne lui appartient pas, et n'est, au fond, que l'expression de son mépris pour tous ceux d'entre les humains qui n'entendaient pas la rhétorique à sa manière. Et pareillement, c'est encore la perpétuelle tension de ces deux facultés qui explique ce que l'on a nommé, non moins improprement, le romantisme de Flaubert. Romantique? il ne l'est en rien; mais, après avoir exercé la lucidité de sa vision sur les herbages de sa Normandie, il aime à l'exercer sur une Carthage hypothétique et, après avoir comme épuisé, dans son *Éducation sentimentale,* tout ce qu'il a pu trouver dans la langue de sonorités sourdes et comme affaiblies, il aime à entrechoquer dans sa *Tentation de saint Antoine* tout ce que la langue peut lui fournir de sonorités bruyantes et assourdissantes.

Ce phénomène de dissociation intellectuelle est-il maintenant aussi rare qu'on le pense? Voilà tantôt deux cents ans que La Bruyère écrivait : « Appellerai-je homme d'esprit celui qui, borné et renfermé dans quelque art,.. ne montre hors de là ni jugement, ni vivacité... un musicien, par exemple, qui après m'avoir comme enchanté par ses accords, semble s'être remis avec son luth dans un même étui? » C'est bien à peu près ainsi qu'en Flaubert, dès que vous n'avez plus affaire avec l'artiste, il n'y a plus personne. A la vérité, le cas est plus rare parmi les écrivains que parmi les musiciens ou que parmi les peintres; il a l'air au moins de l'être; mais c'est l'effet d'une illusion, parce que le langage des mots est plus précis que celui des sons ou des couleurs, et parce qu'en associant les mots il faut bien de toute nécessité que leur association exprime au moins quelque fantôme d'idée. Le fait est qu'il n'y a rien de plus fréquent et de plus commun que cette dissociation. Nous concluons trop volontiers de la supériorité d'un homme dans un genre, sinon précisément à sa supériorité dans tous les autres genres, du moins à la capacité générale de son intelligence.

Rien n'est plus logique sans doute, et toutefois rien n'est plus faux. On peut avoir du génie, selon le mot proverbial, et n'être cependant qu'une bête, comme on peut avoir mené une existence aventureuse et néanmoins être une nature essentiellement noble. Cela s'est vu. Mais, pour vouloir trop simplifier et trop classer, nous portons aujourd'hui sur les hommes des jugemens trop d'une pièce, trop entiers, trop absolus. Nos pères, profondément convaincus que nous sommes les uns aux autres « un amas de contradictions, » et chacun de nous pour lui-même « une énigme incompréhensible, » savaient mieux faire le discernement, — le départ, comme ils disaient, — de ce qu'il peut continuer d'exister de petitesse d'âme dans un grand caractère, et de médiocrité d'esprit jusque dans un grand talent.

Peut-être trouvera-t-on que c'est remonter bien haut pour expliquer un romancier dont il ne survivra guère, au total, qu'une œuvre. Je répondrai qu'il suffit que cette œuvre soit dès à présent de celles qui à tous égards ont exercé sur leur temps une grande influence. Et puis, il importait ici de bien distinguer l'homme d'avec son œuvre, car si nous laissions faire aux fanatiques, ils nous auraient bientôt transformé Gustave Flaubert en un des grands esprits du siècle. Et quand on attend que les légendes soient faites pour les venir attaquer, les juges eux-mêmes les plus indépendans vous disent alors qu'elles sont de l'histoire.

C'est comme ceux qui jadis ont essayé de décerner une même apothéose à un autre Gustave, non moins bruyant que l'auteur de *Madame Bovary*, le maître peintre des *Casseurs de pierres*. Je crois *Madame Bovary*, dans son genre, bien supérieure aux *Casseurs de pierres* dans le leur, mais les deux maîtres, celui de Croisset et celui d'Ornans, ont été du même ordre et, en retournant le vers fameux de Musset,

Artistes, si l'on veut, mais grands hommes, non pas!

Car ce n'est pas assez pour être un grand homme, ni surtout un grand esprit, que d'avoir fait un chef-d'œuvre, deux chefs-d'œuvre, trois chefs-d'œuvre ; et il reste toujours deux points à examiner : de quel ordre est le chef-d'œuvre, et de combien, si je puis ainsi dire, l'auteur lui-même dépassait son œuvre. Œuvre forte, œuvre profonde, œuvre caractéristique d'un moment de l'esprit français au XIXe siècle, œuvre durable, par conséquent, et chef-d'œuvre en ce sens, *Madame Bovary* n'est malheureusement pas d'un ordre très élevé. Si je l'ai dit, je tiens à le redire ; et, quant à l'homme, je viens d'essayer de montrer pour quelles raisons, bien loin de dépasser son œuvre, il lui est demeuré manifestement et lamentablement inférieur.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

La vie parlementaire a ses ironies, ses piquantes coïncidences. Il n'y a que quelques semaines, à la veille de la session nouvelle, et sans doute pour souhaiter la bienvenue à l'année qui commençait, on a cru devoir réveiller tout à coup cette question de la revision constitutionnelle à laquelle personne ne songeait pour le moment. Ce que vise toujours ce mot de revision, on le sait bien, c'est le sénat et pas autre chose. Ce que se proposent pour le moins les revisionnistes les plus modérés, c'est de diminuer le sénat sous prétexte de définir ses attributions, de le désarmer surtout de ses prérogatives financières en le reléguant dans le rôle ingrat et effacé d'un conseiller impuissant et inutile. Il peut y avoir des nuances chez les revisionnistes; au fond, la pensée est à peu près la même. Le sénat, c'est toujours plus ou moins l'ennemi! Si l'on ne fait pas plus de réformes, s'il y a des souffrances, dans l'industrie, dans le peuple, — on le disait encore l'autre jour, — c'est que le sénat est là, éternel obstructionniste qui empêche tout! Le sénat n'est bon qu'à enrayer le progrès. Il n'est qu'un rouage encombrant ou superflu dans la constitution. La chambre des députés seule suffirait à tout!

Eh bien! c'est ici que l'ironie des choses se dévoile. La fortune parlementaire a voulu justement que, dans ces dernières semaines, aux mêmes heures, il y eût concurremment dans les deux assemblées, au Luxembourg et au Palais-Bourbon, deux discussions sur les intérêts les plus sérieux, les plus pressans du pays. Au sénat, c'est la situation financière qui a été abordée, scrutée jusqu'au fond, examinée tout entière à propos du budget extraordinaire, qui vient d'être définitive-

ment ratifié. Au Palais-Bourbon, la chambre des députés a évoqué devant elle la crise économique et industrielle qui sévit un peu partout, en France plus qu'en tout autre pays, et la discussion n'est même pas encore épuisée. On a eu sous les yeux pendant quelques jours ces séances du Palais-Bourbon et du Luxembourg. Franchement, à n'en juger que par l'autorité, les lumières, la compétence, le talent déployés dans chacun de ces débats, quelle est celle des deux assemblées qui s'est montrée supérieure, qui aurait quelque peu le droit de reviser l'autre? De ces deux dicussions simultanées, quelle est celle qui a le plus d'éclat, le plus d'utilité pour le pays? Le contraste est piquant dans tous les cas. et le moment est bien choisi, on en conviendra, pour réveiller cette question d'une revision constitutionnelle, avec une arrière-pensée d'hostilité ou de défiance contre celle des assemblées françaises dont les prérogatives restent encore la plus efficace des garanties pour la fortune nationale. M. le président du conseil a décidément manqué d'à-propos en recherchant, par son discours revisionniste au Palais-Bourbon, une vaine popularité aux dépens du sénat. Le sénat lui a répondu aussitôt en montrant que par sa vigilance il était à la hauteur des pouvoirs que la constitution lui donne, et que par le talent il restait l'honneur du régime parlementaire.

Ce n'est point sans doute la première fois qu'il y a au Luxembourg une de ces sérieuses et brillantes controverses sur les plus grands intérêts publics, sur nos affaires de finances. Cette dernière discussion qui vient de se dérouler pendant quelques jours a eu, il faut l'avouer, un caractère particulier de force et d'éclat, d'ampleur et de précision. Les orateurs les plus éminens, M. Chesnelong, M. Buffet, avec sa savante et ferme parole, M. Bocher, avec sa fine et lumineuse éloquence, M. Pouyer-Quertier lui-même, avec son abondance un peu diffuse, mais toujours instructive, se sont engagés à fond dans cette lutte, armés de chiffres et de vigoureuses démonstrations. M. le ministre des finances, M. le rapporteur Dauphin, ont représenté, non certes sans talent et sans habileté, le gouvernement et la commission sénatoriale. M. de Freycinet, à son tour, s'est fait un devoir de prendre la défense de sa politique des grands travaux publics qui, en définitive, est l'explication de bien des difficultés auxquelles on ne sait comment faire face aujourd'hui. M. Léon Say, de son côté, est intervenu sur des points spéciaux, et cette belle, cette substantielle discussion a eu surtout un mérite : elle est restée une grande discussion d'affaires, animée d'éloquence et de science, dégagée des vaines et obsédantes préoccupations de parti, relevée par un sentiment supérieur des intérêts nationaux. Qu'il y ait eu des critiques assez vives, même parfois un peu amères, c'est possible ; ces critiques, au bout du compte, n'avaient d'autre objet que la sauvegarde de l'ordre financier, et la meilleure preuve que, tout en étant vives, elles étaient justes,

c'est que M. le ministre des finances ne s'est parfois défendu qu'à demi en convenant qu'on pouvait avoir raison. De quoi s'agissait-il? En apparence, il s'agissait simplement du budget extraordinaire ou budget d'emprunt qu'on n'avait pu discuter et voter avant la fin de l'année, qui revenait maintenant devant le sénat; en réalité, on a fait ces jours derniers ce qu'on n'avait pas eu le temps de faire il y a quelques semaines, puisqu'on avait été réduit à voter le budget ordinaire lui-même sans le discuter. On a repris le problème tout entier avec ce cortège de questions qui sont justement les élémens de la situation financière : dotation des travaux publics, subventions des écoles et des chemins vicinaux, emprunts en permanence, dette flottante, amortissement, équilibre du budget. C'est sur tout cela que la discussion s'est engagée devant le sénat, répandant sur ces questions assurément très complexes, aussi sérieuses que délicates, les plus instructives lumières.

Après un débat qui n'a rien laissé dans l'ombre, ce qui reste désormais bien clair pour tout le monde, c'est que la situation financière du pays a pris par degrés une sensible gravité. Elle n'est point sans doute irrémédiable, et M. Buffet, qui a si lumineusement exposé l'état de nos finances, s'est patriotiquement défendu lui-même de tout ce qui ressemblerait à un pessimisme découragé; elle est du moins plus que jamais difficile, embarrassée, et les causes de ces difficultés qu'on sent partout, qui paralysent tout, n'ont en vérité rien de mystérieux. Elles sont connues; elles sont dans le système qui a été suivi depuis quelques années, dans les prodigalités de parti, dans les dégrèvemens imprévoyans combinés avec les accroissemens démesurés des dépenses, dans l'étourderie avec laquelle on s'est jeté dans toutes les entreprises, dans la multiplicité des travaux engagés partout à la fois, dans l'abus du crédit. Évidemment, c'est un fait désormais admis et établi, il y a eu une heure où l'on a eu l'hallucination du succès, où l'on s'est laissé étourdir par les richesses d'une situation financière que d'autres avaient créée à force de sagesse, de patience et d'économie; il y a eu un moment où l'on s'est figuré qu'on pouvait tout se permettre dans un prétendu intérêt républicain, qu'il n'y avait plus qu'à prendre de l'argent là où il y en avait, à prodiguer les pensions, à augmenter les traitemens, à couvrir le pays d'écoles ou de chemins de fer électoraux, en ajoutant au besoin au budget ordinaire un budget extraordinaire. Ministères et chambres ont même fini par s'égarer au point de tout confondre, de changer pour leur usage le sens des mots, de ne plus savoir bien exactement ce que c'est que l'équilibre d'un budget ou l'amortissement. On a suppléé à tout par des expédiens toujours renouvelés. La conséquence inévitable, cruellement logique de ce système suivi pendant quelques années, c'est l'embarras universel des finances. Aujourd'hui, on aurait beau chercher à s'abuser par des artifices budgétaires

ou par un optimisme irréfléchi, la réalité sévère est là, elle a été éloquemment caractérisée. Un budget n'est point en équilibre quand il ne se suffit pas à lui-même, quand il n'a pas des ressources régulières et permanentes pour couvrir des dépenses normales, lorsqu'il est obligé d'emprunter de toutes mains, à la dette flottante ou même à un budget extraordinaire. Quand on en est là, c'est le déficit pour ainsi dire chronique, et c'est malheureusement ce qui existe à l'heure qu'il est. On n'amortit pas lorsqu'on se sert du fonds d'amortissement pour toute chose, ou lorsqu'en se donnant l'air d'amortir d'une main, on emprunte encore plus et incessamment d'une autre main. Ceci est tout simplement ce que M. Tirard a appelé une « mystification » en appliquant ce mot peu justement à d'autres. C'est enfin suivre une politique peu raisonnable, peu prévoyante, que d'engager indéfiniment les ressources du pays sous toutes les formes, de vouloir tout entreprendre à la fois, de se faire une sorte d'obligation d'épuiser le crédit pour suffire aux fantaisies du jour. Ceci, c'est tout simplement compromettre l'avenir même de la France, et M. Buffet avait certes quelque raison de couronner ses saisissantes démonstrations en ajoutant « qu'il était encore temps d'aviser, mais qu'il n'était que temps. » Le moment est venu, en effet, ou il ne viendra jamais, de reconnaître le mal et les causes qui l'ont produit, de s'avouer sans faiblesse les fautes qui ont été commises et de rentrer dans la vérité, c'est-à-dire de revenir à un équilibre réel du budget, à un amortissement qui ne soit pas une « mystification » ou une fiction, à une sévère économie dans les dépenses de l'état.

Lorsque des hommes sérieux, sensés, parlent ainsi, est-ce donc qu'ils rendent un si mauvais service à la république et qu'ils sont de si dangereux ennemis des institutions nouvelles? Ils font, au contraire, ce que les serviteurs prétendus privilégiés de la république devraient faire; ils montrent ce qu'on aurait dû éviter à l'origine pour ne point s'exposer aux embarras dont on souffre aujourd'hui, ce qu'on devrait éviter encore, si l'on ne veut pas courir à des crises plus graves. Ils sont les gardiens intelligens et prévoyans de la fortune publique, qui est la fortune de tous les régimes, de la France elle-même, et lorsqu'au courant de cette discussion, M. de Freycinet s'écrie qu'avec la politique de M. Buffet, de M. Bocher, on n'aurait rien fait, on ne ferait rien encore, il se trompe : avec cette politique, on aurait mesuré ce qu'on entreprenait aux ressources dont on pouvait disposer. Le procédé est peut-être bien modeste; il est du moins sage et sûr. — C'est la vieille politique, c'est le vieux système des régimes qui n'ont rien fait, dira M. de Freycinet. Aujourd'hui on n'en est plus là, il n'y a plus à s'inquiéter de quelques économies de plus ou de moins, d'un certain équilibre du budget. Il faut marcher sans craindre de dépenser et d'emprunter pour donner au pays tout ce qu'il demande, des écoles, des ports, des

canaux, des chemins de fer, — même, s'il le faut, des chemins de fer au Sénégal, — que le pays ne demande peut-être pas! D'ailleurs, M. de Freycinet nous l'assure, c'est la loi supérieure du temps, c'est, en quelque sorte, la fatalité de cette fin du siècle. Nous assistons à une immense transformation de toutes les conditions économiques des sociétés, à un mouvement universel des nations occupées à s'approprier ces puissans agens qu'on appelle la vapeur, l'électricité, à renouveler et à agrandir leur outillage pour soutenir la concurrence, le combat de la vie. Est-ce qu'on peut se laisser arrêter par les dépenses ou « s'engourdir, en quelque sorte, dans des spéculations d'équilibre budgétaire » au milieu de ce mouvement qui emporte le monde contemporain? Qu'on ne craigne donc pas de marcher, d'obéir à l'invincible loi du temps où nous vivons; on en sera payé par des richesses nouvelles, par les produits d'une activité qui se développe sans cesse. Ainsi parle M. de Freycinet, répondant par un dithyrambe à M. Bocher. Le tableau peut être brillant et spécieux, il est malheureusement aussi fort décevant. C'est un peu un programme dans le pays des chimères.

Oui, sans doute, le monde se transforme, et ce n'est même pas d'aujourd'hui, ce n'est pas à dater de l'avènement de la république qu'il a commencé à se transformer. Il y a des travaux devant lesquels on ne peut pas reculer, il y a des progrès à réaliser, nous n'en doutons pas, soit; mais ce n'est point apparemment avec des dithyrambes et des chimères que tout cela peut s'accomplir, et il faut bien, après tout, en revenir à la réalité, aux conditions invariables d'une politique sérieuse. En quoi des hommes qui représentent ou gouvernent leur pays, au milieu des prodigieuses transformations contemporaines, seraient-ils, par cela même, dispensés de prévoyance, de mesure et d'économie dans l'administration de la fortune publique? Par quelle étrange hallucination en est-on arrivé à croire qu'une nation comme la France, accablée de si récentes et si douloureuses épreuves, obligée, il y a dix ans à peine, d'accepter une charge de dix milliards, peut encore sans péril ajouter des milliards à des milliards, accroître indéfiniment sa dette pour des chemins de fer et pour des écoles? A quelle époque de l'histoire a-t-on vu un état aussi lourdement surchargé établir l'emprunt en permanence dans son budget? M. de Freycinet invoque les autres nations civilisées qui agissent ainsi, qui ont ouvert « une sorte d'emprunt universel sans craindre de courir à leur ruine. » L'Angleterre et l'Amérique du Nord sont certes de puissantes rivales qui ne négligent pas le développement de leur outillage; seulement elles ont oublié de demander à M. de Freycinet le secret de sa politique financière. L'Angleterre n'emprunte pas; elle n'a pas emprunté pour ses entreprises les plus coûteuses, même pour les guerres lointaines qu'elle a eu à soutenir, et elle croirait manquer à son devoir si elle ne consacrait pas chaque année une somme considérable à l'amor-

tissement de sa dette. Depuis la guerre de la sécession, les États-Unis n'ont eu d'autre préoccupation que d'éteindre leur dette; ils l'ont déjà éteinte à moitié par une énergie qui ne s'est arrêtée devant aucune difficulté. La France n'est point sans doute dans les mêmes conditions; elle a des dépenses que n'ont pas ces grandes nations. Elle a surtout une armée puissante à entretenir pour sa sécurité, pour la dignité de son rôle européen; mais c'est, à ce qu'il semble, une raison de plus pour qu'elle ne gaspille pas ses ressources dans des entreprises de fantaisie, au risque d'être surprise, un jour ou l'autre, par des événemens qui la trouveraient avec un crédit d'avance épuisé. — La vérité est qu'il y a deux politiques financières pour notre pays. Il y en a une, celle de ces dernières années, celle de M. Freycinet, qui se résume dans le déchaînement des dépenses, dans l'emprunt perpétuel. Il y en a une autre, celle de M. Buffet, de M. Bocher, peut-être de M. le ministre des finances lui-même, s'il osait l'avouer, qui croit que le moment est venu de s'arrêter, de mettre un frein aux dépenses démesurées ou inutiles. Les deux systèmes se sont trouvés en présence pendant quelques jours au Luxembourg, et il est clair que devant l'opinion, pour tous les esprits réfléchis, la politique de raison, de prévoyance est restée victorieuse. C'est l'honneur et la moralité de ce brillant et utile débat.

Transportez-vous maintenant au Palais-Bourbon, ce théâtre d'une autre représentation parlementaire. Autant la discussion du sénat a été instructive et forte, autant la discussion qui s'est engagée à la chambre des députés, qui n'est point encore arrivée au dénoûment, semble traînante et confuse. Ce n'est point certes que la question soulevée, par une interpellation assez vague, manque de gravité; elle est, au contraire, des plus sérieuses, et elle touche aux intérêts les plus divers, on pourrait dire aux ressorts de la prospérité publique. Il s'agit de la crise des industries, des souffrances de toute une population laborieuse, des conditions du travail, de la situation économique tout entière; il s'agit des chômages, des grèves, des salaires, des relations des ouvriers avec les patrons. — Que la crise existe, non-seulement à Paris, comme a semblé le dire M. le président du conseil, mais un peu partout, dans l'agriculture comme dans l'industrie, cela n'est pas douteux, et elle a des causes nombreuses, aussi complexes que délicates, qui varient avec les régions, avec les industries. De toutes ces causes, il en est qu'il n'est point impossible de saisir parce qu'elles tiennent à des phénomènes précis, les charges qui pèsent sur l'industrie, le régime commercial, le renchérissement universel. Il y a d'autres causes qui sont d'une nature moins saisissable, parce qu'elles tiennent à tout un état moral, à des dispositions maladives dans une partie de la population. Il est certain que, depuis quelque temps surtout, les excitations révolutionnaires, les propagandes socialistes ont repris une influence redoutable et meurtrière. Elles ne créent pas

précisément la crise, elles la dénaturent, elles l'enveniment, et, en y ajoutant des élémens factices, elles la compliquent jusqu'à la rendre insoluble. Les ouvriers eux-mêmes sont les dupes de ceux qui les exploitent en aigrissant leurs misères, en flattant leurs passions ou leurs préjugés, en leur soufflant la colère, en les excitant sans cesse à faire un dangereux usage de leurs droits. Qu'on prenne un seul fait : les ouvriers sont sans doute dans leur droit quand ils font des grèves, quand ils réclament la réduction des heures de leur travail, des augmentations de salaires, — le plus souvent les deux choses ensemble. Ils usent d'un droit, soit; seulement ils ne s'aperçoivent pas qu'avec tout cela, le travail diminue forcément, l'industrie est obligée elle-même d'élever ses prix, et le seul résultat est d'appeler la concurrence étrangère, qui profite de cette situation pour inonder le marché français.

La difficulté est toujours d'aborder ces questions singulièrement compliquées, singulièrement délicates, et ce n'est point assurément la discussion de la chambre des députés qui semble propre à les résoudre ni même à les éclairer. La crise existe, tout le monde s'accorde pour le dire, les discours se pressent pour le constater. Quelle solution a-t-on? L'un propose d'ouvrir des ateliers nationaux pour remédier au chômage, pour donner du travail aux ouvriers qui n'en ont pas; l'autre demande qu'on distribue des secours, qu'on se mette, sans plus tarder, à construire des cités ouvrières. Celui-ci est pour la mutualité, pour l'organisation de l'assurance universelle; celui-là offre la panacée d'une commission d'enquête en permanence. Décidément la lumière ne se fait pas, le remède n'est pas trouvé; la discussion n'est même pas relevée par un certain éclat de talent ou par la hardiesse, par la nouveauté des idées. Tous ces discours qui se succèdent sont vraiment d'une monotone banalité qui contraste avec les récens débats du sénat, et en fin de compte, M. le président du conseil seul a exprimé des opinions sensées, pratiques, en ramenant la question à des termes plus simples; seulement, M. le président du conseil lui-même ne voit pas qu'une des causes de la crise mal définie dont on souffre aujourd'hui est peut-être la politique qu'on a suivie depuis quelques années. Au spectacle médiocre qu'il a eu depuis quelques jours au Palais-Bourbon, il peut s'apercevoir, dans tous les cas, que le remède ne consisterait pas à affaiblir les prérogatives de celle des deux assemblées qui vient d'attester sa supériorité dans la discussion des plus sérieux intérêts de la France.

Les affaires de l'Espagne ont toujours un peu d'imprévu; elles ont du moins, si l'on veut, une logique particulière. On vient de le voir une fois de plus par le dénoûment des derniers débats parlementaires; par ce coup de théâtre d'hier qui, en mettant fin à l'existence du ministère de la gauche présidé par M. Posada Herrera, a ramené au pouvoir

les conservateurs avec leur chef M. Canovas del Castillo. A dire vrai, l'imprévu n'est peut-être que dans la manière dont les événemens se sont accomplis. La crise qu'un vote du congrès a précipitée se préparait depuis quelque temps déjà, depuis au moins trois mois; elle existait depuis la naissance d'un cabinet arrivé aux affaires avec un programme qui ressemblait à une sorte de révolution légale par la revision de la constitution de 1876 et par le rétablissement du suffrage universel. La crise, elle était dans le seul fait d'un ministère né en l'absence des chambres, adoptant un programme passablement hasardeux qui ne lui était imposé par aucun mouvement sensible d'opinion, ayant à conquérir à sa politique une majorité qui ne lui appartenait pas, qui appartenait au dernier ministère de M. Sagasta, — ou à obtenir du roi une dissolution des cortès. Tout semblait réellement assez étrange dans cette situation créée au mois d'octobre, et on peut dire que le cabinet de M. Posada Herrera n'a pas cessé un instant d'être dans les conditions les plus critiques.

Tant que les chambres n'étaient pas réunies, on a pu vivre encore et se faire quelque illusion. Le cabinet de la gauche dynastique, avec des hommes de talent comme M. Moret, le général Lopez Dominguez et avec l'appui que lui prêtait le roi, a pu se flatter de prendre par degrés un certain ascendant, de surmonter les difficultés en ralliant à sa cause une partie de la majorité qui avait suivi jusque-là M. Sagasta. Il a négocié, il a peut-être même espéré un instant former, avec ses propres amis et avec les amis du dernier ministère, ce qu'on appelait déjà un grand parti libéral. Le grand parti libéral n'était qu'un mirage. Le jour où le parlement s'est réuni et s'est trouvé en présence du programme ministériel résumé et précisé dans le discours royal, toutes les impossibilités, toutes les incohérences se sont dévoilées dans une discussion passionnée qui n'a pas duré moins de douze jours, où tous les partis ont levé leur drapeau. Le ministère a eu beau défendre son programme et même montrer un certain esprit de conciliation, il n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il n'avait rien gagné, qu'il avait contre lui une majorité vigoureusement ramenée au combat par son ancien chef M. Sagasta, décidée à arrêter au passage la politique de réforme constitutionnelle. En réalité, ces débats, particulièrement engagés entre libéraux sous les yeux des conservateurs, n'ont servi qu'à rendre plus sensibles, à aggraver des antipathies jusqu'ici mal déguisées ou mal contenues. C'était visiblement la lutte de l'ancien ministère de M. Sagasta contre le nouveau ministère de M. Posada Herrera, et dans cette lutte, c'est l'ancien ministère qui a vaincu le nouveau; c'est un contre-projet d'adresse, proposé par les amis de M. Sagasta, qui, en définitive, a été voté par le congrès malgré les efforts du gouvernement.

La crise, plus ou moins latente depuis trois mois, touchait dès lors au point le plus aigu. M. Posada Herrera et ses collègues n'avaient plus évidemment qu'à demander au roi la dissolution des cortès ou à donner leur démission. Ce n'était pas pourtant aussi simple qu'on le croit. La dissolution a bien été demandée; mais après les débats passionnés qui venaient de se dérouler, qui avaient mis aux prises tous les libéraux, une aussi grave mesure pouvait peut-être devenir singulièrement périlleuse. Quelques-uns des ministres eux-mêmes paraissent avoir hésité; ils n'auraient pas, dit-on, caché au roi qu'ils craindraient de prendre la responsabilité d'un appel au pays dans des circonstances où, pour réussir, ils seraient obligés de s'allier à des partis peu favorables à la monarchie. Bref, c'était une grande aventure qu'on n'était pas jaloux d'affronter. A défaut de la dissolution, qui ne paraît pas avoir été bien sérieusement demandée, et la démission du cabinet devenant une nécessité, que restait-il donc à faire? Rigoureusement sans doute, la victoire du scrutin restait à M. Sagasta, qui venait de retrouver sa majorité : c'était à lui de dénouer la crise et de reprendre le pouvoir; mais ici s'élevait encore une difficulté. M. Sagasta, par son attitude dans ces derniers temps, surtout dans les derniers débats parlementaires, a profondément irrité bon nombre de libéraux, qui ne lui pardonnent pas de s'être refusé à toute transaction. Il est violemment accusé d'avoir fomenté les divisions par ressentiment personnel et à son profit. Son retour au pouvoir ne pouvait qu'ajouter aux divisions et aux irritations qui lui auraient créé une situation presque impossible. Les derniers ministres n'ont pas caché qu'eux et leurs amis préféraient tout à M. Sagasta. La dissolution, accomplie aujourd'hui, était un danger; M. Sagasta ne répondait plus à l'état présent des choses, et c'est ainsi que le roi Alphonse s'est trouvé conduit à rappeler sans plus tarder aux affaires le chef du parti conservateur, M. Canovas del Castillo. En quelques heures, un ministère s'est trouvé formé, où sont entrés M. Romero Robledo comme ministre de l'intérieur, M. Elduayen comme ministre des affaires étrangères, le général Quesada comme ministre de la guerre, M. Pidal comme ministre de l'instruction publique, M. Cos-Gayon comme ministre des finances. Le coup de théâtre ne pouvait être plus rapide et plus complet.

Tout se trouve donc pour le moment changé en Espagne, et il ne faut pas trop s'arrêter à cette bizarrerie, à cette anomalie constitutionnelle d'un ministère arrivant aux affaires sans avoir une majorité dans le congrès. Ce n'est pas la première fois que les choses se passent ainsi au-delà des Pyrénées. Lorsqu'il y a trois ans, M. Sagasta, alors chef de l'opposition libérale, était appelé par le roi au gouvernement, il n'avait pas la majorité, qui était toute conservatrice; il ne l'a eue que

plus tard quand il a eu fait des élections. Lorsqu'il y a trois mois, M. Posada Herrera et ses alliés de la gauche succédaient à M. Sagasta avec un programme de libéralisme plus accentué, ils n'avaient pas non plus la majorité; ils espéraient l'avoir. L'avènement des conservateurs aujourd'hui n'est pas plus irrégulier que celui de leurs prédécesseurs. La vérité est que, s'il y a un peu d'imprévu, il y a bien aussi une certaine logique dans toutes ces récentes péripéties espagnoles, que si M. Canovas del Castillo et ses amis sont en ce moment ramenés au pouvoir, c'est que les libéraux leur ont préparé le succès ou cette revanche par leurs fautes, par leurs divisions, en finissant par créer des conditions où l'on ne pouvait plus rester. Le roi Alphonse, après s'être spontanément prêté aux expériences de ces dernières années, s'est sans doute aperçu qu'on ne pouvait aller plus loin sans péril, que le moment était venu de s'arrêter, et s'il y avait un homme désigné pour reprendre la direction des affaires dans ces momens difficiles, c'est bien celui qui s'est montré jusqu'ici un des plus habiles politiques de la restauration, qui reste un des esprits les plus éminens de l'Espagne contemporaine. M. Canovas del Castillo a un mérite toujours rare pour un homme public, qui peut être tour à tour un chef de ministère ou un chef d'opposition : il a su maintenir, conduire son parti en lui inspirant une confiance complète, et, récemment encore, il montrait autant de tact que de décision en présence des divisions, des luttes intestines des libéraux. Par le discours qu'il a prononcé, il a su se ménager cette position qui lui a permis de recueillir avec autorité la succession du dernier cabinet. Quels sont maintenant ses projets? quelle sera sa politique? Vraisemblablement la dissolution des cortès, qui était devenue impossible pour M. Posada Herrera, est désormais le premier article du programme du nouveau gouvernement. La suspension provisoire des chambres, qui vient d'être prononcée, n'est que le prélude des élections qui se feront d'ici à quelques mois, qui sont une nécessité dans une situation nouvelle, et on peut bien présumer que le cabinet conservateur d'aujourd'hui, comme tous les ministères qui l'ont précédé, fera ce qu'il pourra pour avoir à son tour sa majorité.

C'est la première condition de vie pour un ministère. Ce qu'il est bien permis de croire, dans tous les cas, c'est que M. Canovas del Castillo ne revient pas au pouvoir pour inaugurer une ère de réaction intérieure et pour pratiquer une politique extérieure qui entraînerait l'Espagne dans des alliances ou dans des aventures en dehors de ses traditions comme de ses intérêts. M. Canovas est assurément un conservateur; ce n'est point un politique de réaction, et les événemens qui se sont passés depuis quelques années suffiraient à l'éclairer sur le danger des systèmes à outrance, sur la nécessité de mettre une certaine flexibilité dans le jeu des institutions. Il le comprend sans

nul doute; il admet parfaitement une opposition, même une opposition avancée, pourvu, bien entendu, qu'elle reste dans la légalité, et on a pu remarquer, dans les derniers débats parlementaires, une sorte de cordialité entre le chef du parti conservateur et les chefs de la gauche dynastique ralliée à la monarchie. Le nouveau président du conseil de Madrid n'ignore pas que, par une réaction mal calculée, on ne ferait que rejeter dans un camp d'irrémédiable hostilité bien des esprits qui ne demandent pas mieux que de se rattacher à la royauté constitutionnelle d'Alphonse XII. M. Canovas del Castillo, avec ses lumières, avec ses instincts libéraux, ne peut donc être de propos délibéré un réactionnaire à l'intérieur. Il est sûrement encore moins disposé à engager l'Espagne dans des combinaisons extérieures qui ne pourraient que la compromettre sans compensation, et c'est, en vérité, de la part de certains républicains français, une singulière tactique de représenter déjà le nouveau ministère espagnol comme inféodé à la politique allemande. Chose curieuse! c'est le cabinet libéral de M. Sagasta qui a décidé ou accepté, il y a quelques mois, le voyage du roi Alphonse en Allemagne; c'est le ministre des affaires étrangères de ce cabinet, M. le marquis de la Vega y Armijo, qui a mis tout son zèle à célébrer l'alliance prussienne, — et c'est le ministère conservateur qui vient de naître, qui n'a encore rien fait, c'est ce ministère que nos républicains intelligens se hâtent à représenter comme appelé à inaugurer le règne de l'influence allemande à Madrid! Par ses opinions, au contraire, le nouveau président du conseil est opposé à tout ce qui pourrait asservir l'Espagne à des intérêts étrangers, à des alliances onéreuses. M. Canovas et ses amis sont les successeurs d'un parti, l'ancien parti modéré, qui s'est toujours distingué par ses sympathies pour la France. Le nouveau ministère de Madrid n'est donc ni enchaîné à la politique allemande ni fatalement voué à la réaction, comme on le dit. Il est né d'une situation compromise par d'autres, et il aura bien des difficultés à vaincre, cela n'est pas douteux. C'est à lui maintenant de montrer qu'il peut gouverner utilement l'Espagne en lui assurant la paix intérieure et diplomatique dont elle a besoin.

Les affaires de la Hollande ne sont point aussi compliquées que les affaires espagnoles. Les ministères n'ont pas moins leurs embarras avec leur parlement: témoin le vote par lequel la seconde chambre refusait, il y a quelque temps, le budget des Indes, manifestant ainsi son opposition ou sa mauvaise humeur contre le ministre des colonies, M. Waanders, et contre le gouverneur général des Indes, M. Jacob. De cet incident il est résulté momentanément une situation assez difficile, un peu tendue. Le cabinet, présidé par M. Heemskerk, a voulu se tirer d'affaire, il a pris un grand parti; il a appelé de Batavia un haut fonctionnaire, M. Sprenger van Eyk, dont il a fait un ministre

des colonies, et il a confié au président de la seconde chambre, M. van Rees, la grave mission d'aller aux Indes, comme gouverneur général, à la place de M. Jacob. La résolution avait certes son importance et dénotait, de la part du cabinet, la bonne volonté de se conformer à un désir du parlement. Ces choix avaient leur signification; mais voici où la difficulté commence, car on n'est jamais au bout des difficultés. Par leurs opinions, par les principes qu'ils ont toujours soutenus, le nouveau ministre des colonies et le nouveau gouverneur général des Indes ont été jusqu'ici en contradiction à peu près complète avec les opinions du chef du ministère, de M. Heemskerk lui-même. M. von Eyk, pendant son long séjour aux Indes, a montré un libéralisme extrêmement énergique et décidé. M. van Rees, de son côté, a été depuis vingt ans un des chefs du parti libéral colonial et n'a cessé de réclamer l'application des principes les plus libéraux dans le gouvernement et l'administration des colonies. Comment concilier ces opinions connues des nouveaux fonctionnaires avec celles du premier ministre qui les a choisis, qui a combattu depuis vingt ans bien des actes de politique libérale aux colonies? Les uns ou les autres avaient-ils changé d'opinion? N'y avait-il pas là quelque confusion propre à dérouter le public? Il fallait bien qu'il y eût quelque équivoque puisque, dans la première chambre, M. van de Putte, a cru devoir soulever la question. Il a interrogé le gouvernement, et le chef du cabinet, M. Heemskerk, a répondu en toute simplicité qu'il n'avait pas changé d'opinion, qu'il désapprouvait encore bien des mesures coloniales adoptées depuis vingt ans, mais « qu'on ne pouvait pas gouverner avec des regrets. » Il considérait dès lors comme un fait accompli ce qui s'était passé depuis longtemps et il avait cru s'inspirer des vrais intérêts de l'état en confiant le gouvernement général des Indes à des mains fermes et énergiques. Sur un certain nombre de points d'ailleurs, notamment sur la nécessité d'arriver à rétablir l'équilibre dans les finances des Indes, les nouveaux fonctionnaires et le gouvernement s'étaient mis d'accord; ils avaient adopté un programme commun. La difficulté est donc pour le moment écartée par les changemens qui viennent de s'accomplir. Il n'est pas dit cependant que les nominations nouvelles ne conduiront pas elles-mêmes à d'autres conflits, que le ministère de M. Heemskerk en ait fini avec les embarras que ces affaires des Indes lui ont déjà causés et qu'elles peuvent lui causer encore. La seule moralité de cet incident, c'est que l'existence des ministères est toujours laborieuse, à La Haye comme dans bien d'autres pays.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La lutte engagée depuis le commencement de janvier contre la spéculation à la baisse, qui avait réellement abusé en décembre de la persistance de ses succès, se termine en liquidation de fin de mois par la défaite de cette spéculation. Le découvert, vigoureusement poursuivi, a dû se résoudre à capituler dans la majeure partie de ses positions : il résiste encore sur quelques points, mais il semble bien que les haussiers ne voudront pas laisser leur victoire incomplète.

Ce découvert, que la faiblesse du taux des reports fin décembre a complètement trahi, avait été formé peu à peu pendant les derniers mois de 1883 par les ventes de divers groupes de spéculateurs, français et étrangers, très hardis, qui, voyant le marché complètement abandonné à lui-même, le crédit de l'état discuté, une situation budgétaire menaçante, une expédition lointaine mal engagée et coûteuse, un ministère violemment attaqué, ont fini par se convaincre qu'il leur suffirait de peu d'efforts pour effrayer les porteurs de titres et les amener à vider leurs portefeuilles dans une journée de panique. Les opérations à la baisse se seraient alors liquidées fort aisément dans les plus bas cours, donnant de splendides bénéfices. Ces projets ont été contrecarrés par une résistance inattendue pendant les derniers jours de décembre, puis par une attaque énergique d'un parti de haussiers pendant tout le mois de janvier.

Il y a quelques semaines, l'éventualité d'un emprunt de l'état était tenue pour une cause de baisse. C'est cependant sur cette même éventualité que s'est faite la hausse depuis bientôt un mois. Le mouvement a été dirigé avec autant de prudence que de fermeté. La reprise a été pour ainsi dire continue, à peine arrêtée par des bruits d'ajournement de l'opération attendue. Aujourd'hui toute incertitude a disparu, et l'on tient pour assuré que l'emprunt sera fait dans les dix premiers jours de février. Comme la spéculation à la hausse avait manifestement étayé ses opérations sur la fixation de cette date, il n'est pas étonnant que le mois s'achève par la déroute complète de ses adversaires.

L'emprunt que va faire M. Tirard portera sur un chiffre d'environ 350 millions. L'autorisation de l'effectuer lui est concédée par l'article deuxième du budget extraordinaire, voté il y a deux jours par le sénat après une assez longue et très brillante discussion. On ne sait encore

à quel taux le nouveau stock de rente amortissable va être offert au public. Les cours du fonds déjà existant à la Bourse paraissent indiquer que ce taux d'émission ne s'éloignera pas beaucoup de 76 à 76.50. Le succès de l'opération n'inspire aucun doute, le marché ayant été habilement préparé et l'abondance des capitaux étant incontestable.

En effet, tout prouve l'existence d'une réserve considérable de capitaux, dont une partie pourra être attirée aux valeurs mobilières si le marché ne retombe pas dans ses folies d'autrefois. Nous n'en sommes pas là, et, bien que brusquement obtenue, la hausse de janvier 1884 ne saurait être taxée d'exagération. Faite en vue de l'emprunt annoncé pour le mois prochain, il est probable qu'elle survivra à l'opération qui aura été sa première raison d'être, d'autant que les banquiers et établissemens de crédit, qui viennent de prêter à l'état et à la Bourse le concours de leurs puissans moyens d'intervention, auront bien à présenter eux-mêmes quelques affaires au public, une fois l'emprunt en rente amortissable effectué et réussi.

La rente perpétuelle 3 pour 100 est en hausse d'une unité et demie depuis le 31 décembre; l'amortissable n'a monté que d'une unité, ayant à subir la concurrence du stock que la prochaine émission va jeter sur la place. Sur le 4 1/2, objet spécial des opérations des vendeurs à découvert, la hausse a été de près de 2 francs. Après-demain sera détaché sur ce fonds un coupon trimestriel de 1 fr. 12 1/2, ce qui établit son prix pour février à 106.50 environ. Les haussiers pourront sans peine, semble-t-il, maintenir et même dépasser ce cours, qui paraissait bien bas il y a moins de trois mois encore.

Le mois de janvier n'a pas été moins favorable aux fonds étrangers qu'aux rentes françaises, et pour les mêmes raisons, dont la plus forte est la fâcheuse situation dans laquelle se sont mis les vendeurs par l'imprudence de leurs opérations. C'est ainsi que, la tentative d'insurrection à Badajoz l'an passé ayant provoqué de sérieuses inquiétudes sur le marché espagnol, et un parti à la baisse s'étant formé sur la rente Extérieure d'Espagne qui cotait alors 62, les vendeurs ont cru pouvoir impunément faire tomber cette valeur de cinq ou six points, soit à 55 1/2 fin décembre, à la veille du détachement d'un coupon. Que pouvaient-ils craindre? La révolution ne frappait-elle pas aux portes de Madrid? Au lieu de la révolution attendue, les vendeurs ont eu le retour des conservateurs au pouvoir, la prorogation des cortès et le maintien du calme complet dans la péninsule. Les vendeurs qui avaient fait perdre six unités à l'Extérieure en quelques mois ont dû, par leurs rachats précipités, lui faire regagner ces six unités en quelques jours.

Sur l'Italien, le coupon détaché en janvier a été regagné, et au-delà. C'est une hausse d'environ 3 francs, due également à des rachats forcés. La situation financière de l'Italie justifie d'ailleurs les cours actuels, et cette situation ne pourra encore que s'améliorer lorsque seront

résolues les grandes combinaisons économiques dont s'occupe en ce moment le gouvernement italien et qui concernent l'exploitation des chemins de fer de la péninsule et le régime de la circulation fiduciaire.

Les valeurs ottomanes n'ont pas eu tout d'abord une aussi bonne fortune. La conversion des titres de la dette étant tenue pour prochaine, la spéculation était plus disposée à vendre qu'à acheter du 5 0/0 turc, et la banque ottomane ne pouvait que souffrir également de cette disposition. Le bruit répandu depuis deux jours que la conversion pourrait être de nouveau ajournée a relevé la rente à 9 francs, et l'action de la Banque à 660. On a dit aussi que cette société avait pu négocier, il y a peu de jours, à une maison de banque d'Allemagne environ dix mille de ces obligations privilégiées qui viennent d'être admises à la cote officielle et y sont tenues au prix de 380 francs.

L'Unifiée d'Égypte valait, il y a un mois environ, 315 francs. La voici à 345. Cette hausse de 30 francs est la conséquence du revirement qui s'est produit dans les intentions du gouvernement britannique à l'égard de l'Égypte. Le cabinet Gladstone a confié au général Gordon la défense du Soudan, et d'autre part il a laissé clairement entendre que les événemens lui imposaient l'obligation de maintenir plus forte que jamais la suprématie de l'Angleterre en Égypte. La maison Rothschild vient de consentir au gouvernement du khédive une avance d'environ un million de livres. Il est peu probable qu'elle eût fait une telle opération dans les circonstances actuelles si elle n'avait obtenu du gouvernement anglais les assurances les plus formelles concernant le protectorat britannique dans la vallée du Nil.

Le Suez, le Crédit foncier, le Lyon et le Gaz ont monté encore, pendant cette dernière quinzaine, mais sans emportement. Les recettes de la Compagnie de Suez, pour janvier 1884, présentent une augmentation de près d'un million sur celles de 1883, malgré l'application de la détaxe. On ne parle plus de la convention avec les armateurs, contre laquelle continuent à protester quelques voix isolées en Angleterre. Les actions des Chemins espagnols ont bénéficié du retour de faveur dont les fonds publics de la péninsule ont été l'objet. Parmi les titres des établissemens de crédit, la seconde quinzaine de janvier a vu s'accuser quelques velléités de reprise. Le Crédit lyonnais, la Banque d'escompte, la Banque franco-égyptienne, ont été les plus favorisés. Le réveil des affaires rendrait la vie à tout ce groupe de valeurs. Mais ce réveil d'affaires implique une participation active du public dans les mouvemens de cours qu'enregistre la cote de la Bourse, et cette participation, on doit le reconnaître, est encore bien faible en ce moment.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

III[1].

MORT DE FLEURY. — LOUIS XV VEUT GOUVERNER LUI-MÊME.

I.

Si l'on peut accuser d'injustice la sévérité du jugement qui attendait Belle-Isle à Paris après sa courageuse sortie de Prague, il ne serait pas possible de contester que l'impression générale de désenchantement et de profonde tristesse qui régnait même après cet heureux événement à la cour, comme dans le public, n'était que trop bien fondée. Après deux années de combat, aucune des espérances qu'on avait conçues sur la foi de Belle-Isle, au début de cette guerre cruelle, n'était réalisée, et moins que toute autre la plus chère aux cœurs dévoués à la royauté, la seule qui leur eût fait prendre longtemps en patience les malheurs publics, celle de voir la personne du souverain, réveillée par le bruit des armes, secouer

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier.

enfin la dépendance sous laquelle elle languissait. Louis XV n'avait pris part ni aux victoires ni aux revers de ses armées; il n'avait ni paru sur un champ de bataille, ni dirigé, même de loin, aucune opération militaire. A trente ans passés, déjà père d'un fils adolescent, il demeurait toujours un grand et docile enfant sous la férule d'un pédagogue. De tous les reproches qu'on faisait à Belle-Isle, le plus grave peut-être était d'avoir ménagé à dessein cette disposition indolente, dans la pensée secrète d'en profiter lui-même un jour, et d'avoir porté la guerre à des distances telles que le roi, ne pouvant songer à l'y joindre, ne pouvait ni lui disputer le commandement ni même exercer à côté de lui une action efficace. N'était-il plus temps de réparer cette double faute et ne pouvait-on pas trouver des serviteurs assez dévoués pour l'entreprendre? En tous cas, le moment était venu où, soit de gré, soit de force, il fallait bien tenter une nouvelle épreuve; car cette émancipation de la volonté royale, que personne n'avait voulu ou su provoquer, la mort, si longtemps sourde aux vœux des ambitieux comme des sujets fidèles, se chargeait enfin de l'accomplir.

L'appel de deux favoris, d'Argenson et Tencin, au conseil royal était, en effet, chacun le sentait, le suprême effort de l'existence ministérielle de Fleury. Le cardinal trouvait dans ces choix la garantie que personne ne commanderait à sa place, mais nullement la force de continuer à commander lui-même. Sa main restait ainsi toujours mise sur la toute-puissance, mais cette obstination ne lui rendait la faculté ni d'en jouir ni d'en user. On eût dit un avare mourant, qui, déjà privé du souffle et incapable de mouvement, saisit encore par une contraction nerveuse l'objet précieux de sa passion pour en repaître au moins ses regards. Cette agonie, qui était celle d'un pouvoir encore plus que d'un homme, se prolongea plusieurs mois au milieu d'un attente générale; nous en avons le compte-rendu presque quotidien dans les correspondances du ministre de Prusse, Chambrier, qui en note tous les progrès avec un mélange singulier d'observations politiques et médicales, et une crudité de détails digne d'un infirmier d'hôpital :

« Malgré le plaisir que je fis hier au cardinal (écrit-il le 9 septembre) en lui portant de bonnes paroles de la part de Votre Majesté, je le trouvai triste et abattu, comme un homme qui sent qu'il se meurt : l'estomac ne va plus bien et les ressorts sont usés, et, quoique l'esprit se soutienne encore, la vue baisse beaucoup : le fond des yeux est terne, quand il se laisse aller; il n'entend plus aussi facilement qu'il faisait, car j'étais presque entre ses genoux pour me faire entendre, sans parler trop haut, et l'entendre à mon tour. Cependant il se ranima tant qu'il put et fit quelques pas

pour m'accompagner assez vigoureusement; il a une si bonne constitution qu'il vivra tant qu'il y aura de l'huile dans la lampe. »

Et quelques semaines après, le 19 novembre : « Le cardinal a eu dernièrement un dévoiement qui l'avait mis assez bas; mais il est mieux depuis quelques jours; plus il avance dans sa carrière, plus il devient soupçonneux et jaloux, voulant tout faire par lui-même, et le cardinal de Tencin, qui le connaît, ne se hasarde sur rien, prenant garde de ne rien faire qui puisse le faire repentir de l'avoir mis dans le conseil. » Puis le 26 : « On doit regarder la santé du cardinal comme une lumière qui tire à sa fin, laquelle, à mesure qu'elle semble s'éteindre, se ranime, mais toujours avec moins de force qu'auparavant; la saison est mauvaise pour le vieillard. » Et le 30 : « Le cardinal est resté à Issy, où il est encore, pour un peu s'y reprendre, suivant lui, car il croit toujours que la nature fera un nouvel effort pour lui prolonger la vie pendant quelque temps, ne pouvant se persuader que le moment de délogement approche, et qu'il faut qu'il quitte cette autorité et cette domination dont la conservation lui est si chère que, malgré l'état de décadence où il se voit, il ne peut se résoudre de mettre un intervalle entre la vie et la mort. » Le 10 décembre : « Le cardinal est toujours retiré à Issy. Le contrôleur-général et les quatre secrétaires d'état travaillent avec le roi et rendent compte de tout au premier ministre. Ce que nous voyons ici pour le présent, c'est un premier ministre de quatre-vingt-dix ans qui tire à sa fin, faible de plus en plus de corps et d'esprit, et voulant, malgré tout, conserver son autorité; un roi dont on ne connaît pas les talens, mais qui ne veut pas chagriner le cardinal; les autres ministres, qui dépendent en tout de ce premier, quoiqu'il ne soit plus en état de donner d'attention aux affaires, cela dans la situation la plus critique où la France se soit trouvée depuis longtemps. » Le 14 décembre : « La santé du cardinal est toujours de plus en plus mauvaise, quoiqu'il tâche de faire croire le contraire et qu'il se porte mieux. Il prend depuis trois jours du lait de chèvre pour arrêter son dévoiement. Les effets en sont si médiocres qu'on ne sait qu'en penser et, si on en croit les médecins, ce lait ne vaut rien pour les vieillards, mais il l'a voulu. L'amour de la vie est si enraciné dans l'âme de ce prélat qu'il croit toujours qu'il pourra se rétablir. Tout roule sur ce vieillard jaloux de son autorité... Son premier souci est d'exister avec le sentiment du pouvoir entre ses mains. »

Enfin, dans les premiers jours de janvier : « Le cardinal est agonisant et le roi de France ne veut se déterminer sur rien tant qu'il voit le cardinal vivant; les ministres ne savent comment faire pour

la direction des choses importantes par la crainte qu'ils ont que, s'ils prenaient quelque chose sur eux, le cardinal ne le trouvât mauvais et ne leur en voulût du mal... Ainsi tout reste dans l'inaction. » Et Chambrier constate en même temps que, si c'était le plus souvent l'inertie et l'irrésolution qui prévalaient dans cet état presque cadavéreux du pouvoir, on pouvait craindre aussi que, d'un moment à l'autre, quelque détermination irréfléchie ne fût arrachée au mourant, presque à son insu et faute de force chez lui pour y résister. Ainsi il rapporte que, discutant, au moins pour la forme, le plan de campagne de l'année suivante, on lui entendit dire une fois d'un ton découragé : « J'ai tout fait pour empêcher que ces engagemens ne s'augmentent; mais puisque je ne puis y parvenir, je jette mon bonnet par-dessus les moulins et je me prépare à tout (1). »

Des témoins plus intéressés ne suivaient pas avec moins de soin les moindres incidens de ce déclin, dont les progrès si lents lassaient leur curiosité impatiente. « M. le cardinal se meurt, écrivait l'abbé de Broglie à son frère, mais il gouverne toujours, ne veut entendre parler de rien et ne veut pas qu'on en parle au roi. Il s'est tenu hier un comité, à Issy, sur les affaires les plus importantes; le cardinal a fait entrer les ministres et les a fait passer par une porte secrète dans sa bibliothèque, afin de faire croire qu'il a présidé au comité, ce qu'il n'a pas fait, n'étant pas en état de faire autre chose que de jouer la comédie, ce qu'il fera jusqu'au dernier moment (2). » Et le prudent duc de Luynes lui-même : « Le roi fut avant-hier à Issy voir M. le cardinal; il en sortit avec l'air fort triste, cependant sans pleurer... M. le cardinal était mieux, à ce que l'on disait, cependant dans un prodigieux abattement... La difficulté d'avaler subsiste; on a envoyé quérir Gendron, qui lui a mis un emplâtre sur la gorge; mais il n'a pu le soutenir. Malgré cet état, avant-hier il voulut voir M. de La Chétardie, qui arrive de Russie; il lui fit plusieurs questions et lui rappela des détails qu'il lui avait mandés il y a dix-huit mois (3). » Une autre correspondance rapporte qu'un matin, en plein janvier, on vit arriver le cardinal à Versailles, sortant de son lit à l'improviste, et qu'il passa trois quarts d'heure avec le roi. Le lendemain, à la vérité, cette équipée lui valut un gros rhume qui le mit si bas qu'il demanda à recevoir le viatique, mais le soir il était déjà mieux et parlait

(1) Chambrier à Frédéric, 7 septembre, 19 et 26 novembre, 10, 14, 24 décembre 1742, 18 et 21 janvier 1743. (*Correspondance interceptée*. Ministère des affaires étrangères.)

(2) L'abbé de Broglie à la maréchale, 14 janvier 1743. (*Papiers de famille.*)

(3) *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 393.

d'affaires (1). Enfin, après cette journée d'épreuves, il trouvait encore quelques-uns de ces traits gracieux et fins qui avaient toujours caractérisé sa conversation ; à une vieille dame, qui était presque sa contemporaine et qui lui faisait demander de ses nouvelles, il répondait : « Vous avez plus d'esprit que moi, madame la maréchale, car vous avez celui de vivre, et je vois bien que je ne l'ai plus. »

Du parterre, à Paris, on suivait ces alternatives avec autant d'anxiété qu'à Versailles des premières loges. — « Il y a bien du mouvement à la cour, écrit l'avocat Barbier... Le cardinal de Fleury est toujours malade à Issy : il a eu de fortes faiblesses auxquelles il n'a résisté que par la force de son tempérament. C'est une espèce de longue agonie qui pourrait coûter beaucoup à la France dans une guerre assez mal commencée et aussi mal suivie que celle-ci... Les ministres vont pour la forme travailler avec lui à Issy. Comme la tête n'y est plus, on ne résout quoi que ce soit... Mardi, on le dit mort à Paris, et M. l'archevêque étant allé à Issy dans l'après-midi, on crut que c'était pour jeter de l'eau bénite ; mais point du tout, mercredi il s'est trouvé mieux (2). » « Le public commence à s'impatienter, dit un autre chroniqueur, que M. le cardinal traînasse si longtemps. »

L'inquiétude principale qui se renouvelait à chacune de ces phases, et qui s'accroissait, loin de se calmer, en se prolongeant, portait toujours sur le point de savoir ce que préparait en silence ce roi qui paraissait triste de la perte prochaine de son précepteur et qui pourtant n'en pleurait pas. Qu'allait-il faire quand cet appui manquerait enfin à sa faiblesse en même temps que le joug cesserait de peser sur sa volonté? Chercherait-il tout simplement un autre maître, ou le verrait-on enfin, comme un autre Louis à la mort d'un autre cardinal, se résoudre à penser et à agir, on aurait dit volontiers : à être par lui-même? Quelque longue et souvent trompée qu'eût été l'attente, rien pourtant, jusqu'à ce moment décisif, n'était encore désespéré. L'incertitude était si grande et le désir d'en sortir si général que deux entreprises se firent au même moment dans l'entourage le plus intime du souverain, pour le préparer à une résolution virile : l'une et l'autre tendant au même but, dans des conditions très différentes et par des moyens qui ne l'étaient pas moins. Ce furent deux grands seigneurs de très haute lignée, mais ne se ressemblant que par ce point seul, qui se mirent en tête, sans s'être concertés, de profiter des derniers jours qui précédaient l'instant critique pour enseigner au roi la seule chose qu'on sait

(1) Mme de Tencin à Richelieu.
(2) Barbier, *Journal*, t. II, p. 339 et 345.

d'instinct ou qu'on ne saura jamais : je veux dire à régner. A eux deux, ils organisèrent, au chevet même du lit du mourant, une double intrigue dont les incidens variés forment tous les élémens d'une comédie piquante qu'un successeur de Molière aurait pu appeler *le Roi malgré lui*.

Le premier de ces deux personnages et le plus en vue n'était pas moins que le maréchal duc de Noailles, chef d'une des plus illustres maisons de France, dont il avait lui-même accru le crédit, d'abord en épousant dans sa jeunesse la nièce préférée de Mme de Maintenon, et plus récemment par le mariage d'une de ses sœurs avec le comte de Toulouse, le meilleur des fils légitimés du grand roi. C'est un caractère historique que le lecteur de nos jours a quelque peine à apprécier, car il nous a été présenté à peu d'années de distance, dans des publications d'une importance presque égale, sous deux aspects absolument opposés. S'il fallait en croire le plus éloquent des peintres, jamais monstre pareil ne mérita mieux d'être voué à l'exécration de la postérité : — « Le serpent qui perdit Ève, dit Saint-Simon, qui renversa Adam par elle, et qui perdit le genre humain, est l'original dont le duc de Noailles est la copie la plus exacte, la plus fidèle, la plus forte autant qu'un homme peut approcher des qualités d'un esprit de premier ordre et du chef de tous les anges précipités du ciel. » — Le portrait, ainsi ébauché d'un seul trait, est poursuivi dans tous les détails avec la même fougue de pinceau et la même noirceur de coloris ; rien n'y manque : « C'est une profondeur d'abîme, c'est une fausseté à toute épreuve, une perfidie aisée et naturelle accoutumée à se jouer de tout ; » — « une noirceur d'âme qui fait douter s'il en a une, » — « un homme qui s'étend à tout, qui entreprend tout, qui, pris sur le fait, ne rougit de rien,.. et se replie prestement comme le serpent, dont il conserve le venin. » — Et, après avoir doté son sinistre modèle de tous les vices du démon, l'incomparable artiste met la même générosité à lui en accorder aussi tous les arts et tous les talens : « On ne saurait, dit-il, avoir plus d'esprit, et de toute sorte d'esprit, plus d'art et de souplesse à accommoder le sien à celui des autres ; aisé, accueillant, propre à toute conversation, sachant de tout, parlant de tout, l'esprit orné *bien que d'écorce*. » Il ne lui reproche « que l'excès de son imagination, la foule de vues, l'obliquité de tous les desseins qu'il bâtit en nombre et à la fois, et les croisières qui se font des uns aux autres... et qui mettent dans sa tête une confusion de laquelle il ne peut sortir (1). »

(1) Saint-Simon, à qui les répétitions ne coûtent guère, surtout quand il se livre à sa passion, a fait deux fois le portrait physique et moral du duc de Noailles dans les chapitres CCCXVII et CCCXCIII.

Par malheur, mon excellent ami, M. Rousset, a tiré naguère des archives du dépôt de la guerre, dont il avait la garde, toute une correspondance intime du même duc de Noailles avec Louis XV, qui commence au moment même de l'histoire où ce récit est parvenu et se poursuit sans relâche pendant deux ans, et en présence de cette révélation qui est presque une résurrection, il n'est plus possible d'ajouter foi à aucune des hyperboles de Saint-Simon, pas plus à l'invective qu'à l'éloge. Sur ces traits rendus à la vie, la vérité ne permet de placer ni tant d'ombre ni tant de lumière. Si l'auteur de cette correspondance, en effet, eût eu l'âme imbue de la profonde perfidie que Saint-Simon lui prête, le vice se trahirait lui-même à toutes les lignes, et un critique aussi exercé que M. Rousset n'eût pas eu de peine à le découvrir. Le duc de Noailles que M. Rousset nous fait connaître est au contraire un homme de bien, pénétré d'un dévoûment sincère pour son roi, et d'un véritable amour du bien public, méritant, en un mot, la qualification que son biographe lui donne d'honnête courtisan, et celle plus rare encore qu'il y ajoute de bon citoyen. Il faut donc bien convenir qu'un ressentiment expliqué, justifié peut-être par des griefs personnels, a égaré ici le jugement de Saint-Simon, et qu'en cette occasion, comme en plusieurs autres, il faut admirer dans ses vigoureuses diatribes plutôt la force que l'éloquence prête à la haine que la lumière qu'elle jette sur la vérité.

En revanche, M. Rousset me permettra de lui dire que l'on ne retrouve pas davantage dans le duc de Noailles, tel qu'il nous le montre, ni les ressources infinies d'esprit, ni l'adresse supérieure dont son implacable ennemi, en ce point trop libéral, a trouvé bon de le gratifier. On voit en lui, en mettant tout au mieux, un bon esprit, un jugement sain, mais un peu court; nulle trace d'invention personnelle, un regard, au contraire, constamment fixé sur des modèles pris dans le passé et une fidélité un peu trop docile à des traditions reçues. S'il eut jamais, comme d'autres témoins l'attestent, une imagination vive, servie par une ardeur éloquente, ces qualités brillantes furent de bonne heure amorties par les glaces de l'âge, ou par le poids de la responsabilité du commandement; il n'en reste plus de trace dans les documens que nous possédons. Le défaut de toute originalité est d'autant plus sensible pour nous, que le mélange opposé de talens et de défauts est ce qui nous a frappé chez Belle-Isle, et que le contraste fait apprécier la différence. C'est chez Belle-Isle qu'on trouve cette exubérance et souvent cette incohérence de vues, ces inspirations soudaines qui tour à tour égarent et éclairent et qui lui donnaient l'apparence et faisaient autour de lui l'illusion du génie. Rien de pareil chez Noailles, homme

d'état, peut-être homme de guerre beaucoup plus correct, mais à qui personne ne sera tenté d'appliquer ce qu'on a pu dire du petit-fils de Fouquet, qu'il avait été arrêté à moitié route, en chemin de devenir un grand homme. Il n'y a pas jusqu'au style et même à l'écriture des deux maréchaux qui ne révèle cette dissemblance : ici ce sont des dépêches bien régulières, tracées d'une main posée, sans un trait vif, ni une expression saillante ; là, la furie et les saccades d'une plume qui a peine à suivre l'impétuosité de la pensée.

Ce fut cette capacité moyenne (je ne dis pas médiocre, ce qui serait trop sévère), jointe à l'éclat du nom et des alliances, qui valut à Noailles, d'abord l'avantage de faire partie des grands conseils ministériels, — organisation éphémère que le duc d'Orléans forma au début de la régence, — puis le commandement de divisions importantes pendant les guerres qui suivirent. Il s'acquitta de ces fonctions assez honnêtement pour que personne ne fût surpris de le voir compris dans une promotion de maréchaux. Dans cet aréopage militaire, il siégeait entre Broglie et Belle-Isle, plus jeune que l'un, plus ancien que l'autre d'âge comme de grade. Ce fut en cette qualité qu'il dut être appelé au conseil de guerre où fut débattu l'envoi de l'armée du maréchal de Maillebois, en Allemagne, et il fut presque seul (je l'ai dit) à conseiller cette expédition ; avis qui eut la bonne fortune d'obtenir non-seulement le consentement du roi, mais son adhésion plus nettement et plus vivement exprimée que de coutume.

Les jours suivans, il sembla à ceux qui savaient lire dans le jeu des physionomies que le roi, satisfait de s'être prononcé lui-même, savait gré à celui qui avait provoqué son intervention. « Avant-hier, écrit le duc de Luynes, à la date du 26 août, le roi demanda à M. le maréchal de Noailles s'il n'allait pas à Saint-Germain. Le maréchal lui demanda s'il avait quelque chose à lui ordonner. Le roi lui dit : « Il faudra que vous voyagiez. — Sire, répondit le maréchal en souriant, je suis bien vieux pour faire des voyages. » — Mais le roi avait cessé de rire, et comme il partait pour la chasse, il invita le maréchal à venir le trouver au retour. L'entretien eut lieu le soir, après le tiré dans le grand parc, les vêpres et le débotté, et, commencé à huit heures un quart, ne se termina qu'à neuf. Le cardinal, fatigué, était absent ce jour-là : trois quarts d'heure de conversation en tête-à-tête avec le roi n'étaient pas une faveur ordinaire. La confidence parut plus précieuse encore quand le maréchal apprit qu'il allait être chargé du commandement des places de Flandre et du soin de défendre les provinces du Nord contre les attaques dont cette frontière pouvait être l'objet dès que l'armée de Maillebois aurait cessé de la couvrir. Comme c'était lui qui avait été d'avis

qu'on devait affronter le péril, il ne pouvait se plaindre qu'on le chargeât d'y faire face; mais, ayant appelé l'attention du roi sur les difficultés de la tâche, il fut surpris de trouver le prince prêt, non-seulement à l'écouter, mais à discuter avec lui sur tous les points, ce qui supposait qu'il avait pris cette fois, par extraordinaire, la peine d'étudier et de réfléchir. — « Le roi, dit encore Luynes, répondit à merveille sur tous les articles. » Noailles se retira plein de la conviction que le roi songeait sérieusement à sortir de son inaction, et de la pensée plus flatteuse encore, que c'était lui qui était choisi pour servir de guide à ses premiers pas (1).

Il n'avait garde de laisser se dissiper de si bonnes dispositions, ni se fermer cette ouverture. Aussi, à peine arrivé à son poste, il se crut autorisé à correspondre directement avec le roi pour lui rendre compte de la situation, assez précaire et assez misérable, où il trouvait les provinces confiées à sa garde, et des mesures urgentes qui étaient nécessaires pour les mettre sérieusement en état de défense. Mais il en prenait occasion pour faire comprendre que ces précautions de détail seraient impuissantes si elles n'étaient mises en accord avec un plan général d'opérations, et pour solliciter, sous une forme indirecte, mais très claire, la permission d'étendre lui-même le champ de ses observations comme de ses conseils :

« Rien n'est si capital, Sire, disait-il, que de prendre des arrangemens pour former sur cette frontière une armée capable d'arrêter les entreprises de vos ennemis déclarés, d'imposer aux ennemis secrets de votre état et de rassurer vos alliés... Mais j'ose représenter à Votre Majesté que, dans des conjonctures aussi importantes et aussi difficiles que se trouvent actuellement les affaires de votre état, il est presque impossible de former aucun plan en particulier sans embrasser le tout. Les affaires se tiennent par des liaisons qui les mettent dans une dépendance nécessaire les unes des autres, et ce n'est que par la combinaison de toutes les parties qu'on doit se décider sur ce qu'il est le plus avantageux de faire pour chacune d'elles en particulier. Mais quels que soient le zèle et le dévoûment qui puissent remplir les cœurs les plus pénétrés de respect et d'amour pour Votre Majesté, une infinité de raisons que sa pénétration lui fera aisément découvrir retiennent ceux mêmes qui seraient le mieux intentionnés et le plus en état de la servir. Ainsi jusqu'à ce qu'il plaise à Votre Majesté de me faire connaître ses intentions et sa volonté, me bornant uniquement à ce qui regarde la frontière dont elle m'a donné le commandement, je parlerai avec franchise et liberté sur l'objet qui est confié à mes soins, et je me tairai sur tout le reste, toujours prêt, cependant, à vous exposer, Sire, lors-

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 211.

que vous le voudrez, ce qu'un zèle sans bornes, l'attachement le plus véritable, l'amour de la vérité, quelques études, et quelque méditation soutenue d'une expérience de près de cinquante ans, peuvent m'avoir acquis de connaissances au service de Votre Majesté et au bien de son royaume. Mais, si vous voulez, Sire, qu'on rompe le silence, c'est à vous de l'ordonner (1). »

La réponse, qui ne se fit pas attendre, n'était pas faite non plus pour décourager le maréchal. Le roi lui assurait bien encore qu'il avait consulté le cardinal et obtenu son assentiment aux mesures militaires qui lui étaient proposées; mais il était moins probable, et Louis XV ne disait nullement qu'il eût donné connaissance à personne du *post-scriptum* suivant : « Le feu roi mon bisaïeul, que je veux imiter autant qu'il me sera possible, m'a recommandé en mourant de prendre conseil de toutes choses et de chercher à connaître le meilleur pour le suivre. Je serai donc ravi que vous m'en donniez : aussi je vous ouvre la bouche comme le pape aux cardinaux et vous permets de me dire ce que votre zèle et votre attachement pour moi vous inspireront. Je vous connais assez et depuis assez longtemps pour ne pas mettre en doute la sincérité de vos sentimens et votre attachement à ma personne (2). »

Tous les mots de cette lettre étaient précieux pour l'heureux correspondant qui la reçut, et cependant rien ne dut lui causer plus de joie que l'invocation faite au souvenir de Louis XIV et le dessein annoncé de l'imiter, car rien ne s'accordait mieux avec le plus vif et aussi le plus sincère de ses sentimens. Élevé dans toutes les splendeurs du grand règne, admis de bonne heure dans l'intimité royale, Noailles gardait dans le plus profond de son cœur le culte du demi-dieu qu'avait adoré son enfance; aucun nuage n'était venu troubler cette pieuse fidélité. Ni les malheurs des derniers jours, suite des entraînemens du pouvoir absolu, ni les modifications déjà sensibles de l'esprit public qui ne permettaient plus à la royauté les allures d'une domination absolue, — aucune de ces leçons de l'expérience, — aucun de ces signes des temps nouveaux ne frappaient l'imagination captivée, et la raison étroite du neveu chéri de Mme de Maintenon. Louis XIV était toujours le modèle unique et accompli, peut-être inimitable du vrai monarque; le copier, dût-on même ne pas l'égaler, était le seul but qu'on pût proposer au suprême effort de son petit-fils. C'est M. Rousset qui nous raconte qu'admis plus tard dans le conseil royal, quand Noailles prenait la parole, c'était toujours pour commencer par ces mots : « Sire, votre auguste bisaïeul,.. » et que, devant ce refrain attendu, les

(1) Le maréchal de Noailles au roi, 20 novembre 1742. — Rousset, t. I, p. 7-9.
(2) Le roi au maréchal de Noailles, 26 novembre 1742. — Rousset, t. I, p. 11.

assistans se prenaient à sourire. On peut juger avec quel plaisir lui-même il entendait pour la première fois sortir de la bouche du roi la phrase même dont il devait ensuite se faire l'écho.

Aussi ne crut-il pas pouvoir mieux répondre à la pensée royale qu'en préparant sur-le-champ un long mémoire où il ne traitait, en réalité, ni de la situation politique du moment ni de l'ensemble des opérations militaires, mais où il se bornait à faire passer sous les yeux du roi et à commenter l'instruction donnée par Louis XIV à son petit-fils Philippe V, quand il l'envoyait régner en Espagne. A vrai dire même, ce n'était pas l'instruction tout entière composée de trente-neuf articles qui fit l'objet du commentaire, mais uniquement la phrase finale ainsi conçue : « Ne vous laissez pas gouverner, soyez le maître. N'ayez jamais de favori ni de premier ministre. Écoutez, consultez votre conseil, mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera toutes les lumières qui vous sont nécessaires tant que vous aurez de bonnes intentions. » Évidemment ce n'était pas là un avis qu'on pût donner tant que le premier ministre en exercice gardait encore l'apparence du pouvoir et se flattait même par momens d'un retour de vie. Mais le soin extrême avec lequel ce mémoire est rédigé, l'abondance de pièces historiques empruntées aux exemples de la royauté passée, le travail qu'il a dû coûter, ces divers indices font croire à M. Rousset, — et je partage entièrement son avis, — que le maréchal le prépara d'avance, à tête reposée, afin de se tenir tout prêt à le faire partir par le retour du courrier, qui annoncerait enfin le terme attendu.

J'ai dit que, dans cette entreprise passablement aventureuse et en tout cas un peu tardive d'apprendre à un roi son métier, Noailles trouva, sans le savoir, un auxiliaire qui ne lui ressemblait guère. Si, comme on l'a souvent prétendu, chacun de nous conserve toute la vie l'empreinte ineffaçable des premières impressions qu'a reçues sa jeunesse, cette remarque explique assez bien comment le faible écart qui sépare deux générations suffit souvent pour que des hommes élevés dans les mêmes conditions, placés dans le même rang social, issus parfois des mêmes familles, ne présentent presque aucun trait commun. C'était le cas de Noailles et d'un de ses proches, mais plus jeunes parens, duc et pair comme lui et portant un nom décoré d'un lustre moins ancien, mais plus éclatant : celui de Richelieu.

Les deux ducs avaient bien commencé l'un et l'autre leur carrière aux pieds du trône du grand roi; mais ils avaient paru devant lui à vingt années de distance, et ces vingt années étaient précisément celles pendant lesquelles l'astre de Louis XIV, encore dans tout son éclat après Ryswyk, s'était chargé de tous les sombres

nuages de la vieillesse et du malheur. Entre ces deux dates, non-seulement le roi, mais tout l'aspect de la cour avait changé. Attristé et vaincu, le maître, qui faisait encore plier devant lui toutes les volontés, avait perdu le don d'éblouir les imaginations et d'enflammer les cœurs. Aussi, tandis que Noailles restait pénétré d'un dévoûment à toute épreuve, le jeune duc de Fronsac (c'est le nom que Richelieu portait alors), amené à Versailles par son père à l'âge de seize ans pour n'y entendre parler que de deuil et de ruines, s'était regimbé tout de suite contre le régime de privation et d'ennui qu'une dévotion maussade imposait à l'hypocrite servilité des courtisans. *Beau comme l'Amour*, dit un contemporain, né pour tous les plaisirs et brûlant de s'y livrer, il avait donné à l'impatience de ses désirs un éclat assez étourdi pour mériter d'aller en faire pénitence quelques mois à la Bastille. Quel était son crime? Était-ce d'avoir attiré sur sa charmante figure les yeux trop complaisans de la duchesse de Bourgogne? On l'a beaucoup dit; mais lui-même, qui n'a jamais péché par modestie, ne l'a pas prétendu. S'il y eut un peu de vérité dans cette médisance, ce fut tout au plus quelque enfantillage, quelque échange de regards malins surpris par Mme de Maintenon entre la princesse et le bel adolescent, tels que dans les familles les mieux réglées, les jeunes témoins s'en permettent souvent devant les travers et les ridicules d'un vieux ménage.

Mais il n'en fallut pas davantage pour engager Richelieu dans cette réaction plus vive que sérieuse qui suivit la mort de Louis XIV. Il figura au premier rang dans ce groupe de jeunes fous qui, comme des écoliers trop longtemps comprimés, se hâtèrent de profiter de l'absence du pédagogue pour secouer toutes les règles, non-seulement du devoir, mais de la décence. La rencontre qu'il fit alors d'un compagnon de plaisir inattendu décida, sinon du tour que devait prendre sa destinée, au moins du singulier éclat qui allait s'attacher à son nom. Car ce n'était pas moins que Voltaire lui-même qui avait su se faire parmi ces échappés de l'OEil-de-Bœuf, par droit de conquête et à la pointe de l'esprit, une place où ses relations naturelles ne l'appelaient pas et où sa fierté eut, comme on sait, plus d'une fois à souffrir.

L'amitié de jeunesse qui s'établit ainsi entre Voltaire et Richelieu, et qui s'est prolongée pendant près de quatre-vingts ans, est certainement un des faits les plus singuliers, je dirai même les plus caractéristiques du XVIIIe siècle. Rien ne peint mieux l'alliance qui s'établit pendant cet âge de combat entre les vices de la société qui périssait et les confuses aspirations de celle qui se préparait à naître. Grâce à cette liaison de hasard et aux complimens du grand dispensateur de la faveur publique, Richelieu a pu devenir le plus vicieux et demeurer le plus impertinent des grands seigneurs sans

perdre une popularité de faux brillant qui est arrivée jusqu'à nous. Ce type achevé de tous les travers et de toutes les insolences qui ont perdu l'aristocratie de l'ancien régime; cet académicien par droit de naissance qui ne sut jamais l'orthographe; ce héros, ce vétéran de débauche qui, en cheveux blancs, se faisait encore gloire de troubler la paix des humbles ménages; ce guerrier dont la bravoure même a toujours un air de parade et dont les exploits conservent jusque sur le champ de bataille je ne sais quelle tournure d'opéra-comique; ce conquérant qui a déshonoré la victoire par l'ostentation du pillage; c'est lui, c'est vraiment lui qui figure parmi les correspondans préférés de Voltaire, entre les précurseurs des temps modernes et les réformateurs attitrés de la morale publique et sociale. Au fait, cette place pouvait lui être due en raison des services que lui et ceux qui lui ressemblèrent ont rendus à la révolution, dont ils ont été sans le savoir les instrumens les plus efficaces. — Bien qu'à la veille même de la chute de la monarchie Richelieu, averti par un trop juste pressentiment, se soit rejeté avec vivacité et même avec exagération dans les opinions les plus contraires au mouvement nouveau de la société, il n'en demeure pas moins le modèle de cette noblesse étourdie qui a couru elle-même au-devant de son sort en favorisant toutes les doctrines qui préparaient sa ruine pendant qu'elle étalait tous les désordres qui pouvaient la justifier. Ce sont eux, ce sont ces petits-maîtres revêtus d'un vernis, — Saint-Simon aurait dit d'une écorce de littérature et de philosophie, — qui ont semé des fleurs jusqu'aux bords mêmes du gouffre où l'antique monarchie allait s'engloutir et donné aux premiers actes de la plus sombre tragédie qui fut jamais toute la gaîté d'un divertissement de théâtre. Rien n'a plus contribué que leurs exemples à accréditer l'erreur fatale de toute une génération qui a cru sérieusement se préparer aux épreuves de la liberté par les caprices du libertinage et qui n'a réussi qu'à frayer la voie, par la licence des mœurs, à toutes les témérités de la pensée.

Mais, pour l'heure présente, la surface de la société étant encore tranquille et l'orage ne grondant que dans le lointain, Richelieu ne justifiait la prédilection de Voltaire que par un dédain affecté, non-seulement de tous les scrupules, mais aussi des croyances qui les inspirent : on citait de lui, à cet égard, des traits d'une hardiesse d'incrédulité encore rare à cette époque. Ainsi, on disait qu'envoyé à Vienne pour une ambassade de cérémonie où il avait plus brillé par son luxe et ses bonnes fortunes que par son habileté diplomatique, il s'était amusé à divertir la société en faisant publiquement des sortilèges pour évoquer l'apparition du diable, afin de constater son existence. Lui-même s'amusait aussi à raconter qu'un nécromancien avait prédit à l'illustre ministre dont il portait le nom que

cent ans juste après sa mort, un de ses héritiers gouvernerait comme lui la France. Or, comme la date arrivait en 1742, ou les oracles ne signifiaient rien, ou c'était lui qui allait être appelé à de si hautes destinées. Un libertin de si belle humeur n'avait pu manquer d'être des premiers à déclarer que, pour rendre à Louis XV le sentiment de sa dignité d'homme et de roi, le plus pressé était de l'affranchir des pieuses leçons de son enfance et des liens de son intérieur conjugal. C'était même lui qui avait donné à cette pensée si répandue, comme j'ai eu occasion de le dire, dans les antichambres de Versailles ce tour vif et cynique : « Pour que le roi soit son maître, il est indispensable de lui faire avoir une maîtresse. » Et, après avoir donné l'avis, il veillait à l'application. Aussi, depuis que le roi était sorti de sa réserve, il n'était ni partie de plaisir à Marly ni à Choisy souper intime qui ne fût préparé par les soins délicats de cet amateur consommé et animé par un esprit piquant qui se jouait de tout et n'épargnait personne.

Seulement Richelieu était bien obligé de convenir que, pour le choix principal qu'il avait dû faire, il n'avait pas eu la main heureuse. Des deux demoiselles de Nesle offertes ensemble aux regards du roi, aucune n'avait pu rendre le service qu'on espérait d'elles, celui d'agir sur la politique par l'amour. Mme de Vintimille avait paru un instant comprendre son rôle; mais sa fin prématurée était venue laisser dans le cœur du roi des regrets, presque des remords, que Mme de Mailly, agitée elle-même de troubles de conscience, n'avait pas su calmer. La pauvre femme, d'ailleurs de nature assez débile, entraînée au vice par faiblesse plus que par corruption, sans énergie pour le mal comme pour le bien, croyait trouver dans la fidélité le seul mérite qui pût racheter ses torts. Sincèrement éprise du roi, qui était lassé d'elle, elle restait aussi attachée à Belle-Isle, malgré sa disgrâce. L'attrait de ses charmes s'était usé en même temps que le prestige de son ami; il n'y avait plus rien à tirer d'elle; on s'en serait aperçu à ce seul fait que le cardinal, cessant de la craindre, cessait aussi de la ménager. C'est ce que Richelieu exprimait encore à sa manière en disant du roi avec un léger haussement d'épaules : « Tant qu'il sera dans les bras de Mme de Mailly, il restera aux pieds du cardinal, et nous n'aurons pas le moyen de l'en relever (1). »

Force était donc bien de chercher ailleurs; mais il ne fut pas

(1) Chambrier à Frédéric, 14 décembre 1742. (Ministère des affaires étrangères.) — *Fragment des Mémoires de la duchesse de Brancas, inséré dans les Lettres de Lauraguais* (Paris, 1802), p. 210. Ce fragment de mémoires a certainement été retouché par le petit-fils de la duchesse, le spirituel Lauraguais; mais on doit croire que Lauraguais, beau-fils d'une demoiselle de Nesle, a pu avoir une connaissance personnelle des faits qu'il raconte.

nécessaire de chercher loin, car on n'avait pas épuisé les ressources qu'offrait la maison de Nesle : trois sœurs restaient encore, deux, Mmes de La Tournelle et de Flavacourt, mariées à des gentilshommes sans fortune, et la troisième attendant un établissement que la situation toujours gênée de la famille rendait difficile à trouver. Toutes trois étaient faites pour plaire; la plus âgée, la marquise de La Tournelle, était la plus belle : une taille de nymphe, un teint éblouissant, des yeux d'un bleu plein d'éclat et de profondeur, formaient un ensemble de majesté et de séduction qui arrêtait les regards des plus indifférens. Ce charme avait frappé les yeux du roi, qui, la rencontrant par hasard chez le duc d'Antin, s'était écrié à demi-voix : « Ah! mon Dieu! qu'elle est belle! » Richelieu, placé à côté de lui, avait noté cette impression au passage, pensant qu'il pourrait être à l'occasion utile de la raviver, et plutôt diverti d'avance qu'arrêté par le scandale qui en pouvait sortir; il crut bientôt le moment venu de s'en souvenir, surtout quand, ayant pris des informations, il put se convaincre que, sous cet extérieur séduisant, Mme de La Tournelle cachait autant d'ambition que la pauvre Mailly avait de faiblesse, et que son cœur, pour parler comme une grande dame du temps, *était haut comme les monts.*

La révolution de palais, je devrais presque dire de sérail, qui allait substituer Mme de La Tournelle à Mme de Mailly dans la faveur du roi, a fait l'objet, dans les écrits contemporains, de tant de commentaires satiriques, et, par la suite, de tant de contes grivois, de tant de récits romanesques, enfin de tant de mémoires apocryphes qui ne diffèrent guère des romans et ne méritent pas plus de créance, qu'il serait impossible d'en tirer un récit exact, et le sujet n'étant guère attrayant en lui-même, je laisserais volontiers se démêler dans cette confusion les amateurs, si nombreux aujourd'hui, de commérages posthumes et de médisances rétrospectives; mais, malheureusement pour la France et pour la mémoire de Louis XV, des faits de cette nature, trop nombreux dans tous les temps, ont exercé cette fois une action trop importante pour qu'il soit possible de les négliger.

Je me bornerai pourtant au narré le plus bref, tiré des rapports les plus authentiques, ceux qui visent le moins au scandale, comme les correspondances inédites et la gazette semi-officielle du duc de Luynes. Si même dans des documens de cette espèce se trouvent encore des détails qu'on préférerait passer sous silence, le seul fait qu'ils s'y rencontrent sans paraître causer aucune surprise, — le fait, par exemple, qu'un courtisan à la fois dévot et discret comme Luynes, aussi scrupuleux sur les convenances que sur la morale, se croit obligé, à certains jours, de se faire lui-même le maître des

cérémonies d'aventures galantes et d'en dresser protocole, c'est là un indice assez tristement remarquable des mœurs du temps pour mériter d'être signalé. Je suis d'ailleurs de ceux qui pensent que toute vérité historique, quand l'intérêt en est sérieux, doit être dite sans détour, et que le devoir est d'autant plus étroit pour l'historien qu'il lui en coûte davantage de le remplir. La vérité a toujours une utilité qui lui est propre. Je crois avoir montré, dans un récit précédent, ce qui restait de grandeur et d'héroïsme même dans le déclin de cette vieille monarchie française trop calomniée. Il est temps peut-être, en ne déguisant rien de ses fautes et de ses faiblesses, de justifier aussi la Providence, qui l'a si cruellement châtiée. C'est une leçon du passé dont l'avenir peut profiter.

La première opération à faire était d'amener à Versailles la beauté qu'on destinait à y régner : ce n'était pas la plus facile, car les logemens, à Versailles, étaient limités, leur distribution réglée par l'étiquette, et le rang peu élevé qu'avait occupé dans l'armée M. de La Tournelle ne permettait pas à sa veuve de prétendre à une telle distinction. Loin de là, elle vivait retirée, avec ses deux sœurs, chez leur tante, la duchesse de Mazarin, logées toutes trois un peu par charité, et se plaignant, même avec quelque aigreur, de ne participer que de loin, et faiblement, à la bonne fortune qui était échue à leur aînée. Reproche injuste, car Mme de Mailly, très discrète dans l'emploi d'une faveur dont elle rougissait, ne vivait elle-même que de ses appointemens de dame du palais et des dons irréguliers, et toujours modiques, du roi. Ce fut pourtant cet état de gêne, et presque de misère, que Richelieu mit à profit pour franchir le pas décisif; car Mme de Mazarin étant venue à mourir et le ministre Maurepas, son héritier, ne paraissant pas disposé à continuer son hospitalité à ses parentes, les trois dames se virent menacées d'être, à la lettre, jetées sur le pavé. C'était la coutume de toute la noblesse de cour, dans ses embarras pécuniaires, de recourir, comme on disait, aux grâces du roi. De si intéressantes victimes de la mauvaise fortune n'y pouvaient manquer. Seulement, pour éviter des détours inutiles, on leur conseilla non de faire passer leur demande par l'intermédiaire de leur sœur (ce qui eût été naturel), mais de se jeter tout droit elles-mêmes aux pieds du roi et du cardinal. Ce ne fut pourtant pas Mme de La Tournelle (c'eût été trop tôt éveiller le soupçon), mais la seconde sœur, Mme de Flavacourt, qui se chargea de porter la supplique. On raconte que, pour la remettre, cette dame se fit conduire dans la cour de Versailles en chaise à porteurs et resta ainsi toute la journée, disant aux gens de sa connaissance qui venaient l'aborder qu'il fallait bien qu'elle s'habituât à vivre à la belle étoile, puisqu'elle n'avait plus de toit pour abriter sa tête. Le roi, averti et appelé à la fenêtre, vit de ses yeux

ce spectacle touchant et en exprima tout haut sa compassion. Était-ce de pitié seulement qu'il était ému, ou s'y mêlait-il déjà quelque souvenir de la beauté inconnue qui avait frappé ses regards et quelque désir caché de la revoir? Quel que fût son sentiment, il ne manqua pas de gens pour lui indiquer un moyen tout naturel de le satisfaire.

La mort de Mme de Mazarin laissait vacante une place de dame du palais qui semblait toute préparée pour une des malheureuses abandonnées. A la vérité, la survivance était à peu près promise à des dames du plus haut rang, et, quand l'idée fut mise en avant, elle fut vivement combattue par Fleury, encore assez en vie pour prendre ombrage de tout ce qui ne venait pas de lui, et par Maurepas, brouillé avec ses cousines, qui l'accusaient d'avoir aggravé leur infortune. Mais toutes les convenances s'effacèrent et toutes les objections firent silence quand on sut qu'au moment de dresser la liste qui devait passer sous les yeux de la reine, le roi avait écrit en tête, de sa propre main, le nom de Mme de La Tournelle. On n'avait pas à craindre que cette préférence ouvrît les yeux ou blessât la fierté de la reine. La bonté de cœur, qualité dominante de la vertueuse princesse, la rendait charitable pour toutes les misères, et aveugle, peut-être même indulgente, pour bien des faiblesses. D'ailleurs, La Vallière et Montespan avaient bien fait partie ensemble de la maison de la vertueuse Thérèse d'Autriche; les complaisances qu'une infante n'avait pas refusées à Louis XIV, Marie Leczinska n'était pas d'humeur à les disputer à Louis XV; c'est beaucoup si elle ne savait pas gré à Mme de Mailly de n'avoir jamais abusé de sa situation pour lui manquer de respect dans son service (1).

Mais c'était Mme de Mailly elle-même, qui, laissée de côté avec une certaine affectation, aurait dû, si elle eût eu le moindre génie d'intrigue, se plaindre et s'inquiéter. Qui l'aurait cru? ce fut le contraire, et rien n'égala la surprise générale quand on la vit, non-seulement ne témoigner aucune jalousie de la faveur qui appelait sa sœur de La Tournelle au palais, mais fournir elle-même à sa sœur de Flavacourt la facilité de l'y rejoindre en donnant la démission de sa propre place. Si ce fut Richelieu, comme on lui en fit honneur, qui la décida à ce sacrifice, jamais coup de partie ne fut plus habilement joué. La bonne âme se laissa persuader, a-t-on dit, que la

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 224 et suiv. — *Mémoires de la duchesse de Brancas*, p. 204 et suiv. — L'histoire de l'entrée de Mme de Flavacourt dans la cour de Versailles en chaise à porteurs est rapportée dans la compilation de Soulavie intitulée : *Mémoires de Richelieu*, qui mérite peu de foi. M. de Lescure, en en publiant une édition abrégée, s'est proposé de n'y laisser que les faits qui lui ont paru avérés. Je n'oserai dire qu'il y a réussi.

reine, lui sachant gré de cet acte de renoncement, lui en tiendrait compte et la mettrait à la tête de la maison de sa future belle-fille, l'infante d'Espagne, déjà promise au dauphin, et dont le mariage devait s'accomplir dès que les fiancés auraient l'âge nubile. Tant de crédulité est pourtant peu vraisemblable. L'indécence de donner la maîtresse du père pour guide et pour compagne à l'épouse du fils dépassait encore la mesure, déjà assez large, du scandale à laquelle la cour était habituée. J'aime mieux penser que la favorite, toujours humble et portant à regret les chaînes dorées de son déshonneur, fut séduite par la pensée de réparer, en assurant le bien-être des siens, le tort qu'elle avait fait à la bonne renommée de la famille. Un instant pourtant, un trait de lumière traversa son esprit, et, se rendant brusquement à Paris chez Mme de La Tournelle : « Ma sœur, lui dit-elle en l'abordant, serait-il possible?.. — Impossible, ma sœur, reprit l'autre, en se redressant, avec un accent d'indignation qu'on put prendre pour celui de la sincérité.» Tout fut dit, et le lendemain la démission et les deux nominations nouvelles, publiées à la cour, étaient enregistrées par le duc de Luynes dans son livre d'étiquette. « Hier soir, dit le prudent duc, il fut déclaré que Mme de Mailly cédait sa place de dame du palais purement et simplement, avec les appointemens, à Mme de Flavacourt. Cela fait un changement dans les semaines, que je marquerai. » Mais la plume semble lui partir dans la main, et il ne peut s'empêcher d'ajouter : « Cette démarche de Mme de Mailly est regardée avec raison comme une grande marque de générosité de sa part. On juge avec raison qu'on peut la regarder comme imprudente, et qu'un peu plus de prévoyance pour l'avenir aurait dû l'empêcher d'exécuter ce projet (1). »

La preuve que personne ne se trompait sur cet avenir, c'est que la dernière demoiselle de Nesle, jusque-là peu recherchée, trouva tout d'un coup un mari, et du plus haut rang. A la vérité, M. de Lauragais était un homme déjà mûr, veuf et père de plusieurs enfans. Mais il portait un titre de duc et devait hériter de son père la pairie de Brancas. La duchesse de Brancas, sa mère, était une vieille connaissance de Richelieu, et, pour entrer dans les vues de son ami, comme pour faire honneur au mariage de son fils, ce fut elle qui se prêta à accommoder un dernier détail qui n'était pas sans importance : il fallait trouver un appartement convenable pour Mme de La Tournelle, à qui Mme de Mailly, quelles que fussent ses illusions, ne pouvait pourtant pas céder le sien. Richelieu, qui ne doutait de rien, proposa celui de l'évêque de Rennes, aumônier du

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 237. — *Mémoires de la duchesse de Brancas*, p. 266.

roi, mais pour le moment envoyé en Espagne en qualité d'ambassadeur, et ce fut la duchesse de Brancas qui (elle le raconte elle-même) se chargea d'en avertir le prélat (1).

La place, ainsi cernée de toutes parts, n'était pourtant pas encore emportée. Le roi, disait Richelieu (inépuisable en aphorismes en des matières où il était docteur), « sera toujours le même en affaires comme en amour, et en amour comme en affaires. » En effet, en ce genre, comme en tout autre, l'esprit d'entreprise manquait au roi. Il resta plus d'un mois sans oser rompre avec Mme de Mailly et sans presque parler à Mme de La Tournelle. Il est vrai que, détrompée bientôt par sa froideur et son embarras, Mme de Mailly, avec la maladresse qui paraît propre aux amantes délaissées, éclata en scènes de jalousie. Ce n'est pas ainsi (les faiseurs de romans nous l'ont assez dit) qu'on peut réveiller un sentiment éteint; mais c'était assez pour qu'un reste de compassion, la crainte d'un bruit scandaleux, une répugnance égoïste à affliger ses regards par le spectacle du désespoir, vinssent arrêter sur les lèvres du roi un congé formel qui lui coûtait à prononcer comme un arrêt de mort. De son côté, Mme de La Tournelle, par une réserve inattendue, semblait fuir plutôt qu'appeler ses regards. Elle se dérobait à la foule des hommages que les courtisans *éclairés* (dit une chronique du temps) s'empressaient à lui rendre. Les gens habiles ne voulaient voir dans cette réserve qu'un jeu de coquetterie; mais d'autres prétendaient (et le cœur humain a de tels replis qu'on peut tout croire) qu'elle restait attachée par un tendre sentiment au jeune comte d'Agénois, qui avait emporté à l'armée ses sermens de fidélité, et qu'au moment de manquer à la foi jurée elle flottait, partagée entre l'amour et l'ambition. Il suffisait sans doute, pour faire justice de ses hésitations un peu tardives, d'une insistance passionnée, qui, de la part d'un roi, n'aurait été qu'une manière de déguiser un ordre. Mais cet ordre n'arrivait pas, et le roi paraissait s'ennuyer d'avoir à prendre la peine de le donner.

Heureusement, il avait dans Richelieu un serviteur prêt à tous les offices et, pour parler encore avec Saint-Simon (car quelles expressions ce merveilleux écrivain ne trouve-t-il pas pour peindre les incidens et les caractères de cour), *un ami fait à rompre les glaces* sur tous les sujets. Ce fut lui qui se chargea de faire toutes les ouvertures qui coûtaient au roi. Il parla raison, presque sentiment, à Mme de Mailly et lui fit entendre qu'on ne regagne pas par la violence un amour qui s'échappe. Un sacrifice volontaire, lui dit-il, la complaisance pour une fantaisie qui pouvait être passagère, un

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 226, 266, 267. — *Mémoires de la duchesse de Brancas*, p. 207.

éloignement momentané, étaient peut-être les meilleurs et en tout cas les seuls moyens de faire vibrer encore ce qui pouvait rester de sensibilité dans un cœur volage. « Vous le croyez? dit la pauvre femme; j'en mourrai, mais tout est dit, et ce soir je serai à Paris. » Puis, d'une des sœurs Richelieu passa en droiture à l'autre: le comte d'Agénois était son neveu et son élève dans l'art de la galanterie, il lui suffit de faire lire sa correspondance à Mme de La Tournelle pour la convaincre que les distractions de la garnison avaient devancé les séductions de la cour et qu'au lieu d'avoir une parole à tenir à un amant fidèle, elle avait tous les droits du monde de se venger d'un inconstant.

Enfin, pour mettre le roi tout à fait à l'aise, il prépara toute une représentation de comédie. Il décida le prince à faire invasion avec lui, par surprise, un soir, chez Mme de La Tournelle; mais, pour éviter d'être reconnu sur le passage par les gens de service, il lui fit prendre et endossa lui-même le costume des médecins du palais, Il avait remarqué, dit la duchesse de Brancas, qu'on a souvent sous le masque, à l'Opéra, l'assurance qui manque dans le monde. L'entreprise réussit à souhait: Mme de La Tournelle, en voyant entrer cette mascarade, dont peut-être elle était prévenue, feignit bien pendant quelques momens l'étonnement et la colère. Mais elle ne tarda pas à se laisser fléchir, et la conversation s'établit sur un pied de gaîté familière qui mit le roi de la plus belle humeur. Le malicieux spectateur, fier de son œuvre, n'eut garde de l'avertir que ce qui prêtait le plus tristement à rire, c'était de voir le roi de France en perruque et en bonnet carré, comme un figurant de la cérémonie du *Malade imaginaire*, se livrant à de pareils ébats dans la chambre d'un évêque. Pour arriver à relever la dignité royale, le chemin était un peu détourné (1).

Assurée alors de sa puissance et l'ambition ou le dépit étouffant dans son cœur les derniers regrets de l'amour, Mme de La Tournelle ne songea plus qu'à retarder sa victoire le temps justement nécessaire pour en assurer l'éclat et la durée. L'exemple de sa sœur si facilement privée sous ses yeux d'une faveur dont elle avait si peu profité était instructif; elle ne voulait ni vivre d'angoisses et d'aumônes pendant quelques jours d'une grandeur passagère, ni dépendre d'un froncement de sourcil, ou d'un caprice nouveau qui la ferait d'une heure à l'autre retomber dans le néant. Il lui fallait tout l'appareil extérieur d'une situation officielle et toutes les garanties d'une fortune établie. Ces prudentes précautions étaient le fruit des con-

(1) *Mémoires de la duchesse de Brancas*, p. 213, 220. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 264, 270. — *Journal du marquis d'Argenson*, t. IV, p. 38. — *Chronique de Bois-Jourdain*, t. II, p. 235-237.

seils politiques de Richelieu. « Il faut, lui avait-il dit, qu'il soit plus difficile et plus glorieux pour les gens de cour d'être admis dans votre antichambre qu'il ne l'était de causer en tête-à-tête avec votre sœur. » De là une diplomatie d'un genre inusité qui se prolongea plusieurs jours avec tant de publicité que le ministre Chambrier en rendait gravement compte au roi de Prusse, comme d'une véritable négociation de chancellerie. « La marquise de La Tournelle, écrivait-il, demande que le roi de France lui forme une maison, qu'il vienne publiquement chez elle, qu'il la fasse duchesse, qu'il lui donne de quoi tenir une table, outre douze mille livres par mois pour ses habits, ses domestiques et son jeu, et vingt-cinq mille livres de pension quand elle se retirera. » Toutes ces conditions débattues furent accordées l'une après l'autre, sauf le titre de duchesse, dont le brevet fut retardé jusqu'à ce qu'on eût pu trouver un apanage suffisant pour l'asseoir. Après quoi toutes les difficultés de l'exécution (pour parler le langage vraiment administratif de Mme de La Tournelle) étant résolues, la cour eut connaissance de la conclusion définitive par l'annonce d'un voyage à Choisy dont les trois sœurs de Nesle durent faire partie.

La rumeur et le scandale furent cette fois assez forts pour pénétrer jusque dans l'intérieur de la reine, qui leva, assure-t-on, les yeux au ciel et s'écria en soupirant qu'il ne fallait plus s'étonner des malheurs qui fondaient sur la France. « Elle me fait une mine de chien, écrivait Mme de La Tournelle à Richelieu ; c'est le droit du jeu. » La vertueuse duchesse de Luynes, première dame de la reine, déclina l'honneur d'être du voyage, et le roi, bien que d'un ton un peu sec, dut agréer ses excuses. Mais le duc lui-même, qui avait eu le courage d'approuver et d'appuyer sa femme, ne s'en crut pas moins obligé de faire son service ce jour-là comme les autres, et nous tenons de lui une description faite avec une précision minutieuse de l'appartement occupé à Choisy par Mme de La Tournelle ; c'était celui de Mme de Mailly elle-même, encore tendu d'une draperie de soie bleue et blanche que la pauvre abandonnée avait filée de ses propres mains, à quoi le narrateur officiel ajoute sans même avoir l'air de sourire : « Allant à Choisy dans le carrosse, le roi tira une tabatière de sa poche, et l'y remit sur-le-champ : le lendemain cette tabatière se trouva entre les mains de Mme de La Tournelle qui l'a montrée à M. de Meuse (1). »

Si Mme de La Tournelle venait de déployer pour établir sa situa-

(1) Chambrier au roi de Prusse, 12 novembre 1742. (Ministère des affaires étrangères. — D'Argenson, t. IV, p. 38. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. II, p. 271, 278, 290. — Lettre de Mme de La Tournelle à Mme de Richelieu, citée par M. de Goncourt dans *les Maîtresses de Louis XV*, t. I, p. 82, et provenant du cabinet d'autographes de M. Martin. — *Chronique de Louis XV* (*Revue rétrospective*), t. IV, p. 62 et suiv.

tion de véritables talens politiques, il faut lui rendre la justice que, docile à la consigne qu'elle avait reçue, elle ne perdit pas un seul jour pour faire profiter les intérêts de l'état de sa conquête. On pouvait craindre qu'elle n'usât de son crédit pour satisfaire des intérêts et des ressentimens privés. Maurepas tremblait déjà d'être sacrifié, et le bruit même se répandit qu'elle ne laisserait pas le cardinal achever en paix son agonie. L'habile conseil de son maître politique, de celui qu'on appelait déjà à Paris *le président de La Tournelle*, la détourna de recourir à cet étalage inutile de son pouvoir. C'eût été user ses forces contre un obstacle qui allait disparaître de lui-même. Elle ne demanda donc rien ni pour ni contre personne, pas plus faveurs que disgrâces. Mais au roi, qui lui parlait de son amour, elle ne tarda pas à répondre en lui parlant de sa gloire et de la France, qui attendait un mot de lui pour se relever de son déclin. Ce langage dans la bouche d'une femme aimée avait un charme flatteur et nouveau qui réveillait chez le souverain quelques étincelles d'un amour-propre trop longtemps assoupi. Parfois pourtant, l'impatience le prenait de voir la politique envahir les heures qu'il aurait voulu garder tout entières pour le plaisir. « Savez-vous comment elle me traite? disait-il à la duchesse de Brancas ; elle ne se mêle des affaires de personne, elle ne trouve pas cela digne d'elle, mais des ministres, de la paix, de la guerre, elle ne cesse de m'en parler : cela me désole. Je lui ai dit plusieurs fois que cela me tuait et savez-vous ce qu'elle m'a répondu? Tant mieux, sire, il faut qu'un roi ressuscite. — C'est, lui répliqua la duchesse, que son amour n'est pas une faiblesse, et qu'elle a la passion de votre gloire. — Vous avez peut-être raison, dit le roi en souriant (1). »

Cette attitude de Mme de Châteauroux, bientôt connue dans Paris, où rien ne reste longtemps ignoré, tempéra un peu l'indignation que causaient à tous les cœurs honnêtes de coupables arrangemens domestiques dont les cours ou les familles d'Orient avaient seules jusque-là donné le spectacle. Le désir était si vif de ne pas désespérer tout à fait de ce roi qui portait à lui seul toute la fortune de la France! C'est ce qui explique que la nouvelle favorite put recevoir, en même temps que beaucoup de flatteries serviles ou d'outrages mérités, quelques hommages sincères dictés par un patriotisme plus chaleureux que délicat. Tel est le sentiment que je rencontre dans quelques pièces égarées au milieu de grossières satires dont je me garderais bien de salir ces pages, et auxquelles on a le tort de faire aujourd'hui l'honneur de l'impression.

Voici des vers, par exemple, dont le fond et même la forme ne manquent pas d'une certaine élévation.

(1) *Mémoires de la duchesse de Brancas*, p. 224.

Ah! consacre du moins le temps de ta faveur,
Chasse du gouvernail un nocher imbécile :
Il faut pour nous guider une main plus habile.
Comme une autre Sorel, fais entendre à ton roi
Que, seul, dans ses états il doit donner la loi.
Charles se réveilla sous cette fille illustre,
Et la France, à sa voix, reprit son premier lustre.
Dès qu'amour eut parlé, le monarque français
Rentra dans ses foyers et terrassa l'Anglais.
C'est ce même ennemi, dont l'éternelle envie
Veut imposer encore un joug à la patrie.
Pour animer Louis que de justes sujets!
Amour, conduis son cœur, assure ses projets (1)!

On voit maintenant comment Richelieu et Noailles, par des voies étrangement différentes, étaient arrivés à faire retentir aux oreilles du roi le même son. Le concert était pourtant, jusque-là, si peu prémédité, qu'au premier moment tout ce qui portait le nom de Noailles à la cour avait embrassé avec chaleur les intérêts de Mme de Mailly. C'était l'exemple donné par la sœur du maréchal, la comtesse de Toulouse, amie de longue date de Mme de Mailly, et qui se piquait de rester fidèle dans la disgrâce à celle dont elle avait trop complaisamment peut-être accepté la faveur. Malgré cette liaison qui nous surprend, la comtesse jouissait d'une réputation intacte et d'une autorité sociale qui était pour son frère un puissant appui. Son hôtel à Paris était le rendez-vous de tous les amis de la maison de Noailles et le centre de l'influence de cette puissante famille. C'était là que Mme de Mailly, désespérée et sans asile, s'était fait conduire par le carrosse même aux armes royales qui l'emportait loin de Versailles. C'est de là que, pendant les jours d'incertitude qui suivirent, elle adressait des lettres plaintives à son ancien amant, qui, à plusieurs reprises, ne dédaigna pas d'y répondre. Mais c'est là aussi que, quand tout fut décidé, on lui fit savoir que même ce commerce épistolaire devait cesser, et Mme de Toulouse ayant encore essayé une intercession timide : « Voilà un an que cette femme m'ennuie! lui fit dire sèchement le roi; il me semble que c'est assez long. » La comtesse elle-même dut alors se le tenir pour dit. Tout ce qu'elle put obtenir pour son amie, ce fut une pension suffisante et un logement honnête où, sous la conduite d'un directeur janséniste (toute la maison de Noailles inclinait vers ce parti reli-

(1) Cette pièce est insérée dans la nouvelle réimpression de *Chansons historiques* sous la date de 1739 comme adressée à Mme de Mailly. Il y a là une erreur manifeste. En 1739, époque de l'entrée à la cour de Mme de Mailly, la France n'était pas en guerre avec l'Angleterre et n'avait rien à craindre de cette puissance.

gieux), on lui fit faire une pénitence moins généreuse que celle de La Vallière, comme sa faute avait été moins touchante (1).

Rien, dès lors, ne s'opposa plus à l'union des deux influences, ou, si l'on veut, des deux intrigues qui tendaient, au moins pour le premier moment, au même but. Il ne restait plus qu'à trouver un intermédiaire pour les rapprocher. Ce genre d'officieux n'a jamais manqué, pas plus autrefois dans les cours qu'aujourd'hui dans nos couloirs parlementaires ; mais cette fois celui qui se chargea de ce rôle ne fut pas moins qu'un prince de l'église, ce même cardinal de Tencin que Fleury avait fait venir de Rome pour l'associer à son pouvoir, en le désignant en quelque sorte à sa succession. Tencin, en entrant au ministère, s'était bien un instant leurré de cette brillante perspective, mais, très avisé comme il l'était, il ne lui avait fallu que quelques jours d'observation pour se convaincre que la France était lasse du gouvernement d'un ecclésiastique, et que, si le roi avait encore à subir le joug d'un favori, il ferait du moins à l'opinion régnante la concession d'en changer l'extérieur et le costume. Il s'en serait convaincu par ce seul fait que, dans les conseils auxquels Fleury n'assistait plus, le roi ne lui offrait jamais la préséance qui aurait semblé appartenir à son rang sacerdotal. Du moment que la place suprême ne pouvait lui revenir, il convenait à Tencin qu'elle restât vacante. Richelieu, aussi bien que Noailles, étaient donc assurés d'avance de trouver en lui à qui parler.

Il est même probable qu'il n'attendit pas qu'on lui offrît la conversation. En sa qualité d'élève et d'ami du fameux cardinal Dubois, il était aussi peu sévère sur les principes que peu délicat dans le choix de ses connaissances. Son austérité ne repoussait aucun moyen d'accroître son crédit, et l'occasion présente devait lui convenir, s'il est vrai, comme le dit un de ses amis, le président Hénault, qu'on le trouvait surtout sublime dans des intrigues de femme de chambre. Mais eût-il éprouvé quelque répugnance à engager sa robe et son état dans une aventure équivoque par l'entremise d'un libertin, il avait auprès de lui, dans son intimité, un auxiliaire tout préparé à le mettre en règle avec les convenances ; car lui aussi avait une sœur, qui n'était pas, celle-là, une grande dame, ni une princesse se piquant de vertu, mais bien une femme légère et spirituelle qui, par un singulier mélange d'art et d'aventure, avait su se faire une place à part dans la société politique et littéraire du temps.

Alexandrine de Tencin, mise au couvent de Grenoble, dès son

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 267 et suiv., 295, 304, 394, 449. — *Revue rétrospective*, t. IV, p. 67.

enfance, dans une maison dont la règle était très relâchée, relevée de ses vœux de bonne heure (mais trop tard pourtant puisqu'elle y avait déjà manqué), était non-seulement l'appui, mais en réalité l'auteur de la fortune de son frère. C'était elle qui, grâce à ses relations de nature peu douteuse avec le cardinal Dubois, avait introduit le jeune abbé pendant la régence dans les régions voisines du pouvoir, et depuis lors elle avait eu l'habileté d'y rester elle-même avec lui, de manière à lui venir constamment en aide à tous les pas de sa carrière. Outre les gens en place et en crédit, de qui elle savait toujours se faire agréer, elle réunissait autour d'elle une classe d'hommes dont l'influence n'a jamais été nulle en France et allait devenir souveraine : celle des littérateurs et des savans. Elle leur ouvrait un salon où ils pouvaient rencontrer des gens de cour, qu'ils auraient eu peine à aborder ailleurs ; car le grand art de Mme de Tencin (c'est le nom qu'elle portait en sa qualité de chanoinesse) était d'avoir su, malgré une noblesse des plus minces, que son genre de vie personnel n'avait pas rehaussée, s'élever et se maintenir à une condition, je devrais dire à un niveau social convenable, même suivant les préjugés du temps, pour la sœur d'un ministre et d'un cardinal. Les libertés qu'elle se permettait étaient contenues dans une mesure discrète qui ménageait cette décence de surface. Douée d'un talent littéraire distingué, elle écrivait des romans assez libres, mais sous le voile de l'anonyme, pour ne pas être confondue avec les lettrés de profession. Vivant de ses galanteries, elle gardait assez de réserve apparente pour n'être pas rangée parmi les courtisanes. Trente ans plus tard peut-être, préjugés et mœurs s'étant relâchés, elle aurait usé de moins de réserve, elle eût signé de son nom *le Siège de Calais* et n'eût pas pris tant de soin pour cacher la naissance irrégulière d'un fils qui devait s'appeler d'Alembert (1).

Il était impossible que Richelieu, parmi toutes les aventures galantes qu'il avait courues, n'eût pas été mêlé au moins un jour à quelque incident d'une telle vie. Mais ce caprice, qui avait à peine marqué dans deux existences aussi remplies et se perdait chez l'un comme chez l'autre au milieu d'une rapide succession de souvenirs, n'avait laissé, entre lui et Mme de Tencin, d'autre trace qu'une liaison familière dont la politique aujourd'hui pouvait profiter. Voici alors comment s'établit sans effort une entente qui naissait en quelque sorte d'elle-même. Par l'entremise de Richelieu, Mme de Tencin et Mme de La Tournelle, très bien faites pour s'entendre, se mirent rapidement en amitié. Mme de Tencin, à son tour, fit partager à son frère les vues de son ami, et le cardinal, que des rap-

(1) Voir sur les débuts de Mme de Tencin, Saint-Simon, chap. DCCCXVII.

ports d'affaires rapprochaient naturellement de Noailles, le trouva tout disposé à y entrer. Il ne fut pas plus difficile d'y engager la plupart des ministres, séduits d'avance par l'idée de ne plus reconnaître de supérieur, et comptant profiter de l'inexpérience du roi pour étendre chacun pour leur compte, dans leur propre département, leur indépendance. Et ainsi se trouva formée, au jour désigné, comme une chaîne qui enlaçait Louis XV à son insu, une coalition d'influences diverses toutes décidées à le faire régner, en dépit qu'il en eût, et à l'émanciper bon gré mal gré.

II.

La représentation était prête et tous les rôles distribués, lorsque la mort donna le signal du lever du rideau devant le public impatient. « M. le cardinal de Fleury mourut enfin hier, 29 janvier, à midi, » dit le marquis d'Argenson dans son *Journal*. — « Enfin, le sort a décidé, dit Barbier. M. le cardinal est mort mardi, 29, à midi un quart. » Et tout de suite le bruit se répandit dans Paris qu'aux ministres Amelot et Maurepas, venant lui apporter la nouvelle, le roi avait répondu : « Eh bien! messieurs, me voilà premier ministre. » — A quoi la voix publique fit elle-même cette réplique : « Le cardinal est mort : vive le roi! »

Que cette mise en scène fût vraie ou arrangée après coup pour l'effet à produire, il est certain que la résolution du roi de ne pas donner de successeur à Fleury était réelle et ne tarda pas à être officielle. Louis XV prit lui-même, et lui seul, pendant les jours qui suivirent, la présidence de son conseil, travailla en tête-à-tête avec les secrétaires d'état, et une circulaire qui existe encore aux archives des affaires étrangères transmit à tous les agens diplomatiques l'ordre de correspondre directement avec le souverain, en adressant leurs dépêches à sa personne, comme c'était l'usage sous Louis XIV. Ces premiers essais d'autorité personnelle plaisant à sa vanité novice, il y mit cette bonne grâce qui coûte si peu aux princes et dont on leur sait tant de gré. Le contentement public s'éleva alors jusqu'à l'enthousiasme.

« A chaque heure, dit d'Argenson, la réputation du roi se raccommode dans le public, et bientôt elle éclatera comme celle d'Henri IV, tant l'opinion chemine. » — « On continue, dit Barbier, à être dans l'admiration du roi : il est accueillant, il parle à merveille, il rend justice et travaille avec connaissance de cause. » — Quelques sceptiques cependant hochaient la tête avec un air d'incrédulité. « Ils pensent, écrivait Chambrier, que le projet du roi est au-dessus de ses

forces, parce qu'il commence à l'exécuter trop tard, et que le genre de vie qui y est contraire a trop pris racine en lui (1). » De plus avisés encore auraient peut-être pensé qu'il n'y a de durables que les résolutions spontanées, et que le faible prince n'avait peut-être jamais montré moins d'indépendance véritable qu'au moment où il prenait des grands airs de commandement.

Sa fermeté fut cependant tout de suite mise à deux épreuves critiques où elle ne fléchit pas. Il écarta d'une main très résolue tous ceux qui semblaient se présenter et qu'on avait autrefois désignés pour recueillir la succession de Fleury. La peine ne fut pas grande avec Tencin, qui se rangeait de lui-même avec une prudence à laquelle les spectateurs, qui s'en amusèrent, ne rendirent pas complètement justice. Mais Chauvelin, à qui une longue absence n'avait pas permis la même étude du terrain, fit la faute d'envoyer sur-le-champ au roi lui-même un mémoire confidentiel, qui n'était qu'une explication détaillée de toutes les fautes qu'il avait épargnées au cardinal, pendant leur administration commune, et une critique de toutes celles qui avaient été commises depuis leur séparation. Le roi se montra très irrité d'un blâme rétrospectif, dont il crut par dignité devoir prendre sa part, et n'eut rien de plus pressé que de montrer le mémoire à Maurepas, en lui demandant ce qu'on pouvait ajouter au châtiment d'un exilé. Après s'être fait un peu prier, Maurepas insinua que le choix de la résidence pouvait beaucoup aggraver ou atténuer les peines de l'exil, et à la place de Bourges où la vie était encore supportable, il proposa de reléguer l'insolent proscrit dans la petite ville d'Issoire, en Auvergne, se rappelant, dit-on, que c'était le lieu même où le cardinal de Richelieu avait envoyé en disgrâce le garde des sceaux Chateauneuf. L'idée comme le souvenir plurent au roi, qui fit expédier un ordre en conséquence le jour même et annonça sa décision en plein souper, paraissant jouir de la surprise et du désappointement qui se peignirent sur plus d'un visage (2).

Mais où on l'attendait surtout, où on était, pour parler comme Chambrier, « aux écoutes, » c'était à l'accueil qu'il allait faire au maréchal de Belle-Isle, quand le héros, désormais privé de son auréole, et presque transformé en aventurier, se décida à reparaître à la cour. On savait que de tout le conseil, le roi était le seul qui (peut-être par l'influence de Mmes de Toulouse et de Mailly) n'eût pas

(1) *Journal de d'Argenson*, t. IV, p. 49 et 50. — *Journal de Barbier*, t. II, p. 348, 350. — *Revue rétrospective, Chronique de Louis XV*, t. V, p. 229. — Chambrier à Frédéric, 1er février 1743. (Ministère des affaires étrangères.)

(2) *Journal de d'Argenson*, t. IV, p. 32, 58 et 59. — *Journal de Barbier*, t. II, p. 351. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. IV, p. 407, 408.

partagé, à l'égard de Belle-Isle, l'injustice et l'inconstance communes. Sans le défendre bien vivement, ce qui n'eût pas été dans son caractère, il ne s'était jamais associé aux détracteurs de son ancien favori. Belle-Isle en était prévenu et ménagea sa rentrée en conséquence, de manière à faire habilement appel à tous les souvenirs qui pouvaient toucher une âme royale. Il parut à Versailles chamarré de tous les ordres qu'il avait reçus, dans des jours de prospérité, en témoignage de la reconnaissance des souverains allemands, mais pâle, défait, appuyé sur le bras d'un ami, et boitant plus bas que jamais, comme s'il lui eût été plus difficile de monter les marches de l'escalier d'un palais que de gravir les montagnes glacées de la Bohême : c'était rappeler, par une poignante image, à la fois ses services et ses souffrances.

Le roi, en le voyant, se montra affectueux et ému ; il lui donna, dès le lendemain, l'audience qu'il réclamait et reçut de sa main un long mémoire justificatif, dans lequel deux personnes étaient accusées de tous les malheurs publics : Frédéric et le maréchal de Broglie, mais le second bien plus encore et bien plus vivement que le premier. Le roi prit le document de bonne grâce et chargea les ministres des affaires étrangères et de la guerre de conférer avec le maréchal sur toutes les questions diplomatiques et militaires encore pendantes. La plus grande déférence lui fut témoignée dans ces entretiens ; mais il ne put pourtant s'empêcher de remarquer qu'en s'informant auprès de lui des faits passés et de l'état présent des affaires, on ne lui faisait part d'aucun projet pour l'avenir. A ces marques d'égard, d'ailleurs, dont il fallait bien paraître touché, d'autres furent jointes auxquelles Belle-Isle fut peut-être moins sensible. C'était un intérêt tendre, mais pressant, pour sa santé et une promptitude obligeante à lui accorder tous les congés qu'il demandait, pour aller se rétablir par le repos dans son domaine de Bizy. Rien ne fut épargné pour ôter l'apparence d'une disgrâce à cette retraite, qui en eut cependant tous les effets.

Belle-Isle ne s'y trompait pas, car il écrivait lui-même à son ami l'évêque de Rennes, ambassadeur en Espagne... « Je n'ai que lieu d'être content de la manière dont tout s'est passé de la part du roi, et comme les remèdes que je fais exigent beaucoup de régime et fort peu de mouvement, je n'ai pu faire ma cour qu'une ou deux fois la semaine, et ce n'a jamais été sans que le roi m'ait demandé des nouvelles de ma santé et que Sa Majesté ait eu la bonté de marquer d'y prendre intérêt : cela n'empêche pas que l'on dise journellement toutes sortes de choses et qu'on m'envoie en exil à Bizy, parce que j'ai dit vouloir y aller, comme en effet c'est mon projet. Il est vrai que je suis trop bon citoyen pour n'être pas

affligé de tout ce que je vois faire de mal depuis six mois,.. mais vous jugez bien qu'avec les dispositions dont je viens de vous parler à mon égard, on ne m'a pas consulté depuis mon retour d'Égra, on m'a encore moins fait part des projets qu'on avait (1). »

Les spectateurs voyaient encore plus clair que l'intéressé : « Le crédit de M. de Belle-Isle baisse de plus en plus, écrit Chambrier, le ministère ne le ménage plus et ne place pas ses affidés. On m'a assuré que le comte d'Argenson avait fait connaître de la part du roi de France au maréchal de Belle-Isle de ne plus conserver aucune correspondance avec les affaires dont il a été chargé, Sa Majesté très chrétienne voulant que désormais rien ne passe à cet égard que par les ministres. Enfin, il paraît que ce ministre fait tout ce qu'il peut pour mettre ledit maréchal dans la situation la plus désolée. » Et le public, qui peint toujours en grosses couleurs, ajoutait que le maréchal, délaissé et tentant de se raccrocher à quelque branche, avait fait demander à Mme de La Tournelle une audience qui lui avait été dédaigneusement refusée, ce qui lui avait causé dans son intérieur et devant ses confidens intimes de véritables accès de rage. Enfin, le 19 de mars, un terme fut mis à tous les propos et la situation définitivement arrêtée par l'appel, dans le conseil des ministres, du maréchal de Noailles, déjà commandant en chef de l'armée qui devait faire campagne sur le Rhin. Tout était dit dès lors : Belle-Isle était bien plus que destitué : il était remplacé et allait être oublié, conditions plus dures (l'expérience de tous les ambitieux peut le dire) que l'adversité même pour ceux qui ont goûté la jouissance d'être, suivant l'expression de l'écriture, *dans la bouche des hommes*. Cette ombre d'oubli devait désormais se répandre sur toute l'existence de Belle-Isle. Sa carrière politique et militaire n'était pas finie ; le crédit, le pouvoir même, lui devaient revenir encore en partage, mais c'en était fait de la gloire et même de l'espoir de la conquérir. Ses facultés, toujours distinguées, ne devaient plus retrouver ni cet éclat, ni cet élan que donnent la poursuite d'un grand dessein et l'aspiration vers la renommée. Ministre, général, il devait rester désormais confondu parmi ces vulgaires dépositaires d'une puissance éphémère, à qui des hommages d'un jour n'assurent pas un souvenir pour le lendemain : le roman de sa vie était fini (2).

(1) Barbier, t. II, p. 360. — Luynes, t. IV, p. 414-422, 424-461, 471. — D'Argenson, t. IV, p. 52, 57. — Belle-Isle à Vauréal, ambassadeur en Espagne, 26 mars 1743. (*Correspondances diverses du maréchal de Belle-Isle*. Ministère des affaires étrangères.)

(2) Chambrier à Frédéric, 25 mars 1743. (Ministère des affaires étrangères.)— *Revue rétrospective*, t. IV, p. 245, 249.

Le roi une fois remis à la tête de son gouvernement, il ne restait plus qu'une chose à faire : c'était de le remettre aussi à la tête de son armée. Mais c'est à quoi il n'y avait pas moyen de songer tant que la guerre se poursuivait sur un théâtre lointain, où l'on n'aurait pu, sans péril pour l'état, aventurer la personne royale. Le plus pressé était donc de quitter sans délai l'Allemagne.

Sur ce point, les nouveaux conseillers du monarque avaient la bonne fortune de se rencontrer avec l'opinion unanime de leurs concitoyens. Évacuer cette terre de malheur, où, depuis deux années, bataillons sur bataillons semblaient s'engouffrer pour fondre dans les boues et dans les neiges, revenir attendre l'Autrichien ou chercher l'Anglais soit sur ces bords du Rhin, soit dans ces plaines de Flandres, illustrées par le souvenir de tant de victoires, c'était le cri général dont l'écho était sans cesse renvoyé de l'armée à la cour. — « Quand donc reviendrez-vous? » écrivaient les familles impatientes aux officiers gémissant dans tous les postes de l'armée de Bavière : — « Quand nous rappellerez-vous? » répondait-on par le retour des courriers. — « Il y a peu de gens ici, écrivait Chambrier, qui ne croient que la France serait en meilleure situation si elle rappelait ses troupes d'Allemagne pour se retirer sur ses frontières. Ils sont presque tous de l'opinion qu'ils sont invincibles quand ils sont chez eux, et le désir qu'ils ont d'y être leur rend encore la chose plus croyable. » — « Il se répand ici, disait-il encore, une déplaisance contre la guerre en Allemagne qui ne fait que croître et embellir à mesure que les officiers qui en viennent se communiquent les uns aux autres. »

Le sentiment à cet égard était si vif dans toutes les classes, que, dans le courant du mois de mars, le comte de Saxe étant venu à Paris, envoyé de Bavière par le maréchal de Broglie, le bruit se répandit qu'il venait demander formellement le rappel de l'armée, et cette opinion contribua beaucoup à l'accueil triomphal qui lui fut fait dans tous les lieux publics, y compris les coulisses des théâtres, où il avait laissé tant de souvenirs. La croyance n'était pas fondée, Maurice n'en demandait pas tant, il venait seulement avertir, de la part du maréchal, que la retraite serait nécessaire si on n'envoyait pas de nouveaux renforts à ses troupes épuisées. Mais la manière dont il sollicita cet envoi, le peu d'insistance qu'il y mit, firent assez voir que, pas plus lui que le chef dont il était l'ami et le confident, ne mettaient beaucoup de prix à l'obtenir (1).

(1) Chambrier à Frédéric, 22, 25 février, 2 avril 1742. (Ministère des affaires étrangères.) — *Revue rétrospective*, t. v, p. 241. — *Mémoires du duc de Luynes*, t. iv, p. 417, 426. — *Journal de Barbier*, t. ii, p. 358.

Ce qui paraîtra peut-être plus singulier, mais ce qui n'est pas moins attesté par tous les documens, c'est que ce désir d'opérer l'évacuation de l'Allemagne et de concentrer toute la lutte, comme en un champ clos, dans les provinces flamandes et rhénanes, était commun, sauf une seule et grande exception, à tous les belligérans et même à tous les témoins intéressés de la grande partie diplomatique et militaire qui se jouait depuis deux années. Pour commencer, entre Charles VII et Louis XV, il y avait au fond une entente tacite dont aucun d'eux ne voulait convenir, mais qui tendait également des deux parts à se dégager l'un de l'autre. J'ai dit quelle mission Belle-Isle, quittant son armée, avait été chargé de remplir en passant par Francfort. Il devait inviter l'empereur à provoquer lui-même, par un rescrit impérial, le départ de ses auxiliaires, après quoi, rentrant paisiblement dans sa capitale déjà reconquise, il remettrait, soit à la diète germanique, soit à un congrès européen, le soin de terminer le litige pendant entre les maisons de Bavière et d'Autriche. Naturellement, cette proposition, qui n'était qu'un abandon à peine déguisé, fut assez mal accueillie par Charles VII, et Belle-Isle eut quelque peine à la développer tranquillement jusqu'au bout. Une scène assez vive s'ensuivit, mêlée de colère, de récriminations et de larmes et terminée par des épanchemens mutuels du prince et du général sur les fautes et les malheurs dont ils étaient tous les deux victimes.

Mais, au même moment et même avant cette entrevue orageuse, des émissaires de l'empereur avaient déjà été chargés d'aller à Berlin, à Londres et jusqu'à Vienne sonder le terrain pour savoir à quelles conditions il pourrait être admis en grâce et laissé sans contestation à la tête de tout l'empire. Il ne paraissait pas mettre à sa réconciliation avec son implacable ennemie un prix trop élevé : qu'on lui assurât seulement, avec la reconnaissance de sa dignité impériale, un revenu suffisant pour en relever l'éclat ; — que le titre royal fût attribué à son propre électorat et ainsi assuré à ses héritiers ; — que l'Autriche, en lui restituant la partie de son patrimoine bavarois qu'elle détenait encore, consentît à joindre quelques parcelles de territoire pris, soit au sud, du côté du Tyrol, soit au nord, vers la Bohême, soit à l'est, sur les rives supérieures du Rhin, il était clair que, moyennant ces légères consolations données à son orgueil, il consentirait avec joie à sortir à la fois des agitations belliqueuses et des embarras pécuniaires, et donnerait sans regret son congé à la France ; ce lot modeste contenterait une ambition mortifiée par de si cruelles disgrâces (1).

(1) Sur les négociations tentées par l'empereur à Vienne, à Berlin et à Londres pendant l'automne de 1742 et l'hiver de 1743, consulter Droysen, t. II, p. 16, 27, 29.

Ce n'était pas l'Angleterre qui pouvait refuser de le satisfaire à de telles conditions, car elle y trouvait elle-même au contraire tous ses avantages. L'Allemagne pacifiée, c'était à ses yeux, dans un temps donné et probablement assez court, l'Allemagne réunie tout entière contre l'ennemi commun. L'empereur, une fois détaché de la France et dégoûté de son patronage, ne tarderait pas, pensait-on à Londres, à subir de nouvelles influences et se laisserait facilement entraîner par le courant d'hostilité qui, déjà même dans son propre entourage, se déchaînait contre son ancien allié. Il apporterait alors à une coalition antifrançaise, sinon un secours matériel, efficace, au moins l'appui moral, toujours puissant, du chef nominal de l'empire. En attendant, dès qu'on cesserait de se battre en Allemagne, l'électorat du Hanovre, si cher au monarque anglais, serait mis définitivement à l'abri des chances de la guerre, et on ferait droit aisément aux réclamations impatientes de Marie-Thérèse sans hasarder, à de périlleuses distances, les corps de troupes, toujours peu nombreux, qu'on pouvait détacher de l'armée britannique, ou payer par les subsides du parlement. L'Autriche, de son côté, mise en pleine sécurité sur ses possessions allemandes, serait libre de consacrer une plus grande partie de ses forces à tenir tête en Italie à l'ambition espagnole, et en portant un coup, peut-être fatal, à la puissance des royautés de la maison de Bourbon, dans la Méditerranée, servirait indirectement à la prépondérance maritime de leur rivale. Enfin, si le théâtre de la lutte était rapproché des Pays-Bas, il deviendrait plus facile de réaliser le concours que les états-généraux de Hollande ne cessaient de promettre à George II comme à Marie-Thérèse, mais qu'ils ne s'étaient pas encore résolus à lui prêter d'une manière effective. Ces riches et prudens républicains, qui hésitaient à se lancer dans une expédition lointaine, ne pouvaient manquer de prendre l'éveil et de se mettre en garde dès qu'ils entendraient le bruit des armes résonner à proximité de leurs frontières. Sous l'empire d'un sentiment ainsi partagé, comme on le voit par ceux mêmes dont les intérêts étaient le plus opposés, des propositions de paix partant de tous les côtés, soit officieuses, soit officielles, tantôt publiques, tantôt secrètes, ne cessèrent de se multiplier pendant tout l'hiver de 1743, et il serait aussi long d'en énumérer la série que fastidieux d'en rapporter le détail; d'autant plus que ce ne sont, en général, que des diversions assez insignifiantes sur ce thème unique : le repos de l'empire assuré par un accommodement équitable offert à son chef, ce qui était le désir commun.

— Robinson à Carteret, 10 octobre, 15 décembre 1742, 13 janvier 1743. (*Correspondance de Vienne.* Record Office.) — Hyndford à Carteret, 30 juillet, 17 décembre 1742, 4 janvier 1743. (*Correspondance de Prusse.* Record Office.) — *Pol. Corr.*, t. II, p. 252, etc.

Une seule volonté s'y refusa, assez énergique et assez impérieuse pour tout empêcher. Je n'ai pas besoin de dire laquelle. Aux yeux de Marie-Thérèse, cette lutte, qui lassait tout le monde, ses ennemis comme ses alliés, ne faisait que commencer et ne devait être terminée que le jour où la guerre lui aurait rendu tout ce qu'elle lui avait coûté. Cette âme inflexible, oubliant les périls auxquels elle venait d'échapper si merveilleusement, n'était sensible qu'au souvenir, presque au remords des sacrifices qu'elle avait dû faire pour les conjurer. Les dérogations qu'elle avait laissé apporter au droit qui faisait sa force lui semblaient autant de faiblesses qu'en conscience, avant de poser les armes, elle était tenue de réparer.

Dans cette pensée, voici quel était le terrain où elle se plaçait et dont aucune insistance diplomatique ne put la décider à se départir. Elle repoussait comme une sorte de sacrilège toute proposition de paix qui lui paraîtrait consacrer d'une manière définitive la perte de la dignité impériale pour la maison d'Autriche et l'aliénation d'une partie notable de son patrimoine : ces deux points lui tenaient également au cœur; et tout au plus se résignait-elle à admettre, pour l'un, un ajournement, et, pour l'autre, une compensation. L'empereur, étant déjà âgé, et, par ses infirmités, plus vieux que son âge, à la rigueur, elle pouvait consentir à lui laisser terminer péniblement ses derniers jours sur le trône, mais sous l'expresse condition qu'une nouvelle diète électorale immédiatement réunie et où la reine légitime de Bohême ferait cette fois entendre sa voix, déférerait au grand-duc son époux, avec le titre de roi des Romains, l'assurance de la succession. Puis, en échange de la Silésie perdue, il lui fallait obtenir quelque part, aux dépens de ses adversaires, un dédommagement territorial équivalent. En attendant qu'on l'eût trouvé, la Bavière, dont les armées autrichiennes possédaient encore une partie et dont elle espérait pouvoir, par un léger effort, reconquérir la totalité, était un gage qu'elle ne voulait pas lâcher. Si Charles tenait à recouvrer son bien, il n'avait qu'un moyen de se rendre digne de cette restitution : c'était de s'associer avec elle pour enlever à la France les portions autrefois détachées de l'empire : l'Alsace, violemment ravie par Louis XIV, la Lorraine obtenue par Louis XV en vue d'un engagement qu'il n'avait pas tenu. Dans le partage des dépouilles, on pourrait s'entendre, et chacun trouverait à se contenter. Mais, pour avoir droit aux fruits de la victoire, il fallait prendre part à la lutte, et la neutralité seule ne suffisait pas; une hostilité déclarée contre la France, une entrée immédiate en campagne contre l'étranger, c'étaient les témoignages que Charles VII devait à l'Allemagne de sa bonne foi et de son repentir.

Telle fut l'attitude hautaine que Marie-Thérèse maintint envers et contre tous et principalement dans ses rapports avec l'Angleterre. Car c'était sa prétention (peut-être fondée) qu'en lui arrachant sa signature pour le traité de Breslau, l'envoyé anglais, Hyndford, lui avait murmuré à l'oreille la promesse qu'on l'aiderait à réparer ses pertes. Aussi la seule pensée qu'on lui demanderait encore une concession territoriale, si petite fût-elle, la faisait littéralement bondir, et une proposition en ce sens, envoyée de La Haye par lord Stairs, fut accueillie par un torrent d'éloquence si passionnée que Robinson n'osa pas même achever sa communication. Elle ne prit pas avec moins d'impatience et de hauteur une déclaration du cabinet anglais, notifiée à Francfort et à Berlin, et qui semblait promettre en son nom, d'une manière certaine et prochaine la restitution intégrale de la Bavière. Intimidés par cet accueil intraitable, les ministres britanniques osèrent à peine insister. Une telle raideur apportée dans une négociation complexe et délicate, où tant de parties étaient engagées et tant de passions aux prises, en paralysait tous les ressorts et ne pouvait, en définitive, manquer de la faire échouer (1).

C'était bien le dessein de la reine, car tout autour d'elle respirait la guerre. Des avantages importans obtenus au même moment en Italie par les armées réunies du Piémont et de l'Autriche venaient encore exalter ses espérances, et, comme il arrive aux plus nobles natures, dans l'enivrement du succès, une nuance de présomption et d'orgueil commençait à déparer la juste fierté qui avait fait jusque-là le fond de son caractère. Elle ne craignait pas le ridicule de s'occuper personnellement des moindres détails de l'armement de sa troupe et de donner de sa propre main, pour les mouvemens militaires, ses instructions à ses généraux. Son extérieur même, ses habitudes, jusqu'à ses délassemens, prenaient je ne sais quel air mâle, presque martial, qui aurait étonné naguère la jeune fille assise au foyer paternel, et la jeune mère veillant auprès du berceau de ses enfans.

« Le 2 janvier, raconte Robinson, il y eut un grand carrousel en l'honneur de la prise de Prague. La reine y figura en personne avec les dames de sa cour; il y avait huit cavalières à cheval et huit

(1) Robinson à Carteret, 14 octobre 1742, 13 mars, 6 avril 1743. (*Correspondance de Vienne*. Record Office.) — La correspondance de Bussy, ministre de France à Londres, fait voir que le cabinet anglais n'a jamais cessé de désirer la paix au moyen de concessions faites par Marie-Thérèse, mais qu'il n'osait pas les proposer lui-même à cause des engagemens pris par Hyndford au moment du traité de Breslau. Il chargea notamment une fois le ministre de Prusse de faire la proposition à sa place en lui expliquant son embarras. — Bussy à Amelot, 13 décembre 1742. (*Correspondance d'Angleterre*. Ministère des affaires étrangères.) — D'Arneth, t. II, p. 204, 205, 507.

autres en phaéton artistement travaillé, argenté en dehors, et garni de velours et d'étoffes riches en dedans. Les cavalières étaient superbement habillées en amazones et faisaient quatre quadrilles. Sa Majesté la reine était à la tête de la première quadrille à cheval, dont l'habillement était de velours pourpre, l'équipage blanc brodé en or... Sa Majesté la reine et les chevalières descendirent au manège par l'escalier du château ayant fait plusieurs tours à droite et à gauche, les chevalières à cheval, l'épée à la main, et, celles en phaéton, la lance... Tous les spectateurs furent remplis d'admiration pour la dextérité et l'adresse de Sa Majesté, laquelle remporta non-seulement le premier prix de la lance à juste titre, mais n'aurait pas manqué d'en avoir plusieurs autres si elle n'avait déclaré d'avance qu'elle ne voulait pas priver les autres chevalières (1). »

A Prague, où elle se rendit peu de temps après pour prendre possession de sa royauté reconquise, cette altération d'humeur se fit remarquer chez la princesse par des indices plus sérieux. Cette ville infidèle avait supporté, suivant elle, de trop bonne grâce le joug étranger; aussi n'y rentrait-elle qu'avec une irritation mal contenue et avec le désir de faire justice de ceux qui, par un serment prêté au conquérant, avaient trahi la foi due à l'autorité légitime. Seulement ces mauvais serviteurs pouvaient se croire garantis par un article de la capitulation accordée à Chevert, portant expressément qu'aucun habitant ne serait inquiété pour sa conduite pendant la domination étrangère. De toutes les concessions arrachées à Lobkowitz par l'amour de sa ville natale, aucune n'avait été plus vivement blâmée à Vienne que cette disposition, pourtant assez sage, et qu'une politique prudente aurait dû conseiller. La reine recourut, pour se soustraire à l'accomplissement de cette promesse, à un artifice peu digne d'elle : elle déclara qu'une amnistie aussi générale dépassait les pouvoirs du négociateur et qu'il avait dû n'y comprendre que ceux qui justifieraient que, dans l'abandon de leurs devoirs, ils avaient obéi à une contrainte matérielle. En conséquence, une commission de justice fut nommée pour examiner les actes des principaux coupables. Le tribunal s'acquitta de sa tâche avec promptitude et sévérité : des membres des plus illustres familles, des personnages du plus haut rang furent condamnés à la peine du bannissement et à la confiscation de leurs biens. Un scrupule un peu tardif empêcha pourtant d'aller plus loin, et un seul fonctionnaire, condamné à la peine capitale, reçut sa grâce au pied même de l'échafaud (2).

(1) *Correspondance de Vienne.* Record Office. 2 janvier 1743.
(2) D'Arneth, t. II, p. 226, 242.

Au nombre des proscrits figurait l'archevêque de Prague, qui avait prêté son ministère au sacre de Charles VII, comme roi de Bohême. Il était assez naturel que Marie-Thérèse, venant elle-même pour ceindre à son tour la couronne, ne voulût pas la recevoir, à un an de distance, des mêmes mains que l'usurpateur et faire ainsi prendre, aux yeux des peuples, à une cérémonie sainte l'apparence de la répétition d'une comédie. Mais sa répugnance pour le rôle qu'elle devait y jouer elle-même se manifesta encore par d'autres traits. Rien ne lui plaisait, ni les rites auxquels elle devait se prêter, ni même le costume qu'elle devait revêtir. A chaque détail nouveau qu'on lui donnait : « C'était bien mieux en Hongrie, » disait-elle. — Afin d'en finir plus tôt, elle ne donna que quatre jours pour faire les préparatifs, et, comme on lui faisait observer que le dimanche qu'elle avait choisi étant le lendemain d'un jour de jeûne et les portes de l'église s'ouvrant de très bonne heure, ceux qui voudraient y trouver place n'auraient pas le temps de prendre leur repas avant de s'y rendre : « Il n'y a pas de mal à ce qu'ils fassent maigre, » dit-elle. Évidemment l'idée de mêler un peu de pénitence à la fête lui agréait assez. Quand on lui fit essayer la couronne qu'elle devait porter, elle la trouva incommode et disgracieuse : « Elle est plus lourde que celle de Hongrie, dit-elle ; elle ressemble aux bonnets que portent les fous. » Son humeur ne se rasséréna que quand elle put voir dans les regards de la foule immense qui la contemplait que, malgré quelques défections passagères, la masse populaire gardait encore pour la fille de ses rois un dévoûment héréditaire. L'affluence ne fut ni moins grande ni moins touchante à la réception qui suivit, et plus d'un, en baisant sa main, la mouilla des larmes de son repentir. Satisfaite de ces hommages, la reine retrouva sa grâce accoutumée et assista de bonne humeur à un grand bal qui lui fut donné ; l'hôte, à la vérité, était un des seigneurs qui lui étaient restés fidèles : elle n'aurait pas mis le pied chez un autre. La nouvelle, arrivée ce jour-là même, d'un succès obtenu par le prince Charles de Lorraine en Bavière acheva de dissiper les dernières traces de son mécontentement.

Ses vœux, en effet, étaient exaucés et le terrible jeu des combats allait recommencer. Ne pouvant ni vaincre ses résistances ni se refuser à ses réclamations, le cabinet anglais, après bien des hésitations et des lenteurs, se décida enfin à agir. Il y était poussé d'ailleurs, presque contraint, par le mouvement de l'opinion publique anglaise, toujours très belliqueuse et très fortement déclarée en faveur de Marie-Thérèse. L'opposition parlementaire, formée des anciens amis de Walpole et des nouveaux mécontens que, dans des temps de parti, tout ministère rencontre devant lui au bout d'un an

de pouvoir, ne cessait de harceler Carteret, en lui reprochant de ne pas faire plus que celui qu'il avait remplacé et, après s'être fait voter d'importans subsides, de n'employer l'or anglais qu'à enrichir et à défendre le Hanovre. Pour faire justice de ces attaques, qui pouvaient menacer même sa couronne, George II prit le parti d'aller lui-même sur le continent se mettre à la tête de ses troupes pour les conduire en Allemagne.

L'armée placée sous ses ordres devait être composée de plus de cinquante mille hommes, soit dix mille Anglais, six mille Hessois à la solde de l'Angleterre, seize mille Hanovriens et vingt mille Flamands levés par l'Autriche dans les Pays-Bas. On lui donna le nom d'armée pragmatique pour bien indiquer qu'elle venait prêter force au droit et non porter atteinte à l'indépendance germanique; on espérait qu'elle serait grossie par des contingens hollandais, la plus importante des Provinces-Unies, celle qu'on appelait la Hollande proprement dite, s'étant déjà prononcée pour une action immédiate. Sous la direction suprême du roi, lord Stairs, l'impitoyable ennemi de la France, fut placé à la tête des divisions anglaises et auxiliaires, tandis que l'autrichienne était confiée au duc d'Aremberg. Le plan de campagne consistait à entrer en Allemagne par le Palatinat, en franchissant le Mein, puis à se diriger sur la Bavière pour tendre la main à Lobkowitz et au prince de Lorraine, qui, venant, l'un de Bohême, l'autre d'Autriche, prendraient ainsi dans un cercle de feux croisés l'armée française, encore campée sur le Danube.

Naturellement, quand ces dispositions furent connues ou devinées à Versailles, le gouvernement français dut songer à y faire promptement obstacle. Le maréchal de Noailles proposa au conseil, dont il faisait partie, d'aller lui-même, à la tête d'une armée formée de recrues nouvelles et des débris de celle de Bohême, disputer aux Anglais le passage du Mein et l'entrée du territoire germanique. La résolution, bientôt connue, fut accueillie partout avec un entrain et une confiance qu'on ne connaissait plus depuis nos derniers malheurs. Un nouveau général à suivre, un nouvel ennemi à combattre, un nouveau champ de bataille, il n'en fallait pas davantage pour secouer l'abattement et ranimer l'esprit militaire de toute une jeune noblesse d'autant plus pressée d'aller guerroyer sur le Rhin qu'elle échappait ainsi à la crainte d'aller languir en Allemagne. C'était le tour de Noailles d'être un héros pour quelques jours.

DUC DE BROGLIE.

MADEMOISELLE BLAISOT

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXI.

De toutes les tristesses humaines la plus cruelle peut-être, c'est de ne pouvoir estimer sa mère. Certes, malgré l'état civil, cette idée lancinante de n'être pas le fils d'une honnête femme ne pouvait venir à Daniel. Il savait tout des causes de leur abandon... Il avait vu, de ses yeux vu, des lettres accusant l'humilité d'un coupable et pleines de lâches aveux... A cette heure grave de sa vie, l'événement qui lui arrivait n'était plus de nature à le troubler... Assuré de l'appui des Blaisot, il avait réfléchi en homme qui sait qu'il porte en lui la loi du respect, et se sent prêt au besoin à l'imposer autour de lui, et, bien qu'étonné de sa démarche auprès de M. de Lantrac, il songea que cette entrevue allait déterminer du moins la situation entre eux et la régler une fois pour toutes. Allégé du conflit de sentimens qui s'étaient tout d'abord agités en lui, Daniel n'en était donc plus à s'exagérer les conséquences tragiques de la présence de son père aux Combes ou à Baumet, son secret y fût-il divulgué.

Quoi qu'il en fût pourtant de ces pensées, lorsque le lendemain

(1) Voyez la *Revue* du 1er, du 15 janvier et du 1er février.

il partit pour les Combes, il ne put se défendre d'une singulière émotion. Cette étrange visite à laquelle il s'était bravement résolu avait été si peu prévue qu'il avait peine à se rendre compte de l'impression qu'il en ressentait.

Suivant la route, dans un dog-cart qu'il conduisait, par une matinée brumeuse de novembre, il regardait vaguement le paysage dépouillé, en harmonie avec la tristesse de son âme. Un ciel bas, tout gris, de grands ormes bordant les champs nus et déserts. Deux corneilles coassant à sa gauche, il en conçut un mauvais présage en songeant à Madeleine, depuis quelques jours tourmentée par un vague retour de ces inexplicables langueurs dont il l'avait déjà vue parfois si accablée...

Lorsqu'il aperçut les hautes tourelles des Combes, il se remit pourtant, comme fouetté par l'âpre plaisir de la lutte, en se rappelant la vanité, l'inutilité de ces gens à qui le sort avait donné le prestige de la richesse et du nom. Le grand style du château le fit songer, par contraste, à la pauvre condition dans laquelle avait vécu sa mère...

Deux valets de pied, en petite livrée du matin, parurent sur les marches du perron, l'air surpris d'une visite aussi matinale.

— Mais Mme la marquise n'est pas levée, dit l'un d'eux, qui connaissait le secrétaire de M. Blaisot.

Daniel déclina le nom du comte de Lantrac et attendit. Cinq minutes après, le valet revenait, et, lui faisant traverser une enfilade de salons, le conduisit à l'aile gauche du château.

M. de Lantrac, assis dans un grand fauteuil, se leva à l'entrée de Daniel, qui le salua froidement. Cette entrevue était si bizarre qu'il y eut un moment de silence. Bien que, depuis une semaine, ils se fussent déjà plusieurs fois rencontrés, ils se regardaient tous deux comme s'ils se fussent vus pour la première fois. En dépit de ses grandes façons, et malgré l'air de suffisance qui lui était naturel, le comte semblait pourtant embarrassé du premier mot qu'il lui fallait prononcer.

Enfin, ayant désigné un siège à Daniel, et s'étant rassis :

— Je vous ai fait prier de venir me voir, monsieur, dit-il de sa voix oppressée et sifflante, pour m'entendre avec vous au sujet d'une démarche que M. le commandant Béraud a faite il y a quelques jours auprès de moi.

Daniel écoutait, raide, le regard droit, dans une attitude impassible.

— Je me suis empressé de me rendre à votre désir, monsieur, répondit-il d'un ton bref.

A ces simples mots, le visage du comte sembla trahir l'étonnement.

Il reprit pourtant son superbe aplomb.

— De malheureuses circonstances, plus fortes que ma volonté,.. un châtiment de la Providence peut-être,.. continua-t-il avec componction, ont amené entre nous, monsieur, une situation que, m'a-t-on dit, vous connaissez... Situation pénible, pleine de troubles et de craintes du jugement d'un monde sévère... M. le commandant Béraud a dû vous dire que de graves intérêts politiques, qu'il ne m'est pas permis d'oublier, m'obligent moi-même, dans le parti que je représente, à une circonspection très grande en ce qui touche mon nom... J'ai donc, comme vous, un intérêt sérieux à éviter tout propos malveillant, dont ne manqueraient pas de s'emparer des partis hostiles qui combattent mon élection... Vous voyez que je vous dis franchement les choses : aussi ai-je pensé à un accord plus complet sur ce que nous désirons tous. D'autre part, j'ai le plus grand besoin, pour réussir ici, de M. le commandant Béraud et du directeur de Blaisot-bourg...

— Je comprends fort bien, monsieur, répondit Daniel, mais j'attends votre conclusion.

— Ma conclusion, c'est qu'en présence d'une complication pénible,.. et tenant compte d'ailleurs des obligations qu'elle m'impose envers vous, j'ai résolu de vous assurer dans l'avenir une situation qui vous mette à même de vivre indépendant, et sans qu'il vous faille recourir à un emploi... dont mon orgueil et le vôtre auraient à souffrir... si l'on venait à découvrir le lien qui existe entre nous. Une rente de douze mille francs, je suppose, vous paraîtrait suffisante... Bien entendu, toutefois, que vous rempliriez les conditions que, pour nos convenances communes, j'aurais à stipuler.

— Et quelles sont ces conditions, monsieur? demanda Daniel toujours impassible.

— Ce serait d'abord que, pour éviter de donner occasion à de fâcheux propos, votre mère et vous, vous quitteriez Baumet...

— Oh! n'allez pas plus loin, monsieur! dit Daniel d'un ton fort tranquille; car, je le vois, vous vous méprenez sur le but de la démarche faite auprès de vous et à laquelle vous mêlez des questions d'argent qui n'y ont que faire, et que je ne suppose pas avoir été soulevées par mon ami le commandant Béraud...

— C'est en effet de moi-même, et comme acte de conscience tout volontaire, je suis prêt à le reconnaître, que j'aborde un tel sujet, répondit vivement M. de Lantrac. Et il suffit, je pense, de l'autorité sacrée, bien que secrète, que la nature me donne sur vous, pour que ma générosité n'ait rien qui puisse vous surprendre...

— Et précisément c'est là votre erreur, monsieur! reprit Daniel. C'est cette autorité... sacrée, comme vous le dites, et cette générosité que d'aucune façon je n'admets entre nous.

A cette déclaration si nette, le comte eut un nouveau mouvement de surprise.

— Prenez garde, monsieur! s'écria-t-il sur un grand ton digne, vous oubliez peut-être à qui vous parlez.

— Oh! monsieur, je vous prie, laissons ce langage, qui n'est point fait pour nous, reprit Daniel, toujours fort calme. J'ai bientôt vingt-cinq ans, je suis un homme. Il y a huit jours, je ne vous connaissais pas!.. Réduisons donc cet entretien à la simple question de fait, déjà posée par mon parrain, et que je croyais venir traiter. Grâce à une réussite inespérée, j'ai chez M. Blaisot une position assurée, une véritable fortune toute à moi, un avenir de travail que j'estime plus haut que vos douze mille francs de rente, et surtout que la dépendance que vous semblez croire être en droit de m'imposer, de par un titre que je n'invoque en aucune façon, et que je n'ai pas plus la volonté de reconnaître que vous ne l'avez vous-même reconnu jusqu'à ce jour.

— Mais, êtes-vous bien certain, monsieur, interrompit le comte, que votre mère, informée de mes justes intentions... que des liens de famille, d'ailleurs, autorisent entre nous?..

— Elle ou moi, c'est tout un! répliqua Daniel vivement, sa cause est la mienne, et dans cette cause, c'est moi qui suis le seul juge. J'ai lu, monsieur, du temps d'autrefois, des lettres de vous à ma mère où vous motiviez votre conduite... Je tiens pour bonnes les raisons de famille que vous avez alors invoquées, et je ne veux rien changer au titre de parenté que vous rappelez, et qui suffit entre nous. — Nous sommes cousins, puisqu'il vous plaît aujourd'hui de le reconnaître, et c'est en qualité de cousin que je réponds à des offres que je ne saurais accepter. Ni ma mère, ni moi, n'avons été vous chercher... Vous venez à la traverse de notre vie... C'est à moi de la protéger, s'il le faut, contre vous.

Le comte de Lantrac écoutait, atterré, ce langage, auquel il ne s'était certes point attendu.

— Non, non, s'écria-t-il à ces derniers mots, vous n'avez pas à la défendre, et, je vous le jure, aucun chagrin ne lui viendra par moi!

A l'étrange revirement de cet entretien, qui le réduisait malgré lui à un aussi déplorable rôle, M. de Lantrac demeura cette fois si déferré, qu'il se fit encore un silence embarrassant et lourd.

Voyant qu'il n'ajoutait rien :

— Alors, monsieur, nous avons tout dit?.. reprit Daniel en se levant.

En proie à une émotion indicible, le comte le regarda partir, presque sans avoir eu la force de répondre à son froid salut.

XXII.

Le cœur a des abîmes insondables. Après cette bizarre entrevue, il sembla à Daniel qu'il venait d'accomplir une sorte de réhabilitation de sa mère. Repousser cette tardive réparation qui n'atteignait que lui, n'était-ce pas la venger d'un indigne abandon? L'idée que M. de Lantrac avait pu croire acheter son respect filial au moyen d'une pension le faisait sourire et ne l'avait même point indigné. Encore sous le coup des événemens amenés par cette rencontre, il s'étonnait à cette heure des émotions qu'il en avait ressenties. — Quoi! ils avaient craint, tremblé?.. Eh bien! il avait vu son père, voilà tout, et, sondant son cœur indifférent, il l'avait abordé le front haut, fort d'un malheur immérité qui faisait de lui le juge et non le fils.

Cependant, bien qu'il eût résolu tout d'abord de cacher à sa mère sa visite aux Combes, les paroles du comte de Lantrac lui revenant à l'esprit, il s'effraya à la pensée que peut-être il allait prier le commandant d'intervenir près d'elle. Ne valait-il pas mieux d'ailleurs la rassurer sur des dangers imaginaires qu'elle redoutait pour elle et pour lui?

— Mère, lui dit-il au retour, j'ai reçu du comte de Lantrac une demande d'entrevue.

— Mon Dieu! s'écria-t-elle, que te veut-il?

— Il voulait me voir... Je sors de chez lui, et tu peux être désormais sans crainte de son séjour ici.

Et il lui raconta tout. Lorsqu'il eut achevé :

— Le malheureux! dit-elle; quel châtiment!

Affranchi des préoccupations qui l'avaient un moment troublé, Daniel fut bientôt repris par l'intérêt de sa vie. Une fugue de Fulgence à Paris le délivrait de ses jalousies folles; il retrouva cette joie de vivre seul près de Madeleine. Le temps s'était écoulé, et, malgré les mauvais présages de Cabagnou, l'automne allait finir, emportant déjà toute appréhension des terribles accidens redoutés chaque année à cette époque fatale, lorsqu'un jour, sans que rien pût faire prévoir une altération profonde, des indispositions, légères d'abord, survinrent pourtant assez sérieuses pour la forcer parfois d'interrompre son train d'activité. Une sorte d'apathie semblait l'envahir peu à peu, lui laissant à peine la volonté d'agir. Indifférente et brave contre la souffrance, elle plaisantait elle-même sur son incompréhensible lassitude; mais sa voix avait un éclat singulier, ses regards fiévreux protestaient contre des gaîtés feintes, après

lesquelles elle retombait tout à coup comme accablée d'un rôle trop lourd.

— Bon! nous en avons traversé bien d'autres! disait la douairière, accoutumée à ces alertes et voyant la tranquillité de Cabagnou.

Daniel, inquiet, interrogeait le docteur, dont les réponses étaient empreintes de souci, bien que, disait-il, « rien ne fût encore déterminé. » Pourtant d'étranges inégalités d'humeur tourmentèrent bientôt cette nature si droite. Même dans ses excursions avec Daniel, des caprices bizarres semblaient l'assaillir tout à coup; elle avait avec lui presque des duretés qui le jetaient dans l'étonnement. Elle s'apercevait alors de ses torts.

— Ne prenez point garde à mes méchans propos, lui disait-elle. Vous savez bien que ce n'est qu'avec vous que j'ose crier quand je souffre!

Cette triste idée, qui le mordit au cœur, vint finalement à Daniel que l'absence du comte Seaugée était la cause de ce chagrin. Parfois aussi, dans une sorte de détente de tout son être, elle s'échappait en des exubérances, comme si elle eût essayé de secouer quelque rêve et de ne plus penser.

— C'est beau la vie, n'est-ce pas?.. lui dit-elle un jour, surtout quand le sort vous a comblé, qu'on se sent l'ardeur du vrai et la puissance de faire le bien?

— Vous avez tout cela, répondit-il.

— Ah! oui, ma belle âme est un trésor,.. répondit-elle ironiquement. — Qui sait, si j'avais vécu!

A ce mot, Daniel reçut si brusquement un coup au cœur qu'il se sentit pâlir.

— Pourquoi me regardez-vous de cet air navré? poursuivit-elle.

— Je songe à cet acharnement avec lequel vous vous torturez... J'aimerais mieux vous voir pleurer.

— Que voulez-vous? on n'obtient pas tous les jours la grâce, et l'on se lasse, à la fin, même de cette bonne joie des pleurs.

Daniel se garda de paraître remarquer ce découragement amer, et il détourna la causerie sur des sujets indifférens; mais elle était, ce matin-là, plus rebelle à l'apaisement qu'il s'efforçait d'amener. Il sentait qu'elle avait contre lui cette humeur des mauvais jours, qui ressemblait parfois à une sorte de possession qu'elle ne savait régir.

— Savez-vous ce que je me suis mis en tête à propos de vous?.. lui dit-elle tout à coup.

— A propos de moi?

— Oui... Une idée triomphante et qui aura pour effet d'enguir-

lander définitivement vos jours de ce bonheur qui vous est dû, à vous, en dehors du plaisir des larmes... J'ai conçu le projet de vous marier.

Ce mot était si inattendu que Daniel faillit perdre contenance.

— Moi? s'écria-t-il en riant. Bon Dieu! en quoi ai-je mérité de vous ce traitement sévère?

— Ce mot est impertinent pour la jeune personne que je vous destine et qui est de tout point accomplie.

— Quoi! vous me l'avez déjà choisie?

— Oh! ne faites point le dissimulé!.. Je vous vois rougir, et vous avez déjà peur de l'entendre nommer... Mais je ne m'arrêterai pas devant votre trouble... Zélie Bordeau est charmante, bien apparentée, ce qui ne gâte rien.

— Mlle Bordeau!.. reprit Daniel tout surpris. Mais vous ne songez pas qu'elle est le grand parti de Baumet!.. Me présenter, moi, après tous les prétendans qu'elle a déjà refusés!.. moi, qui suis sans fortune!

— Vous êtes trop modeste, voilà tout! Le moindre roman anglais vous apprendrait qu'il est d'usage pour un gentleman pauvre de se passionner pour une belle héritière qui couronne sa constance au dénoûment... Voyez, à preuve, que Fulgence s'est même épris de mes grâces,.. ajouta-t-elle d'un ton acerbe.

Daniel la regarda tout étonné d'un tel rapprochement.

— Vous oubliez peut-être, mademoiselle, que je ne suis pas le comte Seaugée,.. et que je n'ai rien d'un héros de roman, répliqua-t-il froidement.

— Oh! je ne dis pas cela pour vous, qui êtes un jeune homme calme et d'austère raison, reprit-elle railleuse. Ce n'est certes pas vous qui vous laisseriez dévorer par des flammes romanesques... Tant il y a d'ailleurs que, entre Zélie et vous, toutes les convenances se trouvent à souhait, votre position étant hardiment l'équivalent de ses trois cent mille francs de dot... C'est, après tout, une belle fille qu'on peut aimer.

Au ton de singulière ironie de ces paroles, Daniel devina le sentiment d'amertume qu'il connaissait trop bien; mais il lui sembla découvrir dans l'esprit de Madeleine un fond d'irritation qui le surprit. Il y sentait une pointe agressive et comme l'intention de le froisser. Pour couper court à ce sujet :

— Il n'y a qu'un obstacle à votre grand projet, dit-il, c'est que je n'ai absolument aucune intention de me marier,.. la belle héritière eût-elle le Pactole!

XXIII.

Cette scène laissa pourtant Daniel sous une impression de tristesse qu'il eut peine à secouer. Bien que destitué de la plus fugitive espérance, devant cette preuve d'une indifférence ou d'une tranquillité de cœur qui s'affirmait jusqu'à vouloir le marier, cette idée que Madeleine pût le croire épris d'une autre lui parut si impossible qu'il en vint à se forger les imaginations les plus folles. Le changement bizarre de ce caractère et de ce cœur demeurés si généreux envers lui jusqu'alors, ces irritations inconscientes, ces railleries cruelles le jetèrent dans un désordre de pensées effrayant... En se rappelant les duretés mêlées aux désespérances de cette âme malade, il lui semblait la revoir devant lui, hostile, tourmentée, raillant à plaisir le bonheur, l'amour et la vie comme dans une exaspération jalouse.

— Si elle avait voulu l'éprouver?

Mais cette conjecture était si insensée qu'il la repoussa bientôt comme une aberration, au milieu des inquiétudes réelles que lui causait un état d'esprit qui de jour en jour semblait s'aggraver.

Bien qu'elle affectât parfois encore de jeter des éclats d'animation dans leur causerie, comme si elle eût voulu s'entraîner elle-même et secouer le fardeau de quelque pensée inquiète, il devinait qu'une fatigue lourde l'envahissait peu à peu. Une fois, dans une de ces visites à la crèche qui se faisaient plus rares, et où il l'accompagnait, il essaya de la faire reposer à la maison du garde; mais elle s'y refusa si résolument qu'il comprit qu'elle voulait se surmener et se défendre contre une humiliante faiblesse.

— Bah! dit-elle avec un rire forcé, faudrait-il laisser perdre ces beaux jours d'automne?

Certes ce n'était là sans doute qu'une sorte de surexcitation assez fréquente, dont nul ne s'inquiétait au château; pourtant Daniel se décida à en parler à Cabagnou. A son grand étonnement, Cabagnou s'en montra satisfait.

— Oh! tant qu'elle lutte, nous ne sommes point en danger! dit-il. L'important, c'est de la distraire d'un affaissement de volonté qui donnerait prise à ses nerfs.

Sur ces paroles à demi rassurantes, Daniel se reprit à espérer. Cependant, malgré la tranquillité apparente du docteur, il fut bien forcé de reconnaître au bout de quelques jours que les énergies de cette nature vaillante défaillaient peu à peu. Sans qu'il pût deviner pourquoi, il s'aperçut tout à coup qu'elle affectait de se défier de lui, et même qu'elle l'évitait comme si quelque grief l'eût irritée.

Elle en arriva enfin à ne plus lui parler qu'avec une fierté si dédaigneuse qu'elle marqua une sorte de rupture entre eux... Cette terrible pensée lui revint alors qu'elle avait lu dans son cœur et pénétré cette passion folle qui, sans doute, lui paraissait une offense.

Inquiet d'une disgrâce dont il s'épouvantait comme d'un désastre, il lui semblait vivre au jour le jour, attendant le brutal réveil de son rêve, et se disant qu'alors il serait toujours bien temps de souffrir, quand, au bout d'une semaine de cette sorte de brouille inexpliquée, un matin, comme il arrivait au château par la porte du parc, à peine engagé dans le sentier, il la vit tout à coup apparaître devant lui.

— Quoi! à cette heure, mademoiselle? dit-il en dissimulant sa surprise.

— Oui, je suis venue vous attendre, répondit-elle avec un sourire qu'il devina contraint. Je me suis levée avec des idées toutes roses, ce qui m'a donné l'envie d'un tour de parc, pour vous les faire partager, en votre qualité de confident fidèle.

Le ton dégagé dont elle prononça ces mots, et la pâleur de son visage, étaient en un tel désaccord que Daniel s'effraya.

— Je suis tout à vous, dit-il; mais le temps est humide et froid, et, si vous le permettez, votre confident fidèle ira tout d'abord vous chercher un plaid.

— Non, non, vous savez bien que, par coquetterie, je ne mets jamais de plaid. Ça m'engonce, dit-elle en riant.

— Mais, si je vous cède, au retour, pour cette imprudence, le docteur Cabagnou me rabrouera vertement.

— Eh bien! que vous importe sa bougonnerie?.. Vous avez donc peur de lui?.. ajouta-t-elle en le regardant si fixement qu'il craignit qu'elle ne pénétrât son trop vif sentiment d'inquiétude.

— Je n'ai peur que de vous, dit-il.

— En ce cas, venez et tremblez, reprit-elle gaîment en partant par l'allée.

Daniel la suivit. Cette rentrée en grâce lui semblait si complète qu'il en oubliait déjà ses froideurs des derniers jours. Elle allait, affectant la gaîté; mais, au courant de leur causerie amicale, il s'aperçut bientôt qu'elle essayait de réagir contre une lassitude sous laquelle elle se débattait en vain. Son agitation fiévreuse, qu'elle semblait s'imposer, dénonçait une si cruelle souffrance qu'il voulut la forcer de rentrer au château.

— Non! non! si vous n'êtes point en fonds de complaisance ou d'amitié, ce matin, j'irai seule, voilà tout! dit-elle.

Convaincu qu'il n'y avait là qu'une de ces impatiences d'esprit malade qu'elle ne confiait qu'à lui, il céda. Elle repartit, s'excitant

à l'animation comme si elle eût voulu étourdir sa pensée. Il remarquait pourtant qu'elle semblait préoccupée. On eût dit que, tourmentée par une idée qu'elle n'osait traduire, elle recueillait son courage. Enfin, au bout d'un quart d'heure d'hésitation :

— A propos, et vos grandes conférences secrètes avec l'ami Cabagnou, où en sont-elles? dit-elle tout à coup.

— Oh! des conférences, répondit Daniel embarrassé à cette question soudaine, vous me faites beaucoup d'honneur, en me supposant une telle importance auprès de lui. J'aime beaucoup à l'entendre, j'écoute et je m'instruis, en faisant mon profit de sa science, voilà tout!

— Et sa science, qu'est-ce qu'elle dit de votre humble servante? car je devine que je n'y dois pas être oubliée.

— En effet, reprit-il, pour le moment, il se propose de faire exécuter des sondages dans la colline, afin de vous faire cadeau d'une source ferrugineuse pour vos enfans.

— Non, interrompit-elle en riant, je parle de ce qu'il pense de moi, de *son sujet médical*... Il vous interroge toujours, enfin...

Une terrible lueur traversa l'esprit de Daniel. C'était la seconde fois, depuis quelques jours, qu'elle renouvelait cette question sur ce que Cabagnou lui disait d'elle, avec ce même regard fixe qui semblait épier sa pensée... Malgré le ton plaisant qui accompagnait ses paroles, il crut deviner une anxiété dans son sourire.

— Eh bien! pourquoi ne répondez-vous pas?.. reprit-elle comme étonnée de son silence.

Il ne put se défendre de rougir.

— Parce que je cherche à me rappeler s'il m'a parlé de vous, reprit-il vivement.

Mais elle avait surpris son embarras.

— Non, non, vous me trompez, poursuivit-elle en riant. Je le vois, je le sens! Et vous voulez me cacher ce qui se dit entre vous...

Il essayait d'éluder. Elle le pressa, plaisantant sur ses réticences comme dans un accès d'humeur capricieuse... Il s'efforçait à détourner ses questions.

— Mais vous ne voyez donc pas que j'ai peur! reprit-elle tout à coup d'une voix sourde et brisée. Vous ne voyez donc pas que je me sens devenir folle!

— Peur!.. vous?.. s'écria-t-il feignant de rire comme d'un enfantillage. Il ne manquerait plus que cela, pour compléter ce concert d'exagérations et de craintes que vous m'avez appris vous-même à railler autour de nous!

Frappé d'une altération qu'il voyait pour la première fois dans

ses traits, et le cœur serré d'angoisse, il se mit à parler d'abondance pour dissiper tout soupçon...

Elle l'écoutait, immobile, et songeuse, les sourcils rapprochés comme pour voiler ses yeux pénétrans.

Lorsqu'il eut achevé :

— Monsieur de Fierchamp, lui dit-elle, je sais maintenant ce que je voulais savoir... Vous m'avez trompée!

— Moi!.. Que dites-vous?

— Oui, reprit-elle, avec une sorte d'égarement, vous avez menti à notre pacte, et vous me trahissez!

Sur ce mot de colère, elle s'enfuit, le laissant foudroyé... Ce qu'il savait, lui, ce qu'il venait d'apprendre avec un sentiment de terreur, c'est que Madeleine était hantée de cet horrible pressentiment que Cabagnou redoutait tant de voir naître en son esprit.

XXIV.

Resté seul, il crut un instant défaillir sur le coup, plus cruellement déchiré par cette révélation affreuse que par la rupture décisive qu'elle venait de dénoncer entre eux. Oublieux de sa propre douleur, sa première pensée fut d'avertir Cabagnou, qui justement paraissait sous la vérandah avec la douairière, que Madeleine était allée rejoindre. Mais, conférer avec lui, après ce qui venait de se passer, c'était précisément accroître les défiances qui n'étaient peut-être encore qu'à l'état de soupçon dans cet esprit déjà frappé. Il rentra par un détour et gagna la bibliothèque. Cabagnou, d'ailleurs, suivant les habitudes qu'il lui connaissait, devait être à son laboratoire toute la journée. Il était donc certain de pouvoir le rejoindre hors du château, sans donner l'éveil de leur entente. Dès qu'il put s'échapper, il courut à l'usine.

En le voyant entrer :

— Je vous attendais!.. dit le docteur soucieux, car je suis ce matin très inquiet d'une surexcitation chez Madeleine. — J'ai deviné tout à l'heure qu'elle vous quittait. — Vite, que s'est-il passé entre vous?

Daniel raconta alors dans ses moindres détails cette rencontre du parc, et l'étrange scène qui lui avait révélé les motifs de cette froideur que, depuis quelques jours, ils constataient tous deux, et l'explosion de colère, et le cri de terreur qu'elle avait laissé échapper, en l'accusant de l'avoir trahie.

Absorbé, Cabagnou l'écoutait sans l'interrompre. Lorsqu'il eut tout entendu, il s'accouda sur son bureau, le front appuyé dans sa main et regardant Daniel dans les deux yeux :

— Mon ami, dit-il lentement, je crois inutile de vous demander le fond de votre pensée. Ce qui ressort de ce que vous venez de m'apprendre se résume en un mot qui vous a frappé puisque vous en êtes là : elle a peur.

— Mais n'est-il aucun moyen de raffermir son esprit?

— Elle a peur !.. répéta Cabagnou en secouant la tête tristement. Dès cette heure, l'idée terrible ne la quittera plus et hâtera le péril, car la lutte a commencé... Dans huit jours, demain peut-être, c'est la crise, maintenant inévitable, où tout peut sombrer, si nous ne parvenons à la sauver par un mouvement violent de son cœur, qui la rattacherait peut-être à la vie.

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire que le gouffre est ouvert et qu'il faut nous y jeter. Cet éveil des sens, que je tremblais de voir naître chez elle et qu'elle ne comprend pas encore peut-être, il faut maintenant que nous l'appelions, après tout, à notre aide.

— Mais c'est peut-être la tuer?.. m'avez-vous dit, s'écria Daniel consterné.

— Oui, mais à cette heure, c'est peut-être aussi notre dernière chance de la sauver, en donnant un appui à sa volonté de vivre... Il se peut, après tout, qu'elle vous aime...

— M'aimer?.. moi, docteur !.. Vous savez bien que c'est impossible!

— Vous ou Fulgence, qu'en savons-nous?.. Qui nous dit que, dans ce cœur jusqu'à ce jour fermé, dans les regrets, les tristesses de cette âme malade d'une défiance qui la fait désespérer de tout, il n'y a pas le tourment d'une passion qui s'ignore?

— Mais, s'il en était ainsi, que faire?

— L'éclairer sur elle-même, la forcer à se comprendre, en lui apprenant que vous l'aimez.

— Mais, moi qui n'ai pas même de nom, c'est me perdre et m'exposer à son mépris!

— Oui! répéta froidement Cabagnou. Eh bien! après?.. Êtes-vous au-dessous de ce sacrifice?

— Docteur, c'est nous faire chasser, ma mère et moi, pour une action déloyale, indigne...

— Non, Daniel. Pour cela, du moins, je serai votre caution. Et vous savez ce qu'elle vaudra quand je dirai que vous n'avez agi que de par moi.

L'extraordinaire tentative que réclamait de lui Cabagnou jeta Daniel dans un désordre effrayant de pensées. Ce qu'il comprenait, c'était que la vie de Madeleine pouvait être l'enjeu de cette épreuve,

après laquelle sa présence au château n'était plus possible, quoi qu'il advînt. Courir au-devant de ce mépris dont elle avait flétri la recherche de Fulgence, affronter ce péril d'un aveu que son humble condition rendait presque vil, eût-il, comme un autre, porté le nom de son père, lui semblait au-dessus de ses forces et de son courage...

Puis, tout à coup, il songeait à cette scène du matin qui révélait déjà les terribles angoisses de ce mal qu'elle sentait venir; il se rappelait les paroles de Cabagnou, et un déchirement affreux se faisait en lui... Quoi! il lui resterait ce remords d'avoir pu la sauver et de n'avoir pas su s'immoler pour elle!

Mais des réflexions saines lui revinrent bientôt. Il se rappelait cette étrange idée qu'elle avait eue de vouloir le marier... L'aimât-elle, d'ailleurs, qu'osait-il espérer? Il résolut enfin de garder le silence et, quitte à l'interroger, s'il le fallait, sur Fulgence, pour obéir à Cabagnou, de ne point hasarder, pour sa dignité même, la possibilité de rester à Blaisot-bourg.

XXV.

Le soir même, au château, Daniel se confirma dans sa résolution, en voyant Madeleine l'accueillir avec une froideur glaciale. Elle était calme, presque enjouée, mais ses grands yeux avaient un éclat fiévreux qui dénonçait l'effort. Quoique, par une sorte d'accord tacite, Mme Merlin et Cabagnou affectassent comme toujours de ne point paraître s'occuper d'elle, à certains regards échangés entre eux, il devina bientôt une anxieuse inquiétude qui planait sur leurs pensées, comme s'ils eussent été dans l'attente de quelque malheur.

M. Jean-Jacques ayant demandé la table de whist, la partie de chaque soir commença dans le boudoir de la douairière, où l'on se tenait d'ordinaire en famille. Un morne silence régnait. Au bout d'un quart d'heure, Madeleine alla s'asseoir au piano, dans le grand salon voisin, dont les portières étaient relevées. On l'entendit bientôt jouer avec des distractions, et sans suite, des fragmens de Mozart.

Daniel, accablé de ses agitations intérieures, était demeuré près des joueurs, songeant tristement. Le lendemain était le jour où, toutes les semaines, il accompagnait Madeleine à la crèche. Il ne pouvait se dispenser de prendre ses ordres, et il se demandait comment il oserait l'aborder après ce qui s'était passé entre eux le matin. Cependant, pour la douairière et M. Jean-Jacques, il était impossible de laisser voir entre eux un dissentiment sans faire naître des conjectures pleines de périls... Déjà la soirée s'avançait et, quel que fût son émoi, il lui fallut à la fin se résoudre. Ayant alors recueilli son courage, il se dirigea vers le salon.

— Ah ! c'est vous ! dit Madeleine en le voyant entrer.

— Oui, mademoiselle, balbutia-t-il.

— Avez-vous quelque chose à me demander ?.. reprit-elle, cessant de jouer.

— Je viens prendre vos ordres pour demain,.. ajouta-t-il avec effort.

— Mes ordres !.. dit-elle en parcourant sa partition sans en détacher ses yeux ; mais je ne sache pas, monsieur, que j'aie ici à vous en donner.

Daniel demeura muet, embarrassé. Il se fit un silence pendant lequel on n'entendait que le bruissement des feuillets qu'elle tournait d'une main machinale, et comme si elle eût oublié sa présence.

— J'aurais voulu, pourtant, reprit-il au bout d'un instant, vous demander grâce et pardon de vous avoir, ce matin, involontairement irritée.

— Oh ! c'est là maintenant beaucoup de choses entre nous ! Y revenir serait superflu ! répondit-elle d'un ton si indifférent que Daniel se sentit froissé.

— Vous vous trompez, mademoiselle, poursuivit-il gravement, car ayant eu le malheur d'encourir vos reproches, j'ai pour devoir de me justifier près de vous... Et c'est peut-être aussi mon droit !

— Votre droit !

— Vous m'avez appelé votre ami...

— Oh ! nous n'en sommes plus là ! dit-elle avec un rire ironique, et je pense que votre amitié, comme la mienne, s'est déjà consolée... Vous avez mal joué votre rôle, voilà tout !

A ce mot offensant, Daniel eut un sursaut. Il se vit perdu et se trouva lâche de se laisser ainsi abaisser à ses yeux. Entraîné par la sincérité de sa douleur, il voulut se relever.

— Me permettrez-vous, du moins, mademoiselle, reprit-il, de protester contre cette parole qui m'atteindrait dans ma loyauté, si elle était mal interprétée par vous ?

— Oh ! votre loyauté n'est aucunement en jeu, répondit-elle avec ce rire saccadé qui semblait figé sur ses lèvres. Nous nous sommes mépris l'un à l'égard de l'autre, rien de plus !.. Et si je me suis abusée, je ne puis en accuser que moi.

— Pardonnez-moi pourtant d'insister, mademoiselle, reprit-il, tremblant d'une émotion qu'il avait peine à maîtriser ; vous m'avez un jour généreusement tendu la main, venant au-devant d'une gratitude qui m'emplissait le cœur. Vous m'avez fait le confident de vos tristesses, de vos souffrances, m'accordant le titre de frère... Je ne puis perdre tout à coup votre estime sans me défendre... et, j'ose presque le dire, sans vous demander compte d'un aussi cruel changement.

Au ton fier dont il accentua ces mots, elle eut presque un mouvement de colère.

— Me demander des comptes! exclama-t-elle d'un air hautain... Et pourquoi?

A cette impitoyable question, qui le poignit à l'âme, Daniel demeura un instant atterré. Il se sentit si humilié d'un tel dédain que, sans songer cette fois aux conséquences de son aveu :

— Pourquoi? dit-il : parce que je vous aime!

— Vous m'aimez, moi?.. En vérité! s'écria-t-elle en reprenant son rire.

— Oui, vous! ajouta-t-il avec véhémence et oubliant toutes ses résolutions vaines. Je vous aime après ce que vous m'avez dit de Fulgence, et sachant que vous allez me calomnier, m'accuser d'une passion vile. Je vous aime, pauvre, sans espoir, du fond de mon humilité qui ne vit que des bienfaits des vôtres; je vous aime sachant que, par cet aveu, je trahis l'hospitalité qui me nourrit et que j'ai mérité qu'on me chasse!

Madeleine l'avait écouté, arrogante, sous son masque d'ironie implacable.

— Vous me trouvez enfin plus belle que Zélie? ajouta-t-elle railleusement.

— Ah! malheureuse enfant que vous êtes, accablez-moi, mais ne blasphémez pas contre vous-même, vous que j'ai vue pleurer, que j'ai vue souffrir, que j'ai vue envier de misérables femmes que votre charité secourait!.. Mon pauvre amour est plus précieux que toute votre richesse.

— Et vous m'en faites l'aumône?

— Oui, et j'y joins par surcroît le pain de ma mère et le mien; car, après les cruelles paroles que vous avez prononcées, je serais un lâche si je reparaissais jamais devant vous!

Un éclat de ce même rire affecté de Madeleine répondit seul à ces mots. Sous cette dernière injure, Daniel se leva éperdu de douleur, exaspéré d'un tel mépris; mais il eut à peine fait quelques pas qu'il s'arrêta, atterré de ce rire étrange, persistant, qui tenait du sanglot.

Les mains sur son visage, elle semblait étouffer.

— Madeleine! Madeleine! s'écria-t-il en revenant vers elle, ému de la voir ainsi.

Mais, au moment où il s'élançait pour la secourir, elle se renversait brusquement et tombait sur le divan, en proie à une crise nerveuse effrayante.

Au cri qu'il jeta en courant à la porte du boudoir, Mme Merlin s'était levée. Cabagnou se précipita vers le salon, suivi de M. Jean-Jacques.

— Vite, aide-moi! lui dit le docteur.

Et, sans échanger une autre parole, comme s'il n'y eût dans leur triste tâche qu'un incident toujours attendu, ils emportèrent Madeleine.

— Daniel, pas un mot de ce dont vous avez été témoin! lui dit rapidement Mme Merlin en sortant.

XXVI.

Daniel passa une horrible nuit, atterré de ce qu'il avait fait... Après cette étrange scène, il se demandait quel allait être son sort. Eût-il faibli dans sa résolution, tout lui criait que son séjour à Blaisot-bourg n'était plus possible. Avili à ses yeux, par quel miracle d'ailleurs la convaincrait-il, elle si riche, lui si humble et si loin d'elle, de la sincérité d'une passion que sa disgrâce physique seule eût déjà rendue suspecte à ce pauvre esprit tourmenté? Quelque pitié qu'il eût à attendre de Madeleine, comment vivre désormais auprès d'elle avec l'inoubliable souvenir de cet amour qu'elle ne pouvait même plus feindre d'ignorer sans paraître en accepter la complicité?.. Avec cette âme si défiante et si fière, allait-elle tromper, mentir à tous les siens?.. A l'idée de la revoir, d'affronter ce regard hautain, il se sentait pris de haine contre elle et contre lui.

Résolu à sauvegarder du moins son orgueil, il décida de prévenir son renvoi, en donnant le jour même sa démission à M. Jean-Jacques, se réservant d'en avertir sa mère quand tout serait accompli.

Lorsque, le matin, il arriva au château, un coup terrible l'y attendait. Comme il mettait le pied sur le perron, il apprit que la grand'mère et Cabagnou avaient dû veiller Madeleine toute la nuit. On parlait de cris entendus, d'un effroyable délire.

La première pensée de Daniel fut accablante. Il se dit qu'il l'avait tuée. Avec l'exagération que la passion entraîne, comme dans un affreux rêve, il entrevit Madeleine se débattant en démence, révélant tout ce qu'il avait osé...

Au moment d'entrer chez M. Jean-Jacques, il se sentit défaillir comme à l'idée de paraître devant un juge prêt à l'accuser.

Par bonheur, les premiers mots qu'il entendit le rassurèrent.

— Daniel, montez donc voir si Cabagnou est levé, lui dit M. Jean-Jacques.

Juste à cet instant, Mme Merlin survenait.

— C'est inutile, dit-elle, laissons-le reposer; je quitte l'enfant...

— Hé bien?

— Elle est plus calme, elle dort.

— Et que dit Cabagnou?

La grand'mère secoua la tête sans répondre, et d'un air accablé.

Daniel écoutait. Il comprit que, du moins jusqu'à cette heure, le délire de Madeleine n'avait rien révélé... Toute la matinée, il attendit le réveil de Cabagnou. Enfin, vers dix heures, le voyant paraître à sa fenêtre, il courut aussitôt le trouver et, lui ayant tout raconté, il conclut en lui annonçant son départ.

— Partir?.. Allons donc! dit Cabagnou.

— Mais puis-je reparaître devant elle après ce qui s'est passé entre nous?

— Dussions-nous la torturer, Daniel, il nous faut aller jusqu'au bout! répliqua impitoyablement Cabagnou. A cette heure, le précipice est ouvert et nous y roulons! Susciter ses révoltes, exalter sa colère, c'est donner un aliment à son âme, c'est la forcer d'oublier cette peur dont son esprit est frappé... et qui la tuerait aussi certainement que j'existe. — Vos regrets, vos scrupules, je m'en moque pas mal! — Ces chagrins de roman-là, ça sèche et ça se guérit... Mais la névrose, ça tue!

— Mon Dieu! demanda Daniel, n'êtes-vous donc pas, ce matin, déjà rassuré?

— Rassuré!.. dit Cabagnou, le regardant de son œil ardent sous la touffe de ses sourcils épais; je suis rassuré comme je l'eusse été le jour où elle se trouvait dans cette voiture, traînée par des chevaux emportés...

— Pourtant, a dit Mme Merlin, elle est calme, elle dort, reprit Daniel, essayant de se raccrocher à une espérance.

— Parbleu! je sais bien pourquoi elle dort! Je n'y ai pas été de main morte pour lui procurer ce calme-là... Seulement, je ne suis pas bien sûr qu'elle ne va pas se réveiller folle!

— Ah! c'est affreux! s'écria Daniel.

— Vous comprenez enfin, n'est-ce pas?.. L'heure est venue, reprit brutalement Cabagnou. Nous sommes emballés. A vous de voir si vous voulez me servir d'instrument... Je ne sais pas ce que je ferai de vous, ni où je vous mène tous... Je vous prends pour une de mes chances, voilà tout.

Daniel, éperdu, allait répondre quand tout à coup un cri déchirant traversa l'air, aigu, strident, surhumain comme un cri de torture... Cabagnou bondit de son fauteuil.

— Vous l'entendez! dit-il.

Et il sortit en courant.

XXVII.

Pendant plus d'une semaine, l'état de Madeleine fut presque désespéré, le deuil plana sur le château, chaque jour apportant les épouvantes de ces terribles accès. Grâce aux soins de Cabagnou pourtant, le délire, les hallucinations, les manifestations violentes cessèrent enfin peu à peu, mais pour faire place à une méningite résultant d'un ébranlement cérébral trop longtemps prolongé.

Devant un tel malheur qui suspendait forcément sa résolution de quitter l'usine, Daniel ne vivait plus. Il se sentait écrasé par cette idée implacable que Madeleine mourait peut-être frappée par lui. La nuit, il venait dans le parc regarder ses fenêtres, épiant les ombres sur les rideaux. Le jour, il tremblait que son désespoir ne révélât son secret.

— Ah! mon pauvre enfant, tu l'aimes! lui dit un jour sa mère.

Daniel se jeta dans ses bras et put enfin pleurer.

Par bonheur, au bout d'un mois de transes, le cours de la maladie s'étant régularisé, un faible espoir commença à renaître :

— Sa vie ne tient qu'à un fil, lui disait Cabagnou, qu'il interrogeait; mais ce fil je le tiens!.. C'est le retour de sa conscience d'elle-même qu'il nous faut maintenant diriger... Dans quinze jours, Daniel, je vous rendrai votre liberté si vous êtes toujours résolu à partir.

Qui n'a souffert, qui n'a tremblé de ces horribles menaces de mort suspendues sur un être cher?.. Qui n'a ressenti cette ineffable joie contenue dans un simple mot qui nous rattache à l'espérance?.. Un jour enfin, Madeleine en se réveillant reconnut sa grand'mère. Cabagnou déclara qu'elle était sauvée.

La convalescence pourtant devait être longue; mais chaque jour apportait une certitude d'autant plus vive, que Cabagnou prononça bientôt que cette crise avait amené un heureux travail de transformation qui mettait désormais Madeleine à l'abri de toute rechute.

La comtesse Seaugée, qui, durant toute la maladie, s'était montrée d'une extrême sollicitude, accourut à cette bonne nouvelle. Tout Blaisot-bourg fut dans la joie.

XXVIII.

Un matin, Daniel était avec M. Jean-Jacques et Mme Merlin lorsque Cabagnou entra :

— Eh bien! dit-elle, grand sauveur, qu'est-ce que vous dites de notre fille. Il me semble qu'elle a été un peu agitée cette nuit?

— Peuh! répondit Cabagnou, je ne suis pas fâché de lui voir ça!

— Ah! vous êtes encore un joli cœur, vous! s'écria la douairière. Voulez-vous qu'on lui casse une jambe pour vous récréer tout à fait?.. Allons, vite votre ordonnance!

Le docteur haussa les épaules, prit la plume et avec un singulier sourire traça quelques lignes, pendant que Mme Merlin mettait ses lunettes... Tout à coup, comme il lui donnait le papier, elle partit d'un éclat de rire :

— Mon Dieu! qu'il est bête! s'écria-t-elle. Vois un peu, Jean-Jacques, la belle ordonnance qu'il m'écrit là.

M. Blaisot prit le papier et lut tout haut ces mots :

« *Dans les six mois, un mari.* »

— Un peu plus il va faire venir le notaire! reprit la douairière.

— Ta, ta, ta! madame Bon-Bec, je sais ce que je dis! Et vous devez une belle chandelle à la nature pour la remercier d'avoir déterminé cette ordonnance-là!

— Une chandelle!.. Elle peut compter sur un paquet, la bonne dame, si elle le mérite!

— Tu parles donc sérieusement? dit Blaisot.

— Tout ce qu'il y a de plus sérieusement, mon cher, reprit Cabagnou. La victoire est à nous. Madeleine est guérie, et si bien guérie que nous n'avons plus à nous occuper que d'en faire une femme.

— Oh! avec sa dot, elle aura du choix! dit Mme Merlin, et nous n'avons pas besoin d'aller bien loin pour en faire une comtesse.

Tout cela s'était dit si rapidement, dans l'effusion d'un bonheur si inattendu, que Daniel, abasourdi, n'avait pas eu le temps de se retirer par discrétion.

Sur ces entrefaites, une importante affaire nécessitant un voyage de M. Jean-Jacques à Paris, Daniel dut partir avec lui. Huit jours de mortelles alarmes! Que se passait-il pendant cette absence?.. Il savait que la comtesse et Fulgence ne quittaient plus Blaisot-bourg... Les lettres de sa mère le rassuraient du moins sur la convalescence de Mlle Blaisot.

Le jour du retour se leva enfin pour lui, M. Jean-Jacques devant rester deux jours encore à Paris. Arrivé le matin à Baumet, après une nuit passée en chemin de fer et pris d'abord par des ordres à donner à l'usine, vers une heure, il put se rendre au château. Son premier regard fut pour les fenêtres de Madeleine; il fut tout surpris de les trouver ouvertes, malgré le froid un peu vif de janvier... Cinq minutes après, il entrait au salon, où se trouvaient Mme Merlin et sa mère, en compagnie de la comtesse Seaugée et de son fils... Dès le seuil, Daniel s'arrêta frappé tout à coup d'une émotion indicible : Mlle Blaisot était assise dans un grand fauteuil, sa tête pâle renversée sur des coussins.

C'était la première fois qu'il la revoyait, depuis le jour où il avait osé ce triste aveu qui brisait tout entre eux. Il lui sembla qu'à sa vue, elle avait détourné les yeux avec une froideur affectée.

— Eh bien! et ce voyage?.. demanda la douairière.

Daniel répondit de son mieux; mais il était impossible qu'il ne félicitât point Madeleine de son heureux retour à la santé. Ce fut presque en balbutiant qu'il osa lui parler :

— Merci, monsieur de Fierchamp! dit-elle froidement.

Dès qu'il fut rentré chez lui avec sa mère, il l'interrogea. A l'air de sombre résignation qui accompagnait ses questions, elle comprit ce qu'il voulait savoir.

— Hélas! mon pauvre enfant, tu vas souffrir, lui dit-elle.

— Le mariage est décidé?

— Non, non, répliqua-t-elle vivement, on n'en est qu'à la demande des Seaugée, qui a été faite avant-hier... Mais Madeleine est encore dans un trop grand état de faiblesse pour qu'on ait pu la consulter.

— Et qu'en disent Mme Merlin et Cabagnou?

Sa mère hésitait à répondre, Daniel la pressa :

— Le comte Seaugée est un ami d'enfance de Madeleine, ajouta-t-elle enfin, les terres des deux familles se touchent... Les jeunes époux se fixeraient aux Combes; ce mariage ne serait point pour elle une séparation de tous les siens.

Daniel demeura un instant pensif, sa mère le regardant en silence :

— Mère, j'ai résolu de partir, dit-il enfin.

— J'avais déjà prévu cette résolution, répondit-elle sans marquer le moindre étonnement. As-tu décidé ce que nous ferons?

— Pas encore, je voulais te consulter auparavant, car, pour le projet que je pourrais peut-être former, il faudrait nous expatrier.

— Eh bien! qu'importe si je t'ai! Parle donc vite et sans crainte.

— Le voyage que je viens de faire à Paris avec M. Jean-Jacques avait pour but l'établissement d'affaires très importantes avec l'extrême Orient, où, partout, des nécessités de transformations s'imposent. L'Amérique ni l'Angleterre ne pouvant de dix ans faire concurrence à nos produits tout spéciaux, grâce à l'avance que nous avons dans nos moyens de fabrication, M. Blaisot a signé un traité avec le gouvernement du Japon. Il faut à Yokohama un représentant de sa maison.

— Je suis prête à te suivre, dit simplement Christine. As-tu déjà parlé à M. Blaisot?

— Non, mais j'espère qu'il m'accordera ma demande et m'acceptera pour cette mission.

— Bien!.. Seulement, avant de rien résoudre, il faut que je te

parle... d'une circonstance qui pourrait peut-être modifier tes projets. — Pendant ton absence, j'ai revu ton père.

— Quoi! il a osé?..

— Rassure-toi, je n'ai pas eu à souffrir par lui; car ce n'est que de ma volonté que j'ai consenti à une entrevue qu'il m'a fait demander par Mme Merlin, sachant qu'elle était informée de tout. Et c'est devant elle que je l'ai revu.

— Et que te voulait-il enfin?

— Il voulait se disculper, se faire absoudre d'une indigne action de sa mère. Elle lui avait toujours laissé croire que notre vie avait été largement assurée... Après le langage que tu lui avais tenu, il s'était informé... Il venait d'apprendre par son notaire le refus que j'avais fait d'une aumône.

— Et j'estime, mère, que tu n'as pas plus accepté que moi ce qu'il offre aujourd'hui?

— Non, sa démarche, cette fois, avait un autre but. Seul, souffrant, vieilli, sans affections, dans l'isolement de son égoïsme et de son opulence, le malheureux, saisi de remords peut-être, a compris en te voyant tout le bonheur qu'il avait perdu...

— Arrive au fait, mère! Que nous veut-il enfin?

— Il voudrait réparer sa faute en te donnant son nom...

— Son nom! s'écria Daniel. Et que veut-il que j'en fasse? J'ai le tien!... J'espère que tu as décliné pour moi pareil arrangement?

Christine resta un moment sans répondre.

— Daniel, mon enfant, dit-elle enfin en le regardant dans les yeux, tu aimes Madeleine...

Il ne put se défendre d'un tressaillement, mais il comprit ce qu'il y avait là de douloureuse abnégation.

— Mère, ajouta-t-il froidement, après les paroles prononcées entre nous, si elle m'acceptait à cette heure pour ce nom, c'est moi qui ne voudrais plus d'elle.

A ce mot, qui renfermait une si implacable douleur, Christine n'osa insister. Et, portant à ses lèvres la main de Daniel qu'elle tenait :

— Mon pauvre enfant! soupira-t-elle.

XXIX.

Il fut convenu que sa mère chargerait Mme Merlin de notifier au comte de Lantrac l'inébranlable refus de ses tardives réparations. Le départ de Blaisot-bourg étant décidé, Daniel ne songea plus qu'à hâter la solution, non sans trembler pourtant à la pensée d'une aussi grave démarche... Si on allait le juger au-dessous de

cette importante mission? Déjà comblé par les Blaisot, n'allait-il pas leur paraître ingrat? Et devant un refus de la faveur qu'il sollicitait, forcé dans tous les cas de quitter l'usine, quelle raison donner après tant de bontés reçues?.. Comment expliquer l'abandon volontaire d'une position conquise, pour s'en aller avec sa mère à la recherche d'un nouvel emploi?

Il résolut de recourir à l'aide de Cabagnou qui, sachant tout, lui donnerait du moins son assistance. Il ne pouvait plus être question de trembler pour Madeleine. Hélas! il n'en était plus à douter de sa déchéance à ses yeux.

Cependant, aux premiers mots touchant cette détermination, cette fois sans retour, le docteur essaya encore faiblement de la combattre.

— Je ne puis être que tout à vous, mon cher garçon, dit-il; mais, cependant, laissez-moi vous mettre en garde contre une exagération de votre susceptibilité, si chatouilleuse qu'elle soit, pour quelques paroles dures, à cette heure oubliées... Tout d'abord je suis prêt à vous attester que je ferai votre paix avec Madeleine, en lui révélant que c'est moi qui ai exigé de vous cette épreuve. Vous en rirez tous les deux et tout sera dit. Quant à la douairière et à Jean-Jacques, s'ils apprenaient jamais cette innocente affaire, dès que j'aurai parlé, il ne restera plus rien.

Mais bien que, du haut de son dédain philosophique, le docteur essayât de traiter d'entêtement puéril et romanesque la résolution de Daniel, tout en promettant d'arranger les choses, il lui fallut bien se rendre.

— Je l'aime! dit Daniel, — et elle va se marier...

Au ton qui accompagna ces mots, Cabagnou comprit l'inutilité d'une insistance qui se heurtait à l'implacable douleur d'un cœur désespéré.

— Alors, comptez sur moi, répliqua-t-il, et considérez votre demande comme accordée... Je me charge de Jean-Jacques.

Daniel croyait avoir parcouru toutes les stations de sa croix; en quittant Cabagnou, il s'aperçut qu'un dernier déchirement, le plus cruel peut-être, lui restait à subir. Il n'avait pas prévu, près de Madeleine, cette justification étrange qui faisait de son aveu un hardi mensonge concerté, une sorte de tentative d'aventurier, dont, en cas de réussite, il n'avait qu'à recueillir le profit... Ainsi elle allait croire qu'il n'avait joué qu'un rôle vil, Cabagnou l'ayant sous la main...

A cette pensée, son cœur bondit... Mais, sous le poids de son malheur, il réfléchit longuement. — A quoi bon se débattre contre l'impitoyable logique du fait?.. — Elle si riche, lui si pauvre, par quel miracle attester son amour si pur et si grand?

— Allons, se dit-il tristement, il vaut mieux la sauver de cette pensée que je l'aimais, et que peut-être j'en vais mourir loin d'elle!

Le cœur navré, cependant, Daniel ne pouvait se défendre d'un amer retour sur le sacrifice de sa vie... S'il avait eu un nom pourtant?.. Mais il songeait aussitôt à sa mère, aux malheurs subis à deux... A quoi bon, d'ailleurs, cette abjuration de son orgueil, et l'oubli d'un indigne abandon?.. Découvrir cette tache de sa naissance, pour l'appât d'une fortune, n'était-ce point encore tomber plus bas aux yeux de Madeleine?.. Il rejeta bientôt ces lâches pensées, presque honteux de sa faiblesse, et ce fut avec un sentiment de fierté qu'il songea que, à cette heure, le comte de Lantrac était informé qu'il le reniait.

Ayant passé le lendemain toute la journée à l'usine, Daniel ne se rendit au château qu'à la nuit. M. Jean-Jacques, qui venait d'arriver, était au salon avec Mme Merlin. Mlle Blaisot, assise dans un fauteuil devant la grande cheminée où brillait le feu clair qui éclairait son visage, ne bougea point, répondant par un imperceptible signe de tête à son salut.

Comprenant au silence qui se fit à son entrée qu'il interrompait un entretien, il se hâta de faire son rapport des affaires du jour, et il allait discrètement se retirer, quand M. Jean-Jacques l'arrêta par ces mots :

— Restez, Daniel. Nous avons à causer d'une communication que vient de me faire Cabagnou et qui m'a fort surpris... Vous demandez à partir pour le Japon? m'a-t-il dit.

— En effet, monsieur, répondit Daniel, la voix un peu tremblante, j'ai prié le docteur... de vouloir bien...

— Mais cela n'a pas le sens commun! reprit Mme Merlin. Qu'est-ce qui vous prend?.. Vous en aller avec votre mère, pour dix ans, à cinq mille lieues d'ici!

— Ma mère ne s'effraie pas de ce voyage, madame. Elle voit comme moi un avenir au bout de ces dix années.

— Mais c'est précisément sur cette question d'avenir, mon cher Daniel, que je dois vous éclairer, reprit M. Jean-Jacques, car, si utile que vous puissiez nous être là-bas, j'ai un meilleur emploi de vous à Blaisot-bourg, et je ne vous cache pas que vous perdriez beaucoup à quitter la position que je vous réserve, et que ne pourrait compenser pour vous cet attrait de voir du pays qui vous séduit tout à coup.

Ému d'un tel langage, Daniel ne savait que répondre. A ce moment, levant les yeux, il vit dans la glace placée au-dessus de la cheminée le regard de Madeleine fixé sur lui, et dans ce regard, cette étrange expression calme et profonde qui semblait pénétrer la pensée. Il songea que Cabagnou lui avait sans doute tout appris.

— Pardonnez-moi, monsieur, de si mal reconnaître vos bontés, dit-il enfin, mais permettez-moi d'insister sur cette faveur que je vous demande.

— Comment! voilà qu'il s'entête! reprit Mme Merlin étonnée. Ah çà, voyons, garçon, qu'est-ce que tout ça veut dire?.. Après ce qu'on vous assure, ce bête de départ, si brusquement résolu, doit avoir une raison...

Effrayé de la perspicacité de la douairière, Daniel trembla.

— Eh bien! oui, madame, répliqua-t-il vivement, il y a une raison... que vous connaissez,.. une raison de famille fort triste pour ma mère et pour moi.

A ce rappel voilé du secret qui lui avait été confié, Mme Merlin, désignant Madeleine du regard, fit à Daniel un geste furtif.

— Mais, mon cher enfant, reprit-elle, vous et votre mère, vous vous exagérez là des choses qui,.. des choses que...

L'embarras même de la bonne douairière sur cette question délicate accroissait encore le trouble de Daniel, quand soudain, dans le froid subit amené par cet incident, une voix prononça ces mots :

— Monsieur de Fierchamp, si je vous aimais, partiriez-vous? dit Madeleine tout à coup.

A cette question, Daniel demeura consterné. La douairière eut un sursaut sur son fauteuil.

— Eh bien! eh bien! qu'est-ce que tu dis là? s'écria-t-elle.

— Je m'informe comme toi, grand'mère, pour savoir vraiment s'il faut qu'il parte, répliqua Madeleine soulevant sa tête sur ses coussins.

— Ah çà, nous voilà bien dans une autre affaire! reprit Mme Merlin. Es-tu folle?.. Et ce Cabagnou qui rit!.. Qu'est-ce que tout cela signifie?

— Moi, je trouve ça vif! riposta le docteur sans broncher, car elle m'a tout l'air de pousser un peu loin sa curiosité...

Daniel écoutait éperdu. Mais la pensée lui vint que Madeleine savait tout et qu'elle voulait l'accabler devant tous par une dernière marque de mépris.

— Ah! madame, s'écria-t-il, je vous jure que jamais ma présomption...

— Il dit vrai, grand'mère! reprit Madeleine... Il a même fallu Cabagnou pour le forcer à parler, à m'avouer qu'il m'aimait...

— Il a fait là un beau coup, le docteur!

— Oh! oui,.. dit Madeleine en se levant et se jetant au cou de la douairière, car il m'a fait vivre en me remplissant le cœur de cette pensée qui m'a sauvée!

— Mais, malheureuse enfant, il y a des choses que tu ne sais pas!..

— Si! si! je sais! reprit Madeleine. Est-ce que, depuis deux mois, Cabagnou ne me dit pas tout?.. Je sais le refus que Daniel a fait d'un nom et d'une fortune. — Mère, c'est moi, moi seule qu'il aime! — Je sais, je vois, je sens que je suis belle dans son cœur, et qu'eussé-je été pauvre comme lui, il m'eût encore aimée!.. Et, comme une ingrate, je l'ai insulté dans son amour!.. Et je l'ai humilié, lui si bon, si généreux qu'il allait nous quitter sans me maudire !

— Mon Dieu! s'écria Daniel, palpitant, ébloui, mademoiselle, que dites-vous!

— Je dis que je vous crois, que je vous aime! — Daniel, ajouta-t-elle en lui tendant la main, voulez-vous encore partir?

Mais Daniel, en recevant en plein cœur cette étonnante joie, sentit presque le sol se dérober sous lui. Il regardait la douairière, M. Jean-Jacques et Madeleine, n'osant se croire éveillé.

— Eh bien! Cabagnou, Dieu vous bénisse! reprit Mme Merlin. Vous en faites de belles!.. En voilà une déclaration qui n'y va pas par quatre chemins!

A ce moment, Christine de Fierchamp et le commandant survenaient, s'étant rencontrés par hasard dans le parc.

En voyant l'émotion générale, la mère pressentit un événement.

— Mon Dieu, Daniel, qu'as-tu, s'écria-t-elle!.. Tu es tout pâle...

— Pardi! ma chère, il y a de quoi: votre diable de garçon!.. c'est Madeleine qui le demande en mariage!.. Ce coup-là l'a rendu muet...

— Oh! non, madame, non, je vous le jure! exclama naïvement Daniel, qui s'était enfin décidé à prendre la main que Madeleine lui tendait.

Christine de Fierchamp, à son tour, demeurait toute saisie.

— Mère, lui dit Madeleine en l'embrassant, vous voulez bien aussi de moi pour fille, n'est-ce pas?

Le cœur est toujours le cœur; d'où il suit que bien des yeux étaient humides,.. quand soudain un bruit formidable se fit entendre... C'était le commandant qui se mouchait pour ne point paraître attendri.

— Hardi, Béraud, dissimulons! dit la grand'mère d'une voix mal assurée.

Le lendemain, par un beau jour de décembre presque doux encore comme un jour d'automne, Madeleine faisait sa première sortie dans le parc au bras de Daniel.

Six semaines plus tard, ils étaient mariés.

MARIO UCHARD.

LES

SOCIÉTÉS OUVRIÈRES

Enquête de la commission extra-parlementaire des associations ouvrières. Imprimerie nationale, 2 vol. 1883.

Le travail subit, en ce moment, les effets d'une crise prolongée. La statistique atteste le ralentissement de la production et du commerce. Quant à la spéculation, qui contribue pour une si forte part à l'activité générale, elle s'est retirée sous la tente et elle se recueille, loin du champ de bataille où elle a été cruellement meurtrie. Dès lors, la main-d'œuvre est plus rare, le salaire se partage entre un moins grand nombre d'ouvriers, et les chômages se multiplient. Aux chômages se joignent les grèves. On demande que l'état et les villes donnent du travail aux ouvriers; on réclame soit des augmentations de salaires, soit l'application de divers systèmes d'association, qui, remplaçant le salaire fixe, procure à la main-d'œuvre une rémunération plus élevée. Le travail a déjà éprouvé des crises semblables, les difficultés qui naissent du chômage et des grèves ne sont pas nouvelles, et la plupart des remèdes indiqués sont connus depuis longtemps. Cependant la crise actuelle présente un caractère particulier de gravité : elle ne provient pas seulement d'un malaise industriel destiné, selon les précédens, à n'être que transitoire; elle se complique d'un malaise politique et social qui rappelle, par des signes nombreux, la période de 1848. Comme à cette dernière date, le gouvernement y intervient.

Par arrêté du 20 mars 1883, le ministre de l'intérieur a institué

une commission chargée : 1° de rechercher le moyen de faciliter aux associations ouvrières leur admission aux adjudications et soumissions des travaux de l'état; 2° d'étudier dans quelle mesure il serait possible d'obtenir des entrepreneurs la participation de leurs ouvriers dans les bénéfices de leurs entreprises. Précédemment, le conseil municipal de Paris avait procédé à une enquête analogue afin d'attribuer aux associations ouvrières une part plus large dans l'exécution des travaux de la ville; il était résulté de cette enquête que l'on pourrait faire abandon de la formalité du cautionnement exigé lors de l'adjudication, ce premier dépôt de fonds créant une difficulté souvent insurmontable pour des associations d'ouvriers. En outre, la commission municipale avait admis le principe d'un encouragement à accorder aux entrepreneurs qui s'engageraient à faire participer leurs ouvriers dans les bénéfices de leurs travaux. Par la première de ces mesures, elle voulait rendre service aux associations ouvrières; par la seconde, elle comptait améliorer le salaire des ouvriers employés par les entrepreneurs adjudicataires de la ville. Dans les deux cas, les ouvriers, soit associés, soit simples salariés, étaient appelés à profiter des dispositions bienveillantes du conseil municipal. Nous réservons les objections que soulèvent en principe et dans la pratique ces combinaisons nouvelles. Pour apprécier une décision, il faut, d'abord, se rendre compte des motifs qui l'ont inspirée et se placer en quelque sorte dans le courant d'idées d'où elle est sortie. Le conseil municipal voulait, avant tout, manifester sa sollicitude pour le sort des ouvriers de Paris, et la majorité de ses membres saisissait l'occasion de réaliser, dans un premier essai justifié par l'état de crise, le système d'association que recommandent les programmes démocratiques. Dans ces limites, l'expérience pouvait offrir quelque intérêt et se poursuivre sans trop de périls; elle ne concernait qu'une administration municipale, elle n'engageait pas le gouvernement.

L'enquête ordonnée par le ministère de l'intérieur a une portée plus générale. Il ne s'agit, en apparence, que de régler les conditions des travaux à exécuter pour le compte de l'état, de même que le conseil municipal de Paris avait étudié les conditions des travaux à exécuter pour le compte de la ville. Mais, en réalité, dans la pensée du ministre, la question vise tous les travaux, publics ou privés, le problème du travail. Dans le discours qu'il a prononcé en ouvrant les séances de la commission, M. Waldeck-Rousseau a marqué le but et il a indiqué, prématurément peut-être, le moyen de l'atteindre. Après avoir signalé et déploré la lutte qui existe entre le capital et la main-d'œuvre, entre les patrons et les ouvriers, il a proposé, comme « solution pacifique, progressive, » le système

suivant lequel « les travailleurs seraient amenés à demander la rémunération de leurs efforts de moins en moins au louage d'ouvrage et de plus en plus à l'association. » C'est donc, nous le répétons, le problème tout entier de l'organisation du travail que le gouvernement pose à la commission, ou plutôt qu'il se pose à lui-même et dont il a entrepris, devant l'opinion publique, le difficile examen.

Il ne saurait y avoir, au temps où nous sommes, de discussion plus opportune, ni plus utile. Le gouvernement nous y convie; il nous fournit, par la publication de l'enquête, des documens authentiques : il nous livre les dépositions orales, les épanchemens familiers des patrons et des ouvriers qui ont comparu devant une commission prête à les écouter avec une grande bienveillance et sans aucun préjugé politique. Rien ne nous manque de ce qui peut éclairer un esprit sincère pour l'étude de cette question si ardue. Voici l'ordre dans lequel il convient de grouper les faits et les argumens. — Quel a été, de 1848 à 1870, le mouvement des esprits et le résultat des efforts pour organiser le travail dans le sens de l'association ouvrière? — Quel a été, depuis 1870, d'après des documens produits par l'enquête, le résultat de ces mêmes efforts, et dans quelle mesure le régime de la « participation aux bénéfices » a-t-il concouru, avec le régime de l'association, à la réforme des anciennes conditions du travail, c'est-à-dire du salariat? — Enfin, quelle est la valeur théorique et pratique des systèmes nouveaux que l'on recommande, soit à titre définitif, soit comme expédiens, pour prévenir ou pour atténuer les crises de la main-d'œuvre? — Ainsi divisée, l'étude de ce sujet si complexe et bien aride aura plus de clarté et de précision.

I.

Ce fut au lendemain de la révolution de 1848 que se produisirent les premiers essais d'associations ouvrières. Depuis que Louis Blanc avait publié, en 1839, sa brochure sur *l'Organisation du travail*, l'idée de l'association s'était répandue dans les ateliers, recrutant de nombreux prosélytes et fournissant au parti démocratique un mot d'ordre et une arme redoutable pour la révolution prochaine. L'avènement de la république de 1848 vint donner à Louis Blanc l'entrée dans les conseils du gouvernement et lui fournit l'occasion de mettre en pratique les doctrines auxquelles il devait sa popularité. Quelques associations se formèrent ainsi sous le patronage et avec le concours des délégués réunis au Luxembourg; mais ce n'était là qu'un médiocre résultat, répondant mal à d'immenses pro-

messes. Ne pouvant organiser le travail, Louis Blanc s'en prit à la société tout entière ; c'était la société qu'il fallait détruire et refaire pour constituer l'atelier. De là à l'insurrection il n'y avait qu'un pas. Proscrit de la république, le réformateur fut tiré d'embarras par la persécution et par l'exil, et jusqu'en 1852, il continua, de Londres, son ardente propagande pour la création de « l'atelier social. »

La conception de Louis Blanc est aujourd'hui tout à fait morte. Il n'est plus question de ce régime industriel, où la concurrence était supprimée, ni de ces ateliers commandités par l'état, avec des salaires, des prix de revient et des bénéfices méthodiquement fixés et répartis. Il ne reste rien de cette doctrine qui prétendait attribuer à chacun le devoir de produire suivant ses facultés et le droit de consommer selon ses besoins. Dès avant 1848, les économistes avaient démontré le néant du système; après 1848, l'impuissance constatée du réformateur acheva la démonstration. Louis Blanc rencontrait, d'ailleurs, dans les autres écoles révolutionnaires, des concurrens qui lui disputaient la clientèle du peuple et se vantaient de défendre avec plus d'efficacité les intérêts des ouvriers. Ce fut ainsi, comme nous venons de le dire, que l'organisation du travail, jugée insuffisante, prit les proportions d'une réorganisation sociale. Le *Catéchisme des socialistes*, publié en 1850, contient toutes les idées de Louis Blanc sur ce thème agrandi, qui comprend la refonte simultanée de l'atelier, de la société, de l'humanité, par le moyen de l'association égalitaire et fraternelle. Quand on relit à distance tous ces écrits, on s'explique facilement qu'ils soient si vite tombés dans l'oubli et que les socialistes contemporains aient cessé d'invoquer l'autorité de Louis Blanc; mais il est moins aisé de comprendre le bruit que firent, au moment de leur apparition, ces projets de réformes et la popularité si grande qui demeura fidèle jusqu'au bout à l'auteur de *l'Organisation du travail*, bien que, par le fait, Louis Blanc n'eût jamais rien organisé. Il faut chercher avant tout, dans les circonstances politiques, la raison de cette faveur imméritée. Le socialisme de 1848 se confondait avec le parti de la démocratie et de la révolution, et Louis Blanc, qui, soit par conviction, soit par habile tactique, avait entrepris la propagande dans les ateliers, se trouva naturellement porté au premier rang le jour du triomphe. Puis l'exil vint fort à propos couvrir son échec et donner au réformateur interrompu l'auréole du martyre. Avec cela, une vie honnête, une intégrité incontestée, et un talent supérieur. Bien éloquentes dans leur âpreté, et malgré la déclamation, ses protestations contre l'inégalité des conditions humaines et ses revendications au profit des déshérités et des misérables ! La perfection de

la forme dissimulait le vide des idées, et le socialiste ne valait que par l'homme de lettres. Nul écrivain mieux que Louis Blanc n'a exploité ce genre de littérature qui, s'appliquant à un sujet vieux comme le monde, n'a produit que des œuvres stériles.

Ce qui distingue les écrits de Louis Blanc, et ce qui peut-être les a fait passer de mode dans les régions démocratiques, c'est qu'ils ont les allures d'une prédication en s'inspirant de la tradition chrétienne. Oui, les socialistes de 1848 invoquaient à tout propos Dieu et l'évangile; ils récitaient volontiers des sermons ou des homélies, et ils rédigeaient des catéchismes. « Qu'est-ce que le socialisme? — C'est l'évangile en action. » Voilà comment débute le *Catéchisme* de Louis Blanc. Puis, défilent l'apôtre saint Paul, « la doctrine du Christ, les lois immortelles de l'évangile, » et, comme finale, pour expliquer comment les socialistes modernes sont calomniés, persécutés, honnis, le catéchisme rappelle l'exemple « du Christ, le sublime maître des socialistes, mort sur une croix entre deux voleurs. » — A la même date (1850), Pierre Leroux proclamait que les socialistes, « disciples du Christ, suivaient les principes du christianisme. » En ce temps-là, les socialistes se montraient animés d'une pensée religieuse, ils faisaient appel à Dieu, ou tout au moins à la Providence, ils avaient la foi, ils parlaient en apôtres. Cette littérature a singulièrement vieilli, nos socialistes modernes n'en veulent plus. Il ne reste de Louis Blanc qu'un souvenir qui devient de plus en plus vague, et une formule dont ses successeurs ont à la fois élargi et dénaturé les termes : « l'émancipation des travailleurs par l'association. »

En 1848, au milieu du désordre créé par la révolution, Louis Blanc prêchait dans le désert du travail. Le chômage était presque général, surtout à Paris et dans les villes manufacturières. Les excitations parties de la tribune du Luxembourg avaient pu faire naître quelques associations dont les statuts rédigés dans les clubs proclamaient l'émancipation des travailleurs; mais le travail manquait, et les ouvriers inoccupés durent, en attendant l'inauguration chaque jour reculée de l'atelier social, recourir au salaire dérisoire ou plutôt à l'aumône que leur procuraient les ateliers nationaux. Ce fut une triste période dans l'histoire de la révolution de 1848; on sait qu'elle aboutit aux journées de juin, c'est-à-dire à la révolte des déceptions, du désespoir et de la faim. Dès le 25 février, dans l'une de ses premières proclamations, le gouvernement provisoire s'était engagé « à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail, à garantir du travail à tous les citoyens. » Il avait reconnu que « les ouvriers doivent s'associer entre eux afin de jouir du bénéfice légitime de leur travail, » et, pour tenir ces téméraires engagemens,

pour appuyer cette vaine déclaration de principes, il abandonnait aux ouvriers 1 million de l'ancienne liste civile. Ceux-là seuls qui ont vécu à cette époque de troubles et d'illusions peuvent comprendre aujourd'hui dans quel intérêt et sous quelle pression les membres du gouvernement provisoire, qui ne manquaient certes ni d'intelligence ni de courage, se crurent condamnés à signer de telles proclamations. A peine réunie, l'assemblée constituante eut à s'inquiéter du problème que le gouvernement provisoire venait de lui léguer. Elle institua un comité du travail, chargé d'étudier les systèmes, d'écouter les propositions et de préparer une législation nouvelle, destinée à satisfaire, dans la mesure du possible, les réclamations, les revendications, devenues menaçantes, des ouvriers parisiens. Réduits au rôle de législateurs, c'est-à-dire obligés de compter avec la réalité, avec les lois économiques, avec le budget, les apôtres du socialisme, dont quelques-uns faisaient partie du comité du travail, ne surent imaginer aucune combinaison qui pût être acceptée par une assemblée sérieuse; mais en même temps, comme l'émeute grondait, l'émeute de la misère, tous les groupes politiques de l'assemblée se trouvèrent d'accord pour faciliter les essais d'associations ouvrières.

La première proposition concernant les associations fut soumise, le 9 juin 1848, à l'assemblée nationale par un député républicain, M. Alcan, professeur au Conservatoire des arts et métiers, très expert dans toutes les questions industrielles. M. Alcan n'avait point de parti-pris : il jugeait cependant que les circonstances commandaient « d'expérimenter ce qu'il y a d'utilement réalisable dans le vaste problème de l'association entre le capital et le travail, » et, à cet effet, il proposait le vote d'un crédit annuel de 3 millions, pendant dix années, lequel serait distribué sous forme de prime, un tiers aux associations industrielles ou agricoles formées entre patrons et travailleurs ouvriers ou entre ouvriers seulement, les deux tiers aux sociétés de secours mutuels constituées en faveur des travailleurs. D'après le projet, la distribution de ces primes devait avoir lieu solennellement, le 4 mai de chaque année, devant le pouvoir exécutif et l'assemblée nationale. L'idée de ce concours général des associations, y compris la distribution solennelle des prix, paraît singulière; mais il ne faut pas oublier que l'intérêt politique et le désir de produire un grand effet sur l'esprit des ouvriers pouvaient excuser une procédure quelque peu théâtrale. Au surplus, sans s'arrêter à ce détail d'exécution, l'assemblée nationale prit en considération le projet de M. Alcan et le renvoya au comité du travail, qui l'examina d'urgence. D'après le projet définitif, qui fut discuté le 4 juillet 1848 et publié le lendemain sous forme de décret,

il fut alloué au ministre de l'agriculture et du commerce un crédit de 3 millions destiné à être réparti entre les associations, sur l'avis d'un conseil d'encouragement spécialement formé par le ministre et aux conditions fixées par ce conseil. L'assemblée nationale admettait ainsi la demande d'une subvention de l'état, d'une prime en faveur des associations; on peut dire toutefois qu'elle s'y résigna comme à un expédient plutôt qu'elle ne voulut la consacrer comme un principe législatif. Elle refusa de s'engager au renouvellement du crédit pendant dix ans, comme l'avait proposé M. Alcan : il ne s'agissait pour elle que d'une expérience. Le comité du travail paraissait d'ailleurs n'avoir qu'une médiocre confiance dans l'efficacité du procédé : son rapporteur, M. Corbon, tout en exprimant la plus vive sympathie pour le régime des associations, n'hésita pas à se prononcer très nettement contre l'intervention de l'état érigée en système et à combattre avec une grande vigueur les doctrines de Louis Blanc.

L'assemblée nationale ne se borna pas à voter la subvention de 3 millions; ce qui importait le plus, c'était de donner du travail aux associations nouvelles. Ici encore on eut recours à l'état. Sur la proposition de M. Latrade, l'assemblée décida le 15 juillet que le ministre des travaux publics serait autorisé à concéder ou à adjuger certaines catégories de travaux à des associations ouvrières, et le décret du 18 août énuméra les conditions auxquelles était subordonnée la mesure, en même temps qu'il dispensait les associations du dépôt préalable d'un cautionnement et ne les assujettissait qu'à une réserve d'un sixième de garantie jusqu'à la réception définitive des travaux. Il convient de marquer la date de cette faveur accordée pour la première fois aux associations, contrairement aux règles et aux usages pratiqués en matière de travaux publics. Nous verrons plus loin, par l'enquête de 1883, que l'on sollicite aujourd'hui pour les ouvriers le même privilège.

Les dispositions de l'assemblée nationale pour les associations se manifestèrent sous toutes les formes et sans distinction de partis. Parmi les projets qui affluèrent à la tribune, comment ne pas signaler une proposition concluant à l'ouverture d'un crédit de 50 millions pour la colonisation de l'Algérie au moyen des associations de travailleurs? Cette proposition, datée du 8 août 1848, portait les signatures de plusieurs membres de la droite et de représentans de la gauche; elle avait pour parrains M. le comte de Falloux et M. Dupont (de Bussac), un radical, ou, comme on disait alors, un montagnard. L'effroyable crise de 1848 provoquait, dans un intérêt patriotique et sous l'impulsion d'un sentiment charitable, ces rapprochemens inattendus. Ceux-là même qui n'avaient pas la moindre

confiance dans l'avenir des associations jugeaient qu'il était à la fois politique et humain de se laisser aller au courant, de ne point désespérer les ouvriers, de sacrifier quelques millions pour une expérience dont l'insuccès devait être instructif et pouvait rectifier les idées fausses répandues par les sectaires du socialisme. Sur tous les bancs de l'assemblée, le bon vouloir était également sincère. Après l'insurrection de juin, si énergiquement réprimée, les républicains comme les monarchistes gardaient de l'indulgence pour les chimères et montraient une sorte de compassion pour les illusions qui avaient eu la puissance d'entraîner tant d'ouvriers jusqu'à la révolte. Il est permis à l'historien sévère de critiquer cette attitude : toute concession faite à des idées fausses est plus périlleuse qu'une amnistie accordée à des coupables; mais les témoins des événemens peuvent attester les difficultés au milieu desquelles le gouvernement et l'assemblée essayaient de vivre. La force des choses commandait ces concessions, elle excusait ces écarts de principe et elle justifiait les mesures exceptionnelles qui tendaient à favoriser les associations. Dans les ateliers, dans les clubs, dans la presse, partout, l'association était à l'ordre du jour (1).

Quels furent les résultats de ces encouragemens officiels, de la subvention législative de 3 millions et des privilèges accordés aux sociétés ouvrières pour l'entreprise des travaux de l'état? La commission chargée de répartir après examen les 3 millions reçut plusieurs centaines de demandes, ce qui n'avait rien d'exagéré; mais comme la plupart des pétitionnaires ne remplissaient point les conditions nécessaires pour l'utile emploi des fonds, elle ne put, dans le cours de la première année, disposer que de 2 millions, qui furent prêtés à cinquante associations formées pour l'exploitation des industries les plus diverses. Le surplus fut distribué en 1849 et en 1850. En réalité, la commission, qui était autorisée à se montrer large et libérale dans l'allocation des prêts, se trouva fort embarrassée pour dépenser convenablement le crédit qui lui était ouvert; car presque toutes les associations qui se présentaient devant elle lui paraissaient vouées à une dissolution plus ou moins prochaine. Les craintes à cet égard n'étaient que trop fondées. La plupart des associations improvisées à cette époque ont successivement sombré, et le trésor n'a point recouvré la totalité des 3 millions qu'il leur a prêtés. — Quant à l'admission privilégiée des sociétés ouvrières dans les entreprises de travaux publics, les rapports des

(1) Dans un écrit publié en 1857 sur *les Associations ouvrières*, M. le vicomte Anatole Lemercier, ancien député, a retracé dans tous ses détails l'histoire de ces sociétés de 1848 à 1870.

ingénieurs de l'état démontrèrent que, sauf des exceptions très rares, elle fut plus nuisible que profitable, soit au point de vue de l'exécution des travaux, soit au point de vue de la rémunération des ouvriers.

Ces échecs, constatés presque immédiatement, n'imposèrent point silence aux chefs du parti socialiste. Ceux-ci prétendirent que l'expérience avait été mal conduite, que les subventions étaient insuffisantes, que la commission avait rebuté par ses rigueurs les associations qui méritaient le plus d'être encouragées, enfin que les ouvriers, condamnés au salariat perpétuel, venaient d'être une fois encore les victimes de la réaction. Ils rappelaient que l'assemblée nationale avait refusé d'inscrire dans la constitution le droit au travail et de rayer du code les dispositions qui faisaient obstacle aux syndicats et à la coalition des travailleurs. Ils dénonçaient les tendances antidémocratiques de l'assemblée législative élue en 1849 et les refus obstinés que la majorité opposait aux revendications des amis du peuple. Les socialistes rejetaient ainsi sur le gouvernement et sur l'assemblée la responsabilité des fautes commises et des échecs subis lors des premiers essais. C'était un moyen facile de se dégager devant les ouvriers. Quelques-uns, plus persévérans et plus convaincus, tentèrent d'organiser des associations en dehors du patronage officiel. Surexcités et secondés par la passion politique, ils invitèrent les travailleurs à s'émanciper eux-mêmes avec leurs seules ressources, par groupes corporatifs, pour l'honneur et pour le salut commun de la république et de la révolution. Ces appels demeurèrent à peu près sans écho. A la fin de 1850, on ne comptait à Paris, foyer de la prédication et de l'agitation, qu'une centaine de sociétés ouvrières, organisées à la hâte, dépourvues de capital et n'ayant aucune chance d'avenir; la plupart d'entre elles pouvaient même n'être considérées que comme des sociétés de secours mutuels, recueillant des cotisations minimes pour les cas de maladie ou de chômage, mais tout à fait incapables de se livrer à l'œuvre de la production. En résumé, si l'on ajoute ces sociétés indépendantes aux sociétés subventionnées, on arrive à un total de cent cinquante à deux cents associations ouvrières, dont quelques-unes ne furent constituées que sur le papier, et dont la majeure partie n'eut qu'une durée de quelques mois. Tel fut le résultat du grand mouvement de 1848.

Est-il vrai, comme on le répète aujourd'hui dans les documens officiels, que les premières associations ouvrières furent frappées, en même temps que la république, par le coup d'état du 2 décembre? Cette allégation ne tient pas devant l'étude impartiale des faits. Les sociétés fondées de 1848 à 1850 succombèrent rapidement, parce

qu'elles n'étaient pas nées viables. Tout leur faisait défaut; le capital et le travail, l'organisation et le personnel. Si la république avait pu vivre, ces sociétés n'en seraient pas moins mortes. Bien avant le 2 décembre, le socialisme de 1848 était en faillite et se voyait à la veille de déposer son bilan. Le coup d'état lui rendit un grand service en lui procurant, par une révolution politique, l'occasion et l'excuse d'un beau trépas.

Nous arrivons à la période impériale. L'empire est fait, et le champ du socialisme est jonché de ruines. Les apôtres et les sectaires sont déportés ou proscrits; les groupes restés fidèles sont dissous par la force; plus de propagande possible; la presse est réduite au silence; l'autorité seule a, pour un temps, la parole et l'action. Que voit-on cependant si, laissant de côté les considérations d'ordre politique, l'on s'en tient à observer quelle a été, sous l'empire, la part faite au principe de l'association et particulièrement aux associations ouvrières? Il est impossible de contester que cette part fut très considérable. Dès que l'empire se sentit affermi, les mesures rigoureuses qui avaient accompagné et suivi le coup d'état, les dissolutions violentes de sociétés et de groupes corporatifs firent place à toute une série d'études, de décrets, de lois qui avaient pour objet le développement du travail, par l'autorité d'abord, puis par la liberté, et qui, soit sous la forme autoritaire, soit sous la forme libre, visaient à améliorer au moyen de l'association le sort des classes populaires. Ce fut au point que, parmi les critiques le plus fréquemment dirigées contre l'empire, se rencontre l'imputation d'avoir ressuscité le socialisme et, avec le socialisme, l'esprit démagogique et révolutionnaire. L'empereur, disait-on, était socialiste.

Le sujet restreint de la présente étude ne comporte pas l'examen détaillé des réformes accomplies, sous l'empire, dans notre législation économique; nous n'avons à nous occuper ici que du régime de l'association. — L'empire commença par encourager les associations de capital et les institutions de crédit. Il accordait ainsi de larges primes au capital, mais il créait en même temps d'abondantes sources de travail, et il prodiguait indirectement les salaires. La France était encore fort arriérée dans la pratique de l'association financière et industrielle; d'autres pays, l'Angleterre en tête, la devançaient rapidement, et ce n'était point la république troublée de 1848 qui avait pu l'aider à regagner le terrain perdu. L'empire vit donc juste en donnant l'essor aux grandes entreprises et en accordant ses faveurs, dussent-elles même paraître excessives, aux associations de capitalistes et aux compagnies chargées d'exploiter les services publics. Il y avait pourtant un péril. Ces sociétés si fortement organisées, absorbant les capitaux et le crédit, maîtresses

du marché, auraient pu opprimer le travail et rançonner les consommateurs. Il fallait donc trouver des garanties. Pour les consommateurs, ce fut la liberté des échanges, laquelle devait leur permettre de se pourvoir sur les différens marchés du monde; pour le travail, c'est-à-dire pour les ouvriers, ce fut la réforme ou la suppression des lois qui s'opposaient à la libre discussion du salaire; ce fut, en même temps, la faculté donnée aux travailleurs de s'associer comme le faisaient les capitalistes, de constituer des forces collectives en vue d'accroître autant que possible, par un débat légitime, leur part de rémunération et de bien-être. Ainsi s'expliquent les traités de commerce, la réduction des droits de douane, la loi de 1864 sur le régime des coalitions, l'enquête sur les associations coopératives, la loi de 1867 sur les sociétés et maintes autres mesures destinées à fortifier, en l'améliorant, la condition du travail.

La politique jouait évidemment un grand rôle dans ces manifestations répétées. Il y avait là une question de popularité, question capitale sous un régime de suffrage universel. Lors même que les dispositions personnelles du souverain n'auraient pas été notoirement favorables à l'organisation des sociétés ouvrières, l'intérêt supérieur de la politique commandait au gouvernement de se prêter à un nouvel essai. L'échec des socialistes de 1848 pouvait ne pas être considéré comme décisif. Beaucoup d'ouvriers parmi les plus intelligens demeuraient fidèles à l'idée d'association, que les partis hostiles entretenaient avec soin comme une tradition républicaine et libérale. Les ouvriers délégués à l'exposition universelle de Londres, en 1862, avaient rapporté des impressions très vives au sujet des facilités qui étaient accordées à leurs collègues anglais pour se réunir, se concerter et s'associer. Le gouvernement ne pouvait pas méconnaître l'importance du mouvement qui agitait tous les ateliers et qui bientôt se propagea dans le peuple. Le problème de l'association ouvrière était posé de nouveau, et il devenait nécessaire de le résoudre. De 1862 à 1867, pendant la préparation de la loi sur les sociétés, tous les esprits s'y appliquèrent avec une sorte d'acharnement. L'empire et les partis luttaient à qui obtiendrait, dans l'opinion des classes ouvrières, le mérite de l'effort et l'honneur du succès.

Les sociétés dites *coopératives* étaient alors particulièrement en faveur. Le progrès des associations constituées sous cette forme, en Angleterre, avait attiré l'attention sympathique et confiante de tous ceux qui, en France, s'occupaient de la grande question du travail. L'exemple des « équitables pionniers de Rochdale » était cité et proclamé comme une démonstration complète du système,

appliqué tout à la fois à la consommation et à la production. D'un autre côté, on signalait le succès des associations coopératives de crédit organisées en Allemagne par M. Schulze-Delitzsch, économiste et financier de premier ordre, socialiste libéral et sensé, dont l'initiative, alors récente, avait créé une centaine de banques à l'usage des artisans et des plus modestes travailleurs. Il n'était question que de la coopération, des équitables pionniers, de M. Schulze-Delitzsch. L'engouement était général. Il suffisait, disait-on, de transporter en France les procédés et les règlemens qui avaient réussi en Angleterre et en Allemagne, que l'Italie commençait à s'approprier et qui semblaient destinés à opérer partout une révolution bienfaisante dans la condition des ouvriers. — En même temps que la coopération, mais au second plan, le système de la participation aux bénéfices, pratiqué déjà en France sur une petite échelle, était expérimenté dans de grandes proportions en Angleterre par MM. Briggs, propriétaires de mines de houille dans le Yorkshire. — Par ces moyens, auxquels devait s'ajouter l'action des syndicats constitués à l'instar des *trades unions* d'Angleterre, l'émancipation du travailleur était certaine; l'harmonie, cimentée par le partage équitable des profits, existait entre le travail et le capital; plus de récriminations, plus de grèves; dans les ateliers comme dans la société, le contentement et la paix.

Ce n'étaient point dissertations vaines et platoniques. Le gouvernement, après avoir obtenu, non sans peine, la réforme du code pénal en matière de coalition, accorda la plus grande tolérance aux syndicats ouvriers qui se réunissaient contrairement aux termes rigoureux de la loi; il ouvrit une enquête sérieuse sur la coopération avec le sincère désir de faciliter en France l'application du système; il introduisit dans la loi un chapitre spécial à l'usage des sociétés coopératives. En dehors du gouvernement, et même contre lui, afin de combattre l'influence que pouvait lui donner sur la classe ouvrière un patronage aussi manifeste, il se forma divers comités de jurisconsultes appartenant aux partis de l'opposition, lesquels tenaient bureau ouvert pour rédiger des projets de statuts et pour guider les ouvriers dans l'accomplissement des formalités légales. Cela ne devait pas suffire. Les sociétés ouvrières qui essayaient de se constituer étaient le plus souvent dépourvues de capital, et le crédit leur faisait également défaut. On créa des banques pour les commanditer et pour escompter leur papier : en 1865, ce fut la caisse d'escompte, qui avait pour fondateurs les membres les plus considérables et les plus estimés de l'opposition libérale; plus tard, sous le patronage direct de l'empereur, fut instituée une maison de banque dont le capital fut en grande par-

tie fourni par la liste civile. Certes, rien ne devait être plus profitable pour les associations ouvrières que cette concurrence établie entre le gouvernement et les partis. On leur donnait des capitaux et du crédit, on ne leur demandait que des votes. C'était une course ayant la popularité pour but, une course au clocher, menée ardemment sous l'éperon de la politique, sans souci des obstacles. — Est-il besoin de rappeler à quoi aboutirent ces démonstrations, ces efforts, ces sacrifices? Les sociétés coopératives ne se constituèrent qu'en petit nombre et bien peu dans des conditions durables. Dès avant 1870, la caisse d'escompte avait disparu, comme avait précédemment sombré une autre banque de crédit populaire; la banque impériale était vouée au même destin si la liste civile ne l'avait soutenue jusqu'au 4 septembre. Finalement, résultat négatif, échec à peu près complet. A la fin de l'empire comme après 1848, le problème des associations ouvrières était encore à résoudre.

II.

L'association ouvrière, sous la forme coopérative, avait obtenu du gouvernement impérial toutes les facilités, toutes les faveurs, qui auraient dû la rendre accessible et praticable pour la grande majorité des travailleurs. Après l'empire, la commune, maîtresse de Paris, adopta le principe; elle décréta, le 16 avril 1871, que les chambres syndicales seraient chargées « d'élaborer un projet de constitution pour les sociétés coopératives ouvrières. » Ce décret ne pouvait être, comme tant d'autres décrets du même genre, qu'une vaine déclamation, mais il atteste que l'idée avait pris racine dans les ateliers et que la coopération conservait tout son prestige. Lorsque, par la défaite de la commune, les affaires politiques rentrèrent à peu près dans l'ordre, il était permis de concevoir que cette forme d'association ouvrière, patronnée par les organes de la démocratie, recommandée par les anciens libéraux, devait prendre quelque développement, et que la coopération allait se répandre et s'épanouir sous le régime de la liberté républicaine. Les circonstances étaient particulièrement favorables. Aux chômages forcés de 1870 et de 1871 succédait, de 1872 à 1874, une période de grande activité dans toutes les industries. Le capital reparaissait, fatigué d'une longue inertie et très ardent à réparer les pertes que la guerre et la révolution lui avaient infligées; le travail abondait dans tous les ateliers. Par conséquent, l'association ouvrière rencontrait l'occasion de se constituer et de disputer à l'ancien système du patronat une clientèle impatiente et nombreuse. C'était bien le moment de prouver que l'association, la coopération, n'étaient point un mouvement factice. Plus que jamais la réalisation du système était rendue

facile par les événemens, et l'on ne pouvait plus dire que l'expérience serait faussée par l'intervention d'une autorité impériale ou monarchique, dont la tutelle intéressée ne méritait que d'être repoussée avec dédain, comme un présent d'Artaxerce. — C'est ici qu'il devient utile d'étudier l'enquête ordonnée en 1883 par le ministre de l'intérieur. Cette enquête doit nous montrer ce qui a été fait, depuis 1870, sous la république, en matière d'association.

Au 31 juillet 1883, on comptait, dans le département de la Seine, cinquante et une associations coopératives ouvrières de production. Le document ministériel qui en donne la liste ne fournit aucune indication sur les sociétés de consommation, ni sur les sociétés de crédit, mais on sait que les sociétés de consommation, après divers essais, n'ont pu se maintenir qu'en très petit nombre, et que les sociétés de crédit n'ont pas même été expérimentées. C'est pour ces motifs que l'enquête s'est occupée seulement des sociétés coopératives de production; ce sont, d'ailleurs, les plus importantes à étudier au point de vue de la question du travail et dans l'intérêt des ouvriers. Sur les cinquante et une sociétés de production dont l'existence était constatée en 1883, trente-quatre étaient constituées sous la forme de la société anonyme à capital variable, suivant les conditions réglées par la loi de 1867 ; le surplus était soumis au régime de la société anonyme ordinaire ou de la société en commandite. — Il reste à peine une dizaine de sociétés coopératives dont l'origine remonte au-delà de 1870. Les sociétés fondées de 1848 à 1850, dans la ferveur du premier mouvement socialiste, ou de 1865 à 1870, avec le patronage et la commandite de la caisse d'escompte populaire ou de la banque impériale, ont presque toutes disparu. La majeure partie des sociétés actuellement existantes date de 1880 à 1883, et cette résurrection apparente de la coopération ne peut être attribuée qu'à une influence administrative, le conseil municipal de Paris, la préfecture de la Seine et le ministère de l'instruction publique ayant manifesté l'intention d'accorder leur préférence, pour la commande de certains travaux, à des sociétés ouvrières. Il est à craindre que la plupart de ces opérations, organisées en vue d'exécuter les travaux de la ville et de l'état, ne soient obligées de se dissoudre, lorsque, pour un motif ou pour un autre, les travaux viendront à leur manquer. Admettons cependant qu'elles survivent et comprenons-les dans cette statistique de la coopération. Tout cela donne le total de cinquante et une sociétés en 1883, représentant un capital de 3 à 4 millions et comptant à peine quatre mille associés. Ces chiffres sont maigres. L'échec de la coopération a été aussi complet sous la république de 1870 que sous la république de 1848 et sous l'empire, et pourtant l'expérience récente s'est poursuivie dans des conditions plus favorables : elle n'a pas été au même degré qu'en 1848,

compromise par l'élément politique et révolutionnaire; elle n'a pas été effarouchée, comme elle aurait pu l'être sous l'empire, par l'intervention d'un patronage officiel, dont les promoteurs de l'idée coopérative redoutaient et repoussaient l'importune séduction. L'expérience, à partir de 1870, a été plus libre, plus saine, et elle est, par conséquent, plus décisive. On voit, par les chiffres, ce qu'elle a produit.

Les chiffres ne disent pas tout : il faut juger de la qualité et rechercher ce que valent les sociétés recensées en 1883. La commission d'enquête a entendu les représentans de trente-quatre sociétés coopératives. Elle a reçu leurs réponses au questionnaire qui avait été préparé, elle les a interrogés sur les détails de leur organisation et elle a dû, en les écoutant tour à tour, passer par les impressions les plus diverses. Parmi les déposans, les uns ont exprimé une confiance absolue dans l'avenir de l'association ; ils ont la foi, ils veulent être les missionnaires d'une idée, ils revendiquent le titre d'apôtres : « Nous sommes plutôt des apôtres que des commerçans, » a dit un des directeurs de la société des typographes. Les autres, moins enthousiastes, n'ont point dissimulé les difficultés qu'ils ont éprouvées pour se constituer, ni les peines qu'ils ont à vivre. Combien de sacrifices pour récolter un capital presque toujours insuffisant, pour recruter des associés et les retenir dans l'atelier commun! combien d'efforts pour obtenir le crédit nécessaire, pour alimenter régulièrement le travail et traverser les temps de chômage! Il n'est pas besoin d'ajouter qne l'administration de ces petites républiques est des plus laborieuses. Les citoyens, c'est-à-dire les ouvriers, y sont aussi difficiles à gouverner que les affaires. Le gérant n'est-il pas une sorte de patron, quoiqu'il soit élu et amovible? trop amovible assurément, car c'est là une cause d'infériorité pour les sociétés ouvrières dans leurs rapports avec les tiers, les changemens trop fréquens de personnel et de signatures pouvant nuire à la solidité des engagemens. Sur ce point, cependant, la société des charpentiers de La Villette fait exception. Son directeur est nommé à vie; il pratique « la république autoritaire (la seule qui lui paraisse possible); » il n'entend pas être confondu avec les anarchistes, il veut que les propriétaires n'aient pas peur de l'association qu'il dirige, il travaille pour tout le monde, même pour les couvens! — A côté de ce gérant à poigne, voici venir plus modeste le gérant de l'association des facteurs de pianos : « En rentrant, dit-il, je vais me déshabiller et me mettre à l'établi; s'il y a une course à faire ensuite, je m'habille et je fais la course... » Dans les petites associations, c'est ainsi que les choses se passent le plus souvent, avec les gérances amovibles, que chaque associé exerce à tour de rôle en vertu du principe d'égalité. La république ouvrière

exige que son président opère lui-même, prenne sa part à la besogne et travaille ferme. C'est d'un bon exemple.

Rien de plus honorable, de plus honnête que l'effort de l'ouvrier pour améliorer sa condition et celle de sa famille par l'intelligence, le travail et l'économie. Plus le succès paraît difficile, plus grand est le mérite, et les dépositions produites devant la commission d'enquête témoignent de l'activité et de la bonne conduite, poussées parfois jusqu'à la vertu, dont il a fallu que fussent doués quelques-uns de ces groupes d'ouvriers qui ont créé des sociétés coopératives. Mais la vertu ne suffit pas pour fonder une société d'industrie ou de commerce; il y faut joindre au moins un certain degré d'instruction qui permette à l'associé de se rendre compte des dispositions légales, de ses devoirs et de ses droits. Or, il résulte de l'enquête que les fondateurs de la plupart des associations ouvrières ont été accrochés, dès leur premier acte de constitution, aux broussailles de la procédure et que leurs adhérens ne connaissent même pas l'une des obligations les plus essentielles que leur impose la loi de 1867. D'après l'article 52 de la loi, « l'associé qui cesse de faire partie de la société reste tenu, pendant cinq ans, envers les tiers, de toutes les obligations existant au moment de sa retraite. » Il n'est pas nécessaire d'expliquer les motifs et la gravité de cette clause. Interrogés sur le point de savoir si la crainte d'une responsabilité encourue pour un délai de cinq années ne ferait pas obstacle à la création des sociétés coopératives, les gérans ont répondu presque unanimement que les ouvriers ignorent cette condition, ou que, si par hasard, ils la connaissent, ils ne s'en inquiètent guère. Une fois sorti du groupe, l'associé se croit quitte et ne se soucie pas des engagemens qu'il peut laisser derrière lui. Si cette déclaration donne la mesure de la sincérité des déposans, elle n'est point faite pour établir le crédit des associations.

Aussi, est-il permis de dire que, sauf de très rares exceptions, ces sociétés bien intentionnées, mais mal armées pour la lutte des affaires, se sont engagées à l'aventure et paraissent incapables de résister à un chômage un peu prolongé. Telle est, du reste, l'opinion des gérans. Ceux-ci ne désirent point la réforme de la loi de 1867, ils demandent, avant tout, que le gouvernement s'arrange pour leur donner du travail, puis pour les protéger contre la concurrence des ouvriers et des produits étrangers; quelques-uns même, profitant de l'occasion, prient la commission d'enquête de faire acheter par l'état les produits qui leur restent en magasin. — Peut-être l'ouverture des lycées de filles a-t-elle facilité le placement des vingt pianos que la société des facteurs avait à vendre. — Il faut, d'après les vœux exprimés, que les entrepreneurs de l'état et de la ville de Paris soient tenus de faire exécuter en France toutes

les commandes qui leur sont adjugées, que la ville et l'état confient de préférence leurs travaux à des sociétés ouvrières, que celles-ci soient dispensées du dépôt de cautionnement, que les produits étrangers soient frappés de droits plus élevés, parce que la concurrence avec les autres pays, l'Allemagne surtout, où les salaires sont inférieurs, devient impossible. Du travail, et encore du travail, assuré, protégé et bien payé, voilà ce qu'on demande pour les sociétés ouvrières. Il semble que le gouvernement n'ait qu'à vouloir pour donner satisfaction. Précisément, un entrepreneur vient de proposer la construction d'un palais de cristal dans le parc de Saint-Cloud. Il y aura là pour 25 millions de travaux. Les sociétés ouvrières ont déjà la promesse d'y concourir dans une large mesure. Avec un ensemble auquel l'habile auteur du projet n'est certainement pas étranger, les déposans réclament le palais de cristal. Bref, le dernier mot des dépositions est invariablement celui-ci : « Nous prions la commission de nous faire donner des commandes, et tout ira bien. »

Il est douteux que la commission réponde à ces demandes. Elle voit d'ailleurs que les vœux des ouvriers sont aujoud'hui parvenus directement à la chambre des députés. Elle pourra donc se considérer comme étant dessaisie et délivrée des questions les plus épineuses qui ont été touchées au cours de l'enquête, et s'en tenir, pour ce qui la concerne, à un simple avis sur le dépôt du cautionnement et sur la participation des ouvriers aux bénefices des entrepreneurs, adjudicataires des travaux publics. L'état peut-il renoncer à la garantie du cautionnement et suivre à cet égard l'exemple donné par l'administration de la ville de Paris? Cette garantie a été jusqu'ici insérée dans les cahiers des charges; elle est d'usage, non-seulement pour les travaux de l'état, mais encore pour les travaux de quelque importance exécutés au compte des compagnies ou même des simples particuliers : les ingénieurs et les architectes la jugent donc utile, sinon nécessaire. Si on la supprime, la mesure doit s'appliquer à tous les entrepreneurs comme aux sociétés ouvrières; car on ne saurait admettre une catégorie privilégiée parmi les soumissionnaires de travaux. La décision dépend donc uniquement de considérations puisées dans l'intérêt de l'état et des contribuables. Il appartient à la conscience de la commission d'en préparer les élémens. — Quant à la diminution du rabais que l'on propose d'accorder, après l'adjudication, à ceux des entrepreneurs qui admettraient les ouvriers à la participation de leurs bénéfices, il ne faut pas perdre de vue qu'il y aurait là une prime destinée à accroître le salaire de la main-d'œuvre, et que cette prime, augmentant le prix des travaux adjugés, serait payée par l'état et par les contribuables. Un particulier qui a recours à l'adjudication pour faire

exécuter des travaux se réserve toutes les garanties en même temps qu'il demande à la concurrence les meilleures conditions de prix. Il semble difficile que l'état puisse avoir intérêt à se conduire différemment. Les sociétés ouvrières, en vue desquelles il renoncerait à ces garanties, sont en petit nombre, et pour la plupart bien fragiles (c'est ce que l'enquête a démontré). Suffirait-il, pour les faire vivre et multiplier, de modifier quelques articles du cahier des charges, au risque de compromettre la bonne exécution et l'achèvement des travaux? De même pour la clause relative à la participation aux bénéfices. C'est un système, ou plutôt une expérience. Convient-il que l'état se déclare l'apôtre d'un système et que, par ses mains, les contribuables paient les frais d'une expérience? Cela n'est guère soutenable. Quoi qu'il en soit, examinons en quoi consiste la « participation aux bénéfices, » qui, à la suite de l'association coopérative, a comparu devant la commission d'enquête.

La participation aux bénéfices n'est point chose nouvelle. Depuis bien longtemps, dans les établissemens de banque et dans les maisons de commerce, les commis et les employés reçoivent, indépendamment de leur traitement fixe, une rémunération qui, sous le nom de part d'intérêt ou de gratification, varie chaque année selon les résultats de l'inventaire. On peut lire également, dans les statuts d'un certain nombre de sociétés industrielles ou commerciales, une clause autorisant le prélèvement d'une part déterminée des bénéfices au profit du personnel. Enfin, l'état lui-même alloue à diverses catégories de fonctionnaires des remises calculées d'après les recettes qu'ils encaissent ou d'après les économies ou bonis qu'ils réalisent. Tantôt, l'allocation supplémentaire ne représente, en fait, qu'une augmentation peu importante du traitement fixe; tantôt elle représente la plus forte part de la rémunération totale. Cela dépend du genre d'industrie, de la nature des services, de conditions particulières qui se diversifient à l'infini. Sous ces différentes formes, la participation aux bénéfices, et même, dans certains cas, le prélèvement sur les produits bruts est tout à fait équitable : chacun des agens ou commis est intéressé au succès et au développement de l'entreprise. Le partage est facile, s'opérant annuellement entre parties prenantes, qui sont ordinairement peu nombreuses et qui sont des employés réguliers et permanens.

Ce point établi, il s'agit d'appliquer le système à la rémunération de la main-d'œuvre, dans les ateliers et dans les usines. Si les ouvriers, dépourvus de capital, ne sont pas en mesure de former des associations, ne pourrait-on point les associer d'une façon directe aux bénéfices du capital possédé et administré par les patrons? Leur part de bénéfice, soit qu'on la distribue immédiatement, soit qu'on la mette en réserve, ne les ferait-elle pas capitalistes à leur tour et

capables de s'associer utilement? Le système de la participation préparerait ainsi la création des sociétés coopératives; ce serait un régime de transition, par lequel les ouvriers pourraient, en certains cas, devenir propriétaires de l'usine. A supposer que cette dernière visée paraisse trop ambitieuse ou que le but à atteindre semble trop lointain, l'on nous signale les résultats immédiats de la communauté d'intérêts qui se forme entre le patron et ses ouvriers, entre le capital et le salaire. Par l'effet d'une mutuelle confiance, l'ordre est maintenu dans les ateliers, à tous les degrés du travail; les conflits si redoutables qui éclatent trop souvent au sujet du salaire sont prévenus ou facilement apaisés; il n'y a plus de grèves, car l'ouvrier, associé aux bénéfices, ne saurait conspirer contre lui-même. L'intérêt du patron n'est pas moins satisfait que celui du travailleur : si l'abandon d'une part de son bénéfice augmente ses frais de main-d'œuvre, il obtient, par compensation, la certitude que les ouvriers, devenus ses associés, seront plus assidus, plus actifs, et par suite produiront davantage. Enfin, il est nécessaire que les ouvriers cessent d'être indifférens aux destinées de leur industrie; dans l'état actuel, ils ne songent qu'à voir augmenter le salaire fixe et diminuer les heures de travail, ils risquent, par des prétentions exagérées, d'élever les prix de revient au point de rendre impossible la lutte contre la concurrence étrangère. Appelés à participer aux bénéfices, ils seraient mieux au courant des affaires de leur usine, ils connaîtraient les comptes annuels, et ils ne seraient plus tentés de réclamer pour leur rémunération au-delà de ce qui serait acceptable et légitime. — Tels sont les principaux argumens des promoteurs de la participation, argumens qui ont été développés devant la commission d'enquête, soit par des publicistes qui se sont consacrés à la propagation de l'idée, soit par des industriels qui, prêchant d'exemple, ont adopté le système dans leurs ateliers.

Deux objections se présentent naturellement à l'esprit. La participation aux bénéfices n'implique-t-elle pas la participation aux pertes, et, dans le cas de perte, comment les ouvriers pourront-ils fournir leur contribution? En second lieu, le droit de participation n'entraîne-t-il pas le droit de contrôler les comptes, de discuter les inventaires, d'établir les bénéfices, et comment l'intérêt de l'entreprise et l'autorité du patron s'accommoderont-ils de la communication des comptes et d'une discussion de chiffres avec les ouvriers? — Les défenseurs du système ont répondu à cette double objection. La part de bénéfices étant allouée à titre d'augmentation éventuelle du salaire, les ouvriers n'ont rien à payer en cas de perte; la seule conséquence des années de perte, pour les ouvriers, c'est de voir diminuer ou disparaître le capital de réserve provenant d'un pré-

lèvement spécial et convenu sur les bénéfices des années favorables. Le salaire fixe demeure intact. — Pour ce qui concerne les comptes, rien de plus simple. Le patron garde toute son autorité. Les ouvriers sont tenus d'accepter le bilan, les inventaires, les profits et pertes, tels qu'ils sont arrêtés par la direction. Il n'y a donc pas de contestation possible. On fait observer que, dans les entreprises constituées sous la forme anonyme, les ouvriers doivent nécessairement s'en rapporter aux comptes vérifiés par la commission et approuvés par les assemblées générales, et que, dans les entreprises individuelles, la probité des comptes est garantie par la collaboration des employés comptables, qui sont eux-mêmes des participans. C'est ainsi que les industriels entendus par la commission d'enquête ont déclaré qu'ils procédaient, sans avoir rencontré jusqu'ici aucune difficulté. Le plus difficile, a dit l'un d'eux, ce n'est pas de répartir les bénéfices, c'est de les réaliser.

Il existe en France une cinquantaine d'établissemens qui ont adopté ce régime, et leurs chefs rendent en général bon témoignage des résultats qu'ils ont obtenus. Le chiffre est bien minime, il englobe à peine dix mille ouvriers, et pourtant la propagande, appuyée des meilleurs exemples, date déjà de plusieurs années. Remarquons, en outre, que ces établissemens privilégiés sont pour la plupart solidement assis, qu'ils ont pour directeurs des hommes d'intelligence supérieure, inspirés par le dévoûment qui rend facile le partage des profits, secondés par une fortune acquise qui permet de supporter les pertes, quelques-uns mêmes possédés de la foi qui transporte les montagnes. Il faut bien se garder de décourager de tels efforts. Assez d'autres prêchent la division et pratiquent l'égoïsme. Ces croisés de la participation, qui veulent avec tant de ferveur la répartition pacifique des fruits du travail, méritent le respect; mais, s'il est désirable que leur exemple soit imité, il paraît douteux que leur système prenne jamais une grande place dans le mécanisme industriel.

La participation telle qu'elle est appliquée n'est point, à vrai dire, un système, ni même un contrat; c'est simplement une libéralité. Il se peut que le travail plus productif de l'ouvrier participant justifie la condition qui l'exempte de supporter les pertes (le travail à la tâche donnerait des résultats plus certains); mais la clause qui laisse au patron la faculté exclusive de dresser l'inventaire d'où résulte le néant ou la quotité des bénéfices, cette clause nécessaire enlève à la combinaison toute base solide. Si la participation entrait à ce point dans les mœurs industrielles qu'il devînt utile de la consacrer par des mesures législatives, il est clair que la loi prétendrait régler, d'une façon moins primitive et plus précise, les conditions de l'accord à intervenir entre le patron et les ouvriers.

Devenue système, devenue loi de l'industrie, et c'est ainsi seulement qu'elle se révélerait comme un progrès sérieux et décisif, la participation serait inacceptable pour la grande majorité des usines.

D'un autre côté, même dans ses conditions actuelles, la participation ne sera recherchée par les ouvriers que si elle est effective, c'est-à-dire si les bénéfices sont fréquens et s'ils atteignent un chiffre appréciable. Or ne perdons pas de vue que le taux du salaire demeure fixé aux cours du marché, qu'il ne subit aucune réduction ni retenue, et que dès lors le patron, par rapport à ses concurrens, ne réalise pas sur la main-d'œuvre une économie qu'il puisse distribuer, à la fin de l'année, comme part de bénéfices. Non, il faut que le bénéfice industriel soit obtenu, tous frais de main-d'œuvre payés. Sont-ils nombreux les établissemens qui donnent presque chaque année des bénéfices, ou dont les bénéfices intermittens sont assez considérables pour fournir une quote-part qui augmente sensiblement le salaire? On citera des exemples : la plupart des usines dont il a été question dans l'enquête sont dans ce cas; mais n'est-il pas vrai qu'elles sont organisées et administrées dans des conditions sinon exceptionnelles, du moins particulièrement favorables? Elles comptent de longues années d'existence, elles sont bien conduites et présentent toutes les garanties de durée; elles assurent ainsi à l'ouvrier la continuité du travail, la permanence des engagemens et la perspective d'une répartition à peu près régulière de bénéfices. En est-il de même pour la majorité des usines? Tant que les ouvriers recevront une part de bénéfices, tout ira bien; mais s'il survient une série d'années au bout desquelles la rémunération supplémentaire sur laquelle ils comptent leur fera défaut, le découragement naîtra en même temps que la défiance. Beaucoup prétendront qu'ils sont trompés, que les comptes sont établis de manière à masquer les bénéfices et que le patron s'enrichit à leurs dépens. C'est la nature humaine. Il est superflu d'insister. Les esprits pratiques saisissent du premier coup d'œil les difficultés multiples et de toute nature qui s'opposent aux progrès de la participation érigée en système. L'échec éprouvé par MM. Briggs, propriétaires des houillères du Yorkshire, peut servir d'enseignement. MM. Briggs avaient adopté la participation en 1865; ils ont dû y renoncer en 1874. Tout en acceptant avec la plus vive satisfaction les dividendes que leur procurait une période d'années prospères, les ouvriers demeuraient attachés au syndicat de leur corporation, et, lorsque sont arrivés les mauvais jours, lorsque la caisse de la participation a été vide, ils se sont mis en grève comme de simples salariés. Et cependant, on s'en souvient, l'expérience tentée par MM. Briggs était citée et célébrée partout, en Angleterre comme en France, à l'égal de la Société des équitables pionniers de Rochdale.

Il y a donc là, nous le croyons, une grande illusion et une vertueuse chimère. Dieu nous préserve de la participation *obligatoire*, qui fait l'objet d'une proposition de loi soumise en ce moment à la chambre des députés! Il s'agirait, comme on l'a demandé à la commission d'enquête, de ne concéder les travaux de l'état qu'à des entreprises organisées suivant ce régime. Il est vraiment étrange que nos législateurs et nos réformateurs, en ce temps de liberté, s'acharnent à rendre tout obligatoire et qu'ils prétendent nous imposer les idées, bonnes ou fausses, qui leur viennent en tête! Que la participation reste libre, absolument libre, rien de mieux; elle peut, dans un cercle limité par la nature des choses, être utile et bienfaisante; mais il n'est pas admissible que l'on veuille en faire un article de foi, encore moins un article de loi. Aucun intérêt ne conseille de l'introduire, par privilège, dans la pratique administrative. Il en résulterait un surcroît de dépense pour l'état, un embarras pour les entrepreneurs, un profit très incertain et fort minime pour la main-d'œuvre. Les ouvriers ne paraissent point, d'ailleurs, désireux d'etre payés en cette monnaie, qui n'a point eu cours jusqu'ici sur le vaste marché du travail. Ils demandent autre chose, et plus.

III.

Au début des expériences tentées pour l'organisation des sociétés coopératives, les ouvriers se laissaient volontiers séduire par la pensée que le salaire allait disparaître. On les avait habitués à considérer le capital comme un ennemi, le patron comme un tyran et le salaire comme une marque de servitude. Ils aspiraient à devenir associés, parce que l'association, même à parts inégales, est un signe d'égalité personnelle. La suppression du salariat, voilà quelle devait être, à leurs yeux, la grande réforme. Vainement les économistes s'appliquèrent-ils à démontrer que le salaire est né d'un acte d'association, — que, sauf la quotité qui est à débattre, il représente, sous la forme la plus simple, la part de rémunération qui revient à la main-d'œuvre dans le produit achevé par la collaboration du travail et du capital, — enfin qu'il est à l'abri de tout risque. Vainement les moralistes essayèrent-ils de réhabiliter le salaire. Ces dissertations, quelquefois éloquentes, n'étaient pas de force à détruire l'effet de la déclamation politique et révolutionnaire qui recrutait des adhérens dans les ateliers. Aujourd'hui même, malgré les échecs répétés des essais d'association, les préjugés contre le salariat subsistent, et les avocats des ouvriers continuent à flétrir le prétendu servage; mais, en attendant la révolution promise, les travailleurs se placent sur le terrain même du

salaire pour livrer bataille au capital; ils ne cherchent plus avec la même ardeur que par le passé à s'associer pour la production et pour le partage direct des produits de leur travail; ils désirent se syndiquer (c'est le terme nouveau). Les syndicats, organisés en face des patrons, auront pour objet de régler les conditions de la main-d'œuvre, c'est-à-dire de réclamer les salaires les plus élevés. De même que les ennemis du capital sont les plus acharnés à le posséder, de même les ennemis du salariat se précipitent maintenant vers la conquête du salaire. Les syndicats professionnels représentent une forme particulière d'association ouvrière; on ne saurait dire que l'institution soit tout à fait moderne, car elle emprunte quelques traits aux corporations de l'ancien régime; mais elle introduit un élément nouveau, un puissant renfort, dans la discussion qui s'agite entre le capital et la main-d'œuvre.

Les syndicats fonctionnent, depuis plus de vingt ans, sous le couvert de la tolérance administrative. Les patrons comme les ouvriers ont créé des chambres syndicales, où ils se réunissent et délibèrent presque publiquement. La loi nouvelle aura pour effet de reconnaître et de légitimer ces associations, qui seront désormais constituées régulièrement, à l'abri du caprice administratif, avec les moyens d'action et les garanties d'avenir que les statuts pourront leur assurer. D'excellens esprits s'alarment à la pensée que les syndicats professionnels s'égareront dans la politique ou donneront le signal des grèves. Ils craignent de voir renaître, au moyen des syndicats coalisés, l'association internationale des travailleurs, et ils redoutent, pour les ouvriers surtout, les perturbations économiques et le péril social. Ces appréhensions seront peut-être justifiées, mais comment repousser des demandes qui s'appuient sur le principe de la liberté du travail et ne point ratifier, au moment où nous sommes, la tolérance qui a favorisé le développement des syndicats? L'association internationale des travailleurs, proscrite par la loi française, n'a pas un seul instant cessé d'exister : elle tient ses séances en Angleterre, en Belgique, en Suisse et elle conserve en France de nombreux et actifs correspondans. A défaut de syndicats professionnels, les comités, les sociétés de toute sorte, même les sociétés de secours mutuels, ne manqueraient pas pour former les coalitions qui mènent à la grève. Les interdictions et les restrictions de la loi sont aujourd'hui impuissantes. Aux esprits qui s'alarment nous dirons : Il faut se résigner à ce que l'on ne peut empêcher; il faut accepter la liberté. Il est vrai que la liberté n'est pas sans péril, mais, en même temps qu'on la subit, on peut l'imposer à ses adversaires et triompher par elle des excès, de la violence, et des chimères. Dans les conflits économiques plus encore que dans les luttes politiques, la force des choses donne à la raison le dernier mot.

Voici donc les syndicats organisés pour obtenir l'élévation des salaires. Nous savons déjà par les demandes produites devant la commission d'enquête, par les pétitions adressées à la chambre des députés, ce que réclament les représentans des ouvriers, et il importe d'établir que la plupart de ces demandes ont reçu, au cours même de l'enquête, la réponse la plus décisive. Il résulte, en effet, de nombreuses dépositions que, pour Paris, c'est l'exagération des salaires qui a mis en péril le travail, c'est-à-dire le salaire lui-même et que les remèdes empiriques proposés ou appliqués déjà pour atténuer la crise sont tout à fait dépourvus d'efficacité.

Le prix de la main-d'œuvre devrait, comme celui de toute marchandise, se régler d'après la loi de l'offre et de la demande. C'est ce qui arrive dans les pays qui sont habitués au régime de la liberté; le salaire hausse ou baisse, selon l'activité plus ou moins grande du travail : en Angleterre et en Belgique, par exemple, où la liberté du commerce existe au même degré que la liberté politique, les périodes de baisse dans le taux des salaires sont presque aussi fréquentes que les périodes de hausse. Il n'en est pas de même en France. Par suite d'anciennes habitudes et de traditions qui remontent au régime prohibitif, les diminutions de salaires y sont beaucoup plus rares. Défendus autrefois contre la concurrence étrangère par le tarif des douanes, les patrons devaient et pouvaient, en temps de crise et pour prix de la protection qui les enrichissait durant les jours de prospérité, maintenir le taux des salaires au profit de leurs ouvriers. Cette tradition, avantageuse pour la main-d'œuvre, s'est à peu près conservée, bien que l'ouverture de nos marchés à la concurrence internationale ait sensiblement modifié la condition du capital. Ce n'est pas tout : à Paris et dans quelques grandes villes, l'administration municipale a établi des séries de prix destinées à servir de base, et non de règle, dans les adjudications de travaux publics. Le prix des salaires est naturellement prévu dans ces devis, et il y est calculé largement afin qu'il reste aux entrepreneurs qui concourent pour la soumission des travaux une certaine marge de baisse. C'est également d'après la série de la ville que sont adjugés la plupart des travaux exécutés pour le compte des particuliers. Or, on demande que le prix de la série pour la main-d'œuvre, prix qui ne devrait être que la prévision d'un maximum, soit le prix ferme dû à l'ouvrier, et le conseil municipal n'est pas éloigné d'adopter cette interprétation en imposant aux entrepreneurs de la ville l'obligation de payer ainsi le maximum de salaires. L'activité de l'industrie parisienne s'étant ralentie, les patrons éprouvaient déjà une grande difficulté à maintenir les prix de main-d'œuvre précédemment acquis : voici maintenant qu'il leur faudrait augmenter les salaires. Cela est évidemment impossible.

L'élévation excessive ou inopportune des salaires a pour effet de tarir les sources mêmes du travail, soit en augmentant le prix de revient des produits au point de les rendre trop chers pour la consommation, soit en provoquant l'importation des productions similaires de l'étranger. L'enquête est, à cet égard, pleine d'informations fournies par les ouvriers eux-mêmes. Dans l'industrie du bâtiment, l'étranger qui ne nous envoyait jusqu'ici que des matériaux non ouvrés, nous expédie aujourd'hui des pièces fabriquées, et mêmes peintes, des portes et des fenêtres, par exemple, dont les premiers débarquemens sur les quais du Havre, causèrent une véritable surprise. La main-d'œuvre parisienne est devenue tellement coûteuse qu'il y a intérêt à faire travailler les bois dans des ateliers improvisés en Norvège, où les salaires sont modérés. De même pour l'ébénisterie commune, depuis que, sous la pression de quelques syndicats, les ouvriers du faubourg Saint-Antoine ont exigé une rémunération plus forte. Beaucoup de meubles nous arrivent aujourd'hui d'Allemagne ou de Belgique, malgré la cherté des transports par chemins de fer. De même encore pour d'autres articles de l'industrie parisienne, pour des produits artistiques, dont la fabrication lui avait été jusqu'ici réservée. Pourquoi ne pas ajouter que certains patrons, frappés ou menacés par les grèves, commencent à faire exécuter leurs commandes dans les ateliers étrangers, ou qu'à Paris même ils emploient des ouvriers suisses, allemands, italiens, de préférence aux ouvriers français? Ces faits, relatés dans l'enquête, ne sont que trop exacts. Les grands travaux subissent un temps d'arrêt qui était à prévoir à la suite d'un véritable débordement de constructions; d'un autre côté, par le fait des grèves et de la hausse des salaires, l'industrie parisienne a vu se restreindre ou se fermer pour elle les marchés de l'intérieur et du dehors, où elle écoulait ses produits.

L'origine et les causes de la crise sont donc bien connues. Quels remèdes propose-t-on? Exclure les ouvriers étrangers des travaux adjugés pour le compte de l'état et des villes, ce serait un expédient d'une bien faible portée, contraire d'ailleurs aux habitudes internationales et pouvant susciter contre nous de justes représailles. Obliger les entrepreneurs qui traitent avec l'état ou avec les villes à ne fournir que des produits fabriqués en France, à l'instar de ce qui s'est fait récemment dans les contrats passés avec les services de paquebots, ce ne serait encore qu'un expédient peu efficace; car, dans les villes, les travaux publics ne contribuent que pour une part relativement faible à l'ensemble de l'activité industrielle. Il est vrai que l'on incite en même temps le gouvernement et les conseils municipaux à entreprendre une nouvelle série de

travaux, à escompter, en quelque sorte, les besoins de l'avenir et à procéder tout de suite à des dépenses dont l'utilité ultérieure peut être prévue. C'est ainsi, par exemple, que l'on aurait déjà fait des commandes de mobiliers scolaires pour des écoles qui ne sont pas encore construites. Peut-être, si l'on prenait la peine de calculer ce que cette combinaison procure en salaires, trouverait-on que le résultat ne rachète pas les inconvéniens économiques et financiers d'une pareille mesure. Ce mode de virement ou d'anticipation est contraire à toute prudence. En outre, ne voit-on pas que ces divers moyens se retournent, par une évolution très logique, contre l'intérêt au profit duquel on prétend les employer? Les restrictions dans les contrats se paient par l'élévation du prix des travaux qui sont à la charge de l'état ou des villes. Ces travaux, exécutés d'urgence, ne peuvent être soldés que par des emprunts, des impôts, des droits d'octroi, etc., qui pèsent nécessairement sur tous les contribuables et qui prélèvent une part des salaires.

S'agit-il de repousser la concurrence étrangère qui vient lutter contre nos grandes industries, et même contre l'industrie parisienne? Il suffit, nous dit-on, de relever les droits de douane sur nos frontières et de renoncer aux traités de commerce afin d'échapper aux conséquences du traité de Francfort. Ce n'est rien moins que la théorie de la protection du travail national. Eh bien! soit. le gouvernement de la république va nous rendre les anciens tarifs, revus et augmentés. Mais alors les produits fabriqués en France seront plus coûteux que la plupart des produits similaires fabriqués au dehors, la nation tout entière subira ce renchérissement général, la consommation intérieure se restreindra, l'exportation sera réduite, il y aura moins de travail et nos ouvriers en souffriront autant et plus peut-être que les autres citoyens; car ils consomment en même temps qu'ils produisent, et leur salaire verra diminuer sa valeur d'échange, c'est-à-dire sa valeur réelle, en proportion de la cherté factice des choses nécessaires à la vie. Le rétablissement des tarifs de douane ne viendrait donc pas, comme on le suppose, au soutien de la main-d'œuvre, et il ne tarderait pas à faire déchoir l'industrie française.

Tels sont, en raccourci, les moyens, ou plutôt les expédiens qui sont proposés pour remédier à la crise du travail. Nous estimons qu'ils ne valent pas mieux les uns que les autres. Ceux-là mêmes qui semblent promettre un soulagement immédiat et temporaire, tels que les travaux extraordinaires, les commandes anticipées, etc., seraient, en fin de compte, absolument inefficaces. Ils ont le grave tort d'attribuer à l'autorité publique un rôle qui ne lui appartient pas, en la constituant dispensatrice du travail et du salaire. Il y a

eu, dans l'antiquité, des gouvernemens qui donnaient le travail et la subsistance à leurs sujets; c'étaient des pasteurs de peuples qui faisaient brouter leurs moutons. Rome, allant plus loin, a payé à ses citoyens dégénérés le pain et le cirque, *panem et circenses*; peut-être citerait-on, dans les temps modernes, quelques exemples de ce despotisme patriarcal qui entreprend de faire vivre le peuple avec des travaux inutiles et au moyen d'avares salaires. Cela ne s'accorde plus avec la constitution sociale d'un grand état, ni avec le régime de liberté auquel doit prétendre la démocratie. Il n'y a point d'autorité qui soit assez forte, ni assez riche pour dispenser le travail, pour élever le taux du salaire, pour régler, à la façon d'un arbitre, les conditions respectives de la main-d'œuvre et du capital. L'intervention de l'état est impuissante et devient périlleuse. La politique se brise fatalement contre l'écueil d'un problème qui est exclusivement économique.

L'erreur des ouvriers, c'est de croire que, par les associations et par les syndicats, ils obtiendront, soit comme actionnaires, soit comme salariés, une rémunération plus forte, en conquérant tout ou partie des profits actuels du capital dans la distribution finale des produits. Comment ne voient-ils pas, d'après les exemples multipliés sous leurs yeux, que l'abondance du travail et la régularité du salaire se rencontrent particulièrement dans les grands ateliers, dans les établissemens créés et soutenus par un capital considérable? L'extension des usines, par la concentration des capitaux, est un fait général qui s'observe dans tous les pays civilisés et prospères. L'agglomération des forces productives facilite la fabrication et la vente au plus bas prix. Tous les consommateurs y trouvent leur compte, et spécialement les ouvriers, dont le capital recherche davantage les services et dont il peut rémunérer plus libéralement la main-d'œuvre, parce que les ressources de son crédit, la perfection de son outillage, l'étendue de sa clientèle, lui permettent de réaliser plus fréquemment les bénéfices où le salaire a sa part. Il n'y a rien d'abstrait dans ce raisonnement; c'est la vérité pratique. Dans la plupart des usines et des ateliers, les ouvriers gagnent un salaire plus sûr que ne le serait leur part d'intérêt dans une société constituée par eux avec un capital nécessairement modeste et avec un outillage insuffisant. On commet donc une grande imprudence en les invitant à remplacer le « louage d'ouvrage, » c'est-à-dire le régime du salaire, par le régime de l'association. Cette substitution, recommandée par M. le ministre de l'intérieur, serait le plus souvent impossible. S'il convient d'estimer très haut ou d'encourager l'association, qui est tout à la fois une force et une vertu, il faut bien se garder de diminuer la valeur matérielle et morale, l'efficacité et

la dignité du salaire. La liberté seule, nous le répétons, est en mesure de conseiller de meilleures méthodes de travail et de fixer, selon les circonstances, le meilleur mode de rémunération.

Le gouvernement doit demeurer étranger aux discussions qui s'agitent entre le capital et la main-d'œuvre; mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il n'y compte pour rien. La conduite de ceux qui gouvernent, leur habileté, leur esprit d'économie, la confiance qu'ils inspirent et la sécurité qu'ils donnent aux intérêts peuvent beaucoup pour l'accroissement des profits et pour l'amélioration des salaires. Si les gouvernans ne possèdent point ces qualités, s'ils emploient mal les ressources de la nation, s'ils créent ou maintiennent des impôts excessifs, la conséquence est inévitable : le capital et la main-d'œuvre en sont profondément atteints. Dans quel sens cet argument doit-il s'appliquer à l'état de choses actuel? C'est ce que nous n'avons pas à examiner dans une étude qui ne s'inspire d'aucun parti politique. Il nous suffit d'énoncer que, sans s'écarter du principe de non-intervention économique, le gouvernement d'un grand pays influe directement sur les affaires du travail et qu'il peut, dans bien des cas, être tenu pour responsable des chômages et des grèves qui affectent l'industrie.

Aussi voyons-nous les pétitions affluer au parlement. La chambre des députés a consacré de longues séances à l'examen des doléances et à l'étude oratoire des remèdes. L'enquête de 1883, que nous venons d'analyser, sera suivie d'autres enquêtes plus générales et plus solennelles; mais elle a été complète et, selon nous, décisive pour ce qui concerne les associations ouvrières, en faveur desquelles sont aujourd'hui renouvelées les tentatives qui ont échoué au lendemain de 1848 et dans les dernières années de l'empire. Il faut donc chercher autre chose qui soit plus efficace. Le concours de toutes les bonnes volontés est acquis à ce problème. Puissions-nous distinguer quelques idées utiles au milieu des propositions chimériques dont nous sommes encore une fois menacés! Puissions-nous échapper à la contagion du socialisme d'état, doctrine décevante et énervante que notre démocratie ne saurait être désireuse de s'approprier! Avec la liberté, servie par un gouvernement sage, la satisfaction des droits et l'union des intérêts s'accompliraient spontanément. De tous les procédés imaginés jusqu'ici par les amis du peuple et par les avocats des ouvriers, par les réformateurs socialistes ou révolutionnaires, il n'en est pas un seul qui vaille la liberté et la sagesse.

C. Lavollée.

VICTOR COUSIN

ET

SON ŒUVRE PHILOSOPHIQUE

IV.

L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE DE 1830 A 1852.

Après la révolution de 1830, Victor Cousin renonça à son enseignement de la faculté des lettres. Il fut suppléé à la Sorbonne et ne remonta plus dans sa chaire. En même temps, il fut nommé membre du conseil royal de l'instruction publique. Le conseil était alors très différent de ce qu'il est aujourd'hui : il était composé seulement de huit membres, il était permanent, il était rétribué, enfin il était inamovible. C'était une grande puissance. Cette puissance finit même par alarmer les ministres. M. de Salvandy fit des efforts pour rompre cette oligarchie ; il n'y réussit pas, et ce fut seulement la loi de 1850 qui vint mettre un terme à l'omnipotence dictatoriale du conseil. Sans doute, il y avait là quelque chose d'anormal et de peu d'accord avec la responsabilité du pouvoir exécutif; mais il ne faut

(1) Voyez la *Revue* du 1er, du 15 janvier et du 1er février.

pas oublier qu'on était encore à cette époque tout près de l'origine de l'université. Il s'agissait de constituer et d'organiser ce grand corps et de jeter les bases de l'enseignement nouveau. Le conseil royal, composé de tout ce qu'il y avait de plus éminent et de plus illustre dans tous les genres, Cousin, Poisson, Thénard, Rossi, Saint-Marc Girardin, Dubois, fut le principal organe de cette révolution. Cousin en fut l'un des membres les plus énergiques et les plus actifs. Ce fut à titre de conseiller de l'université que, pendant tout le règne de Louis-Philippe, il eut pour sa part la direction et le gouvernement de l'enseignement philosophique.

Quel fut donc cet enseignement qui a soulevé tant de critiques et de protestations diverses, souvent même contradictoires? C'est ce que nous avons à examiner.

I.

Si nous consultons sur cette question, comme nous l'avons fait pour la philosophie de Cousin elle-même, l'opinion des générations nouvelles, voici ce qu'on nous répondra : Victor Cousin, dira-t-on, a pu être plus ou moins un philosophe, c'est-à-dire un penseur libre, tant qu'il a été dans sa chaire ou dans l'opposition; mais lorsqu'il est arrivé au pouvoir, il n'a plus été qu'un administrateur. A ce titre, il a cherché à fonder une philosophie officielle, une philosophie d'état. Il a imposé un dogme, un *Credo*, un catéchisme; il a sacrifié la science libre aux conclusions dogmatiques d'une orthodoxie philosophique à peine différente de l'orthodoxie religieuse.

Voici, du reste, cette opinion récemment résumée par un de nos jeunes philosophes : « Quant à la philosophie, M. Cousin et son état-major l'avaient façonnée une fois pour toutes à l'usage des lycées, lui avaient assigné des limites fixes et avaient décidé qu'elle n'irait pas plus loin ni moins loin. Le professeur devait donc démontrer la spiritualité et l'immortalité de l'âme par les moyens officiellement reconnus, prouver le libre arbitre par ordre, chercher la substance et trouver Dieu sur commande, enfin se livrer tout entier et livrer ses élèves à l'éclectisme et aux doctrines brevetées avec garantie du gouvernement (1). »

Cette opinion, aujourd'hui universellement répandue, repose sur une connaisssance insuffisante des faits, sur l'oubli de l'histoire et du passé. Nous croyons, au contraire, pouvoir établir les deux propositions suivantes : 1° Victor Cousin a fait pour l'enseignement de la philosophie ce que Descartes avait fait pour la philosophie

(1) Voir la *Revue internationale de l'enseignement*, 15 novembre 1881.

elle-même, il l'a séparé et affranchi de la théologie; 2° comme Descartes encore, il en a fini avec la scolastique et il a introduit dans les écoles l'esprit libéral de la philosophie moderne. Voilà la vérité; et nous croyons que ces deux propositions ressortiront d'une manière évidente de l'historique exact et complet que nous allons présenter.

Demandons-nous d'abord ce qu'était l'enseignement de la philosophie sous l'ancien régime. Avant 1789, l'état était chrétien, et même exclusivement catholique. La loi était donc chrétienne et catholique. L'enseignement, expression de l'état et de la société elle-même, devait être aussi catholique et chrétien. Si nous consultons le cours de philosophie le plus célèbre et le plus éclairé de la fin du XVIIIe siècle, cours qui a conservé longtemps son empire même dans ce siècle-ci, la *Philosophia Lugdunensis* (1), nous y voyons exposée à la suite de la morale religieuse toute la théologie catholique, et cela non pour les séminaristes, mais pour les laïques : *Cum inter philosophiæ candidatos plurimi sint qui theologiæ limen nunquam adituri sunt, eos a scholis dimissos noluimus quin brevem religionis christianæ tractatum exceperint.* Ce n'est pas d'ailleurs seulement à la fin de l'ouvrage et dans les conclusions de la morale, c'est dans le corps même du cours que le dogme théologique est partout présent. Nous y voyons enseignée par exemple l'*angélologie*, ou la théorie des anges, la doctrine de l'éternité des peines, la doctrine de la loi divine positive, c'est-à-dire l'autorité des lois ecclésiastiques. Ainsi, à n'en pas douter, en 1788 (car c'est la date de notre édition), l'enseignement de la philosophie était tout imprégné de la doctrine catholique (2).

Non-seulement la doctrine enseignée était la doctrine catholique; mais tout le monde sait que l'enseignement en général était exclusivement entre les mains du clergé, et que, soit les congrégations enseignantes, soit l'université elle-même, étaient des corps ecclésiastiques. Enfin le caractère officiel de la religion dans l'enseignement résultait de la formule même imposée au baccalauréat

(1) La *Philosophie de Lyon* date de 1782. Elle n'était pas destinée aux ecclésiastiques, mais aux écoles. Le titre porte : *ad usum scholarum,* sans restriction.

(2) On le voit, d'ailleurs, également par d'autres cours ou manuels du même temps : par exemple, le cours de l'abbé Hauchecorne, professeur au collège des Quatre-Nations, le cours d'un nommé Caron, chirurgien-major à l'hôtel des Invalides, et dont le manuel a pour objet la préparation au baccalauréat. Ce sont là des manuels infimes, mais qui résument par là d'autant mieux l'état moyen des études et les idées consacrées : nous y retrouvons en abrégé les mêmes points de doctrine ecclésiastique que dans la *Philosophie de Lyon.* Notamment, nous remarquerons dans le cours de l'abbé Hauchecorne la réfutation de l'*indifférentisme* en matière religieuse, en d'autres termes de la doctrine de la tolérance.

ès-arts : *Juramenta præstabit candidatus dextra supra Evangelium posita, genua flectens. — D. Juras te profiteri religionem catholicam apostolicam et romanam? — R. Juro.* Ce sont bien les laïques à qui cette obligation de jurer à genoux sur l'évangile était imposée, car précisément les ecclésiastiques en étaient exempts : *nisi fuerit in sacris ordinatus.*

Tel fut l'enseignement de la philosophie dans l'ancien régime. Que devint-il pendant et après la révolution? Il dut d'abord naturellement disparaître avec tous les établissemens d'instruction publique. Il y eut quelques velléités d'organisation nouvelle dans ce qu'on appela les écoles centrales. Dans ces écoles, on vit la philosophie se cacher sous le nom d'idéologie et de grammaire générale. Mais on sait combien ce genre d'établissemens laissaient à désirer. Les écoles centrales échouèrent presque partout et laissèrent très peu de traces. Il est vraisemblable d'ailleurs que ce ne fut que dans un petit nombre d'entre elles que le cours de grammaire générale fut organisé. Ce qui est certain, c'est que, dans les commencemens de l'université, quoique l'existence d'une classe de philosophie fût établie en principe, elle n'exista d'abord presque nulle part. Nous avons vu Cousin, en 1810, entrer à l'École normale au sortir de rhétorique, sans avoir fait de classe de philosophie : c'est qu'il n'y en avait point. Il en fut de même probablement de Jouffroy : autrement il n'aurait pas été aussi étonné qu'il nous le dit du problème de l'origine des idées. M. Mignet nous a attesté lui-même qu'en 1819, au lycée d'Avignon, où il a terminé ses études, il n'y avait pas de classe de philosophie ; et il en était de même à Marseille, où M. Thiers a fini les siennes. Il devait en être de même à peu près partout. Cependant la création de l'École normale et la haute direction de M. Royer-Collard, nommé conseiller de l'université, donnèrent une forte impulsion à cet enseignement. Il fut organisé d'abord à Paris; il fut représenté au concours général; les jeunes élèves de l'école commencèrent à se répandre en province. Il est évident que si ce mouvement eût duré, l'honneur d'avoir fondé un enseignement libre de la philosophie appartiendrait à Royer-Collard et non à Victor Cousin; et même une part de cet honneur revient nécessairement au premier pour avoir donné le premier élan. Mais combien de temps dura cette action de Royer-Collard? M. Dubois, dans ses articles du *Globe*, la réduit à deux ou trois ans tout au plus (1). En mettant les choses au mieux, elle a duré au plus cinq ans, de 1815 à 1820. A cette époque, commença la réaction religieuse. M. Royer-Collard est écarté. En 1822, l'École normale est supprimée. Le ministère de

(1) *Fragmens*, t. II, p. 157 : « Nous osons à peine compter deux ou trois années de répit. »

l'instruction publique passe entre les mains de l'évêque d'Hermopolis. L'abbé Nicole est le recteur de l'académie de Paris. Les rectorats, les professorats, les directions des collèges communaux, les inspections sont en grande partie et presque partout confiés à des prêtres. La prétention de rendre l'enseignement au clergé et de le mettre en possession de l'université, est partout affichée. La religion catholique étant la religion de l'état d'après la charte, l'enseignement devait être catholique. En même temps, on rétablissait l'ancienne scolastique. L'enseignement de la philosophie devait se faire en latin. Le programme portait parmi les questions de morale celle-ci : *de Definitione et Necessitate religionis :* ce qui ne pouvait s'entendre que de la religion catholique, religion de l'état. Cependant, sous ce régime même, un progrès important fut accompli : ce fut l'établissement d'une agrégation de philosophie. Mais veut-on savoir quels étaient les juges du concours? C'étaient M. l'abbé Daburon, inspecteur-général, président, assisté de M. l'abbé Burnier-Fontanelle, doyen de la faculté de théologie (1).

Ce qui résulte de ces faits, c'est que l'œuvre d'un enseignement libre, d'un enseignement séculier de la philosophie, séparé de toute théologie et de toute influence ecclésiastique, était, en 1830, une œuvre encore toute neuve et à peine entamée. A cette époque, vingt ans à peine s'étaient écoulés depuis la création de l'université française; et ces vingt ans avaient été remplis d'abord par cinq années de despotisme impérial, puis par quinze ans d'existence disputée et en grande partie subjuguée par l'élément clérical. Tout était donc à faire. Le gouvernement de juillet était né principalement de la réaction contre le clergé. La plus considérable modification apportée à la charte avait été la suppression de l'article qui déclarait la religion catholique religion de l'état. L'état étant sécularisé, l'enseignement devait l'être aussi, et l'enseignement de la philosophie également. Telle a été l'entreprise de Victor Cousin, son but unique et constant; tel a été aussi le résultat obtenu. Il a voulu fonder et il a fondé en France l'enseignement laïque de la philosophie.

Pour juger de l'importance d'une telle entreprise, mesurons-en les difficultés. Ces difficultés nous paraissent peu de chose maintenant que l'œuvre est accomplie. Plus le succès a été grand, plus

(1) A ces deux personnages, qui garantissaient l'orthodoxie du concours, étaient adjoints trois membres laïques, MM. Laromiguière, Cardaillac et Bousson. Cette liste nous révèle un détail piquant; c'est qu'a cette époque il se fit une alliance entre le cléricalisme et le condillacisme. Néanmoins il faut reconnaître avec M. Damiron (*la Philosophie au XIXe siècle*, t. II, p. 117), que c'est M. Laromiguière qui, seul, à cette époque, a maintenu quelque esprit philosophique dans l'enseignement.

nous oublions les efforts qu'il a fallu pour y arriver. Nous devrions cependant nous rendre compte de ces difficultés, en les voyant se reproduire sous nos yeux dans un autre domaine. Encore ne s'agit-il aujourd'hui que d'une extension ou application nouvelle du principe, tandis qu'en 1830 il s'agissait du principe lui-même. Il s'agissait de déposséder au nom de l'état le clergé d'un privilège qu'il avait exercé exclusivement pendant tant de siècles; il s'agissait de substituer à un corps célibataire, respecté à cause de sa robe, couvert de l'autorité religieuse toujours si sacrée, en possession d'une doctrine fixe, de lui substituer, dis-je, un corps mêlé au monde, partagé entre la famille et l'école, composé d'hommes de tous les cultes et même sans culte, dont chacun individuellement est inconnu au moins quand il débute; il s'agissait, non plus, comme sous la restauration, de marier les deux élémens avec subordination de l'élément laïque à l'élément religieux, mais d'exclure absolument celui-ci (ou du moins de l'isoler dans sa sphère), pour assurer à l'autre l'indépendance. Était-ce donc là un problème si facile qu'il y ait lieu à tant de hauteur et de dédain envers ceux qui l'ont résolu?

Si l'établissement de l'université en général était déjà une si grande difficulté, cette difficulté n'était-elle pas doublée quand il s'agissait en particulier de cet ordre d'enseignement que l'on appelle la philosophie et qui touche de si près à la théologie? Pouvait-on être assuré d'avance, avant toute preuve, qu'on aurait partout des maîtres circonspects, éclairés, délicats, attentifs à ne pas confondre la neutralité de l'état avec la prédication antireligieuse? Était-il donc si facile d'assurer la liberté de penser des maîtres sans mettre en péril la liberté de conscience des familles et des élèves? Et, lorsque nous voyons aujourd'hui la plus légère imprudence, presque aussitôt réparée, mettre tout en feu et amener des conflits dangereux, n'a-t-on pas pu, à cette époque, avoir des inquiétudes du même genre? N'était-il pas possible qu'un professeur peu exercé, peu maître de sa parole et de sa pensée, fût amené en parlant de l'immortalité de l'âme, à combattre l'éternité des peines; en parlant de l'origine du mal, à traiter du péché originel; en parlant de Dieu, à toucher au dogme de la trinité? Précisément, parce qu'à cette époque la séparation n'avait pas encore eu lieu, on se tenait à quatre pour ne pas parler de ces choses. Toutes ces difficultés ont disparu aujourd'hui. Il s'est fait une tradition que nos jeunes professeurs possèdent naturellement parce qu'ils l'ont reçue de leurs maîtres. Il y a un tact professionnel qui s'est formé de soi-même avec le temps et qui n'a plus besoin d'être enseigné. Mais, en 1830, on était en présence de l'inconnu. Pour la première fois on envoyait des jeunes gens, à peine sortis des bancs de l'école, enseigner sur

les matières les plus délicates et les plus hautes à d'autres jeunes gens, à peine moins âgés qu'eux, et cela à huis-clos, non sous l'œil du public comme dans nos facultés, mais dans des classes fermées où personne ne pénétrait qu'une fois par hasard. On avait bien les cahiers des maîtres, mais non leur parole, leurs conversations, les discussions avec les élèves, toujours si habiles à tendre des pièges au maître et à l'attirer sur le terrain défendu. Et cette jeunesse du maître, qui était un si grand péril, était une nécessité : car il faut entrer jeune dans la carrière, autrement elle n'est plus une carrière; et toutes les fois qu'on a voulu prendre des précautions contre l'âge, on a arrêté le recrutement.

Nous n'avons pas dit encore la difficulté la plus grave qui pesait alors sur l'université : c'était le monopole. On a oublié généralement qu'à cette époque on ne pouvait se présenter au baccalauréat ès-lettres sans avoir fait un an de rhétorique et un an de philosophie dans un lycée de l'état. Or, comment imposer, d'une part, aux familles l'enseignement universitaire et, de l'autre, leur enseigner des doctrines que l'on pût appeler irréligieuses? Ne serait-ce pas à la religion de l'état substituer l'irréligion de l'état, et faire de l'état l'instrument d'une propagande antireligieuse? Toutes ces questions que nous voyons s'agiter sous nos yeux d'une manière si ardente en matière d'enseignement primaire, étaient alors discutées avec la même passion à propos de la philosophie dans l'enseignement secondaire.

Enfin, ce qui compliquait le plus la question, c'étaient les doctrines exposées précédemment soit dans les cours, soit dans les journaux, soit dans les livres par ceux qui prenaient possession de la direction de l'instruction publique et de la philosophie. Pour la religion, c'était Jouffroy, qui avait écrit : *Comment les dogmes finissent;* c'était Cousin, qui avait dit que la philosophie, bien loin de détruire la foi, l'éclaire et la féconde, et l'élève doucement *du demi-jour de la foi chrétienne à la grande lumière de la pensée pure.* Pour la philosophie, c'était encore Jouffroy, disant que le problème de l'âme est *un problème prématuré;* c'était Cousin, disant que *si Dieu n'est pas tout, il n'est rien.* Les deux grands maîtres de la philosophie officielle représentaient donc, l'un un demi-scepticisme, une sorte de quasi-positivisme, l'autre un demi-panthéisme, sinon un panthéisme absolument déclaré. Comment concilier ces doctrines hasardées avec les nécessités d'un enseignement pratique de la philosophie?

Quelques esprits libéraux et même avancés diront peut-être aujourd'hui qu'il était facile d'éviter ces difficultés et de concilier la neutralité religieuse avec l'indépendance absolue due à la science

philosophique : c'était de supprimer la philosophie dans les lycées et de la renvoyer à l'enseignement supérieur. Nous ne voulons pas traiter ici cette grosse question. Restant sur le terrain historique, contentons-nous de dire qu'à l'époque dont nous parlons, personne, absolument personne, parmi les libéraux, n'aurait eu une telle pensée : c'était le parti catholique et non le parti philosophique qui demandait la suppression ou la restriction de l'enseignement de la philosophie, et c'est à ce parti que la concession a été faite en 1852. Pour les libéraux, l'établissement d'un enseignement philosophique indépendant n'était pas seulement la conséquence de l'état laïque ; il était en même temps un instrument de propagande pour le principe de la laïcité. Le même besoin qui a fait créer de nos jours dans les écoles primaires le cours de morale a fait créer ou développer en 1830 dans les établissemens secondaires le cours de philosophie. Par cela seul que l'état se séparait de la religion, il se devait à lui-même de ne pas se désintéresser du gouvernement spirituel des esprits. Les lettres et les sciences ne vont pas jusqu'au fond de l'âme. Les plus grands intérêts de la vie sont représentés par la philosophie. L'idéal était de créer une société qui reposât sur des principes communs et fraternels, sans exclure la diversité des opinions et des croyances. L'unité de la raison commune était le principe : la divergence des convictions ne devait venir qu'après. Telle était la doctrine de ce temps-là.

Ce fut donc au milieu des difficultés de toute nature que nous venons de résumer que Victor Cousin s'attacha à cette grande entreprise, à savoir l'établissement d'un enseignement laïque de la philosophie. Mais peut-être se demandera-t-on si ce fut bien là son entreprise, si nous ne lui prêtons pas après coup des idées d'un autre temps, si, peut-être involontairement et par une partialité excusable, nous n'essayons pas de lui faire une popularité posthume à l'aide des passions de notre temps. Il faut donc recourir aux sources et aux textes, invoquer ses propres déclarations, répétées à plusieurs reprises, dans les occasions les plus solennelles, et qu'il n'a jamais démenties : nous les tirerons de la grande discussion qui eut lieu en 1844, à la chambre des pairs, à l'occasion de la loi sur la liberté de l'enseignement, loi votée par cette chambre après deux mois de savantes et profondes délibérations, mais qui ne fut pas transportée à la chambre des députés. Dans cette discussion mémorable, Victor Cousin, avec une éloquence supérieure et une ténacité infatigable, tint tête à lui seul non-seulement à son jeune et brillant adversaire, le chef de la droite, M. de Montalembert, mais même au parti ministériel, à ses anciens amis Villemain, Guizot, le duc de Broglie, qui essayaient alors de tenir la balance égale entre l'université et le clergé. Voici comment Cousin s'expri-

mait sur le principe de la laïcité dans l'enseignement secondaire, et en particulier dans l'enseignement de la philosophie :

« L'enseignement de la philosophie est donc un enseignement nécessaire. Mais, pour qu'il remplisse sa grande et salutaire mission, précisément pour qu'il serve et la religion et la société, il faut qu'il ne repose point sur les dogmes particuliers d'aucun des cultes reconnus, car autrement il ne les sert pas tous, il n'en sert qu'un seul, il ne s'applique qu'à une certaine partie de la jeunesse, il n'est plus fait pour la société tout entière. Il ne peut donc plus être donné au nom de l'état, mais au nom seul de la religion catholique; il ne peut être institué que par elle et ne peut être surveillé que par elle à tous ses degrés. Il faut alors, pour être conséquent, remettre au clergé la direction des concours d'agrégation en ce qui concerne la philosophie; il faut lui remettre l'enseignement philosophique de l'École normale, qui y prépare, et encore le droit d'interroger au baccalauréat ès-lettres sur la partie philosophique de l'examen,.. c'est-à-dire qu'il faut bouleverser de fond en comble l'université. — Pourquoi pas? dira-t-on. Eh bien! à la bonne heure. Mais voici une autre conséquence un peu plus embarrassante, car elle n'atteint plus seulement l'université, mais la société tout entière, telle que nous l'ont transmise la révolution et l'empire. Encore une fois, qu'a voulu la révolution et qu'a fait l'empire? Une société où tous les membres de la même patrie, quel que soit leur culte, servant dans la même armée, portant les mêmes charges, sont également admissibles à tous les emplois, doivent être imbus du même esprit civil, et par conséquent recevoir à peu près la même éducation. Tel est le fondement sur lequel est établi l'université... L'unité de nos écoles exprime, confirme l'unité de la patrie... Pour maintenir donc l'esprit de notre société, il faut maintenir celui de l'université et le *caractère séculier* de l'enseignement de la philosophie (1). »

Cette idée d'une éducation civile et humaine, commune à tous les cultes, était si profondément ancrée dans l'esprit de Victor Cousin, qu'elle lui faisait même repousser « avec indignation, » c'est son expression, le principe de la liberté d'enseignement : « Il faut alors, dit-il et c'est ce que j'entends demander avec indignation, il faut des collèges différens pour les différens cultes, des collèges catholiques et des collèges protestans, des collèges luthériens et des collèges calvinistes, des collèges juifs et bientôt des collèges musulmans. Dès l'enfance, nous apprendrons à nous fuir les uns les autres, à nous renfermer dans des camps différens, des

(1) Discours du 21 avril 1844.

prêtres à notre tête, merveilleux apprentissage de cette charité civile qu'on appelle le patriotisme! » C'est là, — reconnaissons-le aujourd'hui, — une sorte d'intolérance, mais c'est de l'intolérance en sens inverse de celle qu'on impute d'ordinaire à Victor Cousin; c'est l'intolérance de l'esprit rationaliste, de l'esprit laïque contre l'esprit catholique; c'est la subordination de l'église à l'état, de la foi à la raison. Je ne juge pas la doctrine; je me contente de constater historiquement le point de vue auquel Cousin était placé, et c'était celui d'une philosophie entièrement affranchie de toute autorité théologique.

A plusieurs reprises, et toujours avec plus de force, il revint dans cette discussion sur ce principe de l'enseignement laïque de la philosophie. « Au fond, disait-il, ce n'est pas l'étendue excessive des cours de philosophie qu'on regrette... Non, ce qui irrite certaines prétentions contre les cours de philosophie, c'est *leur caractère laïque et séculier*... On s'en va répétant, moitié sérieusement, moitié plaisamment : Qu'est-ce que l'enseignement philosophique que donne l'université? C'est un enseignement qui n'est pas juif, qui n'est pas protestant, qui n'est pas non plus catholique. Qu'est-il donc? *Je réponds simplement : C'est un enseignement philosophique*, et la réponse est très bonne. Les professeurs de philosophie n'enseignent point et ne doivent point enseigner la théologie. Il y a, pour cet enseignement particulier, des maîtres spéciaux et éprouvés, présentés et surveillés par les autorités religieuses compétentes. Les professeurs de philosophie n'usurpent point sur le domaine religieux confié aux ministres des différens cultes. Ils se renferment dans le domaine des grandes vérités naturelles qui, grâce à Dieu, sont communes à tous les cultes et n'appartiennent à aucun en particulier. Voilà ce qu'on voudrait changer, et voilà pourquoi on prétendait hier (1) qu'il fallait appuyer l'enseignement de la philosophie, vous l'avez entendu, sur le dogme catholique... Toutes les fois que nous entendons accuser l'enseignement philosophique d'être vague, vaporeux, sans caractère religieux déterminé, sachez que ce qu'on vous demande, c'est que le caractère religieux soit si bien déterminé que ce soit celui d'une communion particulière qui repoussera les élèves des autres communions... L'état, disait M. Guizot, l'état est laïque; *l'université*, qui représente l'état, *doit être laïque*. Donc, messieurs, *les enseignemens que donne l'université doivent être laïques aussi*... L'université a voulu et veut toujours que *l'enseignement philosophique de ses écoles ait un caractère séculier*. »

(1) Discours du marquis de Barthélemy.

Telle était la doctrine de Victor Cousin, et cela non en 1830, le lendemain d'une révolution où tout le monde était plus u moins entraîné par le mouvement et la fièvre de la bataille, mais quatorze ans après, en 1844, dans la pleine possession de son autorité philosophique, quelques années à peine avant sa chute, et au moment où le clergé reprenait une attitude offensive et où le gouvernement lui-même hésitait et n'était pas éloigné de se prêter à une réaction. A la vérité, en affirmant si hautement le caractère laïque de l'université, Cousin ajoutait « qu'elle respecte tous les cultes et même qu'elle les fortifie, qu'elle les sert tous sans se mettre au service d'aucun, qu'elle est profondément morale et religieuse; » enfin, qu'elle fait pénétrer dans les âmes les convictions qui font l'honnête homme et « les croyances générales qui servent d'appui à tous les enseignemens religieux. » En un mot, il n'entendait pas la philosophie laïque comme le font aujourd'hui beaucoup d'esprits, en ce sens qu'il faudrait exclure de la philosophie toute idée religieuse, même naturelle. Mais à cette époque, personne, absolument personne, dans le parti libéral, n'aurait eu l'idée de demander une philosophie sans théodicée. C'est un point, d'ailleurs, sur lequel nous reviendrons. Disons seulement que Victor Cousin entendait par laïque un enseignement affranchi de tout caractère confessionnel, et c'est là le vrai sens du mot de laïcité.

Voilà donc ce que Victor Cousin a voulu faire; voyons maintenant ce qu'il a fait. Inutile de dire que le programme de philosophie n'avait aucun caractère théologique, j'entends par là (ce qui était alors parfaitement clair), aucun caractère qui indiquât l'intervention du dogme révélé. Même cet article équivoque et susceptible d'être interprété dans le sens d'une religion d'état : *de Necessitate religionis*, fut supprimé. Mais ce n'était pas tant du programme qu'il s'agissait que du personnel enseignant. Par cela seul que ce personnel ne se recrutait plus dans le clergé, et surtout qu'il n'était plus surveillé par le clergé, toutes les croyances religieuses y étaient représentées. On vit alors ce qui scandalisait le marquis de Barthélemy à la chambre des pairs, « des protestans enseignant l'histoire aux catholiques, des israélites enseignant la philosophie à des chrétiens. » Le jour où M. Ad. Franck fut reçu agrégé de philosophie, M. Cousin dit : « La philosophie est sécularisée (1). » Plusieurs professeurs étaient protestans. Non-seulement les professeurs n'étaient pas choisis dans un culte particulier, mais encore, ce qui en est la conséquence, ils pouvaient dans la pratique n'appartenir à aucun

(1) Que ce fût là une vraie conquête, comment ne pas le croire, lorsqu'on vit plus tard en 1850 la philosophie interdite à un professeur parce qu'il était israélite?

culte. Le personnel se recrutait à la fois parmi les croyans et les non croyans; et nous sommes obligé d'ajouter que le nombre de ceux-ci l'emportait de beaucoup sur ceux-là. Avons-nous le droit de parler ainsi et d'entrer dans l'intérieur des consciences? Oui, sans doute; car cette indépendance à l'égard de la religion révélée se manifestait extérieurement et publiquement par des écrits et relève par conséquent de l'histoire et de l'opinion. C'était, par exemple, Fr. Bouillier traduisant et publiant avec une introduction franchement rationaliste, le livre de Kant intitulé : *de la Religion dans les limites de la raison*. C'était Bersot engageant à Bordeaux une vive polémique contre le père Lacordaire et disant : « On n'a pas le droit de me demander une profession de foi; je n'en ferai pas. » C'était Vacherot, qui, dans son premier volume de *l'École d'Alexandrie*, couronné par l'Institut, expliquait à tort ou à raison l'origine du dogme chrétien par l'influence platonicienne. C'était Émile Saisset, le plus circonspect, le plus équilibré des disciples de Cousin, et auquel on reprochait de tenir la balance trop égale entre la religion et la philosophie, qui écrivait dans la *Revue* en 1845 : « Nous tenons la distinction des vérités naturelles et des vérités surnaturelles pour une distinction parfaitement artificielle. *Il n'y a pas deux ordres de vérités, il n'y a que des formes diverses de la vérité.* » Il disait encore, dans un autre travail, explicatif du précédent : « Nous ne nous attendions pas, il faut l'avouer, à être accusé d'exprimer une ambition médiocre au nom de la philosophie. Que lui proposons-nous en effet? *La conquête pacifique du genre humain.* » Ces doctrines libérales et hardies étaient celles de presque toute l'école. A quelle époque, nous le demandons, avait-on vu en France dans l'enseignement public une telle liberté d'opinion, une telle franchise de langage? Enfin, ce qui met hors de doute le caractère de la philosophie d'alors, ce sont les attaques redoublées et véritablement furibondes dont elle était l'objet. Je ne parle pas des ouvrages sérieux et de haute polémique tels que celui de Gioberti et celui de l'abbé Maret. Mais, à côté et au-dessous de cette controverse élevée et respectable, paraissaient d'indignes pamphlets, dont le principal : *le Monopole universitaire*, par le chanoine Desgarets, mit en feu le monde philosophique et libéral, amena les représailles de Michelet et de Quinet, et accusait l'université de panthéisme, d'athéisme et des immoralités les plus immondes, en faisant retomber surtout sur Cousin la principale responsabilité. Même à la chambre des pairs, ses adversaires le prenaient à partie personnellement, et l'un d'eux, s'adressant à lui en face, lui disait : « Oui, monsieur, nous vous connaissons bien, nous vous connaissons trop bien, car nous savons tout le mal que vous avez fait...

nous proclamons funeste la direction que, depuis plus de quatorze ans, vous vous efforcez avec tant de persévérance, *avec tant d'ardeur*, d'imprimer à l'enseignement philosophique en France (1). » Que lui reprochait-on donc? Était-ce d'enseigner un déisme officiel? Non, mais bien au contraire d'avoir répandu et protégé un enseignement panthéiste et antichrétien.

La doctrine d'une philosophie laïque et indépendante était bien loin, à cette époque, d'avoir rallié tous les esprits; au contraire, elle étonnait même les plus modérés et les plus sages. Un des hommes les plus éclairés et les plus considérés d'alors, que personne ne peut accuser d'esprit réactionnaire exagéré (nous l'avons vu finir comme sénateur républicain), M. le comte de Montalivet se montrait si étonné de cette doctrine que, sans aucune préparation et tout en reconnaissant son incompétence sur ces hautes questions, il ne pouvait s'empêcher d'intervenir : « L'honorable M. Cousin, disait Montalivet, a fait une déclaration nette et explicite, *qui n'avait encore été faite nulle part*, à savoir que, de peur d'inquiéter une seule conscience, il fallait que l'enseignement philosophique fût entièrement étranger au dogme, de telle sorte que l'université ne pourrait pas même se dire chrétienne aujourd'hui. » Remarquez ces expressions. En 1844, c'était, aux yeux de M. de Montalivet, une déclaration entièrement nouvelle et dont il n'avait jamais entendu parler, que l'enseignement philosophique devait n'avoir aucun rapport avec le dogme chrétien; et, pour lui, c'était M. Cousin qui faisait cette déclaration pour la première fois, et cela avec assez d'énergie pour amener M. de Montalivet à la tribune et le faire parler sur un sujet où il se déclarait lui-même incompétent. Ainsi, à cette époque, des hommes pratiques, consommés dans les affaires, d'une éducation toute moderne, sans aucune connivence avec la droite cléricale, n'avaient pas encore prévu cette attitude de la philosophie et cette conséquence de la sécularisation de l'état. Ils reculaient même devant cette conséquence, quoiqu'il semblât bien que la charte eût tranché la question en abolissant la religion d'état. Mais un pair de France, M. le marquis de Barthélemy, faisait remarquer que l'article 38 du décret de 1808, constitutif de l'université, n'avait pas été abrogé. Or cet article portait que « les écoles universitaires devaient avoir pour base les préceptes de la religion catholique. » Il concluait que, jusqu'à une nouvelle loi, « tout dans l'université doit être orthodoxe; tout doit respirer l'orthodoxie. » Et cependant, ajoutait-il, « on sait que l'université nomme non-seulement des hommes de toute religion, mais

(1) Discours de M. de Ségur-Lamoignon.

des hommes sans religion. » Ainsi parlait la droite; mais M. de Montalivet lui-même, dont la parole avait d'autant plus de poids qu'on le savait ami particulier du roi Louis-Philippe, venait apporter à cette opinion l'appui de sa parole. Il disait que, selon lui, le maintien de l'article 8 du décret de 1808, imposant la religion catholique comme base de l'éducation, n'était pas en contradiction avec l'abolition de la religion d'état; car, en 1808, il n'y avait pas plus de religion d'état qu'en 1830. Il ajoutait que les mots de la charte : *religion de la majorité* devaient avoir un autre sens que celui de constater un fait, car on ne constate pas un fait dans une constitution. Cet article, selon M. de Montalivet, imposait à l'état « certains devoirs particuliers envers les catholiques. » Par ce biais, la religion d'état pouvait revenir tout entière. Aussi cette théorie amena-t-elle immédiatement les récriminations d'un membre protestant de la chambre des pairs, M. le baron Daunant : M. de Montalivet, reculant devant les conséquences qu'on évoquait contre lui, expliquait alors qu'il avait seulement voulu dire qu'il fallait respecter les scrupules des catholiques.

Qu'un homme d'administration et de pratique comme M. de Montalivet se montrât assez peu touché des intérêts de la philosophie, il n'y avait là, à vrai dire, rien de bien étonnant. Mais ce qui nous prouve combien la situation était alors délicate, glissante, peu assurée, combien la philosophie était en péril et que de prudence il fallait joindre à la fermeté pour la sauver, c'est de voir de quelle manière l'illustre rapporteur de la loi, bien autrement compétent dans la matière que M. de Montalivet, le feu duc de Broglie, philosophe lui-même, de quelle manière, dis-je, il jugeait l'enseignement de la philosophie dans les lycées. Il consentait sans doute à le maintenir dans les programmes de l'université, mais avec tant d'objections que la vraie conséquence de ses paroles eût été de le supprimer. Il faisait remarquer que, nulle part, en Europe, on ne fait une aussi grande part à la philosophie dans l'enseignement secondaire. Quelle est d'ailleurs cette philosophie? M. le duc de Broglie, bien plus au courant de l'état des choses que les adversaires aveugles de l'université, savait bien que la philosophie enseignée n'était pas celle de M. Cousin, du moins dans le sens des doctrines de 1826 et 1828; ce n'était pas l'éclectisme, si ce n'est par le côté de largeur et d'impartialité qu'il avait répandu. C'était, et ce devait être, disait-il, le cartésianisme, car « c'est la seule vraie philosophie. » Mais cette philosophie même, si vraie qu'elle pût être, combien glissante, combien dangereuse pour de jeunes esprits! Quelle en est, en effet, la méthode? C'est le doute. Quel en est le principe? L'indépendance réciproque de la philosophie et

de la religion. M. le duc de Broglie était trop philosophe lui-même pour ne pas reconnaître que ces deux principes fondamentaux de toute philosophie sont « des vérités; » mais ces vérités sont de bien grands dangers pour de jeunes esprits, « qu'il ne faut pas troubler et auxquels il faut laisser la sérénité de la première jeunesse. » Ajoutez à cela l'histoire de la philosophie, c'est-à-dire « le tableau des aberrations humaines; » n'est-ce pas une école de scepticisme? Cependant le rapporteur ne concluait pas à la suppression de cet enseignement, comme il semble qu'il eût dû le faire; mais pourquoi? C'est qu'en France cet enseignement est une tradition et que la philosophie y a toujours fait partie des écoles secondaires. Ce ne serait d'ailleurs, ajoutait-il, « qu'avec des ménagemens infinis qu'il faudrait procéder à cette réforme afin de ne pas avoir l'air d'agir par des raisons de circonstance. » En attendant, on devrait se borner à « la logique, à la morale, à quelques notions de psychologie élémentaire. » C'était d'avance indiquer à peu près le plan de réformes qui eut lieu plus tard, après le coup d'état.

En lisant ce rapport, qui émanait d'un des esprits les plus éclairés et plus généreux de ce temps, on voit combien les jeunes générations d'aujourd'hui, qui transportent dans le passé leurs propres idées, comprennent mal ce qu'était alors la situation des choses. Même le cartésianisme paraissait encore une doctrine dangereuse à enseigner; même l'indépendance réciproque de la philosophie et de la religion était une hardiesse qui étonnait et effrayait. Introduire et acclimater le cartésianisme dans l'école eût donc été déjà par soi-même une entreprise des plus libérales; mais nous verrons que l'enseignement était bien loin de se borner au pur cartésianisme, que l'esprit du XVIIIe et du XIXe siècles entrait pour une grande part dans cet enseignement, que l'introduction de l'histoire de la philosophie ouvrait une large porte, et sans danger, à l'esprit de liberté. Mais nous reviendrons sur ce point quand nous nous demanderons quel était le contenu de cet enseignement. Remarquons seulement que, si restreint que le supposât le duc de Broglie, en le confondant exclusivement avec le cartésianisme, il aurait encore voulu le restreindre en le réduisant à la logique, à la morale et à quelques notions élémentaires de psychologie.

Ce plan, que le duc de Broglie avait indiqué sans le traduire en résolution ferme et en formule législative, un pair de France, M. de Ségur-Lamoignon, se chargea de le transformer en amendement, et la chambre manifesta sa défiance contre l'enseignement philosophique en renvoyant l'amendement à la commission. La commission le rejeta : mais pourquoi ? Pour raison de forme. C'est que c'était un programme, et que le droit de programme n'appar-

tenait qu'au ministre, assisté du conseil de l'instruction publique. L'amendement était donc écarté; mais, en le rejetant, la commission le remplaçait par un autre bien plus dangereux encore et dont voici la teneur : « La matière et la forme des examens du baccalauréat ès-lettres seront déterminées par un règlement arrêté en conseil royal de l'instruction publique. Ledit règlement sera soumis à l'approbation du roi et *converti en ordonnance royale rendue dans la forme des règlemens d'administration publique.* » Sous cette forme technique et administrative se cachait une révolution des plus graves. Que signifiait, en réalité, cet amendement? Il signifiait que le pouvoir de faire des programmes, qui, en principe, appartient souverainement au conseil de l'instruction publique, présidé par le ministre, était transporté au conseil des ministres et au conseil d'état. Le pouvoir pédagogique était sacrifié au pouvoir politique. La question des limites de la philosophie était renvoyée à un cabinet dont le président était le maréchal Soult et où se trouvaient, par hasard, deux membres de l'université, M. Villemain et M. Guizot, mais pas un philosophe. En entendant cette proposition, Victor Cousin bondit, et, sous l'empire de la plus vive émotion, il fit un de ses plus éloquens et plus spirituels discours, qui eut alors un grand retentissement :

« En vérité, je marche d'étonnement en étonnement. Hier et avant-hier, j'avais vu mettre en suspicion le règlement et le programme du conseil relatif à l'enseignement philosophique. Aujourd'hui je vois mettre en suspicion la puissance même qui a fait les programmes, qui a fait les règlemens et qui peut les réformer. Enfin je viens d'entendre M. le ministre de l'instruction publique adhérer à l'amendement... Je résiste de toutes mes forces à cette innovation. Vous livrez l'instruction publique à la politique. Un pouvoir politique fera le programme du baccalauréat ès-lettres. Ce programme entraînera tous les règlemens d'étude, et voilà le vent de la politique agitant tous nos établissemens. Citez-moi un seul cas où l'état se soit adressé au conseil d'état pour faire un règlement d'études ou un programme d'examen. Grâce à cet amendement, voilà les questions philosophiques transportées de l'humble conseil de l'université dans le grand conseil des ministres. Il faudra que MM. les ministres délibèrent sur ces questions. La tâche est nouvelle pour eux et quelque peu singulière. On verra donc MM. les ministres et, entre autres, un illustre personnage devant lequel je parle et dont la responsabilité sera particulièrement engagée, débattre l'ordre, la convenance, la clarté, l'exactitude, la parfaite précision dans l'idée et dans les termes des questions philosophiques. Je ne me permettrai pas de donner un conseil à MM. les

ministres; mais il s'agira de n'insérer aucune question qui puisse de près ou de loin exciter l'inquiétude de l'orthodoxie la plus sévère; il faudra au conseil des ministres un théologien comme en avait autrefois la république de Venise. Quel sera le théologien du conseil des ministres? Je l'ignore; mais j'affirme qu'il y en aura un. On consultera quelqu'un, un peu dans l'ombre peut-être. Il faudra aussi un philosophe en qui on ait confiance pour éclairer le conseil et son illustre président sur la portée souvent cachée, sur la portée de ces malheureuses questions qui en contiennent beaucoup plus qu'elles n'en disent et sous lesquelles d'habiles gens, ces tyrans du conseil de l'université, auront caché un imperceptible venin. La discussion qui aura lieu à cet égard entre MM. les ministres sera certes d'un grand intérêt. Je ne suis pas curieux; mais j'avoue que je voudrais bien assister à la séance du conseil où l'on rédigera définitivement le programme des questions philosophiques. »

Malgré les efforts et l'éloquence de Cousin, l'amendement proposé par la commission, accepté par le ministre, fut voté par la chambre des pairs. Ainsi, en 1844, un des grands corps de l'état reculait devant une philosophie laïque et cartésienne! Car c'était bien là le sens du vote précédent. A coup sûr, ce n'était pas pour augmenter la liberté philosophique que la chambre des pairs renvoyait au roi et au conseil des ministres le programme de philosophie. Bien loin de là; le rapporteur demandait au contraire que « l'enseignement de la philosophie fût, non-seulement réservé, mais *uniforme*; » il disait que, « l'université, étant un corps, devait répondre de ses professeurs et en rester le législateur et l'arbitre. » C'était dans un sens de restriction que l'on voulait exclure la philosophie de Victor Cousin. Ce que l'on condamnait dans cette philosophie, c'était de toucher aux matières religieuses sans relever de la religion. Ne pouvant pas avoir une philosophie catholique, on aimait mieux ne pas en avoir du tout ou n'en avoir que très peu.

Telle fut la mémorable discussion de 1844, où Cousin défendit non-seulement sans faiblesse et sans fléchir un instant, mais peut-être même avec exagération et quelque intolérance le principe de la laïcité. Serait-il revenu plus tard sur cette doctrine lorsqu'une grande crise politique, poussant à l'extrême le principe de la démocratie et faisant apparaître d'une manière subite le gouvernement républicain, précipita tant d'esprits éclairés et libéraux du côté de la réaction religieuse? On le croit généralement. Voyons les faits. La révolution de février trouva Victor Cousin à l'état de disgrâce. La rupture avait été en s'accusant de plus en plus entre ses amis et le ministre. Il était alors avec M. Thiers dans l'opposition; et

il eût fait partie du ministère de la régence au 24 février si la régence eût été proclamée. L'année précédente, en 1847, soit volontairement, soit plus ou moins contraint, il avait renoncé à la présidence du concours d'agrégation pour la philosophie. M. Carnot, le ministre républicain, n'eut pas de raison pour le rappeler à cette présidence. Victor Cousin reprit seulement un moment de faveur sous le général Cavaignac. Cependant la réaction faisait des progrès. La présidence de Louis Bonaparte débuta avec l'appui du parti catholique, de M. de Falloux, de M. de Montalembert, en un mot, du parti que Cousin avait combattu si énergiquement à la chambre des pairs. Que va-t-il faire? Va-t-il, comme son illustre ami, M. Thiers, alarmé pour la sûreté des grands principes sociaux, demander à la religion et au clergé l'appui de leur haute autorité? C'était le cas, à ce qu'il semble, de faire céder quelque peu les principes abstraits de la laïcité et de la sécularisation de l'état devant des intérêts plus pressans. Voyons quelle fut l'attitude de Cousin en cette circonstance.

M. de Falloux, avant de présenter à la chambre la fameuse loi de 1850, l'avait fait préparer à l'avance dans une commission extraparlementaire, où étaient représentés tous les personnages les plus importans du parti catholique : M. de Montalembert, M. Dupanloup, M. Laurentie, M. de Riancey, M. Cochin, M. de Corcelles, M. Fresneau, M. de Melun. Deux grands laïques, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en faisaient partie : M. Thiers et M. Cousin. Ce qui se passa dans cette commission nous a été transmis par un membre dont le nom nous est inconnu, mais qui avait certainement assisté aux débats. C'est le sujet d'un Mémoire, non destiné à la publicité, adressé au pape et aux évêques, mais qui fut cependant publié le 11 septembre 1849 dans le journal *l'Ami de la religion* (1). Voici maintenant ce que cette pièce nous apprend sur la participation de Victor Cousin aux travaux de la commission.

« Dès le premier jour et jusqu'à la fin, la lutte de M. Thiers contre M. Cousin fut constante. Nul de ceux qui en furent les témoins ne peut l'avoir oublié. Il y eut là souvent entre ces deux hommes dans la vive familiarité de ces solennelles discussions, des scènes inattendues, involontaires, d'une émotion, d'une force supérieure et qui demeureront un souvenir ineffaçable pour tous. Et toujours M. Cousin défendait l'université à outrance et reprochait à M. Thiers de ne plus la défendre, de la livrer au clergé, lorsque M. Thiers ne voulait en réalité qu'une chose : sauver la société à l'aide de

(1) Cette pièce a été réimprimée récemment dans le *Journal général de l'instruction publique*, novembre 1880.

l'église. Tout se personnifiait dans ces deux hommes : l'un peut-être étonné de son rôle, mais trouvant dans sa riche nature tout ce qu'il fallait pour s'y élever noblement et le remplissant jusqu'au bout, avec une admirable droiture et une vigueur d'esprit et de bon sens invincibles : c'était M. Thiers ; — l'autre, moins étonné du sien, le soutint aussi jusqu'à la fin avec une constance indomptable, avec une force et une souplesse prodigieuses, avec des ressources inépuisables d'esprit, d'éloquence et d'habileté : c'était M. Cousin.

« Nous rendons à M. Cousin, en présence de toute l'université, encore et pour longtemps peut-être vivante en France, grâce à lui et au vote du 7 novembre (1), nous lui rendons cet hommage qu'il a vaillamment combattu contre nous. Rien n'a pu lasser son courage ; il a fait durer la lutte quatre mois entiers ; il n'a pas déserté un seul jour, un seul moment, sa cause. Il l'a soutenue par tous les moyens : les plus faibles dans ses mains devenaient forts. Il n'y a rien qu'il n'ait défendu, même après l'avoir abandonné ; rien qu'il n'ait essayé de sauver, rien surtout où il ait déployé plus de zèle que pour empêcher l'institution des conseils départementaux et délivrer le recteur de la présence redoutée de l'évêque. Enfin, M. Cousin fut vaincu ; il l'avoua, car il avoue tout ; mais le dernier jour même, il fit un dernier effort pour empêcher sa défaite d'être constatée. Et aujourd'hui, il est vainqueur ; tout lui a réussi. »

On voit par ce témoignage désintéressé, qu'en 1849, même dans cette grande crise sociale qui avait changé les idées de M. Thiers, Victor Cousin était resté inflexible : il continuait à défendre contre le clergé la cause de l'université, c'est-à-dire la cause de l'enseignement laïque et séculier tel qu'il l'avait entendu et défendu en 1844. Car on ne supposera pas que c'est par un esprit étroit de corporation qu'il était animé. Il avait assez dit quel principe l'université représentait à ses yeux : c'était le principe d'une éducation nationale et commune, non séparée par des passions religieuses : et c'était la philosophie à ses yeux qui était le principal agent de cette éducation : c'était donc la philosophie qu'il défendait en défendant l'université. Qu'il défendît cette cause avec exagération, qu'il ne fît pas une part suffisante au principe de liberté, nous pouvons le penser aujourd'hui ; mais, à cette époque, dans le parti libéral, on voyait dans la loi nouvelle non une loi de liberté, mais une loi de réaction ; on n'y voyait pas l'église affranchie d'un monopole excessif, mais l'université soumise à son tour à un joug humiliant. C'était donc l'affranchissement de la raison qui était en péril, on le

(1) Vote de l'assemblée législative qui avait renvoyé la loi au conseil d'état, et dont le parti catholique s'exagérait la portée.

croyait du moins : et c'était pour garantir cet affranchissement conquis en 1830, que Victor Cousin combattit jusqu'au bout.

Cependant, malgré les faits décisifs que nous venons de signaler, on croit généralement que Victor Cousin a été complice de la réaction de 1850, et qu'il a contribué pour sa part à l'abaissement, à l'asservissement de la philosophie à cette époque. Un épisode de peu d'importance en lui-même a singulièrement contribué à répandre et à maintenir cette opinion. Ce fut l'exclusion de M. Taine à l'agrégation de 1851, la dernière qui eut lieu, le concours ayant été supprimé l'année suivante. M. Taine, dont le talent précoce et l'esprit original avaient été des plus remarqués, même à l'École normale, et qui jouissait déjà à cette époque d'une petite célébrité, se présentait cette année-là à l'agrégation. Il fut refusé. De là un grand scandale qui pèse encore sur le nom de Cousin. « Est-il vrai, nous dit-on, que M. Cousin ait fixé ou plutôt figé l'enseignement de la philosophie quand il présidait le concours d'agrégation? Voilà toute la question ; et *je trouve que l'exemple de M. Taine est assez frappant* (1). » Eh bien ! cet exemple si frappant ne prouve rien du tout ; et M. Taine lui-même pourrait répondre à son jeune défenseur qu'il parle de ce qu'il ne sait pas. Si M. Taine a été refusé à l'agrégation, M. Cousin en fut tout à fait innocent ; car il n'y était pas. Cette année-là, en effet, Victor Cousin, beaucoup plus suspect lui-même que M. Taine (lequel était absolument inconnu), avait été écarté du bureau d'agrégation et remplacé par M. Portalis, qui n'avait d'autre titre pour cet honneur que d'être le fils du célèbre rédacteur du code civil. S'il y eut une injustice commise, ce que nous ne pouvons pas savoir, s'il y eut un abus de réaction, ce qui est possible, c'est à M. Portalis et à ses collègues qu'en revient la responsabilité ; et même il serait beaucoup plus simple de dire que les juges ne surent pas apprécier le talent du jeune candidat, ou que peut-être lui-même ne sut pas se mettre au niveau d'un examen classique (2). Toujours est-il que cette preuve d'intolérance si souvent invoquée contre Victor Cousin pèche entièrement par la base puisqu'elle repose sur un fait faux. Que d'ailleurs Cousin fût si hostile au jeune talent indépendant, c'est ce qui peut être réfuté par cet autre fait que, l'année précédente, ou deux ans auparavant, au plus fort de la réaction commençante, le premier agrégé fut un jeune homme qui ne le cède à M. Taine ni pour l'audace de la pensée, ni pour l'indépendance du caractère : c'est M. Challemel-Lacour ; et le jugement que M. Cousin formula dans son rapport sur

(1) *Revue internationale de l'enseignement*, p. 294, 15 mars 1882.

(2) Cette dernière hypothèse est probablement la vraie, si j'en crois les souvenirs qu'avait conservés un des juges du concours, M. Ad. Garnier.

ce brillant esprit mérite d'être cité ici, car il est à l'honneur de l'un et de l'autre : « M. Challemel a de l'élévation dans l'esprit et dans la parole; mais il paraît animé d'un feu intérieur qu'il doit s'appliquer à modérer, en portant sans cesse et en tenant sa pensée dans les régions sereines des vérités éternelles. C'est à la paix qu'elle met dans l'âme comme à l'évidence souveraine dont elle brille que la vraie philosophie se fait sentir. » En caractérisant ainsi le talent de M. Challemel-Lacour, en y signalant l'élévation et le feu intérieur, Victor Cousin ne devinait-il pas l'éminent orateur que l'on a connu depuis? ne devinait-il pas aussi qu'une autre passion que celle d'une philosophie sereine dévorait cette âme ardente? Et est-ce là après tout le jugement d'un esprit timoré et intolérant?

Cependant les événemens marchent : la république succombe au 2 décembre. Le ministère de l'instruction publique passe entre les mains de M. Fortoul. Qu'advient-il de la philosophie? qu'advient-il de M. Cousin? La philosophie subit un crise nouvelle semblable à celle de 1822. Elle est remplacée par la logique, et le concours d'agrégation est supprimé (1). En même temps, Victor Cousin est mis à la retraite, remplacé au conseil supérieur de l'instruction publique. Ainsi l'enseignement philosophique qui était né avec lui succombe avec lui. Il avait été victime de la réaction de 1820, il le fut aussi de celle de 1852. Son œuvre fut donc interrompue et, en apparence, supprimée; mais il avait créé une tradition vivace et profonde qui ne demandait que l'occasion favorable pour reparaître. Ce fut l'honneur de M. Duruy, rénovateur et initiateur en tout, de renouer ce fil avant qu'il fût tout à fait brisé. En 1863, l'agrégation fut rétablie, et si la philosophie a si facilement repris sa place dans l'enseignement, si elle a pu y concilier l'indépendance et la sagesse, c'est qu'elle a trouvé le problème déjà résolu par les maîtres, qui avaient survécu à l'orage. Je suis bien loin de nier que la philosophie ne soit entrée en même temps dans des voies nouvelles, souvent heureuses, souvent aussi contestables; mais ces progrès, réels ou non, supposaient un problème antérieurement résolu, à savoir l'affranchissement théologique de la philosophie. Sur ce point, nos jeunes professeurs ont trouvé un lit tout fait, un oreiller commode. Exempts des crises et des épreuves qu'ont traversées leurs aînés, ils se sont enorgueillis d'une liberté sans péril, et ils l'ont retournée contre ceux qui la leur avaient procurée.

(1) Ajoutez que, la loi de 1850 ayant supprimé le certificat d'études, la classe de philosophie ne fut plus obligatoire, et qu'elle fut à peu près abandonnée.

II.

Nous croyons avoir démontré sans réplique notre première proposition, à savoir que Victor Cousin a fait pour l'enseignement philosophique ce que Descartes a fait pour la philosophie elle-même, qu'il l'a séparé et affranchi de la théologie. Il nous reste à chercher ce qu'a été cet enseignement en lui-même, quel a été son objet, son contenu. C'est là qu'on nous attend pour signaler cet enseignement dogmatique, figé, d'une orthodoxie étroite et intolérante, que l'on appelle la philosophie de M. Cousin. Ici encore nous n'avons rien de mieux à faire que de consulter et rappeler les faits.

En général, pour savoir quel est le caractère d'un enseignement philosophique, il faut consulter ses programmes. Sans doute, ce n'est pas là un critérium absolu, car les programmes ne sont pas toujours exactement suivis, mais ils indiquent au moins la tendance générale, la moyenne des idées et surtout la pensée de celui qui les fait et la direction qu'il entend imprimer à l'enseignement. Nous étudierons donc le programme de philosophie voté par le conseil de l'université en 1832, et qui a servi de règle pendant tout le temps de l'enseignement philosophique de M. Cousin; mais voyons d'abord ce qui l'a précédé.

Il n'y eut pas de programme de philosophie dans l'université jusqu'en 1823. Jusque-là, en effet, l'enseignement avait été tellement irrégulier qu'on ne pensa pas d'abord à lui fixer sa loi; on crut qu'il n'y avait qu'à reprendre les traditions du passé, représentées, nous l'avons vu, par la *Philosophie de Lyon*. Mais déjà une philosophie nouvelle, celle de Royer-Collard et de Cousin, commençait, avec celle de Laromiguière, à se glisser dans les classes, grâce aux jeunes générations qui sortaient de l'École normale. On voulut couper court à ces tentatives d'indépendance et de nouveauté. L'École normale, nous l'avons dit, fut dissoute; l'enseignement de la philosophie dut se faire en latin, l'argumentation scolastique fut rétablie et la philosophie fut assujettie à un programme sous ce titre : *Theses logicæ, metaphysicæ et ethicæ*. Il fut rédigé par le doyen de la faculté de théologie, M. l'abbé Burnier-Fontanelle, et reproduisait en général les divisions et la matière de la *Philosophia Lugdunensis*. A la suite de la révolution de 1830, Victor Cousin, après avoir aboli l'usage du latin dans l'enseignement philosophique, fit rédiger par le conseil de l'université un nouveau programme qui ne fut promul-

gué qu'en 1832 (1). Ce fut ce programme qui dura sans aucun changement important jusqu'à la chute de Victor Cousin et de la philosophie en 1852. Il a donc duré vingt et un ans et peut servir à donner l'idée exacte de l'enseignement que Cousin voulait fonder.

Ce programme était divisé, comme le précédent, en trois parties; mais ces parties n'étaient pas les mêmes. Au lieu de la *logique*, la *métaphysique* et la *morale*, c'étaient la *psychologie*, la *logique* et la *morale*. Il y était ajouté, en outre, une partie complémentaire et nouvelle : l'*histoire de la philosophie*. En comparant ce programme au précédent, on y est frappé tout d'abord d'une nouveauté capitale; à savoir l'apparition de la psychologie, nouveauté dont le caractère était encore relevé par la place donnée à cet enseignement. En effet, la psychologie était presque entièrement absente du programme précédent, au moins la psychologie expérimentale. C'est ainsi qu'on n'y rencontrait ni l'analyse des sens, ni celle de la conscience, dont le nom n'était pas même prononcé, ni celle de la mémoire, de l'imagination, des sentimens et des passions, ni enfin de la volonté. L'établissement d'une psychologie séparée, indépendante, servant de base à la science, telle fut la révolution principale opérée dans l'enseignement par Victor Cousin, et la réforme opérée sur ce point est restée définitive. Rendons-nous bien compte de ce changement et mesurons-en l'importance. La création d'une psychologie expérimentale avait été l'œuvre du XVIIIe siècle. Elle avait été fondée par Locke dans son *Essai sur l'entendement humain*, développée après lui par Berkeley (*Principes de la connaissance humaine*), puis par Hume, par Hutcheson, par Adam Smith; puis reprise, à un point de vue différent, mais avec la même méthode, par l'école écossaise, par Reid et par Dugald-Stewart. En France, elle avait engendré Condillac, et l'école idéologique; et la nouvelle école, celle de Royer-Collard, de Cousin, de Jouffroy, même de Maine de Biran, tout en se séparant de Condillac sur le fond des choses, maintenait cependant la méthode psychologique et en faisait même la base de la philosophie. Au fond, c'était la méthode d'observation, d'analyse et d'examen appliquée aux faits mentaux. Elle consistait à partir en philosophie non de notions préconçues, mais de faits, c'est-à-dire des choses données. Or se soumettre à ce qui est donné, prendre pour base les choses telles qu'elles sont, les faits avec leurs caractères réels, c'est le fond même de l'esprit scientifique et de l'esprit moderne.

On a dit que la psychologie éclectique n'était pas une vraie psychologie parce qu'elle séparait artificiellement les faits psychologiques

(1) On trouvera ce programme, ainsi que celui de 1823, dans l'appendice du volume de Victor Cousin, intitulé : *Défense de l'université et de la philosophie*, 1844.

des faits physiologiques auxquels ils sont associés, qu'en insistant sur cette séparation elle obéissait elle-même à des idées préconçues et à des préoccupations sous-entendues ou même affichées de spiritualisme dogmatique. C'est là un tissu d'erreurs et de préjugés. La séparation de la psychologie et de la physiologie n'est pas l'œuvre de l'école éclectique ; elle est l'œuvre de l'école sensualiste du XVIIIe siècle ; elle est l'œuvre de Locke. *Je ne traiterai pas*, dit-il, *de la nature de l'âme en physicien*. Était-ce donc par ignorance que Locke écartait les recherches physiques? Non, car il était médecin. Était-ce par préjugé mystique et spiritualiste? Pas davantage, car c'est lui qui a dit que Dieu avait bien pu donner à la matière la puissance de penser. C'était par scrupule de méthode. Cette tradition a persisté dans l'école sensualiste du XVIIIe siècle. Ni Hume en Écosse, ni Condillac en France, n'ont fait le moindre effort pour expliquer les faits de l'âme par l'organisation. Au contraire, c'est un leibnizien, un spiritualiste, un chrétien, Ch. Bonnet, qui a perpétué au XVIIIe siècle la méthode de Descartes, c'est-à-dire la méthode physiologique. L'école de Reid, plus spiritualiste sans doute que celle de Locke, est aussi plus physiologiste. En France, le spiritualiste Maine de Biran introduit dans la psychologie beaucoup plus de physiologie que Tracy et Laromiguière, qui appartenaient à l'école sensualiste. Enfin, Jouffroy lui-même n'a jamais demandé une séparation absolue entre les deux sciences. Il a dit, au contraire, « qu'elles ne doivent pas demeurer et n'ont jamais été étrangères l'une à l'autre, et qu'elles doivent se prêter des secours mutuels. » Que la philosophie ait fait du progrès dans ce sens depuis ce temps, rien de plus naturel, car cinquante années sont quelque chose dans l'histoire d'une science; mais l'important était d'abord de constituer la psychologie subjective, sans laquelle il ne peut pas même y avoir de psychologie objective : doctrine si peu liée à des préjugés métaphysiques. que celui qui l'a le plus fortement soutenue de nos jours est M. Stuart-Mill, que personne n'accusera de préjugés de ce genre. Toujours est-il qu'en tenant compte des époques, c'était alors la psychologie écossaise qui représentait l'esprit expérimental : c'était donc ouvrir l'école à l'esprit moderne que d'introduire comme un enseignement à part et de placer en tête du cours la psychologie.

Passons à la logique. Ici encore nous allons trouver de notables différences entre le programme de 1832 et celui de 1823. Celui-ci, conforme en tout à la tradition, ne faisait guère que reproduire le plan de la *Logique de Port-Royal* et de toutes les logiques classiques. La logique y était divisée en quatre parties : 1° l'idée; 2° le jugement ; 3° le raisonnement ; 4° la méthode. Si nous jetons maintenant les yeux sur le programme Cousin, ce qui frappe tout d'abord, c'est que les trois premières parties semblent avoir disparu et que

le premier article est rédigé ainsi : *de la Méthode ; analyse et synthèse*. Sans doute, les questions de la logique formelle reparaissent plus ou moins dans les paragraphes suivans, mais toujours au point de vue de la méthode ; et, à considérer l'ensemble, on voit que les questions concrètes et pratiques (méthodes, langage, erreurs) l'emportent de beaucoup sur les questions théoriques : la logique formelle a été détrônée par la méthodologie. Quelle est la signification de ce fait? Ici encore se manifeste la substitution de l'esprit moderne à l'esprit scolastique. Toute la révolution scientifique du XVIIe siècle s'était faite en opposition avec l'esprit de la scolastique. Bacon et Descartes s'étaient accordés pour déclarer stérile et funeste la logique des écoles, et ils avaient remplacé cette logique par des recherches sur la méthode. Tous les grands savans et penseurs de ce siècle, Pascal, Newton, Spinoza, Malebranche (*Art de persuader, Regulæ philosophandi, de Emendatione intellectus, Recherche de la vérité*) s'étaient fait une logique nouvelle et avaient remplacé la logique d'Aristote par la méthodologie. Il en fut de même au XVIIIe siècle. Ce furent alors l'analyse et la synthèse qui eurent tous les honneurs. On avait aussi beaucoup étudié les erreurs (Malebranche et Bacon) ; on avait attaché une grande importance au langage et aux signes (Condillac). La logique du programme de 1832 était donc l'expression de la logique du XVIIe et du XVIIIe siècle, de Descartes, de Bacon, de Malebranche, de Locke et de Condillac. Elle résumait cette nouvelle logique non-seulement dans ses progrès, mais encore dans ses préjugés : car c'est un fait curieux et caractéristique que, dans le programme de 1832, on n'avait pas même osé introduire le nom et la théorie du syllogisme (1), tant on craignait de retomber dans la scolastique. En un mot, substitution de la méthodologie moderne à la logique d'Aristote : tel était le caractère de la seconde partie du programme.

Venait enfin la troisième partie, c'est-à-dire la morale. Ici encore, même caractère que précédemment. La morale était présentée sous une forme toute psychologique ; bien plus, elle était entièrement séparée et affranchie de la métaphysique. Les deux articles essentiels concernant la morale théorique étaient résumés en ces termes : « Des divers motifs de nos actions ; peut-on les réduire à un seul? — Décrire les phénomènes moraux sur lesquels repose ce qu'on appelle conscience morale, sentiment ou notion du devoir, distinction du bien ou du mal, obligation morale, etc. » Toute la morale était exposée, même avec la notion de sanction, même avec l'énumération des devoirs individuels et sociaux, sans

(1) Ce fut seulement en 1840 que Victor Cousin, ministre, l'introduisit dans le programme par un article complémentaire.

mention d'aucun principe métaphysique, pas même de l'existence de Dieu. C'était seulement à l'occasion de la morale religieuse, et comme préambule aux devoirs envers Dieu qu'intervenaient les principales questions de la théodicée, qui n'était pas encore désignée sous son propre nom. La théodicée ne formait pas un chapitre à part; elle n'était qu'un appendice de la morale, et elle ne servait en aucune manière à en établir les principes. Qu'est-ce maintenant qu'une morale qui s'expose et se développe tout entière, théoriquement et pratiquement, sans aucune théodicée, c'est-à-dire avant toute théodicée, si ce n'est ce qu'on a appelé depuis une morale indépendante, et indépendante non-seulement d'une théologie révélée, puisque toute la philosophie l'était déjà en ce sens, mais même d'une théologie naturelle? car enseigner la morale avant toute théologie naturelle, c'est bien dire qu'on n'en a pas besoin pour en établir les principes. On peut donc dire que la morale indépendante, dont on a fait tant de bruit depuis, a été précisément l'œuvre de l'école éclectique. Rappelons-nous les doctrines morales de Victor Cousin, qui n'étaient autres que celles de Kant et de Fichte. Elles reposaient sur le fait de la liberté et non sur l'autorité divine. Quant à Jouffroy, il suffit de lire le *Cours de droit naturel* pour voir qu'il fait reposer la morale sur la psychologie et non sur la métaphysique. Le programme de 1832 rappelle beaucoup plus la pensée de Jouffroy que celle de Cousin; mais enfin ni l'un ni l'autre n'ont suspendu le sort de la morale à des questions spéculatives.

Rien n'étonnera plus les jeunes philosophes que d'entendre dire que c'est Victor Cousin et son école qui ont inventé la morale indépendante, car si nous consultons le critique que nous avons déjà cité, nous voyons que ce qu'il reproche le plus « aux vieux programmes, » c'est d'avoir subordonné la morale à la métaphysique. « La métaphysique, dit-il, dominait la morale; *car on avait eu soin de placer les questions de morale après la théodicée,* qui devait leur servir de préface... Ce qu'on voulait, c'était non pas une morale indépendante, mais au contraire une morale très dépendante, liée à de véritables dogmes... Le simple changement introduit par le récent programme (celui de 1880) dans la distribution des matières, marque un esprit nouveau, un esprit de liberté. » Nous n'avons aucune raison pour repousser les éloges accordés au dernier programme de philosophie, car nous avions l'honneur de présider la commission qui l'a rédigé; et, quant à l'interversion dont il s'agit, c'est nous-même qui, par souvenir des traditions de notre jeunesse, avons proposé à la section permanente du conseil supérieur et avons fait voter l'ordre actuel, qui place la morale avant la théodicée. Mais, en cela, nous n'avions aucune prétention de faire une révolution et nous ne pensions pas accomplir un aussi

grand changement que le proclame notre jeune critique. Ce qu'il appelle « les vieux programmes » n'avaient, en réalité, en cette matière, que six ans de date. C'est seulement en 1874, sous l'influence de la réaction conservatrice qui eut lieu à cette époque, que la théodicée fut mise avant la morale pour lui servir de base. Voici, du reste, l'histoire de cette question. Dans le programme de 1823, sous l'évêque d'Hermopolis, la théodicée précédait la morale, et Dieu y était présenté comme législateur. Que, pour cela, on fût en droit d'accuser ce programme « d'avoir craint la libre pensée et le libre examen, » je n'en sais trop rien; car c'est un procédé bien expéditif d'éliminer les doctrines qui gênent sous le prétexte vague de non-libéralisme; mais, après tout, cela ne regarde que le conseil de 1823 et non celui de 1832. Si la simple transposition des matières marque, comme on nous le dit, « un esprit nouveau, un esprit de liberté, » l'honneur en revient évidemment à ceux qui ont proposé cette transposition pour la première fois, et non à ceux qui l'ont rétablie; c'est donc le programme de Cousin qui, en cette question, a introduit un esprit nouveau, un esprit de liberté. Or ce programme a duré autant que lui; il n'y a jamais rien changé. C'est celui que nous avons appliqué lorsque nous avons commencé à enseigner la philosophie. Le même ordre a été maintenu jusqu'en 1874. Il avait donc eu plus de quarante ans d'existence, et à peine six ans d'interruption, lorsque le programme récent l'a de nouveau rétabli.

Beaucoup d'autres critiques adressées par l'auteur du même travail à l'enseignement philosophique de Victor Cousin ne s'appliqueraient en réalité, en supposant qu'elles ne fussent pas très exagérées, qu'aux programmes qui ont suivi le sien, c'est-à-dire aux programmes de 1864 et de 1874. Par exemple, on nous dit que la métaphysique envahissait la psychologie : « On passait rapidement sur les faits, on les dédaignait pour se perdre dans des discussions toujours ouvertes et fatalement stériles, pour aborder les problèmes de la substance de l'âme, du matérialisme et du spiritualisme. On était psychologue *a priori*. » Ces objections, vraies ou fausses (beaucoup plus fausses que vraies), ne pourraient s'appliquer, à la rigueur, qu'aux programmes ultérieurs, et non à celui de Cousin, dans lequel toute la métaphysique de l'âme se réduisait à une seule ligne : « *Du moi; de son unité et de son identité. Distinction de l'âme et du corps.* » Pas un mot de matérialisme et de spiritualisme; pas un mot sur la substance de l'âme. On ajoute : « De même la métaphysique se mêlait à la logique. On commençait par traiter du scepticisme et de la certitude, et par disserter sur l'essence de la vérité. » Comment appliquer une pareille critique à un programme qui commence par « la méthode, l'analyse et

la synthèse; » qui traite ensuite « de la définition et de la division, de la classification, » qui se borne à demander que l'on parle « de la certitude en général et de ses différentes espèces. » Est-ce là ce qu'on peut appeler disserter sur l'essence de la vérité? Et, après tout, de quoi parlera-t-on en logique, si ce n'est de la vérité?

N'oublions pas une dernière nouveauté ajoutée au programme de l'enseignement philosophique : c'est l'histoire de la philosophie. Cette nouveauté est, avec la psychologie, ce qui souleva alors le plus d'objections. C'était enseigner le scepticisme à la jeunesse que de dérouler devant elle « ce tableau des aberrations humaines. » L'histoire de la philosophie n'est pas une école de scepticisme, mais une école de libéralisme. De même que l'observation des faits, de même la connaissance des systèmes ouvre l'esprit et l'affranchit des préjugés et de l'intolérance. En apprenant que les plus grands hommes se sont trompés, on apprend à croire que l'on peut se tromper soi-même; on apprend aussi à respecter la pensée d'autrui, à admirer les efforts de l'esprit humain, dans ses entreprises même infructueuses; mais on apprend encore quelque chose de plus, c'est qu'en dépit de la diversité et de la contradiction des systèmes, il y a des vérités communes et des vérités qui s'accroissent avec le temps, que chacun peut avoir une portion de la vérité qui n'exclut pas la vérité chez les autres; enfin qu'il y a quelque chose à prendre dans toutes les écoles, et que toutes ont servi la cause de la raison humaine : c'est donc une école d'équité, de bienveillance, de fraternité en même temps que de liberté. Aussi a-t-elle disparu dans la réaction de 1852 : preuve manifeste du libéralisme de cet enseignement.

On voit quelle faible part occupent dans le programme de Victor Cousin les prétendus dogmes imposés, officiels, autoritaires auxquels on soutient que la science tout entière était subordonnée et comme suspendue. Mais ces dogmes qui occupent si peu de place quant à la matière, ne s'imposaient-ils point néanmoins par la forme? Le programme a-t-il ce caractère impérieux, autoritaire, dogmatique qu'on lui impute et qui constituerait, dit-on, une orthodoxie philosophique substituée à l'orthodoxie religieuse?

Oui, sans doute, nous trouvons dès les premières lignes du programme un ou deux articles qui ont un caractère très autoritaire : par exemple : « De la *vraie* méthode philosophique. » Il y a donc une vraie méthode? Les méthodes ne sont donc pas libres? Une philosophie est-elle libre quand la méthode ne l'est pas? Quelle est d'ailleurs cette vraie méthode? La voici résumée dans un autre article en termes qui ne sont pas moins impérieux : « *Nécessité* de commencer l'étude de la philosophie par l'étude de la psychologie. » Ainsi, non-seulement, un tel ordre est établi en fait; mais on en fait une obligation.

Nous reconnaissons qu'il y a là une entreprise contre la liberté; et dans notre programme de 1880, tout en maintenant le même ordre, on a demandé (et c'est nous-même qui avons fait cette proposition), que le professeur fût libre dans la distribution des matières. Maintenant, après avoir reconnu le fait, cherchons à l'expliquer. Pourquoi le programme de 1832 a-t-il été si impératif sur la question de méthode? C'est que là était la révolution. Toute révolution qui veut détruire un abus est obligée pour un temps de limiter la liberté qui ramènerait cet abus. Par exemple, la révolution française ayant détruit le droit d'aînesse a dû limiter la liberté de tester et imposer l'égalité des partages, parce que la liberté de tester aurait ramené le droit d'aînesse. Eh bien! que voulait-on dans le programme de philosophie de 1832? On voulait en finir avec la scolastique, qui, jusqu'en 1830, avait dominé l'enseignement, qui plaçait la logique formelle en tête de la philosophie, l'ontologie abstraite en tête de la métaphysique, et enfin qui subordonnait à la métaphysique elle-même toute la philosophie. On voulait substituer à la scolastique une philosophie moderne, animée de l'esprit de Descartes et de Bacon, de Locke, de Reid et de Kant, et même de Condillac, une psychologie fondée sur l'analyse, sur l'observation et sur l'expérience. Il fallait donc réagir contre de vieilles habitudes. Tous les cours qui se faisaient alors étaient faits dans l'esprit du programme de 1823; tous les manuels suivaient le même ordre. Sans doute les élèves de Laromiguière avaient sauvé quelque peu l'esprit philosophique; mais ils étaient eux-mêmes asservis aux formules du programme. Pour couper court à la méthode traditionnelle, il fallut imposer d'autorité la méthode nouvelle. Aujourd'hui de tels dangers ne sont plus à craindre; nous n'avons pas à redouter trop de métaphysique, ni trop de logique; la méthode expérimentale est suffisamment garantie; elle n'a plus besoin d'encouragement ni de protection. Libre donc aux jeunes maîtres de faire prédominer s'ils le veulent la logique et la métaphysique; la liberté n'a plus de dangers.

Si vous exceptez ces prolégomènes, où les prescriptions par trop impératives du programme pourraient être légitimement critiquées, mais qui n'étaient, après tout, que les précautions de l'esprit moderne contre la scolastique, nous ne rencontrons dans aucun autre texte ces doctrines officielles et brevetées que l'on dénonce aujourd'hui. Voyez, par exemple, la question de l'origine des idées. C'était là cependant, à cette époque, le grand champ de bataille entre les condillaciens et les éclectiques, les uns partisans de l'expérience, les autres de la raison pure. Cependant aucune doctrine particulière n'est, je ne dis pas imposée, mais même indiquée dans le programme. Nous n'y voyons que ces mots : « Origine et forma-

tion des idées. Prendre pour exemple quelques-unes des plus importantes de nos idées. » Peut-on deviner par là si l'auteur du programme est partisan des idées innées ou partisan de la table rase? Peut-être croira-t-on que la solution est indiquée plus loin, car il y a un paragraphe « sur la raison. » Eh bien! non, car la raison n'était pas entendue dans le sens de Kant, c'est-à-dire comme raison pure, comme fournissant des principes et des formes *a priori;* mais elle était définie « la faculté de connaître, » et c'est à elle qu'on rapportait toutes les facultés intellectuelles : conscience, attention, mémoire, etc., sans même que, dans cette énumération particulière, la raison proprement dite fût mentionnée. Dans ce sens, M. Laromiguière, M. de Cardaillac (1) et leurs disciples pouvaient très bien accepter la différence de la sensibilité et de la raison. Ainsi neutralité sur la question fondamentale qui divisait les deux écoles; voici le premier point. En voici un second. Sans doute, la doctrine était spiritualiste, et, sur ce point, il n'y avait pas de différence entre Laromiguière et Cousin. Mais le spiritualisme pouvait-il se manifester sous une forme plus sage et plus discrète que dans les mots que nous avons déjà cités : « Distinction de l'âme et du corps? » C'est à peine si cela même est de la métaphysique, car la distinction de l'âme et du corps est donnée, même empiriquement, par la distinction de la conscience et de la non-conscience. Enfin ces termes mêmes n'impliquaient pas une solution plutôt qu'une autre. Sans doute, la question, en fait, était résolue par l'affirmative; mais le programme n'imposait rien.

Si nous passons à la morale, au lieu de trouver le programme de 1832 trop dogmatique, nous le trouvons, au contraire, tellement élastique et tellement empirique qu'il laisse presque disparaître l'idée d'une morale et la réduit pour ainsi dire à la psychologie. Ce n'est plus qu'une analyse des motifs de nos actions, une description des phénomènes moraux. La loi morale n'est pas même affirmée en tant que loi : ce n'est guère « qu'un sentiment et une notion. » Sans doute, il n'y a pas à soupçonner que l'enseignement de la morale ait été débilité dans l'école de Cousin et de Jouffroy : soit le *Cours de droit naturel,* soit *le Vrai, le Beau et le Bien* nous présentent les doctrines les plus fortes et les plus pures; mais enfin le programme, en morale, est si peu autoritaire

(1) Nous inclinons à croire que M. de Cardaillac a collaboré à la confection du programme et qu'il aura été rédigé en commun par Jouffroy et par lui : ce qui explique le caractère de circonspection et de neutralité qui s'y remarque, et qui est absolument différent de ce que l'on croit aujourd'hui. Si notre conjecture est fondée, il serait vrai de dire que Cousin, aussitôt en possession du pouvoir, aura fait rédiger le programme par ceux-là même qui ne partageaient pas ses idées. Quelle étrange intolérance!

qu'il mériterait plutôt le reproche contraire. Passons enfin à la théodicée, qui, nous l'avons dit déjà, ne paraissait pas même sous son nom et servait seulement d'appendice à la morale. J'y trouve cet article : « Énumération et *appréciation* des preuves de l'existence de Dieu. » Quoi! c'est là un dogme! Énumérer des preuves n'est guère qu'une affaire de statistique et d'histoire : les apprécier, n'est-ce pas l'œuvre du libre examen? Dans aucun des programmes qui ont suivi, une aussi large part n'a été faite à la liberté des professeurs sur cette question souveraine (1).

Ainsi une psychologie expérimentale, terminée par les vues les plus discrètes sur la distinction de l'âme et du corps, une logique presque réduite à la méthodologie de Bacon, de Descartes et de Condillac, une morale indépendante, séparée de la théodicée, enfin une théodicée restreinte considérée, non comme la base, mais comme le couronnement de la science, tel a été le plan que M. Cousin a préparé et fait accepter pour l'enseignement philosophique pendant vingt années.

Bien loin de trouver dans le programme de 1832 cette prédominance exclusive et intolérante des questions métaphysiques et doctrinales, ce qu'on pouvait plus justement lui reprocher, c'est de les avoir trop effacées et de les avoir trop réduites à un rôle subalterne. Et, en effet, à cette époque, c'était une marque d'indépendance et une sorte de révolte que de réclamer pour les questions métaphysiques et religieuses une part plus importante et une place plus élevée. En veut-on la preuve? — Voici deux cours de philosophie de ce temps : celui de M. Gibon (1842), et celui de M. Patrice Laroque (1838, 2e édition). Ces deux philosophes étaient l'un et l'autre des adversaires personnels de M. Cousin. C'étaient aussi deux esprits libres et avancés, nullement suspects, bien au contraire, d'esprit clérical et théologique. Que reprochaient-ils cependant l'un et l'autre au programme de philosophie? C'est précisément l'omission des questions religieuses. Que signalent-ils dans leurs préfaces comme une preuve d'originalité et d'indépendance? C'est d'avoir donné à la théodicée une plus grande importance et de l'avoir placée avant la morale. Voici comment s'exprimait M. Gibon :

(1) Si l'on veut se rendre compte de l'esprit hautement philosophique dans lequel cette question était traitée par l'école éclectique, il faut lire le très beau chapitre d'Émile Saisset sur les preuves de l'existence de Dieu, dans le *Manuel de philosophie* (par A. Jacques, Simon et Saisset). Saisset rejetait la preuve de Newton : il admettait la critique de Kant sur la preuve des causes finales et sur l'argument *a priori;* quant aux autres preuves, elles n'étaient toutes, suivant lui, sous des formes logiques, que l'analyse « du mouvement naturel de l'intelligence humaine qui s'élève d'elle-même à son principe (p. 418); » doctrine qui est précisément celle de Hegel : « Les preuves de l'existence de Dieu ne sont que des expositions, des descriptions de l'élévation du monde à Dieu. » (*Logique*, traduction française, page 294-296, tome I.)

« J'ai donné à la théodicée et à la morale plus d'extension qu'elles n'en ont d'ordinaire dans l'enseignement. La théodicée forme dans ce cours une partie distincte et n'est plus comprise comme complément de la morale... En développant cette partie importante de mon cours, j'ai toujours agi dans la persuasion que j'avais à exercer auprès de la jeunesse un véritable sacerdoce (1). » C'est dans le même esprit d'opposition qu'était écrit le manuel de M. Patrice Laroque. Il se plaignait des progrès du panthéisme, qui « était descendu des chaires supérieures jusque dans les humbles chaires de nos collèges... Prémunir les élèves contre ses atteintes (c'est-à-dire contre la philosophie de Cousin) me semble aujourd'hui un des premiers devoirs de l'enseignement philosophique. » En conséquence, il revendiquait pour la théodicée une place plus élevée dans le programme : « J'ai mis en relief la théologie comme une des parties les plus importantes de l'enseignement... Je tiens plus que jamais à ce qu'on ne la relègue pas dans un coin obscur d'un chapitre de morale, comme le font les philosophes écossais et leurs serviles imitateurs... Il faut ramener notre époque à de fortes croyances... La philosophie d'aujourd'hui doit être essentiellement religieuse. »

On voit par ces paroles (et nous en pourrions citer beaucoup d'autres) quelle étrange méprise commettent les critiques d'aujourd'hui, qui, antidatant des opinions postérieures, croient que le vice de l'enseignement de Cousin a été l'excès du dogmatisme théologique. C'était le contraire que lui reprochait l'opinion libérale, ainsi qu'à Jouffroy, au moins pendant la première partie du règne de Louis-Philippe (2). Au contraire, c'étaient alors les catholiques qui reprochaient à la philosophie de s'avancer sur le terrain religieux et

(1) *Avertissement*, p. VII.

(2) Lorsqu'en 1846 le *Dictionnaire des sciences philosophiques* vint donner un corps à l'ensemble de la doctrine spiritualiste, c'était précisément pour répondre à l'objection, très répandue alors, que l'éclectisme était le scepticisme, et qu'on enseignait toutes les opinions sans en avoir aucune. Ce qui prouve d'ailleurs que ces doctrines étaient des doctrines de conviction, et nullement des dogmes imposés par M. Cousin, c'est par exemple lorsque nous voyons un philosophe aussi indépendant qu'Amédée Jacques, qui allait payer cette indépendance de la perte de sa carrière, républicain ardent et convaincu, ennemi personnel de Cousin et ayant fondé contre lui *la Liberté de penser*, lorsque nous voyons ce même philosophe, écrivant dans son recueil, en 1848, après la révolution de février, ces paroles caractéristiques : « Si l'on entend par philosophie d'état l'enseignement des grandes vérités sociales, nous le disons hautement, l'état n'a pas le droit de s'abstenir... L'état n'est pas athée. Il doit donc enseigner Dieu aux jeunes gens qu'il élève et l'enseigner au nom de la raison humaine et du cœur humain. » (P. 494.) Le même philosophe, dans la même *Revue*, défendait contre le panthéisme allemand le spiritualisme et le théisme cartésien. C'étaient les doctrines de ce temps-là. On peut les trouver superficielles si l'on veut (et peut-être sont-ce les critiques qui sont superficiels), mais on n'a aucun droit de les considérer comme serviles.

qui réclamaient la suppression de la théodicée. On l'a vu par l'amendement de M. de Ségur-Lamoignon, presque adopté par la chambre des pairs, et qui réduisait la philosophie à la logique, à la morale et à quelques élémens de psychologie. L'auteur de cet amendement, en le développant, disait expressément qu'il s'agissait de retrancher « les hautes questions de métaphysique comprises dans la théodicée qui traite des attributs de Dieu. » A la vérité, il n'osait pas dire expressément que l'existence de Dieu serait écartée des cours; mais cela résultait évidemment de la suppression de la théodicée. Étrange revirement des temps et des tactiques politiques! le parti qui proteste aujourd'hui contre la loi athée était alors celui qui voulait retrancher l'idée de Dieu du programme universitaire et prétendait imposer à l'état un enseignement athée!

Il est très vrai qu'à partir de 1842, Victor Cousin fut obligé, par la polémique du clergé, de faire ressortir de plus en plus le caractère spiritualiste de l'enseignement universitaire. Pour donner plus de garanties aux croyances religieuses, il dressa une liste d'auteurs classiques en philosophie, qui devaient servir de modèles, et, en même temps, de limites à l'enseignement. Mais cette liste était-elle si exclusive et si illibérale? Non, sans doute; car, à côté des cartésiens (et Malebranche déjà n'est pas un penseur si timoré), on y voyait figurer Bacon, Locke, Condillac, Ferguson, Charles Bonnet. Si Kant n'y figurait pas, ce n'était pas par suspicion de doctrine (car nous eûmes à l'étudier, en 1848, dans notre concours pour l'agrégation des facultés); mais on le trouvait alors trop difficile pour les élèves, car on peut appliquer à la philosophie ce que Sainte-Beuve disait un jour de la littérature : « Depuis ce temps-là, ô Taine! vous nous avez appris à digérer des pierres! » Nous en dirions volontiers autant à tel philosophe de nos jours. Ce fut pour répondre à ce catalogue d'auteurs officiellement désignés que les jeunes maîtres d'alors : Jules Simon, Émile Saisset, Amédée Jacques, publièrent l'utile et populaire collection Charpentier, qui comprenait les principaux de ces philosophes. Ici encore nous ferons remarquer que cette entreprise fut conçue dans un esprit si peu sectaire que ce fut dans cette collection que parut la première traduction française de Spinoza, par Émile Saisset, traduction que Cousin offrit lui-même à l'Académie des sciences morales. Ainsi, cette école officielle est précisément celle qui, la première, a fait connaître et popularisé en France la philosophie de Spinoza.

Cependant, quand un mouvement est donné, il ne s'arrête pas. Victor Cousin avait été contraint par la polémique religieuse à interpréter, à retirer peu à peu, et enfin à refondre tout entière sa philosophie première. Ce travail, que nous aurons à étudier en détail

et qui ne fut pas tout d'abord très remarqué, finit cependant par lasser et, si j'ose dire, agacer de jeunes esprits que commençaient à tourmenter l'esprit critique, l'esprit voltairien, le besoin d'une philosophie plus concrète, et en même temps, dans un autre sens, le retour aux conceptions allemandes, trop oubliées, mille causes enfin qui devaient amener un renouvellement de la pensée. Tandis que Victor Cousin succombait sous la réaction religieuse et politique, il se préparait contre lui une insurrection, venue d'un côté opposé, qui, s'emparant des griefs précédens, les traduisait en sens contraire. Ainsi la philosophie officielle reprochée à Cousin sous Louis-Philippe signifiait panthéisme, fatalisme, antichristianisme; les mêmes mots répétés depuis signifièrent théisme obligatoire, spiritualisme de commande. Cette nouvelle objection a fait oublier l'ancienne. Antidatée par les jeunes générations qui ne savent pas l'histoire, elle s'applique aujourd'hui à tout le règne de Cousin, tandis que tout au plus pourrait-elle se justifier pour les dernières années de son gouvernement, et qu'elle a surtout pour raison d'être les écrits qui ont suivi sa chute.

Nous reconnaissons volontiers qu'à partir de 1830 Victor Cousin, préoccupé de son œuvre pratique, a cessé de pousser son école dans les recherches de théorie et l'a trop exclusivement renfermée dans l'étude de l'histoire de la philosophie, fort utilement d'ailleurs. Mais la philosophie n'est pas seulement une science, elle est aussi un moyen de culture intellectuelle et morale, une école d'examen, de tolérance, de réflexion, d'ouverture d'esprit, en un mot, un puissant engin de civilisation libérale : or la philosophie ainsi entendue est entrée pour la première fois, par Victor Cousin, dans l'enseignement public et, par son énergique volonté, elle a été mise à l'abri de tout contrôle et de toute tutelle du clergé. Par lui aussi, l'esprit de la philosophie moderne, de Bacon et de Descartes, de Locke et de Leibniz, de Montesquieu et de Rousseau, de Reid et, en une certaine mesure, de Kant, s'est introduit dans les écoles, dégagé de toute scolastique, à moins qu'on n'entende par scolastique la philosophie elle-même. Tout en fixant des limites qui étaient dans la nature des choses et du temps, et sans lesquelles il n'y aurait pas eu de philosophie du tout, il a cependant établi des cadres qui rendaient possibles et faciles tous les progrès futurs au fur et à mesure des besoins et du progrès naturel des esprits. Il est donc permis de dire qu'en fondant au prix de sa popularité une œuvre si importante, il a rendu à la France un service qu'aucun patriote ne doit oublier.

PAUL JANET.

LA RÉFORME

DES

ÉTUDES CLASSIQUES

Les changemens introduits, en 1880, dans le plan d'études et les programmes de l'enseignement secondaire classique ont à peine eu le temps d'être éprouvés, et voici que déjà, vivement contestée par un grand nombre de publicistes, leur vertu trouve dans l'université même d'ardens contradicteurs. C'est le sort de toutes les réformes faites sous l'impression d'un mouvement d'opinion déréglé de provoquer ainsi d'énergiques et très promptes réactions. Il n'y a de durable et de fécond, surtout en matière d'éducation, que les progrès lents; les révolutions n'y ont jamais eu beaucoup de succès. En 1793, la convention, à qui l'audace réussit en tant d'autres points, bouleversa l'ancienne organisation des études et prétendit lui substituer un système d'instruction entièrement nouveau. On sait ce qu'il advint de l'expérience : une montagne de projets, de motions, de décrets, de déclarations de principes où se rencontraient quelques formules heureuses, beaucoup d'utopies et pas une œuvre, si ce n'est, tout à la fin, un vain essai d'organisation des écoles centrales. Il fallut le consulat et le génie de Bonaparte pour restaurer dans le pays de Bossuet l'étude des belles-lettres, rendre à la jeunesse ses vieux collèges et renvoyer les idéologues à leurs chimères.

Nous n'en sommes pas encore là, grâce à Dieu; l'essai qui se poursuit depuis trois ans n'est pas aussi radical qu'on aurait pu l'appréhender. Après la guerre, dans le naufrage où tant d'autres choses ont sombré, on pouvait tout craindre de l'espèce de fièvre

qui s'était emparée des meilleurs cerveaux. Il fallait aussi redouter les effets de cette disposition, devenue particulière à l'esprit français, qui ne nous permet plus de supporter une défaite sans en rejeter le crime sur le gouvernement que nous acclamions hier et sur les institutions qui faisaient auparavant notre orgueil.

L'université, j'entends nos trois ordres d'enseignement, subit la loi commune; elle ne fut guère épargnée dans le concert de récriminations qui s'éleva de tant de côtés alors et qui donna à l'Europe une si haute idée de notre dignité dans la mauvaise fortune. On lui fit son procès comme si, dans ce grand désastre, où personne ne voulait accepter virilement sa juste part de responsabilité, elle eût spécialement à se reprocher des torts graves. Il fut admis, convenu que, si nos armes avaient été malheureuses, la faute en devait être imputée dans une notable mesure à l'infériorité de nos écoles. Quelqu'un avait déjà dit assez imprudemment que c'était l'instituteur primaire qui avait vaincu l'Autriche à Sadowa. Le mot avait fait fortune. On le reprit, on le commenta et on le développa de mille manières. Il devint, par une application douloureuse aux conjonctures du moment, une sorte d'axiome qu'il ne fut plus permis de discuter et sur lequel chacun de se jeter, avec la prédilection que nous avons toujours eue pour les formules toutes faites, celles qui dispensent d'approfondir et de penser par soi-même. La presse fit là son office ordinaire : au lieu de guider l'opinion publique, elle la suivit; au lieu de la mettre en garde contre des entraînemens désordonnés et des préventions irréfléchies, elle s'y abandonna complètement elle-même. Bref, ce fut pendant plusieurs années un *tolle* général contre notre système d'études et particulièrement contre les études classiques.

Attaquées de tous côtés, mal défendues, sinon abandonnées par ceux-là même qui avaient charge de les défendre, il semblait qu'elles fussent menacées d'une destruction complète. Elles n'ont été qu'amoindries et mutilées. Rendons-en grâce au conseil supérieur de l'instruction publique : s'il a fait du mal, il faut lui savoir gré de n'en avoir pas fait davantage.

Ses origines, sa composition, le mouvement dont il était l'expression et qui avait envoyé siéger sur ses bancs, non les plus sages et les plus autorisés, mais les plus ardens, l'étroite dépendance de la plupart de ses membres à l'égard d'une administration très puissante et qui se présentait armée des projets les plus subversifs, le secret de ses délibérations et l'absence de la garantie que les idées modérées trouvent dans la publicité de leurs manifestations, tout semblait autoriser les plus vives alarmes. Par bonheur, les choses ont mieux tourné. Comme il arrive souvent, l'institution, vicieuse au fond, née d'une pensée de revanche et de

combat, s'est trouvée corrigée dans la pratique par certains tempéramens qui s'imposent parfois aux assemblées les plus révolutionnaires. Il a suffi de la présence, dans le conseil supérieur de l'instruction publique, d'une minorité, très petite par le nombre, considérable par le poids et l'autorité de ses membres, pour faire reculer sur plus d'un point les novateurs à outrance. Le sacrifice qu'on méditait n'a pu être consommé; l'exécution ou, si vous l'aimez mieux, la réforme n'a été que partielle.

Reste à savoir, et c'est ce que nous nous proposons de rechercher, jusqu'à quel point elle s'imposait, quels en ont été le caractère et les traits généraux, et si les résultats qu'on s'en promettait répondent aux espérances de ses auteurs.

I.

Tout d'abord, et pour prendre ces trois questions dans leur ordre logique, rappelons aussi brièvement que possible, les principales critiques dont notre enseignement secondaire était l'objet de la part des publicistes avant la réforme de 1880.

Ces critiques étaient de plusieurs sortes : les unes générales et les autres particulières. Ceux-ci s'attaquaient au fond même des études classiques, c'est-à-dire au latin et au grec et poursuivaient nettement leur destruction; ceux-là se bornaient à demander qu'on en réduisît le domaine et qu'on augmentât celui des sciences, des langues vivantes, de l'histoire et de la géographie. Un autre groupe était surtout partisan de l'introduction, dans l'enseignement des langues anciennes, de nouvelles méthodes plus en rapport avec les progrès de la linguistique et de la philologie.

De ces trois opinions, la première ne comptait, à vrai dire, presque aucun partisan dans l'université ni parmi les écrivains ayant quelque autorité. Mais elle n'en était pas moins dangereuse. La foule et beaucoup de politiciens lui étaient acquis : ceux-ci pour suivre celle-là, celle-là par ignorance et par une suite de ses instincts égalitaires. La démocratie n'aime pas les lettres, et peut-être n'a-t-elle pas tort. Elles sont de leur nature trop aristocratiques et tiennent au passé par trop de liens pour ne pas lui être suspectes. Il n'y a pas un vrai lettré qui ne soit un peu *vieille France*, et la vieille France n'est pas, comme on sait, très en odeur de sainteté par le temps qui court. Les sciences offrent moins de dangers. Un savant méprise nécessairement un peu le passé; il ne peut avoir, en tous cas, pour lui qu'une tendresse toute platonique; il ne vit pas dans la familiarité des anciens; il n'en fait pas le charme de son existence, il n'entretient pas avec eux ce commerce intime et délicat qui rend si pénibles ensuite certains contacts. Il marche les yeux fixés

vers l'avenir; du haut de sa chaire ou du fond de son laboratoire, sa pensée s'élance à la conquête du monde matériel, soumis à ses lois, vaincu par la toute-puissance de sa méthode et de ses instrumens. Or il n'y a là rien qui puisse déplaire à la démocratie : les sciences, qu'elles le veuillent ou non, travaillent pour elle; après l'avoir affranchie au XVIIIe siècle, lui avoir donné l'empire ensuite, elles ouvrent à son imagination d'éblouissantes perspectives de bien-être, de richesse et de bonheur. Comment lutter contre de pareilles séductions? Les lettres, les pauvres lettres n'ont pas d'argumens de cette puissance à leur service; elles ne constituent, en somme, qu'un fort médiocre placement, c'est-à-dire une anomalie dans une société comme la nôtre, éprise de gros dividendes et folle de jouissances. S'adressant aux facultés supérieures de l'homme, au lieu de le prendre par ses bas instincts, elles sont vaincues d'avance toutes les fois que c'est le nombre et non l'élite qui règne.

Le trait commun de la plupart des projets d'instruction publique qui datent de l'époque de la révolution, c'est l'énorme prépondérance des études scientifiques. Condorcet, dans ses instituts qui servirent de modèle aux écoles centrales, leur avait déjà fait la part du lion : sur quatorze cours et sur quatorze professeurs, il leur en attribuait libéralement douze, et, s'il n'osa pas aller jusqu'à supprimer complètement le latin, il entendait bien en réduire l'étude à la plus simple expression. Il lui paraissait très suffisant de « mettre les élèves en état de lire les livres vraiment utiles écrits dans cette langue. » Quant à la connaissance approfondie des littératures anciennes, il la tenait pour « plus nuisible qu'utile. » Les auteurs de la loi du 3 brumaire an IV, Lakanal et Daunou, sans professer pour les lettres un aussi souverain dédain, ne laissèrent pas néanmoins, eux aussi, de les sacrifier.

Dans les anciens collèges, les classes de grammaire et de belles-lettres duraient huit ans sans interruption. Dans les écoles centrales, il n'y eut plus de classes proprement dites; on leur substitua de simples cours isolés, sans liens d'aucune sorte entre eux, et leur durée, pour les lettres, fut ramenée à quatre années. Encore eut-on soin de séparer les cours de grammaire de ceux de belles-lettres par un intervalle de deux années, entièrement consacrées aux sciences; si bien qu'après avoir appris de douze à quatorze ans les premiers élémens des langues grecque et latine et commencé de traduire les auteurs faciles, les élèves des écoles centrales demeuraient ensuite vingt-quatre mois sans faire un thème ni une version. Autant eût valu supprimer complètement l'étude des langues anciennes.

La convention recula devant cette extrémité ; mais ce n'est pas, aux yeux de ses dévots, une raison suffisante. Il faut reprendre la

tradition, renouer la chaîne en ce point comme dans le reste. La révolution a condamné les études classiques; la démocratie n'en demande et n'en veut pas savoir davantage; un peu plus tôt, un peu plus tard, elle les supprimera.

« Faire des hommes modernes, suivant l'expression de Condorcet, adapter les intelligences aux nécessités du temps présent, » à la bonne heure, et voilà qu'elle comprend.

Parlez-lui des sciences et des vérités positives qu'elles enseignent; elle ne connaît et ne voit rien au-delà de cette pédagogie étroite et bornée : ni les vérités morales, ni les beautés littéraires, ni l'éloquence, ni la poésie. A quoi servent ces choses dans la lutte pour la vie? Quel profit immédiat et prochain, escomptable en belles espèces sonnantes, la jeunesse en tire-t-elle? Peu ou point. La cause est entendue. Ainsi raisonnaient et raisonnent encore, avec cette apparence de logique brutale mais simple qu'affectionne la foule, les partisans de la suppression radicale des études classiques.

Les partisans d'une réforme partielle avaient de meilleurs arguments à faire valoir. Il est clair, en effet, que tout n'était pas pour le mieux dans le régime et les programmes de nos collèges avant 1880. En bien des points, ce régime et ces programmes étaient vicieux ou attardés. Déjà, dans les dernières années de l'empire, ils avaient été l'objet de critiques dont la vivacité n'excluait pas toujours la force; déjà, peut-être me permettra-t-on de le rappeler sans fausse modestie filiale, des mesures d'une importance considérable avaient été prises. La création de l'enseignement secondaire spécial et de l'École normale de Cluny avait commencé d'attirer du côté des carrières industrielles et commerciales une foule de jeunes gens qui encombraient naguère, sans profit pour eux-mêmes et au grand détriment des études, les classes de nos lycées. La transformation des collèges communaux en collèges d'enseignement spécial, si malheureusement arrêtée depuis que nos législateurs sont les maîtres absolus de l'administration, était en train de se faire, grâce à l'action exercée par un pouvoir énergique sur les municipalités. Enfin, par la fondation du lycée de Vanves, on était entré dans la voie où le peuple le plus pratique du monde, les Anglais, nous ont précédés de plusieurs siècles : de grandes maisons d'éducation plus confortables, plus vastes, mieux outillées sous le rapport des exercices physiques, allaient être établies dans les environs de Paris.

L'argent n'était pas alors ce qu'il est devenu depuis... le moindre souci des chambres et du gouvernement. Il fallait compter et beaucoup. Les commissions du budget n'étaient pas commodes sous l'empire; elles ne remuaient pas comme aujourd'hui les millions

à la pelle, avec cette largesse de parvenus qui distingue le régime actuel. On était obligé d'aller doucement, très doucement; cependant on allait, on marchait, et peut-être serait-on arrivé tout aussi vite et à de meilleurs résultats, sans engager, comme on l'a fait, de folles dépenses et sans dilapider la fortune publique. La guerre arrêta ce mouvement; mais il ne tarda pas à être repris par d'autres mains et dans les conditions particulièrement favorables que nous indiquions tout à l'heure. Un philologue distingué, très au courant des méthodes et de la pédagogie allemandes, M. Michel Bréal, donna le signal dans un livre dont le titre modeste cachait mal l'importance. Peu après, un philosophe éminent, qui se trouvait alors porté par le courant et qui a pu depuis mesurer le degré d'ingratitude et d'envie dont le souverain est capable, M. Jules Simon, redevenu ministre de l'instruction publique, prenait hardiment l'initiative de changemens importans dans le régime intérieur des collèges et les études classiques. La circulaire du 27 septembre 1872 parut, et la question passa du domaine de la théorie dans celui de la pratique. L'expérience, il est vrai, dura peu; les ministres du 24 mai ne la poursuivirent pas. Toutefois, un grand pas avait été fait : un coup décisif se trouvait avoir été frappé d'une main résolue sur le vieil édifice universitaire, la brèche était ouverte; trop heureux si, pour introduire dans la place de dangereuses innovations, on ne l'eût pas agrandie.

Les changemens inaugurés par la circulaire de M. Jules Simon n'avaient pas, en effet, la prétention de constituer une révolution. Ils n'étaient, pour la plupart, que la mise en pratique d'améliorations étudiées depuis longtemps et réclamées par les hommes les plus compétens. Ainsi, de l'aveu général, la part laissée au développement des facultés physiques dans les établissemens universitaires était absolument insuffisante. La gymnastique, les exercices militaires, l'équitation, l'escrime, la natation, l'usage des grandes promenades hors la ville, avaient grand besoin d'y être encouragés et surtout réglés. Sous ce rapport, l'université retardait de beaucoup sur ses rivaux, et ne pouvait que gagner à suivre leur exemple, au lieu de les persécuter comme elle l'a fait depuis.

Pareillement l'enseignement des langues vivantes, et surtout le profit que les élèves en retiraient, avait toujours été des plus faibles. La nécessité d'en aborder beaucoup plus tôt l'étude s'imposait avec une entière évidence. On pouvait donner plus de place à l'histoire; on en devait faire une à la géographie, qui n'en avait pas de bien déterminée dans les anciens programmes. Non pas qu'elle fût aussi complètement négligée qu'on l'a prétendu, ni qu'elle mérite entièrement l'importance qu'on serait trop disposé à lui accorder de nos

jours. Il faut se défier des engouemens passagers et surtout des généralisations. Que leur ignorance en géographie ait fait commettre quelques bévues à nos officiers d'état-major en 1870, c'est possible; mais de là à crier par-dessus les toits qu'elle nous a perdus, il y a loin. Les généraux de la république n'étaient pas de bien grands clercs; ils auraient eu vraisemblablement quelque peine à passer un examen même très sommaire sur les affluens de l'Escaut ou de la Meuse. Leurs reconnaissances de cavalerie ne manquaient pourtant pas d'habileté, que nous sachions, et si je ne craignais d'avancer une opinion qui parût irrespectueuse, j'oserais dire que la lecture minutieuse des meilleures cartes ne vaudra jamais à la guerre le secours d'un bon paysan campé de gré ou de force à cheval, entre deux dragons le pistolet au poing. Nous avons, sans plus de façons, parcouru bien des fois l'Europe, et, pour si vieux qu'il soit, il faudra toujours en revenir à ce moyen. D'ailleurs, et ces réserves faites, l'enseignement de la géographie comportait à coup sûr les encouragemens qu'il a reçus, et l'on ne peut que louer M. Jules Simon d'avoir été le promoteur de l'importante extension qu'il a prise.

D'autres parties encore de nos études classiques comportaient depuis longtemps quelques retouches. L'usage des récitations, la pratique des devoirs écrits en général, et des thèmes en particulier, étaient devenus abusifs; en revanche, le temps consacré aux exercices parlés et aux explications semblait insuffisant. Les récitations sont excellentes, surtout dans les classes élémentaires; elles développent la mémoire, font l'éducation de l'oreille, et, par ainsi, préparent l'esprit à mieux goûter un jour le charme des grandes et belles formes littéraires. Mais il ne faut pas, en bonne pédagogie, que la forme passe avant le fond, et, sous ce rapport, la répétition trop fréquente des exercices où la mémoire joue le principal rôle est certainement un écueil.

Les devoirs écrits n'offrent pas ce même inconvénient; au contraire, ils exigent un effort personnel très fécond, mais encore faut-il qu'ils ne soient ni trop longs, ni trop nombreux pour ne pas perdre en grande partie leur vertu et pour ne pas devenir écrasans ou fastidieux. L'explication à livre ouvert, en classe, de larges morceaux de prose ou de poésie, accompagnée d'interrogations et de commentaires, peut, dans une certaine mesure, y suppléer. De très bons esprits le pensaient et le pensent encore. En tout cas, ce que personne ne contestait, c'était la nécessité de prendre sur les anciens exercices le temps indispensable aux nouveaux, sous peine de surcharger les élèves au-delà de toute raison. L'université n'enseignait, dans le principe, que le latin et les mathématiques, avec un

peu d'histoire et de géographie dans les classes de lettres et un soupçon de physique, de chimie et d'histoire naturelle dans les classes de sciences; seuls les mathématiques et le latin avaient leurs professeurs particuliers. Elle enseigne aujourd'hui toutes les sciences ou peu s'en faut, toute l'histoire, toute la géographie, la philosophie, le grec, le latin, le français, les langues vivantes; ses programmes, à force de s'enfler, ont fini par devenir une véritable encyclopédie. Par suite, et du moment qu'on se proposait d'y attribuer une plus large place à certaines études, on était fatalement conduit à restreindre les autres.

Mais, — et c'était ici le point délicat, — que devait-on sacrifier et que devait-on conserver? Les esprits prudens et modérés, comme M. Jules Simon, repoussaient très loin l'idée de supprimer l'étude des langues anciennes ou même seulement d'en diminuer l'importance. A leurs yeux, c'eût été « un véritable crime que de renoncer à recevoir directement de tant de maîtres incomparables les plus hautes leçons de l'art, de la morale et de la logique (1). » Pour gagner du temps, on devait se contenter d'enseigner le grec et le latin suivant une méthode plus simple et par des procédés abrégés. Il ne fallait plus l'enseigner comme au XVIIe siècle, où le latin était encore une langue vivante, où Descartes était presque obligé de s'excuser de donner en français son discours *de la Méthode*; il fallait désormais étudier les langues en vue de les comprendre et non de les parler ou de les écrire avec une perfection relative.

C'était, sous une forme plus saisissante par sa concision même, l'idée déjà mise en avant par M. Bréal et propagée par le groupe dont nous parlions tout à l'heure. Seulement, où M. Jules Simon, avec son tact supérieur, se contentait d'indiquer la voie dans laquelle il convenait de s'avancer avec beaucoup de ménagemens, M. Bréal et les philologues de son école voulaient une révolution complète. A leurs yeux, la grande erreur de la pédagogie française était de ramener toute l'instruction à la forme, au style. Pour l'université, « l'art d'écrire, c'était l'art de penser (2). » L'honnête homme, au sens complet que nos pères donnaient à ce mot, voilà l'idéal arriéré que nos professeurs avaient en vue. Il se pouvait que nos lycées fissent des hommes « sachant diriger leur esprit d'une manière sensée et droite et trouvant pour leurs pensées une expression toujours naturelle et juste; » ils étaient incapables de former des intelligences susceptibles « de découvrir et d'observer les faits. » Sans doute, nos bons écoliers de sixième savaient déjà tourner fort

(1) M. Jules Simon, circulaire du 27 septembre 1872.
(2) Michel Bréal, *Quelques Mots sur l'instruction publique.*

galamment un thème latin, et les annales du concours général sont pleines de copies qui dénotent chez nos rhétoriciens une habileté de composition qu'on ne rencontrerait pas facilement chez les jeunes gens du même âge en Allemagne. Mais, « écrire en latin, est-ce donc une chose si précieuse en soi et d'une influence si salutaire qu'il faille le plus tôt possible et par tous les artifices en fournir les moyens aux enfans? » Ces pièces de montre, que prouvaient-elles? Rien, si ce n'est qu'avec l'aide de Lhomond et de leurs dictionnaires, des intelligences, d'ailleurs fort ordinaires, arrivent aisément à briller dans des exercices qui n'exigent que peu ou point de recherches personnelles.

Tout autre et bien supérieure était la pédagogie allemande. Là, point de ces grammaires qui réduisent l'enseignement à un simple exercice de mémoire et qui « rendent superflu même le plus léger effort de la raison. » Point de ces dictionnaires si riches et si détaillés semblables à des machines perfectionnées qui suppriment la peine et dispensent de la réflexion. Très peu de ces devoirs écrits qui prennent à nos écoliers le meilleur de leur temps pour un si mince profit. En revanche, de longues et nombreuses explications, portant non plus seulement, comme chez nous, sur des parties d'auteurs et par cela même dépourvues d'intérêt, mais sur des ouvrages entiers : tout César, tout Virgile, tout Horace et tout Sophocle. Dans les études grammaticales, au lieu des procédés empruntés par l'université aux jésuites, on avait recours à la méthode historique et philosophique. Au lieu de faire apprendre par cœur aux enfans des règles douteuses et des exemples souvent peu pertinens, on les exerçait à se rendre compte de la raison d'une construction, de la valeur primitive des cas, du sens originaire des mots. On leur « ouvrait des vues sur l'histoire du langage, en les initiant au lent travail qui les modifie et les renouvelle. » On allait jusqu'à leur donner quelques notions de phonétique. Enfin, et pour tout dire en un mot, on ne sacrifiait pas comme chez nous le fond à la forme, et ce que les études classiques perdaient peut-être en éclat, elles le regagnaient largement en solidité.

Telles étaient au résumé les principales critiques adressées de divers côtés à notre enseignement secondaire et devant lesquelles allait se trouver le nouveau conseil institué par la loi du 27 février 1880. Sa tâche, on le voit, n'était pas aisée : il avait à compter avec trois opinions principales, à choisir entre trois systèmes : ou la suppression radicale des études classiques; ou de simples retouches renouvelées de M. Jules Simon ; ou de larges mutilations pratiquées dans les anciens programmes et coïncidant avec l'introduction de méthodes et d'un esprit entièrement nouveaux dans nos études. Ajoutez à cette difficulté les complications qui naissent fatalement du choc des

idées et des personnalités dans les assemblées nombreuses, où chacun tire nécessairement à soi, sans se préoccuper des proportions générales et des harmonies nécessaires, et vous ne serez plus étonnés qu'une œuvre conçue parmi tant d'incohérences soit déjà si controversée.

II.

Cette œuvre, on devait le prévoir, ne pouvait être et n'a été, en réalité, qu'une mauvaise transaction. Placé entre des opinions extrêmes et qu'il jugeait également dangereuses, le conseil supérieur « a essayé d'être modéré. » On lui en a fait un mérite ici même et nous souscrivons, volontiers, en ce point et dans cette mesure un peu négative au jugement porté sur lui par un de ses membres les plus éminens (1). Il a essayé, c'est convenu, ses intentions étaient pures, soit; mais allons aux faits et tâchons d'en préciser les caractères.

Le trait dominant des programmes de 1880, c'est la prépondérance du français. Dans l'ancienne organisation des études, les langues anciennes, le latin surtout, tenaient la tête : l'étude de la langue et de la littérature nationales ne venait qu'ensuite. Il était reçu que la meilleure manière d'apprendre le français, c'était encore de traduire beaucoup de latin et de grec. On pensait que les versions et les rédactions d'histoire suffisaient jusqu'à la seconde ou la rhétorique en tant qu'exercices de style, et l'on considérait comme superflu de permettre à des enfans ayant moins de quinze ou seize ans d'exprimer leurs idées propres dans la langue maternelle.

Aujourd'hui, quelle différence ! En additionnant pour une semaine, dans toutes les classes, le nombre d'heures attribuées à chaque enseignement, on trouve pour le français 51 heures, pour le latin 39, pour le grec 20, pour l'allemand ou l'anglais 33, pour les sciences 38, pour l'histoire et la géographie 36 : c'est-à-dire que les rôles sont absolument intervertis. La latin n'a pas seulement perdu son antique suprématie : serré de près par les sciences et par l'histoire, il n'entre plus que pour un sixième environ dans les études classiques. On le commence deux ans plus tard, et on lui consacre beaucoup moins de temps et d'exercices qu'autrefois. Est-ce un bien, et que penser d'un changement aussi radical? Quelles sont les raisons qui ont décidé le conseil supérieur à bouleverser aussi complètement l'ancien ordre de choses (2)? On eût compris qu'il

(1) Voir l'article de M. Boissier, dans la *Revue* du 1er septembre 1880.

(2) Il est fâcheux que l'opinion publique en soit réduite, sur ce point capital, à de simples conjectures. Seul parmi toutes les assemblées électives, le conseil supérieur

se résignât, pour alléger des programmes déjà trop surchargés de matières, à prendre quelques heures par semaine au latin, pour les répartir d'une façon plus équitable entre d'autres branches de connaissances plus négligées. Mais le détrôner comme on l'a fait, le subalterniser si complètement au français, le traiter sur le même pied que les sciences et l'histoire, lui enlever deux années sur huit, et cependant lui prendre ses meilleurs exercices, ou les réduire au point d'en changer complètement le caractère, c'étaient là des innovations bien risquées, et l'on concevrait difficilement qu'une réunion d'hommes graves s'y fût laissé entraîner, si nous n'avions déjà tant d'exemples de la toute-puissance des bureaux en France. Oui, il ne s'est pas rencontré dans cet aréopage universitaire une majorité assez indépendante et assez résolue pour arrêter au passage cette mutilation de nos vieilles études classiques. La coalition des bureaux avec les membres fonctionnaires et les *jeunes* du conseil l'a emporté : la déchéance du latin a été décrétée non par un coup d'autorité ou par une surprise, — la blessure n'eût pas été si profonde, — mais après mûres délibérations entre gens auxquels ne manquaient certes ni les lumières ni la compétence. Par un raffinement de coquetterie, c'est au premier conseil élu de l'université qu'on a demandé le sacrifice raisonné des plus vieilles et des plus nobles traditions universitaires. M. Jules Ferry venait déjà d'exécuter les jésuites, et de cette vilaine besogne il avait rejailli sur sa personne plus d'éclaboussures que d'honneur; il ne lui a pas déplu de trouver des collaborateurs dans la nouvelle œuvre de destruction qu'il méditait. Et il les a trouvés ! L'urgence de cette destruction était-elle donc si démontrée ? La cause du latin n'était-elle plus défendable ? Est-ce que, par hasard, il serait devenu ridicule et suranné de penser avec tout le XVIIe et les meilleurs esprits du XVIIIe siècle, avec Bossuet et Racine, avec Fénelon et Rollin, que, pour élever une intelligence, orner un esprit, former une âme, la palme restera toujours à l'étude des langues et des littératures anciennes? Et serait-ce donc une hérésie d'estimer plus, au point de vue de la haute culture morale que nos lycées doivent à la jeunesse, une page de Tacite ou de Virgile qu'un théorème de géométrie ? La thèse est vieille, sans doute, et il faut un certain courage, aujourd'hui, pour la défendre contre les prétendus progrès de la pédagogie moderne. Mais en quel temps et sous quel régime sa supériorité s'est-elle marquée d'une façon plus

de l'instruction publique fonctionne et légifère à huis-clos. Les procès-verbaux de ses séances ne sont même pas régulièrement tenus à jour, ou, s'ils le sont, c'est d'une façon très sommaire. En tout cas, la communication n'en est pas autorisée. C'est là une lacune que nous signalons aux législateurs à venir. Il n'est pas bon qu'une assemblée qui a la prétention d'être représentative demeure en dehors des conditions et des formes du système représentatif.

saisissante? S'il est une vérité démontrée (1), c'est la nécessité pour une démocratie, de résister à ses tendances égalitaires sous peine de tomber bientôt dans la plus basse démagogie. Que le conseil municipal de Paris devienne le maître de la France, son premier soin sera de supprimer ou d'abandonner à elles-mêmes les hautes études, et spécialement les études classiques, pour appeler indistinctement tous les Français à l'instruction intégrale et moyenne qui est le droit de chacun. Ainsi le veut la doctrine. Or qu'a fait le conseil supérieur de l'instruction publique en dépossédant le latin, si ce n'est un premier pas dans cette voie du nivellement à outrance? Au lieu de résister à l'entraînement général, comme il semblait que ce fût son rôle et sa fonction, il a pactisé avec l'ennemi, je veux dire avec ceux qui ne sentent pas la nécessité de conserver au milieu d'une société qui craque de toutes parts, quelques points fixes, quelques institutions, fussent-elles un peu vieillies, auxquelles puissent se rattacher encore les esprits d'élite!

Cette première concession admise, les autres allaient de soi. Le latin était la clé de la position; l'abandonner c'était, *a fortiori*, livrer le grec. Encore si le conseil avait eu le courage de le sacrifier entièrement; s'il eût fait ce raisonnement: « Autant les études latines ont toujours été florissantes dans nos collèges, autant les études grecques y languissent. Pour sauver les unes, abandonnons les autres. Lâchons l'ombre et gardons la proie, gardons-la tout entière! » Cette amputation, sans doute, eût été douloureuse; mais enfin elle pouvait se défendre; elle avait un mérite au moins, celui de la netteté. Pour sauver son navire, un bon capitaine n'hésite pas, le cas échéant, à couper son grand mât. Le conseil a reculé devant cette extrémité: il a préféré transiger, faire pour le grec ce qu'il avait déjà fait pour le latin: lui prendre une partie de ses exercices et du temps qui leur était consacré, le réduire à l'état d'accessoire. Il n'était pourtant pas difficile de prévoir que l'université, qui avait déjà, même à Paris, tant de peine à former en six ans de médiocres hellénistes, n'en formerait plus en quatre ans que d'exécrables. La langue grecque est une des plus riches et des plus compliquées qui soient; pour avoir quelque chance d'en bien posséder un jour le mécanisme, il importe de lui consacrer, dès les premières années du collège, quelques heures par semaine. En retarder l'étude jusqu'en quatrième, alors que la mémoire n'est déjà plus aussi fraîche, l'oreille aussi souple et que des exercices plus attrayans sollicitent l'attention des élèves, c'était s'exposer presque infailliblement et sans aucune compensation à une perte sèche.

(1) Elle l'a été, tout dernièrement encore, avec une grande supériorité de talent, par M. Frary dans son *Manuel du démagogue*.

Il est vrai, dira-t-on, que cette mutilation a rendu possible l'extension très notable d'autres branches d'étude. Les langues vivantes, l'histoire et la géographie, les sciences y ont gagné. L'objection a sa valeur, surtout en ce qui concerne l'allemand et l'anglais, et ce n'est assurément pas nous qui y contredirons. Notre génération a trop souffert de la mauvaise distribution des cours de langues modernes et de l'infériorité du personnel enseignant dans cette partie, pour ne pas applaudir énergiquement aux efforts qui ont été faits pour les relever. La grande majorité des collégiens n'emportaient autrefois de leurs cours d'allemand ou d'anglais que des notions très insuffisantes et qui ne tardaient pas à se perdre entièrement. Cela tenait à ce que ces cours commençaient beaucoup trop tard et n'étaient le plus souvent confiés qu'à des professeurs de rencontre. Il y avait un peu de tout dans ce personnel hybride et cosmopolite : même des Polonais sans ouvrage et des Hongrois qui avaient eu des malheurs. L'université recueillait volontiers ces épaves de la révolution internationale et leur ouvrait libéralement ses écoles, sans exiger d'eux aucune garantie de grade ni d'honorabilité. Il suffisait de se dire persécuté et d'avoir plus ou moins trempé dans une ou deux conspirations pour être admis.

En 18.., le professeur d'allemand du lycée, — un fort digne homme d'ailleurs, — avait été condamné deux fois à mort dans son pays; nous l'admirions beaucoup à cause de cette double auréole, mais nous ne lui permettions pas de faire son cours, et sa classe était un véritable charivari. De temps en temps, quand nous avions été bien sages, il nous racontait ses prisons et nous inspirait le mépris de la police. Nous l'avions surnommé Silvio Pellico, il le savait et il en était fier. Il est mort fou : j'en ai toujours eu des remords. Grâce à Dieu, cette race a disparu : l'agrégation des langues vivantes, instituée en 1864, a fait des professeurs d'allemand et d'anglais les dignes émules de leurs collègues, et cet enseignement, tel que l'ont organisé les nouveaux programmes, donne, de l'avis unanime, les meilleurs résultats.

L'histoire n'appelait pas à beaucoup près et n'a pas reçu du conseil supérieur un développement aussi considérable. Elle s'était déjà, depuis de longues années, taillé dans nos études un large domaine, et ses maîtres n'étaient pas de ceux qui avaient jeté le moins d'éclat sur notre enseignement secondaire. On l'oublie peut-être trop aujourd'hui. Le goût, — pour ne pas dire la mode, — a changé : de nouvelles tendances, importées après la guerre et qui ont pour elles le prestige qui s'attache toujours au succès, sont en train de modifier le caractère de notre enseignement supérieur. Nous sommes bien toujours le même peuple, un peu singe de nature, et ne sachant jamais se tenir à égale distance de l'imitation servile

et de la présomption. Après Rosbach, il y eut en France un engouement ridicule pour la discipline prussienne. On crut avoir tout réparé en introduisant dans nos régimens l'usage des coups de bâton : quelques années plus tard, les gardes françaises passaient à l'émeute et prenaient la Bastille. Présentement nous sommes menacés d'une invasion des méthodes et de la pédagogie allemandes. Naturellement, ces tendances ont réagi sur le conseil. Il a pensé qu'il devait non-seulement attribuer un plus grand nombre d'heures aux études historiques dans nos collèges, mais encore et surtout y faire une plus large place à la connaissance des institutions, des mœurs et des usages. Par exemple, en sixième aujourd'hui, le professeur est tenu de faire connaître à ses élèves la société brahmanique, les lois de Manou, le bouddhisme, et, pour les mieux préparer à ces études un peu arides, on les initie dès la septième aux beautés de la constitution de 1875. Pauvres petits cerveaux, comme on vous bourre et comme vous étiez plus heureux, au temps jadis, alors qu'on se contentait de vous raconter l'histoire sainte d'après la Bible et l'Égypte d'après Hérodote! Elle était peut-être moins scientifique cette pédagogie-là; elle n'embrassait pas de si larges horizons à coup sûr. Le monde connu des anciens suffisait à son ambition. L'idée de promener des enfans de dix à douze ans par delà Lycurgue et Solon, jusqu'au Gange et jusqu'à l'Indus, à travers les constitutions et les sociétés primitives de l'extrême Orient lui eût paru quelque peu saugrenue; mais comme elle était moins prétentieuse et moins pédante, plus pratique et plus conforme au génie national! Comme elle savait mieux prendre la mesure des esprits et leur distribuer une nourriture habilement graduée, tout aussi substantielle et moins indigeste!

Toutefois, hâtons-nous de le dire: le mal, en ce point particulier des études historiques, n'est pas, à beaucoup près, ce qu'on aurait pu craindre qu'il fût. L'orientation n'en a pas sensiblement changé, grâce au tact d'un personnel d'élite. Autre chose est d'inscrire dans un programme délibéré à huis-clos les Vedas ou les lois de Manou; autre chose est d'y intéresser des enfans. Autre chose est de décréter gravement que la connaissance des institutions est le but principal et la fin de l'enseignement historique dans nos collèges; autre chose est de passionner de jeunes esprits pour les Capitulaires de Charlemagne ou les Établissemens de saint Louis. L'histoire intérieure des peuples, leur vie sociale, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs arts, leur degré de civilisation sont assurément des facteurs qu'il ne faut pas négliger, et les bons maîtres n'avaient pas attendu la réforme de 1880 pour leur donner une part de leur attention; mais, quoi qu'on fasse, c'est l'étude de la formation territoriale des états par la guerre, par la diplomatie, par le génie de leurs

grands hommes et de leurs grands capitaines, qui sera toujours le principal attrait et le fond des études historiques dans l'enseignement secondaire. Les programmes et les conseils auront beau se succéder, il est à craindre qu'ils ne rencontrent longtemps encore à cet égard la résistance passive, mais résolue, que l'université a plus d'une fois opposée à de dangereuses expériences.

La géographie, bien qu'elle eût déjà reçu depuis 1870 une extension notable, a paru comporter, elle aussi, de nouveaux développemens. Le conseil supérieur en a mis partout. Nous permettra-t-on de renouveler ici très timidement, et en demandant pardon de la liberté grande, une réserve que nous avons déjà formulée plus haut? Dirons-nous, au risque d'être excommunié par les spécialistes, qu'on leur a fait trop de concessions? Quelque importance qu'on attribue à la géographie, il est clair, en effet, qu'elle ne constitue dans l'ensemble des études classiques qu'un enseignement accessoire. Sans être précisément la servante de l'histoire, comme la philosophie l'était autrefois de la théologie, elle n'en peut et n'en doit être, en bonne pédagogie, que l'auxiliaire. Les nouveaux programmes, élaborés sous l'empire de préoccupations exclusives, ont trop rapproché les distances. Était-il, par exemple, si nécessaire d'ajouter aux exercices déjà très compliqués de la classe préparatoire, où l'on entre en général de huit à neuf ans, des notions sur « la forme, la dimension et les mouvemens de la terre, sur l'horizon, les pôles, l'équateur? » Vraiment on aurait bien pu remettre quelque peu ces notions, même très élémentaires. Pareillement, en huitième, où le cours embrasse « les cinq parties du monde, les principaux voyages de découvertes, les grands navigateurs. » J'entends bien qu'il ne s'agit ici, comme précédemment, que de données succinctes, et qu'il ne faut pas trop prendre le programme au pied de la lettre. Mais c'est là justement le point : Pourquoi des programmes, s'ils sont impossibles à remplir, et pourquoi tant de matières accessoires qui font double emploi, qui se répètent, se brouillent et s'enchevêtrent, quand vous avez déjà si peu de temps pour les études fondamentales?

Pourquoi surtout, — et nous entrons ici, laissant la géographie, dans un autre ordre d'idées, nous touchons à l'erreur capitale de la nouvelle pédagogie, — pourquoi, dans les basses classes, tant d'heures consacrées aux sciences : quatre heures de calcul, d'exercices de calcul mental et de leçons de choses dans la classe préparatoire ; quatre heures de calcul, de géométrie, d'histoire naturelle des animaux et des végétaux en huitième ; quatre heures d'arithmétique, de géométrie, d'histoire naturelle des pierres et des terrains et d'élémens des sciences expérimentales en septième ; quatre

heures d'arithmétique, de cosmographie, de physique et de chimie en sixième; quatre heures d'arithmétique, de géométrie et de zoologie en cinquième; enfin, pour borner là cette riche énumération, quatre heures d'arithmétique, de géométrie et de géologie en quatrième? N'est-ce pas à faire frémir, et vous figurez-vous ce que pourra bien valoir dans dix ans, au physique et au moral, la génération qui aura été soumise à un pareil entraînement? On accusait déjà l'ancienne université de surmener les enfans, de surexciter leurs facultés intellectuelles aux dépens de leur santé, de négliger leur éducation, et l'on n'avait pas absolument tort. Sur ce dernier point, cependant, l'université pouvait répondre avec raison à ses détracteurs : « Non, je ne néglige pas autant que vous le dites l'éducation des enfans qu'on me confie. Cette éducation, je la leur donne et ils la trouvent dans mon enseignement même, dans son caractère général et sa haute vertu morale, dans le commerce intime où je les fais vivre avec les maîtres et les chefs-d'œuvre de la pensée humaine. Ils la trouvent du jour où ils m'arrivent, jusqu'au jour où ils me quittent, dans les livres que je mets entre leurs mains, depuis le *De Viris* jusqu'à Cicéron et jusqu'à Tacite; dans les leçons et dans l'atmosphère d'honnêteté qui s'en dégagent. » Que peut-elle aujourd'hui répondre à ceux qui, ses programmes à la main, lui reprochent d'avoir perdu la mesure de l'enfant, de traiter des cerveaux à peine formés comme des cerveaux faits, de les écraser sous le nombre et sous le poids de ses matières? Passe encore pour les leçons de choses et les élémens de l'histoire naturelle qui n'impliquent pas de bien grands efforts d'attention ni de raisonnement, et qui sont, par suite, assez inoffensifs. Mais toute cette arithmétique, toute cette géométrie, toute cette cosmographie, toute cette géologie et toute cette zoologie, *rudis indigestaque moles,* quel besoin avait-on d'en bourrer, comme on l'a fait, le plan d'études?

Sans doute, il faut, et l'on peut sans inconvénient s'adresser de très bonne heure à la raison, et les sciences, à ce point de vue, sont infiniment utiles. Elles développent le goût des vérités positives et des démonstrations rigoureuses; elles donnent à l'esprit des habitudes de précision et de netteté; mais c'est à la condition d'être administrées avec beaucoup de prudence et à doses soigneusement graduées. Autrement, de deux choses l'une : ou elles rebutent absolument les enfans et les dégoûtent à jamais; ou elles en font, quand ils les supportent, de précoces calculateurs, de petits êtres raisonneurs, absolus, tranchans, voyant déjà le monde à travers leurs théorèmes et leurs expériences, n'y apercevant que la matière, entichés de principes abstraits et les appliquant à tout, incapables de saisir une nuance et tout prêts à traiter la vie, la société, la politique,

dans leurs rapports si divers et si complexes, par les mêmes procédés que la physique ou la géométrie.

Encore si c'était là le seul danger des sciences ou si elles le rachetaient par leur vertu pédagogique; si, par les idées qu'elles remuent, elles imprimaient aux esprits une direction salutaire; si elles développaient en eux le goût du bien, de la vertu, du devoir en général, et de celui qui les résume et les contient tous, j'entends le patriotisme! Par malheur, et c'est ici qu'éclate leur infériorité, les sciences sont de leur nature très cosmopolites; le monde leur appartient et elles lui appartiennent; leur domaine, c'est l'univers; leurs frontières, c'est l'infini; leur fonction, c'est de découvrir les lois qui gouvernent la matière, et leur honneur, c'est de lui dérober chaque jour un de ses secrets. Or, dans cette immensité, comment voulez-vous que les préjugés de races, les haines de peuples, la diversité des tempéramens et des intérêts ne s'effacent pas un peu? Comment l'idée de patrie, qui en est la résultante, conserverait-elle toute sa force? Pour l'historien qui vit dans le passé, pour le lettré qui en a recueilli l'héritage et qui le transmettra, la patrie représente quelque chose de très réel et de très concret. C'est la mise en commun des souvenirs, des traditions, des légendes, des douleurs et des espérances qui constituent la vie morale d'un peuple. C'est le je ne sais quoi qui fait que, malgré leurs divisions et leurs querelles intestines, à tel jour, à telle heure solennelle, un même cœur bat dans la poitrine de trente-six millions d'hommes, qu'un même souffle les anime, qu'une même secousse les ébranle et les électrise. Tout au contraire, aux yeux du savant pur, la patrie se fond nécessairement un peu dans l'humanité; elle n'est plus qu'une province; que dis-je? un point de son empire. Allez donc demander à des gens qui calculent à une seconde près les révolutions des astres de s'intéresser à nos petites vicissitudes! On raconte qu'Archimède était en train d'achever un problème de géométrie dans Syracuse incendiée lorsqu'il fut surpris et tué par un soldat romain. Le trait est beau sans doute, et l'on comprend à première vue qu'on l'admire. Analysez-le pourtant, dégagez-le des circonstances tragiques qui l'entourent et qui le transfigurent, et que reste-t-il de cette héroïque distraction? Ce fait d'un citoyen qui déserte son devoir public au moment suprême, qui trace des figures sur le sable au lieu d'aller faire la chaîne, qui s'isole et s'absorbe dans une abstraction pendant que le fer achève l'œuvre du feu, qui sacrifie, en un mot, sa patrie, sa ville, son foyer, ses dieux lares, à cette patrie supérieure qui s'appelle la science. Périsse Syracuse, pourvu que je dote l'humanité d'un nouveau progrès! Eh bien! je le demande, et c'est toute la leçon que je veux

tirer de cette anecdote, est-il bon de faire prendre à nos enfans, dès les premières études, le chemin de cette patrie supérieure? N'est-il pas à craindre qu'elle fasse tort à l'autre, à la vraie? La vieille université, celle des Cousin, des Guizot et des Villemain, était à cet égard d'une extrême prudence; elle ne livrait l'enfant aux mathématiques qu'après avoir semé dans son esprit le germe de toutes les vertus qui forment non-seulement l'honnête homme, mais le citoyen. Plaise à Dieu qu'avec ses prétentions scientifiques, ses tendances matérialistes, son impuissance à comprendre ce qui fait « l'âme de l'éducation, » suivant le mot éloquent de Michelet, la nouvelle pédagogie nous prépare d'aussi fortes générations! Elle s'en flatte, et nous voulons bien croire à sa bonne foi. Elle est convaincue, nous l'admettons, qu'en élargissant, comme elle l'a fait, le domaine des sciences, elle n'a causé qu'un très mince dommage aux lettres. « Je les enseigne moins longtemps, prétend-elle, mais je les enseigne mieux. Il fallait autrefois huit ans pour faire un bon latiniste, j'atteins le même résultat par des procédés plus rapides et grâce à la supériorité de mes méthodes. » Telle est, en très peu de mots, la thèse moderne, celle qui a rallié la majorité du conseil supérieur et qui nous a valu les nouveaux programmes. Examinons-la donc en quelques détails et voyons, puisque nouveauté il y a, ce qu'il en faut penser.

III.

Avant la réforme de 1880 et de temps immémorial, les cours de langues anciennes dans nos collèges consistaient : 1° en exercices de grammaire; 2° en récitations; 3° en explications d'auteurs; 4° en devoirs écrits, thèmes, versions, vers latins, narrations et discours. On menait de front ces divers exercices, en les graduant suivant l'âge des enfans. Ainsi, dans les classes élémentaires, c'étaient les études grammaticales, le thème et les récitations qui prenaient le plus de temps. Dans les classes supérieures, au contraire, c'étaient l'explication des auteurs et les devoirs écrits, vers latins, narrations et discours, qui jouaient le rôle le plus important. On pensait, non sans raison, qu'il fallait s'adresser d'abord à la mémoire et la cultiver avec soin pendant qu'elle était encore dans toute sa fraîcheur, et l'on ne faisait appel a l'imagination des enfans, on ne leur demandait d'efforts personnels de composition et d'invention, qu'après leur avoir meublé la tête d'un grand nombre de mots, de règles, d'exemples, et de tournures. Cette méthode n'était peut-être pas très logique, on pouvait lui reprocher d'abuser des procédés mécaniques et de ne

pas laisser une place suffisante à l'étude organique des langues. En revanche, elle avait le mérite d'être éprouvée, d'avoir donné, malgré ses défauts, d'excellens résultats et d'être, sinon très scientifique, ce qui, en somme, importait assez peu, du moins très pratique et très appropriée à de jeunes esprits.

Les changemens apportés par la nouvelle méthode à ces vieilles pratiques ont été de deux sortes : ils ont modifié le caractère ou diminué l'importance de certains exercices ; ils ont complètement supprimé les autres. Par exemple, et pour commencer par le commencement, prenons la grammaire. On ne l'enseigne plus aujourd'hui comme autrefois par une série d'exemples qu'on faisait apprendre aux enfans par cœur et dont on tirait ensuite la règle, sans plus approfondir. On a la prétention de les faire pénétrer beaucoup plus avant dans le génie de la langue et de leur donner, d'après la méthode historique et comparative, la raison des tournures ou la valeur des flexions qu'ils rencontrent. Il faut qu'ils sachent non-seulement d'une façon générale la signification et le rôle du substantif, de l'adjectif et du verbe dans le discours, on leur demande encore de connaître « le rôle des diverses parties qui entrent dans leur composition, savoir : 1° le radical qui donne le sens du mot ; 2° le suffixe qui détermine ou modifie le sens et qui, dans les substantifs ou adjectifs, fait partie exclusivement du radical, mais dans les verbes fait partie exclusivement du radical du présent et de l'imparfait, c'est-à-dire est en dehors du radical verbal ; 3° les caractéristiques de temps et de modes ; 4° les désinences qui indiquent les cas dans les substantifs, les personnes dans les verbes (désinences casuelles, désinences personnelles) (1). »

Ce n'est pas tout : à ces notions fondamentales vient s'ajouter « la phonétique, c'est-à-dire la théorie des modifications que subissent les voyelles et les consonnes (2). » Tels sont les principes généraux d'après lesquels ont été rédigés les nouveaux programmes. Ces principes sont excellens, sans doute, en eux-mêmes, et personne n'en conteste la valeur absolue ; ils ont renouvelé l'étude de la grammaire, ils en ont chassé l'empirisme et lui ont enlevé ce qu'elle avait d'artificiel. Mais, et c'est toujours à ce côté de la question qu'il en faut revenir, sont-ils bien à leur place dans les classes de nos collèges, et spécialement dans les basses? Ouvrons les programmes et détachons-en quelques parties :

« LANGUE FRANÇAISE.—*Cinquième :* traduction en français moderne de passages d'auteurs du XVIe siècle ; *quatrième :* notions élémen-

(1) Chassang, *Grammaire grecque.*
(2) *Ibid.*

taires sur l'histoire de la langue française. — Mots d'origine populaire, savante, étrangère; persistance de l'accent tonique dans les mots d'origine populaire. Mots tirés du latin par les savans, souvent en opposition avec les règles de l'accent tonique. Doublet.

« LANGUE LATINE. — *Sixième :* Syllabes marquées de l'accent tonique; *cinquième :* procédés de dérivation et de composition des mots. Mots simples. — Groupement des mots dérivés et composés. — Étude sur les significations accessoires exprimées par les préfixes et les suffixes. Groupement des mots d'après leur formation. Groupement des mots d'après leur sens.

« LANGUE GRECQUE. — *Quatrième :* Acccent tonique : les élèves seront exercés à le faire sentir dans la prononciation... Exercices sur le vocabulaire d'après les mêmes principes que pour le latin en cinquième. — Distinguer les mots d'origine commune de ceux que le latin a tirés du grec. »

Voilà quelques échantillons de la nouvelle métode; encore sont-ils fort incomplets et ne faut-il les considérer, — c'est le programme qui parle, — *que comme un sommaire des notions que les élèves devront posséder à la fin de chaque année.* Jugez un peu, si le conseil ne s'était pas retenu! Eh bien! je le demande à tous ceux qui ont réfléchi sur ces questions, sont-ce là des matières accessibles à de tout jeunes enfans et peut-on vraiment imaginer qu'ils en tirent un réel profit? Se peut-il que des gens sérieux, des esprits droits l'admettent? Il y en a cependant, et plus d'un : j'ai nommé M. Bréal et je pourrais, après lui, citer M. Chassang. Tous deux, en effet, ont leur part de responsabilité dans la nouvelle direction donnée aux études grammaticales : le premier pour avoir été en France le vulgarisateur et le parrain de la méthode comparative et historique, et l'avoir indûment fait passer de sa chaire du Collège du France dans l'enseignement secondaire; le second pour avoir remplacé nos vieilles grammaires, si commodes et si claires, par des ouvrages beaucoup plus savans, mais d'une lecture infiniment moins facile. Leur rôle, au reste, s'explique le plus naturellement du monde. A force de cultiver une science, on s'en exagère toujours un peu l'importance et, si sèche ou si abstruse qu'elle soit, on finit par la trouver lumineuse. Tel a été très vraisemblablement le cas de M. Bréal et de M. Chassang : leur « violente amour » de la grammaire comparée les a jetés dans une erreur d'optique commune à beaucoup de spécialistes; ils ont été frappés d'une sorte de *daltonisme* qui leur a fait apparaître leur étude favorite sous les plus fraîches couleurs. Et voilà comment la méthode philosophique, historique et comparative règne aujourd'hui dans nos collèges et tyrannise tant de pauvres petits cerveaux. Voilà com-

ment, en cinquième, à des enfans qui ne savent pas encore bien leur orthographe et au risque de la leur brouiller complètement (1), on donne à traduire des morceaux choisis d'auteurs du XVIe siècle; comment, en quatrième, on entre avec eux dans de savans développemens sur l'origine des mots et l'histoire de la langue; comment les préfixes, les suffixes, l'accent tonique et les doublets tiennent une si large place aujourd'hui dans l'enseignement.

Les doublets? Vous avez bien entendu? — Oui. — Avez-vous compris? Savez-vous ce que c'est qu'un doublet? — J'en doute, et pour cause. Dernièrement, dans une réunion de professeurs et d'académiciens, quelqu'un posa malicieusement la question. Il y avait là des littérateurs et des historiens de premier mérite, un membre éminent du conseil supérieur de l'instruction publique, des hommes de trente, de quarante et de soixante ans, trois générations universitaires. Or, dans ce grave aréopage, personne, pas même le membre du conseil supérieur, qui l'avait voté, ne connaissait le doublet. Seul, un professeur de la faculté des lettres en avait quelque soupçon; encore avoua-t-il qu'il l'ignorait il y a six mois. Eh bien! tous nos professeurs en sont ou en étaient là. Quand les nouveaux programmes ont paru, il leur a fallu se remettre à l'école, apprendre en quelques semaines ce qu'ils étaient chargés d'enseigner et désapprendre ce qu'ils enseignaient depuis dix, vingt ou trente ans, quitter leur Burnouf, leur Lhomond et leur Quicherat pour les nouvelles grammaires et les nouveaux lexiques. Pour quelques-uns, dit-on, ç'a été un coup de fouet, une excitation. Leur enseignement s'est enrichi de vues nouvelles, élargi, a pris du mouvement et de la vie; mais, pour la grande majorité, quel trouble et quelles difficultés! et, pour les classes, quelle cause fatale d'affaiblissement!

Voyez, en effet, que de contradictions. D'une part, on a voulu donner à l'étude des langues un caractère plus scientifique; on prétend les enseigner d'après une méthode perfectionnée qui vise beaucoup moins au brillant qu'à la profondeur; d'autre part, on a rendu cette étude si compliquée, on en a élargi le champ d'une façon si démesurée, on a tant enflé les programmes, que les plus habiles professeurs se déclarent incapables de les parcourir en entier, et qu'ils ne peuvent enseigner les parties qu'ils en retiennent que d'une façon très superficielle et, pour ainsi dire, en courant. Pareillement, on a supprimé le vers latin, réduit le discours latin à n'être

(1) Jamais, m'ont assuré plusieurs professeurs de cinquième, l'orthographe des élèves n'a été plus défectueuse que depuis qu'on a supprimé l'étude du latin en huitième et en septième.

plus qu'un exercice insipide, diminué considérablement le nombre des devoirs écrits, et l'on s'est flatté de remplacer ces exercices, si salutaires au point de vue de l'émulation qu'ils excitaient entre les élèves et de l'effort personnel qu'ils exigeaient d'eux, par de plus larges explications d'auteurs; mais, dans le même temps, on a rendu ces larges explications impossibles en exigeant des maîtres une critique plus pénétrante et beaucoup de digressions historiques et philosophiques. On ne se contente pas de leur demander des choses plus difficiles et plus nombreuses, on leur demande des choses incompatibles, inconciliables. Et du bas au sommet il en va de même! En sixième, on enseigne les premiers principes de la prosodie latine à des enfans qui n'ont jamais vu un vers sur ses pieds et ne savent pas encore leurs déclinaisons; en cinquième, après une seule année d'études, on leur met Ovide entre les mains, on leur apprend l'histoire de Sparte et d'Athènes avant qu'ils sachent seulement reconnaître un oméga; en quatrième, on les lance à pleines voiles dans l'*Énéide*, et l'on parcourt avec eux, — vous pensez comment, — les matières grecques qui défrayaient autrefois trois années. Dans cette même classe de quatrième, le maître explique du Virgile le matin et fait réciter le soir l'alphabet grec. Vous devinez si sa tâche est facile et comme il peut intéresser ses élèves aux hellénismes qui se rencontrent si fréquemment dans le poète latin! Inutile, bien entendu, de songer à établir une comparaison quelconque, un de ces rapprochemens qui s'imposent à tout instant entre les poètes grecs et les romains. En rhétorique, pour ne pas abuser du discours latin et sous le prétexte de ne pas trop développer chez les jeunes gens le goût de la phrase, le programme fait un devoir au professeur de leur donner des sujets de compositions variés, dissertations ou essais de critique littéraire. Parfois, il charge un élève d'étudier spécialement soit un auteur, soit un groupe d'auteurs similaires et d'en tirer une leçon pour ses camarades. Comme s'il était moins dangereux d'habituer des élèves de rhétorique à trancher au pied levé des questions de critique littéraire, où ils n'entendent et ne savent absolument rien, que de leur donner à composer, d'après une matière soigneusement ordonnée, une harangue de César ou de Germanicus à leurs soldats! Enfin, de quelque côté que vous vous tourniez dans ces programmes énormes, vous n'y trouvez qu'incohérences, disproportions ou défauts de parallélisme, et, dès que vous serrez d'un peu près les nouvelles méthodes, vous ne tardez pas à vous apercevoir qu'avec toutes leurs prétentions scientifiques, historiques, philosophiques, elles aboutissent à l'enseignement le plus superficiel et le plus léger. De loin, c'est quelque chose, elles imposent par je ne sais quel air de gra-

vité, par leur provenance exotique, par leurs nombreux qualificatifs. On se dit que, n'étant pas très sûres d'elles-mêmes, elles ne prendraient pas autant de titres. Analysez-les cependant, dégagez-les de tout ce pompeux appareil; considérez-les, non plus au point de vue de leur valeur absolue, mais au point de vue de leur application aux études de nos collèges, et vous verrez ce qu'il en reste. De tout un peu, rien à fond : telle pourrait être la devise de la nouvelle pédagogie. Dans son orgueilleux pédantisme, elle embrasse toutes les sciences; en réalité, elle ne fait que les effleurer. Dans son ignorance des proportions et des quantités nécessaires, elle a fait de nos études classiques, autrefois si bien ordonnées, un véritable capharnaüm, une sorte d'entrepôt confus et désordonné de toutes les connaissances humaines. Vous lui aviez confié vos enfans dans l'espérance qu'elle formerait avec ceux-ci de fins lettrés et des esprits délicats, ou qu'elle développerait chez ceux-là le goût des vérités positives et l'aptitude scientifique : elle vous rend, au bout de huit ans, des cerveaux bourrés de matières mal digérées, saturés sans être nourris et déjà souvent fourbus ou à tout le moins rebutés. Bref, je vois bien ce que les Charcot de l'avenir y gagneront; je n'aperçois pas l'avantage qu'en pourront retirer les familles et le pays.

IV.

Mais allons plus loin; passons de ces critiques théoriques à leur démonstration par les faits, les résultats acquis et déjà constatés. On peut médire des examens : de bons élèves y échouent parfois, de mauvais y réussissent. Il y a dans ces sortes d'épreuves une part inévitable de hasard. Toutefois, on ne saurait nier que, pour juger de la valeur d'un enseignement, elles ne soient encore le plus sûr critérium. Tant valent le baccalauréat et la licence, tant valent les études qui y conduisent. Or, c'est un fait constant que, depuis les réformes de 1880, le niveau des épreuves littéraires, tant au baccalauréat qu'à la licence, a baissé d'une façon inquiétante. Les bulletins que les facultés de province ont pris l'excellente habitude de publier sont à cet égard singulièrement concluans. Nous lisions dernièrement dans celui de la faculté des lettres de Poitiers, sous la signature autorisée d'un de ses professeurs, une véritable lamentation sur la décadence de la version latine. Au rapport de ce maître, sur quatre-vingt-neuf copies d'une version des plus simples et des plus faciles, empruntée aux *Tusculanes*, il ne s'en est pas trouvé, à la dernière session, une seule qui fût « exempte de fautes

graves (1). » — « Et quel n'a pas été notre découragement, dit-il encore, lorsqu'à partir de la dixième, nous avons eu à relever des absurdités, des preuves d'ignorance crasse en grand nombre! C'est par des prodiges d'indulgence que nous avons pu accorder de mauvais passables à des copies renfermant jusqu'à quinze unités de fautes, et pousser l'admissibilité jusqu'à 45 pour 100... Après huit ans de dictionnaires éventrés et de textes quelquefois fort savans barbouillés ou lacérés, seize rhétoriciens sur vingt sont incapables de distinguer nettement les mots *agmen, acies, exercitus*, etc., d'appliquer dans une version la règle: *Puer egregia indole,* de démêler un pronom relatif et conjonctif entre deux verbes. Ce n'est évidemment pas la faute des maîtres, dont l'instruction, grâce aux généreux efforts du gouvernement, secondé par l'enseignement très solide des facultés, va se développant et se précisant de jour en jour jusque dans les plus modestes collèges. Peut-être faut-il s'en prendre aux méthodes nouvelles, qui, par la suppression ou l'amoindrissement des exercices les plus astreignans de latinité, du vers et surtout du thème latin, n'invitent qu'aux demi-efforts, à l'explication superficielle, à la lecture facile et courante qui donne l'illusion du savoir plutôt que la réalité. » Et comme remède pratique, après cet aveu pénible, veut-on savoir ce qu'avec une indépendance qui l'honore grandement M. Hild recommande aux maîtres de son ressort? Il les invite à « rentrer par des voies détournées, dans la pratique d'un enseignement grammatical qui a fait ses preuves et que rien ne remplacera jamais. » Est-ce assez clair et croit-on qu'un simple professeur de faculté qui dépend de son recteur, lequel appartient, corps et âme, à M. le directeur de l'enseignement supérieur, qui lui-même... oserait s'élever avec cette force contre les nouveaux programmes et les nouvelles méthodes, si ces programmes et ces méthodes étaient seulement défendables? Il est clair que non, et pour s'en convaincre, il suffirait de parcourir la collection de ces bulletins de faculté; on y trouverait aisément, sous des formes diverses, quelquefois avec plus de ménagemens dans les mots, toujours avec la même conviction, l'expression répétée des mêmes plaintes et des mêmes regrets.

Je sais bien qu'on pourra me faire une objection et je l'entends: c'est que l'opinion des facultés de province n'est pas aussi probante qu'elle en a l'air; c'est que les résultats constatés par elles ne sont que des résultats provisoires, que les nouvelles méthodes ont eu plus de peine à s'implanter dans les lycées des départemens que dans ceux de Paris et n'y sont pas interprétés par un per-

(1) Bulletin de la faculté des lettres de Poitiers (décembre 1883).

sonnel de même valeur. Soit, et nous voulons bien pour un moment accepter l'argument. Mais qu'en restera-t-il si nous prouvons que c'est à Paris même, sous l'œil inquiet de l'administration, malgré les visites répétées de ses inspecteurs dans nos lycées, que le mouvement d'opposition aux réformes de 1880 est le plus vif? Nous rappelions tout à l'heure la résistance passive, mais résolue, qu'en d'autres temps l'université sut opposer à des entreprises moins dangereuses à coup sûr que l'expérience actuelle. Ce qui se passe en ce moment dans nos collèges est l'exacte répétition de ce qui s'y passa il y a une trentaine d'années. Le corps enseignant, à quelques exceptions près, est manifestement hostile au nouveau plan d'études; il ne l'applique et ne s'y soumet qu'à contre-cœur; il en prend le moins et en laisse de côté le plus qu'il peut. Les proviseurs, débordés ou complaisans, n'interviennent qu'avec une extrême circonspection, et dans la mesure qui leur est strictement imposée par leurs fonctions. Certains même ont pris sur eux de rétablir des exercices condamnés par le conseil supérieur et de revenir peu à peu à l'ancienne méthode. Au collège Stanislas, entre autres, la rhétorique est redevenue ce qu'elle était à l'époque des Lemaire et des Boissier; le discours latin y a été réintégré dans tous ses honneurs; et le vers latin, lui-même, ce proscrit, a repris sa place à côté de lui. Bref, la réforme s'est heurtée dès le principe à d'invincibles répugnances, et le personnel de nos lycées présente aujourd'hui, dans son ensemble, le spectacle toujours mauvais d'un corps à l'état d'indiscipline latente.

Parlerons-nous maintenant de la faculté des lettres de Paris? Assurément, car nous ne saurions invoquer une autorité plus considérable. Or, il faut qu'on le sache, la faculté de Paris vient de constater dans un rapport officiel l'affaiblissement progressif des épreuves littéraires aux examens de la licence et du baccalauréat depuis 1880. On n'a pas jugé à propos de publier ce document; on ne le publiera vraisemblablement pas plus qu'on ne publie les procès-verbaux des séances du conseil supérieur. Toutefois, comme on n'a pu s'empêcher d'en saisir le conseil académique, il se trouve que nous sommes en mesure de le faire connaître, sinon dans sa teneur même, au moins en substance.

Commençons par le bien; le rapport de la faculté se plaît d'abord à reconnaître les progrès très réels et vraiment notables que les candidats au baccalauréat ont faits depuis quelques années, dans l'étude des langues vivantes. A cet égard, les épreuves tant écrites qu'orales sont des plus rassurantes : A *l'écrit* qui consiste en un thème de dix-huit ou vingt lignes, lequel doit être terminé en une heure et demie, avec le secours d'un simple lexique, la proportion

des candidats admis du premier coup est d'environ 50 pour 100. A l'*oral*, l'explication des auteurs et la conversation en anglais ou en allemand est en général satisfaisante. Pareillement la philosophie n'a rien perdu. Les deux tiers des candidats apportent encore à cette partie de l'examen des copies assez développées ou du moins convenablement délayées. Peut-être seulement pourrait-on leur reprocher d'y mettre plus de mémoire que d'intelligence et de savoir véritable.

En revanche, la version latine est d'une pauvreté déplorable. Les candidats ne sont plus capables de décomposer une phrase de Tite Live ou de Cicéron. Ces auteurs, de lecture presque courante autrefois pour un bon élève de rhétorique, ne fournissent plus de textes assez faciles. Ceux qu'on est obligé de choisir sont les mêmes qu'on donnait autrefois en troisième ! Encore a-t-on soin de ne les point emprunter aux poètes, n'y ayant plus que très peu d'exemples d'un candidat qui sache déchiffrer un vers d'Horace ou de Virgile. Néanmoins, malgré toutes ces précautions, les copies sont remplies de fautes grossières ; elles témoignent d'une ignorance absolue des expressions les plus usitées. Dernièrement, sur quatre-vingt-dix-neuf candidats, il ne s'en est trouvé que trois pour comprendre la fameuse locution : *operæ pretium est.*

La composition française est un peu moins mauvaise, mais bien médiocre encore. Il s'en faut que les candidats aient regagné de ce côté le terrain qu'ils ont perdu en latin. On s'est imaginé qu'en les mettant dès la troisième à la composition française, ils écriraient mieux en rhétorique. La vérité, c'est qu'ils y arrivent avec un style d'une facilité banale et plate et qu'ils ne savent pas mieux le fond de la langue. Peut-être, et c'est en ce point seulement qu'il y aurait progrès, l'histoire littéraire leur est-elle moins inconnue qu'à leurs prédécesseurs. La méthode historique les a mis en possession d'un certain nombre de faits se rapportant à l'origine et à la formation de notre langue. Ils savent, par exemple, que le moyen âge a eu ses cycles épiques et possèdent quelques notions sur les écrivains de la renaissance. Ils en ont tiré des analyses, mais à coups de manuels, et combien superficielles ! Cependant ils ne respectent pas l'orthographe et, de ce côté, le mal est si flagrant que la faculté s'est déjà vue dans la nécessité de réclamer la création d'une nouvelle maîtrise de conférences, dont le titulaire serait spécialement chargé de donner et de corriger aux étudians des compositions de français.

La plupart des observations qui précèdent s'appliquent avec non moins de force au grec. En ce point, le déclin est déjà très sensible. Que sera-ce dans trois ou quatre ans, lorsqu'on pourra con-

stater les résultats du système inauguré en 1880 ! Les candidats qui se présentent aujourd'hui au baccalauréat ont commencé leurs études sous l'ancien régime; s'ils savent encore quelque peu de grec, c'est qu'ils l'ont appris dès la sixième. Quand les nouvelles couches arriveront, et elles arrivent, le niveau baissera nécessairement encore.

Enfin, ce qui est plus grave, plus symptomatique, si les épreuves littéraires proprement dites accusent une grande faiblesse, un fait bien autrement douloureux encore résulte des observations multipliées de la faculté : la culture générale est en pleine décadence. Les candidats savent peut-être un plus grand nombre de menues choses, ils savent moins bien les nécessaires, ils ont l'esprit moins ouvert et moins éveillé. Ils ont plus de peine à franchir la distance qui sépare l'enseignement secondaire de l'enseignement supérieur. Cette distance, autrefois, n'était pas un obstacle sérieux pour les bons élèves de rhétorique ou de philosophie. Il y a un abîme aujourd'hui entre les études du second et celles du premier degré. A la licence ès-lettres, les épreuves latines ont perdu considérablement, et, chose curieuse à noter, le succès des candidats ecclésiastiques et de ceux du collège Stanislas, où les exercices clas siques ont été conservées dans presque toute leur intégrité, s'affirme de jour en jour davantage. Pour se mettre à la portée de leurs élèves, les maîtres de conférences de la faculté se voient dans la nécessité de leur faire recommencer en quelque sorte leurs humanités. Les étudians, les boursiers de licence eux-mêmes sont d'une telle ignorance qu'on en est réduit à reprendre en sous-œuvre avec eux les principales matières de rhétorique et de seconde.

Telles sont, dans leurs traits généraux, les observations critiques contenues dans le rapport de la faculté des lettres de Paris, ou qui s'en dégagent. Concevez-vous quelque chose de plus triste et de plus concluant tout ensemble, et fut-il jamais démonstration plus péremptoire ? En effet, le jugement de la faculté des lettres de Paris n'est pas seulement celui des hommes les plus compétens qui soient, il emprunte une valeur particulière à ce fait que l'élite intellectuelle de la jeune génération passe par leurs mains. La Sorbonne est le point central où tendent et où aboutissent les efforts d'une grande partie de la population scolaire de la France. Quand donc le niveau de ses examens baisse, on peut être certain qu'il baisse partout. Lorsque, dans son indépendance, guidée par le sentiment impérieux de son devoir, elle fait entendre un cri d'alarme, lorsqu'elle vient dire à l'administration : « Prenez garde ! vous perdez les études classiques, » il est clair que le péril est grand. Et si l'administration était gouvernée, si les chefs que le hasard met à

sa tête, au lieu d'être, par une suite du parlementarisme, les commis de la chambre, et, par une suite de leur inexpérience, les prisonniers de leurs bureaux, à coup sûr ils n'hésiteraient pas à se dégager au plus vite d'une expérience désormais condamnée.

V.

Mais, dira-t-on, comment faire? Revenir purement et simplement à l'ancien état de choses, reprendre l'ancienne méthode et l'ancienne organisation des études? La politique ne le permettrait pas. Il serait bien dur, en effet, pour le gouvernement de confesser à ce point son erreur; quelle que soit sa modestie, on n'en saurait attendre une preuve aussi pénible. Pareillement, il y aurait quelque cruauté à exiger du conseil supérieur actuel un revirement aussi complet. A vrai dire, il s'est déjà, dit-on, singulièrement assagi : de l'ardeur et de la confiance extrêmes qui marquèrent ses débuts, il ne reste plus, à ce qu'on assure, qu'une inquiétude et le sentiment confus, pour ne pas dire l'humiliation, de n'avoir été qu'un instrument dans la main d'un ministre audacieux. Déjà dernièrement, par un scrupule inouï autant que tardif, il a changé du tout au tout sa jurisprudence à l'égard des écoles libres; il semble qu'en le poussant un peu, et si les bureaux le voulaient bien, on pourrait obtenir de son dévoûment de plus grands sacrifices d'amour-propre encore... Mais ne soyons pas trop exigeans, attendons patiemment la retraite du pécheur et souhaitons qu'il fasse pénitence. D'ici là, le roi, l'âne ou moi,.. d'ici là, que le corps enseignant continue de noter ses observations, de réunir et d'opposer à de décevantes théories un ensemble de faits qui en démontrent l'inanité. Qu'il poursuive vigoureusement, à coup de documens, la nouvelle pédagogie dans ses derniers retranchemens officiels, et la victoire, en fin de compte, lui restera.

Est-ce à dire qu'il faille la souhaiter aussi complète que certains le voudraient, que l'expérience actuelle ait été de tous points détestable et qu'on n'en doive absolument rien retenir? Tel n'est pas assurément notre avis, et, pour si vives qu'aient été nos critiques, nous tenons à rappeler que nous avons ici même et plus d'une fois affirmé la double nécessité d'une nouvelle orientation de notre enseignement public et d'une refonte des programmes de nos collèges.

A nos yeux, en effet, la question n'est pas simple : elle a deux faces, et c'est sous un double aspect qu'il importe de l'envisager. Plus un peuple avance en âge, plus ses besoins augmentent et plus il est difficile de les satisfaire; plus ses appétits se développent et

plus la prudence commande de ne les point trop exaspérer. Mais plus aussi s'impose à ceux qui le gouvernent le devoir de ne pas sacrifier à une vaine recherche de popularité les intérêts des classes ci-devant dirigeantes. Donc, en matière d'enseignement secondaire, deux ordres d'idées très différens, deux solutions très distinctes à poursuivre, à savoir : d'abord et avant tout mettre les écoles à la portée du plus grand nombre et donner à leur enseignement une direction toute pratique; ensuite, pour le maintien de l'esprit public, entretenir et conserver à l'usage de l'élite intellectuelle de la jeunesse quelques établissemens d'un ordre supérieur. Le gouvernement impérial, dans ses dernières années, avait eu le sentiment très net de cette double obligation envers le suffrage universel et envers l'élite. S'il eût vécu, les trois quarts de nos collèges communaux auraient, à l'heure qu'il est, perdu leur caractère classique; plus d'un lycée (même à Paris) aurait subi la même transformation. En revanche, les humanités, légèrement corrigées, auraient gardé leur vieille et nécessaire prépondérance dans un certain nombre de maisons choisies.

La république s'honorerait en reprenant cette réforme au point où l'avait laissée son prédécesseur. Sans doute on en pourrait modifier quelques détails, tout en en conservant les grandes lignes. On pourrait par exemple, on devrait profiter de la circonstance pour accorder à ce personnel si méritant, à tant d'égards, et si distingué de notre enseignement secondaire une satisfaction qu'il est vraiment bien extraordinaire qu'on ne lui ait pas encore faite. Les professeurs de faculté ont vu, depuis 1870, leurs traitemens augmenter dans de notables proportions; le budget de l'administration centrale va tous les jours s'enflant; les maîtres d'école ont eu leur milliard, comme les émigrés. N'est-il pas indécent qu'on n'ait pas trouvé, dans cette orgie, deux ou trois pauvres millions pour relever la situation si digne d'intérêt des professeurs de nos lycées? Nous ne pouvons que toucher ce point en passant; il y en aurait bien d'autres à considérer, mais il est temps de finir, il est temps de revenir au sujet particulier de notre étude et d'en dégager la conclusion. Cette conclusion, ou plutôt ce vœu, on l'a déjà deviné, c'est que l'université se prépare, dès à présent, à remplacer le conseil actuel de l'instruction publique par des hommes qui soient bien, cette fois, l'expression fidèle de ses vraies tendances et qu'elle leur donne un mandat très net et très catégorique. Fort de son origine, armé de ce mandat, il n'est pas douteux que le futur conseil ne mette son honneur à faire justice de l'énormité du nouveau plan d'études et ne réagisse énergiquement contre l'abus des nouvelles méthodes.

En quoi il rendra un service éminent à ce pays; car au fond, dans ce débat, ce n'est pas une simple question de pédagogie qui s'agite, ce n'est pas seulement l'éternelle querelle littéraire des anciens et des modernes qui s'est rallumée : ce qui est en cause, c'est le clair génie français lui-même qu'on est en train d'obscurcir; c'est toute une génération, déjà triste, élevée dans la douleur et dans les larmes, au bruit de la défaite, sans ouverture sur le ciel qu'on lui a pris et sur la gloire qui n'est plus; ce sont nos enfans qu'on excède et qu'on déprime; c'est notre pays abattu, mutilé qu'on voudrait, tout frémissant encore, courber sous le joug de méthodes et d'une culture étrangères. Voilà le grand, le vrai danger des nouveaux programmes. A tous leurs autres défauts ils ajoutent celui d'être antipathiques à notre race; ils ne sont pas nés en terre gauloise, en terre sainte; ils ont été conçus là-bas. Ils nous sont venus de l'est, avec l'invasion; ils l'ont complétée et ils la continuent.

La France s'était mieux défendue jadis : elle avait été vaincue, mais non subjuguée, conquise, mais non réduite en vasselage. Elle avait soigneusement gardé contre le Teuton ses arts, ses lettres, ses écoles, son érudition nationale; elle était demeurée soi-même, un peu légère sans doute, le pays de la gaie science et du franc rire, mais si vive et si fine, et portant si loin, dans toutes les directions de la pensée humaine, cette clarté supérieure dont il semble qu'un rayon d'en haut ait touché son berceau! Par grâce, ne laissons pas s'amoindrir entre nos mains ces dons précieux, ne laissons pas dévier l'esprit velche de ses voies naturelles. Retenons-le dans sa tradition. Ne souffrons pas qu'on l'altère par d'épais alliages. C'est assez de l'inoubliable outrage de l'année terrible: n'y ajoutons pas de nous-mêmes cette dernière humiliation de voir régner dans nos écoles et sur notre jeunesse une mauvaise contrefaçon de l'érudition et du pédantisme allemands.

ALBERT DURUY.

LE

ROYAUME SOLITAIRE

I. *Histoire de l'église de Corée*, par M. Ch. Dallet, missionnaire. Paris ; Palmé. — II. *History of Corea, ancient and modern*, by the rev. John Ross Paisley. — III. *Statistiques officielles des douanes japonaises avec la Corée.* Yokohama.

A la suite d'une révolution récente en Corée, révolution qui a porté au pouvoir un parti favorable aux étrangers, les puissances d'Occident, ainsi que les États-Unis d'Amérique, ont saisi avec empressement l'occasion de traiter avec le souverain d'un pays à peu près inconnu. Leurs propositions ont été acceptées, et l'ouverture du « royaume solitaire, » ainsi qu'il est appelé dans l'extrême Orient, n'est plus qu'une question de jours. La Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Allemagne, ont déjà le droit d'y porter leurs produits, et leurs nationaux peuvent séjourner, dès aujourd'hui, dans les ports coréens où les Japonais sont installés depuis plusieurs années.

La France aurait également joui des mêmes privilèges sans la demande mise en avant par notre consul à Tien-Tsin, l'honorable M. Dillon, d'accorder à nos nationaux et aux missionnaires français le droit d'acquérir des terrains dans l'intérieur du pays. Cette prétention, peut-être trop tôt formulée, a été repoussée, ainsi qu'il était facile de le prévoir, par un gouvernement soupçonneux, despotique, depuis longtemps renommé par des persécutions cruelles

contre ses sujets chrétiens et les apôtres étrangers qui les ont convertis. Toutefois, notre désir d'être accueillis comme les autres nations ne peut manquer d'être satisfait.

L'intention que nous avons de présenter à nos lecteurs un travail sur une contrée qui n'est célèbre que par son isolement, sa haine de l'Européen et le souvenir d'un désastre infligé à notre marine, n'a rien d'anticipé. Depuis 1875, la Corée a ouvert plusieurs de ses ports maritimes aux Japonais, — aux Japonais seulement, il est vrai, mais grâce à cette circonstance, grâce surtout à des lettres de missionnaires recueillies avec un soin pieux par un de leurs éminens collègues, M. Ch. Dallet, nous avons pu réunir un faisceau de renseignemens qui, nous l'espérons, ne paraîtront pas sans intérêt.

I.

Après avoir laissé derrière lui les riantes perpectives des îles boisées du Japon, le navigateur qui arrive sans transition en vue des côtes méridionales de Corée est tout surpris de l'aridité des terres élevées qui s'offrent de loin à ses regards. Son étonnement n'est pas moindre au froid excessif et à la chaleur torride qu'il ressent sous une latitude qui n'est autre pourtant que celle de Malte et de l'Italie du sud (1). En décembre, c'est le climat de la Sibérie ; en juillet, celui de Tombouctou. La Pérouse raconte qu'il fut stupéfait de voir encore au mois de mai de la neige dans les ravins voisins des côtes. Cette basse température, qui semble régner avec sévérité l'hiver, est due sans doute à la nature montagneuse de la Corée et aux vents qui se précipitent sur elle des steppes glacées de la Mongolie. C'est qu'en effet la Corée n'est qu'un pays de montagnes. Une grande chaîne, partant de la Mandchourie, se dirige du nord au sud en suivant la côte de l'est, dont elle détermine les contours, et les ramifications de cette chaîne couvrent le pays presque tout entier. « En quelque lieu que vous posiez le pied, nous a dit un missionnaire français qui était venu se réfugier à Manille à l'époque des dernières persécutions, vous ne voyez que des hauteurs. Presque partout, vous semblez être emprisonné entre les rochers, resserré entre les flancs de collines, tantôt nues, tantôt couvertes de pins sauvages, tantôt hérissées de broussailles ou couronnées de forêts. Tout d'abord, vous n'apercevez aucune issue, mais cher-

(1) La Corée s'étend en latitude entre 34° 20′ et 42° 30′ et en longitude de 122° 15′ à 127° 14′ E. Sa superficie, d'après le *Dictionnaire de géographie* de M. Vivien de Saint-Martin, est évaluée à 220,000 kilomètres carrés.

chez bien et vous finirez par découvrir les traces de quelque étroit sentier qui, après une marche plus ou moins longue, vous conduira sur un sommet d'où vous verrez se développer un horizon accidenté. Vous avez quelquefois du haut d'un navire contemplé la mer, alors qu'une brise carabinée soulève les flots en une infinité de petits monticules aux formes variées. C'est en petit le spectacle qui s'offre à vos regards. Vous voyez dans toutes les directions des milliers de pics aux pointes aiguës, d'énormes cônes arrondis, des rochers inaccessibles, et plus loin, à perte de vue, d'autres montagnes plus hautes encore, et c'est ainsi dans presque tout le pays. La seule exception est un district qui s'avance dans la mer de l'Ouest et qui se nomme la plaine de Naï-Po. Mais, par ce mot de plaine, n'allez pas entendre une surface nue comme la Beauce, c'est simplement une partie de la région où les montagnes sont beaucoup moins hautes et beaucoup plus espacées que dans le reste du royaume. On y cultive le riz, et c'est ce qui fait appeler le Naï-Po « le grenier de la capitale. »

Indépendamment de la péninsule qui porte le nom de Corée (1), il y a aussi à l'ouest et au sud, au milieu d'une mer pleine de bas-fonds, un grand nombre d'îles dont la plus étendue est celle de Quelpaert. Par un temps clair, des îles japonaises de Tsou-Sima, dont la terre ferme est séparée par un détroit de 40 kilomètres de longueur, on voit fort bien la côte coréenne.

De toutes les montagnes, la plus élevée est celle qui se trouve placée dans la longue chaîne des Chan-Yan-Alin, chaîne qui sépare de la Corée, au nord, la Mandchourie et les territoires nouvellement acquis par les Russes. Elle s'appelle le Paiktou-San, ou la montagne à tête blanche. Au dire des habitans, car nul Européen n'en a fait l'ascension, un beau lac se trouve au sommet ; l'eau en est noire et l'on ne peut en mesurer la profondeur. Il y a des neiges et des glaces jusqu'à la fin de mai ; l'éclat qu'elles projettent au soleil se voit de très loin. La forme de la montagne est celle d'un vase immense élevant vers le ciel ses parois blanches à l'extérieur et rouges à l'intérieur.

C'est de la chaîne de montagnes où domine ce magnifique géant que les deux plus grands fleuves de la Corée prennent leur source. L'un, le Am-no-Kang, coule vers l'ouest et se jette dans la Mer-Jaune ; l'autre, le Tou-man-Kang, va se perdre, à l'est, dans la mer du Japon. Il y a encore une grande quantité de cours d'eau, de canaux ou d'*arroyos*, mais trop peu importans pour être signalés. Entre les sources des deux rivières, dans les chaînes des Chan-Yan-Lin, est une contrée montagneuse, noire de forêts, com-

(1) Elle mesure 400 kilomètres de long sur 60 de large.

posant un territoire sans nom, où les bandits de la Corée, de la Mandchourie et de la Chine vivent, à l'exemple des trop fameux Pavillons Noirs du Tonkin, de brigandage et sont en rébellion ouverte contre les autorités de ces trois pays. Ce fut de la partie sud-orientale de ce district peu connu, de ces immenses plaines parsemées de lacs, de marais, de bois fourrés, de collines desséchées, qu'à la fin du XIIe siècle les Tatares, les Mongols et les Huns s'élancèrent pour conquérir l'Asie occidentale et une grande partie de l'Europe. Aujourd'hui, un mouvement contraire se produit, et ce sont des Russes, des Anglais, et des Français qui cherchent à faire prévaloir leur influence dans l'extrême Orient.

L'agriculture est en honneur en Corée comme elle l'est en Chine, et, cependant, beaucoup de montagnes, celles du nord surtout, sont encore couvertes de forêts de bouleaux, de pins rachitiques et de hêtres; les montagnes seraient tout à fait vierges de semences si les catholiques indigènes n'y étaient venus, par crainte de la persécution religieuse, y porter des graines. Dans les vallées, on récolte le riz, le millet, et beaucoup de plantes textiles, surtout le chanvre, dont de vastes champs sont couverts. Sur les versans des montagnes qui touchent aux zones tempérées, s'élèvent, forts et vigoureux, des conifères, des lauriers, des chênes, des ormes, des châtaigniers, des noyers et d'admirables camélias arborescens. C'est le pays de l'arbre à vernis (*Rhus vernicefera*), de l'arbre à cire végétale (*Rhus succedana*), de la ramie (*Urtica nivea*) et du *Dolychos soya*, sorte de haricot excellent que nous ne tarderons pas à voir introduire en Europe si nos relations avec la Corée deviennent un jour faciles. C'est aussi dans cette région que se trouve le fameux *Gen-Seng* (*Panax quinquefolium*), dont la racine est tellement appréciée par les Célestes, toujours en quête d'excitans prolifiques, qu'elle se vend au prix incroyable de 50,000 francs la livre. Celui qui croît à l'état sauvage est le plus apprécié, et ce serait, selon les missionnaires, le premier tonique du monde. La racine de la plante seule est utilisée; on la coupe en morceaux que l'on fait infuser dans du vin blanc pendant un mois au moins, on prend ce vin à très petites doses, et il peut prolonger la vie des mourans de quelques jours. Le Gen-Seng, essayé à diverses reprises par les Européens, leur a causé souvent des maladies inflammatoires très graves. Cela tient sans doute à la différence des tempéramens et de l'alimentation habituelle. Mais la prospérité du pays devra, dans l'avenir, dépendre plus de ses mines, selon nous, que de son agriculture. Dans certaines régions septentrionales, il suffit de gratter la terre pour y voir briller l'or, et dans les sables de beaucoup de rivières les paillettes de ce métal se rencontrent fréquemment. L'exploitation des mines est aujourd'hui sévèrement defendue; on n'ose s'y livrer, et per-

sonne, du reste, ne serait assez hardi pour vendre ouvertement des métaux de valeur. Le gouvernement coréen, dans la crainte de voir le royaume envahi par les étrangers, a toujours voulu faire croire que la nation était pauvre, et pour cela, rien n'a été plus simple que de défendre à son peuple de s'enrichir. D'ailleurs, un des grands obstacles au développement du commerce a été, jusqu'à nos jours, l'imperfection du système monétaire : les monnaies d'or et d'argent n'existent pas. La seule monnaie qui ait un cours légal est la sapèque. C'est une petite pièce de cuivre avec alliage de plomb, de zinc et d'étain, de la valeur de deux centimes ou deux centimes et demi. Elle est percée au centre d'un trou destiné à laisser passer une ficelle avec laquelle on en lie un certain nombre qui prend ainsi le nom de ligature. Deux cents francs font la charge d'un homme. Rien n'est mieux trouvé pour n'avoir pas d'argent sur soi.

Les forêts, qui couvrent un tiers du pays, ont permis aux tigres de se multiplier. Ces fauves font un nombre considérable de victimes, les paysans coréens n'étant pas plus autorisés que les paysans du Tonkin à faire usage d'armes à feu pour se défendre contre leurs attaques. A l'époque où la *Capricieuse* faisait l'hydrographie des côtes coréennes sous la direction de M. Mouchez, alors simple lieutenant de vaisseau, plusieurs officiers de marine de mes amis descendirent à terre dans des parages déserts pour enrichir la collection de coléoptères que je formais aux Philippines. Ils durent revenir à bord sans rien récolter. A quelques mètres du rivage, le sol était couvert d'empreintes de tigres, d'ours et de sangliers, et s'aventurer, même à une portée de fusil de la mer, n'eût pas été sans danger.

Le bœuf est employé au labourage, et le cheval, comme celui de Singapore, est de petite taille, mais fort et infatigable ; le chien sans poil se mange et passe pour un mets des plus délicats (1). Comme en Chine, il y a énormément de porcs. Le gouvernement défend l'élevage des moutons et des chèvres : le roi seul a ce privilège. Les moutons lui servent pour les sacrifices des ancêtres ; les chèvres sont réservées pour les offrandes à Confucius. Autre particularité : la culture de la pomme de terre est interdite, simplement parce qu'elle a été importée par nous ! Mais ce qui rend le séjour de la Corée insupportable aux Européens, c'est la vermine de toute espèce qui les assaille. Il y a des cancrelats gros comme des hannetons qui, l'été, rongent littéralement l'épiderme, et rendent tout repos impossible dans l'intérieur des maisons. Ils se multiplient avec une si prodigieuse rapidité qu'un proverbe coréen dit : « Quand

(1) Selon les missionnaires, ce chien est dressé au nettoyage des marmots au berceau.

une femelle de cancrelats ne donne pas le jour à quatre-vingt-dix-neuf petits cancrelats dans une nuit, elle a perdu son temps. »

En résumé, la Corée est pour nous, habitans des zones tempérées, un séjour détestable. Et pourtant, un auteur chinois, cité dans l'*Encyclopédie japonaise*, a écrit que « parmi les pays barbares, aucun ne peut se comparer au Cambodge en richesse, au Japon en franchise, au K'itan, — le pays d'origine de la dynastie chinoise actuelle, en bravoure, — à la Cochinchine en fertilité, au Tchosien, — la Corée, — en agrément (1). Le froid, comme nous l'avons vu, y est des plus vifs presque toute l'année, et la chaleur, pendant un ou deux mois, intolérable ; l'eau qu'on y boit cause des maladies très graves; les fleurs, quoique belles, y sont sans parfum et les fruits sans saveur, Il faut vraiment avoir reçu du ciel une vocation d'apôtre pour y braver comme l'ont fait d'héroïques confesseurs du Christ, la misère, les bêtes féroces, la plus hideuse des malpropretés, et enfin une mort effroyable. Et pour quels résultats ! Pour quelques milliers de néophytes sur une population de neuf millions de païens (2).

II.

On ne sait rien de plus précis sur l'histoire ancienne de la Corée. On ignore également à quelle époque son peuple s'est livré sérieusement à l'agriculture, et c'est en vain aussi que l'on a cherché dans quel siècle il a initié les Chinois et les Japonais à la connaissance de la céramique. Cet art, dont il est resté quelques spécimens admirables, n'existe même plus à l'état de souvenir (3) !

Au Ier siècle de l'ère chrétienne, le pays était divisé en trois *kan* ou états : au nord et au nord-est le royaume de Kao-li, à l'ouest celui de Po-tsi, au sud-est celui de Sin-la. Une suite de guerres civiles interminables, des querelles entre le royaume de Kao-li et la Chine, entre le royaume de Sin-la et le Japon, voilà l'histoire de la Corée pendant mille ans. C'est vers la fin

(1) *Tchosien*, en chinois, signifie la fraîcheur du matin.

(2) D'après le *Nitchi Nitchi Chimboun*, le journal officiel de Yokohama, la population de la Corée serait de 7,294,367 habitans, sur lesquels on compterait 3,560,317 hommes et 3,734,050 femmes.

(3) Julliot, l'un des plus experts marchands de curiosités du XVIIIe siècle, parle ainsi de la porcelaine coréenne, qu'il croit être, à tort, l'œuvre du Nippon : « Cette porcelaine, dont la composition est entièrement perdue, a toujours eu l'avantage d'inspirer la plus grande sensation aux amateurs par le genre si fin du beau blanc de sa pâte, le flou séduisant de son rouge mat, le velouté de ses vives et douces couleurs en vert et bleu céleste foncé; tel est le véritable mérite reconnu dans cette porcelaine; aussi tous les cabinets supérieurs en ont été et en sont composés, ce qui seul fait son éloge. » (*Les Merveilles de la céramique*, par Jacquemart.)

du XIe siècle que les trois royaumes coréens furent réunis en un seul. Le roi de Kao-li, appuyé par la Chine, conquit les états de Pe-tsi et de Sin-la, forma une seule monarchie, et, en reconnaissance du secours que lui avait donné la dynastie mongole qui s'établissait alors à Pékin, il reconnut officiellement la suzeraineté du nouvel empereur des Célestes. Au XIVe siècle, la chute de la monarchie mongole entraîna par contre-coup la chute de la dynastie qui régnait alors en Corée. Taï-tso, que les histoires chinoises nomment Si-Tan, protégé par la dynastie Ming, qui venait de supplanter les Mongols, s'empara du trône coréen l'an 1392, et fonda la dynastie actuelle, dont le nom officiel est Tsi-Tsien. En 1636, quand la dynastie mandchoue renversa à son tour les Ming, le roi coréen eut la maladresse de prendre parti pour ces derniers. Il fut vaincu et dut reconnaître aux conquérans non-seulement le droit d'investiture, mais aussi leur autorité directe sur sa personne. Un article de la convention qui fut, à cette époque, passée entre la Chine et la Corée, nous donne le détail du riche tribut que cette dernière doit payer chaque année à l'empereur. En voici le curieux résumé : « Cent onces d'or, mille onces d'argent, dix mille sacs de riz en grain, deux mille pièces de soie, trois cents pièces de *mori* ou lin, dix mille pièces de toile ordinaire, quatre cents pièces de toile de chanvre, cent pièces de toile de chanvre fin, mille rouleaux de vingt feuilles de grand papier, deux mille bons couteaux, mille cornes de buffle, quarante nattes avec dessin, deux cents livres de bois de teinture, dix boisseaux de poivre, cent peaux de tigre, cent peaux de cerf, quatre cents peaux de castor, deux cents peaux de rats bleus. » Sauf quelques modifications insignifiantes, le tribut et la convention sont encore en vigueur de nos jours. Le Japon, qui, de son côté, avait des prétentions souveraines sur la Corée, ne fit abandon de ses droits qu'en 1868. Il doit le regretter amèrement aujourd'hui en voyant le Céleste-Empire devenir, depuis une année, tout-puissant dans la péninsule coréenne, et l'y supplanter.

Des nombreux partis coréens qui toujours se sont disputé les faveurs du roi et les plus hautes fonctions, il n'en reste plus que deux : l'un hostile aux étrangers, l'autre favorable. C'est ce dernier qui l'emporte aujourd'hui.

La forme du gouvernement est la monarchie absolue. Le roi exerce une autorité sans limites sur les hommes, les choses et les institutions. On lui rend des honneurs presque divins. Il est défendu sous des peines sévères de prononcer son nom, mais la défense est d'autant plus facile à observer que ce n'est qu'après sa mort qu'il reçoit définitivement un nom, et il le reçoit de son successeur. Personne ne doit le toucher, et jamais le fer ne peut approcher de son

corps. S'il a un abcès, il doit, le malheureux, en mourir, car pas un médecin coréen ne pourrait l'opérer sans s'exposer à être décapité. En 1800, le roi Tieng-tsong mourut, faute d'un coup de lancette qui l'eût sauvé. En somme, les rois de la Corée sont des rois fainéans, vieillis avant l'heure où la vie décline; dès qu'ils ont atteint l'âge de douze ans, on les voit se confiner dans leur sérail, où leurs ministres, pour gouverner à leur place, les laissent aux mains de jeunes femmes. Une singulière coutume les oblige à nourrir les pauvres de la capitale. Le recensement de 1845 comptait quatre cent cinquante vieillards ayant droit à l'aumône royale. Les princes du sang, les frères, oncles et neveux du monarque, ne jouissent d'aucun pouvoir. On les tient pour suspects, et, dans les soixante dernières années, trois princes ont été décapités. Les grandes familles ont absorbé presque toute l'autorité. Un Coréen, spirituel caricaturiste, a représenté son pays sous les traits d'un homme dont la tête et les jambes sont complètement desséchées, tandis que la poitrine et le ventre, gonflés outre mesure, menacent de crever. La tête, c'est le roi; les jambes et les pieds représentent le peuple; la poitrine et le ventre signifient les fonctionnaires et la noblesse, qui, en haut, réduisent à rien le roi, et, en bas, sucent le sang du peuple.

Les palais royaux, — de misérables maisons, dont un boutiquier parisien ne voudrait pas, — sont remplis de femmes et d'eunuques. Les premières sont prises un peu partout et de force pour l'agrément du roi; les seconds sont admis auprès de lui après des examens spéciaux attestant leur habileté à débrouiller les fils des complots féminins. On leur concède, s'ils remplissent bien leur charge, de très hautes dignités. Le plus étrange, c'est que ces eunuques sont mariés, qu'ils ont plusieurs femmes, et des enfans eunuques qu'ils font chercher par leurs émissaires dans le pays. Où trouve-t-on ces jeunes infirmes? Les missionnaires assurent que l'usage de la mutilation est inconnu. Mais il arrive parfois que des petits garçons sont estropiés par les chiens, ces animaux étant comme nous l'avons vu, chargés de tenir propres les enfans à la mamelle.

Huit routes principales parcourent la péninsule. La capitale, dont le nom véritable est Han-lang et non Séoul (1), comme on s'obstine à l'appeler, se trouve placée presque au centre du royaume, un peu à l'ouest, sur la route du grand village de Kei-Kido. A l'exception de quelques rues assez larges, la ville de Han-lang ne se compose que de ruelles tortueuses où l'air ne circule pas. Elle est entourée d'un mur d'enceinte, d'une hauteur moyenne de quarante

(1) *Séoul*, en coréen, veut dire capitale.

pieds coréens, environ 10 mètres. Il y a huit portes, dont quatre grandes et huit petites. Les grandes portes sont assez belles et surmontées de pavillons dans le genre chinois.

Le royaume est divisé en huit provinces administrées par des gouverneurs ou *kam-sa*, et les provinces sont elles-mêmes divisées en districts que régissent les mandarins (1). Dans chacune d'elles, il y a un service des ports et des garnisons considérables pour un petit pays; elles varient de deux cent à trois cent mille soldats, mais hâtons-nous de dire que tous les Coréens valides font partie de l'armée. Il est à peu près impossible de fournir des renseignemens précis sur l'armée coréenne. Les Japonais prétendent qu'elle est composée de 1,430,859 guerriers, mais c'est là certainement un chiffre exagéré. La garde royale comprendrait 5,770 hommes sans aucune sorte d'instruction militaire sérieuse. Le commandant en chef actuel de cette garde se nomme Sio-nés-Ka; il est cousin du roi et l'un des premiers personnages du royaume. Il s'efforce, paraît-il, d'organiser sur un pied meilleur l'armée coréenne; c'est, au dire des officiers japonais, le seul chef capable de la réformer. Il est difficile de traduire dans notre langage les grades militaires de la Corée, mais en indiquant leur hiérarchie, il sera possible d'en avoir une idée : 1° maréchaux; 2° généraux; 3° chefs d'une troupe comptant au moins mille hommes, un grade correspondant à celui de chef de bataillon; 4° chefs d'une troupe de cinq mille hommes; 5° chefs d'une troupe de cent hommes.

Les armes de la cavalerie et de l'infanterie se composent de fusils, de lances, d'arcs et des sabres. Ce n'est que depuis peu d'années que les Coréens ont acquis quelques armes à feu européennes par l'intermédiaire de la compagnie japonaise Okouva ; ils n'en achètent jamais plus de trois cents à la fois, ayant la prétention d'en fabriquer eux-mêmes sur le modèle de ceux qu'ils ont. La paie des soldats de la garde du roi consiste en une solde de 15 francs par mois et d'une portion de riz quotidienne. Celle des simples soldats n'est que de 2 francs environ. Tous les ans, ils reçoivent un habit en cotonnade. Les soldats de la garde royale reçoivent en outre une tente de campagne, sous laquelle ils vivent pendant le temps qu'ils restent au service. La cavalerie forme un corps de trois mille hommes, divisés en escadrons de trois cents cavaliers.

Les Coréens n'ont pas de marins, malgré leur singulière prétention de soutenir qu'ils possèdent une flotte. Ce qu'ils ont, ce sont des

(1) Voici les noms des provinces avec leurs capitales : Au nord, Hamkieng-to, capitale Ham-Heng; Pieng-an-to, capitale Pieng-iang; — à l'ouest, Hoang-Hai to, capitale, Haï-taiou; Kieng-Kaï-to, capitale, Han-iang; Tsiong-Tsieng-to, capitale, Kong-Tsion; — à l'est, Kang-ouen-to, capitale, Ouen-Tsien; — au sud, Kieng-sang-to, capitale, Taï-Kou; Tsien-la-to, capitale, Tsien-tsiou.

bateaux de pêche en nombre considérable appelés par eux bâtimens de guerre; comme armement, ces coquilles de noix n'ont ni canons ni caronades. En temps de paix, ils restent vides de leurs équipages et tombent rapidement hors de service. Leur seule utilité sera de servir dans quelques années de bois à brûler. Des officiers coréens sont allés dernièrement au Japon, mais en voyant la flotte de guerre de leurs intelligens voisins, ils ont compris que tout était à faire chez eux.

En Corée comme en Chine, beaucoup de villes sont murées et les forteresses nombreuses. La principale est celle de Kang-Hoa, placée à l'entrée du fleuve qui mouille les murs de la capitale. Ces citadelles servent d'enceinte à des villages de premier ordre, Tonkou-Wagni-fu, par exemple. Elles sont pour la plupart édifiées sur des collines, entourées d'un mur de granit de 3 mètres de hauteur sur 1 mètre d'épaisseur et percées de distance en distance de meurtrières. Un général japonais qui a pu les visiter nous a affirmé qu'un seul canon de siège suffirait pour les abattre et les réduire en poussière. Les administrations du gouvernement sont presque toujours installées dans l'intérieur de ces places fortes. Les bureaux occupent de vastes bâtimens recouverts de tuiles. Les Coréens considèrent ces établissemens comme ce qu'il y a de mieux en architecture. C'est pourtant fort laid et mal entretenu, excepté à Tokou-Wagni-fu, où l'on remarque quelques constructions assez bien achevées.

Dans les villes, même dans celles de premier ordre, les maisons laissent à désirer sous bien des rapports et sont, pour la plupart, de véritables huttes. Celles des habitans du nord du Japon et de l'île chinoise de Formose ont l'aspect de palais comparées aux cabanes des Coréens. Construits en pierre ou en terre, les grands édifices mesurent 15 mètres carrés; le plus souvent, ils occupent une superficie de moins de 10 mètres; leur hauteur n'a guère plus de $1^{m},50$. On creuse, il est vrai, le sol à l'intérieur de $0^{m},30$ à $0^{m},60$, et on y pose des poutres, qui supportent un misérable plancher. Et encore, les riches seuls se paient ce luxe; les pauvres se contentent, pour dormir, d'étendre quelques nattes sur la terre. Ces habitations n'ont qu'une seule porte et pas de fenêtres; il est presque impossible à un homme un peu grand de s'y tenir debout. A Fousan, où les Japonais ont un comptoir, elles sont plus grandes et mieux construites. Une des choses qui frappent le plus les étrangers, c'est que les indigènes n'ont pas de puits; ils paraissent ignorer les principes de la construction d'un aqueduc. Leur méthode pour avoir de l'eau est la suivante: ils creusent un trou de six pieds de profondeur et de trois pieds de diamètre près d'un ruisseau qui descend d'une colline, puis l'eau est amenée dans ce trou au

moyen de conduites en bambou. Dans ces conditions, on devine que l'aspect général des villages est loin d'être attrayant. Les rues sont sales et tellement étroites qu'une voiture ordinaire ne peut y passer. Il s'y tient pourtant des marchés où l'on vend tous les cinq jours de la viande, des légumes, du poisson, des grains, des étoffes et des meubles. En regardant dans les boutiques, on y voit des pipes, du tabac que l'on cultive dans le pays, du papier, des épingles à cheveux, des petits miroirs, des peignes, des couteaux, et autres menus articles de bimbeloterie qui attirent aussi bien les hommes que les femmes. Ailleurs, on vend des objets pour la table, tels que plats, bassins et tasses. Ces objets sont en porcelaine ou en métal; les premiers ne peuvent être utilisés que l'été, car le froid est tellement rigoureux en hiver que les liquides qu'ils contiendraient les briseraient en se congelant.

Il n'y a pas en Corée de maisons de thé organisées comme au Japon, c'est-à-dire avec luxe et originalité. Vous n'y trouvez que quelques petites maisons dans les villes et les villages où les voyageurs peuvent s'arrêter, manger et boire. D'horribles vieilles femmes tiennent généralement ces taudis, et si un étranger, même un Japonais, jette en passant un simple coup d'œil sur ces mégères, on les voit se voiler ou prendre la fuite. Il est donc difficile de dîner ailleurs que chez soi dans cet affreux pays. Quelques-unes de ces misérables auberges sont tenues par des hommes; celles-là sont tout aussi grossièrement construites que celles tenues par les femmes, et des nattes pour se reposer sont simplement étendues sur le sol, qui n'est recouvert d'aucun plancher.

III.

Les Coréens, par leur physionomie, rappellent les Japonais du sud, particulièrement ceux de Satsouma, mais ils ont les traits plus fins et plus réguliers. Beaucoup portent toute la barbe. Les femmes aussi sont fortes, la plupart d'une taille de plus de cinq pieds deux pouces. Le type mongol domine, mais les Coréens ressemblent plus, comme nous le disions, aux Japonais qu'aux Chinois. Il est probable que la masse du peuple représente un faisceau de races diverses, car il est facile d'y trouver des types très purs de Japonais, de Chinois, de Tatares, de Tongouses, et peut-être même de Malais. En général, ils ont le teint cuivré, le nez court, un peu épaté, les pommettes proéminentes, la tête et la figure arrondies, les sourcils élevés. Leurs chevelures sont noires; il n'est pas rare cependant de rencontrer des cheveux châtains et même châtain clair. La barbe est peu fournie, beaucoup de visages n'en ont pas. Les Coréens sont de taille moyenne dans le sud; mais, au nord, les indi-

gènes voisins des provinces de la Tartarie sont remarquables par leur haute stature, leur force et leur sauvagerie. La paix, qui n'a pas été troublée depuis longtemps en Corée, et l'oppression exercée par le gouvernement, ont beaucoup contribué à rendre le peuple mou et ignorant. Ils supportent facilement la misère. On croit qu'ils sont à peu près sauvages et dénués d'intelligence : c'est là une erreur née sans doute de leur persistance à ne pas répondre aux questions des étrangers. Ils n'ont jamais été en contact avec d'autres gens que les Chinois et les Japonais, et les relations qu'ils ont eues à différentes reprises avec ces peuples ont toujours tourné à leur désavantage. Aussi détestent-ils les visages nouveaux; ils font semblant de ne pas les comprendre pour n'avoir pas à leur parler. Au dire des Malais, les singes ne parlent pas non plus pour ne pas payer d'impôt.

Dans l'intérieur, les voleurs sont très nombreux; ils ne se croient pas déshonorés lorsqu'ils ont été condamnés pour ce fait. A peine hors de prison, ils recommencent. Cela vient de ce qu'aucune loi sévère ne punit le vol. Il n'en est pas de même du viol, qui est châtié très sévèrement. La femme qui entretient des relations avec un étranger est condamnée à mort. Les Japonais en eurent un exemple terrible lors de la famine qui, en 1877, dépeupla une partie du pays. De pauvres femmes affamées vinrent demander des secours aux Japonais établis à Fousan; quelque temps après, elles furent ramenées par ordre des autorités. On leur trancha la tête. Les Coréens riches allaient aussi, de leur côté, à Fousan, mais c'était pour y admirer les *mousmées* japonaises, leur offrir des cadeaux et en obtenir des faveurs.

Aussitôt, avons-nous dit, qu'une femme coréenne, — à moins qu'elle ne soit très jeune ou très vieille, — rencontre un étranger, elle s'enfuit, et si la retraite est impossible, elle se voile le visage. Il est à présumer que les Coréennes agissent ainsi plutôt par crainte de leurs compatriotes que des étrangers. Un jour, un officier anglais qui faisait des sondages à Masamfo descendit à terre avec quelques camarades. Deux femmes qui travaillaient seules dans les champs vinrent à eux, les examinèrent longuement et leur adressèrent même quelques paroles qu'ils ne purent comprendre. Un Coréen se montra soudainement à quelque distance, et aussitôt elles prirent la fuite.

Si vous passez près d'un ruisseau, vous trouverez toujours un groupe de femmes lavant et causant; aussi les Coréens, couverts de vermine dans l'intérieur de leurs maisons, sont-ils toujours, hors de chez eux, vêtus proprement. Tous les travaux domestiques sont faits par les femmes; la destinée des hommes paraît être celle de fumer et de flâner de la naissance à la mort. Les maisons de bains,

si communes au Japon, sont inconnues en Corée. Les indigènes prennent quelques bains froids dans les ruisseaux pendant les mois de l'été, mais il n'est pas permis aux femmes de se baigner plus de trois fois par an. Les barbiers y sont inconnus, hommes et femmes arrangent eux-mêmes leurs cheveux. Un Chinois ne peut vivre sans parapluie : un Coréen en ignore complètement l'utilité. Les lanternes y sont inconnues; la nuit, la torche est en usage, et s'il pleut, on ne s'éloigne jamais des maisons. Les coolies les plus misérables se réfugient dans leurs huttes dès que tombe une averse et refusent de travailler, même si on leur offre un salaire supplémentaire. Il est vrai que les malheureux n'ont qu'un vêtement et que, s'ils le laissent se mouiller, ils sont obligés de rester complètement nus jusqu'à ce qu'il soit sec.

Les Coréens sont doux de caractère, très polis dans leur langage et même flatteurs. A ceux qui leur demandent comment ils vont, ils répondent : « Grâce à la faveur que vous me faites en m'adressant cette question, ma santé est bonne. » Un malade dit à la personne qui vient le visiter : « Grâce à votre visite, je me sens mieux. » S'adressent-ils aux Japonais, les seuls étrangers avec lesquels ils aient été en rapport depuis trois ans, ils commencent toujours par ces mots : « Vous êtes si savans ! » ou : « Vous êtes si grands ! » Un Coréen, rencontrant un enterrement, arrête le cortège et, s'approchant du cercueil, dit : « Je regrette profondément la perte de cet homme vertueux, » même s'il n'a jamais connu le défunt.

M. Ch. Dallet, dans son intéressante *Histoire de l'église de Corée*, nous apprend qu'en Corée, — comme du reste dans beaucoup d'autres contrées asiatiques, — les mœurs sont effroyablement corrompues et, par une conséquence toute naturelle, la condition de la femme est un état d'abjection et d'infériorité choquantes. « Elle n'est pas la compagne de l'homme, dit-il, elle n'est qu'une esclave docile, un instrument de plaisir et de travail, à qui la loi et les mœurs ne reconnaissent aucun droit et, pour ainsi dire, aucune existence morale. C'est un principe partout admis, consacré par les tribunaux, que toute femme qui n'est pas sous puissance de mari ou de parens est, comme un animal sans maître, la propriété du premier occupant. »

Les femmes n'ont pas de nom. On leur donne parfois celui de la province où elles sont nées; quelquefois on les appelle : la Maison d'un tel, — celle du mari. Quand une femme est citée devant un tribunal, le juge lui donne un nom d'office, mais seulement pendant le temps que dure le procès. On ne cesse de répéter aux garçons qu'il est honteux pour un homme de demeurer dans l'appartement des femmes et, jeunes encore, on les voit se refuser à mettre les pieds dans les parties du logis où vivent leurs mères et leurs

sœurs. Presque jamais un Coréen de bon ton n'aura une conversation suivie avec sa propre femme, qu'il regarde comme étant infiniment au-dessous de lui. Après le mariage, les femmes nobles sont inabordables. Presque toujours consignées dans leurs appartemens, elles ne peuvent ni sortir, ni même jeter un regard dans la rue, sans la permission de leur mari. Cette séquestration est portée si loin que l'on a vu des pères tuer leurs filles, des maris tuer leurs femmes, et des femmes se tuer elles-mêmes, parce que des étrangers les avaient touchées du doigt. Des libertins profitent de cette réclusion pour violenter les femmes en l'absence de leurs époux : elles se taisent par crainte de la mort ou d'un effroyable scandale. Il est aussi des usages qui viennent évidemment de la liberté des mœurs et du mépris qu'on a pour le sexe faible. Ainsi, les femmes non mariées ont le droit de pénétrer partout, de circuler en tous les temps dans les rues de la capitale, même la nuit, tandis que, depuis neuf heures du soir, moment où la cloche donne le signal du couvre-feu, jusqu'à deux heures du matin, aucun homme ne peut sortir sans s'exposer à une forte amende.

Lorsque les enfans ont atteint l'âge de puberté, ce sont les parens qui les marient, sans les consulter; les filles ne peuvent se marier avant vingt ans. Le plus souvent le père d'un garçon se met en relation, de vive voix ou par correspondance quelquefois, avec le père d'une fille; on discute les conditions du contrat, on marque l'époque qui semble la plus favorable pour le mariage d'après les calculs des devins et des astrologues, et cet arrangement est définitif. La veille ou l'avant-veille du jour fixé pour la cérémonie, la fiancée invite chez elle une de ses amies pour lui relever les cheveux qu'elle a portés jusque-là en tresses flottantes sur les épaules; le jeune homme, de son côté, appelle l'un de ses parens pour lui rendre le même service. Tant que l'on n'est pas marié, eût-on trente ans, on est considéré comme un enfant auquel toutes les folies sont permises, et l'on doit conserver les cheveux nattés et tombans. Après que les chevelures ont été relevées par le mariage, les hommes les portent nouées sur le sommet de la tête, un peu en avant; mais en si petite quantité qu'il n'y en a pas plus gros qu'un œuf. Les femmes mariées font tout le contraire ; elles se procurent de faux chignons afin de grossir autant que possible les deux tresses qui, pour elles, sont de règle stricte.

Quand arrive le jour du mariage, on prépare dans la maison de la jeune fille une estrade plus ou moins élevée, ornée avec tout le luxe possible : les parens et les amis s'y rendent en foule. Les futurs époux, qui ne se sont jamais vus, sont amenés solennellement sur l'estrade et placés l'un en face de l'autre. Ils y restent quelques minutes, se saluent sans mot dire, puis se retirent chacun de

leur côté. La jeune mariée rentre dans l'appartement des femmes, et le mari reste avec les hommes dans les chambres extérieures, où il fête de son mieux ses amis. Et c'est tout : le mariage est conclu. Le jour de la noce, la jeune femme doit montrer la plus grande réserve dans ses paroles. Sur l'estrade elle n'a pas dit un mot, et le soir, dans la chambre nuptiale, l'étiquette lui commande de garder le silence le plus absolu. Le jeune marié l'accable de questions, de complimens; elle doit rester muette, impassible comme une statue. Assise dans un coin, revêtue d'autant de robes qu'elle peut en porter, elle attend que son époux la déshabille, si cela peut toutefois être agréable à ce dernier, mais tout en se gardant bien d'y aider elle-même. Les Coréens ont le droit d'avoir autant de concubines qu'ils peuvent en entretenir, et ils ne s'en privent pas si leur femme légitime n'est pas de leur goût. Se contenter d'une femme serait d'ailleurs de mauvais ton.

Le divorce est en usage. Lorsqu'une femme s'enfuit de la maison conjugale, le mari, s'il peut découvrir sa retraite, la fait enlever et conduire devant le juge, et celui-ci, un mandarin, après avoir fait administrer une bastonnade à la fugitive, la donne à l'un de ses valets.

Dans toutes les classes de la société, la principale occupation des femmes est d'élever leurs enfans, ou plutôt de les nourrir. L'allaitement artificiel est inconnu. Si elles n'ont qu'un garçon ou qu'une fille, elles donnent le sein à leur bébé jusqu'à l'âge de sept ou huit ans. « Cela se fait publiquement et personne ne s'en scandalise ! » s'écrie un missionnaire. Qu'y a-t-il donc de scandaleux à cela? L'éducation du reste exige peu de soins. Elle consiste à faire toutes les volontés de l'enfant, surtout si c'est un fils, à se plier à tous ses caprices, à rire de ses défauts, sans jamais les corriger.

Les femmes nobles ne font absolument rien, mais celles du peuple ont une rude besogne. Elles doivent préparer les alimens, confectionner les toiles, faire les habits, les laver, les blanchir, entretenir toute la maison, et, de plus, l'été, aider leurs maris dans tous les travaux des champs. Les hommes travaillent au temps des semailles et de la moisson, mais en hiver ils se reposent. Leur seule occupation alors est d'aller dans les montagnes couper le bois, qui est partout abondant. Le reste de leur temps se passe à jouer, à fumer, à faire des visites ou à dormir.

Un veuf peut se remarier après un deuil très court. Les femmes, surtout celles des hautes classes, doivent pleurer leur mari toute leur vie. Il en résulte ceci : c'est que les jeunes veuves, ne se remariant pas, deviennent presque forcément les concubines de ceux qui peuvent les entretenir. On voit aussi de jeunes veuves se donner la mort après les funérailles de leurs époux, soit pour prouver leur

éternelle fidélité, soit aussi pour mettre leur honneur hors d'atteinte, car n'ayant personne pour les aider à se défendre, elles tombent aisément aux mains des libertins. Si ceux-ci, par ruse, ont violemment abusé d'elles et prouvent qu'ils les ont possédées, ils deviennent de par la loi les maîtres absolus de ces malheureuses. Aux gens du peuple les secondes noces ne sont pas défendues. La nécessité pour les pauvres d'avoir une personne qui prépare leur nourriture rend les seconds mariages assez nombreux.

IV.

Les Coréens sont divisés en trois classes : nobles, gens du peuple, esclaves. La noblesse est héréditaire. Les enfans naturels étant devenus très nombreux, un décret royal, édicté en 1857, leur a donné le droit d'aspirer comme les enfans légitimes à toutes les dignités. Les nobles descendent pour la plupart des guerriers qui, il y a cinq siècles, ont placé sur le trône le fondateur de la dynastie actuelle. Les services publics sont monopolisés par eux, les traitemens de leur fonctions sont les uniques moyens de leur existence. Ils ont, en outre, certains privilèges tels que celui de ne pas se voir inscrits sur les rôles de l'armée, d'être inviolables dans leurs demeures et leurs personnes, et de porter chez eux le bonnet de crin qui est le signe distinctif de leur rang. En Corée, les nobles sont si nombreux, ils savent si bien s'unir pour conserver les privilèges de leur caste, que ni le peuple, ni les mandarins, ni le roi ne peuvent lutter contre eux avec avantage. Qu'un grand seigneur n'ait pas d'argent, il envoie ses valets saisir un marchand ou un laboureur et lui en demande. Si celui-ci s'exécute de bonne grâce, il le relâche; sinon il est emprisonné, privé d'alimens et battu jusqu'à ce qu'il ait donné la somme qu'on lui réclame. Dans les auberges, on n'ose ni interroger un noble, ni même le regarder. On ne peut fumer devant lui. S'il sort à cheval, un valet conduit sa bête par la bride, aussi n'en voit-on jamais galoper. La noblesse est la grande plaie du pays. Les missionnaires ont connu de ces grands seigneurs qui ne mangeaient du riz qu'une fois tous les trois ou quatre jours, passaient d'horribles hivers sans feu et presque sans habits, et cependant refusaient obstinément de se livrer à quelque travail par crainte de déroger.

Entre la noblesse et le peuple proprement dit se trouve la classe moyenne, qui ne se rencontre que dans la capitale. Elle comprend des familles qui, depuis plusieurs générations, remplissent auprès du gouvernement certaines fonctions spéciales, telles que celles d'astronomes, d'interprètes et de médecins. Au-dessous de cette classe vient le peuple, qui n'a absolument aucune influence politique. Un homme de cette catégorie peut, il est vrai, comme nous le verrons

plus loin, concourir aux examens publics pour les emplois civils et militaires, mais quelque titre qu'il obtienne, licencié ou docteur, il ne recevra jamais du gouvernement que des fonctions insignifiantes. Les individus attachés au temple de Confucius ou d'autres grands hommes, les faiseurs de cercueils, les couvreurs, les maçons, tous ceux, en un mot, qui ont un genre de travail ou des intérêts communs, créent des corporations afin de trouver aide et protection en cas de besoin. Il suffit, pour faire partie de ces associations, de payer une cotisation plus ou moins considérable. Les abatteurs de bœufs forment une classe à part, tenue pour plus vile que celle des esclaves. Cela vient de ce que, le bœuf étant un animal absolument nécessaire pour la culture, une loi défend de le tuer sans permission du gouvernement. De là une grande répulsion contre ceux qui les abattent. Ces parias d'un nouveau genre ne peuvent demeurer dans l'intérieur des villages, et c'est parmi eux que sont pris les exécuteurs des hautes-œuvres. Il est bon d'ajouter que le mépris public n'atteint que ceux qui tuent l'animal et nullement les bouchers qui vendent la viande.

Les esclaves, autrefois fort nombreux, ne sont plus qu'un petit nombre. Sont esclaves ceux qui naissent d'une mère esclave, ceux qui se vendent ou sont vendus par leurs parens comme tels, et enfin les enfans abandonnés qui sont recueillis et elevés par de riches Coréens. Leur maître a droit de vie et de mort sur eux; s'ils usent toutefois de ce droit dans des circonstances ordinaires, ils sont justiciables des tribunaux. En somme, le sort de ces malheureux est préférable souvent à celui des villageois pauvres, et il n'est pas rare de voir des individus se donner à un noble pour se mettre à l'abri des violences des mandarins. Le gouvernement a ses esclaves qui le sont devenus par suite d'une condamnation en cause criminelle. Chez nous, ce sont des forçats. Les femmes de cette catégorie et qui sont la propriété des préfets de province, sont traitées comme des animaux. Livrées aux mandarins, aux satellites, aux valets, au premier venu, rien n'égale le mépris que l'on a pour elles, et la mort devrait être préférable à la servitude qu'elles subissent.

Les Coréens, qui ont tant de dureté pour le sexe faible, adorent leurs enfans et surtout les garçons. Ils ne sont jamais abandonnés ou exposés, du reste pas plus qu'en Chine, sauf les cas de grande famine. Parfois, aux époques de disette, des pères donnent ou vendent leurs fils, mais l'argent qu'ils peuvent acquérir par la suite est employé à les racheter. Le premier sentiment vertueux que l'on inculque à un enfant est le respect de son père. On ne lui demande aucune considération pour sa mère. Le fils ne doit jamais jouer devant celui auquel il doit la vie, ni fumer devant lui. En un mot, le respect filial est l'unique vertu des enfans coréens. Les adoptions

sont très communes, et elles doivent se faire le plus possible dans la famille, car ce sont des descendans qui seuls doivent rendre aux ancêtres le culte habituel, garder leurs tablettes, observer les cérémonies de deuil et offrir les sacrifices. On n'adopte pas de filles, toujours parce qu'on les considère indignes d'accomplir les rites prescrits. A la mort du père, le fils aîné prend sa place ; il conserve la propriété. Les cadets reçoivent de leurs parens des donations plus ou moins importantes à l'époque de leur mariage. En général, la maison de l'un est la maison de tous, et tous prêtent leur appui à celui d'entre eux qui a quelque chance d'obtenir un emploi. Les noms de famille sont en très petit nombre, cent quarante-cinq ou cent cinquante au plus. Pour distinguer les différentes familles qui portent le même nom, on y joint l'indication de leur pays. Outre ces noms, il y a les noms propres de chaque individu ; on en compte trois : le nom d'enfant, le nom propre vulgaire et le nom propre légal. Les femmes ne changent pas de nom à leur mariage ; elles conservent leur nom d'enfant. Ordinairement les gens du peuple n'ont que des sobriquets par lesquels on les désigne.

Quelques mots sur le deuil en Corée. Quand un noble a perdu son père, sa mère ou l'un de ses proches, il n'est pas libre de le pleurer à sa guise ; il doit se conformer aux prescriptions données à ce sujet par le gouvernement. Voici ce qui se passe le plus souvent. On commence par déposer le corps dans un cercueil en bois très épais, gardé dans une chambre destinée à cet usage. On doit aller pleurer dans ce lieu funèbre quatre fois par jour, et, pour y entrer, il est nécessaire de porter une toilette spéciale. Elle consiste en une grande redingote de toile grise déchirée, et aussi malpropre que possible. On se ceint les reins d'une corde de la grosseur du poignet, corde tressée avec de la paille de riz et du fil. Une autre corde fait le tour de la tête, laquelle est couverte d'une toile grise. Les bouts en retombent par-devant sur chaque joue. Des bas et des souliers spéciaux et, à la main, un gros bâton noueux, complètent cet étrange costume. Dans cet accoutrement, sous lequel nos missionnaires se sont souvent cachés, on se rend dans la chambre mortuaire le matin, en se levant, et après chaque repas. On apporte une petite table chargée de mets et placée sur un autel à côté du cercueil ; puis la personne qui préside la cérémonie fait entendre des plaintes lugubres. Ces pratiques durent pendant deux ou trois ans. Un noble qui se respecte doit souvent passer toute une nuit et tout un jour auprès de son père mort. Il en est qui font bâtir des maisons très petites auprès des tombeaux pour y vivre plusieurs années. Ceux-là acquièrent une haute renommée de sainteté et la vénération de tous.

La Corée, vassale de la Chine depuis plusieurs siècles, a subi

l'influence de sa dominatrice. On trouve donc en Corée, ainsi que dans l'empire du Milieu, le même respect pour la science, la même vénération pour les grands philosophes et presque le même système d'examens littéraires pour les emplois et les dignités. Mais si, dans le Céleste-Empire, un individu, tout pauvre et humble qu'il soit, peut, ayant acquis des grades littéraires, devenir le premier mandarin de l'empire, celui qui échoue, fût-il fils d'un ministre et riche comme un Rothschild, est légalement incapable d'exercer une fonction publique. En Corée, c'est bien différent. La démocratie égalitaire n'existe pas, et si les Coréens ont le droit de concourir pour les plus hauts emplois, jamais ils n'obtiennent autre chose que des places insignifiantes, sans espoir de s'élever bien haut. Le noble qui a reçu son diplôme universitaire s'empare des meilleurs postes administratifs et militaires. A l'époque des examens, les étudians des provinces se mettent en route pour la capitale. C'est la terreur des villages qu'ils traversent, car, sous le prétexte qu'ils sont convoqués par le roi, ils commettent les plus grands excès. Quand arrive le jour des épreuves, ils se réunissent en masse dans un local fort étroit, où, en attendant qu'on les appelle, ils commettent toute sorte d'extravagances. Quelquefois ils restent plusieurs nuits dans ce local, car le nombre des élèves est de plusieurs milliers chaque année, et l'on peut s'imaginer dans quel état de fatigue et de malpropreté ils sortent de là.

Les examens passés, ceux qui ont obtenu des grades se hâtent de revêtir l'uniforme qui convient à leur nouveau titre, puis ils vont, à cheval, faire visite aux principaux personnages de la capitale. Pour que leur titre soit valable, il faut, comme dans certaines écoles et universités d'Europe, que le lauréat soit brimé. On lui barbouille le visage d'encre d'abord, de farine ensuite, et l'on mange et boit à ses dépens. S'il n'accepte pas le barbouillage de bonne grâce de la main de tous ses amis, on le lie comme un saucisson, on le frappe et on le suspend en l'air jusqu'à ce qu'il ait donné des marques de satisfaction et délié les cordons de sa bourse. Les grades que l'on acquiert sont ceux de bachelier, licencié et docteur. On peut gagner ce dernier, qui est le plus élevé, sans passer par les autres. Depuis plusieurs années, les nobles achètent, sans trop s'en cacher, grades et diplômes, et les véritables lettrés deviennent de plus en plus rares.

Les sciences exactes, la linguistique, les beaux-arts sont loin d'être en aussi grand honneur que les études littéraires et philosophiques. Les premières sont l'apanage d'une classe que l'on appelle en Corée « la classe moyenne » et qui se rattache à huit fonctions distinctes. La première, celle des interprètes, est très recherchée; la seconde comprend l'étude de l'astronomie et l'art de choisir

les jours propices. Ceux qui en sont chargés ne travaillent que pour le roi. Puis vient l'école de médecine, l'école des chartes, dont les élèves sont employés à la conservation des archives et à la rédaction des rapports officiels; l'école de dessin, pour les cartes, plans et portraits du souverain; l'école de droit, l'école de calcul, d'où sortent les commis du ministère des finances, et enfin l'école de l'horloge. C'est là qu'on prend les directeurs et surveillans de l'horloge unique du gouvernement et de la Corée. C'est une machine hydraulique qui mesure le temps, en laissant tomber des gouttes d'eau à intervalles réguliers. En dehors des fonctions administratives, de la culture de la terre, des métiers de tisserand, charpentier et maçon, les Coréens s'adonnent-ils à la fabrication de ces ouvrages d'art, céramiques et bronzes, dans lesquels les Japonais excellent et les Chinois brillent? Les missionnaires n'en parlent pas. Il y a de nombreux potiers, mais nulle part on ne retrouve la fabrication de ces porcelaines admirables dont nous avons dit quelques mots. Les richesses minérales abondent, et personne ne dit avoir vu fabriquer ces bronzes d'une charmante couleur et d'une sonorité incomparable que l'on trouve dans les habitations des mandarins riches. C'est pourtant à la Corée, d'après les vieux livres chinois, que le Japon et le Céleste-Empire sont redevables de leurs premières tentatives artistiques et littéraires. Une autre gloire lui revient. Elle a inventé les caractères mobiles métalliques, précédant ainsi l'Europe d'au moins cent cinquante ans. M. Satow possède une réimpression du *K'ung-tsé-kia-yü* ou *Apologues de Confucius*, imprimée en caractères mobiles à la librairie de *l'Unité de distinction*, en 1317. C'est sans doute l'un des plus anciens livres qu'il y ait au monde. On assure aussi que les Chinois ont employé des caractères d'argile cuite et mobiles dès le XIe siècle.

Il est une industrie dans laquelle les Coréens l'emportent sur leurs voisins, c'est celle du papier. Celui qu'ils fabriquent avec de l'écorce de mûrier est bien plus épais et bien plus solide que celui des Chinois. Il a la solidité de la toile. On en fait des chapeaux, des sacs, des mèches de chandelle, des cordons de chaussures, etc.; lorsqu'il est préparé avec de l'huile, il remplace nos toiles cirées, nos parapluies et notre caoutchouc. Les portes et les fenêtres n'ont pas d'autres vitres que ce papier.

V.

La langue coréenne n'a pas de parenté avec la langue des Célestes, bien qu'elle se soit approprié un grand nombre de mots chinois. Elle appartient au groupe mongol et possède beaucoup d'analogie avec le japonais. Elle n'a ni genre, ni nombre, ni cas, mais des

particules qui s'adaptent aux noms, aux verbes et même aux phrases. Dans les huit écoles du gouvernement, on n'étudie que la littérature et les sciences chinoises, tandis que la langue nationale est méprisée. Édits, proclamations, jugemens, livres de science, tout est en caractères chinois. M. Ch. Dallet fait remarquer, non sans raison, que pas un de nos orientalistes ne s'est occupé de la langue coréenne et ne s'est adressé aux missionnaires pour en connaître la structure. Ceux-ci ont fait paraître en décembre 1880, puis en janvier 1882, un *Dictionnaire français-coréen* et une *Grammaire coréenne*. Le premier est un grand in-8° de plus de sept cents pages, qui comprend une partie géographique, riche de vingt-huit à trente mille mots et de deux appendices. C'est en partie l'œuvre de M. Ridel. Avec ses vingt-cinq lettres, l'alphabet coréen a suggéré aux auteurs l'idée d'adopter pour la disposition des mots un système approchant des dictionnaires européens. A côté de chaque mot coréen on trouve sa prononciation figurée en caractères français, et, de plus, le mot chinois, ce qui rend cette œuvre accessible aux Orientaux eux-mêmes. Ce dictionnaire décrit également la faune, l'ichtyologie, la flore, les sciences et les arts de la Corée, avec une couleur locale qui donne à l'œuvre un caractère spécial et pittoresque. En le feuilletant, on découvre de curieux détails sur les usages et les institutions d'une terre où, presque à chaque pas, on se trouve en face de l'inconnu. Et que de richesses naturelles encore ignorées! L'un des appendices donne la solution rapide de la conjugaison des verbes, la plus ardue des difficultés de la langue coréenne. L'autre, rédigé d'après les traités de géographie les plus connus, fournit les noms et la position des provinces, des villes, des montagnes, des cours d'eau et l'indication des divisions administratives, civiles et militaires. L'impression de ce travail important a été conféré à M. Lévy, directeur de *l'Écho du Japon*, à Yokohama. Elle a duré deux ans et fait le plus grand honneur à celui qui a osé l'entreprendre.

Dans la *Grammaire coréenne* (1), les missionnaires ont encore donné beaucoup de place à leur chapitre du verbe, qui, en français et en anglais, comme dans beaucoup d'autres langues, est la partie la plus importante, la plus difficile du discours. C'est aussi le cas pour la langue coréenne, langue dans laquelle les plus grosses difficultés proviennent des formes honorifiques. Les Coréens y attachent une grande importance, de même que les Chinois, et ils ne

(1) *Grammaire coréenne, précédée d'une introduction sur le caractère et la langue coréennes, sa comparaison avec le chinois, suivie d'un appendice sur la division du temps, les poids, les mesures, la boussole, la généalogie, avec un cours d'exercices variés pour faciliter l'étude pratique de la langue*, par les missionnaires de Corée de la Société des missions étrangères de Paris. Yokohama. Imprimerie de L.-L. Lévy et S. Salabelec.

voudraient pas manquer d'observer la distinction entre les supérieurs, les égaux et les inférieurs dans leurs conversations. Lorsqu'on songe que la société se divise en trois castes bien tranchées, on est effrayé de la tâche que les auteurs ont entreprise et qu'ils ont, du reste, menée à bonne fin. Disons en passant que le verbe *avoir* n'existe pas en coréen; il est remplacé par le verbe *être*. Ainsi : j'ai un livre, doit se rendre par : un livre est mien. M. Charles Vapereau, qui a publié dans un journal anglais de Shanghaï une intéressante étude sur l'œuvre des missionnaires, raconte qu'à Pékin il a eu l'occasion de voir beaucoup de Coréens et que quelques-uns d'entre eux seulement savaient parler chinois. Ceux qui s'exprimaient dans cette langue étaient presque tous de Eu-Thio, ville située près de la frontière de Chine; c'étaient des marchands qui, chaque année, venaient dans la capitale du Céleste-Empire pour leur propre compte, ou bien encore des interprètes au service des mandarins chinois. Les mandarins coréens et le plus grand nombre des trafiquans et des interprètes peuvent écrire la langue mandarine, mais, chose étonnante, il est très rare d'en trouver, même de ceux qui n'ont qu'une éducation médiocre, écrivant leur propre langue.

Le bouddhisme, ou la doctrine de Fo, pénétra en Corée au IVe siècle de notre ère; puis, au XIVe siècle, la religion de Confucius le supplanta et devint en quelque sorte la religion d'état. Pour la masse du peuple, celle-ci consiste dans le culte des ancêtres et dans l'observation de cinq devoirs : envers le roi, envers les parens, entre époux, envers les vieillards et entre amis. Pour les lettrés, il faut ajouter : le culte de Confucius et des grands hommes, la vénération des livres sacrés de la Chine et enfin un culte de Sia-Trik ou génie du royaume. Qu'est-ce que ce Sia-Trik? Les missionnaires ont souvent interrogé les Coréens à ce sujet sans jamais obtenir une réponse bien précise. Les uns désignent ainsi un être suprême, d'autres croient que c'est le ciel, le plus grand nombre ignore ce que cela veut dire. C'est lui que l'on invoque pour obtenir de la pluie ou de la sérénité dans l'atmosphère. Dans la capitale, son temple est ce qu'il y a de plus sacré : celui où l'on conserve les tablettes des ancêtres de la dynastie régnante ne vient qu'en second lieu. Un jour, M. Ch. Dallet disait à un Coréen que chaque homme avait une âme. Le Coréen ne voulait pas l'admettre. « Pour nous autres, disait-il, ce qui nous meut et nous anime, se dissipe avec le dernier souffle de la vie; mais, pour les grands hommes, ils subsistent encore après la mort. » Dans chaque district se trouve un temple de Confucius. Ce sont de petits bâtimens assez beaux pour le pays, avec de vastes dépendances. C'est dans ces temples

que les lettrés tiennent leurs réunions et offrent des sacrifices aux génies, aux époques de la nouvelle et de la pléine lune. On trouve encore en Corée quelques pagodes bouddhiques où des bonzes s'efforcent de perpétuer la doctrine de Fo. Mais cette religion est en pleine décadence. On y voit aussi des monastères de bonzesses; de même que les prêtres, elles sont tenues à garder la continence durant leur séjour dans les bonzeries, car il y a peine de mort contre celles qui auraient des enfans. Comme la loi ne les oblige pas à séjourner là toute leur vie, elles y passent quelque temps, puis elles s'en vont dès que l'ennui les domine trop, ce qui n'est pas long. Si on demande aux Coréens ce qu'ils deviennent après la mort, ils répondent comme les épicuriens de tous les temps : « Qui le sait? personne n'en est revenu; l'important est de jouir de la vie pendant qu'elle dure. » Les Coréens voient le diable partout; ils croient aux jours fastes et néfastes, aux lieux propices, tout leur est un signe de bonheur ou de malheur. Le serpent est ici l'objet d'une crainte superstitieuse; très peu de Coréens oseraient en tuer. Ils apportent de la nourriture là où ils savent que ces reptiles pullulent. Le nombre des charlatans, astrologues, jongleurs, diseurs de bonne aventure de l'un et de l'autre sexe qui vivent en Corée de la crédulité publique est inimaginable. Ceux qui ont le plus de succès dans ces métiers sont les aveugles, qui, presque tous, exercent leur profession depuis leur bas âge et transmettent leurs secrets aux enfans affligés de la même infirmité qu'eux. Dans la capitale, ils forment une corporation puissante qui paie des impôts au gouvernement. On les fait venir pour indiquer l'avenir, découvrir les choses secrètes, mais surtout pour chasser les démons qui ont pris possession de malheureux frappés d'épilepsie. Dans ce dernier cas, il convient qu'ils soient trois ou quatre aveugles ensemble. Peu à peu, ils entrent, comme les illuminés de certaines sectes arabes, dans une frénésie étrange : c'est un concert affreux de hurlemens. « Quels poumons! s'écrie M. Daveluy, auquel nous empruntons ces détails; je vous assure qu'il y a de quoi mettre en fuite tous les diables de l'enfer. » Chaque exorcisme dure parfois plusieurs nuits de suite. Les aveugles réussissent toujours à chasser l'esprit malin, qui est obligé, paraît-il, de se réfugier dans un pot ou dans une bouteille que l'un des exorciseurs tient toute prête à la main. Ajoutons que, pendant la cérémonie, on n'a cessé d'offrir à l'esprit malin toute sorte de mets : ces mets, il va sans dire, sont mangés par les aveugles, auxquels on donne une somme d'argent en rapport avec le nombre et la puissance des cris qu'ils ont poussés. Ne rions pas : ces choses-là se sont vues en Europe.

Le christianisme s'introduisit en Corée dans l'année 1784. Il y

avait pourtant déjà plus de deux cents ans qu'il avait été prêché dans le Céleste-Empire et au Japon par saint François Xavier. C'est un petit attaché de l'ambassade coréenne en Chine, un nommé Pieki, qui, le premier, à son retour de Pékin, où il s'était fait chrétien, fit des prosélytes dans la capitale coréenne. Son père conçut un tel chagrin de cette conversion qu'il voulut se suicider. Pieki, pour n'avoir pas la mort de son père à se reprocher, revint à la religion de ses ancêtres et n'en changea plus. Quoi qu'il en soit, le germe déposé par lui eût sans doute prospéré si des persécutions, qui commencèrent dès 1791, n'eussent duré jusqu'à notre époque. Dans le principe, ce furent surtout les nobles, les savans, les lettrés, qui se firent chrétiens et confessèrent leur foi nouvelle jusque dans les tortures et jusqu'à la mort. Peut-être ne voyaient-ils dans l'évangile qu'une école de haute philosophie. Plus tard, ce furent, comme aux premiers temps de l'église, les pauvres et les esclaves qui demandèrent en plus grand nombre le baptême, soit pour relever à leurs yeux leur condition morale, soit encore pour trouver dans l'espérance d'une vie céleste la force de supporter leur misère. Ceux-ci, également, ne marchandèrent pas leur sang à la nouvelle doctrine.

L'histoire du christianisme en Corée n'est, du reste, qu'un long martyrologe. En 1839, MM. Imbert, Maubant et Chastan, tous les trois missionnaires français, furent décapités après de grandes souffrances. En 1846, le gouvernement de Louis-Philippe songea à venger leur mort. Le 10 août, la frégate la *Gloire*, commandant Lapierre, et la corvette la *Victorieuse*, commandant Rigault de Genouilly, avançaient de concert dans la mer de Corée, au milieu d'un groupe d'îles, dans des parages où les Anglais avaient trouvé de soixante-douze à quatre-vingts pieds d'eau. Ils étaient par 35° 45′ de latitude nord et 124° 8′ de longitude est. Rien n'annonçait un danger, lorsque les deux navires touchèrent à la fois. Aux voies d'eau qui se déclarèrent immédiatement, on reconnut que tout espoir de sauver les bâtimens devait être abandonné. Dans la journée du 12, les marins français, au nombre de six cents, opérèrent leur débarquement sur une île voisine du naufrage, et, le 13 au soir, les deux commandans quittèrent les derniers leurs navires. On eut à déplorer la mort de deux hommes, qui se noyèrent en allant porter au large une ancre destinée à sauver la corvette. Les équipages furent rapatriés, ou plutôt reconduits en Chine par des navires anglais, qui, à la nouvelle du sinistre, étaient accourus pour porter secours à nos naufragés. Et ce fut tout.

De 1864 à 1866, d'autres missionnaires français pénétrèrent en Corée. L'un d'eux, M. Pourthié, envoyait, le 20 novembre 1865, au supérieur des Missions étrangères, une lettre, — la dernière qu'il écrivit avant son martyre, — dont nous reproduisons quelques lignes

afin de donner une idée de la situation périlleuse dans laquelle se trouvait encore une fois la mission : « Nous voici sans églises, offrant le saint sacrifice dans de bien pauvres cabanes, ayant pour autel un banc ou tout simplement une planche : notre petite croix, fixée sur un mur de boue, est le seul ornement qui brille sur cet autel ; de la main, et même souvent de la tête, on touche à la voûte de ces oratoires ; la nef, le chœur, les ailes, les tribunes, se composent de deux petites chambres dans lesquelles nos chrétiens et nos chrétiennes sont entassés. »

En 1866, Mgr Berneux et MM. de Brétenières, Beaulieu, Dorie, Pourthié, Petit-Nicolas, Mgr Daveluy et MM. Aumaître et Huin, ainsi que de nombreux indigènes chrétiens, étaient torturés, puis décapités sur les berges du fleuve qui baigne la capitale, non loin du village de Sai-Nam-To. Le jour de cette épouvantable exécution, quatre cents soldats qui accompagnaient les martyrs, se rangèrent en demi-cercle en face de la tente d'un mandarin. On déposa les prisonniers à terre, au centre du cercle que formait la troupe, au pied d'un grand mât sur lequel flottait un drapeau blanc, puis, descendus de leurs chaises à porteur, on les dépouilla de leurs vêtemens, à l'exception d'un caleçon. Mgr Berneux fut appelé le premier. Ses bras sont liés sur le dos ; un bourreau replie l'une contre l'autre les deux extrémités de chaque oreille et les traverse, de haut en bas, par une flèche qui y demeure fixée. Deux autres bourreaux aspergent d'eau le visage et la tête, qu'ils saupoudrent ensuite de chaux ; puis, passant deux morceaux de bois sous les bras du supplicié, ils le soulèvent et le montrent aux spectateurs en lui faisant faire huit fois le tour de la place, rétrécissant chaque fois le cercle qu'ils forment en marchant, de manière que, à la fin du huitième tour, ils se trouvent au milieu du terrain. Mgr Berneux est alors placé à genoux, la tête inclinée en avant, retenue par les cheveux liés à une corde que tient un soldat. Six bourreaux brandissent de longs coutelas, tournent autour de lui en exécutant une danse sauvage, tout en poussant des cris horribles ; chacun d'eux frappe comme et quand il veut. Au troisième coup, la tête du vénérable évêque roule sur le sol, et soldats et satellites s'écrient à la fois : « C'est fini ! » On ramassa aussitôt la tête, et, selon l'usage, on la plaça sur une petite table, avec deux bâtonnets, et on la porta au mandarin pour qu'il pût constater de ses propres yeux que c'était bien la victime exigée. Les bâtonnets servent à remuer la tête, s'il prend fantaisie à l'un des assistans de la retourner. Celle-ci est ensuite rapportée près du corps et fixée, par les cheveux, à un poteau au-dessous d'une planche où est écrite la sentence. On répéta les mêmes cérémonies et les mêmes évolutions lentes et cruelles pour les autres confesseurs. Au mois de septembre 1866, on reçut

à Paris, au séminaire des Missions étrangères, une lettre de Mgr Ridel (1). Elle donnait les premiers détails des événemens que nous venons de résumer. Les aspirans martyrs étaient en récréation à Meudon, dans la maison de campagne qu'ils y possèdent. Le soir, le supérieur les réunit et leur annonça que neuf de leurs confrères, dont deux évêques et sept missionnaires, avaient versé leur sang pour leur foi. Les séminaristes improvisèrent aussitôt une illumination et entonnèrent le *Te Deum*.

Le gouvernement impérial prit autrement la chose : il ordonna au contre-amiral Roze de se rendre en Corée avec la frégate la *Guerrière*, les corvettes à hélice le *Laplace* et le *Primauguet*, les avisos le *Déroulède* et le *Kien-Chan*, les canonnières le *Tardif* et *Lebrethon*. Le 22 septembre 1866, trois bâtimens de l'escadre s'engageaient dans un chenal qui devait les conduire en vue de la capitale, et le 25, après de nombreux échouages, le *Tardif* et le *Déroulède* mouillaient en face de ses murailles. Le 30, les mêmes bateaux redescendaient la rivière sans rien obtenir du gouvernement coréen. Le 16 octobre, la ville de Kang-Hoa, dans l'île de ce nom, fut prise. Quelques soldats coréens se firent bravement tuer à leur poste; mais les habitans ayant pris la fuite, on ne se trouva occuper qu'une cité déserte. Dans le yamoun, ou résidence du gouverneur, on rencontra des arcs, des flèches, et, en très grand nombre, des sabres, des fusils à mèches et des canons en cuivre se chargeant par une cavité placée près de la culasse. La bibliothèque de ce palais était très riche. Elle se composait de deux ou trois mille livres imprimés en chinois, avec de jolis dessins, sur beau papier, tous bien étiquetés, la plupart très volumineux, reliés avec des plaques en cuivre sur des couvertures en soie verte ou cramoisie. On y trouva une histoire ancienne de la Corée en soixante volumes. Ce qu'il y avait de plus curieux, c'était un livre formé de tablettes de marbre se repliant, comme les panneaux d'un paravent, sur des charnières en cuivre très bien polies, avec des caractères dorés incrustés dans le marbre, et chaque tablette protégée par un coussin de soie écarlate; le tout placé dans un joli coffre en cuivre, lequel était à son tour renfermé dans une boîte de bois peinte en rouge, avec ferremens en cuivre doré. Ces tablettes carrées formaient, en se développant, un volume d'une douzaine de pages. Elles contiennent, au dire des uns, les lois morales du pays,

(1) Mgr Ridel a acquis une réputation universelle dans ce pays, qu'il a parcouru plusieurs fois, soit comme missionnaire et alors vêtu d'un costume indigène, soit comme prisonnier et conduit de station en station, pour être finalement jeté dans un des cachots de la capitale, d'où il a pu s'échapper. Il est très rare que l'on converse avec un Coréen sans que sa première question soit: « Connaissez-vous l'évêque Ridel? Il parle le coréen exactement comme nous. »

et selon d'autres, dont l'opinion est bien plus probable, les faveurs accordées aux rois de Corée par l'empereur de la Chine. Les Coréens y attachaient un très grand prix. Dans une autre caisse, on trouva une tortue en marbre, parfaitement sculptée, sous le piédestal de laquelle était le sceau royal, ce sceau formidable que les simples Coréens ne peuvent ni voir ni toucher, et dont la possession a suffi plusieurs fois pour transférer l'autorité royale et terminer des révolutions. Celui qui tomba entre nos mains était neuf et semblait n'avoir jamais servi (1).

Le contre-amiral Roze, fatigué de son inaction, lassé de ne recevoir aucune réponse aux lettres qu'il écrivait au roi de Corée, crut, après sa démonstration contre Kang-Hoa, que son devoir était de mettre fin à sa mission. Il appareilla.

Depuis cette expédition, c'est-à-dire de 1866 à 1875, le Royaume solitaire est resté fermé plus que jamais. Dès 1867, les foires annuelles qui avaient lieu à Pien-Men, ou la Porte-Frontière, furent supprimées. Les jonques chinoises, qui étaient autorisées à pêcher sur les rivages coréens, recevaient l'ordre de ne plus s'y montrer. En 1868, soixante-dix de ces bateaux furent brûlés et trois cents hommes de leur équipage massacrés sous les prétextes les plus futiles, mais le plus souvent sur le soupçon d'avoir des chrétiens à bord. Un ou deux navires américains ayant éprouvé le même sort, les États-Unis firent, en 1871, une démonstration aussi stérile en résultats et aussi malheureuse que les deux nôtres. Seuls, les Russes ont étendu leurs incessantes conquêtes au nord-est de l'Asie, sans rencontrer du côté de la Chine la moindre opposition. En 1860, leurs frontières sont devenues limitrophes de la Corée. On leur a prêté des projets d'annexion, qui se seraient réalisés si la Chine n'y avait mis obstacle en cédant sur la question du Kouldja.

VI.

A la suite d'une canonnade dirigée par les forts coréens sur un navire de guerre japonais, en septembre 1875, le gouvernement de Tokio obtint du gouvernement de Han-Iang ou Séoul, un traité qui autorisait les Japonais à fonder des comptoirs dans trois ports de la Corée. La concession parut si peu suffisante aux daïmios, qu'elle causa, en 1877, la sanglante révolte de Satsuma. En 1880, l'Italie

(1) Il est probable que ces objets ont dû être embarqués sur l'un de nos bâtimens. Si le gouvernement en est détenteur, il serait intéressant de savoir où ils se trouvent et d'en faire une sorte de musée.

voulut aussi négocier un traité avec l'aide du Japon, mais elle échoua. En 1882, le commodore Shufeldt, plus heureux, soutenu par la présence de quatre canonnières chinoises, conclut une convention dont nous donnons plus loin un résumé. Sauf quelques modifications exigées par les États-Unis, la convention a été signée de part et d'autre le 17 mai dernier. Une ambassade américaine, à la tête de laquelle se trouve le général Foote, réside déjà dans la capitale coréenne. Par l'intermédiaire de l'amiral anglais Willes, la Grande-Bretagne obtint aussi un traité qui sera ratifié ces jours-ci. L'Allemagne eut son tour. La France aurait également le sien sans le refus qui lui a été fait du droit d'acquérir des propriétés.

Pendant que les diplomates européens s'efforçaient d'enlever la Corée à son isolement, le souverain de ce pays vint à mourir, désignant pour lui succéder un fils adoptif, malheureusement mineur. Le père du nouveau roi, ennemi des étrangers et des Japonais, prit en main le pouvoir, et le 23 juillet 1882, la soldatesque coréenne, excitée par le souverain, attaqua la légation japonaise qui résidait dans la capitale. Plusieurs membres de la légation périrent, et le ministre japonais, S. E. Hanabusa, n'échappa que miraculeusement au massacre. Il put gagner les bords de la mer, s'embarquer sur une petite chaloupe; une fois au large, il allait périr de privations avec quelques personnes de son entourage, lorsqu'il fut heureusement rencontré par un bâtiment de guerre anglais, le *Flying-Fish*, qui le transporta à Nagasaki. On devine l'indignation qui éclata au Japon à la nouvelle de ce lâche attentat. En peu de jours, une escadre japonaise jetait en Corée une armée de cinq mille hommes; et, dès le 12 août, le ministre Hanabusa rentrait dans la légation, escorté par six cents soldats. Grâce, sans doute, à l'intervention d'un commissaire chinois bien connu, Ma-chien-Chung, la Corée consentit à payer une indemnité de 250,000 francs aux familles des victimes assassinées le 20 juillet, et 2,500,000 francs au gouvernement japonais à titre de dommages-intérêts. En outre, il fut convenu qu'une garde japonaise serait entretenue aux frais de la Corée, pour la protection de la légation aussi longtemps que le ministre le jugerait nécessaire; que les limites des ports ouverts seraient considérablement étendues; qu'un envoyé spécial irait à Tokio pour y porter les excuses du gouvernement coréen, qu'enfin les chefs de l'émeute recevraient une punition exemplaire. Voici, d'après le *Mainichi-Chinbun*, journal du Japon, de quelle façon horrible cette dernière réparation s'accomplit.

Le jour de l'exécution, à six heures du matin, les officiers japonais arrivèrent à Bakouakan, lieu choisi pour la suprême expiation. L'extérieur de l'édifice était décoré de tentures aux couleurs claires,

comme s'il se fût agi d'une fête. Le commandant en chef de l'armée coréenne parut assis à l'intérieur sur un siège central, entouré d'une foule nombreuse d'officiers coréens en grande tenue, armés d'arcs et de flèches. Au dehors, étaient un grand nombre de soldats coréens vêtus de couleurs bleues et rouges. Près du commandant en chef se tenait un général qui transmettait les ordres. La musique coréenne joua un air national jusqu'au moment où trois coups de canon retentirent ; ensuite vint le bourreau, qui, après s'être incliné jusqu'à terre devant le commandant en chef, leva son bâton. Le calme le plus imposant ne cessa de régner jusqu'à l'entrée des criminels. Ils étaient attachés avec des cordes et amenés dans des chaises à porteurs. Les geôliers les saisirent par les cheveux et les traînèrent devant les Japonais. Quand le moment de l'exécution fut venu, l'un des prisonniers cria à haute voix qu'il n'avait pas pris part à l'émeute et qu'il n'en savait pas le premier mot. Un autre se répandit en pleurs, disant qu'il avait chez lui un fils et qu'il souffrait beaucoup à la pensée de savoir son enfant sans soins paternels. C'était une scène navrante. Les exécuteurs, selon l'usage, percèrent de deux flèches les oreilles des criminels, puis, après leur avoir jeté beaucoup d'eau à la face, ils les saupoudrèrent de chaux. C'était le signal de l'exécution. Les bourreaux commencèrent alors à frapper les têtes, qui ne devaient tomber qu'après treize coups donnés par des sabres émoussés. Elles furent disposées sur une table et montrées une à une au commandant en chef. Cela fait, on les jeta avec les corps dans des fosses. La musique recommença à jouer l'hymne national.

Le vrai coupable, le père du jeune roi, n'a pas été décapité, l'on s'en doute bien, mais c'est sur lui que retombe le sang des suppliciés, dont plusieurs étaient probablement innocens. Il est exilé dans une ville chinoise, d'où, sur le désir exprimé par son royal fils, il sortira une fois par an pour revoir la capitale. Les Japonais ont pu paraître satisfaits tout d'abord d'une réparation promptement accordée, mais ils ont réfléchi depuis lors et ils restent persuadés aujourd'hui qu'une fois encore ils ont été joués par les Chinois.

Les États-Unis d'Amérique ont été les premiers, comme nous l'avons dit, en dehors de la Chine et du Japon, à obtenir un traité du gouvernement coréen. Nous allons le résumer, car il servira de base sans doute aux traités des autres puissances. Les Allemands, qui ont le leur aussi, ont été plus favorisés, nous assure-t-on, que les Américains ; jusqu'à présent, rien ne le prouve. Nous devons faire remarquer que les négociations ont été faites par l'intermédiaire de la Chine ; cette puissance prévoyait que, si la Corée restait encore quelques années isolée, elle tomberait sous la domination des Russes ou sous celle des Japonais, ce qui eût compromis forte-

ment sa sécurité sur ses frontières orientales, tandis que l'indépendance du petit royaume coréen restait à jamais assurée si elle nouait des relations avec quelques grandes puissances étrangères. On a dit aussi, ce qui est probable, que les clauses du traité avaient été arrêtées à Tientsin entre le vice-roi Li-hung-chang et le commodore Shufeldt, un marin habile, doublé d'un bon diplomate.

Ce qui frappe dès la lecture du premier article, c'est l'habileté du plénipotentiaire chinois. En effet, la première chose demandée aux États-Unis, c'est de reconnaître la dépendance dans laquelle se trouve la Corée vis-à-vis de la Chine et de s'engager à ne jamais intervenir à ce sujet. Si le gouvernement de Pékin, mieux avisé, avait stipulé une reconnaissance semblable lorsque nous avons signé avec Tu-Duc notre traité de 1874, la question du Tonkin eût été tout à fait simplifiée. Aujourd'hui, ce n'est plus de sa part qu'une revendication de mauvaise foi, mise en avant pour les besoins d'une mauvaise cause. Voici cet article Ier : « La Corée est placée sous la dépendance de la Chine, mais elle sera à l'avenir indépendante pour ce qui concerne sa politique intérieure et extérieure. La Corée et les États-Unis acceptent le présent traité et s'engagent à en remplir loyalement toutes les conditions. Le président des États-Unis n'interviendra pas à propos de la dépendance dans laquelle restera la Corée vis-à-vis du Céleste-Empire... » On le voit, toutes les précautions sont prises pour que le traité soit profitable à la Chine : c'est le juste prix du concours qu'elle a prêté.

Dans les cinq premiers articles, les deux nations paraissent également bien partagées : chacun des états enverra un représentant à la capitale de la nation amie ; des consulats seront établis dans les ports ouverts au commerce ; les consuls ne devront pas s'occuper d'affaires commerciales ; si un navire américain est surpris dans les eaux coréennes par un coup de vent ou une tempête, les autorités devront expliquer aux indigènes qu'ils doivent porter recours autant que cela leur sera possible aux navires des États-Unis naufragés ou avariés (1). Dans le cas où un indigène commettra un acte mettant en danger la vie d'un citoyen américain ou portant atteinte à sa propriété, l'auteur de l'attentat sera traduit devant un conseil indigène, jugé en présence du conseil des États-Unis et puni suivant les lois de Corée ; si, au contraire, le coupable est Américain et qu'il ait commis un acte semblable contre un Coréen, il sera jugé par le tribunal consulaire des États-Unis, et puni suivant les lois de son pays. Un jugement reconnu illégal sera jugé ou plutôt revisé par

(1) Il y a très peu d'années, un équipage américain naufragé a été massacré en Corée. Il n'y a pas eu réparation.

une cour mixte suivant les procédures américaine et coréenne. Le sixième article fixe les droits qui seront perçus sur les importations et les exportations. Les premières sont assez lourdement taxées : pour les articles de première nécessité, le maximum est de 10 pour 100, et de 30 pour 100 pour les marchandises de luxe, les liqueurs, les tabacs, l'horlogerie, etc. Le tarif définitif ne sera connu qu'à la fin de cette année. Les droits d'exportation aussi sont bien élevés, 9 pour 100 au maximum ! Le trafic de l'opium est sévèrement interdit. Mais les Coréens peuvent s'en rapporter aux Anglais pour en recevoir de contrebande. L'article 7 accorde aux Coréens allant en Amérique le droit de s'établir où ils voudront et d'y acheter des maisons et des terrains. Les étrangers résidant en Corée, non-seulement ne seront pas autorisés à s'établir en dehors des limites des concessions qui leur seront faites, mais encore ils ne pourront pas même devenir propriétaires de terrains dans lesdites concessions. C'est la clause que M. Dillon n'a pas voulu accepter et sur laquelle les Anglais et les Allemands se sont montrés, comme les Américains, de bonne composition. Le principal, pour eux, en effet, était d'avoir un traité, sauf à le reviser à la première occasion favorable. D'après l'article 10, le commerce des armes et des munitions de guerre n'est pas libre ; les négocians ne pourront en importer que s'ils y sont spécialement autorisés par le gouvernement coréen. Voilà encore une clause dont la contrebande anglaise et américaine se rira bien. L'article 12 indique une grande révolution dans les idées de la Corée. Les étudians de ce pays pourront se rendre aux États-Unis et les étudians des États-Unis pourront aller en Corée y étudier la langue du pays, la littérature, le droit, les sciences, les arts, etc. Les Coréens se serviront de caractères chinois pour la correspondance officielle, et les fonctionnaires des États-Unis pourront employer les caractères anglais. Dans les questions délicates ou compliquées, Coréens et Américains devront employer les caractères chinois. Les Américains seront parfois gênés pour exprimer leurs idées dans la langue des Célestes, mais ils voulaient un traité et ils l'ont. Dans l'article 15 et dernier, le négociateur des États-Unis a eu la précaution de stipuler que la république américaine jouira des avantages accordés par la Corée aux nations qui, par la suite, entreront en relations avec elle. Si ces avantages ne figurent pas dans le présent traité, une revision de toutes ces clauses pourra avoir lieu dans cinq ans, et c'est alors qu'il sera facile d'obtenir des conditions meilleures que celles que nous venons de résumer.

Les trois ports qui seront ouverts aux étrangers sont ceux de Ghensan, Fousan et Ninsen ou Jenchouan. D'autres points du littoral leur seront également accessibles, dans un bref délai, mais ils ne sont

pas encore choisis. Des trois ports nommés, Fousan est celui qui a le plus d'avenir. Il possède une très jolie baie, bonne pour le mouillage des navires, et bien située pour les communications avec l'intérieur. D'après le commodore Shufeldt, les articles d'importation qui trouveront une facile vente en Corée sont les marchandises de quincaillerie légère, la bijouterie, les pendules et les montres.

D'ailleurs, pour se faire une idée assez réelle des avantages que le commerce européen peut retirer de l'ouverture de la Corée, il faut avoir recours au rapport que les consuls anglais en résidence au Japon ont rédigé sur les échanges qui se sont faits pendant une période de cinq années entre ce dernier pays et la Corée. Il nous serait, certes, plus agréable d'avoir à consulter les travaux de nos agens sur ce sujet. Mais où les trouver? Pour avoir les notes des consulats anglais, il suffit d'ouvrir les journaux des localités étrangères où résident ces fonctionnaires. Jamais nos représentans ne livrent leurs travaux aux nationaux qu'ils sont pourtant chargés d'éclairer et de protéger, soit peut-être parce que cela ne s'est jamais fait, soit parce qu'ils dédaignent une publicité qui ne les fait connaître que hors de France, et à un point de vue commercial. Un consul français veut avant tout que l'on croie qu'il est agent politique, et cette vaniteuse prétention en rend un très grand nombre insuffisans et inutilement dispendieux.

Le chiffre des transactions entre la Corée et le Japon s'est élevé de 1877 à 1881 à la somme de quarante-cinq millions de francs. La valeur totale des articles de provenance japonaise importés en Corée, pendant ces cinq années, ne s'élève qu'à 537,846 yens, ou moins d'un huitième du commerce total d'importation (1); un tiers de cette somme consiste en cuivre, le seul article, d'après les statistiques, ayant une certaine importance. A l'exception de ce métal, les deux principaux produits fournis par le Japon à la Corée sont la soie et le thé. Or les Coréens pourront se procurer toujours en Chine la quantité de thé qui leur sera nécessaire; quant à la soie, il ne paraît pas certain qu'ils aient besoin de recourir aux étrangers pour en avoir chez eux.

La valeur des articles de provenance étrangère importés en Corée est de 4,065,591 yens. Cette somme représente la classe la plus grossière des cotonnades anglaises. Elles sont venues de Shanghaï à Kobé, port japonais, puis de là aux ports coréens. Aussitôt que la Corée sera ouverte au commerce en général, le Japon cessera probablement de participer à ce trafic. Les Anglais prendront sa place. Les Coréens, malgré leur pauvreté, sont remarquablement bien

(1) Le yen vaut 5 francs environ.

vêtus. Ils s'habillent presque tous en blanc et, comme ils cultivent peu de coton et ne possèdent que des métiers à main très primitifs, on peut croire qu'ils s'empresseront d'acheter des étoffes à bon marché, d'un tissage solide et durable, anglaises probablement.

La valeur totale des exportations au Japon des marchandises coréennes pendant les cinq années, — 1877 à 1881, — a été de 5,104,859 yens. Les articles les plus importans sont : le riz, l'or, surtout en poudre, les peaux et les légumes. Quant à la statistique des navires japonais entrés dans les ports ouverts de la Corée, elle ne va que jusqu'en 1881. Le tonnage total des navires de toutes les classes, bateaux à vapeur, navires à voiles et jonques, a été de 60,459 tonnes. Les navires à vapeur appartiennent presque tous à la grande compagnie japonaise Mitsu-Bishi, qui a organisé un service régulier entre Kobé, Nagasaki et les ports coréens.

L'année 1883 verra donc cesser le privilège concédé aux Japonais depuis 1877. Le roi de Corée l'a annoncé en ces termes quelque peu embarrassés à ses sujets : « Nous avons passé des traités avec les États-Unis d'Amérique, l'Angleterre et l'Allemagne. Certes, voilà une innovation, et elle pourra peut-être causer quelque mécontentement à mon peuple, mais, partout aujourd'hui, les relations internationales sont d'un usage général. Ainsi, il ne peut résulter aucune difficulté de ce que notre pays adopte des associations de bonne foi et conformes au droit de ses peuples. »

En demandant sous peu au jeune roi des Coréens de nous accueillir au même titre que les autres puissances occidentales, le souvenir du sang français qui a été si largement versé dans ses états, doit, — quelque douleur que nous en ressentions, — s'effacer de notre mémoire. Il ne s'agit donc plus que de pénétrer dans un pays nouveau pour y faire connaître les productions de notre sol, de nos industries, et tirer de la péninsule coréenne ce qui peut nous être utile. Par notre loyauté dans les transactions, la franchise de nos paroles, une grande réserve en présence d'anciennes coutumes, nous sommes certains de nous attirer les sympathies des Coréens. Si notre civilisation, nos croyances, sont supérieures aux leurs, ils les adopteront tout naturellement sans qu'il soit utile d'inquiéter leurs consciences, sans qu'il soit besoin d'exposer d'ardentes natures à confesser leur foi religieuse dans les tortures et la mort.

EDMOND PLAUCHUT.

DON JUAN D'AUTRICHE

I. *Don Juan d'Autriche*, par sir William Stirling Maxwell, 2 vol. Londres, 1883. — II. *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, publiée par M. Gachard.

Don Juan d'Autriche est un véritable héros de roman. Dans ce XVIe siècle, si fécond en figures étranges, glorieuses et terribles, sa figure tient une place à part. Fils naturel du plus grand monarque de son temps, il apparaît dans l'histoire sans y laisser de place durable, à la façon d'un météore qui brille un moment du plus vif éclat et qui rentre subitement dans la nuit. La fortune lui donna, comme du premier coup, un rang qu'il fut impuissant à soutenir : il eut de la grandeur de son père sans en avoir le sérieux, les vues profondes et la force d'âme ; on ne peut s'empêcher de voir en lui je ne sais quoi de superficiel, de théâtral et de faible qu'il tenait sans doute de sa mère, une chanteuse de basse extraction. Il reçut une part seulement des qualités de Charles-Quint, laissant l'autre part à Philippe II; le fils naturel resta fragmentaire et incomplet comme le fils légitime, qui, sans avoir le génie paternel, hérita pourtant des attributs les plus royaux, de la constance dans la mauvaise fortune, de la ténacité lente, de l'ambition qui défie le temps. Contraste singulier! moins étrange après tout que cet autre contraste entre l'oncle et le neveu, entre don Carlos et don Juan. L'histoire véritable nous montre, en effet, le premier aussi odieux que le second était aimable et séduisant; elle ne laisse subsister entre eux qu'une ressemblance, une fin malheureuse et prématurée.

Avant d'entrer dans notre sujet, il faut que nous disions quelque chose de sir William Stirling Maxwell, l'auteur de la Vie de don Juan d'Autriche, qui vient de paraître. William Stirling de Keir, issu d'une vieille famille écossaise, naquit en 1818 : il subit de bonne

heure la fascination de l'Espagne, il en étudia la langue, les mœurs et l'histoire. Il y fit de nombreux voyages, il s'éprit du génie espagnol, et l'étudia sous toutes les formes. En 1848, il publia des *Annales des artistes espagnols;* en 1852, il fit paraître *la Vie monacale de Charles-Quint.* Bibliophile et amateur d'art en même temps que d'histoire, il donna en 1870 *les Principales Victoires de Charles V* avec un grand nombre de belles illustrations; et deux ans après, il fit paraître un ouvrage publié avec un grand luxe et tiré seulement à cinquante exemplaires, *les Portraits au XVIe siècle.* Il semble que Stirling évitât la réputation avec autant de soin que d'autres la recherchent; il donna encore *la Procession du pape Clément VII et l'empereur Charles V* d'après les dessins de Hogenborg et fit précéder ces dessins d'une introduction historique; au moment de sa mort, on mettait sous presse: *Anvers délivrée en 1577.* Il mourut sans avoir publié son *Don Juan d'Autriche,* un ouvrage auquel il avait travaillé pendant vingt-cinq ans et que l'on trouva entièrement achevé. L'historien se cachait dans tous les livres que nous avons d'abord cités derrière l'iconographe: dans *Don Juan,* l'iconographe prend sa place derrière l'historien. Celui-ci avait reculé pour ainsi dire devant la grande figure de Charles V, il l'avait étudiée sans essayer de la peindre et n'en avait montré en quelque sorte que les accessoires. Pour don Juan, il se proposa de faire une histoire véritable; il est difficile de ne pas s'apercevoir, en la lisant, qu'il avait fortement subi l'influence de Macaulay et qu'il chercha à prendre sa manière large, un peu oratoire, riche en descriptions et en développemens; une sorte de modestie naturelle arrête pourtant toujours sa rhétorique à temps, et son enthousiasme, pour n'être pas toujours retenu par la critique et par la profondeur du moraliste, l'est ordinairement par le bon goût et une décence naturelle.

Don Juan d'Autriche naquit, le 24 février 1547, à Ratisbonne. Charles-Quint résida dans cette ville du 10 avril au 4 août 1546, pendant qu'il préparait une campagne contre l'électeur de Saxe et les princes protestans. Il y connut Barbara Blomberg; elle était belle, elle avait une jolie voix, et l'empereur aimait à la faire chanter et jouer devant lui « pour se distraire, dit Stirling, de la mélancolie qui l'accablait depuis la mort de l'impératrice Isabelle. » Quelques-uns ont dit que Barbara Blomberg n'était qu'une servante: elle était assurément fort vulgaire. Charles-Quint n'en fut pas longtemps occupé et lui retira l'enfant peu de temps après sa naissance. Il maria la mère à Jérôme Pyramus Kegel, qui fut nommé commissaire à Bruxelles. Plus tard, le duc d'Albe, alors gouverneur des Pays-Bas, à qui l'on avait demandé un rapport sur la mère de don Juan, dit qu'il l'avait trouvée pauvre et endettée. Il raconte que l'un des enfans qu'elle avait eus de Kegel venait de se noyer dans

une fontaine au milieu de la cour de la maison qu'elle habitait. Comme il était déjà de notoriété publique qu'elle était la mère de don Juan, il demanda qu'on améliorât sa condition. On lui donna un établissement, une duègne, six suivantes, deux pages, un aumônier, un chapelain, six valets; elle fatigua le duc d'Albe par son extravagance et par son désordre. Elle dépensait tout son argent en festins et vivait entourée d'amans ou de prétendans. Philippe II, qui la fit appeler madame, ne voulait point qu'elle se remariât et tenta de la faire entrer dans un couvent en Espagne, mais elle résista à tous les ordres, et c'est seulement quand son fils vint dans les Pays-Bas en qualité de gouverneur, qu'on put la décider à aller en Espagne. Elle se vengea bassement de ce qu'elle regardait comme un exil en disant que don Juan n'était pas le fils de l'empereur. Charles-Quint confia son fils naturel à un gentilhomme de la Vieille-Castille, Louis Mendez Quixada, dont la fidélité était à toute épreuve. Quixada avait quitté l'armée avec le rang de colonel; il était chambellan de l'empereur, qui l'honorait de toute sa confiance. Quixada proposa à Charles-Quint de remettre l'enfant entre les mains de sa propre femme, qui était en Espagne, ou du curé de Leganes, un petit village des environs de Madrid. L'empereur fit d'abord choix du curé.

Le jeune prince fut conduit en Espagne par un musicien, Massi, qui quittait le service de l'empereur et se retirait à Leganes; il y passa les premières années de son enfance avec le violoniste et sa femme, Ana de Medina, et reçut les leçons du curé. En 1554, un serviteur de Charles-Quint, Charles Prévost, se rendit à Leganes et sa voiture s'arrêta à la porte d'Ana de Medina. Il traita le jeune enfant avec les marques d'un grand respect et l'emmena à Valladolid, au grand désespoir de doña Ana, qui s'était habitué à regarder Geronimo (c'était le nom qu'on lui donnait alors) comme son propre fils. On donna des vêtemens neufs à l'enfant, et on le mena à Villagarcia, chez la femme de Quixada, doña Magdalena de Ulloa. Son mari l'avait prévenu, il lui envoyait « le fils d'un grand homme, son cher ami. » Le nom de Charles-Quint n'avait pas été encore prononcé.

Doña Magdalena n'avait pas d'enfant, elle s'attacha à celui qu'on lui confiait, et l'éleva avec la tendresse d'une mère. Quixada avait le double de son âge; il ne venait que rarement voir ses vassaux, puis retournait auprès de son maître dans les Pays-Bas. Pendant un de ses séjours, le feu prit à Villagarcia pendant la nuit; et doña Magdalena devina le secret qu'on lui avait toujours caché quand elle vit Quixada, oublieux de sa propre femme, courir d'abord au lit de Geronimo pour le mettre à l'abri.

Quand Charles-Quint se décida à se retirer en Espagne, Quixada

alla au-devant de lui à Laredo, en Biscaye, et le conduisit à Valladolid et au monastère de Yuste. Il finit par se fixer lui-même avec sa femme et avec don Juan à une petite distance du couvent. L'empereur admira la bonne mine de l'enfant et lui donna des témoignages d'affection. Pendant les quelques semaines qu'il vécut encore, il le reçut plusieurs fois. La veille de sa mort, il donna à un de ses valets 100 couronnes d'or pour acheter une annuité de 200 florins à Barbara Blomberg.

Don Juan n'était point arrivé à un âge où il pût comprendre la grande leçon donnée par la retraite de Charles-Quint et par l'adieu volontaire de son père à toute gloire humaine. On verra que la gloire fut au contraire la grande passion de sa vie; encore l'aima-t-il moins pour elle-même que pour en obtenir les honneurs auxquels sa naissance ne lui donnait point droit. Quelle place occupa-t-il aux funérailles du grand empereur? Nous ne savons; les moines remarquèrent qu'il resta constamment debout, comme Quixada, pendant les cérémonies, qui se prolongèrent pendant trois jours entiers.

Charles-Quint avait exprimé le vœu, dans une note qui formait comme un codicille de son testament, que son fils naturel embrassât les ordres; il demandait néanmoins que celui-ci n'y fût pas contraint. Il lui laissait, s'il ne voulait pas être d'église, une rente de 20 à 30,000 ducats assignés sur le revenu du royaume de Naples. Le soin de servir ce revenu était laissé à Philippe II, ou, à son défaut, à son fils don Carlos. La régente, doña Juana, avait un grand désir de voir l'enfant élevé par la femme de Quixada, sans trop attirer l'attention. Il fut convenu qu'on se rencontrerait à quelque grande fête, et il n'y en avait pas alors de plus populaire que les *auto-da-fé* de l'inquisition. Doña Magdalena se rendit à Valladolid et prit place, avec sa nièce et don Juan, dans une galerie où devait passer la princesse pour se rendre à la tribune royale. Doña Juana s'arrêta devant elle et demanda où était « l'inconnu. » On lui présenta l'enfant, elle l'embrassa tendrement, au grand étonnement de toute sa suite et de don Carlos, qui l'accompagnait. Don Juan dut voir l'horrible fête, la procession des pénitens et des prisonniers, quinze malheureux livrés aux flammes. Quand tout fut terminé, doña Juana invita don Juan à l'accompagner au palais : la foule, dont la curiosité était excitée, faillit étouffer l'enfant. Le comte d'Osorno dut l'enlever dans ses bras et le porter dans la voiture royale, qui l'emmena au palais.

A partir de ce jour, don Juan fut traité avec plus de cérémonie, mais on ne changea rien encore à son costume. Une lettre de Quixada, écrite à cette époque, nous apprend que le prince « avançait dans ses études avec grande difficulté; il n'y a rien qu'il ne fasse avec autant de répugnance qu'étudier; » monter à cheval et courir

la lance étaient ses plaisirs favoris. En 1559, la paix faite avec la France permit à Philippe II de retourner en Espagne : il avait pour la mémoire de son père un respect sans bornes, et il désirait vivement connaître ce frère naturel, dans les veines duquel coulait le sang de l'empereur. Il commanda à Quixada, dès son retour, de le lui amener près du couvent des Bernardins de San Pedro de la Espina. On devait se rencontrer à la chasse; avant de partir, le fidèle Quixada révéla enfin à sa femme qui était l'enfant qu'elle avait si tendrement élevé; il pouvait parler désormais, car le roi lui-même allait bientôt faire connaître qui était don Juan. Au milieu de la chasse, on amena au jeune prince un beau cheval; Quixada se mit à genoux devant son élève et lui demanda la permission de lui baiser la main : « Vous saurez bientôt du roi pourquoi je fais ainsi. » Don Juan, après un moment d'étonnement, prit la chose gaîment et dit à son gouverneur : « Eh bien! puisque vous le voulez, vous pouvez aussi me tenir l'étrier. » Rien n'étonne moins les hommes que la bonne fortune. On se dirigea vers un groupe de gentilshommes qui approchait. Quixada mit pied à terre et dit à don Juan d'en faire autant. Ils allèrent au-devant d'un cavalier qui avançait tout seul : un homme pâle, vêtu de noir, avec une barbe blonde tirant sur le roux, grave et de mine sévère, à la lèvre dédaigneuse et forte, à l'œil inquisiteur. « A genoux! dit Quixada; baisez la main du roi. » — « Savez-vous, dit Philippe, qui était votre père? » Le jeune prince était si déconcerté qu'il ne put répondre. Philippe descendit de cheval, et, l'entraînant, lui dit : « Charles-Quint, mon seigneur et mon père, était aussi le vôtre. Vous n'en sauriez avoir eu de plus illustre et je vous reconnais comme mon frère. — Sachez, dit-il, en retournant vers son escorte, que ce jeune homme est le fils naturel de l'empereur et le frère du roi. » Le jeune prince reçut les félicitations de tous ceux qui étaient présens. Philippe, qui n'était pas grand chasseur, repartit tout de suite avec don Juan, en disant que jamais il n'avait pris gibier qui lui eût donné plus de plaisir. Ils entrèrent ensemble, à cheval, à Valladolid, au milieu des acclamations de la foule, qui avait promptement appris le secret révélé par le roi. On monta la maison du jeune prince; on lui laissa pour tuteur le fidèle Quixada, on lui donna un grand majordome, un sommelier, un écuyer, un secrétaire, des gentilshommes de la chambre, des chambellans. Il fut traité presque en tout point comme un infant de Castille, mais jamais il n'en obtint le rang ni le titre. Être infant! ce fut désormais la chimère que poursuivit don Juan, l'ambition qui le tourmenta, qui empoisonna toutes ses joies et ses triomphes. Ne pouvoir loger dans le palais royal, rester derrière le rideau dans la tribune du roi pendant les offices, être traité d'excellence et non d'altesse, don Juan souffrit

toute sa vie de ces misères, et il put en souffrir sans trop déchoir, car elles lui rappelaient incessamment la tache de sa naissance.

En 1563, don Juan, âgé de seize ans, fut envoyé à l'université d'Alcala, pour y achever ses études, avec don Carlos et avec Alexandre Farnèse, prince de Parme. Il fut logé dans le palais archiépiscopal, ainsi que don Carlos, qui avait pour précepteur Honorato Juan. C'est à Alcala que l'infant, débile depuis son enfance, eut un accident qui faillit lui coûter la vie et qui lui coûta la perte de la raison. Il avait donné un rendez-vous à la fille du concierge du palais; en s'y rendant, il tomba dans un escalier et reçut une sérieuse contusion à la tête. Il tomba si malade qu'on lui fit subir l'opération du trépan; il fut sauvé, mais le malheureux prince donna, depuis ce moment, des signes de plus en plus marqués d'aliénation mentale. Pour don Juan, il resta deux ans à Alcala avec le prince Alexandre, plus occupé de chevaux et de chasse que de ses études. Philippe II, pour obéir au vœu de Charles-Quint, songeait à faire entrer son frère naturel dans l'église. Il demanda pour lui à Pie V un chapeau de cardinal; mais le jeune prince n'avait de goût que pour les armes. A dix-huit ans, il demanda à joindre une expédition contre les Turcs; Philippe le trouva trop jeune encore et refusa de le laisser partir. Don Juan résolut de prendre la fuite; parti pour le bois de Ségovie avec don Carlos, il le quitta, et, avec deux serviteurs, prit à cheval le chemin de Barcelone. Il tomba malade en route de la fièvre tierce, et, à peine sorti du lit, il se remit en chemin. Quand il arriva à Barcelone, les galères de l'expédition étaient déjà parties et un ordre du roi vint l'arrêter; il dut revenir à la cour.

Philippe II lui pardonna cette équipée; au mois d'octobre 1567, il le nomma amiral, ou, comme on disait alors, général de la mer. Deux mois après environ, don Carlos envoya chercher don Juan, il lui exposa ses griefs contre son père Philippe, pour lequel il ressentait une aversion grandissante, lui dit qu'il était résolu à fuir et le pria de l'accompagner dans sa fuite. Les deux jeunes gens avaient été longtemps bons amis; on trouve trace, dans les comptes de don Carlos, de riches présens que le neveu avait faits à son oncle; il lui promit, s'il suivait sa cause, de lui donner le royaume de Naples ou le duché de Milan. Don Juan était léger, mais il venait de recevoir du roi une marque signalée de faveur. Il tenta d'ébranler la résolution de don Carlos; mais, ne pouvant y réussir, il n'hésita pas à aller à l'Escurial et fit connaître à Philippe le dessein de son fils. Le 17 janvier, le roi retourna avec don Juan dans la capitale; à peine était-il arrivé que don Carlos vint le saluer. Depuis quelque temps déjà, le père et le fils ne se parlaient plus; mais, dans cette

occasion, don Carlos ne donna que des marques de respect à Philippe, qui lui-même ne témoigna aucune irritation contre lui. Don Carlos emmena don Juan dans ses appartemens et le garda deux heures enfermé avec lui. Que se passa-t-il dans cette entrevue? Les uns disent que le prince rebelle chercha encore une fois à entraîner son oncle, d'autres qu'il voulut le châtier, qu'il l'attaqua avec une épée et des pistolets et que des serviteurs, attirés par le bruit, durent les séparer. L'arrestation de don Carlos était sans doute déjà décidée; elle eut lieu le 18 janvier, à onze heures du soir.

Au printemps de 1568, don Garcia de Toledo ayant donné sa démission de commandant en chef des flottes espagnoles, le roi conféra cette haute dignité à son frère, qui n'avait que vingt et un ans d'âge; il lui donna un lieutenant plein d'expérience dans la personne de Requesens, le grand commandeur de Castille. Don Carlos était déjà décoré de l'ordre de la Toison d'or. Philippe prit la peine d'écrire à don Juan une longue lettre où il lui traçait tous ses devoirs avec la minutie d'un directeur spirituel : ce petit traité de morale est des plus curieux; il fut écrit à Aranjuez et porte la date du 23 mai 1568.

Don Juan entra tout de suite dans ses nouvelles fonctions. Il s'embarqua à Carthagène et mit son pavillon sur la galère royale, décorée de peintures représentant l'histoire de Jason et de la Toison d'or et couverte de figures allégoriques et de devises. Son escadre avait trente voiles : elle croisa sur les côtes d'Espagne et dans la Méditerranée sans rencontrer la flotte turque. Don Juan venait de revenir à Madrid, quand la cour fut mise en deuil par la mort de la jeune reine Isabelle. Les funérailles eurent lieu dans l'église des carmélites déchaussées, et don Juan estima que la place qui lui fut assignée n'était pas celle qui était due à son rang. Il en éprouva tant de mécontentement qu'il quitta Madrid et se retira au couvent franciscain de Santa-Maria de Scala-Cœli à Abrojo, près de Valladolid. C'est dans cette sévère retraite qu'il apprit la grande révolte des Maures du royaume de Grenade. Il quitta Abrojo, revint à Madrid à la fin de l'année 1568 et envoya aussitôt une lettre au roi pour lui demander le commandement des troupes qui devaient réprimer la révolte : « Je suis aussi docile aux ordres de Votre Majesté que l'argile à la main du potier. » Il brûle du désir de châtier « ces misérables; » personne n'agira avec plus de vigueur qu'il ne ferait, personne n'est plus soucieux de ce qui touche à la réputation, à l'honneur, à la grandeur du roi.

On avait cru d'abord que la révolte des Maures serait aisément réprimée; Philippe avait compté que le marquis de Mondejar en viendrait aisément à bout; mais Mondejar avait peu de monde, une véritable guerre de race et de religion avait commencé, et Philippe

se résolut à donner le commandement d'une armée à don Juan; il mit à ses côtés un conseil, composé de Mondejar, de Deza, le président de la chancellerie de Grenade, auditeur de l'inquisition et ennemi acharné des Maures, l'archevêque de Grenade, le duc de Sesa et Quixada; Requesens, le grand commandeur de Castille, devait tenir la côte et empêcher le débarquement des Turcs sur la côte d'Andalousie. Vers la fin de mars 1569, don Juan accompagna le roi de Madrid à Aranjuez; il le quitta le 6 avril, avec Quixada et le reste de sa maison; il traversa en six jours, à cheval, la plaine de la Manche et les montagnes de Jaen; à une petite distance de Grenade, il fut reçu par le marquis de Mondejar et fit une entrée solennelle à Grenade, entouré de cavaliers richement montés, les uns avec des manteaux de velours, les autres avec la *marlota*, ou tunique mauresque, jetée sur l'armure, et des turbans autour du casque. Tout le monde admira la bonne mine et la grâce du prince; il eut de bonnes paroles pour les femmes maures, qui se pressaient autour de son cheval en lui demandant justice. A peine arrivé à Grenade, il reçut l'ordre de faire sortir de la ville tous les Maures âgés de dix à soixante ans et de les envoyer sous escorte aux frontières de l'Andalousie. Les malheureux proscrits furent convoqués dans leurs églises et on leur fit connaître leur sort. De longues colonnes de captifs furent conduites hors de la ville. Tout se passa avec le plus grand ordre; on estime à au moins dix mille le nombre de ceux qui durent quitter la ville. Des femmes, des enfans, des vieillards moururent sur les routes de fatigue, de faim, de douleur; beaucoup furent vendus comme esclaves par les soldats chargés de les escorter.

Les Maures, pendant ce temps, devenaient plus formidables et infligeaient des échecs sérieux aux troupes royales. Nous ne raconterons pas tous les épisodes d'une guerre qui devint promptement une guerre d'extermination. Don Juan se dégagea par degrés de son conseil, qui lui opposait sans cesse des obstacles. Le roi lui demandait constamment de ne pas s'exposer dans les occasions, mais don Juan n'était pas de ceux qui mènent des opérations militaires au fond d'un cabinet : « A mon âge et dans ma position, je vois que l'intérêt de Votre Majesté exige que, s'il y a quelque appel aux armes ou quelque entreprise, les soldats me voient à leur tête, ou du moins au milieu d'eux. » Un autre jour, il écrit au roi, qui lui reprochait de se trop exposer : « Je vois clairement, Sire, que, comme Dieu m'a fait différent des autres hommes, je dois être plus soucieux de mes devoirs qu'aucun autre. »

Un des épisodes les plus dramatiques de la guerre fut le siège de Galera : don Juan mit le siège devant cette forteresse le 19 janvier 1570; la crête rocheuse, formant un cap au confluent de deux

rivières, avait la forme d'une galère, et de là venait le nom de la petite ville dont les Maures avaient fait un de leurs principaux centres de défense. La résistance fut acharnée ; les femmes combattirent sur les remparts avec les hommes ; un assaut avait été repoussé, quand déjà les Espagnols se croyaient vainqueurs. Don Juan avait en vain fait jouer des mines et battu la ville avec une artillerie puissante pour l'époque. Après ce premier échec, don Juan convoqua un conseil de guerre ; il annonça qu'il allait faire préparer rapidement deux nouvelles mines et donner un nouvel assaut ; il voulait que le roi connût la victoire en même temps que la défaite. Il se dit résolu à raser Galera, à semer du sel sur ses ruines et à passer tous les habitans au fil de l'épée. Cette ardeur furieuse se communiqua aux troupes avec l'espoir du pillage. Le jour de l'assaut, les ordres de don Juan ne furent que trop obéis : on ne fit d'autres prisonniers que quatre mille femmes et enfans. Philippe apprit la prise de Galera à Guadalupe, où il était, dans le couvent des jéromites, et, suivant sa coutume, il ne fit paraître aucune émotion.

Don Juan eut peu après la douleur de perdre Quixada, qui fut blessé à mort à ses côtés, pendant qu'il cherchait à arrêter les soldats entraînés par une panique devant Seron. Il le pleura sincèrement, et Philippe II lui-même ne reçut pas sans en être touché la nouvelle de la perte d'un si vaillant et honnête serviteur : « J'ai appris avec peine, écrivait-il à don Juan après la défaite de Seron, la mauvaise conduite des troupes, mais avec beaucoup plus de peine la blessure de Luis Quixada. » Et quand la mort du vieux général lui fut mandée : « Je n'ai jamais reçu une lettre avec plus de douleur que votre lettre du 25, car je sais bien ce que vous et moi avons perdu. »

Au mois de février 1570, don Juan se trouva prêt à reprendre l'offensive ; il fit le siège de Tijola et réussit à prendre cette place, ainsi que plusieurs autres forteresses. L'exode des Maures continuait ; don Juan essaya en vain de s'y opposer ; le roi préféra écouter les conseils du président Deza et du duc de Sesa. Tout le pays autour de Malaga, la Vega de Grenade, se dépeuplèrent. L'œuvre de la pacification avançait pourtant, et l'on négociait tout en continuant la guerre. Don Juan porta dans la négociation un esprit plus généreux qu'on n'eût pu l'attendre d'un jeune homme au sang aussi chaud. Mais les ordres adressés de Madrid étaient de plus en plus durs ; quand les derniers chefs maures eurent cessé une résistance devenue vaine, il fut enjoint à don Juan de faire sortir tous les Maures sans exception, ou loyaux ou rebelles, de tout le royaume de Grenade. « Les Maures, écrit un historien ecclésiastique, Gonçalo de Yllescas, qui s'étaient révoltés et avaient été pris les armes à la main furent

vendus comme esclaves, de façon qu'il n'y eut pas une ville d'Espagne qui n'en eût quelques-uns. Ceux qui ne s'étaient pas révoltés furent conduits hors du royaume de Grenade et dispersés dans les villes de l'empire. Beaucoup moururent du nouveau climat en Castille, dans Tolède et dans l'Estramadoure; nous avons vu le reste mendier dans nos villes ou gagner misérablement leur pain par leur travail. » Don Juan montra quelque humanité vis-à-vis de ceux qu'il venait de combattre : « C'était, écrivait-il à Ruy Gomez le 5 novembre 1570, la chose la plus triste du monde, parce qu'au moment du départ il y eut tant de pluie, de vent et de neige que les pauvres êtres se suspendaient les uns aux autres et se lamentaient. On ne saurait nier que voir la dépopulation d'un royaume est la plus grande pitié qui se puisse imaginer. Enfin c'est fait (*Al fin, señor, esto es echo*). »

Don Juan avait trouvé son rôle : jeune, brave, il apparut au monde chrétien comme un héros choisi pour détruire les infidèles. L'empire ottoman jetait comme une ombre sur l'Europe; Soliman le Magnifique avait porté la puissance du commandeur des croyans à son apogée. Le Turc menaçait Venise, l'empereur, l'Espagne, il profitait des divisions des puissances chrétiennes. Sélim, indigne successeur de Soliman, déclara la guerre à Venise en 1670 et lui enleva l'île de Chypre. Dans ce grand péril, la république trouva un allié où elle n'était point habituée à en chercher, à Rome. Pie V avait conçu la grande pensée d'unir Venise et l'Espagne dans une ligue maritime et d'entreprendre une croisade contre les Turcs. Le choix du commandant en chef lui avait été laissé; les jalousies des généraux vénitiens et espagnols avaient permis aux Turcs de prendre Chypre et d'investir Famagosta. Pie V donna le commandement à don Juan d'Autriche; il n'ignorait pas que l'Espagne et Venise avaient des visées très différentes et que Venise ne songeait qu'à faire une paix séparée : il compta sur l'ardeur du jeune vainqueur des Maures et l'estima capable d'entraîner des alliés d'un jour qui devaient bientôt redevenir des ennemis.

La sainte ligue fut proclamée au Vatican le 25 mai 1571, et le pape invita pour la forme les puissances chrétiennes à y adhérer, car la France était l'alliée du Grand-Turc et il n'espérait rien de l'empereur Maximilien. Le 6 juin, don Juan se mit en route pour l'Italie avec une suite de vingt et une personnes. Il s'arrêta deux jours au grand couvent des bénédictins de Montserrat et arriva à Barcelone. A Gênes, il fut reçu avec les plus grands honneurs et logea chez le commandant de la flotte de Sicile, le neveu du fameux Andrea Doria, qui avait à diverses reprises reçu Charles-Quint dans son magnifique palais. Doria était le plus riche armateur de son temps et avait offert douze de ses propres galères au roi d'Espagne. Il

donna une fête magnifique à don Juan; mais le jeune général ne s'attarda pas longtemps dans les plaisirs; il s'embarqua le jour suivant avec les princes de Parme et d'Urbin, après avoir vu partir Santa-Cruz avec les galères napolitaines pour Naples. Doria se rendit à la Spezia pour embarquer ses troupes italiennes et allemandes. A Naples, don Juan fut reçu par le cardinal Granvelle et il alla recevoir à Santa Clara l'étendard de la ligue, que Pie V lui envoyait.

Le vieux Veniero, à qui le sénat de Venise avait donné le commandement de sa flotte, attendait les alliés à Messine; Famagosta, la seule ville de l'île de Chypre où flottait encore l'étendard de Saint-Marc, était serrée de près; les Turcs ravageaient Candie, Zante, Céphalonie, Corfou et l'Albanie. Veniero ne put sauver Famagosta, qui capitula le 1er août après une héroïque défense. Il se désespérait à Messine quand don Juan arriva avec une partie de sa flotte le 23 août. Le 16 septembre, toute l'armada quittait Messine; elle formait trois divisions : l'aile droite était commandée par Doria; le centre, composé de soixante-quatre galères, portait le pavillon bleu de don Juan; les Vénitiens formaient la gauche; une réserve de trente vaisseaux était sous les ordres du marquis de Santa-Cruz. Le 26 septembre, on tint un conseil de guerre à Corfou. « Les grandes puissances chrétiennes, dit Stirling, avaient réuni le plus formidable armement qui eût encore été déployé contre l'ennemi commun. Il était clair qu'un mouvement faux, dégénérant en un désastre, eût mis l'Europe aux pieds du terrible conquérant asiatique. Il était clair aussi qu'une politique timide et lente, en évitant une défaite, aurait un effet non moins fatal, qu'elle dissoudrait le grand armement de la ligue en élémens discordans et qu'elle le diviserait en plusieurs flottes, dont aucune ne serait en état de résister à la flotte de Sélim.» Les conseils timides, comme il arrive toujours, ne manquèrent pas. Don Juan imposa sa volonté; son audace, dans cette circonstance, fut le fait de sa réflexion autant que de son tempérament. Il avait pour ainsi dire la foudre en mains, il voulut la lancer. Il fut résolu qu'on irait tout de suite chercher l'ennemi.

On le trouva à Lépante; cette grande journée a été racontée dans les moindres détails, montrons-y seulement don Juan. Les deux flottes marchent l'une contre l'autre; le commandant turc, comme don Juan, est au centre de sa ligne. Le premier, il fait tirer un coup de canon; don Juan répond à ce salut par un coup de canon. Bientôt les vaisseaux sont si près les uns des autres qu'on distingu les bannières, les pavillons. Les Turcs poussent de grands cris, le chrétiens observent un grand silence. « Don Juan d'Autriche, couvert d'une armure complète, et placé au point le plus élevé de son navire, s'agenouille pour embrasser la croix et pour implorer l'appui céleste pour la grande entreprise qu'il va commencer

Chaque homme de la flotte suit son exemple et tombe à genoux. Le soldat, arquebuse en main, est à son poste derrière le bastingage, le canonnier se tient, avec la mèche allumée, près du canon. Les ponts resplendissent, couverts d'hommes armés. Sur chaque galère, debout et bien visible au milieu des combattants, se tient un franciscain ou un dominicain, un théatin ou un jésuite, avec sa robe brune ou noire, ayant d'une main le crucifix, de l'autre répandant l'eau bénite, prononçant l'absolution générale et promettant les indulgences et le pardon. »

Le combat, comme il arrivait toujours dans les anciennes batailles navales, tourna promptement à des sortes de duels. Don Juan avait choisi son adversaire : c'était Ali, le commandant turc. Leurs deux galères se cherchèrent, se heurtèrent et ne furent bientôt qu'un champ clos mouvant. Pendant deux heures, chrétiens et Turcs se le disputèrent. Le pacha avait quatre cents janissaires de choix à bord, armés d'arquebuses et d'arcs; il avait en réserve deux galiotes et dix galères, remplies de janissaires, attachées à son arrière; les janissaires montaient à son bord avec des échelles. Don Juan avait trois cents arquebusiers, son artillerie était la meilleure. Requesens était à son arrière avec deux galères. Après deux heures de lutte acharnée, une balle frappa Ali-Pacha au front. Un soldat espagnol lui trancha la tête et courut la porter à don Juan, qui était déjà à bord du vaisseau turc; cette tête fut mise au haut d'une lance. A cette vue, les derniers janissaires perdirent courage; aussitôt, les chrétiens vainqueurs s'empressèrent d'amener le pavillon turc et de hisser un pavillon avec une croix.

On estime de vingt à vingt-cinq mille le nombre des Turcs qui périrent dans le combat. Cinq mille furent faits prisonniers. Le butin fut immense: on trouva cent cinquante mille sequins dans le seul vaisseau d'Ali. Les galères turques étaient dorées et décorées de riches tentures de soie. Le lendemain du combat, don Juan déjeunait à bord du vaisseau de Doria, avec le prince de Parme qui avait sauté le premier à bord d'une galère turque, avec Colonna, qui s'était couvert de gloire. Il leur avoua que cette victoire lui semblait plus digne de son père que de lui-même.

Venise apprit la première la nouvelle du triomphe des confédérés. Le nom de don Juan fut bientôt dans toutes les bouches : les poètes le chantèrent; le sénat ordonna à Titien un tableau commémoratif de Lépante. Quand don Juan revint avec la flotte à Messine le 31 octobre, il fut reçu avec des transports de joie. Il y arriva à peu près au moment où Philippe II reçut la nouvelle de Lépante. Le roi d'Espagne était à l'église et, sans donner aucune marque d'émotion, il attendit que le service fût terminé et fit chanter un *Te Deum*. Le pape écrivit une lettre de félicitation à son fils bien-

aimé, « l'homme envoyé de Dieu, dont le nom est Jean; » il lui envoya un magnifique bouclier, un morceau de la vraie croix. Tous les princes de la chrétienté adressèrent au vainqueur des lettres de félicitation. A ce comble de gloire où la fortune l'avait porté, il manquait quelque chose à don Juan : il rêva d'être roi, et ce rêve devait le tourmenter pendant tout le restant de sa vie. Des émissaires venus d'Albanie et de Morée, lui offrirent la couronne d'une Grèce qu'il viendrait délivrer de son joug. Il les remercia et, sans leur opposer un refus, il leur dit qu'il se conduirait d'après les volontés du roi d'Espagne. Philippe, consulté par lui, répondit que l'alliance intime qu'il venait de contracter avec Venise ne lui permettait point d'encourager des plans qui exciteraient la jalousie de la république. Le vainqueur de Lépante était-il déjà devenu trop grand? Ce frère qu'il avait protégé, élevé à lui et comblé de faveurs, n'avait-il pas des visées trop audacieuses? L'envie était entrée dans l'âme sombre de Philippe, et l'on peut dire de don Juan que le jour de sa victoire marqua la fin de sa faveur.

Au printemps de 1572, don Juan attendait impatiemment à Messine les résolutions de la ligue. Le pape avait toujours les yeux tournés vers Sainte-Sophie et vers les lieux saints. Le roi d'Espagne songeait davantage aux côtes d'Afrique, Venise à l'Adriatique et à la Grèce. Pie V mourut au milieu de ces incertitudes, et la triple alliance se trouve ébranlée par l'avènement de son successeur Grégoire XIII. Les hésitations de Philippe, les jalousies des Vénitiens et des Espagnols ne permirent pas à don Juan d'anéantir la puissance navale des Turcs. Dans la campagne qui suivit celle de Lépante, les flottes alliées ne frappèrent pas un coup d'importance. On s'amusa un moment à faire le siège du château de Navarin et, les provisions de la flotte s'épuisant, il fallut retourner à Corfou. Cette triste campagne mortifia vivement don Juan, qui quitta Corfou le 20 octobre pour retourner à Messine. Le mois suivant, il était à Naples, où il passa l'hiver, occupé de plaisirs, sans négliger les préparatifs d'une nouvelle campagne. Venise désirait ardemment la paix, et bien que les alliés se fussent interdit des paix séparées, elle négociait secrètement avec le Grand Turc. Elle reprochait au roi d'Espagne d'avoir envoyé sa flotte trop tard et d'avoir fait échouer la campagne. Le roi de France offrit ses bons offices, et François de Noailles, évêque d'Acqs, travailla très habilement, tant à Venise qu'à Constantinople, à obtenir la dissolution de la ligue. Les Vénitiens acceptèrent une paix qu'on peut qualifier d'humiliante : le roi d'Espagne en apprit la nouvelle avec le plus grand calme; il résolut seulement de ne pas travailler au profit de Venise dans les mers de la Grèce et ordonna une expédition contre Tunis. La flotte espagnole quitta la côte de Sicile le 7 octobre et, le lende-

main au soir, elle jetait l'ancre devant La Goulette, la forteresse qui commande les approches de Tunis. Don Juan débarqua le lendemain matin et apprit que la garnison turque évacuait la ville. Les troupes turques, au nombre de six mille hommes, se retirèrent à Kairouan et dans les villes de l'intérieur, et l'occupation de Tunis eut lieu sans coup férir. Les habitans avaient presque tous pris la fuite et, pendant une semaine la ville fut livrée au pillage. Don Juan s'occupa aussitôt d'élever une citadelle pour dominer la ville : elle fut construite par Serbellone, célèbre ingénieur de l'époque, qui fut nommé gouverneur et capitaine général de Tunis.

Après sa facile conquête, don Juan repartit avec la flotte pour la Sicile ; il trouva à Favignana une dépêche du roi qui l'autorisait à venir en Espagne. Il reste pendant quelque temps encore à Naples, s'oubliant auprès d'une fille de Sorrente, Diana di Falanga, dont il eut une fille naturelle. Il rêvait toujours de devenir roi, et de Naples il envoya son secrétaire Escovedo au pape Grégoire XIII pour lui demander d'obtenir pour lui du roi d'Espagne la couronne de Tunisie. A quelque temps de là, le pape écrivit à Philippe II, et, après l'avoir invité à augmenter plutôt qu'à diminuer la flotte, il ajouta : « Il serait peut-être bon de considérer si l'on n'ajouterait pas au pouvoir et à l'autorité de don Juan en lui donnant le titre de roi de Tunis : le roi d'Espagne montrerait ainsi sa gratitude à Dieu pour sa nouvelle conquête, en fondant, à la manière de ses ancêtres, un nouveau royaume chrétien. » Le pape parlait aussi des troubles des Flandres et suggérait la pensée d'y envoyer don Juan et de l'employer « à l'entreprise d'Angleterre, les catholiques d'Angleterre désirant vivement qu'il devînt leur roi par son mariage avec la reine d'Écosse. » Le roi d'Espagne répondit froidement à ces ouvertures et il assura simplement le saint-père que les services de don Juan seraient toujours récompensés.

Au printemps de 1574, don Juan se résolut d'aller en Espagne, pour demander le titre et le rang d'infant de Castille et pour obtenir de l'argent pour sa flotte. Il trouva à Gaëte des dépêches du roi qui changeaient ses projets. Des troubles avaient éclaté à Gênes : don Juan reçut l'ordre de se rendre à Vigevano, ville située entre la Lombardie et le territoire de Gênes, pour y surveiller la lutte entre les factions des anciens et des nouveaux nobles, que Philippe II croyait fomentée par les agens français. Cette mission commença le mois d'avril 1574. Le prince en profita pour visiter Milan, Parme, Plaisance ; il n'oubliait pas toutefois Tunis et envoyait un de ses secrétaires en Espagne avec un long rapport sur la Tunisie ; il suppliait le roi de n'en pas retirer ses troupes et lui présentait un plan d'organisation de sa conquête africaine. Au milieu des plaisirs, des danses, des tournois, il avait toujours les yeux

tournés sur la flotte turque : elle était sur les côtes d'Italie et ravageait la Calabre et la Sicile. La Goulette et Tunis furent assiégés par des hordes sorties du désert. Don Juan ramassa en toute hâte quelques troupes à Milan et les mena à la Spezia. Une tempête l'y arrêta; arrivé à Naples, il apprit que la flotte turque était déjà sur le point d'attaquer Tunis. Ses dépêches lui interdisaient d'envoyer la flotte au-delà de la Sicile; le roi lui défendait en outre d'engager aucune action personnelle avec les Turcs, et de prendre lui-même la mer; ces conseils timides allaient jusqu'à la perfidie, car le roi lui disait : « Bien que vous ne deviez point prendre place sur la flotte, le fait doit demeurer secret. » Les ordres étaient péremptoires; le vainqueur de Lépante, qui savait Tunis menacée, qui avait amené des vaisseaux, des troupes, devait donner le commandement à un lieutenant, et attendre les événemens en Italie. La Goulette fut prise le 23 août par les Turcs après un siège de cinq semaines; le 13 septembre, la belle défense de Serbellone eut un terme, et les Turcs entrèrent d'assaut dans Tunis. Pendant ce temps, les gros temps retenaient don Juan et la flotte à Trapani. Dès qu'il apprit la nouvelle du désastre, il écrivit au roi; il rappelait ses nombreuses instances, ses vaines demandes d'hommes et d'argent : « La Goulette a été perdue le jour que je quittai Naples, et le fort de Tunis avant que j'eusse pu réunir la moitié de la flotte à Palerme. » Philippe II se consola vite de la perte de Tunis : « Je la regrette, écrit-il à don Juan, autant que cela est raisonnable. » Les vice-rois de Naples et de Sicile étaient jaloux de don Juan, les princes italiens se réjouissaient secrètement d'une humiliation de l'Espagne. En France, on s'en félicitait publiquement. Un seul souverain poussa un cri de douleur, quand sur la terre africaine la croix fut renversée par le croissant : ce fut le pape Grégoire XIII.

Don Juan fut retenu à Naples pendant tout l'hiver par la volonté du roi; montrons-le à ce moment tel qu'il est peint dans une dépêche d'un envoyé vénitien, Girolamo Lippomano. Il le décrit de stature moyenne, bien fait, plein de grâce, avec peu de barbe, mais de longues moustaches blondes, les cheveux longs et relevés en l'air, amoureux de beaux vêtemens, jouant à la paume cinq ou six heures de suite, cavalier accompli, très adonné aux femmes, mais évitant de donner aucune occasion de scandale et ne cherchant pas son plaisir avec « les dames qui ont l'habitude d'intriguer avec les princes » prodigue, et la main toujours ouverte, faisant profession de mépriser l'argent et ne pensant qu'à la gloire. « Il dit un jour en public que, s'il croyait qu'il y eût dans le monde un homme plus désireux que lui d'honneur et de gloire, il se jetterait par la fenêtre de désespoir. » Croyant avoir déjà conquis des titres suffisans à une couronne par ses campagnes contre les Maures

et les Turcs, il était décidé à ne se point contenter de peu de revenus, de bénéfices; le conseil d'Espagne lui offrit l'archevêché de Tolède avec 200,000 ducats de revenus; il pria le roi de ne point lui faire un tel cadeau. L'ambassadeur de Venise parle abondamment des rapports de don Juan avec les autres souverains; il le montre en froid avec la plupart des princes italiens, peu content de l'empereur et ne trouvant pas que celui-ci lui témoignât assez de considération. Avec le roi de France il était au plus mal; il ménageait Venise, aspirant toujours à rattacher les fils de la ligue sainte.

Philippe voulait que don Juan passât l'hiver de 1575 à Messine, mais le prince, impatient de retourner en Espagne, s'embarqua à Gênes et, en arrivant à Barcelone, il apprit que sa visite n'était point désirée. Philippe II le reçut pourtant avec bonté. Don Juan lui demanda deux choses : le titre d'infant et des pouvoirs qui lui donnassent l'autorité sur les vice-rois en Italie. Philippe lui répondit simplement que ces demandes seraient examinées par le conseil d'Italie. Après une visite rapide à doña Magdelena de Ulloa, il se rembarqua pour l'Italie. Granvelle fut peu à peu remplacé, comme vice-roi à Naples, par Mondejar, personnage tellement hautain qu'un de ses visiteurs napolitains dit en sortant de chez lui : « J'étais allé voir le vice-roi, j'ai trouvé le roi d'Espagne. » Don Juan fut bientôt aussi mal avec lui qu'il l'avait été avec Granvelle. A Lépante, don Juan avait fait vœu d'aller faire un pèlerinage à Lorette. Il s'y rendit pendant l'hiver de 1575 à 1576; il fit le voyage à cheval par un temps affreux et par de mauvaises routes. Dès qu'il fut en vue de l'église, un chroniqueur raconte qu'il demeura constamment tête nue et sans manteau pour témoigner de son respect à la Vierge, qui lui avait sauvé la vie. Il fit de magnifiques présens à l'église, se confessa et communia avant de repartir. Son sort était sur le point de changer; il avait eu un moment un rôle admirable, celui d'un grand héros chrétien, destiné à refouler partout la puissance du croissant. Entouré des feux de Lépante, il sembla un moment plus grand que les princes et les rois; mais ce beau rêve n'avait pas été long. La défection de Venise, toujours à demi païenne, avait porté un coup fatal à la ligue. L'entreprise de Tunis, heureuse au début, avait fini par un désastre. Le séjour des Capoues italiennes fut fatal à don Juan. Il n'avait pas seulement été affaibli par les lenteurs, les tergiversations calculées, la lésinerie de Philippe; il n'avait point les qualités du diplomate et du politique, il n'avait su manier ni les vice-rois, ni les princes italiens. Emporté, ne souffrant pas la contradiction, il ne rêvait que victoires et batailles. Bien qu'après son voyage à Madrid il eût été investi d'une autorité plus grande, il ne la trouvait pas encore suffisante et il finit par demander en grâce à Philippe II de le relever de ses fonctions.

II.

Le grand commandeur Requesens, gouverneur des Pays-Bas, mourut subitement, le 5 mars 1576. L'état des provinces espagnoles était critique, et il était nécessaire de lui trouver, sans tarder, un successeur. Le choix de Philippe II se porta sur don Juan. Il lui écrivit le 8 avril et lui dit que, pour pacifier les provinces, il croyait nécessaire de leur envoyer un prince de son propre sang. Don Juan, qui naguère avait redouté d'être envoyé aux Pays-Bas, reçut sa nomination avec joie. Les catholiques d'Angleterre, d'Irlande, d'Écosse, envoyaient émissaires sur émissaires à Rome ; ils conseillaient une guerre de l'Espagne contre Élisabeth ; don Juan devait commander l'armée d'invasion, épouser Marie Stuart et devenir roi de la Grande-Bretagne. Dans les Pays-Bas, il pourrait tout préparer pour cette grande entreprise.

Philippe II ordonnait à don Juan de partir sur-le-champ pour la Lombardie, de n'emmener de Naples que son secrétaire Escovedo et quelques domestiques. En le voyant arriver sans soldats, sans conseillers, les Pays-Bas seraient touchés de tant de confiance et plus disposés à le bien recevoir. Personne ne devait être mis dans le secret, pas même le pape, qui ne serait informé qu'un peu plus tard. On conserve à Simancas les minutes de trois lettres très pressantes qu'Antonio Perez écrivit à Escovedo sur ce même sujet du voyage dans les Flandres. Le roi, dans une note, rappelait que l'empereur Charles-Quint étant à Innsbruck et apprenant que les Français marchaient sur les Pays-Bas, vieux et malade comme il était, se déguisa et partit en secret avec deux domestiques.

On ne comprend guère comment don Juan, devant des ordres aussi pressans, s'attarda vingt-quatre jours avant de répondre au roi. Il ne lui écrivit que le 27 mai, se déclarant prêt à obéir, mais faisant sentir qu'en acceptant le gouvernement des Pays-Bas, il rendait un service plutôt qu'il ne recevait une faveur. Il montra l'état alarmant des provinces, les progrès de l'hérésie, les menaces de l'Angleterre et de la France, la haine contre les Espagnols grandissant chaque jour. Il demandait au roi, en lui envoyant Escovedo, de ne le point laisser sans argent et de lui accorder une certaine indépendance et une initiative que les temps rendaient nécessaires. Le programme qu'il soumettait au roi était le suivant : abolition de toutes les ordonnances contraires aux lois et coutumes des provinces, emploi de tous les moyens propres à ramener ceux qui se repentaient de leurs fautes, nominations aux emplois faites conformé-

ment aux anciennes coutumes, exclusion de tous avocats étrangers très impopulaires dans les provinces, conduite des affaires sans emploi de la force. Don Juan, à la fin de sa longue lettre, montrait le vrai remède pour les affaires des Pays-Bas dans une entreprise contre l'Angleterre ; les Provinces seraient toujours en révolte, tant que l'Angleterre aurait une souveraine hostile à l'Espagne. Il fallait lui donner un roi « dévoué et bien affectionné au service de Sa Majesté espagnole. » L'insinuation était claire. Don Juan allait aux Pays-Bas pour en faire une simple place d'armes, un camp retranché contre la reine Élisabeth. Escovedo, qui était porteur de cette lettre, devait s'assurer que don Juan, tout en restant dans les Pays-Bas, conserverait sa charge de général de la mer.

Don Juan, arrivé en Lombardie et sans attendre le retour d'Escovedo, prit le parti, malgré la défense de Philippe, d'aller en Espagne. Le roi ne se montra pas sèvère et le reçut avec bonté. Après de longues conférences à l'Escurial, don Juan alla à Abrojo embrasser doña Magdelena de Ulloa, qu'il ne devait plus jamais revoir. Pour gagner un peu de temps, il avait résolu de traverser la France ; il prit un déguisement et se donna comme le domestique d'Ottavio Gonzaga, le frère du prince de Melfi, qui l'accompagnait ; il emportait des instructions très détaillées du cardinal Granvelle, qui avait beaucoup insisté sur la nécessité de ne rien entreprendre sans argent dans les Pays-Bas ; arrivé à Irun, il écrit encore au roi pour lui dire : « Je supplie encore Votre Majesté de m'assister de ce dont j'ai besoin, qui est de l'argent, de l'argent et encore de l'argent. »

Don Juan ne mit que sept jours pour aller à cheval d'Irun à Paris ; il vit l'ambassadeur Zuniga, partit pour Joinville, où était le jeune duc de Guise, le cousin de Marie Stuart, et de là se rendit à Luxembourg. Brantôme raconte que le jour où le prince arriva à Paris, il alla, sous un déguisement, à un bal au Louvre, et qu'il vit Marguerite de Navarre, alors dans tout l'éclat de la beauté. Peut-on croire que l'ambassadeur se soit prêté à un tel caprice et que don Juan ait couru le risque d'être reconnu quand il était si impatient d'arriver au terme de son voyage? Arrivé à Luxembourg, où, en l'absence du comte de Mansfeld, le gouverneur, il fut reçu par M. de Naves, son lieutenant, il put quitter son déguisement ; les nouvelles qu'il y reçut durent lui enlever beaucoup d'illusions et lui montrer combien était désespérée l'entreprise où il s'était jeté. La veille du jour de son arrivée, Anvers avait été pillée par la soldatesque espagnole. La Hollande et la Zelande avaient ouvertement secoué le joug espagnol ; le 8 novembre, à Gand, le Brabant, le Hainaut, les Flandres, l'Artois, Namur et d'autres villes catholiques s'étaient joints à la résistance de la Hollande et de la Zélande. Les confédérés demandaient le retrait de toutes les troupes espagnoles, la convocation des états-

généraux, l'abrogation des édits les plus oppressifs. Toutes les provinces s'étaient une à une liguées dans le même dessein; il ne restait plus hors de la ligue que le Luxembourg et le Limbourg.

Don Juan se rendit de Luxembourg à Huy, dans l'évêché de Liège et négocia avec les états. Il arrivait en pacificateur, la main pleine de promesses; il consentait à tout ce qu'on lui demandait, même au départ des garnisons espagnoles. Il demandait seulement qu'on payât l'arriéré de leur solde et que les états licenciassent les troupes qu'elles avaient levées. Plus il accordait, plus on devenait exigeant : on finit par lui demander brutalement s'il acceptait, oui ou non, les termes de la « pacification de Gand, » l'acte d'union dans lequel les soldats et les officiers espagnols étaient traités de rebelles. Cette fois, don Juan perdit patience; il traita les négociateurs eux-mêmes de rebelles et de traîtres et saisit une sonnette d'argent pour la jeter à la tête d'un des plus insolens. On eut peine à désarmer sa colère : il céda pourtant; pendant la nuit même qui suivit cette scène violente, il fit lever les négociateurs et leur annonça qu'il acceptait tout. Il fit seulement des réserves qui tenaient à la forme plus qu'au fond; il fit supprimer tout ce qui pouvait sembler injurieux pour l'armée espagnole ou attentatoire aux droits souverains du roi. L'acte, ainsi amendé, reçut le nom d'édit perpétuel. Que pouvait-on faire sans argent, sans autres troupes que quelques régimens allemands ou espagnols, qui, depuis longtemps, ne vivaient que de sac et de pillage et qui étaient devenus une menace pour tout le monde?

Don Juan avait bien compris, d'ailleurs, le caractère de la révolte : le 13 février 1577, il écrivait au roi de Marche-en-Famine : « Les Belges, s'ils sont gouvernés conformément à leurs privilèges, ne se donneront jamais à aucun autre prince, mais ils resteront obéissans à Votre Majesté et à ses successeurs. » Cependant la noblesse et les villes étaient prêtes à tout pour défendre ce qu'il nommait les privilèges : « Je ne doute pas qu'ils ne cherchent à les étendre encore autant qu'ils le pourront, et cela leur sera facile, parce qu'ils sont seuls les conseillers et les exécuteurs de ce qui se fait, et que celui qui les gouvernera, quel qu'il soit, ne pourra être qu'un soliveau entre leurs mains (1). »

Ce rôle de soliveau ne lui convenait pas et déjà il demandait à être remplacé : « Il ne savait plus à quoi penser, si ce n'est à se faire ermite, » écrivait-il à Antonio Perez : « Ces gens et moi, dit-il au roi, en parlant des Belges, nous ne sympathisons pas du tout. » Le 1er mars, il écrit à Antonio Perez : « Il y va de ma vie, de ma réputation, de mon âme, car si la chose tarde, je perdrai certai-

(1) *Correspondance de Philippe II*, publiée par M. Gachard, t. v, p. 197.

nement les deux premières et avec elles le fruit de mes services et celui que je pouvais m'en promettre encore : et la troisième courra de grands risques par le désespoir où je me verrai réduit. » Le départ des soldats espagnols ne se fit qu'avec de grandes difficultés; ils s'étaient habitués à vivre aux Pays-Bas comme en pays conquis. Don Juan écrit au roi : « Ils ont fait des choses si viles et si extravagantes qu'il n'ose se dire Espagnol et qu'il ne sait s'ils le sont. » On réussit à grand'peine à les concentrer à Maëstricht.

Le prince d'Orange avait refusé de faire publier l'édit perpétuel en Hollande; il craignait que la noblesse catholique ne se ralliât à don Juan : « La seule différence, disait-il, entre le nouveau gouverneur et Albe ou Requesens, est qu'il est plus jeune, plus sot, moins capable de cacher son venin et plus impatient de plonger ses mains dans le sang. » Don Juan avait pris une garde flamande et avait de bonnes paroles pour tout le monde : « Don Juan surpasse Circé, lit-on dans une lettre du temps. Tous les seigneurs sont enivrés de sa bonne grâce. » A Louvain, il se mêlait aux fêtes populaires et se laissait proclamer roi de l'arbalète. Il savait bien que rien n'était réellement gagné tant qu'il n'aurait pas conquis le prince d'Orange, « le pilote qui guidait la barque. » Et celui-ci tenait avant toute chose à la liberté de conscience. Or, cette liberté faisait horreur à don Juan; plutôt que de l'accorder, il écrit à Philippe qu'il aimerait mieux mourir, « et si les royaumes et les provinces m'appartenaient, je les laisserais submerger et perdre tout entiers plutôt qu'en aucune de leurs parties on eût une religion différente de celle que je professe. » Il est tout résigné à voir les provinces où la réforme est maîtresse se séparer et changer de prince, « puisque Dieu lui-même leur est devenu si étranger, que de permettre quoi que ce soit pour les sauver. »

Le 1er mai 1577, il fit sa grande entrée dans Bruxelles, à cheval, entre l'évêque de Liège et le nonce du pape. Le duc d'Arscot commandait ses gardes. Les rues étaient décorées de drapeaux et de tapisseries; les femmes jetaient des fleurs sur le héros de Lépante et sous les pieds de son cheval. Des chars le suivaient avec des figures allégoriques. Le bruit et l'éclat de ces fêtes ne trompaient point don Juan. Il fut obligé de se rendre devant les états-généraux et de prêter serment de maintenir l'édit perpétuel. Il se mit aux affaires avec l'ardeur qu'il portait en toutes choses, donnant des audiences à tout le monde et prenant à peine le temps de dîner.

Il était malade déjà depuis quelque temps; il avait la fièvre et était fort amaigri. Il n'était point fait pour les soucis, les perplexités et le labeur sans fin de sa nouvelle position. L'hypocrisie de son rôle lui déplaisait, et il lui tardait trop d'en prendre un plus hardi.

Sous prétexte que sa vie était en danger et qu'on tramait contre lui toute sorte de complots, il se saisit brusquement du château de Namur; comme lieutenant du roi, il avait assurément le droit de commander dans toutes les places fortes; mais sa résolution n'en souleva pas moins de violentes protestations : on l'accusa de violer l'édit. Il accusa à son tour les états d'entretenir les troubles et leur demanda de licencier leurs troupes; on négocia encore une fois, et une fois encore le prince d'Orange fut le vrai négociateur pour les états. On avait arrêté, en France, des courriers de don Juan, et le prince triomphait en montrant à ses amis quelle différence de langage il y avait entre le langage officiel de don Juan et ses dépêches secrètes. Maître de Namur, don Juan aurait voulu mettre la main sur Anvers, où commandait le duc d'Arscot; il y avait dans la ville trois régimens allemands, dont les colonels étaient prêts à servir les projets du gouverneur; mais les états gagnèrent les soldats avec de l'argent, les firent sortir d'Anvers et en restèrent les maîtres. La tentative d'Anvers avait fait tomber tous les masques; don Juan, outré de colère, était enfermé dans Namur, ses courriers étaient arrêtés, il ne recevait point d'argent. Il avait envoyé Escovedo en Espagne pour obtenir quelque chose du roi; il affectait encore, dans ses communications avec les états, un ton hautain et vainqueur; mais les états lui répondaient avec insolence et allaient jusqu'à lui dire que, si l'empereur leur envoyait encore comme gouverneur un prince de son sang, ils espéraient que ce serait un prince légitime. Par les conseils du prince d'Orange, les bourgeois d'Anvers démolirent la citadelle, qui, pendant si longtemps, les avait tenus dans l'obéissance : Valenciennes, Gand, Utrecht rasèrent de même leurs citadelles. Les états invitèrent le prince d'Orange à venir à Bruxelles : ils demandaient à don Juan de résigner ses fonctions. C'en était trop; il était fatigué de mots, de promesses, de mensonges; il partit pour Marche et pour Luxembourg, où il attendit les troupes espagnoles et allemandes qu'il avait demandées. La noblesse belge n'aimait pas beaucoup plus le prince d'Orange que Philippe II; elle désirait un gouverneur qui lui laissât tout le pouvoir : les grands jetèrent les yeux sur Mathias, le frère de l'empereur Rodolphe; on lui offrit de venir remplacer don Juan, et Mathias n'hésita pas à accepter cette offre.

Philippe II sortit un moment de ses habitudes; il donna des ordres plus promptement que de coutume et envoya des secours à don Juan. En même temps, il invita la duchesse de Parme à quitter sa retraite et à aller reprendre le gouvernement des provinces belges. Granvelle ne put vaincre les résistances de la princesse; elle était vieille, elle avait la goutte, elle avait besoin de repos. Son fils, Alexandre

Farnèse, fut enchanté de prendre du service et partit pour les Flandres. La guerre avait été déclarée le 7 décembre; l'archiduc fit son entrée solennelle à Bruxelles; il y fut reçu avec les mêmes applaudissemens qui avaient accueilli don Juan bien peu auparavant.

Quand don Juan se retira de Namur, il n'avait guère avec lui que quatre mille hommes, composés de trois régimens allemands, de quelques Wallons et de quelques Espagnols. A Luxembourg, son armée grossit peu à peu au nombre de vingt mille hommes. Quand le prince de Parme vint le rejoindre, il le trouva très changé, ayant perdu son air confiant et miné par un mal mystérieux qu'il avait contracté en Belgique.

Don Juan avait repris avec bonheur la vie de soldat, la seule qui lui convînt, et, autant que ses accès de fièvre le lui permettaient, il voyait à tous les détails. Les forces nationales, sortes de milices bourgeoises, ne l'effrayaient guère. Le prince d'Orange n'avait osé en prendre le commandement nominal : on l'avait attribué à un Belge, Antoine de Goignies, lequel avait conduit la charge de cavalerie qui avait assuré la victoire d'Egmont à Saint-Quentin. Goignies se replia sur Gembloux; don Juan le surprit en pleine marche. L'honneur de la journée fut pour Farnèse, qui, menant sa cavalerie à travers des terrains détrempés par les pluies, coupa l'armée ennemie égrénée en longue colonne dans une vallée étroite et sinueuse. La panique se mit dans les rangs de l'armée des états; les Espagnols n'eurent rien à faire qu'à les poursuivre dans leur fuite et ne s'arrêtèrent que quand ils furent las de la tuerie. Don Juan avait mis une croix sur l'étendard royal avec ces mots : *In hoc signo vici Turcos; in hoc signo vincam hæreticos.* La victoire lui avait souri; quelques villes, épouvantées, lui ouvrirent leurs portes; trois mois après la journée de Gembloux, il était dans la partie du Hainaut qui borde la France : l'étendard espagnol flottait sur seize places fortes. Il se tenait dans son camp avec dix-huit mille hommes, prêt au combat, comptant surtout sur six mille Espagnols des vieilles bandes, entouré de mercenaires d'une valeur et d'une fidélité douteuses, n'ayant presque pas d'artillerie ni de poudre. Il n'avait plus de confident intime. Escovedo était à Madrid, déjà enveloppé des fils de l'intrigue où il allait bientôt être étouffé. On comprend mal aujourd'hui par quels artifices Antonio Perez réussit à persuader à Philippe II que don Juan était devenu un danger pour sa couronne quand ce malheureux prince, malade, prématurément usé, était plus occupé à se défendre qu'à attaquer les provinces, quand le prince d'Orange amassait contre lui de nouvelles levées, quand le duc d'Anjou se tenait tout prêt à offrir son nom et son épée aux

provinces. Philippe II crut naïvement ou méchamment aux contes de Perez.

Don Juan et Escovedo s'écrivaient librement ; ils appelaient le roi d'Espagne « ce terrible homme. » Escovedo fut condamné. Quand don Juan apprit que Perez avait fait assassiner dans les rues de Madrid celui qui avait été le confident le plus intime de ses ambitions, de ses espérances, de ses pensées les plus secrètes, il jugea sans doute que tout était fini pour lui-même : il savait que le roi lui cherchait déjà un successeur et qu'Antonio Perez méditait sa ruine. Il ne se battait plus que pour l'honneur, et, bien que de plus en plus malade, il reprit la campagne contre la nouvelle armée des états, commandée cette fois par Bossu. Farnèse ne voulait pas livrer bataille ; don Juan était décidé à prendre l'offensive, mais, cette fois, la lutte fut douteuse et la journée de Rynemants fut des deux parts revendiquée comme une victoire. Elle fut, en somme, avantageuse pour les états, et don Juan fut contraint de concentrer son armée autour de Namur.

La situation devenait mauvaise : le prince d'Orange attendait douze mille reîtres que devait lui amener le duc Jean-Casimir : le duc d'Anjou était à Mons ; il avait été appelé par la grande noblesse catholique, jalouse du prince d'Orange ; il rêvait la souveraineté des Provinces-Unies et avait accepté le titre sonore de défenseur des libertés des Pays-Bas contre la tyrannie espagnole. La reine Élisabeth s'était enfin décidée à donner des secours aux états. Une fois encore, don Juan entra en pourparlers avec eux ; les articles qu'on lui soumettait étaient des plus rigoureux. Le roi d'Espagne ne devait plus conserver qu'une autorité nominale. L'archiduc Mathias devait être confirmé comme gouverneur ; au cas de sa mort ou de sa démission, tout choix nouveau devait être ratifié par les états. Une conférence eut lieu à peu de distance du camp ; don Juan s'y rendit avec une forte escorte ; il écouta les commissaires, accompagnés des envoyés anglais et impériaux. On remarqua qu'il ne témoigna aucune colère, il dit seulement qu'il lui semblait inutile de discuter des articles qui ne seraient point acceptés. L'empereur avait été choisi comme arbitre par le roi d'Espagne ; lui-même attendait un ordre de rappel. Il répondit à peine aux observations de l'envoyé anglais et ne parla de la reine Élisabeth qu'avec une grande courtoisie.

Don Juan avait fait élever un camp retranché par Gabriel Serbellone, sur les hauteurs de Bouges, près de Namur, au confluent de la Sambre et de la Meuse. Charles-Quint avait autrefois choisi cette position quand il était serré de près par Henri II. Se sentant très malade, don Juan se fit porter hors de Namur et alla prendre son

logis au quartier du régiment de Figueroa. On le logea dans un pigeonnier attenant à une grange en ruines; pendant les momens de répit que lui laissait la fièvre, il continuait sa correspondance. Le 16 septembre, il écrivait à Mendoza, l'agent espagnol à Gênes : « Sa Majesté ne résout rien; du moins, on me tient ignorant de ses intentions. Je pousse des cris, mais en vain. Il est clair qu'on nous laisse ici pour y languir jusqu'à notre dernier soupir. Que Dieu nous conduise tous comme il lui plaît! En ses mains sont toutes choses. »

Le même jour, il écrit à son compagnon de Lépante, à André Doria : « Je me réjouis que votre vie coule avec tant de calme, quand le monde autour de moi est en tumulte. Vous êtes heureux de passer la fin de vos jours vivant pour Dieu et pour vous-même; vous n'êtes pas forcé de vous jeter continuellement dans la balance des événemens humains et de vous aventurer chaque jour dans des jeux hasardeux. » Le 20 septembre, il écrit une dernière lettre au roi; il parle de sa maladie : « Le travail que j'ay ici est fait pour détruire n'importe quelle constitution. » Il montre une fois de plus l'état des Provinces-Unies, les pratiques de l'Angleterre et de la France, l'arrogance des nobles, la désaffection du peuple. Que peut-il entreprendre avec les faibles moyens dont il dispose? La peste décime sa petite armée; toutes ses communications sont coupées : « Je demeure ainsi, dit-il, perplexe et confus, désirant plus que la vie une décision de Votre Majesté, cette décision que j'ay implorée si souvent. » Devait-il partir, faire une diversion en Bourgogne, attendre des renforts? Il se trouvait bien malheureux d'être abandonné par le roi, qu'il avait servi, comme homme et comme frère, avec toute fidélité et tout dévoûment : « Nos vies sont en jeu et tout ce que nous demandons, c'est de les perdre avec honneur. »

Quand ces lignes désespérées passèrent sous les yeux du roi, celui qui les avait dictées n'était plus; au moment même où il les envoyait, il n'espérait plus rien, il se sentait mourir. Il dit à son confesseur, le frère Francisco Orantes, qu'il y avait quelque avantage à être pauvre, puisqu'on n'avait point la peine de faire un testament.

Le 25 septembre, il se confessa et, le dimanche 28 septembre, il reçut la communion. Il fit appeler le prince de Parme, lui délégua tous ses pouvoirs civils et militaires et, sous le bon plaisir du roi, l'institua gouverneur-général des Pays-Bas. Il exprima le désir que son corps fût enterré à l'Escurial, auprès de son illustre père : c'était le plus grand honneur qu'il eût jamais désiré; mais si le roi ne pouvait faire droit à cette prière, il voulait que son tombeau fût dans l'église de Notre-Dame de Montserrat. Les jours suivans, il endura

de grandes souffrances et, dans son continuel délire, ne parla que de batailles, de courriers, de soldats; il ne revenait un moment au calme que quand on prononçait les mots de « Jésus et de Marie. » Il devint plus calme le 1er octobre et rendit l'âme vers le milieu de la journée. « Il passa de nos mains, dit son confesseur, comme un oiseau, avec un mouvement presque imperceptible. »

De quoi mourut au juste don Juan? Dans le temps où il vivait, on songeait tout de suite au poison; son corps fut ouvert et embaumé, on trouva un côté du cœur tout jaune, noirci et friable : dans tout le camp, le bruit se répandit qu'on avait hâté la fin du malade par les ordres du roi. L'envoyé anglais écrivit : « Don Juan est mort de la maladie qu'on nomme *les trogues*, dont il était bien tourmenté, mais surtout du mal français, dont, à l'ouverture du corps, on le trouva intérieurement consumé. » Brantôme appelle la maladie de don Juan la peste et ajoute qu'il la tenait de la marquise de Havrech, belle-sœur du duc d'Arscot; il attribue la mort à du poison qui aurait été administré par ordre du roi et à l'instigation de Perez. On peut décharger la mémoire de Philippe II de ce crime : c'est assez que ce roi, obstinément silencieux, lent à toutes les résolutions, sourd à tous les appels, ait laissé user pendant deux ans l'ardeur de son frère, c'est assez qu'il n'ait pas vu sans plaisir se ternir la gloire de Lépante et de Tunis dans des luttes sans issue. Don Juan fut en réalité la victime de ses propres passions; on ne peut dire que ses ambitions fussent trop hautes, mais elles dévorèrent et consumèrent son âme, pendant que son corps s'usa dans les délices de l'Italie et plus tard dans les Flandres.

Ses funérailles furent celles d'un soldat: son corps fut porté depuis le camp jusqu'à Namur par les officiers des divers régimens, qui se remplaçaient de distance en distance, car tous les régimens avaient réclamé l'honneur de porter leur général. Le vainqueur de Lépante fut enterré dans la cathédrale de Saint-Aubain, mais ses entrailles seulement y restèrent. Le printemps suivant, par ordre de Philippe, le corps fut porté à travers la France en Espagne ; il repose dans l'église du monastère de Parrazes, près de l'Escurial, dans une chambre sépulcrale qui touche à celle qui reçoit les rois d'Espagne et des Indes : le dernier vœu de don Juan fut exaucé.

AUGUSTE LAUGEL.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Smilis*, drame en 4 actes, en prose, de M. Jean Aicard.

M. Jean Aicard, poète, a fait représenter *Smilis*, drame en prose, à la Comédie-Française. Je ne serais pas surpris si, à l'heure qu'il est, il murmurait en regardant du coin de l'œil certains auteurs dramatiques, l'orgueilleuse « plainte d'un Icare, » telle que l'a notée Baudelaire :

> Les amans des prostituées
> Sont heureux, dispos et repus;
> Quant à moi, mes bras sont rompus
> Pour avoir étreint des nuées!

Aicard, Icare, c'est tout un dans l'espèce, — qu'on me passe la turlupinade! Étreindre des nuées, c'est justement ce qu'a fait, en imaginant *Smilis*, l'ingénieux rimeur des *Poèmes de Provence*, de *la Chanson de l'enfant*, de *Miette et Norè*.

Il avait écrit pour la Comédie-Française, avant cet ouvrage, une traduction d'*Othello* et une petite comédie, *Davenant*, l'une et l'autre en vers. Après avoir accueilli l'une et l'autre, MM. les sociétaires n'avaient représenté de l'une qu'un seul acte, une seule fois, dans une soirée extraordinaire; ils n'avaient représenté l'autre qu'à Londres et puis, une seule fois, dans une matinée, à la Porte-Saint-Martin. *Smilis*, après plusieurs années, devait réparer ces mécomptes. M. Aicard, aujourd'hui, maudirait un peu le genre humain, il apostropherait *in petto* la race des auteurs dramatiques et se consolerait en répétant une strophe vengeresse, qu'il faudrait l'excuser. Le certain est que son aventure a de la noblesse et que beaucoup de gens de théâtre, et des plus heureux, n'ont que peu de mérite à ne pas

faire de telles chutes : ils ne s'élèvent pas à ces hasards. Mais il est certain aussi que la méprise la plus honorable est pourtant une méprise et qu'étreindre des nuées, si haut qu'il faille s'efforcer pour les prendre, est battre vainement l'air : nous devons dire quelle erreur a commise, dans son premier drame original, ce chasseur d'abeilles, expert aux églogues.

M. Aicard, dans *Smilis*, a cru toucher le dramatique, le délicat, le sublime : c'étaient de faux semblans. — Un homme d'âge mûr passe d'une tendresse quasi paternelle pour une jeune fille à l'amour; par contre, il se trouve que l'attachement conjugal de la jeune femme n'est, en effet, que piété filiale, et bientôt c'est à un autre, plus rapproché d'elle par l'âge, qu'elle donne les sentimens dus à l'époux : quels mouvemens d'âme plus manifestes, quelle action morale plus énergique et comment souhaiter une plus propre essence de drame? — La jeune fille était si pure qu'elle ignorait, acceptant le mariage, qu'elle acceptât de nouveaux devoirs : se peut-il rien de plus délicat? — Enfin supposez que l'époux, frappé de respect autant que de surprise, épargne ce trésor d'innocence et que, non content de l'épargner, il le résigne, par une mort volontaire, aux mains de son rival : quoi de plus sublime? — Or, à l'épreuve, ce qui semblait dramatique est inerte, le délicat tourne au déplaisant et le sublime au puéril : voilà, en trois mots, l'accident de *Smilis*.

M. de Kerguen, capitaine de vaisseau français, marié, père d'une petite fille, a recueilli sur les ruines d'un village grec un enfant du sexe féminin, âgé de deux ans à peu près, — c'était l'âge de sa fille; — il l'a baptisée Smilis, d'on ne sait quel mot grec qu'elle bégayait en souriant; il l'a ramenée en France. A son arrivée, il a trouvé sa femme et sa fille mortes; il a mis Smilis dans le berceau vide, et, depuis, il l'a emmenée dans toutes ses traversées, dans toutes ses campagnes. Il l'a moralement adoptée, et tout son équipage avec lui: Smilis est *la fille du bâtiment*, — qui, après quinze années, est un vaisseau-amiral. L'amiral (ou vice-amiral) Kerguen, de la Comédie-Française, âgé de cinquante ans, a donc auprès de lui, dans sa préfecture de Toulon, Smilis, âgée de seize ans, comme les amiraux Salvador et Lorédan, de l'Opéra-Comique, avaient Zora, *la perle du Brésil*, et Haydée.

Quels sont, alors que ces personnages commencent d'exister pour nous, les sentimens de l'amiral pour Smilis et de Smilis pour l'amiral? L'amiral aime encore Smilis comme un père, mais comme un père jaloux, et d'une jalousie qui déjà n'est pas seulement celle d'un père. Il arrive souvent qu'un homme admire la beauté de sa fille comme son ouvrage, qu'il en conçoive un tendre orgueil, et que, par un égoïsme ingénieux à se procurer des excuses, il retarde le moment de confier son bien le plus cher à quelqu'un de ces jeunes gens dont il se défie

volontiers. Mais l'amiral n'est pas un père selon la nature : sa jalousie n'est pas seulement de l'avarice; elle est mêlée de convoitise. Il est devenu, — à quel moment, nous l'ignorons, mais quand nous faisons sa connaissance, le mal est déjà fait, — amoureux de sa pupille. L'est-il résolument et n'est-il plus autre chose? Non pas! Il propose à Smilis, en père jaloux, mais en père, un parti qu'il lui saura bon gré de refuser; elle le refuse, en effet : il s'en réjouit en amoureux jaloux. — Pour elle, l'état de son âme est bien simple : elle aime Kerguen d'amour filial et n'aime personne autrement. Elle ne pense guère au mariage! Quand l'amiral, au milieu d'une fête lui dit qu'un de ses danseurs demande sa main, elle répond de sa voix limpide : « Il n'aura donc jamais fini de me taquiner! » Puis elle saute au cou de son tuteur : « Je ne veux pas d'autre mari que vous! » Toutes les petites filles ont dit cela, et du ton le plus sérieux : « Quand je serai grande, j'épouserai papa! » Toutes les jeunes filles l'ont répété, par manière de plaisanterie et de défense câline, le premier lendemain de bal où leur père les harcèle d'un jeune homme qui a l'impertinence de menacer leur liberté : « Papa, je n'ai pas besoin d'un autre mari que vous! »

Voilà dans quels sentimens se tiennent de pied ferme, au début de la pièce, le héros et l'héroïne. Nous sentons bien cependant qu'on va marcher tout de bon à un mariage; nous nous demandons par quelle voie. Comment l'amour de Kerguen va-t-il se tirer de l'affection paternelle où il est encore engagé? Comment l'amour de Smilis va-t-il naître et s'éveiller dans les langes de la piété filiale?

Oui vraiment, nous marchons à un mariage, mais par la voie la plus simple : par la voie de l'entr'acte, — ou plutôt nous y sautons à pieds joints, nous y voilà. Quand la toile se relève, on revient de la cérémonie. Apparemment, durant ce bref intervalle, les âmes ont fait de grands progrès; nous allons bien en juger : l'auteur, selon la mode de cet hiver, nous permet d'assister au prélude de la nuit de noces. Dans *Autour du mariage*, nous avons vu M. d'Alaly, échappé des vignettes de *la Vie parisienne*, prendre un avant-goût de l'hyménée en faisant des bulles de savon et ne prendre rien autre chose. Dans *le Maître de Forges*, nous avons vu Philippe se quereller avec Claire, lui désigner une chambre à droite et se retirer dans une chambre à gauche. Sans doute, nous allons voir ici des gens plus heureux : pour qu'ils en soient venus seulement à ce point, il faut que leurs sentimens se soient bien modifiés depuis le premier acte.

Mais non! l'amiral s'approche de Smilis en amoureux, mais son amour ne se révèle encore que par des façons ambiguës; et quand Smilis, demeurée la même, lui dit ingénûment : « Bonsoir, mon père! » et se lève pour rentrer dans sa chambre de jeune fille, il redevient père, ou plutôt il éprouve qu'il l'est toujours; il se désole, mais il se résigne et se repent. Sa passion, après quelques mines, s'est laissé

déconcerter et rabattre en amour paternel par trois paroles de petite fille. Il se frappe la poitrine à présent, mais moins pour contenir son cœur furieux que pour accompagner ses *mea culpa*. Il ne crie pas : « J'ai perdu ma femme ! » mais : « J'ai épousé mon enfant ! » Aussi ne peut-il plus que pleurer sur celle-ci, sans rien faire pour reconquérir celle-là, dont pourtant il reste amoureux. Il est le même ici qu'au premier acte, et le même il sera jusqu'à la fin.

Quand on s'est fourvoyé dans certains mauvais pas, le mieux pour en sortir est de pousser droit devant soi; le mieux, pour réparer certaines sottises, est de les mener à bout. Le malheur de Kerguen, c'est qu'étant un peu le père de Smilis, il s'est aperçu qu'il l'aimait, et que, l'ayant épousée, il s'aperçoit qu'elle est un peu sa fille : c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Kerguen a sauté du premier acte au second à pieds joints, et nous voyons qu'il a sauté sur place. Va-t-il y rester? Il ne peut empêcher, à présent, qu'il n'ait épousé Smilis; le moyen de faire qu'elle ne soit un peu sa fille serait de la faire tout à fait sa femme. C'est d'ici, vraiment, que partirait la pièce, et ce point de départ en vaut un autre. Pourquoi Ruy Gomez ne se ferait-il pas aimer de doña Sol? Hernani n'a pas encore paru. La partie est, en somme, intacte, et peut encore se gagner. *L'École des vieillards* ne finit pas si mal : pourquoi l'amiral de M. Aicard ne serait-il pas aussi heureux que l'ancien armateur de Casimir Delavigne? Il pourrait au moins s'y essayer : que si M. George, un lieutenant de vaisseau dont la silhouette a passé dans le fond de la scène, vient se jeter la traverse, un drame se nouera, celui de l'union mal assortie que vient troubler ou même rompre, en vertu des lois de la nature, l'amour négligé qui se venge. Que l'amiral garde sa conquête ou la perde, au moins il agira. Smilis, d'ailleurs, a-t-elle horreur de son mari? Nullement. Elle ignore le mariage, et voilà tout. Pour que le drame commence, Kerguen n'a pas besoin de la forcer, mais de l'instruire.

Hélas ! c'est justement ce qu'il ne peut faire. En vain, il est encore dans la verdeur de l'âge, il est propre et même beau avec son menton frais rasé entre ses favoris poivre et sel, dans son net uniforme noir, sur les manches duquel brillent les trois étoiles d'argent; il est entouré du respect des hommes et de ces graves pompes militaires qui peuvent frapper une imagination toute jeune et prévaloir, au moins pour un temps, auprès d'une vierge sur des avantages dont elle ignore le prix; mais en vain ! Il est père autant qu'amoureux; et de même qu'en l'état de père il se sentait trop épris, en l'état d'époux il se sent trop paternel. Son mariage n'a été qu'une étourderie, sa passion qu'une flambée aussitôt éteinte par trois gouttes d'eau bénite qu'y jette une première communiante; ou plutôt son mariage s'est fait sans qu'il ait changé mais sa passion brûle toujours à petit feu comme elle brûlait, en veilleuse qui n'éclairera aucune scène d'amour. Il n'a pas avancé ni

reculé d'un pas. Il est le même qu'au premier acte, et le sera jusqu'au bout, et, si je le répète encore une fois, mon excuse est celle du Pierrot de *Don Juan :* « Je dis toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose. »

Kerguen se résigne, dans le mariage, à n'être que le père de Smilis, et pourtant il ne s'en contente pas : j'entends qu'il n'est pas plus content de son sort après la noce qu'avant. Il n'a pas su se tenir à sa place ; il ne sait pas s'y remettre, ni davantage se mettre à la place qu'il a prise. Il apprend au troisième acte, de la bouche même de M. George, son aide-de-camp, les sentimens que ce vertueux jeune homme a conçus pour sa femme : la nouvelle, à coup sûr, ne le laisse pas indifférent, comme elle ferait s'il s'était retiré de bonne foi dans l'amour paternel ; elle ne fouette pas non plus sa passion de manière à lui redonner courage, à la dresser en sursaut comme il faudrait, dans ce péril urgent, pour le salut domestique. L'amiral, même en cette passe, ne bouge pas : il est ému et se tient coi, il est amoureux et père, l'un et l'autre comme un Terme. Il est ce qu'il est, et le sera toujours ou ne sera plus : au quatrième acte, en effet, il se résout à ne plus être ; et sa résolution est d'une âme à la fois éprise et paternelle !

Il soupçonne que Smilis aime George, comme il sait déjà que George aime Smilis ; pas plus que la révélation du lieutenant, cette idée ne modifie son cœur. Amoureux, il s'en afflige ; père, il s'y résigne ; il s'assure seulement que l'idée est juste : une épreuve classique y suffit. L'épreuve faite, il s'empoisonne ; on peut graver sur sa tombe : « Ci-gît un personnage de théâtre, qui se trouve tout à la fin juste au même point qu'au commencement, c'est-à-dire un personnage qui ne fut aucunement dramatique. Priez pour l'auteur ! »

Adieu, Kerguen ! Revenons à Smilis. — Pour celle-ci, le cas est plus simple : auprès d'elle, j'avoue que l'amiral est un héros tumultueusement dramatique ; en regard de cette immobilité, les petites oscillations qu'il éprouve sur place figurent un mouvement endiablé. Je n'examinerai pas si l'état d'innocence où l'on nous présente cette jeune fille est vraisemblable. Elle accepte le mariage non-seulement sans connaître, — pour parler comme Armande, des *Femmes savantes,* — « les suites de ce mot, » mais sans même se douter que ce mot a des suites. Elle est plus éloignée de s'en douter qu'Agnès elle-même, — l'Agnès de *l'École des femmes ;* — car Agnès, que les puces « ont la nuit inquiétée, » est avertie qu'elle aura bientôt « quelqu'un pour les chasser ; » Agnès, le soir des noces, ne dira pas à Arnolphe : « Bonsoir, mon père ! » D'ailleurs Agnès a été élevée tout exprès pour être « une sotte, » et non point seulement une innocente ; elle a grandi dans une cage sur laquelle deux gardiens, Alain et Georgette, par ordre du maître, ont pris soin d'épaissir le mouron : elle n'a jamais vu le soleil. On ne nous donne pas avis que l'amiral ait formé sa pupille selon ce

catéchisme; en tout cas, elle aurait eu pour moniteurs quelques matelots, et l'on ne nous dit pas que le quartier-maître Martin, si bonhomme qu'il soit, ait sur ces matières une vigilance toute spéciale. Nous y consentons pourtant; nous acceptons Smilis telle quelle, avec « cette honnête et pudique ignorance. » A la rigueur, nous nous disons qu'un vaisseau de l'état est un cloître flottant, et qu'à voir, vers la fin de la journée, l'amiral Kerguen ou le quartier-maître Martin se mettre tout seul dans son hamac, Smilis a reçu moins de lumières sur la vie conjugale que la petite fille la plus chastement élevée n'en reçoit de ses père et mère. Nous admettons que, ni dans les semaines qui précèdent le mariage, ni dans les mois qui suivent, il ne s'est trouvé ni une amie ni une servante pour faire glisser un rayon à travers cette nuit d'innocence. Nous prenons pour vérités toutes ces invraisemblances matérielles et nous les colorons d'excuses; nous tenons Smilis pour ce qu'elle est d'après la définition de l'auteur : — une seule petite chose nous fâche, c'est qu'elle n'est pas dramatique.

Ah! si elle s'apercevait au moins, après cette enfantine nuit de noces, que son mari n'est pas heureux; si la pitié inquiétait un peu son affection pour lui et l'inclinait vers l'amour! Ou bien, puisqu'elle est aimée d'un jeune homme et qu'elle l'a remarqué, si la passion éclatait en elle comme éclate la fleur de l'aloès et lui révélait soudain qu'elle est femme! Mieux encore : si l'un et l'autre sentiment se faisaient jour dans son âme et se la disputaient et la déchiraient jusqu'à ce que l'un ou l'autre s'en fît maître et la gardât tout entière, elle aurait passé par une crise d'un état moral à un autre et sa marche serait un drame! Mais point! cette figurine demeure où l'auteur l'a d'abord placée.

Au premier acte, Smilis a déclaré : « Je ne veux pas d'autre mari que papa. » Au second, elle n'a pas avancé d'une ligne, et nous voyons, d'ailleurs, qu'elle était plus retardée que nous ne pensions; « Hier, dit-elle à peu près, on m'appelait mademoiselle; aujourd'hui, l'on m'appelle madame : voilà toute la différence. Autrefois, j'étais une enfant; on me mit un voile blanc pour ma première communion, et je devins une jeune fille; on m'a remis un voile blanc pour mon mariage, et me voilà une jeune femme. Bonsoir, mon père! » Ainsi, la pièce aurait un prologue où l'on verrait Smilis en première communiante, que, du commencement de ce prologue à la fin de ce deuxième acte, — l'héroïne elle-même nous le confesse, — le progrès ne serait pas sensible : à coup sûr, il ne l'est pas du premier acte au second.

Dans le troisième, Smilis ne change pas davantage : elle vaque aux soins de la maison et fait la madame J'ordonne sans le moindre embarras de ce qu'elle n'est que mademoiselle; elle ne ressent aucun malaise, elle n'éprouve aucun doute sur le peu de naturel d'un état de virginité

dans le mariage, ou plutôt, pour elle, vierge et femme mariée, c'est tout un. Elle n'aime son père ou son mari, comme il voudra qu'on l'appelle, ni plus ni moins après qu'avant : elle ne fait aucune différence entre les temps et n'imagine pas qu'il en fasse une. Quant à M. George, elle le préfère au reste de l'état-major; mais il n'est pas clair pour elle, il est à peine clair pour nous que l'affection qu'elle a pour lui est d'un autre ordre que son amitié pour Martin. L'auteur veut qu'elle se pâme quand elle voit que M. George est blessé; il permet alors que M. George dépose un baiser sur son front; mais ce n'est pas le baiser qui l'eût fait pâmer, non, certes! Agnès, quand Arnolphe veut gager qu'on l'a faussement accusée, lui répond :

> Mon Dieu! ne gagez pas, vous perdriez vraiment...

Quand il demande si Horace lui a fait quelques caresses, elle répond avec candeur :

> Oui! tant! il me prenait et les mains et les bras,
> Et de me les baiser il n'était jamais las.

Comment Smilis, plus innocente qu'Agnès, serait-elle émue d'un baiser? Je n'imagine pas pourquoi, lorsqu'elle reprend ses sens, elle s'enfuit comme épouvantée!

Au quatrième acte encore, ce n'est pas par hasard que Mlle Reichenberg, pour représenter la jeune femme, s'est vêtue, ou peu s'en faut, ainsi qu'au premier : mousseline blanche sur tunique rouge ou sur tunique bleue, c'est toujours un costume d'enfant de chœur ; Smilis est toujours Mlle Joas! Elle aime toujours bien l'amiral Joad et ne voudrait pas lui faire de la peine; elle pense vaguement à M. George, comme à un jeune lévite qui, naguère, entre les exercices religieux, lui procurait des « passe-temps plus doux, » c'est-à-dire lui apprenait de belles chansons et lui racontait de belles histoires. Apparemment, c'est par inadvertance que l'auteur lui donne l'air de comprendre, un moment, quelque chose, quand le vieux Martin lui dit : « L'amiral est jaloux! » C'est une inconséquence qu'il lui prête, quand il lui fait baisser la tête au nom de George et murmurer ces paroles : « Il faut qu'il s'éloigne! » Pourquoi George s'éloignerait-il et de quoi l'amiral serait-il jaloux? Smilis ne peut avoir aucune idée là-dessus; aussi bien elle n'en a aucune; nous avons mal vu et mal entendu : la preuve en est que, même après l'avis de Martin, même après ce manège apparent de réflexions, quand Smilis reçoit la nouvelle que George doit partir, d'un geste brusque de petite fille, elle se cache la tête dans le tablier de l'amiral, — je veux dire dans le pan de sa redingote, — et se met à pleurer. Serait-elle si niaisement cruelle? Mais non! Elle n'a rien compris. D'ailleurs, à la fin, l'auteur la fait reparaître au moment où

Kerguen expire; il veut qu'elle se jette sur le corps en poussant ce cri : « Mon père! » C'est son dernier mot. Rien n'empêche, si bientôt elle épouse George, ainsi que nous le prévoyons, qu'elle ne lui dise le soir de ses noces : « Bonsoir, mon second père! » Le mariage n'a été pour elle que le renouvellement de sa première communion; il ne l'a pas renouvelée elle-même, ni l'amour non plus; telle nous l'avons vue d'abord, telle jusqu'à la fin elle reste : avec toutes les grâces qu'on peut lui reconnaître, ce n'était pas une héroïne à mettre sur la scène, mais une statuette à poser sur une étagère; elle n'en aurait pas bougé.

Ainsi, des acteurs de ce drame, ni l'un ni l'autre n'agit, ni l'un ni l'autre n'est dramatique; tous les deux se tiennent dans le *statu quo* moral, qui, pour des personnages de théâtre, est le néant. Qui les accompagne à nos regards? Trois comparses, dont aucun n'a garde d'être animé davantage : un amoureux, un serviteur, un confident. L'amoureux s'entrevoit à peine, de profil et dans une seule attitude, combien apprise et convenue! C'est le jeune homme, banalement honnête, qui déclare au mari : « On n'est pas maître de son cœur: monsieur, j'aime votre femme! » Le serviteur est le vieux matelot bourru, dévoué, pittoresque en son langage, qui répète tous les sentimens de son maître et les commente; avantageusement connu par beaucoup de romans et de mélodrames, il avait occupé ce poste de raisonneur auprès d'un ménage mal assorti dans *l'École des vieillards* sous le nom de Valentin; sa rentrée sous le nom de Martin n'est pas pour donner une vie haletante à l'ouvrage. Un confident comme le commandant Richard, vieil ami de l'amiral et oncle de George, est tout excusé de n'être pas plus efficace : il pourrait être moins patient, moins bavard et moins inutile; de ci, de là, et surtout à la fin, il pourrait donner un bon conseil; mais son office de confident, il faut en convenir, est de ménager des repos au drame et non de lui communiquer de l'énergie. Quand le héros et l'héroïne sont inertes, comment des personnages désintéressés de l'action seraient-ils frémissans et bondissans? Tous ces marins se tiennent raides au commandement de : « Fixe! » Le vaisseau-amiral est en panne sur une mer sans marée. On ne voit dans *Smilis*, comme sur une image d'Epinal, que des uniformes de la flotte française : amiral, capitaine de vaisseau, lieutenant, quartier-maître, etc.; volontiers à la fin, on crierait : « Vive la ligne! » et quelqu'un a proposé, pour la prochaine affiche, ce sous-titre : *l'École navale des femmes*. Mais si la pièce n'était monotone que pour les yeux, le mal serait médiocre : elle l'est pour l'esprit, et ce vice est mortel.

Voilà donc la plus grave des méprises de M. Aicard, et celle où je voulais le plus insister : il a cru toucher le dramatique, c'était un mirage; il n'y a pas, dans *Smilis*, la moindre palpitation de drame. Mais encore une œuvre immobile, même exposée sur un théâtre, peut-elle être

agréable, et, si tant est qu'on doive rester en un lieu moral depuis neuf heures du soir jusqu'à minuit, faut-il qu'on y respire commodément. Là-dessus M. Aicard était tranquille : l'air est frais et léger sur le sommet de la Jungfrau. La pièce ne proposait que des sentimens honnêtes, purs, angéliques; si même l'héroïne avait tort pour le drame de rester la même, elle avait raison pour la poésie de rester immaculée; l'auteur avait tamisé le fin du fin et filtré la quintessence du délicat : les belles âmes s'en contenteraient.

Admirez ici la malignité de la fortune : voici que ce phare (*Ave, maris stella!*) était un écueil! Plus Smilis est innocente, plus Kerguen me déplaît, si bien que, dans cette situation où la pièce demeure stagnante, je ressens un déplorable malaise. J'admets que la jeune fille ignore les « suites du mariage; » mais l'amiral les connaît. On a beau me rappeler que pour les purs tout est pur, et taxer d'indécence ma pudeur trop instruite, on a beau me faire observer que ce digne homme parle de son amour avec une prudence, une gravité, une élévation exemplaires, je n'en retiens pas moins qu'il a élevé Smilis comme sa fille, en souvenir de sa fille même et pour la remplacer, qu'il l'a prise à deux ans, à peine vêtue de sa petite chemise, montrant sa petite poitrine, agitant ses petits bras et ses petites jambes, — (l'auteur lui-même a donné ces détails), — et qu'un jour l'idée lui est venue de destiner le tout, un peu accru, « à l'honneur de sa couche, » — ainsi parle Sganarelle dans *l'École des maris;* — eh bien! pour moi, le jour où ce désir est né, quoi qu'on me dise, est un vilain jour, et la situation où l'amiral s'est mis dès ce moment pour y rester, la seule où je le connaisse, est vilaine; l'aspect m'en est fâcheux, et la monotonie m'en rebute.

— Mais, me dira-t-on, vous supportez Arnolphe. — Oui-da! c'est que je ne sache pas qu'Arnolphe ait élevé Agnès pour en faire sa fille, mais bien pour en faire sa femme. De même, le comte de Ferriol avait acheté la jeune Aïssé pour l'emploi de maîtresse; il a pu le lui donner : sa conduite n'a rien de beau, mais rien de repoussant non plus. La distinction n'est pas vaine, qu'on ne m'accuse pas de chicane! Toujours Arnolphe a considéré Agnès comme sa femme et jamais comme son enfant; il n'est pas de jour où il ait dû se dire : « Hé! hé! je m'accommoderais bien de ma fille! » Est-il besoin, d'ailleurs, d'ajouter qu'Arnolphe est un laid personnage et qu'il n'est sauvé de l'odieux que par le comique? Il est égoïste et dur, il dispose à son usage d'une personne humaine comme d'une brute; volontiers on s'écrierait, avec Georgette, qu'il n'est pas de « plus hideux chrétien; » mais il fait rire! Il ne pousse pas des « Ha! » mais des « Hon! » ni des « Oh! » mais des « Ouf! » Il ne meurt pas, mais il dit : « Je crève! » Plus haïssable, au fond, malgré toutes ses vertus, l'amiral de

M. Aicard ne s'excuse pas par le comique : c'est un héros du genre noble. Il pourrait se faire absoudre encore à force de passion et devenir tragique. La passion, au théâtre, pourvu que le poète nous en fasse partager les ardeurs, nous fera tout admettre, même le véritable inceste. S'il avait plu à un Shakspeare, François Cenci nous serait sympathique : j'entends que nous jouirions et souffririons avec lui; nous perdrions, en sa compagnie, le sang-froid et l'illusion du libre arbitre; transportés en lui, nous ne le verrions plus : comment sa vue nous fâcherait-elle? Mais l'amiral Kerguen garde son jugement et nous laisse le nôtre; nous lui restons étrangers et nous le condamnons. Son amour est médiocre ou du moins il se modère; il ne peut lui servir d'excuse. Lorsqu'on tombe en de telles fautes, il faut achever pour être absous.

Je pourrais ajouter que, demeurant imparfaits, certains crimes sont invraisemblables, au moins de certaines gens. Etant ce qu'il est, comment l'amiral épouse-t-il sa fille s'il n'a perdu la tête? S'il l'a perdue, où prend-il sa raison pour s'arrêter? Ou même, s'il s'arrête, ne faut-il pas du moins que sa machine morale et physique se détraque, grince et craque? Point du tout; nous le voyons commettre cette sottise et la commettre à demi, et puis s'asseoir, se prendre le front et se désoler raisonnablement : une bonace sous un crâne, voilà sa tempête! L'auteur nous jure que les faits sont vrais; nous le croyons sur parole, ce n'est pas notre première complaisance; le seul inconvénient à la seconde, c'est que nous voilà deux personnages extraordinaires sur les bras et que ce dernier n'est pas le moins lourd : l'innocence de Smilis m'étonnait, la faute de l'amiral m'étonne encore plus. J'admets pourtant l'une et l'autre. C'est une lubie dont l'auteur afflige cet honnête homme, soit, j'y consens; mais cette lubie est déplaisante, et, comme le malheureux la déplore dès qu'il l'a fait paraître et se complaît pendant trois actes à discourir là-dessus, je ne saurais m'en distraire; toute la pièce me devient pénible, et ce qu'elle a de plus délicat aux yeux de l'auteur tourne à me la rendre répugnante.

J'entends bien que M. Aicard et son amiral ont une dernière ressource : le sublime. Sublime est le renoncement de Kerguen devant l'innocence de Smilis et la rivalité déclarée de George; sublime est son suicide : du moins on y comptait. Quant au renoncement, j'imagine que j'en ai dit assez pour montrer que, loin d'être sublime, il n'est pas même intéressant; le suicide, en vérité, ne mérite pas une longue dispute. C'est un expédient pour finir la pièce, renouvelé de *Jacques* et du *Comte Hermann*. Mais le héros de George Sand et celui de Dumas père ont toute sorte de raisons pour se tuer. L'un et l'autre doit sa mort à sa femme et à son ami; et le premier surtout la doit à

son caractère, tel que l'auteur l'a montré. Jacques est un philosophe épuisé; il considère que le mariage indissoluble est une injustice; il a dit à Fernande, la veille de ses noces, qu'elle serait toujours libre : du même coup, il se dégage de ce monde où il n'a plus rien à faire, il tient parole à sa femme et, rompant son mariage par cet artifice, il fait la nique à la société.

Encore, pour nous échauffer au point que nous acceptions ce dénoûment, faut-il la sincérité de passion qui bouillonne dans ce livre et qui en transfigure tous les personnages. Tous sont généreux, étranges et s'accorderaient ensemble, n'étaient les fatales conventions du code, et sans que personne d'entre eux fût ridicule. L'amant écrit à la femme après une absence du mari : « Et notre Jacques! il revient ce soir, n'est-ce pas? Je vais l'embrasser comme si je l'avais perdu pendant dix ans! » La femme répond à l'amant : « O mon cher Octave! nous ne passerons jamais une nuit ensemble sans nous agenouiller et sans prier pour Jacques! » Et le mari se laisse écrire par sa meilleure amie, par celle qui le comprend le mieux : « Laisse la place à Octave et prends-en une meilleure; sois l'ami et le père, le consolateur et l'appui de la famille. N'es-tu pas au-dessus d'une vaine et grossière jalousie? Reprends le cœur de ta femme, laisse le reste à ce jeune homme! » Et nous lisons tout cela sans rire, tant l'auteur nous élève avec ses héros au-dessus de l'ordinaire! Le moyen de nous étonner que le mari se tue s'il préfère décidément se tuer! Il est de plain-pied avec le sublime, et cet acte libéral n'est que l'effet dernier de ses idées et de ses sentimens tels que l'auteur les a passionnément exposés.

Le comte Hermann, qui n'a pas la valeur typique de Jacques et ne fait qu'imiter sa dernière action, a vécu, lui aussi, plusieurs existences d'homme et joui suffisamment de son lot. Dès avant son mariage, sa femme et son neveu, — presque son fils, — s'étaient aimés; il est un intrus dans leur bonheur. D'ailleurs, il leur a tendu, sans le vouloir, un piège : se croyant près de mourir, il les a ajournés, pour leurs fiançailles, à un an; il a guéri et, en quelque manière, il se survit à lui-même; il se punit de cette indiscrétion par un peu de poison. Si singulière que soit cette mort, elle n'est pas d'un maniaque; c'est un sacrifice, et non un accident. Mais l'amiral Kerguen, homme d'action, homme de mœurs pures et qui s'est réservé pour l'arrière-saison, — voilà qui le distingue de Jacques, — l'amiral qui ne doit rien à l'amoureux de sa femme, — voilà qui le distingue du comte Hermann, — pourquoi l'amiral boit-il ce poison, sinon par l'ordonnance de l'auteur, qui lui prête arbitrairement cette lubie, — encore une, c'est la dernière! Nous ne pouvons voir là un acte héroïque du personnage, mais un geste mû par un ressort, qu'une main sortie de la coulisse tire

naïvement. Au lieu d'un dénoûment sublime, c'est un moyen puéril d'en finir. Ainsi cède et se dissipe la troisième des chimères embrassées par le poète : Ixion ou bien Icare, il peut se lamenter trois fois !

La conception de l'ouvrage, qui par trois raisons semblait heureuse, était trois fois malheureuse au contraire ; trois vices, dont un seul était mortel, ont perdu *Smilis :* le faux dramatique, le faux délicat, le faux sublime, qui tous les trois tournent à l'opposé de leur apparence : le dernier au puéril, le second au répugnant, et le premier à l'inerte. Contre ces trois vices que vouliez-vous que fît le talent de M. Aicard ? Assurément, si l'on regarde à l'exécution de sa pièce, les qualités passent les défauts. Dans le début du premier acte, la donnée se raconte lentement ; plus d'une scène, dans le troisième et dans le quatrième, répète la dernière du second. Mais, dans le premier acte, aussitôt que paraît l'amiral, la psychologie spécieuse de ce personnage est déduite joliment. Au second, la scène de la nuit de noces est menée avec une légèreté de main charmante ; au troisième, celle où Kerguen reçoit le secret de George se conclut avec force. Enfin, quoique certaine préciosité me déplaise au théâtre, et partout certain style en même temps abstrait et poétique (quel honnête homme, — je ne dis pas quel loup de mer, — s'est jamais exprimé de la sorte : « La petite âme, à peine en fleurs, toute tremblante, à chaque fois que j'y touchais, laissait tomber sur moi des candeurs et des puretés !) » il reste assuré que la langue de M. Aicard est fort supérieure à celle de la plupart de nos auteurs dramatiques. Pourquoi faut-il que ces mérites n'aient pu prévaloir contre une essentielle et triple méprise ?

Les mérites de l'interprétation s'y sont joints. M. Febvre, encore qu'il n'ait pas donné à l'amiral plus de chaleur que l'auteur ne l'avait expressément marqué, a mis toute son expérience à composer ce personnage. Mlle Reichenberg joue Smilis, comme il sied pour qu'elle ne choque point, en ingénue selon la convention : dans une gentille poupée, c'est une merveilleuse boîte à musique. M. Got s'ingénie à renouveler la physionomie du matelot Martin par toutes les roueries de son jeu ; M. Laroche prête une excellente tenue au commandant Richard, et, grâce à M. Worms, le lieutenant George fait bonne figure. Mais tout cet art et tous ces artifices sont vains : poète et acteurs peuvent colorer des nuées, ils ne les animent pas ; il faut souhaiter que M. Aicard, à la prochaine rencontre, étreigne des réalités !

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Voici donc qui est entendu. Après bien des discours sur les affaires économiques et la crise de l'industrie, sur les salaires et les chômages, sur la participation aux bénéfices et la mutualité, quand toute l'éloquence des hôtes du Palais-Bourbon a été épuisée, que le gouvernement l'ait voulu ou qu'il ne l'ait pas voulu, il a fallu en passer par là : on n'a pu échapper à la nomination d'une commission composée de quarante-quatre députés, chargée souverainement de rechercher les causes des malaises industriels du moment et de découvrir les remèdes!

La France compte dans son histoire parlementaire une enquête de plus. C'est le seul résultat sensible d'une discussion qui s'est prolongée pendant quelques jours et qui a fini, comme toutes les discussions confuses, par une contradiction de scrutin, puisque l'enquête qui a été décrétée à la dernière heure semble démentir ou annuler l'ordre du jour qui venait d'être voté un instant auparavant. Ce n'est point sans doute qu'une commission d'enquête de plus soit une bien grave affaire. Celle qui vient d'être nommée n'est pas la première, elle ne sera pas la dernière. C'est un de ces expédiens parlementaires auxquels on a recours toutes les fois qu'on se trouve en face d'une question hérissée de difficultés et à peu près insoluble. Seulement le danger, l'inconvénient des expédiens de ce genre, adoptés avec un peu trop d'apparat, sous certaines impressions du moment, quelquefois par un besoin maladif de popularité, c'est de dénaturer ou

d'exagérer des problèmes toujours inquiétans, de susciter des espérances qui dépassent la réalité, de promettre plus qu'ils ne peuvent tenir. Car enfin cette commission qui vient d'être nommée, qu'on a chargée ou qui s'est chargée d'étudier toute une situation économique et industrielle, que peut-elle faire réellement? Comment et sous quelle inspiration va-t-elle procéder? Elle existe, c'est entendu, puisqu'on l'a décidé ainsi; elle s'est constituée, elle s'est donné un président, et ce président, qui est M. Spuller, a naturellement ouvert les travaux de la commission par un discours approprié à la circonstance. Un questionnaire a été aussitôt rédigé. Et après? M. Spuller, sous prétexte qu'il n'a pas peur des mots, n'a pas craint de dire que l'enquête devait être « poursuivie dans un esprit profondément socialiste. » D'un autre côté, il est vrai, il s'est empressé de donner toute son approbation aux opinions de M. le président du conseil, qui justement, dans cette dernière discussion, dans ses plus récens discours, s'est prononcé avec une netteté hardie contre les prétendues recettes socialistes, qui s'est déclaré partisan énergique de la liberté, de l'initiative individuelle dans les affaires d'industrie. Que signifie déjà cette équivoque placée par le président même de la commission au seuil de l'enquête comme pour en obscurcir ou en altérer d'avance le caractère?

Certes, si les équivoques et les idées fausses sont toujours dangereuses en politique, elles le sont encore plus dans ces délicates et redoutables questions qui ne se résolvent pas avec des chimères ou avec des mots décevans, parce qu'elles touchent aux plus sévères réalités de la vie, aux conditions du travail, aux salaires, aux relations des ouvriers et des patrons aussi bien qu'aux relations de commerce entre les peuples. Qu'entend-on par ce mot de socialisme, qu'on répète si souvent et que M. le président Spuller a cru devoir introduire officiellement dans le programme de la nouvelle commission d'enquête parlementaire? S'il s'agit d'étudier sans parti-pris, avec sincérité les causes de la crise dont souffre aujourd'hui la France industrielle, de rechercher comment on peut améliorer les conditions du travail, atténuer les chômages, multiplier les institutions de prévoyance, protéger l'enfance déshéritée ou assurer une retraite aux vieillards, — s'il s'agit de tout cela, rien de mieux sans aucun doute. Seulement ce n'est pas là découvrir une grande nouveauté, c'est tout simplement se proposer ce que, depuis longtemps, tous les régimes ont fait sans y mettre tant de prétentions. Il ne faudrait pas être plaisant. Vous vous souvenez cependant, — et qui ne s'en souvient? — de l'amusante scène de la leçon de philosophie tracée par Molière à l'usage de M. Jourdain. Comme le bonhomme est ébahi et triomphe lorsqu'il ouvre les yeux à la lumière philosophique et découvre tout à coup que, depuis quarante ans, il fait de la prose sans le savoir, lors-

qu'il se moque de Mme Jourdain et de Nicole, qui ne savent pas que ce qu'elles disent à tout instant en parlant est de la prose! Il en est un peu de même dans des affaires plus sérieuses. En vérité, il y a longtemps que tous les gouvernemens, dont les novateurs d'aujourd'hui parlent si légèrement, font de la prose, c'est-à-dire du socialisme sans le savoir. Toutes les fois qu'ils se sont occupés des intérêts du peuple, des droits des classes laborieuses, des caisses de retraite, de la protection de l'enfance, ils ont fait, à ce qu'il paraît, du socialisme. Ils ont passé leur vie à résoudre de cette façon des questions sociales, parce qu'au bout du compte toutes les questions sont sociales par certains côtés. Ils ont fait leur devoir en simple prose, et ce ne serait pas la peine d'inscrire aujourd'hui comme une grande innovation dans un programme ce que tous les gouvernemens ont fait dès qu'ils se trouvaient en face d'une sérieuse nécessité publique. S'agit-il d'autre chose? Veut-on désigner sous ce nom de socialisme, imaginé par les sectes, tout ce qui fermente dans les têtes révolutionnaires, l'impôt progressif, la guerre au capital, l'abolition plus ou moins partielle de l'héritage, les dotations de l'état en faveur des ouvriers, — oh! alors on a raison de le dire, c'est très différent; c'est une nouveauté, et si la commission d'enquête, sous prétexte qu'elle n'a pas peur des mots, qu'elle doit parler et procéder autrement que les régimes qui ont précédé la république, se laissait entraîner dans cette voie, elle se préparerait d'étranges mécomptes, elle préparerait à l'industrie, au travail, aux ouvriers eux-mêmes, de cruelles, de périlleuses épreuves. On ne tarderait pas à voir que cette prétendue nouveauté n'est même pas toujours une nouveauté et qu'elle conduit de plus, par l'altération de l'ordre économique, à d'irréparables ruines.

C'est là, en définitive, la question. Il y a toujours deux politiques en présence. L'une, qui ne date pas d'hier, qui a été pratiquée par tous les gouvernemens éclairés, qui n'est pas plus de la monarchie que de la république, procède du bon sens, de la raison, d'une sympathie intelligente et prévoyante pour les classes laborieuses. Elle s'étudie à relever les conditions par le mouvement naturel, libre, du travail et de la richesse. Elle accomplit des réformes quand elle le peut; elle accepte les progrès préparés, mûris par l'expérience, sans violenter les intérêts, en suivant la marche des idées et des mœurs dans la société nationale. Elle fait, si l'on veut, de la prose, et quand elle en a fait pendant quarante ans sans se servir de grands mots, il se trouve qu'elle a réalisé un peu de bien. L'autre politique passe son temps à soulever des problèmes qu'elle ne peut résoudre, à exciter des passions et des espérances qu'elle ne peut satisfaire, à rêver les remaniemens sociaux par des révolutions d'industrie, à fomenter la guerre entre ceux qui ont à peine le nécessaire et ceux qui ont le superflu, sans s'apercevoir qu'avec ses systèmes, elle finirait par affamer tout

le monde, par créer l'égalité de la misère. Elle se croit réformatrice, elle n'est que chimérique et meurtrière. Il faut choisir entre ces deux politiques qui se manifestent par leurs œuvres.

On peut dire sans doute qu'il n'est pas toujours facile de tracer la limite, de savoir ce que c'est qu'une vraie réforme, un progrès utile et bienfaisant, — où commence ce socialisme, qui n'est qu'une périlleuse utopie, une arme de guerre sociale. Ce n'est point cependant impossible. Il n'y a qu'à regarder franchement, sans parti-pris, ce qui se fait tous les jours autour de nous. On vient de le voir encore une fois au sénat, où les belles discussions financières du commencement du mois ont été suivies, ces jours derniers, d'un brillant et instructif débat sur ce qu'on appelle les syndicats professionnels. Ici justement on peut saisir la distinction entre une réforme qui peut avoir son importance, qui peut être défendue, et ce qui n'est plus qu'une idée socialiste, que le gouvernement a eu un instant la faiblesse de s'approprier. Qu'on réclame pour les ouvriers d'une même industrie le droit de se réunir, de former des syndicats pour se concerter et s'entendre, soit; c'est encore admissible : ces ouvriers ont la même profession, les mêmes intérêts. Il ne faut pas croire que, même dans ces termes, cette expérience soit sans gravité, qu'elle ne puisse devenir, un jour ou l'autre, une épreuve des plus sérieuses pour nos grandes industries. Elle s'explique du moins jusqu'à un certain point; mais où était la nécessité d'aller plus loin, d'aggraver encore cette expérience en reconnaissant aux ouvriers de tous les états, de toutes les professions, de toutes les industries, le droit de se confondre dans une même action, de former des syndicats, — un syndicat suprême représentant, en définitive, l'universalité de la population ouvrière française? Ici évidemment commence la nouveauté redoutable dont M. Bérenger, M. Allou, ont démontré avec une éloquence saisissante les conséquences possibles et les dangers. Quel intérêt peuvent avoir des bijoutiers de Marseille et des mineurs du Nord, des tisseurs de Rouen et des maçons du Limousin à se confondre dans une vaste affiliation? Manifestement, il ne s'agit plus d'intérêts professionnels à débattre entre ces ouvriers de tous les états, de toutes les régions; ils n'ont pas la même vie, ils sont dans des conditions différentes de travail et de salaires, ils n'ont presque rien de commun. L'intérêt unique, avoué ou inavoué, est d'un autre ordre; il est dans cette immense organisation placée sous ce pouvoir supérieur qu'on appelle le syndicat des syndicats, — qui aurait ou prendrait, au besoin, le droit de discuter, de décider au nom de tous les questions d'impôts, les questions de tarifs comme les questions de salaires. Ce serait la confédération ouvrière constituée au sein de la société française. Ne saisit-on pas le danger politique de cette affiliation de millions d'hommes représentée, conduite par une puissance concentrée à côté du gouvernement régulier, du parlement, de tous les pouvoirs publics? Il y a là,

certes, quelque chose d'étrange, et ce n'est pas la seule particularité extraordinaire de cette organisation qu'on a proposée. Le fait est que cette création projetée est une sorte d'attentat à la liberté individuelle autant qu'à l'ordre public, que, dans ce système, l'ouvrier lui-même n'est plus libre; il appartient à son syndicat qui dépend d'un syndicat supérieur, du syndicat souverain, et lors même qu'il voudrait travailler, qu'il trouverait une rémunération suffisante, il ne le peut pas contre la volonté collective à laquelle il est enchaîné. M. Allou a eu certes raison de le dire : « Comment! c'est là l'organisation idéale du travail en France! C'est là l'idéal de la république! » C'est tout simplement le socialisme le plus dangereux, le plus redoutable, et dès que le sénat a vu distinctement le caractère de la création qu'on lui proposait, il a fort heureusement repoussé l'article de la loi nouvelle qui la consacrait.

Il est vrai, nous en convenons, entre les deux politiques qui sont perpétuellement en présence, l'une allant plus ou moins jusqu'à un socialisme qui ne se déguise pas toujours; l'autre n'avouant d'autre pensée que celle de réformes plus prudentes, plus mesurées, M. le président du conseil avait paru récemment avoir fait son choix. Lorsqu'il a eu à s'expliquer dans cette discussion sur la crise industrielle qui s'est dénouée d'une façon si imprévue par la nomination d'une commission d'enquête, il s'est résolument, sagement prononcé contre les panacées socialistes, contre toute idée d'un socialisme d'état, contre les réformes dites sociales qui n'auraient pas « leur source dans l'activité, l'initiative, la prévoyance individuelles. » C'est fort bien. Malheureusement, au moment où M. le président du conseil parlait ainsi, son collègue, M. le ministre de l'intérieur, soutenait énergiquement, même violemment, devant le sénat, l'article le plus dangereux de la loi sur les syndicats ouvriers. Tandis que le chef du cabinet a le langage d'un libéral sur la crise industrielle, un des hommes de son parti, de la majorité, M. Spuller, propose de conduire l'enquête « dans un esprit profondément socialiste. » Que faut-il donc croire? Comment se reconnaître au milieu de ces contradictions ou de ces confusions? A quoi veut-on que l'opinion se rattache? L'opinion ne croit que ce qu'elle voit,— et ce qu'elle voit, c'est que depuis longtemps il en est ainsi. On se sépare des radicaux et on leur livre à l'occasion les intérêts moraux les plus sérieux. Au moment où l'on se déclare contre le socialisme, on le laisse entrer dans les lois, dans les enquêtes, et M. le président du conseil ne s'aperçoit pas qu'avec ces procédés, ces compromis, il ne peut arriver à rien. Il livre tout en se créant à lui-même une situation aussi précaire qu'équivoque.

Au milieu des mêlées du temps, les hommes publics passent, disparaissent comme des ombres. Ils ont un moment le pouvoir et l'in-

fluence : une révolution éclate, il ne reste presque plus rien de l'importance qu'ils ont eue.

Ainsi a passé M. Eugène Rouher, qui vient de s'éteindre dans une sorte d'obscurité après avoir été un des puissans de ce monde. Depuis quelques années déjà, il avait volontairement quitté la scène; il s'était réfugié dans la retraite, sentant peut-être dès lors les premières atteintes du mal implacable qui a détruit rapidement cette vigoureuse organisation. Depuis quelques mois, il se survivait. M. Rouher était jeune encore lorsque la révolution de 1848 le jetait dans le tourbillon politique, faisant de l'avocat inconnu de Riom un représentant aux deux assemblées de la seconde république, et à trente-cinq ans, il était garde des sceaux dans le premier ministère formé par le président, par le prince Louis-Napoléon, au 30 octobre 1849, pour engager la lutte au bout de laquelle était l'empire. A vrai dire, cette révolution de février, qu'il appelait un jour avec une certaine crânerie de nouveau-venu « une catastrophe, » cette république de 1848 n'était pour lui qu'une transition, une occasion d'entrer avec sa jeune ambition dans la vie publique, de se montrer prêt à recevoir les faveurs de la fortune. Par goût, par habitude de légiste, il n'était peut-être pas pour le coup d'état qui se préparait, pas plus qu'il n'était, peu après, pour les décrets de spoliation par lesquels le 2 décembre se signalait. Une fois la restauration impériale accomplie, il appartenait tout entier au régime nouveau, qu'il n'a cessé depuis de servir et de représenter tour à tour comme vice-président ou président du conseil d'état, comme ministre du commerce et des travaux publics, comme sénateur. Lorsque, vers 1863, Napoléon III, fléchissant déjà sous le poids des fautes et des embarras, se sentait obligé de rendre au parlement quelques droits, de laisser revivre les discussions publiques, M. Rouher se trouvait appelé à un nouveau rôle. A la place de M. Billault, frappé d'une mort imprévue, il devenait ministre d'état, ministre de la parole, et c'est à ce titre que, pendant des années, il avait à défendre la politique extérieure, la politique intérieure de l'empire devant un corps législatif qui recommençait à s'émouvoir. Il avait à se mesurer, non plus avec une petite opposition dont on étouffait la voix, mais avec des hommes comme M. Thiers, M. Berryer, qui venaient de rentrer dans la vie parlementaire, et tout ce qu'on peut dire, c'est que, par le talent, il n'était point indigne de lutter avec de tels contradicteurs.

Pendant ces dix-huit années d'empire, M. Rouher n'a cessé d'occuper la scène, et il a été mêlé à toutes les œuvres du règne. Ce n'était pas un homme d'état dans le grand sens du mot. Il n'avait ni des idées bien fixes en politique, même dans la politique intérieure, ni une connaissance approfondie des intérêts diplomatiques, dont il parlait quel-

quefois avec légèreté, en laissant échapper des paroles singulièrement compromettantes. Son malheur, dans toutes les questions extérieures qu'il avait à traiter comme ministre d'état, a toujours été de n'avoir que des opinions de circonstance, de n'être que l'avocat ou le porte-parole d'une politique qui ne savait pas bien elle-même ce qu'elle voulait, qui tâchait de déguiser ses propres incohérences sous des explications toujours nouvelles; mais si M. Rouher n'a été qu'un homme d'état après tout médiocre, même quelquefois dangereux par ses conseils ou par ses complaisances dans des heures décisives comme 1866, il s'est montré dans sa carrière un homme d'affaires supérieur. Les questions d'industrie, de commerce, de travaux publics avaient trouvé en lui un ministre studieux, doué d'une singulière puissance de travail et d'une merveilleuse faculté d'assimilation, et toutes les fois que ces questions se reproduisaient dans les chambres, il les traitait avec autant d'habileté que de savoir, avec une autorité qu'on invoquait jusque dans ces derniers temps. Mieux eût valu pour lui rester toujours l'homme d'affaires supérieur du régime qu'il servait que d'être le défenseur officiel d'une politique, d'une diplomatie dont il voilait les tergiversations et les inconséquences sous un optimisme d'apparat que les événemens allaient sitôt démentir.

Le jour où l'empire avait disparu dans un effroyable orage, M. Rouher avait-il gardé quelques illusions sur un retour possible de fortune? Il était resté sans doute fidèle au souverain qu'il avait servi. Il a pu reparaître dans les assemblées et même essayer de rallier des adhérens à la cause napoléonienne. Depuis dix ans, il est demeuré comme le plénipotentiaire ou le ministre en disponibilité d'un régime disparu. Évidemment il ne pouvait se flatter de ressusciter un empire qui s'était perdu par ses fautes en attirant d'incomparables malheurs sur la France. S'il avait pu d'abord se faire quelques illusions, il n'en avait plus guère probablement après la mort de Napoléon III; il en avait encore moins après la mort tragique du prince impérial, et pour lui-même, il sentait que son rôle était fini. L'homme vaincu par le mal s'est éteint ces jours derniers; le politique avait été définitivement emporté avec l'empire en 1870, et au moment où la tombe s'ouvre pour recevoir celui qui a été un personnage éminent du pays, ce qu'il y a de mieux, c'est d'oublier les solidarités périlleuses qu'il avait acceptées pour ne se souvenir que d'une carrière qui a eu son éclat.

Que de choses se sont passées depuis cette année de Sadowa où M. Rouher, alors au sommet du pouvoir, essayait de chercher une garantie pour la France dans ce qu'il appelait l'Allemagne aux trois tronçons, et où M. de Bismarck lui répondait presque aussitôt en dévoilant les traités qui supprimaient les tronçons, qui liaient déjà l'Allemagne du Sud à l'Allemagne du Nord! Les événemens se sont déroulés avec une redoutable logique. M. de Bismarck est allé droit à son but, et

on ne peut pas dire que le terrible chancelier manque d'unité dans ses vues. Par une coïncidence singulière, au moment où s'éteignait M. Rouher, le ministre d'état optimiste de 1866 et de 1867, un des confidens de M. de Bismarck, M. Busch, publiait des révélations nouvelles sur le passé, un livre nouveau qui prouve la tenace et prévoyante fixité avec laquelle a procédé le créateur de l'unité allemande. Il venait à peine de vaincre l'Autriche, il n'avait pas même encore signé la paix avec elle, il se préoccupait déjà d'enlacer le cabinet de Vienne, de regagner son alliance dans la prévision d'une guerre contre la France. Il allait plus loin, il songeait dès lors à réaliser ce qui s'est appelé plus tard l'alliance des trois empereurs. Il n'a pas réussi du premier coup et il avait à traverser bien des crises avant d'atteindre son but; il a fini cependant par y arriver. Ce qu'il n'avait pu obtenir avant la guerre contre la France, il l'a obtenu après ses victoires. Il a eu pour un moment cette alliance des trois empereurs qui, à la vérité, n'a pas duré longtemps, qui a même menacé de mal finir et qui reste singulièrement problématique. Il a eu surtout ce qui avait été sa première pensée dès le lendemain de Sadowa, l'alliance particulière de l'Allemagne et de l'Autriche. Il a eu aussi bien d'autres alliances, toutes celles qu'il a voulu accepter, qui sont allées à lui, puisqu'il était heureux. Mais il est clair que, dans toutes ses combinaisons, c'est l'alliance autrichienne qui, après avoir été son premier rêve de victorieux, demeure pour lui le point fixe et invariable, le pivot de sa stratégie, tantôt contre la France, tantôt contre la Russie, — depuis que la Russie a semblé montrer quelque mauvaise humeur. — C'est pour mieux garantir la paix, assure-t-on toujours. Autrefois M. de Bismarck a pu songer à la guerre; maintenant il ne songe qu'à la paix. Il ne tient qu'à la Russie elle-même de s'en assurer, de dissiper tous les nuages, de rentrer dans l'alliance de l'Europe centrale, si elle le veut, et M. de Giers, à son récent passage à Vienne comme dans sa visite à M. de Bismarck, a pu recueillir les déclarations les plus conciliantes.

Soit! la paix est à peu près assurée pour cette année; il faut bien le croire, puisque tout le monde le dit, puisqu'il est entendu que les ministres ne voyagent, que les diplomates ne se déplacent ou ne livrent leurs confidences au public européen que pour le bien de la tranquillité universelle. Il est certain que si la France, qui est étrangère à toutes les combinaisons du moment, n'est ni intéressée, ni disposée à troubler l'Europe par des projets guerriers, les autres puissances, quoique par des raisons différentes, ont autant qu'elle besoin de la paix. M. de Bismarck lui-même a besoin de la paix, ne fût-ce que pour en finir avec ces conflits religieux qu'on croyait apaisés par la visite du prince impérial au Vatican et qui semblent revivre plus que jamais ou se traîner sans pouvoir arriver à un dénoûment. La Russie, de son côté, n'est point au bout de ses crises intérieures, et, dernière-

ment encore, de nouveaux attentats ont tristement prouvé que les passions de meurtre étaient loin de s'avouer vaincues. L'Italie, quant à elle, se défend fort sagement de vouloir jouer le rôle actif et militant que les polémistes provocateurs de l'Allemagne lui prêtent, et elle préfère décidément s'occuper de ses intérêts.

L'Autriche enfin, la plus pacifique des puissances, l'Autriche a des difficultés de toutes parts, en Hongrie, dans la Croatie, dans ces perpétuels conflits de nationalités, qui, ces jours derniers encore, occupaient et passionnaient le parlement de Vienne à propos d'une motion de M. Wurmbrand, réclamant l'emploi de la langue allemande dans les affaires officielles. La question ne laissait pas certainement d'être délicate pour le ministère du comte Taaffe, qui n'a gardé jusqu'ici une majorité qu'en usant de ménagemens infinis. Elle n'a point été, en définitive, résolue, elle a été écartée; elle reparaîtra, parce qu'elle est inhérente à la situation même de l'Autriche, parce qu'il y a dans l'empire des Allemands qui veulent garder ou ressaisir la suprématie, et d'autres races profondément, ardemment attachées à leurs traditions, à leurs droits, à leur langue, à tout ce qui représente leur nationalité. La motion Wurmbrand n'a abouti qu'à une trêve nouvelle; mais ce n'est pas là peut-être, pour le moment, l'embarras le plus sérieux à Vienne. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que l'Autriche, à son tour, semble envahie par le socialisme révolutionnaire, par le nihilisme meurtrier. Dans ces derniers temps, les attentats se sont succédé surtout contre les gens de police. Des assassinats ont été commis, les prédications démagogiques se sont multipliées et envenimées, si bien que le gouvernement s'est cru obligé de recourir aux grands moyens : il a décrété ce qu'on appelle en Allemagne le petit état de siège. C'est, en d'autres termes, la suppression de toutes les garanties, de la liberté de la presse, du jugement par jury provisoirement remplacé par la juridiction militaire. On a déjà procédé par voie discrétionnaire à un assez grand nombre d'arrestations et d'expulsions. Des mesures sont proposées au parlement pour augmenter la police de sûreté. Le gouvernement n'a-t-il pas pris un peu vite l'alarme? Jusqu'ici, les partis révolutionnaires ou socialistes avaient paru moins fortement organisés en Autriche qu'ils ne le sont en Allemagne et en Russie. L'attitude que prend le ministère de Vienne ferait croire qu'il se sent en face d'un danger contre lequel il entend s'armer de tous les moyens de répression ou de prévention. Et voyez comme tout se tient dans la politique! Assurément, le système de répression qui prévaut à Vienne n'est point fait pour déplaire à M. de Bismarck, pour ébranler l'alliance des deux empires; il ne peut, au contraire, que resserrer cette alliance en laissant apparaître de plus en plus l'esprit de réaction qui préside à toutes ces combinaisons nouées depuis quelque temps par la diplomatie au centre de l'Europe. Ce n'est point

sans doute une sainte alliance ; c'est une sorte d'assurance mutuelle de préservation contre les guerres extérieures et contre les révolutions intérieures.

Que cette situation générale de l'Europe ait son intérêt pour d'autres puissances, c'est assez évident ; elle touche bien moins l'Angleterre, qui, par sa position, par les traditions de sa politique, reste en dehors de ces mouvemens, et qui, pour l'instant, a de quoi s'occuper et se préoccuper dans ses propres affaires. Il est certain que le parlement anglais, qui s'est réuni ces jours derniers, se retrouve en présence d'une situation extérieure et intérieure singulièrement compliquée. Le discours prononcé au nom de la reine à l'ouverture des chambres ne reflète pas précisément cet état de l'opinion anglaise; il est assez placide, plein de réticences et de prétéritions. Les questions, qu'il effleure à peine, n'existent pas moins, et le cabinet britannique va évidemment avoir de rudes combats à soutenir pour défendre une politique qui n'a pas été heureuse.

L'Irlande reste toujours sans doute un embarras pour le ministère; mais avant l'Irlande, ce qui préoccupe les Anglais, c'est l'Égypte, où les incidens pénibles se succèdent, où tout se complique de jour en jour sans qu'on voie encore distinctement ce que le ministère se propose de faire pour sauvegarder la dignité et les intérêts britanniques. Il y a quelque temps, avant la fin de l'année dernière, c'était un général anglais, Hicks-Pacha, qui, en essayant de dégager quelques garnisons menacées par l'armée du mahdi, essuyait un effroyable désastre, et qui n'a plus reparu. Il n'y a que quelques jours, c'était un autre général anglais, Baker-Pacha, qui éprouvait une nouvelle déroute sanglante où il n'a point, il est vrai, disparu lui-même. Ces faits qui se sont passés dans les régions du Haut-Nil étaient certainement assez graves pour émouvoir l'Angleterre, et le gouvernement de la reine a commencé par laisser en Égypte l'armée anglaise d'occupation qu'il avait eu la pensée de rappeler en partie il y a quelques mois. Depuis, il y a quelques jours à peine, il a envoyé un ancien gouverneur du Soudan, Gordon-Pacha, qui devait se rendre à Khartoum, qui en approche, en effet, à travers mille périls, avec la mission de reconnaître la position, de décider au besoin l'abandon de ces contrées du Haut-Nil. L'abandon du Soudan reste évidemment la pensée du gouvernement anglais; mais c'est là justement la difficulté de se retirer sous la pression d'une insurrection victorieuse de nègres en laissant partout des garnisons massacrées, d'abandonner certains points qui ne sont pas sans importance pour la sécurité de l'Égypte elle-même, de se réduire à une défense laborieuse de quelques stations des bords de la Mer-Rouge. Reconquérir le Soudan serait certes une œuvre périlleuse et coûteuse; l'abandonner, n'est pas plus facile, et, dans tous les cas, il est un fait trop évident : si on en est là, si le Soudan est en insurrection et à peu près perdu, si l'or-

gueil britannique souffre de ces massacres qui vont retentir si douloureusement à Londres, si l'Égypte elle-même est un peu plus désorganisée, un peu plus livrée à l'anarchie qu'elle ne l'était au moment de l'intervention anglaise, c'est sans aucun doute la faute du ministère, qui n'a su ni prévoir ni se décider à propos, — ni agir ni se retirer. C'est précisément ce qui lui crée une position si critique vis-à-vis de ses adversaires dans la lutte qu'il a aujourd'hui à soutenir devant le parlement.

Comment va se dénouer cette lutte énergiquement et habilement engagée depuis trois jours par les chefs de l'opposition dans les deux chambres, lord Salisbury et sir Stafford Northcote? La chambre des lords a commencé par se prononcer, elle n'a point hésité à adopter une motion de censure contre le cabinet; mais le vote des lords ne renverse pas les ministères. C'est dans la chambre des communes que la question se vide en ce moment même entre M. Gladstone et sir Staflord Northcote. Le ministère aura encore une fois sans aucun doute son vote favorable dans la chambre des communes. Il ralliera la majorité libérale, c'est présumable; mais on peut aisément distinguer que cette majorité, tout en soutenant M. Gladstone, n'est point sans avoir des doutes sur la politique égyptienne du gouvernement, et même avec un succès de scrutin le ministère n'est sûrement pas au bout de ses épreuves. L'Égypte reste pour lui un danger perpétuel tant qu'on ne sera pas arrivé à rétablir une certaine situation à demi rassurante dans la vallée du Nil, et cette situation ne paraît vraiment pas près d'être rétablie. Pour le moment, tout semble dépendre de la mission de Gordon-Pacha, qui serait chargé de négocier avec les tribus du Soudan. D'un autre côté, le gouvernement anglais vient d'envoyer des forces sur les bords de la Mer-Rouge, à Souakim, soit pour dégager les garnisons les plus rapprochées, soit pour appuyer les négociations de Gordon-Pacha. On a cru arriver ainsi à limiter le danger de l'insurrection du Soudan; mais ce n'est pas là certainement la solution de la question égyptienne. Le ministère reste dans des conditions d'autant plus difficiles que l'opinion anglaise se sent sous le poids d'un véritable mécompte qui la froisse et l'irrite. Les Anglais avaient vu devant eux cette riche proie de l'Égypte; ils avaient cru qu'il n'y avait qu'à paraître sur le Nil, à établir l'influence britannique, à régner sous le nom d'un khédive docile. Ils n'avaient trouvé aucune opposition en Europe. Tout leur semblait facile. Aujourd'hui les embarras sont venus, tout s'est aggravé, — et il est clair que ce n'est que par un grand effort qu'on peut relever dans la vallée du Nil l'ascendant britannique.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Il y a quelques jours à peine, le lendemain de la liquidation de fin janvier, le 4 1/2 pour 100 était coté 107 francs, et les deux 3 pour 100, 77.60 et 78.50. Les prix des reports s'étaient remarquablement tendus la veille; mais la spéculation à la hausse s'en inquiétait peu; le parlement venait de voter le budget extraordinaire de 1884 et, par conséquent, le ministre des finances était autorisé à émettre l'emprunt de 350 millions dont on avait tant parlé. Pendant tout le mois de janvier, de puissantes interventions financières avaient travaillé à préparer favorablement la place en vue de cet emprunt, la liquidation consacrait la défaite des baissiers; le ministre n'avait plus qu'à publier les conditions de l'opération attendue; nul doute que le public financier ne fît à celle-ci un excellent accueil.

C'est le dimanche 3 février que parurent au *Journal officiel* le décret et l'arrêté portant à la connaissance de l'épargne à quelles conditions l'état invitait les capitalistes français, grands ou petits, à venir échanger aux guichets du Trésor leurs fonds disponibles contre des inscriptions de rente amortissable. Le désappointement fut général. Il semblait que le ministre eût pris en quelque sorte plaisir à gâter par des fautes invraisemblables une situation qui était véritablement bonne et d'où pouvait sortir un relèvement général du crédit par une impulsion vigoureuse donnée à la reprise des affaires.

La première et la plus grave de ces fautes est celle qui se rattache à la fixation du taux d'émission de la nouvelle rente.

On supposait en général que la rente nouvelle serait émise entre 76 et 76.25, jouissance janvier 1884, c'est-à-dire avec assimilation immédiate à la rente déjà existante, et avec le droit au tirage du mois de mars prochain. Or le prospectus officiel apprenait au public qu'on ne lui donnerait le papier mis en souscription qu'à 76.60, sans aucun droit au coupon d'avril non plus qu'au tirage de mars, de sorte que pour avoir le taux exact d'émission, il fallait ajouter au prix déjà trop élevé de 76.60 le montant d'un coupon supprimé, c'est-à-dire 0 fr. 75 et quelques centimes encore pour la non-participation aux chances du tirage. En fait, le prix de la rente à créer ressortait à 77.50 environ,

alors que celui de la rente analogue déjà existante n'avait été porté un peu au-dessus de 78 que dans les derniers jours de février, à la suite d'un très puissant effort de spéculation.

A cette première faute, d'autres moins graves, quoique encore assez importantes, ont été ajoutées. L'auteur de l'arrêté ministériel semble avoir été préoccupé avant tout de la part excessive que prend habituellement la spéculation dans les emprunts d'état, et désireux de réduire cette part au strict minimum.

Ainsi, le taux d'émission était trop élevé pour le public capitaliste, et toutes les conditions de l'emprunt ont paru dirigées contre la spéculation.

La spéculation s'est donc désintéressée de l'emprunt, en même temps que le public ne paraissait nullement enthousiaste. Un moment même, on put craindre que la Bourse ne prît une telle attitude que la souscription fût mise en danger, et c'est alors, presque au dernier jour, que le ministère des finances se décida à concéder aux banquiers une commission. Cette résolution, bien que tardive, eut cependant pour résultat de soutenir les cours jusqu'au 12, et c'était là le point essentiel. La nouvelle rente, qui avait été d'abord demandée à 1 franc et 1 fr. 50 au-dessus du taux d'émission encore inconnu, ne faisait plus que 25 ou 30 centimes de prime. Cependant, la somme demandée au public n'était pas relativement élevée, on ne mettait pas en doute que la souscription ne fût entièrement couverte par les demandes de titres libérés; mais il fut, d'autre part, admis qu'il ne saurait être question d'un succès réel et décisif pour la situation du marché que si les souscriptions libérées couvraient au moins trois ou quatre fois le montant total de l'emprunt.

Les résultats sont restés fort au-dessous de ce chiffre. Il a été demandé 22 millions de rente en titres libérés et versé, par conséquent, une somme de 565 millions. L'emprunt a donc été couvert moins de deux fois, exactement 1 3/5. Mais si l'on songe que les bons du trésor récemment émis étaient acceptés comme espèces et que la somme représentée par ces bons dans la souscription est probablement de 200 à 250 millions, on voit que la souscription véritable, celle qui s'est faite argent comptant contre titres libérés, atteint à peine le chiffre même de l'emprunt. Quant aux souscriptions non libérées qui ont porté sur 22 millions de rente et produit, à titre de premier versement, une somme de 58 millions, il n'y a pas à en tenir compte puisqu'elles seront considérées comme absolument nulles et que les fonds seront simplement remboursés.

La connaissance de ces résultats a produit à la Bourse l'effet qu'on en pouvait attendre. La baisse a été immédiate. Les trois rentes anciennes ont fléchi de 0 fr. 60 environ, et, quant à la nouvelle, admise le jour même aux transactions sur le marché officiel, elle s'est,

établie à la cote au-dessous du taux d'émission. A trois heures, les souscripteurs étaient déjà en perte de 0 fr. 25. On pouvait tranquillement acheter à 76.35 ce même fonds que l'on avait été la veille demander au trésor à 76.60. La réaction a été très brusque, et il faut espérer que le public capitaliste reviendra sur sa première impression. Il n'en est pas moins fâcheux qu'une opération dont on pouvait faire le point de départ d'une campagne d'affaires actives et de confiance renaissante n'ait eu d'autre résultat que de détruire à peu près complètement tout ce qu'avaient produit d'heureux et d'encourageant pour le relèvement du crédit les efforts énergiques tentés le mois dernier.

Les grandes valeurs du parquet ont suivi pendant cette quinzaine les mouvemens de cours des fonds publics sur lesquels s'est concentrée toute l'attention du marché. La Banque de Paris a perdu 15 francs, le Crédit foncier 32, le Crédit lyonnais 15, le Lyon 12, le Nord 7, le Gaz 32, le Suez 20. Les autres titres ont peu varié ou n'ont donné lieu qu'à des affaires purement nominales. Notons toutefois une assez vive réaction sur l'Italien de 92.60 à 91.95.

Le gouvernement anglais a fait adresser à M. de Lesseps une lettre approuvant les arrangemens intervenus entre la compagnie et les armateurs de la Grande-Bretagne. La compagnie n'attendait que cette communication pour convoquer ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire. La convocation a été faite pour le 12 mars prochain.

Les valeurs ottomanes ont reperdu déjà presque toute l'avance qu'elles avaient obtenue pendant la dernière quinzaine. Le bruit s'était répandu que la conversion des titres de la dette turque était de nouveau ajournée. On sait qu'il s'agit non d'une opération financière, mais d'un simple échange de papiers anciens contre du papier neuf. Seulement, tandis qu'aujourd'hui le Turc 5 pour 100 est coté 8.60 pour un revenu de 0 fr. 50, il serait coté après la conversion 85 francs pour 5 francs de rente, et la spéculation craint, non sans raison, que ce prix ne puisse que très difficilement se maintenir. L'obligation privilégiée reste sans changement à 380 francs.

Les événemens dont le Soudan est le théâtre n'intimident pas les porteurs de titres de la dette d'Égypte. L'Unifiée reste aux environs de 340.

La crainte de troubles en Espagne, à propos de la célébration de l'anniversaire de la république, avait fait fléchir l'Extérieure de 60 à 59. Ces craintes ne se sont pas réalisées, mais l'Extérieure ne s'est relevée qu'à 59 1/4.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-ET-UNIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIVe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1884.

Livraison du 1er Janvier.

LE VOYAGEUR, scènes dialoguées, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie française 5

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THERÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX. — I. — LA RETRAITE DE PRAGUE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 28

MADEMOISELLE BLAISOT, première partie, par M. MARIO UCHARD. 67

VICTOR COUSIN ET SON ŒUVRE PHILOSOPHIQUE. — I. — LES PREMIERS MAITRES DE VICTOR COUSIN ; LE VOYAGE D'ALLEMAGNE, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France. 97

LE VATICAN ET LE QUIRINAL DEPUIS 1878. — III. — LE PAPE LÉON XIII ET LA RÉCONCILIATION DU SAINT-SIÈGE ET DE L'ITALIE, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU 121

LA PÊCHE ET LA PISCICULTURE EN FRANCE. — II. — LES EAUX SALÉES, par M. J. CLAVÉ. 162

LA GUERRE MODERNE, D'APRÈS UN ÉCRIVAIN MILITAIRE ALLEMAND, par M. G. VALBERT. 199

REVUE LITTÉRAIRE. — L'EXPRESSION DANS LES BEAUX-ARTS, D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT, par M. F. BRUNETIÈRE. 211

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 225

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Janvier.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX. — II. — LA RETRAITE DE PRAGUE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 241

MADEMOISELLE BLAISOT, deuxième partie, par M. MARIO UCHARD. 268

Victor Cousin et son Œuvre philosophique. — II. — Le Cours de 1818 : *le Vrai, le Beau et le Bien.* — Le Cours de 1820 : Leçons inédites, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 300
Un Chapitre de l'histoire financière de la France. — Les Abus du crédit et le Désordre financier a la fin du règne de Louis XIV. — II. — Les Expédiens financiers, par M. Ad. VUITRY, de l'Institut de France. . . . 328
Claude Lorrain, sa vie et son œuvre, d'après un livre récent, par M. Émile MICHEL. 365
Les Nouveaux Romanciers américains. — III. — George W. Cable, par Th. BENTZON 402
Études et Souvenirs. — La Légende d'un théatre et d'un chanteur, par Henri BLAZE DE BURY. 440
Revue dramatique. — Vaudeville, *les Rois en exil.* — Ambigu, *Pot-Bouille.* — Gymnase, *le Maître de forges.* — Porte-Saint-Martin, *Nana-Sahib*, par M. Louis GANDERAX. 453
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Février.

Mademoiselle Blaisot, troisième partie, par M. Mario UCHARD. 481
La Marine des empereurs et les Flottilles des Goths, par M. le vice amiral Jurien DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 509
Histoires d'hiver, par M. Eugène-Melchior DE VOGÜÉ. 544
La Charité privée a Paris. — V. — L'Œuvre des Jeunes Poitrinaires, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française 589
Victor Cousin et son Œuvre philosophique. — III. — La Disgrace. — Cousin et Hegel : Correspondance inédite. — Le Cours de 1828, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 624
La Houille et les Matières colorantes, par M. Denys COCHIN 654
Correspondance d'une mère avec son fils pendant les premières années de la restauration, par M. G. VALBERT. 683
Revue littéraire. — Lettres de Gustave Flaubert et de George Sand, par M F. BRUNETIÈRE. 695
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 706
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Février.

Études diplomatiques. — La Première Lutte de Frédéric II et Marie-Thérèse, d'après des documens nouveaux. — III. — Mort de Fleury, Louis XV veut gouverner lui-même, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 721
Mademoiselle Blaisot, dernière partie, par M. Mario UCHARD 758
Les Sociétés ouvrières, par M. C. LAVOLLÉE. 783
Victor Cousin et son Œuvre philosophique. — IV. — L'Enseignement de la philosophie de 1830 a 1852, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 811
La Réforme des études classiques, par M. Albert DURUY 845
Le Royaume solitaire. — La Corée et les Coréens, par M. Edmond PLAUCHUT. 875
Don Juan d'Autriche, d'après une récente publication, par M. Auguste LAUGEL. 908
Revue dramatique. — Comédie-Française, *Smilis*, de M. Jean Aicard, par M. Louis GANDERAX. 933
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.
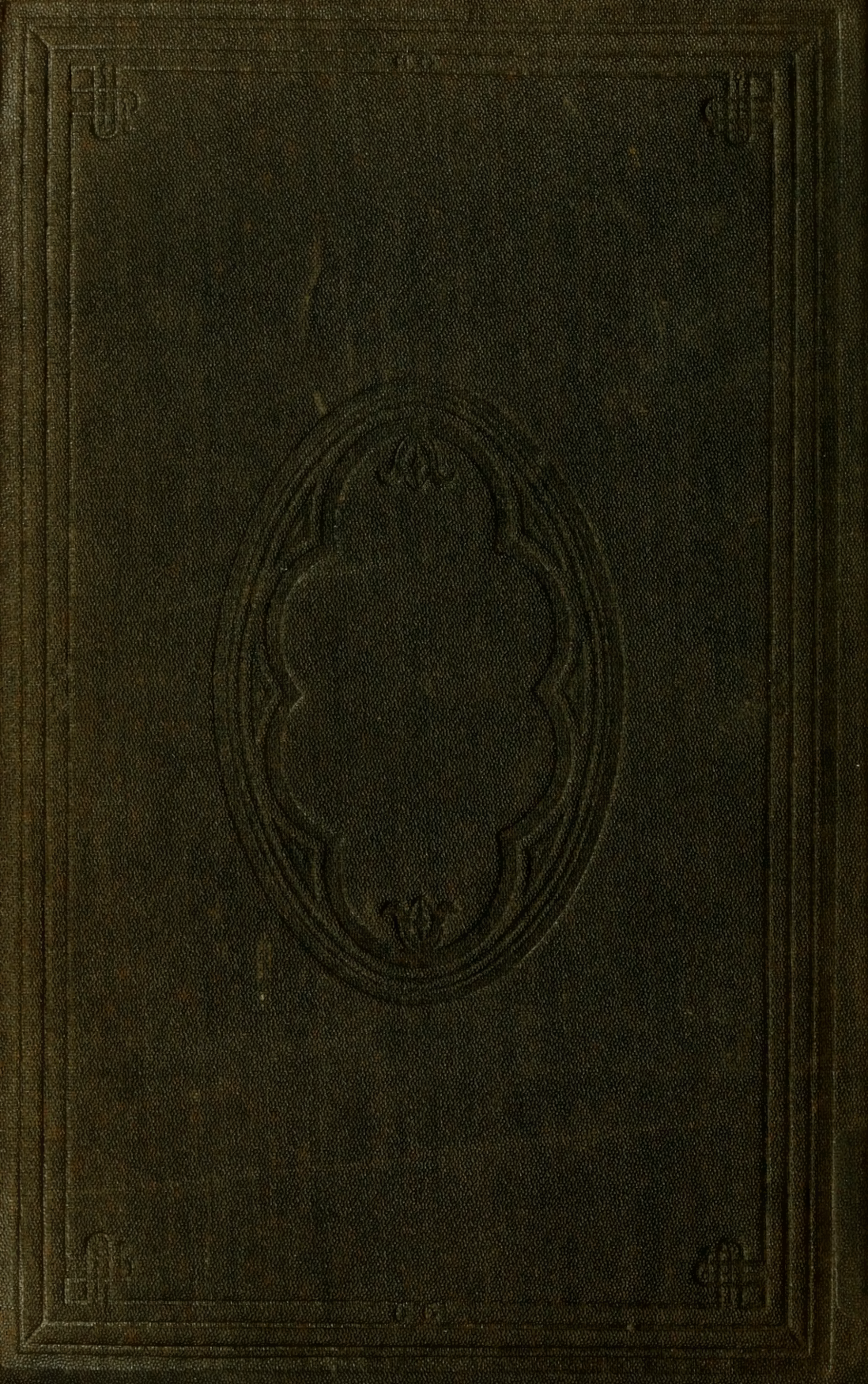
3 9090 007 517 291